REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVII[e] ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1907

LE BLÉ QUI LÈVE[1]

TROISIÈME PARTIE [2]

VI. — LE RECOURS EN GRACE

Michel avait, dans la nuit même, écrit à sa mère une longue lettre, qui commençait par des cris de douleur, et qui, à mesure que la forte écriture couvrait les feuilles de papier, s'attendrissait, devenait suppliante, et laissait même percer l'espoir. Il l'avait relue, et avait ajouté ce post-scriptum : « Ne me répondez pas, réfléchissez à tout ce que je viens de dire; j'irai, dans quelques jours, vous embrasser, vous demander la réponse, vous remercier. »

Pendant la première semaine d'avril, l'espérance ne cessa de grandir. Elle suivait Michel à travers les champs. Car il fallait courir d'un bout du domaine à l'autre. On labourait des jachères; on semait le maïs, le trèfle, le sainfoin; on commençait à couper, sur la hauteur, le long de la route de Fonteneilles, les premiers arpens de seigle vert; près des étangs de Vaux, on roulait une prairie nouvelle, et partout, dans les herbages anciens, il fallait veiller au débit des fossés, des canaux, des rigoles, que le printemps gonflait d'eau vive, et dont les bords s'empanachaient déjà, dans le soleil, de touffes de menthe, de pimpre-

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin.

nelle et de ciguë. La sève débordait; la terre s'ouvrait; les chiens hurlaient la nuit, au passage des bêtes toutes levées dans les bois; le Grollier avait pris un chapeau de paille; on avait aperçu, dans une chenevière, Gilbert Cloquet à moitié valide, reprenant goût au travail et bêchant d'une seule main; les filles qui gardaient les vaches, quand elles répondaient au bonjour lancé par-dessus les traces, avaient une étoile dans les yeux. Comment ne pas espérer? « Si je puis décider ma mère, quand elle aura dit oui, à passer trois jours à Fonteneilles, elle sera émerveillée. Elle est artiste! Et surtout elle est bonne; elle aura pitié de moi, et du domaine qui est à nous depuis plus de trois siècles, et des habitans de Fonteneilles, qui ne sont pas parfaits, mais qui vaudraient moins si nous n'étions pas là. Je lui donnerai un délai, si elle le veut, pour quitter Paris et venir s'installer ici : le milieu de l'été, le milieu de l'automne... Elle viendra!... »

Le 9 avril, qui était le lundi saint, Michel partait pour Paris. Dans le filet du compartiment, en face de lui, il emportait une valise, le carton où dormait le chapeau de soie inconnu à Fonteneilles, et un grand plan, roulé et enveloppé, du domaine, « pour discuter et expliquer les choses, s'il y a besoin. » Il se réjouissait toujours, et des semaines à l'avance, de ces excursions à Paris, trois ou quatre fois par an. Mais cette fois, au plaisir de retrouver des relations agréables, des amis d'enfance, et toute une élégance de vie qu'il aimait depuis bien plus longtemps, se mêlait une émotion qui le tint éveillé et frémissant tout le long de la route. A la gare de Lyon, il sauta dans un taximètre, et dit au cocher : « Allez bon train; je suis attendu. » Il n'était pas attendu; il n'avait pas écrit de nouveau; il doutait que sa mère fût à la maison à trois heures et demie de l'après-midi.

Elle était chez elle. A peine entré dans l'appartement de l'avenue Kléber, il entendit une voix connue, une voix fine qui disait :

— Mais, je le crois bien! Comment, c'est lui?... Michel?

Trois secondes après, une porte s'ouvrait; Mme de Meximieu accourait au-devant du voyageur, attirait à elle la grosse tête qu'elle avait prise à deux mains, et l'embrassait, et la réembrassait.

— Bonjour, mon adoré! Ah! que je suis contente de te revoir! Depuis, Noël, songe donc! Ton père n'est pas rentré...

Mais il sera ici à sept heures... Nous dînons en ville... Que je suis heureuse de t'avoir!... Viens dans ma chambre...

Elle le prit par la main : elle l'entraîna dans la chambre tendue d'étoffe crème à bouquets Pompadour, et claire de toute la lumière de l'avenue.

— Tu as bonne mine!... Le voyage ne t'a pas fatigué?... Non. Alors, tu peux veiller ce soir? Sais-tu ce qu'il faut faire? Je vais donner un coup de téléphone et prévenir les Virlet que je t'amène : ce sont des amis intimes que tu ne connais pas... Ils seront enchantés... C'est dit, n'est-ce pas?

Il s'était assis à côté d'elle; il la laissait parler; il trouvait doux qu'on s'occupât de lui. Et il la voyait avec tant de plaisir, animée, gaie, si jeune encore...

Ce ne fut qu'au bout d'une demi-heure qu'il demanda presque sans trembler, comme une chose dont l'heure est venue et sonne dans le premier silence :

— Et ma grande question, y avez-vous songé?

M[me] de Meximieu leva la main et l'agita, comme pour effaroucher les mots qui passaient, et les disperser.

— N'en parlons pas à présent. Comme toutes les choses sérieuses, il faut traiter celle-là le plus tard possible... Oui, j'y ai songé. Ton père m'a raconté votre... entretien. Puis, il m'a laissé libre de faire ce que je voudrais.

— Tant mieux!

— Ne dis pas « tant mieux, » mon petit. Je ne sais pas... Cela dépend un peu de toi.

— De moi?

Elle eut un sourire maternel.

— Oui, je t'expliquerai. J'ai peut-être trouvé quelque chose. Ne me fais pas parler à présent. Je te donne rendez-vous... Quand pars-tu?

— Après-demain soir.

— Eh bien, après-demain à trois heures. Cela va?

Elle l'embrassa encore, et ils se séparèrent.

Le soir, Michel dîna chez les Virlet, avec M. de Meximieu qui ne manifesta aucun ressentiment des scènes violentes de Fonteneilles; avec sa mère, qui se montrait, pour son fils, plus tendre, plus prévenante encore qu'autrefois. Le mardi, il fit des courses et des visites. Le mercredi matin, il se rendit à la Villette, et passa plusieurs heures à voir les arrivages de bœufs, et

à causer avec des éleveurs et des marchands qu'il savait devoir rencontrer là. Il fallait s'informer de l'état du marché, en France et en Belgique; acheter quelques bêtes; renouer des relations commerciales qui seraient utiles, si on gardait Fonteneilles; être, jusqu'au bout, de sa profession, et préparer l'avenir, le sien ou celui d'un autre. Assez tard, il déjeuna au restaurant Dagorno, rue d'Allemagne, où se réunissent les propriétaires, les gros fermiers, les marchands de la vallée d'Auge et de plusieurs provinces de France. Puis, comme il n'était que deux heures quand il se retrouva devant les magasins du Printemps, il résolut de faire à pied la dernière partie du trajet.

Dès qu'il fut seul dans la foule, et qu'il commença de marcher vers le quartier de l'Étoile, l'inquiétude, à grand'peine écartée jusque-là, le ressaisit... Dans quelques minutes, c'était sa vie qui serait décidée. Toutes sortes de pressentimens sombres l'enveloppèrent et l'accablèrent. Il n'aurait pas pu expliquer pourquoi. Il se débattait contre eux. Il tâchait de se rappeler des mots de sa mère, des regards, des attentions, et de prévoir ce qu'elle avait décidé. Misérable jeu! Volonté d'illusion! Il le sentait bien. Et alors, il se répétait à lui-même, comme l'unique argument sans réplique : « Elle est bonne, heureusement, très bonne. »

Mme de Meximieu n'était pas, en effet, sans bonté. Ses amies mêmes disaient: « Marguerite a beaucoup de cœur, au fond. » Et elles citaient des visites qu'elle leur avait faites, dans les occasions douloureuses; elles rappelaient d'elle des mots bien dits, faits pour avoir une fortune dans les cœurs tristes, et dans le monde; elles racontaient l'histoire d'un cocher de fiacre, tombé de son siège dans la rue, l'hiver, pauvre diable d'alcoolique, frappé d'une attaque d'apoplexie, et que Mme de Meximieu, — la cliente qui se trouvait dans le fiacre, — avait aidé à relever, avait fait transporter à la plus prochaine pharmacie, et avait soigné elle-même, « oui, ma chère, elle-même, pendant une heure et demie ! Le pharmacien, — qu'elle a payé, — déclarait qu'il ne tolérerait ni plus de frictions, ni plus de sinapismes, et que le transfert à l'hôpital s'imposait. Sans cela, elle eût continué, elle me l'a dit. » On aurait pu prouver par d'autres traits la bonté de Mme de Meximieu. Malheureusement, elle la dépensait en dehors de sa famille, par accès et, comme l'argent, de la façon la moins judicieuse. C'était la tête qui manquait plutôt, l'habitude de se servir des mots pour exprimer une idée juste, de son esprit pour

réfléchir, de son habitude du monde pour observer autre chose que les signes de grossesse chez les jeunes femmes et d'anémie cérébrale chez les vieilles. Mme de Meximieu portait, à quarante-huit ans, la peine de son éducation première, qui avait été ce qu'on appelle toute mondaine, c'est-à-dire cruellement vide. Elle avait toujours ignoré ce que c'était qu'un chez soi; elle avait dissipé sa vie, son temps, ses affections, ses préoccupations, et son argent, sans retrouver nulle part la trace de ce qu'elle avait donné. Dès le début de son mariage, si son mari avait su la juger moins sévèrement, l'aimer moins légèrement, et en vérité la comprendre mieux, il eût pu refaire l'éducation de cette jeune femme. A présent, c'était presque une vieille femme, en qui était morte déjà la faculté de comprendre plusieurs choses. Le plaisir, les distractions, les nouvelles, le bruit avaient pris sur elle une influence et, dans sa vie, une importance de premier ordre. Elle souffrait réellement dès qu'elle habitait trois semaines en dehors de Paris; elle n'avait aucun jugement personnel, sur aucune chose; elle possédait seulement, dans sa mémoire, une collection mal étiquetée et incomplète de jugemens d'autrui, très variés d'origine, presque tous anonymes, souvenirs de lectures faciles ou de causeries, fragmens de confidences ou de conférences, et qui ne l'avaient pas instruite, pas même renseignée, mais qu'elle amenait, plaçait, encadrait avec un art naturel, et qui faisaient dire, presque partout: « Elle est supérieurement intelligente. » Elle l'était passablement. Prudente en histoire, réservée dans l'abstrait, bâillant à la politique, elle parlait volontiers de tout autre chose. Sa voix était musicale et savante. Elle tenait l'esprit au chaud, et le berçait. Quelquefois, et sans qu'elle le voulût, Mme de Meximieu entrevoyait l'indigence de son cœur, de sa vie, de son passé, de son avenir, et elle s'effarait. Toup à coup, à l'occasion d'une histoire d'amour ou de mort, elle s'apitoyait sur elle-même. Des larmes jaillissaient de ses yeux, abondantes et vaines, et elle sentait qu'elle aurait pu les verser utilement. Ce qu'elle aurait pu être lui apparaissait vaguement, mais assez pour qu'elle souffrît. Son effroi de la solitude lui venait de l'expérience de ces retours sur soi-même. Elle avait peur de la vieillesse prochaine, de ne plus être distraite, de ne plus pouvoir « sortir, » de se trouver face à face avec elle-même, et bientôt avec la mort. Elle aurait cru vivre, et tout serait fini.

Michel connaissait mal sa mère. Il s'était fait un roman de cette existence qu'il avait côtoyée. Il en remplissait les vides, il en expliquait le mystère avec son cœur d'enfant. Des mots de tendresse passionnée, des plaintes furtives, des larmes au départ : et il avait imaginé une mère exquise, maladive, obligée de vivre à Paris, mais qui souffrait vraiment de l'absence de son fils. On ne l'eût pas étonné, si on lui avait dit, tout à coup, que Mme de Meximieu dépensait beaucoup d'argent et beaucoup d'heures en œuvres de charité; il comprenait qu'elle fût fêtée; il avait toujours rêvé de l'appeler à Fonteneilles, plus tard, quand le château serait restauré; il allait même plus loin dans le rêve, et il songeait parfois : « Quelle amie elle serait, et quelle aide, et quelle mère, si un jour une jeune femme venait habiter avec nous ! » Il les voyait, les deux chères images féminines, côte à côte dans l'avenue, à l'heure où le jour tombant se prête aux confidences, et rend plus molles les silhouettes sur le vert profond des chênaies. Sa mère lui apparaissait plus nettement que l'autre. Il la trouvait jolie incomparablement. Pour lui, elle ne vieillissait pas. Au fond de ses yeux, le portrait de sa mère, c'était celui qu'il avait vu, toute sa jeunesse, dans le petit salon de l'avenue Kléber, le pastel de Dubufe pendu au bout d'un cordon rouge, et que le vent de la porte faisait remuer.

La marquise de Meximieu avait, d'ailleurs, ces traits réguliers et menus, et ce teint des blondes rousses, qui prolongent quelque temps le crépuscule de la jeunesse. Mais la cinquantaine avait sonné, et rien ne lui résiste. L'âge était inscrit dans la chair, qui se corrompt sous la peau encore belle. En revoyant sa mère après des mois d'absence, Michel avait eu cette impression, si commune et si cruelle : « Elle a vieilli ! » Point de ruine brutale, mais des paupières alourdies, des rides très fines, presque jolies, allongeant les yeux; un peu d'empâtement au bas des joues, et on ne sait quels reflets livides qui glissaient par momens sous la nacre admirable des épaules et du cou. Trois jours avaient suffi pour qu'il ne remarquât plus cet amoindrissement de la beauté de sa mère. Il eut même une surprise, un moment de joie épanouie lorsque, en revenant de la Villette, à trois heures, à l'heure exacte du rendez-vous, il trouva, dans l'antichambre, Mme de Meximieu en costume de visites, le chapeau à aigrettes sur la tête, la voilette nouée, le collet de zibe line entr'ouvert et laissant voir le collier d'or auquel pendait

un médaillon d'émeraudes et de perles. Elle avait trente ans ainsi : l'âge du portrait.

— Vous rentrez, maman?

— Non, mon chéri, je vais sortir, mais je t'attendais, puisque c'est convenu; j'ai encore une minute... Viens dans le petit salon...

Il suivit, mécontent, et s'assit près de la cheminée blanche, tournant le dos à la lumière. Mme de Meximieu s'assit de l'autre côté. Elle sourit, et l'on eût dit que c'était à sa robe de crêpe de Chine, toute neuve, qui tombait bien.

— Figure-toi que j'avais oublié; l'invitation était pourtant piquée au coin de ma glace : j'ai une matinée chez Mme de Gréchelles. La pauvre femme est si malheureuse : elle a perdu sa fille unique il y a trois ans, et elle est si reconnaissante qu'on aille la voir! Elle se console en faisant faire, chez elle, un peu de littérature et de musique. Seulement, tu comprends, comme nous sommes au mercredi saint, ce sera tout à fait dans l'intimité... Pourquoi ne viendrais-tu pas? Il faut absolument que tu partes ce soir?

— Absolument. Et je comptais que nous aurions le temps de causer; j'espérais passer les dernières heures avec vous...

— Mais je t'explique, mon pauvre enfant... : c'est impossible...

Elle allongea son bras ganté et caressa la main de son fils.

— Ne te fâche pas; dis-moi tout; je parle d'une minute, j'en ai dix à t'offrir, mais pas plus.

— Il aurait fallu une demi-journée!

— Et pourquoi, mon Dieu?

— Pour vous raconter ma vie, que vous ne connaissez pas.

— C'est une phrase que j'ai entendue au Gymnase, mon petit.

— Ce n'est pas là que je l'ai prise, croyez-moi.

Il fit un effort pour rompre sa pensée, et la ride se creusa entre les sourcils.

— Soit, je vais droit à la conclusion. Mon père, comme vous le savez, m'a annoncé que nous allions à la ruine...

— Est-ce qu'il m'a accusée, par hasard?

Michel eut un geste vague. Elle y vit une dénégation.

— Tant mieux; car l'injustice eût été trop criante! Ton père n'a jamais connu la valeur de l'argent... Il a dépensé toute sa vie plus qu'il n'avait. Et tu comprends que ce n'est pas à moi de le

lui reprocher! Je suis dans une situation délicate : il m'a épousée presque sans dot, et la fortune qu'il a dissipée, en somme, il en était le maître...

— Mère, je ne juge pas entre vous : je demande au contraire qu'on me juge. Écoutez-moi bien, comprenez-moi. S'il y a quelqu'un qui soit sans responsabilité dans ces dépenses excessives, vous avouerez que c'est moi. Eh bien! je suis attaché à Fonteneilles par toutes sortes de liens; c'est notre terre patrimoniale; je vous supplie de la sauver en y revenant.

— Pour toujours?

— Sans doute, puisque mon père m'a dit que nous ne pouvions plus avoir qu'un seul loyer.

— La campagne pour toujours! Mais, mon ami!...

Mme de Meximieu s'était reculée dans son fauteuil, effarée, comprenant à peine qu'une proposition pareille pût lui être faite. Son fils attendait, frémissant, des mots plus nets. Elle se ressaisit. D'un geste féminin, qui respectait l'étoffe, elle toucha son corsage, la broderie de la manche, la jupe de crêpe de Chine. Sa tête suivait le geste d'un mouvement jeune...

— Voyons, Michel, est-ce que j'ai l'air d'une bergère?

— Oh! non!

— Alors tu ne veux pas me condamner à vivre dans les bois?

— Il s'agit bien d'une condamnation, en effet : vivre avec moi, avec mon père, utilement et simplement!

— Je le souhaiterais, mon ami : je ne désirerais que cela!

— Faites-le donc!

— Mais ma santé exige tant de soins!

Michel riposta vivement :

— Mais vous n'avez besoin que de repos, et de retraite, ma mère!

— Encore faut-il parler d'une retraite possible, mon ami!... Et qu'est-ce que nous ferions, là-bas, sans habitudes, sans relations?

— Sans distractions, n'est-ce pas? C'est cela que vous voulez dire?

— Eh bien! oui, si tu le veux : je ne puis pas m'en passer.

— Sans matinées de littérature et de musique, sans soirées, sans comédies, sans bavardage et sans auto? Qu'est-ce que nous ferions, si nous pouvions servir à quelque chose? Si nous écono-

misions, au lieu de nous ruiner? Si nous nous faisions aimer? Si nous pensions à d'autres qu'à nous-mêmes? En effet, la question est angoissante, je le comprends!

— Tu es dur, Michel, très dur... Comme ton père... Tu lui ressembles. Je ne l'aurais pas cru... Et tu me fais beaucoup de peine.

Elle pleurait. De grosses larmes perlaient au bord de ses yeux, et pour les empêcher de couler et de mouiller la voilette, elle les épongeait à petits coups, le visage tourné vers le feu mourant. Le bout de la bottine frappait les chenêts.

— Oui, tu es dur... Tu ne penses qu'à toi.

— Et vous, ma mère, à qui pensez-vous donc? Vous ne voyez donc pas que, de nous trois, le plus jeune, c'est moi; que le seul avenir à ménager, c'est le mien? Je ne suis pas dur en vous le rappelant. Vous voulez me ramener ici, où je serai désœuvré. Vous m'avez laissé me préparer à une carrière, puis y entrer, puis l'aimer, et maintenant vous la brisez... Ah! non, le plus cruel de nous...

Il se leva et fit un pas vers elle.

— Comprenez donc que j'ai été malheureux toute ma vie, maman!

Mme de Meximieu leva les mains. Elle sanglotait.

— Ah! mon petit! et moi!... Je ne veux pas me plaindre... Mais je ne veux pas que tu croies que je n'ai pas songé à toi... Ne me regarde pas comme tu fais avec des yeux de reproche; écoute.... Tu vas voir...

Elle essayait de sourire.

— J'ai pensé à un moyen... Ton père m'a raconté votre visite à la Vaucreuse... Il m'a rapporté que Mlle Antoinette Jacquemin était délicieuse. Est-ce ton avis?

— Oui.

— Elle a dix-huit ans... Elle est riche, très riche... Eh bien! fais-toi aimer... Tu retrouveras Fonteneilles.

Les épaules énormes de Michel se soulevèrent d'indignation. Sa voix monta et trembla.

— Non! Je vous en prie! Plus un mot! Le moyen n'est pas pour moi... Ah! quel souvenir j'emporte! Quelle dernière déception!... Me croire capable!...

— Mais de quoi, Michel? De quoi? Qu'ai-je dit de mal?

— D'offrir ma ruine en dot à cette enfant dont le père vient

d'acheter mon Fonteneilles! Hier je pouvais l'aimer... Aujourd'hui, quel homme je serais!

La porte s'ouvrit. M. de Meximieu entra, en tenue de général. Il arrivait du dehors, le visage fouetté et raffermi par le vent; il venait d'assister, comme témoin, au mariage d'un de ses officiers. Il vit d'abord son fils, qui s'avançait vers lui.

— Tu pars?

— A l'instant même.

L'expression du visage de Michel, le sentiment que la blessure venait d'être faite, les sanglots de Mme de Meximieu, qui avait caché sa tête dans ses fourrures, changèrent subitement le ton du général. Le père s'émut de la douleur du fils, et il dit posément :

— Je t'avais prévenu, mon ami, que c'était impossible... Cinquante ans de Paris, quelle attache, tu comprends!... Moi, peut-être, j'aurais pu accepter; je suis de race rurale, en somme; mais elle ne peut pas, tu le vois... Je n'y ai jamais cru.

— Moi, j'espérais. Je n'ai plus la moindre illusion, croyez-m'en. Mais avant de vous quitter, je voudrais savoir si le moyen qui vient de m'être proposé, pour conserver Fonteneilles, était approuvé par vous?

— Le moyen?

— Philippe, c'est moi qui l'ai proposé, moi qui l'avais imaginé. Je te certifie, Michel, que ton père n'en a rien su.

— Eh bien! mon père, je vous fais juge : ma mère a pensé que, si je me faisais aimer de Mlle Antoinette Jacquemin, si je l'épousais, les Meximieu pourraient ainsi, par mariage, rentrer dans Fonteneilles. Moi, je m'y refuse...

— Pourquoi?

— Parce que... En vérité, vous me le demandez?... Parce que cette manière de reprendre un bien qu'on ne peut pas conserver me fait horreur. Jamais je n'épouserai Mlle Jacquemin propriétaire de Fonteneilles et m'y recevant!

M. de Meximieu écoutait, grave, un peu courbé pour mieux entendre, comme au rapport, quand on lui demandait une explication. Il se redressa, et, vivement, tendit la main.

— Très bien, Michel, très bien...

Et comme Michel le regardait, les yeux dans les yeux, étonné de la vigueur de l'étreinte.

— Michel, tu es vraiment l'un de nous, mon ami!... Tu seras cette nuit à Fonteneilles?

— Très tard.

— Et tu y resteras?

— Jusqu'au 31 décembre.

Il y eut un silence.

— Dieu veuille t'y maintenir plus longtemps!

Une sorte de rire douloureux passa sur le visage du jeune homme.

— Il le peut, en effet, et j'espère qu'il le voudra. Adieu, mon père.

— Et moi? demanda Mme de Meximieu en se levant, et moi, Michel, ta mère, tu ne m'embrasses pas?

Elle venait au-devant de lui, les bras soulevés, la tête un peu inclinée, les yeux baissés par un regret de ce qu'elle avait dit étourdiment, incapable de se défendre, pleureuse parfumée, mais qui pleurait vraiment.

— Pardonne-moi; vous autres hommes, vous raisonnez trop... Je t'assure que je t'aime bien; je t'assure que je regrette de ne pas pouvoir... Je t'assure que je n'en puis plus!

Elle serra dans ses bras Michel qui la baisa sur le front, et ne répondit pas. Il s'écarta. Il vit son père debout au milieu du salon, approuvant de la tête son fils qui partait, mais incapable de l'aider, de commander dans sa maison, lui qui partout ailleurs se faisait obéir; il aperçut sa mère qui se retirait, à reculons, accablée, suffoquant, ses vêtemens froissés et mouillés de larmes, la voilette relevée de travers, les yeux gonflés, devenue vieille. Il eut envie de crier :

— Vous sacrifiez ma jeunesse aux années qui vous restent! Et vous êtes mon père et ma mère!

Mais la voix résista; peut-être le cœur lui-même.

Michel fit un geste d'adieu et de désespoir, et il sortit.

VII — LE MORNE DIMANCHE

Pâques avait été tardif. On était au 22 avril, et les cloches sonnaient la grand'messe du dimanche de Quasimodo. Depuis huit jours, le Carême était fini. Qui l'avait observé? Le sacristain, Padovan, ancien éclusier du canal du Nivernais, impotent, ventru, tirait la corde, dans le transept de gauche, en considérant les six vases de porcelaine qu'il venait d'aligner sur l'autel, et d'où s'élevaient six palmes d'or avec des roses d'or; il observait

qu'il avait tourné une des palmes à l'envers, et il levait l'épaule, plus haut qu'il n'eût fallu, en laissant filer la corde de la cloche, murmurant contre lui-même : « Imbécile, imbécile; pour une fois que tu les tires de l'armoire, ne pas les mettre le ventre en avant!... Vont-ils venir aujourd'hui, les paroissiens de M. le curé? Le jour de Pâques, j'en ai compté quatre-vingt-douze. Oui, et de fameux mécréans parmi eux! Ils viennent à Pâques, à la Toussaint et aux enterremens. Mais un jour de Quasimodo! Ah! M. le Curé peut bien retarder sa messe, et me laisser sonner... Je le vois qui me fait signe : hardi, Padovan!... A quoi ça sert? Il y en a sept dans l'église... Pauvre curé de Fonteneilles, va! » L'enfant de chœur boutonnait lentement, dans la sacristie, sa soutanelle rouge; l'abbé Roubiaux revêtait ses ornemens; la flamme des cierges montait dans le jour, et on l'eût aperçue à peine, si le vent, glissant par les fentes des vitraux, par les portes, par les trous de la voûte, n'eût couché ces pinceaux de lumière jaune, et alors, tout au bout, un petit tourbillon de fumée indiquait la présence et la vie du feu. « Bonnes gens, disaient les cloches, le Christ est ressuscité! Il a souffert, il est remonté à la vie; faites comme lui; venez, les méprisés, les petits, les malheureux, c'est-à-dire tout le monde, et reprenez la vie nouvelle sur laquelle aucune mort ne prévaudra plus! Venez! j'ai appelé vos pères et ils sont venus! Je vous appelle! » Dans la tour aux voûtes écrasées, bloc de maçonnerie qu'éclairaient à l'orient les trois vitraux du chœur; dans ce morceau conservé d'une église plus vaste, à laquelle on avait enlevé la nef, le son des cloches se heurtait en échos confondus comme des fumées qui se pénètrent, et mêlent leurs volutes rondes, et montent ensemble, et luttent souplement. Elles répandaient au dehors leur appel, et là, sans lutte, dans le grand ciel ouvert, les belles ondes de musique s'envolaient; elles se dénouaient en écharpes sonores, au-dessus des maisons, au-dessus des herbes, des bois à demi vêtus, des eaux qui recevaient leurs mots clairs, et qui frissonnaient jusqu'aux profondeurs. Mais les hommes ne venaient pas.

Quand le curé sortit de la sacristie et monta à l'autel, il y avait, pour toute assistance, quatre femmes, un enfant, — le petit Élie Gombaud, le fils de l'éclusier socialiste, — le père Dix-Neuf, ancien sergent de zouaves, Michel de Meximieu, son valet de chambre, et le sacristain Padovan, sac à vin, corne

sacrée, qui chantait : « *Quasi modo geniti infantes, alleluia, rationabile, sine dolo lac concupiscite, alleluia, alleluia, alleluia.* »

Où étaient ceux qui ne chantaient pas l'alleluia? Quelques-uns travaillaient, comme si leur fatigue des six jours n'était pas appelée aux vacances divines du septième ; ils cassaient les mottes d'un champ ; ils rabotaient sur l'établi ou faisaient rougir le cercle de fer d'une roue de charrette. D'autres, bien plus nombreux, entraient déjà dans les auberges, soit dans celles du village, soit dans celles des villages voisins, et ils buvaient de mauvais alcool qui rongeait leurs veines, et ils échangeaient des propos où aucune joie vraie et saine ne se développait, plaintes, menaces, commérages, plaisanteries qui suaient la haine, la bassesse ou la lubricité. D'autres, inoccupés, assis dans leur maison, devant le feu, attendaient que l'heure fût venue de manger, de sortir quand le père ou le maître rentrerait et d'aller, comme lui, boire. Les jeunes filles s'habillaient pour le bal, et lissaient leurs cheveux ou les frisaient, et, pensant aux galanteries des dimanches passés, se plaisaient au trouble que le souvenir éveillait en elles. L'instituteur, secrétaire de la mairie, essayait d'évaluer, pour la statistique officielle, le nombre des oies, poules, canards, porcs, dindons de la contrée, et il en faisait agréablement varier le chiffre, en consultant les colonnes des années précédentes, diminuant ou augmentant, avec un sourire amusé, la richesse animale de la commune. Un domestique de ferme, ancien mineur venu du Calvados, brouillé avec son père qui lui reprochait d'être trop dépensier, disait, à cette heure même, au fermier de Semelin son patron : « Donnez-moi vingt-cinq francs; j'ai besoin d'aller acheter des bottes à Saint-Saulge. » Et il se mettait en route, résolu à ne pas acheter de bottes et à dépenser vingt-cinq francs. C'était la quatrième paire de bottes qu'il achetait de la sorte, depuis le commencement de l'année. Quatre jeunes hommes, portant un carrelet et des lignes, partaient pour aller pêcher en contrebande dans l'étang; un éclusier, las d'avoir ouvert cinq fois l'écluse, en cette nuit du samedi au dimanche, à des bateaux berrichons qui remontaient par le canal du Nivernais, ronflait dans les draps du lit défait, tandis que la mère, épuisée par la fièvre, exsangue, usée par la misère d'une vie sans trêve et sans nul espoir, habillait, lavait, et bourrait, dans la chambre, moite d'une buée d'air trop respiré, cinq enfans qui

criaient. D'autres partaient à bicyclette pour voir des femmes. Toute cette population, désœuvrée pour un jour, cherchait à s'évader de sa condition ordinaire, et, ne pouvant y réussir que très peu, elle enviait la richesse comme une puissance souveraine, celle des bois, celle des châteaux, celle qu'on peint dans les feuilletons, celle que racontent les livres. La comparaison s'exaspérait dans la solitude et dans les conversations. Le fond de la bête humaine, orgueilleuse et violente, se trahissait dans des mots, des gestes, des regards. On haïssait partout, plus ou moins. Le passant inconnu qui eût traversé le bourg en ce moment, aurait été haï; des noms de légende étaient prononcés, et salués de malédictions et de mépris : les seigneurs, Louis XIV, Rothschild, les exploitans, l'État aussi, qui paye mal, et qu'on commençait à vouloir remplacer par un autre État, qui paierait mieux pour moins de travail, et, s'il se pouvait, qui paierait la vie, les aises, les plaisirs, dans le bourg, dans le département, partout, sans que personne ne fût plus obligé de travailler. Des filles laides songeaient qu'avec un chapeau de trente francs elles eussent été jolies. Le rêve impossible et grossier abrutissait des âmes dont beaucoup eussent été fières et fortes, si on les eût élevées.

C'était le dimanche rural, chef-d'œuvre de l'ennui quand la prière a disparu.

Le curé disait la messe, et il éprouvait une souffrance indicible, en devinant la solitude derrière lui, et autour de lui, partout : solitude de l'église vide de fidèles; solitude des âmes vides d'idées; solitude des cœurs vides de la grâce de Dieu. Et c'était un morceau de France !

Quand la messe fut finie, l'abbé Roubiaux était si pâle que la vieille Perrine, la dernière fileuse du bourg, le voyant rentrer dans la sacristie, chancelant, les yeux baissés, dit à demi-voix :

— On nous a envoyé un curé qui est comme ma laine ; il ne se tient pas debout. Ces Morvandiaux, je leur croyais plus d'os!

Il eut peine à faire son action de grâces. La tête dans ses mains, et seul à présent sous la voûte de la tour, où se reposaient les cloches immobiles, il n'entendait ni les cris des gamins jouant sur la place, ni les pattes des pigeons qui égratignaient, en glissant, les ardoises du toit de l'église : il entendait son âme qui se jetait d'un bout de l'horizon à l'autre et du passé à l'ave-

nir, comme la foudre, en grondant, et qui criait : « Qu'ont-ils fait, ceux qui ont eu ici la charge d'évangéliser? Est-il possible que six prêtres aient passé dans un siècle, et n'aient pas remué cette cendre?... Se sont-ils résignés? Ont-ils été pris, eux aussi, du sommeil de la mort? Ou bien ont-ils vécu cinq ans, dix ans, vingt ans, dans la douleur où je suis?... Dieu, que c'est horrible, ce désert d'âmes!... Que je voudrais revenir en Morvan! Être transporté, par des ailes, en Vendée, en Auvergne, en Bretagne, dans les plaines du Nord, n'importe où, pourvu qu'il y ait des âmes vivantes autour du Dieu vivant!... L'alleluia est tombé dans le vide. Tous les péchés tiennent la campagne et l'empêchent de chanter... O mes anciens, je vous admire, au contraire, d'avoir pu vivre où j'étouffe. Vous avez au moins commencé votre œuvre, essayé. Et moi qui accuse, qu'est-ce que j'ai fait?... J'ai attendu dans le presbytère, en veillant, des heures qui ont sonné dans la solitude. Quelle faute! Depuis six mois que je suis curé de Fonteneilles, j'ai eu, dans le secret, entre vous et moi, mon Dieu, beaucoup d'amour pour eux, mais je ne l'ai pas assez dit... Il n'est pas possible que rien ne vive!... D'ailleurs, j'ai le pouvoir de ressusciter, puisque mon Maître l'a... J'irai... Dieu sortira de son temple... Je parlerai au premier de mes paroissiens que je rencontrerai... Je voudrais tant les connaître! Mais nous n'avons aucun lien, si ce n'est l'église où ils ne viennent plus. Rien de commun : ni le cabaret, ni le bois, ni la ferme... Si quelqu'un m'aidait? Ce jeune M. de Meximieu?... Je ne lui ai fait qu'une visite. Je me suis écarté du château, parce que toutes les masures sont jalouses... Non, j'irai seul. Je suis seul; je leur porterai ma marchandise sainte qui est la paix... M'écouteront-ils? Ce n'est pas de l'insulte que je dois avoir peur, c'est de ce silence autour de moi. Ayez pitié! »

Le visage mouillé de larmes, il se leva, frotta ses yeux avec l'essuie-mains pendu dans la sacristie, à côté de la fontaine de faïence verte, et ouvrit la porte de la tour. Entre la première marche et le mur, un brin de giroflée avait poussé. Il inclina sa tête au vent, sous les pieds de l'abbé, qui entendit la caresse de la fleur et dit: « Je te remercie de remuer pour moi; les hommes n'en font pas autant. » Il traversa la place; elle était vide. Dans les auberges, derrière les vitres, des buveurs l'épiaient, et devisaient sur lui comme ils eussent fait sur tout autre objet encore nouveau pour eux.

L'abbé ne les vit même pas. Le presbytère était là tout près, en face de l'église, de l'autre côté de la route.

M. Roubiaux ouvrit la barrière à claire-voie, autrefois blanche, à présent salie par les mains, fit quelques pas dans l'allée, perpendiculaire à la route, et qui longeait la maison, et au moment où il passait devant la porte de la cuisine, il fut presque heurté par un gamin qui en sortait, tête basse, en courant, un panier vide au bras.

En apercevant l'abbé, l'enfant s'arrêta net, et leva, dans le soleil, sa figure rousselée, vivante, épanouie, qui renvoyait, comme une pomme ronde, toute la lumière tombant sur elle.

L'abbé considéra un moment cette jeunesse, comme s'il eût regardé un cerisier en fleur, un tableau qu'on lui aurait dit être de Raphaël, une église neuve, un glacier, ou la mer qu'il aimait sans l'avoir vue. Il reposait son âme lasse sur ce petit homme frisé, qui n'avait pas la méchanceté des grands ni leur dureté de cœur. Du moins il le croyait. Il ne lui demanda ni de qui il était, ni ce qu'il venait faire, ni comment il s'appelait. Mais, pendant que l'enfant attendait, tout prêt à répondre, justement, à ces questions prévues, il lui mit la main sur le front, et avec le pouce, lentement, pieusement, il traça le signe de la croix.

Le petit comprit que cela signifiait : « Va-t'en, petit béni ! » et il s'échappa.

— Bonsoir, monsieur le curé.

La barrière claqua derrière lui.

— Un sacré gamin que sa mère envoyait quêter des œufs de Pâques, dit la servante en apparaissant sur le seuil de sa cuisine ; oui, elle demandait des œufs, la gueuse de pauvre, parce que son fils aîné, dans le temps, était enfant de chœur. Ah ! je l'ai « égalopé, » le petit !

— Vous avez eu tort, Philomène.

— Oui, je sais bien, on vous mangerait votre pain dans votre assiette, que vous ne diriez rien ; on voit bien que vous n'êtes pas d'ici... Ah ! vous ne les changerez pas, allez !... Voulez-vous dîner ? c'est prêt.

— Non, Philomène, je monte dans ma chambre. Je vous préviendrai quand j'aurai faim.

Il monta, repris par sa lourde peine que la vue de l'enfant avait un instant écartée, et, arrivé dans sa chambre, devant sa table de bois blanc, où il n'y avait qu'un buvard, une bouteille

d'encre et un bréviaire, il s'assit, et cacha sa tête entre ses bras repliés et posés sur la table. Il ne dormait pas ; il ne pleurait plus. Bientôt il se redressa. Son maigre visage aux yeux de créole, au teint noiraud, aux oreilles débridées et mordues par la bise, à la forte mâchoire de mangeur de pain dur, avait repris sa physionomie de tous les jours, sérieuse, naïve et ardente. Il regarda devant lui, accrochée au mur blanc, la photographie d'une petite vieille morvandelle, tout encapuchonnée de noir, dont la figure criblée de rides avait encore des yeux d'enfant. « Bonjour, maman ! dit-il. Je vais t'écrire ! »

Il prit, dans le buvard, une feuille de papier blanc quadrillé de bleu pâle, et laissa courir la plume.

« Ce 22 avril 1906, dimanche de la Quasimodo.

« Maman, je suis triste, je voudrais m'en aller te voir et prendre un air de neige dans nos montagnes. A l'heure où je t'écris, je te vois ; les cloches sonnent, comme ici, pour la fin de la messe, mais elles ont une réponse, dans le bruit des sabots sur la terre gelée. Tu sabotes aussi, petite mère ; tu as rabattu ton capot noir sur ton front ; tu sors de l'église, la dernière comme d'habitude ; tu penses à ton fils l'abbé, au petit Henri que tu conduisais autrefois par la main, et qui est descendu, tout seul, loin du village de Glux-en-Glaine, pour tâcher de convertir les gens de la plaine de Nièvre. Tu traverses la place ; tous nos amis sont là, c'est-à-dire toute la paroisse ; hommes, femmes, enfans, personne n'aurait voulu manquer la messe ; il fait grand froid ; le vent souffle du Preneley, et la forêt, comme le bourg, à cause de la neige, n'a plus de chemin que pour une personne. Tout le monde s'en va à la file. Toi, maman, tu rentres dans ta maison, qui est bien la plus étroite, mais qui a été la plus heureuse de Glux-en-Glaine, du temps que nous étions là tous deux. Je suis triste, maman ! Je t'ai quittée pour ces gens de Fonteneilles qui ne me détestent point, mais qui ne vivent que pour la terre. Je n'ai rien gagné sur eux, depuis sept mois que je suis leur curé, Mon cœur va devenir timide, à cause de l'abandon où je suis. Et j'ai reçu l'onction sainte, et je suis responsable de toutes les fautes, de toutes les déchéances, de toutes les morts désespérées que j'aurais pu empêcher ou consoler ! Ils étaient sept à la grand'messe ce matin ! Tout les rabaisse : leur nature, leur igno-

rance et leurs lectures qui l'entretiennent; l'air qui est plein de mensonge, tout jusqu'à la vente facile de leurs bœufs... Tu comprends bien ce que je souffre, maman. Il y a beaucoup de mères, comme toi, qui ont une âme de prêtre et qui l'ont donnée à leurs enfans. Alors, quand tu recevras ma lettre, tu te mettras à prier pour moi. Je sais que tu le feras. Je te crois puissante sur Dieu et sur le monde, parce que tu es la pauvreté bonne. Donne-moi de l'aide! Je cherche comment faire et par où commencer. Tiens, je me rappelle que, dans ma petite enfance, les jours de lessive, tu restais là, devant le tas de linge rapporté de la rivière, et qu'il fallait « éparer » au soleil; tu prenais en pitié la peine que tu allais avoir, tant et tant de tours à faire, tant de fois à te baisser, à te relever, à étendre les bras, et tu disais: « Mon Henri, je ne sais pas par où prendre mon ouvrage. J'en ai trop! » Pauvre maman! pour t'aider, ton petit gars ne comptait guère. Quand j'avais enfoncé deux piquets dans l'ouche, derrière la maison, je me sentais lourd de gloire, je me couchais sur l'herbe. Maman, je n'ai même pas ce que tu avais. Personne n'a planté un seul piquet pour moi... Envoie-moi une lettre, et mets dedans un peu de ton courage. Je vais déjà mieux, je me sens plus fort, rien que pour t'avoir écrit. Je t'aime de toute mon âme, maman. Et ne me crois pas découragé: j'avais seulement besoin de pleurer près de toi.

« Henri Roubiaux. »

L'abbé glissa la lettre dans une enveloppe, chercha un timbre dans une boîte de carton, parmi des images pieuses, et descendit l'escalier qui se plaignait toujours, comme nous, sous les plus faibles poids. En passant devant la cuisine:

— Philomène, dit-il, vous pouvez maintenant faire réchauffer la soupe. Je vais mettre une lettre à la poste.

— Elle est jolie, votre soupe; c'est comme une bouillie!

L'abbé, tête nue, traversa le jardin, puis la petite place, en biais, jusqu'à la boîte, qui formait verrue au-dessous de la fenêtre du bureau de tabac. Comme il revenait, il aperçut à gauche, montant la côte, dépassant l'angle du mur, un homme de haute taille, à barbe blonde, et qui leva son chapeau et le remit d'un geste indifférent.

Il alla vers lui.

— Comment allez-vous, Gilbert Cloquet?

— Pas tout à fait bien, mais mieux, monsieur le curé, je vous remercie, vous êtes bien honnête.

— J'ai passé par le Pas-du-Loup, voilà un mois, et j'ai demandé à vous voir, mais la mère Justamond m'a dit que vous dormiez.

— Ça aurait valu la peine de me réveiller, monsieur le curé, mais la bonne femme est comme un chien : quand elle garde quelqu'un, personne n'approche.

L'abbé Roubiaux hésita un instant, cherchant instinctivement un mot qui ne fût pas trop direct, l'expression trop franche de sa douleur et de son reproche. Mais son âme débordait. Il dit, joignant les mains sur sa soutane :

— Si je ne me trompe pas, Gilbert Cloquet, vous n'étiez pas à la messe, le jour de Pâques ! Et, bien sûr, vous n'y étiez pas ce matin.

— C'est vrai.

— Vous êtes pourtant de ma paroisse.

— Que voulez-vous ! il y a si longtemps que je n'y vas plus ! Ça n'est pas dans les habitudes d'ici.

L'abbé laissa tomber ses mains, les écarta de son corps, les tendit en avant, comme s'il implorait le bûcheron.

— Ah ! mon ami, quelle souffrance d'être ici le représentant de Dieu que tout le monde oublie, que personne n'aime plus !

L'homme fut ému par cette douleur ; il eut un petit sursaut, dodelina la tête, et dit bonnement :

— Voyons, monsieur le curé, faut pas vous faire de peine pour si peu de chose ; on ne va pas à la messe, mais on n'est pas tout de même du mauvais monde. Allons, remettez-vous ; l'ancien s'était habitué à nous : vous ferez de même.

Il se sentit regardé par des yeux qui ressemblaient à ceux du Christ cloué sur la croix. Jamais on ne l'avait regardé ainsi. Quelque chose d'intime et d'obscur fut touché en lui, et tressaillit comme l'enfant d'une femme, et il devina que c'était sa vie elle-même, tout le fond de l'âme qui ne voit point la lumière, qui était pénétré par ce regard. Il fut gêné. Il tendit la main à son curé pour prendre congé.

— Ne vous donnez pas tant de tracas pour nous, dit-il. Je vous comprends tout de même : c'est comme moi quand le métier ne va pas ; il y a de la peine pour tous, dans le monde, faut croire... Bonsoir, monsieur le curé, au plaisir !...

Et il se remit à monter la pente, tandis que l'abbé rentrait au presbytère. Pendant le temps qu'il mit à franchir les premiers cent mètres, il ne songea qu'à cette rencontre avec le curé de Fonteneilles. Une fois même, il se retourna du côté du presbytère, dont on ne voyait qu'une lucarne, le toit fuyant dans le jardin, et le mur de clôture avec la glycine blonde.

— C'est un bon petit homme, ce Morvandiau, murmura-t-il, il a le cœur sensible comme une femme. Si ma défunte mère avait été là, elle m'aurait parlé tout comme lui.

Il continua de monter entre les maisons du bourg. Un camarade le salua, un autre, un autre encore. Et des idées nouvelles chassèrent, pour un temps, le souvenir des mots échangés avec l'abbé Roubiaux.

Tout à l'extrémité du bourg, Gilbert entra dans une très pauvre habitation, une masure écrasée sous un toit de chaume qui lui-même, d'un chevron à l'autre, s'affaissait et formait gouttière. Un homme jeune achevait de manger, assis devant une table de vieux cerisier, entaillée par le couteau, usée par les mains, les plats, les coudes et les torchons de deux ou trois générations. Une femme, brune et fraîche, qui avait les pommettes rouges, comme celles qui viennent de se fâcher ou de pleurer, essuyait la table d'un geste circulaire, les deux mains appuyées sur le torchon roulé. Son mari baissait la tête et achevait de manger du pain; à côté de lui, il y avait encore une bouteille demi-pleine, et une assiette où quelques rondelles de pomme de terre nageaient dans le vinaigre et l'huile.

— Bonjour, Durgé! Tu n'as pas l'air d'avoir plus de fricot que moi à manger!

Le jeune homme releva sa tête petite, coiffée jusqu'aux oreilles d'un grand chapeau de feutre mou. Durgé, très jeune, très sanguin, et dont les épaules tombèrent d'une pièce, avec aisance, quand il se redressa, avait une barbe rousse frisée sous le menton, une courte moustache d'adolescent, des lèvres très rouges, le nez trop court, le front bas ; et on ne pouvait dire qu'il était beau, mais son regard, droit, clair comme un courant d'eau sans caillou ni vase, disait la force et la simplicité. C'était un primitif. On devinait, dans ses yeux pleins d'énergie au repos, que l'homme n'avait qu'une parole, qu'un sentiment, qu'une idée à la fois, et qu'il serait une puissance, d'un dévouement absolu, pour ceux qui auraient conquis son affection et

persuadé son esprit. A l'interrogation plaisante de Cloquet, il répondit :

— Le printemps n'est pas bon. Si l'écorce ne va pas, en mai, je crois que nous n'aurons pas de quoi élever la famille qui vient.

Il eut un sourire qui éclaira sa face rustique, et, d'un mouvement des yeux, désigna la jeune femme, dont la taille était lourde.

— Ça paraît, répondit Gilbert Cloquet, riant aussi. Mais vois-tu, Durgé, le malheur des malheurs, c'est qu'il n'y a plus les foins à couper.

— Non! des machines partout!

— Excepté chez M. Michel. Moi, je fauche ses foins depuis que j'ai quitté la Vigie, depuis plus de vingt ans. Qu'est-ce que tu dirais si je te faisais embaucher?

— Je te dirais merci; mais tu te trompes, vieux ; ils sont tous les mêmes : il va acheter une faucheuse.

— Tonnerre de Dieu! fit Gilbert en s'approchant, comme s'il allait se jeter sur Durgé. Qu'est-ce que tu dis là?

— Ce que je sais.

— Il n'en a jamais eu!

— Il va en avoir.

— Non, il ne voudrait pas m'enlever mon travail. Douze jours de bonne paye! C'est pas possible, Durgé...

— Voilà, dit le jeune homme, se courbant pour raconter l'histoire, et faisant le geste de l'humanité conteuse, les coudes appuyés sur les genoux, les mains libres, la tête avançante. A la foire de Mars, il a rencontré le marchand de machines, et quelqu'un l'a entendu qui demandait les prix, oui : « Combien le grand modèle? Combien la marque américaine? La vôtre? » Est-ce une preuve, Cloquet, ou bien veux-tu que je t'en dise plus long?

— Je veux que tu viennes avec moi! Nous irons trouver M. Michel; il nous écoutera; je le connais... Non, je te réponds que c'est une menterie!

Durgé, sans se redresser, regarda de côté la jeune femme qui était devenue grave, en entendant parler les hommes. Elle dit, très bas, en serrant le linge entre ses mains comme si c'était le gain de douze jours qu'on voulait lui enlever :

— Il faut y aller, et puis surtout ne pas céder sur les prix!

— Ne crains rien! dit le mari, dont les yeux, tout à coup, devinrent ardens. Tu me connais!

En un moment, les deux hommes furent l'un près de l'autre, sur le seuil; ils touchèrent ensemble le bord de leur chapeau, en l'honneur de la femme qui, du fond de la maison, les suivait du regard, songeant aux choses de l'été prochain; puis ils descendirent et disparurent dans un chemin qui tournait autour du bourg et rejoignait la route un peu plus bas. Ils étaient de même taille, mais le vieux était plus élancé, plus mince; il avait en lui une élégance non apprise, comme il arrive parmi les arbres de futaie.

— Si tu veux, dit Cloquet, nous prendrons avec nous Dix-Neuf : c'est un ancien qui attend comme moi après les foins du château. Il y a même vingt-deux ans qu'il les fauche, lui aussi.

Un signe d'assentiment fut la réponse du jeune. Devant eux, au bas de la pente, ce n'étaient que des prés où l'herbe grandissait déjà drue et luisante; toute parcelle de terre, comme un vase trop étroit, tendait sa fleur ou sa gerbe verte; l'eau coulait en dessous, invisible, et par-dessus, la grande rayée du soleil et du vent passait aussi, déroulant les feuilles, les pétales, les tiges toutes pleines de sève. Les hommes calculaient l'étendue que l'herbe couvrait, ses profondeurs, ses dentelures entamant la forêt. Des souvenirs de fenaison leur venaient à l'esprit, puis ils considéraient plus distraitement les cimes des bois, rouges encore de la résine des bourgeons, pâles par endroits, là où le sol plus dur avait mis en retard les chênes de la forêt. Le village du Pas-du-Loup était caché à quelques centaines de mètres de la lisière. Gilbert et Durgé tournèrent autour du château, prévinrent Dix-Neuf qu'ils trouvèrent chez lui, dormant au coin de la cheminée. Le vieux maçon, malgré l'apprentissage, n'avait jamais été bien occupé à construire les maisons et à réparer les ponts du pays. Il n'était employé par les maîtres maçons que dans les temps de grande presse, et on lui confiait volontiers le soin de gâcher le mortier. L'homme avait plus de soixante ans. Il était patriote, mauvaise tête, sourd un peu, capable de résistance en paroles, mais d'une prodigieuse inertie, quand le chef de chantier ou le travail ne lui plaisaient pas. Il était pauvre aussi. Et Gilbert Cloquet pensait que, comme un autre lui-même plus âgé, ce Dix-Neuf méritait d'être plaint, aidé, embauché pour la fenaison.

Les hommes, côte à côte, remontèrent du côté du château de Fonteneilles, traversant la pelouse qui le séparait de la forêt. Du haut de la terrasse, que le soleil avait quittée depuis midi, pour éclairer l'autre façade et la cour de l'habitation, Renard, flânant et important, aperçut le groupe qui se dirigeait vers l'escalier de pierre.

— Hé? vous autres, qu'est-ce que vous venez faire encore?

— On a à parler à M. Michel, dit Gilbert, sans ralentir le pas.

— Il est malade; il ne pourra pas vous recevoir;... je ne sais pas ce qu'il en est déjà venu, de coureurs et de journaliers pour le voir; on dirait, en vérité, que le temps des maîtres comme lui est à tout le monde.

— Dites donc, Renard, ce n'est pas à vous qu'on a affaire

Michel, entendant un bruit de voix, apparaissait au coin du château, à droite, et comprenait sans peine l'objet de la discussion. Il était pâle et essoufflé pour avoir fait trente pas.

Il fit signe à Gilbert et aux deux autres hommes : « Venez! » et retourna dans la cour d'entrée, plus chaude et plus ample de décor que la terrasse. Il y avait là, en avant de la porte, un rectangle long, dallé et cimenté, que protégeait un toit de tôle porté par trois colonnes blanches. Ce péristyle, élevé d'un demi pied seulement au-dessus du sol, avait été construit par la grand'mère de Michel, vieille femme à qui plaisaient la tiédeur de l'abri et l'éventail grand ouvert des champs qui montaient vers le bourg, coupés en leur milieu par le double buisson de hêtres de l'avenue. Des fauteuils en rotin, des chaises de jardin étaient rangés le long du mur. Michel attendait, debout, les trois journaliers de Fonteneilles. Ceux-ci, deux au moins d'entre eux, connaissaient bien le chemin. Ils le foulaient avec une espèce de sécurité et d'orgueil, comme s'ils avaient pensé : « Renard a eu le dessous; nous sommes plus que lui; d'ailleurs, ce n'est pas d'hier qu'on nous traite ici avec honneur. »

Tous trois ensemble ils saluèrent, du chapeau et de la tête, et Gilbert, qui précédait un peu les autres, à titre de familier et de causeur facile, demanda :

— Vous êtes malade, à ce qu'on dit, monsieur Michel? Faut pas nous recevoir, si ça vous gêne?

Le jeune homme serra les trois mains qui se tendaient.

— Venez tout de même. Tant que je serai debout, je serai à votre service. Qu'y a-t-il?

Aucun des trois hommes ne répondit à cette interrogation trop hâtive. On devait s'asseoir d'abord, et causer de ce qui n'était point important. Ils prirent des chaises que Michel leur désignait, s'assirent, émirent quelques profondes sentences sur le temps qu'il avait fait, puis Gilbert, tirant sa barbe fauve, et regardant le châtelain :

— Monsieur Michel, c'est-il vrai que vous avez pensé à faucher avec une faucheuse ?

— J'y ai pensé, en effet, Gilbert, mais je n'ai rien décidé.

— Vous y pensez : ça n'est pas bien.

— Pourquoi ?

— Monsieur Michel, parce que ça sera contre nous. Est-ce que j'ai mal travaillé ?

— Et moi ? dit plus haut le père Dix-Neuf. Est-ce que vous n'avez pas été content de moi, les années passées ? Depuis les temps anciens que je travaille vos prés ?

— Faut pourtant que l'ouvrier vive, ajouta Durgé, en avançant sa tête jeune, comme pour charger sur l'ennemi. La machine vole le travail de l'ouvrier !

— Vous ne ferez pas ça, monsieur Michel ? Ça ne serait pas la justice !

— Ni votre intérêt, voyons !

— Ni la paix !

Les trois voix s'animaient. Les trois hommes rapprochaient leurs chaises de celle de Michel, qui attendait, et regardait en silence celui qui parlait.

— Il y a assez de bourgeois qui ne font plus faucher ! Vous êtes le dernier. Votre père et votre grand'mère nous ont fait travailler !

— N'achetez pas de machines, monsieur ! C'est votre intérêt, je vous avertis.

— Non, Durgé, interrompit Gilbert; il faut dire à cause de nous, par amitié pour nous, pour nous donner du travail, n'achetez pas de faucheuse.

— Douze journées, au moins ; peut-être quinze ou vingt de perdues, si vous le faisiez !

— Il a raison, monsieur, à bas les machines ! Donnez du travail !

— Dites, monsieur, donnez-m'en !

Ardens, partagés entre la crainte de déplaire, la colère, la

pensée des jours de chômage forcé, les trois faucheurs interrogeaient le maître de l'herbe, et, si les yeux des deux anciens ne menaçaient pas, il y avait une révolte et un défi dans le regard du plus jeune, de Durgé au poil roux

Les lèvres avaient fini de parler, mais elles restaient entr'ouvertes, prêtes à protester ou à se plaindre. Les trois hommes avaient le même geste, et ne différaient que d'expression. Ils se penchaient en avant comme pour recevoir le pain.

— Écoute, Gilbert, et vous, Dix-Neuf, rappelez-vous ce que je vais vous dire. A cause de vous, qui êtes de vieux amis de la maison, je renonce à acheter cette année une machine, mais à une condition expresse : le prix de la journée ne dépassera pas trois francs.

— C'est ce qui est dû, fit Gilbert.

— Le syndicat s'en contente pour les travaux du printemps, dit le père Dix-Neuf. On peut conclure.

— Trois francs cinquante, dit Durgé vivement. Pour les travaux durs, comme les prés, on ne demande pas moins.

— Je paierai trois francs, rien au delà. Vous pouvez calculer que dix faucheurs, à trois francs chacun, pendant quinze ou dix-huit jours, c'est le prix de la machine même que je vous donne. Je ne renonce à mon idée que pour vous, dans votre intérêt. Moi, je fais une opération peu raisonnable. Mais il me suffit qu'elle soit à votre avantage. Est-ce convenu?

— Trois francs cinquante, dit Durgé : je ne travaille pas à moins.

— C'est bien : je n'embauche que Gilbert et Dix-Neuf, dit Michel en se levant. Je vous regrette, Durgé, puisque vous êtes un bon travailleur. Au revoir.

Les deux anciens étaient contens et n'osaient pas trop le montrer. Durgé obstinément silencieux, l'air dur et insolent, fit à peine un signe de tête, pour prendre congé de Michel de Meximieu. Les trois compagnons remontèrent ensemble l'avenue. Ils ne commencèrent à parler entre eux que quand ils furent déjà loin du château. Michel, qui les suivait du regard, attristé d'un désaccord sans cesse renaissant et qui tenait aux défiances des âmes bien plus qu'à des raisons d'argent, vit que les hommes discutaient, et que Durgé, contraint tout à l'heure et muet, gesticulait avec violence entre les deux anciens qui se taisaient à présent.

« Ames sans force, ou âmes révoltées ! Que faire? Et c'est

tout le monde, toute la campagne et toute la ville! Gilbert a-t-il compris mon intention, et, en somme, ma générosité? Peut-être. Dix-neuf n'a sûrement rien vu. Durgé s'en va avec un argument de plus contre les riches. Il croit que j'ai voulu l'exploiter. Il est fier de n'avoir pas cédé. Quelles paroles pourront toucher ces cœurs que les actes n'émeuvent pas? Quel est le chemin? Oh! que je le ferais volontiers! Ne dirait-on pas que nous appartenons à une autre humanité qu'eux?... Une chose est entre nous, et je ne sais pas de quel nom la nommer, ni comment la briser... J'avais cru, en cédant, faire un sacrifice digne de retour. »

Il jeta un regard sur l'avenue maintenant déserte...

« Que m'importe, après tout? Mon devoir ne durera pas. D'autres accompliront l'œuvre que j'ai à peine commencée, et si dure... D'autres!... »

Une image se leva dans son esprit, celle d'une jeune femme aux cheveux de deux ors. Il la vit, là, tout près, dans la cour sablée du château, et il avait une si puissante faculté d'évocation, une mémoire si parfaite des objets, des couleurs et des mouvemens, que ce fut réellement Antoinette Jacquemin qui passa devant lui, sans le regarder, se dirigeant vers les servitudes et la ferme, saluée de loin par les hommes qui labouraient le champ d'en face, comme celle en qui l'avenir de tout le domaine était vivant.

« D'autres prendront ma place, et ils ne se souviendront de moi que rarement... »

Il se prit à pleurer, enfoncé dans le fauteuil d'écorce, les yeux fermés, sûr que personne ne serait témoin de sa faiblesse et ne la troublerait.

Michel de Meximieu se savait très malade. Depuis son adolescence, il avait une maladie de cœur, insoupçonnée ou non avouée par les médecins, et que les émotions violentes des derniers mois venaient d'aggraver subitement. Au retour de Paris, inquiet des crises de suffocation qui le saisissaient, de l'extrême faiblesse fiévreuse où elles le laissaient, et que la volonté ne suffisait plus, comme autrefois, à dominer, il avait consulté, à Corbigny et à Nevers. Un premier médecin avait dit : « Ce n'est rien; mais, pas trop d'inquiétudes, n'est-ce pas; ni trop d'imagination? » Un second, devant l'insistance de Michel, qui voulait savoir, avait été moins discret, et le dialogue s'était terminé sur ces mots :

— J'ai besoin de savoir si je vivrai. Je suis de ceux qui veulent connaître l'ennemi, et j'espère faire bonne contenance. Parlez-moi.

— Eh bien! monsieur, avec ce que vous avez, un homme heureux, comme vous, peut vivre longtemps.

— Et si je n'étais pas heureux?

Le médecin s'était tu.

— Alors, je suis perdu.

Lui-même il avait prononcé la sentence. Mais dès le lendemain, dès le soir, et, depuis lors, tous les jours, il refusait d'y croire. Elle se dressait devant lui, et il la chassait. Elle revenait, et alors, pour la convaincre de mensonge, il appelait à son secours sa jeunesse qui voulait vivre; son ambition noble et qui lui mériterait sans doute la grâce de vivre; son effort pour relever tout ce peuple abaissé de la campagne. Lutte formidable, sans témoin, sans confident, sans consolation d'aucune sorte, d'où il fallait sortir tout à coup, pour donner un ordre, recevoir un fermier, un chef de culture, une visite. Elle se renouvelait souvent. Mille causes, sans cesse renaissantes, criaient autour de lui : « Tu vas mourir inutile, Michel de Meximieu, et rien ne sera, de ce que tu as rêvé. » L'occasion, c'était une souffrance physique; c'était le souvenir des conversations qu'il avait eues dans ce fumoir, ou à Paris, avec son père; c'était la cruelle pensée de la Vaucreuse et d'Antoinette Jacquemin; c'était la vue des champs, des bois qui allaient passer bientôt en d'autres mains, ou encore, comme à présent, l'ingrate réponse des hommes, un refus d'arrangement qui montrait combien les âmes étaient malades de haine.

Le dimanche avait dispersé les travailleurs. La chaleur écartait les importuns. Michel souffrait. Les heures passaient.

Mais il en était arrivé à ce point où la douleur, longtemps maudite, est enfin acceptée, et commence aussitôt à perdre son pouvoir. Cette longue après-midi de printemps, cette solitude, cette immobilité, ces larmes qui séchaient, ce visage dont elles n'avaient pas effacé l'énergie et qui retrouvait, après elles, une sorte de calme et de sourire, c'était tout l'appareil et tout le visible d'une victoire prodigieuse : un homme acceptait de mourir. Il se retrouvait dans la tradition de ses pères, soldats et hommes de haute foi. Il était brave plus que les autres. Il ne tremblait plus pour lui-même, et il avait déjà au-dessous de lui toute la

terre. Il disait : « Assez de larmes! Je n'en verserai plus. Cela fait bien la dixième fois que je pleure sur moi. C'est neuf de trop... Heureusement, j'ai senti aujourd'hui que, dans ma peine, il y a un regret de ne pas m'être dévoué... Cette peine-là, je l'emporterai... Ils ont rarement, ces pauvres, des dévouemens qui soient bien à eux, et tout entiers... O l'admirable féodalité que le monde pourrait être!. . Une âme seigneuriale, c'est-à-dire sainte, par quartier, pour défendre les timides! Un homme d'armes! Une citadelle!... Ils auront l'abbé, à Fonteneilles. Oui, j'ai confiance... Et puis, qui sait de quel hallier sort le muguet, dont une branche emplit de parfum tout un bois? Personne. Il jaillit de la feuille morte. Un être rédempteur peut se lever parmi eux. Il en faudra, des pauvres, pour relever les pauvres... Et c'est pour cela peut-être que, moi, je m'en irai le premier, peut-être... »

Le soleil, rasant le sable, pénétrait sous la toiture de tôle, et éclairait Michel, qui se reprenait, comme autrefois, à regarder longuement la lumière descendre. Quand le valet de chambre vint, vers six heures, lui demander un ordre, il ne put s'empêcher de dire :

— Monsieur le comte est mieux; il a sa figure d'habitude.

Le dimanche finissait dans le calme. Quelques cris descendaient encore, du village où les buveurs, en quittant les auberges, essayaient de chanter. Pas de vent. Les braconniers savaient qu'il n'y aurait pas de lune. Quand la nuit eut dragué dans ses plis le reste d'or qui traîne sur les champs vers le soir, il y eut une heure fraîche, où les herbes commencèrent à boire la rosée. Le bruit des pas s'assourdit, et la douceur de l'air, pénétrant par les portes ouvertes, fit venir sur le seuil des femmes et des enfans, qui regardèrent devant eux, émus par la grâce inconnue, et qui dirent : « Il fait doux. » L'abbé Roubiaux, qui se promenait dans son allée de buis, sentant le parfum qui montait de la forêt, ferma son bréviaire sur son pouce, leva les yeux, et murmura : « Quand même, alleluia! » Sur les hauteurs de la Vigie, le vieux Fortier, qui chaque soir voyait les étoiles et les nuages glisser au-dessus des bois, remarqua que le ciel était saturé d'eau comme si toutes les étoiles pleuraient, et il dit : « J'aurai encore, cette année, soixante chariots de foin. »

Au bord de l'étang de Vaux, dans le golfe qui s'enfonce,

tout aigu, au nord-ouest, un homme tendait des nasses. Chaussé d'espadrilles, le pantalon relevé jusqu'au-dessus du genou, il prenait un de ces longs mannequins d'osier, cachés dans un fourré du bois, écoutait, jetait un regard sur la rive opposée, puis, à peu près sûr de n'être pas épié, — la forêt était sombre et les arbres trempaient dans l'eau leurs branches à demi feuillues, — il descendait la berge vaseuse, titubait en piétinant les vases molles, se courbait, et posait l'engin parmi les roseaux. Supiat Gueule-de-Renard allait saisir, dans la cache où il les mettait à sécher, la sixième nasse à anguilles, lorsqu'il entendit un bruit de branches remuées, à sa gauche, et assez près. D'un mouvement souple, il s'agenouilla aussitôt sur le sol, posa la nasse avec précaution, et se coucha à côté. Le coassement des grenouilles, le crissement des grillons qui liment du fer à l'entrée de leurs cavernes, et la plongée d'un poisson sautant après une étoile, remplirent la nuit. Puis le chant du loriot très doucement modulé, dans la même partie du bois où les branches avaient remué, fit se relever le braconnier, qui appela en sourdine :

— C'est toi, Durgé ? Tu m'as fait peur.

Sans précaution, et refoulant le taillis du ventre et des épaules, le jeune journalier arriva droit à Supiat, et, dans l'ombre, Supiat vit luire les dents blanches et les prunelles de Durgé qui riait.

— Quand je ne t'ai pas trouvé à la maison, j'ai pensé que tu pêchais l'anguille, Gueule-de-Renard, et je suis venu jusqu'ici. J'ai vu le comte.

— Est-ce qu'il est malade comme on le dit ?

— Oui, il m'a semblé qu'il respirait mal.

— Je ne le pleurerais pas ! C'est un bourgeois qui prendra de l'influence ici. Il a le chic pour faire croire aux hommes qu'il s'intéresse à eux. S'il fait faucher ses foins à la main, cela fait encore dix hommes qui se croiront ses obligés. Combien t'a-t-il offert ?

— Trois francs. Les deux vieux ont accepté. Mais moi, j'ai refusé ; ils étaient furieux !

— Parfait !

Supiat se mit à rire, et tendit son museau à la clarté pâle de la nuit, comme une bête qui flaire le vent.

— Alors, Durgé, l'affaire est dans le sac ?

— Parbleu ! C'est ce que je venais te dire.

— Je préviens cet imbécile de Ravoux, que j'échaufferai en parlant de justice et d'exploitation patronale ; il défend à Cloquet et à Dix-Neuf, au nom du syndicat, d'accepter trois francs ; il va lui-même trouver le patron, qui s'emporte, qui parle de promesse, de parole donnée...

— Je t'en réponds ; il a dit qu'il ne céderait pas...

— Et le patron achète sa faucheuse... Et le Meximieu est un peu plus détesté... Allons ! mon vieux, cela va bien. Je vais jeter ma dernière nasse.

Il prit sur l'herbe la cage d'osier toute poussiéreuse de vase sèche, la souleva, et s'avança, en s'écartant un peu vers la gauche, jusqu'à l'endroit où la rive, dominant d'un pied l'eau de l'étang, permettait de jeter aisément la nasse entre les roseaux.

Il revint en essuyant ses mollets tachés de boue, reprit ses sabots qu'il avait laissés au pied d'un baliveau, et, frappant sur l'épaule de Durgé :

— Il y a aussi un camarade qu'il faut abattre, Durgé. Tu sais bien lequel. J'ai entendu des syndiqués, même des jeunes, qui me reprochaient la raclée que je lui ai donnée. Il aurait vite un parti, ce vieux-là, il est malin...

— Tu ne sais donc pas les dernières nouvelles, comme disent les journaux ?

— Quoi donc ?

— La fille est complètement ruinée. Elle doit à plus de vingt personnes du bourg, ou de la campagne, ou de la ville. Et, avant un mois, l'huissier sera chez elle.

— Je veux bien, mais le bonhomme ne sera pas abattu pour cela. Sa fille, c'est comme un nid d'écureuil dans le tronc d'un arbre : ça ne le tue pas.

Durgé hocha la tête, et, l'oreille dressée, écouta un moment avant de se remettre en marche.

— Il y aura tout de même les dettes qui le gêneront, dit-il.

Les deux hommes, à la file, s'enfoncèrent dans le bois. La pointe de l'étang de Vaux, où les rides qu'avait faites la chute de la nasse s'étaient déjà élargies, puis étalées sur les berges en vagues minuscules, continua de refléter la grenaille des étoiles. Tout dormait dans les fermes. Des canards en pâture, au loin, sur les grandes eaux, appelaient des bandes sauvages qui passaient,

invisibles. Gilbert Cloquet était couché; Michel de Meximieu lisait dans sa chambre, la fenêtre entr'ouverte. Leurs deux noms continuaient d'être prononcés tout bas, et associés par la haine perspicace du plus mauvais drôle de Fonteneilles.

VIII. — LES FOINS

Le travail de la faucherie allait échapper à Gilbert. La faucheuse était achetée. Vers la fin de mai, on l'avait vue avec ses roues et son siège peints en vermillon, ses dents de scie bien aiguisées, son timon portant la marque de fabrique du vendeur, amenée comme une statue de procession sur un camion, à travers les campagnes qui observent toujours et se taisent le plus souvent.

Alors, le journalier, l'homme que la ruine de Marie Lureux tenait éveillé toutes les nuits, avait demandé à faire sa journée avec les sarcleuses que Fonteneilles envoyait dans les blés déjà grands. Elles passaient, prenant chacune l'une des voyettes étroites que les rigoles creusent entre les planches semées; elles allaient lentement, attentives à ne pas froisser les épis, courbées, une main derrière le dos tenant un paquet de mauvaises herbes, enfonçant l'autre, çà et là, dans la houle de la moisson jeune, partout où pointait un chardon, un pavot, un bleuet, un brin de vesce des semailles anciennes, ou le bouton aigu d'une nielle déjà prête à s'ouvrir. Il gagnait peu. Elles se moquaient, non pas toutes, et elles jalousaient l'homme qui prenait le pain des femmes. Il sentait cette déchéance passagère : aussi ne s'arrêtait-il point de travailler, comme elles, quand, au bout des sillons, elles se redressent, la poitrine tendue au vent, et qu'elles bavardent un peu, cherchant à deviner l'heure qu'il est; mais il se relançait dans le fourré du froment, pressé de fuir, et de cacher sa barbe entre les murailles vertes que chaque jour exhaussait. Il songeait surtout à sa fille, et à la honte qui était venue. Mais il ne savait pas tout son malheur. Les femmes le savaient; et cependant aucune n'avait encore osé dire : « Gilbert Cloquet, tu as mal surveillé tes enfans de la ferme de l'Épine. Car l'huissier, le dernier jour de mai, a passé dans les étables avec son papier; il a passé dans l'écurie; mais une partie des bêtes avaient été emmenées, avant son arrivée, et il ne les a pas prises en note. Tu ne les a pas rencontrées, Cloquet, mais tout le monde a

connu qu'elles étaient dans le bois : une des jumens, la plus belle, la noire, trois vaches, et quatre brebis, gardées par un mauvais gars engagé sur les routes. Ils ont juré, ton gendre et ta fille, oui, juré qu'ils ne cachaient rien, et ce sont des menteurs, et bientôt, quand la vente sera faite, ce seront des voleurs. »

Il ne savait pas. Il n'était point retourné à l'Épine depuis que sa fille l'en avait chassé. Elle était venue lui demander pardon, et de l'argent. Et comme il n'avait que le pardon à donner, elle n'avait pas reparu. On était en juin. C'est l'été d'avant la moisson, où la terre est toute vêtue. Autour de Fonteneilles, et sur la croupe des coteaux, et sur le double versant des prés qui descendaient au lac et qui s'ouvraient à peine, comme des livres oubliés, ayant un ruisseau bleu au milieu, l'herbe foisonnait. Elle était mûre. Un soir, Michel de Meximieu fit appeler le chef de culture, et, montrant la longue bande de prairie qui montait vers le sud, entre la lisière des bois et la haie d'un champ d'avoine, il dit :

— Ce sera pour demain. Vous enverrez deux hommes pour faire la tournière et couper les épines, avant cinq heures.

Le dernier jour de l'herbe se leva. L'aube était claire. La longue prairie commençait à trente mètres du château, montait doucement, suivait la courbe de la forêt, dévalait la pente de l'autre côté de la colline, au delà d'un alizier, découpé en plein ciel. Aucun rayon ne touchait encore l'alizier, ni les chênes qui veillaient à la lisière du bois. Mais l'herbe avait senti le jour; une vie prodigieuse et muette la soulevait; les boutons d'or, groupés en larges taches, étendaient leurs pétales que l'ombre avait redressés; les pissenlits épanouissaient le faisceau de leurs épées jaunes; les marguerites, que la nuit ne ferme point, tournaient toutes la tête vers le soleil qui allait venir; un souffle chaud exaltait dans les graines innombrables, dans les épis, dans les grappes et les hélices, dans les ombelles et les cosses, l'huile parfumée qui enveloppe le germe. Le vent léger, courant par risées comme sur une mer calme, se poudrait de pollen, et s'imprégnait du goût de la sève. La longue nappe ondulait; pas une tige n'était froissée, pas une seule n'était morte, mais la couleur des vagues disait la moisson mûre. Elles étaient brunes, elles étaient grises, elles luisaient comme de l'argent, et des reflets couleur de sang s'y mêlaient à la rouille des choses qui ont duré. Quand les deux domestiques entrèrent, au bas de la

pièce, par la barrière blanche, une perdrix, qui avait son nid dans l'herbe, s'envola; un loriot s'éleva d'un chêne de bordure et se laissa porter au vent, l'aile ardente de soleil; un râle de genet se faufila entre les touffes, et remonta dans le fourré en jetant son cri de crapaud, et il y eut alors un silence d'épouvante dans le monde des bêtes que l'herbe avait logées, qui avaient grandi avec elle, et cru en elle. Les grillons eux-mêmes se turent une seconde. La faux traçait une avenue, et la serpe épointait les ronces, au bord de la grande prairie.

Il faisait chaud, à neuf heures. La barrière s'ouvrit de nouveau; deux chevaux noirs entrèrent, attelés à la faucheuse. Où étaient les gens de Fontenceilles, ceux qui avaient crié contre la machine, et ceux qui avaient sournoisement rompu le marché conclu avec Gilbert Cloquet, et fait acheter l'affameuse, l'ennemie qui arrivait éclatante, vermillonnée, roulant sur ses roues neuves, derrière les chevaux résignés? On ne voyait personne dans le champ d'avoine, la forêt laissait pendre ses feuilles molles de chaleur, et un seul homme avait passé, depuis l'aube, un berger, remontant la colline, vers la pâture où M. Fortier engraissait ses bœufs blancs. Qui allait conduire la faucheuse? Ah! si on avait su! Tout le bourg eût été là! Ce fut Michel de Meximieu qui sortit du château, en vêtement de toile blanche, coiffé d'un chapeau de paille, et monta sur le siège de fer, au-dessus de la barre coupeuse. Renard, qui tenait les chevaux, dit une dernière fois :

— Monsieur le comte voit bien qu'il n'y a pas de mauvais gars dans les environs. Fatigué comme il l'est, il ne devrait pas faire le travail d'un domestique. Moi-même, si Monsieur le comte le permettait, je pourrais...

— Merci, Renard. Je crois bien qu'en effet, tous les propos qu'on m'a rapportés sont de pure invention, mais il suffit qu'on ait crié : je ne suis pas de ceux qui exposent les autres.

Il prit les guides de corde, et il siffla; la rousseur du soleil courut sur les reins des chevaux en marche. Les dents de la scie s'engagèrent dans l'herbe, et l'herbe coupée se coucha, glissa sur le plancher de la machine, puis retomba toute luisante sur le sol, humide encore le long de la tige et rose près de la racine. Derrière la machine, qui allait sans une pause, avec un cliquetis régulier, elle formait un sillage, un long miroir de sève que la lumière enfin atteignait et séchait. Michel

jouissait de la perfection de travail de la faucheuse, et surtout de se sentir le maître qui travaille, et plus près de sa moisson qu'aucun homme de sa race. Il avançait vite. Il rejoignit les domestiques qui étaient rendus à peu de distance du sommet de la colline.

— Laissez passer! dit-il, et tant pis, je fonce en plein foin, sans tournière!

Il sacrifiait quelques bottes d'herbe. Que lui importait? Tout allait finir pour lui avec l'année. Les chevaux fumaient de sueur. Subitement, l'un d'eux fléchit, s'abattit presque, se redressa d'un coup de reins; la machine s'enleva d'un côté, retomba, tourna comme sur un pivot, et le conducteur fut jeté à terre, à trois pas, dans le foin. La faucheuse était brisée. Michel se releva; il courut aux chevaux et les arrêta. En même temps, deux hommes se montrèrent debout, à la lisière de la forêt, tandis que, de l'autre côté, dans le champ d'avoine qui n'était séparé de la prairie que par une haie, un autre homme se levait et criait : « Bravo! à bas les bourgeois! » Michel se tourna de ce côté, mais il ne vit rien. Il marcha vers l'endroit où la faucheuse avait heurté contre un obstacle. Les deux domestiques accouraient. Ils cherchèrent dans l'herbe.

— Voilà! monsieur Michel, dit l'un d'eux. Regardez!

Il tenait dans sa main le bout tordu d'un fil de fer qu'on avait dû, pendant la nuit, tendre entre deux piquets et dissimuler dans l'herbe haute.

— C'est encore Supiat, je parie! cria-t-il.

— Mais oui, c'est lui qui était caché dans l'avoine! Je l'ai reconnu! Je cours après! Casser la machine! Ah! il va voir! dit l'autre.

— Ramenez les chevaux, dit Michel, en arrêtant l'homme qui prenait déjà son élan pour courir. Laissez Supiat et les autres, s'il y en a. Dans deux jours, j'aurai une faucheuse neuve, et je la conduirai comme celle-ci. Je vous charge de le dire dans le pays.

— Vous n'avez pas de mal, monsieur Michel?

— Non, très peu.

— C'est que vous êtes blanc... Vous avez l'air...

— Ne vous en tourmentez pas. Allez, mes amis. Rentrez.

A ce moment une voix appela :

— Monsieur de Meximieu?

Avant de s'être détourné, Michel avait reconnu celle qui l'appelait. Antoinette Jacquemin était debout au pied de l'alizier, toute menue au sommet de la grande courbe du pré, et elle faisait signe : « Venez! venez! »

Michel alla droit vers elle, à travers l'herbe haute. Les domestiques descendaient du côté du château, emmenant les chevaux et la machine brisée. Ah! elle avait bien choisi son heure, cette petite de la Vaucreuse! Fallait-il vraiment lui obéir? On pouvait encore s'arrêter, trouver un prétexte, revenir au château. « Pourquoi ne pas la fuir? Qu'est-ce que je fais? Que peut-elle pour moi? Et que puis-je lui dire? Vais-je me plaindre de la ruine de mon père, et de ce que Fonteneilles ne m'appartient plus? Elle n'en sait rien. Vais-je lui laisser voir que j'aurais pu l'aimer, que je l'aimais déjà? Je ne le puis plus. Et pour que je lui confie l'autre douleur, la troisième, celle qui me délivrera des autres, elle est trop jeune. Il faut que ses dix-huit ans restent joyeux. Prends garde! Pas de larmes! Pas de faiblesse! Et je me sens moins fort que jamais! Pourquoi vais-je donc à elle? » Il allait parce qu'elle était la pitié, et que personne ne le consolait. Il allait avec son secret qu'il ne dirait point, mais qu'elle devinerait peut-être.

Il avait beaucoup changé depuis la visite à la Vaucreuse. Son visage s'était amaigri; l'expression trop ferme de ses yeux s'était corrigée par la souffrance : ils avaient eu des visions qui les avaient laissés plus inquiets, plus tendres et voilés de brume. Antoinette Jacquemin le regardait venir. D'abord elle s'était demandé : « Pauvre voisin, dois-je le plaisanter sur sa chute? Il ne boite pas. Il a seulement son chapeau enfoncé et du vert sur la manche. » Elle était tombée de cheval plus d'une fois. Sa gaîté était prête encore mieux que sa pitié. Mais ce fut la pitié qui parla, dès que Michel fut arrivé à cette distance où le regard peut se faire entendre, où les âmes commencent à se toucher par leurs antennes qui doutent et qui se replient.

— J'espère que vous n'êtes pas blessé, monsieur?

— Non, mademoiselle.

— Qu'y a-t-il eu? Pourquoi la faucheuse a-t-elle pirouetté? Une pierre?

— Un piège à bourgeois, mademoiselle, un fil de fer tendu cette nuit pour faire tomber mes chevaux et casser ma machine.

— C'est affreux! mais vous êtes tout pâle, monsieur. Quelle

vilaine action!... Quelle lâcheté!... Moi, j'étais venue à Fonteneilles ce matin, avec la carriole qui allait aux provisions... Je suis curieuse. Je voulais voir l'entrée en carrière de cette faucheuse dont le pays a parlé plus que de raison... Et puis, vous revoir aussi... Vous savez, ma promesse;... asseyez-vous, monsieur, là, au pied de mon arbre... Non?... Je vous assure que vous avez besoin de vous reposer...

— Non, j'ai besoin de serrer une main amie.

— Alors, prenez la mienne.

Cette enfant maternelle, habituée à consoler des chagrins qu'elle ne comprenait pas, Michel la retrouvait, comme à la Vaucreuse. Elle le regardait avec une tendresse inquiète, les yeux grands ouverts, le visage tout doré par le reflet de ses cheveux, de son chapeau de paille, et du matin qui rejaillissait des herbes. Elle ne disait rien; mais, pour si peu de chose elle aurait dit : « Je vous aime, » que Michel eut peur de ce silence où l'aveu grandissait trop vite. Il rompit le charme, en s'écartant d'un pas. Les mains qui s'étaient unies se dénouèrent. Et ce fut un adieu qu'un seul des deux comprit.

— Alors, j'ai bien fait de venir? Ce n'était pas une idée trop « enfant, » comme vous dites?

— Non, une chère pensée profonde et opportune, dont je vous remercie. Je ne puis vous dire combien je suis ému de vous voir sur cette terre de Fonteneilles.

— J'étais venue près de la barrière du château, une fois déjà, il y a huit jours. Je vous ai aperçu, de loin. Mais, j'étais avec miss Margaret Brown, mon institutrice, et je n'aurais pas pu vous parler amicalement. A quoi bon la banalité d'un bonjour, la feinte d'une surprise et le regret d'avoir passé sans avoir été une âme qui pense et qui écoute? A quoi bon, n'est-ce pas?

Il recevait les mots, l'un après l'autre, comme des flèches qui s'enfoncent dans la même blessure. Mais il n'eut pas l'air d'avoir entendu, et reprenant sa pensée :

— Oui, vous avez eu raison de venir, puisque je peux vous montrer moi-même un peu de ce domaine dont j'aime la moindre motte. Voyez cette longue prairie qui va vers la maison. C'est presque une vallée, n'est-ce pas? Comme la pente est modelée noblement!

— Et toute fleurie! Demain elle sera moins belle : avec le foin qui tombe, il y a quelque chose de caressant qui s'en va.

Moi, je ferme les yeux quand on fauche à la Vaucreuse. C'est une saison chez nous qui change le paysage. Nous n'avons pas cette grande ligne de futaie...

— Vous en aurez un jour.

— Oh! dans longtemps.

— Qui sait?

— Moi, je sais. Il faut des siècles, il en faut un au moins. Quel âge ont vos chênes? Celui-ci? Et l'autre qui a des branches mortes pour les ramiers?

— Cent soixante ans et deux cents ans. C'est mon grand-père qui les a semés.

— Nous sommes depuis moins longtemps à la Vaucreuse. Ici le temps a fait son œuvre. Votre château est enveloppé à moitié par les bois, et il me semble...

Elle désignait du geste le toit de vieilles tuiles moins élevé que les bois.

— Il me semble qu'à l'automne, quand il est tout couvert de feuilles mortes, il doit faire partie de la forêt. Ce n'est qu'un vieux chêne de plus.

— Aimez-le, je vous en prie!

— Mais oui, je l'aime... Comme tout le pays.

— Soyez celle qui ne quitte pas ses terres pour Paris?

— Faut-il le jurer? J'y suis toute prête.

— Ne riez pas! Ne le prenez pas en plaisantant. Je vous parle plus sérieusement que vous ne le pensez. Je vous prie, mademoiselle Antoinette, comme si j'étais un frère aîné, de rester dans ce pays où votre nom est respecté, où, personnellement, vous êtes populaire; de ne pas le maudire parce qu'il est plus malade que bien d'autres pays de France, mais de faire pour lui ce que nos parens n'ont pas su faire : d'y vivre. Rien qu'en l'habitant, vous y ferez beaucoup de bien, vous serez une vraie grande dame, un être de grâce et de miséricorde...

— Je vous assure, monsieur, que ce serait mon ambition, celle sans doute de toute autre femme à ma place. Mais vous en parlez singulièrement...

— Pourquoi?

— Comme d'une chose que vous souhaitez, mais que vous ne verrez pas...

— C'est vrai. Je ne le verrai pas.

Mlle Jacquemin se pencha, étonnée.

— Vous ne serez plus là? Où serez-vous donc?

Michel sentit fixé sur lui le regard d'Antoinette, et le sourire qui tombait, et l'inquiétude grandissante à mesure que le silence se prolongeait. Il fit effort pour contraindre sa voix qui refusait de parler. Son visage demeura tourné vers Fonteneilles lointain.

— Promettez-moi le secret.

— Oui.

— Je suis fiancé.

Elle se recula, à son tour, comme si la mort avait passé entre eux. Et elle se redressa toute. Une autre Antoinette était là, non plus une enfant, une femme blessée, irritée, et aussi forte que lui dans la douleur d'amour. Non, elle ne pleurerait pas! Il ne pourrait pas mesurer le mal qu'il venait de faire. Très pâle, elle aussi, sa fine tête orgueilleuse rejetée en arrière, et les paupières à demi baissées par le mépris, elle trouva les mots pour répondre, elle les jeta, du bout de ses lèvres toutes blanches.

— Je vous félicite. Mais je ne vois pas pourquoi je suis avertie la première. C'est trop d'honneur, en vérité. Elle est jeune?

Michel secoua la tête.

— Elle est riche assurément. Un Meximieu ne peut faire qu'un mariage riche.

— Oui. Elle a tous les millions qu'elle veut. Elle se baisse, elle les prend.

— Comme vous dites cela!... Et elle vous emmène loin, puisque vous quittez Fonteneilles?

— Très loin...

— Et ce sera bientôt?

Michel ferma les yeux.

— Je ne sais pas.

— Vous êtes de plus en plus étrange. Excusez-moi; je vais rejoindre ma voiture qui m'attend au bourg. Et de ce que j'ai pu vous dire, ne retenez qu'une chose, la seule qui soit vraie...

Elle eut un petit rire nerveux qui mourut dans l'espace immense.

— Je n'étais venue que pour vous répéter la phrase; vous vous rappelez, quand je disais que vous pouviez plaire, j'avais raison, vous voyez!

Le bout du brodequin jaune frappait une touffe d'herbe et l'écrasait. Michel, alors seulement, eut le courage de regarder de nouveau Antoinette Jacquemin. Il la vit se reculer encore. Il lui dit lentement, car il prolongeait en même temps son supplice et sa dernière vision d'amour :

— Ne parlez pas comme vous faites... Vous regretteriez ce que vous appellerez un jour votre injustice... Mais, je vous supplie par avance, ne vous accusez pas vous-même... quand vous comprendrez et quand vous saurez tout... J'aurais trop de peine de vous savoir triste. Vous n'avez pas de tort vis-à-vis de moi, pas un seul... Je vous assure, — ne me répondez pas, je vous en prie, — que je n'en ai pas non plus vis-à-vis de vous... Vous avez été la première apparition délicieuse dans ma vie, et tout ce que vous m'avez dit, même vos reproches, tout m'a montré l'être de choix auprès duquel j'aurai passé... Je vous souhaite d'être heureuse, infiniment... Adieu... Merci...

— Adieu, monsieur.

Elle demeura droite, muette et hautaine, jusqu'à ce qu'il eut rejoint l'avenue verte que la faneuse et la faux avaient taillée. Alors, voyant qu'il était loin, et qu'il ne se détournait pas, elle s'approcha de l'alizier, appuya sa main sur le tronc, et sa tête sur sa main, et elle regarda diminuer, le long de la haie, celui qu'elle avait attendu dans la joie. Quand il fut près de la barrière du pré, elle espéra qu'il regarderait en arrière, au moins une fois. Mais la barrière était ouverte. Il passa. Antoinette s'aperçut que les arbres de Fonteneilles tremblaient devant elle. Elle pleurait.

Michel était troublé jusqu'au fond de l'âme. Comme beaucoup d'hommes d'une vie morale très forte et peu entourée, il avait coutume, quand il avait agi, d'examiner son acte et de se juger lui-même. Dans le fumoir, où il s'était enfermé, il marchait à grands pas, les yeux fixés sur le parquet, où son ombre le précédait, d'une fenêtre à l'autre. « Il fallait que je fusse abandonné. Je crois que c'est fait. J'ai pu lui dire, sans qu'elle comprît pourquoi, mon vœu suprême. Que ce pays ne pâtisse point de l'abandon de Fonteneilles par tous les Meximieu... J'espère à présent. Elle comprendra. Les mots qu'elle m'a dits étaient enveloppés dans sa colère, dans sa fierté blessée, dans sa pauvre tendresse qu'elle a crue méconnue. Mais tout cela tombera. Comme elle a été forte! Quelle âme de femme déjà et

d'héroïne en elle! Quelle dignité dans ce premier chagrin, que je lui ai fait, moi,... moi! Ah! que je suis malheureux!... Que je voudrais pouvoir pleurer! Mais je ne dois plus! J'ai promis! »

Pour s'empêcher de pleurer, il se donna des témoins. Il sonna le valet de chambre; puis, ayant changé de vêtement, il passa dans les écuries et s'informa des chevaux. Les hommes de la ferme de Fonteneilles et les domestiques disaient : « Il reprend goût à la terre. »

Dès qu'il eut achevé de déjeuner, il sortit, comme il faisait autrefois, et s'engagea dans la grande avenue. Une puissance souveraine, celle de sa volonté ou celle de sa douleur, l'entraînait et le soutenait. Il marchait vite. Il montait sans s'essouffler, sous le soleil ardent, le chemin qui mène au bourg.

C'était l'heure où la campagne dort, dans la fanfare des moucherons. Quand Michel eut poussé la barrière à claire-voie de la cure et demandé, debout sur le seuil de la cuisine : « Monsieur le curé est-il chez lui? » personne ne répondit. Il répéta la question, en reculant de deux pas, jusqu'au milieu de l'allée de buis. Alors, la fenêtre du premier étage entra en lutte avec une main qui cherchait à l'ouvrir; elle céda, non sans se plaindre. Le buste de l'abbé se pencha dans le soleil, au-dessus de l'allée.

— Qui est là encore?... Ah! c'est vous, monsieur Michel; Philomène doit faire méridienne : je descends.

— Non, monsieur le curé, je monte. Je puis monter aujourd'hui.

Au haut du petit escalier de bois, il trouva l'abbé Roubiaux, et celui-ci le fit entrer dans la chambre qui avait pour meubles quatre chaises, une table, et la photographie de la vieille maman. Sur la table, un registre était ouvert, et il y avait à côté un carnet entre les pages duquel l'abbé, avant d'ouvrir la fenêtre, avait glissé une feuille de papier buvard.

— J'ai appris l'incident de ce matin, dit le prêtre. Il a dû vous être très pénible.

— Oui. Cinq ans de bonne volonté, récompensés de la sorte...

— Oh! ne la jugez pas perdue, votre bonne volonté, monsieur Michel. Je suis sûr qu'elle a touché quelques-uns de ces silencieux qui vous entourent... Tenez, je suis sûr que vous avez déjà pardonné en... en gentilhomme.

— Vous vous trompez.

— C'est vrai? Vous leur en voulez encore?

— Non, vous vous trompez de terme. Monsieur le curé, laissez-moi vous dire que nous nous connaissons mal, et que je le regrette. Vous avez eu peur, j'en suis persuadé, qu'on ne dît, ici, en pays bleu, que le curé était trop bien avec le château. Mais, quand le château, c'est un homme de votre âge, ou à peu près, un être sans mondanité, et qui n'a pas une jeunesse folle, je vous assure, pourquoi le fuir? Tenez, si nous avions causé cœur à cœur, deux ou trois fois seulement, tout à l'heure vous m'auriez dit de pardonner en chrétien. C'est le vrai mot. Pour moi, le type du gentilhomme, c'est le Christ.

L'abbé se leva en hâte. Sa figure terreuse s'illumina de joie. Il tendit la main.

— C'est bien beau, ce que vous dites là!

— Non, c'est la simple vérité, celle que vous croyez, celle que je crois. Mon rêve, comme le vôtre, eût été de les élever peu à peu jusque-là, et de disparaître en laissant une œuvre plus grande que moi, d'être l'ouvrier qui a aidé à bâtir la flèche d'une cathédrale... Mais il faudrait plus de temps que je n'en aurai. A peine si on devine les fondations dans la boue.

L'abbé Roubiaux avait rapproché sa chaise de celle de Michel. A présent, il ne craignait plus. Il osait parler, il osait être. Son âme sacerdotale, son âme enthousiaste et naïve de séminariste aspirant à la conquête du monde, mais déjà douloureuse au souvenir des premières déceptions du prêtre, l'abbé Roubiaux la laissait parler. Il avait joint les mains sur sa soutane. Il racontait ses projets anciens, du temps qu'il était vicaire dans le Morvan, et comment il les avait trouvés irréalisables, dès le début de son séjour à Fonteneilles; il disait ses appels incompris, ses attentes vaines au confessionnal, au presbytère, ou dans les chemins, quand il eût tant souhaité qu'on vînt à lui, et qu'on passait. Il s'humiliait de n'avoir pas encore réussi; il laissait entrevoir que sa sympathie pour « ses gens » était demeurée entière, et que son espoir trompé reprendrait longtemps, toujours peut-être, son niveau, comme l'eau des puits qui vient de loin. C'était bien le fils de la mère Roubiaux qui parlait, un enfant du peuple ordonné pour le salut des autres, chétif d'aspect, mais conscient de la grandeur de sa mission et ambitieux comme un empereur, un de ces petits que le souffle d'en haut transfigure aisément, et

montre tout à coup dans leur familiarité avec le divin. Il s'enhardissait jusqu'à appeler Michel « mon ami. » Michel écoutait, avec la certitude, maintenant, qu'il était venu se confier à un être fort, de l'élite obscure du monde.

— Croiriez-vous, dit l'abbé Roubiaux, que j'ai un gros sacrifice à faire, et que j'ai hésité? Pourtant, rien ne fleurit sans cela. C'est le fumier des terres éternelles. Nos joies, nos goûts, notre repos, belles tiges coupées, hachées, foulées aux pieds, et qui nous font pitié, mais qui rejaillissent en merveilles toujours. J'ai été lâche. Croiriez-vous que mon évêque m'a demandé...

— Quoi?

— De faire la quête pour le culte! Dans Fonteneilles!

— Pauvre monsieur l'abbé!

— Il me l'a demandé deux fois. Et j'ai refusé. J'ai écrit: « Je ferai l'annonce à la grand'messe; je recevrai les offrandes que quelques-uns de mes paroissiens voudront bien m'apporter, pour suppléer aux indemnités supprimées du Concordat. Mais aller de maison en maison, c'est inutile. On m'accueillera bien presque partout, j'en suis sûr, mais on ne me donnera presque nulle part. »

— Qu'a répondu l'évêque?

— Il a répondu: « Quêtez, ne fût-ce que pour connaître votre paroisse. » Je suis parti, j'ai été voir moi-même mon évêque; je l'ai supplié; je lui ai dit: « Mais je la connais, cette paroisse! A quoi bon demander à ceux de ces hommes et de ces femmes qui n'assistent pas même à la messe, qui travaillent le dimanche, qui jurent comme des diables et s'amusent de même? Essayer de les prêcher? Je veux bien! Les servir? oh! de tout mon cœur inemployé! Être leur ami incompris, bafoué, frappé peut-être, oui encore! Mais provoquer la réponse de l'indifférence ou de la haine, et compter, à chaque fois: « Encore un qui renie son Dieu! Encore un autre! un autre! » c'est un supplice au-dessus de mes forces, monseigneur. »

— A-t-il eu la faiblesse de vous écouter?

— Non, il m'a répété: « Je vous donne l'ordre, pour la troisième fois, d'aller partout. L'heure est venue où il doit être demandé compte à la France de son baptême. Allez, mon ami, et ne craignez pas. »

— Et alors?

— Vous voyez, je suis décidé: je prépare mes listes.

Il y eut un silence.

— Monsieur l'abbé, dit Michel, j'ai à vous raconter une histoire toute pareille à la vôtre. Moi aussi, j'ai eu peur du sacrifice qui m'est demandé!

— Il est aussi dur que le mien? oh! alors, je vous plains...

— Plus peut-être... Mais je crois qu'à présent, depuis ce matin surtout, il est accepté... Je viens vous le confier, pour être encore plus sûr que je l'ai fait. Monsieur l'abbé, je suis très malade...

— Mon ami, vous êtes un peu souffrant, il faut...

— Désespéré, voilà la vérité; mon médecin me l'a laissé deviner, je l'ai lu dans les livres de médecine, et, d'ailleurs, je le sens très bien. Ne me ménagez pas; ne niez pas : c'est inutile... Vous savez mieux qui je suis, depuis une demi-heure. J'aurais voulu vous aider à refaire cette paroisse; j'aurais voulu racheter toutes les fautes qu'ont commises, contre elle, les Meximieu; toutes leurs négligences, leurs absences... J'aurais été juste et fraternel sans effort, il me semble. Cela eût été le mieux, sans doute... Je n'aurai pas le temps. Monsieur l'abbé, dites-moi, en toute vérité, si vous croyez que l'acceptation de la mort qui vient soit puissante devant Dieu?

— Infiniment, dit l'abbé, comme l'obéissance la plus difficile et la prière la plus sublime.

— Alors, puisque je n'ai pu donner mon exemple et mon cœur, je donne ma vie pour que Fonteneilles revive. J'accepte ma mort. C'est tout ce qui me reste, monsieur l'abbé. Adieu.

Il essaya de sourire, et il y réussit. Ses lèvres, qui venaient de nommer la mort, demeurèrent entr'ouvertes, héroïquement; ses yeux la virent et ne frémirent pas. Il eut l'air d'un page devant l'ennemi, ironique, aimable, léger, l'air qu'avaient eu les Meximieu à leur première affaire, quand ils sautaient à cheval, les trompettes sonnant, et qu'ils tiraient l'épée pour le service du roi. Pauvre jeunesse! Il avait leur âge; il avait leur manière; il souriait, lui aussi, au danger imminent, mais il n'avait d'autre témoin qu'un prêtre de village; il n'attendait point de gloire, et le roi pour lequel il acceptait de mourir n'en saurait jamais rien.

Ce fut un beau geste de jeunesse, et qui dura le temps d'un salut. Puis les lèvres se détendirent. Pas un mot ne fut dit. Les deux hommes s'étaient levés.

Ils se parlèrent encore un peu, du regard, comme ceux qui trouvent trop pauvres les mots pour exprimer l'intime de leur âme. Il n'y eut pas d'attendrissement, pas de consolation inutile. L'abbé reconduisit Michel jusqu'à la porte du jardin. Ils étaient aussi pâles l'un que l'autre. Mais le moins troublé des deux paraissait être M. de Meximieu.

— J'irai vous voir, dit l'abbé Roubiaux... Ah! monsieur Michel, s'il y avait seulement un homme par château, un homme par paroisse!

Michel était déjà à l'angle de la maison, sur la place. Il descendit la route. Quelques femmes, çà et là, levèrent, avec le doigt qui tenait l'aiguille, le rideau de leur fenêtre et dirent:

— Il vient de faire la partie avec le curé... Les riches, ça a toujours du temps à perdre.

La chaleur passait sur la campagne, par bouffées étouffantes et qui sentaient le foin. La poussière, sur le chemin, s'élevait en tourbillons. Un nuage d'orage, tout blanc avec des transparences de cuivre, avançait, par écroulemens successifs, ses hautes tours au-dessus des bois. Michel regagnait son château. La fatigue l'accablait. Mais, pour la première fois depuis des années, il avait en lui la paix.

René Bazin.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

CORRESPONDANCE

ENTRE

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ET

ARTHUR DE GOBINEAU

DEUXIÈME PARTIE (1)

1851-1856

Paris, le 14 décembre 1850,

... Comme vous êtes la source et le conservateur de votre chef de cabinet, je vous dois de vous reporter ce qui m'arrive de bien et de bon. Le ministère du Commerce a écrit, à mon sujet, deux fort belles lettres de félicitation au ministère, et M. de Viel-Castel et la direction commerciale ont demandé la croix pour moi. Le Président a refusé, disant que j'étais trop jeune de service; comme ce n'était pas, à ce qu'il paraît, une raison sans réplique pour le département, on m'a reproposé de nouveau le 10 décembre. J'ai subi un nouveau refus, mais M. de Viel-Castel a bien voulu me faire dire que je serais constamment proposé jusqu'à ce que j'eusse obtenu ce que le département veut me donner. Et, en effet, les précédens aux Affaires étrangères

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

ne sauraient être favorables à la doctrine des droits uniquement fondés sur l'ancienneté. Il ne vous paraîtra pas singulier que je mette à plus haut prix la bienveillance si marquée du département que l'obtention d'une faveur qui, en définitive, arrivera en son temps et qui ne sera que la confirmation de la satisfaction qu'on veut bien me témoigner.

ARTHUR DE GOBINEAU.

Sorrente, le 15 janvier 1851.

Il y a un siècle, mon cher ami, que je veux vous écrire et que je suis empêché de le faire, tantôt par la crainte que ma lettre ne vous trouve plus à Berne, tantôt par la pensée que peut-être ne serez-vous pas revenu dans cette ville quand elle y arrivera. Je crois cependant qu'aujourd'hui je puis vous y écrire à coup sûr.

Je suis fâché qu'on ne vous ait pas donné la croix, mais je suis charmé d'apprendre que vous l'ayez si bien méritée. J'ai voyagé de Toulon à Civitâ Vecchia avec M. de Clercq, sous-directeur de la direction commerciale. Nous avons causé de vous, comme de raison, et il m'a fait le plus grand éloge et de vous et de vos travaux. J'en ai éprouvé une véritable joie et dans votre intérêt et dans le mien même, car je mets une sorte d'amour-propre à ce que vous vous distinguiez dans la carrière dont j'ai été si heureux de vous ouvrir la porte. J'ai toujours cru que vous possédiez les principales qualités qui y font faire son chemin d'une manière brillante et que si vous parveniez à mettre un peu plus de liant avec les hommes (vous pardonnez cette petite critique à ma sincère amitié), il ne vous manquerait rien. Je conçois que vous désiriez la croix et je la désire pour vous très vivement à cause de votre situation particulière et de votre *jeunesse* diplomatique. Mais elle ne peut vous manquer. Je voudrais bien être aussi sûr du nom que portera le gouvernement qui vous la donnera. J'ai peine à concevoir les refus réitérés du Président. Êtes-vous bien certain que les choses se soient passées comme on les dit? J'ai toujours trouvé, pour ma part, le Président très bienveillant, je pourrais presque dire très affectueux, et si on lui avait rappelé les rapports qui ont existé entre nous, je doute qu'il eût rayé votre nom avec cette persistance.

Je jouis ici de tout le bien-être qu'on peut trouver loin de son pays dans les circonstances où nous sommes. L'esprit est quelquefois agité et inquiet, mais le corps semble faire chaque jour des progrès nouveaux vers un rétablissement complet. Toutes mes forces sont revenues et à peine puis-je apercevoir la trace de la maladie si grave que j'ai soufferte. Je vis dans une grande solitude, travaillant un peu, me promenant beaucoup et je me tiendrais pour aussi heureux que je puisse être, si je n'étais pas excité et troublé, de temps à autre, par les bruits de Paris qui arrivent jusqu'à moi. La raison me dit que de toute manière il vaut mieux que je sois ici, mais l'instinct me pousse dans la bataille, et l'instinct, c'est plus de la moitié de l'homme. S'il ne fait pas toujours faire les sottises que la raison défend, il rend fort désagréables les actions sages qu'elle commande. Je compte revenir en France au mois d'avril et, si j'y retourne réellement guéri comme je l'espère, je n'aurai pas perdu ici mon temps.

Mille amitiés de cœur.

Écrivez-moi à Naples, bureau restant.

Alexis de Tocqueville.

Sorrente, le 28 mars 1851.

Votre lettre du 21 février, mon cher ami, m'a causé une véritable joie et, en même temps, une sensible peine. La peine est venue de ce que vous nous dites de l'accident qui est survenu dans la santé de Mme de Gobineau. J'espère qu'en ce moment et depuis longtemps cette santé qui vous est, avec raison, si précieuse est rétablie. Quant au fond du malheur, il est réparable, et vous le réparerez sans doute avant qu'il soit bien longtemps. Ce qui m'a réjoui dans votre lettre est l'annonce de votre croix. Quoique je n'attache pas, en général, grande importance à ces sortes d'honneurs, dans les circonstances où vous étiez il était très désirable de l'obtenir. J'y tenais infiniment pour vous et je sais particulièrement gré à M. Brénier de ce qu'il a fait dans la circonstance. Vous voilà, Dieu merci, en bonne voie et j'espère que vous marcherez vite dans la carrière qui s'ouvre si bien pour vous. Vous savez si mes vœux vous y suivront.

Je compte quitter ce pays-ci dans quinze jours et retourner directement par mer à Marseille. Mon congé expire le 1er mai et j'espère bien être retourné à Paris avant cette époque. Quand

je dis j'espère, cela signifie que je désire ne rencontrer aucun obstacle de santé qui retarde mon voyage ; car si vous concluiez de cette expression qu'il me tarde de me retrouver dans le monde politique, vous vous tromperiez bien. Il n'y a, pour le moment, que des embarras à y rencontrer et des coups à y recevoir, et si j'avais une raison valable d'en sortir pour un ou deux ans, je ne manquerais pas, je vous assure, de m'en servir. Mais la politique est une vieille coquine dont on ne peut pas se dépêtrer alors qu'on ne l'aime plus. Je retourne donc à Paris à mon grand regret. J'aurai gagné au moins à mon absence, j'espère, une santé plus affermie. Je parle de la poitrine ; car le printemps et le sirocco m'ont bien fait souffrir de l'estomac ces derniers temps.

Il me semble qu'il s'amasse un bien gros nuage sur votre Suisse ; du moins, c'est l'impression que je reçois des objets à la distance où je suis. Je crains que, dès que les puissances allemandes se seront arrangées tant bien que mal entre elles, elles ne fassent pour cimenter le nouveau lien une entreprise commune contre la Suisse, non pas seulement avec des notes, comme de notre temps, mais avec des soldats. Le roi de Prusse, d'ailleurs, s'étant fait bafouer dans ses grandes entreprises, voudra se donner la petite consolation de triompher à Neuchâtel. Telle est du moins ma prévision et j'ajoute ma crainte. Car un tel événement serait pour nous le dernier coup. Quant à moi, j'aurais plutôt donné ma démission que de me résoudre à le recevoir. On le recevra pourtant, j'en ai bien peur. Les saints qui sont rancuneux comme des saints et qui ont encore sur le cœur l'affaire du Sonderbund (je parle des saints de France) pèseront sur notre gouvernement et le feront plier.

Adieu, donnez-moi de vos nouvelles, dès que vous me croirez arrivé à Paris. Rappelez-nous particulièrement au souvenir de M[me] de Gobineau et croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE.

Versailles, le 12 juin 1851.

Je voulais vous écrire en arrivant à Paris, mon cher ami, mais du moment où je suis tombé dans le courant des affaires publiques, celui-ci m'a entraîné et ne m'a pas laissé le temps de respirer. Je veux cependant vous remercier de la lettre si inté-

ressante que j'ai reçue de vous, peu après mon arrivée à Paris. Elle me prouve de plus en plus, ce que j'avais toujours cru, que la carrière dans laquelle vous avez été jeté un peu par hasard vous convient plus qu'aucune autre et qu'elle forme le théâtre sur lequel vous êtes appelé par la nature à vous distinguer le plus. Je voudrais seulement que vous eussiez à jouer votre rôle autre part qu'à Berne, puisque le climat de Berne ne convient pas à M[me] de Gobineau. Vous aurez de la peine, sous d'autres rapports, à trouver mieux, soit au point de vue pécuniaire, soit même à celui des affaires dont un secrétaire d'ambassade peut avoir à s'occuper. Mais la raison de santé domine tout, et je me joindrais volontiers à vos amis pour hâter le moment de votre changement, si je me croyais quelque influence sur le ministre; mais, en vérité, je ne m'en flatte pas. Je ne puis donc que vous réserver mon zèle pour le premier moment où il pourra s'exercer. Vous avez, du reste, dans M. de Baroche un ami sur le dévouement duquel vous pouvez compter.

Je vous écris de Versailles où je suis venu m'établir. Désespérant d'avoir cette année des vacances assez longues pour pouvoir me rendre à Tocqueville et ne voulant pas essuyer les chaleurs de Paris, j'ai pris le parti de louer une petite maison située dans un grand parc qu'occupe Rivet dans la banlieue de Versailles. Je suis établi là depuis une dizaine de jours; tous les matins je pars pour ma boutique et le soir je reviens au logis. Cette vie mêlée de travail d'esprit et d'agitation de corps me convient beaucoup jusqu'à présent et je me porte mieux que je ne l'ai fait depuis trois mois. C'est ici qu'il faut me répondre.

Vous n'avez pas oublié sans doute votre ancien collaborateur Chateaubriand; voilà deux ans que ce jeune homme travaille au Ministère. Ce temps est assez long pour justifier complètement la faveur qu'on lui ferait de le nommer attaché payé, quand une vacance se présentera. Vous savez comme moi qu'on n'est réellement dans la carrière diplomatique que le jour où on a ce grade. Jusque-là on ne vous a accordé qu'une prétention et non un droit. J'aime le jeune homme et je suis surtout très attaché à ses parens. J'attacherais donc un prix particulier et je tiendrais infiniment à ce qu'il pût parvenir le plus tôt possible au grade qui fixera son avenir. Je désirerais que vous voulussiez bien écrire dans ce sens à de Serre qui, placé comme il l'est, peut beaucoup en pareille matière. Je vous prie de lui dire qu'après ce qui peut être

fait à votre convenance, la chose que je désire le plus ou plutôt la seule que je désire du ministère des Affaires étrangères est l'avancement de Chateaubriand. Je dirai moi-même cela à de Serre, si je le rencontre; mais je vous prie, en attendant, de le lui écrire en ajoutant ce que vous fournira de pressant sur ce sujet votre amitié.

Je ne sais où vous trouvera cette lettre, et si je dois l'envoyer à Berne ou à Nice. Je sais que vous avez séjourné quelque temps dans cette partie du Piémont. Peut-être avez-vous passé par Turin. Dans tous les cas, et avec la perspicacité que je vous connais, vous avez dû porter un jugement sur l'état de ce pays dont le sort peut influer sur la tournure de nos propres affaires. Je n'ai pas besoin de vous dire que vos observations en cette matière comme en toute autre seraient bien reçues (1). Notre état intérieur, sans être critique, est toujours fort grave. On aura bien de la peine à gagner le mois de mai prochain sans que le fil qui nous tient en équilibre ne casse et sans que nous arrivions à quelque phase révolutionnaire.

Adieu, rappelez-nous au souvenir de Mme de Gobineau et croyez à ma sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE.

Hanovre, le 3 août 1851.

Vous savez probablement déjà que le ministre vient de m'envoyer ici comme chargé d'affaires pour remplir l'intérim de M. de Ferrières, qui va pour deux ou trois mois à Paris. Vous pouvez penser avec quel plaisir j'ai reçu l'ordre de venir à Hanovre.

Vous allez avoir maintenant la prorogation; dites-moi, je vous en prie, si votre santé a souffert de vos derniers travaux. Vous n'avez pas fait là une des moindres actions de votre vie publique, ni une des moindres œuvres de votre vie intellectuelle. Je serais bien heureux si vous vouliez bien me donner ce rapport (2) capital avec votre signature en haut (ceci tient à la fois de l'affection et de la bibliophilie). Quand je connaîtrai un

(1) Ses observations sur le Piémont nous sont conservées dans une longue lettre de Gobineau datée du 30 juin 1851 qui sera publiée avec les autres.

(2) Le célèbre Rapport fait à l'Assemblée législative au nom de la Commission chargée d'examiner les propositions relatives à la revision de la Constitution du 8 juillet 1851, qui se trouve dans les *Œuvres complètes de Tocqueville*, t. IX (*Études économiques, politiques et littéraires*), p. 574 sqq.

peu le terrain ici, je vous demanderai la permission de vous en parler.

A. DE GOBINEAU.

Paris, le 6 août 1851.

Mon cher ami, j'ai appris hier avec une grande joie par de Serre ce qui vient de vous arriver et en rentrant chez moi je trouve votre lettre. Je veux sur-le-champ vous dire le plaisir que me cause votre changement de situation. Ce que vous devenez et ce que vous n'êtes plus sont deux motifs de satisfaction presque aussi grands l'un que l'autre. Je craignais toujours qu'il ne vous arrivât mal à Berne : je dis mal dans votre situation, car je n'ai jamais pu prendre, je vous l'avoue, très au sérieux la crainte que vous paraissiez concevoir pour le cou de Mme de Gobineau. Celui-ci ne m'a jamais paru disposé à devenir goitreux et je suis certain qu'il fût resté aussi rond et aussi uni qu'autrefois, en dépit de l'eau des glaciers. Mais il n'en était pas de même de votre situation qui aurait bien pu prendre à Berne un mauvais tour. Vous en voilà tiré et tiré avec un grand avantage, Vous êtes placé sur un théâtre où vos qualités ne peuvent manquer de paraître. Je vous répète que c'est une vraie joie pour moi, je devrais dire pour nous, car ma femme s'unit pleinement au sentiment que j'éprouve.

Ainsi que vous l'avez jugé, je vais quitter Paris ou plutôt Versailles, car la chaleur m'avait fait fuir Paris et m'avait porté à louer une petite maison très agréable à habiter et qui est placée dans les environs de Versailles. Je me rends en Normandie, mais seulement pour la durée du Conseil général. Je reviendrai ensuite ici où je laisse ma femme. Nous avons renoncé, à notre très grand regret, à nous établir cette année dans notre cher Tocqueville. Un si grand déplacement pour si peu de temps après tant d'autres serait bien cher et je ne veux point mettre l'embarras dans mes finances. Vous savez ma théorie sur ce point: il n'y a de notre temps qu'une seule force durable, c'est celle qu'on tire de son caractère. Il n'est qu'une seule façon de conserver intact avec certitude son caractère; c'est de n'avoir jamais besoin d'argent. *Ergo*, je conclus que quand on ne peut pas augmenter son revenu, il faut savoir borner sa dépense. Le second moyen est aussi efficace, quoique moins agréable que le premier.

Je suis très content que vous ayez trouvé du mérite dans ma dernière œuvre. L'effet produit en France m'a en somme satisfait et ce qui m'est revenu de l'étranger, surtout de l'Angleterre, m'a plus satisfait encore. Je vais vous envoyer l'exemplaire que vous désirez. Maintenant, pourquoi ai-je fait ce rapport, dans quel but, par suite de quelles nécessités et de quelles circonstances? Cela ne pourrait se dire que dans une conversation très longue et très intime. On ne dit point de ces choses par la poste. Il y aurait pourtant fort à vous apprendre sur notre situation dont l'aspect, surtout dans la partie qui est cachée au public, change sans cesse et si rapidement, que celui qui est hors de France depuis quelques mois doit se garder de juger et se tenir dans une grande circonspection.

Ma santé a bien supporté les dernières épreuves. J'en suis content et ne lui demande que de se maintenir.

Adieu. Mille amitiés de cœur. Je recevrai ce que vous aurez à me dire avec un extrême intérêt comme vous pouvez croire.

A. DE TOCQUEVILLE.

Hanovre, le 18 septembre 1851.

J'ai lu le *Rapport* plus à tête reposée. C'est une des plus belles choses que vous ayez jamais faites et, j'ose le dire, une des œuvres les plus capitales de la philosophie politique. Il y a une sérénité, une grandeur de vues au milieu d'une situation si compliquée et compliquée, il faut l'avouer, par beaucoup de choses qui de loin paraissent un peu mesquines, que l'impression de plaisir et d'admiration qu'on en éprouve, redouble à mesure qu'on y réfléchit plus. Je suis votre conseil; je ne juge pas ce qui se passe en France et me confesse incompétent; mais c'est bien dur de vivre ainsi aveugle.

A. DE GOBINEAU.

Berne, le 29 avril 1852.

... Pour ce qui vous concerne, voici ce qui me vient de suite à l'esprit. Il me semble que je prendrais la source des *idées novatrices en Allemagne* dans la philosophie, la théologie et l'érudition. On peut remarquer que, dans tous les pays du monde, ces trois branches des connaissances humaines ont servi au développement théorique de l'esprit; mais en Allemagne, l'action

a été plus directe et a abouti plus vite à la pratique parce que les universités ont joué un plus grand rôle dans l'ordre social que chez nous. J'excepte le moyen âge.

En acceptant ce point de vue, je crois qu'il y aurait utilité à feuilleter les écrits polémiques de Luther et d'Érasme et ceux de plusieurs de leurs contemporains, entre autres les espèces de pamphlets très curieux de Ulrich de Hutten, *Epistolae aliquot obscurorum virorum*, je ne sais si le titre est bien exact, je le cite de mémoire, mais sauf *aliquot* ce doit être cela. Au XVIIe siècle, il y aurait quelque chose à voir dans les écrits de Leibniz qui, *très conservateur*, comme on dirait aujourd'hui, n'en est pas moins occupé de combattre contre le mouvement des esprits, preuve qu'il existait. Au XVIIIe siècle, il y a Moïse Mendelssohn qui entrait dans la polémique sociale par les idées de réaction juive. C'est un grand esprit. Lessing est un vrai révolutionnaire ; la critique littéraire et le drame lui ont surtout servi d'armes.

Les biographies de Schiller et de Gœthe, mais surtout de Schiller, peuvent fournir encore beaucoup de renseignemens et surtout ouvrir des points de vue sur l'état de la société allemande. Je me rappelle que Pierre Leroux dans sa préface à sa traduction de *Werther* doit parler de la nature révolutionnaire de ce héros de roman dont l'original vrai était, en effet, ce que Gœthe l'a dépeint, un mécontent.

Je ne vous offre ceci que comme une avant-garde...

A. DE GOBINEAU.

Paris, ce 15 mai 1852.

Je suis fort en retard avec vous, mon cher ami ; les dix derniers jours viennent de se passer dans les ennuis et les embarras d'un déménagement, voilà mon excuse. J'ai cependant eu le temps de lire le chapitre de Flourens que j'ai trouvé dans la seconde édition de son livre intitulé : *Histoire des travaux et des idées de Buffon*, édition in-12, 1850, chap. 14, p. 199. Ce que j'ai à vous en dire sera court. Buffon et après lui Flourens croient à la diversité des *races*, mais à l'unité de l'*espèce* humaine. La seule raison qu'ils me paraissent en donner l'un et l'autre, c'est que toutes les *races produisent entre elles d'une manière continue*. Ce qui est, à ce qu'il paraît, pour les savans en histoire naturelle,

une preuve complète et sans réplique, et le fait est qu'il est difficile de croire que Dieu se fût amusé à créer deux espèces si semblables et si voisines qu'elles pussent se confondre de manière à effacer complètement la ligne de démarcation qu'il avait tracée entre elles : ce qui arriverait si elles pouvaient donner des produits communs qui finiraient par prendre la place des deux espèces originaires. Flourens fait remarquer avec raison que ce signe secret de la reproduction annonce l'unité d'espèce chez les animaux à travers les plus grandes dissemblances de formes, tandis que les plus grandes ressemblances de formes n'indiquent rien sur ce point quand la faculté de reproduction manque. C'est ainsi que le bouledogue et la levrette de manchon, quoique deux animaux d'un aspect si différent, se reproduisent, tandis que l'âne et le cheval qui se ressemblent au point de se confondre presque à l'œil ne peuvent faire qu'un mulet improductif.

L'homme suivant Buffon et Flourens est donc d'une seule espèce et les variétés humaines sont produites par trois causes secondaires et extérieures : le *climat*, la *nourriture* et la *manière de vivre*.

La seule portion de ce chapitre qui me paraisse appartenir en propre à Flourens est une dissertation sur le *réseau muqueux noir* qui se trouve sous l'épiderme des nègres et qui a fait dire à Voltaire : La maladie des systèmes peut-elle troubler l'esprit au point de faire dire qu'un Suédois et un Nubien sont de la même espèce, lorsqu'on a sous les yeux le reticulum mucosum des nègres qui est absolument noir et qui est la cause évidente de leur noirceur inhérente et spécifique ?

Or, il résulte des observations faites par Flourens que cette même matière qu'il appelle *couche pigmentale* existe, avec une couleur moins foncée, chez l'homme rouge d'Amérique, qu'on la retrouve encore moins prononcée, mais très visible chez le Kabyle, le Maure et l'Arabe qui sont de la race blanche et que même on en aperçoit un germe dans l'Européen.

Je vous remercie des détails intéressans que vous me donnez sur l'Allemagne. Je n'ai pu encore, toujours à cause de ma révolution intérieure, m'informer de l'existence de traductions. Sans traduction, c'est pour moi lettre morte. S'il vous vient d'autres idées à l'esprit et d'autres livres à la mémoire sur le même sujet, vous m'obligerez de me le dire. Remarquez que c'est encore moins les causes qui avaient produit un état révolutionnaire des

esprits en Allemagne vers la fin du siècle dernier qui m'occupent, que l'étendue, le caractère de cet état d'esprit, les lieux où il règne, les symptômes par lesquels il se manifeste. De telle façon que des productions allemandes, même médiocres, même assez obscures, m'en apprendraient peut-être beaucoup sur ce point. Des ouvrages écrits par des étrangers sur l'Allemagne vers ce temps, des voyages pourraient jeter des lumières sur le sujet qui m'intéresse : des actes publics, des mémoires particuliers seraient souvent de nature à mettre en relief ce que je cherche.

Je quitte Paris dans quinze jours pour me rendre chez moi en Normandie. Si vous m'écrivez après ce terme, c'est donc à Tocqueville qu'il faut adresser vos lettres. Je passerai là tout l'été. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE.

Saint-Cyr, par Tours (Indre-et-Loire), le 11 octobre 1853.

Mon cher ami,

Par une coïncidence bien extraordinaire je reçois le même jour votre livre et la lettre que vous m'avez adressée à Tocqueville, il y a six jours. Le premier m'est apporté de Paris par mon père et l'autre m'est renvoyée de la Normandie où je n'ai pas été cet été. Je n'ai plus de logement à Paris; de telle sorte que le portier de mon ancienne maison s'est borné à garder précieusement votre ouvrage sans m'avertir, et comme j'ai supprimé les journaux français, plus inutiles à lire que des journaux censurés (lesquels laissent au moins entrevoir ce que le gouvernement ne veut pas qu'on dise) et ne reçois que des journaux étrangers, il en résulte que j'ignorais même que votre œuvre eût paru et étais tous les jours tenté de vous écrire pour vous demander ce qui vous empêchait de vous présenter devant le public.

Je ne vous dirai rien de l'ouvrage dans cette lettre, sinon que je vais le lire bien attentivement, non pour vous donner une appréciation de détail, — car autant que j'en puis juger par la table, il est le produit de recherches profondes sur des parties de l'histoire de l'homme qui ne me sont pas familières, — mais du moins pour vous faire connaître au vrai mon impression générale. C'est, je pense, tout ce que vous attendez de moi. Je ne vous ai jamais caché, du reste, que j'avais un grand préjugé

contre ce qui me paraît votre idée mère, laquelle me semble, je l'avoue, appartenir à la famille des théories matérialistes et en être même un des plus dangereux membres, puisque c'est la fatalité de la constitution appliquée non plus à l'individu seulement, mais à ces collections d'individus qu'on nomme des *races* et qui vivent toujours. Si je suis un lecteur très entraîné par la vive amitié que je vous porte à voir votre livre en beau, d'une autre part je suis attiré par mes idées préexistantes sur le sujet à vous chercher noise. Je ne suis donc dans aucun sens un juge impartial, c'est-à-dire un bon juge. Mais enfin, je ferai de mon mieux. Je ne puis m'empêcher non plus de craindre pour vous que la température actuelle de l'esprit public ne soit pas favorable au développement de votre succès. Car, si on tombe chaque jour davantage dans la matière par les goûts, les habitudes et même la nature de plus en plus terre à terre de toutes les doctrines politiques et morales, on devient spiritualiste en diable en fait de philosophie. Les socialistes ont fait et font encore si grande peur que l'épicier lui-même ne veut plus entendre parler que de sciences bien orthodoxes et de bonnes lettres, afin de servir de frein au peuple, comme il dit, et d'empêcher celui-ci de piller son magasin et d'abolir la propriété et la famille. Il ne règne pas plus de liberté d'esprit que de toute autre, et il suffit qu'une thèse paraisse avoir une tendance dangereuse pour qu'il se fasse une sorte de silence universel autour d'elle. On n'a ni assez de foi, ni assez de passions, ni assez de vie pour la combattre ; on s'écarte d'elle et la laisse passer silencieusement sans la repousser ni l'admettre. Il ne faudrait donc pas vous décourager, si vous n'aviez pas immédiatement le succès que mérite, en tout cas, un si grand et si profond travail. Les causes n'en seraient pas dans le livre, mais dans le temps où il paraît.

J'ai maintenant à vous expliquer pourquoi je vous écris de Tours et non de Tocqueville où je devrais et voudrais être. La maladie grave que j'ai eue cet hiver a été causée, comme je vous l'ai dit, je crois, par un rhumatisme. Les médecins m'ont conseillé de ne point habiter cette année les bords de la mer, très contraires aux douleurs rhumatismales. J'ai donc loué à une demi-lieue de Tours une petite maison et je m'y trouve si bien, j'y jouis d'une tranquillité si profonde après toutes les agitations des dernières années, je suis si heureux d'y échapper à la mauvaise humeur stérile de ceux qui ne sont plus rien, et

à la médiocrité et à la bassesse triomphante de ceux qui sont devenus quelque chose, que j'ai résolu de prendre ici mon quartier d'hiver. J'ai fait venir des livres. De temps à autre un véritable ami se souvient par hasard que je suis au monde et vient passer quelques jours avec moi. Ma santé est sensiblement améliorée. Je suis guéri de la maladie, mais souffre encore de l'effet des remèdes qui m'ont mis les nerfs de l'estomac dans un désordre dont ceux-ci ont de la peine à se remettre. Mme de Tocqueville est bien rétablie. Il ne me manque enfin pour être réellement heureux que de faire de meilleure besogne. Je suis effrayé et attristé du peu qu'ont produit ces quatre derniers mois. L'horizon s'étend à mesure que je marche et quoique très certain de renfermer l'œuvre dans de certaines limites assez peu étendues, je ne suis pas aussi sûr de savoir me borner dans les études préparatoires.

Je conçois que vous désiriez maintenant quitter Berne. Je le souhaite aussi très ardemment pour vous ; le temps écoulé et les services déjà rendus devraient vous faciliter ce changement. Mais il n'y avait rien de plus livré au bon plaisir que la destinée des diplomates, même dans le temps où presque rien n'était livré au bon plaisir. Qu'est-ce que cela doit être aujourd'hui!

Adieu, mon cher ami. Rappelez-nous très particulièrement au souvenir de Mme de Gobineau quand vous lui écrirez et croyez toujours à ma vive et sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE.

Saint-Cyr près Tours, le 17 novembre 1853.

J'ai toutes sortes de pardons à vous demander, mon cher ami, d'abord pour ne vous avoir pas écrit aussitôt après vous avoir lu, et ensuite pour avoir laissé pendant dix ou douze jours, bien malgré moi, votre dernière lettre sans réponse. Quant au premier méfait, il a été amené par une sorte d'embarras que causait à mon esprit la lecture de votre ouvrage et l'embrouillement où j'étais au milieu des critiques et des louanges que j'avais à vous adresser. Quant à mon silence depuis quinze jours, il a été nécessité par l'obligation de lire rapidement des livres empruntés aux bibliothèques de Paris et qu'on réclamait. Maintenant, venons au fait: j'agirai autrement que la plupart des gens, je commencerai avec vous par les critiques. Elles portent

sur l'idée mère elle-même. Je vous avouerai franchement que vous ne m'avez pas convaincu. Toutes mes objections subsistent. Vous avez, néanmoins, bien raison de vous défendre d'être matérialiste. Votre doctrine est plutôt en effet une sorte de fatalisme, de prédestination si vous voulez : différente toutefois de celle de saint Augustin, des jansénistes et des calvinistes (ce sont ceux-ci qui vous ressemblent le plus par l'absolu de la doctrine) en ce que chez vous il y a un lien très étroit entre le fait de la prédestination et la matière. Ainsi, vous parlez sans cesse de races qui se régénèrent ou se détériorent, qui prennent ou quittent des capacités sociales qu'elles n'avaient pas par une *infusion de sang différent*, je crois que ce sont vos propres expressions. Cette prédestination-là me paraît, je vous l'avouerai, cousine du pur matérialisme, et soyez convaincu que si la foule, qui suit toujours les grands chemins battus en fait de raisonnement, admettait votre doctrine, cela la conduirait tout droit de la race à l'individu et des facultés sociales à toutes sortes de facultés. Du reste, que la fatalité soit mise directement dans une certaine organisation de la matière ou dans la volonté de Dieu qui a voulu faire plusieurs espèces humaines dans le genre humain et imposer à certains hommes l'obligation, en vertu de la race à laquelle ils appartiennent, de n'avoir pas certains sentimens, certaines pensées, certaines conduites, certaines qualités qu'ils connaissent sans pouvoir les acquérir, cela importe peu au point de vue où je me place qui est celui de la conséquence pratique des différentes doctrines philosophiques. Les deux théories aboutissent à un très grand resserrement, sinon à une abolition complète de la liberté humaine. Or, je vous confesse qu'après vous avoir lu, aussi bien qu'avant, je reste placé à l'extrémité opposée de ces doctrines. Je les crois très vraisemblablement fausses et très certainement pernicieuses.

Il est à croire qu'il y a chez chacune des différentes familles qui composent la race humaine de certaines tendances, de certaines aptitudes propres naissant de mille causes différentes. Mais que ces tendances, que ces aptitudes soient invincibles, non seulement c'est ce qui n'a jamais été prouvé, mais c'est ce qui est de soi improuvable, car il faudrait avoir à sa disposition non seulement le passé, mais encore l'avenir. Je suis sûr que Jules César, s'il avait eu le temps, aurait volontiers fait un livre pour prouver que les sauvages qu'il avait rencontrés dans l'île de la Grande-

Bretagne n'étaient point de la même race humaine que les Romains, et que tandis que ceux-ci étaient destinés par la nature à dominer le monde, les autres l'étaient à végéter dans un coin. *Tu regere imperio populos, Romane, memento*, dit notre vieille connaissance Virgile. Lorsque encore il s'agit de familles humaines qui, différant entre elles d'une manière profonde et permanente par l'*aspect extérieur*, peuvent se faire reconnaître à des traits distinctifs dans toute la suite des temps et être ramenées à une sorte de création différente, la doctrine, sans être à mon avis plus certaine, devient moins invraisemblable et plus facile à établir. Mais quand on se place dans l'intérieur d'une de ces grandes familles, comme celle de la race blanche par exemple, le fil du raisonnement disparaît et échappe à chaque pas. Qu'y a-t-il de plus incertain au monde, quoi qu'on fasse, que la question de savoir par l'histoire ou la tradition quand, comment, dans quelles proportions, se sont mêlés des hommes qui ne gardent aucune trace visible de leur origine? Ces événemens ont tous eu lieu dans des temps reculés, barbares, qui n'ont laissé que de vagues traditions ou des documens écrits incomplets. Croyez-vous qu'en prenant cette voie pour expliquer la destinée des différens peuples vous ayez beaucoup éclairci l'histoire, et que la science de l'homme ait gagné en certitude pour avoir quitté le chemin parcouru, depuis le commencement du monde, par tant de grands esprits qui ont cherché les causes des événemens de ce monde dans l'influence de certains hommes, de certains sentimens, de certaines idées, de certaines croyances? Encore, si votre doctrine, sans être mieux établie que la leur, était plus utile à l'humanité! Mais c'est évidemment le contraire. Quel intérêt peut-il y avoir à persuader à des peuples lâches qui vivent dans la barbarie, dans la mollesse ou dans la servitude, qu'étant tels de par la nature de leur race il n'y a rien à faire pour améliorer leur condition, changer leurs mœurs ou modifier leur gouvernement? Ne voyez-vous pas que de votre doctrine sortent naturellement tous les maux que l'inégalité permanente enfante, l'orgueil, la violence, le mépris du semblable, la tyrannie et l'abjection sous toutes ses formes? Que me parlez-vous, mon cher ami, de distinctions à faire entre *les qualités qui font pratiquer les vérités morales* et ce que vous appelez l'*aptitude sociale?* Est-ce que ces choses sont différentes? Quand on a vu un peu longtemps et d'un peu près la manière dont se

mènent les choses publiques, croyez-vous qu'on ne soit pas parfaitement convaincu qu'elles réussissent précisément par les mêmes moyens qui font réussir dans la vie privée; que le courage, l'énergie, l'honnêteté, la prévoyance, le bon sens sont les véritables raisons de la prospérité des empires comme de celle des familles et qu'en un mot, la destinée de l'homme, soit comme individu, soit comme nation, est ce qu'il la veut faire? Je m'arrête ici; permettez, je vous prie, que nous en restions là de cette discussion. Nous sommes séparés par un trop grand espace pour que la discussion puisse être fructueuse. Il y a un monde intellectuel entre votre doctrine et la mienne. J'aime donc bien mieux en venir à ce que je puis louer sans restriction. Malheureusement, bien que je n'aie pas été moins vivement impressionné dans ce sens que dans l'autre, je suis obligé d'être beaucoup plus court, parce que je ne puis entrer dans le détail de ce que j'ai approuvé; mais, en gros, je vous dirai que ce livre est, de beaucoup, le plus remarquable de tous vos écrits; qu'il y a une très grande érudition, autant que j'en puis juger, dans le rassemblement de tant de faits et un grand talent, une perspicacité rare, dans le parti que vous en tirez. Ceux qui approuvent votre idée mère ou qui désirent qu'elle soit vraie (et de nos jours, après les fatigues de ces soixante ans de révolution, il y en a beaucoup en France qui n'aspirent qu'à une pareille croyance), ceux-là doivent vous lire avec un véritable entraînement, parce que votre livre est bien construit, marche bien vers le but et y conduit avec un grand plaisir pour l'intelligence. Je vous ai prouvé ma sincérité dans la critique, croyez également à ma sincérité dans la louange. Il y a un vrai et très grand mérite dans votre œuvre, et elle vous met assurément à la tête et au-dessus de tous ceux qui ont soutenu des doctrines analogues.

Ayant écrit tout ceci très rapidement et avec une sorte de *furia francese* (je rentre ici dans votre système), j'ai la main fatiguée et je vous demande de terminer là. Ce n'est pas d'ailleurs un sujet qu'on puisse traiter par lettre. Il est trop compliqué et trop vaste; mais nous en causerons *abondamment* quand nous nous verrons. Dites-moi seulement, si la presse s'est occupée déjà de vous? Je reçois un journal anglais et un journal allemand (car je me suis mis bravement à apprendre l'allemand), mais j'ai fait l'économie des journaux français qui, comme je vous l'ai dit, je crois, me paraissent avoir résolu un problème

cru jusqu'à présent insoluble, qui est d'être plus insignifians que des journaux censurés. Je ne sais donc ce qu'ils contiennent que par ouï-dire. Il me semble que les *Débats* ont dû volontiers rendre compte d'un livre aussi considérable.

Nous sommes ici jusqu'au mois de mai. Je voudrais bien qu'à cette époque nous ayons la chance de vous trouver à Paris. On vous laisse bien longtemps enterré dans vos neiges des Alpes. Je m'en afflige sans y pouvoir rien. Je vais très bien. Je travaille beaucoup et les journées semblent voler. Adieu. Croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE.

Saint-Cyr près Tours, 20 décembre 1853.

Je reçois votre seconde lettre, mon cher ami, qui me donne le regret de n'avoir pas répondu à la première. Je ne l'ai point fait, parce que, ainsi que je vous l'avais mandé, je ne voulais plus traiter avec vous le sujet autrement qu'en conversation. Si la discussion ne fait, dit-on, le plus souvent qu'enraciner les gens dans leur avis, que sera-ce de la discussion par écrit? C'est du temps perdu ou du moins mal employé. Vous avez peut-être raison, mais vous avez pris précisément la thèse qui m'a toujours paru la plus dangereuse qu'on pût soutenir de nos jours. Cela, indépendamment de ce que je persiste à croire votre principe faux dans l'extension extrême que vous lui donnez, suffit pour que vous ne puissiez me convertir, surtout de loin. Le siècle dernier avait une confiance exagérée et un peu puérile dans la puissance que l'homme exerçait sur lui-même et dans celle des peuples sur leur destinée. C'était l'erreur du temps; noble erreur après tout, qui, si elle a fait commettre bien des sottises, a fait faire de bien grandes choses, à côté desquelles la postérité nous trouvera très petits. La fatigue des révolutions, l'ennui des émotions, l'avortement de tant d'idées généreuses et de tant de vastes espérances nous ont précipités maintenant dans l'excès opposé. Après avoir cru pouvoir nous transformer, nous nous croyons incapables de nous réformer; après avoir eu un orgueil excessif, nous sommes tombés dans une humilité qui ne l'est pas moins; nous avons cru tout pouvoir, nous croyons aujourd'hui ne pouvoir rien et nous aimons à croire que la lutte et l'effort sont désormais inutiles et que notre sang, nos muscles et nos nerfs seront toujours plus forts que notre volonté et notre vertu.

C'est proprement la grande maladie du temps, maladie tout opposée à celle de nos parens. Votre livre, de quelque manière que vous arrangiez les choses, la favorise au lieu de la combattre; il pousse, malgré vous, à la mollesse l'âme de vos contemporains déjà trop molle. Cela ne m'empêche pas de voir ce qu'il y a de très remarquable dans votre œuvre et même de m'intéresser vivement à elle comme on le fait à ces mauvais sujets qui ont pour pères vos meilleurs amis et qui d'ailleurs, ce qui arrive souvent aux mauvais sujets, savent plaire. Mais je ne suis pas devenu assez allemand en étudiant la langue allemande pour que la nouveauté ou le mérite philosophique d'une idée me fasse oublier l'effet moral ou politique qu'elle peut produire. Il me faudra donc votre éloquence *parlée* pour me convaincre absolument.

Quant à l'Académie des sciences morales et politiques, je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher ami, que j'abonde de tout cœur dans l'idée de Rémusat. A quelle section croit-il que puisse correspondre votre candidature? J'imagine que ce ne peut être que celle d'histoire philosophique et générale? Là Rémusat a une action considérable, puisque à cette section appartiennent Thiers, Mignet, Guizot, trois membres principaux qu'il peut dès à présent très bien disposer. Si j'étais à Paris, je me joindrais à lui très volontiers; mais je ne reviendrai pas dans cette ville, comme je vous l'ai dit, avant le mois de mai. De loin en cette matière on ne peut rien, lorsqu'il n'y a pas, surtout, de *vote proche*. Savez-vous s'il y a des vacances dans cette section? Car le nombre des correspondans est fixé. Quant à l'époque où il faudra poser ostensiblement et pousser vivement votre candidature, cela dépendra absolument du bruit que fera votre livre ou qu'il fait, car aucun bruit quelconque ne pénètre ici jusqu'à mon oreille. Une démarche préliminaire consisterait à offrir votre livre à l'Académie, si vous ne le lui avez déjà offert et d'arranger les choses pour que cette offre fût faite en votre nom par un membre qui attirerait l'attention du corps sur l'écrit. Rémusat vous rendrait facilement ce service. Dans tout ce qui pourra dépendre de moi, comptez, j'ai à peine besoin de vous le dire, sur ma bien sincère amitié. Si je n'aime pas beaucoup l'œuvre, j'aime l'auteur et cela vaut mieux, quoique peut-être cela ne vous satisfasse pas complètement. Comptez également sur Beaumont, je crois pouvoir le dire à l'avance.

Ce qui m'intéresse autant que votre avancement académique, c'est votre avancement en diplomatie dont vous ne me parlez pas. J'imagine pourtant que, durant votre séjour à Paris, vous cherchez les moyens de ne point retourner à Berne. Vous auriez bien dû m'apprendre si vous avez quelque chance de réussir. Nous continuons à mener ici une vie qui nous est très utile, et ce qui est plus difficile à croire et non moins vrai, qui nous semble de plus en plus agréable, malgré l'hiver et la solitude. Adieu.

A. DE TOCQUEVILLE.

Paris, le 3 janvier 1854.

Monsieur,

Avant de répondre à votre bonne et si aimable lettre, j'ai voulu avoir quelque chose à vous mander sur son effet. Je l'ai montrée à M. de Rémusat, qui m'en a félicité et à qui elle a, je l'espère, haussé le courage pour persévérer dans ses bonnes intentions. Comme vous le jugiez utile, j'ai envoyé mes deux volumes à M. Mignet pour qu'il voulût bien les offrir à l'Académie, ce qui a eu lieu dans une séance où M. de Rémusat m'a présenté à lui. Il m'a aussitôt donné une marque très sentie de sa bienveillance en pressant *mon parrain* de se charger de faire un rapport verbal à la docte assemblée, ce qui a été accordé et qui aura lieu, je pense, un de ces prochains samedis. J'ai aussi envoyé mon livre à M. Guizot, je l'avais adressé à M. de Beaumont déjà antérieurement. Je crois donc que j'ai fait ce qui était de moi. Pour les journaux, les *Débats* me donneront un article vers la fin de ce mois, je pense, et M. de Rémusat s'occupe de me trouver quelqu'un de compétent pour en faire un autre dans la *Revue des Deux Mondes*. Mais, de ce côté, il y a des difficultés, et la première est de mettre la main sur cet homme compétent. Il y a des physiologistes, il y a des historiens, peut-être trouverait-on des philologues, quoique cet animal soit d'une extrême rareté, à ce qui me semble, sous la latitude de Paris; mais quelqu'un qui soit assez de tout cela, voilà ce qu'il est difficile de découvrir. Aussi suis-je assez inquiet de ce côté; mais il faudra bien, à toute fin, arriver à un résultat. Ce point débrouillé, ma foi, monsieur, vous, M. de Rémusat et le ciel ferez le reste, j'imagine, car je suis dans vos mains. Je ne vous parle pas des vives attaques que mon défenseur me fait éprouver. Elles ressemblent

beaucoup aux vôtres et je me défends de mon mieux. Je suis dans cette position, vis-à-vis de lui comme de vous, de ne pas savoir si je dois pleurer de ne pas plaire de tous points à des esprits que je vénère ou rire et être touché profondément de l'abandon qu'ils font de leurs répugnances devant l'intérêt qu'ils me portent. Je crois qu'il faut prendre les deux partis à la fois...

A. DE GOBINEAU.

Paris, le 9 février 1854.

J'ai cette fois-ci de bonnes nouvelles à vous donner de moi au point de vue de la carrière. Je ne retournerai plus à Berne. Le ministre m'envoie, dans mon grade, à Francfort... Enfin, je vais à Francfort, je suis fort content, très philosophe et patient sur la question d'avancement et je serai très heureux, si vous me dites que vous êtes content aussi...

C'est de mon livre surtout que j'aurais voulu vous parler, car je crains toujours ce grand abîme d'objections dans lesquelles je vois bien que je pourrais me noyer. Elles ne sont pas de celles qui s'effacent à la réflexion ; au contraire, elles se creusent et le mal empire. Appliquez, je vous en prie, à empêcher les choses d'en arriver là, l'amitié que vous voulez bien avoir pour moi. Soyez sûr que j'ai bien des choses à répondre. Enfin, il faut que je prenne mon parti jusqu'à nouvel ordre.

J'ai eu l'honneur de voir M. Guizot. Il est fort bon pour moi ; mais c'est à César que je reporte cette faveur que je n'ai pu mériter, c'est-à-dire à M. de Rémusat. M. de Beaumont a bien voulu m'écrire une lettre où j'ai vu un reflet de vous. Il y aura, dans quelques jours, dans les *Débats* un article, probablement fort obligeant, par M. Alloury. Mais l'auteur m'a annoncé qu'il était fâché d'avoir entrepris cette tâche, car, dit-il, il se perd dans le sujet. On me dit cela beaucoup ici. Les philologues s'effrayent de la partie physiologique, les naturalistes s'effarouchent de l'histoire.

A. DE G.

Saint-Cyr, le 19 février 1854.

J'ai reçu avec grand plaisir votre lettre, mon cher ami. Elle m'a appris une excellente nouvelle en me faisant connaître votre nomination à Francfort. Pour un homme comme vous, qui sait

nager dans la bouteille à l'encre de l'esprit allemand, vous vous trouverez là, comme on dit en terme de natation, en pleine eau. Sérieusement, je crois cet événement très heureux pour vous. Une longue disponibilité était à craindre et je l'aurais redoutée à cause de l'impression plus ou moins défavorable qui reste toujours contre un diplomate qu'on rappelle et qu'on ne renvoie pas ailleurs. Vous connaissez sans doute Tallenay aussi bien que moi. Vous le trouverez, je crois, aussi peu disposé à laisser écrire une dépêche à ses secrétaires d'ambassade qu'à les inviter à dîner. Il ne faut pas essayer de le forcer sur le premier point, si vous ne voulez voir renouveler à Francfort l'histoire de Berne qui s'aggraverait en recommençant. Si même il vous laisse pendant quelques semaines l'intérim, je vous conseille d'être fort modeste et assez inactif pendant ce temps-là. Vous n'avez pas besoin de prouver votre capacité, mais votre *sociabilité*, rappelez-vous cela tous les jours. Faites des livres, mais point de mémoires ni de dépêches, si vous voulez arriver bientôt à n'avoir plus de supérieur. Voilà, du moins, mon avis que je vous donne en vieil ami et sans en être prié.

Comptez qu'à mon retour à Paris je surveillerai vos affaires académiques et que, si je vois quelque chose d'immédiat à faire, je le ferai. Je crois mon voisin Beaumont bien disposé. Je n'ai point causé avec lui, parce que je ne l'ai pas vu. Mais il m'a écrit et m'a parlé avec beaucoup de considération de votre œuvre, quoiqu'il y fasse les mêmes objections que moi. Que voulez-vous? Nous sommes de vieux entêtés qui avons donné dans la liberté humaine, comme Louis Courier disait qu'il avait donné dans la Charte, et qui ne saurions, du tout, en revenir.

Si vous restez cet été à Francfort, comme je le pense, il se pourrait que nous eussions l'occasion de nous y voir. Car, mon intention est d'aller un peu courir en Allemagne et il se peut que je passe par la ville qui va devenir votre résidence. J'aurai un vrai plaisir à causer un peu avec vous.

Adieu. Bon voyage. Je vous souhaite toutes sortes d'aspects et d'utilité dans votre nouveau séjour, beaucoup d'activité littéraire et de somnolence diplomatique. Veuillez nous rappeler particulièrement au souvenir de M[me] de Gobineau et croire à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE.

Francfort-sur-Mein, 7 mars 1854.

L'espoir que j'ai de vous voir cet été me fait un plaisir que vous ne pouvez imaginer. J'ai mille et mille choses à vous dire et à causer avec vous sur une foule de points. Vous avez, probablement, eu connaissance de l'article du 24 du mois dernier dans les *Débats* sur mon livre. La critique y était peu intelligente. Je crois pouvoir le dire avec impartialité, car le ciel ne m'a pas fait sensible à ce qui est blâme ou éloge imprimé. En somme, la politesse de la forme, la maladresse des jugemens et surtout la longueur matérielle de l'ensemble paraissent m'avoir été utiles, car le libraire a vendu un certain nombre d'exemplaires dans les jours qui ont suivi la publication de ce travail. Il m'a donc fait du bien.

A. DE G.

Francfort-sur-Mein, 12 juillet 1854.

... J'ai toujours présente à la pensée comme la règle de mon *ordre*, la maxime que vous m'avez écrite en sachant que je venais ici : « pas de dîners, pas de dépêches. » La prédiction s'est parfaitement réalisée. Je rencontre quelquefois M. de Tallenay dans le monde, très rarement chez lui. Il ne met pas les pieds à la Chancellerie et quand nous nous voyons, nous parlons de la pluie et du beau temps. Mais je ne me plains pas et si je suis passé du régime de la grue qui voulait me manger à celui du soliveau, je trouve cela admirable. Du reste, il faut être juste pour tout le monde : il n'y a absolument rien à faire ici qu'à tenir compte de ce qui s'y passe et ce n'est pas grand'chose. La Diète est un bureau d'affaires pour la bureaucratie allemande ; c'est à peine et de fort loin un corps politique. Elle n'exerce pas d'influence ; les deux grandes cours ne veulent pas qu'elle en ait ; la Bavière et la Saxe, quand elles croient en prendre, agissent directement ; il n'y a donc que les tout petits États qui voudraient y aller bon jeu bon argent. Leur impuissance dans les résultats achève de donner à ce malheureux corps germanique un vernis de ridicule dont il se passerait bien. Aussi rien n'est-il plus ordinaire que de voir les deux hommes sérieux de cette assemblée, je dis sérieux par leur caractère et par leur position, les ministres d'Autriche et de Prusse, se plaindre amèrement du vide de leur métier et de l'ennui de leurs fonctions.

Si vous venez ici bientôt, vous verrez tout cela de vos yeux. Je commence à croire que le néant n'est pas moins curieux que toute autre chose. Du moins faut-il s'y accoutumer. Je voudrais bien savoir aussi où vous en êtes de vos travaux. J'y pense souvent et en attends le résultat avec une vive impatience. Pour les miens (*si parva licet componere magnis*) j'aurai fini mes deux derniers volumes dans trois mois à peu près...

A. DE GOBINEAU.

Bonn, le 22 juillet 1854.

La lettre que vous m'avez écrite le 12, mon cher ami, après avoir beaucoup couru le monde m'est enfin parvenue ici. Je ne sais ce que vous voulez dire quand vous me parlez de plusieurs de vos lettres auxquelles je n'aurais pas répondu. Je n'ai reçu, en réalité, qu'une lettre de vous depuis la dernière que je vous ai écrite. Dans cette lettre vous me parliez de l'Allemagne et vous exprimiez le désir que je pusse réaliser l'idée d'aller à Francfort. Si vous m'avez écrit depuis, votre lettre s'est perdue et ne m'a pas rencontré.

J'ai quitté la France vers le milieu du mois dernier et je suis venu presque sans m'arrêter jusqu'à Bonn, d'où je vous écris et où j'habite depuis environ un mois. J'ai pensé que je ne pouvais mieux faire, avant de pénétrer en Allemagne, que de chercher à dissiper un peu des ténèbres profondes qui ont toujours enveloppé cette partie de l'Europe à mes yeux et pour arriver à ce résultat j'ai cru, je pense avec raison, que le mieux était de rester longtemps dans le même lieu et d'y étudier sérieusement le pays dans les livres et dans la conversation des hommes. La vue superficielle de beaucoup de gens et de beaucoup de pays ne m'aurait pas instruit autant. J'ai choisi Bonn, parce que j'y connaissais déjà quelques membres de l'université, que j'y trouvais une grande bibliothèque et des hommes prêts à me renseigner et à compléter les idées toujours imparfaites qu'on puise dans les livres. J'ai donc élu domicile à Bonn. Nous y avons loué une petite maison sur les bords du Rhin et, sauf que je ne soupe pas, j'y vis comme un véritable naturel du pays. Malheureusement, il me manque de pouvoir parler la langue; je commence à comprendre assez bien celle des livres, mais la conversation n'est encore pour moi qu'un son. Néan-

moins, je me rapproche chaque jour davantage du but que j'avais en vue en venant ici et je ne suis pas mécontent de ma campagne. Je voudrais bien qu'elle me conduisît à Francfort, mais je ne suis nullement sûr qu'il en soit ainsi, quelque plaisir que j'eusse à vous serrer la main et à causer avec Mme de Gobineau et avec vous. Tout le cours de mes études actuelles me porte vers le nord et j'imagine qu'en sortant d'ici, je me dirigerai vers Dresde et Berlin. Je crois rester encore un mois à Bonn, non continuellement peut-être, car j'aurai probablement une petite tournée à faire bientôt en Westphalie où j'ai plusieurs questions qui m'intéressent à examiner. Mais Bonn restera mon quartier général, et ma femme, je pense, n'en bougera. Jusqu'à présent, ma santé se trouve aussi bien que mon esprit du genre de vie que je mène et j'espère les ramener l'une et l'autre en France, en état de me servir et de se servir mutuellement. Car, sans la santé, le travail est impossible et l'absence de travail dans un esprit encore si actif que le mien détruit la santé.

La peinture très intéressante que vous me faites de votre Diète ne m'a pas surpris. J'imaginais les choses à peu près telles que vous me les dépeignez. Elles sont tellement le produit nécessaire de la condition politique de l'Allemagne et de ses lois fédérales qu'il est difficile, ces conditions étant données, de concevoir la Diète autrement que vous me la représentez. La constitution fédérale allemande est une des plus vicieuses qui se puissent imaginer ; mais fût-elle une des meilleures, les choses n'en iraient guère autrement, du moment qu'on viendrait faire marcher ensemble deux gros États couplés comme l'Autriche et la Prusse, et tous les petits compagnons qui les accompagnent en diète. Les fictions légales qui ne sont pas toujours aussi impuissantes qu'on le prétend ne peuvent rien quand elles veulent se mettre à ce point à la place des faits. La machine ne peut pas remplacer à ce point la nature vivante et animée. Un gouvernement fédéral ne peut quelque chose que quand les États couplés sont à peu près égaux et homogènes (et encore même dans ce cas n'est-il jamais bien fort) ; ou bien lorsque la prétendue puissance fédérale s'exerce au profit et par l'entremise d'un confédéré assez puissant pour appuyer avec sa force individuelle le commandement qu'il donne au nom de tout le monde. Mais au diable, vais-je vous faire un cours de droit politique? Ma

faconde vous prouvera du moins le plaisir que j'ai à causer avec vous, même par lettre. Si je puis, je ferai mieux et j'irai causer de vive voix. Adieu. Mes hommages, je vous prie, à Mme de Gobineau et à vous, mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE.

Wiesbaden, 1er septembre 1854.

... Je vais avoir fini dans un ou deux mois les dernières retouches à donner à mes deux derniers volumes, qui m'ont beaucoup occupé, car je les ai refaits trois ou quatre fois du haut en bas. Ensuite j'ai d'autres projets. Je ne puis qu'être heureux de ce que m'ont valu mes deux premiers volumes. Je leur dois de précieux éloges et même de précieuses amitiés. J'espère que ceux qui vont les suivre ne détruiront pas cet effet et, bien qu'ils contiennent des faits et des démonstrations qui vont au delà de celles du premier volume, j'espère toujours en votre indulgence...

A. DE GOBINEAU.

Francfort-sur-Mein, 15 octobre 1854.

... C'est bien vrai que nous ne sommes pas dans une époque très intellectuelle et je comprends bien le dégoût et l'ennui que l'aspect de cette vérité vous inspire; mais, comme vous dites, je n'en suis pas beaucoup troublé dans mes travaux. Il y a à cela plusieurs raisons. La première, c'est que les moyens de démonstration dont je me sers étant exclusivement scientifiques, cela m'a habitué à ne compter sur aucune espèce de popularité, le milieu dans lequel j'opère n'étant, évidemment, pas de la compétence du grand nombre. Ensuite, je suis si convaincu que l'hébétement actuel des esprits est, d'une part, universel, dans tous les pays, de l'autre sans remède, sans ressource et en croissance indéfinie, qu'il n'y a, pour moi, que deux partis à prendre, ou me jeter à l'eau, ou suivre mon chemin sans m'occuper nullement de ce qu'on appelle l'opinion publique. Je me suis arrêté au second point et ne prends souci que de quelques centaines d'esprits qui se tiennent encore vivans au-dessus de l'atonie générale. Sous ce rapport, je suis content. Mes deux derniers volumes sont tout à fait prêts. Je cherche à trouver le moyen de les publier de façon à avoir les épreuves, ce qui n'est pas facile, ni

surtout commode. Je voudrais en finir avec ce livre, parce que j'ai autre chose en tête qui s'y rattache, à la vérité, d'une manière assez étroite, mais qui, cependant, voulait être traité à part. C'est, je crois, une découverte d'histoire naturelle, ressortant de recherches linguistiques pures...

A. DE GOBINEAU.

Francfort-sur-Mein, 8 janvier 1855.

... Mes deux derniers volumes sont sous presse. Ils paraîtront pendant mon absence et je vous les recommanderai avant de partir, non pas pour eux, mais, comme vous me l'avez dit vous-même, pour leur père. Je ne suis pas, d'ailleurs, sans quelque espérance que les jours où vous aurez de l'humeur contre le siècle, vous ne soyez tenté d'être un peu de mon avis; dans tous les cas, vous ne douterez pas que cet avis-là ne soit, pour moi, vérité mathématique bien démontrée et, à ce titre, vous me le pardonnerez. Il n'est pas ce qu'on peut appeler gai; mais qu'est-ce qui est gai?...

A. DE GOBINEAU.

Compiègne, le 19 janvier 1855.

Vous devez être arrivé à Paris maintenant, et je voudrais y être moi-même, mon cher ami, pour vous serrer la main et vous souhaiter toutes sortes de prospérités dans le grand voyage que vous allez entreprendre. Mais je n'arriverai pas encore immédiatement dans cette ville, et quand je viendrai le mois prochain m'y établir, je crains bien que vous ne soyez déjà décampé. Recevez donc mes adieux par écrit, puisque je ne puis les faire autrement. Mes vœux n'en sont pas moins vifs et sincères pour être sur le papier. Je savais depuis longtemps, qu'il était question pour vous de cette mission et, bien que j'eusse préféré en être instruit par vous-même, je n'en désirais pas moins vivement vous voir réussir; car, dans votre métier comme à l'armée, les campagnes comptent et, en général, les plus rudes assurent le plus de droits. Tenez-moi, je vous prie, au courant de vos faits et gestes; j'ai une vieille habitude de m'intéresser à vous que je ne puis pas perdre.

Vous me traitez avec beaucoup trop d'honneur en me disant que j'ai *jeté* mon neveu dans la carrière diplomatique. Il s'y est bien jeté tout seul; je ne l'y ai aidé qu'indirectement, et quand

il a persisté à vouloir prendre ce parti. Du reste, les dangers que vous me signalez spécialement avec tant de raison ne sont pas ceux qu'on doit craindre pour mon jeune homme, ou bien il faudrait que la diplomatie transformât les hommes comme l'alchimie prétendait transformer les métaux. Mon neveu est un travailleur qu'il faudra pousser dans le monde au lieu de le retenir d'y aller trop, et qui manquerait plutôt du côté de ces qualités légères qui dans votre métier font souvent réussir les choses sérieuses. J'espère donc qu'il échappera à ce sort presque inévitable qui finit d'ordinaire par confire un attaché dans la sottise, quelque sensé que l'ait fait la nature. Je redoute plutôt que mon neveu n'ait de la peine à recouvrir convenablement les qualités très solides et fondamentales qu'il possède de ce vernis luisant qui est nécessaire pour les faire valoir. J'ai été très heureux qu'il trouvât de Serre à Vienne et *très touché* de l'accueil que celui-ci a fait à mon jeune attaché. Veuillez le lui dire quand vous lui écrirez et l'assurer que rien ne me sera plus sensible que ce qu'il pourra faire pour bien guider ce jeune homme. Il trouvera en lui un collaborateur plein de zèle, un homme très sûr et capable de s'attacher fortement par l'intérêt qu'on lui montre. Il me mandait encore hier : « J'ai toujours très à me louer de M. de Serre. C'est, assurément, de tous les membres de l'ambassade, l'homme qui me plaît et me convient le plus. »

J'attends vos derniers volumes avec une grande impatience, mais sans me sentir plus tenté, au moins quant à présent, de vous croire. Mes impressions personnelles ne me portent pas de ce côté. J'ai souvent de l'humeur contre l'humanité. Qui n'en aurait, même en vivant, comme moi, assez loin d'elle? Mais non contre le siècle qui, après tout, marquera comme un des grands siècles de l'histoire; celui où l'homme a le plus soumis la nature et achevé la conquête du globe. Si vous avez besoin, en votre absence, d'un coup d'épaule *académique*, dites-le, je vous prie. Vous savez que, là comme ailleurs, je suis disposé à vous être utile. Adieu. Bonne santé, ne m'oubliez pas absolument et écrivez-moi quand vous serez arrivé à votre destination.

A. DE TOCQUEVILLE.

P.-S. — J'envoie cette lettre à M. Brénier, ne sachant pas votre adresse.

Paris, 24 janvier 1855.

Monsieur,

M. Brénier m'a remis la lettre que vous avez eu la bonté de lui adresser pour moi. Elle m'a touché par plus d'un côté et je vous en remercie bien vivement. Si je ne vous ai pas dit plus tôt le voyage de Perse, c'est qu'il n'était fait que comme le mariage d'Arlequin. Le département consentait, mais je demandais certaines choses qui ne m'étaient pas encore suffisamment garanties pour que je pusse regarder la chose comme faite et je vous ai écrit aussitôt la décision pourvue de tous ses élémens.

Je serais désolé de partir sans vous avoir vu, ainsi que M[me] de Tocqueville, et ce sera pourtant du 5 au 10 février. Voulez-vous me permettre d'aller pour quelques heures avec vous à Compiègne?

Je vous écris ceci au milieu des courses et entre deux épreuves à corriger. Aussi est-ce fort décousu. Soyez assez bon pour me le pardonner en faveur de l'affection si respectueuse et si vraie dont je n'ai pas besoin, je pense, de vous renouveler l'expression pour que vous en soyez sûr.

A. de Gobineau.

Paris, 27 janvier.

Je veux vous écrire deux mots, mon cher ami, quoique je ne sois pas très en état de rien faire en ce moment. J'ai gagné, il y a quelques jours, une forte grippe, et quoique ce ne soit pas grave, il est prudent à moi de ne pas négliger une petite maladie de cette espèce après les grandes maladies qui me sont survenues durant les dernières années dans les organes de la respiration. Je me tiens donc bien coi au coin de mon feu, ne parlant pas et tâchant de ne pas penser beaucoup plus. C'est une raison de plus pour que je ne puisse pas consentir à ce que vous veniez ici. Par le temps qu'il fait et au moment d'un si long voyage, cette petite course d'ailleurs serait une corvée qu'à aucun prix je ne veux vous laisser faire. J'espère néanmoins vous voir, si Dieu nous envoie bientôt le dégel et que ma grippe me quitte. Je suis obligé d'aller à Paris le 7, à moins que ma santé ne s'y oppose absolument. On retarde toujours un peu son départ quand il s'agit d'entreprendre un voyage comme le vôtre.

J'espère donc vous trouver à Paris le 7, et aussitôt après mon arrivée chez mon père (19, place de la Madeleine) j'enverrai savoir si vous y êtes encore en effet.

A revoir donc, et si contre mon attente je ne pouvais arriver à Paris avant votre départ, bon voyage et mille vœux pour vos succès. Écrivez-moi en tous cas sur votre santé. Mes hommages à Mme de Gobineau et à vous, beaucoup de bonnes amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE.

Il était impossible de publier ici, même en partie, les longues descriptions politiques et sociales écrites de Téhéran (1). Quand, un jour, elles paraîtront en volume, ces contributions à l'ethnographie persane seront d'autant mieux accueillies par les amis de Gobineau qu'elles peuvent servir de supplément aux récits déjà publiés dans ses ouvrages sur l'Asie centrale. Nous avons dû nous borner à donner seulement quelques-unes de ses lettres de Perse.

Téhéran, 7 juillet 1855.

Je vous écris au débotté, car nous sommes là depuis quatre jours seulement. Toutefois, chose inouïe en Orient, l'étiquette s'est hâtée en notre faveur et nous avons déjà vu le Roi et le grand vizir qui ont été l'un et l'autre on ne peut mieux pour nous. Quant à la route, nous l'avons faite lestement en gens qui n'auraient eu d'autre profession de leur vie; et Mme de Gobineau à cheval, ma fille sur un âne devant un palefrenier arabe, ont fait leurs cinquante jours de marche, gravissant des montagnes sans chemins, traversant des rivières avec une facilité surprenante...

Je ne sais si vous avez appris la mort de mon oncle qui m'a laissé assez de fortune pour me trouver indépendant. Je suis sûr que vous y prendrez part.

A. DE GOBINEAU.

Demavend, 5 novembre 1855.

. . . .

Je vous écris de trois petites journées de Téhéran. Nous avons fait une petite course dans les montagnes, en partie pour voir le pays, quelque peu aussi pour fuir le choléra qui a fait d'assez grands ravages dans la ville et qui nous a tué, dans la légation, deux domestiques européens et un natif. La maladie, du reste, a

(1) La principale est datée du 15 janvier 1856

presque disparu, le froid est venu, nous sommes ici au milieu des neiges et nous allons rentrer dans quelques jours.

. . . .

Je travaille beaucoup ici. Je me suis surtout occupé activement de me perfectionner dans la langue et je parle maintenant assez couramment. Je trouve un extrême intérêt dans mes entretiens journaliers avec les natifs et je suis loin d'en avoir aussi mauvaise opinion qu'on se plaît à le faire en Europe. Ce ne sont ni des anges, ni de parfaits honnêtes gens, mais ce ne sont pas non plus les monstres de perversité qu'on nous représente. Si cela vous intéresse, je vous parlerai quelque jour de ce côté de la question.

Je pense que vous avez reçu mes deux derniers volumes. C'est là, je le crains bien, que vous n'allez guère être content de moi. Dites-moi votre sentiment, je vous en prie. J'aime mieux que vous me traitiez mal que de ne pas me traiter du tout.

Souvenez-vous aussi, je vous prie, de mes désirs relativement à l'Académie, aussitôt que l'occasion s'en présentera. Il me semble que j'ai plus que jamais des titres au grade scientifique que je sollicite. Puissiez-vous être de cet avis! On m'écrit de Paris beaucoup de choses obligeantes qui me donnent lieu de penser que ma nomination ne paraîtrait pas déplacée.

Comte A. DE GOBINEAU.

Tocqueville, le 13 novembre 1855.

J'ai reçu, il y a à peu près un mois, mon cher ami, la lettre que vous m'avez écrite de Téhéran le 7 de juillet. Je vous aurais répondu plus tôt, si j'avais su comment vous faire parvenir ma lettre. Mais je suis devenu, volontairement, si étranger à ce qui se passe dans la partie de notre planète que nous occupons, que j'ignore qui dirige aujourd'hui le service des dépêches au ministère des Affaires étrangères et que j'ai attendu que mon neveu qui, comme vous le savez, sans doute, est un peu de la boutique, vînt me voir pour le charger de la présente missive.

J'étais inquiet de vous. Car, sans reproche, vous ne m'avez pas gâté en fait de nouvelles depuis votre départ de France et j'ai été obligé d'écrire à Vienne à votre ami de Serre pour savoir si vous n'étiez pas noyé dans la Mer-Rouge ou dans le golfe Persique. Votre lettre m'a entièrement rassuré. Le résultat que

vous m'annoncez dépasse mes espérances. Cinquante jours de désert sous la tente sans en être fatigué, voilà qui est admirable. Faites, je vous prie, nos félicitations aux deux voyageuses sans oublier le cheval et l'âne qui les portaient et qui me paraissent mériter une mention particulière ; car dans pareille aventure une bonne part du succès est due aux qualités de la monture. Maintenant que je ne crains plus pour votre caravane les dangers du voyage, mon imagination s'effarouche un peu pour vous de l'idée du choléra. J'ai lu dans le journal qu'il sévissait avec grande violence au lieu où vous êtes et que plusieurs domestiques de l'ambassade en étaient morts. Ne me laissez plus, je vous prie, six mois sans me donner signe de vie.

Je vous conterai en deux mots mon histoire depuis que nous nous sommes quittés. Peu de temps après votre départ de Paris, je suis venu m'y établir moi-même pour quelques semaines et, quand les beaux jours sont arrivés, je suis venu ici. J'y habite depuis cinq mois, j'espère bien y rester deux encore. Je vis le matin dans mon cabinet où je travaille sérieusement, l'après-midi dans les champs où je surveille des travaux d'une autre espèce. Je me suis porté passablement. Le temps a passé avec une rapidité prodigieuse; je n'en ai jamais passé aucun qui m'ait paru plus agréable. Il est fâcheux de ne bien connaître l'art de vivre que quand la vie est si avancée !

Je trouve très ridicule, mon cher ami, d'envoyer à plus de mille lieues de chez soi un petit morceau de papier aussi peu intéressant que cette lettre. Cela n'en vaut pas la peine sans doute. Mais que voulez-vous que vous dise de curieux un campagnard tel que moi? C'est vous qui devez avoir l'esprit plein de choses intéressantes à raconter. Faites-moi part, je vous prie, de quelques-unes. Vous voilà au cœur du monde asiatique et musulman; je serais bien curieux de savoir à quoi vous attribuez la rapide et en apparence *inarrêtable* décadence de toutes les races que vous venez de traverser, décadence qui a déjà livré une partie et les livrera toutes à la domination de notre petite Europe qu'elles ont fait tant trembler autrefois. Où est le ver qui ronge ce grand corps? Les Turcs sont des soudards que la nature semble n'avoir destinés qu'à être trompés et battus par tout le monde. Mais vous habitez aujourd'hui au milieu d'une nation musulmane qui, s'il faut en croire les voyageurs, est intelligente, raffinée même. Qui l'entraîne depuis des siècles dans cette irré-

médiable décadence? Est-ce seulement affaire d'équilibre? Serait-ce que nous avons monté pendant que ceux-ci restaient à la même place? Je ne le crois point. Je crois qu'il y a eu mouvement de deux parts, mais mouvement en sens contraire. Vous dites que nous ressemblerons un jour à la canaille que vous avez sous les yeux : peut-être. Mais avant que cela n'arrive, nous serons ses maîtres. Quelques millions d'hommes qui, il y a peu de siècles, vivaient presque sans abri dans des forêts et des marécages, seront avant cent ans les transformateurs du globe qu'ils habitent et les dominateurs de toute leur espèce. Rien n'est plus clairement annoncé d'avance dans les vues de la Providence. Si ce sont souvent, je l'avoue, de grands coquins, ce sont du moins des coquins à qui Dieu a donné la force et la puissance et qu'il a mis manifestement pour un temps à la tête du genre humain. Rien ne tiendra devant eux sur la surface de la terre. Je n'en fais aucun doute. Je crains que ceci ne vous semble sonner un peu l'hérésie philosophique. Mais si vous avez pour vous la théorie, j'ai la confiance que j'aurai pour moi les faits, bagatelle qui n'est pas sans importance. Mais me voilà bien loin d'Ispahan. J'y reviens pour vous embrasser de tout mon cœur et vous prier de ne pas tarder si longtemps à m'écrire. Vous savez que je ne serai jamais indifférent à ce qui vous touche. A mon retour à Paris, je verrai s'il y a quelque chose à faire du côté de l'Institut, et tout ce qui est possible sera fait. Rappelez-nous particulièrement au souvenir de Mme de Gobineau. Embrassez pour nous Mlle Diane et croyez à ma sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE.

Tocqueville, le 8 janvier 1856.

J'ai reçu, mon cher ami, votre seconde lettre (celle datée du 5 novembre dernier) et je ne saurais trop vous en remercier. Sa lecture m'a extrêmement instruit et intéressé et tout ce que je demande, c'est qu'il vous vienne souvent la bonne pensée de m'en écrire de semblables. Tout ce que peut me dire un homme aussi intelligent que vous d'un pays qui m'est si peu connu a infiniment de prix à mes yeux. Vous avez pu voir dans ma dernière lettre, si vous l'avez reçue, que mon esprit était déjà très curieux de savoir ce que vous pensiez de cette Asie centrale

dans laquelle vous vivez. Votre lettre ne répond pas aux questions que je vous ai faites; mais à plusieurs autres que j'étais sur le point de vous faire. Continuez, je vous prie, dans cette bonne voie, en dehors des affaires proprement dites sur lesquelles assurément je ne vous questionnerai jamais. Vous avez mille choses à me dire qui m'intéressent au plus haut point, ou plutôt *tout* ce que vous me diriez sur l'état des peuples parmi lesquels vous vivez, leurs constitutions, leurs mœurs, leurs tendances, leurs besoins, leurs passions, tout cela vaut pour moi de l'or; car tout cela m'importe beaucoup à savoir, comme observateur du monde, m'intéresse extrêmement et m'est inconnu.

Que puis-je faire de mon côté pour m'acquitter dans la même monnaie? Malheureusement, rien. On ne sait rien en France, et moi je sais moins que personne. Car voilà plus de six mois que je vis au fond d'une province, occupé de tout autre chose que de politique et m'en trouvant très bien, ce me semble, au physique et au moral. Quant aux nouvelles privées, je n'en sais pas une seule qui mérite de vous être envoyée à travers le désert. Je vois qu'on considère généralement la perte de Kars et encore plus la conquête d'Hérat par les Persans comme des événemens fâcheux et qui sont surtout de nature à inquiéter les Anglais. Mais que vous parlé-je là de choses qui seront de bien vieilles histoires lorsque vous recevrez cette lettre?

J'ai reçu vos deux derniers volumes; mais je ne les ai pas encore lus, parce qu'ils me sont arrivés au moment où je faisais mes paquets pour venir ici et que mon domestique a eu la sottise de les mettre dans une malle qui restait à Paris. Je ne puis donc vous envoyer le blâme auquel vous paraissez vous attendre. Je n'ai cessé, du reste, d'être fort divisé avec moi-même quand il s'agit de cet ouvrage : je désapprouve le livre et aime l'auteur et ai quelquefois de la peine à me retrouver dans des sentimens si contraires. Ce que je désapprouve du reste dans le livre, je vous l'ai déjà dit, ce n'est pas la façon, tant s'en faut, c'est la tendance que je crois dangereuse. Si nous péchions par excès d'enthousiasme et de confiance en nous-mêmes comme nos pères de 89, je regarderais votre ouvrage comme une *douche* salutaire. Mais nous sommes arrivés malheureusement dans l'excès contraire. Nous n'estimons plus rien, à commencer par nous-mêmes; nous n'avons foi en rien, pas même en nous-mêmes. Un ouvrage qui cherche à nous prouver que

l'homme ici-bas obéit à sa *constitution* et ne peut presque rien sur sa destinée par sa volonté, c'est de l'opium donné à un malade dont le sang s'arrête de lui-même. Voilà pour le livre; quant à l'auteur, c'est un homme de beaucoup de talent et fort de mes amis dont je voudrais bien faire un confrère. Ce point de vue me force à louer l'œuvre en faveur de l'ouvrier. Voici ce qui m'est venu dans l'esprit à propos de l'Académie. Rien ne plaît plus à un corps savant que les travaux qu'on fait pour lui. Ne pourriez-vous pas, *en dehors de la politique bien entendu*, trouver dans le pays où vous êtes le sujet d'un mémoire intéressant sur la législation, l'état social, l'histoire... des nations chez lesquelles vous habitez? Vous m'enverriez ce mémoire, je le présenterais en votre nom et le lirais. La démarche vous serait, assurément, utile à l'Institut; mais il ne faudrait pas qu'elle pût vous nuire ailleurs. Demandez-vous bien sérieusement avant d'écrire rien de semblable ce qu'on en penserait au ministère, et ne sacrifiez pas l'affaire principale à la secondaire. En tous cas, choisissez un sujet auquel on ne puisse trouver à redire.

Je me réjouis de l'héritage dont vous me parlez. Nous vivons dans un temps où l'argent est nécessaire même pour faire les choses qui valent mieux que lui. Il faut le mépriser et le garder.

Rappelez-nous particulièrement à votre aimable compagne de voyage et croyez à tous mes sentimens de vive amitié.

A. de Tocqueville.

Téhéran, le 20 mars 1856.

Monsieur,

Vos lettres me font un plaisir extrême et en même temps me tiennent en souci perpétuel. Avant de passer à vous expliquer ce souci, je vous remercie tendrement de votre sollicitude pour ma nomination et je fais ce que vous me dites. Je vous envoie aujourd'hui par Adolphe d'Avril un Mémoire sur la Perse pour l'Académie. Mais, comme vous l'indiquez, je fais aussi demander à M. de Walewski l'autorisation de la lecture. Bien qu'il n'y ait rien de politique *appliquée* là dedans, encore est-ce nécessaire, vous avez raison. Je n'ai pu m'adresser directement à mon supérieur suprême, parce qu'une réponse était trop longue à avoir. La réponse vous arrivera donc, j'espère, par une cascade

d'intermédiaires dont Mme de Kergorlay sera la dernière. Enfin, je vous remercie encore du fond du cœur.

Je suis sensible au reproche que vous me faites de ne pas répondre directement à toutes vos questions. Sans nul doute, cela sera. Mais je dépends beaucoup de la veine d'observations dans laquelle je suis placé, au moment où je prends la plume pour vous écrire, et quand je les crois propres à vous intéresser, j'écris sans choix. Je vous assure que je suis accablé sous les richesses ici et puissamment intéressé. Il en résulte, dans ma pensée, beaucoup de désordre. Je sens qu'avec vous je me répète, je ne classe pas bien. Peut-être aussi m'arrive-t-il de vous écrire deux fois la même chose parce que j'oublie que vous l'avez déjà, croyant l'avoir donnée à un autre. Ce sont là les inconvéniens du travail de mineur, beaucoup d'incohérences. Mais voici quelque chose qui me tourmente encore plus, c'est le reproche que vous me faites sans cesse d'endormir des gens qui ne sont déjà que trop somnolens. Si je les endors, ce n'est pas en les caressant, toutefois. Mérimée m'écrit que l'on voudrait me manger et qu'on parle de me brûler. Maury, votre bibliothécaire de l'Institut, m'assure qu'il m'a très maltraité dans un article de l'*Athenæum*, et me dit, avec la bienveillance amicale qui est le fond de son humeur, tous les gros mots possibles et ainsi de suite. Si je suis un corrupteur, je le suis avec des corrosifs et non pas avec des parfums. C'est qu'au fond, soyez-en sûr, il n'y a rien de cela dans mon livre. Je ne dis pas aux gens: *vous êtes excusables* ou *condamnables*, je leur dis : *vous mourez*. Loin de moi l'idée de prétendre que vous ne pouvez pas être conquérans, agités, transportés d'activités intermittentes, loin de moi de vous empêcher de le faire ou de vous y pousser. Cela ne me regarde nullement. Mais je dis que vous avez passé l'âge de la jeunesse, que vous avez atteint celui qui touche à la caducité. Votre automne est plus vigoureux, sans doute, encore que la décrépitude du reste du monde, mais c'est un automne, l'hiver arrive, et vous n'avez pas de fils. Fondez des royaumes, des grandes monarchies, des républiques, ce que vous voudrez, je ne m'y oppose pas, tout cela est possible. Allez tourmenter les Chinois chez eux, achevez la Turquie, entraînez la Perse dans votre mouvement, tout cela est possible, bien plus, inévitable. Je n'y contredis pas, mais, au bout de compte, les causes de votre énervement s'accumulent et s'accumuleront par toutes ces actions

mêmes et il n'y a plus personne au monde pour vous remplacer quand votre dégénération sera complète. La soif des jouissances matérielles qui vous tourmente est un symptôme positif. C'est un critérium aussi sûr que la rougeur des pommettes dans les maladies de poitrine. Toutes les civilisations en caducité l'ont eu avant vous et comme vous s'en sont applaudies. Le cœur me soulève à lire les phrases des journaux à ce sujet et je ne les lis jamais. Eh bien! Y puis-je quelque chose et parce que je dis ce qui se passe et ce qui arrivera, ôtai-je la moindre chose à la somme de vos jours? Je ne suis pas plus assassin que le médecin qui dit que la fin approche. J'ai tort ou j'ai raison. Si j'ai tort, de mes quatre volumes il ne reste rien. Si j'ai raison, les faits échappent à tout désir de les voir autrement que les lois naturelles ne les ont faits.

Je suis avec beaucoup d'intérêt l'impression produite par mon livre en différens endroits. En Allemagne, où, en général, on se préoccupe plus que chez nous de la vérité intrinsèque, il me paraît qu'on s'effraie un peu, mais qu'on insiste. J'ai conquis là de précieuses amitiés. En France, on se demande si je suis légitimiste, républicain, impérialiste, pour ou contre le journal *l'Univers*, mais on n'est pas flatté de voir que je ne prouve pas que les Français sont exclusivement le premier peuple du monde. Si je l'avais prouvé aux Anglais, je conçois qu'ils auraient pu en faire quelque chose; mais, nous, à quoi cela aurait-il servi? Il me semble que la conviction est acquise et que personne, à Paris, n'y contredit. En Amérique, c'est plus singulier que partout ailleurs. Trois personnes distinguées, que je ne connais pas, m'ont fait l'honneur de m'écrire. Une d'entre elles a traduit toute la partie systématique de l'ouvrage et me demande mon avis sur la seconde édition qu'il va publier, la première étant presque épuisée. Je n'ai pas vu cette première, mais, d'après ce qu'il me dit, il a conservé tout ce qui établissait la permanence des races et les effets des mélanges, c'est-à-dire la partie vive du système. Quant aux conséquences, il n'a pas osé les présenter à son public. Il n'a pas voulu leur dire que, du moment que les races étaient inégales, en se mariant à une race inférieure, on dégénérait. Cependant, j'entrevois qu'il ne leur a pas caché que la famille anglo-saxonne des États-Unis était supérieure à la nature mexicaine et que cette proposition a été acceptée sans nulle peine. Ce qu'il ne leur aura pas traduit, sans nul doute,

c'est le chapitre sur les États-Unis. Quoi qu'il en soit, il me dit que même les journaux abolitionnistes ont reconnu l'exactitude des principes posés. De sorte que sur cette terre essentiellement pratique, avec des corrections et des inconséquences, ils ont su faire d'une théorie toute scientifique un pavé que les partis se jettent à la tête. Je n'y vois pas d'inconvéniens, mais j'en vois beaucoup à ce que vous, monsieur, qui m'aimez, vous gardiez comme une arrière-pensée sur la moralité de ma conception. Que puis-je dire? Si la vérité n'a pas une moralité supérieure en elle-même, je suis le premier à convenir que mon livre en manque tout à fait, mais il n'a pas non plus le contraire, pas plus que la médecine, pas plus que l'archéologie, pas plus que la géologie. C'est une recherche, une exposition, une extraction de faits. Ils sont ou ils ne sont pas. Il n'y a rien à dire de plus.

Je ne vous parle pas de la Perse aujourd'hui, vous en parlant suffisamment dans ce mémoire. J'espère avoir fini dans quelques semaines un livre de philologie qui sera comme un appendice avec démonstrations de mon premier ouvrage, car puisque j'ai une fois levé l'étendard de la révolte contre les anciens systèmes historiques, j'irai certainement jusqu'au bout et je n'abandonnerai pas les quelques personnes qui viennent déjà avec moi. Comme je vous le dis, il y a ici des trésors, manuscrits, pierres gravées, recherches archéologiques, médailles, tout concourt à mon but, tout m'est bon. Mais, diable, si je comprends bien que vous ne partagiez pas ma manière de voir, je ne veux pas que vous me condamniez sur des péchés que je ne fais pas et je ne me contente pas du tout du manteau que vous jetez sur mes fautes. Je vous en prie, regardez-les bien en face et regardez aussi les gens auxquels s'appliquent mes doctrines. Tirerez-vous une étincelle d'un morceau de cuir? Adieu, monsieur, nous vous envoyons toutes les tendresses et les affections possibles pour vous et Mme de Tocqueville. Pensez à nous et au respect dévoué que vous me savez pour vous.

Comte A. de Gobineau.

LE TRAITÉ FRANCO-SIAMOIS

ET

LE CAMBODGE

Le traité franco-siamois du 23 mars 1907, qui vient d'être soumis à la Chambre et accepté par elle sans débat, établit nos relations avec le Siam sur une base essentiellement neuve. Il est permis de le regarder comme le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'Indo-Chine et dans l'évolution de notre politique. Son importance est donc considérable. S'il nous coûte un peu cher et s'il vient un peu tard, il n'en mérite pas moins d'être accueilli avec satisfaction.

L'auteur du présent article qui, au cours d'une vie consacrée presque tout entière à l'Extrême-Orient, a peut-être acquis une certaine expérience des affaires indo-chinoises, demande la permission de se citer lui-même en reproduisant les paroles qu'il prononçait il y a quelques mois, au moment même où l'on allait inaugurer les négociations de Bangkok, dans une conférence donnée à l'une des associations qui ont travaillé de la manière la plus utile à répandre la connaissance de nos établissemens d'outre-mer, l'*Union coloniale :*

« Puisque notre ignorance et notre suffisance nous ont fait manquer des occasions qui ne se retrouveront sans doute plus, il faut changer notre fusil d'épaule et, sans vaines récriminations contre le passé, considérer, — réserves faites quant à certaines rectifications de frontières non moins désirables pour la tranquillité du Siam que pour la nôtre, — qu'il est à présent de

notre avantage d'avoir sur le flanc occidental de notre domaine un royaume en progrès matériel et moral, et par cela même plus capable de maintenir son indépendance, moins disposé à accepter certaines ingérences. Il nous serait ainsi commandé par notre intérêt bien entendu de favoriser le développement du Siam avec la sympathie sincère que son attitude nous avait momentanément obligés à lui mesurer. »

Dans leur raccourci volontaire, ces lignes contenaient tout un programme de politique, et c'est précisément cette politique que vient de réaliser le nouveau traité. L'habileté de nos négociateurs a utilisé un concours de circonstances favorables, circonstances générales et particulières de lieu, de moment, de fait et de personnes, d'une part en nous accommodant aux nécessités nées de la rupture d'équilibre que la fortune prodigieusement rapide du Japon a produite, de l'autre en profitant des opportunités que nous offrait l'entente cordiale avec la Grande-Bretagne, dont l'hostilité ou la mauvaise volonté nous a causé tant de soucis et même nous était devenue, à un certain moment, des plus dangereuses. Enfin, nous avons pu disposer des services et de l'expérience acquise, et bénéficier de l'intelligence ouverte de plusieurs agens ou fonctionnaires français et étrangers, soit à Paris, soit à Bangkok, ainsi que de la présence à la tête de la commission de délimitation constituée à la suite du précédent traité, d'un officier distingué, au courant des données multiples du problème, M. le lieutenant-colonel Bernard.

Le roi de Siam et ses conseillers princiers eux-mêmes se montraient déjà disposés à comprendre les avantages d'une politique de sincérité et de confiance substituée à la défiance et aux intrigues dont nous avons les uns et les autres longuement souffert. Mais ils semblent avoir subitement reçu l'illumination de périls assez apparens et d'un caractère assez pressant pour emporter leurs dernières hésitations. Dès lors, ils se sont décidés à traiter. Cette résolution prise, le roi Chulalongkorn a pu s'embarquer sans inquiétude pour faire en Europe le voyage qu'il avait depuis quelque temps le désir d'entreprendre, et qui donne à la France l'occasion de saluer en sa personne un prince qui a désormais pour ambition nécessaire le progrès de ses États par la mise en commun de nos moyens d'action, de nos ressources matérielles et de notre puissance effective.

Le temps est passé où nous aurions pu résoudre autrement

la question du Siam, mais il n'est pas inutile de rappeler pourquoi il ne nous a pas été possible, pendant de si longues années, d'obtenir un résultat analogue à celui que nous venons d'atteindre.

Le Siam pourtant, la seule des royautés de quelque importance au delà du Gange qui ait réussi, en dehors de la Chine, à maintenir son indépendance contre les entreprises européennes, n'a survécu que grâce à notre arrivée sur le champ des compétitions extrême-orientales. Tous les États de l'ouest de l'Indo-Chine ayant succombé au contact britannique, il n'est pas douteux que, sans notre débarquement à Saïgon en 1859 et sans l'extension de notre domination au Cambodge en 1863, le Siam eût été infailliblement englobé dans l'orbite conquérante de l'Angleterre dont il subissait déjà la puissante attraction. Si quelques enthousiastes irréfléchis ont cru possible de planter notre drapeau sur les rizières et les pagodes du delta du Ménam, jamais aucun gouvernement français, ni aucun de ses agens responsables n'ont nourri une idée aussi chimérique : nos rivaux s'en rendaient pertinemment compte, tout en utilisant à leur profit les manifestations mégalomanes d'une presse ignorante. En réalité, nous avons toujours travaillé au maintien de l'autonomie du Siam; et c'est un succès méritoire d'y avoir réussi, en présence des forces supérieures de la Grande-Bretagne, s'appuyant sur une base commerciale alors incomparable, sur sa suprématie navale, sur son armée de l'Inde, et sur l'état divisé de l'Europe continentale. Je n'éprouve d'ailleurs aucune hésitation à reconnaître qu'il a fallu à nos voisins une sagesse supérieure et une modération exemplaire pour ne pas céder à la tentation d'étendre la main sur une proie si riche, dont l'absorption n'eût soulevé après 1870 aucune difficulté insurmontable, surtout s'ils s'étaient contentés de l'établissement d'un de ces régimes de protectorat qu'ils excellent à graduer suivant les exigences de leur politique générale. C'est bien à nous que le Siam doit d'avoir traversé impunément une phase aussi critique.

Nous n'avions cependant aucun droit à compter sur sa reconnaissance. En effet, par suite d'un « faux départ » dans nos relations avec lui, jamais, depuis 1863, date de l'inauguration de notre protectorat sur le Cambodge, et moins encore depuis 1867, date de notre premier traité politique avec la cour de Bangkok, nous

n'avons pu vivre avec elle sur un pied amical. Cette situation fâcheuse ne pouvait que s'envenimer lorsque, à la suite des événemens de 1883 et de notre querelle avec la Chine, nous avons été obligés d'étendre notre conquête jusqu'à la frontière du Tonkin et d'assumer la direction de la race annamite tout entière. Nos territoires devenaient contigus à ceux du Siam ou de ses tributaires, avec des bornes assez indécises, sur toute la longueur de la presqu'île indo-chinoise.

Cette animosité, qui tantôt se maintenait latente et supportable, tantôt se manifestait par des crises plus ou moins graves, avait pour cause originelle deux facteurs principaux : d'une part, l'existence entre nous d'une frontière vicieuse, insuffisante et dangereuse ; de l'autre, l'impossibilité qui résultait pour nous, du fait de cette limite inacceptable, et que nous avions pourtant acceptée, de donner satisfaction aux aspirations de nos protégés cambodgiens, satisfaction que nous avions conscience de leur devoir comme contre-partie des maux que nous leur avions apportés.

Lorsque nous sommes arrivés en Cochinchine, nous avions désappris, depuis la fin du XVIIIe siècle, toute pratique coloniale. Nous nous trouvions d'ailleurs en face d'un problème qui ne s'était jamais posé à l'ancienne monarchie, car elle n'avait eu à gouverner que des colonies véritables, des « colonies à colons, » et non pas à administrer des pays peuplés de grandes masses indigènes constituées en corps de nations. Notre administration coloniale métropolitaine ne vivait que d'une vie bureaucratique précaire, sur les bribes de traditions assimilatrices héritées vaguement de l'ancien régime et ne répondant pas aux besoins nouveaux. Du reste, elle ne fonctionnait qu'à l'état d'annexe sans importance du ministère de la Marine. Et quant au ministère des Affaires étrangères, déshabitué de porter ses regards au delà de l'Europe ou des États principaux des deux Amériques, il se désintéressait, sauf incidens majeurs et toujours imprévus, de ce qui pouvait se passer dans ces mers lointaines. Il ne prévoyait pas, et presque personne ne prévoyait alors où devaient nous entraîner ces entreprises ébauchées sans plan ni vues générales, et ne se rendait aucun compte de l'importance qu'allait bientôt prendre l'Extrême-Orient. Il se reposait sur la marine du soin de résoudre sur place les difficultés qui pouvaient surgir ou de lui rendre compte des faits accomplis. C'était l'époque du

« débrouillage, » pour employer une expression de l'argot militaire; mais c'était aussi, avec la lenteur et l'irrégularité des communications, le champ le plus favorable aux hardiesses de l'initiative individuelle, qui tournaient bien ou mal, suivant la chance ou la valeur des hommes.

Ceux-ci, dans leur ensemble, furent bien choisis, animés des intentions les meilleures, énergiques, désintéressés, imbus de l'esprit de devoir, et c'est ce qui fait qu'en dépit des fautes commises, nous pouvons considérer avec un certain orgueil l'histoire de nos débuts en Indo-Chine. Les erreurs étaient inévitables dans un milieu si inconnu, sur un théâtre si nouveau, et dans l'accomplissement d'une tâche si mal préparée, où le gouvernement de Napoléon III se lançait sans aucun fil directeur. Elles vinrent beaucoup plus de notre ignorance générale et de notre organisation rudimentaire que de l'insuffisance des chefs et de leurs subordonnés.

Une fois la Basse-Cochinchine occupée, nous nous trouvâmes naturellement amenés à entrer en contact avec le Cambodge, et avec le prince qui venait de monter sur le trône khmer. Le gouvernement impérial, s'il eût été mieux inspiré, plus instruit, plus clairvoyant, aurait pu tirer du Cambodge, enjeu des rivalités des deux empires prédominans de l'Indo-Chine, et de sa situation intermédiaire, un parti tout autre; il aurait probablement rempli nos destinées beaucoup plus vite, avec beaucoup moins d'efforts et de sacrifices de vies et d'argent français (1), et d'une manière plus conforme à nos traditions généreuses : le point de départ de nos entreprises eût été, en effet, la défense d'une nationalité injustement opprimée, et invoquant d'elle-même le secours de nos armes et le poids de nos influences.

(1) En 1854, le prédécesseur de Norodom, An-duong, effrayé des perspectives d'absorption définitive dont menaçaient sa couronne les rivalités des Annamites et des Siamois, eut l'idée, on ne sait trop sous quelle inspiration, d'envoyer à Singapore auprès de notre consul un métis portugais, chrétien de son entourage, pour invoquer la protection de la France et réclamer l'envoi à sa cour d'un plénipotentiaire chargé de la négociation d'un traité régulier. L'année suivante, M. de Montigny, notre agent en Chine, sans doute à la suite de ces ouvertures, vint en Indo-Chine; mais par malheur, au lieu de s'aboucher directement avec le roi du Cambodge, il se rendit en premier lieu à Bangkok, où il eut l'imprudence de révéler son intention de s'entretenir ultérieurement avec An-duong. Dès lors, sa mission était condamnée à la stérilité; d'autres maladresses et impatiences de sa part, jointes à la surveillance exacte dont il fut aussitôt l'objet, l'empêchèrent même de se rendre à la capitale cambodgienne et tout fut remis en question jusqu'à une époque indéterminée.

Quoi qu'il en soit, les amiraux Charner, en 1861, et Bonard en 1862, s'inspirant des documens de la mission Montigny, avaient noué avec la cour d'Oudong (1) quelques relations de simple courtoisie ou du moins de minime importance politique. Mais la bonne fortune de la France venait de donner pour successeur à ces officiers généraux, en qualité de commandant en chef de nos forces et de gouverneur de la Cochinchine, le contre-amiral de la Grandière : ce fut un bon serviteur du pays, et l'on s'accorde aujourd'hui à rendre hommage à sa mémoire. Par son caractère, sa fermeté, son bon sens, son esprit d'économie, par les choix heureux qu'il sut faire dans tous les corps de la marine pour y puiser des administrateurs de nos nouvelles provinces, il fit la Cochinchine, et c'est à lui en grande partie que nous devons de l'avoir conservée. Très promptement, il comprit la nécessité d'empêcher notre territoire de devenir un champ d'intrigues dangereuses et difficiles à contrôler et d'étendre notre suprématie sur le Cambodge ou du moins sur ce qui en restait : c'est ce qu'il fit en lui *imposant* notre protectorat, qu'on ne nous demandait plus.

A ce moment, et malgré le prestige que nous avaient acquis nos victoires sur les Annamites, le jeune roi Norodom n'était plus dans les idées de son père. Toutes ses tendances, comme celles de la plupart des princes de sa famille et des principaux mandarins, étaient tournées du côté du Siam. Aussi notre protectorat fut-il un échec grave pour la politique siamoise et une humiliation pour le gouvernement de Bangkok : il constitua contre le nôtre un grief très compréhensible.

L'amiral de la Grandière était obligé de consacrer toute son attention à l'organisation de notre conquête et à la préparation, sur les lieux mêmes et encore plus peut-être à Paris, où il y avait à surmonter tant d'obstacles, de la prise de possession de trois provinces cochinchinoises de l'Ouest (Vinh-long, Chaudoc et Hatien), qu'il occupait au milieu de l'année 1867. Pendant ce temps se passaient à Bangkok des événemens dont la répercussion fut incalculable. Ils ont pesé d'un poids insurmontable sur notre établissement, et nous ont valu la plupart des difficultés dont nous venons à peine de sortir.

L'agent du ministère des Affaires étrangères à Bangkok était

(1) Résidence royale, sur le bras du Lac, de 1834 à 1866.

alors un officier de marine, le capitaine de frégate Aubaret, qui avait fait partie de nos expéditions de Chine et de Cochinchine, où il s'était passionné pour les choses annamites. Mais il ignorait comme nous tous les affaires cambodgiennes, et il ne saisit pas la nature des rapports qu'il devait entretenir avec le gouverneur de la Cochinchine, véritable représentant de la politique française. Le plus parfait accord doit exister entre l'agent français à Bangkok et le chef de nos possessions ; c'est une condition indispensable à la marche concordante de nos intérêts. Cette condition n'exista pas. Avec un zèle ardent, trop ardent peut-être dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, mais avec le mobile, probablement inconscient, de se manifester à lui-même son indépendance de fraîche date, le commandant Aubaret poursuivit une politique personnelle. Et d'autre part, les deux ministères des bords de la Seine n'avaient pas les contacts permanens et harmonieux qui eussent été d'autant plus nécessaires que la marine avait, avec une inexpérience assez pardonnable des conditions de notre diplomatie, une autonomie plus grande et des facultés d'initiatives intérieures ou lointaines plus étendues.

Se gardant bien de tenir l'amiral de la Grandière au courant de ses intentions et les faisant accepter avec la même discrétion par le ministère des Affaires étrangères, médiocrement intéressé à ces sortes de choses, notre consul réussit à obtenir du roi Mongkut, sans beaucoup de peine on peut le croire, un projet de traité dont l'amiral gouverneur n'eut aucune connaissance, jusqu'au moment où il revint, tout ratifié, de Paris en Cochinchine. Ce traité consacrait de nos mains et couvrait de notre signature la spoliation des provinces cambodgiennes du nord et de l'ouest du Grand Lac, habitées tout entières par des Khmers, spoliation exécutée à des époques assez récentes et par les procédés les plus répréhensibles, eu égard même aux abus de forces très larges dont s'accommodent les diplomaties extrême-orientales. Il coupait en deux l'immense déversoir lacustre des crues annuelles du Mékong, que nous connaissons sous le nom de « Grand Lac, » et qui exerce sur toute la région du Sud de la presqu'île indo-chinoise une gravitation politique et économique particulière, par sa position comme par la fécondité de ses eaux merveilleusement poissonneuses, vivier de ces populations ichtyophages.

De plus, en maintenant au cœur de notre territoire une brèche

toujours ouverte, qui privait notre conquête inachevée de la sûreté indispensable à son développement, ce traité a exercé la plus pernicieuse influence sur nos relations avec le Siam, et l'on peut même dire sur toute notre politique coloniale. En organisant entre nous et le Siam une hostilité forcée, il semait aussi entre la France et la Grande-Bretagne, dont le Siam se voyait contraint de rechercher de plus en plus la bienveillance intéressée, un germe de discorde qui a été fort près, un instant, de porter les fruits les plus amers. Nuisible au Siam, nuisible à la France, il était par surcroît néfaste au Cambodge, auquel il nous interdisait d'offrir, en retour des souffrances matérielles que lui avait infligées notre protectorat, les compensations d'ordre moral qui auraient pu atténuer pour lui les conséquences des erreurs commises. Il nous contraignait à rester sourds aux protestations de la cour de Pnôm-penh et du peuple khmer, qui nous regardaient désormais comme responsables de leurs déboires.

Nous connaissions fort mal ces populations et la puissance de leurs instincts et de leurs besoins sentimentaux. Imbus des théories scientifiques ou pseudo-scientifiques sur la hiérarchie des races, — théories auxquelles la fortune des Japonais semble devoir porter un coup assez rude, — nous n'avons pas su pénétrer l'âme de ces Asiatiques, et trop souvent nous leur avons témoigné un mépris qu'ils ne méritaient pas. Les Cambodgiens, en particulier, inférieurs en intelligence et en activité aux Annamites, leur sont généralement supérieurs par le caractère et par le fonds moral. Vivant beaucoup du passé, confondant l'histoire et la légende, l'œuvre des dieux et le travail des hommes, que des monumens magnifiques ou des ruines grandioses remettent perpétuellement sous leurs yeux, en revivifiant dans leur cœur simple la gloire de leurs ancêtres et la trace sacrée de leurs vieux rois, ils ont une conscience profonde de leur nationalité et de ses droits.

Incapables de saisir cet aspect du problème, nous avions constitué au Cambodge un régime incomplet, et je demande à en rappeler les conditions et les effets.

En intervenant au Cambodge, l'amiral de la Grandière avait bien compris qu'il ne nous était pas possible d'employer d'autre procédé que celui du protectorat; mais nous ne possédions pas la moindre expérience de cet artifice de gouvernement. Nous

n'avions alors d'autres « protectorats » que ceux de petits archipels perdus dans l'immensité des mers australes, les Iles de la Société, les Iles Marquises et les Iles Wallis, de proportions trop réduites pour que nous ayons pu y puiser des leçons utiles. Dans ce mode de rapports avec un souverain et un royaume sans forces organisées, nous ne vîmes qu'un moyen commode, peu dispendieux, tout d'abord de préserver notre flanc gauche d'hostilités annamites probables en isolant les trois provinces restées sous le gouvernement de Hué, et d'assurer à notre petite Cochinchine une sécurité moins précaire, en second lieu d'éloigner de nous et du Cambodge les intrigues siamoises. Pour atteindre ce but, nous nous constituions les gardiens du trône et de la cour de Phnôm-penh.

Nous n'eûmes malheureusement pas l'idée, qui semble aujourd'hui naturelle,de jeter les regards autour de nous et de nous renseigner sur la pratique des Anglais dans l'Inde, où l'on rencontre toutes les formes possibles de protectorat, c'est-à-dire tous les degrés de rapports entre l'autorité britannique et les rajahs ou nababs feudataires ou médiatisés des « native states. » Nous attachant seulement à la préservation du pouvoir royal et à l'existence du monarque, nous perdions de vue les intérêts de son peuple lui-même, ignorans des responsabilités que nous allions assumer, et des calamités que cette omission allait bientôt répandre sur ce pays, dont nous avions pourtant la naïveté de nous considérer comme les bienfaiteurs.

Ce régime si variable, si protéiforme du protectorat, quand il s'exerce surtout sur un pays d'organisation arriérée, doit avoir pour règle fondamentale l'établissement de certaines garanties financières, avec un budget plus ou moins complet de dépenses de bien public obligatoires, et avec des sanctions pénales en cas de « maladministration. » Ces principes sont encore plus essentiels quand il n'existe dans le pays protégé, à côté du chef héréditaire et de sa famille, aucune aristocratie proprement dite. L'observation la plus superficielle de l'Inde britannique, ou même l'histoire des conquérans de l'antiquité nous l'aurait enseigné si, en débarquant en Cochinchine, nous n'avions eu l'outrecuidance et la simplicité de croire que nous avions découvert un monde nouveau et comme isolé dans l'espace, où rien du dehors n'était applicable. Nous ne savions pas que ces sortes de monarchies faibles et violentes à la fois sont, comme on l'a

dit, des « tyrannies tempérées par la rébellion, » que la menace de la révolte et la révolte elle-même sont les seuls freins qui s'opposent aux fantaisies ou à l'avidité du monarque, d'autant plus disposé à l'abus de son pouvoir qu'il se considère lui-même comme une émanation de la divinité, et que dans ces milieux de civilisation hindoue où le sacré et le profane sont entièrement confondus, la religion n'a aucun rapport avec la moralité civile.

Le roi du Cambodge était mis à l'abri de toutes représailles par la présence de nos forces militaires et navales qui avaient pour consigne à peu près unique de monter la garde autour de lui. Cette application erronée de notre devoir ne tarda pas à répandre sur les populations et sur leurs chefs eux-mêmes des maux sans nombre : pendant près de vingt ans, le Cambodge fut un des pays les plus malheureux du monde. Pressuré sans merci, livré à la dilapidation de ses biens, voyant successivement transformés en monopoles tous les produits de ses champs sans qu'une parcelle des impôts extorqués lui fît retour par une amélioration quelconque, le peuple khmer souffrait en silence, jusqu'à l'extrême limite de la misère : il savait bien que s'il osait bouger, nos soldats arriveraient aussitôt mettre le holà ! Mais c'était au « protecteur » qu'il attribuait ce déplorable état de choses. Il fallait que cette race fût habituée de longue date à la résignation pour résister à un pareil régime. Nous avons dû attendre longtemps pour y porter le commencement de remèdes nécessaire, jusqu'au moment où après la pacification complète de nos provinces, le premier gouverneur civil, M. Le Myre de Vilers, armé d'une expérience administrative technique et des leçons du passé, inaugura au Cambodge un rudiment de budget et les réformes les plus pressantes.

En dépit de ces lacunes et de ces erreurs, notre protectorat a eu un résultat honorable : il a maintenu l'existence de la nationalité cambodgienne. Nous avons rassemblé en un faisceau plus solide des populations qui, livrées à elles-mêmes, n'auraient pas tardé à se dissoudre, sous les coups répétés des rivalités conquérantes de l'Est et de l'Ouest. Mais ce résultat agrandissait nos responsabilités, et nous étions de plus en plus impérativement obligés de ne pas demeurer plus longtemps sourds aux protestations de nos protégés, réclamant sans cesse de nous leurs provinces perdues. Ils viennent enfin d'obtenir satisfaction. Ce

résultat a produit au Cambodge une impression profonde. Son retentissement s'étendra bien au delà des limites des pays khmers : notre prestige en bénéficiera même auprès des Annamites, race de conquérans dont nous avons brusquement arrêté la puissance expansive, mais dont les ambitions ataviques ne sont pas mortes.

Au cours des événemens dont je viens de présenter un bref résumé, nous aurions sans doute eu plusieurs occasions de réparer la faute commise en 1867 et d'obtenir la restitution des provinces cambodgiennes lacustres. Nous aurions pu le faire en 1884 et en 1885, à l'époque de notre querelle et de notre règlement de comptes avec la Chine. En dispersant nos coups sur l'île de Formose, dont la conquête eût exigé de notre part des efforts considérables et de longue durée, avec des dépenses indéfinies que le Parlement ni la nation n'eussent certainement pas consentis à un moment où l'opinion se montrait si hésitante et si mal disposée à l'encontre de l'entreprise tonkinoise toute seule, le gouvernement s'était, ce nous semble, complètement trompé. L'occupation de Formose nous eût mis sans tarder en opposition plus aiguë avec la Grande-Bretagne, animée déjà de dispositions visiblement « inamicales » à notre égard, et si elle était devenue définitive, c'est nous-mêmes — opinion dont il ne me paraît guère permis aujourd'hui de contester le bien fondé — qui aurions probablement expérimenté les premiers la force de l'organisation militaire et navale du Japon. Mais notre gouvernement, présidé alors par Jules Ferry, tenait à Formose. Il aurait été, croyons-nous, bien préférable et autrement facile, à tous les points de vue, politique, militaire et financier, de porter nos hostilités contre le vice-roi des Quang — c'est lui qui nous faisait la guerre au Tonkin avec ses soldats et son argent — et de nous établir à Haïnam. Sans doute, l'occupation de cette grande île (on n'avait pas encore inventé les « locations à bail, » mais on eût aisément trouvé quelque euphémisme analogue) n'aurait pas présenté seulement des avantages, car elle ne possède pas de bon mouillage. Mais au moins nous en aurions écarté l'éventualité redoutable d'une intrusion étrangère, et Haïnam eût bien valu Quang-chan-wan. Nous aurions ainsi couvert le golfe du Tonkin, devenu mer française. Enfin — et c'est par là que cette parenthèse se rattache étroitement à l'histoire de nos relations avec le Siam — la grande majorité des Chinois du Siam, émigrés de Haïnam, devenant *ipso facto* non pas seulement des protégés français, mais

par milliers des *sujets* français, nous aurions acquis du coup à Bangkok une puissance irrésistible et nos affaires y auraient pris aussitôt une tout autre allure.

Nous avons peut-être laissé échapper une autre opportunité en 1893, après l'affaire de Paknam, où venaient aboutir nos contestations laotiennes avec le Siam. Aurions-nous pu, avec un peu plus de décision et de fermeté, régler alors au profit de nos protégés cette obsédante question de Battambang? Nous ne l'avons pas essayé. Je n'ignore pas que la situation n'était pas très aisée, et que le ministre des Affaires étrangères, M. Develle, avait à tenir compte de sérieuses oppositions, qui revêtirent même une forme presque hostile, hors de proportion avec son objet; mais cette opposition ne portait pas sur la province de Battambang. Une diplomatie bien documentée aurait pu démontrer à la Grande-Bretagne qu'il était autant de son intérêt que du nôtre, et même avantageux pour la sécurité du Siam, d'extraire de nos rapports communs cette épine envenimée qui ne pouvait qu'entretenir des irritations d'une répercussion dangereuse. On sait que le traité franco-siamois du 3 octobre 1893 (traité Le Myre de Vilers) et l'arrangement anglo-français du 15 janvier 1896 ne comblèrent pas sur ce point nos *desiderata*. Cependant, les réserves stipulées aux articles 2 et 3 de ce traité n'étaient pas sans valeur et permettaient quelques présages d'un meilleur avenir.

Je ne peux discuter les deux traités de 1902 et de 1904 qui laissaient aux esprits attentifs l'impression de ne rien régler, de tout maintenir en suspens, et dont le seul avantage consistait, en entretenant nos suspicions réciproques, à garder la porte ouverte aux revendications futures. Ils ne pouvaient être considérés que comme une halte d'étape sur la marche pénible des relations de la France et du Siam.

Au point de vue de notre politique extérieure, le rattachement au Cambodge des provinces de Battambang, Sisophone et Angkor transforme le Grand Lac en un bassin complètement français. L'accroissement de territoire et de population, bien qu'il ne soit pas à dédaigner, n'est qu'un aspect secondaire de la question: l'intérêt véritable, nous l'avons dit, est tout autre.

La frontière de 1867, qui traversait le Grand Lac, laissant au Siam le fond occidental et le rivage de cet immense réservoir, avec la plus grande rivière et la plus ramifiée de son bassin propre, offrait aux intrigues des autres puissances une base excès-

sivement dangereuse pour notre avenir. Que le Siam vînt à passer, dans une forme aussi atténuée qu'on voudra l'imaginer, sous la protection ou l'hégémonie d'un État étranger, nous étions exposés à voir des fortifications s'élever sur les bords du Lac. Même avec les réserves inscrites dans les dernières conventions, nous n'étions pas suffisamment garantis contre cette éventualité. En conséquence, la puissance protectrice pouvait faire flotter sur ces eaux sa flamme de guerre ; elle pouvait ensuite réclamer la libre pratique des issues du Lac à la mer, c'est-à-dire la navigation au travers de notre delta de Cochinchine, et l'on sait assez à quels résultats peuvent aboutir les controverses sur le régime des fleuves internationaux. C'était la ruine de notre prestige et, à bref délai, la fin d'une domination qui nous a coûté tant et de si grands sacrifices.

Mais on doit encore envisager une autre hypothèse. Le danger d'une intervention étrangère écarté, les réserves des traités de 1893 à 1904 n'étaient efficaces que si nous avions en contact avec nous un Siam assez faible pour être incapable de tourner les clauses de précaution qui lui avaient été imposées, ou pour faire valoir à nouveau des droits que nous lui avions reconnus par les conventions antérieures. Pour qu'il fût permis à notre prudence politique de favoriser les progrès administratifs et financiers du Siam et le développement de ses belles ressources naturelles, il fallait combler le fossé qui nous séparait. En attendant, la situation vicieuse qui nous était faite nous condamnait à la méfiance réciproque. Nous nous trouvions, de part et d'autre, rivés à une politique sans franchise et sans réelle dignité. Assurés maintenant du côté le plus vulnérable de notre empire par la renonciation solennelle qui vient de s'accomplir, rien ne nous empêche plus de marcher d'accord avec le Siam, de pratiquer avec lui cette politique de franchise, de netteté et de générosité qui convient à nos traditions et à notre caractère, et de favoriser ses progrès. Nous pouvons lui prêter l'appui de nos moyens d'action supérieurs.

La valeur économique de la région de Battambang est fort loin d'être négligeable. Avec un territoire d'environ 25 000 kilomètres carrés, elle compte près de 250 000 habitans. C'est l'une des plus riches du Cambodge, une des plus favorisées sous le rapport de la production du riz, dont l'écoulement se trouve assuré par le Lac et son émissaire jusqu'aux entrepôts de Cholen

et de Saïgon. Soumise à une administration meilleure, soustraite aux tiraillemens, aux intrigues, aux vols de bestiaux, aux actes de violence généralement impunis qu'entraînait sa situation frontière et indécise, sa prospérité s'accentuera rapidement surtout si notre administration comprend bien son rôle et réserve, pendant un temps plus ou moins prolongé, aux producteurs et aux commerçans de céréales, certains privilèges fiscaux, à octroyer comme don de joyeux avènement. L'extension de nos pêcheries n'est pas non plus matière à perdre de vue.

Tout avantage se paie. Est-il à croire que nous ayons payé trop cher celui que nous avons obtenu? En examinant toutes les circonstances, en tenant compte des modifications qui se sont produites récemment dans les conditions politiques du monde et en particulier de l'Extrême-Orient, en tenant compte aussi du moment où nous avons traité, nous pouvons nous déclarer satisfaits.

L'enclave de Dan-Saï, dont le sort fut un élément important dans la négociation, ne représente pas pour nous la même valeur que pour les Siamois : tout le monde semble d'accord à ce sujet et il n'y a pas lieu d'exposer ici les réflexions que ce point peut suggérer.

La rétrocession de Krat et des îles avoisinantes, mêlée à celle de Chantaboun, pourrait donner lieu à des observations d'une assez sérieuse portée. Elle est de nature à soulever des objections de la part des marins et des militaires. Toutefois, la propriété de toute la côte orientale du golfe de Siam, avec les nombreuses îles qui s'y trouvent disséminées, étant donné d'ailleurs notre supériorité navale sur le Siam, assure de ce côté à nos forces une sécurité aussi complète qu'il est possible de l'obtenir dans l'état général du monde. Il ne dépend d'ailleurs que de nous de venir en aide à la nature au moyen de travaux de ports et de défense militaire appropriés à nos moyens et aux nécessités pratiques dûment étudiées et démontrées.

Reste la question, fort considérable, de la juridiction consulaire et de l'abandon que nous nous engageons à en faire, après la mise en vigueur des nouveaux codes siamois, et la création, cela va de soi, d'un personnel judiciaire instruit et consciencieux.

Il y aurait, à propos de cette détermination, bien des choses à dire. Cette clause est pour le gouvernement siamois la plus

importante de toutes, et c'est autour d'elle que s'est engagé le vif du débat. Indépendamment de certaines incitations imprévues qui en ont accéléré la solution, la reconquête de sa souveraineté juridique était ce qui tenait le plus au cœur des négociateurs siamois. Pour bien le comprendre, il faut se rendre compte du rôle de premier ordre que la même question a joué dans la réorganisation du Japon. Le désir ardent de se soustraire à la juridiction des étrangers et de se classer ainsi dans l'aréopage des États considérés comme pleinement civilisés a été, pour le gouvernement japonais et pour la nation tout entière, le ressort qui a soutenu de la manière la plus puissante l'effort gigantesque, déployé pendant toute une série d'années pour atteindre les résultats que l'on sait. Et, puisque nous avons déjà invoqué l'exemple de l'Angleterre, n'oublions pas les bénéfices qu'elle a retirés du fait d'avoir cédé la première aux Japonais dans cette discussion, sans tenir compte des résistances et des appréhensions qui se manifestaient parmi toutes les colonies européennes à l'idée de voir leurs membres soumis aux jugemens de magistrats d'une mentalité si différente de la nôtre. Ce fut le présage d'une alliance qui a porté depuis des fruits si importans qu'ils ont peut-être dépassé les espérances de ceux qui les avaient semés.

La revision des codes siamois est du reste confiée à des jurisconsultes français choisis, nous devons le croire, avec le soin particulier et les qualités éminentes qu'exige une tâche d'une si grande portée, mais si difficile. Il y faut un esprit philosophique qui ne se développe pas d'ordinaire dans la pratique assidue des textes, mais qui suppose la compréhension des hommes d'une autre race, et l'intuition des milieux, peut-être la plus rare qui soit au monde.

Remarquons enfin que cet abandon de nos protégés chinois et de nos sujets, qui est en lui-même un acte des plus graves, nous enlève l'arme la plus efficace dont nous disposions, abstraction faite du recours à la force déclarée, pour influencer le gouvernement siamois. Nous ne pouvions nous en dépouiller qu'à la condition d'avoir définitivement adopté une politique toute nouvelle, et que cette politique nous fût permise. Cette concession seule doit être pour la Cour de Bangkok la preuve la plus évidente de notre entière sincérité et le gage le plus précieux des bienveillantes intentions de notre gouvernement.

La rédaction des articles consacrés à la juridiction soulève une autre question non seulement intéressante pour les juristes politiques, mais qui embrasse des conséquences d'une assez grande étendue : tant dans le texte du traité que dans les protocoles annexes, il est fait mention des protégés et des *sujets* français. Or notre droit public n'a pas jusqu'ici comporté ce terme : Les esprits ultra-logiques, comme il en est chez nous à foison, se refusent à l'admettre : pourtant il n'est pas possible de nier que l'idée et le fait aient bien une existence réelle. Nous avons des possessions peuplées de *sujets*, c'est-à-dire d'hommes soumis à la souveraineté française sans être des nationaux et sans jouir de tous les droits des citoyens français.

En résumé, suivant une expression déjà employée, mais qui s'adapte parfaitement à la circonstance, ce traité se présente comme une « cote bien taillée entre nos ambitions d'antan et les possibilités d'aujourd'hui. » Aucun esprit impartial ne saurait en contester la valeur. En se combinant avec le traité japonais, il semble indiquer la naissance d'une politique d'ensemble à appliquer à l'Extrême-Orient, instrument indispensable à notre pays, et qui a fait défaut trop longtemps aux efforts et à la bonne volonté de nos agens lointains. Ces deux traités assurent à nos établissemens une sécurité qui leur manquait d'un côté. Mais dans quelle mesure et pour combien de temps?... Et dans ce milieu d'équilibre instable où sont accumulés tant de matériaux explosibles, les transformations dont nous venons d'être les témoins souvent surpris ne sont-elles pas l'amorce de révolutions plus grandes encore? Les ententes et les alliances, subordonnées à la mutabilité des intérêts qui les ont suscitées, sont-elles d'une constitution solide et durable? Les contrats dont nous avons parlé, s'ils écartent un certain nombre de dangers, ne font pas disparaître les autres. Nous avons donc toujours à prendre des précautions sans lesquelles l'Indo-Chine resterait incapable d'atteindre le but que la métropole y poursuit, à savoir la constitution d'un organisme assez bien défendu, assez robuste et assez riche pour apporter à sa puissance un surcroît de force et d'efficacité politique. Aussi ne saurait-on s'élever avec une trop inquiète énergie contre certaines propositions d'économies militaires et même de désarmement colonial qui surgissent déjà de quelques côtés, et qui surgissent à une heure particulièrement inopportune. Gardons-nous de prêter l'oreille à de si dangereux

conseils. La seule chose vraie est que la tranquillité relative acquise par nos récentes négociations en Asie orientale nous laisse libres d'étudier avec plus de soin, mais toutefois sans lenteur, un programme de défense militaire et naval de l'Indo-Chine, adéquat à nos moyens généraux et locaux et à nos besoins, en échelonnant sur un certain nombre d'exercices financiers les dépenses nécessaires à cet objet capital.

Je voudrais, en terminant, exprimer un vœu qui ne saurait trouver une meilleure place qu'ici, et qui doit être dans la pensée des hommes cultivés de tous les pays, en voyant le plus magnifique groupe des monumens de l'ancien Cambodge, Angkor la Grande et Angkor la Sainte, passer sous notre garde effective. Retrouvés, explorés et étudiés par les Français, ils font en quelque sorte partie du patrimoine de notre orientalisme, et ont encore bien des réponses à donner à qui saura interroger leurs restes imposans. Mais nous leur devons aujourd'hui quelque chose de plus que l'attention des artistes et les recherches des savans : nous sommes préposés à leur conservation, et nous en devenons responsables devant l'humanité intelligente. Nous ne devons pas manquer à ce devoir plus qu'aux autres. Nos corps savans, avec leur organe naturellement désigné, l'*École Française d'Extrême-Orient*, se préoccuperont des meilleurs moyens d'instituer la surveillance efficace et permanente de ces grandes archives de pierre, menacées par tant d'ennemis, et dont beaucoup ont déjà succombé sous les attaques du climat et de sa végétation dévorante, ou par suite de l'incurie et de la brutalité des hommes.

J. HARMAND.

LE POÈTE GIOSUÈ CARDUCCI

Dans un temps où la littérature devient de plus en plus internationale, où les auteurs du monde entier sont traduits dans toutes les langues, Giosuè Carducci offre l'exemple exceptionnel d'un grand écrivain dont l'œuvre s'est fort peu répandue à l'étranger. Son nom, à vrai dire, était depuis longtemps célèbre (1). Tout le monde savait que Giosuè Carducci enseignait à Bologne la littérature italienne. On connaissait son *Hymne à Satan;* on n'ignorait pas non plus que ce poète, naguère républicain farouche, s'était converti à la monarchie par admiration, par vénération pour la reine douairière d'Italie, Marguerite de Savoie. Lorsque, au mois de décembre 1906, le prix Nobel pour la poésie fut attribué, après plusieurs années d'hésitation, à Giosuè Carducci, journaux et revues lui consacrèrent des études un peu plus substantielles. La mort du poète, enfin, survenue le 16 février dernier, donna lieu hors d'Italie à toute une série nouvelle d'articles nécrologiques, mais cet événement provoqua en Europe des regrets beaucoup moins sentis et beaucoup moins éloquens que la mort d'Henrik Ibsen, par exemple. L'Italie fit à son enfant des obsèques dignes de son génie, mais les autres nations, insuffisamment renseignées, restèrent plutôt indifférentes au deuil pompeux de nos voisins d'outre-monts.

Hâtons-nous de dire qu'il n'y eut, dans cette indifférence de l'étranger, aucune ingratitude. L'œuvre de Carducci ne pouvait raisonnablement prétendre à la grande célébrité internationale.

(1) Voyez sur Giosuè Carducci l'étude de Louis Etienne dans la *Revue* du 1er juin 1874.

Giosuè Carducci doit à la poésie le meilleur de sa gloire. Or c'est par le roman, c'est par le théâtre, c'est par la littérature d'idées que se créent les célébrités universelles. Traduite dans une langue étrangère, une œuvre lyrique perd le principal de son charme, à l'instar de ces vins généreux dont l'arome s'évanouit en passant à travers un filtre. On traduit parfois, par curiosité ou pour l'instruction des lettrés, les poèmes lyriques d'un auteur illustre parvenu à la renommée internationale par le roman ou le théâtre. On a traduit récemment les poésies d'Henrik Ibsen, on traduira quelque jour les *Laudi* de M. Gabriele d'Annunzio, mais la réputation d'un auteur ne saurait se fonder sur une traduction, si bonne fût-elle, de ses ouvrages en vers. Aussi la splendeur de Giosuè Carducci, poète uniquement lyrique, était-elle et reste-t-elle condamnée à n'être jamais pleinement goûtée de quiconque ignore la langue italienne.

Une autre raison de l'obscurité relative où demeura l'œuvre de Carducci tient à son caractère rigoureusement national. Exception faite d'une série de sonnets consacrés à la Révolution française, c'est l'histoire italienne uniquement qui l'inspira, pendant toute sa vie. L'Italie a traversé de 1821 à 1870 une époque de troubles, de succès politiques mêlés de revers, de vastes espoirs suivis de mornes découragemens qui aboutirent enfin à la reconstitution de l'unité et dont l'ensemble constitue la période du *Risorgimento*. Un poète, mort cinquante ans exactement avant Carducci, Giacomo Leopardi, avait exprimé les aspirations nationales dans la première phase de cette lutte glorieuse. Giosuè Carducci les a traduites, presque au jour le jour peut-on dire, dans la deuxième phase, la plus heureuse : celle qui devait se terminer par l'entrée des Italiens dans Rome et l'installation de la monarchie au Quirinal. Les péripéties de cet âge héroïque, Carducci les a retracées d'un point de vue assez spécial, mais avec une telle ferveur patriotique qu'il finit par incarner, aux yeux des Italiens de ce temps, non point le sentiment d'un parti, mais l'idée nationale elle-même, si bien qu'en 1891, lorsque le barde mazzinien et garibaldien inclina son front naguère indocile devant la majesté de la reine Marguerite, on salua dans cette conversion le couronnement de son œuvre de poète et de citoyen. Le nom de Carducci avait pris dans les dernières années de sa vie un sens en quelque sorte symbolique. Il représentait les idées désormais inséparables de patrie et

d'unité. Après lui avoir tenu longtemps rigueur, les catholiques d'outre-monts avaient généreusement rapporté la sentence naguère prononcée contre le poète révolutionnaire. Lors d'un jubilé professoral de Carducci, le marquis Filippo Crispolti, le plus connu des publicistes catholiques de la péninsule, tint même à honneur de joindre aux hommages spontanés de l'Italie libérale l'hommage réfléchi de l'Italie catholique. Et il loua en termes parfaits tout ce qui, dans l'œuvre de Carducci, pouvait être loué par un esprit religieux. Cette unanimité dans l'admiration et la reconnaissance se retrouva lorsqu'il s'agit de rendre à la dépouille mortelle du poète les honneurs suprêmes. Le 16 février 1907 plongea dans le deuil l'Italie entière. Jour néfaste pour la Nation! Jour de larmes pour la Poésie! La scène funèbre décrite dans l'ode barbare *Aux sources du Clitumne* dut se répéter sur toutes les rives italiques :

Les nymphes allèrent en pleurant se cacher dans les fleuves, rentrèrent dans le sein maternel, ou, poussant de longs cris, se dispersèrent ainsi que des nuages au-dessus des montagnes...

Et la voix mystérieuse qui jadis, tandis que se mouraient le monde romain, ses dieux et ses héros, s'écria au large de la Méditerranée : « Le grand Pan est mort! » dut exhaler de nouveau sa plainte en ce triste jour où descendait dans la tombe le plus antique, le plus latin, le plus romain des poètes modernes.

I

La poésie lyrique est individuelle par définition. Les grands lyriques ont-ils jamais fait autre chose que d'étaler à la face du monde leurs joies et leurs peines, leurs aspirations et leurs regrets personnels? Ces sentimens nécessaires sont à peu près absens toutefois des poèmes de Giosuè Carducci. Haïssable ou non, le *moi* n'apparaît dans son œuvre que par éclairs. Alors que la poésie lyrique de Musset, d'Hugo et de Lamartine fournit un commentaire à leur biographie, alors que maintes pièces, parmi les plus belles qu'ils aient laissées, ne se comprendraient guère si l'on ne savait les circonstances où elles furent écrites, la connaissance de la vie de Giosuè Carducci est à peu près inutile à l'intelligence de son œuvre. Ce n'est point des malheurs de son âme que son vers est fait, mais des malheurs de la patrie.

Sa carrière tient en quelques dates essentielles. Il naquit dans la Maremme toscane, à Val di Castello, où son père était médecin, le 27 juillet 1835. Il étudia la littérature et la philologie à Florence, puis à Pise. Il débuta par des études de philologie et de critique qui furent remarquées. Obligé de gagner son pain, il entra dans l'enseignement. Il professait au lycée de Pistoie lorsqu'en 1860, Terenzio Mamiani l'appela à Bologne. Sa première leçon à l'université de cette ville remonte au 27 novembre 1860. Il ne devait jamais la quitter.

Peu avant de s'établir à Bologne, il s'était marié. Elvira Menicucci lui donna trois filles et un fils. Giosuè Carducci a connu les tristesses et les joies du père de famille. Les sentimens domestiques ne tiennent d'ailleurs pas beaucoup plus de place dans son œuvre que les sentimens purement personnels. La note familiale et familière, la note intime manque à la lyre du poète italien. Il n'a écrit ni ses *Feuilles d'automne*, ni l'*Art d'être grand-père*. On le compare volontiers en Italie à Victor Hugo, mais si ces deux poètes sont comparables pour la puissance des conceptions, la sonorité du verbe, l'impétuosité du souffle, il faut reconnaître à l'auteur français une plus grande variété et une plus grande souplesse d'inspiration. Victor Hugo a laissé des vers lyriques et épiques, des livres d'histoire et de critique, des romans et des drames. Carducci s'est borné à la poésie lyrique, à l'histoire et à la critique littéraires; mais dans ces domaines, il n'a rien laissé qui ne soit achevé.

Il arrivait à Bologne, précédé d'une solide réputation d'érudit et de poète. Son premier recueil, *Juvenilia*, formé de pièces de vers écrites entre 1850 et 1860, reflète les tendances du *Club des amis pédans*, cénacle littéraire dont Giosuè Carducci était l'âme et qui se proposait de réagir contre le romantisme en remettant en honneur les classiques anciens et modernes. Boileau eût dit que l'auteur des *Juvenilia* parlait grec et latin dans des vers italiens. L'imitation des anciens paraît, dans ce volume, trop directe, trop soutenue. Trop manifeste aussi l'influence de Foscolo et de Leopardi dont se réclamaient les poètes du groupe. Tant d'emphase fatigue. Il y a de la froideur dans cette poésie lointaine, aux enthousiasmes si rétrospectifs. Assurément, ces symboles païens représentent pour les Italiens quelque chose de plus que pour nous. Les mythes italiques, les divinités romaines font partie intégrante de la tradition littéraire d'outre-

monts. Le culte rendu aux dieux de l'Olympe par un poète contemporain n'en est pas moins, quel que soit son pays, un culte d' « ami pédant. » On ne rencontre guère, dans ce premier volume de Carducci, ces cris du cœur, qui devaient faire par la suite la beauté et la noblesse de ses vers. Sa physionomie se dégage mieux des *Levia gravia* (1861-1871). Tout en restant profondément classique, la forme y apparaît plus personnelle. Le poète a converti « en sang et nourriture » les écrits des anciens. C'est sur des pensers nouveaux, sur des pensers modernes, qu'il va faire désormais des vers antiques. L'empreinte nationale, l'empreinte politique de la poésie de Carducci est nettement accusée déjà dans *Levia gravia*. Et c'est elle qui constitue l'unité du recueil suivant : *Iambes et épodes* (*Giambi ed epodi*, 1867-1879).

L'invective politique en fait tous les frais. Giosuè Carducci avait une âme de colère et de défi. Sa vie durant, il fut, comme disent les Anglais, « un bon haïsseur. » Dans les *Iambes et épodes*, il s'en donne à cœur joie de maudire et de détester. On a comparé la frénésie qui l'agite dans ces poèmes à celle qui anime les *Iambes* d'Auguste Barbier, les *Châtimens* de Victor Hugo et certains pamphlets en vers dirigés par Henri Heine contre la Prusse « soldatesque et chrétienne. » A ces immortels modèles, les *Iambes et épodes* ne sont pas inférieurs. Tant de haine était-elle d'ailleurs justifiée? A cette question, les Italiens répondent naturellement, selon le parti auquel ils se rattachent, par l'affirmative ou la négative. Un fait demeure acquis : Giosuè Carducci exprimait dans ces paroles enflammées les colères, les rancunes, les espoirs d'une fraction considérable de la nation. Non moins que sa fureur civile, on a incriminé sa versatilité politique. Elle est du reste évidente. Carducci lui-même ne s'est jamais défendu d'avoir varié dans ses opinions, dans ses sincérités violentes et successives. Mais le reproche qu'on serait tenté de lui adresser de ce chef s'atténue singulièrement à observer de plus près son évolution, à peser les motifs qui la déterminèrent. Tout critique impartial aboutira fatalement, croyons-nous, à cette conviction, que c'est pour rester fidèle à un idéal national toujours identique que Giosuè Carducci varia dans ses opinions politiques jusqu'à sa conversion à la monarchie.

Un instinct aveugle l'inclinait dès l'enfance vers la forme républicaine. Un de ses jeux favoris consistait, de son propre

aveu, à fonder des républiques « où la révolution était la forme permanente de l'État. » Adolescent, l'Italie unifiée dont il rêvait était une Italie républicaine; mais il mettait sagement l'idée unitaire au-dessus de tout. Aussi se rallia-t-il à la monarchie qui, dans les années héroïques 1859, 1860, 1861, travailla avec succès au triomphe de l'idée nationale. On voit Carducci exalter à cette époque la foi de Mazzini, la ruse de Cavour, l'épée de Victor-Emmanuel. Roi guerrier, Victor-Emmanuel bénéficia d'ailleurs des sympathies constantes du poète. Mais à partir de 1861, le vieil esprit républicain reprit chez lui le dessus. Il se reproche alors d'avoir cru à la monarchie. Que signifient les retards, les hésitations de la couronne? Garibaldi est renié, Mazzini exilé. Rome demeure aux mains du Pape. Les *Iambes et épodes* traduisent la fureur qu'inspirent au poète ces prétendues « lâchetés. » C'est le mot qui revient sans cesse dans ses vers. « Italie, tu es lâche! » Est-il nécessaire d'observer qu'on ne saurait voir dans ces imprécations un jugement historique? En devenant conservatrice, en se recueillant, la jeune monarchie ne témoignait-elle pas au contraire d'un sens politique qui l'honore? On sait quels événemens décisifs couronnèrent ce temps d'arrêt : à savoir attendre, l'Italie devait finir par tout gagner. Et pourtant, on ne saurait condamner sans appel les impatiences de Giosuè Carducci. Un poète national devait alors parler comme il le fit. Il restait dans son rôle en appartenant à l'opposition, en siégeant parmi les rebelles. En s'écriant au milieu des larmes : « Italie, tu fais banqueroute à ton idéal! » il empêchait l'Italie de s'endormir, en effet, sur des lauriers à moitié cueillis. Il rappelait au pays qu'une portion seulement de la tâche à accomplir était accomplie.

La prise de Rome en septembre 1870 ne se produisit pas dans les conditions souhaitées par Giosuè Carducci. Et Rome, capitale du royaume d'Italie, ne ramena pas le poète à la royauté italienne. Farouche, presque hargneux, il persiste au cours des années suivantes dans son intransigeance républicaine. Puis, en 1876, Carducci caresse le projet singulier de briguer un mandat législatif. Il se présente à Lugo di Romagna et tient au peuple, quelques jours avant les élections, un discours tout débordant de civisme républicain. Carducci fut élu, mais siégea quelques jours seulement à Montecitorio. Comme on procédait au tirage au sort des députés à éliminer en leur qualité de professeurs, le nom de Carducci sortit de l'urne. Sa bonne étoile, sans doute, avait pré-

sidé aux opérations... Le poète reprit le chemin de Bologne et se consola en achevant les *Odes barbares*.

Les esprits scolastiques et qui aiment à marquer des divisions précises dans la vie et l'œuvre d'un auteur, font ordinairement commencer au moment où nous sommes parvenus une période nouvelle dans l'activité littéraire de Giosuè Carducci. Plus généralement, ils aperçoivent dans les *Rime nuove* le point de départ de cette deuxième phase. Mais les *Rime nuove* contiennent des poésies publiées dans l'espace d'un quart de siècle entre 1861 et 1887. En outre, certaines pièces de ce recueil semblent bien plus apparentées de ton à la révolte des *Iambes et épodes* qu'à la sérénité relative des *Odes barbares*. N'est-ce pas dans les *Rime nuove* qu'est intercalé le cycle sanguinaire, la série rouge des sonnets intitulés *Ça ira?* Distinguer dans la production poétique de Carducci une période de formation de colère et de révolte, et une autre période plus apaisée (*Rime nuove*, *Odi barbare*, *Rime e ritmi*), constitue en vérité une opération des plus arbitraires (1). On est mieux fondé à soutenir que, par leur caractère essentiellement (je ne dis pas uniquement) littéraire, les *Odes barbares* occupent dans l'œuvre de Carducci une place à part. L' « ami pédant » de son adolescence n'était pas mort dans son cœur : il ne devait jamais mourir entièrement. Carducci avait préludé à la poésie par la philologie. L'élan créateur et la réflexion critique coexistèrent toujours chez lui, aussi étroitement unis que chez Gœthe, par exemple. Entre 1861 et 1867, Carducci avait pris ce qu'il appelait « un bain froid d'érudition. » Tout comme les *Juvenilia*, les *Odes barbares* portent cette marque savante et classique. Les *Odes barbares* sont tout d'abord la noble gageure d'un hellénisant et d'un latiniste de premier ordre. Mais, par un heureux accident, l'érudit professeur qui avait entrepris le tour de force de remettre en honneur la strophe alcaïque et le vers asclépiade se trouvait être aussi un

(1) Une édition définitive et complète des œuvres de Carducci est en voie de publication à la librairie Nicola Zanichelli, à Bologne. Voici la désignation des volumes parus jusqu'à ce jour : 1. *Discorsi letterari e storici;* 2. *Primi saggi;* 3. *Bozzetti e scherme;* 4. *Confessioni e battaglie;* 5. *Ceneri e faville. Serie prima* (1859-1870); 6. *Juvenilia e Levia Gravia;* 7. *Ceneri e faville. Serie seconda* (1871-1876); 8. *Studi letterari;* 9. *Giambi ed epodi e Rime nuove;* 10. *Studi saggi e discorsi;* 11. *Ceneri e faville. Serie terza* (1877-1901); 12. *Confessioni e battaglie. Serie seconda;* 13. *Studi su Giuseppe Parini Il Parini Minore*); 14. *Il Parini maggiore;* 15. *Studi su Lodovico Ariost e Torquato Tasso;* 16. *Poesia e storia;* 17. *Odi barbare. Rime e Ritmi.*

poète de génie. Les *Odes barbares* doivent à cette rencontre de former un chef-d'œuvre de la poésie italienne. Carducci tentait en ce recueil de faire revivre ses chers anciens non seulement dans leur esprit, mais encore dans leurs rythmes. Recommençant l'épreuve où avaient échoué les auteurs français de la Pléiade, où réussirent depuis des Anglais et des Allemands, il donnait aux mètres gréco-latins droit de cité dans une poésie moderne. Abolissant la rime, il substituait au vers rimé le vers accentué. Une telle innovation devait être une invention ridicule ou une trouvaille sublime. Les trois séries des *Odes barbares* (1877, 1883, 1887) réalisent cette dernière alternative. Heureux accident, encore une fois, expérience qu'il serait sage de ne point recommencer. Giosuè Carducci a sans doute emporté son secret dans la tombe.

Aux lois harmonieuses du vers antique Giosuè Carducci plie tous les accens de la Muse moderne. L'ode barbare consacrée aux poétiques souvenirs du Clitumne voisine avec certaine pièce contenant la description d'une gare. Naturellement, la corde nationale et patriotique résonne aussi dans les *Odes barbares*. Carducci n'a célébré nulle part avec plus de majesté la grandeur romaine que dans ces poèmes destinés à remettre en honneur les modes romains. C'est aussi dans les *Odes barbares* que se trouve la pièce de vers intitulée : « A la reine d'Italie » (*Alla regina d'Italia*) et ceci nous amène tout naturellement à retracer la conversion du poète à la monarchie.

Au mois de novembre 1878, la reine Marguerite visitait, en compagnie du roi Humbert, Bologne la Rouge, Bologne la Grasse. De bruyantes manifestations loyalistes accueillaient les souverains. La blonde beauté de la reine Marguerite n'était pas moins fêtée que la fière prestance du roi. Par son charme, son intelligence, la reine gagnait tous les cœurs. Si bien que Carducci lui-même se sentit touché. Le 20 novembre 1878, jour anniversaire de la souveraine, paraissait l'ode qui devait faire si grand bruit :

D'où nous es-tu venue? Quels sont les siècles qui t'ont transmise à nous, si aimable et si belle? Dans lequel des chants des poètes, où donc, un jour, ô reine, t'ai-je vue?...

Blonde et resplendissante, dans le diamantin éclat de ta couronne tu passes, et fier de toi, le peuple aime à te regarder comme une jeune fille qui marche vers l'autel :

L'innocente fillette, avec un sourire mêlé de larmes, te contemple et, tout

émue, en te tendant les bras comme à sa grande sœur, elle t'appelle, — ô Marguerite !

Et la strophe alcaïque librement née au sein des fiers tumultes, de l'aile accoutumée à braver la tempête vole vers toi, trois fois tourne autour de ta tête,

Et te dit en chantant : « Salut, ô femme illustre à qui les grâces ceignirent la couronne, et par la bouche de laquelle la charité parle un si doux langage (1). »

Carducci monarchiste ! Le chantre de Satan devenu le chantre de la reine Marguerite ! La conversion du poète causa une sensation immense dans l'Italie entière. Cet épisode politico-sentimental s'explique d'ailleurs facilement. Rome conquise, la gauche imposant au gouvernement des lois démocratiques, les républicains avaient le droit de conclure une trêve. Combien, parallèlement à Carducci, s'éloignaient peu à peu de l'intransigeance radicale pour se rapprocher du trône ! N'est-ce pas l'histoire de Crispi ? Et puis, Carducci n'avait-il pas toujours tenu en haute estime les vertus de la maison de Savoie ? N'avait-il pas salué en Victor-Emmanuel le type du roi guerrier cher à son cœur ? En s'inclinant devant le fait accompli de la monarchie triomphante, Carducci abdiquait une préférence politique, mais il ne reniait pas un principe sacré, il ne trahissait pas la cause nationale. N'y a-t-il pas enfin, dans le cas de ce poète venant à la royauté parce que la reine était belle une harmonie supérieure propre à lui mériter l'indulgence ? Ému dans le sentiment si vif qu'il avait de la grâce et de la beauté, Carducci renonçait à une parcelle de son idéal politique afin d'obéir à un élan de son cœur d'artiste. Pour lui tenir rigueur d'un mouvement si athénien, il faudrait, en vérité, une austérité toute spartiate ou une lourdeur d'esprit bien béotienne.

Dédaigneux des outrages que ne lui ménagèrent pas les intransigeans de la doctrine mazzinienne, Carducci persista loyalement dans son loyalisme. En juin 1882, en novembre 1884, en mars 1886, en juillet 1888, il saisit l'occasion d'affirmer à nouveau ses opinions démocratiques, mais monarchiques. En 1890, paraît le poème intitulé *Piémont* où il élève à la maison de Savoie un monument splendide et où il trace du roi Charles-Albert, « Hamlet triste, » un portrait magnifiquement idéalisé.

(1) Traduction de M. Julien Lugol (Giosuè Carducci : *Odes barbares*, Paris, 1888, page 84).

Enfin, le 4 décembre de cette même année 1890, le roi Humbert accorde au glorieux écrivain devenu, sinon le poète de la cour, du moins le poète de la patrie et de la reine, une suprême récompense : une charge de sénateur pour services rendus à la nation.

Carducci ayant accepté cette distinction, les clameurs redoublèrent dans le camp républicain. Et quelques mois plus tard, éclatait un scandale qui devait laisser dans l'esprit du poète une trace ineffaçable. Carducci ayant promis de servir de parrain à la nouvelle bannière d'un cercle universitaire composé de monarchistes libéraux, ceux des étudians de Bologne qui n'étaient ni monarchistes ni surtout libéraux décidèrent de renverser, pour un jour, les rôles et de donner à leur maître une leçon. Le 11 mars 1891, Carducci, pénétrant dans l'auditoire où il avait accoutumé de faire son cours, trouva la salle envahie par une jeunesse tumultueuse. Aux cris qui l'accueillirent, il comprit et se retira, mais les étudians le poursuivirent, hurlant et sifflant. L'un d'eux s'oublia même jusqu'à frapper le poète. Carducci montra sous les outrages une dignité parfaite. A ceux qui, derrière lui, criaient : *Abbasso !* il se contenta de répondre fièrement : « Mon génie m'a élevé très haut. Vos hurlemens ne me feront pas descendre. » Puis il se tut. Une véritable cérémonie lustrale eut lieu d'ailleurs dès le lendemain. Dirigée par le syndic de Bologne, une contre-manifestation se rendit au domicile de Giosuè Carducci, blâma bien haut les incidens de la veille et assura le poète du respect unanime de la population. Le maître se montra touché, mais l'insolente provocation dont il avait été victime laissa dans son âme quelque peu ombrageuse une rancune qui ne devait pas s'éteindre. Il avait été jusqu'alors accueillant envers ses élèves, familier autant que sa nature un peu revêche le lui permettait. Il observa désormais une réserve hautaine. Un poète sicilien avec lequel il eut des démêlés épiques, Mario Rapisardi, a raillé « ses cheveux hérissés et ses épaules carrées. » La chevelure de Carducci se hérissa plus encore et ses épaules défiantes se carrèrent davantage au lendemain des troubles de 1891. Les saillies, les rebuffades, les algarades de Carducci sont célèbres. Il ne faisait pas bon encourir ses épigrammes : « Vous vous êtes annoncé à moi comme *futur critique*, écrit-il un jour à un correspondant, je vous ai répondu : *Mais faites donc !* Par là je ne m'arrogeais pas le droit de vous permettre la critique. Je déclarais que cela m'était parfaitement égal. » Les

étrangers et surtout les étrangères, de passage à Bologne, allaient volontiers l'entendre : ainsi naguère, on voyait au Collège de France des touristes anglais assister, un « guide à Paris » entre les mains, au cours d'Ernest Renan. Mais à l'auteur des *Odes barbares* manquait la sérénité du souriant historiographe de Marc-Aurèle. Carducci détestait ces intrus. Un jour, il cribla positivement des traits les plus mordans deux pauvres femmes, admiratrices sincères, mais indiscrètes, qui s'étaient fourvoyées à son cours. Une autre scène mémorable eut lieu certain après-midi où le poète avisa un de ses élèves en train de lire la *Nuova Antologia*. Dans sa colère, il jeta à la face du coupable ses livres, ses notes, tout ce qui lui tombait sous la main. Ces menus incidens ne laissent pas d'avoir leur importance. Tel est le poète, telle est sa poésie. Sa muse manque de politesse. Elle se présente le plus souvent sous les traits d'une érynnie courroucée, d'une Némésis armée d'un fouet vengeur. Elle n'est aimable que par accident et cette humeur favorable ne dure guère. Si cette poésie se distingue par sa forme parfaite, son harmonie impeccable, le contenu en est plein d'exagérations, d'anathèmes et de frénésies. Antique par la forme, mais moderne par la sensibilité, par cet état d'irritabilité chronique qui toujours déteste et gronde, tel apparaît Giosuè Carducci (1).

II

Il entra dans la vie littéraire avec une grande colère contre les romantiques. Ce fut sa haine la plus durable. La « scélérate famille des abstinens romantiques » ne lui inspire que mépris et dégoût. Les idées morales de Manzoni, les idées politiques de Gioberti lui paraissent exercer une influence funeste. Romantisme signifie sentimentalisme en morale, mysticisme en philosophie, prédominance de l'Église en politique, prolixité, fadeur en matière de littérature et d'art. L'opinion de Carducci est celle de Gœthe : « J'appelle classique ce qui est sain, et romantique ce qui est malsain. » Alors même que le romantisme (si divers dans ses phases successives) collabore à l'œuvre révolutionnaire,

(1) Les deux sources principales de la biographie de Carducci sont le volume de souvenirs publiés par cet auteur sous le titre de *Confessioni e battaglie* et le livre de M. G. Chiarini : *Memorie della vita di Giosuè Carducci raccolte da un amico* 1903).

Carducci le réprouve et le renie, par incompatibilité d'humeur. George Byron fut anti-chrétien, George Byron mourut pour l'idée hellénique à Missolonghi : cela ne suffit pas à lui concilier les sympathies du poète italien. Châtiant sur les pères les crimes des enfans, Carducci dénonce et condamne en Voltaire un ancêtre du romantisme : « Depuis Voltaire, écrit-il, c'est le règne du nerf sur le muscle. Il faut maintenant que le muscle reprenne sa force. » Sentence bizarre. N'eût-il pas été plus juste d'attribuer à Rousseau le méfait imputé à Voltaire ? Et puis, n'y a-t-il pas, quelque contradiction de la part de Giosuè Carducci, barde chauvin à qui l'on reprocha son « hystérie patriotique, » à proférer l'anathème contre le règne des nerfs ?

Anti-romantique avec emportement, Carducci fut anti-réaliste, anti-naturaliste, anti-vériste avec fureur. Parlant de la littérature contemporaine en Italie, il passa d'ailleurs son temps à se lamenter. A l'en croire, les lettres italiennes mouraient d'anémie dans le ruisseau. Carducci avait un sens critique d'une rare pénétration ; mais il l'exerça rarement au profit de ses contemporains. La production actuelle lui inspirait un mépris intégral et global :

> En littérature et en art, déclare-t-il au mois d'août 1873 (*Discours à la Ligue pour l'instruction du peuple*), l'esprit de notre société va se refroidissant de plus en plus, et notre production devient chaque jour plus infime, plus mesquine, plus insignifiante. Sans doute il ne faut pas attacher aux questions de genre, d'écoles, d'esthétique une extrême importance, mais il faut bien convenir que nous assistons dans ce domaine à un phénomène historique de transformation décadente. Voici que le roman a succédé à l'épopée. Après avoir affecté différentes formes, manifesté diverses tendances, voici qu'à son tour le roman se trouve à la veille de mourir, s'il n'est déjà mort. Le récit, l'esquisse, la nouvelle dramatisée, l'observation expérimentale triomphent. Morte la tragédie, morte la comédie. En leur place, voici le drame d'abord historique, puis social, puis, — comme on dit, — réaliste. Nous sommes devenus incapables d'idéaliser, de représenter dans leur ensemble harmonieux toutes les essences, toutes les conditions, toutes les formes...

Je me refuse à voir dans cette plainte un jugement historique sur l'état des lettres nationales, mais j'y découvre un éloquent témoignage non seulement de la mauvaise humeur chronique du poète italien, mais encore du noble idéal littéraire qui était le sien. Nul n'assigna jamais à la poésie un but plus élevé que Giosuè Carducci, Jérémie attardé du style sublime. Nul ne

se débattit dans les « affres du verbe » avec une ferveur plus sincère. Quand il parut, le culte de la forme, traditionnel en Italie, s'était fort relâché. Il eut ce mérite de retremper la langue poétique à sa source, de la rajeunir dans le bain de Jouvence de la tradition gréco-latine. Ainsi firent chez nous, avec moins d'éclat révolutionnaire et dans un esprit moins systématique, André Chénier avant-hier et hier Leconte de Lisle.

La poésie est une vocation. Elle veut des prêtres pleins de conviction et de feu, vigoureux comme des Titans, et qui domptent les mots et les rythmes avec des gestes d'athlètes :

> Je hais la poésie d'aujourd'hui. Complaisante, elle abandonne au vulgaire ses flancs sans tressaillement et sous les baisers habituels elle s'étend et s'endort.
>
> A moi la strophe vigilante, aux pieds rythmiques, qui bondit, aux applaudissemens dans les chœurs. Au vol je la cueille par l'aile. Elle se retourne et refuse (1).

Le souffle, l'élan, à eux seuls ne suffisent pas. Au feu sacré de l'inspiration le bon poète doit joindre des qualités de métier sans lesquelles son œuvre restera de qualité inférieure. Pour Carducci, comme pour Théophile Gautier et l'école parnassienne, le poète est un ouvrier avant d'être un prophète :

> Le poète est un grand artisan qui, au métier, forma ses muscles d'acier. Fière sa tête, son col robuste; nu est son buste, son bras est dur et son œil gai (2).

Réaction nécessaire contre le romantisme, retour urgent et utile au classicisme, voilà le programme littéraire de Carducci. Il renoue une tradition. Il tend la main à Leopardi, à Monti et

(1) Traduction de Jean Dornis (*la Poésie italienne contemporaine*, Paris, 1898, p. 27).

Odio l'usata poesia. Concede
Comoda al vulgo i flosci fianchi e senza
Palpiti sotto i consueti amplessi
Stendesi e dorme.

A me la strofe vigile, balzante
Col plauso e il piede ritmico ne' cori.
Per l'ala a volo io colgola; si volge
Ella e repugna.

(2) *Il poeta è un grande artiere*
Che al mestiere
Fece i muscoli d'acciaio
Capo ha fier, collo robusto
Nudo il busto
Duro il braccio e l'occhio gaio.

par delà aux auteurs les plus richement, les plus brillamment italiens. Laissons-le manifester lui-même ses préférences littéraires, livrer le secret de son vocabulaire et de son style :

Je hais, dit-il, la langue académique qui prévalut dans beaucoup d'œuvres poétiques des derniers siècles, mais j'aime, j'adore la langue de Dante et de Pétrarque, la langue des poètes populaires du *quattrocento*, la langue des poètes si élégans du *cinquecento*, la langue des poètes classiques de l'époque récente; j'aime, j'étudie et j'emploie de temps en temps la langue du peuple... Et je n'ai pas honte non plus d'emprunter ce qui me paraît bon au grec et au latin.

Donc, le classicisme de Carducci est un phénomène littéraire et esthétique d'une importance capitale. Mais il est autre chose encore. Carducci n'est pas moins classique de fond que de forme. Ou plutôt l'habit classique est le vêtement obligé des idées que sa poésie exprime.

C'est par enthousiasme classique que Giosuè Carducci est si résolument anti-chrétien. Son classicisme exalte la vie par opposition au christianisme qui, d'après lui, la méconnaît. Tout comme Nietzsche, auquel il ressemble d'ailleurs si peu, il dit à l'existence « un oui joyeux. » La première déclaration de guerre formelle adressée par le poète au Dieu chrétien se trouve dans l'*Hymne à Satan* (1865). Des protestations indignées saluèrent cette pièce de vers et, certes, si le poète n'a écrit aucun morceau plus célèbre, il en a écrit beaucoup de plus méritoires. Son goût du paradoxe, le plaisir qu'il éprouve à déplaire, entrent pour quelque chose dans ce poème infernal : « O toi de l'Être, principe immense, matière et esprit, raison et sens. » Satan, invoqué par Carducci, n'est d'ailleurs pas le Satan de Milton, ni le Méphistophélès de Gœthe ; c'est moins encore le Satan de Baudelaire :

O toi le plus savant et le plus beau des anges,
Dieu trahi par le sort et privé de louanges,

c'est tout simplement l'esprit d'examen, le libre arbitre, la Raison jugée par Carducci incompatible avec la Foi et qu'il exalte aux dépens de celle-ci dans des vers d'une inspiration toute classique. Jéhova est représenté, en effet, tenant le foudre olympien dans la main droite. Ainsi déjà un poète italien du xve siècle mêlait naïvement les deux traditions et s'écriait, d'ailleurs en toute piété : « O très grand Jupiter pour nous crucifié ! »

Jéhova, le « Jéhova des prêtres, » voilà la divinité que l'*Hymne à Satan* juge et condamne. Carducci n'était pas antidéiste, mais anti-chrétien, anti-catholique. Le monothéisme et l'ascétisme orientaux se substituant au naturalisme et au panthéisme helléno-romain, voilà le phénomène historique sur lequel il versait des larmes aussi rétrospectives qu'inutiles :

Adieu, divinité sémitique, s'écrie-t-il (*Dans une Église gothique*), toujours dans tes mystères domine la mort. Inaccessible roi des esprits, tes temples repoussent le soleil. Martyr crucifié, tu crucifies les hommes. Tu remplis l'air de tristesse, mais les cieux resplendissent, les campagnes sourient et les yeux de Lidia sont tout brillans d'amour.

Pour être aussi rebelle que possible à tout mysticisme, Giosuè Carducci n'était d'autre part, — il convient d'y insister, — ni matérialiste, ni athée. Il croyait à un Dieu impersonnel, commencement et fin des choses, et qui ne s'est pas révélé une fois pour toutes à l'humanité dans son enfance, mais qui se montre mieux au contraire chaque jour à l'humanité en progrès. Ses idées religieuses sont assez exactement celles de nos modernes agnostiques. Elles ne sont pas sans ressemblance avec la philosophie d'Ernest Renan. Dieu, catégorie de l'Idéal, n'*est* pas, mais il *devient*. Les hommes le créent en devenant meilleurs et plus « scientifiques. » Sévère et souvent injurieux quand il parle des hommes, Carducci, — par une contradiction fréquente, — professe une foi invincible dans les destinées à venir de l'humanité. Il croit au progrès, à la vertu, au devoir, il croit même avec une ferveur toute chrétienne à la noblesse du sacrifice. Son positivisme enfin ne répugne en aucune façon à l'idée d'immortalité :

Que le schah de Perse, écrit-il, ou un critique de Milan meure sans retour, je le crois et je m'en félicite. Mais que G. Mazzini soit mort tout entier, mais que soit mort tout entier Dante Alighieri, je n'en suis pas du tout convaincu. La religion des héros me tient trop profondément à cœur.

Poète par vocation et non point philosophe, Carducci n'a pris du reste aucun souci de grouper ses idées particulières autour d'un principe unique. Sa croyance n'eut rien de dogmatique et ne rentre dans aucun cadre fixe. Épicurien, décemment épicurien (à la façon d'Horace) par défi à l'ascétisme chrétien, il cède aussi par instans à des élans de noble stoïcisme. Enfin les

professions de foi panthéistiques ne sont pas rares dans ses vers.

Et puis, il faut bien en convenir, Carducci a énormément « évolué, » pour employer le terme à la mode. Il n'a guère moins « évolué » en religion qu'en politique, et vers la fin de sa vie, tout en restant plus latin que jamais, il avait scellé avec Dieu, avec le Dieu personnel des chrétiens, une paix définitive, une paix romaine. Il demeura en froid jusqu'à la fin avec l'Église, et ses obsèques furent purement civiles. Mais sous l'influence, paraît-il, de ses études sur Dante, il s'était rapproché, dès la cinquantaine, de la doctrine chrétienne. C'est exactement en 1888 que percent pour la première fois ces velléités nettement religieuses. Et c'est dans un discours célèbre, prononcé en 1894 dans la république de Saint-Marin, qu'elles se manifestèrent librement : « Dans une bonne république, déclarait Carducci en son exorde, il est encore permis de n'avoir pas honte de Dieu. » La « tyrannie des Églises » a discrédité l'idée religieuse, mais ni les « abus des prêtres, » ni l'« arrogance des philosophes » ne pourront retrancher Dieu de l'histoire.

Et Carducci, à ses auditeurs stupéfaits, fit voir dans les accidens célèbres de l'histoire universelle une manifestation de la volonté divine. Il montra les grands libérateurs Washington et Mazzini agissant d'après le plan de l'Être Suprême. Remontant plus haut dans les fastes nationaux, il montra la Providence effrayant en personne, si l'on peut dire, le cheval de Barberousse à Legnano. Il esquissa en un mot au point de vue déiste et italien une façon de *Discours sur l'Histoire universelle*. Peu auparavant le vieux Crispi avait prononcé une allocution non moins remarquée sur ce thème : *Avec Dieu pour la patrie et pour le roi.* Celui-là revenait de plus loin encore. Et voici que l'homme d'État et le poète finissaient par se rencontrer. Observons d'ailleurs qu'entre Giosuè Carducci, chantre de Satan, et Giosuè Carducci, historiographe de Dieu dans les destinées du monde, il n'y a pas cette contradiction rigoureuse qu'on a trop souvent dénoncée. L'*Hymne à Satan* est l'œuvre du pamphlétaire anti-catholique, le *Discours pour la liberté perpétuelle de Saint-Marin* est du philosophe déiste. Là s'exprimait le côté négatif, ici le côté positif de la pensée religieuse du poète. Entre ces deux manifestations du même esprit, il n'y a pas incompatibilité absolue. L'homme est d'ailleurs ainsi fait qu'après avoir douté, parfois avec allégresse, dans ses jeunes années, il éprouve le plus souvent dans la

deuxième partie de sa vie le besoin de croire et d'espérer. Carducci a subi la destinée commune, commune aux âmes d'élite et aux cœurs bien placés. Ne se dégage-t-il pas une leçon d'humilité du spectacle de cette pensée se pliant, à l'âge où elle atteint son plein développement, à une conception plus profondément religieuse de l'univers? *Deo erexit Voltaire*, avait écrit le patriarche de Ferney au fronton d'un temple rustique. Giosuè Carducci, doyen des lettres italiennes, a élevé à l'idée divine dans le discours de Saint-Marin un monument plus durable que tous les sanctuaires construits par la main des hommes.

III

Nous avons effleuré déjà la conduite politique de Carducci au cours des événemens qui aboutirent à la reconstitution de la puissance italienne sous l'égide de la maison de Savoie. Mais il est nécessaire d'y revenir. Carducci n'est-il pas avant tout le barde ému de la patrie? Son œuvre poétique, c'est en vérité l'histoire du *Risorgimento* considéré à travers un tempérament classique.

D'autres ont été citoyens du monde. Carducci n'a jamais prétendu qu'à la dignité éminente de citoyen romain. *Civis romanus sum :* ce titre lui parut toujours assez glorieux. Il malmène les Italiens, mais il ne met rien au-dessus de l'Italie. Il voit en elle une très grande personne morale, la plus grande personne morale de tous les temps. Naturellement, c'est l'Italie antique qu'il admire par-dessus tout. C'est elle, la Rome des Quirites, la république civilisatrice par excellence, qui doit montrer la voie à l'Italie nouvelle, alors qu'il s'agit au contraire de répudier l'influence de l'Italie papale, de l'Italie « christianisée, » de l'Italie « sémitisée. » Il appartient à l'Italie nouvelle de restaurer l'ancien idéal romain. Non point que le poète caresse un rêve téméraire de conquêtes impérialistes. La tradition nationale qu'il s'agit de remettre en vigueur, c'est la tradition de Rome initiatrice du droit, foyer de la liberté, champion de la justice : « Tout ce qui au monde est civilisé, dit le poète, grand, auguste, est romain encore. » Son idéal national est un curieux mélange de l'esprit romain traditionnel et de l'esprit révolutionnaire moderne. Il unit dans une synthèse supérieure le respect de l'héritage classique et la foi au progrès, l'amour

de la nature et celui du génie humain, le culte du dieu Pan et celui de ces divinités nouvelles qui s'appellent la Vapeur et l'Électricité. Parce qu'il a chanté les vertes solitudes et les souvenirs mythologiques de l'Ombrie, il ne pleurera point sur les chemins de fer qui sillonnent aujourd'hui cette province. Il est partisan du progrès sous toutes ses formes. Du progrès matériel sortira le progrès moral. Mais qu'est-ce donc exactement que le progrès moral ? Il tient pour Carducci en deux mots : justice et liberté. Or, c'est à faire aimer ces principes que les plus illustres héros de Rome antique se sont attachés, alors que le moyen âge italien aurait entraîné, au contraire, une banqueroute passagère de cette formule. Avec beaucoup d'écrivains de sa génération, Carducci tient pour acquise l'infériorité absolue du moyen âge chrétien. Cette époque eut sa dignité, ses vertus, sa grandeur, sa beauté. Carducci y voit un espace ténébreux semé de rares étoiles entre ces deux foyers de lumière : l'antiquité païenne et la Renaissance de l'antiquité.

La tradition classique était toutefois trop enracinée au sol italien pour périr sans retour sous l'influence chrétienne. Les communes italiennes la recueillirent. Elles donnèrent asile à ce qui survivait du droit romain et la société civile se reforma peu à peu sur ces bases immortelles. Où se trouve, demande Carducci, l'idée d'unité italienne avec Rome pour capitale sinon dans la tradition classique seulement? L'ode pour le *Natale di Roma* glorifie cet idéal d'une Rome plébéienne et progressiste, expression suprême de la conscience nationale. Évoquant le passé, invoquant l'avenir, le poète y prédit : « ton triomphe, peuple d'Italie, sur l'âge noir, sur l'âge barbare, sur les monstres dont avec une sereine justice tu affranchiras les nations. »

C'est parce que les grands hommes du *Risorgimento* incarnent pour la plupart cette tradition classique et nationale que Carducci consacre une longue suite de poèmes à leur éloge pindarique. Victor-Emmanuel, Mazzini, Garibaldi, qu'y a-t-il de plus « italiennement classique » que ces figures? Dans l'*Ode à Garibaldi*, Carducci montre le dernier des condottieri prenant place après sa mort parmi ses aînés :

> Et Dante dit à Virgile : « Jamais nous ne rêvâmes plus noble figure de héros. » Et Tite-Live ajoute avec un sourire : « Mais il appartient à l'histoire politique de l'Italie, ce Ligurien opiniâtre et hardi qui, appuyé sur la justice, regarde vers les hauteurs et rayonne dans l'idéal. »

Héros, héroïque, héroïsme, ces mots reviennent constamment chez Carducci. Sa poésie est animée d'un souffle militaire et chevaleresque ardent. Il voit dans la guerre une fatalité éternelle et dont notre âge n'a pas à rougir. Si épris qu'il soit de liberté et de justice, il répudie l'utopie « humanitaire, » la chimère millénaire chère au cœur des révolutionnaires contemporains. Il a été mêlé de trop près aux luttes du *Risorgimento* pour jamais admettre que la guerre soit un fléau, condamnable absolument. L'unité italienne s'est faite par les armes. Elle se maintiendra, elle s'achèvera par les armes. Avec ce goût qu'il avait pour la violence, Carducci s'est expliqué là-dessus dans une ode célèbre et qui fit grand bruit. Comme un congrès de la Paix tenait à Rome ses fraternelles assises, le Tyrtée italien protesta en lançant dans le monde une pièce de vers où la guerre était appelée une « fatale et sublime folie. » Ses ennemis ne manquèrent pas de rappeler cette définition indulgente quand il fut question d'attribuer au poète le prix Nobel. Elle faillit lui coûter cette distinction suprême. L'injustice eût été criante. Pour peu qu'on réfléchisse, en effet, on comprendra qu'un Italien de bonne race, un patriote appartenant à la génération de Carducci ne pouvait tenir un autre langage. Entre 1820 et 1870, il était moralement impossible aux Italiens dignes de ce nom de professer le « pacifisme. » La « fatale et sublime folie » avait encore un rôle à jouer.

On voit à tout ce qui précède combien l'inspiration de Giosuè Carducci est jalousement nationale. Une fois, une seule fois, il a délaissé quelque temps l'autel de la patrie italienne pour suivre des dieux étrangers, pour tresser en l'honneur de la Révolution française la guirlande de douze sonnets intitulés : *Ça ira*. Ce n'est pas l'élan fraternel des débuts de la Révolution, ce n'est pas le serment du Jeu de Paume, ce n'est pas Quatre-vingt-neuf qui remplissent le poète italien d'enthousiasme, c'est 1792, c'est la Terreur, c'est le moment le plus tragique, le plus épique des temps modernes. Nous avons cité un extrait du discours où Carducci, dénonçant la décadence littéraire de notre âge, déplore la disparition de l'épopée. L'occasion était bonne de la restaurer en donnant au *Ça ira* la forme épique ; mais Carducci s'en est bien gardé ; d'où l'on peut conclure qu'il tient l'épopée pour une forme bel et bien condamnée. Et de fait, la poésie épique suppose un état de la civilisation aujourd'hui

dépassé. Une épopée consacrée en 1870 à la Terreur de 1792 eût donné l'impression d'une œuvre morte, d'une pièce de musée, d'une curiosité archéologique. Dans sa haute intelligence Carducci l'a compris, et il a préféré à un genre tombé en désuétude le sonnet, le modeste sonnet. Jugée au point de vue de la forme, sa tentative a réussi. Le sonnet est un moule d'une rare plasticité. Il s'est prêté aux mignardises de Joséphin Soulary comme aux visions grandioses de José Maria de Heredia. Dans leur concision lapidaire, leur âpre et sinistre beauté, les douze sonnets de *Ça ira* brillent d'un éclat tragique.

C'est au sortir d'une lecture de la *Révolution française* par Carlyle que Carducci les composa. Sans doute il connaissait aussi Thiers, Louis Blanc et Michelet; mais la lecture de Carlyle donna l'élan décisif. C'est elle qui força l'inspiration. Comme Carlyle, — et comme Joseph de Maistre, — Carducci voit dans la Révolution française un événement proprement « satanique, » mais le rebelle qu'il est attache à ce terme le sens favorable qui se découvre dans son *Hymne à Satan*. La Révolution française est pour lui une revanche de la raison, de la liberté, de la justice sur les « tyrannies séculaires » de l'Église et de la monarchie. Il a protesté contre les critiques qui dénoncèrent ses sympathies terroristes quelque peu excessives; il a prétendu s'être borné (ou à peu près) au rôle d'historiographe. C'est pur paradoxe! *Ça ira* prend énergiquement fait et cause pour la Terreur. Carducci condamne Louis XVI et Marie-Antoinette avec une rigueur inconnue des historiens impartiaux. Le sonnet qui retrace le meurtre de la princesse de Lamballe est une apologie déguisée de ce crime. Louis XVI, enfin, dans la prison où il se recueille en attendant la mort, est montré par le poète italien « demandant pardon au ciel pour la nuit de la Saint-Barthélemy. » Que voilà donc un « état d'âme » peu historique! N'y a-t-il pas tout lieu de croire que Louis XVI, à la veille de mourir, était à cent lieues de penser qu'il expiait les méfaits de Charles IX? C'est l'impitoyable logique jacobine qui établit des rapprochemens de cette sorte.

Il faut tenir compte, dans l'appréciation du *Ça ira*, de la date où fut publié cet ouvrage. Il parut « pour le 77e anniversaire de la République, » à une époque où la France traversait une nouvelle « année terrible. » Bien que le poète n'y fasse aucune allusion formelle, les événemens de 1870-1871 restent toujours pré-

sens à son esprit. A l'opprobre de Sedan s'oppose dans sa pensée la gloire de Valmy, de Valmy qui fait l'objet de son dernier sonnet. Plutôt que Sedan, la Terreur; plutôt Danton que Napoléon III; plutôt Robespierre que Bazaine, voilà ce qu'on peut lire entre les lignes du *Ça ira* (1). Un critique italien a parlé des « Grâces pétrolières » qui avaient servi de marraines à cette poésie. Et ce propos irrita l'auteur. Le mot n'en était pas moins exact.

Indépendamment du *Ça ira* consacré à un sujet français, Carducci mentionne fréquemment la France dans ses ouvrages. Quel autre pays a été plus étroitement mêlé aux destinées du *Risorgimento?* Carducci n'est pas gallophobe, tant s'en faut; mais c'est exclusivement à la France rouge que vont ses sympathies. Les *Iambes et épodes* traînent aux gémonies ce peuple devenu infidèle à l'idéal révolutionnaire d'autrefois. Le poète maudit la France impériale « brigande au service du Pape » (*masnadière papale*). Dans les vers *Pour Édouard Corazzini*, il invective plus sauvagement encore la « grande nation » au nom de ceux qui crurent en elle, de ceux « qui avaient grandi à ta libre splendeur, de ceux qui t'avaient aimée, ô France! » Même note dans le *Sacre d'Henri V*, où il s'élève contre les tentatives de restauration monarchique en France après la chute de l'Empire. Mais c'est surtout contre Bonaparte et le bonapartisme que le poète romain brandit ses foudres vengeresses.

Maudit sois-tu à travers tous les siècles, dixième soleil du coupable messidor, tu te lèves dans le sang et, froide, tombe la blonde tête de Saint-Just sur le sol; maudit sois-tu pour tant d'éparses familles humaines qui courbent encore l'échine devant les rois! Tu suscitas, en France, Bonaparte, tu éteignis dans les cœurs la vertu et la foi!

Carducci était, d'autre part, trop classique et latin pour ne pas apercevoir les liens multiples qui en tout temps, quels que soient les régimes politiques, rattachent l'Italie à la France. Ses passions l'empêchèrent de les découvrir tous, mais il convient d'observer que les menaces de prédominance germanique lui ouvrirent les yeux et qu'il affirma dès lors énergiquement la solidarité franco-italienne:

Le fait est, écrit-il, que l'élément germanique tend naturellement depuis Sadova et Sedan à déborder ses rives. Et pour n'être pas noyée (qui donc)

(1) Cf. *Studi politici e storici*, par D. Zanichelli (*Étude sur les poésies politiques de Giosuè Carducci*, pp. 481 et suiv.), Bologne, 1893.

pourrait admettre de se laisser noyer à moins d'avoir une âme de mouton? La race latine a besoin de se recueillir et de se retremper. Or, comment pourrait-elle se recueillir et se retremper sans le secours de la France dont le rôle historique consiste à servir de trait d'union entre les nations?

Ce langage a été tenu à une époque où se pouvaient compter sur les doigts les compatriotes de Giosuè Carducci qui pensaient de la sorte. Pour avoir devancé l'opinion publique et de si loin, on jugera avec plus d'indulgence la *Carmagnole* savante du professeur de Bologne, les douze sonnets de son *Ça ira*.

IV

Prophète de l'histoire, poète de la politique, Giosuè Carducci n'a fait vibrer qu'à la rencontre et d'un doigt nonchalant les cordes intimes de la lyre traditionnelle. La nature et l'amour qui inspirèrent aux lyriques du XIXe siècle leurs chants les plus beaux, leurs plus « immortels sanglots, » ne font guère que passer dans les vers du grand rénovateur des mètres antiques. Pourtant, il aimait la nature et nous possédons maint témoignage du plaisir qu'il éprouvait à s'y retremper. Quelle intime satisfaction dans la lettre suivante adressée en 1881 à son ami Chiarini!

On ne voit ici que de braves gens, simples et laborieux. Il me semble que je pourrais me refaire parmi ces vieillards honnêtes, francs et actifs, parmi ces jeunes gens, travailleurs robustes et modestes, parmi ces femmes bonnes et sincères et qui parlent si bien, parmi ces enfans qui se promènent tout nus... Que ne donnerais-je pas pour être l'un d'entre eux et pour n'être pas moi! Si mon infâme grand-père n'avait pas sottement dilapidé tout son avoir, je pouvais être tel : un petit propriétaire, un bon travailleur occupé de ses champs et non point un individu contraint de batailler contre Mario Rapisardi. Hélas!

Ami sincère de la nature, Carducci ne lui en mesure pas moins étroitement la place dans ses vers. Ses descriptions sont d'une extrême sobriété. Les paysages italiens figurent dans ses poèmes sous leur aspect éternel et convenu. Les grandes lignes sont heureusement tracées, mais l'ensemble manque de couleur. Par la distribution et la composition, les toiles de Carducci relèvent uniquement de la formule classique. On songe aux paysages héroïques des maîtres français d'autrefois, on croit voir des jardins à la mode de Versailles. Dans un temps où les au-

teurs ont poussé si loin la virtuosité picturale, la palette de Carducci, pour élégante qu'elle soit et harmonieuse, semble vraiment un peu pauvre. Dans ses heures les plus émues, il décrit et chante la nature en philosophe panthéiste ou en épicurien raffiné : « Alors que tout se renouvelle autour de nous, l'homme n'a qu'un temps; cueillons donc le jour qui passe : *carpe diem.* » Et c'est tout. Mais entre le poète et la beauté des choses nul contact frissonnant, nulle sympathie ardente. Nos modernes lyriques aiment à associer le brin d'herbe et la fleur des champs aux mouvemens de leur âme. Carducci ignorait cette forme de la sensibilité moderne. Peut-être aussi la méprisait-il et s'en défendait-il comme d'une névrose de décadence. Nous avons cité la page où il s'élève contre « la domination des nerfs. » Il continue aussi bien de décrire la nature comme on faisait avant Rousseau. Le beau tableau de l'Ombrie dans les premières strophes de l'ode *aux sources du Clitumne* est purement, mais un peu froidement classique :

De la montagne couronnée de sombres hêtres qui en murmurant ondoient au souffle du vent, et d'où la brise emporte au loin l'odeur des sauges et des thyms sauvages,

Les troupeaux descendent encore vers toi, dans les soirées humides, ô Clitumne; le jeune Ombrien baigne dans ton onde l'indocile brebis, tandis que

Du sein de la mère hâlée par le soleil qui, pieds nus, est assise sur le seuil de la chaumière et chante, un enfant à la mamelle vers lui se tourne et, le visage épanoui, lui sourit.

Les hanches couvertes d'une peau de chèvre, comme les faunes antiques, pensif, le père dirige le chariot peint de diverses couleurs et la vigueur des beaux taureaux,

Des beaux taureaux à la large encolure, aux cornes se dressant en croissant sur le front, aux yeux pleins de douceur, au pelage de neige, pareils à ceux qu'aimait le doux Virgile.

Cependant les sombres nuages passent sur l'Apennin. Grande, austère, verdoyante, du haut des montagnes qui graduellement s'abaissent autour d'elle, l'Ombrie observe.

Salut, ô verte Ombrie, et toi, divinité de la source limpide, ô Clitumne! Je sens la patrie antique frémir dans mon cœur et sur mon front brûlant planer les dieux de l'Italie (1).

(1) *Ancor dal monte, che di foschi on deggia*
frassini al vento mormoranti e lunge
per l'aure odora fresco di silvestri
salvie e di timi,

Scendon nel vespero umido, o Clitumno,
a te le greggi, a te l'umbro fanciullo
la riluttante pecora ne l'onda
immerge, mentre.

Plus effacé, plus impersonnel encore, le rôle joué, par l'amour dans les poèmes de Giosuè Carducci. L'Éternel féminin, du moins à en juger par ses vers, ne semblerait pas avoir tenu dans sa vie une grande place : « Les femmes honnêtes, mêlées à mon existence, a-t-il écrit, m'ont toujours porté malheur. Quand elles ne savent plus quelle douleur me causer ou quel tour me jouer, elles meurent. » La femme n'est guère chez Carducci qu'une « machine » poétique. Elle porte des noms empruntés à l'antiquité : Lydie ou Lalagé, et incarne des sentimens conventionnels. Carducci n'est jamais érotique à la manière d'Anacréon ou de Catulle. Dans ses heures épicuriennes, il ne va même pas jusqu'à tresser en l'honneur de la femme ces couronnes de strophes galantes où se complut son maître Horace. Tout entier à des soins plus nobles, il a négligé, — c'est lui qui l'avoue, — « les vierges dansant au soleil de mai et, sous les chevelures d'or les éclairs des blanches épaules. » Un rayon de poésie féminine, un sourire de grâce tendre manque à la majesté romaine de ces vers. On trouve dans un essai critique de Carducci une page où il dénonce l'abâtardissement qu'entraînerait toujours, à l'en croire, l'introduction de l'élément féminin dans le domaine poétique. « Prédominance du sentiment diffus sur l'affection concentrée, de l'excitabilité imaginative et pittoresque sur l'imagination plastique, » voilà où tend fatalement l'idéalisation amoureuse de la femme. Et voilà pourquoi Carducci a dédaigné de chanter l'amour... ou presque.

Toute règle, en effet, souffre des exceptions. Certaine pièce

Vèr, lui dal seno de la madre adusta,
che calza siede al casolare e canta,
una poppante volgesi e dal viso
tondo sorride :

Pensoso il padre, di caprine pelli
l'anche ravvolto come i fauni antichi,
regge il dipinto plaustro e la forza
de' bei giovenchi.

De' bei giovenchi dal quadrato petto
erti su' l capo le lunate corna,
dolci negli occhi, nivei, che il mite
Virgilio amava.

Oscure intanto fumano le nubi
su l'Apennino : grande, austera, verde
da le montagne digradanti in cerchio
l'Umbria guarda.

Salve, Umbria verde, e tu del puro fonte
nume Clitumno! Sento in cuor l'antica
patria e aleggiarmi su l'accesa fronte
ge' itali iddii.

de vers célèbre, une des plus belles de Giosuè Carducci, retrace le souvenir idéalisé d'un amour rustique. Dans l'*Idylle maremmane* résonnent harmonieusement ces deux notes si rares dans l'œuvre du poète patriote : la note agreste et la note amoureuse.

L'héroïne de l'*Idylle maremmane* est une simple paysanne, la blonde Marie, « Maria bionda. » Elle aima le poète, le poète l'aima. Tous deux étaient jeunes. Tous deux suivirent depuis la route différente où les mena leur destin. Parvenu au milieu du chemin de la vie et au sommet de la gloire, le poète se rappelle cette amourette. Il revoit la blonde Marie, robuste et saine. Un regret l'étreint. Et il s'écrie :

Comme tu étais belle, ô jouvencelle, quand du milieu des longs sillons ondoyans tu émergeais, tenant en mains une couronne de fleurs. Altière et rieuse, ouvrant grands et profonds tes yeux d'azur, brillans d'un feu sauvage sous tes cils pleins de vie... Autour de toi le grand été flamboyait. A travers les verts rameaux du grenadier qui scintillait, tout rouge, le soleil riait. Devant tes pas comme devant ceux d'une déesse, le beau paon étalait sa queue constellée d'yeux, et, te regardant, il émettait un son rauque.

Le poète, attendri, poursuit sa rêverie. Il compare le petit jeune homme joyeux qu'il était au grand homme triste qu'il est devenu. Considérant l'idéal immense qu'il caressait alors et la part médiocre qu'il en a réalisée, il proclame la banqueroute de ses rêves. Il croit comprendre qu'il a manqué sa vie. Le bonheur était là, aux côtés de « Maria bionda. » « Hélas ! s'écrie-t-il, combien froide maintenant mon existence ! Comme elle a passé, obscure et méprisable ! Comme il eût été mieux, blonde Marie, de t'épouser plutôt que de suer derrière le vers infime. » Il est moins décevant, poursuit Carducci, de chasser les bêtes fauves que l'idéal, de se colleter avec les buffles qu'avec la rime.

Oh ! c'est une meilleure gloire aux fils attentifs de narrer les courageux exploits et les chasses fatigantes et les mêlées périlleuses en montrant du doigt au flanc du sanglier mort les plaies obliques que de poursuivre à coups de chansons rimées les lâches Italiens et Trissotin.

Ainsi, souvent, au déclin de la vie, les hommes de pensée s'attristent en songeant qu'ils ont dédaigné Lalagé et Lydie pour suivre la science « qui leur avait paru plus belle... » Peut-être y a-t-il aussi quelque artifice dans les regrets de Giosuè Car-

ducci. Il est élégant de la part d'un homme illustre de dénigrer sa gloire et de l'offrir ainsi à voix bien haute pour le plat de lentilles des rustiques amours de « Maria bionda. » Mais pourquoi le poète, après tout, ne serait-il pas sincère? Et quel grand spectacle, dans ce cas, la détresse morale de cet homme qui, pour être resté inférieur à son idéal, prononce des malédictions si excessives! Quelle sensibilité de tels éclats ne font-ils pas deviner! Et comme on regrette que Giosuè Carducci, tout entier aux douleurs de la patrie, ne se soit pas laissé aller à chanter aussi parfois ses propres souffrances, ses joies et ses espoirs, ses regrets et ses amours, « les vierges dansant au soleil de mai et l'éclair des blanches épaules sous des chevelures d'or! »

V

Maître incontesté de la poésie italienne, Giosuè Carducci est encore un prosateur de très grand mérite. Certains critiques différencient étroitement ces deux faces de son activité. Il nous a paru plus logique de les confondre. Nous avons essayé de montrer la personnalité de Giosuè Carducci s'exprimant à la fois dans ses poèmes et dans ses essais, dans ses polémiques, dans ses confessions, dans ses lettres.

Le progrès de l'esprit scientifique a renouvelé, au cours du XIXe siècle, les études historiques et littéraires. Ce mouvement, dont l'initiative remonte en partie à l'Allemagne, s'est répercuté en Italie comme partout. Entre autres mérites, il reste à Giosuè Carducci celui d'avoir dénoncé le danger et remonté la pente. Dans ses cours comme dans ses écrits, il a enseigné, puis réalisé un harmonieux équilibre entre la légèreté et l'insuffisance d'autrefois et l'étalage d'érudition où certains Italiens de nos jours ont le mauvais goût de se complaire. Un écrivain ingénieux et pénétrant, Francesco De Sanctis, s'exerçait avec succès, vers le même temps que Carducci, dans la critique littéraire. De Sanctis passait pour le type accompli de ce que les Italiens appellent le « critique esthéticien » et de ce que nous appelons plus simplement le « critique impressionniste. » La critique esthétique aperçoit surtout dans les ouvrages littéraires des documens psychologiques. Sa fonction consiste à remonter des écrits d'un auteur à l'âme de cet auteur. La critique esthétique s'impose, comme on voit, une tâche assez futile. Usée, épuisée par ses adeptes,

elle est tombée aujourd'hui en Italie dans un irrémédiable discrédit.

Giosuè Carducci n'y a pas médiocrement contribué. Il partage avec MM. d'Ancona et Bartoli, Zumbini et Graf l'honneur d'avoir élevé la critique littéraire, en Italie, à la dignité d'une discipline rigoureuse. La postérité mentionnera Giosuè Carducci parmi les fondateurs de la critique positive ou historique. Considérant qu'une œuvre littéraire n'exprime pas seulement une âme individuelle, mais aussi certaines conditions sociales et politiques, artistiques, intellectuelles et morales inhérentes à l'époque où elle parut et qui la déterminèrent, la critique positive entreprend l'étude simultanée de ces multiples facteurs. La critique devint avec Carducci une opération moins exclusivement littéraire qu'à l'époque où florissait la méthode de Francesco De Sanctis, mais elle accomplit aussi depuis lors une fonction plus relevée.

De cette critique supérieure, le professeur de Bologne a donné des modèles. Ses discours d'une rare puissance synthétique sur le *Développement de la littérature nationale*, son livre sur le *Giorno* de Parini, son introduction à l'édition nouvelle des *Rerum italicarum scriptores*, ses pages sur Dante, sur Politien, sur Manzoni dureront autant que la prose italienne. Il pratiqua toute sa vie ce qu'il appelait « le bain froid de l'érudition. » Nous avons cru devoir faire des réserves sur sa façon d'interpréter la Révolution française. Il est piquant d'observer que lorsqu'il traite en prose des sujets italiens, Carducci sait imposer silence à ses préférences politiques. D'ailleurs, dans ce domaine encore, il apparaît strictement latin. Il se plaît à la beauté des maîtres qu'il étudie et cherche à la faire apprécier du lecteur. Historien, il reste artiste. Il répudie comme une erreur du goût toute érudition insolente et qui s'étale et qui se pavane. Par ses qualités de mesure et d'harmonie, la richesse et la pureté toscane du vocabulaire, la cadence de la période, la splendeur des images, sa prose n'est pas inférieure à sa poésie.

Élégante et vivante, précise et colorée dans la critique littéraire et l'histoire, cette prose revêt, dans d'autres domaines, d'autres qualités. Homme d'étude et de cabinet, Carducci n'en savait pas moins parler au peuple, à *la plèbe*, comme il disait en tout respect. Dans ceux de ses discours qui s'adressent à un auditoire populaire, dans sa harangue aux électeurs de Lugo, dans son im-

provisation sur la mort de Garibaldi, on admire avec quelle souplesse l'orateur se met d'emblée à la portée de son public.

Il y avait chez ce rebelle au tempérament si aristocratique un tribun du peuple que les circonstances ont laissé dans l'ombre. Fort heureusement, du reste. A perdre Carducci, — ne fût-ce que l'espace d'une législature, — la poésie eût trop perdu. Indignation, sarcasme, enthousiasme, le poète-orateur joue de tous ces ressorts avec un sûr instinct. On a reproché à ses discours politiques de n'être point assez fortement pensés, on a tourné en ridicule leur sonorité un peu vide. Mais l'éloge funèbre de Garibaldi n'eût rien gagné à être plus contenu, et tels discours sur des sujets populaires eussent produit un effet moins poignant à être plus solidement documentés et plus sobrement écrits. Dans ses polémiques, — Carducci passa sa vie en disputes, — l'érudit reprend ses droits. On peut tenir le parti de ses adversaires, on peut être avec Rapisardi ou Bonghi contre Carducci : il n'en faut pas moins rendre hommage à la variété de ses argumens, à sa *furia* dans l'attaque et à son aisance dans la riposte. La prose de Carducci polémiste est autre chose encore que sa prose d'historien et son éloquence d'orateur politique. Comment n'être pas ébloui par les aspects multiples de ce brillant génie et qui doit uniquement à son caractère italien, rien qu'italien, d'avoir été si peu connu en dehors de son pays?

On aperçoit tout le long de l'histoire italienne deux courans spirituels aux flots distincts, plus ou moins impétueux selon les siècles : le courant classique et le courant chrétien. Manifestes dans l'histoire, ces deux courans, ces deux tendances s'observent aussi dans la littérature. Il y a Dante et il y a Machiavel. Au grand œuvre du *Risorgimento* l'idéal classique et l'idéal catholique ont tous deux participé. Leopardi et Foscolo incarnent le premier, Manzoni et Pellico le second. Par toutes les fibres de son être moral, Carducci appartient à la filiation classique. Il procède de l'antiquité helléno-romaine et de cette Renaissance du XVIe siècle, qui fut, au sortir du moyen âge, un retour éperdu au naturalisme païen sur le sol où il tenait encore par mille racines.

Professeur vénéré ayant vu passer sous ses yeux deux générations d'élèves, Carducci a façonné un grand nombre de jeunes esprits, mais il n'était pas dans son caractère de fonder une école

poétique. Son influence n'en a pas moins été immense et comparable à celle qu'exerça naguère Alexandre Manzoni dans le camp opposé. Une foule de jeunes Italiens, aujourd'hui parvenus à l'âge mûr et disséminés dans toutes les carrières libérales, ont appris à écrire et à penser sous les auspices du philologue de Bologne. Les étudians ont profité des leçons de l'érudit, les jeunes auteurs se sont inspirés des exemples du poète et du prosateur. A la langue italienne qui s'amollissait, Carducci a rendu la force, il a restauré le culte de la forme qu'il est du devoir de l'Italie de sauvegarder alors qu'il disparaîtrait de la surface de la terre; à la poésie enfin, ce poète a rendu la dignité civile. Si la vertu intime du christianisme resta pour lui lettre morte (dans la première partie de sa vie, du moins), il a le sentiment large et fier, sinon complet, de la tradition nationale. En vérité, l'Italie doit être fière d'avoir suscité, au moment où elle reprenait sa place parmi les nations, un poète d'une pareille puissance. Aux futures générations italiennes on enseignera à la fois le *Risorgimento* national dans l'histoire et l'interprétation poétique qu'en a donnée dans ses vers Giosuè Carducci.

Tous les poètes de l'Italie contemporaine lui doivent quelque chose : M. Stecchetti comme M. Marradi, M. Pascoli comme M. d'Annunzio. Ce dernier lui est plus proche parent que tout autre. Aussi bien le poète des *Odes barbares* a-t-il formellement reconnu dans le poète des *Laudi* son fils spirituel. Carducci, dit-on, appréciait fort peu dans l'origine le prosateur de *Piacere* et le poète d'*Isotteo e la Chimera*. Mais Gabriele d'Annunzio ayant publié sa *Canzone a Verdi*, le professeur patriote lui adressa par télégramme des félicitations chaleureuses. Des rapports suivis de maître à élève, cordiaux, d'une part, respectueusement admiratifs, de l'autre, s'établirent, à partir de ce jour, entre le poète maremman et le poète abruzzais. Dans le courant de 1901, d'Annunzio vint même faire à Giosuè Carducci une visite en quelque sorte officielle. Sur le seuil, il effeuilla d'un geste gracieux une gerbe de roses. Souriant, le maître vint à la rencontre du disciple et l'embrassa. Un entretien amical s'engagea. Par la suite, de nouvelles entrevues eurent lieu. Et dans la *Laus vitæ* d'Annunzio a inséré un éloge du maître dont on sait qu'il fut doux au cœur de celui-ci. Arrêtons-nous un instant à cet épisode. Il est significatif. L'auteur de la *Fille de Jorio* compte, en effet, dans son pays des détracteurs implacables.

Il se trouve encore des Italiens pour lui dénier la maîtrise de la forme, la pureté du style, l'*italianità* en un mot. L'approbation donnée à Gabriel d'Annunzio par Giosuè Carducci ne fait-elle pas justice de ces griefs? De quelle autorité évincer des lettres italiennes le disciple consacré par un tel maître?

A l'heure où descend dans la tombe l'auteur des *Odes barbares*, fions-nous à l'auteur des *Laudi* pour proclamer la vitalité de la poésie italienne. A Gabriele d'Annunzio l'étendard classique, cependant qu'au pôle opposé de l'Italie intellectuelle, M. Fogazzaro, héritier de l'autre tradition, continuera de représenter brillamment l'Italie chrétienne et romantique, celle de Silvio Pellico et d'Alessandro Manzoni. Libre à nous, qui pouvons observer en toute sérénité ces énergies rivales, de rendre hommage aux deux tendances dans ce qu'elles produisent l'une et l'autre d'excellent. Aussi bien ne manquerait-il pas quelque chose à la littérature italienne, le jour où l'une des deux Italies disparaîtrait sans laisser de traces? Si ces deux courans fraternels et adverses divisent le sol national, ne le fécondent-ils pas aussi? ne le fécondent-ils pas, tout compte fait, plus encore qu'ils ne le divisent?

MAURICE MURET.

LES ORIGINES

DU

CULTURKAMPF ALLEMAND

II [1]

LA FORMATION SOCIALE DES CATHOLIQUES ALLEMANDS

L'Église catholique d'Allemagne avait bénéficié du mouvement révolutionnaire de 1848 sans jamais y avoir trempé. Au jour du bilan, elle recueillait certaines libertés définitivement conquises sur les bureaucraties. Mais, tandis que les membres de la secte schismatique des « catholiques allemands, » tandis que les protestans « amis des lumières, » avaient pris part aux émeutes, l'Église, en Prusse, par la voix de l'évêque Diepenbrock, avait formellement prêché le respect du pouvoir royal et la fidélité au devoir civique, notamment au paiement de l'impôt.

Lorsqu'en 1849 et 1850 la réaction survint, il était naturel que les pouvoirs raffermis gardassent aux catholiques quelque gratitude pour un tel loyalisme. Un jour de mai 1849, deux fonctionnaires causaient dans une rue de Carlsruhe. « Les Jésuites, disait l'un, sont les vrais ennemis de l'État; en comparaison,

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1907.

les radicaux insurgés sont des amis. » Survinrent, en file menaçante, cinq cents soldats en rupture de ban, tout prêts à piller. « Nous dormirions plus tranquilles, riposta l'interlocuteur, si c'étaient cinq cents Jésuites. » Le mot de cet homme correct traduisait avec une bourgeoise franchise les dispositions gouvernementales de l'époque; le général commandant de Breslau, à qui l'on demandait licence de tenir un congrès catholique, parlait comme le fonctionnaire badois. Naturellement, aussi, les évêques, pour désarmer les dernières suspicions de la puissance civile, s'empressaient de faire valoir la fidélité qu'avaient témoignée, durant les troubles, prêtres et fidèles. Geissel, l'archevêque de Cologne, excellait à évoquer ce souvenir : il y insistait dans une lettre à Frédéric-Guillaume IV; il expliquait au roi de Hanovre, jadis hostile à l'émancipation des catholiques anglais, que les sièges épiscopaux sont toujours une garantie pour le bon ordre. « Actuellement, observait le chanoine Trost au ministre prussien Manteuffel, l'Église a presque moins besoin des évêques que n'en a besoin l'État. » A Mayence, à Rome, les propos du nouvel évêque Ketteler, ceux du cardinal Antonelli, donnaient la même note. Le roi de Prusse en personne pouvait être invoqué comme témoin : passant à Paderborn, en 1851, il félicitait l'évêque pour le bon esprit de son peuple, et puis tournait le dos au surintendant de l'Église évangélique, en lui jetant une remontrance sur les mauvaises têtes de ses ouailles, qui méritaient une correction. La *Civiltà cattolica*, que dirigeaient les Jésuites de Rome, racontait complaisamment l'incident. « On a compris à Berlin, disait-elle, que permettre les journaux radicaux était un mal et que prohiber les missions était prohiber un bien; aussi a-t-on supprimé ces journaux et a-t-on favorisé les missions. » Le livre du catholique baron d'Andlau sur les émeutes badoises, et les nombreux sermons prêchés dans toute l'Allemagne, s'attachaient à établir un lien de filiation entre l'incroyance et les idées de révolte.

Certains protestans allaient plus loin : ils s'en prenaient à la Réforme elle-même, la condamnaient sans appel, comme la devancière de la Révolution, et passaient à l'obédience de Rome; ce fut le cas, en 1852, pour deux officiers prussiens dont la conversion fit du bruit, Rochus de Rochow et Traugott de Pfeil. A peine remise des chaudes alertes de 1848, l'Allemagne acclamait le catholicisme comme le soutien constant et fidèle de la

notion d'autorité. L'Église s'apercevait, au jour le jour, que le reflux même de la réaction politique amenait les princes et les préfets, les généraux et les riches bourgeois, à faire bon marché de leurs susceptibilités protestantes; qu'ils accueillaient bien les missions, les encourageaient, les félicitaient, faisaient présenter les armes lorsque les missionnaires élevaient la croix. C'était déjà beaucoup; et l'Église, peut-être, en retour des services politiques qu'elle consentirait à rendre, pouvait obtenir d'autres marques de faveur, ou même exiger un surcroît de libertés.

Mais une équivoque était menaçante, d'où résultait un grand péril. L'Allemagne traversait une de ces périodes de représailles qui succèdent à l'effarement des révolutions : il semble, durant ces périodes, que les nations reculent; en réalité, elles ne font que marquer le pas; l'effet des révolutions subsiste; les nations, ayant repris haleine, poursuivent leur marche, au prix d'autres bousculades; la course au progrès, vaste pièce que joue l'humanité, est coupée par les intervalles de réaction comme par des entr'actes; mais les actes joués demeurent joués. Si l'Église s'enlizait dans une suite de coquets manèges avec les puissances politiques et sociales enfin rassurées; si, monnayant aux masses, exclusivement, les promesses divines qui récompensent la résignation, elle obtenait en échange, des États satisfaits, certains droits inédits ou certains privilèges inattendus; si ces victoires mêmes la faisaient apparaître aux populations allemandes comme la force réactionnaire par excellence, que deviendrait-elle et quelle figure ferait le Christ au jour inéluctable où la période de réaction serait close? Alors, pour avoir trop finement joué, l'Église se trouverait à la merci des gouvernemens nouveaux, et séparée de l'âme populaire par de haineux et durables malentendus. Le Verbe de Dieu, en Allemagne, avait cessé d'être enchaîné : allait-il, au lendemain de son émancipation, passer compromis avec les puissans, pour commander le silence des peuples? De la réponse que ferait à cette question l'Église d'Allemagne, l'avenir dépendait. Sous le nom de « libertés, » les années 1848 à 1850 apportèrent au catholicisme, dans plusieurs pays, de somptueux cadeaux : la façon diverse dont il en profita, sous les diverses latitudes, fixa pour longtemps ses diverses destinées...

Les catholiques d'Allemagne eurent le mérite de comprendre que si parfois il est bien de réclamer des libertés, il importe,

avant tout, d'user laborieusement de celles que l'on possède; que les campagnes d' « affranchissement » ne doivent jamais absorber la vie des hommes, des partis ou des Églises; qu'il y a dans ces parades quelque chose de négatif; que la liberté ne vaut que pour l'emploi qu'on en fait; qu'elle est un moyen beaucoup plus qu'un idéal; et qu'aux fatigues enfin qui la conquièrent doivent succéder d'autres fatigues, moins éclatantes, mais plus méritoires, au prix desquelles on l'utilise. Exaltée par les sourires émancipateurs de l'année 1848, l'Église d'Allemagne aurait pu laisser confisquer son activité par une politique de réclamations incessantes et de marchandages tenaces. Assurément elle sut, lorsqu'il le fallait, disputer le terrain, vaillamment, à l'indiscrétion des bureaucraties et à l'importunité des majorités parlementaires, et nous verrons bientôt comment se développa, dès le lendemain de 1848 et jusqu'en 1870, l'action politique des catholiques et comment, à l'aube du *Culturkampf*, leur apprentissage civique était achevé. Mais l'Église d'Allemagne aurait cru manquer à son devoir si elle n'avait eu d'autre souci, durant ces vingt années, que de faire valoir, vis-à-vis de l'État, ses droits théoriques de « société parfaite, » et si elle avait mis toute sa gloire à les faire reconnaître, morceau par morceau. Elle aspirait à mieux et à plus qu'à être quelque chose dans l'État, ou qu'à faire figure de personne vis à-vis de l'État; il semblait même qu'aux victoires qui grandissent, mais qui parfois isolent, l'Église d'Allemagne préférât l'action modeste et pénétrante, qui descend dans la vie populaire pour y faire le bien, et qu'au prestige ombrageux et boudeur des lendemains de triomphe elle préférât, lorsque c'était possible, la cordialité des contacts quotidiens avec toutes les forces vives du peuple allemand. Fidèle à la maxime de ces papes du moyen âge, qui ne voulaient être libres que pour se montrer en toute générosité les serviteurs des serviteurs de Dieu, l'Église d'Allemagne attachait peu de prix aux satisfactions d'orgueil qu'elle aurait pu trouver dans la conquête successive des libertés les plus imprévues; dès qu'elle était suffisamment libre pour se dévouer à sa vraie tâche d'Église, c'est-à-dire pour développer la vie religieuse des fidèles et pour imprégner de christianisme les rapports sociaux, c'est à cette tâche qu'avant tout elle se consacrait.

Lorsque aux vingt ans de calme respiration qui, dans la plus grande partie de l'Allemagne, avaient été accordés au catholi-

cisme succédèrent les heures essoufflées du *Culturkampf*, le clergé d'Allemagne, du moins, avait, depuis 1850, assez activement profité de ses éphémères libertés, pour qu'aux souffrances de la persécution ne s'ajoutât point le remords du temps perdu. Son esprit de dévouement aux masses ouvrières et rurales était récompensé. L'Église, guettée par le *Culturkampf*, avait déjà des racines populaires contre lesquelles le chancelier de fer devait être impuissant à prévaloir. L'Autriche, puis la France, avaient été en retard sur Bismarck; le clergé, lui, était en avance. C'est après avoir assisté à cette besogne d'action sociale, à cette lente conquête des foules allemandes, qu'on pourra comprendre pourquoi, dans l'histoire du chancelier, après les noms de Sadowa et de Sedan, s'inscrivit celui de Canossa

I

Comment l'Église devait-elle se conduire à l'endroit des laïques, et quel rôle devait-elle leur consentir dans sa propre vie? La question, au lendemain de 1848, passionnait beaucoup d'esprits en Allemagne. D'aucuns, en tête desquels le théologien Hirscher, auraient volontiers introduit dans l'organisme ecclésiastique, sous la forme de synodes, un certain contrepoids démocratique à la vieille hiérarchie. Si quelqu'un était hostile, et par sa doctrine, et par son tempérament, à ce qu'on appelait la « démocratisation de l'Église, » c'était assurément le juriste Jarcke, protestant converti, et familier de Metternich; mais il observait cependant, que « du jour où les laïques réputeraient les affaires de l'Église comme étrangères au cercle de leur activité, il adviendrait, alors, ce qu'on voyait en Autriche : la force et la vie de l'Église seraient brisées. » Jarcke, à la veille de Pâques de 1849, s'attardait à ces pensées avec d'anxieux scrupules : comment faire pour maintenir la hiérarchie à l'abri de toute usurpation démocratique, et pour éviter d'autre part que le peuple des fidèles fût réduit à n'être plus qu'un troupeau de pratiquans, enclins à se désintéresser du sort de l'Église, nonchalans sous un masque de docilité, inertes sous les dehors d'une passive soumission? « D'une part, reprenait Jarcke, de fausses aspirations, — et des velléités de démocratiser la société religieuse; d'autre part, un esprit d'étroitesse, de mort spirituelle; une sorte de racornissement, — l'étouffement de toute vie dans

l'Église : voilà les deux abîmes entre lesquels il faut trouver une route. Chercher la solution moyenne, la solution vitale : voilà, ce me semble, notre tâche d'aujourd'hui. »

La solution fut bientôt trouvée : ce fut la tenue annuelle de vastes congrès groupant des représentans de toutes les associations catholiques allemandes et mettant à l'étude, avec une compétence strictement délimitée, certaines questions nettement fixées. Un jour où le cabinet de Berlin demandait à Geissel, archevêque de Cologne, d'accepter à l'avance la responsabilité de tout ce que diraient les congressistes et ne voulait autoriser leur réunion qu'à cette condition expresse, Geissel répondit par un refus; il n'admettait pas que les évêques fussent rendus responsables de tout ce que pourraient tenter ou proposer, dans ces assemblées largement ouvertes, des orateurs de bonne volonté. Ainsi se dessina, dès le début, la physionomie très spéciale des congrès; les dignitaires de l'Église prirent l'habitude d'intervenir fidèlement à la séance d'ouverture, de la bénir, de sceller par quelques mots de bienvenue le lien des congressistes avec l'Église enseignante, et puis de s'effacer tout de suite, en laissant aux orateurs, quatre jours durant, une complète liberté d'initiative, comme si la hiérarchie eût craint d'intimider et de paralyser leur esprit d'entreprise en demeurant trop proche d'eux. Ayant courbé leurs fronts sous sa main bénissante, l'évêque ne voyait plus en eux que des citoyens chrétiens, discutant librement sur les moyens les meilleurs de servir leur foi.

Les assemblées annuelles des catholiques allemands n'ont jamais cessé, depuis cinquante ans, de se dérouler comme des actes de vie civique, et non point seulement comme des manifestations religieuses (1); une opinion publique catholique s'y élabora ; une expérience laïque s'y développa, qui, dans chaque diocèse, ensuite, seconda les désirs de l'épiscopat. Jamais des paroles dites à ces congrès ne provoquèrent de difficultés graves entre les puissans de l'Église et les représentans improvisés du peuple chrétien ; toujours, entre les uns et les autres, la confiance subsista, les congressistes s'abstenant soigneusement de toucher à des questions de foi, de discipline et d'adminis-

(1) On ne saurait mieux s'en rendre compte qu'en observant, dans une récente brochure de M. J. Cauvière : *Deux congrès* (Paris Lethielleux, 1907) la physionomie, finement saisie, nettement dessinée, de l'une des dernières assemblées des catholiques allemands.

tration diocésaine, et les évêques à leur tour veillant sur l'action des laïques avec une sollicitude amie, plus prompte à se réjouir qu'à se défier. L'expérience de ces *meetings* fit sentir aux laïques, annuellement, à quelles fonctions agissantes ils étaient appelés dans la société religieuse, et quels devoirs et quels droits ces fonctions entraînaient pour eux.

Il advint, maintes fois, que les spectateurs hostiles cherchèrent à diminuer la portée des congrès en les représentant comme des chambres d'enregistrement des volontés du sacerdoce : mais les comptes rendus mêmes des discussions attestaient l'existence d'une force vraiment autonome, s'organisant pour l'initiative, s'équipant pour la lutte. Les aspirations de l'élément laïque à devenir une personnalité d'Église furent ainsi tout à la fois satisfaites et limitées ; et cette solution, tout en conjurant le péril dont l'année 1848 avait menacé la hiérarchie, permit au catholicisme de bénéficier de tout ce qu'il y avait de légitime et d'invincible dans les habitudes d'esprit que l'année 1848 avait implantées et dans les besoins d'action qu'elle avait éveillés.

Le prêtre Heinrich, de Mayence, dès 1849, assignait aux groupemens catholiques un triple but : la défense des droits de l'Église, la propagation des principes chrétiens dans le peuple, et le travail social. Dans ce programme, la lutte défensive figurait, si l'on peut ainsi dire, pour un tiers ; la besogne positive pour l'épanouissement religieux et social du christianisme figurait pour deux tiers. Ketteler insistait à son tour, à la même date, sur la nécessité d'introduire dans les jeunes organisations catholiques la préoccupation du relèvement populaire. Les congrès annuels qui groupaient l'élite des prêtres et des fidèles orientaient vers les trois buts définis par Heinrich leurs études et leurs conclusions ; à mesure qu'on descend la longue série de ces congrès, on voit les questions sociales y prendre, chaque année, une plus grande place.

A Cologne, en 1858, on parla des compagnons et des émigrans ; à Fribourg, en 1859, des compagnons encore ; à Aix-la-Chapelle, en 1862, des domestiques. A Francfort, en 1863, une séance tout entière fut consacrée à la question ouvrière. Le régime corporatif, la situation des travailleurs des fabriques, occupèrent en 1864 le congrès de Wurzbourg ; la question de l'émigration fut traitée à Trèves en 1865 ; Innspruck, en 1866,

entendit un vicaire exposer les infortunes du prolétariat industriel; l'assemblée de Dusseldorf, en 1869, eut à l'égard de l'action sociale un rôle instigateur sur lequel nous reviendrons. On ne trouvait, dans ces congrès, ni cette paresse d'esprit qui parfois passe outre aux questions délicates en alléguant qu'elles ne sont pas assez mûres, ni cette prudence conventionnelle qui souvent les écarte en objectant qu'elles pourraient diviser les catholiques. Les congressistes de Cologne et de Francfort, de Wurzbourg et de Dusseldorf, estimaient au contraire que, sous la chaude lumière de la pensée chrétienne, ils devaient aider les questions à mûrir, et qu'il est dans les destinées de cette pensée, dès qu'elle veut s'épanouir pleinement, de devenir un objet de division, de scandale même, a dit le Christ; et ces grandes assemblées annuelles attestaient au peuple allemand l'anxieux attrait qui courbait l'Église vers trois grandes misères : celle des compagnons, celle des paysans, celle des ouvriers d'usines.

II

De ville en ville, avec besace et bâton, d'innombrables compagnons, — *Gesellen*, comme on les appelait, — promenaient la gaieté de leur âge et la détresse de leur métier. Le temps n'était plus où ils appartenaient à peu près à la famille de leurs maîtres ; sous le nom de liberté, une fée capricieuse, — bonne ou mauvaise, on en discute encore aujourd'hui, — avait commencé son voyage autour du monde et distendu tous les liens qui parfois gênaient les hommes et qui plus souvent les aidaient à mieux s'aimer. Les « libres » compagnons d'Allemagne étaient fort isolés ; parmi eux, les mauvais garçons étaient nombreux, et le conservatisme des hautes classes méprisait volontiers une classe sociale aussi mêlée. Ces disgraciés, pourtant, étaient des Allemands, des baptisés : ainsi se gaspillait beaucoup d'énergie allemande, ainsi se tarissait beaucoup de sève chrétienne. Il fallait se mettre à la piste des compagnons, les moraliser, les encadrer, les suivre dans leurs vagabondages, les joindre dans leurs ateliers ; la tâche semblait surhumaine, parce qu'elle était comme un défi pour les mœurs nouvelles introduites par la liberté économique ; au lendemain de 1848, cette tâche cependant s'accomplit. L'histoire, ici, a tout l'imprévu d'une légende.

A l'automne de 1837, les catholiques de Cologne, atterrés par l'emprisonnement de leur archevêque, négligèrent sans doute le spectacle assez rare d'un jeune homme de vingt-trois ans, survenant au gymnase parmi les écoliers, pour se frotter aussi, lui, d'un peu de latin. Il s'appelait Adolphe Kolping, et, la veille encore, était compagnon cordonnier, si diligent et si pieux, que son patron le voulait pour gendre ; et dans l'échoppe toute la famille versa des larmes lorsque Kolping, pleurant lui-même, mais parfaitement résolu, s'en retourna près de son curé lui dire qu'il désirait se faire prêtre. *Ne sutor ultra crepidam*, prononça le curé : les premiers mots latins qu'apprit le pauvre cordonnier lui fermaient le rudiment et le séminaire. Heureusement pour lui, un vicaire se rencontra, moins effrayé des ascensions sociales ; Kolping encouragé put consacrer aux déclinaisons la vingt-quatrième année de sa vie. Il précipita les étapes ; en 1841, il s'en fut, aux frais d'une dame pieuse, étudier à l'université de Munich ; ordonné prêtre en 1845, il devenait, tout de suite, vicaire à Elberfeld. Là, dans une boutique d'abord, et puis dans le local d'une société de secours, quelques jeunes compagnons, chaque dimanche, se réunissaient devant un broc de bière pour chanter la Vierge et saint Laurent, patron de la ville ; un brave instituteur, Breuer, songeait à développer la confrérie. Breuer vit Kolping, lui soumit les statuts d'une association de compagnons, où ces jeunes gens trouveraient des livres, des conférences, un enseignement primaire solide. Le vicaire s'éprit du projet ; en novembre 1846 le premier *Gesellenverein* était fondé. Kolping en 1847 en devint président ; en 1849, il publiait une brochure intitulée : « *Le Gesellenverein :* encouragement pour ceux qui ont à cœur le vrai bien du peuple ; » il y décrivait la vie nomade des compagnons, les périls qu'ils couraient ; il y montrait comment leur abandon les prédestinait à des sottises et combien il était inique de les condamner au lieu de les aider ; il faisait ressortir l'importance de cette classe sociale.

« Il ne s'agit pas ici, déclarait-il, de l'importance que lui attachent nos démagogues jaloux de se hisser sur l'obélisque de la gloire. Non, c'est en un tout autre sens que je parle. La classe des compagnons forme la vaste assise du peuple, sur elle repose le bien-être de la société civile. » Et Kolping réclamait pour ces jeunes gens une direction morale, un domicile, des divertissemens, une culture professionnelle, une instruction religieuse,

une formation charitable. Comment l'accuser d'utopie, puisque sous ses yeux, à Elberfeld, en moins de deux ans, 251 compagnons s'étaient rassemblés, et puisque, à travers la bourrasque révolutionnaire, la nouvelle association s'était loyalement comportée ? Kolping conjurait donc l'Allemagne catholique d'imiter l'exemple d'Elberfeld ; il entrevoyait déjà de nombreux groupemens qui, ramifiés entre eux, formeraient une sorte d' « école pour une littérature populaire, plus substantielle, plus instructive, pour une littérature manquant encore. » Il terminait par un appel « à l'active charité de l'Allemagne, pour qu'elle ménageât aux compagnons des asiles de paix. »

Tout le premier, dès 1849, Kolping fit essaimer l'œuvre; comme, à la cathédrale de Cologne, un vicariat fort mal rémunéré se trouvait vacant, il sollicita de l'archevêque Geissel ce médiocre poste. Une fois exaucé, il gagna le prêtre Vosen, professeur de religion dans un gymnase, à l'idée de fonder, à Cologne, un *Gesellenverein*. « Le bonheur dont nous jouissons à Elberfeld, il faut le donner à d'autres. Nous devons avoir de nouveaux frères, des frères proches, des frères lointains, dont la volonté ne fera qu'un avec la nôtre, des frères que tu conduiras tous, avec nous, vers un même but. » Tel fut, à Elberfeld, un jour de 1849, l'adieu des compagnons au « Père » Kolping, qui s'en allait porter son cœur et sa parole à leurs nombreux camarades de la grande ville.

A Cologne, d'abord, ils ne furent que sept. Mais chaque jour amenait des recrues. Les jeunes gens, à l'origine, ne se réunissaient que le dimanche et le lundi ; la maison, bientôt, fut ouverte toute la semaine. Le premier local devint rapidement trop petit ; on prit un immeuble d'où la franc-maçonnerie déménageait. Pour cette installation il fallut mendier : Kolping promena partout son aumônière. Les compagnons affluaient ; parce que dédaigneux de l'alcool, on les appelait les frères de l'eau ; parce que dévots, les éplucheurs de rosaire ; Kolping les consolait en les nommant ses enfans. Il prêchait pour eux. « Personne ne s'inquiète, disait-il un jour du haut de la chaire, si un pauvre garçon étouffe, corps et âme, dans la fange de l'atelier. Et combien de ces malheureux sombrent sans laisser de traces ! et pourtant ce sont des hommes comme vous. Moi-même j'ai été compagnon, et je ne rougis pas du métier honnête, j'ai senti moi-même toute la misère qui pèse sur les compagnons,

qui les exclut de la société humaine. » Et une autre fois : « Je connais notre peuple à fond. Il n'est pas si mauvais qu'on le dit. Qu'on l'instruise, qu'on s'approche de lui, qu'on lui témoigne de l'amour, au lieu de garder à son égard un isolement distingué, au lieu de se réputer d'un autre bois que lui, au lieu de croire avoir les mains trop tendres et trop fines pour se dévouer au service du peuple. » Adolphe Kolping prêchant à Cologne, ce n'était pas l'Église allant au peuple, c'était l'Église sortie du peuple et restée peuple, parlant avec des susceptibilités plébéiennes un langage plébéien, et toute prête à s'invectiver elle-même si elle négligeait ses devoirs envers les humbles. « Vous en particulier, messieurs les ecclésiastiques, continuait Kolping, vous ne remplissez pas votre fonction, vous manquez à votre charge pastorale, pour laquelle vous êtes consacrés, pour laquelle vous êtes envoyés, si vous oubliez le peuple ! » Mais cette Église, mêlée au peuple et comme unifiée avec lui, recherchait, avant tout autre concours, celui même du peuple. « C'est une bonne chose, écrivait encore Kolping, que les ecclésiastiques s'occupent partout de fonder des associations de compagnons ; mais nos meilleurs missionnaires, ce sont les compagnons eux-mêmes. S'ils ont un juste sens de ce qu'est l'association, s'ils en sentent douloureusement l'absence dans les autres villes, s'ils se réunissent, alors, pour une démarche chez le curé, s'ils le supplient de s'occuper d'eux pour l'amour de Dieu, alors le succès est assuré. »

Il fallait que partout les compagnons fussent groupés. S'il eût écouté Siegwart Muller, le tribun catholique suisse, Kolping aurait créé un ordre religieux pour s'occuper des compagnons, ou bien il les aurait confiés à quelque congrégation existante ; il trouvait plus simple, plus normal, que la jeunesse prolétaire, en toute déférence, montât à l'assaut des presbytères pour sommer le clergé paroissial d'imiter les exemples d'Elberfeld et de Cologne.

Quelques mois suffirent pour que le sol rhénan se peuplât d'associations : en mai 1850, elles se fédérèrent en une « ligue rhénane de compagnons. » L'exemple du Rhin devenait contagieux ; en novembre 1851, le sud de l'Allemagne était conquis : Fribourg, Carlsruhe, Breslau, obéissaient à l'appel de Cologne ; on proclamait l'existence, à travers toute l'Allemagne, d'une association catholique de *Gesellen*. Kolping, en 1852, portait aux

Bavarois le salut de 1500 compagnons rhénans, et puis il descendait jusqu'à Vienne. Un jeune prêtre de Vienne, fils d'artisan, déjeunant un jour avec son père, fut effaré de voir soudainement un inconnu, qui lui dit sans plus de formes : « Tu dois devenir, à Vienne, président de l'association de compagnons. » Ce tutoyeur imprévu n'était autre que Kolping. Le jeune Antoine Gruscha, aujourd'hui cardinal-archevêque de Vienne, obéit à son visiteur ; l'association viennoise des compagnons était fondée. De son lit de mort, le publiciste Jarcke bénissait l'initiative nouvelle : « On parle beaucoup du bien du peuple, disait-il à Kolping ; votre fondation est le premier acte qu'on fasse. » L'apôtre ambulant s'en fut à Prague, alla parler de son œuvre au congrès catholique de Munster, et prit ensuite la route de Berlin. Il retrouva, là, quelques jeunes ouvriers connus à Cologne, et les lança sur le prêtre Muller, qui avait, jusque-là, sous les auspices de la maison princière de Sagan, soigné dans cette petite ville des consciences aristocratiques ; il fallut que Muller changeât de clientèle, et que, du jour au lendemain, il dévouât sa vie à la cause des travailleurs. Mises en branle par l'apostolique audace de Kolping, ces énergies plébéiennes devenaient invincibles ; Muller céda, et l'œuvre de Kolping s'établit à Berlin ; le développement en fut si rapide qu'en 1855, le prince Frédéric de Prusse, le ministre Westphalen, le général de Gerlach, le directeur de la police Hinkeldey, honorèrent de leurs applaudissemens une conférence donnée par Kolping devant les compagnons berlinois. Cent quatre associations, et 12000 membres, tel était, en 1855, le bilan de l'activité de Kolping, Le prince Boguslas Radziwill, qui lui était lié d'amitié, le protégeait auprès de la cour. « Maintenant que vous avez organisé une aide pour les *Gesellen*, lui disait le ministre Westphalen, n'auriez-vous pas une recette pour les apprentis ? »

Mais Kolping estimait que, pour les *Gesellen*, il restait encore beaucoup à faire. Ses plans s'élargissaient ; ce qu'il voulait, c'était créer dans chaque ville un hospice où logeraient les compagnons ambulans. « Notre Dieu, écrivait-il dans son journal, doit payer la maison. Il le peut, car il est assez riche ; il le veut, car il est assez bon, et il aime autant les pauvres gamins des métiers que ces gens qui descendent dans les premiers hôtels, — pour de l'argent, sans doute, mais cet argent, notre Dieu n'a fait que le leur prêter... Si seulement on savait, disent certains, où

notre Dieu a sa caisse, on irait voir le régisseur! Je vais te le dire, cher lecteur. L'or de notre Dieu, il est dans ta poche; ses régisseurs, ce sont tous ceux à qui il a confié ses biens terrestres. » Ainsi parlait Kolping, et les régisseurs ne résistaient pas; à Cologne, en 1853, ils donnaient de quoi acheter un bel immeuble; et cette maison, deux ans plus tard, était enrichie par le roi de Prusse de tous les privilèges légaux auxquels une bonne œuvre pouvait prétendre.

Les associations de compagnons étaient, en 1858, assez nombreuses pour que leurs présidens, appelés à Cologne par le congrès catholique, tinssent une réunion spéciale d'où sortit une organisation nouvelle: elles devinrent, désormais, des institutions diocésaines, fédérées entre elles sous la direction d'un président général, Kolping. On évitait toute centralisation impérieuse; d'un bout à l'autre de l'Allemagne, elles étaient inspirées du même esprit; mais on tenait compte du caractère local pour régler tous les détails de leur fonctionnement. Kolping détestait qu'« on imposât à la grande vie populaire une morte et froide uniformité, qui étouffe toute vraie poésie. » Il avait le respect de la spontanéité plébéienne: unificateur du compagnonnage allemand, il n'eût point voulu attenter à la richesse et à la variété des usages. Les instructions qu'en 1863 il adressait aux divers présidens subsistent comme un modèle d'esprit de conduite, de finesse avisée, de savoureux bon sens. Il avait gardé, de son séjour dans l'échoppe, des expressions indigènes: « Les compagnons, disait-il, sont les mieux à même de raconter où le soulier les presse; » et il engageait les prêtres à butiner, dans leurs causeries avec ces jeunes gens, une riche expérience sociale. Il remerciait Dieu, lui, de n'avoir qu'à feuilleter sa propre mémoire pour y trouver les élémens d'un petit livret de bons conseils, très pratiques, très techniques, destinés aux *Gesellen* en voyage; et ce qui faisait le prix, aussi, des almanachs et des journaux qu'il publiait à leur intention, c'est qu'on y retrouvait, sous la signature du prêtre, les impressions, les souvenirs, nous dirions presque le tempérament, de l'ancien compagnon.

Chez Kolping littérateur populaire, il y a moins de talent, sans nul doute, que chez Alban Stolz, son émule badois; mais Kolping est plus près de l'âme du peuple que ne l'est Stolz. Stolz a la volonté d'être pittoresque; Kolping est pittoresque sans le savoir. Aurait-il réussi, comme le pensait Ketteler, dans la direc-

tion d'un grand journal? Il est permis d'en douter, et certainement il s'y fût refusé. Kolping n'était publiciste que parce qu'il avait été compagnon; et les historiettes qu'il contait à ses jeunes gens sont une jolie apologie de l'institution même du métier; elles sont de bonnes leçons d'hygiène morale; elles donnent aux lecteurs le goût d'une société solidement organisée, ignorante de toute crise, fondée sur la stabilité des professions; elles ont pour but de maintenir ou de ressusciter en eux le goût d'être des « enracinés; » elles témoignent, par elles-mêmes, que dans les milieux où elles se font lire, où on les accueille, où on les médite, il y a un certain fonds de santé sociale, un certain goût d'équilibre et d'encadrement, un attachement véridique à certaines assises traditionnelles. Et Kolping visait, en effet, à sauver de la petite industrie tout ce qui pouvait en être sauvé, à maintenir l'importance économique du petit métier, à former des compagnons qui deviendraient un jour des maîtres, qui auraient pignon sur rue et statuettes pieuses, peut-être, sur leurs archaïques pignons, et qui perpétueraient dans l'Allemagne moderne, dans l'Allemagne de la libre concurrence et du libre-échange, certaines des alluvions sociales de la vieille Allemagne.

III

Parallèlement à Kolping, un ancien officier, Schorlemer Alst, entreprenait un autre travail de consolidation sociale. C'est aux paysans westphaliens qu'il donnait sa vie. Il voyait péricliter le travail, péricliter la propriété immobilière, sous la poussée constante d'un facteur nouveau, le capital; il constatait que le capital payait 3 pour 100 d'impôts, que la propriété immobilière en payait 9; il s'inquiétait de voir les banquiers, les industriels des villes, acheter et revendre des terres. Dans cette Westphalie où d'anciennes coutumes avaient si longtemps maintenu l'intégrité des domaines familiaux, il réputait comme une ennemie personnelle l'hypothèque, qui survenait avec des airs bénins, et qui chaque jour, ensuite, se faisait plus pesante jusqu'à ce qu'elle se montrât féroce. Il y avait là un phénomène nouveau, contre lequel de pauvres paysans étaient désarmés; mais Schorlemer estimait que, grand propriétaire et catholique, il était de son devoir, à lui, de les défendre. « Le grand propriétaire, déclarait-il, doit vivre en chrétien, c'est-à-dire se distinguer

de ceux qui considèrent un vaste domaine comme un placement avantageux de leur capital ou comme un moyen d'échapper aux chaleurs de l'été. Nous devons partager les souffrances comme les joies du peuple; c'est dans ce sentiment que je trouve le véritable lien entre la grande, la moyenne et la petite propriété, et l'unité entre elles ne se fera que le jour où tous seront persuadés qu'ils sont à un certain point de vue sur le même rang, c'est-à-dire que tous sont devant Dieu des serviteurs inutiles : voilà la véritable égalité. Ce n'est que dans ce sentiment que peut se constituer la véritable hiérarchie sociale. »

En mai 1862, il offrit à vingt paysans de Burgsteinfurt de se grouper entre eux, pour demeurer de bons chrétiens et pour s'assurer réciproquement les moyens de garder leur lot de terre. Ainsi firent-ils; à la fin de l'année, ils étaient déjà deux cent quinze. Les associations de paysans (*Bauernvereine*) se développèrent dans tous les districts de Westphalie; elles furent multipliées en Bavière; elles devinrent, très vite, une force économique et politique. « Individuellement vous n'êtes rien, disait Schorlemer à ses adhérens; mais vous êtes le nombre et la force, il faut que les habitans des campagnes s'organisent, comme s'organisent les ouvriers des villes, il faut qu'ils constituent des associations du sein desquelles sortiront des hommes capables de défendre leurs intérêts. » Il n'est pas de province d'Allemagne qui n'ait aujourd'hui son association de paysans, pourvue d'un journal, d'un laboratoire technique, d'une institution de crédit, et susceptible, dès lors, d'offrir à bon compte les renseignemens, les engrais, les primes d'assurance, les avances d'argent. L'initiative de Schorlemer Alst est à l'origine de cet immense mouvement; elle enracina dans la terre westphalienne, en leur garantissant leur indépendance économique, les fortes populations auxquelles les prêtres et les instituteurs formés par Overberg avaient insufflé une vie religieuse toute nouvelle; et c'est grâce à Schorlemer, grâce à la classe rurale autonome dont il préservait la dignité et dont il achevait l'éducation, que cette terre de libre culture, aux mauvaises heures du *Culturkampf*, devait être, par excellence, sous la direction de ses évêques Brinkmann et Martin, la terre de la libre foi.

Compagnons associés, paysans associés, apparaissaient à beaucoup de catholiques comme des matériaux préparatoires pour la reconstruction d'une société allemande dans laquelle

toutes les professions, tous les intérêts, auraient leur représentation corporative. A l'arrière-plan des architectures de Kolping et de Schorlemer, un nouvel édifice politique semblait se dessiner, dans lequel la puissance parlementaire serait l'expression naturelle et normale de tous les métiers organisés. Un certain nombre de catholiques westphaliens, appartenant surtout à l'aristocratie, se donnèrent à Soest, de 1864 à 1866, certains rendez-vous où ce rêve s'élaborait : Mallinckrodt, le grand orateur de la Chambre berlinoise, et son beau-frère Hüffer, jouaient dans ces réunions un rôle prépondérant. Nous aurons à nous attarder à Soest lorsque nous étudierons les origines politiques du Centre allemand ; mais il convient de noter, dès maintenant, la nuance sociale qui distinguait les congressistes de Soest. Plus préoccupés des métiers déclinans et de l'agriculture en péril que des misères du prolétariat industriel, ils inclinaient à penser, avec Mallinckrodt, que les ouvriers, après tout, n'étaient pas si mal lotis, et que si l'on devait assurément soutenir toutes les mesures susceptibles de les aider, le relèvement du petit métier demeurait la chose capitale. On retrouvera toujours cette préoccupation, sur certains bancs du Centre allemand ; les députés des petites villes, les députés des campagnes, auront une politique sociale, nous n'osons dire plus conservatrice, mais plus constructrice, que les députés des grandes agglomérations et les députés des faubourgs, soucieux d'obtenir, au jour le jour, pour les ouvriers de l'usine, des réformes urgentes. Dès l'époque dont nous nous occupons, ces deux nuances très distinctes existaient dans cet état-major catholique d'où sortira le Centre contemporain.

IV

« Aujourd'hui, écrivait dans les *Feuilles historico-politiques* de Munich l'un des représentans de la seconde nuance, quiconque ne prend pas dans la situation interne de la grande industrie le point de départ de ses études, celui-là peut se piquer de vouloir conserver, dans la mesure du possible, un précieux morceau de la vieille société, mais il ne devrait pas dire qu'il travaille à la solution de la question sociale. » On ne pouvait marquer plus fortement qu'à côté de la besogne des Kolping et des Schorlemer, un autre travail social s'imposait : les années 1862 et 1863, où se fondèrent les premières associations de paysans, voyaient

se préparer, en même temps, le congrès catholique de Francfort, où la question ouvrière, effleurée déjà dans quelques écrits catholiques, allait être définitivement soulevée.

Qui pourrait ne pas voir, s'écriait Thissen, curé catholique de Francfort, qu'il y a autour de nous une classe de population dont la situation mérite à un haut degré notre sympathie? Je parle de la grande masse des artisans et des travailleurs, qui présentement soutiennent une dure lutte pour la vie, et qui, à la différence de toutes les autres classes de la société, au milieu des grandioses progrès de l'industrie, regardent sans consolation dans l'avenir. 70 à 80 pour 100 de la population appartiennent à cette classe; beaucoup parmi eux, après une vie de misère et de faim, n'ont que la perspective d'un lit d'hôpital pour passer dans l'éternité. Ici se montre la banqueroute de l'humanité séparée du christianisme: bien loin d'estimer l'homme dans le travailleur, elle ne le considère que comme une machine, elle le traite, même, plus mal qu'une machine sans vie; car pour une machine, chaque année, on calcule l'usure, mais quant à l'usure des forces humaines dans le travailleur, on n'y pense point. Notre mission, ici, est de mettre en acte l'amour chrétien.

Déférant à l'appel de Thissen et à la proposition du doyen Heinrich de Mayence, prêtres et laïques, en septembre 1863, prirent une résolution, « recommandant instamment aux catholiques de s'occuper de l'étude de la grande question sociale, qui, certainement, ne peut être résolue qu'à la lumière et par l'esprit du christianisme. » Peu de jours après, à l'assemblée des théologiens réunis à Munich, Doellinger déposait une motion pour que le clergé « s'occupât plus à fond de la question sociale. »

Une plume d'évêque, tout de suite, se mit à la besogne pour répondre à ces urgens désirs: c'était celle de Guillaume-Emmanuel de Ketteler, évêque de Mayence (1).

Lorsqu'en septembre 1848 l'émeute francfortoise avait coûté la vie au prince Auerswald et au général Lichnowsky, Ketteler, dans l'oraison funèbre qu'il avait prononcée sur leur tombe, avait tenu à décharger le pauvre peuple allemand de toute responsabilité. « J'ai consacré ma vie au service des pauvres, avait-il dit, et plus j'ai appris à les connaître, plus j'ai appris à les aimer. Je sais quelles grandes et nobles aptitudes notre peuple allemand a reçues de Dieu... Non, je le proclame encore une

(1) Nous consacrerons prochainement à l'œuvre de Ketteler, dans la collection de la *Pensée chrétienne* (Paris, Bloud), un volume où l'on pourra suivre la filière de ses idées et de ses écrits.

fois, ce n'est pas notre brave peuple allemand qui a commis cet acte monstrueux. Les meurtriers, ce sont des hommes qui méprisent, tournent en dérision et bafouent le Christ, le christianisme, l'Église, devant le peuple. »

Ayant ainsi, devant le cercueil même des victimes, rendu en faveur du pauvre peuple une ordonnance de non-lieu, il avait, quelques jours après, au congrès catholique de Mayence, premier en date de tous les congrès catholiques d'outre-Rhin, épanché son cœur de prêtre dans un admirable toast à la pauvreté et à ses victimes; et puis, à la fin de novembre, à la cathédrale de Mayence, ses prédications d'Avent sur la théorie catholique du droit de propriété et sur les devoirs de la charité chrétienne avaient appelé la vieille théologie thomiste à la rescousse des revendications populaires les plus modernes.

Quelque génie de précurseur qu'il révélât déjà, le Ketteler de 1848 s'arrêtait à l'exposé de la doctrine; il n'entrait pas encore dans les voies de l'action sociale. « Voyez, mes frères, disait-il au terme d'un de ses audacieux sermons, voyez comme le Christ répond à tous ceux qui veulent devenir riches par un partage des biens terrestres, ou qui veulent, par quelque moyen purement extérieur, améliorer la situation sociale. Lui aussi, il veut un juste partage des biens, mais non par la force, il le veut par la réforme intérieure de notre cœur. » Jamais Ketteler ne s'écartera de cette idée, que les bonnes volontés sont les indispensables ouvrières du bien social; que l'amélioration de chacun de nous est nécessaire pour le bonheur de tous, que la prospérité commune s'achète par les mortifications individuelles; que la réalisation de la justice sociale, forme terrestre de ce règne de Dieu qu'invoque la prière, doit être amenée par le labeur personnel des consciences chrétiennes; et que ces consciences, ainsi, doivent en retirer un mérite et un honneur.

Il y a des confiances qui honorent l'homme. De 1850 à 1860, les missionnaires jésuites qui sillonnèrent toute l'Allemagne dessinaient à leur tour, comme Ketteler, le rêve d'une société guérie par le pieux effort des âmes; mais en même temps, en inaugurant çà et là des prédications pour les diverses classes et pour les diverses professions, les Jésuites faisaient pénétrer le christianisme dans la réalité vivante des rapports terrestres; orateurs et confesseurs, ils aspiraient à plus et à mieux qu'à être les apôtres et les garans d'un certain « ordre public, » produit

de la force; c'est à l'établissement d'un ordre social chrétien que visait leur zèle ambulant. Que les vertus personnelles, ces vertus qui produisent directement la « réforme intérieure » et indirectement la réforme sociale, aient besoin d'être encadrées, protégées, défendues et parfois suscitées par des institutions chrétiennes, c'est ce que l'Église a toujours pensé ; et c'est par cette originale solution qu'elle plane au-dessus des interminables conflits où le XVIII[e] siècle nous jeta. Il est également naïf, à ses yeux, de mettre tout espoir dans les spontanéités naturelles de l'homme et d'escompter l'efficacité souveraine des réglementations sociales: de part et d'autre, les illusions s'équivalent; elle connaît trop la déchéance de l'homme pour croire aux prétendues vertus d'un fictif état de nature; elle connaît trop la grandeur de l'homme pour le décharger de toute responsabilité personnelle et pour s'en remettre à l'on ne sait quel « être social » du soin de le faire bon par contrainte et de le rendre heureux par surcroît. Le dogme dont elle est gardienne lui montre, en une sorte de diptyque, les deux faces de notre nature; ses théologiens deviennent hérétiques dès qu'ils perdent de vue, soit la hauteur de notre dignité, soit la profondeur de notre misère. De cet unique coup d'œil, qui doit être intégral pour demeurer exact, et qui tout de suite serait fallacieux s'il ne sondait qu'un de nos deux abîmes, résulte ce que volontiers nous appellerions la politique sociale du christianisme, qui est tout à la fois un hommage à la moralité humaine et une protection de cette moralité. Entre le Ketteler de 1848, qui insiste sur la réforme intérieure, et le Ketteler des années 1863 et suivantes, tout entier préoccupé des développemens de l'esprit d'association, il n'y a pas contradiction ; les deux phases sont comme le développement d'une même pensée chrétienne sociale, qui va s'épanouissant, s'approfondissant, se réalisant.

V

Au moment où Ketteler s'enfonça dans les études économiques, Schulze Delitzsch et Lassalle se disputaient la direction de la classe ouvrière allemande. Au nom du parti progressiste, le premier préconisait les associations de crédit, les associations pour l'achat des matières premières, les sociétés de consommation, les coopératives de production; les efforts de Schulze

Delitzsch n'étaient pas sans prix et ne demeurèrent pas sans efficacité, mais les petits artisans, somme toute, en tirèrent plus d'avantage que les ouvriers de fabrique, et les légères accumulations d'épargne requises pour ces divers groupemens les rendaient malaisément accessibles au prolétariat. Précurseur du parti socialiste allemand, Lassalle, dans la *Réponse publique* qu'il adressait au comité central chargé d'organiser les ouvriers de l'Allemagne, proposait, comme une solution transitoire, la création d'associations ouvrières soutenues par l'État, et appelait de ses vœux l'heure où le suffrage universel, disposant des pouvoirs publics, leur arracherait les ressources nécessaires pour permettre aux travailleurs de devenir les propriétaires des fabriques. Les coopératives de production, telles que les voulait Schulze Delitzsch, devaient être librement fondées avec les économies librement accumulées; elles excluaient, bon gré mal gré, le prolétariat matériellement incapable d'économiser. Les coopératives de production, telles que les voulait Lassalle, devaient être officiellement fondées avec l'argent prélevé sur les riches par l'État percepteur d'impôts. Telles étaient les deux écoles vis-à-vis desquelles Ketteler devait prendre position.

Schulze Delitzsch et les autres tenans du « libéralisme » lui déplaisaient par leur philosophie matérialiste, par leur orgueil aisément satisfait, par leur méconnaissance du moyen âge chrétien. Ketteler avait aimé les libéraux de 1848; il détestait ceux de 1860, ceux du *Nationalverein*. Il voyait en eux des jacobins, usurpateurs du mot de liberté, et toujours prompts à se servir de ce mot comme d'une arme contre l'Église. Au surplus, Ketteler était un rural, un homme des forêts, qui souffrait en apercevant les campagnes envahies par l'industrie. Il observait, en 1863 même, l'industrie et le « libéralisme » antichrétien essayant, d'une même allure, de s'introduire dans les montagnes du Tyrol; il se jetait sur sa plume, dénonçait l'intrusion, dans ces terres vierges et catholiques, de la « terrible force de capital possédée par les ennemis de l'Église, » frémissait en songeant à l'air empesté que respireraient les Tyroliens, habitués hier à la fraîcheur de leurs montagnes, « prédestinés, pour demain, à l'esclavage des fabriques. » Il n'y avait pas jusqu'à la personne physique, en Ketteler, qui ne s'insurgeât contre ces manifestations du progrès, il en voulait aux « libéraux » de s'en faire les adulateurs. Une brochure de 1865, qu'il intitulait : *Un catholique*

peut-il être franc-maçon? nous le montre plein d'amertume contre la « poignée d'hommes d'argent » qui faisaient la force du « libéralisme maçonnique. »

« Que deviendrait le monde, écrivait-il, si cette cour princière de la richesse moderne, si cette fraction humaine qui ne croit plus ni en Dieu ni en Jésus ni à la dignité de l'âme, qui ne sert que les intérêts matériels et les plaisirs sensibles, fortifiée par une organisation secrète et inconnue, pouvait se faire passer pour l'élite du genre humain et traiter le pauvre peuple en conséquence? » Et puis, interpellant un publiciste franc-maçon qui avait affirmé que la maçonnerie se souciait fort peu de recruter des bateliers, des ouvriers et des domestiques : « Voilà bien, s'exclamait Ketteler, la différence pratique qui sépare la franc-maçonnerie de l'Église. Pour nous, nous le proclamons avec joie, nous nous soucions autant des bateliers, des ouvriers et des paysans, que des princes et des rois; nous plaçons la dignité humaine au-dessus de toute distinction, et nous déplorons amèrement cette façon de penser qui met le riche fabricant au-dessus du pauvre laboureur. » La lutte doctrinale entre le christianisme et le libéralisme matérialiste se transformait, devant l'imagination de Ketteler, en une lutte sociale, dans laquelle le christianisme avait pour lui les pauvres, et dans laquelle le libéralisme matérialiste gardait comme clientèle l'aristocratie d'argent.

Au fond de l'Évangile nouveau que prêchait aux pauvres Ferdinand Lassalle, Ketteler, sans doute, retrouvait le matérialisme, et cela même lui permettait de dire aux « libéraux » que le socialisme, qui les déposséderait, était la conséquence fatale de leur propre philosophie; mais il ne pouvait se défendre de quelque sympathie pour la belle franchise avec laquelle Lassalle, poursuivi en 1862 devant le tribunal de Berlin, avait célébré le respect du moyen âge chrétien pour le droit à la libre science; et puis, dans la critique que faisait Lassalle de l'ordre social, très nombreux étaient les points où la pensée de Ketteler joignait aisément la sienne. Trois ans avant que Marx, dans son livre du *Capital*, ne construisît à grand renfort de chiffres la théorie du « travail marchandise, » Ketteler, s'inspirant évidemment de la *Réponse publique* de Lassalle, qui date de 1862, esquissait déjà quelques-uns des traits de cette théorie. Ainsi l'évêque de Mayence, comme analyste des réalités économiques, était singulièrement proche de Lassalle; et l'on s'explique dès lors que,

préparant un travail critique sur les solutions du libéralisme progressiste et du radicalisme socialiste, il ait eu la curiosité d'entrer en rapports directs avec le célèbre agitateur et de ne juger ses plans qu'après l'avoir mis en mesure de les défendre.

En janvier 1864, une mystérieuse lettre, qui portait le timbre de la poste de Francfort, parvenait à Ferdinand Lassalle, à Berlin; elle n'avait pas de signature. L'anonyme expliquait que disposant de 50000 florins, il songeait à fonder, avec ce capital, cinq petites associations de production, que ce système lui paraissait préférable à l'intervention de l'État; et il réclamait l'avis de Lassalle. Poste restante, à Francfort, à l'adresse « M Z 35, » arriva, le 21 janvier, une réponse du tribun : le correspondant trop discret était prié de se faire connaître... Ainsi fut suspendu l'échange de lettres entre Guillaume-Emmanuel de Ketteler et Ferdinand Lassalle. Une réorganisation sociale fondamentale opérée par les seules libéralités de la charité chrétienne : tel était, — cette lettre le prouve, — le rêve grandiose de Ketteler. Ce que projetait l'évêque de Mayence, ce n'était rien de moins qu'une révolution dans l'organisation de l'industrie, c'était le capital mis à la disposition des travailleurs, les travailleurs passant de l'état de salariés à l'état de propriétaires. Et c'est au capital des chrétiens qu'il rêvait d'avoir recours, au nom même de l'idée chrétienne, pour hâter l'avènement d'une époque nouvelle où la multiplication des coopératives de production mettrait dans les mêmes mains le capital et l'outil; c'est à la charité chrétienne qu'il s'adressait pour que sans secousse, sans soubresaut, sans désordres, elle se fît l'ouvrière humble et dévouée d'une évolution sociale. L'histoire entière nous enseigne que des évolutions aussi graves ne s'accomplissent en général que par la brusquerie des révolutions; Ketteler avait assez de confiance dans la logique de sa doctrine et dans la vaillance de la charité, pour demander aux gens de bien de faire faire à l'humanité l'économie d'une révolution.

Sur ses indications, le chanoine Moufang écrivit au sociologue Victor-Aimé Huber, qui, dans sa retraite de Wernigerode, avait organisé une série d'institutions philanthropiques; Huber répondit en substance que depuis longtemps il songeait combien pourrait être féconde l'action des catholiques pour l'œuvre commune de progrès social, et qu'il se réjouissait d'entendre enfin des voix autorisées donner l'impulsion.

VI

Pressé par ces encouragemens mêmes, Ketteler, à la fin du printemps de 1864, publiait son livre : *la Question ouvrière et le christianisme*. Il déclarait que Lassalle et son parti « avaient le mérite incontestable d'avoir dépeint, en termes aussi énergiques que vrais, la situation des classes ouvrières réduites au strict nécessaire ; » il faisait sienne, en somme, la partie critique du système de Lassalle. Mais quant à la partie positive et, si l'on ose ainsi dire, constructrice, de ce système, Ketteler la répudiait comme périlleuse et comme illégitime, de même qu'il évinçait comme insuffisantes les solutions de Schulze Delitzsch. L'intervention souveraine par laquelle l'État prélèverait sur les riches l'argent nécessaire pour transformer les pauvres en propriétaires inquiétait, au point de vue du droit, les scrupules théologiques de l'évêque, toujours soucieux de distinguer entre les obligations de stricte justice et les obligations de charité. Au surplus, l'instinct même de Ketteler, si rapide à s'insurger contre tout absolutisme, le dissuadait encore, à cette époque, de confier à l'État centralisateur la solution de la question sociale. Parce qu'hostile à l'absolutisme, il combattait, chez le propriétaire, le *jus abutendi* et, chez l'employeur, l'exploitation des forces humaines : de là, ses hardiesses de théoricien social. Mais parce qu'hostile à l'absolutisme, aussi, il ne voulait pas d'un État subjuguant les riches par ses exigences fiscales et les pauvres par ses bienfaits gratuits ; et c'est ainsi que sa haine tenace contre toute exagération illimitée dans l'exercice des droits humains l'amenait, tour à tour, à se rapprocher de Lassalle et à se séparer de lui. Le livre s'achevait par l'exposé du beau rêve qu'esquissait naguère la lettre à Lassalle ; Ketteler souhaitait, avec une ardente confiance, que l'épanouissement même de l'amour chrétien dans les âmes se traduisît, sur le terrain social, par la création de coopératives de production, dont les premiers fonds seraient dus à d'émouvans gestes d'amour.

La presse catholique examina sérieusement les propositions de Ketteler ; certains de ses organes se déclarèrent tout prêts à cesser de revendiquer les biens ecclésiastiques sécularisés, si le produit de ces sécularisations était affecté par l'État à des coopératives de production. Que les biens enlevés à Dieu fussent

consacrés au peuple; la presse catholique, tout de suite, applaudirait!

Ainsi se découvraient des horizons imprévus; les rêves sociaux engendraient des rêves politiques. Ketteler laissait dire les journaux et se dérouler l'histoire; il avait voulu, lui, tout simplement, faire l'éducation sociale de la charité chrétienne. Survenant entre deux écoles réformatrices dont l'une, la libérale, parlait de *self-help*, et dont l'autre, la radicale, parlait de contrainte, le livre de Ketteler faisait de la réforme sociale un élan d'amour, et traçait à cet élan des directions auxquelles Lassalle ne pouvait qu'applaudir.

Parmi les nombreux témoignages que reçut Ketteler à l'occasion de son livre, celui qui sans doute lui parut le plus attachant ne fut pas la lettre élogieuse de Mischler, l'économiste catholique de Prague, ni le curieux billet d'un mécanicien protestant lui écrivant : « Si je ne puis pas vous voir sur cette terre, je veux vous visiter dans l'autre monde, et vous remercier d'être un ami des hommes, » ni même l'adresse par laquelle un protestant de Hambourg, président de l'association des artisans, lui exprimait une chrétienne sympathie, mais bien plutôt, croyons-nous, le rapide message dans lequel un curé des bords du Rhin lui rapportait quelques propos de Lassalle. Une fête socialiste avait eu lieu à Ronsdorf, le 23 mai 1864; Lassalle y avait réuni huit à neuf cents auditeurs. Il leur avait parlé de l'*Association générale des travailleurs allemands*, et puis des tentatives diverses faites, de-çà, de-là, pour améliorer leur destinée; une demi-heure durant, il avait insisté sur Ketteler.

Il y a peu de temps, disait Lassalle, un prince de l'Église, l'évêque de Mayence, poussé par sa conscience, est intervenu dans la question ouvrière. Sur les bords du Rhin, il est en odeur de sainteté. Depuis bien des années il s'adonne aux recherches scientifiques. Point par point, il adopte mes propositions et mes thèses économiques et rejette celles des progressistes, avec pénétration et franchise... Il ne laisse même pas aux progressistes le choix entre l'ignorance et l'intention de tromper; en conscience, il se voit obligé de déclarer que celui-là voudrait tromper le peuple qui, connaissant les preuves que j'ai fournies, persisterait à nier l'existence de la loi d'airain!... Vous savez, mes amis, que je n'appartiens pas à la catégorie des gens pieux. Mais il n'est que juste d'accorder la plus grande valeur à ce symptôme. Malgré l'indulgence et la retenue qui conviennent naturellement à son ministère, un évêque se voit cependant obligé, en conscience, de s'exprimer avec la sévérité que me permettait ma liberté de tribun populaire... Cela est d'autant plus important que l'évêque n'appartient natu-

rellement pas au nombre de nos adhérens. Il conteste l'utilité de nos efforts; il en conteste la légitimité. Il conteste leur utilité parce qu'il craint le bouleversement que provoquerait la mise à exécution de nos mesures en matière sociale. Il conteste leur légitimité parce qu'il lui paraît douteux que l'État ait le droit d'employer les moyens et d'user des institutions que je réclame, d'engager ainsi dans des voies déterminées, dans des canaux rigides, la propriété future. Mais par là même l'évêque de Mayence porte en notre faveur le témoignage le plus important. Il avoue en effet que cette opinion n'est fondée que chez ceux qui, comme lui, croient la propriété d'institution divine. La doctrine actuellement en faveur dans l'État, dans la science, dans le parti libéral, voit dans la propriété privée une institution humaine. L'évêque dit que de ce point de vue on ne peut élever la moindre objection sur la légitimité des mesures que je propose. Vous devez comprendre l'importance incomparable d'un semblable aveu.

Telle était l'estime dans laquelle le fondateur du socialisme allemand tenait le livre de Ketteler. Inversement, Ketteler, — une lettre postérieure à la mort de Lassalle nous en est la preuve, — inclinait à juger assez favorablement la personnalité même du fameux tribun (1). En 1866, trois ouvriers catholiques de Dünwald, membres de l'*Association de travailleurs* fondée par Lassalle, consultèrent Ketteler; ils lui demandèrent si des catholiques pouvaient appartenir à ce groupement. Sans émettre un avis formel sur une question qui regardait surtout l'évêque de leur diocèse, Ketteler inclina, non d'ailleurs sans quelque hésitation, vers une réponse négative, en raison de l'esprit antireligieux qui dirigeait les chefs actuels du mouvement lassallien; mais il tint à rappeler l'indépendance de jugement qu'il avait toujours constatée dans les écrits de Lassalle, et même le « pressentiment respectueux qu'avait Lassalle de la profondeur et de la vérité du christianisme. » Sous sa direction, ajoutait-il, « l'As-

(1) Ainsi s'explique que les « nationaux libéraux, » à l'époque du *Culturkampf*, aient allégué le souvenir du jugement de Ketteler sur Lassalle, pour accuser l'évêque de n'être qu'un démagogue, et que même ils aient complaisamment accueilli, sur les rapports des deux personnages, d'assez curieuses légendes. Entre autres faits, une visite qu'avait faite la comtesse Hatzfeld à Ketteler le 16 août 1864, quelque temps avant la mort de Lassalle, donna lieu plus tard à un tenace on-dit, dont en février 1873 la *Nationalzeitung* se fit l'écho, et d'après lequel Ketteler, sur la demande de la comtesse, se serait montré propice à l'idée de baptiser l'israélite Lassalle pour faciliter son mariage avec M[lle] de Doenniges. Voyez les démentis de Ketteler lui-même dans la *Germania* du 16 février 1873 et les explications complémentaires du P. Pfülf, *Bischof Ketteler*, III, p. 260-263. Rien d'exact, non plus, dans la rumeur, accréditée en 1870 par certains journaux, d'après laquelle Ketteler, au moment où la comtesse Hatzfeld ramena de Genève le cadavre de Lassalle, aurait accompagné le corps depuis la gare de Mayence jusqu'à l'embarcadère du Rhin (Pfülf, *op. cit.*, III, p. 263).

sociation générale des travailleurs n'aurait, je crois, point été détournée de son but, c'est-à-dire de la mission de veiller aux intérêts de l'ouvrier, et on n'en aurait pas abusé jusqu'à la faire servir des tendances anticatholiques. » Ainsi le cas de conscience soumis à Ketteler par trois prolétaires catholiques devint pour l'évêque de Mayence l'occasion d'un hommage à la personnalité disparue de Lassalle; et tout au fond de sa pensée, telle que sa réponse la laisse voir, la seule objection vraiment sérieuse qu'il croit pouvoir élever contre la participation des ouvriers à l'effort socialiste était tirée de la malveillance notoire des chefs socialistes contre le catholicisme lui-même.

VII

Ketteler n'était point une exception parmi les catholiques de l'Allemagne. Il suffit de parcourir entre 1860 et 1870 la collection des *Feuilles historico-politiques*, la grande revue catholique qui s'honorait d'avoir eu Goerres pour fondateur : on constate tout de suite que cette revue, publiée dans la calme Bavière, ne redoute pas la question sociale, que tout au contraire elle évoque cette question, que sans cesse elle l'agite, qu'elle la brandit, pourrait-on dire, sous le regard des « libéraux » inquiets, et qu'en face de l'anticléricalisme bourgeois elle se réjouit de cette agitation ouvrière assez arrogante pour demander à la bourgeoisie ses titres. « Tout le bruit qu'on fait autour de Bonaparte et de Garibaldi, de Cavour et des Cobourg, de la Hongrie et de l'Italie, tout cela passe : une seule chose subsiste, c'est la société profondément malheureuse. Oui, c'est la question sociale ! Vous l'avez oubliée, elle ne vous oublie pas. » Ainsi s'exprimaient, dès 1860, les *Feuilles historico-politiques*. Et en 1865 : « On peut se disputer sur le Schleswig; la plus importante de toutes les questions pour nous, c'est de savoir comment le peuple mangera, c'est la question sociale. »

Il plaisait à ce grand périodique catholique de braver ainsi les « nationaux libéraux » en leur remontrant que vainement ils essaieraient d'amuser l'opinion par certains débats politiques ou d'occuper les passions populaires par des excitations antireligieuses; qu'au-dessous des agitations superficielles où s'attardait la « bourgeoisie, » une question profonde survivait, dont il faudrait bien qu'un jour elle se préoccupât. La Chambre hes-

soise, pour taquiner le ministre Dalwigk et l'évêque Ketteler, aimait les débats sur le cléricalisme. « Le sort des petits métiers, proclamait alors un orateur, est pour moi beaucoup plus important que la question ecclésiastique; » cet orateur n'était autre que le chanoine Moufang, vicaire général de Ketteler, et dans un long discours, il développait le plan d'une législation protectrice des artisans, susceptible de les aider « contre la tyrannie du capital. » Les *Feuilles historico-politiques* goûtaient fort ce genre de diversion : il leur plaisait que le catholicisme ripostât aux importunités de l'anticléricalisme par l'importunité souveraine de la question sociale; des députés voulaient-ils jouer au concile, ou des journalistes s'ériger en théologiens, il se trouvait tout de suite des catholiques pour leur rappeler qu'il y avait des pauvres et que Lassalle existait. Nationaux libéraux et catholiques semblaient parfois lutter d'ingéniosité, les uns pour éluder la question sociale, les autres pour l'afficher.

Aux regards des *Feuilles historico-politiques*, il était logique que le libéralisme économique fût politiquement antireligieux. « Il est impossible, y lisait-on en 1865, qu'une doctrine qui traite comme une marchandise morte la force de travail de la pauvre humanité puisse être amicale pour la pensée chrétienne. » L'article s'intitulait : *Le système du libéralisme économique et l'essence de la bourgeoisie*. Quelques mois après, la même revue développait cette idée, que le malthusianisme est la conséquence du libéralisme, et elle concluait : « Un système d'économie politique qui est tombé jusqu'à cette profondeur de mépris pour soi-même ne peut avoir aucun avenir. » Lassalle était autrement traité : « Génie séculaire, écrivait-on, il a percé, de ses pénétrantes intuitions, les profondeurs de l'histoire de la civilisation, et souvent il eut un langage qui serait tout à fait digne d'un voyant chrétien et d'un sociologue chrétien. » Les *Feuilles historico-politiques* eussent volontiers fait de Lassalle un chrétien qui s'ignorait. Elles insistaient, comme lui, sur les causes qui amenaient la dépréciation du prix du travail, sur l'achat des hommes pour la haute industrie, sur le droit accordé au « capital mort, » sur la concurrence des employeurs; elles appréciaient comme Ketteler la partie critique du système de Lassalle. Elles n'avaient pas même attendu le manifeste de l'évêque de Mayence pour affirmer elles-mêmes, dès 1863, que la démocratie organisatrice faisait bien de réclamer les droits du qua-

trième État, et que l'exploitation tyrannique des foules ouvrières ne devait pas durer jusqu'à la fin du monde. On avait des accès d'une mordante gaieté, dans les bureaux des *Feuilles*, lorsqu'on sentait que Schulze Delitzsch et ses amis étaient déconcertés et gênés par Lassalle : on faisait bon marché des associations fondées par Schulze Delitzsch, qui ne pouvaient « aboutir qu'au relèvement social d'une poignée de demi-bourgeois; » ce dont il s'agissait, c'était la classe ouvrière. Lassalle avait tort de rêver d'un autoritarisme d'État qui aboutirait au despotisme militaire; mais pourtant son messianisme avait du bon, et peut-être, sur les ruines du libéralisme, Lassalle frayait-il les voies à la solution chrétienne de la question sociale. Le monde se transformait; l'élévation des travailleurs allait « nécessiter un changement de front dans la politique intérieure de tous les gouvernemens, et cette nouveauté, infiniment plus importante que les remaniemens imminens de la carte d'Europe, allait survenir assez prochainement dans les États industriels. » Avec allégresse, au nom du catholicisme, les *Feuilles historico-politiques* tournaient le dos aux tenaces vieilleries, aux vieilleries lentes à mourir; « la société du libéralisme, notaient-elles en 1868, est à présent condamnée, d'une part, dans les allocutions du pape à Rome, d'autre part dans les allocutions de Jakoby, le tribun démocrate de Kœnigsberg. » Cela ne déplaisait pas aux *Feuilles*, de voir les sarcasmes de la démocratie sociale contre le libéralisme faire écho aux anathèmes du *Syllabus;* elles aimaient ces attrayantes coïncidences comme des préludes de l'avenir. On se trouvait à un tournant de l'histoire; de là, des devoirs nouveaux pour l'Église.

Si une nouvelle période de l'histoire, disaient les *Feuilles* en 1865, invoque plus hautement que jamais l'Évangile des pauvres, pourquoi l'Église ne devrait-elle pas accepter, elle aussi, d'apparaître avant tout comme une personnalité ouvrière? (*warum sollte nicht auch die Kirche vorherrschende Arbeiter-Gestalt annehmen?*)

De toutes les transformations qu'elle a déjà subies dans sa situation à l'endroit du monde, ce ne serait même pas la plus grande. En tout cas, toutes les autres questions ecclésiastiques pourraient bien, tôt ou tard, disparaître derrière celle-ci : « Comment le catholique doit-il se comporter vis-à-vis du nouveau mouvement des travailleurs? »

Le penseur audacieux, original, qui interprétait ainsi, pour les catholiques d'Allemagne, les premiers murmures de la ques-

tion sociale, s'est éteint il y a six ans seulement : il s'appelait Joseph-Edmond Joerg et avait, en 1852, succédé à Guido Goerres et au canoniste Phillips dans la direction des *Feuilles*. Archiviste à Munich, ses articles contre la bureaucratie lui avaient valu un poste de disgrâce dans la bourgade lointaine de Neubourg : c'est de là qu'il regardait la terre tourner, les hommes s'agiter, les révolutions se préparer. « Dites-moi de grâce qui est cet auteur, écrivait Montalembert après avoir lu des pages anonymes de Joerg, afin que j'inscrive son nom parmi ceux des esprits les plus sagaces que j'aie encore rencontrés. » Joerg mérite de figurer, à côté de Ketteler, parmi les éducateurs sociaux des catholiques d'Allemagne.

Le livre d'informations dans lequel l'Allemagne catholique apprit à connaître et à juger les diverses écoles sociales fut le livre d'Edmond Joerg, publié à Fribourg en 1867 et intitulé : *Histoire des partis politiques sociaux en Allemagne*. De proposer la solution chrétienne, Joerg ne s'en préoccupe qu'en passant; il estimait, sans doute, qu'on ne pouvait mieux dire que n'avait dit Ketteler. Mais la méthode même de son livre, l'esprit qui l'inspire, le point de vue où il se place, habituaient les catholiques, si l'on peut ainsi parler, à une certaine optique sociale, qu'il importe de définir avec quelque soin. Pour Edmond Joerg, l'hégémonie économique de la bourgeoisie est le mal souverain, et par bourgeoisie il entend la classe sociale qui profita de la révolution de 1848 pour renverser toutes les barrières économiques et qui, dans la suite, déclara superbement que le *National Verein*, avec ses aspirations anticléricales, représentait des millions de capital. En tant que catholique et en tant que sociologue, Joerg enregistre avec satisfaction la rupture, opérée par Lassalle, entre cette bourgeoisie et la masse ouvrière; il mesure avec allégresse les coups portés par la nouvelle école démocratique à la tyrannie politique et sociale du capital bourgeois. Qu'on ne s'égare pas sur le sens du mot bourgeoisie; Joerg, comme tous les catholiques d'outre-Rhin, attache beaucoup de prix au maintien des classes moyennes, mais l'un des reproches qu'il fait précisément à la bâtisse économique que Schulze Delitzsch s'essaie à recrépir, c'est que les classes moyennes elles-mêmes y sont mal logées. « Certainement, dit-il, la différence du riche et du pauvre est voulue par l'ordre divin; mais là où les fortunes moyennes se dissolvent pour qu'une petite

minorité nage dans l'or, tandis que la grande masse tombe dans l'extrême misère, alors, à la place de l'ordre divin, s'installe un péché mortel contre l'humanité, l'usure. »

La science économique fut complice du péché; mais Lassalle est venu, — Lassalle, le *Luther social;* et c'est tant pis pour le péché, si la science allemande est venue comme transfuge au camp des travailleurs, et s'il existe maintenant, grâce à Lassalle, une politique ouvrière, scientifique elle aussi, et émancipée de la politique de la bourgeoisie. Cette science transfuge, à lire les déclarations matérialistes de la presse socialiste, paraît aux antipodes de la foi chrétienne; Joerg ne le cache pas, et il s'en attriste. Mais il ressort de son exposé que l'antagonisme du régime bourgeois contre le christianisme est singulièrement plus profond; les catholiques doivent se convaincre, — ce sont ses propres expressions, — que cette « bourgeoisie, partout, nécessairement, se trouve dans une posture d'inimitié mortelle contre la morale chrétienne et contre la révélation, » et que « le grand précepte de l'amour, donné par le Christ, est formellement abandonné par le libéralisme économique. » L'année 1867 n'a pas amené au Parlement de l'Allemagne du Nord le parti ouvrier que Lassalle espérait y faire entrer; mais du moins, le fonctionnement du suffrage universel et direct pour les élections à ce Parlement fut-il une première victoire posthume du « génial » agitateur. Cette victoire, pourtant, est toute négative : elle ne fait que sanctionner les critiques de Lassalle contre l'idéal politique et social devant lequel le capitalisme bourgeois voulait prosterner l'humanité. Mais quant à la réorganisation de la société, on ne saurait l'attendre du parti ouvrier fondé par Lassalle, parti déjà très divisé, et dont la brève histoire est déjà pleine de scandales; il faut pour une société nouvelle un esprit nouveau, une force nouvelle d'amour : aux catholiques d'agir. C'est ainsi que Lassalle, dans le livre de Joerg, prend la stature d'une sorte de Messie, élu de Dieu pour préparer les décombres sociaux sur lesquels l'Église reconstruira.

Puisque, sur les décombres accumulés par les Germains dans l'Empire romain, les moines Bénédictins avaient créé une vie rurale nouvelle, pourquoi des moines, aussi, ne seraient-ils pas les liquidateurs de la faillite économique provoquée par Lassalle ? Un capucin suisse, le P. Théodose, avait naguère, en 1863, captivé les congressistes de Francfort en leur racontant l'his-

toire des deux tissages qu'il avait installés, à Ingenbohl en Suisse, à Oberleitensdorf en Bohême, sous la direction des sœurs de charité; il était mort en 1865, laissant ces entreprises dans un état financier très médiocre. On ne se décourageait point cependant, et une curieuse brochure, publiée à Vienne en 1868, reprenait le rêve de congrégations directrices de la vie industrielle. Elle s'intitulait : *Le danger social de la question ouvrière et la possibilité de le conjurer*, et était l'œuvre de Bernard de Meyer, dont le père, exilé de Suisse après la défaite du *Sonderbund*, avait trouvé asile à Vienne et beaucoup aidé à la conclusion du Concordat autrichien. Le déchaînement du capital par l'effet de la libre concurrence, le développement des valeurs mobilières, la suppression des lois contre l'usure, telle était, pour Bernard de Meyer, la triple source du mal social. Le remède proposé par Lassalle lui faisait l'effet d'une utopie : car une certaine vertu, qu'il appelait la discipline volontaire, serait indispensable dans les associations productives dont rêvait le tribun socialiste ; et Bernard de Meyer savait ou croyait savoir combien est rare cette vertu. Lassalle pourtant ne se trompait qu'à demi, et Bernard de Meyer reprenait avec lui : Oui, il faut que ces associations fonctionnent; oui, il faut qu'aux généreux capitaux apportés par ceux qui possèdent se joignent des garanties d'intérêt ou même des subventions accordées par l'État. Mais le succès serait impossible, aux regards de Meyer, si l'on ne donnait pas à ces associations une direction complètement indépendante, si elles n'étaient pas libres à l'endroit des classes possédantes ; Meyer, alors, dessinait le plan d'une congrégation nouvelle qui présiderait aux nouveaux essais de vie industrielle; et la revue *le Catholique*, de Mayence, accueillait avec intérêt cette ingénieuse combinaison, qui, sous l'ombrage pacifique de quelque rameau monastique, réaliserait en partie le programme révolutionnaire de Lassalle.

VIII

Eût-il été d'une sage tactique, pourtant, eût-il été conforme à la politique réaliste de l'Église, que le christianisme social se laissât immobiliser par l'ampleur même de ses rêves, et qu'il attendît tranquillement les merveilleux coups d'État, — gestes de capitalistes généreux, ou bien violences ouvrières, — qui

substitueraient au salariat un autre mode de production? Ketteler ne le pensait point, et tout en continuant de griffonner des plans de coopératives, il envisagea sans retard la meilleure façon de prêter aide aux ouvriers dans le régime industriel de l'heure présente. A côté des brouillons dans lesquels il édifiait une « solution de la question sociale, » d'autres brouillons prirent place sur son bureau, où il examinait les moyens immédiats de relever la situation du travailleur.

En voici un, cité par le P. Pfülf, qui semble remonter à l'année 1865 :

A la place du *self-help* individuel du libéralisme, doit surgir le *self-help* corporatif, sans exclure un appui raisonnable de la part de l'État. Je maintiens, pour cela, la nécessité d'une organisation à laquelle tous les travailleurs doivent appartenir; comme base la profession. Étudier son organisation. La pousser à faire des propositions. Pour cela, élaborer une constitution pour la classe des travailleurs... La profession doit assurer protection matérielle et morale à ses membres, dans le sens du *self-help* corporatif. Les professions ont, au-dessus d'elle, une fédération d'arrondissement pour toutes les professions dans l'arrondissement. Cette fédération forme pour les membres un pouvoir d'appel, administre et emploie la richesse commune, organise les rapports entre l'État et la profession... Reconnaissance de la fédération d'arrondissement par l'État.

Quelques lignes sont sautées, à peine déchiffrables dans le manuscrit; d'autres trop sommaires, trop hâtives, sont à peine compréhensibles. Mais, dans l'ensemble, nous avons ici tout un plan d'organisation professionnelle, englobant tous les membres d'un même métier, les encadrant solidement, les protégeant, et garantissant à la profession même, dans le fonctionnement de la vie de l'État, une active autonomie. Si Ketteler veut l'organisation ouvrière, c'est en vertu des mêmes principes d'indépendance et d'autonomie qu'il avait trouvés, tout jeune, dans une tradition féodale de bon aloi; c'est en vertu de l'instinct naturel qui le pousse à vouloir conserver et fortifier, au-dessous de l'État centralisateur, un certain nombre d'organismes vivant de leur propre vie; c'est en vertu du goût qu'il a pour toutes les attaches naturelles subsistant encore parmi le vaste émiettement du monde moderne, attaches terriennes, attaches confessionnelles, attaches professionnelles, cimentant de petites sociétés bien unies et bien vivantes parmi l'éparpillement anarchique du vaste chaos social.

Le mouvement d'organisation des classes ouvrières apparaît à Ketteler comme une revanche sur les visées absolutistes d'un État centralisateur, comme le prélude d'une réédification qui rappellera en quelque manière l'architecture sociale du moyen âge.

Mais la société humaine ne se rebâtit pas en un jour ; les perspectives qu'autorise le mouvement ouvrier ne se dérouleront qu'à longue échéance ; et toujours le malaise est urgent... Alors, le 25 juillet 1869, Ketteler, de plus en plus pratique, prêchant devant un auditoire ouvrier dans une chapelle de pèlerinage, détaille, comme le ferait un agitateur de profession, les revendications que les ouvriers doivent présenter aux pouvoirs publics et que déjà leur organisation rudimentaire est peut-être susceptible de faire aboutir.

Augmentation des salaires ; diminution des heures de travail ; repos dominical ; interdiction du travail des enfans et des femmes dans les fabriques : telles sont les revendications ouvrières que Ketteler juge le plus immédiatement réalisables et dont il s'attache à montrer, du haut de la chaire, au nom même de la religion, l'indéniable équité. « Sur d'autres lèvres que les vôtres, lui écrivait un vicaire d'Aix-la-Chapelle, nos bourgeois catholiques n'auraient pu supporter de telles vérités. » Mais au cœur même de ces vérités, dures pour certaines oreilles, reparaissait, — jamais oubliée, ni même estompée, — la pensée fondamentale du Ketteler de 1848. Ces revendications, continuait-il, ne seront efficaces, et leur succès ne profitera aux ouvriers eux-mêmes, que si la religion dirige et réforme leurs âmes. Ketteler n'attend pas de la loi je ne sais quelle magique puissance de réforme, le progrès ne se réalisera qu'avec la collaboration des consciences ; et l'on retrouve dans ce discours, comme dans toute la théologie traditionnelle, l'inflexible conviction que, pour réparer en quelque mesure les effets sociaux du péché originel, il ne faut rien de moins que la contrainte de la loi sociale et l'initiative des vertus individuelles.

A cette date, les idées sociales de Ketteler sont complètement mûres ; il sera en mesure, quatre ans plus tard, de donner au Centre, pour un quart de siècle, un programme de réformes économiques.

IX

En même temps que s'achevait ainsi l'armement du théoricien, l'organisation sociale des fidèles, de 1860 à 1870, prenait un rapide développement. Des associations chrétiennes sociales s'étaient lentement formées dans certaines paroisses pour les travailleurs de l'usine; jusqu'en 1868, elles étaient émiettées; cette année-là, à Crefeld, trois d'entre elles s'unirent et prirent pour organe une petite revue fondée par le prêtre Schings, d'Aix-la-Chapelle, et qui s'appelait les *Feuilles chrétiennes sociales;* cette discrète rencontre de quelques prêtres et de quelques ouvriers sous les auspices d'un périodique encore inconnu donna le branle à un vaste mouvement de fédération. A tous ces petits essaims sociaux, timidement fondés par des vicaires novices, il fallait un programme, une orientation, un contact: les *Feuilles chrétiennes sociales* servirent de lien. On s'enhardit, on fit une poussée; elle fut tout de suite si vigoureuse que les deux forces organisées de l'Église d'Allemagne, la hiérarchie épiscopale d'une part, le comité directeur des congrès catholiques d'autre part, inscrivirent la question ouvrière, en 1869, à l'ordre du jour de leurs délibérations.

L'épiscopat, réuni à Fulda au début de septembre pour préparer les travaux du concile du Vatican, laissa la théologie quelques instans pour s'occuper du prolétariat. Ketteler présenta le rapport, qui fut approuvé. Il réclamait, entre autres réformes, la participation aux bénéfices, des augmentations progressives du salaire en raison du nombre d'années de service, la sollicitude des fabricans pour les ouvrières mères de famille, l'intervention de l'État législateur en vue de l'interdiction du travail précoce des enfans, de la limitation des heures de travail, de la fermeture des locaux insalubres, enfin l'ingérence des inspecteurs d'État pour contrôler l'exécution des lois sociales. De son côté, l'Église ne voulait pas rester inerte. Ketteler, dans un très beau langage, constatait qu'à l'heure présente l'action pastorale, avec ses moyens traditionnels, était insuffisante pour avoir prise sur la vaste masse ouvrière : il fallait que l'Église, soucieuse de cette masse, cherchât d'autres facilités d'accès, il fallait qu'elle les trouvât. En raison de l'antagonisme entre les principes chrétiens et les idées d'absolutisme économique, l'Église devait

intervenir au nom de la foi; en raison des périls moraux qu'entraînaient certains abus du régime industriel, l'Église devait intervenir au nom de la morale; elle devait intervenir, enfin, au nom de l'amour. L'épiscopat de l'Allemagne écoutait et approuvait; et Ketteler demandait que dans chaque diocèse quelques clercs fussent conviés à l'étude des questions économiques, et qu'un prêtre ou qu'un laïque catholique fût spécialement chargé d'étudier l'état de la classe ouvrière, que de temps à autre des conférences groupassent entre eux ces spécialistes des divers diocèses, et qu'ainsi l'Église d'Allemagne eût sous les yeux, sans cesse complétée, sans cesse renouvelée, la carte du monde ouvrier. Alors peut-être surgirait l'homme qui serait pour les travailleurs de fabrique ce qu'avait été Kolping pour les « compagnons; » et de même que tous les petits « compagnons » qui sillonnaient les routes d'Allemagne avaient appris à l'école du « père » Kolping les grandes promesses chrétiennes de rédemption, de même quelqu'un paraîtrait, que le prolétariat de l'usine acclamerait comme un « père, » et qui redirait ces mêmes promesses. Si Ketteler eût pu vivre une autre vie, il eût rêvé d'être cet homme-là.

Quelques jours après, Melchers, archevêque de Cologne, venait à Dusseldorf, où prêtres et laïques tenaient congrès : il les entretenait de cet audacieux coup d'œil que venait de jeter l'épiscopat sur les détresses sociales. Il fut le bienvenu; car d'un bout à l'autre du congrès de Dusseldorf, ces détresses furent montrées aux consciences. Il n'y eut pas moins de trois grands discours sur la question ouvrière: le premier fut tenu par Sepp, le professeur de Munich; le second par Schulte, de Paderborn, qui sera bientôt l'un des historiens du *Culturkampf;* le troisième par Ernest Lieber, le futur chef du Centre allemand.

Le monde ne doit pas en douter, proclama Lieber, ce congrès sent et sait ce qu'est la question ouvrière; et si quelqu'un doit agir, ce sont les catholiques d'Allemagne. Les responsables, dans l'existence de la question sociale, ce ne sont pas les pauvres travailleurs, c'est le parti du capital. Ce parti est étranger à l'humanité (*entmenscht*) parce qu'il est étranger au christianisme, et il est étranger au christianisme parce qu'il met Mammon à la place de Dieu. Oui, il faut que la loi d'airain soit mise de côté. Mais la vraie solution de la question sociale doit venir du Christ. Faire le travailleur chrétien, ce n'est pas si difficile, s'il y a une rénovation chrétienne du parti du capital. Le christianisme recèle la solution de la question sociale.

Jaloux de passer aussitôt à l'action, les congressistes chargèrent Schulte, Schorlemer-Alst, et le vicaire Gronheid, de Münster, de former un comité permanent qui ferait jaillir du sol allemand de nombreuses associations, dirigerait leurs efforts économiques, guiderait les *Feuilles chrétiennes sociales* d'Aix-la-Chapelle, et s'occuperait d'organiser le crédit pour les pauvres gens. On se mit vite en besogne. C'est sans doute à l'instigation de ce triumvirat que les *Feuilles chrétiennes sociales*, en février 1870, publièrent un long programme. Le christianisme social visait évidemment, dès cet instant, à devenir une force politique; les membres des associations qui se réclamaient de lui durent n'avoir aucun contact avec les groupemens socialistes. Il fut établi que ces associations seraient rigoureusement confessionnelles, mais qu'elles n'auraient directement à leur tête ni des ecclésiastiques ni des laïques riches; on voulait en faire, ce semble, des écoles d'autonomie ouvrière, soucieuses avant tout, disait le programme, de ne point paraître « flotter à la remorque du capital, » et se refusant, dès lors, à condamner systématiquement les grèves.

Elles s'abouchèrent en mars, au nombre de quatorze, pour tenir un congrès à Elberfeld : ce congrès fut une rapide revue de tous les efforts jusque-là dépensés. Schorlemer y assistait, et l'on parla beaucoup, au congrès, de ses groupemens de paysans. Kolping mort semblait représenté par l'instituteur Breuer, qui vingt-deux ans auparavant, dans cette même ville d'Elberfeld, avait réuni les premiers compagnons. Lieber était là; il fut élu président d'un comité de cinq personnes destiné à fonder des associations ouvrières. Cette Pentecôte du christianisme social se prolongea trois jours : il fut question de banques populaires, de sociétés de crédit, de caisses d'épargne; on interpella les casinos chrétiens, où les bourgeois avaient la majorité, et qui s'occupaient de besogne électorale, et on leur signifia qu'ils devaient aider à toutes les œuvres sociales. L'élan était irrésistible: chaque district rhénan, dans l'été de 1870, rêvait d'avoir son congrès social. Il y en eut un à Essen à la fin de juin, un à Aix-la-Chapelle au début de juillet. A Cologne, les présidens des cercles de compagnons de l'Allemagne tout entière se rassemblaient, trois jours durant, pour élargir leur champ d'activité; ils étudiaient la création de cercles d'apprentis et de cercles de maîtres, le concours à donner aux associations ouvrières,

l'établissement de caisses d'invalidité pour les compagnons malades; l'immense organisme créé par Kolping et qui devait, dans son esprit, être une œuvre de conservation sur base chrétienne, devenait, toujours sur base chrétienne, une œuvre de réforme.

D'un double mouvement, les catholiques d'Allemagne étaient descendus tout au fond de leur doctrine morale et tout au fond de la réalité sociale; entre cette doctrine et cette réalité, ils avaient constaté un hiatus, qui ne pouvait être comblé que par de profondes réformes; soucieux de ne se comporter en conservateurs qu'en tant que leur doctrine demeurait sauve et intégralement appliquée, ils étaient conduits, tous ensemble, Kolping et Schorlemer, Joerg et Ketteler, Schings et Lieber, par l'effet même du souci qu'ils avaient de donner à l'Allemagne des assises chrétiennes, à corriger la réalité pour y faire prévaloir leur doctrine; et leur esprit d'entreprise, avec les allures quasi révolutionnaires que parfois il affectait, n'était que la conséquence de leur intransigeance chrétienne. Le jour allait venir où la colossale Allemagne, ayant, aux dépens de la France, pris conscience de sa force, la mesurerait ensuite contre l'Église catholique et où les masses populaires, arbitres de la composition du *Reichstag*, auraient à prendre une place dans le conflit. Elles se souviendraient, ce jour-là, que ces Lieber et ces Schorlemer, subitement contraints de s'agiter, avant tout, pour l'affranchissement des prêtres, s'étaient, jusqu'au milieu de 1870, agités, sans relâche, pour l'affranchissement des pauvres.

Dans une monographie publiée en 1879 sur l'industrie textile du Rhin, l'économiste Alphonse Thun devait écrire:

> Avec le *Culturkampf*, un nouveau principe entra en scène pour la formation des partis, les tisserands de la Prusse Rhénane durent prendre position dans une question où jusque-là ils étaient neutres. Le conflit social entre fabricans et travailleurs subsista; un conflit nouveau, entre cléricaux et libéraux, s'y joignit. Le parti libéral apparut comme le groupement des fabricans et des anticléricaux, le parti du Centre comme le groupement des travailleurs et du clergé. Plus que jamais les ecclésiastiques hostiles aux fabricans libéraux furent rejetés vers le peuple. Les tisserands sont les adeptes de l'ultramontanisme, moins parce qu'il est un parti religieux que parce qu'il est *devenu* un parti social.

« Devenu : » qu'est-ce à dire? Le passage est vrai dans son ensemble, et je connais peu de textes qui jettent sur l'histoire

du *Culturkampf* une lueur aussi précieuse, mais il y a un mot de trop. Alphonse Thun aurait fait preuve d'une vue plus exacte encore, s'il s'était rappelé qu'avant même qu'il n'existât un *Reichstag* et que dans ce *Reichstag* il n'existât un Centre, le catholicisme, en Allemagne, s'était déjà épanoui comme un parti social; et qu'il avait parlé comme tel, agi comme tel, avant que des circonstances douloureuses ne l'amenassent à s'organiser, surtout, en parti de défense religieuse.

« 15 000 paysans chrétiens, disait un orateur, le 29 juin 1870, au congrès chrétien social d'Essen, sont déjà, en Bavière, fédérés en une ligue. 15 000 maisons rurales, c'est une base solide. Il y en aura autant, bientôt, sur le Rhin et en Westphalie. 100 000 maîtres artisans sont venus à nos côtés. 80 000 gais compagnons, de l'association du Père Kolping, nous tendent la main. Les associations chrétiennes sociales compteront bientôt leurs membres par centaines de milliers. C'est une armée respectable, je vois dans l'avenir une belle époque. 30 000 prêtres allemands prêteront main-forte. »

On croirait, en lisant ces lignes, assister à une revue d'appel; il faudra moins de deux ans pour qu'en présence des provocations de Bismarck, la « respectable armée » mobilise.

GEORGES GOYAU.

LE
DOUBLE MIROIR DU XVIIIE SIÈCLE

CHARDIN ET FRAGONARD

Quand on suit, dans le récit de quelque voyageur de la Renaissance, ou de quelque pèlerin en Terre Sainte, les péripéties et les traverses qu'il endura pour parvenir à son but ou pour rentrer dans sa patrie, il arrive fréquemment ceci : qu'après avoir promené son bâton sur une infinité de terres arides et cousu à son camail les coquilles d'une foule de rivages inhospitaliers, après avoir cheminé parmi des peuplades sauvages et monstrueuses qu'il a vues ou dont il a ouï parler : les hommes à tête de chien, la nation des Astomes ou hommes sans bouche, les Thibiens qu'on reconnaît parce qu'ils ont dans un œil une pupille double et dans l'autre une effigie de cheval, les Pygmées en bataille contre les grues, les hommes sans tête et ceux qui n'ont qu'un pied, mais si démesuré qu'il leur sert de parasol; après avoir enduré la faim des montagnes et la soif des déserts, la captivité chez les Barbaresques, la rencontre des dragons, des gargouilles, des serpens à quatre pieds, tout ce qu'un voyage dans ces temps reculés, aux géographies incertaines, comportait de hasards et de fâcheuses aventures, il se trouve tout d'un coup l'hôte d'un palais enchanté. Est-ce dans une île de l'Archipel, dans quelque Chypre ou dans quelque Famagouste, ou bien dans l'intérieur du continent mystérieux, en Abyssinie ou en Tartarie? L'amphitryon se nomme-t-il le duc d'Athènes

ou de Céphalonie ou bien le Prêtre Jean, chez qui les Anges eux-mêmes font la cuisine et servent à table? Toujours est-il que la fête est prestigieuse et splendide, soudaine et inattendue, inoubliable et sans lendemain. Le voyageur ne sait où il est, ni à quelle porte il frappe, ni si les gardes qui sont là ne vont pas lui couper le cou. On l'accueille, on s'empresse, on déploie devant lui toutes les ressources et toutes les magies d'une Cour d'Orient, et après quelques heures d'ivresse, d'extase et de repos, il reprend sa route, l'imagination encore toute ravie, ignorant du nom et du lieu où se sont révélées à lui tant de merveilles, inhabile à les décrire, incapable de les retrouver, doutant s'il a rêvé...

Cette aventure, si fréquente dans les voyages du temps des nefs et des Barbaresques, c'est un peu ce qui nous arrive aujourd'hui. Pèlerins de l'art, curieux de toutes ses manifestations et errant dans tous ses domaines, nous avons parcouru depuis quelque temps de bien étranges contrées. Nous avons traversé de singulières épreuves. Dans le plus vaste royaume où notre poursuite inconsidérée de la beauté ait conduit nos pas, nous nous sommes trouvés, dès l'entrée, en présence d'un gigantesque Acéphalobrache, qu'on nous a dit être le principal seigneur du lieu et considéré comme l'incarnation de la *Marche*, puis d'une foule d'estropiés, ou de figures titubantes, ou de personnes qui nous tournaient obstinément le dos et semblaient faire des efforts inouïs pour échapper à notre vue et rentrer dans les murs; enfin, d'autres êtres misérables, courbés, ployés, accablés de douleur. De ce royaume de pauvres gens, nous avons passé dans une autre région sur le bord d'un fleuve où la tristesse des visages n'était pas moindre, où tous semblaient oppressés par un cauchemar, et l'atmosphère obscurcie de brouillards et de fumées. Encore tout émus de cette journée de voyage et incommodés de cette poire d'angoisse, nous nous sommes trouvés tout à coup chez un peuple de nains ridicules, parmi lesquels nous avons eu la douleur de reconnaître quelques-uns de nos amis. Les uns se gonflaient comme des montgolfières, les autres se dévidaient comme des écheveaux. Il semblait qu'on se promenât dans un jardin planté de boules panoramas et de quelque côté qu'on se tournât, on se voyait, soi ou ses pareils, soumis aux plus fâcheuses anamorphoses. Sans doute on n'était point tenu d'habiter longtemps ces régions inhospitalières, mais la surprise

n'en fut pas moins vive ni l'éblouissement moins éclatant, lorsque nos pas nous ayant amenés aux portes d'un palais gardé par un grand nombre d'hommes d'armes, et notre bâton de pèlerin y ayant frappé mélancoliquement et sans grand espoir, nous y avons été reçus par les plus gracieuses figures et au milieu de la fête la plus enchanteresse que le monde ait imaginée.

Un pacha éblouissant de blancheur répandu sur un divan couleur de tournesol semblait, dès l'entrée, nous accueillir et nous donner audience. Après avoir salué ce vénérable et astucieux mamamouchi, nous étions entourés de jeux divertissans et rapides. Des amoureux beaux comme le jour couraient à qui arriverait premier à une fontaine desservie par de petits Amours. Une danseuse fameuse du nom de Guimard, déguisée en bergère, esquissait un pas nouveau, devant un décor de ruines. De jeunes personnes couchées entre les nuages cramoisis de leurs rideaux dressaient des chiens minuscules, au moyen de gâteaux en forme de couronnes nommés *gimblettes*, aux voltiges les plus imprévues. Dans les coins des paravens, les Turcs de notre pacha prenaient diverses récréations orientales. Il y avait beaucoup de choses à manger ou à boire dressées sur les buffets ou prêtes sur les nappes. Le palais s'ouvrait aussi sur un parc, où les marchandes de frivolités, les montreurs de marionnettes et les grandes eaux faisaient la joie de groupes multicolores. Et, çà et là, des macaques fort convenablement nippés et doués d'une excellente éducation s'appliquaient à des recherches qui sont, dans nos pays d'Occident, plutôt l'apanage de membres des Académies; — ce qui prouvait bien que nous étions en plein rêve et fantasmagorie. Le nom de ce palais, nous le sûmes bientôt, était « galerie Georges Petit, » et ceux des ordonnateurs de cette fête Chardin et Fragonard.

Car voici, enfin, de la peinture ! Cela nous était bien dû après tout ce qu'on nous a donné de falsifié ou d'hétéroclite sous ce nom, depuis plusieurs mois que les expositions, les Salons, les collections, les ventes, les rétrospectives se succèdent ou s'accumulent avec une profusion et une obstination quasi diaboliques ! Après tous les essais ou les demi-réussites, après les petites ébauches et les minuscules trouvailles qu'encadraient d'énormes prétentions; au lieu de ces effets obtenus dans la gêne et la privation, de ces jours de souffrance, de ces fruits dus à la taille

artificielle de tout un arbre et à la disparition de ses folles branches, voici la récréation triomphante de deux talens généreux et libres, la pulpe savoureuse d'une matière grasse, profonde, étincelante, toute traversée de vie. Nous sommes aussi loin des Primitifs que des Décadens. Ce ne sont plus des fruits verts, ce ne sont plus des fruits gâtés, ce ne sont plus des fruits forcés : ce sont des fruits mûrs.

Faisons comme le pèlerin du moyen âge, profitons de cette fête. Elle sera courte, et demain il faudra reprendre le bâton de marche à travers les poussières soulevées sur le chemin par les disputes, les crises, les « questions, » les inaugurations, les expositions, les ventes et les « méventes, » au risque d'y rencontrer des êtres de plus en plus privés de ce qu'on considérait jusqu'ici comme nécessaire à la vie : une tête, des bras, la couleur de la chair, l'atmosphère lumineuse, le geste libre et spontané ! Comme le voyageur d'antan, nous ne saurons jamais où aller pour retrouver l'île enchantée où cette fête se donne. Elle fuira devant notre nef, si jamais nous tentons de la rejoindre,

Ainsi que Dèle sur la mer...

Car cette île est purement illusoire. Elle est faite de trois cents morceaux qu'un miracle d'ingéniosité a réunis et soudés un instant sur le même point du globe et qui vont s'émietter dans quelques jours. Ils retourneront celui-ci chez le Roi de la mer, celui-là chez le maître de Potsdam, cet autre au bord du Danube, et ne seront peut-être plus jamais réunis. En sorte que, quand plus tard nous raconterons le voyage que nous y faisons aujourd'hui, nous ne paraîtrons pas plus véridiques, ni parler d'un royaume plus certain que Marco Polo ou Jacques de Vitry, quand ils décrivaient les merveilles d'une halte aux terres lointaines d'un Orient fabuleux, chez le Prêtre Jean...

I

Nous sommes en 1750, au plus beau du règne de Mme de Pompadour, au moment des convulsionnaires, du « vingtième, » de l'assemblée des évêques à Paris, des mutineries militaires, de la grande détresse des campagnes et de l'invention de la place de la Concorde. Voyez ce jouvenceau de quatre pieds onze pouces, à l'œil vif, trottinant dans la rue Princesse. C'est un petit « dé-

raciné, » venu du Midi pour faire fortune à Paris, autrement que dans la ganterie, dans la parfumerie ou dans la pompe à feu. Puisque ce n'est pas non plus dans la politique, il va de soi que c'est dans la peinture. Mais ses premiers pas ne sont pas très décisifs. Il sort, à l'instant, de l'atelier de son maître, homme grave qui a de grosses besicles sur le nez, et un masulipatam autour du cou, et ce maître lui vient de déclarer qu'il renonce à faire de lui quelqu'un. Il n'en est pas, au fond, très fâché, car ce qu'il voyait chez le bonhomme ne l'amusait guère : des pots d'étain, des assiettes de faïence, des mappemondes, des navets, une raie, et les grands jours, les jours de retour de chasse, un lièvre. Mais où aller maintenant? A quoi pense-t-il en tournant au coin de la rue Princesse, et quels rêves roule-t-il dans sa jeune cervelle de Provençal, de pêcheur de lune, prompt comme tous ses compatriotes, à la « regardelle? » Il peut penser à toutes sortes de choses, mais il y a une chose à laquelle sûrement il ne pense pas; il y a un rêve qu'il ne fait pas et qui est la chose qui nous occupe en ce moment : plus d'un siècle et demi étant passé, un jour vient où ses travaux et ceux du sévère professeur à grosses besicles qu'il vient de quitter, sont rassemblés, mis bout à bout dans une même « galerie ; » leurs deux noms, réunis dans la bouche de milliers de Parisiens, voltigent inséparables sur cette ville immense quintuplée et augmentée de légions d'étrangers, et une foule, parlant toutes les langues du globe, va droit à leurs peintures comme l'oiseau vole à l'épi chargé de grain, ou l'abeille aux corymbes du lierre. Elle y va dans un rayon de soleil et l'on entend battre ses ailes... Ce petit apprenti s'appelle Fragonard; le maître qu'il vient de quitter sans esprit de retour, Chardin.

Et les voici, en 1907, rue de Sèze ensemble derechef, rapprochés par la postérité coutumière des réconciliations les plus bizarres et des unions les plus inattendues, habile à faire sonner ensemble des noms et des cloches qui appelaient des fidèles bien divers à des cultes bien différens : Luther et Calvin, Voltaire et Rousseau, Poussin et Le Sueur, Reynolds et Gainsborough, Chardin et Fragonard... Les voici réunis et soudés, mais comme seraient réunis et soudés deux miroirs. Ils se tournent le dos. Ils ne regardent pas les mêmes choses. Ils reflètent tous deux le XVIII[e] siècle, avec une extraordinaire intensité, mais l'un en reflète le rêve et l'autre la vie.

Chardin, en effet, né dans la dernière année du XVIIe siècle, et mort dans le rayonnement de l'âge de Marie-Antoinette, travaillant après la contrainte du grand Roi, mais avant la débandade révolutionnaire, a eu le loisir d'observer profondément la physionomie des classes moyennes qui, dans l'art précédent, n'étaient rien, et, dans le sien, comme dans la France du lendemain, devaient être tout. Et Fragonard, né en 1732, et mort l'année de la bataille d'Iéna, a vu de ses yeux la société française, déjà condamnée à disparaître et vaguement consciente de son sort, tendre de toutes ses forces vers l'idéal galant que Watteau, entouré des figurans de sa comédie italienne, lui avait, du bout du doigt de l'arlequin au loup noir, désigné. — Si le mot « siècle » veut dire temps, et si le mot « temps » veut dire manière d'être, il y a une manière d'être, sans doute changeante et mobile, mais au total très définie, une fête qui ne commence pas avant la mort de Louis XIV et qui ne survit pas à la prise de la Bastille, et c'est cette fête, proprement, qu'on appelle le XVIIIe siècle. Chardin avait seize ans quand elle commença, Fragonard en avait cinquante-sept quand elle finit : peu importe jusqu'où il survécut. Ce sont des choses qui n'intéressent que les registres de l'état civil. L'important est que devant les yeux de ces deux hommes la fête du XVIIIe siècle ait passé tout entière et qu'ils en soient le fidèle miroir.

A part cela, tout les sépare. Tout, dans leurs visions d'artiste et dans leurs moyens pour nous les communiquer, est différent, contrasté, antithétique. Non seulement, ils ne disent pas les mêmes choses, mais ils ne parlent pas la même langue. Et cela fait le charme polyphone et dissonant de ce duo paradoxal. Le spectateur le plus insensible aux transitions visuelles et tactiles de la matière colorée éprouve cette impression, fût-ce par le sujet seul. A la galerie Georges Petit, une heure de vie austère alterne continûment avec une heure de plaisir. Le travail à la maison entre des murs tristes et moroses revient immanquablement après chaque fête en plein air. La toilette sévère et soigneusement agencée, même en son *négligé*, s'aperçoit après chaque déshabillé galant ou désordre de bohème. Une vision complète l'autre.

Ce garçon qui attend que son tricorne soit brossé pour aller à l'école passerait peut-être bien volontiers par la fête de Saint-Cloud qu'il guigne de l'œil. Cette *Récureuse* regarde un peu du

côté de la dame au *Billet Doux* et cette diligente ménagère qui ravaude une vieille casaque mettrait bien un fourreau, un pouf, des engageantes à triples prétentailles comme la belle dame du cadre d'à côté, pour paraître chez Ramponneau ou aux remparts devant le café Gaussin. Mais entre les deux genres de peintures, il y a, sur tous les points et dans le plus petit détail, une franche antithèse. Chardin et Fragonard ont bien fait de se dire bonsoir rue Princesse, et pour la même raison, on a bien fait de leur dire bonjour, rue de Sèze. Leur dissemblance, qui les fit se quitter, est précisément ce qui fait l'intérêt de les réunir. Dire cette dissemblance sera donc peut-être voir cet intérêt et noter en quoi ils se séparent l'un de l'autre, mieux suivre par quels chemins différens chacun d'eux se rapproche de la nature tout en restant lui-même, de son côté.

II

Fragonard est le type du « déraciné. » C'est un de ces Méridionaux qui estime que le Midi mène à tout pourvu qu'on le quitte et qu'on n'y remette jamais les pieds. Il quitte Grasse dès l'âge de quinze ans et ne s'avise qu'il y a de beaux bois d'orangers dans son pays natal que lorsque son pays d'adoption se couvre des « bois » de la guillotine. Sa peinture est aussi peu provençale que sa vie. Il faut être entièrement dominé par la hantise de la « race » et du « milieu » pour y retrouver des traces du tempérament ou de la nature du Midi. Ses arbres hauts, plafonnans et croulans, sont des arbres du Nord. Ses effets de feuillages bleuissans à de très faibles distances sont des effets des pays de brumes. On les observe en Angleterre : ils sont inconnus en Provence. Watteau, qui était Flamand, les a peints et Fragonard a regardé l'azur de Watteau plus que celui de la Méditerranée. Ses personnages sont moins méridionaux que ceux de Watteau : ils parlent moins avec les doigts. Déraciné, jeune, de sa patrie, il l'est aussi, vieillard, de son idéal. Il imite les Hollandais, puis Vien. Il traverse la Terreur masqué d'oripeaux spartiates ou phrygiens, lui qui avait manié le loup d'Arlequin, le béret de Mezzetin, et la guitare de Scaramouche, qui avait paru habillé de satin, de soie zinzolin, de dentelles. Déguisé en « homme de la nature, » tantôt plantant des peupliers, tantôt la main tendue pour prêter des sermens non plus à l'Amour éphémère, mais à

des constitutions auxquelles il ne comprend rien et qui durent moins encore, le pauvre homme finit par peindre en grisailles des *Sénats assemblés pour écouter des oracles* ou des *Prêtres offrant un sacrifice devant le temple de Janus*. Il se renie... Chardin est un autochtone, au contraire, qui pousse dans le terroir des racines de plus en plus profondes. Il ne bouge de Paris. Au début, il peint si bien selon la manière hollandaise que les membres de l'Académie s'y trompent; mais, peu à peu, à mesure qu'il grandit, il devient davantage un Chardin. Il meurt, ayant produit un fruit auquel on en comparera beaucoup d'autres, mais qui, lui, n'aura pu être comparé à rien.

Les deux maîtres diffèrent autant dans le métier que dans l'art. Chardin travaille lentement, posément, revient sans cesse sur ce qu'il a fait, se cache pour peindre et ne laisse sortir de son atelier ni dessin, ni esquisse, ni recette. Il se borne à dire parfois que « le travail lui coûte infiniment, » et que la peinture est « une île dont il a côtoyé les bords. » — Fragonard travaille avec furie, devant toutes ses élèves dont il retouche les miniatures, jette à tous vents ses esquisses, ne peut jamais attendre que les dessous de sa peinture soient secs pour peindre par-dessus, n'a pas honte de sa facilité, écrit au dos d'un portrait, aujourd'hui au Louvre : « peint par Fragonard en 1769, en une heure de temps ! »

L'œil de l'un ne se forme pas du tout comme l'œil de l'autre. Chardin part de la nature morte et arrive, peu à peu, à la nature vivante. Il commence en observant des choses sans anatomie, sans ressort interne, sans mouvement spontané : une bassine, une bouteille, un fruit, c'est-à-dire ce qui se meut, s'étudie et se dessine par l'extérieur, et voici qu'il aboutit, longtemps après, à la figure humaine c'est-à-dire à une chose où la structure interne soutient et détermine tout le dessin. Dans la nature morte, le mouvement et par conséquent la science du mouvement, et par conséquent aussi le trait initial du dessin va du dehors au dedans des choses; dans la nature vivante, il va du dedans au dehors. De là, une conséquence notable.

Regardez à l'arrière-plan du tableau de la *Pourvoyeuse*, dont vous avez deux exemplaires ici : cette ménagère qui rentre à la cuisine, embarrassée de deux gros pains et d'un gigot, et qui se décharge des uns sur une armoire en laissant pendre l'autre au bout de sa main gauche. Dans cette arrière-cuisine que nous

apercevons par la porte ouverte, il y a une fontaine de cuivre et une dame, peut-être la maîtresse de la maison, en fourreau, qui s'en va. Laquelle est la fontaine, laquelle est la dame, c'est ce qu'en vérité, seul un examen attentif permet de dire. Car elles paraissent aussi dénuées et aussi incapables de mouvement l'une que l'autre.

Fragonard, lui, part tout de suite de la nature vivante et il ne s'astreint jamais à bien regarder ce qui ne remue pas. Il est formé au dessin par l'étude du mouvement dans la rue, au bal, au spectacle, à la promenade ; il saisit le secret ressort de chaque inflexion et sait jeter un corps humain en toutes sortes de divertissantes postures. Aussi ne résiste-t-il jamais au désir de le faire voir. Regardez en effet dans les reproductions de ses œuvres, la *Poursuite*, les *Souvenirs*, les *Hasards de l'Escarpolette* ou encore l'*Abandon*, qui se trouve ici esquissé en lavis. Non seulement les roseaux, les arbres, les eaux, les rideaux, les étoffes se meuvent, mais les groupes de pierre et de marbre, les Eros et les Dauphins jouent leur rôle actif, ne peuvent se résigner à l'inaction et paraissent des figures vivantes.

Partout s'observe cette différence entre les deux sortes de dessins. Tout ce qui a posé et a posé longtemps devant Chardin est impeccable. Mais ce qui n'a fait que traverser sa toile, comme le chat par exemple, est manqué. Ses chats sont empaillés, ses perroquets aussi ; ils ont beau allonger la patte ou le bec, les huîtres ou les fruits n'ont rien à craindre. Ses singes sont vivans ; seulement ce ne sont pas des singes, mais des gens. Voyez maintenant les petits chiens de Fragonard. Voyez la distance qu'il y a entre le *Chat amateur d'huîtres*, n° 20, et le pyrame du *Billet doux*, n° 146, sentinelle avancée des secrets de sa maîtresse, prêt à aboyer si vous approchez. Ses plus petits acteurs remuent, tandis que la figure vivante de Chardin, manifestement née de la nature morte, est frappée d'immobilité.

Comme les deux artistes savent fort bien quel est au juste leur point fort, toutes les figures qu'ils traitent y sont ramenées. Celles de Chardin sont régies par la loi du moindre effort. Celles de Fragonard se prodiguent en efforts inutiles. Les premières, les coudes généralement posés sur les genoux ou sur une table, mesurent exactement leurs gestes à l'objet qu'il leur faut remplir. Cela leur donne un air de sérieux, d'application à leur tâche, et d'ordre qui, même lorsque cette occupation n'a rien

d'austère, comme de bâtir un château de cartes ou d'enfler des bouteilles de savon au bout d'une paille, fait penser à quelque devoir professionnel. Pratiquement ou plastiquement, cet air de sérieux tient à ce que tous les mouvemens des figures de Chardin sont en *flexion* et que les gestes en flexion évoquent nécessairement une âme en réflexion. L'expression psychologique dans une attitude est en raison inverse du carré des distances du centre de la figure à la périphérie des membres, si la tête est à sa place normale, c'est-à-dire plus haut que les pieds. C'est, là, une loi qui régit les attitudes et les inclinaisons en apparence les plus libres. L'artiste ne peut pas plus y échapper que la plume la plus folle ne peut échapper à la loi de la gravitation, ni le lévrier le plus agile bondir hors de son ombre. Vous l'observerez ici, continuellement, en comparant les gestes en *extension* de Fragonard avec les gestes en *flexion* de Chardin. Celui-ci, sans le vouloir, peut-être sans le savoir, en a donné une illustration rigoureuse. Aucun de ses gestes n'est développé pour sa grâce; aucun ne tend à nous montrer mieux une belle taille, une belle main, un jeu de torse, d'épaule ou de col : tous tendent à effectuer leur besogne. *Age quod agis*, semble être leur devise.

Que font au contraire leurs voisins, les gens de Fragonard? Rien du tout que montrer qu'ils sont jeunes, bien portans, ardens, sensibles au plaisir, bien découplés, et remuans comme s'ils avaient le diable « emmy le corps. » Ils jouent à tout ce qu'ils font. Ils jouent à l'amour comme au reste et ne le prennent pas davantage au sérieux. Ce n'est pas la chose qu'ils font qui les distingue surtout des gens de Chardin : c'est la manière dont ils la font. Car jouer au toton, par exemple, n'est pas un acte d'une hauté portée sociale, ni l'abandon en amour une heure d'agréable divertissement pittoresque. Ce toton, chez un autre que Chardin, pourrait être une scène de délassement ou de frivolité : grâce à l'exacte mesure du mouvement, à la détermination rigoureuse de l'attitude utile, c'est un tableau de calme et de recueillement à ce point qu'on croit entendre sur la table le vrombissement d'un coléoptère. L'*Abandon*, chez un autre que Fragonard, pourrait être une scène tragique. Grâce au gracieux geste de l'abandonnée, aux mouvemens du Cupidon de la colonne, à la fête luxuriante de toute la nature qui l'entoure, ce n'est même pas une scène de mélancolie. Faut-il s'en plain-

dre? Les périphrases, en art comme ailleurs, si elles ont le tort d'affaiblir une idée juste, permettent de présenter les scènes les plus osées comme des harmonies de jolies attitudes indifférentes, en un ballet habilement réglé. Cette imprécision et cette redondance rendent tolérables chez Frago des scènes comme le *Nouveau modèle* ou l'*Escarpolette* qui, traitées avec l'application définie de Chardin, seraient choquantes. Ses gens gambadent en poussant le verrou d'une porte; ils gambadent en ouvrant une armoire, où le personnage qu'ils y trouvent prend si peu sa situation au sérieux qu'il se tient à quatre pour ne pas gambader aussi. La fille poursuivie, dans la *Poursuite*, ne fuit pas, mais montre le mieux qu'elle peut ses bras et sa taille. Le poursuivant ne poursuit pas, mais fait le plus joli geste qu'il a su trouver dans son répertoire pour offrir des fleurs. Que dire des *Gimblettes* (nos 88 et 111)? Personne, voulant réellement donner à manger à son chien s'avisa-t-il jamais d'une périphrase myologique aussi compliquée? Seul, le *Penseur* de M. Rodin nous offre, dans l'art moderne, une telle disproportion entre l'effort et le but! Regardez la scène fameuse du *Verrou* (no 201) : ce verrou n'est mis si haut dans la porte que pour montrer comment les acteurs de Frago savent bien se dresser sur la pointe du pied. Aussi est-il peu d'attitudes qu'ils puissent garder longtemps. Les mieux venues sont les plus brèves. Les mieux liées se dénouent. On n'évalue pas à plus d'une seconde la durée des poses dans les *Hasards de l'Escarpolette*. Tandis que les hôtes de Chardin ne réussissent que les gestes qui durent et peuvent garder indéfiniment ceux qu'ils font.

Même contraste dans la couleur. Chacun d'eux parcourt bien à l'occasion toute la gamme colorée, mais Chardin ne réussit pleinement que lorsque sa dominante est une couleur froide, à un bout du spectre solaire, et il va jusqu'au gris lavande, et Fragonard lorsque c'est à l'autre bout, une couleur chaude, et il touche au cramoisi. Chardin peint dans un rayon d'argent, Fragonard dans un rayon d'or. Chardin fait ses harmonies par des mélanges sur la palette et par des superpositions sur la toile, des glacis. Fragonard obtient les siennes, aussi, par des juxtapositions de tons quasi purs, par des traînées de pâtes et par le mélange optique. Tous les deux tiennent avec raison que les ombres mêmes sont des couleurs, mais Fragonard fait de prime abord l'ombre avec cette couleur même, et Chardin l'ajoute après coup par-dessus, laissant voir le premier ton par transparence.

Il l'a dit à Cochin qui l'a transmis à Belle fils, et bien qu'on puisse faire ainsi et ne point faire du tout un Chardin, il est probable qu'en effet quelque chose de sa facture, tient à ce procédé. Tous les deux se servent beaucoup de stilt de grain d'Angleterre (ou laque jaune de nerprun), mais Chardin l'emploie seulement en glacis superficiels pour accorder les teintes, et Fragonard, au contraire, dans les dessous, en guise de bitume, pour faire chanter et *blondir* sa couleur. Fragonard, enfin, au rebours de Chardin, met des accens partout : il pince jusqu'au sang, il pique, çà et là, les chairs; il divise sa lumière, avive et secoue continuellement sa matière. En le faisant, il est autant et peut-être plus coloriste que Chardin, mais moins particulier. Il marche d'un bout à l'autre de sa vie entre deux anges, un mauvais ange : Boucher, un bon ange : Watteau. Chardin ne chemine à l'ombre de personne. La qualité de ses blancs qui ne sont jamais blancs, de ses gris qui sont de toutes les couleurs (voir sa *Table servie*, n° 19), de ses noirs dans l'ombre, de ses tons de framboise éteinte, de brique usée ou de pomme mûre, de ses bleus passés, brisés, près de n'être plus, de ses ombres violâtres touchant au *gris-lavande;* le tranquille éclat de ses bleus-gris lumineux comme la plume du *goura couronné* (voir ses raies ou sa *Pourvoyeuse*, n° 9) ne se trouvent que dans sa boutique. A peine un ou deux Hollandais en faisaient-ils commerce, mais il n'avait pas vu leurs meilleurs ouvrages, et, à coup sûr, il les dépasse en chimie insidieuse et en apparente simplicité.

Cette simplicité, si elle n'est qu'apparente dans la matière même de Chardin, est réelle dans son décor. Il vous montre toujours un costume qui a existé, qui a été taillé, et solidement cousu pour durer, qui a peiné, qui s'est usé, froissé, fripé, cassé, qui a vécu, qui a tant bien que mal accommodé un être humain capable de joie et de tristesse. Fragonard imagine un costume de fantaisie, souvent emprunté à la Comédie italienne ou à la cour des Valois, que le peintre a drapé lui-même, qui est tout neuf, que l'acteur vient de mettre et qu'il va ôter, une fois sa pirouette finie, qui ne tient à lui que par des ficelles. Défroque de théâtre ou d'atelier, toujours neuve et toujours anachronique, elle n'a jamais le pli de la fonction, mais seulement le chiffonné du travesti. Regardez le tableau de la *Gouvernante* qui s'appelle ici *Mère et son fils* (n° 24) : la bonne dame assise en train de vergeter le tricorne du petit garçon, debout, prêt à partir

pour l'école. Vous reconnaissez la cornette de la bourgeoise au XVIIIe siècle, la guimpe, la robe de laine retroussée sur la jupe, le tablier. L'enfant a l'habit à paniers, les manches en bottes, la touffe de cheveux serrée en catogan. Chez la jeune fille du *Volant*, (n° 49), vous reconnaissez pareillement la cornette en papillon et cet étrange *corps* en forme de gaine où l'on croyait indispensable d'emprisonner les tailles enfantines pour qu'elles ne gauchissent pas. Dans la *Petite fille aux Cerises* (n° 47), vous retrouvez ce détail de la toilette et les petites engageantes aux manches qui vous montreront une fois de plus que le XVIIIe siècle habillait les petites filles comme leurs mères et n'avait pas imaginé que l'enfant fût digne qu'on lui dédiât un costume spécial. Chez Fragonard, sauf dans *le Billet doux* où l'on reconnaît le bonnet à la laitière et les manches en éventail, on perdrait son temps à identifier les modes du temps. Elles n'appartiennent qu'à une époque : l'époque du pittoresque, qu'à un pays : l' « isle de Cythère. » Parfois, comme dans le tableau *l'Heureux ménage* (n° 140), on pourrait se croire au XXe siècle. Les actions de Chardin se passent dans un temps très défini ; celles de Frago sur la scène de tous les temps.

Cette scène tient du théâtre et du parc abandonné. C'est un décor d'opéra qui tend à redevenir sauvage, comme si tout d'un coup, aux yeux stupéfaits du public, les portans se mettaient à croître, les coulisses à se refermer, le gros arbre qui sert de boîte à lettres aux amoureux à pousser de nouvelles branches du côté du soleil. Un vent d'orage souffle sur toute cette féerie décorative et en fait la complice de l'intrigue humaine qui s'y noue. Les grands arbres étendent la bénédiction de leurs bras chargés de feuillages sur les amoureux qui passent. Le soleil traîne et accroche et déchire à toutes les aspérités son suaire d'or. Les ruines s'écroulent juste où il faut pour que l'amour s'y pose. Les orages malins gonflent les paniers et les robes. Les escarpins quittent le bout des pieds. Les coiffes quittent les têtes. Les statues font des signes de connivence et de prudence aux cervelles qui tournoient, et pour cacher au reste du monde le mystère frivole et tendre qui s'accomplit, les lourds jets d'eau montent et foisonnent comme des arbres, tandis que, du haut du ciel, les arbres profus, nombreux et plafonnans s'écroulent et retombent, masse par masse, comme des cascades qui n'arriveraient jamais à toucher le sol...

Dans les scènes d'intérieur, c'est la poésie de la bohème. Tout est sens dessus dessous. L'orage qui, dehors, fauchait les roseaux envahit le logis le mieux clos. Le vent feuillette les partitions. Les gros fauteuils ventrus tombent lourdement sur le dos; les danseuses tourbillonnent en l'air au bout des bras de leurs danseurs, les cheminées fument et tout le monde se renverse; les portes s'ouvrent ou les fenêtres pour laisser passer des têtes indiscrètes d'enfans ou d'ânons; des rafales d'amours passent; des colombes volent, des chiens aboient. Il traîne toutes sortes de choses par terre et les planchers ne sont pas mieux balayés chez Frago que chez Greuze. Tout se dégrafe et se dénoue. Le soleil lui-même a l'air d'un jongleur entré par une lucarne, qui fait des cabrioles, se cogne partout à tort et à travers et lance aux plus vénérables personnes des pieds de nez.

Tournez-vous vers Chardin: nouvelle antithèse. Chaque intérieur est sobre, en bon état, bien tenu. On sent l'ordre et la régularité. Chacun y est toujours chez soi et non chez les autres. Il pense évidemment, comme ce philosophe du XVII[e] siècle, que si chacun restait dans sa chambre, la moitié des maux de l'humanité serait évitée. Le titre d'un de ses tableaux: *les Amusemens de la vie privée*, est tout un programme. Le soleil même, en entrant chez lui, se fait réservé, discret. Il suit sagement le chemin tracé par les barreaux de la fenêtre, se pose sur l'épaule ou sur le front, salue les principaux personnages et le siège de la pensée, ne dédaigne rien des choses utiles, honore le dévidoir, la pelote, la cafetière, l'applique au coin de la cheminée, le métier à tapisserie, mais ne glorifie rien qui ne soit signe de labeur, d'économie, d'ordre ou de vigilance. S'il était une poésie de la fourmi, on l'éprouverait ici. Mais on sait qu'en France nous avons décidé, une fois pour toutes, qu'il n'y a de poésie que chez les cigales.

A toutes les époques, même quand Chardin et Fragonard ne sont point là pour l'observer, il y a en France ces deux nations, dont l'une a, sans doute, été créée par Dieu pour divertir l'étranger, et l'autre pour le surprendre : telle une musique étourdissante et fantaisiste empêche d'entendre le pas sourd d'une armée. L'étranger qui passe voit la France qui est folle. L'étranger qui demeure découvre la France qui est sage. Celui qui vient rue de Sèze considère, chez un grand artiste, cette fête et cet esprit, ce mouvement et ce bruit, ces chamarrures et

cette cavalcade comme l'image de la France : il n'a pas tort. Chez un autre il estime cette vie intime, silencieuse, régulière la plus fréquente : il a raison. Aucune de l'une et l'autre vision n'est fausse. Mais la vérité n'est faite que des deux.

III

Pourquoi cette vérité nous plaît-elle tant à entendre aujourd'hui? C'est pour la manière dont elle est dite. C'est que les deux témoins ont justement les qualités que nous demandons aujourd'hui à l'historien : le goût de l'observation et le don de la vie. Le plus libre des deux est sans doute Fragonard. C'est l'impressionniste du XVIIIe siècle. Suivons, dès la porte d'entrée de la galerie Georges Petit, la série de ses principales toiles; sur le panneau de droite, nous voyons dans le *Pacha* (n° 93), dans le portrait de la *Dame aux perles et au petit chien*, qui est la sœur du peintre (n° 91), dans le *Billet doux*, dans les *Marionnettes à Saint-Cloud* (n° 131) et dans le *Portrait de Diderot* (n° 130), le sacrifice de la ligne à la couleur, la vive coloration des ombres et jusqu'à un certain point, la division du ton, qui sont les trois caractéristiques de l'Impressionnisme. Nous les voyons jointes à quelque chose d'assez moderne aussi : l'esprit du geste, dégagé, non pas toujours de toute affectation, mais du moins de toute pompe. Nous les voyons, enfin, exprimant toute chose avec peu de matière, en des touches très apparentes, comme la récréation d'un magicien ou d'un jongleur, qui opère sous nos yeux, entouré par la foule, sans truquage ni double fond. « Comme c'est simple ! » est la réflexion qui vient à l'esprit de tout le monde et il semble qu'il n'y ait qu'à prendre la brosse pour en faire autant. Encore est-il à peine besoin d'un outil ni d'une couleur, car devant ses lavis surtout et ses sanguines, devant *S'il était aussi fidèle!* par exemple, vient aux lèvres le mot, qui est le grand éloge de notre temps : « C'est fait *avec rien!* » Ce « rien » évoque un monde de sensations qui se continuent en pensées.

Toutefois, c'est lorsque son œuvre est faite de *quelque chose* que Fragonard est le plus grand. Regardez le tableau placé au milieu du panneau de droite, les *Marionnettes* (n° 131), reproduisant la moitié du grand tableau *la Fête à Saint-Cloud* (n° 87), mais comme le souvenir ou le désir imagine un spectacle banal,

c'est-à-dire infiniment plus beau! Le soleil en est le grand metteur en scène, le soleil déclinant, dont les rayons obliques, traversant les atmosphères poussiéreuses et vues par transparence, colore chaudement et discrètement à la fois tout ce qui se trouve sur son passage, — comme un roi distribue des faveurs et la gloire. Nous le voyons passer là-bas, du côté des jets d'eau, des marchandes de frivolités, de la foule aux belles toilettes, enflammant tout de son regard. A sa vue tout change, tout grandit, tout se fond dans une apothéose. Ce ne sont pas des brimborions qui pendent à l'étalage, mais des gages d'amour. Ce ne sont pas des badauds qui tournent autour des bassins, mais des demoiselles élues aux destinées immortelles, attendant des cygnes et des Dieux. Ici, tout près, les groupes végètent dans l'ombre. Mais voici que par une sorte d'œil-de-bœuf, ménagé dans l'architecture du feuillage, le soleil envoie un de ses rayons en reconnaissance. Aussitôt, tout flamboie. L'arbre effondré sous le poids des parasites d'en bas et étêté par la foudre, ouvrant ses bras courts et tout penché en avant, reçoit ce rayon en plein cœur. Le rayon touche aussi le théâtre forain, le ventre du Polichinelle qui y culbute, va fouiller les masses épaisses du feuillage, va réveiller un vieux buste de marbre qui dormait sur son haut socle et, frisant tout autour de lui les feuilles, lui compose une éphémère auréole; il tire de l'obscurité les têtes écarlates des fleurs des massifs; il distribue encore avant de se retirer quelques faveurs aux lierres qui grimpent et aux aristoloches qui retombent, crible les profondeurs secrètes du parc, et après avoir teinté de blond vénitien les chignons et les cheveux fous, décrit, autour des têtes rieuses des spectatrices, sur l'ombre azurescente des jets d'eau ou smaragdine des futaies, le nimbe d'or des parasols...

Et maintenant, qu'a pour nous plaire l'art de Chardin? Vous voyez ici, au-dessus de ces *Marionnettes* de Frago et sous le n° 71 une grande nature morte représentant divers instrumens d'art ou de mathématiques, groupés autour d'un *Mercure* de Pigalle. Ce tableau, ou un autre tout semblable, et qui ne devait pas être inférieur, passe pour avoir été cédé à un brocanteur en échange d'une planche, par un savetier qui s'en servait pour se défendre les pieds du froid dans son échoppe. Comment répond-il si bien aujourd'hui à notre sentiment d'art? C'est qu'aujourd'hui, nous ne demandons pas à un artiste, pour

être émus, le déploiement, dans son œuvre, de toutes les ressources de la peinture : nous lui demandons seulement de ne point traiter à la légère l'objet qu'il a choisi, si humble soit-il.

Chardin en choisit de très humbles et non pas sans raison. On raconte qu'un jour, se trouvant avec son ami le peintre Aved, dont vous voyez le portrait ici même, intitulé *le Souffleur*, et sous le n° 1, une dame entra qui voulait, d'Aved, son portrait jusqu'au genou, et qui lui offrait pour cela quatre cents livres. « Aved, disent les Goncourt, trouve la somme trop modique et refuse; Chardin, habitué à des prix plus modestes, insiste auprès de lui pour qu'il ne laisse pas échapper cette occasion, disant que quatre cents livres sont toujours bonnes à gagner. « Oui, dit Aved, si un portrait était aussi facile à faire qu'un saucisson ! » Chardin, à ce moment-là, était justement occupé à peindre cette *Table servie* que vous voyez ici sous le n° 19 : une nappe blanchâtre, un broc et une bouteille dans un seau à rafraîchir, deux verres, l'un renversé et l'autre où tremble un rubis liquide, un couteau et, précisément dans un plat d'argent, le saucisson vilipendé par Aved... Piqué du mot de son confrère, Chardin abandonnait la nature morte, et du coup devenait grand peintre de figures.

Quelle que soit l'authenticité de cette anecdote, et quelque démenti que Chardin ait pu lui donner, Aved avait raison. Il n'est pas un artiste qui ne sache qu'il est infiniment plus hasardeux de chercher la vie et la ressemblance d'une figure de femme que celles d'un saucisson.

Une nature morte, c'est un tableau d'objets qui attendent et qui ne sont pas dans la lumière diffuse. Ce sont des choses qu'on pose soi-même et qui gardent indéfiniment la pose, qu'on éclaire soi-même, et qu'on peut éclairer toujours de la même façon. Ils n'ont que les reflets qu'on veut qu'ils aient. Il est vrai que les pattes, le poil, les plumes des modèles *retour de chasse*, ont des retraits, et que les légumes aqueux fondent jusqu'à ne plus être que des fils; mais ce sont là de petites difficultés, car il est aisé de renouveler le modèle. L'artiste est maître de son décor, il est l'impresario de sa troupe, comme dans nul autre genre. De plus, la nature ne peint jamais plus d'un point de la même couleur. L'homme peint ou crée un objet de la même couleur : une assiette, un gobelet, une nappe, un chaudron peuvent être, sur toute leur étendue, de la même couleur foncière. Elle sera mo-

difiée par la lumière, mais il est maître de la lumière, par les reflets, mais il est maître des reflets : du minuscule incendie allumé sur un gobelet par le feu d'une pomme et de la tempête dans un verre d'eau déchaînée par un rayon. Faire cela et le bien faire comporte des labeurs singuliers et aussi de singulières joies. D'abord, on prend le temps d'admirer tout ce qu'il y a de poésie et d'images du monde dans ces humbles microcosmes. Les Goncourt, dans leurs pages d'ailleurs si belles sur Chardin, écrivent ces lignes extraordinaires : « Jamais peut-être l'enchantement de la peinture matérielle *touchant aux choses sans intérêt*, les transfigurant par la magie du rendu, ne fut poussé plus loin que chez lui. » C'est la réédition du mot étrange et bien peu esthétique de Pascal. Choses sans intérêt! Pour qui? Assurément pas pour un peintre. Il suffit qu'il les regarde pour y trouver autant de jouissances qu'à un glacier et parfois autant d'enseignement. Dans le creux d'une bassine de cuivre, il voit tout le mystère de la réfraction des couleurs et de la lumière, et dans un potiron entr'ouvert sous le jour frisant tout allumé par le soleil, plus d'ors que n'en avaient le carrosse et les laquais de Cendrillon tirés par la fée de la citrouille magique. Un verre à boire, selon ses épaisseurs diverses et son entourage, est ici opaque, là transparent, et à un autre endroit translucide, il l'invite à observer toutes les teintes diverses que prend un même corps selon qu'il renvoie la lumière, par transparence ou bien par réflexion et à jouir d'une infinité de phénomènes, aussi bien que s'il les observait à la voûte du ciel.

Est-ce un fruit qu'il a posé sur la table? Il suffit qu'il le regarde, l'isole, oublie que la terre en produit des millions de semblables et toute la vulgarité de ce fruit disparaît, car il n'est vulgaire que parce qu'il est abondant. Chaque fruit ainsi élu par l'artiste est le premier fruit aperçu dans le Paradis terrestre. Chaque raisin est celui qui se balançait sous la perche des deux porteurs du pays de Chanaan. Chaque pain est aussi précieux que le pain de proposition placé sur la table d'or par une tribu d'Israël. Si c'est une fleur, c'est la fleur, donnée pour la première fois par la main aimée: elle est aussitôt unique et c'est comme si toutes les fleurs de la même espèce n'avaient jamais été. Le poète n'est pas nécessairement un guide qui vous mène dans un pays inexploré; c'est celui qui vous fait mieux regarder ce que tout le monde peut voir. Quand Chardin applique religieuse-

ment toute son âme à une poire ou à une bouteille, il ne transfigure pas; il n'idéalise pas : il regarde. Il voit l'arc-en-ciel que met le soleil dans le moindre jet d'eau. Il lui suffit de tout poser dans le jour convenable et l'âme de ces « choses sans intérêt » livre son secret.

La poire, par exemple, qu'il met presque toujours sur le bord de sa table est le type de ces fruits d'arrière-saison dus au long travail d'un arbre noueux, d'un bois dur, d'une branche torse et souffreteuse. Les teintes en sont atténuées, fondues, discrètes. Les gris y dominent. L'aspect en est triste et sent déjà l'hiver. Vous ne trouvez presque jamais Chardin en extase devant les fruits de l'été, les rouges criards et canailles des cerises, la pourpre monotone, épaisse, des framboises, des fraises, des groseilles, l'éclat de ces premiers dons du soleil, sans reflets, sans finesse et sans parfum, sans enveloppe, sans mystère, d'une teinte uniforme et nullement nuancée. Ces fruits rouges que la nature bâcle en quelques jours, ces grossiers rubis dont les arbres sans architecture ou les verdures sans transitions se couvrent comme de joyaux à bon marché n'ont presque aucune valeur pour un œil de peintre, comme ils ne dégagent, quand on les ouvre, aucune pénétrante odeur. Mais quand vient l'automne, paraissent les fruits longuement préparés par la terre pierreuse et par le tronc noueux qui a souffert : les pêches, les poires, les pommes. Ils n'ont pas encore l'écorce dure et défensive, la teinte sombre des fruits de l'hiver, mais ils s'enveloppent déjà d'un voile nuancé, et mesurent la pourpre et l'aventurine de leurs robes. En même temps, ils répandent le plus subtil, le plus pénétrant et le plus persistant des parfums. Comme ils sont le dernier présent des beaux jours, ils en sont le plus durable. Leur éclat qui ne se révèle pas à la foule, comme des lanternes dans des branches, mais se fond avec des feuilles elles-mêmes éclatantes, ravit le peintre et leur saveur complexe enchante le gourmet. Ils renferment plus de sucs du ciel et de la terre que tous les fruits qui les ont précédés, et, à travers les jours sans couleur et sans chaleur, de l'hiver, ils conservent aux hommes l'or, la caresse et le bienfait des chauds soleils. Peut-on dire, en vérité, que ces modèles de Chardin soient des « choses sans intérêt? »

Mais prenons un objet plus humble encore, de la fabrication la plus vulgaire et de l'usage le plus commun : une bouteille. Avant de quitter cette galerie, nous la voyons dans le dernier

coin, à gauche, enfermée aux cadres ovale ou carré nos 43 et 57. Avant même d'avoir été peinte par Chardin, pour qui donc serait-ce « une chose sans intérêt? » Pour l'œil et le sentiment de la lumière? Pour l'âme et le sentiment de l'humanité? Mais regardons-le, seulement un instant, le flacon de l'ancienne France, fermé et cacheté comme un message du passé aux générations futures par des mains qui tinrent peut-être le mousquet à Malplaquet ou à Fontenoy! Ce n'est pas la maigre bouteille de verre clair, sans mystère et sans âme, au long col septentrional, qui porte, aujourd'hui, indifféremment secouée dans les filets des wagons ou des « limousines, » tous nos pâles breuvages, correcte et géométrique, semblable exactement à des millions d'autres sorties du même moule, sans un trait individuel, sans un souvenir. C'est, ici, la vieille bouteille française, pansue, mal coiffée, la « bague » mise de travers, toujours une épaule plus haute que l'autre, dissymétrique à plaisir, faite d'une pâte trouble, épaisse, à peine translucide, et qui ne livre pas, d'abord, son secret. Vénérable et comique, avec sa petite collerette portant son nom et son âge, fière de sa vieillesse, fière de son terroir, cachant, aux cavités ombreuses de son cristal, la vertu des soleils éteints et des comètes disparues, elle annonce aux hommes ce qui ne se fait pas en un jour et ce qui ne se fait pas n'importe où, mais ce qui demande la collaboration des années et d'un coin de terre choisi. L'ouvre-t-on, voici que monte des profondeurs du passé le parfum subtil et pénétrant des automnes. Voici que jaillit devant les yeux le rayon qui sut mûrir les grappes et que retentit aux oreilles le chant des vendangeurs, endormis maintenant au pied des coteaux, qui ont cueilli pour nous ce talisman des anciens jours. C'est l'évocation sans artifice des plus éphémères visions du passé! Pour conserver les images, nous avons bien inventé la photographie, — mais quel pauvre soleil! Pour fixer les chants, le phonographe, — mais quelle pauvre musique! Pour garder les parfums des fleurs, les « extraits; » — mais quel pauvre « bouquet! » La vieille bouteille toute fruste, faite seulement d'un souffle et de cendres, — comme l'homme même, — est une moins savante machine. Mais elle conserve les choses avec toute leur poésie. Gardienne des soleils qui se sont éteints, des chants qui se sont tus, des parfums qui se sont envolés, elle transmet mystérieusement aux cœurs des vivans la force et la joie, la

chanson et la gaieté des cœurs qui ont cessé de battre. Comme la messagère classique des naufragés d'autrefois, elle apporte aux jeunes hommes debout et prêts à partir sur les rivages de la vie, le nom du lieu et du jour où elle fut confiée à l'océan des âges par les générations englouties. Elle leur enseigne le respect des aïeux et le culte du terroir. Elle les fait songer à deux choses : à la Race et à la Patrie. Aux esprits cultivés, son témoignage peut sembler superflu; mais des millions d'hommes, peu entraînés à réfléchir, n'ont jamais songé au bienfait de la tradition ni au mérite du sol qu'au moment où ils ont débouché une vieille bouteille. Et c'est un de ces modèles de Chardin que les Goncourt appellent « choses sans intérêt!.. » Il n'était nul besoin de la « transfigurer, » non plus que de transfigurer une poire ou une pêche, ou une vieille faïence pour en faire un objet de repos pour les yeux et de méditation pour l'esprit. Il suffisait de la peindre, mais de la peindre comme elle l'est ici : sans éclat inutile, sans entourage absorbant et avec toute sa densité, sa profondeur, son mystère translucide et noir. Faire les choses comme elles sont : c'est là tout le miracle!

Ainsi le miroir que tient Fragonard reflète la fête et le rêve du XVIIIe siècle; celui que tient Chardin reflète sa vie obscure et sa réalité. L'un fait dire : Comment pourrais-je le voir? C'est une région à peine entrevue, qu'on soupçonne possible, mais où l'on n'a jamais pu pénétrer. L'autre montre des pays si familiers qu'on les a toujours habités sans jamais y prendre garde. Il fait dire : Comment n'ai-je pas su le voir? C'est la fenêtre où l'on a négligé de s'accouder. C'est l'âme près de qui l'on vit depuis des années sans avoir soupçonné son trésor, ni respiré son parfum. C'est le vieux mur sur le chemin où l'on passe tous les jours, incrusté d'émeraudes, de topazes, de lapis-lazulis, que l'on n'a jamais discernés. Un homme vient et nous les fait toucher du doigt et nous les voyons désormais étinceler au soleil. La magie et la puissance de la révélation ne sont pas moindres chez l'un que chez l'autre; chez l'artiste qui réalise à vos yeux un désir confus de votre âme et chez l'artiste qui incline votre âme vers ce qui, depuis longtemps, est réalisé à vos yeux. Et l'on doit unir dans la même gratitude ces deux bienfaiteurs : celui qui fait voir ce que l'on aime et celui qui fait aimer ce que l'on voit.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LA
RÉFORME ÉLECTORALE

Il y a précisément douze ans qu'ici même j'ouvris par une série d'études sur *l'Organisation du suffrage universel* l'enquête où je m'étais proposé de diagnostiquer et de définir, — s'il n'était sans doute au pouvoir d'aucun publiciste de la résoudre, — « la crise de l'État moderne. » Attaquant ce grand problème du côté politique, avant de l'aborder du côté économique, j'essayais de montrer que si « le suffrage universel inorganisé conduit à l'universelle anarchie, » le suffrage universel, pourtant, « reste la base nécessaire de l'État moderne, mais qu'il peut être organisé. » Comme il s'agissait alors de théorie pure, comme l'objet poursuivi était expressément et exclusivement de rechercher « les conditions les meilleures et la meilleure forme de la représentation parlementaire *en soi*, ce qu'elle devrait être pour être parfaite, » après avoir rejeté, à cause de leur insuffisance, « expédiens et palliatifs, » écarté, à raison de ce qu'elles ont de trop artificiel et de trop arbitraire, des « combinaisons » d'ailleurs ingénieuses, dit pourquoi la représentation proportionnelle, malgré tous ses mérites, ne serait peut-être pas le dernier mot de l'organisation du suffrage universel, je m'efforçais de monter, de système en système, jusqu'à la formule complète, intégrale ou totale de cette organisation, que je croyais trouver dans « la représentation des forces sociales » ou « la représentation réelle

du pays (1). » Et parce qu'il s'agissait alors de théorie pure, c'était presque un devoir d'ignorer ou de dédaigner les transactions: tout ou rien; il fallait atteindre le sommet d'un seul coup.

En reprenant aujourd'hui le même sujet, à la même place, je n'ose affirmer que j'y reviens, et bien plutôt j'avoue que je n'y reviens pas dans le même esprit, ni avec la même intention. Assurément, il reste ou il naît devant nous de belles questions dont on aimerait disserter: par exemple, de la « progressivité » du suffrage universel; de la conciliation de la loi du nombre avec la liberté; de la compatibilité de la démocratie avec le régime parlementaire. Ces questions-là, non seulement, sont belles; elles ont leur importance, qui ne saurait être niée; mais l'heure n'est plus à la philosophie, elle est à la vie. Les circonstances exigent qu'on en arrive, et qu'on en arrive vite, aux applications pratiques. Il s'agit maintenant de savoir, et de savoir tout de suite, non point comment s'organisera parfaitement le suffrage universel, mais comment et quand nous commencerons à l'organiser; mieux encore que de le savoir, il s'agit de le faire. La réforme électorale est désormais inévitable, elle est certaine, elle est prochaine : ce n'est plus de l'avenir vague, c'est déjà du présent, et du plus positif; ce n'est plus à la théorie d'indiquer le but, c'est à la loi d'édicter le moyen.

I

Posons très hardiment en principe et en fait que la réforme électorale est désormais *inévitable*. Elle l'était depuis longtemps: quiconque observe avec attention la marche des choses savait qu'elles allaient en ce sens; mais, de l'avis unanime, pour ceux mêmes qui n'observent guère, qui n'apportent aux affaires publiques qu'une attention intermittente, elle l'est surtout depuis le 22 novembre 1906. C'est le 22 novembre dernier que les deux Chambres, par un acte presque simultané qui rappelle ce qu'on nomme, je crois, aux États-Unis, les « résolutions conjointes, » d'un commun cœur, d'une commune volonté, et d'un geste rapide, élevaient l'indemnité parlementaire de 9000 à 15000 francs.

(1) Voyez dans la *Revue*, du 1er juillet 1895 au 1er décembre 1896, nos huit articles sur *l'Organisation du suffrage universel*, recueillis ensuite en volume à la librairie Firmin-Didot, sous le titre général de *la Crise de l'État moderne*, 1897.

Le contribuable et l'électeur, en général, ont jugé cette opération sans indulgence, et des meetings, des comités, voire des conseils municipaux, l'ont qualifiée sévèrement. Il est trop tard pour se demander s'il n'y aurait pas eu « la manière, » et si l'on n'aurait pu, à l'appui de l'augmentation projetée, ou d'une autre un peu moindre, donner des raisons plausibles ; si, dans tous les cas, l'on n'aurait pas dû, quoi que valussent ces raisons, les donner franchement, hautement, et pas de biais, en droiture, et pas en confidence, à la tribune. Le fait demeure, et le fait est que les Chambres ont décidé qu'à partir du 1er janvier 1907, sénateurs et députés recevraient 15000 francs, au lieu de 9000. Mais, dès cette heure, dès cette minute, il est devenu évident que la réforme électorale, qu'*une* réforme électorale, ne pouvait plus être éludée. De quel front, en effet, ces législateurs retourneraient-ils dans leurs collèges, au jour de la reddition des comptes, — *Dies iræ, dies illa!* — réduits à confesser : « La seule réforme d'ordre parlementaire que nous nous soyons senti le courage d'accomplir, ç'a été cette petite affaire de rien du tout que vous savez bien ! » Non ; la « réforme » du 22 novembre ne « passera » qu'à la condition d'être une partie dans un ensemble, que si elle porte avec elle son contrepoids et je ne veux pas dire son excuse, mais sa justification. Nul ne s'y est trompé ; la séance du 22 novembre n'était pas levée que deux propositions de loi tendant, l'une « à la réduction du nombre des membres de la Chambre des députés, » l'autre « à la réduction du nombre des membres du Sénat et de la Chambre des députés, » étaient déposées et renvoyées à la Commission du suffrage universel.

« La Chambre, écrivait M. Bonnevay dans un « exposé des motifs » en trois lignes, la Chambre, au début de la séance, a voté une proposition de loi qui aggrave les charges du pays. Je lui apporte les ressources nécessaires (1). »

L'autre « exposé des motifs » énonçait :

« Les Chambres viennent de relever le taux de l'indemnité... Peut-être est-il permis de penser qu'il n'y a dans cette matière que deux solutions acceptables : ou la gratuité absolue du mandat ou une rétribution suffisante. Or, la première solution serait

(1) Proposition de loi tendant à la réduction du nombre des membres du Sénat et de la Chambre des députés, présentée par M. L. Bonnevay, député. Annexe au procès-verbal de la 2e séance du 22 novembre 1906. Chambre des députés, neuvième législature, session extraordinaire de 1906, n° 457.

évidemment peu démocratique, en ce qu'elle tendrait à faire des fonctions électives un privilège et comme le monopole de la fortune ou de l'aisance. *Mais la seconde nous paraît devoir être liée à une réforme électorale*. C'est là, pour ceux qui, comme nous ont toujours pensé qu'il y aurait un intérêt capital à réduire de beaucoup le nombre des députés, un motif à lui seul décisif et déterminant... Il importe au bon fonctionnement du régime parlementaire de le soustraire au danger des assemblées trop nombreuses, dont les délibérations peuvent être souvent viciées par l'absence de méthode (1). »

En conséquence, M. Bonnevay proposait de réduire à 180 le nombre des sénateurs et à 360 celui des députés. Les signataires de l'autre proposition se contentaient de réduire à 400 le nombre des membres de la Chambre des députés. Quelques jours après, le 30 novembre, M. l'abbé Lemire, à son tour, vint demander que « les arrondissemens dont la population dépasse 200 000 habitans nomment un député de plus par 200000 ou fraction de 200000 habitans. » Ses motifs étaient tout pareils : « La question de l'augmentation de l'indemnité parlementaire se lie étroitement à celle de la diminution du nombre des députés et des sénateurs. On applique volontiers ici la formule commune à toute forme de travail : « Moins de fonctionnaires, mais des fonctionnaires plus occupés et mieux payés. » — Des députés mieux payés, ne s'occupant que de leur mandat, mais moins de députés. Il est incontestable que les délibérations seraient plus faciles. Les charges du budget ne seraient pas plus lourdes qu'aujourd'hui. Enfin, on ferait l'économie très appréciable de ne pas devoir construire une nouvelle salle de séances (2). » Quoique le pro-

(1) Proposition de loi tendant à la réduction du nombre des membres de la Chambre des députés, présentée par MM. Charles Benoist, Paul Beauregard, Georges Berger, Georges Berry, Duclaux-Monteil, Lefas, Louis Marin, Tournade, Maurice Flayelle, Forest, le baron de Boissieu, Maurice Barrès, Ernest Lamy, Vazeille, Mairat, Hippolyte Laroche, Antide Boyer, Ernest Flandin (Calvados), Galpin, Léonce de Castelnau, Groussau, Vandamme, de Villebois-Mareuil, de Monti de Rezé, de Hercé, Dupourqué, Édmond Leblanc, de Folleville de Bimorel, députés. Annexe au procès-verbal de la 2ᵉ séance du 22 novembre 1906. Chambre des députés, neuvième législature, session extraordinaire de 1906, nº 456.

(2) Proposition de loi tendant à réduire le nombre des députés, présenté par M. Lemire, député. Annexe au procès-verbal de la 2ᵉ séance du 30 novembre 1906. Chambre des députés, neuvième législature, session extraordinaire de 1906, nº 497.

Une quatrième proposition, signée de MM. Louis Buyat, Chanoz, Chenavaz, Jean Morel, Louis Dumont (Drôme), Rigal, Justin Godart et Grosdidier, tendant à déterminer le nombre des membres des deux Chambres et à rétablir le scrutin de

cédé de l'honorable député d'Hazebrouck aboutît fâcheusement, — l'arrondissement étant conservé comme unité électorale, — à accroître encore l'inégalité entre les petits et les grands ou moyens, sinon les très grands arrondissemens, son dessein aussi et son désir étaient pareils : réduire le nombre des députés.

Désir et dessein furent partagés par la Commission chargée d'examiner les propositions. Un échange de vues, poussé presque jusqu'à l'adoption d'un texte et à la désignation d'un rapporteur, put éclairer chacun de ses membres sur l'opinion identique de tous les autres. Le seul scrupule de soumettre à la Chambre un texte incomplet, qui fût moins une loi qu'un vœu ou une simple affirmation et, d'autre part, la nécessité où elle savait être, quand elle rapporterait le vrai projet de réforme électorale, — celui qui changerait le mode de scrutin, — de fixer le nombre des députés en déterminant la base numérique de la représentation, firent hésiter la Commission et l'arrêtèrent au dernier moment, sans que fût en rien affaiblie sa conviction de l'avantage qu'il y aurait à ramener ce nombre de 591 à un chiffre sensiblement inférieur. Et elle allait d'ailleurs se trouver une fois de plus saisie de la question par le renvoi qui lui était fait ce même jour, 30 novembre, — le jour où furent votés les crédits, — du projet de résolution suivant: « La Chambre invite le gouvernement à déposer le plus tôt possible le projet de réforme électorale annoncé dans la déclaration ministérielle du 5 novembre 1906, avec réduction du nombre des membres du Parlement (1). »

Ainsi tant d'indications concordaient : trois propositions de loi, un projet de résolution, un empressement spontané et comme une émulation à les couvrir de signatures; l'avis nettement exprimé de la commission compétente; par-ci, par-là, même avant que l'occasion eût été donnée à chacun de se déclarer, quelques allusions, discrètes encore, il est vrai, dans les programmes et engagemens électoraux, et non pas seulement sous la plume de candidats qu'on s'est habitué à traiter, avec un demi-sourire, de « théoriciens, » mot poli pour laisser entendre

liste, déposée le 26 novembre 1906, n'a été « distribuée » que quatre mois après, le 26 mars 1907. Chambre des députés, neuvième législature, session extraordinaire de 1906, n° 473.

(1) Projet de résolution concernant la réforme électorale et la réduction du nombre des membres du Parlement, présenté par M. Charles Benoist, député. Annexe au procès-verbal de la 2e séance du 30 novembre 1906. Chambre des députés, neuvième législature, session extraordinaire de 1906, n° 500.

des « originaux » et, qui sait? des « monomanes. » Cette fois, il semble bien que l'idée, comme on dit, « fût dans l'air, » puisque tel et tel, qui ne sont pas, eux, des « théoriciens, » l'avaient recueillie et condensée. On commençait sans doute à soupçonner que la fameuse boutade de Carlyle sur « les grandes pétaudières nationales » que sont fatalement les assemblées trop nombreuses s'appliquait au moins aussi bien à notre Chambre des députés qu'à la Chambre anglaise des communes, et qu'une des manières, — la plus simple, et peut-être la plus efficace, — d'atténuer l' « incohérence » de notre vie parlementaire serait de nous retrancher chirurgicalement cent ou deux cents représentans. Avant le 22 novembre, toutes les raisons, — moins une, — qu'il pouvait y avoir de réduire le nombre des députés existaient déjà, bien que n'étant pas aperçues de tout le monde. La dernière, en s'y ajoutant le 22 novembre, les rendit évidentes, jusqu'à crever brutalement les yeux qu'on eût voulu garder toujours fermés.

II

Mais la nécessité de réduire le nombre des députés emporte la nécessité de remplacer le scrutin d'arrondissement par le scrutin de liste. Avec le scrutin d'arrondissement, en effet, quelles seront les victimes expiatoires; sur qui faire tomber le couteau; le moyen d'arriver à la réduction souhaitée? Je ne dis pas qu'il n'y en ait aucun moyen, et quand ce ne serait que le sort; mais je dis que tous les moyens qu'on en aurait seraient plus ou moins empiriques, arbitraires, chargés ou susceptibles d'iniquité. Puisque la loi à laquelle nous devons une Chambre de 591 députés veut qu'il y ait un député au moins par arrondissement, quelle qu'en soit la population, et un de plus pour 100 000 ou fraction de 100 000 habitans en plus, il n'y a qu'un moyen d'en avoir moins de 591 : c'est d'effacer l'arrondissement de notre législation électorale, et, à sa place, n'ayant pas mieux, de prendre pour cellule ou pour cadre le département.

Premier point; mais encore faut-il, le département pris pour cadre, déterminer le chiffre qui donnera droit à un député. Après une longue discussion, la Commission du suffrage universel s'est arrêtée à cette rédaction : « Chaque département élit autant de députés qu'il a de fois 75 000 habitans. Toute fraction supérieure à 25 000 habitans est comptée pour le chiffre

entier. » Elle a tranché par là, non sans avoir un moment hésité, une difficulté, en quelque sorte préalable ou préjudicielle, et qui était de savoir s'il fallait choisir comme base la population totale ou seulement le nombre des électeurs inscrits.

L'une et l'autre thèse pouvaient se défendre, et ont été vaillamment défendues. Les électeurs inscrits : car à quel titre des étrangers, qui, s'ils comptent dans la population totale, ne participent pourtant pas à la souveraineté nationale, compteraient-ils pour la représentation nationale? La population totale : car les femmes, les enfans qui ne sont pas électeurs ou électrices, ces étrangers même, auxquels on ne peut songer à conférer l'électorat, ils ont cependant des intérêts qui veulent être au moins indirectement représentés; et, pour passive qu'on suppose leur qualité civique, on ne peut cependant tout à fait la leur dénier, la leur ôter absolument. Si vous vous attachez à la population totale, si les étrangers sont comptés, prenez garde : voici un arrondissement voisin de la frontière, en voici un autre où l'industrie, rapidement et extraordinairement développée, a provoqué un afflux considérable, une immigration et presque une invasion, d'ouvriers italiens ou belges : sans avoir peut-être un électeur de plus, sans en avoir dans tous les cas autant de plus qu'il en faudrait, ces arrondissemens vont avoir un député de plus. — Mais aussi, prenez garde! si vous vous en tenez aux électeurs inscrits, et si vous défalquez, avec les étrangers, les enfans et les femmes, d'abord vous frustrez les grandes villes et, dans les grandes villes, surtout les familles les plus nombreuses, vous atteignez le « prolétariat » au sens étymologique du mot; ensuite, vous allez à l'encontre de tout le mouvement moderne qui tend à élargir le suffrage, soit en attribuant aux femmes comme aux hommes la capacité électorale, soit en instituant, d'après ses charges, — c'est-à-dire d'après le nombre de ceux qu'il fait vivre, — un coefficient de vote en faveur du chef de famille; à l'encontre encore de ce que l'on ne m'en voudra pas de nommer « le bon internationalisme, » de cet internationalisme raisonnable et sage qui n'est guère qu'un adoucissement des mœurs, par lequel le terme d'*étranger* perd peu à peu sa signification d'*ennemi*, et grâce auquel les peuples se découvrent peu à peu et se communiquent l'un à l'autre, au lieu de se rétracter hostiles et hérissés l'un contre l'autre.

Ayant pesé ces raisonnemens, et voulant d'ailleurs, en vue

de la grande innovation qu'elle propose, s'abstenir d'innover partout où elle n'y sera pas forcée, la Commission s'est décidée pour la population totale; elle a donc dit : un député par 75 000 habitans et par fraction au-dessus de 25 000 en surcroît. Pourquoi 75 000, et pourquoi 25 000? La loi du 16 juin 1885, portant rétablissement du scrutin de liste, s'était exprimée autrement; elle disait : un député par 70 000 habitans, *étrangers non compris;* et elle ne fixait pas de minimum à la fraction. Numériquement, et sur l'ensemble du territoire, on peut considérer que les deux formules s'équivalent à peu près, avec cette nuance que la proposition de 1907 a le mérite de ne point contenir d'exclusion spécifique. Mais le fait d'exiger, pour qu'il y ait un représentant de plus, une fraction supérieure à 25 000 habitans, viendrait encore réduire le nombre des députés.

En 1885, il était pour la France continentale, de 568; avec l'Algérie et les colonies, de 584. On sait que présentement la Chambre des députés est composée de 591 membres; mais, de par le jeu naturel de l'accroissement, même léger et lent, de la population, la prochaine Chambre, calculs établis d'après le résultat du dénombrement de 1906, devrait s'augmenter encore de 6 députés, soit au total 597. Dans le système de la Commission, le chiffre serait, en 1910, de 540 pour la France continentale, et, avec l'Algérie et les colonies, — jusqu'à ce qu'il soit pourvu par une loi organique particulière à la réforme de la représentation coloniale, — de 556 seulement. Ce serait donc une diminution de 41 membres.

Les départemens qui perdraient un député seraient : l'Ain, l'Aisne, les Hautes-Alpes, les Ardennes (1), le Calvados, le Cantal, la Charente, la Charente-Inférieure, la Corrèze, la Corse, la Côte-d'Or, les Côtes-du-Nord, la Dordogne, le Doubs, la Drôme, l'Eure, Eure-et-Loir, la Haute-Garonne, la Gironde, le Jura, les Landes, la Lozère, la Marne, la Mayenne, l'Orne, les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne, le Tarn, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, la Vienne et les Vosges (2). Quelques départemens perdraient deux sièges : l'Aude, l'Aveyron, le Gard, la Savoie, l'Yonne. Les Basses-Alpes et l'Aube en perdraient trois; mais

(1) Les Ardennes auraient gagné un siège en 1910; avec le système de la Commission, ce département en perdrait un.

(2) Meurthe-et-Moselle gagnait de toute façon un siège.

aussi leur représentation actuelle (cinq députés pour les Alpes, et six députés pour l'Aube) est sans proportion aucune à leur population. En revanche, dix départemens gagneraient un siège : les Bouches-du-Rhône, le Finistère (1), Indre-et-Loire, la Loire, la Manche, Meurthe-et-Moselle (2), la Sarthe, la Seine, la Seine-Inférieure et le Var ; la Loire-Inférieure (3) et le Pas-de-Calais en gagneraient deux ; le Nord seul en gagnerait trois ; ce déplacement d'équilibre se ferait, en pure obéissance à la loi de la population, sans la moindre intervention du caprice ou de l'artifice administratif ; mécaniquement, arithmétiquement.

La Commission du suffrage universel a jugé prudent de s'en tenir là. La difficulté de faire fonctionner la représentation proportionnelle dans les départemens auxquels il ne serait resté que deux députés, l'impossibilité de l'appliquer dans ceux qui n'en auraient plus eu qu'un ; la crainte aussi qu'une trop grande diminution du nombre des députés, sans réduction correspondante du nombre des sénateurs, ne heurtât au moins l'esprit des lois constitutionnelles en rompant l'équilibre entre la Chambre et le Sénat quand par leur réunion se forme l'Assemblée nationale, toutes ces considérations ont invité à modérer et mesurer les retranchemens. Certains membres de la Commission eussent malgré tout voulu une plus large hécatombe ; mais il a paru à la majorité suffisant de marquer l'intention et de donner l'indication, laissant à la Chambre elle-même l'initiative d'aller plus loin, si, comme on le jurait dans tous les partis au lendemain du vote du 22 novembre, elle se sent résolue au sacrifice (4).

(1) Le Finistère gagnait de toute façon un siège, d'après le recensement de 1906.

(2) La Loire-Inférieure gagnerait alors 2 sièges ; elle n'en gagnerait qu'un si rien n'était changé.

(3) Les Alpes-Maritimes, qui gagnaient un siège, garderaient, dans le système de la Commission, le nombre de députés qu'elles ont aujourd'hui.

(4) En prenant pour base 25 000 électeurs inscrits, avec un député de plus pour toute fraction supérieure à 5 000, la réduction serait de 105 députés, ce qui donnerait une Chambre de 494 membres (France continentale seule) ; 510 (avec l'Algérie et les colonies). Sur la base numérique de : un député par 100 000 habitans et fraction de 10 000, on aurait : France continentale, 434 ; Algérie et colonies, 16 ; en tout 450.

M. Paul Bignon, député de la Seine-Inférieure, a déposé tout récemment une proposition de loi d'après laquelle chaque département élirait « autant de députés qu'il a de fois 100 000 habitans, et un député de plus lorsque la fraction excédante dépasse 50 000 ; » les étrangers ne seraient pas compris dans la population électorale ; et, comme on rétablirait le scrutin de liste, aucun département n'éli-

D'autre part, contre le principe même de la réduction, quelques-uns, surtout vers l'extrême gauche, font valoir que les assemblées démocratiques ont toujours été des assemblées nombreuses, et soutiennent que, moins nombreuses, les assemblées peuvent être plus aisément domestiquées. Argument qu'on ne saurait s'étonner de trouver dans la bouche d'orateurs qui, bien qu'ils s'en défendent, ne voient la démocratie qu'à travers la démagogie, et qui, étant des entraîneurs de foules, ont besoin, pour entraîner les assemblées, pour exercer sur elles la domination du verbe, que ces assemblées soient foule; argument qui vaut ce qu'il vaut, mais qui se brise à cette constatation de fait, acquise par une expérience séculaire, qu'une assemblée trop nombreuse accuse tous les défauts du parlementarisme, paralyse toutes ses vertus, n'est que chaos et gâchis. Que la première coupe donc soit plus ou moins sombre, il faut tailler; il faut éclaircir « la forêt obscure. » Mais qu'on réduise de 147, de 103, ou modestement de 41, ou de tout autre chiffre le nombre actuel des députés, dans tous les cas il faut le réduire; et, pour le réduire, il faut, abandonnant le scrutin d'arrondissement, rétablir le scrutin de liste.

III

Or, la nécessité de rétablir le scrutin de liste emporte à son tour la nécessité d'établir la représentation proportionnelle. En effet, se contenter de changer le scrutin d'arrondissement contre le scrutin de liste pur et simple, ce ne serait que changer, comme disait Guichardin, le mal d'estomac contre le mal de tête. Je me suis jadis amusé à mettre en parallèle les avantages et les inconvéniens de l'un et de l'autre, attestés par de fréquens et intermittens recours à l'un et à l'autre :

L'empressement avec lequel on a quitté le scrutin d'arrondissement pour adopter le scrutin de liste serait incomparable et décisif, écrivais-je (1), sans l'empressement avec lequel on a quitté le scrutin de liste pour

rait moins de deux députés. Le nombre des députés serait ainsi réduit de 591 à 391 ; soit deux cents députés de moins qu'aujourd'hui.

De son côté, M. Raoul Péret, député de la Vienne, a pris l'initiative d'un autre contre-projet : scrutin de liste avec un député par 100 000 habitans ou fraction de 100 000 supérieure à 30 000 : ce qui donnerait, pour la France et l'Algérie, 415 députés.

(1) *La Crise de l'État moderne. — L'Organisation du suffrage universel*, p. 57-60

revenir au scrutin d'arrondissement. De 1789 à 1875, la France a accueilli, puis rejeté, une douzaine de constitutions, et, sous toutes ces constitutions, elle a fait une douzaine de fois le voyage, le pendule législatif a oscillé une douzaine de fois entre le scrutin d'arrondissement et le scrutin de liste, proclamés successivement exécrables et supérieurs. En 1793, l'uninominal; en 1795, la liste; en 1814, l'uninominal; en 1817, la liste; en 1820, l'uninominal; en 1848, la liste par département; en 1852, l'uninominal; en 1871, la liste; en 1875, l'uninominal; en 1885, la liste; en 1889, l'uninominal... Ainsi ni l'infériorité ni la supériorité d'un mode de scrutin sur l'autre n'a été catégoriquement, irréfutablement démontrée...

Les partisans du scrutin d'arrondissement font valoir que, avec le scrutin de liste, « il est impossible que les électeurs connaissent tous les candidats. » Cela est vrai; mais est-il vrai que, avec le scrutin d'arrondissement, tous les électeurs connaissent le candidat? « Avec le scrutin de liste, disent-ils, le comité est tout-puissant, au chef-lieu du département; » et, avec le scrutin uninominal, le comité n'est-il pas tout-puissant au chef-lieu de l'arrondissement? — « Le scrutin de liste favorise le mouvement plébiscitaire; » mais le scrutin uninominal l'entrave-t-il? Et ne pourrait-on pas répondre que, plus les circonscriptions sont petites, plus elles sont dans la main et à la merci du pouvoir central? — « Le scrutin de liste favorise des coalitions qui révoltent la conscience publique, et c'est la *nuance* extrême qui impose ses volontés. » Et en quoi le scrutin d'arrondissement empêche-t-il les coalitions, ou garde-t-il de la chute aux extrêmes?

Les partisans du scrutin de liste répliquent d'ailleurs : « Avec le scrutin d'arrondissement, les élections, à y bien regarder, n'ont point de sens politique, ou elles en ont peu, ou elles en ont moins qu'avec le scrutin départemental; elles ne déterminent point de courant politique. » — « Tant mieux! tant mieux! s'écrient les autres : avec le scrutin uninominal, il n'y a pas, comme vous dites, de courant politique, mais il n'y a pas de crues subites et de débordemens; c'est un petit flot qui coule doucement, mais sûrement; qui dort un peu, mais auquel on peut sans imprudence confier sa barque. » Les partisans du scrutin de liste reprennent alors : « Mais, avec votre scrutin d'arrondissement, nous n'aurons jamais que des choses médiocres et des hommes médiocres, des intérêts et des députés de clocher! » — « Ce sont les intérêts réels, leur riposte-t-on du camp opposé, et les hommes médiocres sont les hommes *pratiques*. Après tout, vous en avez usé du scrutin de liste, il n'y a pas longtemps; quels hommes si éminens nous a-t-il donnés? »

« Enfin, — et c'est le coup que tenaient en réserve les défenseurs du scrutin de liste, — enfin, le scrutin d'arrondissement fausse l'esprit même du régime; le représentant, avec lui, n'est plus qu'un commissionnaire qui assiège les ministres et les bureaux, si bien que, des électeurs aux candidats, des comités aux députés, des députés aux chefs de groupes, et des chefs de groupes aux ministres, la politique n'est plus qu'un marchandage. » Le coup est bien lancé et il porte, mais le scrutin d'arrondissement n'en est pas frappé à ne s'en plus relever : « Commissionnaires pour commissionnaires, peuvent répondre ses apologistes; au lieu de commissionnaires

d'arrondissement, vous aurez des commissionnaires de département. Le régime n'y gagnera rien, et les ministres y perdront; car, pour n'être plus assiégés par un seul député, ils le seront par toute une députation. »

Ces argumens croisés d'il y a dix ans sont encore les argumens, attaques et ripostes d'aujourd'hui; je ne vois pas qu'on y ait, depuis lors, ajouté grand'chose. Les zélateurs du scrutin de liste continuent à citer Gambetta, à contempler tristement « les morceaux du miroir brisé où la France ne reconnaît plus son image; » les amis du scrutin d'arrondissement persistent à trouver que tout est bien, puisqu'ils sont là, et qu'ils sont les maîtres, que les ministres ont pour eux tant d'égards, et qu'à chaque premier janvier comme à chaque quatorze juillet, ils peuvent pointer « leurs » *Mérite agricole* et « leurs » palmes académiques. (C'est le petit jeu semestriel des couloirs et de la Salle des Conférences. Qui en a le plus? — Moi, j'en ai onze. — Moi, je n'en ai que neuf; mais vous n'avez pas de médailles de vieux ouvriers; moi, j'en ai.) Les partisans du scrutin de liste haussent les épaules avec dédain; ce qui n'empêche pas les bénéficiaires du scrutin d'arrondissement, — *beati possidentes!* — de se frotter les mains avec joie.

Des propos tout pareils, à dix ans de distance, vont donc encore leur train; à peine l'expression est-elle rajeunie et le ton, de part et d'autre, peut être un peu haussé. Un des propagandistes du scrutin de liste, — celui, sans contredit, qui s'est le plus soigneusement attaché à repolir et à refondre les anciens clichés en les mettant au goût du jour et en imprimant même par endroits sa marque personnelle, — M. Paul Bignon, établit ainsi le bilan en 1907 :

1° *Inconvéniens du scrutin uninominal :* ce scrutin donne plutôt la mesure de la popularité des personnes que la mesure exacte de l'opinion des circonscriptions; il fait de l'élu, non le représentant des intérêts généraux de la nation, mais trop souvent le chargé d'affaires privées de ses électeurs; il donne prise à la corruption, et circonscrit dans les étroites limites d'un fief la pensée et l'action de l'élu.

L'habitude de situer ses préoccupations et de localiser ses intérêts est devenue souvent pour le député une nécessité impérative, une condition d'existence. C'est ce que Gambetta caractérisait par ces deux mots : « l'assujettissement électoral. »

Trop souvent, en effet, l'élu ne mérite le nom de représentant que dans le sens commercial du mot; il est, auprès des pouvoirs publics, le mandataire des ambitions privées, des intérêts particuliers. Propositions de loi, rapports, amendemens,... chaque jour apporte ses travaux auxquels le député le plus consciencieux n'a point le temps de consacrer l'attention nécessaire. Comme on l'a déjà dit avec beaucoup d'esprit, s'il n'est pas à la Chambre, il fait antichambre; s'il n'assiste pas aux commissions, il en fait. Et, comme tout le monde se plaît à le proclamer, les rouages administratifs sont faussés par ses interventions obligatoires. Que ce régime dure quelque temps encore, le pouvoir sera sans contrôle, la députation sans autorité, et le système représentatif devenu une fiction.

Certes, avec ce régime, les liens entre l'électeur et l'élu sont plus étroits et plus directs. Mais alors la valeur du programme se mesure moins à la qualité de la doctrine qu'à la popularité du candidat. On vote par sympathie, non par principe. Et, avec ce système, il est impossible de créer dans le pays un grand courant d'opinion.

On a vu, sous de précédentes législatures, des circonscriptions suivre docilement leur mandataire dans toutes leurs évolutions progressives ou contradictoires. Et c'est encore, en effet, un vice du scrutin uninominal que de favoriser les programmes souples et généraux, ductiles et malléables, où chacun peut trouver la défense de ses propres opinions sans que l'adversaire y perde rien des siennes. Cela facilite, dans les ballottages, les unions hétéroclites des partis en désarroi.

2° *Avantages du scrutin de liste :* il assure plus de liberté et de sincérité dans le vote; il permet mieux la manifestation des grands courans d'opinion; il substitue à la lutte des personnes la lutte des idées; il donne au suffrage universel un organe incomparablement plus puissant pour se manifester et pour imposer sa volonté souveraine; surtout il possède l'immense avantage de donner à chaque département un nombre de représentans proportionnel à sa population et de faire ainsi disparaître aisément les criantes iniquités du système actuel (1).

On voit que nous tournons toujours dans le même cercle; et bien qu'il le dise différemment, ce que dit M. Paul Bignon, ce qu'il vient de dire et ce qu'il y ajoute que : « dans le scrutin de liste, et par lui, l'élu prend conscience d'une vie régionale dont les projets de décentralisation, qui sont à l'ordre du jour, recommandent l'urgence; et qu'il y appliquera dans le détail la grande règle politique qui doit être le sacrifice des égoïsmes

(1) Proposition de loi ayant pour objet le rétablissement du scrutin de liste et la réduction du nombre des membres de la Chambre des députés, présentée par M. Paul Bignon, député. — Annexe au procès-verbal de la séance du 8 mai 1907. Neuvième législature, session de 1907, n° 935.

étroits aux intérêts communs, » tout cela, plus ou moins, avait été déjà dit par M. Buyat (1), qui lui-même le répétait d'après Gambetta, précité; d'après Waldeck-Rousseau (2); d'après d'autres encore : jadis, M. Bardoux : « C'est un scrutin d'opinion publique; » et récemment, M. Ruau (3), ou M. Klotz : « C'est le scrutin par excellence des idées (4). »

Mais, fût-il « un scrutin d'opinion publique, » fût-il « le scrutin des idées, » fût-il, au lieu du miroir brisé, le miroir intact où se réfléchit l'image totale de la France, et projetât-il dans le Parlement la volonté du pays, offrît-il tous ces avantages, et le scrutin d'arrondissement, en regard, demeurât-il atteint et convaincu de tous les vices, défauts ou seulement inconvéniens dont on le charge, le scrutin de liste, pourtant, — je veux dire le scrutin de liste pur et simple, — ne serait point indemne d'un inconvénient, d'un défaut ou d'un vice qu'a le scrutin uninominal, non parce qu'il est uninominal, mais parce qu'il est majoritaire. Ce défaut, loin de s'en guérir, et le mal qui en découle, loin de nous en guérir, il les aggraverait, il les quintuplerait, il les décuplerait. Il assurerait sans recours et procurerait sans merci l'élimination, l'éviction, l'exclusion, l'exécution des minorités.

Sous ce rapport, s'il devait jouer son jeu brutalement et sans

(1) Rapport fait (au cours de la précédente législature), au nom de la Commission du suffrage universel, sur la proposition de loi de M. L.-L. Klotz et plusieurs de ses collègues ayant pour objet le rétablissement du scrutin de liste, repris et renvoyé à la Commission du suffrage universel. Annexe au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1906. Chambre des députés, neuvième législature. Session de 1906, n° 161.

(2) « C'est la plus haute raison d'être du scrutin de liste : par cela même qu'il forme un collège électoral, où se développe un mouvement d'opinion considérable, par cela même qu'on est amené de plus en plus à lui soumettre des questions précises, par cela même que le collège électoral exerce une grande part de la souveraineté, il procure au gouvernement une direction plus nette, plus ferme et plus claire. Les assemblées ne sont plus seulement des Chambres de hautes études... c'est la volonté du pays qui se projette dans le Parlement. Le rôle des Chambres est plus régulier et plus sûr : il consiste à mettre en pratique, en action, les volontés clairement manifestées par le suffrage universel. » — Voyez la proposition de loi de M. Paul Bignon, n° 935, p. 9.

(3) Rapport fait au nom de la Commission du suffrage universel chargée d'examiner les propositions de loi de MM. Jules Dansette, Georges Berry et L.-L. Klotz, par M. Ruau, député. Annexe au procès-verbal de la 2e séance du 5 mars 1902. Chambre des députés, septième législature, session de 1902, n° 3070.

(4) Proposition de loi de M. L.-L. Klotz ayant pour objet le rétablissement du scrutin de liste avec renouvellement partiel de la Chambre. Annexe au procès-verbal de la séance du 18 novembre 1901. Chambre des députés, septième législature, session extraordinaire de 1901, n° 2761.

correctif, il serait cinq fois, dix fois pire que le scrutin d'arrondissement : « A l'heure actuelle, fait-on justement observer, avec le vote par arrondissement, les différentes opinions qui se partagent le département ont encore l'espoir d'être plus ou moins relativement représentées. (Plus ou moins, en effet, et plutôt moins ; très relativement, en somme ; très inexactement, très insuffisamment ; mais, si peu que ce soit, un peu.) Il est rare qu'une opinion en minorité dans une région ne réussisse pas à trouver un représentant dans une circonscription isolée. (C'est une pauvre consolation, mais c'en est une, si l'on le veut, pour qui se contente d'être supporté, à qui la pitié suffit, et qui n'a ni le sens ni le besoin de la justice.) Avec le scrutin de liste majoritaire, ce pourrait être l'irrémédiable écrasement de la minorité. Une seule nuance politique pourrait accaparer tous les sièges d'un département et supprimer ses adversaires réduits au silence. Un écart infime de voix entre deux listes, et ce serait tout pour la majorité, rien pour la minorité (1). » Est-ce réfuter l'objection, et dissiper la crainte, que de répondre que, les uns ayant tout ici, et rien là, mais les autres, là, ayant tout, ici rien, ainsi les choses se compensent :

De là vient l'équilibre, et toujours l'ordre éclate ?

Admirable optimisme, résignation trop facile ! Comme s'il était indifférent aux libéraux de l'Aude ou de la Haute-Saône, par exemple, de n'avoir aucun député, quand ils songent que les libéraux de Paris ou du Calvados en ont ? Ils pensent et je dis : aucun député à eux ; et quiconque parle autrement, de par des fictions usées, parle comme un livre, comme un manuel de droit public bon à farcir de mots la cervelle des écoliers, mais nullement en homme politique, et il se place hors de toute réalité. Qu'il était beau d'entendre sur ce sujet M. Ruau, avant qu'il fût ministre !

C'est un sophisme de dire que les minorités ne sont pas représentées. La représentation n'est pas départementale, elle est nationale. Le député d'un

(1) Rapport fait au nom de la Commission du suffrage universel chargée d'examiner les propositions de loi : 1° de M. Dansette ; 2° de M. Louis Martin et plusieurs de ses collègues ; 3° de M. Massabuau ; 4° de M. Étienne Flandin (Yonne), tendant à l'établissement du scrutin de liste avec représentation proportionnelle dans les élections à la Chambre des députés, par M. Étienne Flandin (Yonne). — Annexe du procès-verbal de la séance du 22 mars 1987, Chambre des députés, neuvième législature, session de 1907, n° 883, p. 5.

département est, *en réalité*, député de la nation tout entière. S'il est élu dans un département, c'est parce qu'on ne peut réunir toute la nation dans un même collège; mais il représente au même degré toutes les parties du territoire. On ne peut pas nier que les minorités, dans notre pays, soient représentées à la Chambre et qu'elles le soient même d'une manière satisfaisante (1)!

En réalité! on lit bien : en réalité! Mais regardez-la, la réalité! « regardez vos circonscriptions! » Dans la réalité, le sophisme est de dire que « la représentation est nationale, » que le député est « député de la nation tout entière; » — et le sophiste, — puisque sophiste il y a, — c'est M. Ruau lui-même, ou M. Waldeck-Rousseau sur l'autorité duquel il s'appuie, et à la charge duquel demeurent au surplus, en ces matières électorales, qu'il traitait un peu trop oratoirement, quelques autres aphorismes de la même valeur.

Que les minorités, dans notre pays, soient représentées à la Chambre, soit: on ne peut pas nier, évidemment, que notre histoire parlementaire n'a encore jamais vu, et probablement ne verra jamais, quelles que soient les aberrations de notre régime électoral, une assemblée où il n'y ait qu'une majorité, sans la moindre trace, le moindre vestige, la moindre survivance d'opposition, sans quelque témoin même des âges disparus et des partis déclassés ou dépassés; mais qu'elles soient, ces minorités, représentées « d'une manière satisfaisante, » c'est une autre affaire, et c'est ce qu'on peut nier, et c'est ce que l'on nie. « Elles le sont beaucoup trop! » insinuait avec un sourire M. René Goblet, à la fois homme d'État et homme d'esprit, mais, en la circonstance, plus homme d'esprit qu'homme d'État. Si les minorités sont trop représentées, elles ne sont pas représentées; et elles ne le sont pas non plus, si elles ne le sont pas assez : dans l'un et l'autre cas, elles ne le sont pas comme elles doivent l'être, selon la règle : à chacun sa part. Elles peuvent l'être par hasard ou par raccroc, au petit bonheur, à l'aveuglette, à la fortune du pot : disons plus noblement, et en style consacré, de l'urne. Mais ni le hasard, ni un raccroc, ni le petit bonheur, ni l'aveugle fortune ne sauraient, de trop et de pas assez, faire ce qu'il faut; de deux iniquités opposées faire le droit; et se satisfaire de ce qu'ils nous laissent, ou de ce qu'ils ne nous prennent pas, c'est se satisfaire à bon compte.

(1) Rapport Ruau, cité plus haut.

IV

Pour que les minorités soient « représentées d'une manière satisfaisante, » et peut-être, pour qu'elles soient, tout bonnement, représentées, pour que, comprimées et diminuées au scrutin d'arrondissement, elles ne soient pas, au scrutin de liste, écrasées sous la majorité, il faut corriger par la représentation proportionnelle la brutalité du scrutin de liste. La représentation proportionnelle est, — qu'on veuille bien me passer cette image sans doute risquée, — comme le tampon dont il faut entourer ce formidable marteau-pilon qu'est le scrutin de liste, pour que la moitié des Français moins x ne soient point broyés et annihilés par l'autre moitié des Français plus x. Mais s'il n'y a qu'une manière d'empêcher l'écrasement des minorités : adopter la représentation proportionnelle, il y a, une fois admis le principe même de cette représentation, cent manières de la pratiquer. Je n'exagère pas en disant cent, et plus de cent : chaque jour, depuis un demi-siècle passé qu'elle s'y exerce, l'imagination des inventeurs découvre des arrangemens nouveaux. Étant donné que toute application de la représentation proportionnelle comporte nécessairement, avec le scrutin de liste, un chiffre électoral ou masse électorale, une division de cette masse électorale par le nombre de sièges à pourvoir, la répartition de ces sièges entre les listes d'après le quotient, et leur attribution aux candidats de chaque liste dans tel ou tel ordre d'après tel ou tel signe de préférence, les détails peuvent être ensuite ou simplifiés ou compliqués, variés presque à l'infini.

Parmi ces inventeurs qui sont légion, — car ce sont questions dont tout le monde, y étant partie, croit par là même être juge, — les uns ont recherché surtout la perfection mathématique, et s'enorgueillissent de l'avoir trouvée, jusqu'à ce qu'un savant, plus rigoureux et scrupuleux encore, gémissant sur les défaillances de l'esprit humain, reprenne les calculs, relève dans la méthode quelque coefficient d'erreur, et fasse effort pour approcher de plus près ce vrai absolu qu'il ne sera probablement donné à personne d'atteindre : c'est l'histoire de M. d'Hondt, avec son diviseur commun, et de M. La Chesnais, par exemple, avec ses fractions forcées. D'autres estiment que, plutôt que de se fatiguer inutilement à vouloir s'approcher d'une perfection

qui se dérobe (et qui, au demeurant, n'est pas heureusement indispensable, puisqu'il s'agit non d'arithmétique où les chiffres sont les chiffres, mais de politique où les hommes sont les hommes; autrement dit puisque aussi bien, entre un problème à résoudre et une institution à faire fonctionner, il y a et il y aura toujours l'écart qui sépare l'absolu du relatif), il vaut mieux se rapprocher des habitudes, s'en éloigner le moins possible, en tout cas ne pas les heurter, s'inspirer de l'axiome : « Quiconque veut changer l'état d'une cité, doit garder l'ombre au moins des vieilles coutumes : » c'est la résolution qu'a prise la Commission du suffrage universel.

L'ancienne Commission, dans la législature précédente, avait copié le système belge, avec deux modifications. Ce système, on le sait, est celui de la liste *bloquée :* il interdit de « panacher, » c'est-à-dire que, la liste des candidats ayant été dressée par le Comité directeur du parti, déposée par ses parrains, enregistrée et numérotée, il n'est permis d'y supprimer, d'y ajouter, d'y remplacer aucun nom. Elle est comme clichée avant l'ouverture du scrutin, et par suite le vote de l'électeur est lié. Bien plus, — ou bien moins, — que l'homme de son parti, il en est (c'est, je crois, de la couleur locale) le « mannequin; » pourquoi pas déclencher automatiquement quelque appareil à faire tomber dans les urnes la volonté des comités? L'ancienne Commission, quoique imitant le système belge, en ses grandes lignes, avait été choquée de cette usurpation, de cette confiscation, au profit d'un petit nombre, de ce qu'on appelle, trop pompeusement peut-être, la « souveraineté nationale, » de ce qui est à tout le moins le droit de suffrage, la liberté de choisir soi-même son représentant, condition sans laquelle il est difficile de prétendre que le citoyen puisse être vraiment représenté. Me faisant l'interprète de ses scrupules, je disais dans le rapport que j'eus l'honneur de rédiger pour elle :

Nous ne pouvons laisser si étroitement enchaîner, garrotter, ligotter l'électeur proclamé souverain et qui doit en tout cas être libre. Qu'il soit désirable que l'électeur se conforme à la discipline, pour toute sorte de raisons, et d'abord dans son propre intérêt, afin de tirer de son suffrage le maximum d'utilité et d'efficacité, afin de le porter à la plus haute puissance, et de se porter au pouvoir, lui, ses représentans ou son parti; qu'une telle discipline soit désirable pour le bon fonctionnement de la représentation proportionnelle, cela va de soi; mais il va de soi aussi, et plus certainement encore, que cette discipline, nul dans une démocratie n'a le droit de

l'imposer à l'électeur, si ce n'est l'électeur lui-même; ou bien cette démocratie n'est pas libre, cet électeur n'est pas souverain ; il n'est qu'un rouage inerte d'une machine qu'il ne conduit pas... C'est aujourd'hui, pour la philosophie politique, une question de savoir si les formations de parti doivent être permanentes ou temporaires, rigides ou souples, fermées ou ouvertes; mais ce n'est pas en ce moment la question : admettons que tout n'est pas un mal, qu'il y a même plus de bon que de mauvais, dans le fait d'avoir ces partis très forts et très fortement organisés que la représentation proportionnelle exige et qu'en récompense elle concentre, condense et consolide encore. Mais quoi! Si, d'une part, la loi prescrit que la déclaration des candidatures doit être signée par cent électeurs, et affirmée par trois d'entre eux; si donc ce sont ces cent et ces trois qui impriment à la liste leur marque de fabrique, leur estampille: et si, d'autre part, c'est une liste *ne varietur*, si l'électeur ordinaire, qui n'est ni de ces trois ni de ces cent, ne peut effacer ou ajouter un nom sans annuler aussitôt son bulletin et perdre son vote, autant dire que l'élection dépend des Cent et des Trois; c'est le régime du *Caucus*; ce sont, avec une base légale, les *Six Cents* de Birmingham... Je ne nie pas que nos mœurs politiques soient médiocres, mais ce n'est pas un cas où il soit permis d'y suppléer par la loi. En matière de droit de suffrage, d'exercice de la souveraineté, il y a comme une antinomie, comme une contradiction foncière, — tranchons le mot: comme une dérision, — à édicter des interdictions : « Tu es libre, tu es souverain, tu élis tes députés, mais voici: tu nommeras ceux-ci et ceux-là que les Cent et les Trois ont choisis; tu les nommeras tous, pas un de moins, pas un de plus, et pas un autre, ou tu n'auras nommé personne (1)! »

Jamais le caractère national ne s'y plierait. En conséquence, — et c'était la première des deux modifications qu'elle apportait au système belge, — la Commission de 1905, soucieuse d'éviter l'accident sans démolir la mécanique, substituait à la dernière phrase de l'article 18, emprunté de nos voisins par la *Ligue de la Représentation proportionnelle* de qui émanait indirectement le projet: « Est nul et n'entre pas en ligne de compte... tout bulletin sur lequel la liste déclarée aura été modifiée soit par addition, soit par suppression de noms, » cette disposition transactionnelle: « Ne compte pas comme vote de liste, mais compte comme vote isolé en faveur de chacun des candidats qui y figurent, pourvu que leur candidature soit d'ailleurs régulièrement posée, tout bulletin... », etc. Cote mal taillée, moyen terme, expédient, reconnaissons-le : « Ce n'est plus la liste... le bulletin

(1) Rapport fait au nom de la Commission du suffrage universel chargée d'examiner diverses propositions de loi tendant à établir la représentation proportionnelle, par M. Charles Benoist, député. Annexe au procès-verbal de la séance du 7 avril 1905. Chambre des députés, huitième législature, session de 1905, n° 2376, p. 52-53.

ne serait donc pas compté à la liste ; mais ce sont quand même des candidats, et le bulletin serait donc compté à ces candidats. Ce ne serait pas le vote de parti, et le parti n'en profiterait donc pas ; mais ce serait toujours un vote, et l'électeur n'en serait pas dépouillé (1). »

La seconde modification consistait en ceci. Dans le système belge, la seule liberté laissée à l'électeur est d'exprimer, en faveur de tel ou tel candidat de la liste, un suffrage de préférence, qu'il marque alors en noircissant le point blanc placé sur la liste à côté du nom de ce candidat, au lieu de noircir le point blanc placé en tête de la liste : et, par là, tout vote étant double, contenant une adhésion au parti et une désignation de personne, l'électeur belge signifie qu'il donne bien son suffrage à la liste, mais qu'il n'accepte pas le classement des candidats, que son premier candidat à lui n'est pas A, mais C; qu'il veut faire passer C avant A; et que, si un seul candidat de la liste doit être élu, il entend que ce soit C et non pas A. Liberté assez illusoire, puisque, pour changer l'ordre préfixé, il faudrait que la majorité des électeurs se réunît, d'avance ou spontanément, sur un même nom ; et c'est, si je ne me trompe, ce qu'on n'a encore vu qu'une fois, à Bruxelles, depuis huit ans déjà que le système est en vigueur. Encore l'électeur belge ne peut-il préférer qu'un candidat : il ne dispose strictement que d'une voix, en vertu de l'adage pris à la lettre : *one man, one vote;* scrutin uninominal et scrutin de liste tout ensemble : le scrutin belge est un scrutin uninominal dans le scrutin de liste. La Commission de l'ancienne Chambre avait jugé cette clause bien restrictive, et, toujours pour respecter mieux la liberté de l'électeur français, elle s'était ralliée à l'idée suggérée, au nom de la *Ligue*, par M. Adolphe Carnot : « Il (l'électeur) établit le classement des candidats dans la liste de son choix (où, à la différence de la liste belge, ils eussent été du reste inscrits par ordre alphabétique, — art. 17 de la proposition de loi de 1905), en soulignant... les noms à qui il donne la préférence, » deux pour six députés, trois, de sept à dix, et, au delà, un de plus par cinq députés de plus.

Ces modifications faites, nous aurions eu le système belge mitigé, un peu francisé. Mais, dès 1905, bon nombre de députés, acquis à la représentation proportionnelle, craignaient qu'il ne

(1) Rapport de 1905, n° 2376, p. 54.

le fût ou ne semblât l'être encore trop peu. L'un d'eux, M. Étienne Flandin (Yonne), conçut le dessein, à première vue paradoxal, en combinant le système belge avec le système suisse ou, exactement, genevois, d'en tirer quelque chose de plus français. Devenu rapporteur de la Commission renouvelée après le renouvellement de la Chambre, il a obtenu de cette Commission qu'elle fît sien le contre-projet naguère préparé et présenté par lui. Voici, selon M. Flandin lui-même, le principe de ce contre-projet : « Pour que la représentation proportionnelle puisse produire chez nous les heureux résultats dont bénéficient les législations étrangères l'ayant admise, deux conditions nous paraissent indispensables : respecter la liberté, la souveraineté de l'électeur; ne lui imposer aucun formalisme risquant, par sa complication, d'être pour lui une cause de trouble. »

Tout d'abord, respecter la liberté de l'électeur. Tandis que, dans le système belge, la liste est *bloquée*, et toute suppression, toute addition, toute substitution de noms défendue, ici, dans le système de M. Flandin, adopté par la Commission, la liste serait libre : l'électeur a le droit de composer son bulletin de vote comme il l'entend. » Tandis que la loi belge interdit le panachage, la loi française l'autoriserait : « Il (l'électeur français) votera pour tous les candidats d'une même liste ou il empruntera les noms à des listes différentes, » sous la seule réserve, s'il veut que son bulletin soit compté, de ne prendre que des noms de candidats ayant fait la déclaration prescrite par l'article 2 de la loi du 17 juillet 1889, qui est maintenue. Sous cette réserve, liberté entière de couper, d'assembler et de recoudre les listes, d'ôter, de mettre et de mêler.

Ensuite, ne pas troubler, par d'insolites formalités, les habitudes de l'électeur, de tous les « souverains » le plus routinier. Pour cela, point de présentation de candidats, point « de manifestation » spéciale et expresse des *votes de préférence*. Comme dans tout système de représentation proportionnelle (où d'ailleurs le contraire ne se peut guère concevoir), comme dans le système belge, mais bien plus encore, et bien plus, surtout, que dans la modification qu'y proposait l'ancienne Commission du suffrage universel, laquelle parfois distinguait les deux élémens, les séparait, laissait subsister l'un sans l'autre, dans le système de M. Étienne Flandin, le vote est double : il est en même temps, inséparablement, sans qu'on puisse détruire l'un de ces deux

élémens, ni même les distinguer, un vote pour un parti et un vote pour une personne. « Tout notre système, explique M. Flandrin, repose sur cette donnée très simple que l'électeur, en accordant son suffrage à un candidat, est présumé par là même donner son adhésion implicite aux idées qu'il représente. D'où cette conséquence que chaque suffrage exprimé par un électeur a une double valeur. Il vaut comme suffrage individuel au profit du candidat en faveur duquel il était émis. Il vaut comme suffrage de liste au profit de la liste à laquelle appartient le candidat. Dès lors, en additionnant le total des suffrages réunis par l'ensemble des candidats d'une même liste, on détermine la masse électorale de cette liste. La masse électorale de chaque liste étant constatée, il n' y a plus qu'à répartir les sièges entre les différentes listes au prorata du total des suffrages que leurs candidats se trouvent avoir collectivement réunis. »

Et le rapporteur, pour rendre l'idée plus sensible, cite les exemples suivans :

5 députés sont à élire.

3 listes sont en présence, les listes A, B, C.

Un électeur a voté pour les 5 candidats de la liste A.

Qu'a-t-il fait?

Il a donné un suffrage individuel à chacun des candidats de la liste A et, par là même, il a donné 5 suffrages de liste à la liste A.

Un autre électeur a voté pour 4 candidats de la liste A et 1 candidat de la liste B.

Qu'a-t-il fait?

Il a donné un suffrage individuel à chacun des candidats en faveur desquels il a nominativement voté, mais, comme il a voté pour 4 candidats de la liste A et 1 candidat de la liste B, il a donné 4 suffrages à la liste A et 1 suffrage à la liste B.

Enfin, un troisième électeur a voté pour 1 candidat de la liste A, 3 candidats de la liste B et 1 candidat de la liste C; il a donné un suffrage individuel à chacun des candidats inscrits sur son bulletin de vote et il a donné 1 voix à la liste A, 3 voix à la liste B, 1 voix à la liste C.

En totalisant les voix obtenues par les candidats des listes A, B et C, nous aurons la masse électorale de chacune de ces listes et chaque liste aura droit à un nombre de sièges proportionnel au chiffre de suffrages que l'ensemble de ses candidats auront réunis.

Il a suffi, pour le calcul du vote, d'une déclaration à la charge des candidats, qui sont tenus de spécifier la liste à laquelle ils adhèrent et sur laquelle ils figurent d'un commun accord afin

que les suffrages exprimés sur leur nom soient exclusivement attribués à cette liste.

Une liste est constituée par le groupement des candidats qui se présentent conjointement aux suffrages des électeurs.

Le dépôt de la liste est effectué à la Préfecture au plus tard cinq jours francs avant celui du scrutin. La Préfecture l'enregistre, la numérote et en délivre récépissé.

Vingt-quatre heures au plus tard avant l'ouverture du scrutin, toutes les listes, sans distinction d'opinions, doivent être partout uniformément et officiellement affichées par les soins de la Préfecture à la porte de tous les bureaux de vote.

L'électeur sait ainsi qu'en donnant sa voix à tel candidat il donne, jusqu'à concurrence d'une unité, son suffrage à la liste à laquelle appartient ce candidat.

Il va maintenant suffire, pour la répartition des sièges entre les listes, d'une opération d'arithmétique à la charge du bureau de recensement. De lui seul; et pour lui seul il serait innové. Le bureau de vote, le bureau de dépouillement totalise les voix de chaque candidat comme il les totaliserait au scrutin de liste majoritaire, aucune modification n'est apportée aux pratiques reçues. Seule, la Commission de recensement aurait quelque chose à faire, à quoi les « pratiques reçues » ne l'auraient pas encore accoutumée, mais ce ne serait pas une terrible chose; quelques divisions par 1, 2, 3, 4, etc. Ici, nous reprenons le procédé d'Hondt, et nous rentrons dans le système belge.

Quant à l'attribution aux divers candidats des sièges revenant à chaque liste, elle s'opère, elle aussi, le plus naturellement du monde : « Dans chaque liste, les sièges sont dévolus aux candidats ayant obtenu le plus de suffrages, et, en cas d'égalité de suffrages, aux plus âgés » (art. 9 de la proposition de loi).

L'affaire est faite, sans que l'électeur s'en soit aperçu, puisqu'on assure qu'il faut, pour qu'elle se fasse, qu'il ne s'aperçoive de rien. Ou, du moins, certainement, il ne s'en serait point aperçu, si l'on ne l'avait doté, par supplément, d'une espèce de *vote cumulatif*, de la faculté, — car ce n'est qu'une faculté, et il n'est pas obligé d'en user, — étant donné qu'il y a six députés à élire et que l'on considère qu'il dispose de six voix, soit de les distribuer, une à une, à six candidats, soit de les grouper à son gré sur un, deux, trois, quatre ou cinq, soit de les accumuler sur un seul, qu'il estime l'homme nécessaire, et qui est,

à ses yeux, unique. On renonce donc à la maxime : *One man, one vote*, et l'on se réfère, non plus à l'électeur qui n'est qu'un et qui n'a qu'un droit, mais aux candidats qui sont plusieurs et entre lesquels l'électeur fractionne, s'il lui plaît, l'exercice de son droit. Je n'insiste pas sur cet agencement : il a des avantages que M. Étienne Flandin n'a pas manqué et ne manquera pas de faire valoir (1). Il peut aussi soulever des résistances, heureuses de s'emparer de ce prétexte. De toute façon, il n'est une pièce essentielle ni d'un système de représentation proportionnelle en général, ni du système de la Commission.

En résumé, ce système de la Commission, le système de M. Flandin, échappe autant que possible aux critiques, à celles du moins qui pourraient être mortelles, en France, pour tout système de représentation proportionnelle. Il touche aussi peu que possible aux habitudes, et dérange aussi peu que possible la routine, elle-même vénérable, quand un peuple entier s'y est assoupi depuis plus de cinquante ans. L'électeur français continuera de faire, à l'angle connu et suivant le rite consacré, le geste auguste qu'il doit avoir maintenant imprimé dans les moelles. Aucun réveil fâcheux ne viendra, d'élection en élection, interrompre ses accès, — nos accès, — de somnambulisme civique ! Nous n'aurons qu'à faire tout tranquillement ce que firent nos pères de 1848, et même un peu déjà nos pères de la Révolution, ce que nous avons appris d'eux à faire après eux. On a vu de plus grands travaux ! Et c'est pourquoi peut-être, au point de vue technique, le système belge est supérieur ; mais c'est pourquoi celui de M. Flandin est peut-être meilleur, au point de vue français.

V

Reste une dernière question, pratiquement la plus importante : quelles sont les chances immédiates de la réforme ? Un gros danger pouvait naître pour elle de l'abondance même des systèmes et de l'obstination avec laquelle chacun de leurs auteurs se serait attaché, accroché au sien propre. Cet écueil au moins paraît évité. Les plus actifs et les plus ingénieux pionniers de la représentation proportionnelle, au Parlement et hors du Parle-

(1) Voyez le rapport, p. 15.

ment, M. Jules Dansette, M. Louis Martin, M. Yves Guyot et sa *Ligue*, M. Macquart, M. Frédéric Clément, M. Eugène Duthoit, pour n'en nommer que quelques-uns, tous ont eu la sagesse de sacrifier à la cause commune leurs solutions particulières. Le rapport est approuvé par la Commission, déposé, imprimé, distribué, mis à l'ordre du jour. Voilà donc, pour cette besogne, les matériaux à pied d'œuvre. J'espère que les bons ouvriers ne manqueront pas. Le groupe de *la Réforme électorale*, fondé tout exprès pour la préparer, compte, à la Chambre, environ 250 membres, desquels une trentaine, une quarantaine peut-être, ont fait, en y adhérant, leurs réserves, ou ne se sentent encore que médiocrement, mollement proportionnalistes. Par compensation, en lisant les épreuves du futur « Barodet » ou Recueil des programmes et engagemens électoraux, j'ai bien relevé la promesse d'une vingtaine de députés qui ne se sont pas inscrits au groupe, mais qui ne s'en déclarent pas moins partisans de la représentation proportionnelle. On tournerait ainsi autour de 220 ou 230 : ce n'est pas la majorité, mais c'en est un assez beau commencement. L'appoint, le surplus, nous le gagnerons, pour peu que nous n'ayons pas affaire aux pires sourds. Nous ne craignons que la résistance passive, la force d'inertie des hommes de mauvaise volonté : « Je ne comprends pas, disait l'un d'eux à qui l'on exposait le système, parce que je ne *veux* pas comprendre; et je ne le *veux* pas, parce que si je comprenais, je serais obligé de vous donner raison; or, je ne *veux* pas vous donner raison. »

Il faudra pourtant, à la fin, qu'on veuille nous donner raison, ou qu'on s'y résigne. Car, si l'on excepte le petit troupeau de ceux qui ne savent pas, et qui ne savent jamais rien, de ceux qui ont peur, et qui ont toujours peur, nous n'avons plus guère devant nous que des égoïsmes intéressés. Il est vrai que c'est un bloc; mais ce n'est pas le Bloc : la représentation proportionnelle a fait des recrues dans tous les partis; inégalement, mais dans tous. Cependant, les radicaux et les radicaux-socialistes, pris en masse, se défendent, se montrent un peu rétifs. « Se défendent » est le mot. Il ne sert de rien de les adjurer, de leur prouver qu'ils occupent à la Chambre beaucoup plus de sièges qu'en bonne justice ils n'en devraient avoir. Au contraire : s'ils ont tout, tout est donc au mieux, et pour eux la proportion est excellente! Point n'est besoin d'analyser longuement cet état

d'âme, et de fendre les cheveux en quatre. M. Maurice Ajam, député de la Sarthe, — quoi qu'il s'en soit finement acquitté, — eût pu ne pas se mettre en peine d'entreprendre à ce propos un « essai » précis et complet, « de psychologie parlementaire. » A parler franc, il n'y a là dedans qu'un seul motif psychologique : ne point lâcher ce que l'on tient; et, à le dire tout net, il n'y a là-dessous qu'une seule loi : les réformes sont possibles et faciles dans une assemblée où chacun ne met au jeu que la victoire de ses opinions et la prépondérance de son parti; elles sont, sinon impossibles, difficiles dans une assemblée où Jérôme Paturot met au jeu sa position sociale. Ce n'est pas M. Ajam, en multipliant les traits, c'est M. Bignon qui, d'un trait, est allé au fond des choses. *Leur fief!* Une féodalité, formée exactement comme l'autre, fondée exactement comme l'autre, sur la « recommandation, » vivant, comme l'autre et plus que l'autre, à même l'État.

La lutte, aujourd'hui ou demain, est ou sera entre cette féodalité, cette oligarchie, et la démocratie à laquelle elle s'est superposée, qu'elle recouvre comme d'une croûte, et qu'elle ronge. A nous d'aller, par delà la croûte, jusqu'à la chair, de faire assez de bruit pour réveiller, dans sa masure délabrée ou dans son palais inachevé, la Belle au Bois dormant! A nous de demander au pays, à travers les murs de la Chambre, — et nous le lui demandons : — Veux-tu te reprendre à la rue et à la cohue, à l'anarchie; t'arracher aux jouisseurs et aux profiteurs, à l'accaparement, à l'exploitation des fonctions publiques; te sauver de ces deux sortes de maux qui sont les corruptions extrêmes de la démocratie et par quoi elle n'est qu'un sépulcre blanchi, par quoi elle n'a que les apparences de la vie, sans la vie? Veux-tu être dans l'ordre, dans le droit et dans la liberté? Veux-tu être ton maître? Veux-tu être?

CHARLES BENOIST.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *La Catalane*, drame lyrique en quatre actes, dont un prologue, d'après *Terra Baïxa*, de A. Guimera; paroles de MM. Paul Ferrier et Louis Tiercelin, musique de M. Fernand Le Borne. — Cinq concerts historiques de musique russe, donnés sous le patronage de la *Société des grandes auditions musicales de France*. — Théatre de l'Opéra-Comique : *Fortunio*, comédie lyrique en cinq actes, d'après *le Chandelier*, d'Alfred de Musset; paroles de MM. G.-A. de Caillavet et R. de Flers musique de M. André Messager.

Il ne nous était encore jamais arrivé d'ouïr un seul des ouvrages, déjà nombreux, de M. Le Borne. Mais Sophocle a dit qu'on ne doit appeler aucun mortel heureux avant sa mort. Nous avons fini par entendre *la Catalane*.

Nous l'avons entendue, ayons l'humilité de l'avouer, sans y rien ou presque rien comprendre : autrement dit sans y rencontrer, sans y distinguer, en aucun élément, en aucun ordre de la musique, rien qui frappe ou charme l'oreille, l'esprit ni le cœur.

Et cela peut déjà s'appeler un malheur sans doute. Mais du moins il n'est que nôtre. C'en est un second, et plus général, — nous y songions en écoutant, — que tant de forces employées, ou déployées, vainement; de si multiples efforts accomplis, concertés et perdus. Il y a là-dessus une page célèbre de Tolstoï, et que l'Opéra nous donne trop souvent l'occasion de rappeler. C'est d'une répétition qu'il s'agit; mais ce pourrait être aussi bien d'une représentation.

« J'eus à passer par derrière la scène. On m'introduisit d'abord dans un vaste local, où étaient disposées diverses machines servant aux changemens de décors et à l'éclairage. Je vis là, dans les ténèbres et la poussière, des ouvriers travaillant sans arrêt... On me fit ensuite

monter par un escalier dans le petit espace qui entourait la scène. Parmi une masse de cordes, d'anneaux, de planches, de rideaux et de décors, je vis s'agiter autour de moi des douzaines ou peut-être des centaines d'hommes peints et déguisés... sans compter les femmes...

« Tout cela était des chanteurs ou des choristes, des danseurs et danseuses de ballet, attendant leur tour... Je parvins enfin au fauteuil que je devais occuper et je vis, à l'orchestre, une grande troupe de musiciens, assis auprès de leurs instrumens : violonistes, flûtistes, harpistes, cymbalistes et le reste... Sur une estrade, au milieu d'eux, entre deux lampes à réflecteur, se tenait assis le chef d'orchestre, un bâton en main, dirigeant non seulement les musiciens, mais aussi les chanteurs sur la scène (1). »

Et Tolstoï alors se demanda : « Dans ce théâtre, que faisait-on? Pourquoi travaillait-on? Et pour qui? »

J'avoue qu'à cette question une œuvre telle que *la Catalane*, et beaucoup d'autres qui l'ont précédée et qui la suivront, ne fournit pas de réponse. On dira seulement, « dans ce théâtre, » et je crois même l'y avoir entendu dire, qu'un ouvrage de cette espèce constitue ou représente une des obligations, une des « charges » de certain cahier qui porte ce nom accablant et qui, j'en conviens, le justifie.

Quoi qu'il en soit, de semblables exemples dénoncent assez le péril, singulièrement grave, où, plus que les autres arts, la musique, et surtout la musique de théâtre, est par sa nature même exposée : c'est le contraste et la disproportion, pour elle écrasante, entre l'abondance, l'importance aussi des causes ou des moyens, et la médiocrité des effets, ou leur néant.

Encore une fois, deux auditions de cette œuvre ne nous en ont rien révélé. C'est de la musique épaisse, au point de paraître impénétrable. Elle occupe et remue à grand'peine un orchestre massif et bruyant, sur lequel les voix jettent ou poussent des cris. Et durant cette longue, et lourde, et morne représentation, l'on ne goûta qu'un moment de joie légère : ce fut pendant l'agréable ballet dansé par les pieds ailés de Mlle Zambelli.

Mais cette fin de saison, surabondante en musique, nous réservait de moins pénibles soirs.

On lit dans une ancienne lettre de Borodine, l'auteur du *Prince Igor :* « Nous autres Russes, mangeurs de chandelle, ours blancs, etc.,

(1) Tolstoï, *Qu'est-ce que l'art?* traduction de M. de Wyzewa; 1 vol. Perrin.

nous avons été trop longtemps, vis-à-vis de l'étranger, des consommateurs, pour être admis chez eux, à notre tour, en qualité de producteurs. Les préjugés contre les produits russes sont très forts et très difficiles à déraciner, surtout dans le domaine de l'art. Il faut du goût pour en apprécier la beauté et l'originalité, du courage pour vaincre les préjugés, de l'esprit pour savoir le faire (1). »

Le temps dont se plaignait Borodine est passé. Les préjugés ont été coupés de leurs racines ; le goût, le courage et l'esprit nous sont enfin venus.

On doit à la *Société des grandes auditions musicales de France*, après le maléfice de *Salomé*, le bienfait de cinq concerts russes : concerts historiques, enveloppant, depuis l'époque déjà lointaine de Glinka (*Russlan et Ludmilla*, 1847) jusqu'à nos jours, une période de soixante années, et par conséquent l'évolution plus qu'à demi séculaire d'un génie ou d'un idéal étranger.

Est-ce bien évolution qu'il faut dire? je craindrais un peu que ce fût plutôt révolution; par où j'entendrais peut-être moins un progrès qu'un retour. Après avoir, aux environs des « années quarante, » — et ce fut la gloire de Glinka, — dégagé son caractère national des influences extérieures, alors celle de l'Italie et la nôtre ; après l'avoir développé, fait triompher ensuite dans les chefs-d'œuvre de ses maîtres les plus originaux, les Balakirew et les Borodine, les Rimsky-Korsakof et les Moussorgsky, il semble que la musique russe aujourd'hui, celle des jeunes, et, par exemple, d'un Alexandre Scriabine, cherche de nouveau des maîtres ou des patrons étrangers. Non pas les mêmes sans doute, car c'est l'Allemagne surtout qui l'attire et la menace à présent. Mais enfin cette musique ne paraît plus autant qu'hier suivre sa propre pensée, écouter sa propre voix. On dirait qu'elle s'oublie, et le premier devoir de ceux qui l'aiment, de ceux que ses chants ont charmés, est de la mettre en garde contre les périls d'un sacrifice impie et d'un funeste renoncement.

Glinka vraiment est son « maître » et son « auteur. » Au début du premier concert, on crut en quelque sorte la voir ou l'entendre naître de lui. Pendant le premier acte de *Russlan et Ludmilla*, après un certain nombre de passages et de formules italo-françaises, une voix de ténor s'éleva, solitaire et flottant sur quelques accords de harpe. Elle chantait, cette voix, une étrange cantilène. Et bientôt, à l'impression d'une mélodie ou d'une mélopée inconnue, un chœur, à cinq temps,

(1) *A. Borodine*, par M. A. Habets. Paris, Fischbacher, 1893.

vint ajouter le charme d'un rythme et d'un mode également nouveau.

Russlan et Ludmilla, c'est l'opéra légendaire ou fabuleux, fantastique, oriental aussi. Dans *la Vie pour le Tsar*, au contraire, on trouve comme l'ébauche du genre historique et national. Et voilà les deux types entre lesquels, pendant quelque soixante ans, le drame musical russe ne cessera de se partager. Au dernier se rapporteront le *Prince Igor* de Borodine, *Boris Godounof* et la *Khovantschina* de Moussorgsky. Le *Sadko* de M. Rimsky-Korsakof, son *Tsar Saltan* et sa délicieuse *Sniegourotchka*, sans compter bien d'autres œuvres exquises, procéderont directement de l'autre.

On a dit en Allemagne, puis en France, — et Richard Wagner fut peut-être le premier à le dire, — que l'histoire ne saurait être matière musicale, ou « musicable; » que les particularités ou les contingences y restreignent, y étouffent la vérité générale, universelle, la seule qui comporte ou supporte la musique, celle enfin que Wagner encore a nommée « purement humaine. » A cette théorie, qui ne permettrait que les sujets légendaires, la Russie a répondu par une pratique éclatante et quelquefois glorieuse des sujets historiques. Il eût suffi d'un *Boris Godounof* pour rappeler, rétablir le droit, sinon le devoir, qu'a toute nation de faire revivre et de glorifier par la musique dramatique ses souvenirs et sa fortune, ses ancêtres et ses héros.

Mais, pour s'être attachée à l'histoire, à son histoire, pour s'y être complu, la musique russe ne s'y est jamais enfermée. Aucune autre ne s'est échappée avec plus de liberté, plus de joie, au dehors, dans l'étendue immense de son pays natal, ou dans celle, infinie également, de sa fantaisie et de son rêve. Pour le Russe, en effet, immense est la patrie. Quelle autre, italienne, allemande, française, ne semblerait étroite en comparaison? Des bords de la Vistule aux extrémités de l'Asie, des glaces du pôle aux Indes ardentes, que de plaines et de monts, de fleuves et de mers, de climats et de peuplades elle comprend! Que de terre elle occupe! Et que de ciel, que d'air également! Cet air, qui l'enveloppe de ses ondes et de sa vibration éternelle, forme pour elle des sons et des chants, ou des soupirs, innombrables. Et tous, les plus divers, les plus lointains, les plus étranges, l'âme de la Russie, aussi vaste que son empire, a le droit de les reconnaître, de les retenir et de les répéter comme siens.

C'est surtout du côté de l'Orient que les musiciens russes, les plus vraiment russes, ont écouté. Sensible déjà dans *Russlan* et *Ludmilla*, l'influence orientale inspire encore plus profondément le Borodine du *Prince Igor*. Le même souffle traverse le poème symphonique du

même compositeur : *Dans les steppes de l'Asie centrale ;* un autre encore, de Balakiref, qu'on pourrait appeler une des œuvres classiques de l'exotisme russe et qui porta le premier, avant l'opéra de M. Bourgault-Ducoudray, le nom de *Thamara*. Qnel orientaliste enfin que M. Rimsky-Korsakof ! Parmi les maîtres purement russes, dont l'influence étrangère n'a point adultéré le génie, celui-là survit seul. De l'idéal qui leur fut commun, il reste le gardien unique, mais non le moins glorieux. Qu'il reçoive ici l'hommage que, sans lui, nous ne pourrions porter que sur des tombeaux. A l'entendre, à le voir, sérieux, calme, presque impassible, conduisant, avec je ne sais quel air de nonchalance et de fatalisme, un orchestre qu'il semble n'écouter qu'en songe, on songe soi-même à certaines figures de poètes lointains, anciens et mystérieux. Musicien des royaumes étranges, de celui des fleurs et de celui des eaux, musicien des fées et des génies, il l'est aussi des khalifes et des sultanes. Son œuvre est pareil à quelque somptueux bazar d'Orient : bazar des tapis et des armes, des faïences d'azur et des aiguières d'or. C'est là, parmi les rayons et les parfums, qu'on aime, en fermant les yeux, à se représenter l'auteur d'*Antar* et de *Scheherazade;* c'est là que l'on croit l'entendre, tel un étrange rapsode, nous conter, par la symphonie aux mille et une voix, mille et un récits merveilleux.

Elle mêle, cette musique de Russie, elle mêle aux poèmes les paysages. Paysages orientaux, mais parfois aussi paysages russes, très vastes, très plats, où la mélodie, où la mélopée, en quelque sorte horizontale, s'étend sans obstacle et sans fin.

Autant que la nature, la musique russe aime le peuple. Musique des tsars et des seigneurs, de Boris et d'Igor, elle ne l'est pas moins, si même elle ne l'est davantage, des chemineaux et des paysans. Avec une pitié fraternelle, tour à tour tendre et farouche, elle chante sur des lèvres tantôt plaintives et tantôt irritées. Les plus chétives, les plus viles créatures, elle ne les dédaigne pas. Elle note les cris, presque les hoquets d'un ivrogne (chanson de Varlaam, de Moussorgsky, chantée par M. Chaliapine) et dans la dernière scène de *Boris Godounof*, c'est un idiot, couché sur le bord de la route, qui pleure la ruine et la honte de la sainte Russie.

Mais de ce réalisme vigoureux, jamais ignoble, la musique russe, par des élans soudains, remonte vers les sommets. Religieuse, autant que descriptive et populaire, elle l'est en quelque sorte deux fois : ou sur le mode éclatant et lyrique, ou sur le mode mystique et profond. Un de ses personnages favoris est une sorte de barde ou de trouvère

sacré. C'en est un qui chante l'épithalame, au premier acte de *Russlan et Ludmilla*. D'autres (voyez *Boris Godounof*) s'en vont, errant et mendiant, à travers la campagne. Ils adressent au peuple des homélies et des prières au Seigneur. On les nomme les Kaliéki-Perekhodjie. Le premier de leur race fut, disent-ils, au moyen âge, un certain Stavre, qui savait des airs de Jérusalem et de Constantinople. Enfin, dans la *Sniegourotchka*, l'on voit encore, autour d'un tsar de légende, un conseil de vieillards aveugles, augustes et mélodieux. Ils chantent de graves et nobles complaintes, en s'accompagnant sur des cithares d'or. En vérité cette musique de Russie, à de certains momens, paraît exprimer la mélancolie grandiose du Psalmiste : « *Confitebor tibi in cithara, Deus, Deus meus. Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me?* »

Musique de psaume et de cantique, elle l'est aussi de plus intime et plus humble prière. Deux fragmens de Moussorgsky, tirés, l'un de la *Khovantschina*, l'autre de *Boris Godounof*, ont permis de s'en convaincre. Il paraît qu'après la première représentation de *Boris*, on vit tomber sur le théâtre une couronne portant ces mots : « La Force s'est révélée. » Elle disait vrai, mais elle ne disait pas toute la vérité. Le récit du moine Pimène à l'usurpateur Boris tourmenté par le remords, surtout l'admirable monologue de Dosithée, près de mourir avec ses compagnons pour leur commune foi, rendent un tout autre témoignage. De telles beautés auraient aussi mérité leur couronne. Elle eût honoré, celle-ci, non plus la force, mais la piété, la sainteté, enfin tout ce que le génie extraordinaire d'un Moussorgsky mêla parfois à la rudesse, à la violence farouche, de suave, surnaturelle et presque divine douceur.

Si maintenant, après avoir essayé d'analyser l'*ethos* ou l'idéal de cet art, on se demande par quels élémens de la musique il s'exprime, on reconnaîtra sans hésiter que le principal est la mélodie. La musique russe est avant tout mélodique et chantante. C'est à cet égard surtout qu'elle nous apparaît comme une musique nouvelle, ou renouvelée. Harmonistes, les musiciens de Russie le sont avec finesse, avec originalité, mais sans la maîtrise des Allemands et, par exemple, d'un Richard Wagner. Quant au monde de la symphonie, ils n'en possèdent, pour ainsi dire, que l'un des deux hémisphères : non pas celui de ce qu'on appelle quelquefois le développement thématique, mais celui de l'instrumentation.

Parmi les compositeurs vivans, il n'est pas un virtuose de l'orchestre supérieur à M. Rimsky-Korsakof. Je ne sais pas de musique aujourd'hui plus délicieuse à entendre que la sienne. On ne dirait pas

qu'il l'écrit, mais qu'il la colore, qu'il la tisse et la brode, comme un voile de mousseline et de soie, en fils de neige, de pourpre, d'azur et d'or. Ce n'est pas seulement pour l'oreille, mais presque pour les yeux mêmes qu'elle est un enchantement. A l'écouter, on se demande avec Tristan : « *Höre ich nicht das Licht?* Est-ce que je n'entends pas la lumière ? » Pourtant, choisir ainsi, varier, combiner les sonorités et les timbres, cela n'est qu'une moitié de la symphonie. L'autre consiste en ce que nos confrères anglais nomment le *working out:* travail rationnel et logique, opération plus purement intellectuelle, où le plaisir physique est dominé par le contentement de l'esprit. Extraire ou déduire d'une forme, d'une « idée » sonore, tout ce qu'elle renferme et peut fournir ; la diviser, la décomposer, pour la reconstituer ensuite ; en rompre, s'il le faut, l'unité, ne fût-ce que pour la rétablir ; en un mot, — un seul, auquel, faute d'un meilleur, on revient toujours, — « développer » un motif, c'est le domaine, c'est « l'ordre » musical où le génie russe est peut-être le moins fait pour s'exercer. Et voilà pourquoi le *leitmotiv*, adaptation de la symphonie au drame lyrique, lui demeure à peu près étranger.

Il a pour mission ou pour vocation, ce génie encore jeune et d'une sensibilité neuve, non pas de « traiter, » d'organiser la mélodie, mais de la créer. Il la crée à profusion. Il la crée originale autant qu'abondante, et dans le siècle de chimie musicale où nous sommes, il nous apporte des corps simples et des germes vivans. « Il y a, disait un vieux musicien de France, il y a chanter pour parler et chanter pour chanter. » La musique russe chante des deux manières. Tantôt sa mélodie est parole, ou discours, ou récit, et tantôt elle est chant ou chanson. Ici libre, capricieuse même, elle va, elle vient à son gré; ailleurs elle revient, se répète et se reproduit par couplets. Mais, quelque forme qu'elle prenne, elle chante toujours. Toujours la beauté, la nouveauté de la musique russe consiste dans la suite des sons plutôt que dans leur concours ou leur concert.

On dit que les Kaliéki-Perekhodjie, ces rapsodes vagabonds dont nous parlions tout à l'heure, se plaisent à célébrer surtout la gloire de saint Jean Chrysostome. Ils lui consacrent leur voix et leurs cantiques. Patron des étranges trouvères, le saint pourrait l'être également de la musique russe elle-même. Celle-là du moins n'a pas encore appris, comme ses sœurs d'Allemagne et de France, à mépriser les lèvres humaines et tout ce qu'il peut y avoir, dans leur souffle, de joie et de douleur, de vérité et de poésie. La musique russe est demeurée vocale ; elle continue de chanter avec une bouche d'or.

Chantera-t-elle ainsi toujours ? Des symptômes fâcheux se produisent. Autrefois déjà, de l'arbre natal, de l'arbre de la vie, avec l'œuvre des Rubinstein et des Tschaïkowsky, une branche s'était inclinée vers l'Allemagne. Sous le poids de certains fruits un peu lourds, tels que les symphonies d'un Scriabine, le rameau continue de pencher. Puisse-t-il se relever avant la chute ! « Il faut, écrivait Tourguéneff, il faut surtout qu'on reconnaisse la vérité nationale. » C'est un devoir en effet de la faire reconnaître ; c'est le premier devoir et le devoir éternel de la musique autant que de la poésie.

Parmi les interprètes, fort nombreux et pour la plupart inconnus, d'œuvres en si grand nombre, il en est quelques-uns d'éminens. La voix de contralto de Mme Zbroueff est une voix magnifique, et celle de M. Smirnoff (un ténor), une délicieuse voix. Quant à l'illustre M. Chaliapine, on n'oserait peut-être pas décider, avant de l'entendre et de le voir au théâtre, s'il est l'artiste sans pareil que célèbre la renommée. Il nous a donné du moins, et plus d'une fois, au concert, avec une simplicité, une étrangeté, une puissance primitive et populaire, la sensation de la nature, de la vie et de la vérité.

Maintenant, dirai-je à M. Messager, avec je ne sais quel personnage de Molière : « Ramenez-moi chez nous. » Oui, c'est bien chez nous, au centre, au cœur de notre pays, que nous ramène le musicien de *Fortunio*. Chez nous où naguère, au temps chaud, on chantait, ne vous déplaise ; où, même aujourd'hui, j'en suis fort aise, quelques-uns des nôtres osent encore chanter.

Ne reprenons pas la question, peut-être épuisée, de savoir s'il faut ou non transporter sur un théâtre de musique les chefs-d'œuvre du théâtre tout court. La vérité, c'est qu'il y a la manière. Celle de MM. de Caillavet et de Flers a paru, comme toute chose en ce monde, mêlée de bien et de mal.

Le mal, c'est l'addition d'un prologue dont la comédie musicale pouvait, comme l'autre, se passer. A l'Opéra-Comique, de même qu'aux Français, maître André n'avait qu'à entrer tout de suite dans le sujet et dans le lieu de l'action, lequel est, vous le savez tous, la chambre à coucher de sa femme.

Le mal, encore, c'est d'avoir un peu trop atténué chez Jacqueline et chez Fortunio, dans les rencontres aussi de l'un avec l'autre, l'éclat du grand lyrisme et de la passion déclarée. On a regretté, dût-il être réduit, le monologue de Fortunio sous la charmille et l'explosion de Jacqueline à la fin de la dernière scène d'amour.

Le mal, enfin, c'est d'avoir grossi, pour les convenances ou les conventions du « spectacle, » la « façon de petite fête » que donne maître André. Trop d'invités à l'Opéra-Comique, trop de seigneurs et de belles dames. Nous voilà chez un fermier général et non plus chez un tabellion de province. Et puis à ces grands arbres, à ces lampions, j'aurais préféré la petite salle à manger, le souper intime, à quatre couverts, ou plutôt les deux soupers, qui se font pendant, avec les deux répliques : « Chantez donc, monsieur Fortunio ! — Chantez donc, monsieur Clavaroche ! »

Le dénouement aussi, sur ces derniers mots, les librettistes l'ont remplacé par un autre, spirituel d'ailleurs, mais qui ne vaut pas la scène et le trait final, devenu classique, de la pièce de Musset.

Le bien, car il y en a dans cette version, les auteurs étant gens d'esprit, le bien, c'est que leur prologue est encore plus vivant, plus brillant que superflu; le bien, c'est tout le second acte, de l'arrangement le plus heureux ; c'est enfin, au cours de l'ouvrage, la vivacité, la verve, quelquefois la virtuosité du style, et la gageure gagnée, ne pouvant partout faire parler Musset lui-même, de ne point parler un langage trop différent ou trop indigne du sien.

Quant à la partition de M. André Messager, elle est quelque chose comme la moitié d'un petit chef-d'œuvre. Les deux premiers actes nous le promettaient, et l'auteur, avec un peu plus de temps, un peu plus de soin, aurait pu nous le donner tout entier. C'est déjà beaucoup de l'avoir à demi. Nous l'avons dans le prologue, que la musique achève de justifier. Nous l'avons encore davantage au second acte (la chambre de Jacqueline). Là, je doute que de l'idéal de la comédie lyrique la musique française moderne ait souvent de plus près approché. Elle y touche d'abord et, pour ainsi dire, au fond, par l'esprit et le sentiment; elle y atteint aussi par la pureté et la précision, par la grâce et l'élégance de la forme, des formes, pourrait-on dire, car chacune, chez un écrivain de ce style, a son mérite et son agrément.

Je ne connais pas de veine mélodique plus facile et plus limpide que celle du musicien de *Fortunio*. En outre, elle est sauvée à tout moment d'un tour qui pourrait être banal, par une modulation, par une cadence, enfin par un détour ingénieux. Tantôt (en certains couplets de Clavaroche), elle s'échappe et jaillit; tantôt elle se contient dans un espace étroit; elle se meut, discrète, entre des notes prochaines, et c'est ce qui donne un caractère de recueillement et de pudeur à deux au moins des délicieuses cantilènes de Fortunio.

Ici brève et hachée menu, par couplets et refrains, la phrase mélodique se développe ailleurs en longue, en eurythmique période. Ainsi la souple, hypocrite réponse de Jacqueline aux questions, aux reproches de maître André, semble en quelque manière, indolente, paresseuse ainsi que Jacqueline même, aller avec elle du lit à la chaise longue et mollement, négligemment, avec elle toujours, s'y étendre et s'y reposer.

En cette musique chantante, le rythme, l'harmonie, l'orchestre tout avive et relève le chant. La variété rythmique est l'un des charmes de ce second acte, où je ne sais presque rien que de charmant. Qu'au premier acte, entre deux parties de boules, « Landry, mon clerc, » porte, après la santé du patron, celle de la patronne, il suffit que l'accompagnement appuie ou joue à peine sur deux degrés diatoniques, formant avec le chant une dissonance discrète; il suffit que sur deux accords l'ombre du mode mineur vienne à passer, et voilà deux accens délicats, l'un de sérieux, l'autre de sensibilité. L'orchestre enfin, qui souvent accompagne, souvent aussi fait beaucoup plus et beaucoup mieux qu'accompagner. Il a son rôle et sa vie, son esprit et son cœur, il n'a besoin que de quelques notes de cor pour étendre en quelque sorte derrière les aveux de Fortunio tout un passé, tout un lointain mystérieux.

Et puis, que voulez-vous? La musique elle-même a ses favoris ou ses enfans gâtés. Tout sied à M. Messager, tout lui réussit, de lui tout est bien venu. Il donne à des riens une grâce nonpareille et je ne sais quelle faveur préserve son facile talent, alors même qu'il n'est que facile, de paraître vulgaire ou seulement négligé.

Nous-même, au moment de conclure, il ne nous souvient pas d'autre chose, en ce *Fortunio*, que de ce qui nous a séduit. Le premier et le second acte effacent les autres en notre mémoire et ne sont pas indignes de les faire oublier. Ici, dans cette claire musique, ainsi qu'en un flacon de verre, l'esprit, le sentiment du chef-d'œuvre littéraire, et sa poésie même s'est condensée. Oui, le musicien ici ne fut point au-dessous du poète et ses notes, même légères, ont éveillé des résonances profondes. Qui donc a dit qu'en art tout revient à des questions, à des nuances de sensibilité? Il fallait surtout, ou seulement, que la sensibilité du Musset du *Chandelier* passât dans la musique de *Fortunio*. Or, en plus d'un endroit, elle y a passé tout entière. Passage délicat, mystérieux, presque indéfinissable, et que çà et là pourtant l'oreille et le cœur savent surprendre.

Ainsi nous regrettions qu'on nous eût changé le jardin, la char-

mille. Il est trop vrai qu'on ne nous l'a pas montrée où nous aurions voulu la voir. Mais ailleurs, au premier acte, en quelques mesures de Landry la décrivant à Fortunio, là du moins nous l'entrevoyons un instant, nous en goûtons la fraîcheur et l'ombre, nous en entendons les murmures. Enfin, sur tout le second acte, nous sentons flotter un peu de l'esprit de Musset et de son cœur, sa jeunesse, et sa mélancolie amoureuse, et sa tristesse attirante, ou mieux, comme il disait lui-même,

cette douce ivresse
Où la bouche sourit, où les yeux vont pleurer.

Écoutons, puis lisons et relisons encore la scène de Jacqueline avec maître André, celles qui suivent : de Jacqueline toujours, avec Clavaroche, avec la caméristé, avec Fortunio. Partout et jusque dans les détails, — les moindres sont ici précieux, — nous trouverons de quoi nous charmer et vaguement nous attendrir. Musset, qui, de nos grands poètes, fut le plus musicien, aurait permis, aurait goûté cette musique, écrite avec des mains légères, un peu tremblantes d'amour. Il eût estimé peut-être que, par elle, quelque chose de sa poésie et de son âme était entré dans « le royaume où résident les enchantemens célestes des sons. »

Mme Carré, MM. Fugère, Dufranne et Francell composent le quatuor conjugal et extra-conjugal de *Fortunio*. M. Fugère est supérieur au rôle de maître André, qui n'est pas le mieux venu. M. Dufranne (Clavaroche) unit la rondeur à la carrure, autant que l'une et l'autre se peuvent concilier. M. Francell a dans la voix et dans le chant la pureté, la jeunesse et comme la blancheur qu'il faut. Enfin jamais personnage ne convint mieux que celui de Jacqueline à la nature au talent, aux grâces nonchalantes et savoureuses de Mme Marguerite Carré.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens se sont précipités dans le Midi, comme il fallait s'y attendre étant donné l'état de tension où les esprits étaient montés. Ce n'est pas sans inquiétude, on le sait, que nous avons suivi le développement des immenses manifestations dont le comité d'Argeliers a donné le signal. Nous avons signalé dès le premier jour le danger qu'il y avait à mettre en mouvement des foules aussi nombreuses, pour les conduire à une déception inévitable. Tout a bien commencé : tout commence bien en général dans ces sortes de choses, mais il est rare que tout ne finisse pas mal. Les illusions du comité d'Argeliers sont peut-être excusables; mais que dire de l'imprévoyance du gouvernement? Il était plus instruit, mieux renseigné, plus éclairé : il aurait dû prévoir, il n'a rien prévu.

Les auteurs du mouvement entendaient lui conserver jusqu'au bout un caractère pacifique : ils y auraient réussi peut-être si les pouvoirs publics avaient docilement cédé à toutes leurs injonctions; mais était-ce possible? Non, certes. Dès lors, il fallait regarder ce qu'il y avait dans les menaces des meneurs, et il était facile d'en discerner dès le début le caractère illégal et révolutionnaire. On n'y parlait que de la grève de l'impôt et de la démission en masse des municipalités, le tout à l'échéance immuable du 10 juin. Qu'a fait le gouvernement? Nous ne lui reprochons pas de n'avoir pas empêché les manifestations : elles étaient légales dans la forme et n'étaient accompagnées d'aucun désordre. Mais elles visaient conditionnellement à la violation des lois, et, comme la condition qu'elles imposaient ne pouvait pas être remplie, le gouvernement aurait dû le faire entendre tout de suite par un avertissement clair et net. Loin de là, il a paru encourager, favoriser même les manifestations. Il a laissé ou fait

pavoiser les édifices publics sur leur passage. Il a autorisé les conseils municipaux à leur fournir des subsides. Il a, — quoique M. Clemenceau en ait dit depuis à la tribune, — exercé une pression sur la Compagnie du Midi pour qu'elle transportât les manifestans à quart de place. Comment nos compatriotes du Midi, dont la chaude imagination était encore excitée par le sentiment de leurs souffrances, n'auraient-ils pas conclu de cette bienveillance, si voisine de la complaisance, à une reconnaissance formelle de ce qu'ils appelaient leurs droits? Alors ce qui devait arriver est arrivé. La loi a été violée; mais le gouvernement a-t-il pu en être surpris? N'avait-il pas été averti, et même bruyamment, de ce qui se préparait? On ne saurait en dire autant du Midi : il n'avait pas été averti, lui, de ce qui allait se passer. Il a appris un beau matin que des mandats d'arrêt avaient été lancés contre les hommes dans lesquels il avait mis sa confiance, et il a vu venir de partout des soldats et des gendarmes. Qu'il ait éprouvé un sursaut de colère et d'indignation, quoi de plus naturel? M. Clemenceau s'est décidé enfin, beaucoup trop tard, à adresser aux municipalités déjà en révolte une lettre qui ressemblait à une dissertation, beaucoup trop longue. Le mouvement qu'on avait laissé se former, s'enfler, se déchaîner, pouvait-il s'arrêter devant un morceau de papier? La rhétorique ne fait pas de ces miracles. Le Midi s'était engagé, devant le monde attentif, à passer de la parole aux actes : il l'a fait, et le gouvernement a dû employer la force. Le sang a coulé : ce qui précède montre assez à qui en revient la responsabilité.

A Paris, on a commencé à éprouver quelque anxiété lorsque M. Sarraut, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, a donné sa démission. M. Sarraut, député de l'Aude, ami de M. Clemenceau qui l'a attaché à sa personne et a cru l'attacher à sa politique, appartient au journal *La Dépêche* dont on connaît le rôle dans le Midi : il y est l'organe du bloc radical-socialiste ; M. Sarraut a dû son sous-secrétariat d'État à cette circonstance, plus qu'à sa situation à la Chambre. Il ne s'est pas séparé, a-t-il dit, de M. Clemenceau sans un vrai déchirement de cœur, et nous le croyons sans peine; mais il se sentait désavoué, condamné, presque flétri par ses électeurs, et les colères qui s'amassaient contre lui se tournaient déjà contre son journal. Au surplus, son cas n'était pas unique : on n'a pas tardé à voir que tous les députés du Midi, à peu d'exceptions près, étaient l'objet de la même réprobation. Aucun d'eux n'a mis les pieds dans sa circonscription au moment aigu de la crise, et M. Clemenceau a dit à la tribune qu'aucun d'eux n'aurait pu le faire. Singulier retour des choses d'ici-bas! Les mêmes hommes qui,

il n'y a pas quinze mois, remportaient une éclatante victoire électorale et se croyaient adorés de leurs mandataires, ont senti le sol se dérober sous eux : un jour ils étaient tout, le lendemain ils n'étaient plus rien. Un changement aussi complet et aussi brusque doit avoir une cause sérieuse; il en ressort une leçon digne d'être méditée. Le Midi éprouve un profond désenchantement du parlementarisme, qui vient sans nul doute de ce que les parlementaires lui ont fait espérer infiniment plus qu'ils ne pouvaient lui donner. Le prodigieux écart entre leurs promesses démesurées et leur puissance réelle s'est subitement manifesté à tous les yeux : la désaffection a été immédiate et radicale. Ces souverains maîtres de l'État ne peuvent rien pour guérir les maux du Midi. Alors, à quoi sont-ils bons? A quoi servent-ils? On a renversé des idoles inutiles; on les brisera bientôt. Le Midi en a cherché et en a trouvé d'autres, qu'il ne tardera pas à briser à leur tour, mais qu'il a dressées, en attendant, sur le piédestal d'où il avait précipité ses députés. L'âme des foules a de ces volte-face déconcertantes. A voir sur quelle base fragile reposent certaines popularités, on se demande si notre édifice politique est beaucoup plus solide. Quand tout est miné, désorganisé, démoralisé, la moindre secousse détermine des catastrophes. Mais d'où pourrait venir la secousse? On se rassure en regardant l'horizon qui paraît calme et le ciel qui semble serein. Sécurité trompeuse! L'axiome antique : *fata viam invenient*, garde toute sa valeur : ce qui est fatal trouve toujours le moyen d'arriver. Qui aurait pu prévoir, il y six semaines à peine, que la mévente des vins du Midi mettrait tant de choses en péril et amènerait des révélations si graves sur l'état vrai de certaines de nos institutions? Certaines choses qu'on ne soupçonnait pas sont tout d'un coup devenues évidentes. La démission de M. Sarraut, qui aurait été dans d'autres circonstances un fait insignifiant, a été un trait de lumière M. Sarraut a été le premier surpris de ce qui lui arrivait. Et M. Clemenceau lui-même, pris d'émotion, s'est écrié à la tribune : « Ce n'est pas pour me trouver mis en demeure de prendre de telles résolutions que j'ai accepté le pouvoir. » Parole candide! On accepte le pouvoir pour en jouir tranquillement pour jouer au personnage, pour essayer même de faire quelque bien, sans être jamais sûr de ne pas faire beaucoup de mal. Mais la logique des choses fait jaillir des effets soudains de causes nombreuses et lointaines; des fautes anciennes développent d'abord lentement, puis brutalement leurs conséquences; les tempêtes sortent du vent imprudemment semé; et on est mis en demeure de prendre des résolutions redoutables. Tel a

été le cas de M. Clemenceau qui a détruit, ou contribué à détruire tant de choses, avec une merveilleuse imprévoyance; et tout porte à croire que ce sera celui de ses successeurs, jusqu'au jour où l'un d'eux relèvera les ruines que les autres ont faites. L'heure est venue, en effet, où les choses dont on a préparé la chute se déclanchent et tombent toutes seules, au risque d'écraser ce qu'elles devaient abriter.

M. Clemenceau, donc, n'ayant rien fait pour prévenir le danger, a dû y faire face : il a ordonné l'arrestation des principaux meneurs, notamment celle de M. Marcelin Albert et de M. Ferroul. Le premier s'est caché, le second s'est laissé prendre sans résistance, et a jusqu'au bout recommandé le calme à ses amis. Des barricades avaient été commencées à Narbonne pour empêcher les troupes d'approcher de sa maison ; il les a fait démolir lui-même, ne voulant pas, a-t-il dit, mettre de l'irréparable entre le gouvernement et le Midi. On ne peut que l'en approuver. Le gouvernement lui a d'ailleurs rendu, en l'arrêtant, un service inappréciable. Son rôle pacifique était fini : il n'aurait bientôt plus été le maître de ses troupes et, puisqu'il était leur chef, il se serait vu obligé de les suivre. Quoi qu'il en soit, ses conseils n'ont pas été suivis : à peine a-t-il été arrêté que l'insurrection a éclaté. Nous n'en raconterons pas les détails : les journaux quotidiens ont rempli abondamment cette tâche. La troupe a fait son devoir. Assaillie par les émeutiers, elle est restée assez longtemps impassible sous les coups : enfin elle s'est défendue. Nous déplorons le sort de ceux qui ont succombé; mais ce n'est pas à l'armée qu'on peut en faire un reproche, ou du moins ce n'est pas celui qu'elle a mérité.

Ici, nous arrivons à ce qu'il y a eu de plus douloureux dans ces tristes affaires, c'est-à-dire aux séditions militaires. L'armée, que les régimes antérieurs ont transmise à la troisième République, a été, on ne saurait le dire trop haut, une des plus admirablement disciplinées qu'il y ait jamais eu. S'il lui arrivait un jour de perdre ce caractère, le gouvernement sous lequel un pareil fait se serait produit en devrait compte à la France. L'armée a subi bien des assauts depuis quelques années ; elle a été en butte aux pires influences ; on l'a travaillée du dehors et au dedans; elle a failli être déshonorée par le régime de la délation : malgré tout, elle a résisté jusqu'ici à la démoralisation, et il a fallu pour cela qu'elle eût conservé singulièrement énergique le respect de ses traditions et de ses devoirs. Mais tout a une fin : nous ne savons plus avec certitude où en est l'armée aujour-

d'hui. Rien n'a été fait, tout au contraire, pour restaurer son moral et reconstituer ses forces vives, ni pour lui rendre le sentiment de fierté qui la relevait à ses propres yeux. Les auteurs des fiches sont toujours en place; le favoritisme n'a jamais été plus éhonté; les influences politiques restent prédominantes, et elles viennent souvent des milieux les plus notoirement anti-militaristes, pour ne pas dire antipatriotiques. Il en résulte entre l'officier et le soldat un relâchement du lien militaire, une diminution de l'autorité en haut, un affaiblissement de la discipline et de l'obéissance en bas. C'est le mal dont souffre notre armée : nous venons d'en voir quelques manifestations significatives. La plus angoissante a été l'étrange fugue des soldats du 17e de ligne qui, après avoir pillé une poudrière et s'être abondamment munis de cartouches, sont partis d'Agde pour Béziers où ils se sont mis au service de l'émeute. Ils étaient près de six cents. Le général Lacroisade, envoyé pour leur barrer la route, n'a pas osé le faire parce qu'il aurait fallu affronter une collision par les armes et engager un vrai combat entre soldats français. M. Clemenceau a approuvé son abstention. Soit. Mais quelle tristesse de voir un général et sa troupe obligés de céder passage à des soldats mutinés et de marcher derrière eux, à distance! La rougeur en monte au front. On sait la suite. Les soldats du 17e, arrivés à Béziers, ont commencé à comprendre la gravité de leur faute, mais ils n'ont pas consenti à l'expier : il a fallu parlementer avec eux et leur promettre qu'ils ne seraient pas l'objet de punitions individuelles. Ils ont enfin consenti à revenir à Agde, sans renoncer d'ailleurs à leur esprit d'indiscipline. Le lendemain, une vingtaine d'entre eux se sont donné à eux-mêmes une permission que leurs officiers leur avaient refusée. Enfin on a réussi à les désarmer et à les transporter d'abord à Gap, puis à Toulon où on les a embarqués pour la Tunisie, et nous en sommes là de cette lamentable odyssée dont la France a été étonnée, effrayée, humiliée. Tout le reste n'est rien à côté de cette épreuve. Si on compare notre armée à ce qu'elle était, il y a quelques années à peine, on peut dire avec assurance que ce qui s'est passé aujourd'hui aurait été naguère encore impossible. Qui donc est responsable du changement?

Le recrutement régional, tel qu'il est pratiqué depuis le général André, y est sans doute pour quelque chose, mais il n'est pas le seul, ni même le principal coupable. Une armée où le commandement serait respecté et obéi, n'éprouverait qu'à un faible degré les inconvéniens du recrutement régional : la nôtre les ressent au contraire dans leur plénitude. Plus on réduit la durée du service militaire, plus on

devrait soustraire le soldat aux influences du dehors. On a fait le contraire; on a laissé le soldat à service réduit dans le milieu civil où il vivait avant d'être sous les drapeaux et où il vivra après les avoir quittés, ce qui était le plus sûr moyen de réduire chez lui l'esprit militaire au minimum. Lourde faute sans doute : on en voit les conséquences lorsqu'on demande à ces soldats, régionaux plus que nationaux, de faire acte d'autorité, au nom de la loi et pour le maintien de l'ordre, dans un milieu social et familial dont ils partagent les idées, les sentimens, les intérêts, les passions, les préjugés, et qui se compose de leurs parens et de leurs amis. Comment attendre d'eux quelque fermeté? Voilà ce qu'on a beaucoup répété, depuis quelques jours, au sujet des soldats du Midi, et il y a dans ces observations une part de vérité. Nous ferons remarquer, toutefois, qu'on n'avait rien demandé aux soldats du 17ᵉ de ligne lorsqu'ils sont partis d'Agde pour se rendre à Béziers : ils ont pris la résolution de passer à l'émeute sans attendre qu'on leur eût encore commandé de la réprimer. L'acte d'indiscipline a été tout à fait spontané. Nous voudrions croire que le recrutement régional est cause de tout; il suffirait alors de le supprimer, ou d'en atténuer le fonctionnement pour que le mal fût guéri. Mais cette vue trop simple serait une vue fausse si on s'y enfermait; elle donnerait le change sur le remède nécessaire, qui consiste à rendre aux officiers la confiance en eux-mêmes qu'ils ont perdue, parce qu'ils ne se sentent pas soutenus, et aux soldats le respect du commandement qu'ils ont perdu aussi, parce qu'ils savent qu'ils s'exposent à peu de chose en y manquant. Si on n'y fait pas rentrer, en haut et en bas, ce double sentiment, nous aurons une armée qui tournera de plus en plus à la garde nationale ou aux milices, formes militaires chères à M. Jaurès et à ses amis. Les événemens du Midi viennent de nous en faire sentir une sorte d'avant-goût. Les milices nous donneraient-elles une force respectable contre l'étranger? Nous en doutons; mais contre l'insurrection et l'émeute au dedans, nous sommes fixés. Les soldats d'Agde nous ont déjà montré les milices à l'œuvre; ils nous ont édifiés sur ce qui serait leur manière d'opérer. On les mettrait d'un côté de la barricade, elles passeraient aussitôt de l'autre.

Il ne faut s'étonner de rien aujourd'hui, car tout arrive : les inventions les plus folles des romanciers et des faiseurs de mélodrames sont inférieures à ce que la réalité apporte d'imprévu. M. Clemenceau, dont la vie a pourtant été fertile en incidens de tous les genres, a dû être bien étonné lorsqu'un huissier de son ministère lui

a remis une lettre de M. Marcelin Albert qui demandait à lui parler. M. Clemenceau a l'esprit vif et la résolution prompte : il n'a pas hésité à recevoir l'agitateur du Midi. Nous ne l'en blâmerons pas. Toutefois M. Albert étant sous le coup d'un mandat d'arrêt, sa présence au ministère de l'Intérieur et sa conversation familière avec M. Clemenceau ont ajouté encore quelque chose à l'incohérence de la situation. Tout y est paradoxe : on voit des généraux parlementer avec des soldats révoltés, et un président du Conseil avec un prévenu qui devrait être en prison. La seconde scène a d'ailleurs moins d'inconvéniens que la première. Probablement, lorsqu'il a reçu M. Marcelin Albert, M. Clemenceau a voulu faire un beau geste. On lui a beaucoup recommandé d'en faire dans les journaux et même à la tribune; mais comment? M. Albert et M. Ferroul en avaient fait de très beaux dans le Midi; ceux de M. Clemenceau avaient consisté seulement à envoyer des mandats d'arrêt et des soldats; ils manquaient incontestablement de beauté. Mais il a reçu M. Albert, il l'a écouté, il l'a sermonné, il s'est vanté de l'avoir fait pleurer, il ne l'a pas fait arrêter, il l'a renvoyé avec un sauf-conduit et même avec un billet de cent francs pour payer son voyage. Ce sont là des gestes qui ne manquent pas d'élégance; malheureusement ils n'auront servi à rien. Pauvre Marcelin Albert, âme naïve et faible que sa responsabilité subitement entrevue a effarouchée et épouvantée! Sa gloire aura été plus courte encore que nous ne l'avions prévu : la démarche qu'il a faite auprès de M. Clemenceau, l'a dissipée. Une fois revenu à Argeliers, il a senti passer sur son front le souffle glacial du soupçon. Son prestige n'était déjà plus. L'infortuné prêchait la conciliation : son comité, avec une obstination dure et bornée, a décidé de continuer la résistance, et a intimé au rédempteur déchu l'ordre d'aller se constituer prisonnier, ce qu'il a fait. Que ne s'est-il laissé arrêter il y a quelques jours comme M. Ferroul! Rien ne conserve mieux une popularité que la prison : et quoi de plus commode ? on n'a plus rien à faire. M. Marcelin Albert ne l'a pas compris assez tôt : il n'est plus désormais qu'une lamentable épave, également inutile à l'agitation qui se poursuit, et à l'apaisement qui se fera un jour sans lui.

Il nous reste à parler des conséquences parlementaires de tous les incidens où la tragédie et la comédie se sont si étroitement mêlées. La Chambre devait évoquer l'affaire par devers elle, et demander des explications au gouvernement. Elle n'y a pas manqué; mais elle a senti tout de suite que sa liberté n'était pas entière. Le gouvernement

a commis bien des fautes; nous en avons signalé quelques-unes et il serait facile d'en relever beaucoup d'autres; mais il est juste de reconnaître qu'il a hérité d'une situation dont il n'est pas le seul auteur; la responsabilité en appartient en partie à ses devanciers. Son tort, à lui, est de n'avoir rien fait pour corriger les pires abus du régime et de les avoir, au contraire, aggravés. Nous avons cité plus haut la phrase de M. Clemenceau, surpris d'avoir à faire tout autre chose que ce pour quoi il avait accepté le pouvoir. Les gouvernemens, aujourd'hui en particulier, doivent s'attendre à tout et être prêts pour tout, soit au dedans, soit au dehors. En ce qui concerne le Midi, ses manifestations avaient cessé d'être légales; elles avaient provoqué des actes, incontestablement révolutionnaires, qu'il était impossible de tolérer plus longtemps : puisqu'on n'avait pas su les prévenir, on était dans la fâcheuse nécessité de les réprimer. Cette obligation, M. Clemenceau l'a remplie : il l'a fait gauchement, mais avec décision, et lorsqu'il est venu demander à la Chambre, non pas une approbation qu'il sentait bien ne pas mériter encore, mais un blanc-seing pour continuer ce qu'il avait entrepris, la Chambre n'a pas pu le lui refuser. — Laissez-moi faire, disait-il, vous me jugerez après. — Soit, a répondu M. Ribot; nous ne vous demandons aujourd'hui que des renseignemens, des explications; plus tard nous vous demanderons des comptes. — M. Clemenceau a procédé aux arrestations qu'il avait ordonnées et des désordres graves se sont produits; mais ces désordres mêmes, en augmentant les difficultés avec lesquelles le gouvernement était aux prises, auraient singulièrement augmenté la responsabilité de la Chambre si elle en avait profité pour le renverser. C'est une chose grave de renverser un gouvernement devant l'émeute à laquelle il fait face : on a l'air de le sacrifier. Si la Chambre l'avait fait, rien n'aurait pu empêcher l'imagination méridionale d'en conclure que la politique de résistance et de répression était désavouée : les exigences du Midi seraient devenues encore plus grandes, et nul ne peut dire ce qui serait arrivé. Le gouvernement a obtenu une majorité d'une centaine de voix, majorité provisoire et qui serait trompeuse si M. Clemenceau comptait y trouver un appui durable. Elle se compose, en effet, de voix très diverses, dont un bon nombre appartenaient hier et appartiendront demain à l'opposition. La première fois, M. Clemenceau n'avait demandé qu'un repit à la Chambre : la seconde, il lui a demandé sa confiance, mais elle ne lui a encore accordé qu'un répit. Il est d'ailleurs naturel que tout le monde n'ait pas pu faire sur soi-même l'effort qu'a fait la majorité. Sur tous les bancs de la Chambre,

à droite, au centre, à gauche, des voix nombreuses se sont prononcées contre un ministère qui avait si fortement contribué à accumuler les ruines au milieu desquelles il se débattait dans un lugubre désarroi. Comment en aurait-il été autrement après le vigoureux réquisitoire dans lequel M. Charles Benoist, après avoir dénoncé les vices du régime, était remonté à leurs causes véritables, historiques et philosophiques, et en avait tiré des leçons en les appliquant à qui de droit? « Je ne dirai pas, s'est-il écrié, que la France soit à refaire. Non, non! Mais il y a beaucoup à refaire en France, quand ce ne serait que pour empêcher la France de se défaire. Vous allez rétablir, au prix de combien de sang versé, l'ordre dans le Midi. Mais quand vous aurez rétabli l'ordre dans la rue, votre œuvre ne sera pas achevée; elle ne fera que commencer. » — « C'est absolument mon avis, » a interrompu M. Clemenceau. — Mais il n'a plus applaudi lorsque M. Charles Benoist a conclu par ces mots décisifs : « Il est temps de rappeler au pays cette vérité élémentaire sur laquelle toute politique doit être assise : on ne gouverne ni par la révolution, ni avec des révolutionnaires. »

Bien qu'un assez grand nombre d'orateurs y aient pris part, la discussion a manqué d'ampleur : on y sentait de l'embarras et de la gêne. Un moment, toutefois, M. Clemenceau a été l'objet d'une attaque personnelle et directe. M. Millerand est monté à la tribune au milieu d'un grand silence : on a cru que quelque chose d'important allait se passer. Mais il n'y a eu rien de tel. M. Millerand, après avoir accablé le ministère sous le poids de ses fautes, a énoncé, non sans imprudence puisqu'il ne pouvait pas y bien répondre, l'objection qui était dans beaucoup d'esprits : « Quels que soient, s'est-il demandé à lui-même, les reproches que vous ayez à lui adresser, pouvez-vous proposer d'ouvrir une crise ministérielle, alors que le gouvernement lutte contre l'émeute, alors qu'il est contre elle en pleine action? » Objection très forte, en effet : comment M. Millerand l'a-t-il résolue? « J'avais cru jusqu'à présent, a-t-il dit, avec tous mes amis, avec tous mes maîtres, que la supériorité du régime républicain était précisément d'être un régime impersonnel, où les hommes pouvaient être facilement remplacés. Et vous diriez qu'un gouvernement en qui vous n'auriez pas confiance ne pourrait pas être remplacé, en vingt-quatre heures, par un autre gouvernement républicain? C'est impossible, messieurs. » Le mot n'a eu aucun succès. C'est pur enfantillage de dire que, sous la République, un ministère est plus facile à remplacer que sous un autre gouvernement. Nous avons assisté, sous la

République, à des crises ministérielles qui ont été très laborieuses. M. Millerand a assuré qu'aujourd'hui l'opération ne prendrait pas plus de vingt-quatre heures : qu'en sait-il ? En parlant ainsi, il s'est découvert lui-même, et M. Clemenceau, qui est un habile escrimeur de la parole, n'a pas manqué d'en profiter et de lui lancer un coup droit. Il a terminé son discours en disant, au milieu des rires de la Chambre : « Messieurs, si vous avez des inquiétudes, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer : le prochain gouvernement est prêt. » Le trait a porté : cependant tout le monde n'a pas jugé que, dans une situation aussi sérieuse, cette plaisanterie, nous allions dire cette gaminerie, fût de très bon goût.

Rien n'est fini, en effet, pas plus dans le Midi qu'à Paris. Les problèmes posées restent sans solution, ce qui n'est pas étonnant puisque quelques-uns, dans les termes où on les présente, sont insolubles. La Chambre a voté contre la fraude une loi qui est maintenant devant le Sénat, et qui donne à l'administration des contributions indirectes des armes que, hier encore, elle n'aurait pas osé demander. M. le ministre des Finances en a conclu que tout était question d'opportunité, et que peut-être, un jour, sous le coup d'une nécessité impérieuse, la Chambre voterait les mesures d'inquisition qui donnent un caractère si vexatoire à son projet d'impôt sur le revenu. Malgré tout, nous n'oserions pas dire que les précautions prises contre la fraude seront efficaces : mais que faire de plus ? Le Midi se calmera-t-il ? S'apaisera-t-il ? Alors le moment sera venu pour la Chambre, si les événemens de ces derniers jours l'ont guérie de son empirisme, de comprendre que tout est à refaire en France, gouvernement, administration, armée, esprit public. Mais il faudrait d'abord que la Chambre fît son propre examen de conscience et se réformât elle-même, et nous craignons fort de ne pas voir ce miracle.

Les événemens intérieurs nous laissent peu de place pour parler des événemens du dehors, qui n'ont pourtant pas moins d'importance, si même ils n'en ont pas davantage. Nous y reviendrons plus tard ; mais nous dirons, en attendant, au moins quelques mots des arrangemens que nous venons de faire avec le Japon et avec l'Espagne.

A ces deux points extrêmes du monde, notre politique est la même : nous travaillons à concilier nos intérêts avec ceux des autres, et à trouver dans cette conciliation des garanties de plus pour le maintien de la paix. Non pas qu'il y ait en ce moment un danger de guerre en vue ; mais c'est précisément lorsqu'il n'y en a pas qu'il faut s'appliquer à

consolider la paix. Nous nous sommes mutuellement garanti nos possessions respectives, avec le Japon en Extrême-Orient, avec l'Espagne dans la Méditerranée et l'Océan. L'Angleterre a fait avec l'Espagne un arrangement analogue au nôtre. Il semble que personne ne puisse prendre ombrage d'une politique faite ainsi à ciel ouvert, et qui ne cache ni son but, ni ses moyens : cependant la presse allemande en a montré de la mauvaise humeur, et cette mauvaise humeur n'est pas encore dissipée. Cela vient peut-être de ce que l'Angleterre a, comme nous l'avons dit, fait la même chose que nous, et que l'opinion allemande se défie de tout ce que fait l'Angleterre. Elle voit d'ailleurs d'un assez mauvais œil les autres puissances conclure entre elles des traités, ou former des arrangemens nouveaux, alors que son propre système international reste stationnaire ; mais ce système est si fort, qu'elle n'a certainement rien à craindre de personne et que, certainement aussi, personne ne songe à l'inquiéter. Le malheur est que l'Allemagne croit toujours que les autres ne songent qu'à elle lorsqu'ils s'entendent entre eux, préoccupation excessive dont nous avons déjà signalé l'inconvénient et à laquelle il est vraiment regrettable qu'un arrangement aussi inoffensif que celui que nous venons de faire avec l'Espagne puisse servir de prétexte.

Mais le fait le plus considérable de la quinzaine est la dissolution de la seconde Douma, qui n'a pas eu un meilleur sort que la première, et a duré à peu près le même temps. On aura décidément beaucoup de peine à acclimater le gouvernement constitutionnel en Russie, quelque bonne volonté qu'on y mette de part et d'autre, du côté du gouvernement et de celui de la Douma. Il y a malheureusement beaucoup d'inexpérience ici et là. On y parle une langue différente, on croit y avoir des intérêts opposés et l'entente est de plus en plus difficile. La Douma a eu bien des faiblesses et a commis bien des fautes : cependant, si on la compare à sa devancière, le progrès apparaît déjà sensible, et il a semblé, à de certains momens, qu'une majorité était possible entre les groupes du Centre, à l'exclusion des extrêmes. Le gouvernement a perdu patience. Le 14 juin, il a demandé à la Douma d'autoriser l'arrestation de seize de ses membres accusés de complot contre la sûreté de l'État et la mise en accusation de trente-neuf autres, et cela tout de suite, séance tenante, sans prendre le temps de respirer. Il n'y a probablement pas d'assemblée au monde qui aurait pu se soumettre à de pareilles conditions : aussi la

volonté de dissoudre la Douma a-t-elle été dès le premier moment évidente. Elle a été exécutée le 16 juin.

Une autre preuve du parti pris de dissolution auquel le gouvernement s'était arrêté est la rapidité avec laquelle la loi électorale a été revisée. Il faut bien avouer que cette revision, faite par le gouvernement seul, était inconstitutionnelle, c'est-à-dire en désaccord avec les lois fondamentales que l'Empereur avait données à son peuple en octobre 1905 avec promesse de n'y pas toucher sans le concours des Chambres. Nous aurons à étudier la loi nouvelle : contentons-nous de dire pour le moment qu'elle diminue dans une proportion notable la représentation des provinces qui ne sont pas exclusivement russes. La Pologne, par exemple, avait trente-six députés et n'en aura plus que quatorze : encore deux d'entre eux doivent-ils être de nationalité russe. L'attitude des Polonais dans la Douma n'avait peut-être pas mérité qu'on leur infligeât cette diminution : sera-t-elle du moins compensée par le développement de leur autonomie intérieure? Le nombre des députés est sensiblement diminué. On s'est arrangé enfin pour que toutes les classes, ou curies, — propriétaires, paysans, habitans des villes, quelquefois les ouvriers, — aient un élu dans chaque collège électoral, en attribuant la supériorité numérique aux propriétaires. Que donnera la loi nouvelle? Le scrutin seul nous l'apprendra. L'histoire d'autres pays, du nôtre par exemple, a montré que les résultats des élections ne sont pas déterminés par les lois électorales aussi sûrement que le législateur, quel qu'il soit, l'a espéré. Nous souhaitons sincèrement que les Russes soient plus heureux. Leurs efforts, même maladroits, même incorrects, pour obtenir, qu'on nous pardonne le mot, une Douma passable, méritent de la part du monde une bienveillante attention.

Francis Charmes.

Le Directeur-Gérant,

Francis Charmes.

nent

rne-
a été
rne,
c les
e en
des
nous
able
sses.
plus
alité
pas
oins
? Le
enfin
nabi-
aque
prié-
ndra.
ésul-
ausei
uhai-
forts,
par-
onde

LE BLÉ QUI LÈVE[1]

QUATRIÈME PARTIE (2)

IX. — LA QUÊTE DE L'ABBÉ ROUBIAUX

Les gens de Fonteneilles s'entretenaient de la vente qui devait avoir lieu à l'Épine, le dimanche 22 juillet. Une affiche, collée sur les murs de la mairie, annonçait cette vente « volontaire, » et énumérait les objets qui seraient adjugés à la criée.

Depuis qu'elle était là, Gilbert passait au large. Il ne se montrait plus dans le bourg à cause de cette feuille de papier rouge; il faisait la moisson dans une ferme éloignée, et ne revenait guère que le samedi dans sa maison du Pas-du-Loup, évitant de rencontrer ses amis d'autrefois, prenant les sentiers au lieu des chemins, honteux et irrité d'avoir pour enfans des faillis.

L'abbé Roubiaux, appelé par sa mère malade, avait quitté sa paroisse avant de commencer la quête qu'il avait promis de faire, et, revenu à Fonteneilles, il remettait de jour en jour cette corvée qui l'inquiétait.

Le 19 juillet, quand le soleil se leva, l'atmosphère était chaude et toute chargée encore de la poussière de la veille. Depuis six semaines, la terre souffrait de sécheresse. Les feuilles

(1) *Published, July fifteenth, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin et du 1er juillet.

pendaient, molles, le long des branches; le brillant de l'herbe avait passé; les épis laissaient tomber le grain, et les hommes suffoquaient en se courbant sur les blés. Le travail de la moisson était donc plus rude que de coutume pour les coupeurs d'avoine et de froment, et selon toute apparence, il donnerait peu de profit.

C'est à quoi songeait l'abbé Roubiaux, vers midi, en descendant de Fonteneilles pour gagner le Pas-du-Loup. Sur la route, sonnante comme une roche creuse, il marchait lentement et la tête penchée, contrairement à son usage. Il la releva, en passant devant l'avenue du château, et aperçut Michel de Meximieu appuyé sur la barrière blanche. Le jeune homme fit signe de la main : « Venez me voir. » Il avait l'air très calme. Rien ne trahissait qu'il venait de souffrir d'une crise, si ce n'est la pâleur de ses narines encore dilatées et le frémissement de ses doigts sur le bois qu'il tenait serré. Toute l'énergie de sa race revivait en lui transformée, silencieuse, souveraine dans le domaine des douleurs. A l'abbé Roubiaux qui s'informait : « Comment allez-vous? » il répondit :

— Mal.

Mais cela fut dit sur un ton de suprême indifférence. Et il ajouta :

— J'attends le passage du toucheur, pour lui parler d'un envoi de bœufs. Agriculteur jusqu'au bout, comme vous voyez. Et vous? Je devine ce que vous allez faire.

— Hélas!...

— Et par où commencez-vous?

— Par le hameau du Pas-du-Loup! Cinq maisons, pas une chrétienne! Je me dépêche, parce que c'est l'heure de la sieste, et que les journaliers sont chez eux, ou peuvent y être...

Michel salua en souriant.

— Allons! bonne chance au missionnaire! Monsieur l'abbé, venez me raconter, ce soir, votre premier jour de quête? Moi, j'ai confiance!

— Vraiment?

— Voyez-vous, monsieur l'abbé, nous avons dans le corps huit litres de sang. Eh bien! dans le plus pauvre sang de France, il y a toujours une goutte qui croit.

Ils se serrèrent la main, et l'abbé Roubiaux descendit, hâtant le pas, pour prendre le sentier, tout voisin, qui dévalait entre les prés.

La première maison où il entra fut celle de Gilbert Cloquet. Le journalier, la veille, en coupant le blé, avait été frappé d'insolation. Il était revenu au hameau. Il était faible encore, et couché sur son lit défait. Au bruit de la porte qui s'ouvrait, à l'entrée subite de la lumière et de l'air, il se redressa, et sauta sur la terre battue, honteux, boutonnant en hâte le col de sa chemise et chaussant ses sabots alignés sous le bois du lit.

— Ma parole, c'est notre curé ! dit-il. Excusez ! Je ne m'attendais pas à votre visite, je ne pensais pas en vous...

— Je regrette bien de vous déranger, Gilbert. Mais j'ai une raison pour venir...

— Ça doit être, monsieur le curé. J'avais jamais vu chez moi celui qui vous a précédé, avant le jour où il est venu prendre le corps de ma pauvre femme, pour le porter en terre. Asseyez-vous donc.

— Merci.

— Un verre de vin? Vous avez soif, peut-être? C'est de bon cœur. Mais moi, je ne peux pas boire aujourd'hui.

— Non, je viens pour une chose qui est très sérieuse. Je vais voir toute la paroisse, et je commence par le Pas-du-Loup. Gilbert Cloquet, vous savez que l'État ne nous paye plus?

— J'ai vu cela sur les journaux, en effet.

— Alors, je viens vous demander, à vous et à tous les hommes de la paroisse : Voulez-vous donner quelque chose pour faire vivre les prêtres, moi et les autres, ou bien voulez-vous abandonner la religion? Vous êtes libre, Gilbert. Répondez-moi selon votre conscience.

L'abbé, debout, très ému et tremblant malgré lui, avait récité la formule qu'il avait préparée, et qu'il allait dire, la même, à chaque chef de famille. Il lui semblait qu'il avait devant lui toute la campagne méditative et fermée. Qu'allait-elle dire? Il priait. Le village, accablé par la chaleur, se taisait. Une rainette chantait, cachée sous le baril de vin. Gilbert, en chemise et en pantalon, la tête basse, pesait les mots qu'on venait de lui dire, comme s'il s'agissait d'une botte d'écorce, dont il devait connaître le poids. Il avait son air des grands jours de dispute, sa figure de juge, la mâchoire pendante, les paupières demi-closes et les sourcils rapprochés. Quels souvenirs traversaient son esprit? Quelles raisons le décidèrent? Tout demeura mystérieux. Il ne dit qu'une

chose, la plus petite sans doute de celles qu'il avait pensées. Il se redressa, et son regard tout bleu demeura grave.

— Monsieur le curé, je n'en use guère ; mais, ne pas en avoir du tout, ça ne me va pas. Je veux être enterré dans la terre bénite, comme mes défuntes.

L'abbé, qui crut dire merci, ne s'aperçut pas, tant il était troublé, qu'il continuait seulement tout haut la prière commencée tout bas : *Sancta Maria, mater Dei...* Le journalier n'y prit pas garde non plus. Il s'était retourné ; il fouillait sous son traversin et en retirait un vieux porte-monnaie à monture de cuivre; puis, mettant son offrande dans la main de l'abbé Roubiaux :

— Je ne suis plus riche... Je ne peux pas donner grand'-chose. Faut pas m'en vouloir... Ma pauvre Marie va être vendue dimanche...

L'abbé, très pâle, prit entre ses doigts la pièce de deux francs, et, l'élevant, comme une hostie, il traça dans l'air le signe de la croix.

— *Benedicat vos!* dit-il. Merci, Gilbert. Dieu ne vous abandonnera pas.

— J'en ai besoin, répondit l'homme.

Peut-être en aurait-il dit plus long. Mais l'abbé se retira, et, traversant le chemin forestier, entra chez Ravoux, dans la salle basse où cinq enfans, le père et la mère, achevaient de dîner. Le saladier plein de débris de lait caillé et de pain était encore entre eux, sur la table. Ravoux se leva, fronça les sourcils, et, comme Gilbert, regarda fixement le prêtre. Mais il y avait, entre eux, toutes les lectures que l'ouvrier avait faites. L'abbé, timidement, commença à répéter sa demande.

— Non, monsieur, interrompit Ravoux ; c'est inutile. Vous savez bien que je ne suis pas de votre parti.

— Mais je ne suis d'aucun, pas plus que Dieu, dit l'abbé.

— Suffit. Je dis ce que je dis. Je ne donne pas pour la calotte...

L'abbé Roubiaux leva la main, pour la seconde fois, au-dessus des enfans stupéfaits :

— *Benedicat vos!*

Il sortit en saluant. Ravoux le suivit. Il était agité, peut-être même touché, tout au fond. Le poil noir et frisé remuait sur ses joues.

— Quand vous n'aurez plus de pain chez vous, dit l'ouvrier au prêtre qui s'éloignait, je ne vous en refuserai pas. Ce que je refuse, c'est la cause, c'est pas vous.

L'abbé fit un signe de tête, sans se retourner, tandis que Ravoux refoulait dans la chambre les enfans et la mère, dont les têtes s'étageaient au soleil, entre les montans de la porte.

— Drôle de calotin que le curé d'ici! dit-il en riant. Il y croit, à sa religion!

L'abbé continuait sa quête. Il entra dans la maison de la voisine de Cloquet, et la grosse mère Justamond demanda :

— Je peux t'y vous donner sans le dire à mon homme? Il n'est pas là.

— Non, il faudra le lui dire, au contraire, pour qu'il ait sa part dans le mérite.

— Alors, je ne peux pas.

— Adieu, mère Justamond!

L'abbé Roubiaux tourna sur ses talons, mais il n'avait pas fait quatre pas vers la maison du père Dix-Neuf, que la bonne femme, la poitrine ballante, secouée en mesure, courut après lui.

— Tenez, tout de même, monsieur le curé, prenez ça!

Elle donnait dix sous. Elle avait six enfans.

Le père Dix-Neuf, l'ancien zouave, atteint d'hémiplégie, la main droite crispée, le cou tordu, l'œil inerte et mouillé, était assis dans un fauteuil de paille, devant sa fenêtre.

— Ça serait plutôt à moi de vous quêter! Après tout, je n'y vas jamais, à l'église!

Puis, se rencognant sur l'oreiller qui lui soutenait la tête :

— Prenez donc tout de même les sous qui sont sur la cheminée, c'est tout ce que j'ai. Et puis f... moi la paix. A l'honneur!

L'abbé en prit deux, et laissa le reste.

La femme de Juste Lappe, presque au bord des bois, la petite femme bien attachée, décidée, alerte, presque jolie encore, qu'on voyait aller en journée aussi souvent que son mari, ayant vu le hameau en émoi, connaissait déjà la raison de la visite du curé. Elle n'attendit pas la demande, mais, prenant l'abbé à part, à l'abri de l'angle de la maison.

— Dites, monsieur le curé, est-ce que Ravoux a donné?

— Non.

— Et Gilbert?

— J'ai commencé par lui, et il a donné.

— Alors, je donnerai aussi : Lappe est toujours du parti de Cloquet, dans les disputes.

Quand il sortit de la forêt, l'abbé se parlait tout haut à lui-même : « Ce n'est pas trop mal; je n'aurais pas cru...; ce Pas-du-Loup serait-il le meilleur hameau de la paroisse ? Comment cela se fait-il? En tout cas, me voilà lancé. A présent, en pleins champs, Roubiaux! »

Il se jeta hors du chemin, coupa le pré, longea, en montant, la ferme de l'Épine, où la fille de Cloquet refusa dédaigneusement le quêteur, et, traversant la route de Fonteneilles, il entra dans l'héritage qui était le grenier à blé d'une grande ferme de la paroisse. A cause des pentes, de la forme en dos d'âne qui était celle du champ, il était difficile de faire manœuvrer la moissonneuse mécanique. On moissonnait à la faux. Les épis, pressés les uns contre les autres, formaient à trois pieds de terre une fourrure plus épaisse, plus sensible et mobile que celle d'une bête : nappe de grain mouvante, d'où s'échappe et s'écoule déjà l'odeur du pain : car au ras des planches, tout le long des tiges, la chaleur s'est amassée, elle a roussi la paille et séché la farine. Et maintenant, dans la fournaise les hommes sont entrés. Ils moissonnent. L'abbé cherche ses ouailles. Trois hommes sont là, courbés; les nuques ardentes, les bras, la faux qu'ils tiennent, décrivent un demi-cercle; les torses suivent le mouvement avec une moindre amplitude, les pieds avancent après deux coups de lame et deux balancemens du corps. On les voit de dos, les moissonneurs. Celui qui a commencé le premier est déjà à mi-coteau ; dans la seconde planche, à cinquante mètres en arrière, son frère le suit, et presque au bas du champ, tout près de l'abbé, le domestique, un mauvais biquart de seize ans, ébrèche sa faux sur les cailloux. En voyant l'abbé passer l'échalier, l'enfant rit, lève les épaules, et se remet à faucher. On a parlé souvent des curés devant lui, et pas en bien. Il a les pommettes rouges, mais quelle taille chétive, quelle hérédité morbide dans le teint blafard du cou, dans les gencives déjà molles et bossuées de la bouche entr'ouverte, quelle lueur de passion bestiale dans les prunelles, quelle mort mal habillée de jeunesse, et qui se trahit sous le déguisement!

— Petit, demande l'abbé, je te rencontre pour la première fois. D'où es-tu?

— De l'Allier.

— As-tu fait ta première communion?

— Non, pour sûr.

Le rictus des morts était sur sa pauvre bouche, bleue de fatigue et d'épuisement sans ressource. L'enfant avait posé sa faux debout sur le chaume. Il était tout petit à côté d'elle.

— Es-tu baptisé seulement?

— Je crois que oui, parce que j'ai été, dans le temps, au baptême de mes sœurs.

L'abbé récita sa formule, pour expliquer la visite. Et le rire diminua.

— Si je te quête, ce n'est pas pour l'argent, mon petit, c'est surtout pour ta petite âme inconnue. Je suis né comme toi dans les fermes. J'ai travaillé comme toi. Mais j'ai quitté ce que j'aimais, ma mère, mes parens et mes voisins pour vous mieux aimer tous. Dis-moi que tu ne sais rien du bon Dieu, mais que tu ne veux pas être de ses ennemis?

Le soleil, ayant tari depuis longtemps les réserves d'eau de la terre, buvait à présent la sève des herbes et des bois, et c'était sans doute ce qui formait ces nuages blancs, gros comme le poing, et qui planaient très haut, comme des oiseaux qui ont leur nid dans l'herbe et qui volent au-dessus. L'abbé avait sa soutane traversée par la sueur et collée au corps. Les hommes qui étaient en avant, dans les premières tranchées ouvertes, tout en fauchant tournaient la tête pour voir ce que faisait le domestique. L'enfant leva ses yeux qui rencontrèrent ceux de l'abbé, et je ne sais quelle bonté descendit jusqu'à son âme en friche. Il passa le coude sur son front mouillé, tapa sur sa cuisse, à l'endroit de sa poche, et dit en se moquant, mais avec de la jeunesse vraie dans le regard et du cœur dans la voix :

— J'ai rien là, mais je veux bien, pour vous faire plaisir. Voulez-vous : j'irai dimanche vous porter mes sous?

Par-dessus les jonchées de froment abattu, par les sentiers entre elles, l'abbé s'avança en montant, vers l'homme qui était le second, et derrière lui, il entendait la faux crissante du petit qui s'était remis à l'œuvre. Quand il fut rendu près du faucheur de blé, l'abbé salua de la main, et il allait parler,

quand l'homme dit gravement, ayant deviné ou entendu le dialogue du bas du champ :

— Oui, prenez mon nom. Je suis catholique, et vous le savez bien : je fais dire une messe tous les ans, le jour où est mort mon père.

— Et votre frère ?

— Je ne sais pas. Allez lui demander.

Et l'abbé monta encore, en inclinant à gauche, vers le bord de la haie. Le blé soufflait son odeur de pain. L'abbé considéra le rude homme, qui était l'aîné et le chef véritable de la ferme, colosse qui tranchait d'un coup de lame aussi large d'épis qu'une grande roue de charrette. Il lui parla, étant encore un peu en arrière, et l'homme sans se relever, sans se détourner, dit sèchement :

— Non !

— Vous ne voulez pas ?

— Non !

L'abbé demeura en arrière, son chapeau à la main, et il suivit lentement l'homme qui lançait la faux.

— Au nom de ceux qui ont fauché ici avant vous, dit-il, et qui sont morts !

Les deux hommes marchaient sur le même chaume; ils entendaient chacun le piétinement de l'autre.

— Au nom de vos enfans, qui n'auront pas, sans Dieu, toute la joie de leur vie !

Tous deux ils frôlaient de la poitrine les mêmes épis qui allaient tomber.

— Au nom de votre âme abandonnée, et que je voudrais sauver !

Le paysan ne répondait plus. Il y avait de la colère, dans le bruit de sa lame tranchant les épis. D'ailleurs, le dos du champ, le haut de la vague rousse était tout voisin, et l'homme allait descendre l'autre versant du blé. Quand l'abbé vit cela, il laissa le faucheur, et alla vers d'autres champs et d'autres cœurs.

A huit heures du soir, il n'avait pas paru au château de Fonteneilles, Il ne vint pas non plus le vendredi. Ce fut seulement le samedi soir qu'on vit descendre, par l'avenue des hêtres, un abbé Roubiaux qui ne ressemblait plus entièrement à l'ancien. Il semblait avoir encore maigri ; sa soutane était blanche de poussière ; il marchait en boitant et appuyé sur un bâton ;

mais la petite tête noiraude, inattentive à la route, épanouie, dans le rêve, écoutait sûrement le cantique de la vie nouvelle. Le prêtre venait dans le crépuscule d'été, qui est aussi clair que le jour, et plus doux.

— Eh bien ! et la quête ? cria Michel en traversant la cour. Est-elle finie ?

Ils se rencontrèrent sous le dernier hêtre de la grande avenue.

— Je n'en puis plus, dit l'abbé, mais je suis dans l'espérance ! Vous aviez raison ! Savez-vous combien de familles m'ont refusé ? Six, monsieur Michel, six ! Toutes les autres ont donné !

— C'est une merveille, en effet !

— Et une autre, c'est que je me suis fait connaître, c'est que je suis mieux leur prêtre, c'est que nous avons moins peur les uns des autres, eux et moi... Ah ! monsieur Michel, si vous les aviez entendus ! Quelles formes différentes de l'acte de foi ! Quelles naïvetés ! Quelles pauvretés souvent ! Mais quel cœur mystérieux se révèle en tout cela !

Les preuves, il les apportait. C'étaient les réponses recueillies dans les champs et dans les fermes. Il les vivait encore. Il en était ému, troublé, attristé, amusé. Il les racontait en y mettant le geste et l'accent. Il disait celles des habitans du Pas-du-Loup, et celles des moissonneurs, et les peurs, et les remises à huitaine, et les conciliabules, et les mots tout pleins d'ignorance. « Monsieur le curé, je suis pour la religion, parce que ça fait aller le commerce ! — Qu'est-ce que deviendraient les bourgs, s'il n'y avait pas de dimanches ? — Moi, je n'ai pas peur ; je suis catholique et quand je peux aller à la messe, j'y vas. — Inscrivez donc le nom de mon père, si c'est possible ; il aurait été content d'être là-dessus. Je donnerai pour lui... »

— Et ceux qui m'ont refusé, continuait l'abbé, ont tenu, presque tous, à s'expliquer ; ils se sont excusés ; l'un d'eux avait un frère éclusier, et s'il avait donné pour l'église, il aurait craint pour son frère ; un autre m'a dit : « Je suis fonctionnaire, » et ses fonctions consistaient à nourrir un pupille de l'Assistance publique... C'est à peine si j'ai rencontré ce que je redoutais si fort... Oh ! monsieur Michel, voilà leurs réponses. Elles sont pauvres comme eux ; elles ne savent pas, elles craignent, elles tremblent. Mais tous ces indifférens, mis en demeure d'aposta-

sier, ont refusé. Comme je vais les aimer mieux encore! Jusqu'à présent, de quoi vivaient-ils? Sur quel capital de grâce? Sur leur baptême et sur l'*Ave Maria* de leurs aïeux. Mais voyez: ils viennent de faire acte de foi personnelle. Et moi, je vais tant me dévouer, tant inventer et tant prier, qu'ils reviendront tout à fait. Vive Fonteneilles, monsieur Michel!

— Vive Fonteneilles! Je suis heureux, comme vous, monsieur le curé, et d'une joie qui nous dépasse tous les deux.

— Je n'ai pas dîné, je n'ai pas paru à l'église depuis ce matin. Adieu!

— Merci!

L'abbé Roubiaux s'éloigna, remonta vers le bourg. L'ombre commençait à venir. Il sentit passer autour de lui les bouffées de vent chaud que la nuit traînait sur la campagne, chacune ayant sa musique, son parfum, ses paroles : vent des luzernes desséchées, vent des chaumes, vent des prairies, vent des forêts et des étangs de Vaux. L'abbé murmurait : « Je serai une âme comme vous, les enveloppant, les calmant, les pénétrant de la vie invisible. J'irai à eux, à tous. Je serai prêtre à toute heure,... à toute heure... Alleluia! »

Sur la route, une ombre le salua.

— Bonsoir, Grollier! Où vas-tu?

— Chercher ma nuit.

— Veux-tu coucher chez moi?

L'errant, que la carnassière pleine, recouverte par un manteau, arrondissait par en bas comme une tente, leva sa barbe en broussaille et ses yeux ricaneurs.

— Ah! ah! que dirait Philomène? Le Grollier à la cure, dans un lit! Toute la paroisse en rirait demain... Merci, monsieur le curé, j'ai une commission à faire, moi aussi...

Il se remit à marcher. L'ombre l'eut bientôt englouti, avec les haies, les bordures d'herbe, et même la chaussée terreuse de la route. Par l'allée forestière il descendit vers le Pas-du-Loup; la forêt le reçut, le cacha, et lui donna plus d'allure, comme aux bêtes qui se retrouvent chez elles, sous les branches. Trottinant, sans être vu, il se glissa jusqu'à la porte de Gilbert Cloquet. La porte était barrée à l'intérieur. Le hameau s'endormait; on n'entendait qu'un cri d'enfant que la mère apaisait en fredonnant. Le Grollier fit le tour de la maison, et poussa la claie du jardin qui était derrière. Là, il devina, assis sur le tronc d'arbre qui

pourrissait le long du mur, un homme qui songeait ou qui dormait, la tête dans les mains. Il siffla comme un oiseau qui s'éveille. L'ombre se dressa debout.

— Est-ce que tu veux un coup de fourche, chemineau ?...

La voix basse de Gilbert sonna dans le jardin, mais n'arrêta pas le Grollier qui, d'un geste de l'épaule, se débarrassa de son manteau, puis enleva le carnier rebondi qu'il portait en bandoulière.

— T'effraie pas, mon vieux, c'est moi, le Grollier, qui viens te faire une visite...

— J'aimerais mieux une autre fois, Grollier ; cette nuit, j'ai de la peine.

— Justement, j'ai à te parler de ta peine.

Le Grollier, pendant que Gilbert se rasseyait sur le tronc de l'arbre, demeurait debout, appuyé sur sa canne.

— Ta fille, chez qui, demain, le notaire fera la vente...

— Je n'y serai pas ! Ne me parle pas d'elle, et si elle t'a donné une commission pour moi, ne la fais pas ! Laisse-moi ; j'en ai de la peine !... ma fille, les camarades, le travail, ma femme qui est morte,... tout...

— Oui, n'est-ce pas, la vie, c'est comme la mer que j'ai vue quand j'étais petit : ils disent que plus on enfonce et plus elle est salée. Je ne peux pas te guérir, Cloquet, mais je te sais un homme juste.

— Eh bien ! à quoi ça m'avance ?

— A ne pas laisser ceux qui dépendent de toi prendre le bien d'autrui...

Gilbert se leva, et saisit le bras du mendiant.

— Ne dis pas ça ! J'y perds tout mon argent, dans la vente de ma fille ; j'y perds ma retraite et mon repos. Que veux-tu que je donne de plus ?

— Lâche-moi et écoute ! Quand l'huissier est venu à l'Épine, le dernier de mai, tu crois peut-être qu'il a noté tout le bétail de Lureux ?

— Sans doute.

— Tu te trompes.

— A savoir ?...

— Il n'a pas pu mettre sur son papier ce qu'il y avait dans la forêt !

— Caché ?

— Parbleu, tout le monde l'a su, dans Fonteneilles, sauf toi!

— Voleurs! mes enfans voleurs! Tu plaisantes, Grollier! Mais je vais t'en faire passer l'envie.

— Je plaisante si peu que tu n'as qu'à aller, cette nuit, à la ferme de l'Épine. Ouvre la porte de l'étable; tu verras qu'il y a trois vaches de moins; dans la bergerie, quatre brebis de moins; dans l'écurie, une jument de moins, la plus belle.

— Et où sont-elles, les bêtes?

Le Grollier tournait la tête, à droite et à gauche, pour signifier qu'elles étaient ici et là, dans la campagne.

— Elles attendent à l'abri que la vente soit finie. Alors, on les vendra, à des amis. Mais les créanciers n'en sauront rien, ni le notaire, ni l'huissier. Et ton gendre aura encore de l'argent pour s'amuser, Gilbert!...

Le journalier secoua plus rudement le bras du mendiant.

— Ne me trompe pas, Grollier, ou bien je te retrouverai dans le bois, et je te réglerai ton compte. Ma fille voleuse! Le bétail caché! Dis les noms des complices qui ont caché les bêtes! Grollier, dis, et je pars!

Le Grollier, sans s'émouvoir, doucement, car la nuit était douce et il ne fallait pas être entendu par les voisins, dit les noms des fermes ou des gens. Puis il rejeta son manteau sur son dos, et pendit la carnassière à son épaule.

— J'ai mes bauges dans la forêt; adieu, Gilbert, c'est un service que je t'ai rendu, parce que tu es un honnête homme Quand je n'aurai plus de pain, tu m'en donneras?

Gilbert était déjà rentré dans la maison. Il prit, à tâtons, une trique de cormier, et donna un tour de clé à l'armoire où était le butin. Quand il sortit, le jardin était désert. Une brume chaude enveloppait les légumes, les poiriers, la haie, la forêt tout autour. La lune devait se lever, car on entendait, très loin, hurler un chien perdu. Comme un homme qui n'a pas toute sa raison, l'homme se mit à galoper, sautant par-dessus les échaliers, marchant dans les molles des prés, et faisant le moulinet avec sa branche de cormier sec. Il courait du côté de l'Épine.

Bientôt la maison se leva, à mi-côte, dans le brouillard déjà blanchi par la lune invisible, la maison où serait faite la vente demain. Gilbert écouta. L'homme et la femme devaient dor-

mir. Il s'approcha encore, et appliqua l'oreille contre les volets bas. Puis, marchant avec précaution, il alla ouvrir la porte de l'étable, celle de l'écurie, celle de la bergerie, celle du toit à porcs...

Alors, sûr de la vérité, il cria dans la nuit, de toutes ses forces, tourné vers la maison :

— Voleurs ! voleurs !

Et il repartit au galop, montant les terres qui font le dos d'âne, au-dessus de l'Épine.

X. — LA VENTE CHEZ LUREUX

Le lendemain du jour où l'huissier avait saisi les meubles à la ferme de l'Épine, Lureux s'était rendu chez le notaire. Celui-ci avait l'habitude de recevoir ces visites bruyantes du débiteur poursuivi. En homme résigné, il écoutait les protestations; en homme habile, il saisissait le moment d'intervenir et de conclure : « Vous avez raison de ne pas vouloir rester sous le coup d'une saisie... Ce n'est pas agréable de voir son nom toujours précédé ou suivi de ce mot-là, sur les affiches et dans les journaux... Croyez-moi : transformez la saisie en vente volontaire; ayez l'air tout au moins de n'être qu'un cultivateur gêné, qui se défait librement de son bien. — Eh ! je ne demande pas mieux, monsieur, mais le moyen ? — Très simple. Vous allez donner pouvoir à votre propriétaire, de vendre tous vos meubles et bestiaux; je rédigerai le petit acte, et un peu plus tard, à une date que nous aurons fixée d'un commun accord, je procéderai à la vente, moi-même. Est-ce convenu ? »

Le conseil était bon pour tout le monde et toujours suivi.

Le dimanche 22 juillet, vers une heure, le notaire, mûrissant, allègre et rose encore, arriva en cabriolet dans la cour de la ferme, avec son clerc porteur de la serviette de maroquin. Le crieur les avait précédés, vieil homme sec et pâle, large de poitrine, vêtu de noir par déférence pour la justice dont il était souvent le voisin, et qui jouissait, dans tout le pays de Corbigny, d'une juste réputation, à cause de son humeur facétieuse, de son adresse pour faire monter l'enchère, et de sa voix surtout, qu'il avait nasillarde et dominante comme un hautbois. Ces trois personnages, à peine le cabriolet dételé, achevèrent de disposer le décor pour ce dénouement qu'ils avaient tant de fois joué

ensemble. Déjà, dans l'alignement du puits et parallèlement à la maison, les charrues, les herses, le semoir, les deux tombereaux, la carriole, le moulin pour vanner le grain, formaient une barrière, que prolongeaient, de l'autre côté du puits, un lit en fer et un lit en bois, posés sur la terre de la cour. En face, et le long des murs de la ferme, on voyait d'abord une vieille jument blanche, attachée à une boucle de fer, la tête à l'ombre et le corps au soleil, et qui somnolait sur trois pieds, ne remuant la queue que pour écarter les mouches de sa croupe éblouissante. Plus loin, la table longue derrière laquelle allait se tenir le crieur, — la table qui meublait la grande salle de la ferme, — encombrée maintenant d'objets qu'on allait vendre tout d'abord; pendule dorée, chenets, batterie de cuisine, draps, serviettes, chemises, mouchoirs, piles d'assiettes et couverts en métal. Plus loin encore, et à côté des deux marches qui formaient perron à l'entrée de l'Épine, on avait mis une chaise pour le clerc et une table de toilette, — celle de Marie Lureux, — avec l'encrier, la plume, un carnet à souche et le cahier de papier timbré, ouvert à la première page.

— A une heure et demie, nous commencerons la vente! dit le notaire, qui se promenait dans la cour, en causant avec des cliens.

Le public n'était pas encore nombreux, mais il grossissait peu à peu. Par les prés d'en bas, par les brèches des champs d'en haut, par le petit chemin en demi-cercle qui descendait vers Laché et qui débouchait au nord de la cour, à chaque instant un ou deux hommes venaient, prudemment, lents d'allure, pour voir, avec une arrière-pensée d'acheter ce qui se vendrait à bon compte. On venait plus volontiers depuis que le bruit s'était répandu que les Lureux, l'homme et la femme, se tenaient enfermés dans l'arrière-salle de la ferme, et qu'il n'y aurait point de reproches à redouter de leur part. Quelques femmes s'étaient glissées dans l'assistance, et, parmi les hommes debout, formant demi-cercle, commençaient à s'asseoir sur le bois des charrues et sur la margelle du puits.

L'horloge du bourg ayant sonné la demie, le notaire jeta la cigarette qu'il fumait, s'approcha du maigre clerc qui s'était assis et qui se souleva, par déférence, et, faisant signe aux hommes assemblés de se taire, il dit, à haute voix, les yeux baissés vers le cahier de papier timbré :

« L'an 1906, le dimanche 22 juillet, à une heure de relevée, à la requête de M. Lureux Étienne, fermier au lieu dit l'Épine, sis commune de Fonteneilles, il va être procédé à la vente des objets mobiliers, meubles meublans, bestiaux, appartenant audit Lureux et à son épouse. »

Après la lecture de ce début, il s'interrompit, et, changeant de ton, regardant l'assistance :

— Bien entendu, fit-il, les conditions d'habitude : dix pour cent en sus du prix d'adjudication; trois mois de crédit pour les personnes solvables; tout le monde, d'ailleurs, est reçu à payer comptant...

Puis, voyant qu'on le trouvait plaisant, il ajouta :

— Crieur, à vos pièces!

Quelques gros rires montèrent dans l'air brûlant. Les hommes étaient rouges de chaleur. Des femmes cherchaient l'ombre courte du puits. Le crieur saisit à deux mains la pendule, dont le motif en fonte dorée représentait deux colombes.

— A quinze francs la pendule, mesdames!

C'était la pendule que Gilbert Cloquet avait achetée pour sa fille, huit jours avant les noces, et qu'il avait rapportée de Corbigny, la tenant sur ses genoux, l'enveloppant de ses bras, comme une châsse, tandis que le gendre futur menait grand train la carriole.

— A quinze francs cinquante, seize, seize cinquante...

Les bandeaux noirs de Marie Lureux transparurent derrière les rideaux de la fenêtre, tout près. Presque personne ne le remarqua. Le notaire prononça : « Adjugé! » et la pendule fut emportée.

L'un après l'autre, les objets entassés sur la table longue furent vendus, et d'autres les remplacèrent, qui furent vendus à leur tour. Malgré les efforts du crieur, les enchères étaient molles. Elles s'animèrent un peu, vers trois heures, quand le notaire annonça qu'on allait procéder à la vente des chevaux, bestiaux, moutons, et qu'un jeune gars du bourg, amusé par la commission dont on le chargeait, s'avança vers la jument blanche, détacha le licol, et fit tourner la bête pour la présenter au public. Deux cents hommes ou femmes de Fonteneilles ou des bourgs voisins étaient là maintenant. Les instrumens de labour avaient été enlevés et portés çà et là, le long des haies. On s'était rapproché des tables. Des rumeurs s'élevèrent et des rires.

— Voyons un peu les dents? demanda un fermier.

— Elle a de l'âge, dit un autre.

— C'est pour cela qu'elle est blanche, dit un troisième. Quand les Lureux l'attelaient, autrefois, il me semble qu'elle avait une autre robe.

— A cent cinquante francs! interrompit le crieur.

Et il se penchait déjà, les poings appuyés sur le bois de la table, les yeux plissés, cherchant les enchères muettes dans les yeux des proches voisins, lorsqu'une voix gouailleuse, du bout de la cour, à l'entrée du chemin qui descend vers Laché, cria :

— Lureux! Montre-toi, mon garçon, voilà le moment!

— C'est la voix du Grollier! dit le notaire.

Tous les assistans s'étaient détournés.

— Lureux! reprit le Grollier, est-ce que ça n'est pas ta jument noire qui revient? Regarde donc?

Et, en effet, une bête fine, noire de robe, venait d'apparaître au bas de la pente, à l'endroit creux du chemin qui tourne. Elle montait sans se presser, toute seule semblait-il, entre les deux haies maigres, vers l'écurie familière.

— Lureux, voilà trois vaches à présent!

Trois vaches blanches suivaient la jument, et mordaient les pousses de ronces.

— Voilà tes brebis! Tout revient! Tout remonte à l'Épine!

Une clameur puissante sortit de la foule, et roula vers la forêt. Des voix de femmes la dominaient.

— Cloquet! Gilbert Cloquet! C'est lui le berger!

Le tumulte grandit. Les hommes qui étaient assis se levèrent; ceux qui causaient aux extrémités de la cour se portèrent vers l'entrée du chemin. Toute la masse humaine, rapide ou lente, entraînée par la curiosité, s'écoula du même côté, et se forma en deux groupes prolongeant jusqu'au milieu de la cour les deux haies du chemin. Et dans cette allée aux bords vivans, mouvans, hérissés de bras, de cannes levées, de chapeaux tendus pour saluer l'événement, la jument noire, la tête haute, effarée, s'avança, puis les vaches blanches passèrent, puis les brebis, puis Cloquet, plus haut que les curieux, pâle de fatigue et d'émotion, et qui marchait appuyé sur son bâton de cormier sec. Il avait la tête tournée vers la ferme, et ne répondait à personne.

Et Lureux parut sur le seuil de l'Épine. Il avait mis ses plus beaux habits, ceux qu'il ne voulait pas qu'on lui prît. Derrière lui, hagarde, tremblante, sa femme lui parlait et elle essayait de le retenir. Mais il n'écoutait pas. Il avait de l'allure, cet ouvrier de la terre exercé par les grèves aux attitudes et aux mots de tragédie. Son feutre mou relevé, son jeune visage énergique en pleine lumière, la moustache tordue en croc, l'expression dédaigneuse, le corps cambré, il cria :

— Rembarrez les bêtes, camarades, aidez-moi à les chasser de la cour! Elles ne sont pas de la vente!

D'un tour de reins, il échappa à Marie et se jeta au milieu des groupes en mouvement. Les camarades n'obéirent pas, parce que l'intérêt d'un seul était en jeu. Plusieurs même tentèrent d'arrêter Lureux. « Il veut se battre avec Cloquet! Empêchez-le!... » Il esquiva les mains tendues. Il courut après la jument noire, pour la ramener au chemin. Mais les bêtes, effrayées, couraient toutes, ouvrant chacune son avenue, dans ce champ de foire grouillant qu'était devenue la cour. Des femmes se sauvaient en criant. Au milieu du vacarme et de la houle humaine, un seul homme demeurait immobile et muet. L'orage tournait autour de lui. C'était Cloquet, les deux mains nouées sur son bâton. Lureux, renonçant à suivre ses vaches et sa jument noire, tourna court, et se rua contre lui. Il lui mit le poing sous la figure.

— Canaille! Vous avez trahi votre fille!

— A bas les pattes, cria Gilbert, dont le bras fendit l'air en coup de sabre et fit reculer Lureux.

— Tapez pas si fort!

— Parle pas si mal, alors. Je ne trahis rien; je ramène les bêtes parce qu'elles sont de la faillite; j'ai couru toute la nuit après elles; je les ai toutes; elles reviennent pour payer pour toi.

Il regarda les hommes rassemblés en un instant autour de lui, penchés, curieux, moqueurs, inquiets, suivant l'humeur. Ce grand Gilbert, si calme, les rendait muets.

— Et il n'y a pas un de vous ici qui me donne tort! S'il y en a un, qu'il le dise!

Une demi-seconde de silence. Lureux comprit qu'il n'était pas soutenu. Il laissa tomber ses deux poings, qu'il tenait le long de la poitrine, prêts à frapper. Il leva les épaules et fit semblant de rire.

— Cela ne regardait que moi, je suppose?

— Non pas; je ne veux pas qu'il soit dit que ma fille est une voleuse.

— Pauvre niais! C'est elle qui a conduit la taure à la Maison Grise.

— Tu mens, Lureux!

— Elle qui a supplié le meunier du petit Maré de loger la jument noire... On a tout fait d'accord... Est-ce que ça vous gêne, vous, que nous gardions un peu de bien?

— Oui, Lureux, ça me gêne, comme une chose qui n'est pas juste.

— Tant pis pour la justice. On ne les vendra pas, les vaches; on n'a pas le droit de les vendre! Monsieur le notaire?

En se détournant, Lureux avait aperçu le notaire qui se frayait un chemin, péniblement, à travers les rangs pressés des hommes.

— Qu'y a-t-il donc, Lureux? Est-ce que, vraiment, ces animaux sont à vous?...

— Ils sont à moi ou à d'autres; cela n'a pas d'importance; on ne les vendra pas, je m'y oppose!

— Vous n'êtes pas le premier qui m'ait joué ce tour-là, Lureux. Vous les avez cachés; vous les avez mis dans les fermes...

— Pardon, monsieur le notaire, toute la question est de savoir si l'huissier les a marqués dans sa saisie. Vous pouvez lire le cahier : ils n'y sont pas. Je m'oppose à la vente!

Il avait repris son aplomb. Il toisait le notaire. Il écoutait, avec un plaisir grandissant, les murmures que soufflaient vingt bouches autour d'eux : « Il a raison... Si l'huissier ne les a pas marqués?... Ça, c'est la loi... Faut faire comme dit la loi... Tant pis pour ceux qui ont cru en lui... » Mais sa joie fut courte. Le notaire, se levant sur la pointe des pieds, compta, autour de la cour, les bêtes arrêtées et parquées çà et là.

— Menez la jument noire à l'écurie! Rentrez à l'étable les trois vaches et les trois brebis! Et promptement! cria-t-il... Vous n'avez oublié qu'une chose, Lureux. Avez-vous, oui ou non, signé l'acte de conversion de saisie?

— Sans doute, je l'ai signé.

— Eh bien! vous m'y donnez pouvoir de vendre tous vos meubles et animaux, tous... Vous entendez?... Messieurs, je reprends la vente : suivez-moi!

Il chercha du regard Gilbert Cloquet et ne le trouva plus.

Gilbert, ayant dit ce qu'il fallait dire, s'était retiré de la cohue. Il avait gagné l'extrémité déserte de la cour, et, presque à l'angle de la maison, à l'entrée du sentier qui descendait vers la forêt, il se tenait debout, ayant toute l'âme devant lui, sur le seuil de cette maison où Marie pleurait, le front appuyé contre le linteau de la porte et caché par un bras. Elle avait vu le père. Elle n'avait pas couru à lui. Il disait à demi-voix, pas trop haut, pour que tout le monde n'entendît pas :

— Marie ! Marie ! je t'ai tout donné, et toi, tu voles ton monde ! Marie, je n'ai plus un sou vaillant, et tu m'emportes encore la moitié de mon honneur ! Marie, je te parle ! Je te dis ces choses-là, et tu ne me réponds pas !

Elle continuait de sangloter. La foule venait, riant, causant, suivant le notaire. Des amis s'approchaient ; des ennemis allaient venir.

Gilbert s'entendit appeler par une voix qui n'était pas celle de Marie. Il se retira, à reculons, descendant la pente de la cour, jusqu'à l'endroit où le sentier perce la haie. Il vit le crieur et le clerc réapparaître derrière les tables. Il vit les assistans s'écarter, Lureux passer en courant au milieu d'eux, entrer dans la maison, puis en ressortir, tenant d'une main une petite valise de toile, et tirant de l'autre Marie qui cherchait à se cacher derrière le dos de l'homme. « Adieu ! Laissez-moi passer ! criait Lureux. Vous m'avez tous trahis ! Je m'en vas pour ne plus revenir ! » Et le chapeau de feutre noir d'Étienne, et l'espèce de bonnet fleuri que portait Marie, un peu au-dessus de la foule, du côté de Laché, s'éloignèrent et se perdirent.

Le long de la haie, Gilbert alors leva les bras.

— Marie ! dit-il. Ma pauvre Marie, toi non plus tu n'avais pas de quoi vivre ! Et pourtant, c'est moi qui t'ai élevée !

Puis se reprenant, il ajouta :

— Un peu... comme j'ai pu...

Et il s'enfuit vers le Pas-du-Loup, poursuivi par la voix diminuante du crieur qui disait :

— Une belle taure blanche à vendre ! La belle taure blanche ramenée par un brave homme !...

La forêt l'enveloppa...

Deux jours plus tard, comme il revenait de faire la batterie chez un fermier de Crux-la-Ville, au soir tombant, dans le sen-

tier sous bois qui traverse le Vorroux et tourne vers Fonteneilles, il aperçut Michel de Meximieu. Le jeune homme allait lentement et dans le même sens que lui. Il s'arrêtait quelquefois, pour écouter, ou pour mieux respirer. Gilbert aurait pu l'éviter, comme il avait évité tant de gens de Fonteneilles, depuis le jour où l'huissier était venu à l'Épine. La honte le rendait impoli. Mais non, cette fois il allongea le pas, et avant de rattraper le promeneur, il toussa, pour s'annoncer. Michel de Meximieu ne se détourna pas, et continua de marcher; mais il étendit le bras, au moment où le journalier passait près de lui, et il posa la main, affectueusement, sur l'épaule de Gilbert, si bien que celui-ci n'eut pas la peine de chercher une entrée en matière et un prétexte pour s'arrêter. On l'avait reconnu sans le voir; on le plaignait.

— C'est très bien, ce que tu as fait dimanche, Gilbert!

— C'est triste aussi, monsieur Michel.

Ils se mirent à marcher l'un près de l'autre, dans le sentier où une lueur venait encore en rasant le sol, blonde sur leurs visages, sur les buissons et les herbes. Michel n'avait point retiré sa main de dessus l'épaule du journalier. L'ombre commençante estompait et mêlait leurs habits, comme ailleurs elle confondait fraternellement les pierres, les arbres, les collines, et les maisons des hommes.

— Sais-tu ce que je me dis souvent, quand je songe à toi, Gilbert, et à quelques autres du pays, les meilleurs, ceux qui te ressemblent?

— En vérité, non. Je ne savais même pas que vous pensiez à moi.

— Je me dis que tu as l'esprit supérieur à ton métier...

— Des fois, oui, ça se peut.

— Que tu mets quelque chose au-dessus de tes intérêts. Voilà ce qui est bien, et ce qui me touche, et me fait tout voisin de toi, quand je te rencontre... Évidemment, tu ne t'aperçois pas qu'on t'a volé la vérité,... à toi et à des millions d'autres; mais tu l'aimerais si tu pouvais la voir, j'en suis certain.

— Quelle vérité, monsieur Michel?

— Celle qui fait que tu es noble comme moi, et que tu peux l'être bien plus...

Ils se turent, l'un parce qu'il sentait inutile de parler davantage, et l'autre parce que ces sortes de sujets ne lui étaient pas

familiers, et qu'il ne trouvait pas les mots, pour répondre. Mais Gilbert avait compris que ce riche avait une âme fraternelle, une espèce de tendresse dévouée et singulière, qui n'était fondée sur aucune solidarité apparente, mais sur des choses mystérieuses que chacun garde pour soi, « dans sa muette. »

La première étoile s'était levée, au-dessus d'un peuplier qui semblait la toucher de sa fine pointe droite. Les deux hommes la regardaient, et leurs âmes, quelque part, dans l'espace, devaient se rencontrer. Ils allaient lentement, une douceur de rêve flottait dans le soir tombant.

— Vous avez toujours été bien honnête pour moi, monsieur Michel... Aussi, je voulais vous parler; je voudrais une chose...

— Laquelle, mon ami?

— M'en aller. Après ce qui est arrivé, je ne peux plus vivre ici... Je n'ose plus regarder les gens, je vois qu'ils pensent tous à Marie et à Lureux quand ils me rencontrent... Il n'y a plus que vous qui pensiez à moi. Je veux m'en aller.

— Que feras-tu au loin?

— Ce que je fais ici.

— Et où veux-tu aller?

— Conduire vos bœufs, si vous en vendez, en septembre. Où ils seront je resterai.

Michel répondit, après avoir songé un moment :

— Cela se peut, Gilbert; j'ai six grands vieux bœufs qui feraient bien l'affaire des sucriers... Si je me décide à les vendre à la foire de septembre, je te préviendrai.

Il tendit la main au journalier. Et ils ne se dirent rien de plus. Mais ils pensèrent l'un à l'autre, quand ils eurent pris chacun sa route, au milieu des bois qui devenaient tout noirs, et sur lesquels pesait une longue bande de ciel rouge, comme une barre de fer que les compagnons, la journée finie, laissent se refroidir et brunir sur l'enclume.

Ils se revirent encore plusieurs fois pendant le mois d'août. Le hasard les faisait se rencontrer, au coin d'un taillis, ou sur la route de Fonteneilles, ou dans les champs voisins du château. Mais ils se saluaient, jadis, et ils passaient : à présent, ils avaient plaisir à causer l'un avec l'autre. Et l'un seulement s'en étonnait, c'était Gilbert. Quand il avait parlé un quart d'heure avec Michel de Meximieu, il songeait tout le reste du jour et souvent plu-

sieurs jours, à ce qu'ils avaient dit, et il était comme ceux qui reviennent d'un voyage.

Vers le milieu du mois, comme ils s'entretenaient, à l'angle du chaume d'avoine et de la prairie de Fonteneilles, — des perdrix rappelaient en piétant, — Michel dit :

— La mode est de flatter l'ouvrier et d'injurier le noble. La vérité, Cloquet, c'est que nous avons grandement déchu, les uns et les autres. Nous souffrons du même mal : de paresse et d'orgueil. Et toutes les haines sont venues de là. Cependant, quand il n'a été gâté ni par l'auto, ni par la chasse, il n'y a pas de propriétaire qui soit mieux fait qu'un noble pour s'entendre avec un laboureur. Nous appartenons au vieux fonds, toi et moi. Et c'est une des raisons de notre amitié.

Gilbert ne se hasardait pas à répondre, parce qu'il avait peu d'expérience en dehors de Fonteneilles ; mais au fond de son cœur il reconnaissait que c'était vrai pour Michel et pour lui. Et il aimait celui qui parlait librement de toutes choses.

Une autre fois, au début de septembre, il s'enhardit jusqu'à demander :

— Vous êtes tout de même toujours contre les syndicats, monsieur Michel ? Je le comprends ; ça n'est pas de votre monde, mais c'est du mien. Là-dessus, on ne s'entendra jamais.

— Tu te trompes !

Michel riait. Il était mieux ce jour-là. L'air avait trouvé dans les bois la vie épanouie, et la portait au loin. Les longues lèvres du malade la buvaient, et ses yeux éclairés par le reflet de la terre chaude, ses yeux bruns s'emplissaient de points d'or qui étaient la jeunesse. Il ne mentait pas, celui-là ; il ne calculait pas : il laissait voir son âme ardente.

— Tu te trompes, Gilbert... Ce qui me met en colère, ce qui me fait peine et pitié, c'est l'idéal d'impossible iniquité sur lequel on vous lance, et si mesquin, que pas un des vieux bûcherons de France, autrefois, n'aurait voulu s'en contenter ; ce sont vos ailes coupées par vos chefs comme celles des poules de basse-cour ; les appétits à la place de la justice, la haine à la place de l'amour. Mais, écoute bien ! Tout peut changer... Si l'œuvre est un jour baptisée, s'il y a une bénédiction de la mer montante, alors, Gilbert, vivant ou mort je serai avec vous, j'applaudirai, je croirai à une terre meilleure, c'est-à-dire plus noble, à une chevalerie nouvelle, et au retour des saints parmi le peuple

heureux... Aussi vrai qu'il fait une journée claire, c'est cela que j'espère... Adieu, mon vieux Cloquet. J'aurais eu bien d'autres choses à te dire. Je regretterai bientôt de ne plus causer avec toi.

— Moi aussi, monsieur Michel.

Gilbert regarda le jeune homme s'éloigner, et il le suivit des yeux aussi longtemps qu'il put le faire. Il avait le cœur tout plein de ces regrets qui n'attendent pas l'adieu pour nous faire souffrir. Il pensait : « J'ai un ami; mais autant dire que j'en avais un, puisque je vais le quitter. »

Gilbert Cloquet n'eut donc point de surprise quand il vit arriver chez lui, la veille de la foire de Corbigny, qui a lieu le deuxième mardi du mois, le garde de Fonteneilles.

— Cloquet, fit Renard, M. le comte vous envoie dire que demain, il vendra ses six grands bœufs. Si vous voulez les mener à la foire, c'est cette nuit qu'il faudra partir.

Le journalier coupait du vesceau, dans un champ tout proche du bourg. Il secoua ses sabots qui étaient couverts de boue, car il avait plu toute la matinée, puis il passa la main sur sa barbe pour se donner le temps de réfléchir, et il dit :

— Je suis prêt.

— M. le comte m'a dit de vous dire encore que les marchands du côté de la Belgique, du Nord, du Pas-de-Calais...

— Dites donc les Picards, voyons, c'est leur nom !

— Eh bien ! que les Picards seraient nombreux à Corbigny... Il y a des chances pour que nos bœufs soient achetés pour les betteraves de Picardie.

— Et alors, je ferai le voyage avec eux, n'est-ce pas ?

— Vous n'y êtes pas forcé.

— Non, car si on me forçait, je n'irais pas... Dites donc, Renard, ça n'est pas pour vous mépriser ce que je vais dire, mais pourquoi M. Michel n'est-il pas venu me parler lui-même ? Nous sommes amis.

— Il est malade, et couché. Ça ne va pas. Allons, au revoir, Gilbert. Bonne chance chez les Picards !

La physionomie de Gilbert devint toute sombre. Il salua de la tête le garde qui rentrait au château. Puis il prit une poignée d'herbe, essuya soigneusement la lame de sa faux, et, ayant considéré le soleil qui marquait cinq heures du soir au cadran du ciel d'été, il quitta le champ pour aller fermer sa maison.

De tous ses voisins du Pas-du-Loup, il ne prévint que la mère Justamond. Quand il eut mis toutes choses en ordre et comme il voulait qu'elles fussent pour dormir pendant son absence, il s'habilla proprement, épointa sa barbe blonde, fit un paquet de hardes qu'il emporterait avec lui; puis il s'étendit sur son lit et dormit un peu. Avant le jour, il alla frapper aux vitres de la maison des Justamond. C'était convenu. La bonne femme entr'ouvrit la fenêtre, et se recula en même temps, à cause du froid de la forêt qui entrait.

— Mère Justamond, voilà la clé de chez moi : gardez-la jusqu'à ce que je revienne.

— Ça sera-t-il bientôt?

— J'espère que non : j'ai le cœur malade.

— Guérissez-le, mon pauvre Cloquet. Mais ça n'est pas facile, quand le mal vient des enfans... Je me rappellerai bien tout : ouvrir la chambre quand il fera beau; veiller sur les abeilles; bêcher les pommes de terre, dont je vous tiendrai compte...

— Il y a encore une chose, dit Gilbert.

— Quoi donc? Comme il fait frais pour vous mettre en route!

— Je vous ferai savoir mon adresse; vous m'écrirez des nouvelles de Fonteneilles, et surtout des nouvelles de M. Michel.

La bonne femme avança sa grosse figure réjouie où Gilbert, dans le gris de la nuit finissante, devina des yeux qui avaient pitié.

— Moi, je ne suis pas assez savante, dit-elle, mais j'ai mon fils Étienne et une fille qui connaissent bien l'écriture... S'il y a de la nouveauté, dans Fonteneilles, on vous l'écrira... Ça me fait quelque chose de vous voir partir, tenez, Gilbert,... à force de voisiner on était devenu comme parens... Adieu...

— Adieu...

Une demi-heure plus tard, les six plus beaux bœufs de l'étable du château, six grands bœufs blancs à la corne effilée, enjugués deux à deux, marchaient, à leur allure de labour, sur la route de Corbigny. Et en tête des deux premiers, sur la gauche, Gilbert Cloquet tenait l'aiguillon.

XI. — LA FERME DU PAIN-FENDU

— C'est bien, Cloquet : vous serez nourri, et vous aurez cinquante francs par mois, comme les camarades. Vos bœufs ne sont pas ferrés?

— Non, monsieur; chez nous, on ne les ferre pas plus que les moutons.

— Vous passerez demain matin à la forge. Allez!

L'homme qui terminait ainsi son premier entretien avec Gilbert Cloquet, dans le petit bureau tapissé de papier vert et noir, avait la physionomie obstinée, la parole brève, la barbe carrée et le lorgnon en permanence de beaucoup de ceux qui ont fréquenté les mathématiques. C'était M. Walmery, le fermier jeune encore de la grosse ferme du Pain-Fendu, un diplômé des écoles d'agriculture, fils d'un ancien magistrat du Nord, qui l'avait lui-même détourné des carrières libérales. M. Walmery accompagna le nouveau bouvier jusqu'au bout du couloir qui séparait le bureau de la salle à manger des domestiques et qui ouvrait sur la cour. Là, il se pencha au dehors.

— Jude, ce sont les bœufs de la Nièvre. Faites-les attacher dans la troisième étable.

Il rentra dans la maison, il s'avança jusqu'à la limite où le jour pâle coupait en biais la tapisserie fanée du couloir, et l'on vit encore, pendant quelques minutes, les molletières jaunes de M. Walmery, qui causait avec une femme de service. Gilbert Cloquet avait retrouvé dans la cour, enjugués deux à deux, ses six bœufs nivernais. Il avait repris son aiguillon, taillé dans un brin de houx de Fonteneilles, et, le bras étendu sur le cou de Montagne et de Rossigneau, il attendait, le chapeau en arrière et la barbe fauve au vent, le contremaître de la ferme, Jude Heilman, qui se lavait les mains dans une auge, au fond de l'immense cour, là-bas. Le contremaître, qui était plié en deux, se redressa, secoua ses bras nus, et vint, en rabattant les poignets de sa chemise. Il émerveilla Gilbert, par sa taille, par son allure aisée et balancée, par sa jeunesse, par la fixité de ses yeux gris, de la couleur de la mer du Nord, qui questionnaient déjà de loin le nouveau bouvier. Ce géant, vêtu d'un pantalon et d'une chemise, avait un visage petit, très coloré, et une moustache de sous-officier, mince, relevée, couleur d'or.

— Vous êtes Gilbert? dit-il. Un peu ancien pour voyager!

— Je pourrais vous dire que vous êtes, vous, un peu jeune pour commander, et je n'aurais pas raison plus que vous n'avez raison. Vous me jugerez au travail.

— C'est bon. Taisez-vous. Allez déjuguer vos bêtes... Qu'est-ce que c'est que cette fioriture derrière le joug? En voilà une mode!

Il désignait la poignée peinte en vermillon, que les grands laboureurs de la Nièvre ajoutent au joug de leurs bœufs, pour l'embellir...

— Ça, monsieur, c'est la marque de l'estime que les gens de chez nous ont pour les belles paires de bœufs. On était faraud, à Fonteneilles. Et il y a de quoi!

D'une touche légère de son aiguillon posé sur le mufle de Rossigneau, il fit tourner sur place la première paire de bœufs.

— A-t-on vu! grommelait-il. Pas un compliment pour des bêtes comme les miennes! Est-ce qu'ils en ont seulement, des bœufs, les Picards?

Les six bœufs se mirent en marche, à une allure de procession, et il ajouta :

— Ils sont jolis, leurs bœufs de Picardie! Ça serait bon, tout au plus, pour des crèches de Noël!

Les deux jugemens étaient provoqués par la comparaison, que toute la cour pouvait faire en ce moment, entre les nivernais conduits par leur bouvier, et le bétail à l'engrais, parqué sur les fumiers. Le spectacle était d'une haute beauté rurale. Les six grands bœufs blancs contournaient lentement un champ véritable de fumier pilé, foulé, qui s'élevait à plus de quatre-vingts centimètres au-dessus du sol de la cour, et qu'enveloppait une clôture de barres de fer tenues entre de solides poteaux, comme on en voit dans les propriétés où l'on aime les constructions durables. Sur ce plateau de fumier, qui les élevait et les portait en évidence au milieu de la cour, — plus de six cents charretées de fumier qu'on allait enlever et répandre dans les guérets, — marchaient, tournaient ou somnolaient quarante bœufs à la robe rousse ou fauve tachée de blanc, peu massifs, achetés dans la région, et qui devaient passer là, sur cette litière chaude en décomposition, qui fumait sous leur ventre, les jours et les nuits d'automne, les jours et les nuits d'hiver, et descendre dans les prés, au printemps, pour acquérir un supplément de graisse, avant de partir pour l'abattoir. De distance en distance étaient disposées des auges pleines d'eau, et d'autres pleines de pulpe de betterave sortant des raffineries, et mêlée de paille hachée. Les bœufs mangeaient, buvaient et reprenaient la promenade en cercle ou l'immobile contemplation qui convenait le mieux à l'humeur de chacun. L'enceinte n'avait qu'une ouverture, tout au fond, dans la partie la plus distante de la maison.

Mais un chien, enchaîné là, les yeux guettant ses détenus, gardait cette unique porte. Des pigeons, des poules, des canards, vivaient avec les bestiaux sur le même fumier, et se réchauffaient au même feu caché. Tout autour du champ de fumier, un large couloir, une route pavée où les hommes, les bêtes, les chariots pleins pouvaient passer, puis les bâtimens formant un rectangle long, l'habitation du contremaître, les écuries, une étable, une ancienne bergerie, une autre étable, des ateliers, des granges, des magasins, des porcheries, murs rouges en brique, toits rouges en tuiles. Tout cet énorme appareil de la ferme était commandé par la porte monumentale, pendue entre deux hauts piliers de brique et dominée par un fronton en brique aussi, mais verdi par la pluie et noirci par la poussière et la fumée. Par là seulement, quand on était dans la cour, on apercevait la campagne, la terre, un peu de verdure libre et jeune. Cependant, à l'opposé, vers l'occident, on devinait que l'enceinte des murs se prolongeait au delà de la dernière étable, et qu'il devait y avoir, en arrière, un potager et quelques arbres enfermés dans la forteresse rurale et dont on voyait pendre, au-dessus d'un toit surbaissé, des branches déjà tachées par la rouille.

Dans ce cadre de pierre rouge, autour du fumier doré par le jour, c'était un spectacle saisissant que la lente procession des bœufs blancs de la Nièvre, colossaux, et que jugeaient, au passage, les ouvriers occupés dans les étables, les bœufs du Hainaut s'arrêtant de manger la pulpe, et les pigeons effrayés par de si hautes cornes et de si longues échines. Toute la ferme, excepté ce contremaître qui n'avait point paru faire attention à eux, semblait dire : « Sont-ils beaux ! Sont-ils bien menés ! Quelle belle poignée de bois rouge derrière le joug ! » Gilbert se sentait observé ; il allait droit, suivi par ses six bœufs, dans le couloir ensoleillé, et il alla ainsi jusqu'à l'étable où il trouva vingt autres bœufs blancs de la Nièvre, mais des jeunes, de trois et quatre ans, et qu'on avait habitués à tirer au collier. En déjuguant ses bœufs, il riait en songeant à ces colliers, à ces harnais qui ont l'air de haillons, et qui enlèvent aux attelages la barre sculpturale du joug, et l'ensemble dans les mouvemens, et cette belle torsion des têtes géminées qui se courbent pour l'effort et se relèvent quand tout va bien.

L'après-midi fut employée par Gilbert à soigner ses bêtes et à visiter la cité rurale du Pain-Fendu. Le bouvier nivernais avait

vu de belles fermes, certes, et des exploitations plus luxueuses peut-être, mais nulle part il n'avait rencontré, sous un seul fermier, un domaine aussi étendu, d'aussi vastes étables, autant de matériel, ni cet air d'industrie, d'usine, qui était ici, dans ce coin frontière, l'expression âpre et souffrante de la terre elle-même. Car, venant de la gare, distante d'un kilomètre, il s'était senti bien étranger dans ce pays sans haies, tout plat, où l'horizon était court cependant, à cause du jour laiteux qui buvait les lointains et d'où sortaient seulement des silhouettes imprécises de villages, hérissées de cheminées d'usines, des fragmens de faubourgs tombés dans la campagne. Il ignorait les noms; il savait seulement que le gros amas des maisons, presque une ville, qu'il avait traversé, s'appelait Onnaing.

Le soleil et les mouches faisaient meugler et se démener les bêtes parquées dans la grande cour, et l'odeur du fumier se levait entre les murs. Les chariots à quatre roues qui avaient transporté les gerbes des derniers chaumes, rentrèrent, dans un halo de poussière blonde. On entendit des jurons, des bruits de chaînes traînées, des pas de chevaux et de bœufs, martelant au passage le seuil des portes. Puis les bouviers qui logeaient à Onnaing ou à Quarouble quittèrent la ferme. Gilbert Cloquet entra avec ceux qui habitaient le Pain-Fendu, dans la salle, basse d'étage, ornée de papier à croisillons blancs et bleu cru, où les domestiques prenaient leur repas. Une longue table de chêne ciré, des brocs de bière, des assiettes blanches, des serviettes, — on n'en avait pas à la Vigie, — deux bouviers, trois domestiques employés au service des chevaux et du roulage, deux femmes de basse-cour chargées de la laiterie et qui sentaient le lait caillé, et, au haut bout de la table, le grand Jude Heilman, à la figure grasse, colorée et brutale, et, près de lui... Quand Gilbert Cloquet aperçut, dans la lumière de la lampe mêlée à celle du jour et embellie par elle, la jeune femme du contremaître, il hésita à s'asseoir, intimidé, comme s'il eût été devant quelque grande dame du pays de Nièvre. Ce n'était cependant pas une grande dame, Perrine Heilman. Elle était vêtue d'une robe noire que protégeait un tablier à épaulettes, en toile mauve; elle était active, simple, gaie, elle avait l'œil à tout, depuis la cuisine et le poulailler jusqu'à la laiterie et aux étables mêmes, et ceux qui connaissaient la ferme du Pain-Fendu disaient que le contremaître, c'était la contremaîtresse, et que l'un faisait tout le

bruit, et l'autre tout l'ouvrage. Mais Gilbert ne voyait que les beaux cheveux blond châtain, bien lissés en bandeaux et relevés en chignon, le cou mince et veiné de bleu, le visage rose, un peu rond, pas aussi fin de traits que celui de Mme de Meximieu, moins spirituel que celui de Mlle Antoinette Jacquemin, mais si doux, d'une volonté si droite, d'une bonté si prête et si discrète, et des yeux piquetés de roux, comme deux brins de réséda, qui le regardaient, lui le nouveau venu. Il fit un signe de tête, gauchement, comme il en avait fait, dans sa jeunesse, devant une statuette de madone accrochée au tronc d'un chêne, et il se mit à table. Mme Heilman, au grand étonnement de Gilbert, se signa en prenant place à table, puis elle servit la soupe et fit les parts de bœuf bouilli. Les hommes mangeaient voracement, causant entre eux à gros éclats de voix. Mme Heilman riait quelquefois d'une chose qu'ils disaient, mais ils ne lui répondaient pas, étant gênés par son défaut de vulgarité, plus que par son autorité. Le mari, droit, dominant de la tête tous les convives, — et il y en avait de belle taille, — avalait régulièrement la soupe, le pain, la viande, et buvait de fortes rasades de bière, en regardant le mur en face de lui, comme si, en arrière, il voyait les champs où la récolte était finie, où les terres lasses attendaient et demandaient le repos. Et lui, il les déchirait en imagination, il les retournait, les séparait en distribuant les cultures, et les forçait à la vie. Le rêve et le calcul ne quittaient que rarement ces petits yeux fixes, durs à la terre, durs aux hommes, durs aux bêtes. Il ne parlait pas. Ses ordres, il les donnait le matin, à cinq heures et demie, à six heures, suivant les saisons, quand tous les employés de la grande usine terrienne étaient réunis dans la cour.

Le souper finissait, lorsqu'un des bouviers tira de sa poche une pipe, un paquet de tabac belge, bourra le fourneau, puis, renversé sur sa chaise, alluma la pipe, et son visage apparut dans l'éclair rouge et bleu de flamme et fumée. Il resta à table, les deux coudes appuyés sur le bois, tandis que les autres domestiques quittaient la salle, pour aller fumer dehors, ou prendre le frais sur le chemin, devant le portail d'entrée, et que les servantes enlevaient les assiettes et les brocs. Gilbert n'avait pas dit un mot. Il eut envie de fumer, lui aussi, mais l'acte de ce Picard, allumant sa pipe devant la patronne et tout près d'elle, lui avait paru contraire à la politesse. On ne faisait pas ainsi dans la

Nièvre. Et, un peu pour donner une leçon, un peu par désir de se faire bien voir, il écarta sa chaise de la table, la porta jusqu'auprès du poêle, qui était au fond de la pièce, et, soulevant sa casquette :

— Est-ce qu'il y a moyen, patronne, avec votre permission?

Il montrait sa pipe, à bout de bras.

— Certainement, monsieur Cloquet. Tout le monde peut fumer ici.

Elle s'était détournée, pour dire cela. Puis elle se remit à écouter son mari qui, la dominant de deux pieds, le menton rentré dans le cou, la lèvre supérieure avançante, parlait de haut en bas, en surveillant sa voix, et probablement grondait Mme Heilman de quelque manquement au programme sans limite et sans repos qu'elle avait à remplir. Quand il eut quitté la salle à manger, elle aida les servantes à remettre toutes choses en ordre, et, comme elle passait à côté de Gilbert, elle dit :

— J'ai vu tantôt les plus beaux bœufs de Nièvre que j'aie jamais vus ici. S'ils sont, de plus, bons au harnais, c'est une merveille.

— Vous êtes bien honnête pour eux, fit Gilbert, en retirant sa casquette de dessus sa tête, et comme s'il promettait de répéter aux absens ce qu'on venait de dire à leur sujet.

Il se leva, quand il eut achevé sa pipe. La pièce était déserte. Dans la cour, sous les étoiles sans lune, les bêtes dormaient, couchées, ou debout et les pieds écartés pour mieux tenir l'équilibre. Gilbert avait envie de connaître son nouveau domaine. La grande porte restait ouverte sur les champs jusqu'à dix heures; après quoi la cité était close et il y avait, sur la terre plate, une forteresse de brique le long de laquelle le vent relevait en lames son courant brisé. Il s'avança, les mains dans les poches. Les piliers de brique et le linteau découpaient un immense carré moitié ciel et moitié plaine. Il venait par là un air chaud et tremblant. Trois hommes étaient assis sur des cailloux, à gauche de l'entrée. Plus loin, vers la droite, Gilbert en devina un autre qui avait le bras passé autour de la taille d'une femme, d'une des servantes, sans doute. Une tristesse subite le fit se détourner de ce coin où l'on s'aimait. Le bouvier pencha la tête, en dehors de la porte, vers la gauche, et au delà de l'abîme d'ombre où s'enfonçaient la route, les terres, les poteaux de télégraphe, il aperçut une flamme qui n'éclairait rien, et qu'enveloppait une mince auréole dansante.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-il.

Une voix répondit :

— Le haut fourneau de Quiévrain. Quiévrain en Belgique. Tu ne connais donc rien ?

Il ne répondit pas, mais tourna sur lui-même, et revint vers l'étable où il devait coucher.

Son lit n'était plus, comme dans les jeunes années, à la Vigie, posé dans un coin de l'étable, et entouré d'un cadre de bois contre la corne des bêtes, mais pendu à cinq pieds du sol, au milieu de la longue file des bêtes, éclairé par une lanterne au bout d'un bras de fer. Gilbert monta par l'échelle, après avoir inspecté les crèches pour voir s'il ne manquait rien à ses bœufs, et, au-dessus des trente dos mouvans, alignés à droite et à gauche, et dont la blancheur diminuait, de proche en proche, jusqu'au bout du long bâtiment, il essaya de dormir. Malgré la fatigue du voyage, longtemps il resta éveillé. Il ne pensait ni à Marie, ni au hameau du Pas-du-Loup, ni à ses camarades, ni à rien de ce qui était encore trop voisin dans le temps. La honte, la peur de souffrir, le faisaient écarter les souvenirs de la veille et se reporter à l'époque où il couchait dans une bauge assez semblable à celle-ci, chez M. Fortier. Il comparait, avec ce passé, ce qu'il venait d'apprendre du pays des Picards, et il concluait : « Pourquoi suis-je venu à Onnaing, plutôt qu'à Lyon, ou dans les environs de Paris, ou sur les plateaux de la Champagne où les sucriers sont connus aussi ? » Et il ne trouvait aucune raison, et à cause de cela, il se sentait bien l'étranger, que rien n'accueille, et que rien ne retient. Il revoyait les menus faits de la soirée, la physionomie des gens. Malgré lui, l'image de cette femme enlacée par un homme, tout à l'heure, dans l'ombre du portail, lui revenait avec insistance et le troublait. Chez lui, il se préoccupait peu des gars et des filles qu'il rencontrait ainsi, pris d'amour, si ce n'est pour songer : « Ils se marieront, et le plus tôt sera le mieux. » Mais dans cette bauge du pays picard, pourquoi les visions étaient-elles plus tenaces ? Pourquoi le sang d'un bouvier qui avait déjà vécu longtemps, s'échauffait-il comme celui d'un jeune homme ? Gilbert comprit que le changement n'était point seulement autour de lui. Il sentit qu'il était plus faible qu'à Fonteneilles. Les témoins habituels de sa vie étaient si loin, si loin...

La grande brise de Picardie caressait les murs de l'étable.

XII. — LES LABOURS DE PICARDIE

Le lendemain, ayant nourri ses bêtes, il enjugua soigneusement ses quatre meilleurs bœufs, avec les jougs à poignée rouge, bien résolu à quitter le Pain-Fendu si on l'obligeait à changer sa belle mode nivernaise, et, ayant arrêté son harnais devant la porte de l'habitation du contremaître, il alla, comme les autres bouviers et domestiques, chercher des tartines de pain beurré, et un litre de bière qu'il mit dans une vieille carnassière que l'un de ses camarades lui prêta, et il partit pour la plaine. Heilman, d'après les ordres du fermier, avait distribué le travail aux hommes et aux bêtes assemblés.

Ce fut un dur labour, loin, du côté du courant de Quarouble, qu'on pouvait reconnaître à quelques saules nains et à des herbes, seul vert avec des choux, dans l'espace que blondissaient à l'infini les chaumes des avoines et des blés. Vaste plaine qui avait désappris l'ombre! La terre sèche depuis des mois ne s'émiettait pas sous le soc; elle venait en mottes longues comme des poutres, elle se couchait en travers de la charrue, elle laissait échapper des cris, de la poussière, une fumée âcre, et les mulots et les insectes, n'ayant pu creuser assez avant leur repaire, coulaient sur les sabots de l'homme avec les racines éventrées du froment. A petite distance de Gilbert, d'autres attelages labouraient. Mais ils s'arrêtaient plus souvent que le sien, et plus longtemps. Il n'était pas dix heures du matin, que l'espace labouré par les quatre bœufs de Gilbert faisait, dans le jaune éteint des chaumes, une tache d'un tiers plus large que les autres et fumante comme un canal vaseux fouillé par le soleil.

— Beau travail, dit Heilman qui passa, chaussé de bottes, un chapeau de paille sur la tête; mais vos bœufs seront fourbus avant la huitaine.

— Ni eux, ni moi, répondit Gilbert.

— Nous verrons quand va venir l'arrachage des betteraves. 50 hectares, 1 500 000 kilos à transporter avant le 15 novembre.

Et le patron continua son chemin, diminuant dans la plaine, mais toujours plus grand que les bouviers auxquels, un moment, il parlait.

Le soir, il n'était question, au Pain-Fendu, que de ce bouvier nivernais et de ses bœufs. Gilbert entendait son nom, à

table, murmuré, loué ou moqué. Il mangeait, plus las un peu que la veille, et un peu plus étranger. Après le souper, il se remit à fumer, à la même place, près du poêle. La femme du contremaître n'avait fait aucune attention à lui, occupée qu'elle était à servir les hommes et à répondre au bavardage des servantes, qui parlaient de leurs projets pour le lendemain dimanche. Mais, quand les hommes se furent retirés, elle s'approcha de Gilbert, comme elle avait fait la veille, et, se tenant debout auprès de lui qui était assis :

— Et vous, demanda-t-elle, que ferez-vous de votre journée de demain ?

— Rien, madame Heilman.

— Vous n'allez pas à la messe?

— Non.

Elle mit sa main sur l'épaule du bouvier, d'un geste compatissant.

— Vous avez l'air malheureux, monsieur Cloquet. Un bon travailleur comme vous! C'est le pays que vous manque?

— Non.

— Si vous êtes malade, on n'est pas dur ici; vous serez bien soigné : il faut le dire.

Elle se sentit regardée, d'en bas, comme par un chien qu'on caresse; elle vit, dans cette lueur longue du regard qui montait, une surprise, une reconnaissance, une émotion, un désir que ce ne fût pas fini. Elle se mit à rire :

— Allons! quand vous aurez passé seulement une semaine ici, vous serez tout habitué. Vous n'êtes plus un jeune homme, et on vous prendrait pour un grand enfant! Mon pauvre Cloquet!

Elle s'éloigna, portant une chaise qu'elle voulait remettre en place, et déjà reprise par le travail. Gilbert s'était levé. Il sortit sans se retourner; il descendit le perron ; il fit le tour du parc où les bœufs rouges tournaient sur le fumier, et il se réfugia, tout au bout de l'enceinte de la ferme, près de la forge dont le feu était mort. Et il s'assit, passant ses deux mains sur son front, pour chasser la vision trop douce, et les mots qui revenaient : « Mon pauvre Cloquet! » Comme elle avait dit cela! Oui, comme autrefois le disait Adèle Mirette, la femme qu'il avait aimée, celle qu'il eût aimée surtout, à cette heure d'abandon! C'était le même accent, et le même geste, et, dans le regard, la

même tendresse pure. « Mire-toi dans mes yeux, mon Cloquet, mire-toi, je souffre quand tu souffres! » Oh! quel vieux mot, plus jamais réentendu pendant de si longues années, et qui ressuscitait, tout à coup, dans le souvenir du passant, et qui lui noyait le cœur! Elle était si jolie, cette Mme Heilman! Gilbert entendit des chevaux qui se battaient, dans l'écurie voisine, et il y courut, jurant comme il ne faisait point d'habitude, et, d'un coup de courroie double, il les sépara, si brutalement qu'il se dit :

— Qu'est-ce que j'ai ce soir, à faire du mal aux bêtes?

Le lendemain, dimanche, lui si économe, il sortit dès que ses bêtes eurent été soignées, déjeuna et dîna dans un estaminet d'Onnaing, et ne rentra à la ferme que pour la nuit. Toute la journée, il avait erré, seul, comme un soldat qui arrive dans une garnison, sur la route de Valenciennes, et dans les quartiers enfumés qui avoisinent la gare.

Bientôt les pluies commencèrent à tomber. Les grands labours, pendant des semaines, occupèrent et lassèrent les hommes, les chevaux, les bœufs. Le jour se leva plus tard et s'abîma plus vite dans des brouillards qui se tenaient, toute l'après-midi, roulés à petite distance des champs où l'on travaillait, et qui déferlaient, dès que le soleil faiblissait. Puis l'époque vint de récolter les betteraves. Dans les terres détrempées, Gilbert et ses camarades conduisaient maintenant les chariots à quatre roues, remplis de betteraves, jusqu'à la sucrerie d'Onnaing. Les six bœufs nivernais n'étaient pas de trop pour arracher la voiture aux ornières que l'énorme poids creusait sous le cercle de fer des roues. Il fallait s'arrêter pour faire souffler les bêtes. « Que cherches-tu à l'horizon, Cloquet? C'est-il des arbres? Il n'y en a point chez nous. C'est-il ta bonne amie? L'heure est passée, mon vieux. C'est-il un verre de bière? Ça se trouverait plus près de toi. » On le plaisantait prudemment, à cause de son air peu commode. On essaya de l'interroger, pour voir ce qu'il savait du monde. Mais il ne s'y prêta pas davantage. Après quelques essais inutiles pour le faire parler du pays de Nièvre, ou d'autre chose, ses camarades renoncèrent à troubler sa songerie, ou à l'expliquer. On le considérait comme un de ces bergers qui perdent l'usage de la parole, peu à peu, et qui vont seuls, ne sachant causer qu'avec les moutons et les chiens.

Ce qu'il avait? Une idée fixe et mauvaise le possédait. Gilbert

aurait mieux fait de quitter la ferme. Il s'en était parlé à lui-même, deux ou trois fois. Mais la volonté lui avait manqué. Il se sentait faible, il restait, et il se cachait pour voir passer la femme de Jude Heilman. La fermière n'avait pas l'air de s'apercevoir de l'étrange allure de cet homme, qui la guettait, soir et matin. Il ne s'approchait pas, il la regardait traverser la cour, ouvrir une fenêtre, accompagner un marchand ou un visiteur. Quand il était près d'elle, aux repas, il était gêné, et ne levait les yeux qu'à la dérobée, puis, sitôt la dernière bouchée de pain avalée, il sortait. Depuis qu'elle vivait au milieu de ce personnel flottant de domestiques et de journaliers, elle avait souvent été obligée de se défendre contre l'un ou l'autre. Mais celui-là était d'une espèce nouvelle, plus sombre, plus inquiétante. Que faire? Elle avait, dès le deuxième jour, compris qu'il y avait de la passion dans le silence de Gilbert Cloquet, et elle évitait de donner des prétextes à ce mauvais rêve; mais sa manière n'en était point changée, et Mme Heilman restait aussi gaie, aussi vive et naturelle devant le bouvier que si elle n'avait rien deviné. « Si je le fais renvoyer, pensait-elle, où ira-t-il? »

Un jour, cependant, elle l'appela. C'était dans la troisième semaine d'octobre. Un boucher de Quiévrain vint au Pain-Fendu. Dans le couloir de la maison il parlementa bruyamment avec la femme du contremaître. C'était un ami et un habitué de la ferme; il achetait quelquefois; il s'informait des prix et de l'état du bétail. Il s'appelait Jean Hourmel : gros homme, jeune, qui jouissait d'une grande réputation de fortune, de loyauté et d'entrain dans les affaires, et qui avait une espèce de puissance joviale et d'aisance, faite de ce bon renom, dont il marchait enveloppé. Mme Heilman était seule à la maison; le mari ne rentrerait pas avant midi. Elle offrit un verre de bière au boucher belge qui refusa, de la main, et qui demanda à visiter les étables. La jeune femme l'accompagna jusqu'à l'entrée du couloir, jeta un regard dans la cour, comme si elle cherchait quelqu'un, dit quelques mots tout bas à M. Hourmel, et appela, de sa voix un peu traînante :

— Monsieur Cloquet?

La barbe fauve et les yeux clairs du Nivernais s'encadrèrent dans l'ouverture d'une lucarne.

— Monsieur Cloquet, faites donc faire à M. Hourmel la visite des étables.

Le boucher, qui portait sur le bras une peau de bique grise, et qui n'avait point de blouse par-dessus sa jaquette comme en ont la plupart de ses confrères du Centre ou de Paris quand ils voyagent, s'arrêta d'abord en face de Gilbert, et considéra le bouvier avec une attention soutenue, sérieuse et muette. Sa physionomie joviale s'était détendue. Une petite moue relevait les moustaches coupées ras. Il termina son examen par un hochement de tête dont il garda pour lui-même le sens, et suivit Gilbert, qui connaissait la ferme à merveille, et pouvait l'expliquer. Le premier moment de mutisme passé, la conversation fut abondante, entre deux hommes que le métier rapprochait l'un de l'autre. Ils parlèrent de France et de Belgique, de pâturage et de commerce, et Gilbert se laissa aller à raconter sa jeunesse et la formation des syndicats de bûcherons de la Nièvre. L'autre approuvait : « Connu ; chez nous, de même ; seulement, vous me paraissez être sans religion dans votre pays ? — Elle ne nous gêne pas. — Nous, elle nous aide. » Un peu plus tard, il dit : « Il faudrait que vous veniez me voir, Gilbert Cloquet ! » Il était bonhomme, ce boucher de Quiévrain. Il était fraternel avec le bouvier inconnu rencontré à la ferme ; il avait en soi la force qui n'a pas besoin de mots pour attirer, et la pitié qui se devine, même quand elle plaisante.

— Vous avez besoin de distraction, à ce que je vois ; eh bien ! venez à la grande ducasse !

— Qu'est-ce que c'est ?

— La fête patronale de Quiévrain, la dédicace, la ducasse comme on dit chez nous, et qui a lieu le dimanche qui suit le 18 octobre, dimanche prochain autant dire. La ménagère mettra votre couvert.

— J'irai donc, fit Gilbert.

Le dimanche 21 octobre fut pour lui un jour de répit et presque un jour joyeux. Vers dix heures et demie, le bouvier prit, à Onnaing, le tramway qui vient de Valenciennes, et, en une demi-heure, il était en Belgique. La maison du boucher fut aisée à trouver : on n'avait qu'à suivre les rails, un bout de rue qui monte, une autre qui tourne à angle droit, et c'était là, sur la droite, à peu de distance. Une porte de chêne verni, à côté de l'étal, un salon qui servait de salle à manger, une cuisine derrière, puis une cour et des magasins : la maison avait bon air. Les hôtes recevaient Gilbert comme un ami, et Mme Hourmel,

une grande mince, aux joues plates, aux yeux doux et inquiets d'inquiétude ménagère, faisait des frais comme pour un prince. « Asseyez-vous; vous prendrez une tasse de café? Préférez-vous de la bière? Dis, Hourmel, remets donc du charbon dans le poêle: monsieur Cloquet doit avoir froid? »

Le pauvre, depuis longtemps, n'avait pas connu cet empressement de deux êtres appliqués à le recevoir, à le soigner, à l'égayer. Dans la salle, les pieds allongés et fumans contre la salamandre nickelée de Mme Hourmel, il admirait le papier à fleurs qui couvrait les murs, les chromolithographies pieuses encadrées, des vide-poche donnés en prime par quelque magasin, deux têtes de chamois en terre cuite, des chaises de chêne blanc ciré, un buffet à deux corps et dont la vitrine était pleine de vaisselle multicolore et d'objets inutiles dans un modeste ménage, pinces à sucre, à asperges, pelles à poisson, cuillers de tout modèle et de toute taille, coupes et corbeilles en métal brillant. Il admirait. On lui racontait les histoires de Quiévrain. Il oubliait la sienne. On resta longtemps à table, dans la chaleur du poêle. La femme du boucher avait deviné que le Français avait de grandes peines et qu'il était sans aide morale, d'aucune sorte. Elle dit, sérieusement, car elle avait une sorte de bonté grave et égale :

— Je vas aller servir la clientèle, pendant que vous ferez un tour de ducasse, Hourmel et vous; mais je vous prie, désormais, de considérer la maison comme celle d'un de vos amis.

— De mon ami, alors, répondit Gilbert, car je ne m'en connais point, à moins que je n'appelle ainsi M. Michel.

— Vous n'avez pas d'ami? Ni homme, ni femme? Oh si!... Vous rougissez... Ah! ce n'est pas bien de nous avoir caché cela!... Un Français, ça ne vieillit pas... Nous aurions dû nous le rappeler... Amusez-vous!

Les deux hommes passèrent une après-midi d'enfans, Gilbert empruntant un peu de gaieté à l'humeur joviale du boucher Hourmel. Ils tirèrent à la carabine; ils assistèrent au jeu du papegai, dans un pré, au bord de l'Honelle; ils virent danser les ouvriers et les ouvrières de Quiévrain et de Blanc-Misseron, dans les salles basses des estaminets, au son des violons et d'un cornet à piston; ils burent de la bière, visitèrent des amis qui offrirent du café, et quand ils se quittèrent, le soir, tard, à l'arrêt du tramway, après avoir soupé ensemble dans le petit salon

aux têtes de chamois, ils étaient de belle humeur, et contens de s'être connus. Hourmel demanda :

— Au revoir, n'est-ce pas? Combien restez-vous de temps encore au Pain-Fendu?

— Peut-être huit jours, peut-être toujours. Mais, si j'y reste, je reviendrai ici.

— En tous cas, avant le 17 novembre, fit Hourmel, car je vais en voyage à ce moment-là.

Et le tramway s'enfonça dans la nuit, vers Onnaing.

XIII. — LA BOURRASQUE

Les semaines les plus sombres de l'année étaient venues. Tout le jour et toute la nuit, les nuages de grande pluie passaient, se succédant presque sans intervalle. La mer avait mis en eux la vie et la nourriture pour des milliards d'épis, et de fleurs, et d'arbres, et d'hommes, pour plus de plantes et d'êtres vivans qu'il n'y en avait sur la terre. Elle avait commandé au vent : « Distribue les forces, et ce qu'il y a de trop reviendra dans l'abîme pour en sortir de nouveau. » Et le vent mouillait les pays du Nord. Toute la Belgique, et les Flandres françaises, et la Hollande, et les provinces basses de l'Allemagne eurent de la peine à rentrer les dernières récoltes, et virent les charrettes embourbées, et les rouliers jurant, et aussi des jours où les hommes de la campagne durent demeurer enfermés, attendant l'éclaircie qui ne venait pas.

Tristes heures, dangereuses pour ceux qui ont au cœur un rêve malsain. Avant la fin de la première quinzaine de novembre, M. Walmery avait fait arracher l'énorme quantité de betteraves à sucre nourries et mûries sur cinquante hectares de terre. Les grands chariots avaient porté toute la récolte aux usines. Alors le fermier avait prescrit à Heilman de reprendre les labours, et, malgré le mauvais temps, tous les harnais de la ferme passaient dix heures dehors, et la terre, détrempée, luisait derrière eux, lissée par le versoir de fer. Les hommes se couvraient les épaules avec de vieilles vestes, ou des sacs à farine, ou des limousines. La pluie promenait ses fontaines noires, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, et les bêtes elles-mêmes avaient les paupières rouges, à cause du fouettement répété de l'eau. Le vent secouait les corneilles au vol. L'herbe sifflait au ras des

mottes. Quelquefois, les laboureurs rentraient, ne pouvant tenir sous l'averse. Et s'il arrivait qu'un seul d'entre eux restât dans la plaine, c'était toujours Gilbert Cloquet, auquel on avait confié une charrue nouvelle, que les trois couples de grands bœufs blancs promenaient, la corne basse, et soufflant en mesure sur leurs jarrets tendus.

C'est ainsi que le vendredi 16 novembre, il fallut revenir en hâte au Pain-Fendu, dès dix heures du matin. Le ciel, tendu d'un seul nuage bleu d'ardoise, sans fissure et qui semblait immobile, laissait couler, depuis l'aube, une pluie pénétrante, serrée, égale, qui feutrait le poil des bêtes et le tordait en épis, entre lesquels, au contact de l'eau et du vent, la peau rose des flancs frémissait.

— Les bêtes ne tirent plus! dit Heilman. Elles seraient capables d'être malades. Les hommes, il faut rentrer!

Et, voyant que Gilbert continuait son labour, il cria :

— L'ordre est pour tout le monde, pour les Nivernais comme pour les gars des Flandres!

Gilbert n'eut pas l'air d'entendre.

Les six bœufs, sous l'averse, continuèrent de tirer; ils s'éloignèrent, enveloppés par la brume de leur souffle et par la vapeur qui se levait de leur dos. Le bouvier, en arrière, semblait plus grand que de coutume, dans l'auréole blonde de son attelage en sueur.

— Crève donc, si tu veux, Nivernais! Mais si un de tes bœufs est malade, tu paieras les frais!

Toutes les charrues, moins une, reprirent le chemin de la ferme, se suivant l'une l'autre. Et Gilbert demeura seul, dans la plaine immense. La tache pâle des six bœufs voyageait au ras du sol, dans la pluie, sous le nuage bas. Les enfans des villages, qui regardaient de loin, à travers les vitres, disaient : « Qu'est-ce que c'est là-bas, qui roule? Et qui est blanc? »

Gilbert n'avait pas obéi parce que Heilman lui était devenu odieux, parce que la passion s'était emparée du bouvier et le rendait fou. Il ne dormait plus. Il se prenait de querelle avec les domestiques pour les causes les plus futiles, surtout avec ceux qui lui semblaient être bien vus de Mme Heilman. Il ne saluait plus le contremaître, il ne lui répondait plus. Le flegmatique Heilman tolérait cette humeur et s'en inquiétait même assez peu, sachant que l'autorité est difficile à exercer, dans les

fermes où toujours les passans se mêlent aux ouvriers du pays. Même, il excusait Gilbert. « C'est un ancien, disait-il. Peut-être qu'il a rapporté de chez lui des peines qu'on ne sait pas. Et puis, il est fort. » La force lui plaisait, comme la plus belle chose qu'il connût.

Non, ce n'était pas le chagrin rapporté de chez lui qui tournait la tête à Gilbert, c'était le voisinage de cette belle jeunesse rencontrée dans la ferme, et l'éloignement des choses familières, qui retiennent l'esprit tenté et la chair qui faiblit. Comme ils étaient loin, tous les témoins de la vie honnête, tous ceux qui auraient pu se moquer, reprendre, conseiller! Plus rien ne rappelait la mère Cloquet, ni l'enfance enveloppée dans son regard et protégée par lui, ni les années d'amour, ni la longue période où Gilbert était resté fidèle à la maison, au jardin, au bois du lit, à la cuiller d'étain et au souvenir de la morte. Étienne Justamond n'avait pas écrit. Les nouvelles de Michel n'étaient pas venues. Toutes les habitudes avaient été rompues, camaraderies, causeries, travail du bois, décor de la forêt et des herbages. Et dans le vide, le mauvais désir avait grandi. Il était le maître à présent de cet homme presque vieux. Pas un mot ne l'encourageait, pas un regard. Gilbert avait bien vu que Mme Heilman se tenait sur ses gardes, évitait de lui parler, de le rencontrer. Il en voulait au mari, à l'obstacle, au chef. Une jalousie insensée lui rendait odieux les ordres, la surveillance, la présence d'Heilman. Parfois il aurait voulu qu'une roue de chariot passât sur le corps de ce géant tranquille et jeune; il souhaitait de le voir frappé par un cheval, ou écrasé par un sac de grain tombé d'un grenier, ou qu'une échelle se rompît sous les pieds du contremaître. Si l'homme disparaissait, la femme deviendrait moins farouche, elle serait plus faible et moins bien gardée... Gilbert sentait que des idées voisines du crime le frôlaient. Quelquefois il se prenait d'horreur pour lui-même; il apercevait sa folie; il se rendait compte que l'âge était passé où il pouvait plaire à une femme, et alors le désespoir le saisissait. « Pourquoi vivre? Quelle raison de travailler, quand personne ne fait seulement attention à moi? Quand personne ne m'aimera plus jamais? » Ses camarades disaient : « Qu'a-t-il encore? » Il ne parlait à personne; il se relevait le matin, sans avoir dormi, se demandant s'il n'allait pas « se faire disparaître. » Et puis, une femme descendait le perron de la ferme; une voix

appelait la servante; une main écartait le rideau de la grande salle : et l'ardente convoitise se rallumait dans les yeux du bouvier et la fièvre dans son sang, et il avait ce plissement des paupières et ce tremblement furtif d'un chat qui guette un oiseau proche.

Comme il avait en peu de temps changé! Où était-elle son idée de justice? A vrai dire, jamais il n'avait songé à l'étendre au delà des questions d'intérêt. Il ne raisonnait point, d'ailleurs; il aimait. La nouveauté de la tentation avait vaincu tout de suite cet être abandonné.

Gilbert, labourant dans la tempête de pluie, croyait voir devant lui, tant sa folie était souveraine, au-dessus du guéret que ses bœufs allaient remuer, la femme grande, et rose, et coiffée en cheveux comme une dame, et ces yeux calmes qui avaient eu pitié de lui, hélas! les premiers jours. Il la voyait, et il lui parlait tout haut, si bien que les bœufs, n'entendant plus leurs noms, s'étonnaient et perdaient de leur courage.

Après une heure, le bouvier cependant détela ses bêtes, et il revint à son tour. Quand il se fut occupé de ses bœufs, et qu'il les eut attachés devant leurs mangeoires pleines, il pensa à changer de linge et de vêtemens. Comme il n'avait que deux habits, pour toute garde-robe, il dut mettre sa veste à boutons de corne, son chapeau de feutre à grands bords, et, ses sabots étant trempés, il mit ses bottes qu'il ne chaussait que le dimanche. Il rejoignit alors ses compagnons.

Ceux-ci travaillaient dans la grange couverte qui était bâtie juste en face des bâtimens d'habitation, de l'autre côté de la cour, et dans les magasins qui s'élevaient encore au delà, et qui formaient une troisième ligne de constructions. Heilman avait donné l'ordre de nettoyer et de graisser les machines agricoles et les chariots. Les domestiques, mécontens, murmuraient, disant qu'on leur faisait faire la besogne du charron. Ils flânaient, s'interpellaient l'un l'autre, et s'excitaient à quitter le travail, parlant assez haut pour être entendus du contremaître qui inspectait les étables. Comme cela ne manque guère, quand il y en a plusieurs qui cherchent à ne pas travailler, deux des hommes se prirent de querelle, dans la grange où Gilbert s'était mis à remuer et à réempiler des madriers. La querelle était à moitié sérieuse, et les hommes y voyaient, l'un et l'autre, un moyen de boire une bouteille de bière pour sceller la réconci-

liation aux frais de M. Walmery. Ils se tenaient à bras-le-corps. Gilbert intervint.

— Assez, dit-il, Gatien, tu lui feras du mal. Tu es le plus fort: faut pas être lâche!

— Le plus fort!

Le petit Wallon Victor, devenu rouge comme une tuile, serra Gatien à l'étouffer, et le jeta dans la poussière de la grange, contre une roue du chariot démonté. Il y eut un cri. Heilman entra par une porte de côté; jura, par habitude; sépara les combattans; mais comme il aimait secrètement le spectacle des luttes et des jeux de force, il dit :

— Joli tout de même... Petit Wallon du diable!... Il en rosserait deux à la fois... Parole!

Victor, essoufflé, couvert de poussière, remontait la ceinture de cuir qui tenait son pantalon, et tournait lentement sa tête carrée où luisaient des yeux étroits, bridés, jaunes et injectés de sang comme ceux d'un taureau. Il était debout sur le sol dégagé, entre la caisse du chariot démonté et la haute pile de madriers sur laquelle Gilbert était debout. Cinq ou six hommes venus des étables, de la forge, des magasins, l'observaient en riant. Gatien haussait les épaules et refaisait le nœud de sa cravate rouge. L'averse continuait dehors. La pluie tombait en murailles grises le long du hangar, qui était ouvert dans le sens de la longueur, et que fermait, du côté de la cour, une cloison double en briques. Elle faisait un bruit de ruisseau. Le contremaître avait envie de s'offrir une distraction. L'odeur âcre de la poussière remuée excitait les nerfs.

— Je parie pour Victor! reprit-il... Rablé, le petit Wallon... Première force...

— Qu'est-ce que vous pariez? dit le forgeron, dans un coin.

Une voix, près de lui, celle d'un petit berger qui se penchait en dehors, riposta :

— Tiens, voilà Mme Heilman qui vient! Celui qui gagne embrasse la patronne!

— C'est cela! dirent de grosses voix amusées. Qui est-ce qui tient le pari?

Heilman ne dit rien. Il consentait, indulgent comme toute la campagne, à ces familiarités consenties en public. Il avait vu venir sa femme, lui aussi. Elle venait, courant, sautant d'une

pierre sur l'autre, chaussée de sabots à brides, et la tête couverte d'un châle en tricot gris, qu'elle mettait le matin, dans les grands froids, pour aller surveiller la laiterie. Quand elle entra, sous le vaste toit, deux hommes arrivèrent encore, des écuries et des greniers, comme des pigeons qui se laissent tomber du toit, et Victor lui ayant dit : « Patronne, celui qui sera vainqueur à la lutte vous embrassera ! » elle leva les épaules, à la manière des mères qui jugent qu'il y a un grain de folie dans les demandes de leurs enfans, et elle dit :

— J'étais venue pour prévenir Heilman que la bière est tirée.

Elle s'assit, à l'écart, sur un billot de chêne qui était placé contre le mur de brique. Et elle fronça les sourcils. Elle venait de voir Gilbert, qui avait sauté du haut de la pile de bois à terre, et qui se préparait à lutter. D'un revers de la main, il avait jeté sa veste sur le timon du chariot, et il s'avançait jusqu'à deux pas de Victor.

— Je vous défie tous ! dit-il.

— Bravo, le vieux ! cria une voix... Il est galant !...

— T'es pas de force !... Donne-lui la bonne leçon, Victor !... A bas le Nivernais ! Vivent les Wallons !

Une rivalité confuse de races les animait tous. Ils formaient un demi-cercle ; ils tendaient le cou ; plusieurs montraient leurs dents jaunes entre leurs lourdes lèvres gercées par l'hiver.

— Attention, Victor ! Il est plus grand que toi.

— Oui, mais il a trente ans de plus... Ne le quitte pas des yeux, Victor !

Les deux hommes se taisaient, comme des duellistes, et chacun d'eux cherchait, tâtant du regard le corps de l'autre, la place où il allait jeter ses bras. Mais tandis que le plus petit ployait les jambes, et se rasait pour sauter, Gilbert demeurait droit, les pieds un peu écartés seulement, les mains hautes, la poitrine et les flancs non gardés. Victor profita de ce qu'il jugeait être un défaut d'habitude. Il se précipita, tête basse, contre le Nivernais, l'étreignit au niveau des dernières côtes, et rassemblant toute sa force, il essaya de le renverser, de le surprendre à gauche, à droite, de l'étouffer, de lui faire plier les jarrets. Les muscles de son cou se tressaient sous la peau. Gilbert remuait à peine ; on voyait seulement ses joues devenir rouges, et sa bouche, et sa barbe blonde s'entr'ouvrir à l'appel des poumons

qui manquaient d'air. Il laissait s'épuiser son adversaire. Tout à coup, les bras qu'il avait gardés haut s'abattirent; il les noua autour de Victor courbé, il le souleva, et, d'un coup de reins, se redressant, il fit pirouetter l'homme, dont les jambes décrivirent un cercle, et s'abattirent sur les épaules et sur le dos du vieux bûcheron. Des cris de plaisir et de colère, mêlés, en tourbillon, enveloppèrent les lutteurs. « Assez! Il est vaincu! Non! Tu vas le tuer! Hardi! » Gilbert, pendant qu'on criait encore, ramena les deux mains sous le corps de son rival, et le saisissant par le dos et par le bas des reins, enfonçant les doigts dans les vêtemens, dans la graisse et les muscles, il le souleva encore et le tint à bout de bras. Victor hurlait et se débattait. Tous les hommes s'étaient levés. Heilman, dans le tumulte des applaudissemens et des cris, faisait signe : « Assez! Lâchez-le! » Gilbert laissa tomber sur le sol le compagnon épouvanté, qui se sauva en jurant.

— Allons! Gilbert, dit Heilman en riant. C'est gagné! Vous n'y allez pas de main morte!... Vous avez donc appris!

— Dans la forêt, on apprend tout, répondit Gilbert, en remettant sa veste.

— Eh bien! reprit une voix. Il n'embrasse pas la patronne?

— Ça le regarde! dit Heilman. Venez boire... Tous!... La bière est tirée...

Les domestiques suivirent le contremaître, et sous la pluie, en groupe serré et sabotant, quittèrent la grange. Les deux derniers jetèrent un regard en arrière. La patronne était restée assise sur le billot de chêne, le long du mur de brique. Elle ne riait pas. Ils disparurent.

Gilbert Cloquet restait seul avec elle. Il était devenu tout pâle. Il n'osait plus s'approcher... Comme elle ne disait rien, et qu'elle le regardait d'un air de reproche et de pitié, il vint cependant, timide comme un enfant. La jeune femme avait l'air d'une statue d'église, aussi peu émue, aussi maternelle.

— Embrassez-moi donc, dit-elle, puisque vous avez gagné. Ce n'est pas cela qui est mal.

Il se pencha, et la baisa sur la joue, et elle ne le repoussa pas, mais il s'écarta de lui-même.

— Monsieur Cloquet, dit-elle, ce qui est mal, c'est la pensée que vous avez dans le cœur. Croyez-vous que je ne l'aie pas vue?...

Il ne répondit pas, mais il devint blanc de visage, comme un mort. Elle parlait lentement, les yeux grands ouverts, et pleins de bonne justice.

— Un homme de cinquante ans ! Un homme qui a une fille de mon âge, une fille mariée comme moi !... C'est une honte de me poursuivre... J'ai été trop bonne pour vous dans les commencemens...

Elle entendit une voix très basse qui disait :

— Oui.

Et l'homme s'écarta encore.

— Je ne veux pas vous faire renvoyer ; vous avez à gagner votre pain ; mais il faut que cela cesse !

La voix répondit :

— Oui, cela va cesser.

— Et tout de suite, et pour toujours !

Pour la première fois, il la regarda bien en face, et elle vit que la mort était entrée en effet dans le cœur du bouvier.

— Adieu ! dit-il.

— Où allez-vous ?... Je ne vous demande pas de partir !...

Il ne répondit pas. Il s'était détourné, et, prenant son chapeau de feutre là où il avait pris sa veste, il se dirigeait du côté de l'Est, par où la grange s'ouvrait sur la cour, et la cour sur la campagne. Il fut bientôt sous l'averse. Une voix, de la ferme, cria :

— Eh ! Cloquet, par ici ! Tu te trompes de chemin !

Une voix plus proche le rappela :

— Restez, mon pauvre Cloquet ! Je ne vous renvoie pas ! J'ai pitié de vous, allez ! seulement, je ne peux pas...

Ni l'une ni l'autre voix n'arrêtèrent ni ne ralentirent le bouvier. Sa haute silhouette se dessina, dans l'ouverture du portail de la ferme. Et Gilbert tourna à gauche, marchant vite, sans rien voir, dans la boue du chemin, sous la pluie qui ne cessait point.

Il était près de midi.

Quand il fut à plus de deux cents mètres du Pain-Fendu, il crut entendre, porté dans l'air mouillé, un cri de femme, et le mot : « Revenez ! » Mais la mort était dans son cœur. Le pauvre marchait sur le chemin désert. Il ne sentait pas l'eau qui ruisselait sur son cou et sur ses mains. « Un homme de cinquante ans !... C'est une honte de me poursuivre !... Elle a raison !...

Je ne vaux pas la peine de vivre... » Il ne savait pas où il allait; il fuyait; le vent passait par rafales. « Elle m'a chassé !... Je n'ai plus personne sur la terre... Personne !... Quelle vie j'ai eue! Et la voilà finie ! J'ai été pareil aux autres... Je suis un misérable.... Pourtant, tu avais mieux commencé, mon pauvre Cloquet... Va-t'en, va-t'en! Il ne faut pas que tu reviennes !... C'est une honte de me poursuivre... Cloquet, c'est à toi qu'on a dit cela !... Soyez tranquille, madame Heilman; on s'en va bien loin, on ne reviendra pas. » Il avançait difficilement, contre le vent, contre la pluie; la boue retenait ses bottes; le nuage, comme un rouleau, foulait la terre morte et les maisons closes...

Cloquet respirait mal; il regardait le sol inondé qui fuyait sous lui. Et le froid, les ténèbres, la lassitude, la honte, le chagrin de toute une vie, tout cela mêlé, formait une folie puissante, qui se développait sous l'énorme averse, dans la fumée des eaux qui alanguissent le sang. Un vol de bêtes noires, corbeaux, courlis, vanneaux, coula au ras de la terre devant Cloquet, qui s'arrêta court: « Laissez-moi, vous autres! Ne me touchez pas! Je suis déjà assez malheureux ! » Les ailes fuyaient dans la bourrasque. Il chercha à reconnaître où il était. Il avait pris, en sortant de la ferme, le chemin qui coupe les champs et qui passe à la pointe du village de Quarouble, puis continue sur Quiévrechain. Tout le sang de son corps lui était remonté au visage, et sonnait la charge autour de son cerveau. Cloquet, les yeux égarés, considéra les maisons de Quarouble, vagues dans la pluie, à sa gauche, et il pensa: « Je n'ai qu'à retrouver la route de Valenciennes, et je me jetterai sous le tramway.. Ça passe assez souvent... Ils ne me reconnaîtront même pas, quand je serai mort. » Il hésita. La honte le poussait. L'obscur instinct le retenait... Étaient-ce des voix qui venaient en remontant le vent, du côté du Pain-Fendu? Non. La vaste ferme était effacée, noyée, abolie par la tempête de pluie... Le filet de boue tordu à travers les champs n'avait d'autre passant que le bouvier. Cloquet, bien loin, en avant, aperçut une petite lumière; sans doute la fenêtre, éclairée par le feu, de quelque maison extrême de Quiévrechain... Et cela lui rappela Quiévrain qui est tout proche, et le boucher, son ami... Sa pauvre tête lasse et malade fit effort pour se souvenir d'une date... Qu'avait-il dit, Hourmel?... De quel jour avait-il parlé?... Était-ce du 17? Un voyage? La mémoire ne répondait plus. Les idées s'embrouillaient. « Je ne

sais pas... Il ne sera plus là?... Je lui ferais tout de même pitié... » Et ce fut cette vague espérance, ce demi-souvenir qui empêchèrent Gilbert de tourner par le chemin qui rejoint la route du tramway. Il se relança en avant, trempé, brisé, sans plus penser, ivre de misère. Et dans la tourmente, il atteignit Quiévrechain, traversa le bourg, entra dans Blanc-Misseron, monta la petite pente de Quiévrain... Et puis, tout à coup, à bout de forces, ayant ouvert la porte de son ami Hourmel, il tomba, tout de son long, dans la salle chaude.

. . . .

Deux heures plus tard, il s'éveillait, dans un lit auprès duquel veillait Hourmel. Le boucher prit la main du pauvre Nivernais et dit :

— Hé bien ! vieux, ça va? Quelle idée vous avez eue de venir par un temps pareil?... Vous vous êtes égaré, je parie?...

Cloquet avait encore un reste de folie dans le regard.

— J'avais cru que je n'étais pas comme les autres, Hourmel; je suis comme eux : je n'ai pas de quoi vivre !...

— N'ayez pas peur ! répondait le boucher, en faisant signe de se taire à son ami ; n'ayez pas peur : tant qu'il y aura du pain chez moi, vous n'en manquerez pas... Restez tranquille, vous êtes déjà mieux.

La femme entrait sur ces mots. Elle ne s'expliquait point ce qui était arrivé. Mais, bien mieux que son mari, elle devinait que la misère n'était là qu'un petit personnage. Elle dit, à voix prudente :

— Dommage que tu partes demain, Hourmel. Il faudrait le consoler, cet homme-là. C'est le cœur qui est malade. Tu devrais renoncer à aller à Faÿt ?

— Je ferai mieux !

— Quoi donc ?

— Je l'emmènerai.

— Il ne voudra pas ?

— Femme, Gilbert Cloquet est notre ami. Si on pouvait le remettre dans le chemin ?

— Ainsi soit-il, dit la femme.

. . . .

Le lendemain, samedi, Gilbert se leva aussi tard que s'il avait trop bu la veille. Il voulut prendre congé de Hourmel. Mais celui-ci le retint. Il lui demanda :

— Je vais en voyage ce soir. C'est convenu depuis longtemps. Puisque vous dites que je suis votre ami, eh bien! ne nous séparons pas. Accompagnez-moi?

— Où?

— A Faÿt-Manage, qui n'est pas bien loin de Quiévrain.

— Que ferez-vous là-bas?

Le boucher hésita un temps à répondre, se mit à rire, malgré son inquiétude, et dit :

— Mon brave, nous serons pas mal de camarades belges, qui ferons la même chose. C'est une partie qu'on recommence tous les ans, autant que possible. Vous ne connaissez pas cela, vous autres de la Nièvre. Mais c'est justement ce qui vous manque... D'ailleurs, vous ne serez point obligé de faire comme nous. Venez seulement, par amitié pour moi? Promettez-le?

Et Gilbert dit oui. Il était las de la vie ; il avait peur d'être seul. Et il prit, le soir, avec Hourmel, un train qui les amena d'abord à Mons, puis, vers sept heures, à la Louvière.

Le temps s'était remis. Ils firent à pied le chemin qui sépare la Louvière de la colline de Faÿt-Manage.

René Bazin.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

AUX ÉTATS-UNIS

I

LES CHAMPS

Invité récemment, par la Fédération de l'Alliance française aux États-Unis, à venir exposer à nos amis américains les découvertes résultant du long voyage d'exploration que j'ai poursuivi à travers les ténèbres séculaires de l'histoire sociale de la France, j'ai profité de mon séjour parmi ce peuple affamé de travail et de progrès, chez qui tout change si vite et que je n'avais pas vu depuis neuf ans, pour noter les derniers faits de son histoire d'hier.

Il se passera bien du temps encore avant que l'on ait fini de « découvrir l'Amérique ; » ceux qui l'habitent la connaissent à peine sous tous ses aspects, car elle se transforme sans cesse. Et s'il ne manque pas de choses qu'elle puisse encore apprendre de nous, elle nous offre de son côté, par les institutions qu'elle improvise, par les expériences qu'elle tente et par les problèmes qu'elle résout, bien ou mal, de précieux enseignemens à recueillir.

Comme il faut toutefois éviter de « découvrir » ce qui a déjà été découvert plusieurs fois, je supposerai que le lecteur connaît le plus grand nombre des ouvrages et des articles publiés antérieurement, et je me bornerai à fixer ici les évolutions des idées ou des œuvres assez actuelles pour n'avoir pas encore eu d'annalistes.

I

Dans ce nouveau continent enfiévré d'affaires, la plus grande « affaire, » c'est l'agriculture. C'est avec son agriculture que l'Amérique fait vivre son industrie. La ferme ne fournit pas seulement, comme partout ailleurs, — et beaucoup plus que partout ailleurs, pour les textiles par exemple, — une large part de matières premières; elle fournit aussi à l'usine ses capitaux.

Par les exportations agricoles qui montent annuellement à 4 milliards de francs et dépassent de 1 500 millions les importations de même nature, les terres américaines mettent à la disposition des manufactures, des mines, des chemins de fer américains un excédent annuel qui permet à la nation d'emprunter à l'étranger un milliard et demi de francs et de payer sans s'appauvrir l'intérêt de ces capitaux d'emprunt. A mesure que l'industrie progresse, la part de l'agriculture, de 62 et demi pour 100 qu'elle était il y a cinq ans dans la masse des exportations, tend à diminuer par rapport aux produits ouvrés, bien que, considéré isolément, son chiffre augmente. Il est supérieur aujourd'hui de 660 millions à ce qu'il était de 1896 à 1900.

Payeur international, le fermier qui, depuis seize ans, a vendu au monde entier pour 62 milliards de francs de denrées et de marchandises, — soit cinq milliards de plus qu'il n'en faudrait pour acheter à leur valeur commerciale tous les chemins de fer des États-Unis, — le fermier américain a procuré au pays un profit net de 25 milliards de francs dans ses échanges au dehors. La richesse, exportée ou consommée sur place, que cet agriculteur, — c'est-à-dire 35 pour 100 de la population, — a créée depuis dix ans, égale la moitié de celle de la nation tout entière, représentant l'épargne et les efforts de trois siècles.

L'an dernier, les produits de la ferme, stupéfiant agrégat des travaux associés du cerveau, du muscle et de la machine, se sont élevés, sur le territoire de l'Union, à 32 milliards de francs. Ce chiffre, purement théorique d'ailleurs, puisqu'une partie des denrées qu'il représente se cumulent, — tels le bétail et le maïs employé à le nourrir, — nous sert à mesurer par comparaison le chemin parcouru. Nous constatons ainsi que le total de l'an dernier surpasse de 4 pour 100 celui de l'année précédente, de

8 pour 100 celui de 1903, et qu'il est supérieur de 36 pour 100 à celui de 1899.

La prospérité des dernières années a eu pour conséquence une hausse énorme de la valeur des terres dont les produits, malgré leur accroissement en *quantité*, n'ont pas diminué de *prix*. Cette hausse, très diversement répartie, puisqu'elle n'est que de 13 pour 100 dans les États du Nord-Atlantique, tandis qu'elle atteint 40 pour 100 dans les régions du Sud, des Montagnes Rocheuses et du Pacifique, varie aussi suivant la nature du sol : de 48 pour 100 dans les terres à coton, à 25 pour 100 dans les fermes à laitage. Elle est en moyenne *depuis cinq ans* de 33 pour 100 pour l'ensemble des États-Unis. Dans les dix années précédentes (1890-1900), elle avait été de 25 pour 100.

Évaluée en argent, la plus-value moyenne de 93 francs par hectare donne, suivant les États, des résultats tout différens ; parce qu'une hausse proportionnelle de 40 pour 100 sur des terres de l'Ouest, qui ne valaient presque rien il y a cinq ans, est souvent inférieure, pécuniairement parlant, à une hausse de 13 pour 100 sur les terres du Nord-Central qui se vendaient déjà un bon prix. Dans son ensemble, l'accroissement de valeur vénale des terres cultivées correspond, depuis 1901, à une somme globale de 31 milliards de francs. De sorte qu'à chaque coucher de soleil, depuis cinq ans, la propriété rurale enregistre aux États-Unis une hausse de 17 millions de francs ; et que, chaque année, elle a augmenté d'une somme suffisante pour rembourser le montant intégral de la dette fédérale encore existante. Cet argent est placé aussi solidement sans doute que dans les coffres-forts des banques, ou qu'en titres à bordures dorées des grandes sociétés par actions, puisqu'il est incorporé au sol.

Cette augmentation, due à la terre elle-même, aux bâtimens et aux améliorations dont elle a été l'objet, a eu pour cause : d'abord la hausse de ses produits, vendus à plus grand bénéfice, ensuite une culture plus intelligente, plus intensive, de meilleures méthodes et un emploi plus judicieux du sol. Elle tient aussi à l'exécution de travaux utiles, au drainage et à l'irrigation, à l'usage plus général des clôtures, au développement des chemins de fer et à l'amélioration des routes, permettant de transporter plus loin des fardeaux plus lourds. Elle résulte enfin du goût des capitaux, même des capitaux urbains, à se porter sur la propriété campagnarde, quoique son taux d'in-

térêt soit plus bas, parce qu'elle offre des chances certaines de plus-value.

II

Il ressort de tout ce qui précède que l'agriculture américaine poursuit son ascension continue par des voies tout autres que celles où on l'avait vue débuter il y a un tiers de siècle. Il apparaît que les procédés extensifs et rudimentaires, souvent décrits jusqu'ici et qui semblaient caractériser naguère le fermier transatlantique, ne sont plus les siens, et qu'ils doivent être relégués dans le domaine du passé, auquel bientôt ils appartiendront. Il faut en prendre son parti et modifier là-dessus les opinions qui avaient cours il n'y a pas longtemps encore.

On nous disait que « les Américains demandent au sol des moissons successives jusqu'à ce que la terre soit épuisée ou qu'il faille la laisser en friche; qu'en certains endroits les fumiers s'accumulent dans les parcs à bestiaux et les étables et que, plutôt que de s'en débarrasser pour recouvrir les champs, on démonte les hangars et les bâtisses pour aller les reconstruire dans un lieu moins encombré. » Or, cela n'est plus vrai du tout. Et ce qui ne l'est pas davantage, c'est la situation soi-disant précaire et gênée du fermier, qui « pliait, disait-on, sous le poids des hypothèques dont sa terre était chargée. » Tout au contraire. Les banques locales sont embarrassées du dépôt de ses économies en attendant qu'il en trouve l'emploi.

En même temps, cette terre banale et gratuite, dont la loi donne 65 hectares à tout nouvel occupant, s'est extrêmement raréfiée. Il n'y a plus de tribus des Nez-Percés à chasser devant soi pendant des centaines de kilomètres derrière les Montagnes Rocheuses. Il ne se voit plus de ces peuplemens soudains, comme on en voyait encore il y a vingt ans, dans le territoire d'Oklahoma ou dans l'enclave du Cheyenne River, vendue par les Sioux. A l'heure où le canon annonçait l'heure d'entrée officielle, fixée par décret, les spéculateurs et les colons futurs, massés sur la limite, se précipitaient en foule pour aller planter les quelques pieux qui les constituaient propriétaires et courir ensuite faire constater leur droit.

Il se fonde toujours des villes où se transportent à la fois des hôteliers et des artisans, des fournisseurs, des journalistes et des

wattmen de tramways, de tout enfin, sauf ce que nous appelons en France des « bourgeois, » espèce ici inconnue. Je viens de rencontrer sur ma route pas mal de ces villes-villages, à maisons sans rues, à rues sans maisons et surtout sans pavages, que desservent des cars électriques, filant tantôt sur des pistes de gazon, tantôt entre des fondrières de boue. Quelques-unes de ces agglomérations poussent en un clin d'œil : Seattle, où le dernier recensement accuse 241 000 habitans, n'en avait pas 3 500 en 1884. Mais l'ère chaotique et primitive a pris fin dans ces champs acquis à la propriété privée, qui embrassent près des deux cinquièmes du territoire total de l'Union, — 400 millions d'hectares, — et où la terre, qui valait 204 francs l'hectare en 1890 et 255 francs en 1900, en vaut aujourd'hui 350.

Nous voici entrés dans la période de fertilisation. Le contraste subsiste entre le nombre des hommes et l'étendue des terres. A nos yeux européens, habitués dans nos vieux pays à un certain équilibre entre les individus et les milieux, il y a comme une contradiction entre ce continent immense, hier inerte, et ce groupe minime d'individus qui s'évertuent à l'exploiter; entre ce laboureur américain qui, par certains côtés économiques, est semblable exactement au serf affranchi des temps féodaux et qui, par d'autres côtés économiques, ne diffère pas de notre industriel le plus avancé.

Qu'on y réfléchisse : tous les chiffres que je viens de citer, sur le rendement et les profits agricoles des États-Unis, paraîtront ou insignifians ou colossaux, suivant qu'on les comparera à la surface de ce pays, dix-huit fois plus vaste que la France, ou au nombre de ses citoyens, qui ne sont pas beaucoup plus du double des nôtres. Je veux dire que, si les Américains font beaucoup, par rapport à leur nombre, ils font peu par rapport à leur territoire. Ils le savent et ils entendent faire davantage, non pas seulement en défrichant de nouveaux sols à mesure qu'ils auront de nouveaux bras, mais en augmentant eux-mêmes leurs prises sur ces terres, cultivées ou vierges, qui tentent leur activité.

En France, nos agriculteurs contemporains sont de plaisans pessimistes et leurs gémissemens témoignent de leur ignorance du passé. Depuis cent ans, chez nous, le loyer des terres a doublé, et cependant le prix du blé n'a presque pas changé. Il suffit de rapprocher ces deux faits pour s'apercevoir que, si l'agricul-

ture n'avait pas, durant le même laps de temps, réalisé de hardis progrès, la plupart de nos terres françaises seraient aujourd'hui abandonnées en raison de leur incapacité à lutter avec celles des pays neufs. Ce qui s'est vu depuis cent ans s'est vu aussi depuis des siècles. Nos laboureurs, qui passent pour routiniers, qui, de fait, croient l'être, et que l'on regarde comme les plus timides de tous les hommes, sont au contraire de perpétuels novateurs, sans cesse dérangés dans leurs calculs par des événemens qu'ils n'ont pu prévoir et forcés sans cesse d'imaginer de nouveaux plans.

Chez nous, cet état de choses est aussi vieux que notre civilisation et il ne finira qu'avec elle. En Amérique, il commence. Comme les transformations agraires sont silencieuses, que les révolutions des champs se font à petit bruit, par petits coups, on a peine à retrouver la trace d'une forêt abolie, ou d'un carré de bruyères remplacé par un carré de choux; mais le passé rural est plein des changemens de culture d'une même terre à travers les âges et des vicissitudes causées par des concurrences nouvelles. Les partis successifs que l'agriculture a su tirer du sol français, l'emploi qu'elle en a fait depuis des siècles, ont été des plus variables.

Elle a déboisé et ensuite reboisé, creusé des étangs pour les dessécher ensuite, substitué les céréales aux pâtures, puis la vigne aux céréales, puis la prairie à la vigne ou les cultures industrielles à la prairie. Le tout sous mille influences économiques, politiques ou fiscales. Et l'avenir nous réserve à coup sûr bien d'autres avatars, dont nous n'avons pas la moindre idée encore, de ces mottes de terre dont on a fait jusqu'ici du pain, des bûches, des gigots, de l'huile, de la soie, du papier, du sucre ; dont on a fait tant de choses qu'on ne fait plus, du moins au même endroit, dont on fait déjà tant de choses qu'on ne faisait pas il y a deux ou quatre cents ans.

Le cultivateur du vieux monde continuera à enfanter, dans la douleur, sous l'aiguillon de la nécessité, des inventions nouvelles; déclarant à chaque progrès que celui-là est le dernier, qu'il ne faut plus compter en réaliser d'autres et réalisant tout de même de nouveaux progrès. Le cultivateur américain, né d'hier et dont l'histoire commence, va passer par les mêmes phases ; mais il est plus souple, étant plus pressé et plus ambitieux de gain. L'Européen, historiquement, est allé de l'agri-

culture à l'industrie ; l'Américain au contraire est venu de l'industrie à l'agriculture ; l'un gérerait volontiers sa manufacture comme un faire-valoir rural ; l'autre traite le faire-valoir rural comme une manufacture ou une maison de commerce.

Bouture d'un ancien plant greffée sur un plant nouveau, ou repiquée dans un nouveau cru, il applique, sur un sol plus sauvage que celui de l'Europe du XIIIe siècle, tout l'acquis de l'Europe du XXe siècle. Il multiplie la capacité productive de sa ferme en remplaçant les bras trop chers, qui lui manquent, par une intelligence avisée qu'il aiguise sans cesse. Il est en cela servi par son gouvernement, par ce département de l'Agriculture que dirige depuis quinze ans un ancien fermier, M. James Wilson, ministre rare et d'un prix inestimable, Colbert moderne, dont la modestie égale la compétence et que tous les pays peuvent envier aux États-Unis.

Les premiers pionniers avaient opéré au hasard, cultivant n'importe quoi, n'importe où, préoccupés seulement de « faire de l'argent » immédiat. L'énorme étendue de sol vierge les invitait à une culture superficielle avec laquelle ils ne furent pas longs à voir les rendemens cesser d'être rémunérateurs. Aussitôt ils se réformèrent. Ils reconnurent la nécessité de rendre au sol sa fertilité par une alternance judicieuse des récoltes, par un assolement qui ne fût pas livré à la fantaisie. Ils se rendirent compte que les procédés extensifs du début entraînaient de très gros frais de production ; tandis que l'agriculture intensive augmentait beaucoup le profit net. Aussi, non contens de recourir d'abord aux fumiers naturels, ils font maintenant le plus large usage des engrais artificiels.

De plus, ils modifient la nature de leurs récoltes et, suivant le climat et les conditions économiques, s'appliquent à adapter leur terroir aux produits qui lui conviennent davantage. Les États du Nord-Est (Ohio, Pensylvanie, New-York), découragés par les résultats misérables de leurs emblavemens, abandonnent le blé et se tournent vers l'avoine, l'herbe et l'industrie laitière, pour lesquels ils sont admirablement doués. Dans le Sud, des fermes à coton, rapportant net 63 francs l'hectare, ont été converties en fermes à bétail et à foin donnant un bénéfice triple.

III

Le gouvernement fédéral, disais-je, prête aux fermiers un concours efficace : il fait à ses frais des expériences sur environ 200 terrains répartis en 44 États et distribués de manière à constituer une étude de toutes les divisions physiques de l'Union, de toutes les cultures et des moyens de les favoriser. Il publie des brochures qu'il répand à profusion, — au nombre de 12 millions d'exemplaires, l'an dernier, — sur toutes les questions qui peuvent intéresser le cultivateur. Le ministère est un vaste entrepôt de semences nouvelles de toutes sortes, expédiées aux écoles publiques ou distribuées par les mains des sénateurs et députés.

Cette action de l'État n'a rien de bureaucratique. L'État américain ne couronne pas, comme le nôtre, des veaux et des génisses. Il ne récompense pas, en des concours solennels, par l'octroi d'une prime en argent, des animaux dont la possession et la vente, puisqu'ils sont supposés les plus remarquables de leur espèce, doit suffire à rémunérer leurs propriétaires. Si le gouvernement fédéral intervient, c'est pour oser, au compte de la nation, ce qu'un particulier isolé ne pourrait entreprendre. Il ne donne pas d'argent, mais il fournit à tous le moyen d'en gagner : caractère distinctif de la seule agriculture « pratique. » C'est un courtier, ce n'est pas un bienfaiteur; il avertit, il conseille, il ne distribue pas de prix. Il ne sanctionne pas le succès, il propose des « affaires. »

C'est ainsi que le ministre Wilson expédie, aux frais de la République, dans tous les pays et sous toutes les latitudes, des douzaines d'explorateurs dont la mission consiste à se procurer de nouvelles plantes, de nouvelles graines, qui puissent être introduites avec profit aux États-Unis. Toutes les contrées du globe sont visitées par ces commis voyageurs en agronomie. Leurs recherches ont embrassé les déserts de l'Afrique et de l'Asie; les régions subarctiques de la Russie, de la Norvège et de la Suède; les parties de la Chine et du Japon correspondant, comme climat, aux États du littoral Atlantique; les Indes Hollandaises et l'Amérique Centrale, sous les tropiques, ainsi que l'hémisphère Sud de l'Ancien et du Nouveau Monde.

Ce système de travail, inauguré il y a quelques années, a en-

richi l'agriculture indigène, aux États-Unis, de nouvelles variétés d'alfa tirées du Turkestan, de cactus mexicains sans épines bons pour regarnir les pentes dénudées, d'un grand nombre de gazons sauvages, d'un froment dur, importé du Sud de la Russie au printemps de 1899, dont il fut récolté 50 000 boisseaux en 1901, et dont 6 millions de boisseaux ont été exportés l'an dernier en Europe, à un prix supérieur de 1 fr. 80 l'hectolitre, au grain ordinaire.

A la Suède, a été empruntée il y a cinq ans une avoine de choix, — *Swedish select*, — qui se répand dans le Nord depuis le Wisconsin jusqu'au Montana. Du Caucase est venue, il y a quatre ans, l'« avoine de soixante jours, » avantageuse aux États du Centre-Ouest, parce qu'elle mûrit beaucoup plus tôt et échappe ainsi à la rouille et aux insectes, dans la saison où les autres variétés en sont gravement affectées. Deux orges algériens ont aussi été acclimatés avec grand succès dans le Sud, entre le Texas et la Californie; parfaitement adaptés aux sols d'Alkalis, ils rendent 50 à 80 pour 100 de plus que les autres sortes. De même, le blé d'hiver de Kharkoff est devenu presque aussi populaire que le blé de Turquie du Kansas.

Enfin, le riz du Japon, ou Kiuschu, a été répandu dans la Louisiane et le Texas, et la récolte de ces deux États vient de passer, depuis six ans, de 84 000 hectares rapportant 90 millions de kilos, à 244 000 hectares rapportant 435 millions de kilos. Au Texas, en particulier, il y avait 68 hectares de rizières en 1889, 3480 hectares en 1899 et 150 000 hectares en 1905.

Un agent spécial du département de l'Agriculture vient de passer plus d'un an dans la République Argentine, chargé d'y recueillir des informations concernant la production et le commerce du froment. Pour s'expliquer la mauvaise situation des produits américains de laiterie sur les marchés d'Europe et leur faiblesse numérique dans les statistiques internationales, un plénipotentiaire beurrier est maintenu à Londres en permanence, depuis quatre ans, par les États-Unis, afin de s'informer pleinement et de plus près de tout ce qui touche les marchés du vieux monde. N'oublions pas que le beurre est actuellement une denrée internationale; le temps n'est pas loin, où nous autres Français étions seuls à en exporter. L'Isigny et le Gournay s'expédiaient, en boîtes closes, vers 1880, dans le Brésil et l'Amérique centrale. Nos beurres du Cotentin régnaient sans rivaux sur les

marchés de Londres. Puis le Danemark entra en lice. Je me souviens avoir mangé à Cordoue et à Grenade des beurres danois, venus par mer à Cadix. Le Danemark aussi nous fit une rude guerre en Grande-Bretagne et nous évinça en partie. Lui-même est maintenant battu en brèche, en Angleterre et dans le Sud de l'Europe, par les beurres de Sibérie, offerts à meilleur marché, qui viennent du milieu de l'Asie s'embarquer sur la Baltique.

Aujourd'hui où, pour le transport des personnes, on ne considère plus la *distance* mais la *durée* du voyage, où l'on ne dit plus que telle localité est à tant de kilomètres, mais à tant d'heures d'une autre, on s'habitue, pour le trafic des marchandises, à ne plus s'occuper de la distance ni de la durée, mais du prix de fret ; et telle denrée, dira-t-on, se trouve, non plus à 300 lieues ni à cinquante heures, mais à 3 ou 6 centimes par kilo de telle autre, géographiquement fort éloignée. De sorte que chaque cultivateur qui sollicite le sol, en n'importe quel point du globe, est concurrencé sans le savoir dans son produit par le cultivateur des antipodes qui se livre à la même culture.

L'entretien de « représentans de commerce, » officiels et nationaux, n'est pas particulier aux États-Unis. L'Angleterre et la Russie ménagent dans leurs ambassades un poste de conseiller commercial, dont le titulaire, pour peu qu'il ne s'endorme pas, rend autant ou plus de services journaliers à son pays que l'ambassadeur politique. Je ne sache pas que la France soit entrée dans cette voie. Cependant, le personnel actuel de notre diplomatie, auquel on est censé demander plus d'instruction générale et de compétence technique que de représentation et de magnificence, ne doit plus être attaché par sa grandeur à la cire des chancelleries. On pourrait, sans qu'il en coûtât un sou, choisir quelques-uns de nos agens les plus capables pour en faire des « reporters d'État, » industriels et agricoles, informateurs et promoteurs de l'exportation française à l'étranger. Le temps vient, je pense, où il sera moins important de savoir ce qui se dit dans les salons, dans les bureaux de journaux ou dans les couloirs de la Chambre, que ce qui se fait dans les magasins et dans les usines.

IV

Après avoir exploité d'abord les terres les plus obéissantes ou les plus accessibles, qui payaient docilement leur tribut au soc du laboureur, le fermier américain, désireux d'étendre son domaine, n'a pas tardé à aborder les terres rebelles et insociables en apparence qui se refusaient à lui. Telle est par exemple une bande de terrain couvrant 120 millions d'hectares, — presque le triple de la surface cultivée de la France, — du golfe du Mexique au Canada, depuis la base des Montagnes Rocheuses, à l'Ouest, jusqu'à la limite Est, où le total des pluies annuelles cesse de fournir en moyenne une hauteur de 50 centimètres d'eau. Telles sont aussi les 40 millions d'hectares, de terres marécageuses et inondées, répandues un peu partout, mais principalement dans la vallée du Mississipi, qui ne peuvent être amendées que par le drainage. Celles-ci ont trop d'humidité, celles-là n'en ont pas assez.

Le sol de ces dernières est profond et extrêmement fertile, le climat y est sain et agréable, n'était le manque d'eau. Il y a vingt ans, des hommes entreprenans se flattèrent d'améliorer le climat par la culture. L'Ouest du Kansas, le Nebraska et l'Est du Colorado virent surgir des fermes en abondance. Mais, à une période pluvieuse succédèrent plusieurs années de sécheresse. Des millions de récoltes périrent sur pied; les familles d'immigrans luttèrent avec énergie au milieu d'une détresse affreuse et, après des désastres répétés, se virent obligées de fuir loin de ces foyers où étaient enfouies les épargnes d'une partie de leur vie. Les champs se dépeuplèrent presque entièrement, et les villes mêmes de la région furent désertées.

Cet état de choses se prolongea plusieurs années. Une leçon aussi sévère écartait les nouveaux venus de ce « pays de la mort. » Puis, sous des influences nouvelles, on reprit confiance dans la capacité de production de ces plaines inhospitalières. Un autre courant, une autre « vague d'immigration, » — *wave of settlement*, — vint battre les campagnes incultes. D'autres laboureurs achetèrent les fermes vides, et les villes abandonnées se rebâtirent et se remplirent à nouveau.

Seulement, la deuxième tentative n'était pas la répétition de la première; de nouvelles méthodes avaient été imaginées, ap-

propriées par l'expérience à ce climat demi-aride. On avait découvert, en fouillant le globe, une végétation qui résistait à la sécheresse et on en avait mesuré la valeur. On avait inventé un outillage qui paralysait l'évaporation du sol, et des recherches patientes l'avaient perfectionné. La combinaison de ces outils, de ces méthodes et de ces graines et plantes spéciales constitue ce que les Américains appellent la « culture à sec, » — *dry farming.* — Elle leur permet de vaincre l'aridité et de couvrir de moissons des millions d'hectares qui, avec les systèmes ordinaires, ne seraient bons qu'à la vaine pâture.

Sur ces plaines, où le pluviomètre accuse une moyenne annuelle de 25 centimètres d'eau, — la France, suivant les départemens, en a de 60 centimètres à $1^{m},30$, — des mois se passent sans qu'il en tombe une goutte, sans qu'un nuage même paraisse à l'horizon et parfois, dans le Sud-Ouest surtout, le vent, brûlant comme celui d'un haut fourneau, transforme en vingt-quatre heures les tiges vertes du maïs en sèches baguettes de tambour. Les campagnes subissent au moins une année sur cinq de stérilité complète, et cet échec quasi périodique de la récolte serait encore supportable, s'il n'était accompagné de la mort des arbres, des vignes et de l'alfa.

Le fermier est arrivé à doubler la ration d'humidité que le ciel lui octroie en utilisant, pour un seul rendement, *la pluie de deux années consécutives.* Il y parvient au moyen d'un repos biennal du sol, soigneusement labouré, pulvérisé et sarclé par un outillage spécialement construit à cet effet, sans qu'on y laisse pousser ni germer, durant tout l'été, une graine ou un brin d'herbe. On évite ainsi l'évaporation du fonds, qui conserve l'eau d'une saison jusqu'à la suivante, où la végétation s'emparera de ces pluies cumulées.

Les résultats remarquables ainsi obtenus par ce chômage laborieux, tout opposé à notre ancienne « jachère, » ne s'appliquent pourtant qu'aux récoltes annuelles. Ils servent au froment et à ces graminées capables de vivre sans boire, qui sont le triomphe de la « culture à sec; » mais ils ne répondent pas aux besoins des arbres fruitiers ni de l'alfa, que l'on ne peut transplanter ni transporter chaque année de la terre en sommeil à la terre en travail. Ces vergers et ces fourrages permanens, il a fallu, par l'irrigation, les empêcher de mourir de soif; d'autant que les plantes vivantes sont plus difficiles à désaltérer dans une

atmosphère anhydre que dans un climat humide. Le fait a été prouvé par des expériences multiples.

Dans le Wisconsin, 200 litres d'eau produisent 500 grammes d'élément solide; tandis que, pour obtenir le même poids de matière consistante dans les sables arides de l'Utah, il faut près du double de liquide. Beaucoup d'autres causes, telles que la qualité de l'air, la rapidité du vent, augmentent ces différences du rendement aqueux; surtout lorsqu'il s'agit d'un arrosage dont l'effet utile est toujours en partie perdu. Le sol irrigué du Colorado, pour faire pousser une livre de froment, absorbe 2 000 litres d'eau, pendant que 200 litres, aux îles Hawaï, suffisent à produire une livre de sucre de canne.

En même temps que la culture à sec se développait, il a été reconnu que le système ne pouvait suffire à tous les besoins ni dans tous les terroirs. Rien ne peut rendre l'aspect désolé de ces maisons de ferme, perdues sous une couche de poussière au milieu des campagnes mortes, sans un pouce d'ombre ni de gazon au fort de l'été. Les cultivateurs qui, dans les hauts plateaux, ne peuvent recourir à l'irrigation, ont foré des puits de 15, 30 et 90 mètres, où des pompes, mues par le vent, puisent sans relâche et parviennent à arroser de 40 à 400 ares chacune. Le coût varie de 10 à 30 francs pour un hectare dont la récolte oscille entre 150 et 2 500 francs, suivant qu'il s'agit d'alfa ou de patates, dont les Américains sont friands.

Dans des terres sèches de Californie, où le rendement du blé allait déclinant et tombait à 12 hectolitres à l'hectare, on a essayé l'arrosage artificiel. Une pompe de deux chevaux-vapeur, consommant 2 fr. 50 de combustible par jour et marchant sans interruption de juin à septembre, humecta 40 ares dont le revenu brut en melons et en fraises, en tomates et en choux, s'éleva à 6 000 francs. La Californie, bien entendu, offre un sol exceptionnel; mais, au Texas, des terres irriguées à la pompe se louent 312 francs l'hectare, en sus des frais de pompage que le locataire prend à sa charge. Il est vrai que ce locataire recueille de 1 250 à 2 500 francs par an de patates.

Dans le Washington, à l'autre extrémité de la République, les patates, sur un hectare mouillé par le même procédé, ont donné 5 000 francs par an. Il existe dans le Colorado des pompes qui arrosent jusqu'à 20 hectares. La dépense est de 250 francs par hectare, mais le rendement en betteraves est de

1 250 francs. Souvent celui qui possède un moteur de cette puissance se charge d'arroser ses voisins moyennant 37 fr. 75 centimes par jour. Dix pour 100 de cette somme constituent son profit personnel; le reste représente le coût du combustible, ainsi que l'entretien et l'amortissement de l'appareil en cinq ans.

Ces détails font voir à quel point l'agriculture est en train de progresser aux États-Unis. N'y aurait-il pas, dans le Midi de la France, nombre de fermes où l'on aurait intérêt à imiter l'exemple du Colorado, et sommes-nous bien sûrs de cultiver notre vieux pays avec autant de sagacité que ces laboureurs américains, supposés encore en enfance? En plus ou à défaut des puits, à deux mille mètres au-dessus du niveau de la mer, le fermier dose et répand sur sa terre en de minces canaux les pluies d'hiver ou de printemps et recueille l'eau des orages en de profonds bassins d'un ou deux hectares de superficie. Malgré tout, comme on estime qu'un mètre cube d'eau est nécessaire pour irriguer convenablement un mètre carré, les systèmes qui précèdent ne permettent de mouiller qu'une toute petite partie de la ferme. Pour entretenir l'humidité lucrative sur de vastes espaces, il faut le cours permanent d'une rivière.

Partout où ce travail est avantageux et possible, des syndicats, des compagnies à gros capital ont greffé sur les fleuves des canaux qu'ils prolongent à travers plusieurs États, et où viennent se brancher les innombrables prises d'eau dont ils offrent aux riverains de leur concéder l'usage. Ces sociétés combinent la vente de l'eau avec celle de la terre, dont elles ont acquis la propriété. L'une d'elles, dont le siège est à Saint-Louis, et qui a pour champ d'action le Nouveau-Mexique, offre de vendre, pour 12 fr. 50 par semaine, quatre hectares de terres régulièrement irriguées. Ses acheteurs-abonnés deviennent propriétaires au bout de dix ans par le seul paiement de cette rente d'environ 650 francs, qui les constitue en même temps obligataires de la compagnie et leur donne droit à un intérêt de 5 pour 100 sur les sommes qu'ils ont versées. Mais le principal, c'est qu'ils obtiennent, par la jouissance immédiate de la terre qu'ils cultivent, un rendement agricole que la compagnie évalue, pour quatre hectares, à 15 000 francs par an!

Quoi qu'on puisse penser de ces perspectives ultra-brillantes, il n'en reste pas moins évident que l'eau est ici une magicienne

qui fertilise des déserts immenses presque en un clin d'œil. J'ai vu des hectares d'« alkalis » qui se vendaient 75 francs, il y a trois ans, et sur lesquels on récolte aujourd'hui pour 3500 francs de cantaloups.

Ces déserts d'alkalis, qui figurent encore sur nos cartes d'Amérique au même rang que le Sahara, et que les géographes nous donnaient hier comme impropres à toute culture, l'intelligence de l'homme est en train de les transmuer en un jardin maraîcher, en une aire d'élection pour la betterave sucrière et pour toutes sortes d'arbres à fruits. Ce qu'on nomme « alkali » est un composé variable de chlorures, de carbonates et de sulfates de soude, mélangés au sol vierge dans une proportion qui atteint 6 pour 100 jusqu'à un mètre environ de profondeur.

Ces sels, solubles dans l'eau, sont un présent historique ou préhistorique des montagnes environnantes. Ils sont descendus des hauteurs, charriés par les torrens et les pluies. Mais ce que l'eau a fait, elle peut toujours le défaire. Il suffit d'inonder la fine poussière blanche qui recouvre ces terres, à jamais stériles semblait-il, pour voir l'alcali se délayer et fondre comme un morceau de sucre dans un verre d'eau. On s'aperçoit alors que ces sels incommodes ne sont autre chose qu'un merveilleux engrais chimique, d'une valeur inestimable, dont la nature a gratuitement doté le pays. Seulement, elle s'est montrée trop généreuse ; elle en a mis dix ou vingt fois trop; il faut enlever l'excédent qui brûle les plantes au lieu de les faire pousser. Une fois le principe posé, le cultivateur américain en a tiré la déduction : on est en train de dresser des cartes du sol et du sous-sol, d'analyser les échantillons prélevés sur place par des hommes de science et, comme les fermiers n'ont pas de temps à perdre, les cultures auxquelles ils s'adonnent contrôlent, par leurs expériences pratiques, les travaux de laboratoire de l'« Alkali reclamation service. »

Ils ont ainsi constaté quel était le dosage qui convenait le mieux à la betterave à sucre, beaucoup plus sensible par exemple aux chlorures qu'aux sulfates. Suivant que l'un ou l'autre dominait ou manquait, ils ont reconnu leur influence funeste ou favorable. Suivant la germination de la graine et le développement des racines, ils ont réglé leurs irrigations et leurs drainages pour obvier à l'excès des sels chimiques très irrégulièrement distri-

bués par le hasard ; tantôt répandus à la surface, tantôt accumulés à quelques pieds sous terre.

Il y a là une culture très savante, une pénétration intime du sol, à qui l'on doit dérober ses secrets. Tout cela ne rappelle en rien le défricheur d'il y a trente ans et dépasse même nos laboureurs d'Europe. Aussi la fabrication du sucre de betterave augmente-t-elle avec rapidité : voici dix ans, en 1897, les États-Unis n'en produisaient que 30 000 tonnes; ils atteignent 350 000 tonnes aujourd'hui. La forte glaise du Michigan, de l'Ohio, du Wisconsin, est maintenant concurrencée par le terroir tout différent de l'Ouest. Et l'élevage des semences de haut degré, en assurant une extraction supérieure, garantit les distilleries contre les échecs du début, dus à la pauvreté des betteraves.

Ce n'est pas à dire que la disparition des déserts d'alkalis soit partout un fait immédiatement réalisable. Il faudra que la terre hausse encore de prix pour que l'opération devienne générale. Ce lavage par l'irrigation entraîne des frais que, seuls, les bons fonds peuvent payer. Dans l'Utah où, grâce à l'inondation répétée trois ans de suite, des sols de broussailles et de vagues pâtures fournissent désormais de belles récoltes de froment, la méthode serait trop onéreuse pour se généraliser. Mais dans le Colorado et la Californie, avec une dépense de 500 francs par hectare, des guérets ou des prés médiocres de 250 francs se sont métamorphosés en vignes de 4 000 et 8 000 francs l'hectare.

Le drainage souterrain n'est pas ici moins délicat que l'arrosage, parce que l'eau des hauteurs contient elle-même en dissolution et apporte un amas considérable de ces sels solubles, qu'elle est chargée de faire disparaître. Les canaux d'évacuation doivent être assez profonds pour éviter l'érosion des coteaux. Drainage ou irrigation avaient été au début très mal compris. Les premiers pionniers n'y entendaient rien et dévastaient beaucoup.

On a dû fonder une législation des eaux, matière épineuse qui suscite dans nos vieux pays des procès copieux, touffus et éternels. Suivant les États, les quantités d'eau qu'il était permis aux propriétaires de dériver pour leur usage, variaient à l'infini. Elles correspondraient à un volume suffisant pour mouiller la terre, tantôt jusqu'à 15 centimètres, tantôt jusqu'à 150 mètres de profondeur. Celui-ci en avait beaucoup trop, l'autre pas assez.

Le gouvernement fédéral a mis les faits sous les yeux des États intéressés, laissant chacun en tirer les conclusions qu'ils comportent.

V

Comme les « Eaux, » les « Forêts, » dont nous confions en France le soin aux mêmes agens publics, parce que les unes et les autres sont intimement associées, étaient restées en Amérique abandonnées depuis l'origine aux fantaisies locales et même individuelles. Elles sont tout récemment entrées dans une nouvelle phase. Le travail pratique de sylviculture, commencé il y a quelques années, n'est devenu une organisation publique, chargée des réserves nationales, que depuis le 1er février 1905.

En juillet 1898, le service des forêts se composait de 11 personnes, dont 6 commis subalternes. Des 5 autres, formant l'état-major dirigeant, 2 seulement possédaient des connaissances professionnelles. Leur travail, purement bureaucratique, n'avait rien de sylvestre. Aujourd'hui, cette administration comprend 821 employés, dont 153 sont des forestiers éprouvés, chargés en 27 États ou territoires d'exécuter le travail technique et d'assister les propriétaires de bois qui se sont mis bénévolement à leur école. Depuis un an, l'Office de Washington a expédié 62 000 lettres en réponse à des demandes de renseignemens et de conseils qui ne pouvaient être donnés par des notices imprimées.

Le contraste est saisissant dans un pays où il n'existait, hier, ni science forestière, ni professeur qui pût l'enseigner. Le besoin pourtant en était urgent ; une crise dangereuse était à prévoir. Les gens perspicaces, — parmi lesquels beaucoup de négocians en bois, — annonçaient la destruction prochaine des forêts. L'industrie vitale de la charpente allait à une ruine inévitable si l'on attendait, pour songer aux coupes futures, que la disette de marchandise eût provoqué la hausse extrême des prix. Lorsqu'on se serait alors décidé à les aménager, les forêts auraient à peu près disparu.

Bois de brin ou de recépage, c'était, parmi les possesseurs, à qui vendrait le plus vite, et les acheteurs de coupes, talonnés par la concurrence, devaient nettoyer le sol avec la même rapidité

pour ne point opérer à perte. Ceux mêmes qui regardaient la sylviculture comme un besoin économique évident, ne la croyaient pas possible commercialement du vivant de la génération actuelle. Ils avaient mal auguré de l'intelligence des propriétaires, lorsque le service des forêts, transportant son action du pupitre à la futaie et laissant la plume pour le marteau, eut rencontré le marchand de bois sur son terrain.

De vagues conseils de cabinet furent transformés en offres d'affaires, et les théories inessayées en règles pratiques. Un nouvel aménagement des forêts a été aussitôt appliqué, sur leurs propres biens, par quelques-uns des meilleurs exploitans. Leur exemple fut suivi par d'autres, avec cette rapidité de décision et de changement particulière aux Américains dès qu'ils se croient dans l'erreur. Maintenant les entrepreneurs dotent à leurs frais des chaires d'enseignement sylvicole. Ce n'est pas que des destructions imprudentes ne persistent encore; je viens d'en voir de nombreux exemples en des régions exceptionnellement boisées, comme le Washington et l'Orégon; mais l'éducation publique se poursuit et ne tardera pas à les restreindre. Il a été fait plus pour l'exacte connaissance des forêts, depuis sept ans, que depuis la découverte de Christophe Colomb. Des méthodes efficaces, fondées sur le mesurage de plusieurs millions d'arbres, sur l'étude commerciale de trente-deux essences importantes, ont été développées; des plans de travail ont été préparés dans tous les États et les renseignemens recueillis sur place ont pris corps en une littérature spéciale. Les Américains disent avec quelque orgueil qu'ils n'ont pas plus besoin aujourd'hui d'aller étudier à l'étranger la « foresterie, » que la médecine ou la jurisprudence.

Le système antérieur, simpliste au plus haut point, traitait les forêts comme des poutres vivantes, faites pour être abattues. Rendre sur chantier la solive au meilleur marché possible était la pierre de touche par excellence et la seule fin d'une bonne exploitation. Pour opérer une réforme, dont l'utilité pouvait être lente à reconnaître, il fallait se plier aux conditions existantes et les améliorer au lieu de les critiquer. Ce ne fut pas en proclamant des règles, mais en faisant ressortir la certitude d'un profit meilleur, que les nouveaux conservateurs des forêts ont réussi à se faire écouter.

Le même travail s'est répété pour la plantation des arbres,

en prouvant aux fermiers l'énorme économie de coût du reboisement, fait par transplantation des pépinières, et non par semence sur des terrains mal préparés. L'étude du repeuplement embrassait, avec l'utilité comparative des espèces et leur adaptation aux conditions de sol, de climat et d'humidité, les bénéfices à espérer et le taux probable du revenu. C'est là un côté primordial de la question aux États-Unis. Les agriculteurs de l'Ouest ont été convaincus que les plantations peuvent être faites avec succès et qu'elles ajoutent à la valeur pécuniaire de leurs fermes. Ils ont trouvé moyen d'utiliser, sans dépense supplémentaire, les produits des forêts autres que le bois d'œuvre, les branchages et le houppier, naguère gâchés et abandonnés. Ils ont aussi approprié à la construction plusieurs sortes jusqu'ici peu usitées, mais abondantes.

L'introduction des méthodes perfectionnées de séchage et des traitemens préservatifs qui rendent le bois plus durable, réduira la contribution prodigieuse qu'imposent aux forêts de sapins les traverses de chemins de fer. Comment la demande, dans les conditions actuelles, pourrait-elle être indéfiniment satisfaite? Si un arbre poussait à l'un et à l'autre bout de chaque traverse posée sur la voie le long des chemins de fer d'Amérique, tout le bois de ces arbres serait à peine suffisant pour renouveler cette traverse suivant les besoins du trafic. En d'autres termes, deux arbres doivent pousser dans les forêts rien que pour entretenir en permanence une traverse sous les rails. Or les traverses, aux États-Unis, sont souvent plus nombreuses, plus rapprochées qu'en Europe, en vue de remédier au défaut du ballast.

Par leur nouvelle gestion des « réserves, » où tantôt on laissait les arbres périr sur pied et tantôt on tombait dans le gâchage, les forestiers américains tirent de ces superficies immenses un revenu supérieur à ce qu'il était voici quelques années. Les ventes de bois y ont souvent augmenté et cette propriété d'un milliard 250 millions de francs est administrée pour 0,33 pour 100 de sa valeur, qui s'accroît elle-même de 10 pour 100 par an.

VI

Je n'ai pas le projet, dans cette esquisse rapide, de passer en revue chacune des branches de la culture ; il y faudrait un volume et il serait plein de redites. En me bornant à indiquer

seulement les derniers progrès accomplis, j'ai tenu seulement à mettre en évidence le côté saillant de l' « affaire agricole » en Amérique. Par la nature des choses, elle semblait devoir être pastorale et extensive; par le caractère des individus, elle est devenue très vite scientifique et industrielle.

Le propre de la science agricole, en Europe, est de n'être généralement bien connue que des personnes étrangères à cette profession. Les principaux intéressés, fermiers, petits propriétaires et journaliers composent une classe assez fermée; car ses membres essaiment dans les villes, mais se recrutent rarement parmi les citadins. L'atavisme, l'attachement aux traditions paternelles, leur fait envisager avec méfiance des spéculations agronomiques où quelques hardis novateurs ont souvent sous leurs yeux trouvé la ruine. Or cette classe tient plus encore à ne pas se ruiner qu'à s'enrichir.

Il n'en va pas ainsi de l'Américain, natif ou importé. Eût-il été homme de charrue dans sa patrie primitive, il est avant tout spéculateur. Son exode même fut une spéculation; il a le goût des aventures. Il n'existe point là-bas une « classe rurale, » mais simplement des gens qui sont prêts à faire pousser des concombres, comme à conduire des tramways ou à fonder des journaux, et qui s'adonnent par exemple à l'élevage du bétail ou à l'exploitation des arbres fruitiers, comme à toute autre profession ou à toute autre carrière.

Bien qu'il semble paradoxal de dire qu'une chose est mieux faite par celui qui ne la connaît pas que par celui qui est né dans le métier et y fut initié dès son jeune âge, il est cependant vrai que ce nouveau venu dans la partie n'est imbu d'aucun préjugé et n'apporte à son entreprise aucune routine. C'est une page blanche où, seule, l'expérience personnelle écrira ses leçons. L'Américain des champs a sur l'Européen toute la supériorité d'une nouvelle usine sur une vieille. Il n'est pas gêné et attardé par un vieux matériel; sur lui ne pèse aucun vieux capital à amortir. Il a par cela même plus de faculté d'adaptation. Sa science nationale est petite et de courte visée; mais elle est très répandue, tout de suite accueillie et appliquée. Aussitôt convaincu, et il n'est pas long à convaincre quand on lui montre une piste avantageuse, il ne délibère pas et change aussitôt ses méthodes, ses outils, ses semences. C'est le secret de son enrichissement rapide.

Si l'on fait le total de toutes les surfaces effectivement cultivées aux États-Unis, on s'aperçoit d'abord qu'il y en a fort peu comparativement au sol de ce pays, grand comme l'Europe. En additionnant les terres où l'on récolte présentement le maïs, le froment, les autres céréales, le foin, le coton, la canne et la betterave à sucre, la pomme de terre, le lin, le tabac, le vin, le riz et tous les autres produits de moindre importance, on n'arrive pas en tout à 140 millions d'hectares. C'est beaucoup par rapport au chiffre de la population ; ce n'est guère par rapport à l'énormité du territoire, qui réserve à l'activité des générations futures un champ cinq fois plus vaste à mettre en valeur.

Ce n'est donc pas, comme on pourrait le supposer, du don naturel d'une quantité gigantesque de terres que les Américains tirent surtout leur prospérité, puisqu'ils n'en exploitent qu'un faible lot; c'est avant tout du parti qu'ils en savent tirer. Depuis quarante ans le nombre des hectares défrichés a augmenté, mais le rendement de *chaque hectare, pris isolément*, a progressé de concert. Par exemple ils emblavent en froment 19 millions d'hectares, au lieu de 6 millions il y a quarante ans; mais ils récoltent 12 hectolitres et demi à l'hectare, au lieu de 8 en 1867. Ils font de l'avoine sur 11 millions d'hectares, au lieu de 3 millions en 1867 ; mais, de chaque hectare, ils tiraient alors 22 hectolitres, — autant que la France aujourd'hui, — et eux, aujourd'hui, en tirent 28.

S'ils nourrissent 20 millions de chevaux, 72 millions de bêtes à cornes et 107 millions de moutons et de porcs, — c'est-à-dire sept fois, cinq fois et quatre fois plus que la France ne possède de chacune de ces quatre espèces animales, — ce n'est pas seulement avec les pâtures naturelles ou avec le foin, dont ils récoltent seulement deux fois plus que nous, c'est, pour une grande part, avec le maïs, dont ils recueillent, sur 37 millions d'hectares, 23 hectolitres à l'hectare, alors que nous en recueillons 14 et demi.

Ce n'est pas davantage par un pur bienfait du hasard que les Américains possèdent des prairies où ils fauchent en moyenne 4 tonnes de foin à l'hectare, — en France on n'en fauche guère plus de 3. — La pousse régulière et spontanée de l'herbe est beaucoup plus rare qu'on ne pense dans l'ensemble des États, dont beaucoup ont à lutter avec la sécheresse. Mais ils suppléent à ce qui leur manque par l'herbage artificiel, par les trèfles et surtout par l'alfa, ce foin des climats arides, plus généreux encore.

Ils ont recours parfois au cactus, que ses épines semblent défendre de l'approche du bétail. Mais, moyennant une dépense de 12 francs par jour, — représentant 36 litres de gazoline, — un valet de ferme brûle sur pied les extrémités épineuses d'environ 4 500 kilos de cette plante sauvage qui, ainsi mise hors d'état de nuire, est absorbée avec avidité par les animaux. Ceux-ci, comme le cactus contient 75 p. 100 de son poids en eau, trouvent à satisfaire leur soif en même temps que leur faim, et peuvent aller ainsi fort loin chercher leur nourriture.

Un des faits récens du mouvement agricole aux États-Unis, c'est la résurrection ou, si l'on veut, la renaissance du Sud. Les États du Sud, que leur climat avait doté de monopoles naturels, les plus riches de l'Union au début du XIX[e] siècle, lorsque les produits manufacturés de la Virginie, des deux Carolines et de la Géorgie dépassaient en importance ceux de toute la Nouvelle-Angleterre (1810), s'endormirent ensuite dans leur coton. La présence des noirs écarta l'immigration qui fuyait la concurrence de la main-d'œuvre esclave; la guerre civile les ruina, et ils demeurèrent, jusqu'à ces dernières années, délaissés par les capitaux et les hommes, frappés d'une sorte de paralysie.

Ils viennent d'en sortir et l'on constata, comme une découverte, qu'ils possédaient des trésors en mines de charbon, de fer, de pétrole, en forces hydrauliques aussi qui, dans un rayon de 100 kilomètres autour de Charlottes, en Virginie, représentent plus d'un million de chevaux-vapeur.

Depuis la guerre de Sécession jusque vers 1896, la récolte du coton avait quadruplé d'importance, de 2 millions et demi à 10 millions de balles par an; seulement les prix s'étaient abaissés parallèlement des trois quarts: de 1 fr. 20 à 0 fr. 30 la livre. Durant la dernière décade la quantité a peu varié, mais le prix a doublé. Il en est résulté un supplément de recettes de 1 500 millions par an. Ce profit spontané a été plus que doublé par l'activité nouvelle du pays; par le travail des usines qui tirent maintenant de ce coton pour 500 millions d'huile et pour 1 milliard de fils et de tissus; par le développement des chemins de fer qui ont permis d'exporter pour 500 millions de divers produits du sol, naguère sans valeur, faute de marchés et de moyens de transport.

Que le Sud des États-Unis ait sur le reste du globe une supériorité aussi écrasante pour la production de cette matière de pre-

mière nécessité qu'est le coton, c'est un fait qui doit au premier abord paraître singulier, puisque cette culture n'y est pas proprement indigène; tandis que, des contrées tropicales d'où le coton est originaire, il ne sort qu'un stock insignifiant. L'explication, généralement admise, de cette anomalie est que, dans sa région d'origine, les insectes ennemis du coton survivent en hiver et dévorent la plante quand elle pousse; au lieu que, dans le territoire cotonnier des États-Unis, les hivers sont assez froids pour tuer les insectes — les *bugs*, — et les étés, y compris de chauds printemps, assez longs pour permettre au coton de pousser. Quoi qu'il en soit, sur le marché mondial, les États-Unis fournissent présentement les trois quarts du coton exporté.

Mais ils ne se reposent pas sur leur succès; ils s'appliquent à améliorer leur marchandise, à obtenir par exemple les fibres extra-fines dont l'Égypte a le privilège. Ils n'y ont réussi que partiellement jusqu'ici, parce que le rendement de cette espèce est médiocre. Le problème en effet est de s'assurer de variétés aussi productives que les brins ordinaires d'entrepôt, mais donnant une filasse meilleure et plus longue. En hybridant les échantillons du Sea Island, les plus renommés de l'Amérique, ils sont arrivés ces derniers temps à créer trois types nouveaux, à filasse soyeuse de 37 millimètres, plus longue de moitié que les qualités communes, sans être moins abondante comme récolte.

Ils agissent de même pour le tabac, dont ils sont aussi les plus grands exportateurs. Bien que le cigare de « la Havane » tienne le premier rang dans l'estime des fumeurs, chacun sait que l'île de Cuba n'est souvent pour lui qu'une patrie d'adoption: comme la province de « Champagne » pour les vins mousseux qui en portent le nom et dont plusieurs viennent seulement, ainsi que naguère Clovis, se faire baptiser à Reims.

Le tabac vient parfois se faire naturaliser à la Havane ou s'y marier avec diverses feuilles exotiques. Parfois aussi il s'en dispense, sans que pour cela ses mérites soient inférieurs à ceux du natif des Antilles. L'île de Cuba ne produit d'ailleurs que fort peu de tabac; il n'en sort que 14 millions de kilos par an, moitié plus que des Iles Philippines (9 millions), mais deux fois moins que du Brésil et deux fois et demie moins que des îles de Java et Sumatras (35 millions de kilos).

Les États-Unis au contraire en produisent 330 millions de kilos et en exportent 180 millions par an. Depuis le commencement

du XVIIe siècle, où le tabac avait été importé en Virginie, sur les bords de la James River, sa culture, tout en s'étendant aux plateaux élevés dont le sol avait été reconnu plus propice, était demeurée routinière durant de longs siècles. Elle devient maintenant scientifique, par les engrais dont elle est l'objet, par l'introduction des semences de Cuba, destinées à améliorer les espèces indigènes, et par le traitement auquel on soumet les feuilles récoltées.

Si le sol en effet agit sur la variété des espèces, les terres massives donnant un tabac épais et gommeux, pendant que le tabac brillant et les feuilles d'enveloppe proviennent des terres légères et sablonneuses, les travaux divers de manutention modifient aussi singulièrement la qualité. L'abandon des vieilles pratiques de fermentation en caisses et l'adoption de nouveaux procédés ont amené en Virginie un profit qui varie de 13 à 35 p. 100. En même temps, la culture se développe ; elle vient d'être introduite dans le Texas de l'Est, dans l'Alabama, avec d'excellens résultats pécuniaires, chez des populations hier encore ignorantes des détails techniques du traitement et de la vente du tabac.

VII

Tout en améliorant la qualité, tout en accroissant la somme des denrées qu'ils produisent, depuis une date plus ou moins ancienne, les États-Unis s'ingénient à en augmenter la valeur commerciale. Au lieu de saler fortement leurs beurres d'été, qui excèdent les besoins de la consommation, et généralement les beurres médiocres et d'une vente difficile, ils ont imaginé depuis quelques années ce qui d'abord s'appela le « beurre magique, » puis le « beurre bouilli » ou « stérilisé, » et qui maintenant a pris le nom officiel de « beurre régénéré, » — *renovated butter*.

Ce beurre, fondu aussitôt qu'acheté sur le marché, par les 80 manufactures qui appliquent ce procédé, est solidifié dans l'eau glacée après addition de 1 p. 100 de glycérine et de 5 p. 100 de sel, puis conservé en vases clos jusqu'à l'hiver. Pour le ramener, suivant les besoins de la clientèle, à son état primitif, on extrait soigneusement, par une nouvelle fusion, le sel et la glycérine ; on le mélange à trois fois son volume de lait, et l'émulsion de beurre et de lait ainsi obtenue ressemble exactement à

de la crème fraîche, que l'on baratte alors suivant la méthode usuelle. Le « beurre régénéré » est parfaitement pur, puisqu'il n'y entre aucun élément étranger, — la loi américaine est très sévère pour les fraudes de margarine, — et, quoiqu'il porte l'étiquette obligatoire de *renovated butter*, il n'en est pas moins recherché pour son prix, plus modeste que celui des qualités de choix.

Aux fruits, si abondans sur le territoire de l'Union, les wagons-glacières ont ouvert, en toute saison, le marché le plus vaste. Aujourd'hui les pommes mûries le long du Pacifique viennent, sur la côte Atlantique, alimenter le Massachusetts qui, lui-même, exporte les siennes en Angleterre. Pommes, pêches ou oranges eussent été de nul prix sans un système efficace de transport. Le service des trains à fruit, les « fruit-express cars, » ont converti de vastes surfaces improductives en vergers dont les récoltes vont se distribuer dans tout l'univers.

La pêche de Californie est entraînée du producteur au consommateur, sur terre et sur mer, par une chaîne ininterrompue de glacières roulantes ou flottantes qui la préservent de toute avarie. Pour la première fois, en 1876, 300 caisses d'oranges partirent de San Francisco à destination de l'Est. En 1886, les expéditions représentaient 1 000 wagons; elles en remplissaient 16 000 en 1896; aujourd'hui, les 10 millions de caisses d'oranges, estimées 135 millions de francs, exigent 33 000 wagons par an; sans parler de 10 000 wagons de poires, de pommes et de pêches. Cet effectif californien ne correspond d'ailleurs qu'à une portion du trafic des fruits en Amérique. Les deux Carolines commençaient, il y a dix ans, par exporter 500 wagons de fraises; elles en exportent maintenant 3 000. La Géorgie est passée dans le même temps de 700 wagons de pêches à 5 000; 20 millions d'arbres peuplent ses vergers.

Ç'a été un véritable problème à résoudre que celui de cueillir délicatement chaque fruit, sans que l'ongle les effleurât, — car une simple éraflure engendre une tache, et la plus légère plaie de l'épiderme, au départ, peut en cours de route, par un sourd travail, gâter le fruit tout entier; — de détacher aussi chaque fruit au bon endroit, sans lui laisser une queue trop longue qui blesserait son voisin de boîte; de refroidir des fruits cueillis par 30° de chaleur, assez vite pour arrêter en quelques heures leur maturation, et de faire régner dans les wagons réfrigérans une

température uniforme, au sein de chaque boîte, — dont le centre tend à s'échauffer, — et à chaque étage du wagon. Le papier, dont les fruits sont enveloppés, les isole du froid; ils mettaient au début trois jours à se rafraîchir.

Or il fallait que toute cette main-d'œuvre se fît très vite et à un prix assez bas, quoique les ouvriers fussent payés très cher, pour que l'opération demeurât avantageuse. Elle ne réussit pas du premier coup; les ventilateurs d'air froid fonctionnaient mal; les fruits arrivaient pourris; la glace n'abaissait pas assez rapidement leur chaleur intérieure. Il fallut la disposer de plusieurs manières, la mélanger de sel, etc. Les résultats actuels montrent que le succès a répondu à ces efforts.

L'Amérique, on le sait, s'essaye à la vinification, sans y beaucoup réussir jusqu'à présent. Est-ce, comme on le croit généralement là-bas, la faute des vignes ou du sol? N'est-ce pas plutôt, comme je serais personnellement porté à le croire, faute de connaissances techniques et de savoir-faire? Le vin n'est pas une boisson naturelle, — il n'y a d'autre boisson naturelle que l'eau, — il ne suffit pas pour faire du vin d'avoir du raisin. Il faut avoir encore la manière de s'en servir, de l'habileté et de la patience. Cette dernière qualité n'est pas la plus répandue aux États-Unis. Il existe en Europe nombre de terroirs récoltant de bons raisins, dont ils ne tirent que du vin pitoyable, parce qu'ils ne savent ni le faire, ni le conserver.

Au temps où le phylloxera sévissait, on accusait les négocians de Bordeaux de transformer artificieusement les produits espagnols, qu'ils importaient dans la Gironde, en crus du Bordelais, revendus comme tels à l'étranger. Les négocians allemands voulurent les imiter: ils introduisirent le même vin à Hambourg, le travaillèrent de leur mieux et n'obtinrent que de la drogue. Il est clair que les cépages américains sont propres à fournir du vin commerçable, puisqu'ils viennent de servir à reconstituer nos vignobles français. Détail curieux : les vignes de Californie souffrent, elles aussi, du phylloxera, depuis quelques années, et leurs propriétaires viennent à leur tour, en Europe, acheter leurs ceps indigènes munis de nos greffes pour les replanter chez eux.

Serait-ce la nature du sol qui, propre à la culture du raisin de table, dont il se fait un grand commerce, non seulement en Californie, mais dans toute la région du lac Érié, ne saurait

donner qu'une boisson médiocre? Les vins blancs, que l'on paye aux environs de San Francisco 50 francs l'hectolitre, sont pourtant généreux et d'un goût agréable, analogue à celui de nos crus des Côtes du Rhône. Mais les vins rouges, assez alcooliques, sont épais, rudes et franchement mauvais. Je pense qu'ils gagneraient beaucoup si l'on voulait les soigner et les attendre. Mais les Américains ne veulent absolument pas attendre. Ils prétendent forcer les vins à vieillir en six mois et s'étonnent que les vins s'y refusent. Comme ils ont entendu dire que les voyages par mer hâtaient ce vieillissement, ils embarquent leurs fûts sur des voiliers, leur font faire quelque peu le tour du monde et les réimportent ensuite dans leur pays, quitte à payer pour eux, au retour, le sévère droit d'entrée perçu par les douanes américaines. Le résultat est d'ailleurs peu encourageant et, comme je me suis permis de le faire observer aux négocians qui pratiquent cette méthode, il serait beaucoup plus simple et moins dispendieux de bâtir de vastes celliers, où les récoltes emmagasinées attendraient la vente pendant les années nécessaires à la bonification. Il m'a été répondu que ce système, vu l'abondance des récoltes, exigerait une trop grosse mise de fonds et ne paierait pas l'intérêt du capital engagé.

Il est très vrai que le marché du vin est fort réduit en Amérique, où l'on ne boit guère à table que de l'eau glacée. A San Francisco même et dans toute la région proprement viticole, l'eau demeure la boisson usuelle et, parmi les consommateurs des restaurans aussi bien que dans les familles aisées, la bouteille de vin est exceptionnelle. Les États-Unis figurent parmi nos meilleurs cliens pour le vin de Champagne. Ils en importent 4 millions et demi de bouteilles; c'est un chiffre en argent, — quelque 30 millions de francs; — en quantité ce n'est guère, — environ 36 000 hectolitres. — Il n'est introduit en tout du dehors que 283 000 hectolitres. La France, quoique la grande fournisseuse de vins fins du monde entier, n'exporte en réalité que 2 millions d'hectolitres de sa production.

Nos viticulteurs ne doivent pas ignorer cette vérité désolante : le vin est, de toutes les boissons, la moins répandue sur le globe. Le plus grand nombre des humains, — 750 millions de Chinois, d'Indiens et de Japonais, — boit du thé. Un nombre moindre, mais encore très important, le monde musulman, la Turquie, l'Amérique du Nord, boit de l'eau claire. En Europe, la bière est

le liquide dominant : 160 millions d'Anglais, d'Allemands, d'Autrichiens, de Scandinaves, de Belges, de Suisses, et même de Russes, — quand ils ne boivent pas de thé, — ne connaissent que la bière. Le vin n'a même pas pour lui la totalité de la France, puisque 11 de nos départemens de l'Ouest consomment presque exclusivement du cidre et 3 ou 4, dans le Nord, se contentent de leurs brasseries locales. Il ne reste pas 32 millions de nos concitoyens à user journellement de vin.

VIII

Préoccupés d'affranchir autant que possible leur vaste territoire, doté de climats si divers, du paiement de tout tribut à l'étranger, les États-Unis viennent d'inaugurer la culture du thé. Ils en ont planté dans le Texas et dans la Caroline du Sud; son goût est excellent et il paraît démontré que les variétés les plus importantes, — sauf celles de Ceylan, — se prêtent chez eux à une récolte approchant celle qu'elles donnent dans leurs pays d'origine. Les enfans nègres sont employés à la cueillette et, suivant la pente de leur génie propre, les Américains ont inventé déjà deux machines nouvelles: l'une pour polir le thé, aux moindres frais, et lui donner une meilleure apparence; l'autre, pour stériliser la feuille qui se flétrit dans le thé vert.

Ils ont planté le camphrier en Floride, et la gomme brute, obtenue par la distillation, s'est trouvée d'une qualité telle, que la production du camphre sur une échelle commerciale a aussitôt commencé. Ils cultivent maintenant à Porto-Rico le café et le cacao; leurs efforts pour acclimater le caoutchouc un peu plus au Nord, en dehors des régions tropicales, ont échoué; mais, depuis cinq ans, profitant de l'établissement, sur différens points des États du Sud, de colonies d'Italiens instruits et capables, le gouvernement fédéral a entrepris d'introduire l'élevage du ver à soie.

Il a acquis des œufs garantis en Italie et des dévidoirs en France. De France aussi il a fait venir des filateurs à Washington, où ils ont instruit dans leur métier des jeunes filles américaines. Les œufs ont été distribués à tous les possesseurs de mûriers, à qui l'État achète, au prix courant de l'Europe, les cocons qu'il fait filer et dont il vend la soie à ses risques. Le procédé est répété chaque année. Présentement, ce n'est qu'un

embryon; sans une récolte certaine et abondante de cocons, l'établissement de filatures industrielles est impossible. Mais il n'est pas impossible qu'elles se fondent bientôt, aidées par une invention récente de dévidoirs qui réduit grandement le prix de main-d'œuvre.

En tout cas, il est curieux de constater partout cet effort inlassable pour créer sans cesse, étendre le domaine agricole, en pénétrer toutes les avenues, y adjoindre de nouvelles branches, sans se rebuter ni s'étonner des échecs, sans se laisser arrêter par des difficultés dont la moindre dégoûterait un cultivateur du vieux monde. Ici le citoyen et l'État marchent de concert à la découverte, hardis, entêtés, âpres à la peine et décidés à réussir.

Tels sont les faits nouveaux dans les champs, les bonnes révolutions, peu bruyantes, mais efficaces, qui m'ont frappé et dont j'ai groupé le faisceau pour le présenter au lecteur, un peu sèchement peut-être et en m'abstenant volontairement d'y plaquer aucun ornement descriptif. Les paysages d'Amérique ont traîné partout, et ce pays singulier, qui a gagné en tout, n'a pas, que je sache, gagné en esthétique au cours des dernières années, ni dans les choses, ni dans les gens. Même il n'est pas besoin d'avoir le sens artiste très développé pour souffrir de ce manque de pittoresque. Les champs, aux États-Unis, ne sont pas poétiques; ils ne sont pas séduisans.

Quoiqu'il y ait beaucoup moins de grands latifundia et d'outillages à vapeur qu'on ne le dit, que la petite et la moyenne exploitation soient la règle, et que j'aie vu pour ma part dans le Kansas vingt charrues à un et deux socs, pareilles aux nôtres, pour une charrue du dernier modèle à quatre et six socs, le cultivateur américain ne ressemble pas pour cela à celui d'Europe. L'homme qui trace ici le sillon avec son quadrige de labour n'a pas la sérénité de notre paysan; il ne donne pas cette impression de paix et de pérennité, qui vient d'une sorte d'incorporation au sol, d'une cristallisation de l'âme rurale. Cette âme, l'implacable fatalité des choses, placidement acceptée, la fait chez nous comme participante aux forces de la nature. Le rural transatlantique n'a pas la simplicité attachante de notre peuple champêtre qui, malgré ses finesses et ses roueries, a des parties naïves, conservées sous une couche de saine ignorance.

Le paysan du vieux monde a des désirs bornés; il est le seul

sur terre à les avoir, en ce temps d'impétuosité des volontés arrivistes. C'est un charme particulier et rare. Même lorsqu'il ne croit plus en Dieu, il ne rêve pas le paradis en ce monde; mais aussi il ne lui arrive pas, comme à l'homme des cités, de trouver un goût de cendre à ses fruits les plus beaux, lorsqu'il y mord. Cette abeille ne va pas aux chimères; aussi le miel qu'elle distille n'a-t-il point d'amertume. Le paysan français aime la terre pour elle-même. Elle est de sa famille, il y a beaucoup de ses os dans les profondeurs des guérets. Entre lui et le laboureur des États-Unis il y a la même différence qu'entre le pasteur d'Orient trottant doucement sur le cheval qu'il a vu naître et le voyageur d'Occident éperonnant à outrance la monture de hasard que le maître de poste vient de brider pour lui.

Le farmer américain n'appartient à aucune classe définie. Or les classes et les castes offrent de l'intérêt; elles ont leur grandeur. Veuillot disait : « J'ai l'esprit de roture, comme on a l'esprit de noblesse. Si j'étais libre, je rétablirais la noblesse et je ne m'en mettrais pas. » Parole fière, qui peut s'appliquer à la dignité hautaine de beaucoup de nos campagnards. Dans notre pays où il existe encore quelque peu de classes, non plus légales mais de pure convention et maintenues seulement par l'opinion même de ceux qui les ont abolies, le laboureur conserve dans la famille nationale son individualité propre, son langage, ses idées et ses mœurs.

Chez lui, l'absence d'ambition engendre l'immobilité et favorise la routine; mais ce dédain superbe du mieux, cette satisfaction de son état est une source d'indépendance, une vertu inerte contre laquelle se brisent les offres du tentateur, qui commence par promettre la richesse et finit par capter votre âme pour l'adonner pleinement à la poursuite de l'argent. Du moment que l'homme des champs, en Amérique, n'est pas un paysan; du moment qu'il n'a plus le caractère et les bénéfices de cette catégorie, dans un pays où il n'y a pas de catégorie sociale, il apparaît, en tant que bourgeois, un citoyen dénué d'originalité, intellectuellement bas de plafond et d'une espèce assez rude.

La campagne non plus n'est pas plaisante. L'homme est venu ici avec l'intention de faire marcher la nature. Il l'a souvent maltraitée, et la nature le lui rend bien. Dans ces campemens de civilisés, aucune place n'a été faite à l'agrément; aussi l'œil, dont on n'a pris nul souci, se venge. Le regard du passant est affligé

devant ces sèches constructions de planches qui sont moins un home qu'un petit dock, un atelier où s'abritent les outils pour violer la terre vierge. Violée en effet, maîtrisée et conquise, la terre donne son fruit, elle ne donne point sa fleur, sa gaîté, sa grâce. Traitée en esclave, elle obéit en esclave.

L'Européen, qui s'accouple à elle, n'a point été élevé avec elle. Il l'a ravie aux sauvages, à l'inverse des barbares qui vinrent naguère, au déclin de l'empire romain, partager par violence notre Gaule civilisée. Il ne s'est pas réfugié, sur ce sol d'outre-mer longtemps peuplé par la persécution, pour y chercher la liberté de sa foi, comme les Puritains ou les Calvinistes du XVIIe siècle; ni pour gagner ou maintenir à son roi une colonie politique, comme furent au Canada ces milliers de La Verdure, de La Jeunesse, de La Violette ou de La Rapée, noms de guerre familiers des soldats de Louis XV, qui combattirent sous Montcalm, et dont les descendans, magistrats, hommes d'affaires ou industriels, remplissent aujourd'hui les pages du *Directory* et de l'*Annuaire des téléphones* à Québec et à Montréal.

Les fermiers du Centre et de l'Ouest ont confisqué ce fonds aux races que nous appelons « incompétentes, » pour y planter, non des drapeaux, ni des croix, ni des roses, mais des grains et des fourrages artificiels ; et les orangers de Californie ne sont pas faits pour embaumer l'atmosphère, mais pour remplir de leurs fruits les « refrigerators-cars. »

Il résulte de cet objectif qu'aux États-Unis le mouvement usinier se continue et vous suit dans la campagne, manufacture de plein air. Il s'en dégage une forte impression de lucre et de vouloir, mais aussi d'ennui. L'avenir changera naturellement tout cela. Le maître enrichi, sûr de son vivre, songera à son plaisir comme il fait déjà dans l'Est. Il mettra des fleurs parmi ses blés et un jardin devant sa porte. Il serait injuste de reprocher, à ces hommes qui ont tant lutté et tant appris, d'avoir fait passer le nécessaire avant l'agréable et de n'avoir pas créé tout en un jour.

Vte G. D'AVENEL.

UN

GRAND ARBITRAGE NATIONAL

LE GOUVERNEMENT CONSULAIRE

C'était vraiment une bien pitoyable malade que la France de 1799. Fallait-il être assez poète, — et vivre cinquante ans après, — pour estimer « qu'elle était belle sous le soleil de messidor! » M. Albert Vandal qui, depuis tant d'années, mène sa patiente enquête à travers les documens, nous avait, en des pages maintenant célèbres, montré la malheureuse nation sombrant, après dix années d'effroyable crise, dans une anarchie sans précédent sous un gouvernement tout à la fois tyrannique et faible. Déchirée par les factions, entamée par la guerre civile, alors que sans cesse l'Europe menace ses frontières, inondée hier de sang, aujourd'hui énervée par les excès, la pauvre France vraiment paye bien cher le mouvement de fièvre formidable qui, de 1789 à 1795, l'a dressée contre ses maîtres d'hier, puis contre « les tyrans de l'Europe. » Tout en repoussant les tyrans, elle s'en est donné, despotes sublimes et méprisables. Tenue par eux en une dure servitude, matériellement ruinée, moralement déprimée, elle semble s'abîmer en un gouffre sans fond. En vain les consciences cruellement meurtries s'unissent en une sourde plainte aux intérêts lésés; nul, au gouvernement, ne semble entendre la voix ni des uns ni des autres. Avec ses *directeurs*, sceptiques ou sectaires, ses ministres médiocres ou avilis, ses assemblées sans autorité, sans foi, sans règle, et ses agens sans

tact ni scrupules, ce gouvernement a bien manifestement renoncé à cette tâche essentielle qui, dans tous les temps, incombe aux gouvernans : il n'est plus, il n'a jamais été l'arbitre suprême qui départage et concilie les intérêts et, par la justice, assure l'ordre et la liberté.

Depuis bientôt dix ans, ce devoir primordial n'est plus rempli. Depuis dix ans, des sectaires, les uns conduits par leur passion, les autres par leur intérêt, quelques-uns par la peur, règnent sur le pays au nom d'une médiocre faction. Triomphante cinq ans par l'émeute, cette faction a fait dégénérer en révolution sanglante le généreux mouvement de réformes que 1789 a vu se déchaîner : puis, contre l'opinion du pays légalement exprimée, elle s'est par la force maintenue au pouvoir. Elle a cassé les élections, proscrit les représentans du pays et forgé des assemblées faites à sa dévotion. Depuis le 18 fructidor, les voiles sont déchirés : une minorité insurgée fait peser sur le pays, découragé, aveuli, désespéré, un joug infamant. Comment d'ailleurs ce groupe de factieux exercerait-il le pouvoir autrement que par la tyrannie? Où aurait-il puisé la force de réconcilier des citoyens, lorsque, tous les jours, il envenime les querelles et provoque les conflits? Sous un gouvernement sans vertu, sous une tyrannie sans vigueur, la France est perdue.

Alors tout un groupe de citoyens qu'alarme tant d'ignominie, politiciens des *Conseils* revenus de leurs illusions ou menacés dans leur fortune, savans et lettrés de l'Institut qu'écœure le spectacle de la décomposition nationale, financiers qu'atteint la ruine générale, jacobins désabusés, ou modérés poussés à bout, se tournent vers « le général le plus civil de l'armée, » le général Bonaparte et font appel au soldat. Le soldat apparaît. Au cours des journées dont M. Vandal nous a tracé le récit dramatique, le général écarte d'un geste, qui ne fut qu'un instant brutal, les mauvais bergers, — et se fait porter au pouvoir.



C'est ici que s'ouvre le second acte de ce drame national : l'*Avènement de Bonaparte*.

Bonaparte est dans la place, mais combien différent de ce dictateur incontesté que nous représentaient hier encore des historiens superficiels. Porté sur le pavois par un groupe d'hommes politiques, le soldat est maître du pouvoir, mais non de la

France. Celle-ci ne demande peut-être qu'à se laisser conquérir, mais ce n'est point devant la force qu'elle se rendra : elle aspire à l'amour. Cet amour, elle le donnera sans réserve à celui qui précisément assumera le rôle d'arbitre souverain que les derniers gouvernemens n'ont point su tenir. Qu'il s'impose à tous les partis et qu'il les domine ; que, les dominant, il les apaise et les réconcilie : nul ordre ne pourra être établi dans les affaires du pays, nulle liberté dans sa vie, nulle paix dans sa conscience si, au préalable, le gouvernement ne se fait le grand juge de paix national. Bonaparte, arrivé au pouvoir, ne saurait s'y maintenir que s'il est l'homme de la réconciliation française.

Tous ceux qui avaient lu le volume où la révolution de Brumaire nous était contée, avaient déjà compris que tout n'était pas dit au moment où le premier Consul Bonaparte invitait d'un geste ses deux collègues Cambacérès et Lebrun à délibérer avec lui des affaires du pays. Quelques jours auparavant, les grenadiers étaient revenus de Saint-Cloud en chantant le *Ça ira*, et certes cela allait aller : mais beaucoup de citoyens que, depuis des années, le malheur avait rendus sceptiques en doutaient encore. Avec eux, les lecteurs de M. Albert Vandal attendaient impatiemment la suite du drame. Ils l'ont attendue trop longtemps à leur gré ; mais à voir sur quels documens considérables, et jusqu'ici inexplorés, l'érudit a bâti son ouvrage, quelle critique éclairée il a apportée à les apprécier et quel scrupule à les employer ; à considérer par ailleurs combien de vérités nouvelles sortent de tant de documens inédits, quelles conclusions neuves et mûrement méditées ; à constater enfin avec quel art charmant il nous présente faits et conclusions, les lecteurs s'étonneront, tout au contraire, d'avoir si peu attendu. Aussi bien, je n'ai pas à présenter aux lecteurs de la *Revue* l'historien qu'est M. Albert Vandal : ils l'ont lu. Et il y a longtemps, nous le savons, qu'à la question posée par les pédans des siècles derniers : *L'Histoire est-elle un art ou une science?* M. Vandal a répondu en prouvant qu'elle peut être et doit être l'un et l'autre.

Jamais ses grandes qualités n'ont été portées aussi loin que dans l'œuvre qu'il nous livre aujourd'hui. L'historien du Consulat passe avec aisance des récits les plus dramatiques aux chapitres les plus ardus, et je ne sais s'il ne nous intéresse pas autant à la fondation de la Banque, ou à la discussion du Code qu'à la mort tragique de Frotté, ou à la pittoresque installation du gou-

vernement consulaire dans les Tuileries hâtivement restaurées. M. Thiers nous avait initiés aux institutions du Consulat dans leur mécanisme : mais, à le lire, il semble que ces institutions du Consulat soient autant de cadeaux que Bonaparte fait à la France pour la récompenser de s'être laissé prendre. En quelques lignes, M. Vandal fait comprendre de quels élémens, hier chaotiques, sort l'institution nouvelle et quelle place elle occupe dans l'économie générale de la grande œuvre tentée par Bonaparte, la conquête de la France par la pacification. Nous nous asseyons avec l'historien à la table de ce pauvre Gaudin, ministre des Finances « chargé de gérer l'infortune publique, » aussi complaisamment qu'à celle où Cambacérès régale ses amis. M. Vandal parvient à colorer pour nous, avec la discrétion qui convient, jusqu'aux opérations de banque; et s'il sait donner un particulier relief à certaines scènes tragiques ou plaisantes, c'est toujours dans la mesure que lui dicte le sentiment exact des nuances. Le louer de son impartialité serait injurieux. M. Vandal aime Napoléon Bonaparte en citoyen reconnaissant; il a appris en étudiant le Directoire ce qu'un mauvais gouvernement pouvait faire de mal à la nation; il vient de s'édifier, pièces en main, sur le bien immense qu'un homme tout à la fois habile, énergique, laborieux, et servi d'ailleurs par de merveilleuses facultés, peut rendre au pays qu'il gouverne. L'historien, grâce à son information abondante et sûre, a pénétré dans le cabinet du Consul, il a assisté aux délibérations des gouvernans, il s'est penché sur la table où Bonaparte travaille parfois dix-huit heures de suite à la reconstitution de la France hier menacée de dissolution. M. Vandal est un patriote : il se sent pénétré d'une gratitude qu'égale seule et que fortifie son admiration. Ces sentimens, il ne les dissimule point; mais il n'accumule pas les épithètes : il montre les faits, et, s'il veut nous faire partager ses convictions, il se contente de nous faire asseoir à côté de lui; en face du petit Consul aux yeux de flamme qui, le jour et parfois la nuit, refait la France. Si cependant une faute est commise, M. Vandal la signale et, s'il le faut, l'appelle un crime. C'est ainsi qu'il n'hésite point, tout en dégageant en partie la responsabilité du premier Consul, à dire que l'exécution de Frotté entache de pénible façon la mémoire de Bonaparte. On sent que si, poursuivant pour notre fortune l'étude commencée, l'historien accompagnait son prestigieux héros au delà de 1800, il ne dissimulerait ni ne pal-

lierait aucun des excès qui parfois ternirent sa gloire et affligent ses admirateurs.

Un dernier mérite oblige M. Vandal à être juste. Lorsque nous le louons de s'être amplement documenté, c'est plus particulièrement toute une partie de l'œuvre que nous entendons ici louer. L'historien du Consulat est de ceux qui ne se tiendraient pas pour satisfaits s'ils nous avaient conté seulement les faits et gestes de quelques hommes éminens de guerre ou d'État. Certes, les gestes de Bonaparte sont intéressans; ceux de Talleyrand, ceux de Fouché, ceux de Bernadotte, ceux de Lucien le sont aussi. Mais l'historien est-il aujourd'hui autorisé à s'en tenir à ces grands acteurs? C'est à la masse du peuple qu'il va maintenant. Lorsque M. Houssaye nous a raconté la chute de Napoléon, il a interrogé, autant et plus que les ministres et les maréchaux, les troupiers, les ouvriers, les paysans. Et lorsque, aujourd'hui, M. Albert Vandal étudie l'avènement de Bonaparte, ce sont encore les humbles qu'il entend faire parler avant tous les autres. S'il se plaît à aller des Tuileries aux faubourgs, il franchit plus volontiers encore les barrières de Paris : car Paris n'est point tout le pays, — il s'en faut! C'est à ce pays qu'il faut tâter le pouls : ainsi s'écrira avec exactitude ce qui est proprement l'histoire nouvelle, je veux dire celle de l'opinion. A sa façon, l'historien travaille à la décentralisation : il décentralise l'histoire, fait son tour de France, court des rives de la Garonne à celles de la Meuse, de la Bretagne à la Provence, des bords de la Manche, placés « sous la morsure de l'Angleterre, » aux pentes des Cévennes que battent les bandes de Barbets. Un paysan de Neuville-aux-Bois (Loiret) vient nous dire dans un accès d'enthousiasme naïf que Napoléon est « l'homme de Dieu : » et ce témoignage, se fortifiant de bien d'autres de même espèce, éclaire le chroniqueur autant et plus qu'une circulaire pompeuse de Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur.

Rien ne contribue plus qu'un tel procédé à rendre l'histoire, telle qu'elle est ici traitée, vivante et je dirai vibrante. L'âme des foules a des tressaillemens qui, plus que les passions des politiciens, émeuvent et édifient. Et c'est moins encore en jugeant d'après ses actes le premier Consul réparateur, qu'en entendant les plaintes des petits avant Brumaire, leurs soupirs d'espoir après, leurs paroles de joie aux premières lueurs de justice, leurs cris d'allégresse lorsque l'œuvre s'avance, leur unanime

clameur de reconnaissance enthousiaste lorsqu'elle s'achève, que M. Albert Vandal se sent lui-même pénétré de gratitude et d'admiration. Si, nous courbant vers cette foule éparse aux quatre coins de la France, l'historien nous permet de l'écouter et de l'entendre, il aura fait œuvre de savant consciencieux autant que d'artiste averti.

*
* *

Ce qui domine le tableau de la France, tel qu'il nous est mis sous les yeux, c'est un immense désordre, fruit d'une effroyable division et corruption. Hercule descend dans les écuries d'Augias.

Désordre dans l'État qu'une faction ne saurait gérer sans le perdre; désordre dans la fortune publique, car jamais mauvaise politique n'a fait de plus mauvaises finances; désordre à Paris dont les Goncourt nous avaient déjà dépeint les ruines, hôtels livrés aux marchands de bric-à-brac, et, le long des rues sans lanternes, palais devenus cavernes; désordre dans les provinces du Midi où, après quelques mois du gouvernement consulaire, « se tordent les tronçons de la dernière insurrection; » désordre à l'Ouest où, de Bordeaux à Rouen, par la Rochelle, Nantes, Rennes, le Mans, Alençon, la guerre civile va, en se retirant, « laisser, comme un limon infect, un résidu de meurtres et de rapines; » désordre dans les bourgs où bouillonnent encore l'écume rouge et l'écume blanche, où les survivans du club terrorisent encore les habitans, tandis que les bandits royalistes pillent les alentours; désordre sur les routes, ces belles routes d'antan, maintenant défoncées, infestées de brigands; désordre dans l'armée où des mutineries se produisent en bas, où les rivalités entre chefs sont toujours près d'éclater en haut; désordre dans l'Église où le schisme agite les consciences et angoisse les cœurs; désordre dans la société, société de parvenus tout à la jouissance, d'agioteurs aux scandaleuses fortunes, de femmes sans retenue, d'hommes sans honneur; désordre dans la famille ravagée par le divorce, divisée par les querelles publiques, disloquée souvent par l'émigration; désordre dans les groupes politiques exaspérés, prêts toujours à l'émeute et à l'assassinat.

Le pays est déchiré : luttes politiques, luttes sociales, luttes religieuses ont laissé d'affreux stigmates, et parfois des plaies saignantes. La France est remplie de proscripteurs et de pro-

scrits d'hier : on ne se connaît point d'adversaires, on ne se connaît que des ennemis. Tel délateur patenté, tel juge au tribunal révolutionnaire, tel membre du club rouge, tel proconsul de chef-lieu de district, terroriste au petit pied, tel ancien agent du représentant en mission a envoyé le père, le frère, le fils de son voisin à l'échafaud; mais tel, à la tête d'une bande de *blancs*, a fusillé des *bleus* et tiré des bourreaux d'horribles vengeances. Ce sont entre ces groupes des haines qui paraissent inextinguibles. Si un parti triomphe, il réclamera des têtes : la terreur rouge est à peine finie et peut recommencer si, un instant, parvient à se déchaîner la terreur blanche. L'église est aux mains d'un prêtre jureur : mais à deux pas de là, une grange abrite la messe du prêtre non jureur. Des groupes de chrétiens s'excommunient. Les fidèles du prêtre blanc tiennent pour damné le prêtre bleu et volontiers parfois, à coups de fourches, l'enverraient au diable par avance d'hoirie; mais, sans hésiter, peut-être le constitutionnel eût, hier encore, dénoncé au gendarme de la République le curé « papiste » qui lui prend ses paroissiens. La propriété a presque partout changé de maître : elle en a deux, le seigneur d'hier émigré quelque part, l'acheteur qui a payé en assignats, mais ne se tient point pour assuré dans son nouveau domaine. Le prêtre insermenté l'excommunie si c'est bien d'église ; les amis de l'ancien seigneur le dénoncent comme un jacobin, un bandit, et, s'il habite le Midi et l'Ouest, voire certaines provinces du Centre, il peut se réveiller une nuit dans les mains des *chauffeurs* qui, « vengeurs du droit » et de la propriété, lui prendront son argent. Dans les villes, il y a, à droite et à gauche, des mécontens exaspérés : les opprimés d'hier qu'on n'a pas eu le temps de guillotiner, les oppresseurs d'hier furieux qu'on ne guillotine plus. Contre les détenteurs de la nouvelle propriété comme contre les bénéficiaires du nouveau pouvoir, il y a l'opposition de ceux qui ont tout perdu et de ceux qui n'ont pas eu le loisir de tout gagner. Il n'y a pas toujours seulement deux partis, mais trois, mais quatre qui se détestent, se desservent, menacent, en cas de révolution nouvelle ou de réaction possible, de se couper le cou. Ceux mêmes qui n'ont point d'aussi noires pensées n'osent désarmer cependant : tant que l'adversaire, ennemi haï, reste armé, ce serait duperie.

Il faut un arbitre. L'arbitre est là : mais pour apaiser, il lui faut imposer sa médiation. Il l'imposera donc au besoin. Tou-

louse a entendu demeurer une cité rouge et le club y a fait capituler les autorités; Bonaparte, indigné de cette faiblesse, fera connaître que, sous son règne, Midi et Nord doivent également s'incliner. Devant un mot fort net du pacificateur au geste impérieux, la Garonne devra reculer et accepter la « paix consulaire; » et la Loire de même, car la Vendée, cette « grande Vendée » qui, de Bordeaux à la Normandie, a creusé sept ans une plaie purulente au flanc de la République, va rendre les armes. Blancs et bleus devront désarmer devant le grand juge des querelles françaises.

***

Au fond, un immense parti était prêt à appuyer le pacificateur. Si divisée qu'avait paru la France depuis dix ans, une masse de braves gens, d'ailleurs terrorisée, était restée indifférente aux querelles, et ne se sentait de haine maintenant que contre ceux qui avaient semé la haine. Beaucoup avaient, dix ans auparavant, accueilli avec joie l'abolition du régime féodal : ils en avaient fait gloire à Louis XVI, « leur bon roi » et, comme porte une médaille que j'ai sous les yeux, « restaurateur de la liberté française. » L'espoir de tous ces honnêtes gens était que « le bon roi » s'érigeât en arbitre, abolît les abus, frappât les privilèges, soulageât d'impôts trop lourds le misérable peuple et donnât à la France une constitution qui réglât définitivement toute chose dans un pays depuis trop longtemps sans cohérence. La bonne volonté certes n'avait point manqué à Louis XVI, mais parfois l'intelligence et plus souvent la vigueur. Profitant de sa faiblesse, les partis s'étaient organisés, ils avaient fait tout naturellement œuvre de parti : La Fayette, Mirabeau, Talleyrand, Roland, Brissot, Danton, Robespierre, Tallien, Barras n'avaient jamais été, dans les assemblées qu'ils dominaient ou dans le gouvernement qu'ils géraient, que des chefs de faction. Leur ambition, noble ou basse, avait passé avant les intérêts primordiaux de la paix publique. Plusieurs d'ailleurs avaient payé de l'exil ou de la mort les conflits qu'ils avaient déchaînés. Aucun n'avait prononcé le grand mot que, depuis 1789, le parti des honnêtes gens attendait : « La Révolution est close. Il n'y a ni vainqueurs ni vaincus. Les litiges se vont régler ; l'ère des vengeances est fermée ; la justice seule va régner. Il n'y a plus de partis dans la République. »

Il était à prévoir que les partis extrêmes écouteraient sans faveur une telle parole. Ils avaient pris l'habitude de régner ou de se battre ; les chefs y voyaient une carrière. Que d'humbles avocats, de procureurs, de professeurs et de médecins étaient maintenant députés influens, tout près du pouvoir suprême, et que de modestes artisans s'étaient crus au Capitole, parce qu'ils présidaient le club où les « coups » se préparaient ! Que de gentillâtres aussi qui, avant 1789, n'eussent jamais vu Versailles, se croyaient en passe de devenir, au retour du Roi toujours annoncé pour le lendemain, lieutenans généraux ou, au bas mot, maréchaux de camp, parce qu'ils tenaient la lande avec la cocarde blanche au chapeau ou conspiraient dans une mansarde de la rue Saint-Honoré ! Ceux-là seraient irréductibles tant qu'ils auraient l'espérance de réussir : il fallait la leur enlever. Le premier procédé serait tout d'abord d'essayer de les convaincre, chefs jacobins ou chefs royalistes, — et il était loyal de leur parler en face.

C'est pourquoi Bonaparte, remettant au lendemain de Brumaire toute poursuite contre les députés récalcitrans de la gauche des Conseils, convia d'un geste large deux des chefs les plus illustres de la faction jacobine à la réconciliation : Jourdan et Bernadotte. Jourdan s'inclina devant la clémence. Bernadotte désarma devant le succès. Quant aux chefs civils, il n'en était plus guère : le parti républicain était proprement décapité. La place de la Révolution avait vu tomber les têtes de tant de « grands républicains, » de Vergniaud à Saint-Just, de Desmoulins à Hébert, de Danton à Robespierre ! Barras et Tallien avaient connu un pire sort, en succombant sous le mépris public ; moralement ils étaient morts. Ceux-là, le premier Consul les laisserait couler. A quelques-uns, Sieyès et ses amis, il ferait une retraite dorée. Mais à d'autres, chez lesquels, derrière le masque du terroriste, il avait discerné des parties d'hommes d'État, il offrit mieux, une part à l'œuvre commune de réconciliation et d'organisation. Carnot va être ministre ; Réal sera conseiller d'État avec Boulay de la Meurthe ; Merlin va devenir haut magistrat, le procureur général du régime ; et sans parler de Jeanbon-Saint-André, préfet, et de Garat, sénateur, Fouché, à moitié chemin entre Lyon et Otrante, reste investi du ministère politique par excellence, celui de la Police. Dignement, des républicains repoussèrent des offres : Rewbel, Lindet, Larevellière restèrent

dans l'opposition ; mais, désillusionnés sinon sur leurs idées, du moins sur leurs moyens de les faire prévaloir, ils vivaient de souvenirs qu'ils estimaient glorieux et n'escomptaient plus l'avenir. Privé de son haut état-major, réduit à des chefs subalternes, le parti républicain désarmera et peu à peu disparaîtra.

Si par hasard un parti s'organise à la gauche du gouvernement consulaire, il ne saurait avoir une longue vie. Benjamin Constant, « cet être inquiet, délicieusement intelligent, » fût arrivé sans doute en d'autres temps à faire renaître une faction. Lui et ses amis moins soucieux, — puisqu'ils agréaient la Constitution de l'an VIII, — d'un gouvernement vraiment représentatif, que d'un régime parlementaire où ils eussent pu s'employer à parler, essayèrent d'une opposition à la vérité plus emphatique que vigoureuse. La clameur de colère qui accueillit leur tentative leur apprit que l'ère des partis était close. Bonaparte n'eut qu'à les menacer du courroux public. Gênant le grand arbitre en son ouvrage, ils furent écartés. Derrière Constant, on avait cru voir renaître les éternels pêcheurs en eau trouble : « Des éternels conventionnels, délivrez-nous, Seigneur ! » clamait-on. Rien ne prouva mieux que la mésaventure de l'opposition tribunitienne l'aspiration sans réserve du pays vers la pacification politique.

***

Les royalistes étaient plus dangereux. Ils tenaient presque sous leur loi cinq ou six provinces : ils jetaient leurs émissaires, vite transformés en sicaires, dans ce Paris fiévreux, désordonné, chaotique de l'an VIII, si propre à les recevoir et à les cacher. Ils avaient un principe, la légitimité ; ils avaient un prétendant, le Comte de Lille dont, « par un contraste étrange, la foi en son principe égalait son scepticisme sur les moyens de la faire prévaloir ; » si le Comte d'Artois « n'aimait pas le danger, » suivant une formule cruellement simple de l'historien, il n'hésitait pas à y rejeter les gens qui paraissaient s'y complaire. De royales paroles faisaient encore illusion : elles surexcitaient un moment des dévouemens autorisés à se lasser ; elles soutenaient les cinq ou six grands chefs qui battaient l'Anjou, la Bretagne et la Normandie ; elles amenaient l'aventureux Hyde de Neuville à conspirer avec audace en plein Paris ; elles donnaient une jolie couleur chevaleresque au pillage d'une diligence, méfait qui,

maintenant perpétré sous le drapeau fleurdelisé, eût, trente ans auparavant, valu à son auteur une fleur de lis, tout uniment, — mais sur l'épaule, — et muaient en croisade généreuse une entreprise qui, à Paris, avait pour principaux agens des « chevaliers » dont on ne savait s'ils étaient de Malte ou d'industrie, — voire le peu édifiant abbé Ratel et sa maîtresse, la fille Espère, dite *Peau de satin*, singulière héroïne de la cause des rois.

Bonaparte laissait à Fouché le soin de liquider l'abbé Ratel et sa *Peau de sâtin;* mais il n'avait d'abord voulu s'en rapporter qu'à lui du soin de gagner à la paix politique les chefs de l'Ouest, Bourmont, d'Andigné, plus tard même Cadoudal et l'actif agent Hyde de Neuville. « Venez à mon gouvernement, lui avait-il dit au cours d'une célèbre entrevue, qui nous est ici contée avec un talent évocateur. C'est celui de la jeunesse et de l'esprit. » Homme d'action, Bonaparte admirait la Vendée : les héros se comprennent; l'ancien protégé de Robespierre s'inclinait devant les ombres illustres déjà des Larochejaquelein, des Lescure et des Cathelineau. Il eût aimé à ne pas combattre, et même à rallier leurs lieutenans survivans. Quelques-uns consentirent à désarmer : la Vendée par là fut pacifiée. D'autres s'acharnèrent à résister, Frotté, Cadoudal, Hyde de Neuville. Contre ceux-là, Bonaparte fut impitoyable. Puisqu'ils troublaient cette paix à laquelle le pays aspirait, il les mit presque hors la loi du pays. Alimentés par l'or anglais, leurs groupemens furent tenus pour « agences anglaises » et sans merci pourchassés. Et Frotté paya de sa vie une trop longue résistance à ce qui était le vœu du pays et le plus ardent désir de son nouveau chef. Bonaparte était un modérateur, mais « un modérateur à poigne. »



Il avait trente ans; il était ardent, audacieux, insoucieux de la fatigue; mais ce jeune homme qui avait, à un haut degré, toutes les qualités de son âge, était en outre le plus équilibré des hommes. Ici éclate une fois de plus l'erreur de ceux qui essaient de nous peindre en pied un Napoléon Bonaparte. S'ils le prennent d'Ajaccio à Sainte-Hélène, que de Napoléons divers il leur faudra étudier, et comment arriver à évoquer exactement un homme qui, — M. Vandal nous le montre ici, — n'est même plus tout à fait le même au lendemain de Brumaire et au lendemain de Marengo, après huit mois de pouvoir!

Au lendemain de Brumaire, il était plein d'idées généreuses, mais un esprit politique singulièrement avisé ou servi par un merveilleux instinct tempérait de prudence toutes les audaces de son génie. Une vue claire de la situation l'empêchait de tomber dans « les pièges » dont le judicieux Cambacérès, routier de la politique, voyait son jeune ami entouré. Ignorant ou à peu près, en débarquant d'Égypte, le monde politique, les idées, les intrigues, les rouages, le personnel, il s'était entouré de conseils et d'informations. Les futurs *Brumairiens* l'avaient instruit : puis il s'était, au lendemain du coup d'État, donné pour conseillers les hommes les mieux faits pour l'informer de toutes choses, l'éduquer, le garer des erreurs. Au Consulat même, Cambacérès, conventionnel assagi, — si jamais il avait été fol, — ancien membre du Comité de salut public, ancien ministre du Directoire, le renseignerait sur sa gauche ; tandis que Lebrun, ancien secrétaire du chancelier Maupeou, constituant de 1789 à l'esprit rassis et pratique, représenterait l'ancien régime dans ce qu'il avait de sage, et le premier âge de la Révolution. L'un, par surcroît, jurisconsulte dans tous les temps, l'instruirait du droit, tandis que l'autre, expert en matière de finances, l'initierait aux mystères de cette science ardue. Le choix seul des deux Consuls, — qui est le fait de Bonaparte, — est une première marque de son instinct politique, surtout si l'on considère que l'un et l'autre avaient assez de valeur pour le seconder utilement, mais étaient assez modestes pour ne le point gêner un moment.

Partout cet équilibre se retrouve. De figure plus accentuée que les Consuls, les principaux ministres de Bonaparte représentent également auprès de lui des époques, des partis et des compétences divers. A sa droite, Talleyrand, grand seigneur, apparenté à toute l'aristocratie et qui « avait rompu avec son parti sans rompre avec son monde, » faciliterait les relations avec les partis de droite ; Fouché, jacobin revenu, — eut-il jamais à revenir d'un principe ou d'une idée ? — mais qui s'en défendait, Fouché, en rapports étroits avec les conventionnels de la Terreur, ses anciens collègues, avec les survivans des clubs et les sous-officiers de l'armée révolutionnaire, couvrirait la gauche du Consul.

La présence du diplomate aux mains fines et du policier aux mains rougies rallierait des factions hésitantes. Il y a mieux : ces deux hommes rassureraient cependant les honnêtes

gens eux-mêmes, la masse des modérés ennemis de la réaction et de la révolution et qui, voyant Bonaparte à égale distance de l'un et de l'autre, lui saurait gré d'exploiter pour le bien public, sans d'ailleurs se fier complètement à eux, jusqu'aux vices de l'un, jusqu'aux crimes de l'autre. Il n'est pas jusqu'à « la bonne Joséphine, » amie des royalistes et leur ouvrant discrètement ses salons, qui ne joue son rôle en ce concert, à condition que Lucien, son beau-frère ennemi, qui, sous la Révolution, s'était appelé Brutus, facilitât l'accès des nouvelles préfectures à des jacobins repentis.

Si « repentis » que fussent au fond ses membres, le gouvernement de Brumaire n'esquissait d'ailleurs aucun *mea culpa*. Sa force était précisément d'être à gauche à ses débuts : il eût été profondément impolitique de se laisser trop vite glisser au centre. Dans le pays même, qui de la Révolution ne détestait que les excès, on eût vu avec appréhension évoluer trop rapidement vers la droite les vainqueurs de Brumaire. Proclamations des Consuls, circulaires des ministres s'inspirent donc du plus pur civisme. La Révolution est close, mais garantie; que les prêtres qui prêchent la haine de la République, que les émigrés qui rêvent d'une contre-révolution, que les ennemis de la « propriété nationale » tremblent! Ce sont les formules nécessaires. En France, on ne pourra dès ce moment faire œuvre de résistance à la Révolution qu'en se couvrant de ses couleurs.

D'ailleurs, les couleurs sont ici bon teint. Ce n'est pas un des moindres résultats du premier volume de M. Vandal que de nous montrer que les hommes de gauche ne se *rallièrent* point à Bonaparte, — ainsi qu'on l'écrivait, — mais le portèrent littéralement au pouvoir. Or, jusqu'à Marengo, l'esprit de gauche inspire encore nombre d'entre eux. L'Institut, congrégation de la libre pensée, fournit des ministres et des idées : il a donné à Bonaparte ses meilleurs conseillers avant Brumaire et des ministres après, Laplace par exemple, en attendant Chaptal et Lacépède. Ces vrais cardinaux de l'Église philosophique dirigent la conscience des gouvernans. Condorcet eût sans doute été ministre de Napoléon. Bonaparte, qui, plus qu'ils ne le voudraient, se dérobe parfois à leur action, ménage leur amour-propre. Membre de la section de mécanique, il est venu le lendemain du coup d'État donner au milieu d'eux lecture d'un mémoire scientifique : six mois après, la classe des sciences ayant la présidence, Bona-

parte consentit à être son représentant à la tête du bureau des cinq Académies. Ce fut ainsi, — détail piquant, — le président de l'Institut qui gagna la bataille de Marengo.

A la veille de la bataille, l'Institut tenait toujours son illustre président pour un philosophe : l'opinion « éclairée » partageait cette façon de voir. Il était dès lors plus facile à Bonaparte de traiter les cultes avec convenance et, au jour dit, de négocier avec Rome. L'Institut, qui au fond le désapprouvera en cette circonstance, en attendant le couvrait.

Ses ministres, hommes de la gauche, mais moins férus des principes que les savans, n'avaient garde de renier leur passé : il était encore leur force. Talleyrand était à leur droite : c'était assez dire que leur droite était à gauche, car il restait pour beaucoup un évêque apostat et un noble transfuge ; lui-même se contentait de pousser dans les places des anciens constituans du côté gauche, des feuillans de 89, des modérés de 91. Il entrait par là dans l'esprit du gouvernement qui était à l'opposé de la contre-révolution. Mais les plus compromis à gauche mettaient du tact, maintenant que telle était la consigne, dans l'application des « grands principes : » car Fouché savait fort bien ménager la droite tout en restant à gauche. Après une circulaire violente contre des émigrés, il leur accordait sous main les moyens de rentrer et, craignant l'amnistie en masse des proscrits, la « distillait. » Ses alentours n'étaient point exclusivement révolutionnaires : son secrétaire, du Villiers du Terrage, détestait au fond les jacobins. Lucien, — tout Brutus qu'il eût été, — était plus que personne désireux de faire un César et, pour cela, d'appeler les élémens de droite à fortifier, sans y adhérer trop bruyamment, le gouvernement de gauche. Tous, quel que fût leur passé, sous l'action du Consul et par une rare intelligence de la situation, ouvraient la porte à quiconque venait, sans arrière-pensée, s'associer à l'œuvre de réconciliation. Gouvernement de gauche, soit, « mais de gauche ouverte, généreuse, largement accueillante. »

*
* *

Chef d'un gouvernement de gauche, Bonaparte était en outre au centre d'un pays qu'une réaction trop subite ou trop forte pouvait précipiter derechef dans un abîme de maux. Car la France était une malade qu'il fallait amener sans secousse et

lentement à la guérison. Que de précautions dès lors nécessaires pour ne se laisser ni déborder ni dépasser! Les actes réparateurs du gouvernement ne doivent pour rien au monde être tenus pour actes réactionnaires ou le devenir. Pour cela un équilibre constant doit être gardé dans les grandes, les petites et même les très petites choses. Que Cambacérès et Lebrun soient l'un et l'autre consuls, et ministres côte à côte l'ex-évêque comte de Talleyrand-Périgord et l'ex-jabobin Fouché, cela est sans doute d'une portée considérable; et aussi que Carnot, proscrit en Fructidor, puisse s'asseoir à l'Institut à côté de ses proscripteurs; que Jeanbon soit préfet en même temps que Barante, et Larochefoucauld, ainsi que le citoyen Debry, hier fougueux « tyrannicide; » que Merlin étant procureur général, d'Aguesseau soit président du tribunal; que Réal enfin, ancien défenseur de Carrier et de Babeuf, étant au Conseil d'État, le citoyen Béthune, — ci-devant duc de Béthune-Charost, — devienne un des maires de Paris. Mais il était aussi fort opportun que le Consul rayât du costume dont on le voulait affubler « les talons rouges comme le bonnet rouge; » qu'en appelant *Madame* la citoyenne d'hier on continuât dans l'entourage des Consuls à donner du *citoyen*, fût-ce à un Larochefoucauld, préfet, fût-ce à un Bonaparte, vainqueur de l'Europe; que, la veille de l'installation aux Tuileries, circonstance scabreuse, on célébrât l'apothéose de Washington, héros de la liberté; que, dans le palais des rois restauré, on édifiât le buste de Brutus et non celui de César; que le jour où le premier Consul s'installait dans le cabinet de Louis XVI, vide depuis le 10 août, le peuple fût admis à circuler à travers les salles du château, non plus en ennemi qui envahit, mais en ami qui rend visite; que, dans la cour du Carrousel, débarrassée de ses ruines, on laissât soigneusement debout les deux peupliers enrubannés des couleurs révolutionnaires; et que, d'une façon plus générale, on mît un soin jaloux, au moment où on laissait enfin les croix se relever, à entourer d'une vénération tutélaire les arbres de la liberté. Il n'y a point de petits détails pour un gouvernement prévoyant: que de pouvoirs ont sombré en France pour n'avoir point su garder les apparences! Ce n'était point par tendresse spéciale pour les Jabobins, que Bonaparte graciait Barrère, rendait la liberté aux amis de Babeuf survivans, adoucissait le sort de Billaud-Varenne relégué en Guyane; c'était à l'heure où il rappelait précipitamment de cette terre

d'atroce exil les proscrits de Fructidor, victimes de la seconde Terreur et songeait à amnistier par catégories les émigrés, victimes de la première. A ce Directoire dont l'odieuse politique de « bascule » aboutissait toujours à proscrire à droite ou à gauche, Babeuf, Carnot ou Pichegru, succédait donc un gouvernement qui, par une habile politique de ménagement, satisfaisait par la clémence les intérêts opposés, encourageait la confiance des partis en méritant leur gratitude et, amnistiant l'une après l'autre toutes les victimes de nos discordes, donnait exactement l'idée que celles-ci étaient closes. L'équilibre consulaire s'opposait ici victorieusement à la bascule directoriale.

***

A la veille de Brumaire, Bonaparte avait espéré être porté au pouvoir par l'assentiment unanime des partis : c'est pourquoi il les avait tous pratiqués et sondés. Les amis jacobins de Jourdan lui avaient offert leur concours, mais sous réserve que Bonaparte serait un Robespierre à cheval : il avait refusé de se faire leur chef pour n'être pas le prisonnier de leur parti, car il ne voulait être le prisonnier d'aucun. Après Brumaire, il était résolu, tout en utilisant les individus d'où qu'ils vinssent, à se garer des coteries. « Gouverner avec un parti, avait-il dit à Thibaudeau, c'est se mettre tôt ou tard sous sa dépendance. On ne m'y prendra pas : *je suis national !* » Qu'un homme prononce une telle parole, et nous le sacrons déjà homme d'État : qu'il sache s'y tenir, nous l'appellerons un très grand homme d'État.

Il est facile, en vérité, après avoir lu les pages que M. Vandal consacre à cette première année de Consulat, de constater que Bonaparte sut mettre en actes ce bref et magnifique programme.

Concrétisant l'image dont M. Vandal nous fournit çà et là les traits, nous asseyons le grand arbitre sous un gigantesque chêne de Vincennes. Devant ce juge dont la figure énergique, mais ouverte et le plus souvent souriante, — « Soyez gais, » écrit-il à ses collaborateurs, — inspire confiance, dont l'œil pénètre loin, fouille les pensées et les arrière-pensées, dont l'oreille s'offre aux plaintes, aux vœux, aux conseils, et dont la bouche enfin ne s'ouvre que pour prononcer l'arrêt qui, sans en mortifier aucun, départage les plaignans, la France entière apporte ses procès. « Les résultats du grand arbitrage se font accepter de tous les intérêts *parce qu'aucun n'y est totalement favorisé ou*

sacrifié. » Retenons cette phrase, elle résume le volume ou du moins la grande leçon qu'il renferme. Avant tout, qu'il n'y ait plus en France ni vainqueur ni vaincu. C'est un bon agent du Consulat, ce préfet Méchin qui, dans les Landes, voit venir à sa rencontre les deux partis qui s'y disputent le pouvoir, deux cortèges ennemis qui, en attendant le fonctionnaire consulaire, s'injurient et s'affrontent, et le représentant du nouveau gouvernement les entraîne confondus et réconciliés à sa suite. Le résultat répond au dessein. Un an plus tard, un observateur avisé écrira : « J'ai vu des hommes les plus passionnés dans les deux extrêmes ; ils se consolent par la pensée, s'ils ne dominent pas, *que du moins ils ne sont pas vaincus par le parti opposé.* » Bonaparte à cette heure a réussi dans son entreprise, étant à la fin de l'an VIII l'arbitre accepté.

Mais quelles difficultés ! Dans son propre ministère, quel déchirement, s'il n'y mettait bon ordre ! Talleyrand et Fouché se méprisant et se craignant ; Carnot peu accommodant ; Lucien odieux à tous. Faisons de ces quatre hommes un Directoire, ils se proscriront avant peu. Mettons au-dessus d'eux Bonaparte, et les voici qui travaillent à la même œuvre. C'est qu'entre ces ambitions rivales et ces jalousies explicables le premier Consul a, suivant l'expression de Beugnot, témoin bien proche de ces luttes, « tout raccordé. » — Sous ces ministres « raccordés, » un corps de 98 préfets venus de tous les points de l'horizon travaillent à la concorde : les anciens chefs de faction eux-mêmes se font, sous l'action de Bonaparte, les agens de l'apaisement. S'il en est, comme Delacroix à Marseille, qui obéissent encore quelques semaines à de vieilles haines, ils seront rappelés à l'ordre et obligés de se soumettre au plan général. Seize conventionnels, — Girondins et Montagnards, — quinze constituans et huit législateurs, — Feuillans et Jacobins, — membres des anciens Conseils, ministres du Directoire comme Cochon et Quinette ou ancien directeur comme Letourneur, quelques révolutionnaires qui ont présidé les clubs, Cordeliers ou Jacobins, un chanoine défroqué et à côté de ces témoins bigarrés du drame qui vient de finir, d'anciens intendans de la Monarchie, des présidens de bailliages avant 89, des officiers de l'ancien régime, voilà le corps préfectoral sorti de la grande promotion de l'an VIII. Comment tiendront-ils la balance entre les partis ? Au nom de son frère, le ministre Lucien le leur dit : « *Accueillez tous les Français, quel que soit le parti*

auquel ils ont appartenu... Ralliez tous les cœurs dans un sentiment commun : l'amour de la patrie... Jugez les hommes non sur les vaines et légères accusations des partis, mais sur la connaissance acquise de leur probité et de leur capacité. Les méchans et les ineptes sont seuls exclus de la confiance et de l'estime du gouvernement; n'admettez pas d'autres titres d'exclusion à la vôtre. *Dans vos actes publics et jusque dans votre conduite privée, soyez toujours le premier magistrat du département, jamais l'homme de la Révolution.* » Quel ministre de l'Intérieur depuis 1815 a parlé ce langage ?

Les préfets s'y conforment. Dans son livre récent sur Beugnot, préfet du Consulat, M. Dejean nous fait connaître avec quelle fidélité un des représentans de Bonaparte applique cette politique. Dans son département, l'ancien législateur de 1791 s'assoit à son tour sous le chêne de Vincennes et, prêchant l'oubli des querelles, ne songe qu'à utiliser les capacités en négligeant les opinions d'hier ou d'avant-hier. Et des Alpes à la mer du Nord, du Rhin aux Pyrénées, la paix consulaire se répand. Les plus sceptiques doivent bientôt reconnaître qu'ils ont eu tort de douter : les violens s'inclinent; les honnêtes gens triomphent.

Voici d'autres conflits encore à apaiser. Le militaire a pris depuis bientôt trois ans dans l'État une place bien singulière : le temps n'est plus où les représentans en mission destituaient les généraux et où le *Comité* leur faisait couper la tête. Depuis que le gouvernement directorial, après avoir en vain appelé Hoche contre les *Conseils*, les a fait, au 18 fructidor, décimer par Augereau, le militaire parle haut, ce qui est un bien grand danger dans l'État. Par surcroît, on a, dans les derniers mois, excité sa passion. Sieyès a entendu lancer Joubert et Moreau avant Bonaparte contre les jacobins du Parlement et ses collègues du Directoire, et peu s'en est fallu que Jourdan, Bernadotte et Augereau ne fussent appelés par ceux-ci à la rescousse. Sous ces chefs turbulens, forts de leurs victoires, avides d'argent, tentés par l'ambition, les soldats s'estiment puissance redoutable et par conséquent respectable. Un des leurs a été porté au suprême pouvoir : mais s'ils le tiennent pour grand, tous ne l'estiment point plus grand qu'eux. Bonaparte n'est pas maître encore de ces terribles généraux. Il devra bientôt compter avec eux; il devra abandonner l'armée de l'Ouest à Bernadotte dont le profil d'aigle l'inquiète, en dépit de Fouché affirmant que « l'aigle est

un merle; » et si, un instant, Bonaparte songe à prendre contre les Autrichiens le commandement de l'armée d'Allemagne, il reculera finalement devant un froncement de sourcils de Moreau appuyé par ses lieutenans. Là encore il faut négocier, transiger, conclure des accords. Cette main si nerveuse, si musclée de Bonaparte, ce bras qu'en 1815 il appellera « le vieux bras de l'Empereur, » il faut qu'ils s'assouplissent. Un tact parfait doit être apporté au maniement de ces soldats comme tout à l'heure à celui des chefs de partis. D'ailleurs, comme hier les politiciens agités, mués en administrateurs appliqués, les généraux politiques vont trouver leur emploi, renvoyés à leur métier qui est de se battre. Tout de même, c'est une difficulté de plus que « de faire admettre aux soldats qu'on s'est servi d'eux pour inaugurer une légalité civile fortement réglementée et que le 18 brumaire a eu pour objet de clore militairement la série des coups d'État. » Là encore l'arbitre imposera par une fermeté tempérée de diplomatie son jugement et le fera respecter. Napoléon se vantera un jour à bon droit d'avoir su maintenir un pouvoir purement civil au centre d'un Empire entièrement militaire.



Un grand litige enfin reste pendant. Cela est bien que ceux mêmes qui, depuis dix ans, dans les assemblées, travaillaient à la discorde, collaborent aujourd'hui dans les ministères et les préfectures à la concorde nationale ; cela est bien d'avoir fait rentrer dans l'ordre les militaires qui, pour avoir trop longtemps subi le dur joug des politiciens, menaçaient de prendre aux dépens de l'État une rude revanche ; cela est bien de fondre, par la confection des premières lois du Code, l'ancien et le nouveau droit, de protéger d'une part contre les revendications troublantes la nouvelle propriété, mais d'autre part de refonder la famille ébranlée et près de se dissoudre ; cela est bien de régler le sort des créanciers, de l'État et, après avoir soigneusement revisé leurs créances, d'avoir fait droit aux réclamations des pensionnés iniquement traités. Mais il y a, au-dessus des querelles politiques, au-dessus des conflits sociaux, au-dessus des litiges financiers, un grand procès à régler : le procès religieux.

Dans les derniers mois du Directoire, un commissaire, celui du Nord, avait écrit avec une franchise crue : « Rendez les prêtres, les crucifix, les cloches et surtout ceux qui vivent de ces

mômeries, et tout le monde criera : *Vive la République !* » Ce jacobin avait raison. Si tous ses collègues ne l'écrivaient point, tous le pensaient. La République mourait plus particulièrement en 1799 de l'abominable régime où l'on tenait les cultes captifs.

La question religieuse dominait toutes les autres. La Constituante était ici la grande coupable. Entre deux solutions, conclure avec Rome un accord sur de nouvelles bases conformes à l'organisation que l'Assemblée donnait au pays, ou séparer purement et simplement de l'État l'Église laissée à la jouissance de ses biens et propriétés, les Constituans de 1790 en avaient choisi une troisième, la pire : créer une Église schismatique artificielle. Il fallait vraiment l'idéalisme insensé de ces hommes à système pour croire que, sans avoir consulté les catholiques, on pouvait par une loi les séparer de Rome et, partant, les dresser contre elle.

Un épiscopat avait été forgé de toutes pièces, et un corps ecclésiastique. Que ces prêtres ne fussent point tous méprisables, on en conviendra facilement en lisant les biographies que M. l'abbé Pisani vient précisément de grouper en un bien intéressant recueil. Il en était d'instruits, de généreux, de bien intentionnés, à côté de médiocres, de vils et de perfides : il en fut de courageux comme Grégoire, de misérables comme Gobel. Mais, si bons citoyens qu'on les supposât, si bons pasteurs qu'ils prétendissent être, ils n'étaient point de bons prêtres catholiques, puisqu'ils étaient en révolte contre Rome. Il n'est donc point étonnant que les fidèles, — justifiant par là leur nom, — se soient en immense majorité séparés d'eux. Les prêtres jureurs, méprisés, honnis, parfois pourchassés, restèrent cependant maîtres officiels de l'église : ils ne l'étaient point des âmes. Tout de même, ils en égarèrent quelques-unes et divisèrent les catholiques.

Les cultes civiques de la Raison et de l'Être suprême, la religion théophilanthropique, le culte décadaire parurent autant de tentatives pour jeter hors des temples tout culte catholique. En vue de les favoriser et subsidiairement de liquider, à titre d'expédient financier, le budget des Cultes, la Convention à son déclin sépara l'Église de l'État. Il semblait que ce fût là mesure libératrice : si l'État ne reconnaissait aucun culte, le curé papiste acclamé par la majorité des fidèles devait reprendre possession du sanctuaire. Mais c'eût été trop demander à ce gouvernement tyrannique que dominaient d'ailleurs les haines de sectes, et, reconnaissons-le, des préoccupations plus légitimes. Le clergé ca-

tholique romain, proscrit, en partie décimé, avait été jeté dans une opposition violente. Ses chefs étaient presque tous émigrés: de l'étranger, les prélats « réfractaires » exhortaient leur clergé à la lutte plus qu'à la soumission aux lois. Et comment, d'ailleurs, se soumettre à une législation qui est tout entière forgée contre vous, et vous met entre l'apostasie ou la proscription?

Le clergé constitutionnel, quelque séparé qu'il fût de l'État, était cependant le groupe clérical révolutionnaire. Tous ceux qui, à un titre ou à un autre, étaient intéressés au succès de la Révolution, et, plus particulièrement, les acquéreurs des biens du clergé, redoutaient le retour des curés « romains » qui, nous l'avons dit, les excommuniaient comme usurpateurs du patrimoine de l'Église. Plus haut, le gouvernement redoutait leur retour qui serait un triomphe. On investit alors étroitement les sanctuaires, à condition de les partager avec les « cultes civiques, » et les constitutionnels furent en grande partie maintenus dans les temples. Parmi les prêtres fidèles à Rome, cependant, des divisions se créaient. Les uns, depuis qu'on n'exigeait plus de serment à la Constitution civile, entendaient se soumettre; l'éminent abbé Emery, supérieur de Saint-Sulpice, y poussait les siens; mais le clergé intransigeant, voyant en cette conduite une demi-apostasie, la condamnait violemment. Son influence restait prépondérante. De Londres, les évêques émigrés blâmaient toute concession et soumettaient ainsi à une dure épreuve ce malheureux clergé, dont, écrit l'historien en une de ces formules où il excelle, « le corps était en France et la tête hors de France. » Comme toujours, les sectaires de gauche prêtèrent en cette circonstance un appui singulier aux sectaires de droite; car, après le 18 fructidor, la lutte, engagée derechef par le gouvernement républicain contre l'Église, découragea les soumissions et donna raison aux prêtres intransigeans. Les cloches avaient recommencé à sonner; « on leur arracha la langue. » Les croix avaient, suivant un agent du Directoire, partout « repoussé; » on les abattit de nouveau. Les catholiques tinrent bon, reprirent le chemin du grenier où, exposé à mille dangers, le prêtre poursuivi célébrait furtivement les mystères; mais exaspérés par ce renouveau de persécution, les paysans prirent décidément en horreur ce gouvernement de l'Enfer.

De ces circonstances qu'il importait de rappeler était issue la situation la plus trouble qui se pût imaginer. Sur aucun terrain

le monstrueux procès, partout institué de Français à Français à la veille de Brumaire, ne mettait plus aigrement aux prises les citoyens d'une même patrie. Querelles entre catholiques soumissionnistes ou non-soumissionnistes, entre papistes et constitutionnels, entre constitutionnels et tenans des cultes civiques, entre tous les cultes et la libre pensée agressive au pouvoir. Lorsque Bonaparte prit en main la balance où il pesait si soigneusement les intérêts en apparence opposés, il ne se pressa point de prononcer. Il laissa la balance osciller lentement et longuement avant de jeter d'un côté l'épée de Marengo. Lorsqu'il l'y jeta, c'est que décidément le plateau romain l'emportait. On lui a reproché de n'avoir pas maintenu, en l'appliquant loyalement, la séparation décrétée; mais la séparation est une question d'opportunité. Or, la France était-elle mûre pour la liberté religieuse? Le régime de Brumaire pouvait-il l'accorder?

Le pays restait foncièrement catholique. Le fait était indéniable. Un homme d'État pratique et réaliste, ainsi que l'était le premier Consul, devait s'incliner devant une constatation dont la preuve lui était fournie par des hommes bien peu suspects. Fourcroy, membre de l'Institut, et l'un des philosophes les moins disposés à se convertir personnellement, envoyé en mission dans les départemens, reconnaissait la défaite définitive de la philosophie. « Ma politique, déclarait alors Bonaparte, est de gouverner les hommes comme le grand nombre veut l'être. C'est là, je crois, la manière de reconnaître la souveraineté du peuple. »

Mais il fallait s'attendre à voir, si l'on s'inclinait purement et simplement devant le fait, les prêtres « réfractaires » reprendre possession des églises. Or ils restaient presque tous hostiles à la Révolution, à ses conquêtes, à ses lois et à la République. Pourrait-on empêcher les prélats émigrés de rentrer triomphalement dans leurs diocèses, excommuniant les constitutionnels vaincus ou les contraignant à désavouer leur conduite, faisant rendre gorge par des menaces aux propriétaires de biens nationaux, et érigeant en face de l'État républicain une puissance qui l'eût tout au moins contrecarré dans son œuvre de pacification?

De tels événemens ne se passeraient point sans troubles profonds jusque dans l'Église, et bien des prêtres catholiques redoutaient ce retour en masse du clergé réfractaire. Les églises tenues pour propriétés nationales étaient investies par les constitutionnels en très grande majorité. L'État se pourrait-il prêter à les en

expulser? D'où luttes nouvelles, querelles violentes. « Le maintien de la séparation même appliquée avec sincérité eût substitué indéfiniment la guerre entre les cultes à la guerre aux cultes. » Ni l'Église divisée, ni l'État intéressé à la paix n'en eussent tiré profit.

Nous savons d'ailleurs que, plus que toutes choses, le premier Consul redoutait la réaction. Il fallait, dans l'intérêt même de la République, maintenir les conquêtes de la Révolution : matériellement, la propriété telle qu'elle était dorénavant consacrée par les contrats passés sous la garantie des lois; moralement, les principes de tolérance religieuse; et provisoirement, la forme du gouvernement. Comment souffrir qu'un clergé fût restauré dans son influence, qui serait hostile, et à la nouvelle forme de propriété et aux principes de 1789, et à la forme républicaine?

Mais plus les élémens étaient complexes, plus il fallait avec soin s'en informer, enquêter, peser à loisir. Dans son désir d'apaisement, de « libéralisme provisoire, » Bonaparte se contenta tout d'abord de « demi-mesures retentissantes. » Sans entrer dans le détail de ces mesures que l'historien a exposées ici même, rappelons plus particulièrement en vertu de quel opportunisme bienfaisant les actes de réparation se multipliaient là où ils étaient nécessaires. Le Consulat s'était fait « une carte des opinions religieuses en France, » et d'après cette topographie dont seuls souriront de médiocres politiques, « il dosait les franchises accordées. » Là où repoussaient les croyances, on laissait faire, — voire les « superstitions; » mais si des populations retournaient aux sources miraculeuses, l'autorité, qui autorisait les pèlerinages, tentait de sauver la face en affirmant que la science reconnaissait à ces eaux sacrées une vertu curatrice. Cela ne valait-il pas mieux que de les interdire?

Mais le laissez faire n'était point dans les principes d'un gouvernement qui, partout, avait à réagir contre l'anarchie où la France avait failli sombrer. « Laisser fléchir les lois de persécution, » c'était fort bien. Faire des lois devant lesquelles on désarmât paraissait le devoir d'un gouvernement. Seuls les médiocres gouvernemens se résignent à laisser fléchir les lois, n'ayant pas le courage ou l'intelligence de les amender le jour où leur malfaisance éclate.

Quand il eut rassuré les intérêts des uns et des autres, Bonaparte prit son parti. Après Marengo, il était devenu le maître. Il regarda la situation en face. Il fallait une loi nouvelle. Mais en

matière de cultes on ne légifère pas seul. Un homme de ce génie, puisqu'il voulait régler définitivement les questions ardues, ne pouvait que prendre le seul chemin qui s'ouvrît. Ici, le grand arbitre ne pouvait arbitrer seul. D'un geste, il appela à siéger avec lui, à ce tribunal de paix où déjà tant de causes avaient été si sagement jugées, le seul qui pût s'y asseoir à ses côtés : l'homme qui, aux yeux des catholiques, étant le Souverain Pontife, est aussi le souverain arbitre.

* * *

Alors, la paix ayant été rétablie dans le pays, paix dans la capitale hier troublée, paix dans les provinces déchirées, paix dans les champs de Vendée et paix dans les champs du Languedoc, paix dans les conseils du gouvernement, paix dans les partis tout à l'heure agités, paix dans le règlement des intérêts, paix dans les foyers, paix dans les salons, paix dans les consciences, l'arbitre se fit organisateur.

Laborieux à miracle, courbé de longues heures sur la tâche, y courbant les autres, tirant de chacun tout ce qui pouvait être mis au service du pays, excitant, gourmandant, encourageant ses serviteurs, leur prédisant aux heures où, « jetés dans un gouffre d'abus, » ils se démoralisaient, que « les beaux jours allaient venir, » fondant l'administration la plus extraordinaire que pays ait connue sur les ruines des « flasques administrations » d'avant Brumaire, restaurant partout l'ordre, rétablissant le crédit, codifiant le droit, il donna à la France cette satisfaction à laquelle avant tout elle avait aspiré en 1789 : une organisation. Lorsqu'elle avait réclamé une constitution, c'était celle-là. La liberté l'avait grisée; devant les excès, elle s'en était déprise; mais elle ne voulait point le retour au désordre ancien. Si, rétablissant l'ordre, « le despote ordonnateur » faisait régner la justice, elle faisait bon marché de la liberté.

L'arbitre avait, d'une main d'abord très légère, mais toujours très ferme, tranché les conflits qui divisaient la France, la déchiraient, allaient la perdre. La France se prit à renaître : dès la fin de 1800, elle semblait une convalescente : ayant touché de si près à la mort, elle jouissait de la vie avec délices. Elle adorait l'habile praticien qui l'avait guérie. Le voyant alors si simple dans sa grandeur, cette France généreuse lui donnait tout son cœur. L'historien nous dit cette popularité qu'aucune n'égala

jamais et nous en fournit de touchans témoignages. « J'aime mieux l'injustice que le désordre, » devait un jour écrire Gœthe. Le premier Consul avait donné à la France la justice avec l'ordre. La confiance du bon peuple, du petit peuple, une confiance presque tendre répondait à cet insigne bienfait : « *Qu'on nous conduise au grand Bonaparte*, disaient des paysans iniquement poursuivis, il verra que nous sommes de bons citoyens. » Et ailleurs : « *Bonaparte connaît nos besoins, il nous fera payer.* »

« L'ascendant presque surnaturel du gouvernement consulaire » fut fait de cet amour reconnaissant. On peut affirmer, sans crainte d'errer, que la popularité du Consul fut alors telle que, bien plus que les prestigieux succès du soldat, elle fit à tout jamais la fortune de l'Empereur. Celui-ci put par la suite mener rudement cette « maîtresse » dont il disait brutalement, mais en toute vérité : « Je couche avec la France. » Il put parfois la contraindre jusqu'à la meurtrir. Elle ne se déprit point du jeune héros qui, ainsi qu'un dieu tutélaire, lui avait en 1800 apporté la paix. M. Henry Houssaye nous a étonnés le jour où il nous a montré de quel amour encore ardent, quoique assombri, la France entourait en 1814 l'Empereur à son déclin, avec quel délire elle accueillit en 1815 le retour du héros. M. Vandal nous donne aujourd'hui le secret de cette étrange et tenace tendresse, et *1800* explique *1815*. Plus particulièrement, jamais Paris, si épris du jeune Consul, ne s'arracha à l'ascendant du rude Empereur : autant que les grognards, les ouvriers, — croyons-en sans crainte M. Aulard lui-même, — adorèrent l'Empereur. Si inconstante souvent, la grande ville lui resta singulièrement fidèle. Elle le fut jusqu'au delà de la tombe. Lorsque, dans cette journée à jamais célèbre du 15 décembre 1840, « les cendres » arrachées à la tombe de Sainte-Hélène furent transportées aux Invalides, un enthousiasme fou jeta pêle-mêle les partis derrière ce cercueil, les témoins de cette scène en restèrent saisis. Républicains, royalistes, libéraux, démocrates, conservateurs, debout et frémissans, acclamaient l'Empereur. Inconsciemment, sans raisonner, sans se remémorer tous les bienfaits du Consulat, c'était, plus que l'incomparable décor, le grand arbitre de 1800, le pacificateur, le grand juge des querelles françaises, que sans doute saluaient les partis pour un jour apaisés.

LOUIS MADELIN.

LA QUESTION DE MACÉDOINE

III[1]

RÉPERCUSSIONS ET SOLUTIONS

I

A Uskub, Hilmi Pacha m'avait vivement engagé à visiter la prison toute neuve qu'il a fait construire. J'avais déjà assisté à l'inauguration d'un théâtre, élégamment élevé au bord du Vardar ; à la distribution solennelle des prix de l'école primaire supérieure et de l'école des Arts et Métiers, j'avais écouté réciter, en bon français, un compliment où il était question de « l'amour de S. M. I. le Sultan pour ses sujets et pour l'instruction. » La visite d'une prison modèle ne pouvait manquer, dans la pensée de l'Inspecteur général, d'achever de me donner une impression de progrès et de sécurité. Je m'y rendis en compagnie de l'aimable consul de France, M. Krajewski. De fait, la prison nouvelle est aérée, spacieuse, presque gaie ; au milieu d'une grande cour rectangulaire, une fontaine avec de l'eau courante ; dans un coin, le bain turc à la disposition des prisonniers ; les chambrées ressemblent à celles de nos casernes ; elles sont bien tenues, très

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai et 1er juin.

propres grâce aux nattes où l'on ne marche que pieds nus, selon la coutume d'Orient. L'État ne donne aux prisonniers qu'une « boule » de pain mal cuit, mais ils ont le droit d'acheter des vivres et ils disposent d'une cuisine où ils peuvent faire cuire ce qu'ils veulent; avec quelques sous, le régime est passable, et tous reçoivent un peu d'argent, soit de leurs familles, soit des Comités, ou bien ils en gagnent en exerçant un métier. Il est permis de lire, de travailler, de fumer, de jouer aux cartes. Ce serait parfait, si ce n'était la prison, et la pire de toutes, celle que ne justifie pas l'unanime réprobation qui s'attache au crime.

Ils sont là 848, presque tous condamnés pour faits de propagande ou d'affiliation aux bandes. A l'infirmerie, en voici un tout jeune, le visage très pâle, estropié pour le reste de ses jours : c'est un Bulgare; dans un engagement récent, il a reçu neuf balles et, comme le consul l'interroge dans sa langue, il sourit, il est fier, il a fait son devoir. A côté de lui c'est un Turc : dans une discussion, pour une botte de foin, il a tué un Bulgare; lui-même a été blessé, deux autres tués. Nous passons dans la chambrée des condamnés à mort, l'une des plus pleines; mais, en Macédoine, depuis l'ère des réformes, on n'exécute plus, et ce n'est que pour les grands crimes que l'on envoie au Fezzan; les condamnés politiques sont généralement déportés à Rhodes ou à Tripoli de Damas. On nous montre un vieux paysan bulgare; il a près de quatre-vingt-dix ans, ce qui ne l'a pas empêché, l'année dernière, de participer, avec trois autres, à un crime atroce; ils ont demandé au maréchal ferrant d'un village voisin de venir dans leur hameau, sous prétexte de travail; le maréchal empêché envoya son fils et son ouvrier que le vieux et ses complices coupèrent en morceaux. « Pourquoi as-tu fait cela? — Pour voler. » Impossible d'en tirer autre chose que cette réponse et un sourire énigmatique et satisfait. « Ordre des Comités, nous dit le directeur; s'il l'avouait, lui n'a plus rien à perdre puisqu'il est sûr de finir ses jours ici, mais la vengeance du Comité atteindrait sa famille, ses troupeaux, sa maison; il aime mieux passer pour voleur. » En voici d'autres, en foule, condamnés pour délit de propagande; il en est, sans doute aussi, parmi eux, qui ont tué, mais c'est les armes à la main, pour obéir à une consigne qu'ils regardent comme légitime, comme sacrée; presque tous sont très jeunes, et, si nous ne savions que c'est ici une geôle,

nous pourrions nous croire dans quelque pension d'étudiants. Sur les physionomies n'apparaissent aucun de ces stigmates de la misère morale, du vice, de la dégénérescence et du crime dont la vue rend si pitoyable la visite d'une de nos prisons; les visages sont ouverts, énergiques, les regards fiers. Voici de jeunes Grecs, avec la fustanelle nationale; ils sont arrivés tout récemment de Monastir où ils s'étaient battus, dans la prison, avec des musulmans; il y avait eu des morts. Leur allure dégagée, légère, leur gaieté, leur loquacité, l'animation de leurs figures, font un curieux contraste avec leurs voisins, des Bulgares aux longs cheveux très bruns, à la barbe noire et hirsute, à la bouche taciturne, aux grands yeux sombres voilés de mélancolie, avec ce regard à la fois sauvage et mystique si caractéristique de certains Slaves. Presque tous ont des livres et travaillent avec acharnement : ils poursuivent leurs rêves et leurs espérances; leur temps de prison est pour eux une préparation. Je vois entre les mains d'un Grec une grammaire franco-italienne; des Bulgares apprennent l'anglais, le français. Beaucoup sont des professeurs, des instituteurs, des étudians, des prêtres. Nous causons avec les professeurs de l'école de Koumanovo, arrêtés en bloc lors de l'affaire Kouchef et condamnés pour affiliation au Comité : on a saisi des lettres adressées par eux au Comité de Sofia ; ils y demandaient de l'argent pour la propagande; ils relataient que telle sentence du Comité avait été exécutée, que telle autre le serait. La plupart de ces hommes appartiennent aux classes les plus instruites, les plus intelligentes, c'est l'élite d'un pays et d'un peuple : dans leurs familles, à l'école, ils ont appris l'histoire des héros d'autrefois, de ceux qui combattirent et moururent pour la foi et l'indépendance; eux aussi, ils ont voulu suivre ces nobles exemples; ils ont communiqué, par l'enseignement, leur ardeur patriotique; ils ont préparé, autant qu'il était en eux, la liberté de leur pays; ils ont employé des moyens révolutionnaires, parfois même atroces, mais quel peuple cite-t-on qui se soit affranchi par la douceur et la patience? Il y a eu, dans tous les pays, des hommes semblables à ceux-ci que la reconnaissance des nations honore comme des héros, comme des martyrs. Qui sait si là, devant nous, dans ce lot de prisonniers, n'est pas l'homme qui délivrera sa patrie et dont la statue se dressera sur les places publiques? L'image de l'un d'eux me hante, un grand Bulgare au large front bombé de penseur, aux prunelles

fauves qui luisent sous des sourcils très épais; ses cheveux noirs sont rejetés en arrière en mèches rebelles, tordues comme des cordes; sa barbe brune cache le pli volontaire et méprisant de la bouche. Comme nous entrons, il se retourne, fièrement campé, les deux poings sur les hanches, et, immobile, il nous regarde bien en face, sans ostentation, sans faiblesse, comme un homme sûr de son droit et de sa conscience : les résolutions les plus sublimes, comme aussi les plus sauvages, peuvent germer dans une pareille tête.

Tandis que nous nous éloignions, félicitant le directeur de la bonne tenue de sa maison, et que la porte s'ouvrait par où nous allions rentrer dans le monde de la liberté, j'ai éprouvé là une angoisse, une émotion poignantes; il me semblait que tous ces yeux jeunes, vivans, que toutes ces physionomies martiales et fières s'attachaient à nous, avec une expression d'envie et de reproche, et suivaient, du regard et de la pensée, ce consul et ce voyageur, venus d'un pays libre d'Occident, représentans d'une grande nation chrétienne et libératrice. Je croyais entendre l'appel de tous ces enfermés, leur cri de détresse me poursuivait : et c'est là que j'ai vraiment pris contact avec la question macédonienne, que je l'ai sentie dans sa réalité, dans sa cruauté. Depuis, j'ai dû l'envisager sous d'autres aspects, réfléchir, peser; mais l'impression première est restée : jamais je n'oublierai ces longs regards de tristesse indicible et d'énergie indomptable.

Hilmi Pacha avait bien raison : le traitement que subissent les condamnés, dans la prison d'Uskub, n'est pas rigoureux (1); il y entre autant d'humanité qu'on en peut mettre dans une prison, et il n'est pas douteux que le gouvernement turc, en se défendant, ne soit dans son droit; mais ce qui est douloureux, c'est que toute cette jeunesse, toute cette élite, soit là, en prison, au lieu d'être à ses écoles, à ses églises, à ses charrues, et qu'elle y soit à cause de sa foi patriotique, pour une idée.

Tel est le malentendu, — irréductible tant que subsistera la présence inacceptée des Turcs, — qui pèse sur la question de Macédoine; pour apprécier l'œuvre des réformes, c'est ce qu'il

(1) Il ne faudrait pas d'ailleurs juger par celle-là de toutes les prisons de Turquie. Les agens civils ont dû insister pour faire démolir et remplacer des geôles où les prisonniers étaient entassés de telle manière qu'ils ne pouvaient pas se coucher; beaucoup laissent encore singulièrement à désirer.

ne faut jamais perdre de vue. Ce n'est point par goût du pittoresque que j'ai cru pouvoir rapporter ici ces impressions, c'est parce qu'elles sont vraiment de nature à expliquer les opinions contradictoires que l'on entend émettre sur l'œuvre réformatrice des puissances. Si l'on songe à tous ces hommes qui emplissent les prisons, à tous ceux qui sont morts, qui ont émigré, qui pâtissent dans leurs personnes, dans leurs biens, dans leur vie morale, comment ne serait-on pas tenté de conclure que les réformes n'ont qu'un intérêt très secondaire, en tout cas que leurs résultats sont à trop lointaine échéance, quand, derrière les *statu quo* et les « intégrités » des diplomates, il y a des hommes, et qui souffrent? Il est tout naturel que ce point de vue soit celui des populations chrétiennes de Macédoine et des États balkaniques si directement engagés, non seulement par leurs intérêts matériels, mais aussi, pour ainsi dire, par leurs affections de famille, dans les affaires macédoniennes. Traçant un tableau très noir de la situation en Macédoine, M. Boppe, chargé d'affaires de France à Constantinople, terminait, le 10 août 1905, une lettre à M. Rouvier en disant : « On peut penser que, dans cette lamentable situation, les Macédoniens se préoccupent bien peu des réformes annoncées par les Puissances (1). » C'est là une situation qui, si triste qu'elle soit, est inhérente à la constitution actuelle de la Macédoine, et l'on est fondé à soutenir que jamais les réformes ne feront qu'améliorer une situation qui restera toujours difficile, toujours génératrice d'incidens douloureux, tant que subsisteront les conditions qui la créent, c'est-à-dire tant que le Turc dominera des populations chrétiennes, ou du moins tant qu'il restera le « Turc » avec tout ce que l'histoire et des siècles de guerre et d'oppression ont mis de haine dans ce mot. Les réformes pourront apporter à la Macédoine des améliorations de surface, elles n'atteindront pas la racine même du mal. Ainsi raisonnent tous ceux, écrivains, hommes d'État ou diplomates, qui se montrent sévères pour l'œuvre des réformes et incrédules sur ses avantages.

Tout autre est le point de vue de l'Europe, et, tant que les puissances reconnaîtront l'intégrité de l'Empire ottoman pour l'un des fondemens de l'équilibre européen, il faut convenir qu'elle ne saurait adopter que celui-là. Les Bulgares souhaitent

(1) *Livre Jaune* de 1903-1905, n° 150.

pour la Macédoine un gouvernement particulier et des privilèges spéciaux qui lui assurent au moins une demi-indépendance, tandis que l'Autriche-Hongrie et la Russie, comme « puissances les plus directement intéressées, » soutenues, jusqu'à présent, malgré certaines divergences, par les autres grandes nations, recherchent l'affermissement de l'autorité du Sultan en Macédoine en exerçant un contrôle sur l'administration turque, en surveillant le choix des fonctionnaires et en assurant leur moralité par le paiement régulier de leurs appointemens. C'est le but que se proposent d'atteindre les « agens civils » et les « conseillers financiers; » ce sont les formules qui reparaissent dans toutes les négociations avec la Porte. Nous avons pu voir, dans certains cas, d'autres tendances se faire jour; mais, jusqu'ici, toutes les grandes puissances ont continué à soutenir ostensiblement l'œuvre entreprise par les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg. Si l'on se place à ce point de vue, on doit reconnaître que les réformes, entravées par l'action des bandes, paralysées par l'inertie des fonctionnaires turcs, ont cependant donné des résultats. Essayons de les apprécier.

II

L'Inspecteur général et sa chancellerie; les agens civils austro-hongrois et russe, avec leurs secrétaires et leurs drogmans; cinq conseillers financiers allemand, anglais, italien, français et turc; des fonctionnaires de la Banque ottomane; un général italien et une soixantaine d'officiers européens chargés de la réorganisation de la gendarmerie : c'est déjà toute une petite armée, chargée d'appliquer, en Macédoine, le programme de Mürzsteg. A l'exception des officiers, répartis dans les sandjaks, tout ce personnel gravite à Salonique autour d'Hilmi Pacha et se mobilise avec lui quand il se rend à Monastir ou à Uskub, apportant un peu de vie et d'animation dans la tristesse des villes macédoniennes. Depuis plus d'un an la commission financière est constituée; depuis plus de trois ans les agens civils et les officiers sont à leur poste. Qu'ont-ils fait? Où en est l'application du programme de Mürzsteg?

Si l'on interroge Hilmi Pacha, il répond que, sauf l'article qui prévoit une délimitation nouvelle de la Macédoine, et dont on a reconnu l'exécution difficile et dangereuse, tout a été réalisé, ou

est en voie de réalisation; la conclusion, qui s'ensuit naturellement, c'est que, avant deux ans, à l'expiration du mandat des agens, des conseillers et des officiers, il ne restera qu'à remercier tout ce personnel européen de ses bons services et à s'en remettre du gouvernement des trois vilayets aux fonctionnaires de Sa Majesté Impériale. Si l'on demande leur avis aux conseillers financiers, il ne faut pas les presser beaucoup pour qu'ils répondent qu'avant leur arrivée, le bilan de l'activité des agens civils était à peu près nul. De leur côté, les agens civils laissent entendre que la création de la Commission financière n'était pas indispensable et qu'ils en pouvaient eux-mêmes, aussi bien, remplir les fonctions. Le général Degiorgis est un optimiste : sa situation éminente en Macédoine, sa parfaite entente avec Hilmi Pacha, le portent à envisager le présent sans tristesse et l'avenir avec confiance. Les officiers des diverses nationalités, en contact permanent avec les populations, souvent appelés à constater les attentats ou les abus, aux prises, dans les petites villes, avec l'inertie séculaire des administrations turques, se montrent moins satisfaits du résultat des réformes et plus sceptiques sur leur avenir. Parmi ces jugemens contradictoires, comment discerner la vérité? Cependant, un certain nombre de faits positifs sont d'ores et déjà acquis. La réorganisation de la Macédoine, après plusieurs siècles de régime turc, ne saurait être l'œuvre d'un jour; or, il n'y que trois ans qu'ont été institués les premiers organes de contrôle, et il n'y a qu'un an que la Commission financière fonctionne.

Il serait injuste de dire que l'activité des agens civils, durant ces trois années, n'a pas donné de résultats; mais il faut, pour apprécier leur œuvre, se placer à leur point de vue. Leur rôle a été volontairement effacé; leurs instructions leur permettaient, non pas de se substituer aux fonctionnaires ottomans; mais seulement de les appuyer en les éclairant. Ils ont reçu et examiné des milliers de plaintes, fait réparer quelques injustices, redresser quelques abus, obtenu le changement de quelques fonctionnaires; ils ont secondé Hilmi Pacha dans sa tâche difficile, ils lui ont signalé des réformes à accomplir; sous leur inspiration a été expérimenté, dans quelques localités, un régime nouveau pour l'assiette et la perception des dîmes et leur remplacement par une redevance fixe en argent; les résultats ont été très encourageans, mais il faudra du temps pour généraliser la réforme.

La Commission financière, après de longs débats pour fixer son propre règlement, s'est mise à la besogne : mais, sous l'accord apparent des conseillers financiers, des agens civils et de l'Inspecteur général, se cachent des rivalités latentes, des dissidences secrètes ; l'entente n'est obtenue qu'au prix de pourparlers et de concessions réciproques ; chaque séance est précédée d'une négociation diplomatique, souvent délicate. Les conseillers se sont trouvés en présence de toute la machine compliquée et vieillie de l'administration turque, qu'ils ont dû, pour ainsi dire, démonter pièce à pièce, pour en comprendre le fonctionnement. Ils ont commencé par débroussailler le budget de chacun des trois vilayets. Sur un total de 2 680 000 livres turques (61 640 000 francs), la Commission se trouvait en présence, pour 1906, d'un budget militaire de 1 480 080 livres turques, qu'elle n'avait pas à examiner, et de garanties d'intérêts ou d'arrérages d'emprunts pour 354 000 livres turques; il ne lui restait donc à examiner que le budget des administrations civiles, soit 845 000 livres turques. Les recettes totales s'élevant à 1 856 000 livres turques laissaient un découvert de 822 000 livres turques qui devait être comblé par des versemens du trésor impérial. En face d'un tel déficit, que l'augmentation de 3 p. 100 des droits de douane, enfin accordée par l'Europe, n'arrivera peut-être pas à combler entièrement, il eût été téméraire de se livrer à des expériences financières et sociales qui auraient pu gêner la rentrée des impôts. La Commission a dû se contenter, pour cette première année, de préparer une amélioration du personnel de l'administration des finances, en prévoyant l'augmentation du nombre des fonctionnaires de certains services et en relevant les traitemens notoirement insuffisans. Elle a été efficacement servie dans son travail de surveillance et d'étude par l'inspecteur nommé par elle dans chaque vilayet, conformément au projet présenté par les ambassadeurs à la Sublime Porte; deux de ces inspecteurs sont Ottomans et l'autre chrétien; se sentant appuyés et soutenus, ils ont fait leur devoir avec un égal zèle; quelques abus ou injustices, signalés par eux, ont été immédiatement réformés; beaucoup d'améliorations ont été étudiées et préparées pour l'avenir. Malheureusement les graves difficultés financières, au milieu desquelles la Commission s'est péniblement débattue, ont paralysé sa bonne volonté réformatrice.

Quand les grandes puissances obtinrent du gouvernement

turc qu'il accepterait les services d'officiers européens en Macédoine, on crut volontiers en Europe qu'ils seraient chargés d'empêcher les massacres et d'imposer la paix; qu'ils joueraient, en somme, un rôle analogue à celui que leurs camarades ont si heureusement rempli en Crète. Telles n'étaient pas cependant leurs fonctions : le gouvernement turc les appelait pour leur demander aide et conseils techniques pour la réorganisation de la gendarmerie ; et à cela s'est, en effet, bornée l'activité du général Degiorgis. L'entreprise était d'ailleurs aussi nécessaire que malaisée : mal payés, mal instruits, indisciplinés, les *zaptiés* turcs avaient l'habitude de se payer sur le paysan chrétien, si bien que les gendarmes n'étaient ni les moins dangereux, ni les moins féroces des brigands. A ce point de vue, les réformes ont donné un résultat indéniable : deux écoles d'instruction pour les gendarmes ont été créées à Uskub et à Monastir, une troisième, la principale, pour les chefs de poste, à Salonique, sous la direction du major allemand von Alten. Successivement, par fournées, les nouveaux gendarmes, engagés volontaires ou choisis parmi les soldats en activité de service, viennent passer trois mois dans les écoles, si bien qu'aujourd'hui le plus grand nombre y ont fait un stage; ils y reçoivent une instruction spéciale technique; ils y apprennent un règlement copié sur celui de la gendarmerie française. Grâce aux efforts des agens civils, des conseillers financiers, et de l'Inspecteur général, les gendarmes ont touché plus régulièrement leur solde, en sorte qu'ils ont été moins tentés de se payer sur l'habitant. Au lieu de les laisser groupés dans les villes, on les a répartis, par petits postes, dans tout le pays, principalement dans les régions visitées par les bandes. Malheureusement la plupart ne savent ni lire ni écrire; on s'est efforcé de mettre, dans chaque *karakol*, au moins un gendarme qui ne fût pas complètement illettré et qui pût au besoin rédiger un rapport ou lire un ordre : on n'y a pas toujours réussi. Il a été impossible, peut-être n'est-il pas désirable de réaliser l'article du programme de Mürzsteg qui spécifiait que 20 pour 100 au moins des gendarmes seraient des chrétiens; les gendarmes chrétiens sont mal vus de la population tant musulmane que chrétienne et les candidats sont peu nombreux. Le recrutement, même parmi les musulmans, est irrégulier, et, à plusieurs reprises, les officiers européens ont dû se plaindre de l'inertie, peut-être même de la

mauvaise volonté du gouvernement turc à trouver les recrues nécessaires. Quoi qu'il en soit, les *zaptiés* d'aujourd'hui, habillés d'uniformes neufs, payés plus régulièrement, surveillés par les officiers européens, instruits dans les écoles, ne méritent plus qu'exceptionnellement de partager la réputation légendaire qu'Edmond About avait faite aux gendarmes grecs; et l'on est obligé de constater comme un grand progrès, — tant il est vrai que tout est relatif! — qu'ils ne pillent plus que rarement eux-mêmes; l'on cite même des occasions où on les a vus s'opposer aux violences des soldats. Mais la gendarmerie, depuis qu'on la paie, coûte très cher. Il y a en Macédoine, au moins sur le papier, 7000 gendarmes répartis en trois régimens (un par vilayet, un bataillon par sandjak, une ou deux compagnies par caza); ils ont coûté, en 1905, 238000 livres turques.

Nous avons expliqué ici, en citant une lettre de M. Constans, comment les officiers, délégués par les grandes puissances, ne sont, chacun dans leur zone, subordonnés à l'autorité du général Degiorgis Pacha que dans les limites de leur activité technique pour la réorganisation de la gendarmerie, et comment ils ont, en outre, une mission politique de surveillance et de contrôle pour laquelle ils ne relèvent que de leurs ambassades à Constantinople; ce droit d'intervention et d'enquête, qu'ils exerçaient déjà en fait, leur a été officiellement reconnu au cours de la récente négociation relative à l'augmentation de 3 pour 100 des droits de douane. Nous croyons pouvoir dire, sans chauvinisme, que la délégation française, dirigée par le colonel Vérand, est parmi celles qui ont le mieux réussi. Il est dans la nature du Français, partout où il se trouve, d'aimer à être aimé; ce sentiment, qui est parfaitement étranger, par exemple, à l'Anglais, nous est instinctif : nos officiers, répartis dans les principaux centres du sandjak de Sérès, ont pris à cœur leur œuvre pacificatrice et humaine, et ils ont bientôt gagné la confiance des populations tranquilles. On s'est habitué à les considérer comme le refuge de toutes les misères, l'asile de tous les persécutés. La nature de l'influence que la France exerce en Orient, le rôle désintéressé qu'elle y a si souvent joué, mettaient nos officiers à l'abri des défiances qui devaient forcément, même sans qu'ils fissent rien pour les justifier, peser sur ceux qui représentent des puissances plus voisines de l'Empire ottoman et qui peuvent y avoir des ambitions territoriales. Les officiers européens n'ont

pas d'autorité directe; mais leur seule présence, dans un pays si troublé, a naturellement exercé une heureuse influence et est apparue aux populations comme une sauvegarde. Aussi leur rôle s'est-il peu à peu étendu bien au delà de leurs attributions; mais, en même temps, ont grandi les préventions que leur venue inspirait à l'administration ottomane. Malheureusement leurs droits sont tellement restreints que, même en étendant dans la pratique la limite de leurs prérogatives et le domaine de leur activité, ils ne peuvent ni commander à la gendarmerie, ni prendre des mesures pour prévenir ou réprimer les attentats. Ils n'obtiennent pas toujours une coopération sans réserves de la part des autorités turques; leurs moindres démarches sont surveillées et ce n'est que par ruse ou grâce à leur ascendant personnel qu'ils parviennent, lorsqu'ils vont faire des enquêtes sur les lieux des attentats, à interroger les paysans hors de la présence des gendarmes ou des soldats devant lesquels personne ne se risque à parler. Cette défiance s'est manifestée si ostensiblement, que, dans certains districts, les officiers européens ont pu se demander si la bonne volonté dont les autorités avaient fait montre durant les deux premières années de l'application du programme de Mürzsteg, n'était pas inspirée surtout par l'espoir que, si la pacification paraissait en bonne voie, les officiers seraient rappelés à l'expiration du premier terme de leur engagement.

Bien loin de s'étonner que les officiers européens n'aient pas obtenu des résultats plus décisifs, il faudrait plutôt admirer qu'ils aient réussi, avec les faibles moyens et les pouvoirs insuffisans dont ils disposent, à exercer autour d'eux une influence réellement bienfaisante; et il conviendrait d'en conclure, semble-t-il, qu'avec des pouvoirs plus étendus ils pourraient devenir les meilleurs agens de pacification et de réorganisation. Leur action n'a même pas été étendue à tous les sandjaks: la Vieille-Serbie, où les assassinats de chrétiens serbes par des Albanais sont quotidiens, a été exclue de la zone des réformes; sur la frontière grecque, dans le sandjak de Selfidjé, dans les régions par où les bandes grecques pénètrent sur le territoire turc, on n'a envoyé, pendant quelques mois seulement, qu'un seul officier belge. En résumé, l'organisation actuelle du contrôle européen par les officiers de gendarmerie n'est qu'un embryon; mais les résultats obtenus suffisent à montrer la voie où il conviendra de s'engager le jour où l'on sera vraiment résolu à obtenir la pacification.

On peut donc soutenir que le programme de Mürzsteg est en voie d'exécution, mais non pas, comme les Turcs essayent de le faire croire, qu'il est entièrement réalisé. Plusieurs articles, ceux notamment qui prévoyaient des indemnités aux chrétiens lésés par la répression des troubles, n'ont pas même reçu un commencement d'exécution. Les officiers européens, les agens civils, les conseillers financiers n'ont pu qu'ébaucher leur œuvre, paralysés qu'ils étaient par des difficultés financières et par des instructions trop étroites. L'article IV, qui prévoit qu'il faudra « demander la réorganisation des institutions administratives et judiciaires dans lesquelles il serait désirable d'ouvrir l'accès aux chrétiens indigènes et de favoriser le développement des autonomies locales » est, jusqu'ici, resté lettre morte. En résumé l'œuvre des réformes n'a pas été inefficace, mais elle est incomplète, insuffisante, et l'on n'est, jusqu'à présent, ni en droit de dire qu'elle ait obtenu un plein succès, ni non plus qu'elle ait fait faillite. L'expérience continue.

III

Est-ce la réorganisation de la gendarmerie qui a rassuré les populations et entravé l'action des bandes? Il est difficile de le dire parce que d'autres influences ont agi dans le même sens. Les Comités bulgares ont, eux-mêmes, donné pour mot d'ordre général, depuis 1904, de s'abstenir de toute violence; si les bandes grecques et serbes n'avaient profité de cette abstention pour tenir la campagne, la pacification aurait fait plus de progrès. On affirme, en Macédoine, que l'énergie de la répression, l'action des bandes grecques et serbes, la présence des officiers étrangers, la lassitude des habitans ont enrayé les succès de « l'Organisation intérieure, » et même lui ont fait perdre du terrain. Il est certain que la plupart des chefs de bandes ont été tués ou pris. Pour ne parler que du vilayet de Kossovo, Damé Martinoff a été arrêté à Uskub (1); Bobeff, voïvode de la bande de Koumanovo, a été tué en mars 1906; le voïvode de Köprilu,

(1) Sa présence ayant été signalée dans une maison d'Uskub, la police assiégea la maison et lui, réfugié dans la cave, demanda à se rendre au consul de France et à un officier autrichien; en l'absence du consul, son drogman s'y rendit; quand il fut là, ainsi que l'officier autrichien, Martinoff alluma une bombe qui heureusement ne fit aucun mal; il fut arrêté.

Constantinoff, ancien officier bulgare, a été tué en juillet dans une rencontre avec une bande serbe, en même temps que deux autres chefs. Vassili, voïvode de la bande qui tenait la campagne entre le Vardar et la frontière bulgare, a été blessé par les Turcs. Christo Boulgariata, voïvode de Kotchana, a péri dans un combat. Enfin, le 23 décembre, le plus populaire et le plus énergique des chefs, Damian Groueff, l'un des fondateurs de l'« Organisation intérieure, » dont il présidait le comité central, a été tué dans une rencontre avec les soldats turcs près du village de Roussine (caza d'Osmanié). Sa mort a été un coup sensible pour les Bulgares. Dans le sandjak de Kossovo, les bandes de Kratovo et d'Egripalanka restent seules intactes : les comités n'arrivent plus à trouver des remplaçans pour les chefs disparus. Dans les autres parties de la Macédoine, l'organisation bulgare a également beaucoup souffert. Les Turcs ont trouvé sur des morts ou des prisonniers des listes des principaux propagandistes de la cause bulgare et ils en ont profité pour organiser contre eux une véritable terreur policière et judiciaire. Dans le Nord, les bandes serbes ont redoublé d'activité, et il paraît certain que, notamment dans la région d'Uskub, elles ont ramené au patriarchisme serbe un certain nombre de villages exarchistes. Les paysans s'affranchissent de la domination des comités : tel village, qui naguère ne voulait à aucun prix loger un poste de gendarmes, aujourd'hui le demande. Dans les vilayets de Monastir et de Salonique, ce sont les bandes grecques qui ont, en ces derniers mois, accompli les plus sinistres exploits ; elles ont pénétré jusque dans la région de Sérès et de Drama, attaquant les villages sans défense et se livrant à d'affreux massacres. On peut affirmer, sans injustice, que les autorités ottomanes ferment volontiers les yeux sur le passage des bandes grecques tandis qu'elles poursuivent sans merci les Comitadjis bulgares. C'est la méthode des Turcs de soutenir les minorités ; ils sont bien disposés pour la propagande grecque dans les parties de la Macédoine où il n'y a pas de Grecs ; là où ils sont nombreux, les Turcs favorisent les Valaques ; ils protègent les Serbes dans les pays bulgares, mais au delà du Char, en Vieille-Serbie, ils les laissent massacrer par les Albanais. Le gouvernement ne redoute ni les Serbes, ni surtout les Grecs dont il a eu si facilement raison en 1897 ; mais il craint les Bulgares qui ont une excellente et nombreuse armée et à qui vont, quoi qu'on en

puisse dire, les sympathies de la plus grande partie de la population chrétienne de Macédoine. Il est tout naturel qu'ils cherchent avant tout à détruire l' « Organisation » bulgare qui tient tout le pays et qui seule est en mesure d'y provoquer une insurrection. Comment croire que les Turcs, qui ont pu enrayer la formidable insurrection de 1903 et qui ont en Macédoine des forces militaires considérables, ne réussiraient pas, s'ils le voulaient énergiquement, à atteindre les bandes grecques et à les détruire?

Il est parfois dangereux d'être habile! Les Turcs auraient tout bénéfice à jouer un pareil jeu s'ils ne se trouvaient en présence de l'Europe, pour qui la prolongation des troubles et les plaintes des populations sont un motif de réclamer des réformes nouvelles et de substituer peu à peu son action à celle de la Porte. La pacification désarmerait les puissances, elle leur ôterait leur meilleur argument pour imposer le maintien des agens civils, des conseillers financiers et des officiers européens. La continuation des massacres oblige, au contraire, à se demander si ce sont les autorités turques qui n'apportent pas à l'œuvre de la pacification toute la bonne volonté souhaitable, ou si leur bonne volonté est inefficace parce qu'elles manquent de moyens pour assurer l'exécution de leurs instructions: l'une ou l'autre hypothèse serait également fâcheuse pour le régime ottoman et paraîtrait donner raison à ceux qui pensent qu'aucune réforme n'est praticable en Turquie.

La prolongation de l'insécurité et des massacres est d'autant plus déplorable que les populations ne demandent qu'à vivre en paix et à travailler, et que les étrangers attendent le moment de faire des affaires et du commerce en Macédoine. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur quelques chiffres statistiques.

Le tonnage total du trafic du port de Salonique était, en l'an 1316 de l'hégire (1900), de 691480 tonnes: il a été en 1321 (1905) de 938573 tonnes. Le trafic total de Salonique valait:

	Exportations.		Importations.	
En 1316 (1900). . .	1 007 832	livres turques.	2 452 180	livres turques.
En 1321 (1905). . .	1 737 394	—	3 528 951	—

Le rendement des douanes de Salonique passait dans le même temps de 197 827 livres turques à 279 507.

Dans le même intervalle, sur tous les chemins de fer, l'accroissement du trafic a été constant :

		Voyageurs.	Tonnes.	Liv. turques.
Chemins de fer orientaux. (Ligne de Salonique-Mitrovitza et frontière serbe).	1316 (1900)	166 934	146 845	132 771
	1321 (1905)	222 156	237 553	186 372
Ligne de Salonique-Jonction.	1316	190 763	88 333	75 568
	1321	210 182	96 366	86 907
Ligne de Salonique-Monastir.	1316	112 309	63 162	66 356
	1321	161 383	83 619	90 917

Enfin la rentrée des impôts, l'année dernière, a accusé une plus-value de 15 pour 100; le rendement des impôts indirects, perçus par le service de la Dette publique, est passé de 218 410 livres turques, pour l'exercice 1316, à 239 037 pour 1320 et à 286 990 pour 1321. (L'impôt du timbre s'est ajouté cette année-là aux revenus perçus par la Dette.)

Cet essor, encore timide, suffit cependant à indiquer ce que pourrait devenir la prospérité du pays si elle n'était paralysée par les violences des uns et l'inertie des autres.

Nous trouverons une autre preuve, et plus convaincante encore, du désir des paysans macédoniens d'échapper aussi bien au terrorisme des bandes qu'à l'oppression turque, dans le très curieux développement qu'a pris en ces dernières années l'émigration vers l'Amérique. Les Macédoniens n'y vont pas chercher une nouvelle patrie, mais, au contraire, les moyens de vivre en paix sur leur vieux sol natal. Le phénomène, encore peu connu, vaut la peine d'être étudié.

Depuis longtemps des Macédoniens allaient chaque hiver travailler à Constantinople ou dans les villes de la Méditerranée orientale; mais c'est seulement en 1901 que quelques paysans du village de Buf (caza de Florina, vilayet de Monastir) eurent l'idée d'aller chercher fortune en Amérique. Le succès répondit à leurs espérances; ils appelèrent leurs parens, leurs amis; de proche en proche la fièvre d'émigration gagna, stimulée par les agens des Compagnies de navigation. Aujourd'hui, presque tous les villages des cazas de Florina et de Kastoria ont quelques-uns de leurs habitans au delà de l'Atlantique : en 1906, 3 000 sont partis par la Compagnie française transatlantique et 2 000 par les autres Compagnies. La très grande majorité vont aux États-Unis, presque tous à Granite-City, près de Saint-Louis (Illinois).

250 ont poussé jusqu'à San-Francisco où les attiraient des salaires magnifiques. L'année dernière, pour la première fois, un quart environ des émigrans, presque tous originaires des environs de Resna, ont tenté la fortune à Buenos-Ayres; trente hommes d'un village des environs de Monastir sont à Antofagasta (Chili).

Granite-City est la ville d'élection de ces robustes Macédoniens; ils y sont près de 23 000, très recherchés pour le travail des mines et des usines; très sobres, contens d'un morceau de pain et d'un piment rouge, quand il faut à l'Anglo-Saxon de la viande deux fois par jour, ils travaillent douze et quatorze heures par jour pour un salaire très inférieur aux prix courans. Mais, pour ces hommes qui, chez eux, gagnaient péniblement trois ou quatre piastres (environ un franc), que le Turc, l'Albanais ou le Comitadji venait souvent leur ravir, les salaires d'Amérique sont la fortune; les moins habiles gagnent dix francs par jour; un quart se font jusqu'à vingt francs. Ils vivent groupés en communautés, dans trois immenses hôtels; quelques négresses ou Chinoises font la cuisine pour tous; aussi tout leur argent est-il économisé; trois banques sont occupées à l'envoyer par chèques aux banques de Salonique. Les hommes partent seuls pour l'Amérique, laissant au pays femmes, vieillards et enfans; tous reviennent après trois ans environ, rapportant une dizaine, quelquefois une vingtaine de mille francs d'économies. Cette année, pour la première fois, le nombre des revenans a été sensiblement égal à celui des partans. Sur la terre étrangère, ils restent étroitement groupés entre eux; ils s'américanisent très peu et, de retour au pays, redevenus paysans macédoniens, ils réalisent l'ambition de leur vie : acheter un *tchiflik* et devenir propriétaires. Il en est résulté, dans les cazas de Florina et de Kastoria, une hausse extraordinaire du prix de la terre. Le bey turc, inquiet du lendemain, effrayé des troubles et des réformes, vend avec plaisir son domaine quand il en trouve un bon prix. Dans les villes, à Monastir notamment, le prix des maisons, des boutiques, augmente dans des proportions inouïes. On citait à Florina, à l'automne dernier, une bicoque qui venait d'être vendue 12 000 francs à un « américain ; » on montrait, à Monastir, des boutiques louées jusqu'à 30 livres turques par an. Le prix des vivres hausse, et, par suite, la culture devient plus rémunératrice : il y a donc intérêt à bien cultiver et l'on commence à remplacer l'antique araire en bois, dont on se servait au temps

d'Alexandre le Grand, par des charrues en fer; on achète des instrumens agricoles. Les hommes valides étant partis pour les Amériques, ce sont les vieillards, les femmes et les enfans qui cultivent; la main-d'œuvre agricole est devenue si rare que les salaires se sont élevés de trois piastres par jour à dix et à vingt piastres. Partis outre-mer ou occupés aux travaux des champs devenus plus rémunérateurs, les hommes ne font plus partie des bandes et la pacification du pays y gagne. A la veillée, dans les chaumières, et dans les villes, les jours de marché, tous ces Macédoniens parlent moins d'insurrection ou de réformes : si on les écoutait, on entendrait revenir dans leurs propos des mots qui sonnent étrangement sur cette vieille terre : Amérique, Granite-City, San-Francisco, Buenos-Ayres!

Le plus curieux, dans ce phénomène de l'émigration, c'est qu'il ne fait pas de mécontens, au moins en Macédoine; chacun prend sa part de ce pactole américain qui coule dans les pauvres campagnes du pays de Monastir. Les Comitadjis eux-mêmes y trouvent leur compte; ils n'autorisent l'émigration qu'en prélevant une taxe de vingt francs par tête à la campagne et de dix francs à Monastir. Le gouvernement, de son côté, voit avec plaisir un mouvement qui apporte de l'argent dans le pays, facilite la rentrée des impôts et satisfait tout le monde. Jusqu'à présent l'influence bienfaisante du mouvement ne s'est fait sentir que dans deux ou trois cazas. Quelques villages du vilayet de Salonique ont commencé à suivre l'impulsion, mais le vilayet de Kossovo reste encore immobile; d'ailleurs, ce que quatre ou cinq mille émigrans peuvent faire facilement deviendrait plus difficile, impossible peut-être, à vingt, trente et quarante mille. Ce n'est pas que le travail manquerait en Amérique : la bonne main-d'œuvre à bon marché y fait prime; les Macédoniens sont attirés vers l'Ouest; plus ils s'éloignent, plus les salaires sont alléchans. Ce n'est pas non plus que les moyens de transport feraient défaut, car les compagnies de navigation se disputent les émigrans; mais un gouvernement routinier ne s'effrayerait-il pas d'un pareil exode? Peut-être cependant y a-t-il là pour l'avenir un élément de solution du problème macédonien dont il faut tenir le plus grand compte. Nous avons dit que la question macédonienne est d'abord et surtout une question sociale : ce que les réformes n'ont pas fait pour la résoudre, les émigrans, par le jeu naturel des faits économiques, sont en train de le réaliser.

L'émigration, avec esprit de retour, aboutit en définitive à l'expropriation, avec une bonne indemnité, du paysan turc. Et s'il est vrai de dire, avec Taine, que toute révolution aboutit à une translation de propriété, nous aurions sous les yeux une révolution qui, après avoir échoué par la violence, serait en train de réussir par un simple phénomène d'enrichissement. Le fait vaudrait, en vérité, la peine d'être noté.

Nous avons eu l'occasion de voir, dans les gares, entre Vodena et Florina, des troupes de ces Macédoniens attendant le train qui devait les emmener : c'étaient de beaux gaillards solides et musclés, l'air un peu sombre, tristes sans doute de l'appréhension d'un tel voyage. Les femmes et les enfans les accompagnaient à l'embarcadère : beaucoup de petites filles, blondes, avec les cheveux nattés et de beaux yeux bleus, ressemblaient à des enfans russes. De fait, plus des trois quarts de ces émigrans sont des Slaves bulgarisans. Trente agences d'émigration et de transport se disputent cette bonne aubaine ; mais l'agence française de la Compagnie transatlantique l'emporte de beaucoup ; les émigrans, arrivés en Amérique, écrivent à ceux qui restent pour leur recommander de ne prendre que la Compagnie française qui les traite mieux et les exploite moins ; les concurrens ont essayé, sans succès, de tous les moyens ; quelques-uns, de dépit, ont été jusqu'à s'aboucher avec les Comitadjis pour obtenir d'eux qu'ils interdisent de s'adresser à l'agence française ! Toutes ces agences ne s'occupent pas seulement d'organiser les transports, elles prêtent aux émigrans l'argent nécessaire pour qu'ils puissent entrer aux États-Unis ; on sait, en effet, que les immigrans doivent posséder cent francs d'argent et signer une longue et minutieuse déclaration dont l'exactitude est soigneusement contrôlée. Ces cent francs, c'est le bureau d'émigration qui les leur prête à intérêts plus ou moins gros, mais toujours très élevés, à cause des risques : de 40 à 140 p. 100. Presque toujours la somme est remboursée par les familles, et il est rare que les agences subissent des pertes. Même les paysans aisés, même ceux qui, revenus d'Amérique avec des économies, veulent y retourner, empruntent l'argent nécessaire plutôt que d'entamer leur petit trésor ; ils remboursent ensuite sur leurs salaires. Le départ a lieu tous les vendredis ; le jeudi soir de la semaine suivante, les émigrans arrivent à Paris, *via* Vienne, et ils quittent le Havre le vendredi. Et ces pauvres gens, qui

n'avaient jamais vu que leur village des environs de Florina ou de Kastoria, jamais connu que le régime turc, voguent vers la libre Amérique. Si peu qu'ils s'y américanisent, ils en reviennent pourtant avec des idées nouvelles : les générations qui auront connu la vie et les lois des États-Unis et qui en auront rapporté l'aisance, ne pourront plus supporter ni l'oppression turque, ni la tyrannie des Comités, et il y aura vraiment quelque chose de changé en Macédoine.

Reprenons, avant de finir sur ce sujet, et si l'on nous pardonne cette digression, les différentes phases de ce phénomène économique : l'émigration des Macédoniens. Le fait initial, c'est la concurrence que se font entre elles les grandes compagnies de navigation et le besoin qu'elles ont de faire des affaires ; leurs agens, cherchant partout des émigrans, trouvent les paysans macédoniens. Ils partent ; et leur lointain labeur provoque dans leur pays toute une révolution sociale, produisant la hausse des salaires et du prix des terres, expropriant une race au profit d'une autre, plus efficace en ses effets que l'effort de tous les agens de contrôle imposés par l'Europe à la Macédoine. Et là-bas, aux États-Unis, l'arrivée de ces robustes et sobres travailleurs entraîne d'autres conséquences ; elle tend à faire baisser le taux de la main-d'œuvre ; elle rend la vie plus difficile à l'ouvrier anglo-saxon ou allemand : les Bulgares de Macédoine sont un des élémens de cet afflux nouveau de populations orientales, slaves, méditerranéennes, qui peu à peu supplante, aux États-Unis, la vieille race américanisée venue de l'Europe occidentale. Tant sont aujourd'hui complexes les phénomènes économiques, tant sont multiples et inattendues leurs répercussions à travers le monde !

IV

Il nous paraît, en résumé, injuste de dire que l'œuvre des réformes a été stérile. Quand on la considère en elle-même, on est fondé à la juger très importante ; c'est quand on la compare à celle qui reste à accomplir et aux besoins immédiats des populations, qu'on a le droit de l'estimer insuffisante. L'émigration n'apporte encore qu'une solution partielle, locale, incomplète, mais elle a, sur l'œuvre des réformateurs, l'avantage d'atteindre le mal dans ses vraies sources. La question ma-

cédonienne est à la fois une question sociale et une question nationale; pour la résoudre, il faudrait toucher au régime de la propriété et au régime de la souveraineté, c'est-à-dire au tuf même de l'organisation turque en Macédoine. Les mandataires de l'Europe n'ont pas encore montré de telles audaces; quand ils aborderont ces problèmes vitaux, ne peut-on pas craindre qu'ils ne se trouvent en présence d'une incompatibilité irréductible entre le maintien du régime turc et leurs conceptions occidentales? L'administration ottomane est comme ces vieilles maisons mal construites : dès qu'on vient à remuer une poutre, il faut tout refaire, parfois après avoir tout jeté bas. Il fallait de toute nécessité commencer par le commencement, donner à la Macédoine un budget et des ressources, condition nécessaire de toute espèce de réforme. Ce résultat, malgré bien des lacunes, est à peu près atteint; mais n'est-ce pas maintenant que les grandes difficultés vont surgir et qu'il va falloir vraiment se demander quel doit être l'avenir de la Macédoine et quelle solution il convient de préparer?

En attendant, le sang coule toujours et les massacres continuent. L' « Organisation » bulgare en Macédoine semble avoir perdu du terrain; l'on se vante, à Salonique, d'en connaître tous les fils et l'on ne croit pas à la possibilité d'un nouveau soulèvement; mais à Sofia, l'opinion est différente. Les chefs des organisations macédoniennes ne contestent pas le recul de l'exarchisme, mais ils l'attribuent uniquement à la pression et aux violences des bandes grecques et serbes; quant à eux, s'ils n'agissent pas, ce n'est point qu'ils soient désorganisés ou découragés, c'est qu'ils ont donné pour mot d'ordre de laisser le champ libre à l'Europe et aux réformes; ils veulent qu'il soit démontré, par une expérience concluante, que tant que le régime turc actuel subsistera, aucune réforme profonde et durable ne saurait être réalisée. Mais, à les entendre, leur organisation est complète et reste très forte. Ce que ces hommes m'ont dit, je ne saurais le répéter ici; il me suffira de dire que, pour cette année, les mots d'ordre sont pacifiques : pas d'obstacles à l'œuvre des réformes, travail et amélioration de la condition économique et sociale des paysans macédoniens. Mais si les bandes grecques et les bandes serbes se livraient, comme l'année dernière, à des massacres systématiques, si les Turcs continuaient à ne les poursuivre que mollement, tandis qu'ils traquent sans merci les Bulgares, le

moment viendrait peut-être où ceux-ci se croiraient obligés de répondre à la violence par la violence, et l'on verrait alors que l' « Organisation » n'est ni détruite, ni découragée. La Macédoine reste donc, aujourd'hui comme hier, un danger pour la paix de l'Europe, un foyer d'où l'on peut toujours craindre de voir se propager l'incendie; aujourd'hui comme hier la même question se pose. Où est la solution?

Examinons d'abord, pour les écarter plus vite, deux hypothèses.

La première est celle d'un retour au pur régime turc. Les agens civils, les officiers européens, les conseillers financiers ne sont, on le sait, engagés que pour un temps très court, deux ans; une première fois, lors de la manifestation navale de Mételin, l'Europe a obtenu la prolongation de leur mandat pour une égale durée. Ce délai passé, quitteront-ils la Macédoine? Évidemment non. Leur entreprise est une œuvre de longue haleine qui n'est qu'à son début. Actuellement, si les officiers de gendarmerie européenne, si les organes divers du contrôle européen venaient à abandonner le pays, ce serait le signal d'un épouvantable massacre; la tuerie ne serait pas moins affreuse si les Turcs et les agens européens venaient à quitter en même temps la Macédoine : les chrétiens s'extermineraient entre eux jusqu'à épuisement complet. Dans l'état actuel de la Macédoine, il est impossible d'admettre de pareilles hypothèses. Ces termes de deux ans ne sont que des expédiens diplomatiques destinés à sauvegarder en principe l'intégrité de la souveraineté du Sultan: il s'agit évidemment d'engagemens renouvelables, et il est à espérer que le gouvernement turc le comprendra sans qu'il soit besoin qu'une escadre internationale reparaisse dans la mer Égée. En demandant pour sept ans le consentement des puissances à l'augmentation des droits de douane, il s'est implicitement engagé à maintenir, au moins pendant cette durée, le personnel des réformes. L'Europe, quand elle a entrepris la politique des réformes, s'est obligée elle-même à la mener à bien; elle s'est reconnue responsable vis-à-vis des populations macédoniennes et elle ne peut se dispenser d'aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle ait organisé en Macédoine un régime où toutes les populations trouvent des conditions acceptables de vie et de travail. Elle n'a plus le droit d'abandonner son entreprise ou d'y échouer, parce que sa tentative même a donné aux populations

une conscience plus aiguë de leur misère et de leurs aspirations. Mais quand le régime turc sera-t-il si bien amendé et la Macédoine si bien pacifiée qu'elle pourra être abandonnée à elle-même? Il est encore impossible de le prévoir.

Reste une autre hypothèse : celle d'une solution violente, d'une guerre qui chasserait les Turcs de Macédoine, peut-être d'Europe, ou qui, au contraire, leur rendrait le prestige de la victoire et les encouragerait à persister dans leurs anciens erremens. D'où pourrait venir, à l'heure actuelle, une intervention militaire? Pas d'une grande puissance européenne. La politique austro-hongroise et la politique russe, dans les Balkans, sont conservatrices, elles se réclament du principe de l'intégrité de l'Empire ottoman. Quiconque d'ailleurs voudrait s'en prendre au Sultan trouverait sans doute en face de lui la force allemande. Il paraît donc possible d'écarter pour le moment toute crainte d'une guerre comparable à celle de 1878. Restent les États de la péninsule. Un seul d'entre eux, la Bulgarie, peut être regardé, grâce aux grands progrès militaires qu'il a réalisés et à sa forte organisation, comme en état de tenir tête à la Turquie. Certains Bulgares regrettent que leur pays n'ait pas, en 1903, au moment de la grande insurrection, tenté la fortune; ils disent volontiers, non sans présomption peut-être, que s'ils étaient assurés de la neutralité de l'Europe et de celle de la Roumanie et de la Serbie, ils ne devraient pas hésiter à tout risquer pour délivrer leurs frères de Macédoine. Mais le gouvernement a fait trop de sacrifices à la paix pour en perdre maintenant le bénéfice; à moins que les violences des bandes grecques ou les représailles turques n'exaspèrent irrésistiblement l'opinion publique dans la Principauté, il n'y a pas lieu de croire à un danger très prochain de guerre. La Bulgarie est heureusement gouvernée par un prince d'une haute sagesse politique, ami de la paix, conscient des brillantes destinées que l'avenir réserve à son pays, s'il sait être prudent et laisser le temps travailler en sa faveur; le prince Ferdinand est aussi peu enclin que possible à risquer sur un coup de dé le sort de son pays et de sa dynastie. La guerre ne pourrait donc résulter que d'un excès de détresse des populations bulgares de Macédoine amené soit par l'avortement des réformes, soit par la continuation des tristes exploits des bandes grecques.

On serait peut-être en droit de redouter l'entrée en cam-

pagne des États balkaniques et une guerre générale en Orient si certaines complications venaient à se produire : si, par exemple, les troubles et les guerres qui menacent, en ce moment, de soustraire toute l'Arabie à l'autorité du Sultan venaient à se généraliser, à s'étendre à la Syrie et à la Mésopotamie. Il pourrait arriver alors que les peuples chrétiens de l'Empire croient le moment favorable pour secouer le joug des Turcs : la solution, attendue depuis des siècles, viendrait, par un détour imprévu, d'Asie (1). Les chances de guerre deviendraient aussi plus nombreuses si les trois principaux États balkaniques du Nord, Roumanie, Bulgarie, Serbie, parvenaient à conclure une alliance étroite et marchaient ensemble contre les Turcs; encore faudrait-il qu'ils trouvassent assez d'appuis parmi les grandes puissances pour n'avoir pas à redouter, s'ils étaient victorieux, la mésaventure qui advint aux Russes au Congrès de Berlin, ou, s'ils étaient vaincus, la destruction complète. En dehors de ces hypothèses, dont la réalisation est ou peu vraisemblable ou très éloignée, il n'est pas à prévoir, et encore moins à souhaiter, que la solution des questions macédoniennes et balkaniques puisse, un jour prochain, résulter d'un coup de force.

Que se passera-t-il donc? L'évolution commencée ira se développant; les agens civils et les conseillers financiers continueront leurs services dont l'importance ne saurait manquer de grandir : tenant les finances, ils ont en main toute l'administration, ils disposent du plus puissant des instrumens de réforme et de progrès. Il serait à désirer que l'on pût trouver le moyen, sans froisser la Russie ni l'Autriche-Hongrie, d'unifier les fonctions de ces deux catégories d'agens et de faire disparaître toute rivalité et toute inégalité entre eux : l'unité de l'action européenne y gagnerait. On en viendra probablement à reconnaître la nécessité de nouveaux organes de contrôle : comme il y a des conseillers financiers, on parle actuellement de créer des conseillers judiciaires. Ils seraient chargés d'inspecter le service de la justice, d'assurer l'entrée dans les tribunaux d'un nombre de chrétiens proportionnel à la population chrétienne dans chaque circonscription; ils auraient un certain droit de surveillance et d'intervention dans les procès ayant un caractère politique, de manière à inspirer confiance aux habitans. Cette réforme a été demandée

(1) Voyez notre article du 1er juillet 1906, *Le Conflit anglo-turc.*

depuis longtemps : elle est déclarée nécessaire dans le « programme Steeg, » dans les lettres de lord Lansdowne; elle est prévue dans le programme de Mürzsteg. Déjà le gouvernement turc annonce qu'il va procéder lui-même à une réorganisation judiciaire : c'est la parade connue quand on prévoit, à Constantinople, une démarche des ambassadeurs; c'est un signe que l'Europe s'apprête à formuler ses nouveaux *desiderata :* il est à souhaiter qu'elle le fasse vite et que le Sultan, instruit par le passé, n'oppose pas de résistance et ne recoure pas aux moyens dilatoires : c'est un jeu qui, à la longue, risquerait de n'être pas sans péril pour lui.

Le contrôle européen en Macédoine se développera donc vraisemblablement par multiplication des organes. Mais il est indispensable aussi qu'il se transforme par extension des pouvoirs et des prérogatives reconnues aux divers agens des réformes. Ici la question devient plus délicate, car c'est le principe même de la souveraineté qui est en jeu. Il conviendra de faire toutes les réserves nécessaires pour sauvegarder, au moins théoriquement, les droits du Sultan; mais le gouvernement turc comprendra lui-même qu'en pratique le seul moyen de sauver sa domination en Macédoine, c'est d'introduire des modifications profondes dans le régime actuel. Il deviendra donc nécessaire que les agens européens aient non seulement un droit de surveillance et de contrôle, mais des pouvoirs d'exécution et de commandement. Il suffit pour cela d'élargir un peu les textes en vigueur. Il y a, par exemple, des officiers européens de gendarmerie; pourquoi ne pas leur donner le droit de commander, tout au moins de requérir, les gendarmes turcs? Ils pourraient ainsi organiser la poursuite des bandes et prévenir leur formation. Ce droit, le général Degiorgis, dans son discours d'arrivée, le déclarait déjà nécessaire. Il serait utile aussi d'appeler des sous-officiers et peut-être des soldats européens; c'est évidemment ce qu'il faudra faire le jour où l'on sera décidé à obtenir la pacification de la Macédoine.

Tant que les agens et les officiers européens n'auront pas eux-mêmes la direction des réformes, les populations seront en défiance. Elles savent trop, par expérience, que les fonctionnaires ottomans trouvent moyen de tourner les meilleures lois en les appliquant sans esprit de justice, sans impartialité, car jamais le Turc n'admettra en pratique l'égalité des races et des reli-

gions. M. Steeg, alors consul à Salonique, écrivait le 15 décembre 1902 : « Aussi longtemps que durera la domination ottomane, si parfaite, si paternelle que puisse devenir sa manière d'administrer, on ne pourra jamais espérer que les populations chrétiennes s'en déclarent pleinement satisfaites ; chacune d'elles aspire, en effet, à échapper définitivement à l'autorité turque, soit par l'annexion à celle des nations aujourd'hui indépendantes à laquelle elle se rattache par les liens du sang et de la langue, soit au moyen d'une autonomie locale qui lui donnerait la prépondérance. » Le seul moyen, pour le Sultan, de conserver son autorité sur ces populations, c'est précisément de leur accorder assez de libertés pour qu'elles puissent s'en contenter, assez de garanties pour qu'elles puissent avoir confiance dans les hommes chargés de les administrer.

Lorsqu'on aura ainsi créé les divers organes d'une administration autonome et que chacun sera placé sous la haute surveillance d'Européens, il se pourrait qu'il parût opportun de couronner l'édifice en choisissant un chrétien pour gouverner ces populations en majorité chrétiennes. Ce gouverneur ne devrait être pris ni parmi les peuples des Balkans ou de l'Empire ottoman, ni chez les grandes puissances : le Sultan pourrait le choisir, sur la présentation ou avec l'assentiment des ambassadeurs, dans un pays neutre ou faible. Les districts albanais, actuellement compris dans les trois vilayets, pourraient en être distraits pour former, avec le reste de l'Albanie, un autre gouvernement. Le gouverneur de la Macédoine aurait avec lui, du moins pendant les premières années, une gendarmerie encadrée par des officiers, des sous-officiers et des soldats européens ; il aurait des fonctionnaires chargés de réorganiser toutes les branches de l'administration. Il faudrait, naturellement, que les puissances qui assumeraient collectivement la responsabilité de régir la Macédoine et de la pacifier, consentissent à lui faire l'avance de l'argent nécessaire à une telle réorganisation. Le Sultan resterait le souverain du pays ; des garnisons turques, en nombre suffisant, pourvoiraient aux nécessités de la défense de l'Empire. On aboutirait ainsi à un régime qui se rapprocherait de celui qui a été organisé pour le Liban à la suite de l'expédition française de 1860, par le protocole du 9 juin 1861. Le gouverneur pourrait être assisté d'un conseil de délégués de chacune des nationalités ; une large décentralisation adminis-

trative assurerait à chaque fraction du pays une autonomie suffisante pour permettre à chaque village de choisir librement l'église et l'école qui répondraient le mieux au vœu des habitans; toutes les minorités obtiendraient des garanties pour la liberté du culte, de la langue et de l'enseignement. C'est alors seulement que les populations prendraient confiance en leurs gouvernans, se mettraient au travail, créeraient d'elles-mêmes l'ordre et la prospérité, qui, depuis si longtemps, sont inconnus à ce malheureux pays. Un tel régime, pourvu qu'il sauvegardât le droit de souveraineté du Sultan, ne ferait que réaliser les promesses faites à maintes reprises, par l'Europe et par les Sultans eux-mêmes, aux chrétiens de Macédoine.

Le sacrifice, pour le gouvernement turc, serait d'ailleurs moins important qu'on ne pourrait le croire. Loin de retirer des bénéfices de ses provinces macédoniennes, le Sultan est obligé de dépenser pour elles des sommes considérables qui grèvent lourdement ses finances. Même quand sera appliqué le droit de douane supplémentaire de 3 pour 100, le budget des trois vilayets sera encore loin d'être en équilibre. Actuellement il est dû à l'armée deux mois et demi de solde, aux fonctionnaires trois mois de traitement. L'arriéré est de 360 000 livres turques, soit près de 8 millions et demi de francs que la Commission financière a énergiquement refusé de reporter sur le budget de l'année courante. Le dernier exercice financier, malgré les efforts d'Hilmi Pacha et des conseillers financiers, a été en déficit de 300 000 livres turques. Comment la Sublime-Porte fera-t-elle face à un tel arriéré, même à supposer qu'elle puisse, quand le nouveau droit fonctionnera, subvenir aux dépenses courantes? Les provinces d'Anatolie, les plus fidèles, se lassent de payer des impôts qui ne profitent qu'à celles de Roumélie; des incidens comme l'émeute de Trébizonde, à l'automne 1906, sont significatifs à cet égard. Si, au contraire, un régime nouveau s'établissait en Macédoine, les puissances seraient dans l'obligation morale de faire elles-mêmes un emprunt pour solder l'arriéré et suffire au présent. Un vieil officier turc, qui me parlait de cette situation, ajoutait : « Il vaut mieux que nous abandonnions aux chrétiens ces pays où ils sont trop nombreux; nous devrions même nous retirer en Anatolie, laissant l'Europe qui n'est pas notre patrie; nous nous réformerions selon nos propres lois et nos propres traditions, nous revien-

drions à notre foi antique ; nous nous lancerions de nouveau à la conquête, et cette fois nous irions jusqu'à Vienne ! » Le mot est caractéristique, et, dans sa première partie au moins, il reflète l'opinion d'un grand nombre de Turcs. Peut-être serait-il donc moins difficile qu'on ne le pense d'amener la Sublime-Porte à certaines concessions décisives ; il serait de son intérêt bien entendu de les faire. Il faut, en tout cas, qu'elle se persuade que, si l'œuvre des réformes vient à échouer et si les troubles continuent à désoler la Macédoine, les pires éventualités seront à redouter. Mais pour que la Porte en demeurât convaincue et qu'elle agît en conséquence, il faudrait d'abord qu'il y eût, parmi les puissances, une sincère unanimité de volonté et une efficace unité d'action.

V

La question macédonienne est européenne, mais avant tout elle est balkanique ; elle intéresse d'abord les États de la péninsule. Au temps du Congrès de Berlin, les convenances des petites puissances pesaient bien peu dans les décisions des plus grandes ; mais la part qu'elles prennent à la politique générale grandit à mesure qu'elles s'émancipent et se fortifient. On sent approcher le moment où le soin de régler les questions balkaniques n'appartiendra plus qu'aux peuples des Balkans. Ce jour serait peut-être arrivé déjà si une entente pouvait s'établir entre ces jeunes nations encore présomptueuses et turbulentes. S'il y avait accord entre elles sur la solution à donner à la question macédonienne, cet accord ne tarderait pas à entraîner celui des grandes puissances dont les ambitions particulières ne réussissent à se faire jour qu'à la faveur des divisions des petits États. C'est pourquoi certains gouvernemens ne se font pas faute de travailler à perpétuer et à envenimer cette mésintelligence. Au lieu d'avoir maintenant à relater un effort unanime de toutes les races et de tous les peuples de la péninsule pour arriver, d'un même élan, à délivrer de la domination turque leurs frères de Macédoine, c'est la triste histoire de leurs discordes qu'il nous faut esquisser. Elle fait partie intégrante de la question macédonienne, puisque c'est à propos de la Macédoine et à cause d'elle que, depuis 1905, deux conflits diplomatiques violens ont mis en présence la Roumanie et la Grèce d'une part, la Grèce et la

Bulgarie de l'autre. Et sans doute on aurait vu la guerre sortir de cet antagonisme, si le territoire turc et les détroits neutres ne s'interposaient entre les adversaires.

Les raisons du conflit gréco-roumain ressortent de ce que nous avons dit, dans la première de ces études, sur la question des Koutzo-Valaques. La constitution d'une nationalité roumaine en Macédoine atteignait les Grecs dans leurs intérêts les plus chers; elle menaçait de leur enlever la meilleure partie des élémens qui représentent, en Macédoine, l'hellénisme. Quand l'iradé impérial du 23 mai 1905 eut donné une existence légale à la nationalité roumaine en Turquie, le royaume de Grèce et le patriarcat unirent leurs efforts pour combattre le roumanisme: le patriarche Joachim III mit les armes spirituelles au service de l'hellénisme, tandis que les bandes se chargeaient d'exercer les sévérités du bras séculier. Les bandes grecques, venues pour la plupart du royaume, commandées par des officiers de l'armée régulière, encouragées par les consuls, — ces faits, à peine contestés par les Grecs, sont prouvés par de nombreux témoignages, — tout en travaillant à conquérir du terrain sur les Bulgares, ne négligent pas d'user d'intimidation, de violences et de meurtres pour empêcher le mouvement roumain de s'étendre. Plusieurs proclamations de chefs d'*antartes* grecs, officiers de l'armée hellénique en congé, ont été publiées : elles menacent de mort les « frères helléno-valaques » qui persisteraient à se dire Roumains et à vouloir prier Dieu en langue roumaine.

Les Roumains de Turquie, molestés et persécutés, crièrent leur détresse à ceux du royaume. Un échange de notes diplomatiques commença, où le gouvernement de Bucarest rendait celui d'Athènes responsable des crimes des bandes grecques; il l'accusait, non seulement de ne les avoir pas empêchées de passer la frontière, mais encore d'avoir connu et facilité leur formation sur le territoire même du royaume. Le patriarcat qui, par le *Takrir* du 16 juin (vieux style) 1889, avait admis l'office en langue roumaine, revenait sur cette concession et se montrait absolument réfractaire à toute tolérance; le gouvernement roumain, alléguant l'étroite dépendance du patriarche vis-à-vis des riches banquiers phanariotes et du gouvernement royal, se jugeait en droit de rendre ce dernier responsable du revirement du pouvoir spirituel et des mesures prises contre les prêtres roumanisans. Les Grecs, naturellement, déclinaient toute res-

ponsabilité; ils affirmaient ignorer l'existence, à Athènes, de comités panhelléniques qui auraient encouragé les bandes à molester les roumanisans; quant à ces bandes elles-mêmes, ils niaient avoir sur elles une autorité quelconque, ils les proclamaient macédoniennes et autonomes; ils alléguaient enfin l'indépendance absolue du patriarcat. Étrange négociation où toute la discussion roule sur des incidens qui se passent sur le territoire d'une tierce puissance et où chaque partie dissimule ses véritables griefs !

N'obtenant rien par la voie diplomatique, les Roumains cherchèrent des otages et s'en prirent aux Grecs qui sont nombreux dans certaines villes de Roumanie et qui exercent un commerce florissant. Chaque attentat, en Macédoine, fut immédiatement suivi d'arrêtés d'expulsion pris contre des sujets grecs. Des foules furieuses parcoururent les rues de Bucarest en protestant contre les massacres de Macédoine et en criant vengeance; dans un de ces meetings, des Roumains lacérèrent et traînèrent dans la boue quelques lambeaux d'étoffe représentant un drapeau hellénique. Cet incident décida une rupture que, depuis longtemps, en Grèce comme en Roumanie, la colère publique réclamait à grands cris. Le gouvernement du roi Carol chercha à atteindre son adversaire dans ses intérêts en dénonçant son traité de commerce. Les Grecs de Roumanie ruinés, molestés de toutes les façons, se mirent à émigrer, abandonnant leurs affaires. La Roumanie qui, au temps des hospodars, était gouvernée par des Grecs des grandes familles phanariotes, qui admirait et aimait la civilisation hellénique, est maintenant devenue ardemment antihellène.

Quant à la Grèce, elle a perdu une clientèle commerciale précieuse sans rien gagner en Macédoine; elle se fait illusion si elle croit arrêter par des violences un mouvement national; même s'il était factice, comme elle le soutient, c'est précisément en le persécutant qu'elle finirait par lui donner une réalité. M. Théotokis, dans son discours du 20 décembre 1906, a pris une attitude d'intransigeance et de fière résistance aux conseils de modération et de paix que les ministres des Affaires étrangères des grandes puissances lui avaient amicalement donnés. « Le gouvernement hellénique, a-t-il dit non sans quelque raideur, n'a fait aucune démarche et n'a pris aucune initiative en vue d'une entente avec la Roumanie; » et il a ajouté qu'il refusait

d'intervenir dans ce qui se passe « en territoire étranger sous la juridiction du patriarcat œcuménique qui est complètement autonome. » Il a reconnu cependant que « le gouvernement pouvait user de son autorité pour atténuer l'action des bandes, mais seulement à cette condition que le ralentissement de la défense ne serait pas suivi d'un développement de l'activité des ennemis de l'hellénisme. » Si, à leur tour, les Bulgares, les Serbes et les Roumains tenaient de semblables raisonnemens, le temps des massacres ne serait pas près de finir en Macédoine. La Grèce serait mieux inspirée, semble-t-il, de mesurer ses ambitions à ses forces, de renoncer à ses prétentions sur un pays où la domination turque n'est pas menacée et où d'ailleurs les Grecs, quoi qu'ils en disent, n'ont pas la majorité; ils obtiendraient un meilleur succès en travaillant à restaurer l'hégémonie morale que la civilisation hellénique a eue en Orient et que les imprudences du gouvernement d'Athènes lui ont fait perdre.

La Grèce, qui n'a pas repris ses relations avec la Roumanie, a eu en même temps de graves difficultés avec la Bulgarie, et c'est encore à cause de la Macédoine. L'action des bandes grecques, le recul de l'exarchisme et l'afflux des fugitifs dans la Principauté ont provoqué dans toute la Bulgarie une irritation violente. En Roumélie, où habitent près de quatre-vingt mille Grecs, surtout aux environs de Varna et de Philippopoli, le mécontentement populaire devenait, l'été dernier, d'autant plus menaçant que les Grecs semblaient se plaire à l'exaspérer. Le journal du patriarcat œcuménique se répandait en propos agressifs contre le prince et le gouvernement bulgare, tandis que les Grecs établis dans la Principauté tenaient des meetings où ils affirmaient leurs sentimens antibulgares. La publication, par les journaux d'Athènes, d'une liste de Grecs condamnés à Salonique comme ayant fait partie des bandes, et dont plusieurs étaient mentionnés comme venus de Roumélie, mit le comble à l'irritation des Bulgares en leur donnant à croire que, sur leur territoire même, s'opérait le recrutement des bandes destinées à exterminer leurs frères de Macédoine. Les troubles commencèrent à Varna où la population prétendit empêcher le débarquement d'un évêque grec envoyé par le patriarcat pour occuper le siège de Varna. Ce mouvement continua à Anchialo; les Grecs qui occupaient le monastère tirèrent sur les Bulgares qui manifestaient bruyamment leur hostilité à l'évêque patriarchiste; une

bataille s'ensuivit où onze Grecs et huit Bulgares périrent. L'évêque, retrouvé le lendemain dans une maison à demi incendiée, fut arrêté sous l'inculpation d'avoir excité les Grecs à tirer sur les manifestans; on ne tarda pas à le remettre en liberté. Le 7 août, les troubles commencèrent à Philippopoli; une troupe de Bulgares se porta sur les écoles grecques qu'elle saccagea, détruisit les magasins grecs et, envahissant l'évêché grec, y installa de force l'évêque exarchiste; un avocat grec, ayant tiré un coup de revolver et tué un Bulgare, fut lynché par la foule : on trouva chez lui, dit-on, des listes de souscriptions destinées à soutenir les bandes de Macédoine. Le lendemain, à Stanimaka, au sud de Philippopoli, il y eut des magasins pillés, des écoles saccagées, mais pas de mort d'homme. A Sofia, un meeting monstre réclama des mesures énergiques contre les Grecs. Nulle part les autorités n'intervinrent : le prince Ferdinand et M. Petkof, ministre de l'Intérieur, étaient à ce moment à Marienbad; les autorités locales n'agirent pas ou agirent trop tard, et leur action fut impuissante à arrêter les troubles, tant l'explosion du sentiment national et populaire avait été spontanée et violente. Dès l'arrivée du prince et du président du Conseil, des mesures sévères et efficaces furent prises pour empêcher le retour d'incidens aussi regrettables. Les troubles ont cessé, mais le gouvernement de Sofia a cru devoir prendre des précautions pour arrêter la propagande antibulgare en Roumélie : les écoles grecques ont été fermées en vertu d'une vieille loi de 1891, qui n'avait jamais été appliquée, comme contraire aux articles 4 et 5 du traité de Berlin qui accorde aux minorités grecques et turques, en Bulgarie, des garanties pour la sauvegarde de leur langue et de leur religion. Il a été décidé que les évêques patriarchistes ne seraient, à l'avenir, reconnus par le gouvernement que s'ils étaient sujets bulgares : on sait qu'il y a, dans la Principauté, quatre sièges épiscopaux grecs. Mais rien n'a pu calmer le ressentiment populaire : boycottés, molestés, ruinés, les négocians grecs quittent la Bulgarie et affluent à Athènes; malgré les exhortations de leurs consuls et les efforts du gouvernement de Sofia, l'exode continue; au mois de mai dernier le nombre des fugitifs était évalué à quinze mille et le gouvernement d'Athènes avait dû contracter un emprunt pour leur acheter des terres et les établir en Thessalie. Quelques-uns ne s'arrêtent qu'aux États-Unis.

Les Grecs invoquent le traité de Berlin : mais il a été si souvent violé qu'il n'intimide plus personne, et d'ailleurs l'attitude peu conciliante du gouvernement d'Athènes, ses encouragemens avoués aux bandes qui, depuis deux ans, exercent en Macédoine les pires ravages et commettent de cruels massacres, ont mal disposé les puissances à intervenir en sa faveur. On doit reconnaître qu'excepté durant les premiers jours des troubles, les autorités bulgares ont fait tous leurs efforts pour maintenir l'ordre; mais la haine échappe à toute coercition : en Bulgarie, les Grecs, aujourd'hui, payent l'oppression que leurs ancêtres firent si longtemps peser sur l'église et sur l'école bulgare, de même qu'en Roumanie ils recueillent la rançon des abus dont les Phanariotes profitèrent jadis dans les Principautés.

Voilà donc plusieurs États balkaniques, Grèce d'une part, Roumanie et Bulgarie de l'autre, qui paraissent aussi éloignés que possible d'un rapprochement et d'une entente pour la solution des questions macédoniennes. Jamais les rivalités n'ont été plus vives, les antipathies plus violentes. Au contraire, par une conséquence naturelle, les relations actuelles de la Bulgarie avec la Roumanie sont des meilleures et des plus cordiales. « Nous apprécions à sa haute valeur, a dit M. Stancioff, dans son premier discours au Sobranié, le 15 novembre 1906, un voisinage de sincère amitié avec la Roumanie et nous prendrons à tâche de lui conserver ce caractère. » L'amitié de la Roumanie est, en effet, d'une très grande importance pour la politique bulgare : l'armée roumaine est, avec l'armée bulgare, la plus forte de la péninsule, et les troupes réunies des deux États seraient en mesure de tenir tête même à une grande puissance; en cas de conflit avec les Turcs, l'appui, ou tout au moins la neutralité assurée de la Roumanie, serait, pour la Bulgarie, d'une importance capitale. Une alliance étroite entre la Roumanie et la Bulgarie exercerait une pesée décisive dans les affaires balkaniques. Si elle devait se conclure un jour, ce ne serait sans doute pas sans l'agrément des puissances de la Triple Alliance.

A cette entente, si la Serbie se joignait, une telle combinaison serait de taille à imposer ses volontés en Orient. On a pu croire un moment, l'année dernière, quand elles parurent d'accord pour réaliser entre elles une union douanière, que l'alliance des deux « nations sœurs » était un fait accompli. Nous

avons expliqué ici (1) comment les malentendus ont reparu, entretenus et envenimés par des intrigues étrangères; il nous suffira de rappeler aujourd'hui que la cause profonde du malentendu, entre Serbes et Bulgares, est toujours la question de Macédoine. A Sofia, on ne pardonne pas la violence et les succès des bandes serbes, tandis qu'à Belgrade on s'alarme des prétentions exclusives que l'on prête aux Bulgares sur la Macédoine. De part et d'autre, on se dispute avec acharnement la peau d'un ours bien vivant, bien pourvu de griffes et de crocs. Uskub surtout excite les jalousies : plutôt que de voir Uskub tomber entre les mains de leurs rivaux, Serbes et Bulgares préfèrent cent fois y voir demeurer les Turcs! Qu'ils prennent garde qu'un beau jour quelque troisième larron ne vienne les mettre d'accord... Mais c'est en vain que tous les amis des Bulgares et des Serbes leur représentent la vanité de leurs querelles et la nécessité d'une entente cordiale fondée sur des sacrifices réciproques dans l'intérêt de ceux qu'ils appellent leurs frères de Macédoine : les ressentimens ont été, jusqu'ici, les plus forts. La politique d'autonomie de la Macédoine, sous la souveraineté du Sultan et le contrôle des grandes puissances, serait de nature à amener une réconciliation durable des deux nations : et ce ne serait pas l'un des moindres avantages d'un tel programme.

En tout cas, on peut affirmer que la Confédération balkanique, qu'ont entrevue et proposée certains publicistes (2), n'est pas à la veille de devenir une réalité. Si anciennes sont, dans la péninsule, les haines historiques, si tenaces les rancunes, si vives les jalousies, si intraitables les vanités, que l'on peut affirmer que, d'ici un long temps du moins, si une pareille confédération générale devait se former, ce serait par la force, autour d'un État victorieux et de la Macédoine affranchie. Moins invraisemblable cependant serait une confédération restreinte où n'entreraient que les États danubiens : Roumanie, Bulgarie, Serbie, Monténégro, et qui resterait purement défensive. L'obstacle à toutes ces combinaisons, l'objet de toutes ces querelles, c'est, toujours et partout, cette Macédoine où les Turcs sont solidement établis et

(1) Voyez notre article du 1er février : *Le Conflit austro-serbe*, p. 666.

(2) *Une Confédération orientale comme solution de la question d'Orient*, par un Latin (Paris, Plon, 1905, in-12). — Le pseudonyme « un Latin » cache une personnalité roumaine.

d'où le programme des grandes puissances n'est pas de les chasser, mais, au contraire, de les fortifier en les réformant.

VI

Tant que les petits États balkaniques n'auront pas compris l'avantage qu'il y aurait pour eux à faire, à un grand intérêt général, le sacrifice de leurs querelles particulières, c'est des grandes puissances que dépendra, en définitive, l'avenir de la Macédoine. Leur attitude en Orient est déterminée par les conditions générales de leur vie nationale. Les affaires balkaniques subissent le contre-coup des grandes évolutions de la politique européenne et celles-ci, à leur tour, sont souvent influencées par les événemens du Levant. Il est donc impossible de conclure ces études autrement que par quelques observations sur la politique générale des grandes puissances en fonction de la question d'Orient, dont la question de Macédoine n'est que l'un des aspects actuels.

La doctrine d'intégrité de l'Empire ottoman et de souveraineté du Sultan, que Beaconsfield fit accepter à Bismarck et triompher au Congrès de Berlin, l'Allemagne aujourd'hui l'a faite sienne : elle a assumé le rôle de protectrice et de tutrice de la Turquie ; elle représente, en Orient et dans le monde, la politique conservatrice. Ses intérêts économiques, dans tout l'Empire ottoman, mais plus particulièrement en Asie, se sont rapidement développés grâce aux bonnes relations personnelles de l'Empereur et du Sultan, à l'activité et à la méthode des négocians allemands. L'Allemagne espère faire durer l'Empire turc, le galvaniser, pour se substituer peu à peu à lui, construire ses chemins de fer, exécuter ses travaux publics, drainer son commerce, fournir à ses besoins. Ce n'est point notre sujet aujourd'hui d'étudier l'activité économique allemande, de rechercher les raisons et les limites de ses succès ; il suffit de les constater pour y trouver l'explication de l'attitude du gouvernement de Berlin dans les affaires de Macédoine. Il y apparaît toujours dominé par le souci de sauvegarder, dans leur plénitude, tous les droits du Sultan et l'intégrité de ses États, mais préoccupé aussi de maintenir le plus possible sa politique en harmonie avec le concert européen ; il y exerce son ascendant dans le sens d'une politique de réformes très discrètes et très respectueuses de

l'autorité établie : aussi son influence, considérable à Constantinople, est-elle très atténuée en Macédoine. A Salonique, le commerce de l'Allemagne est peu développé ; l'autorité de ses représentans, dans les conseils des réformes, ne l'emporte pas sur celle de leurs collègues ; les populations qui souffrent savent qu'elles ne doivent pas attendre d'elle leur délivrance. Aussi bien ses intérêts sont-ils surtout à Constantinople et en Asie. De la politique d'intégrité, elle espère non seulement tirer des bénéfices matériels sur le terrain économique, mais recueillir aussi ces avantages diplomatiques qui ont toujours été inhérens à la politique d'intégrité et qui permettent, à celui qui s'en fait le champion, de poursuivre, sous le couvert des droits de la Turquie, en Égypte par exemple, certaines revendications que rien n'est encore venu prescrire. Au service d'une politique germanique, l'Allemagne espère ainsi pouvoir disposer de la force turque et de l'influence musulmane.

Tandis que la politique allemande développait les prémisses posées au Congrès de Berlin par Bismarck, la Grande-Bretagne, nous l'avons montré, au nom des mêmes intérêts autrement entendus, se faisait le champion des libertés nationales et adoptait une politique d'intervention, on peut presque dire une politique de dislocation de l'Empire ottoman (1). Le revirement a d'ailleurs été indépendant des changemens de ministère. Les ministères libéraux se sont montrés, peut-être, partisans plus convaincus et plus zélés de la nouvelle méthode, mais les uns comme les autres, depuis la crise de 1885, l'ont pratiquée ; nous avons vu lord Salisbury s'y plier aussi bien que lord Rosebery ou sir Édouard Grey. L'opinion que l'Angleterre a commis une faute en ne permettant pas de se constituer à la Grande-Bulgarie qui aurait formé une barrière aux ambitions de la Russie comme à celles de l'Allemagne, est aujourd'hui admise par tous les partis. Un délégué de ce *Balkan Comittee*, que présidait, jusqu'au jour de sa nomination comme ambassadeur à Washington, l'éminent historien James Bryce, parcourait la Macédoine, l'été dernier, et ne cachait pas qu'à son avis le temps était venu de jeter bas la statue de Beaconsfield. La formule de Gladstone, « la Macédoine aux Macédoniens, » est devenue le programme de la politique anglaise. D'ailleurs, entre les deux poli-

(1) Voyez notre article du 15 septembre 1906 : *L'Évolution de la Question d'Orient depuis le Congrès de Berlin.*

tiques, la différence est surtout dans les moyens : le but reste le même. Que l'Empire ottoman soit fort, ou qu'il disparaisse : un État faible occupant les rives de la mer Égée, les détroits, les bords du golfe Persique, la Syrie, Tripoli, et gardant un droit de suzeraineté sur l'Égypte, peut, un jour ou l'autre, gêner la politique britannique. Nous avons vu l'action de l'Angleterre dans les affaires de Macédoine : elle n'est que l'un des aspects d'une politique générale dont les principales raisons d'être sont en Asie et en Afrique (1). Avec les États balkaniques, avec la Roumanie, avec la Bulgarie surtout, les relations de l'Angleterre sont très amicales ; elle a repris ses relations diplomatiques, l'année dernière, avec la Serbie qu'elle a soutenue dans sa résistance à l'Autriche-Hongrie. Dans toute la péninsule des Balkans, sa politique s'applique à soustraire les petits États, et la Macédoine elle-même, à l'influence de Berlin.

Longtemps, dans les Balkans, la Russie a tenu le premier rôle : elle représentait la politique d'affranchissement des nationalités chrétiennes. Ses déboires au Congrès de Berlin n'amoindrirent pas le prestige que lui valaient, parmi les populations balkaniques, ses victoires de 1878 : elle restait la grande puissance slave vers qui se tournaient toutes les espérances. Mais ses démêlés avec la Bulgarie et la Roumanie commencèrent à l'incliner vers une politique conservatrice qui la conduisit au pacte de 1897 par lequel elle se mettait de son plein gré sur le même pied et au même niveau que l'Autriche-Hongrie. A cette association, ce n'est pas la Russie qui a le plus gagné ; occupée en Extrême-Orient, troublée à l'intérieur, elle a abdiqué pour un temps le rang hors de pair qu'elle possédait dans les Balkans ; elle n'est plus que l'une des « deux puissances les plus directement intéressées. » On constate aisément que, dans certaines villes, les consuls d'Autriche-Hongrie ont hérité de l'ascendant qui était naguère le privilège des représentans de la Russie. Une politique de *statu quo* et de résistance aux vœux des populations slaves ne semble pas devoir être longtemps compatible avec les traditions et les intérêts de l'Empire des Tsars. Aussi l'avons-nous vu peu à peu entraîner son partenaire austro-hongrois à accepter les réformes plus complètes et l'intervention plus efficace proposées par l'Angleterre et la France. Personne n'ignore qu'une entente

(1) Voyez notre article du 1er juillet 1906 : *Le Conflit anglo-turc.*

générale est à l'étude entre Londres et Pétersbourg : si elle est finalement conclue, il est probable qu'elle aura des conséquences dans les Balkans ; il se pourrait que la Russie fût amenée, non pas à rompre le pacte de 1897, mais à prendre, dans l'association, un rôle d'initiative, d'action et de direction. Si au contraire les circonstances l'obligent à garder en Orient une attitude d'expectative, il se pourrait qu'elle se trouvât entraînée vers une union plus étroite et plus générale avec l'Autriche-Hongrie et, par suite, avec l'Allemagne : elle inclinerait alors à revenir à cette entente avec les puissances de l'Europe centrale qui, chaque fois qu'elle a été réalisée, au XVIIIe et au XIXe siècle, a été, d'abord et surtout, fondée sur un accord des intéressés dans la question d'Orient.

La politique austro-hongroise redoute la formation, dans la péninsule des Balkans, d'un État assez fort pour s'interposer, comme un écran, entre l'Empire des Habsbourg et la mer Égée. C'est à elle qu'a profité la destruction de la Grande-Bulgarie de San Stefano ; elle ne veut pas la voir renaître : aussi la trouverait-on opposée à toute annexion de la Macédoine à l'une quelconque des puissances balkaniques, et surtout à la Bulgarie. Elle serait même contraire à une autonomie de la Macédoine sous la suzeraineté de la Turquie ; elle craindrait que la nationalité bulgare ne s'y affirmât avec trop de vitalité. Le maintien, entre la Bosnie et Salonique, d'une Turquie faible, lentement réformée sous l'influence prédominante de conseillers austro-hongrois, c'est la solution qui convient le mieux à la politique de l'Autriche. Ce n'est pas qu'il y ait lieu de redouter, de sa part, un projet d'annexion ; nous ne croyons guère, quant à nous, à une descente des baïonnettes austro-hongroises vers Salonique ; c'est par une tactique habile d'influence et d'intervention pacifique que le cabinet de Vienne cherche à implanter son hégémonie dans la péninsule. D'ailleurs, sa politique balkanique est en voie d'évolution : le remplacement du comte Goluchowski par le baron d'Ærenthal paraît bien être le signe d'une modification sinon peut-être dans les desseins, du moins dans les méthodes du Ballplatz. Entre Vienne et Sofia les relations sont excellentes ; entre Vienne et Belgrade la réconciliation s'annonce proche, et la récente visite de M. Pachitch au baron d'Ærenthal en est le signe précurseur. Il semble aussi que, de plus en plus, il faudra distinguer entre la politique de Vienne et celle de Buda-

pest : la tendance actuelle des Hongrois à un rapprochement avec le groupe des Slaves du Sud peut devenir la cause déterminante d'une orientation nouvelle de la politique balkanique des Habsbourg. En tout cas, il serait très inexact de se représenter, comme on le fait parfois, la politique de Vienne comme un reflet de celle de Berlin.

Parmi les puissances qui pourraient bénéficier d'une dislocation, générale ou partielle, de l'Empire ottoman, il faut nommer l'Italie; et c'est l'une des raisons de sa bonne entente avec l'Angleterre et de ses fréquens démêlés avec son alliée autrichienne. Tout l'effort de sa politique, elle le porte dans la Méditerranée orientale ; elle prend ses mesures pour y succéder, l'occasion se présentant, à la Turquie en Tripolitaine, à la France dans le Protectorat de la catholicité latine. Elle aimerait à s'établir sur les côtes albanaises pour faire de l'Adriatique une mer italienne: c'est une tradition qu'elle a héritée de Venise. En Albanie, elle travaille à nouer des intelligences. La maison de Savoie est unie par des alliances de famille aux dynasties régnantes de Serbie et de Montenegro ; avec la Roumanie elle aime à rappeler la commune origine latine ; enfin, dernièrement, le roi Victor-Emmanuel a reçu, à Athènes, « un joyeux accueil. » Le chemin de fer projeté qui, de San Giovanni di Medua (près d'Antivari), s'enfoncerait vers la Save et le Danube, mettrait Cettigne, Belgrade, et même Bucarest à une distance relativement courte des côtes d'Italie. Il y a eu jadis un empire latin de Constantinople : l'Italie ne rêve pas de le reconstituer, mais elle suit de très près tout ce qui se passe dans l'Orient ottoman ; s'il arrivait qu'un jour la Macédoine affranchie choisît pour la gouverner un prince italien, n'y aurait-il pas des chances pour qu'il devînt du même coup le chef, le président d'une Confédération balkanique? Cette solution de la question d'Orient est très nettement prônée dans le livre d' « un Latin » que nous avons déjà cité. L'Italie prépare les voies à l'avenir; elle multiplie les écoles qu'elle confie toutes à ses congrégations religieuses; elle choisit, pour l'envoyer à Constantinople, un ambassadeur qui se fait remarquer par l'ostentation de sa ferveur catholique, et elle profite de la rupture entre la France et le Saint-Siège pour esquisser, avec le Vatican, certaines combinaisons avantageuses. En attendant les occasions d'entrer en scène, l'Italie persiste, a déclaré le 15 mai M. Tittoni, dans sa

« politique éminemment désintéressée et pacifique, fondée sur l'intégrité de l'Empire ottoman et sur l'accord complet avec l'Autriche-Hongrie et la Russie et avec toutes les autres puissances signataires du traité de Berlin, » et elle appuie, en Macédoine, de toute son influence, le développement des réformes.

La France, en Macédoine, est restée fidèle à ses traditions, à son alliance, à ses amitiés. Nous l'avons vue attentive à ne pas contrarier la politique des deux « puissances de l'entente » dont l'une est son alliée et, en même temps, prompte à saisir l'occasion de travailler, avec l'Angleterre, à assurer aux populations, par des réformes plus efficaces, une condition plus acceptable. M. Constans, avec beaucoup d'à-propos et de bonheur, s'est employé à concilier, sur le terrain pratique des solutions, les intérêts de la Russie et ceux de la Grande-Bretagne. La tradition française, en Orient, a toujours été le maintien de nos bonnes relations avec le Sultan et de l'intégrité de ses États, en y ajoutant, comme une conséquence nécessaire et comme un correctif indispensable, la protection des chrétiens. Nous sommes donc fidèles à notre histoire et à nos intérêts en pratiquant une politique de réformes qui puisse donner satisfaction à toutes les populations balkaniques; mais nous ne saurions sans dommage nous laisser entraîner à une politique qui conduirait à la dislocation de l'Empire ottoman. Les énormes capitaux français engagés en Turquie, les situations considérables qu'occupent nos nationaux dans tout le Levant, nous font une loi de sauvegarder l'intégrité de l'Empire ottoman, tout en nous efforçant d'en améliorer le gouvernement. Grâce surtout à l'activité des religieuses et des religieux français, notre langue est parlée dans tout l'Orient; elle est la langue de la civilisation et elle reste, malgré tout, celle des affaires. Enfin, ce que les imprudences de notre politique intérieure ne nous ont pas fait perdre de notre Protectorat catholique reste un héritage précieux qu'il importe de conserver. Aider à jeter bas une maison où nous avons de si gros intérêts, où nous faisons tant d'affaires, et dont les habitans se plaisent à parler notre langue et à adopter notre civilisation, serait évidemment une faute politique. Certes, nous avons les plus vives sympathies pour tous les petits États de la péninsule; nous nous réjouissons de leurs progrès et nous y aidons chaque fois que nous en avons le pouvoir; mais il faut bien dire que si l'un ou l'autre d'entre eux venait à supplanter

le Turc à Constantinople, nos intérêts en seraient gravement atteints, car cette nouvelle grande puissance orientale aurait naturellement le souci très légitime de réserver à ses nationaux les affaires et les offices pour lesquels la nonchalance de l'Osmanli fait volontiers appel aux étrangers. Nous pouvons donc donner notre concours, en Macédoine, à une politique de réformes pratiques, efficaces, allant même jusqu'à une émancipation de fait sous la suzeraineté du Sultan, mais nous ne pouvons pas prêter les mains à une politique qui aboutirait à un partage de l'Empire ottoman. Cette ligne de conduite, nous pouvons, dans le Levant, continuer à la suivre, comme nous l'avons déjà fait jusqu'ici, en choisissant un rôle de conciliation et d'apaisement; la haute situation morale dont les Français jouissent encore en Orient nous y prépare, et les tendances intérieures de notre République nous y engagent. Et qui sait si, un jour, les accords que nous aurions préparés en Orient, les réconciliations que nous y aurions ébauchées, ne pourraient pas étendre leur action bienfaisante jusqu'en Occident?

L'Orient reste le théâtre classique où les grands intérêts européens s'entre-choquent ou se combinent. Les petites puissances balkaniques et les populations chrétiennes de Turquie sont parfois les victimes de ces conflits ou de ces conjonctions; mais il ne faut pas oublier que les premières ne seraient sans doute pas indépendantes, et que les secondes n'auraient jamais obtenu aucun droit, si les unes et les autres n'en avaient pas été aussi, finalement, les bénéficiaires. La Macédoine suivra la même évolution après avoir passé par les mêmes péripéties; son histoire sera un nouveau chapitre de l'affranchissement des nationalités dans l'Empire ottoman; elle parviendra à une autonomie, plus ou moins complète, mais elle la paiera peut-être encore de beaucoup de souffrances. Il y a un proverbe turc qui dit : « Le diable se mêle toujours aux affaires pressées : » il convient de le rappeler, en guise de conclusion dernière, à la fin de ces pages consacrées à la question de Macédoine.

René Pinon.

LA PEUR DE DALILA

I

Les petits enfans jugent rigoureusement des autres d'après la contexture de leur propre « moi. » Chacun sait, du reste, que rien n'est difficile au monde comme de se faire une image tout objective du prochain, de savoir se transporter en lui, ainsi qu'en une maison que l'on visite pour connaître l'ordonnance de son architecture, au lieu de l'amener à nous pièce à pièce, tel un mobilier approprié aux cases de notre demeure. Je me souviens parfaitement du jour où le petit être de Raoul se détacha en relief dans une circonstance de notre vie enfantine, et m'apparut ainsi tout en dehors du mien, et en son caractère si singulièrement personnel.

C'était au dîner. Le domestique venait de poser sur la table un plat de beignets soufflés. Raoul, pressé d'être servi, tendit son assiette sans mot dire, supprimant les formules de politesse que nos parens exigeaient de nous avec raison.

— Tu parleras, si tu veux qu'on te serve, Raoul, déclara ma mère.

Et elle arrêtait le bras de mon père qui, tout en causant avec un hôte, s'apprêtait machinalement à répondre au geste impérieux de son benjamin. Raoul, sourcilleux et superbe, demeura bouche close.

— Dis : « s'il vous plaît ! » soufflai-je tout bas, déjà au supplice pour lui.

Mon père l'encouragea aussi :

— Allons ! un petit *s'il vous plaît !* ce n'est pas bien difficile ! faisait-il avec son bon sourire indulgent.

Il avait horreur, moins peut-être de nos défauts et de nos caprices, que de ces menus châtimens, d'ailleurs fort justes, que ma mère, à l'occasion, ne nous épargnait pas. Mais enfin Raoul paraissant, les lèvres serrées, entêté de son mutisme, et ayant reposé son assiette, il reprit la conversation et cessa de s'occuper de lui.

Durant la soirée qui suivit, nous étions debout devant une table, fort affairés à notre jeu d' « anagrammes. » Un moment, mon père, sans cesser de causer avec son ami, vint près de nous, prit quelques-uns des cartons coloriés, et, en écartant le reste du jeu, les posa devant Raoul. Tout de suite, sans le secours de nos mains, les lettres se rangèrent à nos yeux en leur ordre terrible de majuscules : B E I G N E T. Raoul, la tête baissée, resta d'abord immobile, ses petits doigts crispés sur le bord de la table, puis, tout d'un coup, il tomba, fondant en larmes, sur le tapis. Déjà au regret de son innocente taquinerie, mon père l'enleva de terre, le prit dans ses bras, avec des mots de caresse, et le mit sur les genoux de ma mère, pour que tout fût pardonné en même temps. Ma mère ne refusa pas d'embrasser Raoul, mais, le laissant aller ensuite, elle dit, en soupirant, à ma tante, près d'elle, au coin du feu :

— Capricieux et obstiné ! C'est bien le portrait de cette *pauvre Léontine !*

— Nous devrions peut-être l'élever avec moins de raideur, Marie, vint lui dire mon père ; nous n'obtenons rien par la sévérité ; il se bute...

— Eh ! grand Dieu ! de quelle sévérité parlez-vous, Charles ? nous le gâtons beaucoup trop ; faut-il qu'on lui cède en tout et toujours, comme à cette *pauvre Léontine,* jusqu'à ce que la satisfaction même de ses caprices fasse son malheur...

— Chut ! ils écoutent !

En effet, j'avais pris un jeu de loto, et Raoul proclamait les numéros sortans, mais, pas plus que moi, il n'avait perdu un mot de ce qui se disait auprès du feu. En quittant des yeux mes cartons, je voyais d'ensemble, au moyen d'une glace de Venise penchée du panneau qui nous faisait face, nos deux petites personnes serrées sous la lumière de la lampe, et sournoisement attentives au concile tenu à notre sujet dans la pénombre de la

pièce. Raoul, le front plissé, les sourcils noirs, en barre sur ses grands yeux clairs, avec sa délicieuse petite bouche rose pleine de défi et d'orgueil, tendait l'oreille, comme prêt à interpeller ceux qui se permettaient de parler de lui en ce mystère. Ainsi tête contre tête, je m'aperçus que mes lèvres effleuraient ses cheveux du crâne sans me baisser ; il était donc petit pour son âge, beaucoup plus petit que moi, — un garçonnet blond, et de cette chair blanche et rose qui fait la vanité des jeunes mères ; — lui, il était pâle, il avait l'air violent et souffreteux : il devait souffrir. Je découvris toutes ces choses à la fois, et, dès cet instant, un attrait de pitié singulière pour lui prit possession de mon cœur, sentiment très actif, et qui, même à l'âge où j'étais alors, tenait un peu de ceux qu'inspirent aux hommes les paternités malheureuses.

Ma mère sonna pour qu'on vînt nous coucher. Nous étions déjà dans nos petits lits, que la bonne poussait le soir l'un tout contre l'autre afin de nous épargner les frayeurs de l'isolement nocturne :

— Sais-tu qui est *Léontine?* me demanda Raoul, dont la lueur imprécise de la veilleuse ne me laissait distinguer que les cheveux noirs sur l'oreiller blanc.

— Léontine?... Léontine de Blansigny, peut-être ? fis-je en cherchant à incarner le nom.

— Bête !... Léontine de Blansigny n'est qu'une petite fille, et cette *pauvre Léontine* doit être une grande personne.

— Eh bien ! alors, je ne sais pas, moi.

Il y eut un silence entre nous ; le sommeil me prenait, lorsque Raoul recommença, d'une voix dure et amère :

— Je serai toujours méchant parce qu'on ne n'aime pas !

— Comment ! on ne t'aime pas ?... fis-je avec scandale ; et père, qui te caresse toujours !

— Mère t'a embrassé trois fois, et moi, une seulement, ce soir !

Je jetai les bras autour de mon frère ; je l'attirai au bord de son lit, presque dans le mien ; je l'embrassai avec élan ; lui recevait superbement mes baisers sans me les rendre. Je lui demandai :

— Embrasse-moi donc, toi aussi !

— Non, grommela-t-il, farouche, je ne veux pas ! *on* t'a bien assez embrassé ce soir !

Cependant je finis par obtenir que ses petites lèvres maussades se posassent sur ma joue. Mais combien de fois ses rancunes de jalousie me firent plus longuement souffrir! A combien d'entières journées de solitude il se condamna et me condamna, parce que ma mère, le matin, ou au retour d'une promenade, ou sur un éloge de notre institutrice, m'avait donné quelques baisers de plus qu'à lui! Il les comptait! cela m'était sensible comme s'il avait crié les nombres à mon oreille, tandis que sa bouche au contraire se serrait, muette, amère, et sarcastique... Je me souviens d'avoir senti venir ces caresses, et d'y avoir dérobé souvent mon front d'aîné privilégié, en me donnant l'air d'être emporté loin de ma mère par l'élan du jeu, lorsque je n'aimais rien tant que rester blotti à ses pieds, sur les plis de sa robe, dont elle me laissait, à moi seul, faire un lit de repos et de rêve enfantin.

En raison de la faible santé de mon père, nous habitions, hiver comme été, la campagne, à Saint-Leu. Notre villa, une grande maison basse, avait l'air d'une marche blanche posée là pour escalader la colline de Montmorency dont les arbres l'empanachaient de verdure et d'ombre légère. La maison, le jardin et la forêt, cela composait, pour Raoul et pour moi, le vrai paradis terrestre, celui qui est à la fois désiré et adjugé. Nous ne le quittâmes point de notre enfance; on nous avait donné une institutrice, pourvue d'un haut grade universitaire, dont l'enseignement nous profitait à merveille, bien que nous fussions assez paresseux l'un et l'autre, et Raoul plus que moi; mais il avait un don si puissant de s'assimiler toutes choses, par la seule parole du professeur, que j'arrivais juste à lui tenir tête. Cette supériorité naturelle de Raoul froissait le sentiment intime de ma mère; chaque fois qu'elle entrait dans la salle d'étude, elle priait Mlle Langlois de ne pas « pousser » son second fils, dont il fallait ménager la santé délicate, et plutôt de s'appliquer à corriger son caractère, si difficile dans la vie de famille. Vers onze et douze ans, on nous plaça dans une institution à Paris, grâce à l'insistance de mon oncle, peu partisan des éducations fermées.

Raoul ne s'intéressa pas du tout à l'enseignement d'un professeur de classe qui s'adressait à une vingtaine d'élèves en même temps qu'à lui. Il ne travailla que par bonds, pour que son intelligence ne pût être mise en doute. La surprise de ma

mère fut donc grande le jour où elle nous vit revenir, ayant conquis ensemble notre diplôme de bachelier. Certes, on fit fête à l'un et à l'autre; mais, au salon, pendant que Raoul, profitant de l'air joyeux de ma mère, l'embrassait une fois de plus, elle lui dit, d'un ton équivoque :

— Et toi, grand paresseux ! en as-tu jeté de la poudre aux yeux des examinateurs ! Quel exemple pour les mauvais écoliers !

— Oh ! mère ! m'écriai-je avec désolation ; si tu avais entendu nos professeurs parler de Raoul !...

— Enfin, peux-tu me montrer ses prix?... D'ailleurs, tu fais bien de le défendre, en bon frère...

— Et moi, je lui sais gré d'excuser mon succès près de vous, maman! repartit aussitôt Raoul d'un ton acerbe.

— Raoul !... s'écrièrent à la fois mon oncle et mon père.

Mais je remarquai bien que la sévérité de leurs regards s'adressait plutôt à ma mère, pâle, ayant l'air de regretter... La scène d'ailleurs finit, comme tant d'autres précédentes, par des caresses folles de Raoul à elle. Mais la joie de la journée était épuisée. Et, un peu après, chuchotant à l'oreille de ma tante près d'une croisée ouverte sur la nuit de juin, ma mère, avec de petits haussemens d'épaules, murmura imprudemment une fois de plus :

— ... Le portrait de *cette pauvre Léontine!*

— Tu ne sais toujours pas qui est *Léontine?...* me demandait le soir mon frère, à la porte de ma chambre; voyons, je parle de cette Léontine à qui on me compare sans cesse tout bas.

— Comment veux-tu?... fis-je avec un indéfinissable malaise.

Il s'en alla, sans insister, le front pensif, les yeux chercheurs.

Raoul, dans sa petite enfance, passionné pour les récits de voyages, manifestait le goût de la mer, tandis que le panache de général séduisait mes yeux. Mais quand, au cours de nos études, il fut question de nous préparer, lui pour le *Borda,* moi pour Saint-Cyr, ma mère poussa les hauts cris. Elle déclara que la guerre provenait d'une aberration générale, à laquelle ses fils ne donneraient jamais crédit avec son consentement. Sa pensée toute nue était qu'elle voulait nous garder, — je veux dire me garder, — à ses côtés. Je suis persuadé que, ce consentement, Raoul, en insistant bien peu, l'aurait enlevé pour ce qui le con-

cernait, mais sa vocation tomba toute à l'idée que je resterais seul à la maison, seul gâté, choyé...

Nous fîmes ensemble une année de service militaire après laquelle nous nous mîmes à étudier, Raoul, le droit, et moi, les lettres, dans le vague rêve de devenir plus tard un écrivain. La proximité de Paris nous permettait de suivre les cours des grandes écoles sans quitter la maison.

Cependant mon père se mourait, avec une douloureuse lenteur, du mal qui le tyrannisait depuis dix ans, et la santé de ma mère, d'ailleurs ébranlée par ses longues tristesses, avait été de tout temps fort délicate. Ainsi, je ne me souviens plus d'une façon bien précise, mais je pense qu'elle dut tomber en faiblesse, accaparer les soins de ceux qui nous entouraient à l'heure de l'épreuve terrible, car, un soir tempétueux d'automne, nous nous trouvâmes seuls, Raoul et moi, près de mon père qui agonisait. Ses yeux, à la prunelle violemment déplacée en ses souffrances, nous cherchaient encore avec amour. Soudain, une angoisse affreuse, comme d'une vision prophétique, passa en eux; ses bras étendus tremblèrent sur les couvertures, et les lèvres blanches, en un effort suprême, articulèrent ces mots étranges :

— Raoul !... mon petit Raoul !... il ne faudra pas lui dire... jamais lui dire...

Raoul avait-il entendu ? je pus d'abord en douter ; il se tenait près de moi en une immobilité de colonne. Mais tout à coup, il s'abîma sur la poitrine du mourant et s'écria d'un ton farouche :

— Père ! père ! je veux savoir !

D'ailleurs, aussitôt il se rejetait en arrière, chuchotant deux fois, d'un air égaré :

— Oh ! mon Dieu ! oh ! mon Dieu !

Il venait de tenir la mort dans ses bras.

Elle resta au milieu de nous, pour frapper à peu d'intervalle mon oncle et ma tante, menaçant jour après jour ma mère malade d'une atonie générale que les médecins désespérèrent tout de suite de vaincre. Elle végétait sur sa chaise longue, me voulant sans cesse à ses côtés; quant à Raoul, hélas ! bien qu'il se réduisît près de la malade à des douceurs et des gestes de jeune fille, on le trouvait nerveux, brusque, et le timbre de sa voix déplaisait pour les longues lectures. Ces injustices me désespéraient, mais, les combattre ouvertement, c'eût été les envenimer, et, d'autre part, enfieller d'humiliation la jalousie trop justifiée

de Raoul. Enfin, lorsque toute opération intellectuelle fut devenue presque impossible à la malade, que nous n'eûmes plus guère qu'à l'aider dans le dernier effort pour vivre, elle put voir alors combien elle était aimée par l'enfant dédaigné de son cœur. Elle le vit; elle vit Raoul marcher pieds nus autour de sa chaise longue de peur qu'elle ne souffrît à distinguer le bruit de ses pas; elle le vit passer des journées entières accroupi à son côté, comme un fakir devant l'indifférente idole; elle le vit et regretta... Au moment où elle se débattait, cherchant encore un souffle évadé, elle se ranima soudain, redressa presque entièrement son buste, et, passant une main sur la tête de Raoul prosterné, — peut-être la seule caresse qu'elle lui eût jamais faite de plein cœur, — elle dit, dans l'effort tragique de sa voix mourante :

— Mon fils!... mes deux fils!...

Hélas! c'était trop peu! c'était trop tard! pour la réparation efficace...

Il y avait huit jours que nous étions tout à fait orphelins, et plus peut-être que personne jamais ne le fut. Que faire de nos vies, puisque l'être faible et aimé, qui les avait jusqu'alors absorbées dans la sienne, venait de sombrer dans la nuit définitive?... En errant comme deux pauvres âmes perdues à travers le jardin et la maison, nous entrâmes pour la première fois dans la chambre solitaire de la morte. Une odeur de fleurs et de cire brûlée y traînait encore, chargeait l'air, pressant sur les cœurs pour en extraire de nouvelles larmes...

En essuyant celles qui nous venaient aux yeux, nous passions en revue les murailles et les étagères, afin de choisir et de nous partager, pour les emporter, chacun dans notre chambre, quelques petits cadres et des bibelots, parmi ceux que ma mère avait le plus souvent regardés. Raoul s'était arrêté devant le bureau en marqueterie flamande; il tournait, dans la serrure, la clef ouvragée, d'un air de désir et d'angoisses cruelles :

— Si nous visitions les papiers?... me demanda-t-il sans me regarder.

— Pourquoi? fis-je avec une étrange répugnance, cela serait si douloureux!...

— Il le faudra bien, un jour ou l'autre...

Et soudain, comme sans le vouloir, d'un geste distraitement continué, il abattit devant lui la tablette du bureau. Les étroits

casiers, le papier à lettre mauve, l'encrier d'argent, les plumes qui avaient servi, tout cela se montrait à nos yeux; et encore, hélas! quelque chose de plus : deux lettres appuyées contre un tiroir, dont l'enveloppe portait ces suscriptions différentes, l'une : « A mon fils Alain; » l'autre : « Pour Raoul. » Et, quel geste tragique dans le mystère de sa signification! ce fut sur celle-ci que tombèrent ensemble nos deux mains... Mais mon frère l'arrachait de dessous mes doigts; il en déchira l'enveloppe, puis, avant d'avoir lu un seul mot, il s'élança hors de la chambre. Et moi, avec l'amertume de pressentimens affreux, j'ouvris celle qui m'était adressée :

« Mon fils Alain, mon fils unique!

« Je viens d'écrire une lettre pour Raoul. Je lui révèle enfin aujourd'hui le mystère de sa naissance : c'est un acte de justice. Alain, le condamnerais-tu? je tremble d'y penser... Pourtant il explique à Raoul toute ma conduite à son égard. Puis, vois-tu, je ne pouvais mourir, mon fils bien-aimé, mon fils unique, sans m'être nommée ta mère à toi seul!

« MARIE DESMARES. »

Hélas! pas plus que le secret tristement pressenti, l'acte même de la révélation ne m'étonna. Tout cela était si conforme au caractère un peu roide et pointilleux, à l'esprit de bonne volonté, mais un peu étroit, à la sensibilité ombrageusement exclusive de cette pauvre mère! Atterré de ce qu'elle appelait un « acte de justice, » je ne le condamnai pas : je le déplorai, frémissant de ses conséquences, et courus à la recherche de Raoul. Il était dans sa chambre, enfermé. Je frappai de grands coups sur la porte, et l'appelai avec de folles terreurs. Tout de suite il vint m'ouvrir, me laissa entrer, mais resta debout, là, comme s'apprêtant à s'en aller lui-même. Son visage avait une lividité de fièvre, ses lèvres desséchées tremblaient sur les mots qu'elles n'articulaient pas; enfin, et en s'entrecoupant, il put dire :

— Je quitterai la maison dès ce soir, à l'instant même, si tu le désires...

Je l'entourai de mes bras :

— Qu'est-ce que cela signifie, Raoul? est-ce que tu as cessé d'être mon frère?

— Oui, c'est *cette femme* qui l'a voulu...

Il me fit, il osa me faire entendre ce blasphème, alors que je l'étreignais fraternellement !... Si meurtri que je fusse, il souffrait plus que moi, comment l'aurais-je rudoyé ?

— Raoul, dis-je à voix douloureuse, je te défends d'outrager ainsi notre mère, ta mère, malgré tout !

— Ma mère ? ma mère ? mais tu te moques ! mais tu me cloues au pilori ! ou tu ne sais pas ! Tiens, lis donc, si tu veux ; mais ne me regarde plus, je ne peux plus supporter qu'on me regarde !

Après ces mots désespérés, Raoul se laissa tomber sur un divan, prostré, la tête cachée dans ses bras. Silencieusement je m'approchai de la table où j'avais aperçu, étalée, la lettre qui lui faisait tout ce mal. Hélas ! qu'elle était longue !

« Mon cher enfant !

« Si je me sentais la force de supporter la vue de tes larmes, c'est entre deux baisers que je t'aurais dit ce que mon devoir bien médité me fait te révéler aujourd'hui. Que n'ai-je eu le courage de m'y résoudre plus tôt ! Loin de te voir jaloux et m'accusant, comme je t'ai vu chaque fois que mes lèvres touchaient le front d'Alain sans chercher le tien ensuite, j'aurais joui de ta reconnaissance, car tu n'avais pas droit à plus de tendresse de ma part, mon enfant : au contraire, la part que je t'en ai donnée était prise sur les droits uniques de mon fils Alain. Celui qui t'a aimé en père si indulgent n'était pas ton père ; je ne suis pas ta mère.

« Tu m'as entendue parler d'une jeune sœur que j'avais, Léontine, morte à dix-neuf ans de la phtisie, selon ce qu'en croit le monde. Mais sa mort, hélas ! fut le triste dénouement d'un drame ignoré. Nous adorions cette dernière venue dans la famille ; sa personne avait vraiment la grâce des fleurs ; il nous semblait que sa destinée était toute de s'épanouir librement comme elles. Après mon mariage et celui de mon frère, ma mère étant morte, elle resta seule près de mon père, et, un peu trop exclusivement, sous l'unique patronage d'une dame de compagnie, personne mûre, et digne, on avait tout lieu de le croire, d'une entière confiance. Comment ma pauvre Léontine, soit par un véritable guet-apens préparé par cette femme qui avait un frère au théâtre, soit par la seule erreur de son imagination facile, habilement circonvenue, tomba dans une chute

abominable? il vaut mieux n'en jamais parler! Par bonheur, son affolement la jeta vers moi; elle me dit tout; mais la tache ne pouvait que se couvrir sans s'effacer : aucune réparation n'était possible. Mon mari et moi, nous emmenâmes Léontine en Italie, loin des villes où les étrangers séjournent. Ce fut là qu'elle te mit au monde, et que, grâce à de minutieuses précautions, nous pûmes te faire baptiser et inscrire comme notre enfant. Léontine mourut quelques semaines plus tard, épuisée par la grande secousse physique qu'elle avait dû soutenir malgré le brisement de son cœur. Tu restais entre nos mains, et tu fus élevé par mon mari et par moi vraiment comme un second fils. Je ne t'ai pas gâté, mais je n'ai pas gâté Alain non plus : j'avais trop peur des éducations sans discipline. Enfin nos tendresses à tous et vingt ans de ta vie t'ont fait l'enfant de la famille, à tel point qu'il ne dépend pas de toi de ne l'être plus. Songe à tout cela, Raoul, et tu n'auras, j'en suis bien sûre, aucune peine à m'accorder la faible satisfaction que je réclame de toi avant de mourir. Cette maison m'appartient personnellement. Je désire que mon fils, — je veux dire mon fils aîné, — la reçoive dans sa part d'héritage. Un testament pourrait la lui attribuer, mais je ne te ferai pas l'injure de mettre, par un acte public, aucune inégalité entre vous deux. Vous restez frères. La confidence que je t'ai faite n'aura d'autre effet que de dissiper ces nuages, ces rancunes introduites dans nos rapports par ta jalousie, aujourd'hui tu le sais, sans fondement. C'est dans cet espoir, mon cher Raoul, mon fils adoptif, que je crois pouvoir me dire toujours

« Ta mère,

« MARIE DESMARES. »

Raoul, toujours couché sur le divan, n'avait pas fait un geste pendant que je lisais cette lettre. Hélas! que c'était difficile de lui parler! Étouffant de tristesse, je vins m'agenouiller à son côté, je mis ma tête près de la sienne sur les coussins.

— Raoul, voyons, Raoul, sois un homme! essayai-je de dire; je partage ton chagrin, mais, après tout, rien n'est changé dans ton existence.

— Ah! tu crois! répliqua-t-il amèrement, le visage toujours enfoui.

— Oui, je le crois!... ce passé que nous déplorons ne sau-

rait nous empêcher de rester frères. Mère nous a commandé de nous aimer toujours...

— Oui, toujours! toujours! répéta Raoul qui se leva d'un bond pour marcher avec des sursauts dans la chambre, toujours cette caresse par-dessus les ongles de la femme, cette caresse-blessure qui m'a torturé depuis mon enfance!... Moi je l'adorais!...

Il s'attendrit à ce cri d'amour et tomba en sanglotant sur une chaise. Mais, se domptant lui-même, il essuya bientôt ses yeux, et la voix brève et résolue :

— Avant de quitter la maison, je ferai, par un acte légal, l'abandon de l'héritage qui te revient de plein droit...

— Très bien, répliquai-je, et sur quel motif l'appuieras-tu cet acte d'abandon? Prends garde que le monde ne cherche et, ne découvre celui que tu veux lui cacher.

— Tu vois! tu vois! c'est avoué par toi-même, tout se découvre fatalement... on saura l'horrible histoire, on se montrera au doigt bientôt Raoul Desmares, voleur jusque du nom qu'il porte!...

— Tu te plais à imaginer des complications dramatiques... à moins qu'il ne te voie faire un acte de folie comme celui dont tu parles, le monde, sois-en sûr, ne viendra pas fouiller dans les vieilles tristesses de la famille; nous n'avons pas à nous séparer; la maison reste à l'un en étant à l'autre; le titre de propriétaire n'est qu'un jeu de mots...

— Rien ne serait changé, rien ne serait connu..., murmura mon frère.

Et une rougeur d'inavouée satisfaction colora son visage toujours penché sur sa poitrine.

— Rien ne sera connu, rien ne sera changé, répétai-je. Éveille-toi en plein de ce cauchemar dont tu as souffert; viens, il reste encore une heure de jour, et il nous sera plus salutaire de la passer à courir les champs qu'à ruminer de vieilles et tristes légendes.

Raoul me regarda et, avec l'air de quelqu'un qui s'éveille en effet devant un spectacle enchanteur, mais qu'il suppose irréel, se laissa emmener sans résistance.

Dès que nos chevaux furent sellés, nous les lançâmes à travers la campagne sur la route plate qui conduit à Ermont. Je n'ai jamais vu tant de joie éparse que dans cette fin de jour

d'été. Une brise un peu fraîche nous éventait délicieusement; le soleil, descendu à l'horizon, lustrait de ses rayons d'or fluide les innombrables cerisiers de la vallée, tout vermeils de leurs fruits mûrs, puis les ramassait au loin pour les suspendre sur la silhouette de l'énorme Paris aperçue aux confins de la plaine, en arrivant sur les hauteurs d'Ermont. Je parlais beaucoup, tandis que Raoul, silencieux, gardait son air d'étonnement inquiet et ravi, l'air de se demander s'il lui était vraiment permis de se réjouir dans la joie des choses vivantes, lui qui se sentait étreint par une grappe de fantômes. Nous avions poussé nos chevaux jusque dans la cour de la gare, au pied de la butte qui soutient la voie ferrée. Un équipage que nous connaissions stationnait devant la porte où se faisait la sortie des voyageurs. C'était celui de M. de Blansigny, qui s'occupait en ce moment même à installer dans le landau, avec sa femme et sa fille Léontine, — notre petite amie d'enfance, — une jeune fille que nous n'avions jamais vue. Nous nous approchâmes. Nos amis nous grondèrent de nous isoler dans notre deuil. Il nous fallut promettre de leur consacrer la soirée du lendemain : on serait en famille.

Ce mot amena notre présentation à la jeune fille étrangère, assise dans le fond du landau. Mme de Blansigny prononça :

— MM. Desmares, Mlle Brigitte du Roure.

C'était une orpheline de sa parenté, et que la mort d'une tante qui l'avait élevée laissait maintenant à ses soins. A l'échange des noms, Mlle du Roure redressa un peu son buste et inclina gracieusement la tête. Je l'avais vue très grande sur le trottoir, étonnamment élancée dans sa robe noire. Elle portait un large chapeau blanc, fait de mousseline et de dentelle, qui abritait dans une pénombre de rêve sa figure claire et douce, ses yeux d'une belle lumière humide. J'aimais tout de suite d'ensemble cette exquise image de femme; je l'emportai, tout à fait nette et insinuante, après les cinq minutes de conversation autour du landau. Il fallait que je fusse bien occupé à lui rendre déjà mon culte, car la voix de Raoul, qui se mit à me parler sur la fin de notre promenade, me fit désagréablement tressaillir :

— Alain, me disait-il, cette chose affreuse que je sais et que tu sais, nous ne l'oublierons ni l'un ni l'autre, soit : j'ai en toi confiance comme en moi-même. Mais, je te le déclare: si je pensais qu'une troisième personne dût quelque jour partager notre secret, je me tuerais ou j'irais la tuer à l'instant, quelle qu'elle fût!

II

M. de Blansigny, chez qui nous avions pris l'habitude d'aller très souvent, aspirait à tenir un rôle politique. Il écrivait des ouvrages traitant de questions sociales, et se plaisait à m'en parler. Je l'écoutais avec intérêt, saisissant d'ailleurs l'occasion de lui prouver le sérieux de mon esprit, car Mlle du Roure dépendait un peu de lui. Raoul, à ce moment-là, se plongeait au contraire dans la lecture de « voyages et découvertes; » je me demandais s'il ne songeait pas sérieusement à s'engager dans la marine; mais je dois avouer que son état d'âme ne me préoccupait point à fond. Après cette longue compression de ma jeunesse autour de mes parens malades, je cédais enfin à l'attrait de la vie personnelle, de sentimens, d'un bonheur tout à moi seul, et ce bonheur avait la figure de Mlle du Roure.

Je me souviens de ce soir d'été, aux fraîcheurs inattendues et réparatrices, où cette destinée se fixa, presque silencieusement. Dans un salon voisin de celui où se tenait la famille, après une pluie légère, Brigitte jouait au piano de la musique triste.

— Du Chopin! se récria Mme de Blansigny, ce n'est vraiment pas de saison... Alain, voulez-vous demander à Brigitte de nous jouer plutôt quelques airs de danse?

J'obéis, mais, en approchant du piano, je m'aperçus que Brigitte, occupée alors à charger le pupitre d'un nouveau cahier, s'essuyait en même temps les yeux.

— Brigitte, mademoiselle... vous pleurez? fis-je, le cœur gonflé tout de suite.

— Oh! un souvenir... mes parens m'ont laissée si jeune! je me sens quelquefois bien seule...

Elle parlait avec une simplicité d'âme pure. Voyant qu'elle ne repoussait pas ma sympathie, je murmurai ardemment :

— Moi aussi, depuis mon dernier deuil, je me trouve bien seul, Brigitte... Si vous vouliez, ah! si vous vouliez!...

Elle voulait... ses yeux ne me regardaient pas, ses lèvres ne me répondaient pas, prises d'un chaste tremblement; mais elle m'écouta lui parler quelques instans à l'oreille, sa main abandonnée à la mienne, puis elle se leva. Nous revînmes au milieu des autres. M. de Blansigny continua de fumer paisiblement, adossé à la fenêtre; sa femme accepta les excuses de Brigitte

qu'un fort mal de tête empêchait, disait-elle, de jouer ce soir-là de la musique bruyante, et Léontine ne s'interrompit point de calculer un bon coup à exécuter sur le damier, contre Raoul, assis du côté opposé de la table, les yeux levés, témoins de notre rentrée. Et lui!... jamais je n'oublierai cette figure avec sa grande pâleur de colère, sa bouche rétrécie de haine, ses regards de défi passionné allant de Brigitte à moi!... Léontine s'étant irritée de sa distraction, il dut feindre de s'intéresser au jeu, mais avec une tension visible de ses nerfs dont je souffris au point que j'avançai le moment de prendre congé.

Notre retour se fit en silence, sur un sentier tracé le long de la côte, à la lisière des bois. Ce silence m'oppressait, me donnait peur. Je suivis mon frère jusqu'à la porte de sa chambre :

— Écoute, lui dis-je, je voudrais bien n'avoir pas l'air de me cacher de toi; mais, en somme, je n'ai rien encore à t'apprendre.

— Rien à m'apprendre!... s'écria Raoul, éclatant aussitôt, et tu viens de t'engager envers Mlle du Roure! et il y a trois mois seulement que tu me faisais des promesses d'éternelle vie à deux, à nous deux!...

— Eh bien! est-ce que je sonne la séparation? Brigitte, avec mon amour, acceptera ton amitié fraternelle, et plus tard, bientôt peut-être, elle sera la sœur de ta femme.

Raoul sursauta, s'écria violemment :

— La sœur de ma femme?... Oses-tu croire que je me marierai jamais, qu'un jour j'aurai l'impudence de donner à une femme le nom volé que je porte?

Je voulus me récrier à mon tour, mais Raoul poussait la porte de sa chambre et la refermait violemment derrière lui.

Le lendemain soir, Mlle du Roure était ma fiancée officiellement. Lorsque Raoul vint la saluer sous ce nouveau titre, je ne perçus aucune hostilité dans son air, aucune équivoque dans ses paroles. Il semblait me pardonner mon bonheur. Je me fiais si bien à cette accalmie que Brigitte sentit venir avant moi l'heure de la tempête. Quelquefois dans nos apartés que, selon la douce manie des fiancés, je recherchais au milieu même de la compagnie, un peu nerveusement elle me commandait de parler tout haut ou de m'éloigner d'elle; si je levais les yeux à ces momens-là pour voir ce qui motivait ma pénitence, j'apercevais toujours le visage

de Raoul tourné vers nous, et avec ce froncement haineux des sourcils, ce désespoir des prunelles fixes, nous détestant et nous défiant, comme le soir de nos fiançailles.

Nous avions, Raoul et moi, une invitation générale pour la table de Mme de Blansigny. Il en profita d'abord ainsi que moi presque tous les soirs, puis il manqua d'assiduité, et, aux reproches qu'on lui en fit, il s'excusa sur des lectures attachantes qu'il avait entreprises. Plusieurs fois, ne voyant pas venir mon frère vers la fin de l'après-midi, Brigitte m'ordonna de rentrer. Et je partais sans oser lui demander l'explication de ce dur commandement. Si je reprochais ensuite à Raoul de m'avoir fait ainsi une soirée perdue loin de Brigitte, il me répliquait aigrement :

— Puis-je donc m'établir à demeure comme toi chez Mme de Blansigny? D'ailleurs qui t'a prié de revenir?

Mais il avait compté sur mon retour. Il m'attendait, renversé sur un des sièges du jardin, devant la porte; le domestique, une serviette sous le bras, regardait par la fenêtre de la salle à manger avec un air d'ennui qui réclamait l'ordre de servir...

Un soir de pareille bouderie, je rentrais seul, assez tard, le cœur tout en fête, pour quelque faveur bien pure et bien précieuse que m'avait accordée ma fiancée. Je m'aperçus du dehors que la chambre de mon frère était encore éclairée, et je frappai à sa porte pour causer un moment avec lui. Il ne répondit pas; j'entrai, non sans quelque inquiétude, fort étonné ensuite de le trouver assis devant une table, les bras croisés, la tête penchée sur un grand livre ouvert.

— Raoul? appelai-je.

Il dormait, il continua de dormir ; je m'approchai davantage. Ce livre dont la lecture avait ainsi comme épuisé les forces de son cerveau, c'était la Bible, dans une édition superbe, que mon père nous avait laissée. Raoul en était à l'histoire de « Samson et Dalila. »

Ce livre était si peu de ceux qui occupent d'ordinaire la veillée d'un jeune homme, qu'une alarme obscure et terrible me tourmenta soudain. Pour la première fois, j'entrevoyais le fonds d'étrangeté, de démence, peut-être, qu'il y avait en Raoul... Soudain j'entendis sa voix, oh! mais quelle voix étrange! se répandre, pour ainsi dire, dans le vide autour de lui. Les redondances de psalmodie claire et plaintive qu'avait cette voix glis-

saient sur mes nerfs comme la brûlure d'un glaçon. Mon frère était toujours assis devant la table, mais maintenant, la tête droite, les deux bras étendus sur le livre, qu'il lisait tout haut sans le regarder. Et voici ce qu'il en lisait :

« *Et comme elle l'importunait et pendant plusieurs jours était sans cesse attachée à lui, ne lui laissant aucun repos, son âme défaillit et fut mortellement lasse.*

« *Lui découvrant alors la vérité du fait... la vérité du fait!* » répétait mon frère avec l'emphase d'une horreur inexprimable. Et cette « *vérité du fait,* » il la voyait surgir blanche et nue de l'ombre nocturne, et non seulement devant son regard d'halluciné, mais devant la réprobation de l'universel scandale...

A un moment difficile de son adolescence, Raoul avait subi quelques crises analogues de léger somnambulisme. Mais dans l'accès d'aujourd'hui c'était, je le devinais bien, autour d'une idée fixe, d'abominable nature, que s'immobilisaient toutes les forces de son être... Quelle était cette idée funeste qui semblait l'entraîner à la folie?... Eh quoi! n'étais-je pas insensé moi-même?... Je l'entendais prononcer à la suite les noms de Dalila et de Brigitte...

— Dalila... Brigitte... elles veulent savoir, et les hommes obéissent... ils sont dans leurs mains, dans leurs toutes petites mains... et puis, pour un baiser, pour un baiser...

Le somnambule s'arrêta : ses yeux s'agrandirent jusqu'à contenir toutes les épouvantes, et il tendait l'oreille au chuchotement d'un secret terrible qu'il semblait répéter à mesure, mot à mot :

« — Non, Raoul n'est pas mon frère, la *vérité du fait*, la voilà!... »

Et son chuchotement fut si appuyé sur ce dernier mot qu'on l'aurait entendu d'un bout à l'autre de la maison. Enfin il ferma le livre, puis, comme un homme éveillé, bien qu'il ne le fût point, il transporta son bougeoir à son chevet et commença de se déshabiller. Je m'enfuis alors dans ma chambre et je me couchai moi-même, hélas! non pour savourer un repos exquis bercé par des rêves d'amour!...

Oui, Raoul m'en voulait de ne pas me consacrer exclusivement au soin de panser les blessures secrètes qu'il devait à la révélation de sa naissance; mais surtout, il redoutait que je fisse entendre cette révélation à la femme dont je proclamais l'amour souverain sur mon cœur et sur mon esprit...

« — Si une personne autre que nous deux devait jamais savoir, je me tuerais ou je la tuerais elle-même! »

Certes, je n'imaginais pas qu'il pût jamais réaliser cette affreuse parole qu'il m'avait dite un jour; mais elle mettait à découvert l'état violent de son âme, qui en faisait un théâtre prêt pour les plus effroyables tragédies.

Le lendemain matin, avant que je me fusse rencontré avec Raoul, on m'apporta une lettre d'un de nos parens qui habitent le Havre. Deux petits jumeaux venaient d'accroître sa famille, et, comme un heureux présage pour leur destinée, on nous demandait, à Raoul et à moi, les deux frères si tendrement unis, d'aller leur servir de parrains. Cela ne pouvait se refuser. Je n'avais même pas de décision à prendre, et, après m'être tant de fois, avec tant d'angoisse, et si vainement, demandé ce qu'il fallait faire devant un péril mystérieux et redoutable, je me félicitai de ce que notre voyage allait, du moins, en éloigner l'imminence, et ce fut presque avec une mélancolique douceur que je vins soupirer à Brigitte l'annonce de notre première séparation. Mais elle prit aussitôt l'air consterné qu'on a devant un désastre accompli.

— Vous partez, avec Raoul? avec Raoul? murmura-t-elle.

Alors, l'obligeant à me regarder:

— Qu'est-ce que cela signifie, Brigitte? On dirait que mon départ ne vous chagrine point, mais seulement le fait que Raoul m'accompagne?

— C'est, murmura-t-elle, qu'il est à la fois si morose et si violent... je crains toujours une querelle entre vous deux...

— Ne craignez plus, Brigitte; il serait seul à disputer et s'en lasserait bientôt. Et puis, vous le verrez tout à l'heure, il est brillant et doux aujourd'hui; l'idée seule de notre voyage le transporte. C'est un enfant, un peu malade, mais que ce léger changement à sa vie quotidienne est capable de guérir.

En arrivant au Havre, je pus croire que cette parole allait merveilleusement se vérifier. Raoul semblait grisé du matin au soir, pour respirer trop d'air et de joie. Les heures de marée, les travaux des bassins, la rentrée et la sortie des vaisseaux, tout cela l'intéressait sans lassitude.

Nous voulûmes consacrer le dernier après-midi de notre séjour à monter au phare de la Hève. La victoria nous enleva au pas assez vif des chevaux sur le chemin de Sainte-Adresse fort

peu gai, à cause des grands murs qui enclosent la plupart des jardins. Mais nous n'en jouîmes que mieux ensuite à retrouver la grande et limpide ouverture du ciel marin. Le phare et le sémaphore nous occupèrent quelques instans à peine. Il y avait là une sorte de cabaret où nous demandâmes qu'on nous servît un verre de lait. L'attrait de cette boisson bucolique s'exerçait sur nous, je pense, par le spectacle de deux vaches brunes qui paissaient en un large morceau de prairie, sur la lisière du bois dont les arbres descendaient le revers du cap. Elles tendaient le col pour atteindre l'herbe savoureuse, se trouvant attachées à un pieu fiché en terre dans la partie que leur langue avait déjà tondue. Raoul surveillait l'effort de ces bêtes en buvant son lait, à petites gorgées; je lui parlais sans obtenir de réponse. Enfin, il posa son verre sur la table devant laquelle nous étions assis, et, se levant, dit à voix brusque :

— Quelles répugnantes servitudes dans ce monde! Encore ces bêtes ne savent pas, mais nous!...

Je n'osai lui donner la réplique, le sentant de nouveau envahi par ses ténèbres intérieures, et ma consternation était sans bornes, car mon extrême jeunesse, et mon désir impétueux de goûter en paix l'amour de Brigitte, m'avaient réellement fait croire que ce court dépaysement suffirait à soustraire mon pauvre Raoul à la terrible emprise de l'idée fixe.

Ayant renvoyé la voiture, nous suivions à pied le chemin qui descend le long de la mer; Raoul marchait en sifflotant, et chassant les pierres du bout de sa canne. Notre longue marche nous amena très peu au-dessus du vallon de Sainte-Adresse, au moment de la marée haute. Nous avions sous nos yeux la ville, en sa ceinture de collines vertes, les ports, la jetée, couverte d'une foule dont les rayons obliques du couchant découpaient par milliers les silhouettes, leur donnaient une animation fantastique. L'orchestre de Frascati jouait son répertoire de tsiganes; le vent, assez impérieux, élevait jusqu'à nous, en sons tragiques et en silences éperdus, les rythmes bizarres qui semblaient ceux mêmes des élémens aux luttes éternelles. Et, tout prêt à bercer la tempête sur son panache de fumée, un énorme paquebot, acclamé par la foule, sortait des bassins, s'éloignait sur les grandes eaux glauques, en route pour l'Amérique. C'était cela que regardait Raoul, cela qu'il contemplait avec extase, subitement arrêté comme moi.

Et sa voix s'éleva dans un murmure frémissant:

— Dieu! que c'est beau la libération, le départ!...

Il se tourna vers moi, n'évitant plus la rencontre de nos regards, cherchant plutôt à dominer le mien, tandis qu'il m'apostrophait ainsi :

— Alain, il faut que je te parle. Tu ne sais pas... mais, si, tu l'as bien vu!... Ces jours derniers, en visitant les paquebots dans les bassins, j'aurais voulu m'en aller avec tous, au nord, au midi, dans les régions des banquises, et dans celles où le soleil dessèche le sang des veines... Ah! si toi aussi tu voulais!... Nous aurions à nous dix années de pleine et aventureuse jeunesse... au lieu de t'asservir aux genoux d'une femme qui te trahira... ou bien... t'obligera toi-même à trahir...

— A trahir?... qui ou quoi? demandai-je tout haletant.

— Notre... mon secret!

Il avait chuchoté ces mots en devenant pourpre de honte. Enfin, je tenais l'aveu de ses folles épouvantes! Je m'efforçais de les combattre éloquemment; je démontrai à Raoul qu'il insultait ma fiancée, qu'il m'insultait moi-même, en restant sur le qui-vive en face de nous, à propos de cette vieille histoire, dont Brigitte, pas plus que personne d'ailleurs, ne pouvait avoir le moindre soupçon... Mais il me reprit passionnément la parole :

— Le moindre indice suffit à aiguiller la curiosité d'une femme!... et ose me dire que le mystère qui hante la maison ne s'est pas fait sentir à nous depuis notre enfance? et ose me persuader que Brigitte ne le sentira pas? et quelle femme s'arrête jamais entre le soupçon et la certitude... Encore si tu me donnais la preuve que tu serais fort contre la séduction... contre tous les assauts!...

— Mais tout cela est fou, mon ami! je n'aurai ni séduction à combattre, ni assaut à soutenir... et je ne vois pas, d'ailleurs, quelle preuve...

Il m'interrompit violemment :

— Tu ne veux pas comprendre... serait-ce bien terrible?... faire la traversée, rester là-bas, oh! non pas dix ans, mais quelques mois, quelques semaines, et, au retour, je te cède avec pleine confiance à celle qui t'a volé à moi...

Anéanti, je tendais l'oreille à ces paroles démentes. Quels cauchemars hantaient mon malheureux frère si elles traduisaient sincèrement le désir forcené de son cœur!... Je le re-

gardais; lui, il suivait des yeux le départ solennel du paquebot dans la gloire du couchant, et un bizarre demi-sourire creusait le coin de sa lèvre... Je me rappelais ses caprices d'enfant orgueilleux et dominateur... une fois encore, il voulait l'emporter sur moi, sur ma faiblesse de grand frère compatissant, arracher Brigitte à moi, m'arracher à elle...

— Mon pauvre Raoul! dis-je avec infinie tristesse, tu n'es excusable de calomnier l'amour que parce que tu l'ignores totalement... Brigitte ne me dérobera pas ton secret et ne te volera rien de ma tendresse dont je continuerai à te donner toutes les preuves possibles. Mais partir avec toi! aller en Amérique! presque à la veille de mon mariage! oh! non! mille fois non! ce serait être parjure, briser le cœur de ma fiancée et le mien! j'aimerais mieux mourir!...

— Ah!

Raoul poussa cette exclamation en frappant du pied comme dans une de ses rages enfantines, et parut prêt à épancher un torrent d'invectives... Puis il reprit la descente, sifflotant, comme au début de notre promenade. Nous touchions au casino que la foule abandonnait alors, et, dans une de ces brusques *sautes* d'humeur auxquelles jamais je n'avais pu me faire, Raoul me proposa paisiblement de nous baigner, pour nous *défatiguer*, disait-il, de notre assez longue promenade.

Les derniers baigneurs rentraient, mais il faisait un crépuscule si clair et si tiède!

— Seulement le temps de plonger, dis-je, en allant vers une cabine.

Lorsque j'en sortis, Raoul « piquait une tête » au bout de la jetée. Je le rejoignis; nous fîmes côte à côte quelques brassées; ensuite Raoul s'éloigna sensiblement. La natation étant le seul sport qu'il aimât, une fois dans l'eau, il se laissait toujours entraîner. Je le rappelai.

— Oh! encore!... s'écria-t-il, la voix entrecoupée par l'effort d'une brassée éperdue.

Là-bas, le paquebot prenait l'aspect et l'allure d'un vaisseau-fantôme. Il n'était plus qu'un amas d'ombre, de crépuscule, par-dessus les eaux, dont la vaste surface s'étalait droit à nos yeux, glacée d'un blanc de perle, avec des irisations dans les brisures.

— Raoul, je nage vers le bord, déclarai-je enfin, résolu. Je te jure que je ne puis rester à l'eau plus longtemps.

Une seconde, sa tête m'apparut, levée sur la crête d'une houle, sa petite tête brune, aux tons glauques, de dieu marin, frère des perverses sirènes. Il me regarda de là-haut, éclata d'un rire acerbe, et s'enfonça dans le pli de la houle, nageant, comme pour un match meurtrier, dans la direction du paquebot. Sa tête émergeait des eaux verdissantes, déjà loin à me désespérer.

Voulait-il se noyer pour me punir d'avoir été inflexible? pour échapper à la peur de mon mariage, à la peur de son secret, à *la peur de Dalila?...*

— Alain! Alain!... au secours!...

Sa voix d'enfant capricieux et peureux, et faible, et aimé par moi!

— Alain!

J'eus alors le vertige de l'impossible, ballotté par le flot, toujours par le même, où j'agitais en vain mes jambes et mes bras. Pourtant, ma volonté resta maîtresse de mon action, puisque j'atteignis Raoul. Il se roulait convulsivement sur la vague.

J'avais saisi un de ses bras qui battait l'eau, croyant voir qu'il lui restait encore l'instinct de s'aider lui-même. Mais soudain, il m'enlaça, essaya, dans un coup de jarret, de nouer ses jambes aux miennes. Je haletais de la lutte.

— Raoul, je suis là pour te sauver... mais, reviens à toi, je t'en supplie! cette étreinte va nous perdre.

Son bras restait autour de mon buste, et, — horrible pensée, pensée de crime! — je sentais en ce bras une volonté de m'entraîner sous l'eau. Il se glissait jusqu'aux aisselles, dont sa main tout à coup se dégagea pour s'appliquer sur ma nuque, me courber violemment la tête. J'avalai dans un cri une gorgée nauséabonde...

— Brigitte! au secours! au secours!...

Ces exclamations, qui résumaient les vœux de mon être, je les répétai une fois encore, très bas, comme si ma propre bouche parlait dans mon oreille; puis la sensation ineffable d'un grand repos se répandit, de mes lèvres devenues muettes, à mes membres devenus très souples, flottant, caressés par l'eau molle. Ce grand repos ne dura point. Je subis une impérieuse secousse qui me fit replonger, puis de nouveau tendre les jambes par le geste habitué du nageur.

— Très bien! aidez-vous ainsi. Nous arriverons.

Ces mots pénétraient dans mes oreilles, quoique presque

assourdies par l'eau qui les emplissait. On venait à notre secours! Brigitte! je la verrais encore!... :

— Raoul! — ce fut ma seconde pensée, mon second cri, tout de suite : — Raoul! sauvez-le!...

— Soyez tranquille! il se tire d'affaire, entendis-je.

— Comment est-ce possible? comment? balbutiai-je, à voix indistincte, sans doute, car on ne me répondit pas.

Je fus enfin comme soulevé, puis remis par terre sur mes pieds. Mes yeux, que j'avais tenus fermés en nageant, se rouvrirent. Je n'avais plus de l'eau que jusqu'aux genoux. Mon sauveur, un jeune homme au torse superbe dans son caleçon blanc et rouge, me regardait d'un air sympathique, une de ses mains me soutenant, l'autre, posée sur sa hanche. Je cherchai Raoul des yeux; il arrivait, très peu derrière nous, se mettait debout, après une dernière brassée, et s'avançait, glacial, me défiant par son impassibilité même. Me défiait-il d'oser crier la vérité? mais, la savais-je?... ô Dieu! est-ce que je la savais!...

Cependant je remerciais mon sauveur.

— Ne répandez pas une reconnaissance superflue, répondit-il gaîment. Ça n'a été qu'un jeu pour moi, de vous aider, une satisfaction vaniteuse : je suis excellent nageur; par exemple, votre frère tiendrait le « record » aussi bien que moi; aussi je ne comprends rien à ce qui s'est passé... car c'est lui qui a jeté le premier appel...

— L'explication est fort simple, dit abruptement Raoul. J'avais nagé avec mes nerfs, trop vite... une crampe m'a saisi. Alain est venu à mon secours, mais je crois que, dans une convulsion, j'ai fatigué ses forces, et, sans vous, évidemment, monsieur, nous n'aurions pas revu la terre.

Il regardait le large avec une terreur, un regret, peut-être une menace encore... Notre sauveur lui répliqua en souriant :

— C'eût été dommage! car il n'y fait pas mauvais, ce soir, sur la terre, quoique, en ce costume de triton, l'air nous caresse un peu trop vivement la peau mouillée. Puis, Frascati n'a plus un client; l'orchestre lui-même est allé dîner; faisons comme l'orchestre.

Pendant le reste de notre séjour au Havre, — vingt-quatre heures, — il me fut impossible d'appliquer mon esprit à la réflexion. Même à travers mon lourd sommeil de la nuit, même à travers la gaieté, ou du moins le bruit du déjeuner au restau-

rant que nous avions offert à M. Meylan, notre sauveur, et à mon cousin, je sentais tourbillonner mon cerveau dans le vertige de cet ondoiement de la mer, étendue toujours sous mon menton, à quelques pouces de mon regard, et je frémissais de me confier en même temps à l'intangibilité des vagues et à celle de mes idées... Raoul semblait également chercher contre lui-même le refuge d'une animation fausse. Puis, quand nous eûmes donné, par le cadre de la portière, une finale poignée de main à nos deux invités qui nous avaient accompagnés à la gare; quand le train se mit à rouler, nous ramenant dans les terres, une tristesse noire tomba sur moi, sur lui aussi, tout de suite en maussade retraite vers l'autre coin du compartiment. Et, alors, je fus la proie épouvantée de ce mal du silence qui accuse, parce qu'il détient les paroles accusatrices. Si Raoul m'avait dit :

— Pardonne-moi! j'ai joué un jeu de fou! — eussé-je même sous-entendu dans ce mot l'aveu d'une tentation de crime, je me fusse trouvé soulagé, y attachant un sens de garantie pour l'avenir. Mais, non, Raoul, cruellement, réservait sa volonté mauvaise.

Brigitte! ô ma Brigitte! quelle tristesse d'éprouver si peu de bonheur à revenir vers vous! Vainement le train roulait vite, me rapprochait d'elle; vainement le soir des campagnes traversées, le soir d'été s'illuminait de constellations et d'espérances; je n'osais permettre un élan à mes rêves : j'avais peur, peur de mon frère!...

III

Raoul se prêtait de plus en plus à mon désir de l'oublier près de Brigitte, d'oublier du moins la sombre énigme de ses bizarreries; sa maussade retraite n'intriguait personne que nous deux. M. de Blansigny, qui « travaillait » son élection de député, ne nous appartenait plus; la question trousseau et toilettes de noce absorbait le temps de sa femme. Bijoutiers et tapissiers me donnaient à faire à moi-même, et, les ouvriers ayant envahi la maison, Raoul la quitta pour ainsi dire; il acceptait des invitations à droite et à gauche. Je le rencontrais au cours de la journée, dans les jardins de quelque villa. Alors, ni du regard ni de la parole, il ne s'adressait à moi, et la sournoiserie de cette attitude me peinait et m'alarmait d'autant plus que

Brigitte semblait avoir recueilli toute l'activité de sa rancune, était en butte à son constant persiflage.

Un jour, on tirait au pistolet et à la carabine chez M. de Blansigny, derrière la maison, sur une pelouse réservée à plusieurs sortes de sports. Brigitte, grâce à sa prompte placidité, avait un tir superbe. Cependant, la jalousie hargneuse de Raoul allait parfois jusqu'à contester, en dépit de la courtoisie et de toute vraisemblance, certains de ses coups les plus heureux. Durant le « match » des jeunes filles, nous causions, entre hommes, sur un sujet tragique, la mort sanglante du capitaine Lassagne, un enfant du pays, très brillant officier. — Suicide? accident? — rien, que le malheur accompli, n'était certain pour personne. Raoul, qui détestait toute allusion à un mystère domestique, se sépara brusquement de notre groupe, et, allant se placer à vingt pas de la cible, tira un coup, puis s'écria :

— Déception d'amour... résolution désespérée... quel roman pour la portière! On ne se tue pas! même, on ne tue pas! Le hasard seul est homicide : voilà le secret de la comédie. Tenez, pendant que je vous parle, que je vous regarde, mon cerveau s'interrompt de gouverner ma main, qui continue son geste, braque le pistolet : direction et but quelconque, c'est l'X que le hasard seul sait comment lire...

Léontine, qui se trouvait être l'X visé par le hasard selon Raoul, se réfugia en criant dans les bras de Brigitte. Mais, avec un rire de perversité, Raoul suivit sa manœuvre du geste. Alors elle s'enfuit vers la maison, découvrant Brigitte, immobile, avec un sourire figé sur ses lèvres blanches.

— Assez, Raoul!

Mon cri fut répété par tous nos camarades. Le bruit du coup de feu nous répondit et nous atterra. Brigitte restait debout, avec son même sourire de morte, sauve cependant. Mais le peigne en écaille qui retenait ses cheveux noués sur le sommet de la tête, — objet très visible sur sa personne, à cause d'un arc d'or qui le couronnait, — avait disparu de sa coiffure. Enfin, elle chancela, heureusement, car je me fusse précipité sur Raoul. Lui, au milieu de la réprobation générale, haussait les épaules, protestait dédaigneusement que c'était beaucoup de bruit pour un peigne mis hors d'usage... ne savait-on pas qu'il en aurait remontré à Guillaume Tell?...

— Messieurs, mesdemoiselles, rien de tout ceci à personne,

recommandai-je d'une voix brisée; puisqu'il n'y a pas de mal, il est inutile de nous faire tous gronder par Mme de Blansigny.

J'avais entraîné Brigitte dans la petite orangerie. Et, un long moment, je restai agenouillé devant elle qui, assise sur le divan, pleurait, appuyant sa tête sur mes mains, serrées à être meurtries par les siennes.

— Brigitte, lui dis-je enfin doucement, quand vous aurez bien pleuré ainsi près de moi, vous oublierez cet accident, n'est-ce pas?

— Un « accident!... »

C'était l'exclamation, c'était l'étonnement douloureux que mes transes attendaient.

— Brigitte, vous cédez à l'affolement de vos nerfs; dites-moi tout de suite que vous croyez à un simple accident?

Mais elle détourna la tête:

— Si vous aviez vu ses yeux, alors...

Ces mots, à peine chuchotés, m'arrachèrent un cri de rage contre Raoul. Brigitte jeta ses bras sur mon épaule, et, ainsi penchée, me dit à voix très basse :

— Peut-être n'a-t-il pas réellement voulu me... m'atteindre, tout à l'heure, mais je sens son intention de me tenir dans une perpétuelle épouvante pour que je me détache de vous, Alain, que je me décourage, et vous oblige à vous retirer...

— Est-ce que vous allez me commander cela, Brigitte? J'en mourrai; mais s'il faut que je renonce à vous pour vous épargner ces angoisses...

Elle se redressa, essuya ses yeux, disant avec doux reproche :

— N'est-ce pas de cela que j'ai peur, plus que d'un danger qui, je l'espère bien, n'existe que dans mon imagination? Écoutez, Alain, je pensais que si je parlais à Raoul, si je lui demandais de me dire franchement les motifs qu'il a de me haïr, de redouter mon mariage avec vous...

— Non, Brigitte, non! je ne veux pas cela; n'y pensez plus! n'y pensez plus!...

Elle s'étonna de mon agitation extrême :

— C'est que je connais Raoul, expliquai-je; il s'irritera que vous ayez voulu réduire son caprice. Je vous le répète, ce n'est qu'un enfant jaloux que vous ne pouvez corriger ni guérir aujourd'hui... Quand vous serez devenue sa sœur, il finira bien par trouver de lui-même qu'on ne peut vous entourer sans se sentir de la joie au cœur, ma chère Brigitte!

Et nous étions si jeunes, et nous nous aimions tant, que cette scène de tristesse s'acheva en transports et en sourires... Les espérances de mon amour emplissaient même tellement mon être que l'empreinte du fait monstrueux de l'après-midi ne s'y grava peut-être pas profondément comme il l'aurait fallu.

Le soir de ce même jour, en l'honneur de nos fiançailles, Mme Ferray, la mère de Mme de Blansigny, dont la villa touchait presque à celle de ses enfans, recevait chez elle toute la jeunesse du pays encore en vacances. Après le dîner, nous eûmes le gracieux bénéfice d'une tombola. Le sort, comme toujours, se livrait à des fantaisies cocasses, et Raoul, dans une heure de brio excessif, ayant l'air d'ignorer même le jeu funeste de l'après-midi, décrochant les lots suspendus à une sorte d'arbre de Noël, présentait tour à tour, avec une petite parade de saltimbanque, tantôt un nœud de dentelle à un Saint-Cyrien ou une boîte de cigares à une jeune fille.

— Le sabre de Tamerlan, mesdemoiselles! s'écria-t-il en dernier lieu.

Et il tirait de sa gaine, et faisait reluire, un très beau couteau de chasse.

— Raoul Desmares! prononça Léontine chargée de proclamer les noms des gagnans.

— Ah! ah! dit Mme Ferray, qui avait entendu quelque chose de l'accident au tir, eh bien! nous allons voir ce que Tamerlan lui-même pense de la chose, s'il estime que le sabre est bien tombé, quoique entre les mains d'un si grand fou... enfin nous allons consulter l'esprit de Tamerlan.

Depuis que la fréquentation du monde lui était, le soir, presque absolument interdite, Mme Ferray, avec souvent l'assistance de quelques adeptes, occupait ses veillées à l'étude du spiritisme. Je la vois au milieu de notre cercle, avec encore des fraîcheurs de rose automnale, dans les dentelles envolées de son corsage et sous les boucles abondantes de ses cheveux tout blancs. C'était, malgré l'âge, au physique ainsi qu'au moral, une tête délicieusement romanesque. Et nous ne fûmes, les uns et les autres, pas bien loin de *croire* lorsque, de sa voix d'enfant fervente, elle nous affirma qu'elle-même avait écrit sous la dictée de saint Augustin.

En attendant quelque phénomène aussi merveilleux, elle nous appliqua au jeu élémentaire de la table tournante. On s'y

livra comme d'habitude au milieu des rires moqueurs, sincères ou non, effrayés ou sceptiques. La table se démena un moment selon les règles; retirés un peu à l'écart, nous causions, Brigitte et moi, et, avec un serrement de cœur inexprimable, je suivais le regard de ma fiancée qui, comme malgré elle, allait souvent se poser sur Raoul, passionnément, trop bruyamment intéressé au jeu. Mais la porte du salon s'entre-bâilla, et la tête bonasse d'une vieille femme s'encadra dans l'ouverture. C'était Florence, la nourrice de Mme de Blansigny, qui attendait Brigitte et Léontine pour les ramener à travers les jardins. Brigitte s'approcha de Mme Ferray et la prévint à voix basse.

— Tu dis que Florence est là? eh bien! amène-nous-la un instant, elle va nous servir pour une épreuve.

Brigitte n'osa résister à ce désir, et introduisit dans le salon la bonne femme ébahie, souriante et intimidée parmi cette brillante et railleuse jeunesse. Mais Mme Ferray, pontifiant avec un sérieux de sibylle, étala sur la table une feuille de papier et ordonna :

— Florence, tu vas écrire ton nom là-dessus.

— Moi? madame, moi?... mais je ne sais pas!... balbutiait la vieille femme abasourdie.

— Oui, tu as signé d'une croix ton acte de mariage; c'est justement pour cela que je te commande d'écrire ton nom sur ce papier... Ah ! mais, il nous faut un crayon d'or...

Et Mme Ferray enleva du cou de Brigitte, penchée près d'elle, la longue chaîne soutenant sa montre, et un petit porte-mine qu'elle plaça entre les doigts de la nourrice. Florence hésitait, nous regardait, craignait qu'on se moquât... Et, comme invinciblement d'ailleurs, elle approchait de la table...

Mes yeux tombèrent alors sur la figure de Raoul. Ses ricanemens tout à l'heure avaient été plus forts et plus dédaigneux que ceux des autres; il avait même accusé ses voisins de supercherie, aux premiers mouvemens de la table; maintenant il se taisait, sa figure crispée toute tendue vers le geste de Florence qui portait, comme si elle en avait l'habitude, le crayon à ses lèvres pour en humecter la pointe... Et elle écrivit, de ses gros doigts noueux, ayant peine à tenir le petit bâton d'or. Cela devait être un barbouillage informe. Léontine, la première, se saisit de la feuille :

— Annette Lebrun, lut-elle tout de suite, avant que son voisin, Raoul, ne la lui arrachât.

— Mais, observa Brigitte, ton nom n'est pas Annette Lebrun?

— Je demande pardon à Mademoiselle, c'est Madame qui m'avait donné celui de Florence, à cause d'une femme de chambre qu'elle avait quand elle me prit à son service, et qui s'appelait comme moi. Je suis bien Annette Lebrun, mais, ma foi, je l'avais presque oublié... Vous dites qu'il y a ça, écrit sur le papier? parce que, moi, je ne sais pas lire, et si je sais écrire, c'est qu'alors le démon s'en est mêlé...

Avec une perplexité chagrine, elle tournait entre ses doigts la feuille magique qu'on lui avait remise pour la convaincre.

— Tu ne sais pas écrire non plus, lui assura Mme Ferray; c'est moi qui t'ai conduit la main sans que tu t'en aperçoives.

Et, de peur que la bonne vieille ne fût troublée en écoutant nos commentaires, elle la congédia.

Raoul, les bras croisés sur la table, regardait la feuille de papier étalée devant lui, avec les sourcils froncés d'un Champollion en train d'arracher leur secret aux millénaires hiéroglyphes.

— Qui sait?... murmurait-il; voilà bien l'écriture informe et appliquée d'un enfant. Cela même n'indique-t-il pas que Florence a pu être envoyée quelque temps à l'école, et s'essayer à tenir la plume, souvenir si vieux que son cerveau l'aurait oublié comme sa main?...

— Oh! toutes les suppositions!... fit Mme Ferray qui jouissait visiblement de l'effet produit par ses petits prodiges.

Léontine s'écria :

— Grand'mère, commandez donc aussi à chacun de nous d'écrire son nom sur la table. Qui sait s'il n'y aura pas quelque autre surprise? Qui sait si nous sommes bien tous ce que nous nous croyons? Enfin, on aurait pu nous changer en nourrice!... Raoul, écrivez le premier : Raoul Desmares, ou bien, M. Trois-Étoiles... sur le papier que vous tenez, avec le crayon d'or, le crayon de Brigitte!

Je crois que Raoul, tant il blêmit jusqu'à ses lèvres tremblantes, allait s'évanouir ou mourir; mais non, le malheureux clama sa folie... Il repoussa si brutalement la main de Léontine que le bijou, — chaîne, crayon et montre, — tomba sur la table à s'y briser...

— Avec le crayon de Brigitte? criait-il en même temps; avec le crayon de Brigitte? Ah! ah! Brigitte tient donc à savoir si je

m'appelle Raoul Desmares ou bien M. Trois-Étoiles?... mais j'en ai assez, moi, pour ce soir, de ce jeu stupide!...

Et se levant, et bousculant, frappant même au passage nos amis consternés, il s'élançait hors du salon. Brigitte était livide derrière la chaise de Mme Ferray, qui, un peu pâle elle-même, me regarda d'un air d'intelligence et, frappant dans ses mains en éclatant de rire :

— Toujours comme ça! dit-elle, les plus incrédules finissent naturellement par prendre le jeu au tragique... Enfin, mes petits amis, c'est l'heure où l'on couche les enfans sages...

Les gouvernantes allemandes ou anglaises furent appelées, on se sépara, et chacun avait l'assurance que la nuit serait pleine de cauchemars qui, d'avance, arrachaient des petits rires d'effroi aux jeunes filles. Je traversai avec Brigitte et Léontine les jardins communs aux deux villas, précédés par Florence munie d'une lanterne, dont la faible clarté tirait de l'ombre, tour à tour, des fleurs livides ou des feuillages glauques.

Léontine s'exclamait sur l'emportement de Raoul; mais ni Brigitte ni moi, qui marchions les mains étreintes, n'avions le courage de proférer un mot.

La maison, à notre approche, nous parut toute bouleversée. Devant la porte ouverte, très éclairée, les domestiques entouraient un équipage dont le cheval fumait encore. M. de Blansigny, au retour d'une réunion électorale où il avait pris la parole, se sentant échauffé, avait voulu tenir les guides pour se donner un peu d'action; mais, sa myopie étant extrême, il vit mal un tournant, fut précipité, et on le releva un bras rompu.

La fracture était nette et simple. Le jeune docteur, Maurice Pradelle, notre ami, s'en inquiétait moins que de l'état fiévreux du blessé qui parlait déjà de son élection compromise. Aussi voulut-il passer la nuit à son chevet, afin d'être témoin du premier réveil; nous devions, Mme de Blansigny et moi, venir prendre sa place au lever du jour.

La chambre où je me retirai était celle qu'on mettait à l'usage de Raoul et au mien, quand, à la suite de quelque exercice en plein air, nous voulions, avant le repas, refaire un peu notre toilette. Afin d'être prêt à tout appel, j'éteignis ma bougie, je laissai la porte ouverte et ne me déshabillai pas. Le lit était disposé de manière que, la tête sur l'oreiller, on voyait toute la longueur du couloir qui parcourait la maison entière, et qui,

cette nuit-là, se trouvait éclairé en son milieu, dans le trou même de l'escalier. Un peu au delà de ce point était la chambre de Brigitte. Mon impression d'alors était singulière; ce n'était ni de la joie, ni de la fièvre à me sentir, dans le silence de la nuit qui rapproche, si près de ma chère fiancée; c'était un attendrissement inouï, fait de toutes les inquiétudes qui haletaient en elle plus qu'en moi. Ne partageant pas mes souvenirs d'enfance qui, malgré tout, me montraient encore en Raoul le petit être revêche d'autrefois, aux caprices changeans, mais en somme inoffensifs, elle le voyait trop naturellement comme un homme tourmenté de tentations criminelles. Tout à l'heure, ne venait-elle pas d'exprimer ce terrible jugement? Comme je portais sa main à mes lèvres en lui souhaitant une bonne nuit à voix émue, elle avait poussé un soupir de soulagement et dit dans un murmure :

— Cette nuit, du moins, je dormirai sans ce cauchemar de vous sentir là-bas!

Non, certainement, je ne partageais pas la terrible opinion de Brigitte sur mon frère! tandis que les pires épouvantes la hantaient ainsi à mon sujet, pas une fois il ne m'était venu à l'esprit de pousser le verrou de la porte qui nous séparait, Raoul et moi. A me rappeler cela, durant mon insomnie, je me sentais le cœur enorgueilli, reposé, consolé presque. Mais, soudainement, un souvenir d'un autre ordre me bouleversa. Personne n'avait songé, je n'avais pas songé, dans l'émoi de l'accident, à envoyer un message à Raoul. Il ignorait donc encore pourquoi je n'étais pas rentré quelques instans après lui; il devait m'attendre, et en quels soupçons terribles, grand Dieu! en quel trouble de son âme malade, que la dernière scène de la soirée avait paru frapper à fond!...

Je me vis très coupable envers lui. Ne l'étais-je point pour m'être senti souvent un homme heureux à côté de sa misère extrême? Je crus entendre un reproche de mon père; l'un et l'autre nous avions regardé Raoul comme un petit être fragile, à aimer toujours, sans jamais l'accuser, sans jamais le punir, et, parce que j'abandonnais la tâche, sa voix d'agonisant le plaignait encore ainsi à mon oreille :

— Raoul, mon petit Raoul!...

Maintenant une lourde pluie battait les murs de la maison et les branches des arbres; elle inondait les jardins, elle épaissis-

sait la distance qu'il y avait entre mon frère et moi. Si cependant il allait venir, emporté par des angoisses plus fortes que ses rancunes, craignant qu'un malheur ne m'eût frappé, car il m'aimait enfin! Pourquoi n'irais-je point à lui, au contraire, puisque je souffrais tant de ce qu'il devait souffrir?

J'étais prêt à me lever, à quitter la maison, en jetant au passage un mot d'avertissement au docteur. Et alors, comme je soulevais ma tête sur l'oreiller, — l'épuisement de l'insomnie en était-il la cause? — une hallucination tragique me paralysa... Sur le mur de l'escalier, dont je voyais l'arête, montait avec lenteur, découpée par la lumière de la lanterne, la silhouette de Raoul, portant une large lame dressée sur son poing tendu. Sa personne elle-même surgit enfin au-dessus de la dernière marche. Oui, c'était son corps, élancé, étroit, sa tête toute petite, aux lignes du visage incisives, avec son expression d'archange en rébellion éternelle. Dieu! qu'il me parut impossible de les faire dévier, ce corps, cette tête qui, tout d'une pièce, tournèrent à droite pour s'avancer vers moi! et que j'avais peur! non de la pointe de cette lame, non de la mort qui me cherchait, — il me serait si facile de m'y soustraire! — je n'avais qu'à me laisser tomber de l'autre côté du lit, Raoul, dans l'état de somnambulisme où je le supposai tout de suite, privé de sa liberté de direction, frapperait inconsciemment sur le seul point où son rêve lui montrait mon corps étendu. — Mais les cris de rage dont il accompagnerait peut-être ses coups! mais l'alarme ainsi donnée à toute la maison, et mon frère au pilori! Oh! j'avais peur de tout cela, le cœur rempli à éclater de mon sang qui ne circulait plus. Que faire? aller au-devant de Raoul? il m'aurait transpercé avant que j'eusse pu lui saisir la main ou l'arrêter d'un mot affectueux... Il ne me restait qu'à rendre vaine l'exécution de son forfait, mais nous en aurions tous deux la honte, j'en aurais avec lui le châtiment! Brigitte perdue, refusée au frère d'un insensé ou d'un assassin!... Ces pensées n'auraient pas eu le temps de se succéder, elles se rangèrent à la fois en tableau devant mon esprit. Raoul venait, très lentement, mais la distance à franchir était si courte! Il se trouvait devant la dernière porte latérale du couloir dont celle de ma chambre, béante alors, coupait le mur du fond. Et alors, derrière lui, paisiblement, à cette place, une autre forme s'éleva, une grande forme blanche de sainte apparue...

— Quel songe! quel songe! me dis-je à moi-même, les membres et le cerveau déjà déroidis, et reconnaissant que je voyais l'impossible...

Mais la double apparition se glissa de deux pas plus près, s'encadra dans l'ouverture de ma porte. Un long bras blanc rampa pour ainsi dire sur le bras noir dont le poignet inclinait l'arme chercheuse. Un impétueux mouvement de lutte se découpa dans l'air à mes yeux avec un éclat sec de lame, et une clameur qui ne finit plus retentit aussitôt...

C'était maintenant moi qui délirais, à genoux, devant Brigitte, étendue en travers de la porte avec une énorme tache sombre sur son peignoir blanc; le docteur Pradelle, qui, de l'autre côté, penché sur elle, écoutait son souffle, et Raoul, dans l'obscurité de la chambre se roulant et vociférant :

— Dalila!... Dalila!...

— De la lumière!... Ah! très bien!... fit le docteur, arrachant son bougeoir aux mains de Mme de Blansigny accourue, avec des airs de folle, vers ce grand vacarme. Son mari arrivait aussi, lui, le blessé pour qui étaient tous les soins et toutes les inquiétudes de la nuit. Et Raoul criait toujours, dans l'étranglement d'un râle :

— Dalila!... Dalila!...

— Qu'il se taise! pour Dieu! qu'il se taise!

A ce mot du docteur, allant prendre Raoul et le soulever par les épaules, je lui mis la main sur la bouche et lui criai, convaincu que cette horreur était vraie :

— Elle est morte! sois content! elle est morte!

Il se taisait aussitôt, et restait assis par terre, regardant Maurice Pradelle qui, à lui seul, portait Brigitte sur le lit. Personne encore ne l'accusait; M. et Mme de Blansigny, suivant avec stupeur la trace de la blessée, voyaient le drame sans le comprendre. Et puis, je me demande qui aurait pu l'accuser, dans la sincérité de sa conscience, ce pauvre être lamentable et hagard, comme jeté là aux pieds de tous, soutenu sur ses poignets convulsés, avec ses cheveux emmêlés devant son front livide d'où la pluie dégouttait encore, et encore mouillait son habit de soirée, son plastron de chemise, tout trempé, fripé, aveuli ainsi que lui.

— Elle est morte? demanda-t-il, la voix tout unie.

— Venez voir! lui ordonna le docteur qui ne cessait de le surveiller en s'occupant de Brigitte.

Et il se mit debout sans aide, et il vint tout contre le lit, à côté de moi, en pleurs sur la main de ma pauvre fiancée toujours sans connaissance. La plaie alors était à découvert et entaillait largement la blanche épaule. Brigitte poussa un premier soupir. Et comme si ce soupir révélait à Raoul le crime qu'il avait commis, il se prit la tête dans les mains, et, se reculant avec horreur, il s'écria :

— Mais je suis un monstre!

— Que vous avait-elle donc fait, pour la tuer! gémit Mme de Blansigny, dévorant ses larmes pendant qu'elle aidait au pansement.

Sans lui répondre, Raoul s'avança vers son mari :

— Monsieur, dit-il, d'une voix d'homme responsable, qu'on me livre à la justice, que justice se fasse, que la terre soit délivrée de moi, et que je sois délivré de moi-même!

M. de Blansigny, atterré toujours, avec l'air spectral dans sa robe de chambre dont il s'enveloppait de son bras valide, considéra un moment Raoul en silence.

— Vous! Raoul! vous! gémit-il enfin.

Mais, raffermissant sa voix, il reprit :

— C'est bien, monsieur, il faut avant tout qu'on pense à votre victime. Pour cette nuit, donnez-moi seulement votre parole que, — par aucun moyen, m'entendez-vous? par aucun moyen, — vous ne tenterez d'échapper au châtiment.

— Vous avez ma parole, monsieur, dit Raoul après une hésitation.

M. de Blansigny n'avait pas seul pensé au suicide. Et tous deux regardaient le couteau de chasse dont la lame, empourprée du sang de Brigitte, brillait sinistrement sur le tapis...

Puis, allant s'accoter contre un mur, les bras croisés sur sa poitrine, la tête immobile, avec l'air d'une créature définitivement domptée et enchaînée, Raoul nous vit, le docteur et moi, prendre par les pieds et par les épaules la blessée, qui juste alors, après le pansement, ouvrait des yeux plaintifs, et l'emporter à sa chambre où les femmes de service devaient la trouver le matin.

Car, puisqu'un heureux prodige voulait que tout se fût conjuré pour laisser cette tragédie en un petit nombre de mémoires, puisque le sommeil de l'enfance avait gardé Léontine, puisque les domestiques, couchés dans les ailes de la maison, n'avaient pas entendu les cris de fou que Raoul avait jetés, il nous restait

la tâche de perpétuer le silence sur son forfait et de le sauver lui-même, si c'était possible, en même temps que sa blanche victime. La blessure était grave, mais point dangereuse, le couteau, en glissant sur la clavicule, n'ayant pas attaqué les chairs en profondeur.

— Alain, cher Alain, prononça très distinctement Brigitte, dès que nous l'eûmes déposée dans son lit.

Je me précipitai à genoux près d'elle, sanglotant et criant alors, moi aussi :

— Vous ne nous maudissez pas tous les deux? vous ne nous maudissez pas?

— Mais non! ni l'un ni l'autre, je vous aime, Alain, et je n'ai plus peur de lui, maintenant...

Ce dernier mot fit sursauter tout le monde :

— Maintenant tu n'as plus peur de Raoul? s'écria M[me] de Blansigny; grand Dieu! Es-tu donc folle aussi, malheureuse enfant? T'attendais-tu à ce qui vient d'arriver?

— Non, non! protesta faiblement Brigitte.

— Du calme! je vous en prie, du calme pour elle!

— Soit! fit M. de Blansigny, après cette recommandation du docteur. Mais, Alain, parlez, vous, car nous perdons tous la raison dans ce sanglant mystère que vous et Brigitte paraissez comprendre...

— Que Brigitte parle d'abord...

Ayant laissé tomber ce mot, je m'éloignai du lit, ne me reconnaissant pas le droit d'influencer la déposition de la victime.

— Restez, Alain, dit tendrement Brigitte, — et s'adressant aux autres : — Je sentais que Raoul ne voulait pas notre mariage, je le voyais nerveux, téméraire, ne craignant rien au monde, et l'on m'avait raconté des accès de somnambulisme qu'il avait eus... tout cela me donnait à côté de lui un certain malaise, des pressentimens... voilà tout! voilà bien tout! ne me tourmentez pas! finit-elle, angoissée, pâlissant davantage.

— Bien, bien! nous allons vous laisser tranquille; vous dormirez sagement, et, dans quelques jours, cette piqûre à votre épaule sera presque ignorée de vous comme de tout le monde. Seulement, dites-nous comment vous vous êtes trouvée là-bas, au moment...

Et, comme si elle était soulagée de ne répondre qu'au docteur, Brigitte, lui laissant son poignet dont il tâtait le pouls, reprit, toute calmée :

— J'étais allée dire bonsoir à Léontine. Elle était bouleversée par l'accident arrivé à son père, et mêlait, je ne sais comment, sa terreur aux souvenirs de la table tournante dont nous avions fait le jeu chez Mme Ferray. Je la consolai, je l'endormis, et m'endormis moi-même sur une chaise, à côté d'elle. Ensuite, m'étant éveillée, je voulus regagner ma chambre, et, en passant la porte que j'avais ouverte bien doucement pour ne déranger personne, j'aperçus Raoul... Il venait, le couteau au poing; son air était effrayant et ses mouvemens automatiques; il venait à la chambre ouverte d'Alain... Je n'eus presque pas peur à ce moment : — Il dort, me dis-je, et je l'attendis au passage; étant plus grande que lui et bien éveillée, je me croyais assurée de le désarmer sans mal pour personne; mais quelle force dans le bras d'un somnambule!

— Ma bien-aimée! vous vous êtes sacrifiée pour moi! m'écriai-je éperdu, prosterné encore, ma tête près de la sienne.

Elle me baisa au front. Je me relevai :

— Monsieur, dis-je à M. de Blansigny, je ne puis rien ajouter à ce que vous venez d'entendre.., du moins, je n'ai pas à parler avant mon malheureux frère, j'espère qu'il parlera... S'il ne parle pas, il est perdu!...

— Il parlera!

Ce mot jeté avec une voix de serment au milieu de nous, par derrière nos épaules, nous fit tous tressaillir. Nous tournâmes la tête. Raoul était là, debout dans l'ombre du couloir, livide, hagard, en naufragé qui se ressent des luttes et des terreurs désespérées, mais en naufragé après le salut, enfin! Et, comme pas une voix ne s'éleva pour lui interdire l'approche de sa victime, comme Brigitte elle-même, m'écartant de la main, le regardait, attendant ses aveux, dans la douce placidité de sa figure blanche, il s'avança, ferme, sur ses jambes raidies.

— Brigitte, commença-t-il, que je vous ôte, avant toute chose, la dernière terreur que vous pouvez garder de moi, celle d'un meurtrier qui deviendrait votre frère; je ne serai jamais votre frère, car je ne suis pas celui d'Alain.

Au milieu de l'exclamation générale qui proclamait la folie de Raoul, je me précipitai vers lui, j'appliquai ma main sur sa bouche ouverte en criant :

— Oh! pas cela! pas cela!

Il prit cette main, la serra dans la sienne, continuant avec une douloureuse énergie :

— Ne viens-tu pas de dire toi-même que je serai perdu si je ne parle pas? Écoutez-moi, écoutez-moi, tous! forcez-moi bien à tout dire pour qu'aucun levain de secret ne reste en moi : ce serait le ferment d'un nouveau crime peut-être!...

Et je me retirai, couvrant mes yeux de ma main, agonisant à contempler l'humiliation finale de cette pauvre âme dont je connaissais seul l'orgueil martyrisé.

Il la mit à nu devant nous, montrant d'abord la première plaie de ses jalousies enfantines. Il dit son malaise perpétuel d'un être qui ne sent pas ses droits; il dit les affreux doutes conçus près du premier lit de mort qu'il entoura, et le foudroiement de l'évidence auprès du second :

— Et cependant, continua-t-il en secouant sa tête pâle et ardente, malgré ce que j'ai souffert, je suis coupable... la douleur n'excuse pas du mal qu'on fait. Tout enfant, j'avais décidé que mon orgueil me valait la suprématie, et que mon cœur aimant me valait l'infini des affections. Aussi, lorsque plus tard je me suis vu ce que j'étais, un être usurpant sa place partout, dans la société et dans la famille, loin de m'humilier, j'ai préféré croire que tout se levait contre moi pour me faire déchoir. Alain connaissait mon secret, Alain devait me trahir par les lèvres de la femme à laquelle il se dévouait. En lui s'incarnait la faiblesse que mon orgueil ne me laissait pas voir en moi; et Brigitte, auprès de lui, m'apparut comme la séduction même; j'osai en faire une *Dalila* destinée aux impures victoires, — la *Dalila*, un mythe inventé par l'hypocrisie de l'homme qui veut toujours s'en prendre de ses erreurs à autre chose qu'à l'insuffisance de son courage! — et trois fois j'ai été criminel...

Sans s'arrêter à l'exclamation de ceux qui ne connaissaient point ses deux premiers essais de meurtre, Raoul s'accusa encore :

— Oui, criminel! car, dans la mer, au Havre, où je voulais me perdre avec Alain pour que sa bouche fût loin de vos oreilles à jamais; sur la pelouse, où la balle de mon pistolet cassa le peigne de vos cheveux, Brigitte, je n'étais pas un somnambule. Et, l'aurais-je été, cela m'ôterait-il la responsabilité précédemment encourue? Je me livrais sans lutte à mon mal de défiance universelle, j'assistais, presque avec de perverses délices, à l'obscurcissement de mon esprit par mes préventions haineuses. Je

me sentais satisfait de ne plus voir clair, afin qu'on ne pût rien m'imputer à crime de ce que mon bras exécuterait de violences, parce que j'avais peur... J'avais peur!... Oh! ne me maudissez pas pour vous avoir infligé ce genre de torture, Brigitte, je ne vous l'ai pas donnée dans la permanence et l'intensité avec laquelle je l'ai subie! Je vous ai fait trembler peut-être, mais vous, de vos paroles, de vos silences même, vous me glaciez le sang et la chair; présente ou absente, vous me disiez: « — Cachez-vous de moi, car je sais tout! » — Oui, vous le saviez, ce nom qui aurait dû être le mien, et, dès que vous parliez, je m'attendais à l'entendre tomber de vos lèvres; et, ce soir, il m'a semblé que votre regard allait me forcer à l'écrire sur la table de Mme Ferray, ce nom que nous ignorons tous, au lieu de mon nom usurpé de Desmares. Mais, grand Dieu! Alain, pourquoi n'es-tu pas rentré?...

M. de Blansigny lui montra son bras emprisonné dans les bandages. Moi, à voix étouffée, je m'écriai avec désespoir:

— J'ai eu tort! j'ai eu tort! j'aurais dû te faire avertir. Jamais je ne me pardonnerai cet oubli!...

A cette explication, une sérénité nouvelle éclaira le front de Raoul:

— Ah! dit-il avec soulagement, j'aime mieux être le seul coupable; ce léger oubli dont tu t'accuses n'a fait probablement d'ailleurs que précipiter ma crise. Je me suis cru vraiment un abandonné, ayant contre moi le monde entier, me bafouant à cause de mon secret découvert. Tu passais la nuit à le raconter ici, à me plaindre, à me mépriser... A quel moment ai-je perdu conscience? je ne sais, mais je me souviens d'avoir eu, pendant des heures, la vision de la chambre où je devais te retrouver, à la fois te cherchant comme mon refuge, et comme un transfuge à punir. Et je voyais que Brigitte y serait avec nous deux; je ne sais rien du vent, de la pluie ni des ténèbres que j'ai traversées, je ne me demandais pas si, me rencontrant armé, quelqu'un pouvait aussi s'armer contre moi, menacer ma vie: je ne sentais que la *peur de Dalila*. L'accident de M. de Blansigny m'explique pourquoi je n'ai pas eu de difficulté à pénétrer dans la maison cette nuit. Voici, messieurs, l'histoire de mon crime; et, si je ne me trompe, aucun de vous n'a l'intention de me livrer à la justice?...

Tout le monde protesta dans un murmure attendri. Alors, se

tournant vers Brigitte qui pleurait de pitié infinie et d'infini soulagement :

— C'est donc à vous, Brigitte, que je demanderai ma condamnation; ou plutôt, c'est moi qui la prononcerai; je vais disparaître à travers la terre, comme Caïn, afin que vous n'ayez plus peur ni de la vie, ni de la mort d'un misérable...

— Mon frère, mon pauvre frère! dit-elle en lui tendant ses deux mains pâles, même celle que sa blessure faisait douloureuse.

Il s'agenouilla, pleura sur cette main, la baisa très doucement, écouta les paroles de tendresse qui pardonnait tout le passé, qui pacifiait d'avance tout l'avenir. Brigitte voulait qu'il restât entre elle et moi, toujours, afin d'être heureux et aimé autant que son cœur avait soif des tendresses...

Raoul secoua la tête:

— Plus tard, Brigitte, plus tard... mais, aujourd'hui, il faut que je m'éloigne; il faut que l'expiation, que l'austérité, refasse la santé de mon âme guérie par votre dévouement. Je n'ai pas voulu accepter la discipline de la vie, je me plierai à celle des hommes, à celle qu'ils ont faite la plus dure que puisse connaître un homme de mon éducation: dans un mois, je serai simple matelot; d'ailleurs, dit-il avec un sourire pour donner du courage à tous, c'est là le rêve de mon enfance: Alain sait que j'ai toujours voulu devenir marin; mon rêve sera un peu dédoré, voilà tout.

Un mois plus tard, ma femme et moi nous accompagnions notre frère à Brest où il allait s'embarquer, après avoir gaîment assisté à la fête intime de notre mariage. Ses funestes chimères l'avaient laissé en paix. Triste et heureux tout à la fois, ce fut lui qui soutint notre courage au moment de la séparation. Il a depuis supporté sans faiblir la rude épreuve qu'il avait sollicitée; malgré les difficultés que rencontrent dans la marine les jeunes gens qui ne sont pas sortis des écoles, il est aujourd'hui enseigne de vaisseau, et nos amis, pour un jour prochain, lui réservent la main de leur fille, la seule femme que sa délicatesse lui permette d'épouser, celle dont les parens sont instruits du secret de sa naissance.

Albérich-Chabrol.

POÉSIES

LE TRIOMPHE DE L'ÉTÉ

Le soleil règne enfin. Tout est joie, harmonie;
Le pré s'épanouit aux premières chaleurs;
L'été, même aux ravins, dans les sources en pleurs,
Fait retentir sa triomphale symphonie.

Vois sur la route blanche et les bois pleins de fleurs,
Sur les monts violets et la lande jaunie,
Dans les frissons d'azur de la mer infinie,
Chanter éperdument la gamme des couleurs.

Comme un paon dont s'étale en chatoyant la queue,
La baie entre les rocs étend sa robe bleue
Qu'empourpre le porphyre enflammé des îlots.

Mais l'hymne de ton cœur, que l'amour illumine
Et réchauffe, est plus fort en son ardeur divine,
Plus joyeux que le chant de la terre et des flots.

LE VOYAGEUR

Tu revois ta jeunesse et ta chère villa.
(HEREDIA.)

J'ai respiré l'odeur des roses dans les brises ;
Je veux me reposer une heure en ce verger
D'où l'on voit la mer bleue entre les branches grises :
Hôte inconnu, sois favorable à l'étranger.

Auprès des fontaines claires,
Les oliviers séculaires
Attirent mes yeux charmés;
Dès que leur ombre m'effleure,
Je songe aux jours que je pleure,
Aux lieux que j'ai tant aimés.

La source qui jaillit d'un marbre vert de mousse
Épanche sa fraîcheur dans mon âme; il fait beau;
Le chant des flots me berce, et la lumière est douce
Qui danse aux vents légers sur les feuilles et l'eau.

Escaladant les portiques,
La vigne aux piliers antiques
Balance ses grappes d'or;
Comme elle m'est familière,
La maison qui sous le lierre
Et sous les pampres s'endort!

J'avais une demeure à celle-ci pareille,
Un merveilleux jardin dominant l'horizon;
Je ne m'assiérai plus à l'ombre de ma treille,
Je ne reviendrai plus jamais dans ma maison.

Lorsque le soleil s'incline,
Je ne puis sur la colline
Suivre le chemin connu
Qui gravit la pente et mène
Par les vergers au domaine
Où j'étais le bienvenu.

Je ne retrouverais plus rien que des ruines;
La guerre et le malheur m'ont exilé des lieux
Où j'ai grandi parmi des visions divines,
Où dans les bois sacrés me souriaient les cieux.

Près des sources profanées,
Rameaux morts, feuilles fanées,
Gisent les arbres amis
Qui, naturelle défense,
Ont protégé mon enfance
Comme des géans soumis.

Des vallons où planait dans l'ombre plus d'une aile,
La hache a violé chaque asile secret;
Le soc a déchiré la terre maternelle,
Et j'ai cru que c'était mon cœur qu'on labourait!

Oh! voir l'ennemi paraître
Et bouleverser en maître
L'enclos que l'on cultiva,
Où chaque fleur qu'il enlève
Est une espérance, un rêve,
Un souvenir qui s'en va.

Toutes ont disparu: rose, iris, anémone,
Cassie où s'embaumait chaque vent passager;
Il est dur de semer pour qu'un autre moissonne;
Je ne suis plus dans mon pays qu'un étranger.

Et j'erre de rive en rive,
Comme l'onde fugitive
Qui passe et ne revient pas;
Ma peine reste pareille;
Je m'endors et je m'éveille,
Triste dès l'aurore et las.

J'arriverai pourtant à la fin de ma course,
Tel que les flots poussés par l'implacable sort
Et qui voudraient en vain retourner à leur source;
Comme eux vers l'Océan, moi, je m'en vais au port.

Un autre pays m'appelle;
Bientôt peut-être, sur l'aile
Du vent qui fait alentour
Frissonner l'herbe et la palme,
La nuit viendra fraîche et calme
Après les ardeurs du jour.

Mais je n'oublierai pas, même aux grèves divines,
Dans les bois immortels où rien ne se flétrit,
O mon premier jardin, tes riantes collines:
En mon âme à jamais ta beauté refleurit.

C'est en pleurant la patrie,
Les vignes et la prairie
Où je marchais plein d'espoir
Qu'à travers les plaines mornes,
J'irai vers la mer sans bornes
Parmi les ombres du soir.

L'ABSENT

Que ne suis-je avec toi penchée au bord des eaux
Près d'un fleuve rapide ou de la mer sonore,
Et que ne puis-je à ton côté, jusqu'à l'aurore,
Mêler mes chants plaintifs à la voix des roseaux?

Le soleil a jeté d'étincelans réseaux,
Faits de changeans rayons, sur les vagues qu'il dore
Avant de disparaître, et l'ombre que j'implore
Dans la forêt profonde assoupit les oiseaux.

La contrainte du jour a cessé... Voici l'heure
Où, libre de m'asseoir sous les treilles, je pleure
Voluptueusement en regardant les flots.

Oh! que de soupirs pleins d'amertume et de charmes!
Depuis que tu partis, cruel, que de sanglots!
Mais l'amour n'est jamais rassasié de larmes.

LES MILÉSIENNES

Vierges et libres, ô Milet, nous sommes mortes
Toutes les trois, dès l'aube heureuse de nos jours,
Pour dérober nos fronts sans tache aux jougs trop lourds
Des barbares vainqueurs, implacables cohortes.

Nous ne passerons plus en chantant sous tes portes :
A nos hymnes les dieux ne sont pas restés sourds;
Mais, pour nous affranchir, grâces à leurs secours,
Nos faibles mains d'enfant surent être assez fortes.

Nous avons imité Syrinx au pied léger,
Et Daphné qu'Apollon pleura. Nul étranger
N'aura goûté le miel de notre chair fleurie.

Nous avons préféré comme époux le tombeau,
Car il nous a paru moins amer et plus beau
D'unir nos chastes corps à ton sol, ô patrie.

LE MARIN

Les vagues ont pleuré sur ta jeunesse brève,
Démétrios, toi qui partis joyeux et fort,
Toi qui n'es plus jamais revenu dans le port:
Quand le couchant fleurit, tu m'apparais en rêve.

Pâle et le front pensif, tu navigues sans trêve;
Ton navire léger glisse dans l'air qui dort,
Tu sondes du regard l'abîme de la mort:
Tu ne reverras plus la maternelle grève.

Nous livrons vainement notre âme aux longs regrets;
Un vent mystérieux a tendu tes agrès,
Et tu t'es envolé, voguant à pleines voiles,

Audacieux pilote, enfant trop cher aux dieux,
Et tu t'en es allé chercher d'autres étoiles
Plus haut que le soleil et plus loin que les cieux.

PERSÉPHONE

Du noir Hadès tu nous reviens, ô Perséphone,
Avec la première anémone,
Les premières fleurs d'amandier;
Tu vas errer pensive et pâle au bord des grèves,
Semant tes rêves
Sur le sentier.

Dès que tu passes, tout renaît: le bois frissonne,
L'eau murmure, le pré bourdonne,

Et sur chaque rameau mouvant
Qu'ont effleuré ton chant magique et tes paroles,
Mille corolles
Tremblent au vent.

Mais tu n'es plus l'enfant joyeuse aux fleurs pareille
Qui voltigeait comme l'abeille,
Ivre de miel et de parfums;
Un dieu cruel t'a fait, malgré ton épouvante,
Régner vivante
Sur les défunts.

Dans l'ombre où s'éteindront nos soleils éphémères,
L'eau sombre et les graines amères
Ont calmé pour jamais ta faim;
Tes yeux ont lu tous les secrets des tombes closes;
De toutes choses,
Tu sais la fin.

Tu sais où nous conduit pas à pas notre voie,
Où s'en vont l'espoir et sa joie,
L'ivresse et l'orgueil du matin :
De tout ce qui palpite et vit, grandit ou germe,
Tu vois le terme
Et le destin.

Aussi des pleurs sont-ils mêlés à ton sourire,
Déesse du brumeux empire
Et des printemps tristes et beaux,
Qui, lasse d'assister à nos métamorphoses,
Répands des roses
Sur les tombeaux.

O Perséphone, notre amour qui chante et tremble,
Notre pauvre amour te ressemble;
Il ne sourit plus qu'à moitié;
Tout en semant de fleurs et de rêves sa route,
Il tremble, il doute,
Plein de pitié.

Il a subi jeune et joyeux la froide étreinte
Qui nous force, éperdus de crainte,
A sonder les secrets du sort;
Aux bois chanteurs, au ciel paré d'astres sans nombre,
Il voit dans l'ombre
Planer la mort.

L'OMBRE DES OLIVIERS

Vos branches, oliviers, ont laissé sur mon cœur
Une ombre lumineuse, une clarté changeante;
La voix de vos rameaux que chaque souffle argente
L'a rempli pour jamais de joie et de langueur.

Vos feuilles frémissaient sur le front du vainqueur
Au stade d'Olympie, aux temples d'Agrigente,
Tandis que butinait l'abeille diligente,
Que les vierges dansaient aux chants rythmés du chœur.

Mais vous fûtes témoins du suprême mystère,
Arbres qui frissonniez au jardin solitaire!
Vous gardez la pâleur et les échos sacrés

D'une plainte sublime et d'une aube infinie,
Et je vous ai d'abord aimés et vénérés
Pour avoir contemplé la divine agonie.

Véga.

SAINT-MAIXENT MARITIME

En marine comme ailleurs, plus peut-être que partout ailleurs, le coefficient *personnel* exerce une influence prépondérante. Un matériel excellent, mis en œuvre par des équipages inexpérimentés, ne saurait résister à un matériel médiocre, manœuvré par d'habiles capitaines, des pointeurs émérites et des mécaniciens entraînés. Les batailles navales fournissent de nombreux exemples de cet aphorisme, devenu presque un lieu commun.

M. Lockroy l'a dit en excellens termes : « Quels que soient les progrès de la science et de l'industrie, quelle que soit la puissance des engins qu'on invente, c'est toujours l'homme qui restera le facteur principal de la victoire. Sans son héroïsme et son sang-froid, les ravages des obus, l'éclatement des torpilles ne sont rien. »

Pourtant, les programmes navals successifs restent à peu près muets au sujet de ce facteur principal. A la Chambre, les orateurs exécutent des variations sur des thèmes immuables : cuirassés, croiseurs, sous-marins, artillerie, cuirasses, torpilles, turbines, points d'appui de la flotte, travaux des ports. Quant au personnel, chargé d'utiliser le matériel et d'en tirer un rendement maximum, on dirait qu'il n'existe point, tant on en parle peu. On fait autour de lui la conspiration du silence. A peine si, de loin en loin, éclate à la tribune, en sa faveur, quelque pétard attardé. Cette année, une seule préoccupation dominait le Parlement : voter les articles à la vapeur.

La discussion de l'avant-dernier budget de la Marine a motivé de fort beaux discours; mais, une fois de plus, la lutte oratoire s'est à peu près cantonnée dans les questions relatives au matériel.

Toutefois, l'amiral Bienaimé, avec sa vigueur et sa précision habituelles, a dénoncé l'erreur éternelle que commet la Marine en n'envi-

sageant que « les dépenses nécessaires à la construction des navires de son programme. Quand un bâtiment est lancé, ne faut-il pas le faire naviguer, le faire vivre, lui donner le personnel destiné à le manœuvrer? » Rien n'est plus exact.

Le ministre a pourtant reconnu que les constructions neuves entraîneraient des dépenses de personnel : « La réalisation intégrale du programme voté par le Conseil supérieur, en 1905, nécessitera pour les effectifs de temps de guerre une augmentation en chiffres ronds de 300 officiers et de 16 000 hommes; et, en temps de paix, de 200 officiers et de 11 000 hommes. »

Au Sénat, M. Thomson s'est montré plus explicite : « Le cadre des officiers n'est plus suffisant. Par conséquent, c'est un cadre nouveau qu'il faudra présenter à bref délai. Je tâcherai d'arriver en même temps à une autre répartition des grades, de façon à permettre un avance ment plus rapide, donnant aux officiers la possibilité d'arriver plus jeunes au commandement. »

Le discours du ministre au Sénat remplit trois pages du *Journal Officiel*, et de ces trois pages, le personnel officier n'occupe que dix lignes. Ces dix lignes, il est vrai, renferment le précieux aveu que nous enregistrons sur l'insuffisance des effectifs.

Et pendant ce tournoi d'éloquence, le cadre reste immobile, avec pléthore en haut, disette en bas. Cependant, la question n'est pas nouvelle : on connaît cette situation depuis longtemps, les avertissemens abondent. En 1901, M. Fleury-Ravarin, rapporteur du budget de la Marine, écrivait : « Il manque pour les besoins de la mobilisation 175 lieutenans de vaisseau et 250 enseignes. » Soit, au total, 425 officiers subalternes. C'eût été le cas de répéter le mot d'un député, à propos des mécaniciens : « Notre flotte est prête non pour la mobilisation, mais pour l'immobilisation. »

Ceci réclame une attention très sérieuse. D'autant plus que la lenteur de l'avancement, devenue légendaire, aggrave cette insuffisance. A l'ancienneté, les lieutenans de vaisseau restent dix-huit ans dans leur grade et arrivent officiers supérieurs au moment où ils frisent la cinquantaine. État anormal, source de mécontentement et de découragement légitimes.

Le ministre a plusieurs moyens à sa disposition, pour accélérer l'avancement. Certes, il faut agir avec circonspection et toucher d'une main légère à un organisme aussi compliqué, telle modification pouvant produire à la longue des répercussions inattendues. Mais, déjà les bureaux ont étudié sous tous leurs aspects plusieurs mesures sus-

ceptibles de donner au personnel de réelles satisfactions : l'abaissement des limites d'âge, la création du grade de capitaine de corvette, l'application de la loi du 10 juin 1896, qui prescrit de recruter par le rang un tiers des officiers de marine (1).

Sur le premier point, nous avons les amiraux les plus vieux de l'Europe, parce que l'on arrive trop tard à ce grade, et personne ne songe à considérer ceci comme un avantage. Les Italiens adoptent cinquante-cinq ans comme limite d'âge des capitaines de vaisseau. Leur marine ne s'en porte pas plus mal.

La question de la création du grade de capitaine de corvette s'agite depuis fort longtemps. Ne vaudrait-il pas mieux attendre comme officier supérieur que comme lieutenant de vaisseau? Beaucoup d'officiers réclament cette modification à la loi des cadres.

Mais, au lieu d'agir, on rédige des projets; les commissions irresponsables émettent des avis; le ministre examine, et la conclusion fatale s'impose de nouveaux crédits. Comment les réclamer, alors que son collègue des Finances l'adjure de rechercher des économies et l'invite à comprimer son budget?

Ces réformes attendent donc des temps meilleurs, et le ministre s'ingénie à appliquer la loi de 1896. Ici, du moins, pas de crédits importans à demander, et certitude de rencontrer l'approbation et les encouragemens des partis avancés. Mais, cette loi, les ministres ont cherché longtemps, sans succès, à la mettre en pratique, faute de candidats. On peut donc se demander : Comment appliquer la loi? Où trouver une base acceptable pour recruter convenablement par le rang le tiers de nos officiers? Car il faut des garanties, et, sous prétexte d'égalité, on ne saurait promettre à tout matelot de devenir officier, pas plus qu'à tout maçon de devenir entrepreneur de bâtisse. Pour appliquer la loi de 1896, on a mis en avant la création d'un Saint-Maixent maritime, et de très bons esprits, des officiers distingués développent des argumens en faveur de cette institution.

La loi ne parle que de 30 pour 100. Certains renchérissent, en proposant d'introduire dans le corps 50 pour 100 d'officiers sortant de la maistrance. Un autre estime que la grande majorité des officiers de vaisseau devrait provenir des seconds-maîtres, « exactement comme fait l'armée pour Saint-Maixent et pour des raisons identiques. »

Nous assimilons et nous généralisons par atavisme. Sur 100 offi-

(1) La réalisation de cette mesure donnerait une certaine impulsion à l'avancement des officiers sortant des grandes écoles, le choix paraissant devoir s'exercer sur eux, de préférence.

ciers d'infanterie, 50 sortent de Saint-Maixent; est-ce une raison pour introduire la même proportion dans l'armée de mer?

La marine, milieu très spécial, n'a guère de commun avec l'armée de terre que la correspondance des grades. Tout diffère dans ces deux groupes, considérés à juste titre comme les deux bras de la Défense nationale. On ne saurait appliquer les mêmes règles à l'un et à l'autre.

D'ailleurs, le bagage scientifique et pratique d'un officier de mer est plus lourd, plus varié qui celui d'un officier de terre. C'est l'évidence même. Dans ces conditions, Saint-Maixent est-il possible en marine? Voilà l'objet de nos recherches. A côté des mesures déjà prises, nous inscrirons les résultats obtenus. Honnêtement; car notre but consiste à déterminer, en toute sincérité, la valeur de la solution que l'on s'efforce de mettre en pratique. Et cela, sans aucune théorie préconçue, sans autre souci que l'intérêt général. Surtout, séparons très nettement ces considérations de la politique, qui n'a rien à voir en ces matières. De quoi s'agit-il en effet? De former de bons officiers de marine. Voilà tout. Quelle somme de connaissances l'État est-il en droit de demander à un officier de mer? Avant de répondre, établissons la gradation des idées et des faits; examinons ce qu'était autrefois l'officier; voyons ce qu'il est devenu, ce qu'on lui demandait jadis et ce que l'on réclame actuellement de lui.

***

Une différence profonde sépare l'ancien officier de la marine à voile, de celui des cuirassés modernes. Autrefois, les officiers faisaient du sport pendant toute leur carrière, avec une parfaite tranquillité d'esprit: le matériel restait immuable. Ni changemens, ni modifications, ni progrès. A cette époque, on ne connaissait point les escadres d'échantillons.

Rien ne ressemblait à un vaisseau comme un autre vaisseau. Chaque bâtiment restait parfois vingt ans sur les chantiers. Loin d'entraîner des inconvéniens, cette lenteur de construction permettait aux bois de parfaitement sécher; et, comme on reproduisait toujours le même type, le vaisseau descendant de la cale prenait son poste dans la ligne de file, alors seul ordre de bataille. Avec un équipage entraîné, la puissance de cette unité nouvelle ne différait en rien de celle de ses matelots d'avant et d'arrière.

Au point de vue professionnel, un vieux lieutenant de vaisseau possédait à peu près la somme des connaissances nécessaires. Le plus ancien du navire cultivait le canonnage, à ses momens perdus; car,

le règlement le chargeait de l'artillerie. Or, à l'époque lointaine de la voile, l'artillerie ne comprenait que des pièces à âme lisse, qui se chargeaient par la bouche, et lançaient, naturellement, des boulets ronds.

Pas de machines, pas d'électricité, pas de torpilles, presque pas de fusils, mais des armes préhistoriques, piques, sabres, haches d'abordage, dont le maniement s'apprenait en quelques séances.

Ni le détail des montres, ni celui du canonnage n'attiraient l'ancien marin. Officier de manœuvre, voilà le but de son ambition. Ce rôle le plaçait auprès du commandant, pendant les appareillages, les mouillages, et à l'occasion de tout mouvement important. Une voix de stentor, favorable à la réalisation de ses espérances, lui valait l'estime du commandant, l'admiration de ses égaux, le respect de ses inférieurs.

Presque tout, en effet, résidait dans la manœuvre. Brasser les vergues en éventail, virer de bord avec élégance en changeant les phares au moment précis, prendre une panne *secundum artem*, appuyer les bras du vent, porter « près et plein » quand on naviguait au plus près, surveiller l'aspect général du temps, examiner avec attention l'état du ciel, pour éviter toute surprise, tels étaient les soucis de l'officier de quart.

En *dilettante*, il mettait un point d'honneur à évaluer ce que tel ou tel nuage pouvait donner comme force de vent. Les anciens lui répétaient : « Saluez les grains ! » Aussi, à l'approche d'un nuage menaçant, commandait-il de *choquer* les drisses des perroquets *en douceur*, juste assez (ni plus ni moins) pour n'éprouver aucune avarie, sous le coup de fouet que cinglait un grain sur l'ensemble de la voilure.

Cette navigation avait son charme. Sous les tropiques, un ciel de velours bleu scintillant d'étoiles, une petite brise bien établie, le balancement d'un roulis léger, amenaient les rêveries et la contemplation.

Puis, le décor changeait. Après l'équateur et les averses tièdes du « pot au noir, » on arrivait aux vastes océans du Sud. Là, le navire prenait pour compagnons de route des pélasgiens à la vaste envergure, les frégates, ces aigles de la mer, volant dans le creux des lames en tâtant l'eau du bout de l'aile immobile ; les sinistres pétrels, les becs-en-ciseaux et les damiers en bandes désordonnées. Tout cela par ciel plombé, grains de pluie et longue houle du pôle.

Vent debout, la frégate à voile naviguait en zigzag ; elle *sciait du bois*. A cette époque reculée, la patience constituait la première vertu du navigateur. Une distance de 15 à 20 milles séparait-elle, sur la carte, les points compris entre deux passages du soleil au méridien ? Le commandant se frottait les mains : « Tout vient à point à qui sait attendre, » murmurait-il.

Sous la poussée du progrès, le *Napoléon* inaugura le règne des vaisseaux mixtes. Les officiers ne se plièrent pas aisément aux habitudes nouvelles qu'apportait ce changement dans la propulsion. Ils appelaient « tourne-broche » la machine (auxiliaire à cette époque) que l'on ne mettait en branle que pour atterrir ou par calme plat persistant. Ils traitaient les mécaniciens de « charbonniers, » et les chauffeurs, de « sauvages de la tribu des Pieds Noirs. »

Vivant à l'air libre, les officiers de vaisseau regardaient du haut de leur grandeur ce personnel grouillant dans les fonds. Un officier de quart sur la passerelle d'une frégate mixte, gêné par les flots de fumée noire que vomissait la cheminée, criait par le porte-voix cet ordre étrange, en traînant sur la dernière syllabe : « Chauffez sans fumée! » Il y avait dans ces trois mots de la suffisance, de la suprématie indiscutable, de l'ironie, du persiflage et, aussi, un grain de dépit. Ne fallait-il pas se résigner maintenant à vivre dans une atmosphère d'escarbilles au parfum d'huile bouillante?

Que de changemens depuis cette époque! La coque est double, non plus en bois, mais en acier. On la divise en compartimens par des cloisons étanches; on boulonne à l'extérieur une cuirasse protectrice.

L'artillerie a marché à pas de géant. L'augmentation du calibre a amené la diminution du nombre des pièces. Un vaisseau de premier rang portait jusqu'à 120 canons. Un cuirassé en possède une douzaine, sans compter l'artillerie légère, destinée à foudroyer les torpilleurs. Au lieu de les aligner, — d'un bout à l'autre du navire, suivant les rangées de sabords, — on les monte en tourelles fermées, soit isolément, soit à raison de deux par tourelle.

Et les machines! Par l'accroissement de la pression, la diminution du poids par cheval et l'augmentation du nombre des tours, on obtient des vitesses inconnues autrefois.

Outre ses deux ou trois moteurs principaux, chaque grand bâtiment possède une quantité de machines auxiliaires : pompes d'épuisement, ventilateurs, escarbilleurs, servo-moteurs, cabestans, treuils, etc. La nécessité de l'alimentation des chaudières à l'eau douce entraîne des installations compliquées; le cloisonnement exige une ventilation très efficace des compartimens.

On a inventé les torpilles, les bateaux sous-marins, et l'on perfectionne ces engins de jour en jour.

L'électricité assure, en service courant, non seulement l'éclairage, mais aussi les transports de force (gouvernail, cabestans, tourelles).

Les compagnies de débarquement ont pris une telle importance, qu'il n'est plus permis d'ignorer ce qui se rapporte au fusil et au service en campagne.

Enfin, les bâtimens rapides ne naviguent plus à l'œil, mais avec une précision mathématique. Ajoutons que le kilogramme du vaisseau de ligne qui valait 0 fr. 50, atteint aujourd'hui 2 fr. 80, six fois plus; chaque unité, suivant sa classe, vaut de 25 à 40 millions. Un moment d'inattention, un faux coup de barre, une manœuvre trop hardie, coûtent plus cher et alourdissent les responsabilités.

L'officier de quart surveille la route du navire. Les grandes vitesses actuelles, dans des mers plus fréquentées, l'obligent à porter son attention sur les rencontres possibles, et non sur la forme et la direction des nuages. Autrefois, il regardait le ciel, maintenant il fixe la mer. De nos jours, le sombre croiseur bardé de fer marche droit au but. A vitesse économique, il franchit régulièrement 240 milles par vingt-quatre heures (les grands paquebots en font 500). La vapeur nous a enseigné la valeur du temps.

Ces responsabilités nouvelles réclament des officiers beaucoup plus complets; d'où nécessité d'études approfondies et variées. Or, ce bloc de connaissances indispensables, l'érigerez-vous sur du sable? On sent la nécessité de fortes études préliminaires.

Écoutez lord Selborne : « Autrefois, il suffisait à l'officier de marine d'être marin. Il faut aujourd'hui qu'il soit marin, canonnier, soldat, mécanicien et homme de science. »

Oui, homme de science, toujours à l'affût du progrès. Malgré ses occupations multiples, l'officier recherche tout travail supplémentaire exigé par les modifications incessantes et les inventions nouvelles. En pleine maturité, il couronne ses études par l'École supérieure de marine, qui restera, n'en doutez pas, la pépinière des amiraux.

Ces efforts sans cesse renouvelés l'élèveront à la hauteur de sa tâche. Car on ne peut admettre que le commandant d'un de ces cuirassés devenus des usines flottantes reste à la merci d'un spécialiste. Le commandant doit contrôler lui-même chacun des services, au moins dans son ensemble. D'où un bagage considérable, dont les chapitres s'intitulent :

Manœuvre; — Architecture navale; — Artillerie; — Torpilles; — Physique (y compris la télégraphie sans fil); — Chimie; — Machines; — Fusil; — Tactique; — Stratégie; — Navigation; — Signaux; — Astronomie; — Administration; — Droit maritime; — Organisation de la marine; — Marines étrangères; — Langues étrangères; — Diplomatie.

Mais alors, dira-t-on, l'officier de marine sera une encyclopédie vivante? Point du tout. Ce catalogue comporte des connaissances d'importance diverse, les unes obligatoires, d'autres secondaires, qui accroissent simplement la valeur générale de l'officier. La diplomatie, par exemple, paraît un peu fantaisiste, dans cette énumération. Pourtant, ce terme prend une réelle valeur, quand on confie une négociation au commandant d'un navire. Même par ce temps de câbles sous-marins, le cas est fréquent, et nos officiers de marine, appelés à seconder, parfois même à suppléer l'action diplomatique, font bonne figure dans cet emploi un peu en dehors de leurs attributions ordinaires.

Ces notions indispensables ou accessoires se superposent, je le répète, aux principes scientifiques, qui doivent en former la base inébranlable, le pivot rigide. Tout en restant marin, l'officier moderne, devenu presque un savant, élargit de jour en jour le cercle de ses connaissances.

***

Les officiers de marine se recrutent: par l'École polytechnique; par le *Borda*; par le rang (École des élèves-officiers).

L'École polytechnique en donne deux ou trois par an. Le *Borda* les fournit en très grande majorité; et, en bonne logique, on devrait encourager cette institution et en favoriser le développement. Or, qu'a-t-on fait depuis quelques années? On a d'abord abaissé le niveau des examens d'entrée; on a élevé la limite d'âge; enfin, on réduit peu à peu le nombre des admissions: de 100, ce chiffre est tombé, par bonds successifs, à 80, à 70, à 50, à 48, à 45.

En revanche, on augmente le nombre des candidats à admettre à l'École des élèves-officiers, en dépassant notablement la proportion établie par la loi. En 1905, 50 élèves entrent au *Borda*, contre 21 à l'École des élèves-officiers.

En 1906, on n'admet plus au *Borda* que 45 élèves (chiffre des prévisions) contre 35 sous-officiers à l'École des élèves-officiers.

Remarquez qu'à partir de cette année même, jusqu'en 1916, l'Académie navale de Kiel recevra 176 élèves par an. D'autre part, le Japon a reçu, à l'École navale, 183 élèves en 1904, et il continue.

M. Lockroy et l'amiral Bienaimé ont questionné M. Thomson sur le nombre vraiment dérisoire de candidats à recevoir à l'École navale en 1906. Voici la réponse du ministre:

« Le chiffre de 35 élèves entrés à l'École des sous-officiers de Brest

correspond non pas à celui de 45 élèves entrés cette année au *Borda*, mais à 66 élèves, *nombre primitivement fixé*. D'ailleurs, si cette année le chiffre de 45 élèves a été adopté, il demeure entendu qu'il pourra être augmenté, si cela paraît nécessaire (1). »

L'explication est un peu embrouillée ; mais, quelle cause à défendre !

Ainsi, la courbe de l'École des sous-officiers monte, et celle du *Borda* descend. M. Michel Bréal aurait-il dit la vérité : « Nous tendons à faire une nation de contremaîtres ? »

Passons à l'École des élèves-officiers, établie à Brest. Le ministre fixe, chaque année, le nombre de sous-officiers à y admettre. Les candidats reçus suivent un cours préparatoire dirigé par deux officiers de marine, un mécanicien principal et un professeur de littérature.

Ce cours ne dure qu'un an. Au bout de cette période, après examen, les élèves passent premiers maîtres élèves-officiers et embarquent, au mois d'octobre, pour une autre année, sur le *Duguay-Trouin* (École d'application), avec les aspirans qui sortaient du *Borda*. On espérait que ce contact prolongé amènerait la fusion entre les deux groupes d'origine distincte. A la sortie du *Duguay-Trouin*, nouvel examen ; puis, embarquement pour une troisième année, sur les unités des escadres. Cette période accomplie, on les nomme enseignes de vaisseau.

Voici, à titre d'information, le programme des connaissances exigées pour l'entrée au *Borda* et à l'École des élèves-officiers, ainsi que l'énumération des cours professés dans chacun de ces établissemens. La comparaison est très instructive.

École navale (Borda).

EXAMEN D'ENTRÉE

Examen écrit.	*Examen oral.*
Composition d'arithmétique et d'algèbre.	Anglais, histoire, géographie, français, latin ou allemand.
— de trigonométrie.	Géométrie descriptive.
— de géométrie.	Mécanique.
— de géométrie descriptive.	Algèbre, arithmétique, trigonométrie.
— de physique.	Physique.
— de français.	Chimie.
Thème anglais sans dictionnaire.	Histoire naturelle.
Dessin d'après la bosse.	

(1) La moyenne des notes obtenues par les candidats ayant été supérieure à celle de 1905, le Ministre, par faveur spéciale, sur la proposition de la commission d'examen, a porté de 45 à 48 le nombre des élèves reçus.

École des élèves-officiers à Brest.

EXAMEN D'ENTRÉE

Examen écrit.

Narration française.
Un problème d'arithmétique (de la force des candidats à l'École des arts et métiers).
Un problème d'algèbre (équations du 2e degré, à 1 inconnue).
Un problème de géométrie élémentaire.
Une carte muette à remplir.

Examen oral.

Géométrie élémentaire.
Algèbre et trigonométrie rectiligne.
Histoire (de Henri IV au traité de Francfort).
Manuel du gabier.
— canonnier.
— torpilleur.
— fusilier.
— timonier.

Cours professés à l'École navale (Borda).

Littérature française.
Histoire maritime française.
Géographie générale.
Analyse.
Mécanique.
Physique et chimie.
Architecture navale.
Cours pratiques. { Calculs nautiques. Manœuvre. Machines. Artillerie. Infanterie. Torpilles.

Cours professés à l'École des élèves-officiers.

Algèbre et trigonométrie.
Mécanique élémentaire.
Mécanique du navire. Calcul du déplacement. Stabilité.
Astronomie et navigation. — Calculs nautiques.
Physique. — Optique, chaleur, électricité.
Machines.
Français.
Histoire maritime de la France (de Colbert à nos jours).

On remarquera (examen d'entrée à l'École des élèves-officiers) les parenthèses atténuantes :

Un problème d'arithmétique (de la force des candidats à l'École des arts et métiers ;)

Un problème d'algèbre (équations du deuxième degré, à une inconnue).

Autrefois, cinq ou six maîtres par an arrivaient au grade d'enseigne de vaisseau. C'étaient de vieux serviteurs, résistans, travailleurs, connaissant à fond les choses de leur métier. L'épaulette d'officier était le couronnement de leur belle carrière faite de dévouement, de discipline et d'honneur. Ils passaient tard, et la limite d'âge les atteignait au grade suivant (lieutenant de vaisseau).

Alors, le règlement n'admettait aux concours que les sous-oficiers des spécialités de la manœuvre, de la timonerie, de la mousqueterie,

du canonnage et des torpilles. Un décret présidentiel du 7 juin 1901 a élargi le cercle des compétitions, en ouvrant l'École aux deuxièmes maîtres de toutes les spécialités : charpentiers, commis aux vivres, magasiniers, etc. Tous peuvent prétendre aujourd'hui au grade d'enseigne de vaisseau, quand ils possèdent, bien entendu, l'instruction nécessaire.

L'idée ne manque point d'équité, bien que la plupart des spécialistes qu'englobe la nouvelle loi n'aient du marin que le nom et semblent, au premier abord, peu désignés pour entrer dans le cadre des officiers de vaisseau. Que faut-il, avant tout? Des hommes de mer. Alors, ne serait-il pas plus logique d'accueillir les infirmiers dans le corps de la médecine navale, les commis aux vivres dans celui du commissariat, et les charpentiers-calfats dans le génie maritime?

Quoi qu'il en soit, ce qui devait fatalement se produire est arrivé. Les moins faibles en mathématiques élémentaires enlèvent les places. Un flot de sous-officiers mécaniciens envahit l'École, avec l'idée fixe de pénétrer dans la collectivité qui commande, autrefois le « grand corps. »

Le nouveau décret a produit les résultats suivans :

		Spécialités du pont.	Mécaniciens.	Total.
Entrée à l'École des élèves-officiers.	1901	2	10	12
	1902	3	14	17
	1904	7	13	20

En 1904, 55 candidats sont déclarés admissibles :

1	patron-pilote.	Deuxièmes maîtres.
1	fourrier.	
4	timoniers.	
49	mécaniciens.	
55		

Cette même année, 19 élèves ont été promus premiers-maîtres-élèves-officiers :

1	canonnier.	Deuxièmes maîtres.
3	torpilleurs.	
3	timoniers.	
12	mécaniciens.	
19		

En 1905, 21 sous-officiers ont été promus élèves-officiers :

1 timonier.
1 fourrier.
19 mécaniciens.
} Deuxièmes maîtres.

21

En 1906, sont promus premiers-maîtres-élèves-officiers :

5 timoniers.
1 mousqueterie.
14 mécaniciens.
} Deuxièmes maîtres.

20

Je le répète, en ouvrant toutes les écluses, on rend inévitable l'intrusion des mécaniciens. Or, ceci, loin de présenter une solution désirable, crée une situation plutôt alarmante. Car ce phénomène se produit juste au moment de l'accroissement de la flotte, alors que la marine manque déjà d'officiers mécaniciens. Comment d'ailleurs concevoir cet exode ? Le corps des officiers mécaniciens, qui mérite si bien le titre de corps d'élite, n'est nullement sacrifié. La loi du 29 juillet 1905 a augmenté leur nombre de 178 unités. Désormais, ce cadre comprendra un officier général du grade de vice-amiral et 2 contre-amiraux.

Pourquoi donc les mécaniciens ne poursuivent-ils pas leur carrière dans les machines, au lieu de battre les buissons à côté ? Pourquoi cette permutation de corps ? Voyez-vous la guerre autorisant les fantassins à passer dans la cavalerie, l'artillerie, le génie?... Elle n'a point encore songé à cette *combinazione*.

En bonne logique, il faudrait effacer du règlement la faculté de changement de corps laissée aux mécaniciens. Ceux-ci se sont spécialisés ; la loi leur ouvre l'accès des plus hauts grades dans leur spécialité. Qu'ils y restent !

Une autre raison milite en faveur de cette prohibition. L'industrie et la marine nationale elle-même attirent nos meilleurs ouvriers des machines. En 1900, 21 seconds maîtres et 32 quartiers-maîtres sont entrés dans divers services de la Marine (directions de travaux, comptabilité des matières, etc.).

M. le sénateur Méric, dont la compétence est bien connue, a fait des remarques très justes dans son intéressant rapport sur le personnel mécanicien :

« Pour eux (les mécaniciens), le bord constitue l'usine. Qui peut

prétendre que l'usine soit un lieu de préparation pour de futurs marins? Si leur instruction a pu leur permettre d'entrer à l'École des officiers de marine, il n'en est pas moins vrai que rien dans leurs habitudes, leurs occupations, leurs études, le milieu même de leur vie passée, rien n'a pu les initier à la profession de marin, les imprégner, pour ainsi dire, de cet état d'esprit particulier si nécessaire au marin, qu'il en est en quelque sorte une seconde nature. Leur instruction restera purement théorique et, à la sortie de l'école, il sera déjà bien tard pour changer leur tournure d'esprit et s'assimiler celle de leur nouvelle position. On ne s'improvise pas plus marin, qu'on ne s'improvise mécanicien. Mais c'est précisément au moment où il est bien à point pour faire un chef accompli que le mécanicien vire de bord et s'engage dans une voie nouvelle où, quoi qu'on en dise, il a tout à apprendre. Nous voyons clairement ce que perd la marine, à savoir d'excellens mécaniciens; nous ne voyons pas ce qu'elle gagne et il nous paraît difficile d'affirmer que ces officiers de marine auront, sauf exception, dans leur nouvelle carrière, la même valeur d'utilisation que dans la première. »

Pour réagir contre l'assaut véritable que donne le personnel des machines à l'École des élèves-officiers, on a d'abord admis au concours les quartiers-maîtres des autres spécialités, ayant cinq ans de service, dont un an à la mer dans le grade. Cette faveur serait, bien entendu, restée lettre morte sans la création, à bord des navires, de cours préparatoires, où les quartiers-maîtres puiseront une partie de l'instruction générale nécessaire pour franchir le premier échelon de Brest. Sur chacun des bâtimens de l'escadre, un officier professe le cours des officiers-mariniers et des quartiers-maîtres spécialistes, candidats à l'École des élèves-officiers.

Le règlement fait plus encore, et il est logique, en admettant à ce cours de simples matelots brevetés. Ceci, en vue de donner plus de temps à la préparation et, aussi, de recueillir une intelligence vive qui aurait « passé par maille. »

Cette façon d'élargir le cercle des candidatures a soulevé des objections. M. le député Chaumet est un des rares orateurs qui aient osé montré à la Chambre le véritable état des choses et avouer avec franchise qu'il n'est pas sans danger de faciliter, à des sous-officiers insuffisamment instruits, l'accès de nos états-majors : « Il ne faudrait pas aller trop loin dans cette voie où l'on s'est engagé peut-être avec quelque imprudence, » ajoutait-il, et il laissait la Chambre sous cette impression : « Une égalité de grade ou de fonctions suppose une égale

capacité. Il n'est ni juste, ni moral et il est dangereux qu'on puisse dire : Un tel, qui n'a pu acquérir une instruction suffisante, aura les mêmes titres, les mêmes droits, les mêmes fonctions que celui-là qui est instruit. Cela, dans la marine, plus encore qu'ailleurs, est extrêmement dangereux. »

J'ajoute un autre argument. Aucune puissance, pas même l'Amérique du Nord, pourtant si éclectique, si libérale, si démocratique, n'admet qu'un sous-officier reçoive le grade d'officier, sans restriction. Bien plus, les Américains, avec le bon sens pratique qu'ils possèdent à un si haut degré, signalent cette tendance comme un danger qu'il faut combattre. Le sous-officier et l'officier ne jouent-ils pas, dans la marine, des rôles aussi définis que différens? L'un se meut dans un horizon restreint où il rend des services très appréciés. L'autre doit voir les choses de plus haut; il lui faut pour cela des connaissances plus étendues, des idées plus générales.

Le Saint-Maixent maritime ne produira pas d'officiers assez complets, par le temps de progrès où nous vivons, et cette situation s'aggravera dans l'avenir. Sauf exception, les sous-officiers ne possèdent point l'instruction nécessaire. Ils n'ont pu l'acquérir faute de temps et, plus tard, l'âge ne leur permet plus de digérer aisément les connaissances indispensables. On ne saurait certes leur en faire un grief; mais nous devons à la vérité de le constater. D'où proviennent les sous-officiers mécaniciens eux-mêmes, si nombreux à l'École de Brest? Souvent des écoles d'arts et métiers, c'est-à-dire d'établissemens où l'on forme des chefs d'ateliers pour le travail du bois et du fer. C'est insuffisant.

D'autre part, en sortant de l'École des élèves-officiers, après avoir fourni une somme de travail très considérable, ils demeurent parfaitement convaincus, — et ils ont raison de le croire, — que l'estampille gouvernementale les rend aptes à remplir les emplois les plus élevés, à commander les gros cuirassés et, plus tard, les escadres nombreuses. Ce résultat est mauvais, dangereux, décevant. Le problème du recrutement du personnel officier réclame, selon nous, d'autres mesures, que nous résumons en quelques mots :

Ouvrir à deux battans les portes de l'École navale et accroître le chiffre des admissions, accorder un plus grand nombre de bourses à répartir entre les jeunes gens dont on signalerait l'intelligence et le goût des choses de la marine.

Continuer les cours des élèves-officiers, à l'*exclusion absolue des mécaniciens*, sans chercher à forcer la note pour introduire dans le cadre le plus grand nombre possible de sous-officiers. Ceux-ci, d'autre part,

n'occupent pas la place qu'ils méritent par leurs excellens services. On a déjà créé les adjudans principaux, avec pension de retraite de chef de bataillon, comme maximum. Mais ces agens restent toujours en sous-ordre. Un décret présidentiel du 4 mars 1907 leur a donné une satisfaction superficielle en leur accordant le port de l'uniforme des officiers de marine, jusqu'au grade de capitaine de corvette ou chef de bataillon (quatre galons). Mais les adjudans principaux continuent, malgré cette concession extérieure, à n'avoir autorité que sur les marins et militaires n'ayant pas rang d'officier. Il faut les favoriser davantage, leur donner la faculté d'atteindre véritablement le grade d'officier et d'en exercer les prérogatives. En conséquence, il y aurait lieu de créer comme débouché pour la maistrance, un corps d'*officiers de côtes*, avec assimilation complète, jusqu'au grade de capitaine de vaisseau inclus. (Entrée au choix et à l'ancienneté, sans examen.)

Cette réforme, proposée par un de nos amiraux, assurerait dans des conditions excellentes la stabilité des services à terre, en guerre comme en paix, sans période de transition à l'ouverture des hostilités, quand tous les ressorts sont tendus en vue de la mobilisation. Elle permettrait d'employer exclusivement sur les navires les officiers du cadre actif; elle apporterait enfin une satisfaction légitime à des serviteurs dignes de tout éloge, et qui sont comme le pivot de notre marine.

D'après les considérations précédentes, non seulement l'organisation d'un Saint-Maixent maritime sur une grande échelle n'est pas à recommander, mais elle est à proscrire, au moins dans notre état social actuel. Pour diverses raisons, ceux qui voient les choses de près ne peuvent tout avouer, mais ils ne me contrediront point si je déclare que l'expérience est probante. Il importe de le proclamer hautement.

Puisse un orateur, dédaigneux de la popularité, mais soucieux du bien public, reprendre les argumens déjà développés à la tribune, avec tant de courage, par M. Chaumet! Puisse-t-il persuader au Parlement que cette institution n'apportera que déboires aux intéressés et déconvenues à la Défense nationale! Puisse-t-il enfin développer ce thème avec éloquence! Engagés sur une voie morte par suite d'un faux aiguillage, nous roulons vers le buttoir. Serrons les freins!

COMMANDANT DAVIN.

REVUE LITTÉRAIRE

LA LITTÉRATURE DE VOYAGES

L'été est venu; peut-être nous apportera-t-il quelques beaux jours : il faut l'espérer, contre pluies, vents et marées. Peu importe au surplus, et, comme chaque année, nous assistons à l'exode universel. On part, et le plus loin possible; on va de préférence où l'on n'était pas encore allé; on veut voir du pays; on n'a qu'une nostalgie, — ou, pour mieux dire, qu'une inquiétude, — celle du nouveau. Il n'en était pas ainsi autrefois. Nos pères étaient gens d'habitude; à la belle saison, ceux qui avaient des terres s'y installaient, les bourgeois aisés s'en allaient à leur maison des champs, les petites gens restaient à la ville. Il ne semble pas que personne s'en portât plus mal, ni que la vie en fût plus courte ou moins gaie. Mais quoi! La ville, en été, nous est devenue intolérable, et la campagne prochaine dont beaucoup, il y a quelque trente ans, se contentaient encore, a cessé de plaire; nous nous y ennuyons : c'est pourquoi nous préférons courir les routes. La tendance est si forte et si universelle, qu'on s'essaierait vainement à la combattre. J'entendais un jour un moraliste chagrin gourmander ses contemporains, en termes empruntés à la sagesse antique et à la méditation chrétienne. « A quoi bon, disait-il, tout ce mouvement que vous vous imposez? Pourquoi mettre tant de lieues au bout de tant de kilomètres? Et qu'allez-vous chercher si loin, que vous n'ayez auprès de vous? Où que ce soit, vous ne trouverez jamais qu'un peu de terre, quelques gouttes d'eau, un coin de ciel : car les Océans et les Himalayas sont un point dans l'immensité. S'il vous plaît d'admirer

l'œuvre du Créateur, elle est tout entière dans chacun de ses aspects; il n'est pas d'aube se levant sur le plus modeste des champs, il n'est pas de soleil se couchant sur la moins pittoresque des villes, qui n'en révèle toute la splendeur. L'ennui, ne craignez-vous pas de le retrouver à toutes les étapes et à toutes les escales? C'est en vous qu'il réside et vous êtes à vous-même votre compagnon de voyage. Vous pensez avoir bien gagné de prendre un peu de distraction; mais votre vie si affairée, si compliquée, si surchargée d'inutilités, n'est-ce pas une perpétuelle distraction où tout vous distrait, en effet, de ce qui est le propre de l'homme, né pour réfléchir et vivre par l'esprit? » Ce discours n'eut aucun succès; l'accent en était triste et suranné; on renvoya le prêcheur à son prône. « Tout cela était bel et bien, lui répondit-on justement, quand nous n'avions ni les chemins de fer, ni les bateaux à vapeur, ni les automobiles. A l'heure qu'il est, on n'a plus que le plaisir du voyage, sans en avoir les difficultés. Le progrès a changé les conditions de la vie et la face du monde. Il a mis à nos portes ces merveilles de la nature et de l'art, que naguère nous étions réduits à entendre célébrer par ceux qui revenaient de loin. Il faudrait être d'un naturel bien peu curieux, et d'un sang bien épais, pour ne pas être tenté d'y aller voir. » Cela est sans réplique. A l'instant donc où tout le monde a le voyage en tête, parlons, nous aussi, de voyages.

S'il n'y avait pas les Mémoires et les livres d'histoire, pour lesquels nous continuons d'avoir une passion sans égale, on pourrait dire des récits de voyages qu'ils sont notre « gibier en matière de livres. » Leur attrait est de même nature que celui des récits historiques, et il n'est personne qui n'y soit accessible. Pour les jeunes gens, ils ont ce charme d'être aussi romanesques que les romans, et pour les lecteurs plus âgés celui d'être plus réels. Il vient un moment dans la vie où l'on se dégoûte de la fiction, où l'on demande avant tout aux choses, pour qu'elles nous intéressent, d'être arrivées. Il y aurait là-dessus beaucoup à dire; mais c'est un fait. Les récits de voyages, comme les Mémoires, — encore que l'invention y ait bien sa part, — donnent satisfaction à ce goût du réel. Je sais des lecteurs qui y prennent plus de plaisir qu'au voyage lui-même. C'est le voyage, non seulement sans le wagon et sans le roulis, mais le voyage expliqué, commenté, mis en scène. Ces livres sont pleins de descriptions; et combien de gens, pour qui le monde extérieur n'existe pas, avoueraient, s'ils étaient sincères, n'en avoir jamais perçu les images qu'autant qu'elles leur étaient présentées par les écrivains! Ils sont

pleins de traits de mœurs singulières; et qui sait si ces étrangetés ne nous eussent fort incommodés? Combien d'entre nous sont à tel point prisonniers de leurs habitudes, que tout ce qui les y dérange les chagrine, au lieu de les amuser! Ils abondent en curiosités morales; et combien sommes-nous qui, par vanité ou paresse d'esprit, dédaignons d'entrer dans l'âme d'autrui, ou ne voulons pas nous en donner la peine, ou nous en sentons incapables! Ces récits sont des récits d'aventures, alors même qu'ils ne sont signés ni par Alexandre Dumas ni par Mayne Reid, ni par Stanley. A tout le moins, sont-ils ponctués d'incidens; et les plus désagréables ne risquent pas de nous chagriner, puisque ce sont d'autres qui en ont souffert. C'est ici que se vérifie le mot splendidement égoïste du poète: *Suave mari magno...* Il y a de l'imprévu, de la variété, je ne veux pas dire du décousu. D'un sujet on passe à un autre: d'un paysage à un intérieur, d'une marine à un sous-bois, d'un mariage à un enterrement, et d'une séance de Parlement à une parade de carnaval. Ajoutez qu'on a la satisfaction de songer qu'on s'instruit. On s'instruit en s'amusant, ce qui est l'éternelle chimère des pédagogues; on acquiert des idées nouvelles; on fait provision d'hypothèses; on change de préjugés. Aussi pas un livre de voyage, fût-il médiocre, qui ne trouve des lecteurs. Les meilleurs sont accueillis avec une ferveur marquée. Je ne crois pas qu'on en eût jamais fait autant qu'aujourd'hui, ni qu'on y eût dépensé autant de talent. Mais surtout, et c'est ici ce qui doit nous intéresser, il est aisé de voir que de quelques-uns de ces livres se dégage une conception assez nouvelle de cette sorte d'écrits. Un art s'y essaie qui n'est plus seulement l'art de décrire et de conter, mais qui, plus complexe, plus riche en ressources, réalise un objet de plus de conséquence. A de certaines conditions, les récits de voyages deviennent œuvre de littérature; c'est un genre qui n'a pas eu encore pleine conscience de sa définition et de ses moyens. Nous voudrions, en nous aidant de quelques spécimens choisis à dessein, indiquer ce que doit ou ce que peut être la « littérature de voyages. »

Ils sont nombreux, ceux de ces livres qui mériteraient d'être loués, et que nous aimerions à citer. Mais justement, ils sont trop. Contentons-nous d'en prendre quelques-uns qui nous fourniront d'exemples à l'appui de l'idée que nous souhaitons de faire prévaloir. M. André Chevrillon est historien, philosophe et poète. Neveu d'Hippolyte Taine, il est vraiment, par l'esprit, « de la famille. » Formé par la discipline du maître, il sait comme lui aller droit au petit fait significatif et qui porte témoignage pour tout un ensemble. Il a comme

lui le culte du détail précis et la hardiesse à généraliser. Il observe et il ordonne ses observations en système. Ce goût des idées ne l'empêche pas d'avoir une des visions les plus concrètes qui soient. Ses descriptions sont chargées de traits et de couleurs. Ses principaux ouvrages, *Dans l'Inde*, — un livre devenu classique, — *Sanctuaires et paysages d'Asie*, *Terres mortes*, et le dernier en date, *Crépuscule d'Islam* (1), contiennent des pages de grande allure et d'un solide éclat. — De M. Maurice Maindron, on ne sait s'il est davantage un savant ou un littérateur. Ses études de naturaliste lui ont donné, au lieu de la vaine superstition de la science qui égare aujourd'hui tant d'ignorans, les méthodes de recherche et les habitudes d'esprit scientifiques. Elles l'ont amené à choisir, entre les différens procédés de l'art littéraire, ceux qu'il a adoptés. Il s'est mis à l'école des écrivains les plus véritablement probes. Sa prose fait songer à celle de Gautier. Grand admirateur de Heredia, il a emprunté à l'auteur des *Trophées* le secret de son exactitude et de sa précision. Il a donné des romans dont l'action s'encadre dans les époques d'autrefois, et il a eu soin de ne pas baptiser ses « récits du temps passé » de ce nom de romans historiques qu'a discrédité l'école de la fantaisie et de l'à peu près. Ne le chicanez ni sur un trait de mœurs, ni sur un détail de costume, ni sur une partie d'armures! vous y perdriez votre temps. Doué, à un vif degré, du don d'évocation, M. Maurice Maindron est un des hommes qui écrivent aujourd'hui la meilleure langue française, d'un style plein, serré et dru. Aussi bien, nos lecteurs ont présentes à l'esprit ces *Lettres sur l'Inde* (2) dont, sans doute, il publiera quelque jour la suite. — M. André Bellessort est un écrivain du talent le plus souple, et placé très haut dans l'estime des connaisseurs. Il s'était fait d'abord apprécier par un roman très délicat : *Reine Cœur*, et par de beaux vers : *Mythes et poèmes* et *La Chanson du Sud*. Conteur savoureux, excellent humaniste, il aurait pu être romancier ou historien des lettres; mais il se sentait irrésistiblement attiré vers les « pays estranges. » Il a parcouru tour à tour l'Amérique du Sud, la Norvège, la Roumanie, le Japon. Il en a vu qui sont du Nord et qui sont du Midi. Dans les relations qu'il nous en a rapportées, il a mis partout la même curiosité intelligente, la même variété d'information, la même verve et le même agrément de récit. Entre ses livres, deux surtout font autorité et sont dans toutes les mains. *La Société japonaise* et *Les Journées et les nuits*

(1) André Chevrillon, *Dans l'Inde; — Terres mortes; — Sanctuaires et paysages d'Asie; — Crépuscule d'Islam*, 4 vol. in-16; Hachette.

(2) Maurice Maindron, *Dans l'Inde du Sud*, 1 vol. in-18; Lemerre.

japonaises (1) contiennent du Japon d'hier et d'aujourd'hui l'image la plus pittoresque et la plus suggestive. Voilà donc des écrivains venus d'origines très diverses et formés très différemment : pourtant, ils conçoivent l'art d'écrire les livres de voyage d'une manière à peu près pareille, et qu'on peut définir en disant qu'elle est également éloignée de la manière classique et de la manière romantique.

On se tromperait fort, si l'on croyait que nos siècles classiques aient manqué de récits de voyages, ou que ces récits manquent d'intérêt. Il faut relire, dans l'excellente édition que vient de nous en donner M. Louis Lautrey, le *Journal de voyage* (2) de Montaigne. On a trop dit que c'est surtout le journal de la santé, des cures, des digestions et des coliques de Michel Eyquem. Et comment supposer que l'auteur des *Essais* laissât perdre une occasion d'exercer son universelle curiosité? Il est sensible à la beauté de la campagne; il dessine les paysages au courant de la plume, d'un trait qui en marque le caractère essentiel. Il note les cérémonies et les costumes. Surtout il observe les hommes, leurs croyances, leurs coutumes et leurs « polices. » Il assiste dans des décors différens à cette comédie humaine qu'il ne se lasse pas d'étudier. Il n'est indifférent ni à la technique des arts, ni aux inventions de l'industrie, ni, pour ainsi dire, à rien de ce qui intéresse le voyageur d'aujourd'hui. Car nous nous attribuons un tas de découvertes qui sont vieilles comme le monde : combien de modes littéraires nous paraissent nouvelles, et dont on s'est avisé de tout temps! Devant les ruines de Rome, Montaigne disait « qu'on ne voioit rien de Rome que le Ciel sous lequel elle avoit été assise et le plant de son gîte; que ceux qui disoient qu'on y voioit au moins les ruines de Rome en disoient trop : car les ruines d'une si épouvantable machine rapporteroient plus d'honneur et de révérence à la mémoire : ce n'étoit rien que son sépulcre;... que ces petites montres de sa ruine qui paressent encore au dessus de la bière, c'étoit la fortune qui les avoit conservées pour le témoignage de cette grandeur infinie que tant de siècles, tant de feux, la conjuration du monde réitéré à tant de fois à sa ruine, n'avoient pu universellement éteindre (3). » Sainte-Beuve n'a pas manqué de souligner ce « langage auguste et magnifique. » Mais n'avons-nous pas coutume de faire honneur à

(1) André Bellessort, *la Jeune Amérique; — En escale; — la Roumanie contemporaine; — la Société japonaise; — les Journées et les Nuits japonaises*, 5 vol. in-16; Perrin.

(2) Montaigne, *Journal de voyage*, publié par Louis Lautrey, 1 vol. in-12; Hachette. — Voir Introduction, p. 50.

(3) *Op. cit.* p. 230.

notre sensibilité moderne de cette mélancolie qui rêve devant les ruines? Passons au XVIIᵉ siècle : il est bien vrai que ni Pascal, ni Corneille, ni Racine, ni Molière, ni La Bruyère n'ont éprouvé le besoin de sortir de chez eux. L'exotisme représente un ordre de curiosités auquel ils sont restés parfaitement étrangers, il faut le reconnaître. C'étaient des gens à recommencer sans cesse, aux régions du cœur et dans le cercle de la société, un voyage toujours nouveau et à y voir toujours plus de pays. Mais le siècle ne s'achèvera pas, sans que Regnard quitte ses champs de la rue Richelieu, pour s'aller faire prendre prisonnier par les pirates barbaresques et monter jusque chez les Esquimaux, afin d'y boire, lui gourmet, de l'huile de phoque. Et bientôt, par force ou par goût, par nécessité ou par mode, les gens de lettres et les gens du monde, Montesquieu, Voltaire, le président de Brosses, et tant d'autres, prendront le chemin de l'Angleterre ou de l'Italie, jusqu'au jour où sa mauvaise étoile et notre bonne fortune mèneront Bernardin de Saint-Pierre découvrir dans l'Ile de France des sensations vraiment inédites avec l'art de les traduire. Mais XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles ont eu leurs voyageurs de profession : c'est Bernier qui va chez le Grand Mogol, c'est Tavernier qui va en Turquie et aux Indes, c'est Chardin qui parcourt la Perse, et ce sont ces admirables Pères Jésuites.

Ceux qui manient aujourd'hui leurs ouvrages volumineux, et qui, refaisant après eux le même chemin, sont amenés à contrôler leurs assertions, sont unanimes à leur rendre hommage. Appartenant à un temps où c'était l'usage de bien faire ce qu'on faisait, ils savaient à merveille leur métier de voyageurs et s'en acquittaient en conscience. Aussi perspicaces que sincères, ce qu'ils ont vu, ils l'ont bien vu, et ils l'ont rapporté avec simplicité. C'étaient, a-t-on dit, des manières d'encyclopédistes qui avaient non seulement des clartés de tout, mais des connaissances assez précises sur presque toutes les sciences de leur époque. On a très finement caractérisé leur manière d'observer, en notant que les « les hommes qu'ils avaient sous les yeux les intéressaient, non pas en qualité de fantoches chatoyans, mais en qualité d'hommes. » Ils en ont tracé des portraits dont les grandes lignes subsistent... Et pourtant, on peut écrire toute l'histoire littéraire de ces deux siècles, sans prononcer leurs noms ; personne, hors les spécialistes, ne lit plus leurs livres. Que leur a-t-il donc manqué? M. Bellessort, — qui les connaît bien et qui devrait nous présenter quelque jour une galerie de leurs portraits, — va nous le dire ; mais toutefois en leur faisant gloire de ce qui est précisément leur insuffisance. « Nous

leur sommes très inférieurs, écrit-il, et je vois à cette infériorité plusieurs causes, dont la première serait peut-être notre souci de la « littérature. » Les anciens voyageurs en étaient fort éloignés. Ils ne s'inquiétaient pas de briller par le style ou l'esprit. Le lyrisme et l'amour artistique de la phrase, que nous avons hérités des Romantiques, ne déformaient point leur vision des pays qu'ils traversaient (1). » Il est impossible de parler à la fois plus juste et plus faux. Ces voyageurs ne savaient ni choisir, ni comparer, ni ordonner leurs tableaux; leurs relations sont confuses, lentes; les grandes lignes ne s'en détachent pas; rien n'y est en relief: riche matière, mais dépourvue de mise en œuvre. Où prend-on que ce puisse être un mérite? La « littérature » n'est nullement, — comme les illettrés auraient tant d'avantage à nous le faire croire! — une vaine rhétorique et une invention normande destinée à fausser la réalité sous le prétexte de l'embellir. Elle est tout le contraire. Elle est un système de procédés pour égaler l'idée par l'expression et l'objet par l'image; elle est un ensemble de moyens pour dégager l'âme des choses, et en fixer l'image sous l'aspect de l'éternité. A l'entendre en ce sens, c'est, chez les anciens voyageurs, leur irrécusable infériorité, qu'ils aient manqué de « littérature. »

Avec Chateaubriand, les voyages entrent dans la littérature. Il se peut bien qu'il ait emprunté aux missionnaires quelques-uns des matériaux dont il a composé son *Voyage en Amérique;* ils n'existent à nos yeux que pour avoir été animés par le grand enchanteur, avec l'espèce et le degré de vie qu'ils en ont reçus. Si Chateaubriand n'a peut-être pas vu autant d'Amérique qu'il en décrit, il avait vu la campagne romaine; et la description qu'il en donne est poétique à coup sûr, mais d'une poésie qui a pour essence la vérité. Et si les récits de voyages ont d'abord pour but de nous transporter dans un autre pays et de nous imprégner de son atmosphère, on comprendra le service rendu par ces pages merveilleusement évocatrices. Pourquoi faut-il que celui qui dotait ainsi la littérature d'un genre nouveau, l'ait fait dévier dans le sens où lui-même penchait et détourné de sa définition et de son objet? Aucune des innovations romantiques n'est sans mélange et sans alliage. Parce qu'il avait le sens de l'extérieur et celui du relatif, le romantisme a créé la littérature de voyages; mais parce que, d'autre part, il était irrémédiablement subjectif, il l'a, pour un temps, écartée du but auquel elle doit tendre.

Dans la préface de l'*Itinéraire*, Chateaubriand nous avertit de le

(1) Voir pour tout ce paragraphe : André Bellessort, *Un voyageur du XVII[e] siècle au Japon*. Bulletin de la Société normande de Géographie (1899).

regarder « moins comme un voyage que comme des Mémoires d'une année de sa vie. » Il est allé chercher des images pour écrire les *Martyrs*, et aussi chercher de la gloire pour se faire aimer. « C'est l'homme beaucoup plus que l'auteur que l'on verra partout; je parle éternellement de moi. » C'est lui en effet que nous apercevons méditant sur les fûts brisés des temples de la Grèce ou dans les sanctuaires de Palestine, comme il a fait naguère dans les forêts de l'Amérique, sur les chemins de l'Allemagne, dans les bruyères de l'Angleterre, dans les champs de l'Italie. Ce sont les aventures de sa sensibilité qu'il nous conte. Il est le centre autour duquel s'organisent les spectacles de l'univers; et ces spectacles n'ont pas de valeur en eux-mêmes, ils n'en prennent qu'en se reflétant dans son âme. Nous en dirions tout autant du *Voyage en Orient* de Lamartine. L'impulsion est donnée. La littérature de voyages est créée, mais sous les espèces de « l'impressionnisme. » Certes, la méthode n'est pas à rejeter purement et simplement; mais il faut savoir ce qu'on peut en attendre: elle vaut exactement ce que vaut celui qui l'emploie. Un poète, tel qu'est Pierre Loti, en tirera de merveilleux effets: M. Victor Giraud le montrait ici même en des pages auxquelles il me suffit de renvoyer le lecteur. En revanche, on ne saurait assez dire ce que ce genre nous a valu de frivoles bavardages et de niaiseries prétentieuses.

Tout le progrès qui s'est fait dans la littérature de voyages a consisté à la dégager de cet impressionnisme. Plusieurs y ont contribué dont les ouvrages marquent autant d'étapes. C'est Théophile Gautier promenant à travers Espagne ou Russie son indifférence admirative. C'est Taine appliquant à l'étude de la société et des arts en divers pays les mêmes théories par lesquelles il rendra compte des œuvres de la littérature ou des événemens de l'histoire. Ç'a été surtout Fromentin, dont quelques indications restent décisives. Dans les pages de *Une année dans le Sahel*, où il expose sa théorie de l'orientalisme, les principes qu'il établit valent aussi bien pour l'écrivain de voyages que pour le peintre de paysages. « L'Orient est très particulier. Il a ce grand tort pour nous d'être inconnu et nouveau, et d'éveiller d'abord un sentiment étranger à l'art, le plus dangereux de tous et que je voudrais proscrire: celui de la curiosité. Il est exceptionnel, et l'histoire atteste que rien de beau ni de durable n'a été fait avec des exceptions. » Fromentin insiste sur la difficulté qui consiste d'une part à donner le signalement exact du pays, et d'autre part à dégager le beau du bizarre. Il conclut en rapportant un propos que lui tint un paysagiste célèbre, son maître. Certain jour, étant au bord de la Seine,

ils virent passer un berger, besace au dos : « Savez-vous, me dit mon maître, que c'est une chose très belle à peindre qu'un berger au bord *d'un fleuve?* La Seine avait changé de nom, comme le sujet avait changé d'acception : la Seine était devenue *le fleuve*. Qui de nous pourra faire avec l'Orient quelque chose d'assez individuel et à la fois d'assez général, pour devenir l'équivalent de cette idée simple du fleuve (1)? » Dégager de chaque pays les traits caractéristiques, qui ont subsisté à travers les temps et en dessinent « le type; » ne pas se borner à nous présenter de ce type les singularités qui le particularisent et le séparent du reste du monde, mais nous faire comprendre par quoi il reprend sa place dans l'humanité générale : tel est le problème. Mais pour le résoudre, nous sommes mieux armés qu'on ne l'était naguère. Nous y sommes aidés par les sciences qui se sont développées au cours du XIXe siècle, et dont quelques-unes mêmes datent d'hier, sciences naturelles et historiques, philologie, études religieuses, psychologie des foules et des races. Et c'est, à l'heure qu'il est, le privilège de la littérature de voyages qu'elle puisse, mieux qu'aucune autre, utiliser tant de résultats nouvellement acquis, mettre à profit l'effort de tous ces chercheurs qui, sans le savoir, ont travaillé pour elle.

Chez les écrivains dont nous avons ici les œuvres en vue, nous allons surprendre, appliquée déjà, cette méthode impersonnelle, objective, tout à la fois savante et artiste. Aucun d'eux n'a cédé à la tentation de nous renseigner sur lui-même : et c'est ce dont nous leur savons d'abord un gré infini. Mais ils ont cherché, par tous les moyens, à nous renseigner sur les pays dont ils se faisaient les peintres. Leur première précaution a donc été précisément de se mettre en garde contre leur impression. Car l'impression immédiate et directe que nous recevons des choses, — et dans laquelle plusieurs ont une foi superstitieuse, — est de sa nature superficielle et fugitive. Entre elle et nous, il est nécessaire de mettre toute la somme des observations précédemment faites par d'autres, en sorte que sur le pays où nous abordons pour la première fois, nous puissions promener, au lieu de la curiosité d'un novice, des regards déjà avertis. On ne voit rien en passant, et surtout on ne comprend rien à ce qu'on voit. Tout juste peut-on glaner les quelques notes dont le reportage se contente, et dont il amuse la badauderie. M. Maindron nous dit qu'avant d'écrire une ligne sur l'Inde, il y est retourné six fois dans un espace de trente

(1) Fromentin, *Une année dans le Sahel*, p. 224-234.

années : c'est un bel exemple. Encore faut-il contrôler les plus certains des documens qu'on a recueillis sur place. Après quoi, il reste à faire un autre contrôle, plus difficile, celui de ses propres souvenirs; il faut les vider de tout contenu personnel, les estimer à leur exacte mesure, les mettre à leur plan. A ce prix, et à force de renoncement et d'oubli de soi, on a chance que l'œuvre ait une signification et une valeur réelles; on s'est soumis à l'objet: on a fait la physiologie d'une contrée et la psychologie d'un peuple.

Pour établir le type d'un pays, le premier élément dont il faille faire acception, c'est, de toute évidence, la nature. En ce sens, il n'est pas mauvais que le voyageur soit doublé d'un naturaliste. Par exemple, je me souviens d'avoir maintes fois frémi à lire des pages brillantes où des écrivains, maîtres des prestiges du style, ont fait grouiller pour nous la vie monstrueuse de la forêt vierge. Il ne me déplaît pas d'apprendre, d'un spécialiste en la matière, que dans les forêts vierges on ne trouve absolument rien. « Chacune d'elles est un désert de verdure où manquent et l'air et la lumière, où aucun animal ne peut trouver à vivre... Ni oiseaux, ni mammifères, ni reptiles, pas une mouche, pas un papillon. En Nouvelle-Guinée, j'ai marché des heures, il m'en souvient, sous des arceaux de verdure, dressés sur des colonnes lisses, droites, hautes de plus de deux cents pieds et qui ne laissaient point tamiser les rais du soleil... Autour de nous le silence régnait, plus lourd que la température étouffante ; on eût pu entendre tomber les gouttes de sueur qui me perlaient au front. Mais quand on sortait de la forêt obscure, tout vibrait, pantelait dans l'air léger et la lumière (1). » Tout écrivain de voyages doit être un écrivain descriptif; et on sait assez que cet art de la description, s'il date du XIX[e] siècle, n'a cessé d'aller en se perfectionnant. Le défaut en serait aujourd'hui dans l'excès même de la virtuosité. On est arrivé à saisir toutes les nuances, à discerner tous les tons. Or, ce ne sont pas les accidens qu'il nous importe de connaître, ce sont les forces permanentes. Je veux voir sourire la précieuse nature japonaise ; je veux, dans l'Inde, sentir « l'accablement, l'immense besoin de repos et de quiétude en face d'une nature disproportionnée, violente et fluide où, toutes les choses visibles, incessamment renouvelées, sont toujours en train de naître et de mourir (2). »

Poussée dans ce sol, la plante humaine, qu'elle soit autochtone ou importée, y sera façonnée par diverses influences dont la principale

(1) Maindron, *Dans l'Inde du Sud*, p. 25.
(2) Chevrillon, *Dans l'Inde*, p. 42.

est l'histoire. C'est une étrange erreur de croire qu'à aucun moment de son existence une nation vive dans le présent : de ce présent même, sa tradition, son passé, constituent les élémens agissans et vivans. Mais de tous ces élémens le plus puissant, et peut être le seul irréductible, c'est l'élément religieux. Cette conclusion se dégage pareillement des récits de tous nos voyageurs et, pour ma part, c'est ce que j'y ai trouvé de plus frappant et de plus instructif. S'agit-il de l'Inde ? Le peuple y est à l'image d'une religion d'inertie et d'engourdissement du moi. S'agit-il de la Judée ? « Que cette innombrable humanité, s'écrie M. Chevrillon, est donc foncièrement religieuse ! Dès que l'on voyage ou qu'on regarde l'histoire, on reconnaît que là est vraiment sa caractéristique propre. On sonde la durée, on cherche sa première apparition hors des ténèbres, et ce qu'on aperçoit d'elle, d'abord, ce sont les temples prodigieux de l'Égypte, les pierres cyclopéennes de Baalbek, les menhirs (1)... » S'agit-il du Japon ? M. Bellessort nous dira fortement : « Plus j'ai fréquenté d'hommes sous des ciels divers, plus je me suis persuadé que souvent leur manière de comprendre et d'honorer l'inconnaissable créait toute leur différence (2). » Nature, histoire, religion, nous donnent la charpente et l'ossature. En suivant les lignes qu'il a ainsi retrouvées, et qui désormais s'imposent à lui et guident impérieusement son pinceau, le peintre est assuré de faire un portrait qui ressemble. C'est celui d'un peuple qui, à travers le temps, a persévéré dans son être et maintenu son individualité.

Montrer comment chaque peuple est lui-même et par quoi il diffère de tous les autres, est d'une importance capitale ; cela va sans dire. Qui ne sait qu'une des erreurs les plus dangereuses de nos réformateurs cosmopolites est de bâtir leurs cités idéales, sans tenir compte des habitudes séculaires qui ont fait à chaque peuple sa mentalité ? Mais on n'a pas à craindre que les voyageurs n'atténuent dans leurs récits ces différences. Ils seraient bien plutôt portés à les exagérer. S'il fallait les en croire, un degré d'élévation au pôle changerait non seulement les usages et les coutumes, mais l'esprit même dans son fond. Combien n'a-t-on pas fait de développemens, ingénieux d'ailleurs ou éloquens, sur ce qu'on appelle l'âme mystérieuse et incommunicable des peuples ? On oublie que, sous les fourrures ou sous la soie, sous la mitre ou sous le turban, quelle que soit la teinte de leur peau, et quelsque soient l'écrasement ou l'allongement de leur nez, les hommes n'ont toujours qu'une seule âme, obscure et radieuse, misérable et

(1) Chevrillon, *Terres mortes*, p. 320.
(2) Bellessort. *La Société japonaise*, p. 190.

sublime. Le peintre de la société japonaise a le courage d'en faire l'aveu, et il nous confie l'étonnement où il fut d'abord, de n'avoir pas davantage à s'étonner. « Est-ce donc là ce pays excentrique qui a réjoui les amateurs d'étrangeté ? On m'avait rebattu les oreilles que rien ne s'y passait comme ailleurs, et tout ce que j'y rencontre m'avertit de mon illusion (1)... » Et, quand on y réfléchit, comment en pourrait-il être autrement ? Partout différent, l'homme est partout le même. C'était l'avis des classiques. C'est le grand principe qu'il faut reprendre aux anciens voyageurs, et qu'ils peuvent enseigner à leurs successeurs d'aujourd'hui.

Ainsi comprise, la littérature de voyages a devant elle un vaste champ, non encore exploité, un cadre qui vaut d'être rempli. Elle a été jusqu'ici considérée comme un genre inférieur, ou tout au moins accessoire, et par ceux mêmes qui en sont les meilleurs représentans. Dans l'*Itinéraire*, Chateaubriand n'a mis que des résidus, ceux qu'il n'a pas utilisés dans les *Martyrs*. Lamartine, dans le *Voyage en Orient*, nous a donné des notes, sans plus. Pour Taine, les récits de voyages n'ont été qu'un repos entre des travaux qu'il considérait comme plus importans ; et pour Gautier, ils n'étaient que des vacances du lundi. On écrira encore des impressions qui ne seront que des confidences personnelles, et des souvenirs qui ne seront que pour faire l'étonnement des amis et la joie des familles, et des relations qui ne seront que des rapports économiques ou statistiques. Mais fort de la psychologie que nous ont enseignée une fois pour toutes les classiques, brillant des artifices de style que nous devons aux romantiques, enrichi de toutes les ressources que les sciences mettent à notre disposition, le récit de voyages peut devenir un des genres principaux de la moderne littérature. Il ouvre devant nous ces perspectives immenses, celle de l'espace et celle du temps ; il déroule à nos yeux les aspects sans nombre de la nature et de l'histoire ; il dresse sur les routes de l'humanité ces statues sacrées, celle du Passé, celle de la Religion ; et des ruines mêmes sur lesquelles les peuples continuent d'édifier leurs demeures nouvelles, il fait surgir la double image de la mort inlassable et de l'infatigable renaissance.

RENÉ DOUMIC.

(1) Bellessort, *La Société japonaise*, p. 32.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS D'UN LIVRE NOUVEAU SUR CORRÈGE

Correggio : des Meisters Gemælde in 196 Abbildungen, avec une introduction et des notes par Georg Gronau ; 1 vol. grand in-8°, Stuttgart, 1907.

Par la qualité d'une centaine de ses tableaux, le musée Brera de Milan est, sans aucun doute, l'un des premiers de l'Italie et de l'Europe entière. Les Vénitiens, notamment, depuis Jean Bellin et Cima jusqu'à Tintoret, nous y montrent des œuvres à la fois plus parfaites et plus originales que celles qu'ils ont à nous faire voir dans leur patrie même : pour ne rien dire des maîtres lombards, Borgognone, Luini, Gaudenzio Ferrari, ces musiciens de la peinture, qui nous ont laissé là le plus pur de leur cœur, et dont nulle autre part nous ne pouvons mieux entendre la douce, voluptueuse, ou rêveuse chanson. Égal aux plus beaux du monde par sa *qualité*, l'admirable musée milanais n'a contre lui que sa *quantité*. Il était trop vaste déjà, avec trop de tableaux, mais surtout trop de salles et de corridors, lorsque, il y a six ou sept ans, on s'est avisé de l'agrandir encore de près de moitié : sous sa forme présente, je ne connais pas de musée qui fasse payer plus chèrement la vue de ses chefs-d'œuvre. Et j'imagine que maint visiteur, après s'être rempli les yeux de l'ardent coloris de Bonifazio et de Véronèse, après avoir écouté l'exquise musique des fresques de Borgognone et de Ferrari, hésiterait à s'engager dans l'enfilade inquiétante des salles récemment ouvertes, si le catalogue ne lui promettait, au terme et en compensation de ce long voyage, le double régal d'un Corrège et d'un Raphaël.

On sait d'ailleurs que le Raphaël du musée Brera, le fameux *Sposalizio*, à lui seul, suffirait pour récompenser des plus dures fatigues. Placé sur un chevalet, au centre de la petite salle, ce n'est pas seulement les autres peintures de cette salle, c'est tout le reste des peintures du musée qu'il efface, du rayonnement de sa jeune et vivante beauté. Mais combien différente est l'impression qui se dégage, pour nous, du tableau de Corrège, une *Adoration des mages*, orgueilleusement dressée au milieu d'une salle voisine ! Nous sentons tout de suite, en vérité, que sa vilaine couleur, son mélange disparate de tons jaunes, gris verdâtres, et rouges violacés, ne lui vient que de la main maladroite et du mauvais goût d'un « restaurateur; » nous sentons que nous sommes là en présence d'une « ruine, » d'une de ces peintures qu'on a laissées dépérir, durant des siècles, au fond de quelque cave ou de quelque grenier, et à qui nul effort, désormais, ne peut rendre la vie : mais la composition du tableau, son dessin, tout ce qui y subsiste de l'œuvre primitive, comme tout cela est pauvre, et pénible, et déplaisant à voir ! Tout au plus, la figure et la pose de la Vierge, assise sur les marches du pourtour d'un vieux temple, dans un des coins de la scène, ont-elles un certain charme de douceur féminine : encore que la pose soit bien étrangement contournée, et le long visage en profil d'un modelé bien gauche. Quant aux figures des trois Mages, nous excuserions plus volontiers l'incorrection de leur dessin, malgré tout ce qu'elle a de grossier et parfois de choquant, si elle ne s'accompagnait point d'une prétentieuse niaiserie dans l'invention des mouvemens et des attitudes. Il n'y a pas un détail de ces trois figures qui ne nous révèle, chez le peintre, un désir enfantin d'expliquer au spectateur les sentimens et les pensées de ses personnages : et tout est faux, à force de vouloir nous paraître trop vrai, dans le rôle des trois acteurs, depuis la vénération affectée du premier et l'empressement excessif, la singulière démarche dansante, du second, jusqu'au geste du troisième, un nègre un peu trop grand, reprenant des mains d'un serviteur trop petit le vase qu'il va offrir à l'Enfant divin. Plus loin, devant un paysage improvisé au hasard, d'autres figures font un groupe banal et confus, et que nous ne songerions même pas à remarquer si nos yeux n'y étaient attirés par les formes bizarres d'un cheval et d'un chien, introduits dans le groupe pour nous rappeler, sans doute, que des bergers ont uni leurs hommages à ceux des princes voyageurs. Et le groupe même des petits anges qui flottent, dans un nuage fumeux, au-dessus de la Vierge, ne parvient pas à animer cette indigente peinture d'un peu de grâce poétique et pieuse.

De telle sorte que, parmi les visiteurs de la galerie milanaise, un bon nombre passent, indifférens et las, devant ce Corrège, et s'empressent de l'oublier dès l'instant d'après. D'autres, plus respectueux de l'autorité des grands noms, s'efforcent consciencieusement à découvrir et à goûter, dans le tableau du musée Brera, les délicieuses vertus d'émotion et de beauté qu'ils savent que Corrège a mises dans tout ce qu'il a peint. Mais il en est d'autres aussi, — ou, du moins, je le suppose, — qui se rendent bien compte que ces qualités ne se retrouvent point dans le tableau qu'on leur montre. Ils ont vu, à Paris, l'*Antiope* et les *Fiançailles de sainte Catherine;* à Dresde, les trois grandes *Vierges* et la *Nativité;* à Parme, la *Vierge à l'Écuelle* et la *Vierge avec saint Jérôme*, le *Martyre de sainte Flavie*, la *Pietà*, les fresques de Saint-Jean-l'Évangéliste, de la Cathédrale, et du Couvent de Saint-Paul; à Vienne et à Rome, les *Amours de Jupiter:* et, dans toutes ces œuvres, sous la différence de leurs dates et de leurs sujets, ils ont senti un même cœur de peintre-poète, servi par une même main merveilleusement souple, délicate, et légère. Et force leur est bien de se dire que nulle trace de ce cœur ni de cette main n'apparaît dans l'*Adoration des mages* de Milan. Sur quoi les catalogues et les manuels, et les biographies particulières de Corrège, leur affirment que ce tableau est une œuvre de jeunesse, antérieure d'un an ou deux à la *Vierge avec saint François* (de Dresde), qui est la première œuvre où Corrège ait inauguré sa manière personnelle. Mais les visiteurs scrupuleux n'en emportent pas moins, de leur voyage à travers le musée Brera, une impression de surprise mêlée de regret. Ils ont beau savoir que Corrège, après avoir peint cette *Adoration*, s'en est aussitôt repenti, et s'est donné tout entier à un art plus haut: la vue du tableau de Milan n'en a pas moins altéré la pureté, l'harmonieuse et charmante unité, de l'image qu'ils se faisaient du génie du maître italien; et, malgré eux, toujours désormais il va leur sembler que ce génie n'a pas été aussi parfait qu'ils l'avaient cru jusqu'alors. Si l'auteur de la *Vierge à l'Écuelle* et de la *Danaé* a pu, dans sa jeunesse, produire sans honte des peintures non seulement aussi malhabiles et désagréables que l'*Adoration des mages*, mais aussi dépourvues d'intelligence artistique et de poésie, c'est donc que ses plus glorieux chefs-d'œuvre même, — et, par exemple, l'adorable *Sainte Catherine* du Louvre, — n'ont point jailli spontanément du plus profond de son âme, mais ne sont que le résultat d'un long et patient travail volontaire. Et le visiteur du musée Brera est tout prêt à estimer davantage le caractère de Corrège; mais il ne peut s'empêcher de sentir qu'il

l'aime moins, et qu'un fil s'est à jamais rompu du lien qui, par-dessus toutes les considérations de son jugement critique, unissait, jusque-là, son propre cœur au jeune cœur enchanté du poète de Parme.

Or, ce n'est nullement chose certaine que le tableau de Milan soit de la main de Corrège. Aucune tradition d'autrefois ne vient à l'appui de cette attribution : à l'archevêché de Milan, où l'*Adoration des mages* se cachait depuis des siècles lorsqu'on l'en a extraite pour l'installer glorieusement au musée Brera, toujours elle avait porté le nom, plus modeste, de Scarsellino. Il est vrai que la figure de la Vierge ressemble un peu à celle d'une autre Vierge qui, au musée des Offices de Florence, nous est également présentée comme une œuvre de la jeunesse de Corrège: mais cette *Vierge* de Florence, de son côté, n'est devenue un Corrège qu'après avoir été attribuée, de siècle en siècle, à l'école de Titien. Les deux tableaux font partie d'un groupe de peintures que, aux environs de 1890, l'actif et audacieux critique Giovanni Morelli a cru pouvoir ajouter en bloc à la liste traditionnelle des œuvres de Corrège. Un beau jour, brusquement, nous avons appris que le maître de la *Sainte Catherine* du Louvre et des fresques de Parme, avant d'adopter le style qui l'a rendu fameux, — et que nous savons qu'il pratiquait déjà à l'âge de vingt ans, — a pratiqué un style tout autre, ou plutôt qu'il en a pratiqué dix : car on ne peut imaginer œuvres plus hétéroclites que quelques-uns des tableaux cités par Morelli comme appartenant à cette première période de la vie du maître. Que si nous demandions à Morelli sur quoi il se fondait, en l'absence de tous documens historiques aussi bien que de toutes traditions, pour reconnaître l'art de Corrège dans la *Vierge entourée d'anges musiciens* du musée des Offices, dans une petite *Sainte Famille* du Musée Municipal de Pavie, dans un *Jeune Faune* du musée de Munich, et dans le reste de ces tableaux que personne, jusqu'alors, n'avait eu l'idée, non seulement d'assigner à Corrège, mais de tenir pour sortis d'une même main, voire d'une même école, le critique bergamasque alléguait des analogies dans le traitement des doigts ou des oreilles, ou bien encore telle pose, dans l'un de ces tableaux, qui se retrouvait dans une œuvre authentique de Corrège, peinte vingt ans après; mais surtout, il nous donnait à entendre que, sur ce point-là comme sur tous les points, son inspiration lui avait révélé, infailliblement, une vérité désormais évidente et définitive. Et ainsi nous est venu, tout d'un coup et probablement à jamais, le dogme d'une première manière, « pré-corrégienne, » de Corrège. Avec leur docilité habituelle, historiens et critiques se

sont soumis au décret du Napoléon de la critique d'art; et lorsque M. Gronau a entrepris de nous offrir, — dans un volume nouveau d'une excellente collection populaire dont j'ai eu déjà, maintes fois, l'occasion de parler (1), — des reproductions, classées suivant l'ordre des dates, de la série complète des peintures de Corrège, il n'a pu s'empêcher, lui aussi, de placer au début de son recueil, — avant cette *Vierge avec saint François* qui, dès le XVIe siècle, avait passé pour la première des œuvres du jeune maître, — onze autres œuvres que Corrège aurait peintes entre 1512 et 1514 : sans compter quatre ou cinq œuvres qu'il a placées dans la suite de son recueil, toujours sur la foi de Morelli ou de son école, et dont l'attribution à Corrège est exactement aussi vraisemblable que celle de la fâcheuse *Adoration des mages* du musée Brera.

Je dois ajouter que, parmi cette vingtaine de nouveaux Corrège, le tableau du musée Brera est le seul qui soit vraiment déplaisant: plusieurs autres, d'un métier également très gauche, rachètent la faiblesse de leur exécution par une invention piquante, ou par la grâce ingénue de leur sentiment; et y il en a même un, le *Jeune Faune* du musée de Munich, qui, directement issu de l'art de Giorgione, est un véritable bijou de chaude, lumineuse, et sensuelle couleur. Mais tous, pour divers qu'ils soient en toute façon, ces tableaux, de même que celui du musée Brera, ont pour effet de modifier l'image du génie de Corrège, telle que nous nous la faisions au spectacle des œuvres de ce que l'on veut maintenant que nous considérions comme la « seconde manière » du maître parmesan. Et ceci nous amène à dire quelques mots de la différence des deux méthodes qui se partagent aujourd'hui la critique d'art, et dont l'une consiste à restreindre le catalogue de l'œuvre des grands artistes, tandis que l'autre tendrait à l'accroître indéfiniment.

Au point de vue absolu, évidemment, ces deux méthodes ont la même valeur; et le devoir du critique idéal serait de les employer toutes deux avec assez d'adresse pour aboutir, grâce à elles, à une reconstitution complète de l'œuvre authentique d'un Corrège ou d'un Léonard. Mais, en fait, nous savons trop qu'une pareille reconstitution est à jamais impossible, et que les plus savans efforts de la critique, surtout quand elle ne dispose point de documens positifs, ne peuvent encore aboutir qu'à de simples hypothèses. Ni ceux des critiques qui ont réduit l'œuvre de Giorgione à deux ou trois tableaux, par

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1904 et celle du 15 mai 1906.

exemple, ni ceux qui l'ont étendue jusqu'à lui faire contenir près de cent tableaux d'histoire, allégories, et portraits, ni les uns ni les autres n'ont pour eux l'ombre d'une preuve formelle et décisive, nous contraignant à leur donner raison. Et nous n'en voyons pas moins, chaque jour, les critiques de tous pays s'affilier, — souvent sans le savoir, et seulement en vertu de leurs penchans intimes, — à l'une ou à l'autre de ces deux écoles : à celle qui s'efforce de grossir le catalogue de l'œuvre des vieux maîtres, ou à celle qui tend à le diminuer. Or il me semble que, dans les circonstances présentes, le rôle de cette seconde école est infiniment plus utile, — à la fois plus digne des vieux maîtres et plus avantageux pour nous, — que celui de l'école des « attributionnistes. » Qu'il s'agisse de Léonard ou de Giorgione, de Corrège ou de Raphaël, j'estime qu'il est infiniment sage d'éliminer de l'œuvre de ces grands hommes tous les morceaux dont l'origine nous est inconnue, et dont le caractère ne s'accorde pas entièrement avec celui de leurs travaux authentiques. Restreindre l'œuvre d'un artiste aux pièces qui sûrement sont sorties de sa main, c'est nous offrir, de cette œuvre, une vue plus exacte et plus instructive que celle que l'on nous offre en lui attribuant toute sorte de pièces médiocres, ou inégales, ou, en tout cas, éloignées de sa manière ou de ses procédés habituels. Et non seulement on nous empêche de bien connaître le génie de Corrège, en mêlant à ses chefs-d'œuvre certaines autres œuvres moins parfaites ou d'un autre style : on nous empêche surtout de jouir pleinement de ces chefs-d'œuvre, de prendre à leur contact ce plaisir supérieur qui naît, en nous, de notre illusion de sentir le cœur d'un artiste derrière son ouvrage. Le cœur de Corrège, si c'est lui qui a fait la vingtaine de tableaux que lui assigne inopinément la critique moderne, ce cœur n'est plus du tout celui que nous nous plaisions à imaginer, ne serait-ce que d'après ses deux tableaux et ses dessins du Louvre. En voulant enrichir son œuvre, Morelli et ses successeurs l'ont, tout compte fait, appauvrie ; et, au cas même où les tableaux qu'ils lui assignent seraient véritablement de lui, je soutiens que nous n'aurions guère perdu à continuer d'ignorer l'origine de la plupart d'entre eux (1).

(1) Combien Morelli a mieux servi la gloire de Corrège en lui déniant la paternité des deux *Allégories* en détrempe exposées, sous son nom, dans une des salles de dessins du Louvre ! Que Corrège ait dessiné l'esquisse de ces deux morceaux, la chose est possible, encore que nous n'ayons aucun document décisif pour nous forcer à le croire : mais leur exécution, sûrement, est d'une autre main ; et

Resterait à se demander s'il y a vraiment des motifs quelque peu sérieux, non pas certes pour attribuer définitivement à Corrège la vingtaine de tableaux en question, mais pour supposer que le jeune peintre ait pu les produire. Étant donné que, en 1514, Corrège entendait son art de la façon que nous révèle sa *Vierge avec saint François*, peut-il avoir employé les deux ou trois années précédentes à s'essayer dans des œuvres comme la *Vierge* des Offices, la *Sainte Famille* de Pavie, le *Faune* de Munich, ou l'*Adoration des mages* du musée Brera? Pour ces deux derniers tableaux, et aussi pour la *Vierge* des Offices, la réponse me paraît aussi aisée que catégorique : la *Vierge* et l'*Adoration des mages* n'ont rien de commun ni avec l'esprit de Corrège, ni avec sa facture; et le *Faune* de Munich atteste une possession de tous les secrets de l'art vénitien que Corrège, s'il l'avait eue, n'aurait point manqué de nous faire voir, à un égal degré, dans ses œuvres suivantes. Mais, à côté de ces peintures, dont l'attribution à Corrège restera toujours un mystère pour moi, le groupe des prétendues « œuvres de jeunesse » du maître, tel que nous le présente le recueil de M. Gronau, contient un petit nombre de pièces qui semblent en effet provenir d'un même peintre, et au sujet desquelles la réponse est plus difficile : ce sont, notamment, une *Sainte Famille avec sainte Catherine* dans une collection viennoise, la *Sainte Famille* de Pavie et une autre au Musée Municipal de Milan, une *Nativité* dans une collection milanaise, une *Vierge avec sainte Élisabeth* au musée de Sigmaringen. Toutes ces peintures joignent à l'imitation manifeste de Mantegna un charme d'expression et de lumière qui n'est pas sans rappeler le génie de Corrège : malheureusement, leur dessin est presque toujours d'une incorrection si frappante que l'on ne comprend pas que Corrège, s'il les a peintes à la veille de sa *Vierge* de Dresde, se soit aussi brusquement délivré de ses défauts de jeunesse. L'imitation servile de Mantegna, elle aussi, sous la forme qu'elle revêt dans ce petit groupe de tableaux, ne se retrouve point dans l'œuvre authentique du maître : et vainement on prétendra la découvrir, par exemple, dans le geste de la *Vierge avec saint François*, ou dans l'encadrement des *putti* de la Chambre de Saint-Paul : jamais plus nous ne surprendrons Corrège, comme dans la plupart des tableaux susdits, empruntant à Mantegna des figures entières.

Pourquoi ne pas supposer plutôt qu'il s'agit là d'œuvres d'un

jamais je n'ai pu les voir, quant à moi, sans un certain sentiment de gêne, comme si la crudité de leurs tons et la fadeur maniérée de leurs expressions me troublaient dans mon culte du délicieux génie du grand peintre-poète.

peintre anonyme qui a connu, à la fois, l'art de Mantegna et celui de Corrège, et qui, à défaut de génie personnel, s'est pauvrement efforcé de les imiter? Ainsi nous serions libres de tenir, de nouveau, la *Vierge* de Dresde pour la première œuvre du jeune Corrège, sauf à lui attribuer ensuite, si nous voulions, des peintures qui lui auraient servi de transition entre ce style initial et celui de sa *Vierge d'Albinea*, peinte vers 1518, et qui, aujourd'hui perdue, nous est du moins connue par deux ou trois bonnes copies anciennes. Car cette *Vierge d'Albinea*, la seconde des peintures de Corrège dont nous sachions la date, nous révèle une modification très caractéristique du type de figures que nous avait montré la *Vierge avec saint François* : l'ovale des visages devient moins accentué, toutes les proportions des traits acquièrent plus de plénitude et de grâce sensuelle. A la même période se rattachent, incontestablement, le *Repos en Égypte* des Offices et une *Vierge* de Madrid : et il n'est pas impossible que, entre ses deux manières de 1514 et de 1518, le jeune homme ait exécuté des peintures où nous découvrons des traces de l'une et de l'autre, comme un *Groupe de quatre Saints* dans une collection anglaise, une charmante *Vierge* du musée de Hampton Court, et une autre, — déjà beaucoup plus douteuse, — qu'a récemment acquise le musée de Modène. Si l'on désire à tout prix enrichir la liste séculaire des peintures de Corrège, voilà quelques tableaux qui ne contrastent pas trop avec notre idée de son génie poétique, et qui, même, nous aident à nous représenter l'une des étapes du progrès de son art : encore que le plus sage parti serait de ne les admettre, eux-mêmes, qu'à titre d'hypothèse, pour maintenir à l'œuvre du maître, depuis sa *Vierge avec saint François* jusqu'à sa coupole de la cathédrale de Parme, cette incomparable et prodigieuse unité d'inspiration qui n'a, peut-être, pas d'équivalent dans l'histoire de l'art.

Avec quel relief elle ressort, cette unité d'inspiration, de la série des photographies recueillies et classées par M. Gronau! Et comme une telle revue d'ensemble de l'œuvre de Corrège nous convainc de l'inanité des questions que s'obstinent à débattre les critiques d'art, se demandant, par exemple, si Corrège est allé à Rome, ou encore s'il a eu l'âme plus « païenne » que « chrétienne! » Vasari, comme l'on sait, pour atténuer l'effet de l'émerveillement que lui a causé la découverte de l'œuvre de Corrège, déplore qu'un peintre aussi heureusement doué n'ait pas pu étudier, à Florence et à Rome, les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange : aujourd'hui, M. Gronau et maints autres

biographes affirment que Vasari s'est trompé, là encore, et que les fresques de Corrège, surtout à l'église Saint-Jean-l'Évangéliste, attestent une connaissance certaine des grandes décorations des Stances du Vatican et de la Chapelle Sixtine. Cependant Vasari, au moment où il a écrit sa *Vie de Corrège*, revenait de Modène, où il s'était longuement entretenu avec un ami du maître défunt : rien ne nous défend de supposer que cet ami de Corrège lui ait dit la vérité, et que la connaissance des fresques de Raphaël qui se manifeste à nous dans la coupole de Saint-Jean-l'Évangéliste ait été acquise, simplement, par l'intermédiaire de l'une des innombrables copies, dessinées ou peintes, que tout artiste se croyait alors tenu de rapporter d'un voyage à Rome (1). Mais, en tout cas, il n'y a pas un seul des biographes de Corrège qui aille jusqu'à prétendre que celui-ci ait emprunté aux fresques romaines le moindre élément de ce qui fait tout le charme et toute la grandeur de son art. Quels que soient les maîtres qu'il a pu connaître, étudier, ou même imiter, Corrège, pour le fond de son œuvre, ne doit rien à personne; toute sa vie, sous la modification, — d'ailleurs incessante, — de ses types et de ses procédés, il est resté le même homme, absolument le même, et ne tirant son génie que de son propre cœur : c'est une première conclusion qui se dégage du spectacle de son œuvre, rassemblée, avec un soin extrême, dans l'ouvrage allemand. Et une seconde conclusion s'en dégage, non moins évidente, qui est celle-ci : que l'on perd son temps à se quereller sur les dispositions plus ou moins « païennes » de l'esprit d'un maître chez qui l'esprit ne comptait pour rien, et qui, toute sa vie, dans tous les sujets, n'a fait qu'épancher une inconsciente et mystérieuse musique qu'il portait en lui. « Païen, » nous aurons toujours peine à croire que l'ait été un homme dont nous savons que, en 1521, à près de trente ans, il a sollicité de faire partie du Tiers-Ordre bénédictin, et qu'ensuite, par testament, il a demandé de nombreuses messes pour le repos de son âme. Mais, en vérité, ce grand peintre n'a pas plus été un « païen » qu'il n'a été un « coloriste, » ni un « luministe, » ni rien de ce que ses commentateurs s'ingénient à vouloir découvrir en lui : il n'a été qu'un poète, irréfléchi et probablement très ignorant, mais hanté d'un rêve brûlant et voluptueux de beauté, au service duquel, de jour en jour, il créait librement de nouveaux moyens d'expression plastique.

On aimerait à savoir ce que fut, dans l'intimité de sa vie, cet homme dont l'œuvre vaut surtout par ce qu'il y a mis de son cœur.

(1) Comme je le dirai tout à l'heure, un autre contemporain de Corrège Ortenzio Landi, affirme également que le maître « n'a jamais vu Rome. »

Hélas ! nous ne connaissons, pour ainsi dire, rien de la vie de Corrège ni de sa personne. Vasari avoue qu'il n'a point réussi « à découvrir son portrait, » malgré « toute sa diligence à le rechercher ; » ajoutant que « jamais l'on n'a fait aucun portrait de Corrège, parce que celui-ci a toujours vécu très modestement. » Toutefois, une tradition veut que le portrait du maître existe, et que ce soient les traits de Corrège que nous montre, à la cathédrale de Parme, l'une des figures d'un tableau de Lattanzio Gambara : auquel cas nous aurions là un renseignement biographique d'un prix inestimable, car on ne peut pas imaginer une figure plus expressive, et d'une beauté plus touchante. Sous le vaste front dégarni, toutes les lignes profondément creusées du visage traduisent une âme qu'une longue habitude du rêve a détachée du monde, et qui ne trouve plus désormais de joies ni de souffrances qu'au delà des désirs habituels de notre humanité. Un visage qui pourrait être celui d'un mystique chrétien ou d'un philosophe, mais qui peut bien, aussi, être celui d'un poète. Et ce qu'il nous apprend de Corrège ne diffère pas trop, en somme, de ce que nous en apprend l'honnête Vasari, d'après le récit que vient de lui faire, à Modène, « le docteur Francesco Grillenzoni, grand ami du peintre : » « Cet Antoine de Corrège était d'un caractère très timide, et, au détriment extrême de son propre bien-être, il s'est constamment épuisé dans l'exercice de son art, pour soutenir la famille qui dépendait de lui ; et, encore qu'il fût doué d'une parfaite bonté naturelle, toujours il s'est tourmenté, plus qu'il n'aurait dû, à résister au poids de ces passions qui ont coutume d'affecter les hommes. Dans son art, il était d'humeur très mélancolique, particulièrement sujet à souffrir des peines de cet art, et avec une ardeur extraordinaire pour en chercher et en affronter les difficultés : ainsi qu'en font foi, à la cathédrale de Parme, une immense multitude de figures peintes à fresque, et traitées en raccourci, pour être vues d'en bas, avec une habileté stupéfiante. » Ou bien encore, quelques pages plus loin : « En vérité, cet Antoine de Corrège ne parvint jamais à s'estimer soi-même, ni à se persuader qu'il possédait son art aussi parfaitement qu'il l'aurait voulu : tant il en reconnaissait les difficultés. Pour le reste, se contentant de peu, et menant la vie d'un excellent chrétien. » Sur tout cela, le portrait de la cathédrale de Parme et l'œuvre entière de Corrège confirment pleinement le témoignage de Vasari ; et lorsque ensuite le biographe arétin nous raconte que Corrège est mort pour avoir voulu porter sur son dos, de Parme à Correggio, une somme de soixante écus en petite monnaie, il a soin de nous prévenir que ce

n'est qu'un « on dit, » sans aucun rapport avec les faits certains qu'il vient de nous transmettre.

Vers le même temps, un autre biographe italien, Ortenzio Landi, dans ses curieux *Catalogues*, imprimés à Venise en 1552, a consacré à Corrège quelques lignes où nous apprenons seulement que le peintre « est mort jeune, sans avoir pu voir Rome, » et que son génie « a été fait par la nature plus que par aucun maître. » Que l'on joigne à ces textes un petit nombre de documens, découverts dans les archives de Correggio ou de Parme, — la plupart concernant des commandes de peintures : — et l'on aura tout ce qu'il est possible de savoir sur la vie de Corrège. Né, vraisemblablement, vers 1495, Antoine Allegri a été chargé en 1514, encore mineur, de peindre le tableau du maître-autel pour l'église Saint-François de sa ville natale ; en 1516 et en 1518, il a servi de parrain à deux petites filles ; en 1520, il s'est marié, et, la même année, a commencé à toucher de l'argent pour ses peintures de Saint-Jean à Parme ; l'année suivante, il s'est inscrit parmi les membres du Tiers-Ordre de Saint-Benoît ; en cette même année 1521, il a eu un fils, et trois filles entre 1524 et 1527 ; en 1530, il s'est décidément réinstallé à Correggio, où il venait d'acheter une petite maison l'année précédente ; enfin, le jeudi 5 mars 1534, il est mort, et nous voyons que nombre de messes ont été dites pour lui, dans l'église franciscaine qu'il avait jadis ornée de ses premiers chefs-d'œuvre. Noterai-je encore que son tombeau fut détruit en 1641, et que, en 1786, on a solennellement envoyé à Modène un crâne que l'on a supposé être le sien, mais qui, d'après le jugement de la science moderne, paraît plutôt avoir appartenu à une « vieille femme ? »

Du moins, ces maigres documens semblent-ils bien prouver que Corrège n'a été ni assez indigent, ni assez avare, pour s'exposer à mourir en portant sur son dos un sac de gros sous. Quant à l'autre anecdote que l'on rapporte de lui, et suivant laquelle il se serait écrié : « Moi aussi, je suis peintre ! » au spectacle de la *Sainte Cécile* de Raphaël, sa valeur historique n'est guère plus sérieuse : mais évidemment cette anecdote, de même que les passages cités plus haut d'Ortenzio Landi et de Vasari, reflètent le sentiment de surprise qu'ont dû éprouver tous les contemporains de Corrège, en présence de ce qu'il y avait, dans le génie de celui-ci, de merveilleusement spontané et original. Et, aujourd'hui encore, c'est ce sentiment de surprise que nous fait éprouver l'œuvre du peintre de la *Sainte Catherine* et des *Vierges* de Dresde. Nous avons l'impression de trouver devant nous un art qui non seulement ne ressemble à aucun autre, mais qui n'est sorti

d'aucun autre, et qu'un vrai miracle a fait jaillir de terre pour nous enivrer d'une joie immortelle. Ni le dessin, ni la couleur, ni l'invention des sujets, ni leur arrangement, il n'y a rien, dans cet art, qui explique l'étrange et profond ravissement que nous cause sa vue. Ou plutôt, il y a bien les tours de force, ces raccourcis « stupéfians » qu'a célébrés Vasari : mais le prodige est précisément que, malgré eux, les peintures de Corrège nous charment et nous émeuvent autant qu'elles font. « Inexplicable, » *unbegreiflich*, cette épithète reparaît sans cesse dans l'excellente petite notice placée par M. Gronau en tête de son recueil, soit que le critique allemand y traite des adorables paysages de Corrège, ou du dessin, à la fois incorrect et superbe, de ses figures, ou bien encore de cette étrange lumière dont elles sont baignées. Mais est-ce que tout l'effort de la raison humaine parviendra jamais à « expliquer » ce qui nous émerveille dans le chant d'un oiseau, ou de quoi est faite la beauté d'une jolie femme ?

Au début de sa notice, M. Gronau nous apprend que le culte de Corrège décroît d'année en année, parmi les jeunes générations des critiques et des dilettantes. J'aime à croire que son observation ne vaut que pour l'Allemagne, où la mode est en effet, aujourd'hui, par réaction contre le romantisme de naguère, de n'aimer que ce qui est parfaitement « explicable. » Mais c'est là une mode qui menace bien de nous envahir, et je ne serais pas étonné qu'à Paris même, au Salon Carré, bien des jeunes gens passent dédaigneusement devant l'*Antiope* et la *Sainte Catherine*, pour aller offrir leurs hommages à des maîtres plus « forts. » Les temps que nous traversons sont mauvais pour les poètes. Raphaël, lui aussi, et son frère Mozart, ont eu longtemps à connaître le dédain d'une prétendue « élite, » qui a bien dû finir, cependant, par avouer qu'il n'y avait pas de si grands maîtres qui ne fussent encore au-dessous de ceux-là. Et pareillement il en sera, tôt ou tard, de la gloire de Corrège. Les générations passent, emportant avec elles la variété de leurs modes et de leurs partis pris : mais l'œuvre des poètes ne passe point, et, — seul au monde, peut-être, — leur cœur est assuré de vivre éternellement.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les derniers jours de la session parlementaire sont à la fois très agités et très vides : on commence à crier à la faillite du parti radical-socialiste, et non sans raison. Après les élections dernières où il a triomphé si tapageusement, le parti radical-socialiste semblait devoir refondre la société; il avait expressément promis de s'y employer. Qu'a-t-il fait depuis? Rien. Il s'agite, et personne ne le guide. Le gouvernement est absolument incapable de le faire : il vit au jour le jour, sans idées, sans programme, sans méthode. Le hasard est notre maître. Les événemens du Midi ont donné une forte secousse. Avant de se séparer, les Chambres auront voté une loi contre la fraude, et peut-être une autre contre le mouillage des vins, lois de circonstance et par conséquent mal faites: mais c'est tout. Quant à l'impôt sur le revenu, nous dirons dans un moment où il en est.

Les troubles du Midi ont servi d'occasion pour livrer un dernier assaut au gouvernement: il y a survécu, et nous n'en sommes nullement surpris. Pouvait-on le renverser en face de l'émeute à laquelle il résistait? Quelles qu'eussent été ses fautes, ses faiblesses au début et ses maladresses ultérieures, la Chambre était bien obligée de lui tenir compte de son énergie tardive : le moment où il la déployait aurait été mal choisi pour le frapper. Le sentiment général, il y a quelques semaines, était qu'il n'atteindrait pas les vacances. Le Midi l'a sauvé : il lui doit d'être encore debout. La Chambre a compris qu'elle ne pouvait pas sacrifier le ministère aux injonctions méridionales. Sans doute elle désire l'apaisement, et elle est prête à faire beaucoup pour le réaliser, mais non pas cependant à tout faire. Comment admettre que trois départemens dictent la loi aux pouvoirs publics, et cela sous des menaces de grève politique et administrative qui sont, lors-

qu'elles s'exécutent, des délits caractérisés? Nous avons déjà bien assez des grèves ouvrières! Que deviendrions-nous si le procédé se généralisait, et si, à la moindre souffrance, au moindre mécontentement qui se manifesterait sur un point du pays, la grève des maires et celle des contribuables étaient proclamées? Le régime de l'intimidation et de la force remplacerait celui de la discussion libre et de la loi. Aussi longtemps que le Midi s'est livré à des manifestations bruyantes, mais légales, les sympathies ont pu se déterminer en sa faveur; à partir du jour où il est entré dans les voies révolutionnaires, les sentimens qu'il excitait se sont un peu modifiés. On a continué de compatir à ses souffrances, sans trop se demander s'il n'avait pas lui-même contribué largement à les causer; on y a cherché des remèdes; on a, dans une pensée de solidarité, consenti à des sacrifices qui devaient peser sur le reste de la France; on a senti toutefois qu'il y avait, même dans la générosité, des limites à ne pas dépasser, et que, pour conjurer un danger, il ne fallait pas en faire naître un autre.

L'attitude impassible du gouvernement et des Chambres n'a pas encore produit toutes les conséquences qu'on en pouvait attendre. Bien que des symptômes de lassitude aient commencé à s'y manifester, le Midi reste encore à l'état insurrectionnel. Une grande réunion a eu lieu à Montpellier le 7 juillet : la question y était de savoir si les maires et les municipalités qui avaient donné leur démission un mois auparavant devaient la renouveler ou la retirer, et il suffisait pour la retirer de ne pas la renouveler. On avait cru que l'esprit de conciliation et d'apaisement l'emporterait : il n'en a rien été, et la situation demeure incertaine. Une majorité considérable s'est prononcée pour le renouvellement des démissions : elle a été de 95 voix contre 11. Le département de l'Hérault restera donc quelque temps encore sur une espèce de Mont Aventin; mais il y a lieu de remarquer que ce département compte 340 communes, et que 106 seulement étaient représentées à Montpellier. Deux causes immédiates ont peut-être empêché, ou retardé le mouvement de détente qui avait paru sur le point de se produire. A la veille de la réunion du 7 juillet, la Chambre a rejeté les deux premiers articles de la loi sur le mouillage, articles qui obligeaient les débitans à déclarer le degré alcoolique de leur vin et donnaient à l'administration des contributions indirectes des moyens de contrôler l'exactitude de leurs déclarations. L'autre incident qui a ému les esprits est que le juge d'instruction de Narbonne a procédé à un certain nombre d'arrestations, se rapportant à

l'incendie de la sous-préfecture. Les journaux ont publié des notes officieuses d'où il résulte que le gouvernement n'est pour rien dans ces mesures, et qu'il a laissé, depuis le premier moment jusqu'au dernier, le juge d'instruction absolument libre de suivre les règles habituelles de la procédure. Nous voulons bien le croire; mais le gouvernement ne nous a pas habitués à un respect aussi scrupuleux de l'indépendance de la magistrature, et on pourrait citer de sa part de nombreuses intrusions dans le domaine judiciaire, beaucoup moins excusables à coup sûr et moins opportunes que ne l'aurait été son intervention discrète dans le cas actuel. Quoi qu'il en soit, le Midi n'a pas encore désarmé. Un autre motif d'irritation lui a été donné par la Chambre des mises en accusation qui a jugé prématurée la libération des prisonniers dans l'état actuel des choses, et a rejeté le pourvoi par lequel ils la demandaient : mais, cette fois, nous enregistrons le fait sans y ajouter aucune critique, ni directe, ni indirecte.

Il faut prendre très au sérieux toute cette agitation du Midi. Ce n'est ni du bluff, ni du « battage, » comme l'a dit imprudemment un de nos ministres; mais c'est un mauvais et redoutable exemple qui risquerait d'être suivi ailleurs, s'il amenait la capitulation des pouvoirs publics. — Nous ne retirerons nos démissions, disent les municipalités; nous ne paierons les impôts, disent les contribuables, que lorsque le gouvernement et les Chambres auront obéi à toutes nos exigences. — Il s'en faut de beaucoup que poser ainsi la question soit la résoudre. Le gouvernement a tenu bon et, par cela même, il s'est trouvé affermi : il a gagné le rivage des vacances. Au surplus, nous nous consolerions de toute cette agitation du Midi, si elle n'avait pas servi de prétexte aux mutineries militaires qui ont jeté un jour si inquiétant sur l'état moral de notre armée. Là est le vrai péril : le reste est, en comparaison, peu de chose. M. Clemenceau, dans une récente séance de la Chambre, s'est vanté d'avoir mis le pied sur la tête du serpent, expression pittoresque qui ne correspond malheureusement pas à la réalité, ou n'y correspond que dans une faible mesure. Le 17e de ligne a été envoyé à Gafsa, ce qui est bien. Les cinq cents et quelques soldats de ce régiment qui se sont mutinés resteront sous les drapeaux quelques mois de plus que les autres, ce qui est bien aussi. M. Clemenceau sait prendre des mesures de ce genre, et nous l'en louons: mais il aurait tort de croire qu'après avoir fait cela, il ait fait tout le nécessaire, et qu'il ait extirpé de notre armée le mal qui la ronge. La suppression du recrutement régional pour l'armée active n'y suffira même pas. Il y a tout un état d'âme à changer, œuvre longue, dif-

ficile, qui ne demande pas seulement une fermeté intermittente, mais une patiente continuité dans l'action. Or, M. Clemenceau procède par impulsions successives et parfois contradictoires, apportant à reconstruire les mêmes procédés qu'il a employés longtemps à démolir et qui y étaient plus propres. Quelques mesures répressives, plus ou moins bien appliquées, ne restaureront pas la discipline dans nos armées de terre et de mer, et jusqu'au jour où la discipline y aura été restaurée, nous serons exposés à voir se produire des mutineries comme celle du 17e de ligne, et à apprendre tous les matins qu'un de nos cuirassés a été incendié ou qu'un de nos sous-marins s'est noyé. Certes, les leçons ne nous manquent pas depuis quelque temps. Si nous n'en profitons pas, nous serons bien coupables, ou plutôt bien criminels envers la patrie.

Par malheur, la discussion sur la libération anticipée de la classe de 1903 n'est pas de nature à nous rassurer sur l'énergie durable du gouvernement. Nous avons déjà parlé de cette affaire : M. le ministre de la Guerre y a pitoyablement changé d'attitude et de langage depuis le commencement jusqu'à la fin. Il est vrai qu'au début, l'insurrection du Midi ne s'était pas encore produite, et c'est, si l'on veut, une demi-excuse pour lui : il a lui-même expliqué que, lorsque la question s'est présentée pour la première fois devant la Chambre, il avait cru pouvoir accepter la date du 12 juillet pour la libération de la classe, parce qu'il était à cent lieues de s'attendre à ce qui allait se produire. Il ne pouvait pas prévoir spécialement l'insurrection du Midi, soit; mais, lorsqu'il s'agit d'arrêter une décision aussi grave, ne faut-il pas prendre des garanties contre tout ce qui peut arriver? M. le général Picquart vivait donc, de son propre aveu, dans une sécurité absolue. Lorsqu'il regardait du côté du Midi, les immenses manifestations de Béziers, de Narbonne, de Nîmes, de Montpellier, déjà en pleine activité, n'apportaient à son esprit aucune inquiétude. Lorsqu'il regardait du côté de la frontière, l'horizon lui apparaissait d'une merveilleuse sérénité. Dès lors, quel inconvénient pouvait-il y avoir à libérer par anticipation la classe de 1903? Sur ces entrefaites, le Midi a fait explosion, et la loi est venue devant le Sénat. Alors, M. le ministre de la Guerre s'est mis d'accord avec la commission pour mettre dans la loi, non plus que la libération de la classe aurait lieu le 12 juillet, mais à partir du 12 juillet, ce qui n'était pas la même chose. Il restait maître, sous sa responsabilité, de choisir le moment le plus opportun pour libérer la classe en totalité ou en partie. C'était là une garantie : elle valait exactement ce que vaut le caractère

du ministre. La loi est revenue à la Chambre; la situation du Midi paraissait s'améliorer, — on a vu plus haut que cette amélioration n'était peut-être qu'apparente ; — le langage de M. le général Picquart n'a plus été tout à fait le même. Il a accepté que la date du 12 juillet redevînt obligatoire pour la totalité de la classe, sauf deux exceptions, l'une relative aux soldats qui font face en ce moment à la révolte du Midi, l'autre concernant les mutins du 17°. A quoi bon toutes ces distinctions? N'aurait-il pas mieux valu que le ministre revendiquât sa liberté absolue d'agir, à partir du 12 juillet, au mieux des intérêts dont il avait la garde, et qu'il s'en tînt là ? On a mis dans la loi une disposition spéciale au 17° de ligne, comme si le ministre avait peur de sa propre responsabilité et voulait y associer celle de la Chambre. Il en est résulté une discussion fort pénible. Est-ce que tout cela regardait la Chambre ? Est-ce qu'elle avait à prononcer une sorte de peine applicable rétrospectivement à des soldats qui avaient commis une faute grave ? Est-ce qu'une disposition de ce genre était bien à sa place dans un texte de loi ? Néanmoins, la Chambre a voté cette disposition, et elle a eu raison de le faire, parce qu'elle ne pouvait pas, dans l'espèce, abandonner le gouvernement, même mal engagé. Mais tout cela est d'une incohérence qui tient plus encore au caractère qu'à l'intelligence. Comment pourrions-nous être rassurés ?

Nous ne le sommes en aucune manière, et nous comprenons le sentiment de ceux qui n'ont pas cru pouvoir donner leur confiance à un ministère aussi inconsistant. De très bons esprits se sont divisés sur la question de savoir s'il fallait voter pour M. Clemenceau qui faisait tête aux prétentions du Midi, ou contre M. Clemenceau qui, pendant son ministère comme avant, a été un des agens de dissolution les plus actifs de notre pays. On pouvait hésiter. N'y a-t-il pas, toutefois, une manifestation imprévue, mais bien expressive de la justice immanente des choses, à voir un vieux révolutionnaire, une fois arrivé au pouvoir, forcé de subir les obligations éternelles qui s'imposent à tous les gouvernemens? Qui donc a plus démoli, plus détruit, plus désorganisé que lui? Le voilà ministre, et juste à ce moment l'anarchie qu'il a semée commence à produire ses fruits. Le Midi se soulève, émet des prétentions inadmissibles, emploie pour les faire triompher des procédés intolérables, — et M. Clemenceau sévit. Tout autre l'aurait fait à sa place, mais il était bon que ce fût lui qui le fît : l'exemple, venant d'un autre, aurait été moins significatif. M. Clemenceau envoie des régimens dans le Midi, et il défend l'armée. Il emploie la police, et il défend la police : il y met même une

éloquence chaleureuse. Il défend la magistrature, bien qu'elle ne soit pas exempte de critiques. Il couvre même ses préfets et ses sous-préfets, bien que plusieurs d'entre eux aient été tout le contraire d'héroïques. Quelle démonstration plus éloquente des nécessités auxquelles aucun gouvernement ne peut se dérober? M. Briand ne disait-il pas l'autre jour que nous sommes victimes de dix années d'imprévoyance? L'imprévoyance de M. Clemenceau est beaucoup plus ancienne; mais enfin ses yeux commencent à s'ouvrir. Il recourt alors, pour défendre la société, la loi, la patrie, à des instrumens dont l'efficacité est affaiblie et l'a été par sa faute; et, ne les trouvant pas solides et vigoureux comme ils devraient l'être, comme ils l'ont été autrefois, comme il est impossible qu'ils le soient encore aujourd'hui après avoir été tournés, retournés, contournés dans tous les sens, M. Clemenceau pousse des cris effarés; il déclare bien haut que, si les choses continuent ainsi, il n'y aura bientôt plus d'armée, plus de patrie, plus de France. Est-ce que ce spectacle n'a pas son côté tragique? Puisque tous ces malheurs devaient fondre sur nous, qu'ils étaient devenus inévitables, que le relâchement de tous les ressorts administratifs et la corruption systématique de nos mœurs publiques les avaient depuis longtemps préparés, il était juste que le poids en retombât sur les épaules de M. Clemenceau. Nous voudrions seulement qu'ils en restassent là, car, s'ils s'aggravaient encore, s'ils s'étendaient, s'ils se généralisaient, M. Clemenceau ne serait pas de force à en soutenir le fardeau. Il en serait écrasé, et nous le serions avec lui.

Nous avons dit un mot de l'impôt sur le revenu. S'il était voté, la fortune publique en recevrait une atteinte dont elle aurait beaucoup de peine à se relever. A supposer que les choses se passent dans ce domaine comme dans les autres, on ne tiendra aucun compte des alarmes des esprits prévoyans; le mal sera fait; puis, quand il sera peut-être devenu irréparable, M. Clemenceau ou un de ses pareils constatera les ruines qui auront été accumulées et poussera un cri tardif d'inquiétude et d'effroi. Si les choses continuent ainsi, dira-t-il, c'en sera fait bientôt de la richesse nationale! Or, sa richesse est actuellement tout ce qui reste d'intact à la France, et cela vient de ce qu'elle a pu se développer avec une liberté relative, en dehors de la politique et sans que la politique s'en occupât. Mais aujourd'hui, la politique commence à s'occuper de la richesse de la France qu'elle trouve mal répartie, et, au moyen de l'impôt sur le revenu, elle se propose d'enlever aux uns le produit de leur travail et de leur économie, pour le donner aux autres qui n'ont ni travaillé, ni écono-

misé, ou qui l'ont fait à un moindre degré. L'impôt sur le revenu n'a pas un autre objet : on comprend dès lors les sentimens qu'il provoque. Toutefois, le monstre, de loin, paraissait plus dangereux que de près parce qu'il avait l'air plus vivant. Aussitôt qu'on a commencé à le critiquer dans la presse, le projet de M. Caillaux a été criblé de traits venus de toutes parts; et dès que la discussion s'en est ouverte à la Chambre tout le monde a pris la fuite. Étrange comédie! Le premier orateur, qui a pris la parole, est M. Charles Benoist : il a parlé très éloquemment; mais il n'y avait à peu près personne pour l'écouter, ce qui a tellement découragé les autres que la grève des orateurs a répondu à celle des auditeurs. Est-ce le projet que personne ne prend au sérieux? Est-ce seulement la discussion à la veille des vacances? Il est certain qu'entamer un débat aussi grave et nécessairement aussi long, au moment même de s'en aller, est une mauvaise plaisanterie. M. Jaurès l'a voulu, afin de pouvoir dire au pays qu'on s'était mis à l'œuvre et que les fers chauffaient; mais tout le monde aujourd'hui lit les journaux, et par conséquent personne n'ignore dans quelles conditions lamentables on s'est mis à l'œuvre. M. Caillaux, lui aussi, tenait à défendre son projet : il l'a fait, et n'a convaincu que ceux qui était déjà de son avis. Moralement, l'impôt sur le revenu a reçu un coup, et il est probable que, si c'était à recommencer, M. Jaurès et M. Caillaux montreraient moins d'impatience. Conclusion : la nouvelle Chambre, après dix-huit mois d'existence, n'a encore rien fait, et il semble douteux qu'elle soit constituée de façon à faire davantage à l'avenir. Elle partira pour ses vacances en laissant derrière elle une situation troublée, un ministère qui n'a pas sa confiance et un certain nombre de travaux mal préparés. Tel est le bilan de sa première session.

Une question de M. Denys Cochin a permis à M. le ministre des Affaires étrangères de donner quelques renseignemens à la Chambre sur la situation extérieure. La question a été posée en termes précis et spirituels; la réponse de M. Pichon, très simple, très nette, sans exagération dans aucun sens, a produit au dedans et, semble-t-il, au dehors, une impression favorable. Il est impossible, en effet, de n'être pas frappé de l'accent de franchise et de loyauté que M. le ministre des Affaires étrangères a mis dans ses déclarations.

Rien ne les rendait particulièrement nécessaires en ce moment; mais, à la veille du jour où le Parlement doit se séparer, elles étaient opportunes. Il était bon que le pays connût le caractère actuel de nos

relations avec toutes les puissances. Ces relations sont bonnes, excellentes avec quelques-unes, correctes et courtoises avec toutes, notamment avec l'Allemagne. Si nous parlons plus particulièrement de l'Allemagne, ce n'est pas que nos rapports avec elle aient été dans ces derniers temps plus tendus qu'auparavant, mais parce que c'est de ce côté que se porte plus volontiers l'attention publique. Pourquoi nos rapports avec l'Allemagne se seraient-ils modifiés? Nous avons parlé, il y a quinze jours, de l'effet produit sur l'opinion allemande par l'annonce de nos arrangemens avec l'Espagne relatifs au maintien du *statu quo* dans la Méditerranée et dans l'Océan. L'opinion, c'est-à-dire la presse, montre chez nos voisins une extrême sensibilité, ou même nervosité, que nous avons dû plusieurs fois signaler; mais rien ne prouve qu'il en soit de même du gouvernement; tout porte à croire qu'il en est de lui tout autrement. Quoi qu'il en soit, le discours de M. Pichon ne laisse aucun doute sur nos intentions, et nous sommes heureux de constater l'accueil qu'il a reçu, même auprès de ceux qui avaient paru prendre ombrage de notre action diplomatique. On a dit que nos arrangemens et que ceux de l'Angleterre avec l'Espagne étaient pour le moins inutiles, car personne ne menaçait le *statu quo* dans l'Océan et la Méditerranée. Personne ne le menace, en effet; mais croit-on que le moment serait bien choisi pour le garantir par un arrangement international, si quelqu'un le menaçait? On ne manquerait pas alors, et peut-être à juste titre, de voir une provocation dans la précaution qui serait prise à une pareille heure. C'est lorsque tout est calme, tranquille, et qu'on n'aperçoit nulle part un danger immédiat, qu'il est sage de prendre des mesures préservatrices contre un danger éventuel, même peu probable, même très lointain. Qui pourrait s'en inquiéter ? Qui pourrait s'en offenser ? Ce serait une erreur de croire que notre arrangement avec l'Espagne est une œuvre de circonstance, qu'il a été le résultat d'une impression toute récente, qu'il est né hier et que son application a été prévue pour demain. C'est un incident qui est venu se placer logiquement dans la trame de notre politique générale. Il est tout naturel que nous cherchions à nous mettre d'accord avec les nations qui ont des intérêts communs avec les nôtres, et qui nous témoignent de la confiance et de la sympathie. Ne pas profiter des occasions qui s'en présentent serait une faute qui pourrait plus tard faire naître des regrets. Tels sont, sans aucun doute, les motifs qui, après nous avoir rapprochés de l'Espagne dans les questions marocaines, nous ont encore rapprochés d'elle dans les questions méditerranéennes et océaniques ; et, comme nous

n'avions aucune raison de cacher ce que nous avions fait avec elle, nous nous sommes empressés de le porter à la connaissance de toutes les puissances qui pouvaient y prendre quelque intérêt.

Un autre incident, bien minime, a fait beaucoup parler et écrire, au point que M. le ministre des Affaires étrangères s'est cru obligé d'y faire une allusion directe dans son discours. Des fêtes nautiques ont eu lieu à Kiel; elles ont été singulièrement rehaussées par la présence de l'empereur d'Allemagne; plusieurs Français s'y sont rendus. Pourquoi ne l'auraient-ils pas fait? Ils n'avaient à coup sûr aucun motif de s'en abstenir, et l'accueil flatteur qu'ils ont trouvé à Kiel aurait justifié leur démarche, si elle avait eu besoin de justification. On ne peut qu'approuver tout ce qui est de nature à mettre plus de courtoisie dans les relations entre Français et Allemands : celles de leurs deux pays ne sauraient manquer de s'en bien trouver. La bonne grâce personnelle de l'empereur Guillaume rend d'ailleurs ces sortes de rencontres agréables à ceux qui sont appelés à en profiter, et qui ne manquent pas d'en garder le souvenir. Mais on a remarqué en Allemagne que M. Étienne était allé à Kiel et que M. Jules Cambon, notre nouvel ambassadeur à Berlin, s'en était abstenu, et Dieu sait à quels commentaires on s'est livré à ce sujet! M. Étienne, dans cette affaire, a été un peu victime de son importance. Il a été plusieurs fois ministre; il est vice-président de la Chambre; il est le premier des coloniaux de France; il est député de la province d'Oran qui confine au Maroc. Pour ces motifs sans doute, l'Empereur lui a témoigné une attention particulière et a causé avec lui plus longuement qu'avec les autres. Le lendemain, M. Étienne a été reçu à Berlin par le prince de Bülow. On a fait là-dessus toutes sortes d'hypothèses, dont la plus simple a été que M. Étienne avait une mission. M. le ministre des Affaires étrangères a assuré qu'il ne lui en avait donné aucune, ni officielle, ni officieuse, et que son seul intermédiaire avec le gouvernement allemand était un ambassadeur qui avait toute la confiance du gouvernement de la République. Mais pourquoi M. Jules Cambon n'est-il pas allé à Kiel? C'est probablement parce qu'on ne l'y a pas invité. Et pourquoi l'y aurait-on invité, puisque aucun autre ambassadeur européen ne l'a été davantage? Nous avons lu avec grand soin le compte-rendu des fêtes de Kiel, sans y trouver aucune mention de la présence d'un ambassadeur européen quelconque, pas même de ceux qui représentent les pays alliés à l'Allemagne. On conviendra que, dans ces conditions, celle de M. Jules Cambon aurait été singulière. Il y a quelques années, nous avons envoyé des

vaisseaux à Kiel, parce que la Russie et plusieurs autres puissances en avaient envoyé de leur côté. Nous avons fait alors comme tout le monde. Mais hier il n'y avait à Kiel que deux vaisseaux japonais: aussi n'y avait-il d'autre ambassadeur que celui du Japon qui y était allé voir ses bateaux, et, croyons-nous, celui des États-Unis, qui y était allé, nous ne savons pourquoi, peut-être aussi pour voir les bateaux japonais. On n'avait pas manifesté le désir que d'autres y fussent: il est donc naturel qu'ils n'y aient pas été.

Si des visites fréquentes de Français en Allemagne et d'Allemands en France pouvaient dissiper les malentendus entre les deux pays, il faudrait les multiplier. Nous avons déploré les incidens qui, depuis trois ans, ont amené entre l'Allemagne et la France une tension que nous voudrions voir disparaître complètement, et nous avons espéré que ce désir se réaliserait lorsque M. le prince de Bülow, dans un de ses derniers discours au Reichstag, a expliqué ce que pouvaient, et ce que dès lors devaient être d'après lui les rapports des deux gouvernemens. M. de Bülow, qui connaît la France pour l'avoir habitée, se rend fort bien compte que la génération qui a vu certains événemens ne peut pas les oublier. Nul ne sait ce que sera l'avenir : il sera sans doute ce que le fera une politique patiente, poursuivie sans précipitation et sans illusions. Quant au présent, s'il ne faut pas le sacrifier aux souvenirs du passé, on ne saurait non plus l'en détacher absolument. Notre champ d'action commune avec l'Allemagne se trouve donc limité par les circonstances ; mais il reste assez grand pour qu'on puisse y faire des opérations profitables. C'est d'ailleurs ce que les deux pays ont fait pendant longtemps, et ils en ont tiré alors un bon parti l'un et l'autre. Dieu nous garde de récriminer, car rien n'est plus stérile ! Peut-être l'Allemagne a-t-elle eu des griefs contre nous, mais elle les a prodigieusement exagérés. Peut-être pourrions-nous en avoir contre elle, mais nous sommes prêts à les mettre de côté. Toute la question est de savoir si on veut nous y aider à Berlin. Une politique qui ne tend pas à la guerre, — et nous sommes convaincus que celle du gouvernement allemand n'y tend pas plus que celle du nôtre, — doit tendre à la paix, c'est-à-dire à la conciliation des intérêts. C'est la seule qui soit pratique : tout autre est une politique de sentiment, ou de ressentiment, et il n'y en a pas de plus dangereuse.

Les difficultés que nous avons eues avec l'Allemagne ont pris naissance au Maroc. On a dit, et cela est peut-être vrai, que le Maroc n'y a été qu'un prétexte; mais ce point d'histoire n'a plus à nos yeux

qu'un intérêt rétrospectif. Nous avons été heureux d'entendre déclarer par M. Pichon que la situation s'était sensiblement améliorée entre le Maghzen et nous, et qu'elle avait une tendance à redevenir normale. Le Maghzen nous accorde enfin toutes les satisfactions que nous avons demandées, exigées, après l'abominable assassinat de Marakech. C'est assurément ce qu'il a de mieux à faire. Beaucoup de personnes se demandent si la politique que nous suivons sur la frontière algéro-marocaine est la plus profitable à nos intérêts. Elle consiste, on le sait, à associer notre autorité à celle du sultan dans des régions où cette dernière est très faible et où il nous serait facile de la rendre plus faible encore, sinon même de la détruire. Nous sommes parfaitement sincères dans notre politique de bonne entente avec le sultan; mais nous ne voudrions pas en être dupes. Nous sommes rigoureusement fidèles aux engagemens que, d'accord avec les autres puissances, nous avons pris à Algésiras; mais nous demandons la réciprocité. Le sultan commence-t-il à reconnaître que nous sommes dans notre droit? Le Maghzen est-il disposé à nous en donner des preuves? Alors les esprits qu'on a imprudemment surexcités se calmeront peu à peu dans l'empire chérifien, et tout le monde en profitera. Le progrès de la civilisation est à ce prix.

Le dernier incident qui s'est produit au Maroc montre à quel point ce progrès est difficile et lent. C'est une étrange aventure que celle de l'enlèvement et de la séquestration du caïd Mac Lean par Raissouli. Nous avions bien prévu et nous avions annoncé que si Raissouli n'était pas fait prisonnier ou tué lorsque le Maghzen s'est décidé à envoyer contre lui une mehalla, on entendrait encore parler de ses exploits. Cela est arrivé plus vite encore que nous ne l'avions cru, et dans des conditions moitié tragiques, moitié comiques, comme l'est le personnage lui-même. Le Maghzen, qui aurait pu l'abattre et s'en débarrasser à un certain moment, a eu la faiblesse de le ménager. Raissouli s'est sauvé, et il faut croire qu'il n'a pas tardé à redevenir dangereux, puisqu'on s'est mis à négocier avec lui. Négocier avec un pareil homme, lui donner le sentiment de son importance, lui envoyer des émissaires? n'était-ce pas susciter son audace et le pousser à de nouveaux excès? Bandit de sa profession, Raissouli a entraîné le négociateur du Maghzen dans un piège assez grossièrement tendu, et le négociateur y est tombé avec une ingénuité que nous n'aurions pas attendue de lui. Sir H. Mac Lean connaît, en effet, le Maroc mieux que personne : comment ne s'est-il pas défié de Raissouli? Aujourd'hui, le mal est fait, le coup a réussi, le caïd est prisonnier, comme l'a été autrefois M. Perdi-

caris, et Raissouli espère bien en tirer un meilleur parti encore que de la capture de ce dernier, puisqu'il exige, dit-on, non seulement qu'on lui verse une très forte rançon, mais qu'on reconstruise son repaire de Zinat, qu'on lui rende tous ses honneurs et dignités, enfin qu'on le remette à la porte de Tanger avec une autorité accrue et un prestige remis à neuf. Si tout cela est vrai, le Roi des montagnes d'Edmond About n'était qu'un pauvre sire à côté de Raissouli! Il est difficile de savoir comment se terminera cette mauvaise affaire. Le caïd Mac Lean était devenu un fonctionnaire du Maghzen et il agissait en son nom, mais il n'avait pas perdu la nationalité britannique, et il a rendu autrefois trop de services à l'Angleterre pour que celle-ci ne s'intéresse pas activement à son sort. On ne peut pourtant pas en passer par toutes les exigences de Raissouli. Lui envoyer d'autres négociateurs serait dangereux pour eux. Lancer contre lui une expédition nouvelle le serait pour le caïd Mac Lean. Les choses en sont là : il est possible que le dénouement s'en fasse attendre encore quelque temps.

Nous ne tirerons de ce fait qu'un enseignement, à savoir que l'état intérieur du Maroc, loin de s'être amélioré, a empiré, et nous n'aurons pas l'indiscrétion de rechercher à qui en revient la faute. Mais il est hors de doute que la situation ne peut se transformer que si toutes les puissances, au lieu de s'entraver les unes les autres, laissent aux plus intéressées d'entre elles le soin d'agir d'accord avec le Maghzen, conformément aux règles qui ont été posées à Algésiras. Cela est-il possible? Est-ce un rêve que nous faisons ? Est-ce une chimère que nous poursuivons? En tout cas, le gouvernement de la République, dont M. Pichon vient une fois de plus d'exposer les vues, pourra se rendre la justice qu'il n'a jamais séparé son propre intérêt de l'intérêt de tous.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE BLÉ QUI LÈVE[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

XIV. — FAŸT-MANAGE

La nuit était claire. Ils suivaient une longue route, qui n'était ni de campagne, ni de village, ni de ville, tantôt bordée par des haies de champs, tantôt par des maisons basses et rapprochées, tantôt par des murs d'usines, ou par des grilles derrière lesquelles on devinait un bosquet, une petite futaie et le toit large ouvert d'un hôtel bourgeois. D'autres routes pareilles coupaient celle-là. On montait, on descendait. Il y avait, dans les creux, des coulées de prairies qui se perdaient dans la brume. Puis, des logemens ouvriers, des becs de gaz étagés sur une côte, la vapeur rousse d'une salle de café où se mouvaient des ombres, succédaient à ces courts fragmens de bordures non bâties.

Deux heures plus tôt, au moment où ils entraient dans la gare de Quiévrain, pour prendre leurs billets de chemin de fer, Hourmel avait dit à son compagnon :

— Je ne veux pas vous emmener par surprise, mon pauvre Gilbert. Vous m'avez suivi de confiance, mais je dois vous dire ce que je vais faire à Faÿt. Depuis le mois de mai, j'ai promis de

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin, 1er et 15 juillet.

m'y rendre. Moi et d'autres, des centaines et des milliers de camarades belges, nous avons l'habitude d'aller, de temps en temps, passer trois jours dans une maison de retraites. Elle est belle, notre maison de Faÿt ; on y est bien ; on vit ensemble ; on entend parler de religion ; on pense à autre chose qu'à ses affaires. Moi, je n'ai jamais le cœur si content que dans ces jours-là. Mais si ça vous fait peur, tout de même, il ne faut pas venir ?

— On verra bien, avait répondu Gilbert. Quand j'ai donné ma parole, je ne commence pas par reculer.

Hourmel avait ajouté en riant :

— Vous ne serez pas le premier Français que j'aurai amené avec moi. On vous recevra bien. Il vous en coûtera peu de monnaie. Et puis, si vous voulez mon avis, triste comme vous l'êtes, vous avez besoin de voir du nouveau.

Il avait raison plus encore qu'il ne croyait. Qu'importait à Gilbert d'aller ici ou là ? Sa plus grande crainte était de se retrouver seul, d'être ressaisi par les pensées d'abandon et de mort dont il sentait l'approche, au moindre moment de silence. C'est pourquoi, tout le long de la route, il avait paru presque gai, ne cessant d'interroger son compagnon. Un peu de reconnaissance l'attachait aussi à Hourmel. Il lui savait gré, non seulement de l'avoir recueilli et soigné, mais d'une autre chose encore, de ne pas lui avoir demandé : « Que s'est-il passé au Pain-Fendu ? Avez-vous été chassé ? Êtes-vous parti volontairement, et pourquoi ? » Non ; Hourmel s'était contenté d'un mot vague : « Là aussi, j'ai eu de la misère plus que je n'en peux porter. »

Ils marchaient donc, depuis une demi-heure. En arrière, un groupe d'hommes venait. On pouvait deviner qu'ils étaient jeunes, à la joie de leurs voix qui sonnaient dans la nuit. Hourmel indiqua du doigt, sur la colline, un clocher parmi des arbres dépouillés.

— Voilà l'église, dit-il, la maison n'est pas loin.

A ce moment, les trois hommes qui venaient et qui allaient dépasser Hourmel s'arrêtèrent, et l'un d'eux dit :

— Ah ! c'est toi, vieux ? Tu n'as pas besoin de dire où tu vas : j'y vais aussi !

C'étaient trois ouvriers de la région, deux métallurgistes de la Louvière et un wattman de tramway. Ils avaient une petite valise ou un sac à la main. Après les avoir nommés, Hourmel désigna son compagnon :

— Un Français de mes amis, qui vient voir comment ça se passe, chez nous.

— C'est pas secret ! répondit le wattman en riant.

Quelques pas plus loin, ils furent rejoints par quatre mineurs du Borinage, qui arrivaient de l'autre côté de la colline. La route commençait à descendre. A gauche, dans le mur qui suivait la pente, un large portail était ouvert à deux battans. Les Belges entrèrent en peloton, comme chez eux, sans attendre, encadrant Gilbert Cloquet qui regardait curieusement. Il se trouvait dans un jardin montant. Une allée sablée tournait autour d'une pelouse ronde. Au delà, il y avait, barrant le jardin, un grand château de pierre blanche, à double étage. Au bas du perron, des ombres s'agitaient, — sans doute des arrivans, — et en haut, une autre ombre tenait à bout de bras une lampe que le vent faisait fumer terriblement.

— Par ici, Chermant !... Ah ! vous voilà, Henin, et vous, Derdael ! Bonjour ! Il fait froid, hein? Entrez vite...

— Qui est celui-là, qui éclaire ? demanda Gilbert.

— Un Père Jésuite : c'est eux qui prêchent ici.

— Je n'en avais jamais vu. Ça ressemble aux autres curés.

Il monta les marches du perron, et fut présenté par Hourmel, sans être nommé, simplement comme un ami français, au prêtre qui portait la lampe, et qui n'en demanda pas plus long.

— Parfait ! mon cher Hourmel. Vous le logerez à côté de vous. Salut, monsieur... Ah ! en voilà d'autres qui arrivent !...

Et il se pencha, de nouveau, au-dessus de la balustrade.

Gilbert pénétra dans un hall très éclairé et plein d'ouvriers en costume du dimanche, presque tous jeunes comme ceux qu'il avait rencontrés sur la route, et qui parlaient, s'appelaient, sans aucune gêne, et couraient bruyamment dans les couloirs.

— Ah çà ! dit-il, combien serez-vous donc ce soir, à coucher ici ?

— Entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix, répondit Hourmel en l'entraînant. On ne peut pas en loger plus... Venez, je vais vous montrer votre chambre.

Ils montèrent au premier. La visite de l'intérieur étonna moins Gilbert que l'aspect de la façade. Les chambres étaient bien propres, c'est vrai, mais sans glaces dorées, sans grands rideaux, sans courtepointes à fleurs, comme il en avait vu chez

M. de Meximieu ou chez M. Jacquemin : on y voyait un lit de fer avec des draps blancs et une couverture, une table, une toilette en fer peint, une chaise, des murs clairs. L'impression la plus agréable qu'il ressentit fut celle de la chaleur. C'était bien chauffé chez les Belges. Les camarades étaient bruyans, mais ils paraissaient tous d'accord et de belle humeur; ils se connaissaient; ils se faisaient des farces d'écoliers; la plupart étaient venus plusieurs fois à Fayt. « Voilà mon ancienne chambre; dites, père, je la reprends ? — Non, elle est déjà donnée. » Les prêtres lui parurent gais, eux aussi, et lui, il était triste et seul de son espèce. « Qu'est-ce que je suis venu faire ici ? » Il se sentait un commencement de colère contre lui-même, et il se dit que le lendemain, tout au moins le lendemain soir, il pourrait partir sans être impoli. La préoccupation de ne pas être grossier et un peu de curiosité le retenaient. Il soupa, dans une grande salle, au-dessous de la chapelle, et écouta, sans comprendre grand'chose, avec une stupeur causée par la nouveauté de ce mélange de lecture et de repas, un ouvrier en jaquette, qui lisait tout haut, éclairé par une lampe, et juché dans une chaire, le long du mur de gauche.

— Eh bien ! Gilbert, demanda le boucher, quand le souper fut fini, tandis que les ouvriers de la terre et des fabriques de Belgique s'installaient dans une vaste pièce attenante à la salle à manger, et allumaient une pipe ou un cigare, eh bien ! vous ne m'en voulez pas de vous avoir amené ?

— Je n'en sais rien, pour aujourd'hui ; mais pour demain, ça se pourrait.

L'autre se prit à rire, et les groupes, formés, dissociés, reformés sans cesse autour du bûcheron nivernais, leur grosse gaieté, leur camaraderie, leur foi, creusèrent de nouveau en lui la douleur de la solitude. Bonnes gens, sans doute, — l'un d'eux vint causer avec Gilbert, et l'interrogea sur les fermes françaises, — mais si différens de ceux qu'il connaissait !

Il suivit la foule, vers huit heures et demie, à la chapelle, où les quatre-vingts retraitans chantèrent un cantique et répondirent la prière du soir, récitée par un Flamand, large d'épaules, gros, jeune, qui disait les mots d'une voix qui pense, d'une voix qui exprimait une croyance de toute la jeunesse, et qui se glissait dans les cœurs.

— Qui est celui-là ? demanda Gilbert.

— Un employé de laiterie, répondit le voisin, un gars qui tire à la perche comme Guillaume Tell. Il a abattu le perroquet dimanche dernier.

L'autel central était en bois de chêne, que Gilbert jugea de bonne qualité, et bien assemblé. Au bas du tabernacle, il y avait écrit, en lettres d'or : *Sanctus! Sanctus! Sanctus!*

Le bûcheron de France écouta avec attention, avec étonnement plus d'une fois, la première méditation qui fut faite, ce soir-là, dans la chapelle de Faÿt. Le prédicateur était un homme très grand et très lourd, assis derrière une table, et qui, dès le début, s'épongeait le front, avec un large mouchoir blanc qu'il ne lâchait pas. Mais comme il parlait bravement et fortement! Il avait l'âme peuple, celui-là, et quand il se taisait, on croyait entendre son cœur qui continuait de dire : « Je vous aime, mes pauvres, et ma vie est à vous. »

Gilbert se coucha cependant sans joie, et s'endormit. Le vent de Belgique secouait les vitres.

Le lendemain soir, ayant écouté encore trois fois le religieux qui prêchait la retraite, chanté en commun, et essayé de songer avec ennui dans la solitude de sa chambre, pendant les « temps libres, » Gilbert prit la résolution de s'en aller. Après le souper, il s'approcha d'un prêtre qui causait avec des retraitans belges, homme de cinquante ans, qui avait dans le visage beaucoup de creux, beaucoup de souffrance sculptée, et cette transparence d'âme qui embellit la ruine et l'explique. Il ne le connaissait pas. Il ne le cherchait pas. Il le rencontrait. C'était un des jésuites de la petite troupe de missionnaires de Faÿt-Manage, mais non celui qui avait prêché. Gilbert le regarda seulement, sans faire aucun signe, sans se mêler à la conversation, qui était gaie et banale, comme il faut qu'elle soit, après un jour de fatigue inusitée de l'esprit. Le Père se sépara du groupe, et vint à Gilbert :

— Toi, dit-il, tu veux me parler?

— Oui, monsieur le curé.

— Viens dehors : il fait beau, cette nuit.

Il ouvrit la porte du corridor où il se tenait, dans le courant des hommes, comme une balise qui arrête des brins de jonc au passage, et il sortit avec Gilbert. La nuit était bleue, étoilée, écouteuse. Des voix rares la traversaient, venant des rampes de maisons bâties du côté de Jolimont. Près du bûcheron, le prêtre

s'engagea lentement dans l'allée d'un parc, qui montait doucement au delà du « château, » et qui paraissait immense dans les demi-ténèbres.

— Tu me pardonneras si je te tutoie. C'est une habitude, avec ceux qu'on aime. Dans ce pays-ci, on ne se formalise pas.

— Oh! pour ces choses-là, je ne suis pas délicat. M. le marquis de chez nous me tutoie, et aussi M. Michel. Il y en a à qui ça fait quelque chose : pas à moi.

— Eh bien! mon ami, que veux-tu me dire?

Le sable craquait sous les pieds largement chaussés des deux hommes; le vent froid tourmentait quelques nuages éperdus, et il aurait été rude aux promeneurs, sans l'abri du mur. Gilbert attendit, pour parler, qu'il fût loin de la maison.

— Je vas vous quitter demain matin, dit-il.

— Déjà?

— Je ne suis pas venu pour faire la retraite, moi. Je suis venu pour faire honneur au boucher de Quiévrain, et, pour dire vrai, je ne sais pas pourquoi...

— La main de Dieu est plus douce que celle des hommes, dit le prêtre. Elle t'a conduit sans te contraindre. Maintenant, tu veux t'en aller? Je le regrette pour toi, mais tu es tout à fait libre. Seulement, tu prendras ton café, demain matin. Je ne veux pas que tu partes à jeun?

— Vous êtes bien honnête, c'est pas de refus : mais combien que je vous dois?

— Rien, mon brave. Les camarades payent vingt sous par jour, en tout. Toi, tu n'es resté qu'un jour : je ne veux pas que tu payes. Tu as été un invité, un cher passant, que je regrette.

Les mots entraient dans le cœur de Gilbert, par la porte fermée, celle des tendresses humaines. Depuis longtemps, personne ne lui avait parlé ainsi. Il était arrivé au point où l'avenue tourne et va passer devant un bosquet, où il y a une statue de la Vierge avec l'Enfant. Gilbert regardait, de l'autre côté, la longue pelouse presque blanche sous la lumière de la lune, et au delà, derrière des retombées de branches sans feuilles, la façade de la maison, et toutes les fenêtres, vivantes dans la nuit. Des éclats de voix et de rires s'élevèrent et moururent.

— Dis-moi, tu ne t'es pas trop ennuyé ici?

— Oh! pour ça non! Vous pouvez le dire au prédicateur.

J'ai vu qu'il n'avait pas de mépris pour les pauvres. J'ai vu qu'il avait de l'amitié pour nous. Ça me manque bien, allez!

— Tu es malheureux?

Le bûcheron eut un sanglot, qui fut toute sa réponse. Il se raidit, mécontent de cette faiblesse, et toussa, pour bien montrer qu'il ne pleurait pas.

— Ne dis rien, si tu veux, mon pauvre. Mais si causer de ton chagrin peut te faire du bien, parle-m'en. Nous ne nous reverrons sans doute jamais. Et puis, tu sais, tu ne m'apprendras rien : toutes les misères de la vie, je les ai entendues.

— Je suis tout seul, dit Gilbert, je suis à bout de mon espérance!

— Ta femme t'a lâché?

— Non, elle est morte. C'est ma fille, qui a été si ingrate, et si mauvaise, que je ne voudrais pas même vous raconter ce qu'elle a fait. J'en ai honte.

— Avais-tu d'autres enfans?

— Non, elle était la seule. Et même avant qu'elle m'eût quitté, mes camarades m'ont tourné le dos; je les ai aidés pour leur syndicat; j'ai travaillé pour avoir la justice...

— Et ils t'ont mal récompensé, naturellement?

— Ils m'ont battu. Je ne suis pas avec eux pour faire le mal, et ils disent alors que je suis vieux.

— Tu ne l'es pas. Tu as l'air jeune encore!

— A vous je peux dire, monsieur le curé, qu'ils ont raison : je sens que je vas vieillir.

— Est-ce tout? Tu as des parens?

— Non. Il y a seulement un homme qui ne m'a jamais trahi. Je ne peux pas dire que j'aurais voté pour lui, non, c'est un noble : mais je l'aime tout de même. Et quand je suis parti pour le pays des Picards, avec les bœufs, vous comprenez, il était déjà si malade que je ne sais pas s'il n'est pas mort.

— Alors, que te reste-t-il?

— Rien, monsieur le curé : je suis tout seul.

— C'est là ce qui te trompe, mon bon ami! Dieu te reste, et il t'attend.

— Où est-il?

— Entre toi et moi. Tu ne le connais pas, et il t'a fait venir ici pour que tu entendes son nom. Écoute-moi, car je devine que tu as l'âme droite. Je vais te quitter; je suis attendu; je

dois m'occuper de plusieurs autres, et toi cependant, je ne veux pas te laisser aller dans la tristesse, vers la mort. As-tu une bonne mémoire?

— Oui, malheureusement : je me rappelle tout.

— Même les mots?

— Tous ceux que je comprends.

— Alors, après la prière, ce soir, dans ton lit, ne t'endors pas tout de suite. Repasse en esprit les choses que tu as entendues et qui t'ont touché le cœur; dans le silence tu comprendras mieux; et quand tu nous auras quittés, je penserai qu'au moins ce n'est pas sans une petite lumière, et sans un peu de consolation.

Ils étaient revenus près de l'aile droite de la grande maison. A travers les fentes des volets, la lumière des lampes rayait le sable. L'abbé s'arrêta; il étendit les bras, comme ceux d'une croix; il dit :

— Mon frère et mon ami, embrasse-moi!

Gilbert sentit battre contre son cœur un cœur qui l'aimait. Il ignorait le nom.

Dans le silence de la maison de retraites, à neuf heures et demie, quand les lumières furent éteintes, et que, tout le long des corridors, dans les chambres, les compagnons eurent commencé leur somme, Gilbert Cloquet se ressouvint de ce qu'il avait entendu.

Les phrases lui revenaient telles qu'elles avaient été dites, avec leur accent, avec la vie fraternelle et divine qu'elles enfermaient.

« Mon pauvre frère, pourvu que tu le veuilles, tu es riche. Ton travail est une prière, et l'appel à la justice, même quand il se trompe de temple, en est une autre. Tu lèves ta bêche, et les anges te voient; tu es enveloppé d'amis invisibles; ta peine et ta fatigue germent en moisson de gloire... Oh! quelle joie de ne pas être jugé par les hommes! Lui, il est la grande pitié, la grande bonté! Il cherche toute âme droite. Il a pardonné les aveuglemens de l'esprit : vois Pierre le renégat; vois Thomas l'incrédule; vois les disciples d'Emmaüs. Il a pardonné surtout les fautes du cœur et des sens : Madeleine, la femme adultère, la Samaritaine, et tant d'autres que nous ne connaissons pas. Il n'a été sévère que pour les hypocrites. Tous les autres, il les attire à lui. Dieu n'injurie pas. Son reproche tient dans un

regard. Lève seulement tes yeux, mon frère, et tu liras le pardon avant même le reproche. »

. . . .

Gilbert pensa : « Cela est beau ! Je suis donc quelque chose de grand, moi qui me croyais le rebut ! » Et d'autres mots passèrent dans sa mémoire comme une marée :

« Nous sommes dans l'épreuve. La cloche qui chante a été dans le feu. Vous luttez pour gagner votre vie, et cela est un devoir bien beau ; on va dès le matin à l'ouvrage, on est dans le bruit, dans la poussière, ou dans l'ombre de la mine, ou dans la pluie et le froid. Celui d'entre vous qui pense à la paye et au repos qu'il prendra le soir n'a pas tort. Celui qui pense aux enfans et à la ménagère a plus de courage. Si vous pensiez à Dieu, vous en auriez beaucoup. Vous ne souffririez même plus. Mais cela passe peut-être votre compréhension aujourd'hui. En tout cas, vous ne seriez plus des violens, mais des forts ; plus des envieux, mais des ambitieux, et plus des asservis, mais des libres. Est-ce que vos pères n'ont pas eu leurs syndicats, leurs corporations, leurs bannières, et leurs luttes aussi? Ils ont conquis la liberté ; ils ont, sur leurs épaules fraternelles, porté leurs syndics jusqu'à la noblesse. Après une belle vie, ils faisaient une belle mort. Vous n'êtes que des moitiés d'hommes, parce qu'on vous a renfermés dans la vie présente avec défense d'en sortir par la pensée. Et vous l'avez souffert ! Vous êtes bien plus pauvres que vous ne le supposez. Vous n'avez pas la terre, et vous n'avez plus le ciel. O mes bien-aimés, je veux vous rendre votre âme, votre belle âme ouvrière qui travaillait en chantant, qui s'enrichissait dans la justice, et qui s'envolait à Dieu dans la clarté. »

Dans une autre méditation, le prêtre avait dit :

« Les ennemis de l'Église se demandent toujours jusqu'à quel point ils peuvent lui faire du mal sans s'en faire à eux-mêmes. Mais à vous, ils en font toujours. Vous êtes ceux que la mauvaise parole blesse les premiers, parce que vous n'avez pas grande défense contre l'erreur ; vous êtes l'herbe toujours coupée, sur laquelle ils promènent encore leurs chariots pleins de foin. Dès qu'ils voient la pointe de votre esprit se lever vers le ciel, ils vous fauchent, ils vous rapetissent, ils ne vous laissent que votre racine et le droit de repousser. Mais ils veillent jalousement, et l'herbe n'est jamais haute. »

. . . .

Il disait encore :

« Je vous appelle, comme saint Vincent de Paul, qui parlait ainsi : « Mon cœur brûle du feu de la charité. Pauvres du monde, je vous porte dans mon cœur. Venez à moi, votre pauvreté m'attire. Fils du vice, venez, enfans sans mère, rebuts du péché, cœurs en péril, venez ! » Vous êtes une merveille qui me confond, ouvriers venus ici pour la retraite ! Quand je songe à tant de difficultés que vous avez pour entrevoir la vérité religieuse, à tant d'autres que vous avez pour venir ici, je me sens votre admirateur autant que votre ami. Vous avez un si mince bagage quand vous arrivez : une valise de carton, une paire de souliers, et une chemise au bout d'un bâton. Mais le bagage de vérité que porte votre esprit est encore bien plus petit. Et ses voleurs ne se comptent pas. Savez-vous ce que je crois? C'est que vous êtes les précurseurs, les premiers appelés, des foules qui se lèveront de partout, de la mine, de l'usine, de la campagne, des taudis, des galetas, redemandant leur ciel dont ils ont soif. Vous le demandez à Dieu, vous ! Les autres, ils le demanderont aux hommes, à coups de fusil et d'incendies, dans la révolte, les hurlemens, les ruines, les blasphèmes ; ils pétriront la terre pour voir où on l'a cachée, la parcelle de joie infinie, le petit bout de radium qui ne s'épuise pas ; ils détruiront ce qu'ils convoitent pour voir ce qu'il y a de plaisir dans l'abus de la puissance ; ils répandront dans les rues l'argent qui aurait dû servir à l'aumône, ils auront tout, excepté ce qu'ils cherchent. Vous croyez que c'est le pain qui vous manque? Un peu. Mais le creux est plus profond. C'est Dieu qui vous manque. Priez-le avec moi. »

. . . .

Le prêtre avait parlé de beaucoup d'autres choses : du péché et de la mort, de la rédemption, de la famille. Dans la dernière méditation, ce soir, il avait exalté l'espérance, comme s'il avait deviné la peine secrète de Gilbert.

« Mes bien-aimés, qu'est-ce que la vie sans la foi au paradis? Une horreur. On souffre ; on se déteste ; on se le dit les uns aux autres ; on se le prouve ; on se bat pour cinq francs que le voisin a mis de côté, pour une peau de lapin qu'il aurait de plus que nous. L'intérêt est triste, toujours ; il est mécontent, toujours. Mais avec l'espoir du paradis, toute la figure du monde est changée ! On cherche bien encore à rendre la vie plus aisée, et c'est le droit de chacun. Mais comme on la domine ! Comme elle

perd sa douleur! La gueuse! Tant mieux si elle rit, mais si elle pleure, la gêne même a son prix. Nous n'avons plus peur d'elle, ni de la mort. Avez-vous pensé à cela? Nous retrouver tous, non seulement avec nos parens, nos enfans, nos amis, mais avec l'élite de toutes les races, de tous les temps! L'assemblée plénière de tous les courages, de toutes les bontés, de toutes les noblesses d'âmes, chantant le même alleluia! Quels héritiers vous êtes! Je vous conseille d'en être fiers, moi, et de ne mépriser personne. Il y en aura, de vos camarades, que vous serez stupéfaits de rencontrer là-haut. Vous irez à eux : « Dis donc, tu as été une fameuse canaille! — Je l'ai été, une seconde m'a racheté. » Si bas que vous soyez, tant que vous vivez, l'espérance est là; elle descend avec nous jusqu'au fond de l'abîme; vous n'avez qu'à l'appeler, et ses ailes sont à vous. »

. . . .

Tout cela, tout ce qu'il avait entendu revenait dans le silence, et pénétrait le cœur du bûcheron. Couché dans son lit, les yeux clos, il n'avait jamais eu tant de pensées à la file, tant d'élans de tendresse, de regrets, tant de souvenirs qui luttaient les uns pour, les autres contre. Enfin, il dit: « J'irai. » Les larmes lui montèrent aux yeux, et elles coulèrent, très doucement. Une heure matinale sonna. Sans savoir pourquoi, il se redressa, il se mit à genoux, en chemise, sur son lit, et il chercha quelque chose à dire. Ne trouvant rien, il fit un grand signe de croix. C'était la seule prière dont il se souvînt. Elle l'endormit, comme si le sommeil avait attendu ce signe-là pour descendre.

Le lendemain matin, il se leva, mais il ne partit pas.

Le soir de ce même jour, qui était un lundi, il alla trouver le prêtre avec lequel il avait fait le tour du parc, et il reçut le pardon de tout ce qu'il y avait à absoudre dans sa pauvre vie.

Il était tard. Comme d'autres, il avait remis au dernier moment cet aveu qui lui coûtait beaucoup. En quittant la cellule du prêtre, il se sentit léger comme un moucheron d'été. Avant d'ouvrir la porte, il se frotta les mains de contentement. Il l'ouvrit, et vit quatre compagnons qui attendaient, et il leur dit:

— A votre tour! C'est pas la peine de vous faire du tracas, vous savez!

— Bravo! le vieux, répondirent-ils.

Il suivit le corridor jusqu'au bout, entra dans sa chambre, et ouvrit la fenêtre qui donnait sur le parc. L'air, qui était froid,

lui parut doux. Une allégresse flottait sans doute et passait dans la nuit. Les étoiles parlaient à Gilbert, et lui disaient bonjour. Il respirait amplement, pleinement, la tête levée, et il lui semblait qu'il avait encore son cœur d'enfant dans la poitrine. Et c'est justement à des temps très lointains qu'il songea d'abord, au temps de la Vigie, quand la mère Cloquet attendait son gars, tous les dimanches, sur la plus haute marche de l'église. « J'ai mis bien du temps à venir, maman, dit-il, mais me voilà. » Puis il pensa au lendemain, et son visage se rembrunit. Il alluma la lampe, et se mira dans le petit miroir tout rond qui pendait le long du mur. « Ça n'est pas possible, murmura-t-il, ça n'est pas digne. » Et, sortant de sa chambre, il alla frapper à la porte de Hourmel.

Le boucher commençait à se déshabiller.

— Qu'est-ce que vous voulez, Gilbert?

Le bûcheron montra sa cravate, verte autrefois, mais déteinte et fanée par la grande pluie qu'elle avait reçue, et dit gravement :

— Je crois qu'il n'y a pas moyen, avec une cravate pareille.

— Elle n'est pas belle, pour sûr. Voulez-vous la mienne?

— Non. Chez nous, on est glorieux, Hourmel. Quand ma fille à moi, qui s'appelle Marie, a fait sa communion, elle était la mieux habillée de tout Fonteneilles... Et moi, voyez-vous, mes Pâques, ça doit ressembler à celles de Marie: il y a plus de dix ans, et même plus de vingt que je les fais attendre.

— C'est juste, dit Hourmel, pour ne pas contrarier son ami.

Il chercha à rassembler ses souvenirs, — tous les muscles de son épais visage se tendirent en avant, — et il se rappela qu'un de ses camarades, avant de venir à Faÿt, avait assisté à un mariage.

— Il va vous prêter sa cravate blanche, mon vieux, et vous aurez l'air d'un prince. J'y vais tout de suite.

Il y alla. Et le lendemain, au milieu des quatre-vingts hommes groupés dans la chapelle de Faÿt, il y en eut un qui portait une cravate blanche pour « faire ses Pâques de novembre. » C'était le fils de la mère Cloquet.

Quand on le vit rester à Faÿt, quand on apprit surtout qu'il était revenu à la foi, les camarades de Belgique lui marquèrent une amitié qui s'exprimait de plusieurs manières, en sourires, en paroles, en poignées de main, délicatement, fraternellement. « Eh bien! disait l'un, tu dois être content! » Puis, ayant peur

d'avoir offensé le bûcheron : « C'est comme moi, tu sais, j'étais en retard de quelques termes, pour mon loyer, et me voilà quitte ! » Un autre disait : « Dites donc, vous qui êtes de l'autre côté de la frontière, vous ne trouvez pas que c'est drôle? Voilà trois jours, je ne vous connaissais pas, et aujourd'hui, c'est comme si nous avions toujours vécu ensemble. » Gilbert répondait : « Oui, quand nous sommes arrivés ici, nous étions de toutes les sortes ; maintenant, il n'y en a plus que d'une sorte. » Le plus grand nombre l'invitaient : ses voisins de chambre, ses voisins de table, un mineur, un métallurgiste de la Louvière : « Venez donc faire un tour chez nous? »

Mais Gilbert remerciait, et répondait : « Je ne peux pas. Je rentre avec Hourmel, et après, j'ai mon pays que je dois revoir. »

Toute la nuit qui avait précédé ses « Pâques de novembre, » il avait réfléchi à ce qu'il devait faire.

XV. — LE REVENANT

Il avait quitté Faÿt-Manage le mardi dans l'après-midi avec le boucher de Quiévrain. A pied, l'un près de l'autre, ils refaisaient le chemin de Faÿt à la Louvière. Gilbert se taisait ; il se demandait si la joie qu'il éprouvait ne tenait pas à la compagnie des missionnaires et des ouvriers belges, au parc, aux chants, à la nouveauté des choses et à leur présence. Mais non : à mesure qu'il s'éloignait, il sentait que la paix était en lui, vivante. A la Louvière, ils prirent le chemin de fer. Le jour baissait, bien qu'il ne fût pas tard. Il faisait froid ; il faisait gris. Les routes plantées d'arbres, les terres ensemencées ou labourées, bordées de maisons, les buttes des mines de charbon, les bourgs où vingt cheminées d'usines fumaient au-dessus des blés en herbe, tout cela passait, et le contentement ne passait pas. Serrés l'un contre l'autre, le col de la jaquette relevé, un petit foulard autour du cou, les deux hommes, assis sur la même banquette, regardaient le pays fuyant que l'ombre effaçait. Le boucher nommait des villages, des gens, des fermes, il était revenu à sa pensée de tous les jours. Pas Gilbert. De ses bras croisés, il serrait fortement contre lui-même son maigre vêtement et la couverture, et c'était sans doute pour se garantir du froid, mais aussi, et secrètement, pour contenir je ne sais quelle force jeune, qui voulait parler, crier, s'échapper : son âme heureuse.

Et, n'ayant pas l'habitude, il s'étonnait d'une joie qui dure.

— Eh bien ! dit le boucher, quand ils furent arrivés à la maison de Quiévrain, je pense que vous avez changé d'avis, et que vous restez au moins jusqu'à demain ?

— Même chez vous, je ne peux pas : il faut que je retourne au pays. Je ne voulais plus le revoir, parce que j'y souffrais. A présent, savez-vous pourquoi je n'ai plus peur d'y retourner?...

— Je devine, dit le Belge tranquille.

— Vous devinez parce que vous avez toujours été comme je suis à présent. Mais moi, je m'étonne de ce que je fais. Je retourne chez nous parce que je n'ai plus le même cœur : la peine m'est égale.

Et comme Hourmel insistait pour garder son ami, Gilbert dit :

— Ma force a grandi : pourtant, je commence à être vieux, et je pense que je mourrai pauvre.

Il disait cela en présence de la femme de Hourmel, empressée, émue, et qui tenait la lampe levée devant le visage des deux voyageurs. Elle aurait bien voulu savoir ce qui était arrivé. Cependant, lorsqu'elle entendit parler Gilbert, elle ne demanda rien. Elle dit, laissant voir toute son âme sur son visage transparent et usé :

— Mon homme, il ne faut pas retenir ceux qui vont à leur devoir. Il y en a trop peu. M. Cloquet nous quittera quand il aura bu un verre de bière avec nous.

Lorsque les deux hommes eurent donc trinqué ensemble, Gilbert dit adieu au boucher et à Mme Hourmel. Et il s'enfonça, tout seul, entre les maisons de Quiévrain, vers la frontière de France et vers son destin nouveau.

Le tramway l'eut bientôt mené à Onnaing. Alors, Gilbert fut saisi par l'angoisse. Il allait revoir la ferme du Pain-Fendu. Jusqu'alors, cette pensée avait seulement traversé son esprit, vite, entre deux longs momens de calme, comme une giboulée. Maintenant, elle ne le quittait plus ; ne fallait-il pas rentrer, régler les comptes, reprendre les quelques hardes laissées dans la bauge? Il s'engagea résolument dans la rue qui contourne les grandes usines où le feu des fours s'éteignait. Aux portes, des enfans mangeaient un morceau de pain avant de se coucher; des hommes se tenaient debout, respirant la nuit, après tant d'heures d'atelier; ils étaient éclairés en arrière par les lampes, et leurs

vêtemens pendaient en plis mous, las comme eux, le long de leur corps. Gilbert les enviait au passage, parce qu'ils avaient un abri. Une grande pitié de lui-même le tentait et lui disait : « Cède-moi? » Quand il fut dans la plaine, et que devant lui, il devina la ferme, à l'ombre énorme qu'elle levait dans le désert des guérets, il eut peur. « Ce n'est pourtant pas Heilman que je crains, songeait-il. S'il veut me battre, pour la première fois de ma vie je me laisserai battre : je l'ai mérité... » Non, il avait peur de lui-même, d'un désir qu'il sentait s'émouvoir et grandir dans son cœur, celui de se retrouver près de la femme du contremaître et de lui dire adieu. « Oh! pas longtemps... Je lui demanderais pardon... Je lui raconterais que je suis tout changé!... » Pour ne pas écouter ces voix qui le troublaient, il fit un grand effort, et essaya de songer, en marchant, à ses bœufs, à chacun des objets qu'il avait apportés de la Nièvre et qu'il devait empaqueter tout à l'heure... Les murs sombres montaient; les pignons des étables, des bergeries, de l'habitation, de la grange, se détachaient déjà vaguement l'un de l'autre, dans la nuit devenue laiteuse et glacée. Et toujours il sentait, au fond de lui-même, la poussée de cette volupté insinuante, dont il vidait son âme en disant non, mais qui sourdait de nouveau.

A pareille heure, les domestiques devaient avoir fini de souper. Quelques-uns fumaient sans doute ou causaient devant le grand portail. Gilbert n'alla pas jusque-là. Coupant à travers champs, il se dirigea vers une petite porte percée dans l'enceinte du Pain-Fendu, du côté d'Onnaing. Elle n'était heureusement pas fermée au verrou. Il n'eut qu'à soulever le panneau de bois, en se servant d'une pierre comme d'un levier, et la porte tourna sur les gonds. Le verger était désert, et désert le large couloir que bordaient les magasins, la forge, la première étable. Gilbert, en arrivant dans le bas de la cour, ne vit qu'un seul homme autour du parc à fumier où les bœufs de Picardie dormaient : un journalier qui ne reconnut pas la silhouette du Nivernais, et qui se remit à verser la pulpe dans les mangeoires. Il s'abrita un moment derrière le pilier d'angle du hangar. On entendit la voix de Heilman, dans la salle à manger, puis dans le corridor. Sur le seuil, le contremaître parut. Gilbert le vit serrer la main d'un domestique qui, le souper fini, regagnait le village. Il s'avança rapidement, traversa la cour, monta les marches du perron.

— Monsieur Heilman?

Celui-ci avait ouvert la porte de la salle à manger; il se pencha en arrière, tournant la tête vers l'entrée du couloir d'où venait la voix. Ses yeux, déjà réhabitués à la lumière de la lampe, firent effort pour s'adapter à l'ombre...

— Ah! c'est vous, Cloquet? Entrez!

Gilbert était tout défaillant. Il monta les marches. Il entra, et regarda d'abord tout autour de lui. Mme Heilman n'était pas dans la salle à manger, où toutes choses venaient d'être mises en ordre par elle, comme chaque soir : la lampe sur la table bien nette, les chaises le long des murs, la cafetière près du foyer éteint, pour le café du lendemain. Heilman se tenait debout, les jambes appuyées au haut bout de la table, et face à la porte. Il considéra, en reniflant et le visage en défiance, ce bouvier de hasard, qui revenait sans doute demander du travail après son équipée. Il en avait déjà bien vu, de ces aventuriers, traversant les terres frontières, venus de l'Ouest ou de l'Est, ivrognes ou débauchés, nomades avant tout. Il en avait trop vu pour se montrer violent avec eux. Un long moment il attendit, surpris que Gilbert ne s'excusât pas.

— C'est un joli exemple que vous avez donné! dit-il. Quatre jours de noce! Moi qui vous avais pris pour un bon ouvrier! Ma femme m'avait bien dit : « Il fera un coup de tête! » Elle n'a rien compris, samedi soir, quand vous êtes parti... Mais vous êtes comme les autres, sans cœur à l'ouvrage. Où avez-vous été?

Gilbert fit un geste vague :

— J'ai vu beaucoup de pays, dit-il.

— Et maintenant vous voudriez rentrer? Je connais ça; mais je dois vous prévenir,... je vous ai remplacé; j'ai pris un jeune homme qui passait, quelqu'un qui ne vaut sans doute pas mieux que vous,... ce qu'on trouve à présent.

— Non, je ne demande pas à rentrer; je m'en retourne chez nous.

— Ah!... C'est bien!... Je vais vous payer, alors... M. Walmery me remboursera...

Le contremaître alla ouvrir un des placards, et revint, les doigts plongés dans un sac de toile dont il avait dénoué la ficelle. Il fit claquer sur le bois de la table, une à une, les pièces d'or...

—... Cent francs... cent vingt... cent quarante... Cela fait le compte, et même largement?

— Oui.

— A présent, mon garçon, j'ai une lettre à vous remettre. Elle est arrivée à midi.

Il ouvrit le tiroir de la table, et tendit la lettre. Gilbert reconnut le timbre de Fonteneilles. Il laissa les pièces d'or sur la table, prit la lettre, déchira l'enveloppe. Il n'avait pas lu deux lignes, que ses yeux s'emplirent de larmes.

— Ah ! mon Dieu ! dit-il. M. Michel qui est mort !

Il avait cessé de lire. Ses mains étaient retombées le long de son corps. Sur ses joues et sa barbe les larmes coulaient, et il ne les essuyait pas, et il ne se cachait pas...

— Il est mort dimanche... C'est Étienne Justamond qui me le marque... Mon ami qui est mort !

Heilman, bien qu'il fût peu sensible aux peines des autres, fut remué par ce chagrin.

— Qui était-ce donc? Un de vos parens?

— Non.

— Ce n'était pourtant pas votre maître?

— Je n'en ai pas. C'était un noble, monsieur Heilman. J'avais fauché pour son père, et puis pour lui. Il nous aimait, il causait avec moi : il aurait pu changer le pays.

Il compta sur ses doigts :

— Cinq heures d'ici Paris, puis six ou sept... J'arriverai peut-être trop tard pour l'enterrement...

Heilman hocha la tête, pour donner plus d'importance à sa réponse. Il admirait, au fond de lui-même, ce passant, et il le regrettait.

— Vous êtes un curieux homme, Gilbert... Vous êtes le premier que j'aie entendu parler ainsi.... Écoutez, il y aurait peut-être moyen de s'arranger...

— Lequel ? Est-ce qu'il y a un train tout de suite?

— Je n'en sais rien, et ce n'est pas ce que je veux dire. Non, Cloquet; mais je pourrais vous garder...

Gilbert leva les bras, comme s'il sortait d'un rêve.

— Non, non ! Il ne faut pas me proposer cela... Je serais capable d'accepter... Laissez-moi aller...

Il s'avança, rafla l'or de ses deux mains, et l'enfouit dans sa poche. A ce moment, la porte qui faisait communiquer la salle avec la chambre de Heilman s'ouvrit. Une femme parut dans l'entre-bâillement, la tête à demi tournée vers quelqu'un qui la suivait et qui lui parlait sans doute.

— Gilbert? appela Heilman, Gilbert? venez donc au moins dire adieu à la patronne?

Mais Gilbert avait disparu. Il fuyait. Il était déjà dans la cour, il gagnait le hangar, il entrait dans l'ombre. Heilman voulut le suivre et le rappeler. Sa femme l'arrêta. Elle avait les mots justes qui font céder les hommes.

— Laisse-le, dit-elle. Tu ne le connais pas bien : c'est un homme qui a eu plusieurs chagrins.

Gilbert était entré dans l'étable. En un tour de main, il eut plié les vêtemens qu'il avait laissés dans le coin de sa bauge. Il lia le paquet avec une ceinture de cuir, et le jeta sur son dos. Puis il prit son bâton. En passant derrière ses six grands bœufs, qui mangeaient au râtelier, il ralentit sa marche.

— Adieu, mes bœufs! Travaillez bien avec l'autre: moi, je retourne au pays.

Une des bêtes poussa un meuglement bref.

— Il me répond, dit le bouvier.

Il avait reconnu Griveau, qui avait la voix basse et le souffle court. Et il continua son chemin, rapidement, retraversant le verger jusqu'à la petite porte ouverte dans le mur d'enceinte.

Les champs le revirent bientôt sur leurs guérets détrempés, puis sur le chemin qui mène à Onnaing. Les champs étaient nivelés et nus. Le village dormait. Quelques fumées traînaient encore, plus noires que l'ombre et couchées par le vent d'Est. L'homme ne pensait plus à la ferme qu'il quittait. Toute son imagination et tout son cœur étaient dans la Nièvre. Il gémissait, il répétait: « M. Michel que je ne verrai plus! Mon ami qui est mort! » Quand il arriva à la gare, il demanda:

— Je voudrais aller à Fonteneilles, qui est dans la Nièvre. Est-ce que j'y serai demain matin?

— Le train 2916 va passer tout à l'heure. Prenez votre billet pour Paris. A Paris, on vous renseignera, si on connaît votre pays.

Gilbert monta dans un compartiment où il n'y avait qu'un voyageur. Il s'étendit sur la banquette, ses vêtemens sous la tête, et il ferma les yeux. Le sommeil ne vint pas. Gilbert continuait de songer au lendemain, au travail, à la peine des jours à venir. Et maintenant il disait:

— Je ferai ma vie nouvelle comme si M. Michel me voyait.

XVI. — LE DÉPART DU MAITRE

Michel de Meximieu était mort presque subitement, dans la nuit du dimanche au lundi. La nouvelle avait couru tout le pays, plus vite qu'un cheval au galop. « M. de Fonteneilles est mort. — Le vieux? — Non, le petit. — C'est dommage; c'était le meilleur des deux; il n'était pas fier. » Le lundi et le mardi, à l'angelus du matin et à celui du soir, les cloches de Fonteneilles sonnèrent longtemps, pour annoncer qu'un riche était trépassé. Toutes les futaies, tous les taillis, tous les buissons des collines frémirent au passage de leur voix, et quelques âmes aussi, qui aimaient Michel de Meximieu.

Le château demeura pendant vingt-quatre heures entièrement clos, vide et muet. Puis on commença à transformer le vestibule en chapelle ardente. Une animation inusitée rompit le silence de l'avenue, de la cour, des granges voisines. A l'appel du marquis, arrivé dans la soirée du lundi, des ouvriers du pays, des employés de Corbigny affluèrent. Le bruit des scies et des marteaux s'éleva autour des murs. La curiosité, un peu de pitié humaine, un peu de regret s'émurent en même temps. Des voitures de châtelains descendirent l'avenue; des paysans vinrent, assez rares d'abord, puis enhardis par le nombre, « pour donner l'eau bénite; » d'autres, qui n'entrèrent point, se découvrirent devant la porte, et rôdèrent un moment dans le domaine que la mort avait ouvert à tous.

On rencontrait le marquis ici et là. Il veillait à tout; il donnait des ordres; il régnait à Fonteneilles pour la première fois, salué de loin, respecté, obéi à demi-voix. Sa douleur l'avait rétabli en autorité et presque en amitié. Il disait : « Mme de Meximieu ne pourra venir; elle est brisée; plaignez-la. » La douleur lui inspirait des formules qui n'étaient point dans sa manière à lui, et que le cœur de tous les hommes entendait. Ils pensaient : « Comme il souffre, pour être doux comme ça ! » Les noms des fermiers, des domestiques de ferme, des bergers, au moins des plus anciens, il se les rappelait aussi bien que ceux de ses cavaliers. « Méhaut, mon ami, allez ouvrir le caveau de famille; faites le nécessaire; je ne veux pas de mains étrangères pour toucher à la demeure de nos morts. Il ne l'aurait pas permis, lui. Allez, mon ami, je sais que tout sera bien. » Il disait encore :

« Monsieur l'abbé, je vous serai toute ma vie reconnaissant de l'avoir assisté à sa dernière heure. Vous avez tenu ma place, sans doute mieux que je n'aurais fait; vous le compreniez mieux; nous étions si différens, lui et moi: éducation, occupations, idéal même. Ah! monsieur l'abbé, je souffre de n'avoir pas connu mon fils. Car ces différences, j'en ai souffert longtemps, mais je ne les ai approfondies que depuis qu'il est mort. C'est lui qui avait raison. Et nous voilà séparés à jamais, après avoir été absens, l'un pour l'autre, toute la vie... »

Le mercredi dès l'aube, Renard et le sacristain, le charron et le maréchal ferrant de Fonteneilles achevaient de clouer à l'intérieur de l'église, de tendre, devant la porte qui ouvre sur le cimetière, de hautes draperies noires, semées de ces larmes qui sont l'image de tant d'autres et qui ne tombent pas. La paroisse n'avait que de vieilles tentures trop courtes; on avait envoyé chercher tout le matériel des enterremens de première classe à Corbigny. Les hommes se hâtaient, aidés par des ouvriers de la ville. Ils ouvraient des caisses de cierges; ils élevaient, à l'entrée de la nef tronquée, un catafalque si haut que jamais les gens du bourg n'en avaient vu un « si beau, avec des plumes aux coins. » Les voitures des marchands, qui montaient au pas la côte, s'arrêtaient; des enfans, des femmes, de jeunes mères, le petit au poing, se tenaient autour du mur du cimetière, jasant, et parfois s'avançaient jusqu'à la porte, pour voir. Une odeur d'étoffe, comme il en flotte chez les drapiers, de cire et de moisi, emplissait la vieille église et alourdissait l'air.

. . . .

L'heure est venue. Devant le château, dans la grande cour sablée, une foule considérable s'est massée. Elle fait deux taches mouvantes: l'une à droite, à l'entrée de l'avenue, l'autre, la plus grosse, du côté des communs. Ce sont des hommes de Fonteneilles, des bourgs voisins, de Corbigny et d'ailleurs, laboureurs, journaliers, artisans, petits propriétaires, marchands, auxquels se mêlent des femmes, en petit nombre, voilées de deuil ou vêtues de la canette des aïeules. On cause à voix basse. La rumeur augmente par momens et quelquefois s'éteint presque entièrement. Dans l'espace demeuré libre, les voitures s'engagent au pas; elles s'arrêtent devant le château, et vont se ranger en file devant les écuries à demi cachées par un massif d'arbres. Il en vient de tous les modèles et de toutes les époques, automobiles

ou landaus amenant quelques parens ou amis des Meximieu, cabriolet du notaire, tilbury d'un homme d'affaires, carrioles élégantes ou charrettes anglaises des grands fermiers de la région, fiacres loués par des voyageurs dans quelque gare voisine. « Ça, c'est une voiture de chez Touchevier de Saint-Saulge; celle-là, de l'hôtel de la Poste; celle-là de chez M. Cahouët de Corbigny... Ah! voici M. Honoré Fortier. » Le fermier de la Vigie arrive à pied, coiffé d'un chapeau de soie, très alerte encore et rose malgré l'âge, entr'ouvrant à peine, pour répondre aux bonjours de partout murmurés, ses lèvres minces, serrées depuis l'enfance par le secret paysan. « Reconnais-tu le gros qui passe? C'est le marchand de bois de Saint-Imbert... — As-tu vu M. Jacquemin? — Non, ni Mlle Antoinette... » Les yeux accompagnent les voitures; on se pousse pour mieux voir; on essaye de distinguer les visages derrière les vitres levées des portières, de surprendre les mots, le geste, la physionomie des nouveaux venus qui entrent dans le château par la porte tendue de noir, et derrière laquelle remuent des ombres vagues. La foule grossit constamment. Mais peu de paysans descendent l'avenue. Ils viennent par petits groupes, des bois, des terres, par les échaliers et les adresses, évitant les espaces découverts, qu'il faudrait parcourir sous le feu de tant de regards. La cour est pleine comme une place un jour de marché. A neuf heures, un grand mouvement se produit. Toutes les têtes se tournent du même côté. L'abbé Roubiaux, précédé de la « croix en or, » cravatée de crêpe, et d'un peloton d'enfans de chœur, a été aperçu au haut de l'avenue. Derrière lui, descend le corbillard des pompes funèbres de Corbigny. C'est la seconde fois que « les pompes funèbres de la ville » pénètrent dans cette campagne de Fonteneilles. La première fois, on est venu chercher le corps d'une grosse dame, qui avait commencé par être nourrice à Paris, et qui était revenue au pays pour y mourir, très riche, on ne sait comment. Mais ce n'est pas la même voiture; ce ne sont plus les deux chevaux caparaçonnés, emplumés, la voiture habillée de noir et d'argent; non, c'est tout autre chose.

— Quel pauvre corbillard!

— Pour un comte!

— Ça serait bon pour des gens comme nous, des petites gens, comme ils disent.

— Un seul cheval!

— Et pas beau. On lui compte les côtes. Pas seulement la queue peignée.

— Comprends-tu pourquoi?

— Non. C'est peut-être parce que le maire de Corbigny n'a pas voulu laisser sortir la grande voiture.

— La politique alors?

— Est-ce qu'on sait? Un noble, n'avoir qu'un cheval pour son enterrement, voilà ce que je n'ai jamais vu... Il y en a pourtant, des rentes, dans cette maison-là! Plus de trente mille francs, que le marquis a touchés de la vente de ses bois!

— Vous n'y êtes pas! Le garde Renard vient de me dire ce qui en est!

Trente personnes enveloppent l'homme qui sait.

— Eh bien?

— Il paraît que le comte a fait un testament; il a demandé la première classe à l'église, et la quatrième pour l'y mener...

— Il aura voulu faire gagner les curés.

— Sais-tu ce qui m'étonne? C'est qu'il n'ait pas demandé à être porté à bras, par les hommes de ses fermes...

— Il n'a peut-être pas voulu les fatiguer : il était capable de penser à cela.

— Peut-être.

L'abbé Roubiaux récite les prières, les mots passent au-dessus de l'assemblée, dont leur pouvoir de discipline apaise la rumeur. Les fronts se découvrent. Subitement, un silence absolu, émouvant, fait d'émotion poignante. La voiture se remet en marche, et dans l'encadrement de la porte par où le fils, couché dans sa bière, vient de passer, le père apparaît, magnifique et douloureux, devenu tout blanc en quatre jours, le visage levé, le regard de ses yeux bleus fixé en avant, sur les couronnes de chrysanthèmes et de roses d'automne accrochées au toit du char funèbre, le corps sanglé dans une redingote où éclate un point rouge à l'endroit du cœur, le chapeau de soie au bout de la main droite, pendante et dégantée, la main gauche gantée, pendante aussi et immobile. Tous le regardent. Il ne voit personne. Il marche militairement. On dirait qu'il s'avance au son d'une fanfare qui chante le deuil du monde entier. Sa réputation de bravoure et de richesse, sa noblesse, ses années le grandissent, et la douleur y ajoutant son sacre, bien des hommes sentent les larmes leur monter aux yeux, et les pires ennemis des

châteaux trouvent ce noble bien brave et bien digne de pitié. Il va lentement, il domine la foule, sa barbiche blanche et ses moustaches tremblent seules au vent.

Tous les amis suivent, les voisins, les cliens et toute la campagne. Au bout de l'avenue de hêtres, le petit cheval maigre qui traîne le corbillard tourne à gauche, et le corps de Michel, autrefois comte de Meximieu, quitte à jamais la terre aimée de Fonteneilles.

A cet endroit, un homme se joint au cortège. C'est M. Jacquemin. Il n'a pas voulu entrer avant l'heure dans le domaine qui est le sien. Les cloches sonnent. Les futaies diminuent en arrière. Et devant les premières maisons du bourg, sur la place, dans le cimetière en terrasse qui enveloppe la tour de l'église, beaucoup de femmes, et des hommes encore, attendent le passage de la longue procession.

Lorsque la nef, les deux bras du transept, le chœur, furent remplis de monde, tous les murs étant frôlés par des épaules, l'office commença. La flamme des cierges ne dissipait point les ténèbres amassées par les tentures. Elle luisait comme une étincelle arrêtée au vol et clouée dans la nuit. L'officiant se tenait près de la table de communion. Et dans l'allée centrale, entre les bancs, une nouvelle procession s'organisait, celle des hommes et des femmes qui avaient connu le défunt, et, pour lui faire honneur, allaient « à l'offerte. » L'abbé Roubiaux considérait ces paroissiens que la mort et non pas Dieu amenait à l'église. « Elle est leur maîtresse, pensait-il; elle lève encore au-dessus d'eux la croix. » Ils venaient sur deux rangs; ils baisaient le crucifix d'argent; lèvres bien différentes par le respect et par l'amour, lèvres inertes, dédaigneuses et déshabituées; lèvres qui, à longueur de jour, blasphémaient, et qui n'osaient pas refuser en ce moment le geste traditionnel; lèvres de vieilles femmes qui pressaient le métal, à l'endroit des pieds percés du Christ, et semblaient vouloir le dévorer. Et tous, et toutes, les hommes et les femmes de Fonteneilles, après avoir baisé le crucifix, déposaient un sou ou deux dans le plateau que tenait, sur son ventre, un enfant de chœur placé près de l'officiant. Les riches, les pauvres défilaient. Les pauvres avaient pris la monnaie de l'offerte non dans leur poche, mais dans un autre plateau, où s'empilait une colline de billon, et que portait gravement, surveillant les preneurs, à côté du bénitier. le garde de Fonte-

neilles. Toute la paroisse avait connu Michel, et presque toute elle donnait pour le repos de l'âme, parce que les anciens avaient cru, avaient aimé, avaient espéré fraternellement.

Un autre prêtre du canton avait remplacé l'abbé Roubiaux à l'offerte, et la procession continuait, et le bruit sec des sous tombant dans le plateau, quelquefois celui d'un baiser, se mêlait aux chants de la mort, aux invocations à la miséricorde, aux promesses de résurrection et d'éternité.

Le général, au premier rang, à gauche, debout, ne remuait qu'un bras, qu'il levait par momens jusqu'à la hauteur de ses yeux.

Et, l'office terminé, l'absoute donnée, le père sortit, retraversant la nef. Il se mit sur la haute marche du perron, le dos au montant du portail, en pleine lumière, répondant d'un signe de tête à tous les assistans qui défilaient. Il n'entendait pas les mots qu'on lui disait : « Mon général, je vous plains; mon général, je ne l'oublierai pas... » Il attendait. Il abaissait continuellement son regard sur ce cercueil placé là devant lui, sur le bord de l'allée qui traversait le cimetière, à la place la plus fréquentée et la plus honorable, près d'une grande dalle levée, marquée d'une croix, et qui portait l'inscription : « N'a failli Meximieu. » Six laboureurs de Fonteneilles avaient porté le corps jusqu'au seuil de cette demeure où il allait entrer, avant-dernier de son nom et dernière espérance de la race. Les six hommes étaient beaux, recueillis, émus par le voisinage et l'appareil des choses de la mort, et par le regard du général, qu'ils croyaient voir se poser sur eux. Des chants encore s'élevèrent; une bénédiction descendit sur le cercueil. Le cimetière était plein; il y avait des hommes, des enfans, des femmes entre toutes les tombes et jusque sur le mur d'enceinte. Et le soleil gris apparaissait et disparaissait, couvert par les brumes voyageuses.

Alors, comme le prêtre avait fini les prières et rentrait dans l'église, du haut du perron, le père étendit le bras. Une seconde fois, l'énorme foule fit silence. « Gens de Fonteneilles, dit-il, ma famille est finie; mon fils est mort; moi, vous ne me verrez plus! Pendant quatre cents ans, les Meximieu ont vécu avec vos pères. Je vous constitue les gardiens du tombeau de cet enfant, et de mes aïeux qui dorment ici. Quand vous passerez, que ceux qui savent encore prier prient pour mon fils. Il vous aimait. Vous ne l'avez pas compris, pas assez. Je n'ai pas le droit de vous le

reprocher, car, moi non plus, je n'ai su que dans les derniers temps ce qu'il valait. Il était meilleur que nous. Vous apprendrez par votre prêtre qu'il est mort en pensant à vous. Je n'ai pas la force de parler de ces choses-là. Je vous dis seulement : C'était un brave ; ne l'oubliez pas. Tâchez aussi d'être plus justes vis-à-vis de ceux qui prendront sa place sur la terre de Fonteneilles... Moi, je vous quitte. Mais je prie les pauvres de me permettre de leur distribuer moi-même les bons de la donnée de pain. Venez, mes amis! Et pour tous les autres, adieu! »

Des mots murmurés répondirent, ici et là :

« Est-ce qu'il a fait une donation au bureau de bienfaisance?
— Ça serait-il un hôpital qu'il aurait donné, pour Fonteneilles?
— Mais non, il n'avait pas même sa légitime, M. Michel, il vivait dans le bien de ses parens. »

Le garde s'approcha, avec un paquet de bons de pain, de chacun douze livres à prendre chez le boulanger du bourg. Le marquis descendit, jusqu'à la plus basse marche du perron, celle qui touchait la terre inégale et creusée en coquille par le pied des fidèles de tous les temps. Les pauvres vinrent, se mettant en file d'eux-mêmes, boiteux, cagneux, bossus, vieux du village ou des villages voisins, coureurs de la forêt, bonnes femmes en mantes noires, pareilles à des religieuses, mères qui traînaient une grappe d'enfans après elles. Et à chacun, le vieux gentilhomme donnait vingt-quatre livres de pain. « En souvenir de Michel de Meximieu! » disait-il. La file était longue; le marquis, tout ferme qu'il fût, fermait par momens les yeux pour s'empêcher de pleurer; les assistans disaient entre eux : « C'est vrai qu'il était un bon homme, monsieur Michel; on aurait peut-être fini par nous entendre avec lui. » Ils disaient encore : « Voilà qu'on va vendre Fonteneilles. Le marquis n'a plus le courage de revenir, et il vend sa terre. Car il n'a pas besoin d'argent, il est riche à millions. »

— En souvenir de Michel de Meximieu, répétait le marquis sur la plus basse marche de l'église.

Auprès de la tombe, une jeune fille, agenouillée dans l'herbe, penchée, accablée par sa peine, indifférente à tout le reste, pleurait. On ne l'avait pas vue venir. Elle était là. Les femmes surtout s'apitoyaient sur elle et disaient : « Il faut croire qu'elle l'aimait, la pauvre petite! Quel joli ménage ça eût fait, et doux au pauvre monde! »

Il y avait encore une douzaine de pauvres à servir, et qui formaient une file de quelques mètres à la droite du marquis, lorsqu'un homme, arrivant par la route et refoulant les groupes qui commençaient à descendre, monta les marches du cimetière. Comme il était de haute taille, toute l'assemblée le vit. Une grande rumeur courut : « Gilbert Cloquet qui revient de chez les Picards! Regardez-le! Sa barbe a blanchi, mais il a bon air tout de même! Où va-t-il? Il passe entre les tombes. Peut-être il veut parler au marquis? »

Il voulait, en effet, parler à M. de Meximieu, et, jugeant peu poli de l'aborder de face et de troubler la distribution, il gagnait la partie de l'enclos où s'était formée la procession, maintenant finissante, des quêteurs de pain. Il se plaça au dernier rang, derrière une femme qui traînait un enfant, et il attendit son tour, piétinant comme elle dans l'herbe. On l'observait. Lui, la tête droite, et la barbe immobile sur sa veste boutonnée, il n'avait de regard que pour ce grand vieux noble qui se baissait en mesure, et qui disait si tristement : « En souvenir de Michel de Meximieu. » Ils furent bientôt l'un devant l'autre. Le châtelain de Fonteneilles, qui avait la vue troublée par les larmes, ne reconnut pas le faucheur de ses prés, et tendit un carré de carton sur lequel il y avait deux lignes d'écriture. Mais Gilbert dit, très bas, pour ne pas l'offenser :

— Je n'en ai pas encore besoin, monsieur Philippe. Je voulais vous dire deux choses.

— Ah! c'est toi, mon pauvre Cloquet! Monte à côté de moi pour me dire les deux choses : je t'entends mal.

Et quand les deux hommes furent debout sur la même marche du perron, toute la foule pensa : « Il est aussi grand que le marquis, et même un peu plus aujourd'hui, parce que le marquis a trop de chagrin. »

— Je veux vous dire que j'aimais bien M. Michel, que je l'aurai toujours dans ma pensée. Je suis revenu de plus loin que Paris pour lui faire honneur.

M. de Meximieu prit les mains de Cloquet, et les serra.

Cloquet reprit :

— Vous vous en allez, monsieur Philippe. Ne vous occupez pas de le fleurir. Moi, je reste, et je veillerai sur lui. Ma vie durant je le fleurirai.

Un sanglot lui répondit, puis trois mots :

— Je t'en charge.

Et Gilbert Cloquet se retira, et se perdit dans la foule. Alors, le général de Meximieu descendit la marche. Il s'avança dans l'allée étroite au bord de laquelle étaient le cercueil, les couronnes, et le fossoyeur abruti par le vin et qui paraissait triste. Subitement un silence de pitié s'établit dans le cimetière, dans la route, dans le bourg. Même ceux qui ne pouvaient rien voir se taisaient. Antoinette Jacquemin n'était plus là. Le général s'arrêta, s'inclina, et fit le signe de la croix; puis, par instinct, par habitude, ou peut-être sachant pourquoi, au moment de se détourner, il porta de nouveau la main à son front, et salua militairement. Se redressant de toute sa taille, il continua son chemin.

Il allait très vite. Il fuyait. On s'écartait devant lui.

Il traversa la place, rapidement, répondant aux saluts d'une main fiévreuse, qui touchait le bord du chapeau. Deux notaires le suivaient, des gardes, des marchands de bois ou de biens, mais il tenait la tête, et ne parlait à personne. Le chemin descendait. L'avenue s'ouvrait. Le marquis leva les yeux, sans s'arrêter, vers le château et vers la lisière de forêt qui enveloppait les murs en demi-cercle blond. L'angoisse qui lui étreignait le cœur était pareille à celle qu'il avait éprouvée, sur les champs de bataille, en 1870. Toute une race était fauchée; quatre cents ans de souvenirs et d'amitiés allaient s'éteindre, et le dernier de ces domaines qui servaient de fleurons à la couronne des marquis de Meximieu, lui, il l'avait vendu. Les fenêtres étaient closes. Elles resteraient ainsi jusqu'à ce que le nouveau maître les ouvrît au jour nouveau. L'ombre seule était encore à l'ancien maître, son signe, sa marque, un deuil sur les choses. Il entra, faisant signe aux importuns d'attendre. Dans le vestibule, un paquet de lettres, de cartes, de dépêches. Il y avait un télégramme de service apporté depuis une heure. Le général l'ouvrit et eut un geste de colère. « En vérité, ils pouvaient se passer de moi! Ils n'ont donc jamais souffert, ces gens-là! » On le rappelait d'urgence, à Paris, pour une grève qui venait d'éclater. Le ministre ordonnait : « Prenez le premier train, j'ai besoin de vous. » M. de Meximieu était seul dans le vestibule du château. Il déchira le papier, l'émietta, en froissa les débris qu'il jeta sur les dalles. « Tant pis! Je n'irai pas! » Il s'était promis de parcourir une dernière fois les chambres, les salons, les greniers encombrés de Fonte-

neilles; de recevoir les fermiers; de désigner à Renard les objets qu'il faudrait expédier d'abord à Paris. Il y avait des souvenirs sacrés. Mme de Meximieu lui avait fait promettre d'en rapporter lui-même plusieurs : « Ceci, et encore ceci que vous trouverez dans sa chambre, dans le fumoir... » Il le ferait. Et, en effet, il appela le garde, et il marcha vers l'escalier. Mais, au moment de monter la première marche, il s'arrêta; il passa sa main sur son front, comme pour dissiper un éblouissement.

— Non, dit-il, mon devoir de soldat est à Paris : allons!

Il reparut au dehors, laissant la porte ouverte, et dit à Renard qui accourait :

— Faites avancer l'auto.

Quand la voiture fut devant la porte :

— Messieurs, dit-il au groupe d'hommes qui l'attendaient, je vous enverrai mes instructions de Paris. Je suis obligé de partir. Affaires de service. Adieu!

Et, se jetant dans la voiture, sans regarder en arrière, il dit au chauffeur :

— Du soixante à l'heure, Édouard. Nous rejoignons, à la Charité, l'express pour Paris.

Au moment où l'automobile tournait au coin de l'avenue, et se lançait à toute vitesse sur la route de Laché, le bruit de la corne passa au-dessus des bois, et au-dessus du village de Fonteneilles. C'était le dernier adieu d'une race. Les femmes avaient regagné leur maison. Beaucoup d'hommes étaient restés sur la place de l'église, ou entrés dans les cabarets. Gilbert Cloquet causait au milieu d'une quarantaine d'entre eux, devant la porte du café Blanquaire. Il s'interrompit de raconter son voyage, et tous, ils écoutèrent les appels de la corne qui s'éloignaient et diminuaient comme les étincelles d'une fusée. Ni les ennemis, ni les amis du château ne firent la moindre réflexion; une même pensée sérieuse les tenait; un sentiment commun de la fragilité humaine changeait leur silence en un hommage secret. Ce fut très court; une voix usée, celle de Lamprière, demanda :

— Dis donc, Cloquet, si tu payais une tournée? Quand on rentre au pays, on régale.

— C'est de droit, fit le journalier : je veux bien.

— Et puis, tu sais, ça ne t'empêchera pas de raconter ton

voyage; et chez Blanquaire on sera mieux que dehors : il fait une sale brume.

Cloquet leva la tête. Les nuages filaient, énormes et mous, effrangés par le vent, et laissaient tomber une poussière d'eau glacée.

— Ils viennent du pays d'où je viens, dit-il, où les gens valent mieux que la pluie... Allons, qui est-ce qui me suit?

Il entra chez Blanquaire, et la plupart des hommes, qui se jugèrent invités par le regard circulaire du journalier, entrèrent aussi. Plusieurs sortirent des maisons voisines, ou quittèrent l'abri du mur de l'église. La longue salle du café s'emplit du vacarme des voix et du crissement des carreaux rayés par les clous des semelles, et bientôt, autour des tables de bois, disposées sur deux rangs, depuis la porte jusqu'au fond, c'est à peine si trois ou quatre tabourets demeurèrent vides. Presque tous les compagnons des bois étaient là : Ravoux, qui avait pénétré dans la salle quand M. de Meximieu parlait encore et par manière de protestation; Supiat Gueule de Renard, survenu au dernier moment, et entré sans invitation, l'œil inquiet et la bouche ricanante; Durgé, qui avait brisé naguère la première faucheuse de Fonteneilles; Gaudhon, l'ancien cuirassier; Trépard, l'énorme roulier qui ne riait qu'à la fin des dîners de noces; Méhaut, Justamond, Lamprière, et d'autres, qui étaient comme eux des hommes faits; il y avait aussi, en petit nombre, de tout jeunes ouvriers, que leur jeunesse attirait l'un vers l'autre, et qui s'appelaient dans la cohue des aînés : « Étienne Justamond? Jean-Jean? Par ici? J'ai une place pour toi! » Pendant plusieurs minutes, la salle du café Blanquaire ressembla à ces salles d'auberge, prises d'assaut, les jours de foire, par les vendeurs et les marchands criant là comme dehors, pressés de boire, parieurs et dépensiers par orgueil, maîtres du lieu banal, du mobilier, du vin et de l'hôte qu'ils peuvent payer et qui doit rire. C'étaient les mêmes cris, les mêmes agaceries aux deux filles de Blanquaire qui apportaient les bouteilles, et qui se défendaient mal, en habituées; les mêmes bourrades à l'adresse du cafetier, le même bruit de bouchons qui sautent et de verres qui se heurtent. Mais, très vite, il fut évident qu'une pensée dominante, une curiosité commune, excitait tous ces hommes, groupés par quatre autour des tables. Des mains montraient Gilbert Cloquet; des têtes se tournaient vers lui. Il s'était assis vers le milieu de la salle,

près du mur de droite, et il n'y avait près de lui qu'un seul buveur, et encore celui-ci, un tout jeune, Jean-Jean, le siffleur de Montreuillon, s'était-il mis au haut bout de la table. Gilbert, les bras croisés à côté de son verre plein, considérait ses anciens compagnons qu'il revoyait après plusieurs mois d'absence; il se sentait observé et il observait, attentif, silencieux, comme un vieux pilote qui a vent debout. Quelquefois seulement, d'un signe de tête, il répondait au bonsoir d'un camarade. Une voix, du fond de la salle, dit :

— Ses opinions ont changé, paraît-il. On assure qu'il n'est plus avec nous.

Il demeura muet, mais il releva un peu le front, pour voir qui parlait. C'était Ravoux, assis au fond de la salle, au milieu d'un groupe compact. Une autre voix ardente et haute repartit, à l'autre bout du café, près de la porte :

— Il ne s'en cache pas. Vous l'avez vu parler au noble, tout à l'heure. Et il n'y a pas dix minutes, il racontait que les Belges valent mieux que les gars de la Nièvre.

Un murmure courut; des torses penchés se redressèrent; des yeux étonnés, d'autres défians, d'autres irrités, interrogèrent Gilbert Cloquet, et les verres furent posés sur les tables.

Il ne bougea pas plus qu'une colonne. Quelques voisins, qui n'étaient pas tout proches, cependant, écartèrent leur tabouret. La voix gouailleuse de Supiat reprit :

— Il faudrait tout de même savoir le fond des choses. La saison commence dans la forêt, on ne peut pas avoir des traîtres parmi nous.

Des protestations l'interrompirent :

— Ce n'en est pas un, voyons! Dis, Cloquet, que tu n'en es pas un?

— A voir comme il parlait, sur la place, et la façon dont il a salué l'église, continua Supiat, moi je vous dis que Gilbert Cloquet ici présent est devenu quelque chose comme un clérical. Je ne jurerais pas que, chez les Picards, on ne lui a pas fait faire ses Pâques!

Les soixante buveurs regardaient Gilbert Cloquet. Il ôta tranquillement son chapeau, et dit :

— Je les ai faites.

Ils se levèrent tous. La colère des gestes et des voix remplit la salle. Des bras menaçaient; on s'interpellait d'une table à

l'autre, de la fenêtre à la porte, du fond de la pièce à l'entrée. Beaucoup d'hommes criaient: « A bas Cloquet! Pas de calotins! » D'autres: « Il est libre! Nous sommes libres! » Des tabourets renversés tombaient sur le carreau. Supiat sifflait dans une clé. Un coup de poing formidable, qui fit sauter les verres et les bouteilles, ramena un demi-silence, et la voix ample, la voix de réunion publique de Ravoux, le président, déclara:

— Qu'il s'explique! Nous le jugerons, camarades: écoutez-le!

On vit alors que Cloquet était debout aussi, les épaules appuyées à la muraille, et qu'il avait le regard tranquille, et qu'il croisait les bras.

— C'est vrai, dit-il, j'ai vu là-bas des compagnons qui s'aimaient mieux que nous, et qui vivaient mieux que nous... J'aurais pu le voir en France; mais moi, je l'ai vu de l'autre côté de la frontière...

— Non! non! Empêchez-le de parler! A la porte du syndicat, Cloquet! Fais voter tout de suite, Ravoux, on est en nombre!

— Pas encore! cria Ravoux. Laissez-le parler!

— Pas encore, reprit Cloquet. Je n'injurie personne; mon cœur n'a point changé en mal, au contraire; mais j'ai reconnu que nous n'avions pas la vie, et je suis revenu pour vous dire où elle est. Je vous le dirai une fois, deux fois, dix fois, tant que je serai du monde. Personne ne m'en empêchera! Je veux rester avec vous. La justice que j'ai voulue, je la veux toujours, mais je sais à présent qu'elle est plus belle que je ne croyais. Et je vais à elle.

— Vas-y seul! Assez! A la porte! Bravo Cloquet! Non! A la porte!

— Venez donc m'y mettre!

— On y va!

Dans le tumulte grandissant, que les coups de poing de Ravoux n'apaisaient plus, trois hommes, sautant par-dessus une table, coururent vers Cloquet : c'était Tournabien, à la figure de chat; c'était Le Dévoré, c'était Lamprière, tout à fait ivre. Une vague humaine, entraînée par eux, se rua vers le milieu de la salle, déferla en demi-cercle. Mais au moment où Cloquet, enveloppé à distance, se préparait à se défendre, et dénouait ses bras croisés, les assaillans et les curieux, les amis secrets et les ennemis s'arrêtèrent, et se turent subitement. Un spectacle nouveau les confondait dans la même stupeur. A côté de Gilbert,

un homme s'était dressé le long du mur. La jeunesse l'illuminait. Ses lèvres riaient. Il était mince et plus petit que le grand Gilbert; il le regardait de bas en haut, avec amitié, comme un cadet qui interroge l'aîné, et il dit, dans le silence, sans prendre garde aux poings tendus :

— Monsieur Cloquet, je suis de votre bord !

Cloquet sourit de contentement dans sa barbe, et l'on vit ses dents blanches.

— Ah! Jean-Jean, petit bûcheron de Montreuillon, tu as du cœur comme pas un ; mais ne prends pas si vite mon parti ; trahis-moi plutôt : ils pourraient te faire du mal.

Le petit se tourna vers les hommes ameutés.

— Ils ne sont pas tous contre vous, allez!

Et, pour lui donner raison, deux autres, qui étaient de son âge à peu près, jouant des coudes, sortirent du rang. Ils venaient par instinct, parce qu'un mot d'honneur ou d'amitié les avait touchés; ils prenaient parti pour le faible et pour Dieu inconnu; ils étaient pâles, et l'un était tout blond de cheveux, frais de visage et rousselé, et l'autre, la poitrine encore étroite, mais jambé comme un cuirassier, avait au menton des copeaux frisés de barbe brune. Leurs yeux étaient tout frémissans de colère bridée.

— Toi aussi, mon Étienne Justamond ? dit Cloquet. Toi aussi, Victor Méhaut? Ah! braves gens de partout!

Et quand les trois jeunes hommes furent à côté de lui, l'encadrant, un à sa droite, deux à sa gauche, pour s'empêcher de pleurer, il se mit à rire tout haut; il étendit les bras, et les posa sur les épaules amies, et il cria, et sa voix couvrit le murmure de la salle :

— Chassez-moi du syndicat, si vous voulez, camarades, voilà le mien ! Est-il beau ! Rien que des baliveaux de chêne !

— Pas de plaisanterie, Cloquet! Personne ici ne te chasse; tu es libre! Arrière, les compagnons, et reprenons nos verres!

Ravoux intervenait, Ravoux avait eu peur; il trouvait que ces jeunes avaient le geste neuf et on ne sait quelle figure inquiétante de chiens qui n'ont pas de collier; en homme expérimenté, il sentait qu'une partie des bûcherons admiraient secrètement Gilbert Cloquet; il formulait, comme de coutume, il avait deviné l'opinion dominante; ses mains pâles et velues poussaient les compagnons et rompaient le cercle autour de

Cloquet, de Jean-Jean, d'Étienne Justamond et de Victor Méhaut.

— J'aime mieux ça, dit Cloquet. Allons! mes petits, reprenez vos verres, vous aussi. Rentrez les poings. Je vous rappellerai, si j'ai besoin de vous.

Il resta debout, pendant qu'autour des tables, peu à peu, les hommes se rasseyaient, appela Blanquaire, paya la dépense de tous ceux qui étaient là, puis, levant son verre tout plein de vin de Narbonne, il but d'un trait.

— Adieu, mes compagnons et mes amis! Il faut que j'aille revoir ma maison, où je ne suis pas encore rentré.

Il fit un geste de la main, largement, comme pour semer son adieu à travers la foule. Plusieurs hommes crièrent : « Vive Cloquet! Merci, Cloquet! » D'autres, d'un mouvement de tête ou de paupières, donnèrent à entendre : « Je suis avec toi, tout au fond. » D'autres eurent l'air de ne rien entendre et de ne rien voir. Il traversa la salle, lentement, s'arrêta un instant sur le seuil, pour bien montrer qu'il ne fuyait pas, et descendit sur la route.

Le bruit de la dispute, les applaudissemens, les éclats de voix avaient excité la curiosité des voisins du café Blanquaire. Quand Gilbert Cloquet leva la tête, pour juger si le temps s'était amélioré, il aperçut des visages derrière toutes les vitres basses des maisons ; il vit même, à la fenêtre haute de la cure, toute voisine du café, l'abbé Roubiaux penché, inquiet, se demandant : « Ont-ils tué quelqu'un? »

— Je ne suis pas encore mort, monsieur le curé, dit-il. Et même, si vous vouliez bien me faire un bout de conduite, j'ai quelque chose à vous annoncer!

L'abbé, tête nue, sortit par la porte à claire-voie, et se mit à descendre, à côté de Gilbert, dans la direction de la forêt et du Pas-du-Loup. Mais le journalier ne lui apprenait aucune nouvelle d'importance. C'était lui plutôt qui interrogeait, et se faisait raconter les dernières semaines de la vie de Michel de Meximieu. A l'endroit où le sentier se détache de la route, loin des maisons, loin des oreilles qui guettent les mots :

— Monsieur le curé, dit Cloquet en s'arrêtant, il ne faut pas aller plus loin. C'est même beaucoup de vous avoir fait marcher si longtemps sans vider mon sac. Mais je ne voulais pas être espionné. Monsieur le curé, qui croyez-vous avoir devant vous?

— Le bûcheron Gilbert Cloquet.

— Non, c'est un autre: je suis converti.

— Vous dites?

— Converti à fond, de cœur, de corps et d'esprit. Mais, c'est pas vous qui avez fait le coup: c'est les Belges.

Rapidement, il raconta son séjour dans le pays des Picards, et comment il avait été amené, presque sans l'avoir voulu, à suivre le boucher de Quiévrain. Il parlait sans quitter des yeux l'abbé Roubiaux, avec un regard clair, content, ami, et qui voulait dire: « Vous voyez bien que je ne mens pas. Je ne suis plus celui qui se détournait quand vous passiez, ou qui ne comprenait pas. » L'abbé, lui, ne regardait pas toujours Gilbert; parfois, il levait les yeux au-dessus de son ami, au-dessus de la terre, comme le Christ, dans les tableaux, quand il va bénir le pain. Et, chaque fois, ses yeux revenaient de là-haut tout brillans et cernés de larmes jeunes. Enfin, il dit:

— J'ai travaillé, moi aussi, pendant que vous n'étiez pas là; et vous verrez, dimanche, que plusieurs m'ont entendu. Mais je suis encore bien seul, Gilbert: vous m'aiderez, n'est-ce pas?

— Cette question! On ne croit jamais pour soi tout seul, voyons, monsieur l'abbé! Ce que j'ai eu de bon, moi, je l'ai toujours partagé.

— Quel malheur pour nous, que la mort de M. Michel!

— Oui, vous dites bien: vous, lui et moi, c'était comme une Trinité. Mais à nous deux, monsieur le curé, nous sommes bien forts, parce qu'ils ont de l'estime pour nous.

— Et vous avez pensé à ce que vous feriez?

— Oui, je ferai comme la veille de la vente qui a eu lieu à l'Épine. Il y avait un cheval ici, une vache là, une autre ailleurs, des brebis dans les chaumes, et je les ai ramenés!

Il fit un geste, comme jadis, dans les réunions publiques, et sa voix s'éleva:

— Et puis, vous savez, je reste du syndicat! Compagnon comme devant, le vieux Gilbert!

— Vous faites bien!

— Vous ne me le diriez pas, que je le croirais tout de même. Seulement, monsieur le curé...

Il se pencha et il baissa la voix, parce que c'était une confidence.

— Seulement, il faudra faire comme les messieurs prêtres du pays des Picards. Ils avaient de l'amitié pour le pauvre monde...

— J'en ai aussi.

— Celui qui nous prêchait, quand on le regardait, on lui voyait dans le cœur quelque chose qui nous aimait, et quand il parlait, on aurait dit que c'était un de nous.

— Je saurai, n'ayez pas peur!

Alors, l'abbé demanda :

— Donnez-moi la main.

Gilbert les tendit toutes les deux. Et l'abbé les serra dans les siennes, un long moment, et il considérait, muet d'émotion, cette chose ancienne, et belle, et nécessaire : les mains de l'ouvrier mêlées à celles du prêtre.

Ils se quittèrent. Cloquet descendit par le sentier qui mène au Pas-du-Loup.

Il était deux heures de l'après-midi. Le ciel se découvrait vers les monts du Morvan. Mais les maisons du hameau, enfouies dans la forêt, ne recevaient jamais que le trop-plein de la lumière qui passait au-dessus d'elles. En ce moment, elles étaient déjà dans la brume et dans l'ombre, et l'on eût dit qu'elles commençaient leur nuit. Gilbert se dirigea vers celle qui était plus obscure que les autres, et dont la fenêtre était fermée. Et il frappa trois grands coups avec sa canne.

Sur le seuil de la maison voisine, la mère Justamond accourut.

— Qui est-ce qui cogne? Comment! c'est vous, Gilbert Cloquet! Vous attendez après la clé? On vous l'apporte.

Elle disparut, et revint presque aussitôt, flanquée de deux de ses filles, Julie la grande, et Jeannie la courtaude.

— Dame! mon pauvre homme, on ne vous espérait plus! Voyez la maison, comme elle a l'air mort! Personne n'est venu vous demander, depuis longtemps.

— Personne? Vous êtes sûre?

La bonne femme mit la clé dans la serrure, et dit, luttant du genou contre la porte qui résistait :

— Non, personne, pas un chrétien; il y a tout au plus un compagnon, Méhaut, l'ancien tuilier, qui s'est informé de la maison. Il aurait voulu la louer.

— Il pourra le faire, probablement, répondit Gilbert.

La mère Justamond, ayant réussi à pousser la porte, s'effaça pour laisser passer Cloquet. Mais il n'osa pas d'abord entrer. L'air moisi qui soufflait de là dedans, l'air qui meurt chez nous quand

nous n'y sommes plus, et tout le souvenir du passé l'arrêtèrent sur le seuil. Il essuya son front avec sa main, comme si une bête l'avait piqué, et un peu courbé, les yeux fixes, il contemplait ce pauvre cube d'ombre qui avait été la demeure de sa joie, la demeure de sa peine, et qui ne vivait plus.

La mère Justamond ne comprenait qu'à demi. Elle hochait la tête, en avançant les lèvres, comme une personne qui voudrait bien en savoir plus long, mais qui n'ose pas interroger. Elle demanda seulement :

— Comme ça, la Picardie, ça n'a pas été?

Gilbert, sans répondre et sans bouger, demanda à son tour, de sa voix toute basse, et qui tremblait :

— Dites, mère Justamond, où est Marie? Le savez-vous?

Julie Justamond, rousse comme un écureuil, debout près de la mère, et les dents éclatantes, répondit :

— Elle voyage depuis sa jeunesse, cette fille-là : elle continue.

La mère lui envoya une gifle.

— Rosse, dit-elle, voilà pour toi! Excusez-la, Gilbert, c'est encore jeune... Non, je n'ai pas grande nouvelle. Des gens m'ont dit qu'elle était à Paris, avec son homme.

— Je la retrouverai parce qu'elle aura besoin de moi, mère Justamond.

Il tourna la tête vers la femme, qui eut pitié de le voir si ému, et il dit, se penchant :

— Je vas recommencer à travailler pour elle.

— Pour elle, Gilbert! C'est pas Dieu possible! Pour une fille qui vous a manqué!

— Oui. On revient de loin, voyez-vous. Elle peut revenir, elle aussi.

— Qui a eu la saisie, qui a...

— Je sais tout ce qu'elle a fait, mère Justamond, mais je dis ce que je dis : je vas recommencer à travailler pour elle.

Il entra dans la maison, et on ne le vit plus, que comme une ombre qui hésite en marchant. Puis les femmes s'en allèrent. Le hameau redevint silencieux. Il n'y avait plus que les feuilles mortes qui roulaient sur le chemin forestier.

Gilbert Cloquet resta plus d'une heure chez lui. Quand il sortit, et qu'il passa devant la maison de la mère Justamond, il tenait à la main un paquet enveloppé dans un mouchoir.

C'étaient de menus objets qu'il n'avait pas voulu emporter au pays des Picards, et entre autres, des photographies de sa femme et de sa fille, et une petite statue, haute de deux doigts, tout enfumée, toute délaissée jadis, et qui était la seule chose qu'il eût embrassée, lui, en revenant. Il allait lentement.

— Mon pauvre Cloquet, demanda la bonne femme, où allez-vous, comme ça, si triste?

— Je vas faire une chose qui me coûte bien, répondit Cloquet sans s'arrêter. Mais il faut que j'aille...

Elle cria :

— Reviendrez-vous, au moins?

Il fit un geste, comme s'il disait non.

XVII. — LA REMONTÉE

Il revit le jour, en sortant de la forêt, mais le jour commençait à diminuer, car on était dans les mois où la terre dort longtemps. La route qui conduit à Fonteneilles était déserte. Les hommes, les femmes qui avaient assisté à l'enterrement s'étaient dispersés à travers les campagnes, et les esprits aussi étaient revenus chez eux. Gilbert montait tout seul. Cependant, comme il traversait le bourg, il fut aperçu par les femmes et les filles, qui rêvassent derrière les vitres en tirant leur aiguille. Dix têtes jeunes ou vieilles, dix paires d'yeux suivirent le mouvement de l'homme qui marchait au milieu de la route.

— Où va-t-il?

Il ne regardait personne. Il avait la tête penchée et toujours son petit paquet à la main.

— Où va-t-il? Il a son bel habit. Il ne descend pas vers le bois; non, il s'en va vers le haut du bourg; le voilà en face de chez Durgé; il ne s'arrête pas... Il diminue déjà... Il est loin... Est-ce que?... Oui, c'est sûr! Il remonte à la Vigie!

Il remontait, en effet, à la Vigie. Depuis vingt-trois ans, pas une fois il n'avait suivi ce bout de route qui va de Fonteneilles jusqu'au sommet de la colline où est bâtie la ferme, et qui descend de l'autre côté. Quand il devait se rendre à Crux-la-Ville, il préférait allonger le parcours et tourner la motte verte, plutôt que de revoir ces murs qu'il avait quittés et de risquer de rencontrer le maître du domaine sur la terre du domaine. Il avait dépassé le bourg, à présent, il gravissait la dernière pente, qui

est droite et régulière. Il n'avait de regard ni pour droite, ni pour gauche, mais il levait la tête, et, au ras du ciel, là-haut, il regardait grandir et se mouvoir au gré de la marche, le dessin des toits et de la pierraille qui avaient nom La Vigie. Et les années qu'il avait passées là, les meilleures, celles de la jeunesse, soulevant la poussière et les cailloux tombés dessus, ressuscitaient dans l'esprit de Gilbert. Il voyait tout le passé redevenir vivant, et la figure qu'avait M. Honoré Fortier, l'après-midi où l'on s'était quitté. Pour Gilbert, cette rude face rasée, pleine et noueuse, n'avait ni changé, ni vieilli : elle vivait, fixée dans une expression de colère, de dédain et de défi. Ils allaient donc se revoir. Gilbert avait changé, lui; mais l'autre? celui qui ne descendait de la Vigie que dans la carriole rouge et pour aller aux foires?

A mesure que grandissaient la haie double du petit chemin qui noue la ferme à la route, et le frêne tout rond qui couvre encore la barge de bois, et les étables cachant à moitié la maison, « le domaine » qui est bâti au côté gauche de la cour, Gilbert Cloquet ralentissait le pas. « J'ai donc bien vieilli? » pensait-il.

Le soleil luisait un peu avant de disparaître.

Quand le vent du plateau souffla sur son front mouillé, Gilbert, à l'entrée du petit chemin de la ferme, s'arrêta. Il était à cinquante pas de la Vigie; il voyait de côté, dans le sens de la largeur, l'habitation de M. Fortier, puis la cour en contrebas, au fond les porcheries et le poulailler, et tout près, formant le troisième côté de la cour et se présentant en longueur, l'étable des bœufs, l'étable des vaches, la grange, l'écurie et les pigeons sur l'arêtier. La ferme semblait déserte. « Il est en voyage, peut-être? » murmura Gilbert.

Il entra dans le chemin, et s'avança jusqu'au milieu de la cour, et se tint debout, face à la porte de la maison, qui était close. A sa gauche, abrités par le mur de l'étable, deux jeunes domestiques de la Vigie dételaient une jument et quatre bœufs de labour, et ils se mirent à désigner du doigt l'arrivant, et à rire à son sujet. Lui, il les ignora, autant que des moucherons qui eussent dansé près de lui. Il ne détournait pas son regard de la porte du domaine. Il attendait, appuyé d'une main sur son bâton d'épine, son paquet posé à terre, près de lui. Et plus de cinq minutes s'écoulèrent, après lesquelles Gilbert

enleva son chapeau. Il venait d'apercevoir, derrière la vitre, Mme Fortier, toute blanche. La porte s'ouvrit, et M. Fortier apparut sur le seuil. Mais il ne s'avança pas. L'ancien maître de Gilbert, le riche fermier, devenu le principal personnage de la commune, considérait à son tour ce journalier dont il cherchait à deviner les intentions. A travers la cour, de l'un à l'autre homme, des pensées, des demandes et des réponses muettes, allaient et venaient. Une rancune aussi violente qu'au premier jour gonflait le cœur et faisait trembler les lèvres rasées de M. Fortier. Il fut sur le point de crier : « Hors d'ici, Cloquet, ma cour n'est pas pour les domestiques qui m'ont abandonné !... » Mais il remarqua que le journalier avait le chapeau à la main, et il dit, levant un bras jusqu'à moitié de son ventre :

— Viens plus près, si tu as des raisons d'être dans ma vue.

— J'en ai, dit Cloquet.

Et il vint, sans cesser de tenir ses yeux levés, pour que M. Fortier pût lire dans la pensée de son ancien domestique. Il s'arrêta à trois pas du perron, et il se couvrit.

— Monsieur Fortier, je vous ai fait du tort, il y a vingt-trois ans, quand je vous ai quitté.

— Est-ce que tu crois que je l'ai oublié ? Je t'en veux autant qu'au premier jour.

— Moi, monsieur Fortier, je voudrais réparer le tort que je vous ai fait. Je voudrais rentrer à la Vigie.

— Tu as y mis le temps, Gilbert Cloquet ! C'est donc parce que tu n'as plus de force que tu me reviens ?

— Allons donc ! dit Gilbert, en levant sa canne en biais, comme une cognée.

— Alors, c'est parce que tu n'as plus d'argent ?

— Écoutez, dit l'homme en s'approchant d'un pas, vous ne pouvez pas me reprocher d'avoir perdu mon bien pour payer les dettes de ma fille. Oui, je veux gagner mon pain, et je peux le gagner partout, monsieur Fortier ! Si je reviens chez vous, c'est pour la justice que je vous dois, et parce que je serai moins seul, là où j'ai été jeune.

— Je t'ai dit, il y a vingt-trois ans : « Même quand tu seras vieux, jamais je ne te reprendrai. » Je n'ai qu'une parole !

— Moi aussi, monsieur Fortier, j'avais dit : « Je veux être mon maître. » A présent, je ne le pense plus : ça n'est pas le métier qui fait qu'on est libre. J'ai vu ça chez les Picards.

— En effet, on m'a parlé...

M. Fortier eut un petit rire sec que Gilbert connaissait. Quand M. Fortier laissait s'allonger ses lèvres gercées, ne fût-ce que d'un millimètre, c'est qu'il pouvait revenir sur son premier mot.

— Je vous en prie, monsieur Fortier : je l'aime, la Vigie !

Le fermier se redressa sous le coup de l'émotion. Lui aussi, lui surtout il aimait la Vigie. A sa droite, il apercevait les deux bouviers, deux gringalets de dix-huit ans, mauvaises têtes, mauvais cœurs, hélas ! et pareils à tous les autres domestiques qu'on trouvait maintenant. Et tout près, il avait Gilbert, l'homme ancien sans doute, mais qui aimait la terre, qui ne buvait pas, ne laissait point se perdre le bien du maître, qui avait touché et remué chaque motte de la grande ferme. Il s'attendrit, en calculant l'intérêt qu'il avait à reprendre ce Gilbert.

— Viens, dit-il.

Et il tendit la main à Gilbert, pour le faire monter jusqu'à lui.

Ces quatre marches franchies, le journalier redevenait domestique de M. Fortier, à la Vigie de Fonteneilles.

Les deux hommes burent d'abord deux verres de vin rouge du Midi, coup sur coup, et mangèrent un biscuit, en signe de réjouissance. Gilbert avait retrouvé son courage, et questionnait sur les changemens, et sur les projets.

— Tu retrouveras ta bauge ; c'est moins bon qu'un lit !

— Ça m'est égal. Les bœufs s'appellent toujours de même?

— Toujours : Griveau, Chaveau, Corbin, Montagne, Jaunet et Rossigneau.

— Tant mieux, fit Gilbert, en riant d'aise. Je n'aurai rien à rapprendre, alors.

— Pas grand'chose, Dieu merci, répondit M. Fortier.

Il souleva le rideau de la fenêtre, du côté des champs.

— Tiens, dit-il, pendant qu'il reste du jour, va faire le tour des terres, mon vieux Gilbert.

Gilbert traversa la cour, et il alla dans le pré qui est derrière les étables, et d'où l'on aperçoit Fonteneilles avec sa forêt. Mais il se souvenait surtout de la vue qu'on a de la pâture. Il gagna donc, par la route, la grande pâture qui est sur le plateau, à droite, et il revit les montagnes du Morvan et tout l'horizon qu'il avait contemplé dans sa jeunesse. Puis, un à un, le long

des traces et par les échaliers, il parcourut les héritages. Les bêtes le considéraient un instant, et se remettaient à paître, songeant : « C'est bien : il est d'ici ; » des grives, de la grosse espèce, posées sur les peupliers qui n'avaient plus qu'une feuille ou deux, rappelaient avant d'aller se blottir dans une touffe de gui ; des corbeaux le saluaient de l'aile en passant au vol ; des ramiers, lancés à toute allure dans les hauteurs dorées, plongeaient en tournoyant vers les combes déjà bleues. Il faisait froid. Le couchant annonçait du vent pour le lendemain. La cloche de Fonteneilles sonnait à mi-coteau. Gilbert était seul, au-dessus du vaste pays, dans la nuit qui tombait. Il pensa à la maison où il ne rentrerait plus, cachée là-bas, dans les futaies du Pas-du-Loup. Il pensa à ses camarades, les journaliers de Fonteneilles, et il reconnut qu'il les aimait tous, qu'il pardonnait à tous, et qu'il lui serait bon de revivre parmi eux. Puis, comme le jour défaillait, il fit du regard tout le tour de la colline ronde où il allait recommencer à travailler demain. L'herbe était belle. Les jachères attendaient la charrue. En maint endroit, au-dessus des terres brisées, le froment levait sa pointe verte. Gilbert se découvrit, et il dit :

— Peu importe à présent d'habiter chez les autres, peu importe le chaud, le froid, la fatigue ou la mort : j'ai le cœur en paix.

Il sentait une grande joie vivante monter d'elle-même dans son cœur renouvelé.

Et il dit encore :

— Je suis vieux, et cependant, voilà que je suis heureux pour la première fois.

RENÉ BAZIN.

CORRESPONDANCE

ENTRE

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ET

ARTHUR DE GOBINEAU

DERNIÈRE PARTIE (1)

(1856-1859)

Téhéran, le 1er mai 1856.

Monsieur,

Vous avez probablement reçu, à l'heure qu'il est, le Mémoire que vous m'avez si affectueusement demandé pour l'Académie des Sciences morales et politiques...

Je suis un peu contrarié, sans être très ému, de la manière lente dont la connaissance de mon livre et des opinions principales qu'il contient se répand en France. J'ai reçu d'Amérique mon premier volume traduit, commenté, annoté par un M. Hotz de Montgomery et le docteur Nott de Mobile avec des lettres où ils paraissent prendre la chose à cœur. En Allemagne, la *Gazette d'Augsbourg*, dans un article dont je ne connais pas l'auteur, se

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin et du 1er juillet.

plaint qu'on se sert de mes idées sans en indiquer toujours la source, ce qui veut dire qu'on s'en préoccupe; et on m'écrit qu'un livre y a paru ou va y paraître qui se donne pour construit d'après mes données: d'Angleterre ou de Suisse, je reçois également des avis pareils, et chez moi, on me délaisse un peu. Je ne crains pas que vous me soupçonniez de haleter après la louange; vous seriez plus disposé peut-être à me croire altéré de combat. Ni l'un ni l'autre, au fond. Mais je voudrais qu'on me discutât sérieusement dans mon pays. Je ne sais que trop d'où vient le silence, et ça ne fait pas trop d'honneur aux nôtres. Ces gens-là qui sont toujours prêts à mettre le feu partout, matériellement, et qui ne respectent rien, ni en religion ni en politique, ont toujours été, de tout temps, les plus grands lâches du monde en matière scientifique. Toute nouveauté leur fait une peur étrange, et ils vont si loin dans ce sens qu'ils n'aiment pas même à la combattre, de peur de la toucher. C'est ainsi qu'avec leur peu de goût organique pour le protestantisme, ils l'ont laissé établir partout au XVI[e] siècle. Ils ont joué avec, ils en ont ri, quand il est né, ils en ont approuvé un peu; ils s'en sont dégoûtés ensuite, ils ne l'ont pas su combattre, et pour s'en débarrasser, ils n'ont rien pu faire ensuite que la guerre civile, là où, les choses prises à temps, quelques gens habiles auraient suffi pour démontrer à tout le monde qu'il ne fallait pas prendre un chemin aboutissant à un but dont l'esprit national ne voulait pas. Ainsi de toutes les sciences. Du grand au petit, c'est la même chose. Pour être si révolutionnaires, nous ne sommes guère novateurs.

Je vous demande donc votre protection en ceci. Je n'aurais pas trop bonne grâce à le faire, sachant que vous ne m'approuvez pas, s'il s'agissait d'obtenir une apologie; mais ce n'est rien moins que cela que je veux, c'est de la discussion d'abord, et ensuite, montrer que j'ai raison. Mais si on ne me discute pas, c'est absolument comme si on me comblait d'éloges irréfléchis. Les choses tombent d'elles-mêmes dans ce double état. Faudra-t-il que j'attende que mes opinions rentrent en France, traduites de l'anglais ou de l'allemand? Je sais que ce n'est pas sans exemple, mais je voudrais faire tout au monde pour me soustraire à cette dure nécessité.

Je voudrais bien que vous puissiez causer de cela avec M. Mérimée. Je lui en parle aujourd'hui, après lui avoir donné

des détails un peu excessifs, je le crains, sur l'Afghanistan. Voici une idée qui m'est venue. Le général de Prokesch-Osten a annoncé à l'Académie des Sciences de Vienne dont il est membre, qu'il se proposait de lui envoyer un examen critique de ma doctrine historique, et l'Académie a accepté, exceptionnellement, par égard pour lui, tout en faisant remarquer que c'était sortir de ses habitudes. M. de Rémusat, l'année dernière, m'avait promis d'en faire à peu près autant à l'Académie des Sciences morales et politiques. Je doute qu'il l'ait fait. M. Mignet avait eu la bonté de l'en presser beaucoup. Il me l'avait promis, mais je ne puis nier que sa disposition d'esprit devait l'y faire répugner, « car, me disait-il, si ce que vous dites est vrai, j'aime mieux que ce soit un autre que moi qui l'affirme. » Si vous pouviez prendre cette tâche à sa place, je sais que vous ne craindriez pas la nouveauté de la doctrine, et il ne me manquerait, pour être tout à fait heureux, que de vous voir convaincu par mes dernières raisons que la moralité n'est pas engagée dans le débat et qu'une histoire écrite comme je l'entends est tout aussi sévère pour le mal que la méthode de Tacite ou de Thucydide et un peu plus clairvoyante sur les causes. J'avoue que je caresse beaucoup cette idée de vous voir mettre votre lumière devant ce que j'ai fait. A qui demanderai-je quelque chose, sinon à vous?

Comte DE GOBINEAU.

Tocqueville, le 30 juillet 1856.

Je suis bien en retard avec vous, mon cher ami; mais je suis sûr que vous avez excusé mon long silence, sachant le triste événement qui le causait. Vous n'ignorez pas que j'ai eu le grand malheur de perdre mon père vers l'époque où votre mémoire m'arrivait, et au moment même où je recevais votre dernière lettre, celle du 1er mai. Vous avez pu jeter assez profondément les yeux dans l'intérieur de notre famille pour savoir la place qu'y tenait notre bon et cher père, et pour comprendre quel trouble affreux a dû jeter dans toute notre existence sa perte. Presque aussitôt après sa mort, nous avons quitté Paris et sommes venus nous renfermer dans la retraite d'où je vous écris.

Venons à vous. Votre mémoire m'a très intéressé, et je ne

doute pas qu'il ne produise le même effet sur l'Académie. Il l'a déjà produit sur Mignet, qui s'est chargé de le lire en mon absence. Il n'a pu encore le faire, à cause de l'encombrement des lectures déjà retenues. Mais cela, je crois, ne tardera guère. Tous ces détails doivent déjà vous être connus par la correspondance de d'Avril, qui continue à se montrer pour vous très bon ami. Ce qu'il n'a pu vous dire, c'est tout le regret que j'éprouve de ne pouvoir, moi-même, me charger de la lecture de votre travail et le faire précéder, comme je le voulais, d'un petit préambule sur l'auteur. Mes raisons de ne pas le faire ne sont que trop bonnes.

J'avoue que, même sans ces raisons, j'aurais été un peu embarrassé de soulever dans le sein de l'Académie la discussion que vous désirez sur votre grand ouvrage. Je ne pourrais le faire qu'en attaquant vivement vos idées, ce qui me répugne tout à fait. Vous savez que je ne puis me réconcilier avec votre système d'aucune façon, et j'ai l'esprit si *toqué* à cet endroit que les raisons mêmes que vous me donnez pour me le rendre acceptable m'enfoncent de plus en plus dans mon opposition qui ne demeure *latente* qu'à cause de mon affection pour vous. Vous vous comparez dans votre avant-dernière lettre à un médecin qui annonce à un malade qu'il a une maladie mortelle et vous dites : Qu'y a-t-il là d'immoral ? Je réponds que, si l'acte n'est pas immoral en lui-même, il ne peut produire que des conséquences immorales ou pernicieuses. Si mon docteur me venait dire un de ces matins : Mon cher monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que vous avez une maladie mortelle, et comme elle tient à votre constitution même, j'ai l'avantage de pouvoir ajouter qu'il n'y a absolument aucune chance pour en réchapper d'aucune manière, je serais d'abord tenté de battre le médecin. Secondement, je ne verrais plus autre chose à faire que de me mettre la tête sous la couverture et d'attendre la fin prédite, ou si j'avais l'humeur qui animait les personnages de Boccace durant la peste de Florence, je ne songerais qu'à m'abandonner sans efforts à tous mes goûts, en attendant cette fin inévitable, afin de faire au moins la vie, comme on dit, courte et bonne. Encore je pourrais mettre à profit la sentence en me préparant à la vie éternelle, mais il n'y a pas de vie éternelle pour les sociétés. Ainsi donc, votre médecin n'aurait décidément pas ma pratique. J'ajoute que les médecins, comme les philosophes, se trompent souvent dans leurs pronos-

tics, et j'ai vu plus d'un homme condamné par eux se porter ensuite très bien et en vouloir au docteur qui l'avait inutilement effrayé et découragé. Vous voyez, mon très cher ami, qu'étant très disposé à admettre les talens de l'auteur, je ne saurais faire valoir ses idées. Néanmoins, comme j'ai un grand désir d'appeler l'attention sur vous, si j'étais à Paris, je ferais de mon mieux pour susciter soit un éloge, soit même une demi-critique de vous de la part d'un de nos confrères, et, dans la discussion ainsi élevée, je glisserais volontiers un mot qui, tout en faisant mes réserves sur l'esprit du livre, mettrait en relief le mérite de l'écrivain. Mais ces choses ne peuvent se faire de loin, et il faut attendre pour les réaliser l'hiver prochain.

Vous vous plaignez avec raison du silence qu'on garde en France sur votre livre. Mais vous auriez tort de vous en affecter, car la raison principale naît de causes très générales que je vous ai déjà indiquées, et qui ne sont pas de nature à vous diminuer personnellement en rien. Il n'y a place aujourd'hui en France à aucune attention durable et vive pour une œuvre quelconque de l'esprit. Notre tempérament, qui a été si littéraire, pendant deux siècles surtout, achève de subir une transformation complète qui tient à la lassitude, au désenchantement, au dégoût des idées, à l'amour du fait et enfin aux institutions politiques qui pèsent comme un puissant soporifique sur les intelligences. La classe qui en réalité gouverne, ne lit point et ne sait pas même le nom des auteurs; la littérature a donc entièrement cessé de jouer un rôle dans la politique, et cela l'a dégradée aux yeux de la foule. Comment voulez-vous qu'un livre de philosophie transcendante comme le vôtre, qu'un livre en quatre volumes, tout rempli d'érudition, puisse parvenir à troubler le profond sommeil léthargique qui appesantit en ce moment l'esprit français? Il y a vingt ans, on aurait pu voir dans vos systèmes un moyen d'attaquer l'Église, et cela (outre le mérite scientifique du livre) vous aurait donné des prôneurs et des lecteurs. Mais vous n'ignorez pas qu'aujourd'hui nous sommes devenus extrêmement dévots. Le curé de mon village nous donne tous les jours en exemple au prône les vertus chrétiennes de l'Empereur, sa foi, sa charité et le reste... Granier de Cassagnac va à confesse. Que vous dirai-je? en même temps que nous pensons plus que jamais et uniquement aux biens de la terre, nous avançons chaque jour davantage dans la voie de la sainteté.

Je vous assure que Mérimée lui-même, qui, entre quatre yeux, se vante encore de n'avoir jamais été baptisé, n'oserait préconiser en public des doctrines comme les vôtres. Car, enfin, il faut bien reconnaître que, bien que vous donniez des coups de chapeau à l'Église et que vous fassiez, peut-être de bonne foi, de grands efforts pour ne pas vous placer hors de son giron, le fond même de votre système lui est hostile, et que presque toutes les conséquences qu'on est en droit d'en tirer vont plus ou moins contre ses propres théories. Cela fait que vous trouverez en France beaucoup de gens qui vous diront comme Rémusat : *Je crois ce que vous avancez, mais j'aime mieux que d'autres le proclament;* mais vous en rencontrerez difficilement un qui voudra se porter en avant comme votre champion. Je crois donc que la chance de votre livre est de revenir en France par l'étranger, surtout par l'Allemagne. Les Allemands, qui ont seuls en Europe la particularité de se passionner pour ce qu'ils regardent comme la vérité abstraite, sans s'occuper de ses conséquences pratiques, les Allemands peuvent vous fournir un auditoire véritablement favorable, et dont les opinions auront tôt ou tard du retentissement en France, parce que de nos jours tout le monde civilisé ne forme qu'un pays. Chez les Anglais et les Américains, si on s'occupe de vous, ce sera dans des vues éphémères de parti. C'est ainsi que les Américains dont vous me parlez et qui vous ont traduit me sont très connus comme des chefs très ardens du parti anti-abolitionniste. Ils ont traduit la portion de votre ouvrage dont s'accommodaient leurs passions, celle qui tendait à prouver que les noirs appartenaient à une race différente et inférieure, mais ils n'ont rien dit de la portion de votre œuvre qui ferait penser que la race anglo-saxonne est, comme toutes les autres, en décadence. Je crois donc qu'un livre qui a autant de mérite réel que le vôtre est appelé à prendre une place considérable dans l'esprit des penseurs de tous les pays, mais que, sauf en Allemagne peut-être, il n'est pas destiné à agiter la masse des lecteurs auxquels il n'arrivera qu'un retentissement de votre œuvre.

Vous savez sans doute, que, de mon côté, j'ai repris sérieusement le métier d'auteur, malgré tout le mal que je viens d'en dire. J'ai prié d'Avril de vous envoyer un exemplaire de mon livre. Je n'ai pas, assurément, à me plaindre, quant à présent, du public ni des iournaux, mais je vous prie de croire que je

suis assez intelligent pour ne pas me faire d'illusion sur cette sorte de succès. J'ai fait un livre court; j'ai pris le seul sujet qui puisse encore exciter jusqu'à un certain point l'attention publique et que, malgré cela, il soit encore permis de discuter : la Révolution française. On avait montré jusqu'ici le dessus de l'objet; je l'ai retourné et j'ai montré le dessous. Un certain nombre de passions encore vivantes ont trouvé leur compte à m'accuser ou à me louer. De là, un certain bruit qui dure encore. Mais je sais bien que le lecteur que mon livre émeut le plus est encore plus ému du cours de la rente. Je serais curieux d'avoir votre opinion sur cet ouvrage qui, s'il ne me donne pas de renommée durable, m'a, du moins, aidé à passer de mauvais temps et transformé en bonnes années le passage toujours si difficile des affaires à la retraite. Maintenant, j'ai tant pris de goût à la vie que je mène, je la trouve si favorable au bien-être de mon esprit et à ma santé, que j'aurais bien de la peine à la quitter s'il le fallait. Mais les premiers temps où je l'ai menée eussent été bien rudes, si, sortant de la politique agité et malade, je n'avais pas préparé de longue main une occupation qui pût non seulement me remplir, mais me passionner...

Mille amitiés.

Téhéran, le 29 novembre 1856.

Monsieur,

Avec tout ce plaisir extrême que j'ai à recevoir vos lettres, je suis resté bien longtemps sans répondre à la dernière, bien que j'en eusse plus d'envie encore peut-être que pour toutes les autres. Ne m'accusez pas. Je viens de traverser l'aventure asiatique la plus rude et la plus pénible que j'aurai jamais. Mme de Gobineau s'étant trouvée enceinte et, du même coup, abandonnée par sa femme de chambre française, il ne pouvait être question d'aucune manière qu'elle restât ici. Nous nous sommes donc mis en route pour la frontière russe. Après seize jours de marche très heureux, nous avons traversé une contrée infestée de rivières, et Diane a pris la fièvre des marais. Nous l'avons portée à grand'peine à Tébriz où elle est restée vingt-cinq jours, plus près de la mort que de la vie; je vous laisse à penser ce que nous avons senti et comment nous avons vécu. Enfin, Dieu nous l'a rendue. Je les ai conduites jusqu'à l'Araxe, sur le territoire

russe; j'ai une lettre de Tiflis qui me dit que Diane va très bien, et grâce à un ami incomparable, le général de Prokesch, je pense que maintenant ma femme et ma fille sont toutes deux en sûreté à Constantinople, d'où elles se rendront à Paris. Moi, cependant, je suis revenu ici en quatorze jours, traînant avec moi ma maison civile et militaire à peine en état de suivre; car, pendant que Diane absorbait toutes mes pensées, sur vingt-deux hommes que j'avais dans mon camp, dix-huit étaient malades, un est mort, la femme du consul anglais de Téhéran est morte, la femme de chambre, dont la désertion avait été la cause première de tous ces malheurs, est morte, et mon intendant persan n'est pas encore rétabli. Mais enfin, je suis arrivé, et me voilà chargé d'affaires, tout seul avec un drogman : le reste de la légation, y compris tous les domestiques européens, est ou mort, ou retourné en France. Je vous avoue que, sauf le chagrin moral que j'ai d'être séparé de ma femme et de ma fille que je n'ai jamais quittées, je ne sens nullement le poids de la solitude. Au fond, je m'arrange très bien des Persans, Afghans, Parsis avec lesquels je vis; il en résulte seulement que je ne parle ou n'entends le français que quand les Russes viennent me voir, ce qui n'est pas un si grand mal que ça en a l'air. Les Persans me savent gré de la façon dont je vis avec eux, et comme je suis le premier diplomate, depuis Darius, qui ait parlé lui-même avec eux et traité les affaires directement, sans interprète, ils me disent qu'ils sont contens de moi et me comblent d'amabilités.

J'ai lu votre livre avec l'empressement que vous pouvez croire, puis je l'ai laissé à Tébriz aux mains d'un homme d'une rare distinction d'esprit, M. de Khanikoff, consul général de Russie qui me l'a demandé avec insistance. Puisque vous voulez bien me permettre de vous en parler, je le ferai; mais avant, permettez-moi aussi de répondre à une phrase de votre lettre qui concerne mes propres opinions. Il est nécessaire que j'éclaircisse ce point-là, qui tient de près à ceux dont je vais parler.

Vous me paraissez, sinon révoquer en doute, au moins être en suspens sur la portée réelle des déclarations catholiques qui se trouvent dans mon livre. Il paraît qu'à cet égard je n'ai pas été assez précis, et je le regrette; si, d'une part, le professeur de Ewald, l'illustre hébraïsant, m'accuse d'être un des adeptes de la Compagnie de Jésus, en termes d'ailleurs fort polis, monsieur...— je ne me rappelle plus son nom, — a dit, dans le *Journal*

des Débats, que j'étais matérialiste : d'autres, vous-même, inclinent à croire que j'ai fait acte de déférence pour la tournure d'idées à la mode, et que ma religion n'a pas plus de conséquence.

Comment, vous, qui me connaissez si bien, pouvez-vous accueillir un tel soupçon? Est-ce que cela me ressemble? Suis-je vraiment l'homme à flatter une opinion qui me semblerait fausse, et ne serais-je pas plutôt un peu trop enclin à accuser celle qui ne me semblerait pas suffisamment vraie? Qu'est-ce que mon *Essai sur les Races*, sinon une preuve que je ne crains ni n'accepte les idées les plus reçues et les plus chères à ce siècle-ci? Croyez-vous que j'aurais voulu par une lâcheté, qu'au fond on ne me demandait pas, faire excuser des hardiesses que je n'avais pas besoin de commettre? Non, si je dis que je suis catholique, c'est que je le suis. Dans la dernière perfection? Assurément non, et je le regrette, et je désire que cela soit un jour; quand je dis catholique, c'est catholique tout à fait, cœur et intelligence, et si je croyais comme vous que mes opinions historiques y font disparate, je les abandonnerais à l'instant.

Sans doute, j'ai été philosophe, hégélien, athée. Je n'ai jamais eu peur d'aller au bout des choses. C'est par cette porte finale que je suis sorti des doctrines qui ouvrent sur le vide pour rentrer dans celles qui ont une valeur et une densité. Outre cette raison métaphysique, j'en ai deux autres encore, et je dirais même trois, si la troisième pouvait vous sembler valable, bien qu'elle ait été très forte pour moi. Mais je la passe sous silence. Les deux autres, les voici. M. de Rémusat, qui a exercé sur moi une certaine influence, bien que quelquefois, comme dans le cas actuel, d'une façon qu'il n'aurait peut-être pas attendue, m'a dit un jour : « Vous êtes bien un produit de votre siècle; avec des idées féodales, vous voilà anti-chrétien. » Cette observation très juste dans son ironie me frappa beaucoup, et j'y ai pensé souvent. Non pas que, systématiquement, j'aie des prétentions à la conséquence qui ne me paraît pas être une qualité à la portée humaine, au moins dans sa perfection; mais, parce que je n'aime pas, naturellement, en moi, voir subsister des disparates trop choquans. Il s'agissait de savoir si, en fin de compte, je cesserais de considérer la liberté féodale comme la chose la plus calomniée et la plus mal comprise qui soit au monde par des générations qui n'en ont plus été dignes, ou bien si je préférerais sacrifier

Feuerbach et d'autres hommes dont les doctrines politiques me faisaient horreur. Premier point.

Second point. Quand j'ai vu la Révolution de mes yeux, non plus en esprit, toutes ces blouses sales m'ont produit un tel dégoût, ont tellement exagéré, si vous voulez, mes notions du juste et du vrai, que j'aurais été capable de me faire moine, si je n'avais pas été marié, pour en prendre plus sûrement le contre-pied. Cela n'était que des préparations. La vie vraiment active a fait le reste peu à peu, et l'Asie l'achève. Ici, on appelle à la prière toute la journée. La vie n'est pas sans périls. Qu'est-ce que je ferais d'opinions philosophiques très bonnes au coin du feu, très stériles à cheval? Et voilà comme quoi je suis très sincèrement, très complètement, très profondément catholique, et bien que je confesse, à mon grand regret, que s'il n'y a pas, ce me semble, de lacunes dans ma foi, il y en a dans ma conduite, je sens que, pour peu qu'on me poussât, et que les circonstances le voulussent, on me mettrait en situation de me faire appeler fanatique par le parti ennemi.

C'est ainsi fait, que votre livre m'a causé un plaisir extrême. J'y ai vu, bien que vous ne l'ayez pas dit, que vous étiez disposé à considérer comme une époque de transition les XIVe, XVe et XVIe siècles, c'est-à-dire de décomposition. Que dans ces temps, dont le dernier est si sottement vanté, au point de vue politique, tout ce qui était institutions libres, libres, dis-je, et solides, bien enchaînées, bien bâties, avait été battu en ruines par les légistes et le pouvoir royal et la démocratie naissante. Vous avez admirablement montré que la révolution française n'avait rien inventé et que ses amis comme ses ennemis ont également tort de lui attribuer le retour à la loi romaine, la centralisation, le gouvernement des comités, l'absorption des droits privés dans le droit unique de l'État, que sais-je encore? l'omnipotence du pouvoir individuel ou multiple, et ce qui est pire, la conviction générale que tout cela est bien et qu'il n'y a rien de mieux. Vous avez très bien dit que la notion de l'*utilité publique* qui peut du jour au lendemain mettre chacun hors de sa maison, parce que l'ingénieur le veut, tout le monde trouvant cela très naturel, et considérant, républicain ou monarchique, cette monstruosité comme de droit social, vous avez très bien dit qu'elle était de beaucoup antérieure à 89 et, de plus, vous l'avez si solidement prouvé, qu'il est impossible aujourd'hui, après

vous, de refaire les histoires de la révolution comme on les a faites jusqu'à présent. Bref, on finira par convenir que le père des révolutionnaires et des destructeurs fut Philippe le Bel.

Mais parce que tout cela est aussi clair à mes yeux que le soleil et que vous l'avez rendu encore plus évident, permettez-moi de vous demander ce que vous trouvez à admirer dans les Constituans de 1789? Ils n'ont inventé aucune des idées qu'on leur attribue communément, vous le faites toucher du doigt. Ils ont seulement précipité la ruine de ce qui faisait résistance au plein épanchement de ces idées, et assurément vous ne les approuvez pas en elles-mêmes. Elles venaient tranquillement, dans tous les cas, et leur avènement complet était inévitable. Ce que ces messieurs ont fait a été d'ouvrir la porte à la violence et à toutes les atrocités démocratiques. Ont-ils au moins opposé une digue momentanée aux élémens boueux qu'ils déchaînaient? Nullement. Après avoir siégé deux ans, leur concile a abouti à la plus triste élucubration qui se soit jamais vue, une constitution impraticable, non seulement dans ce temps-là, mais dans tous les temps imaginables, et ils se sont séparés sur la plus insigne bévue qu'un corps politique ait jamais commise, au vu et au su de l'histoire universelle. Pourquoi avez-vous donc de la sympathie pour ces gens-là? Ils n'ont rien inventé, ils n'ont même rien ordonné, ils n'ont rien prévu, ils ont fait des phrases, et leur action s'est bornée à ouvrir la porte à ce qu'ils ne voulaient pas, je veux bien le croire de quelques-uns d'entre eux. Mais, comme ils avaient pris des massues pour tuer des mouches, et qu'ils s'étaient empressés de se jeter à la traverse pour faire très mal ce que l'on faisait du moins tranquillement depuis des siècles, je ne vois pas de raison pour m'intéresser à eux. Il y a d'ailleurs, je l'avoue, quelque chose d'assez vil dans cette assemblée qui avait applaudi aux premières violences, à cette sotte comédie de la prise de la Bastille, à ces premiers massacres, à ces incendies de châteaux, pensant que tout cela ne l'atteindrait pas, et simplement parce qu'elle n'avait pas prévu que l'on couperait aussi la tête à ses membres. Vous pensez qu'on peut qualifier le mal qu'elle a fait du nom d'erreurs généreuses? Pourquoi *généreuses?* Je hais certainement plus les Montagnards que les Constituans, mais je ne sais s'ils méritent davantage le mépris, et quant aux Girondins, j'en suis sûr.

Voici les premières réflexions que je voulais vous soumettre.

Il est encore un autre point qui m'a frappé. Vous faites observer très justement dans la préface que, dans l'amour que vous professez de tout temps pour les institutions libres, vous n'êtes séparé de ceux qui ne les croient pas praticables que par la différence du mépris qu'ils ont et que vous n'avez pas pour vos concitoyens. Il me paraît très difficile de pouvoir qualifier d'institutions libres la mécanique plus ou moins compliquée que l'on superpose à une société comme la nôtre pour la faire mouvoir. Un peuple qui, avec la République, le gouvernement représentatif ou l'Empire, conservera toujours pieusement un amour immodéré pour l'intervention de l'État en toutes ses affaires, pour la gendarmerie, pour l'obéissance passive au collecteur, au voyer, à l'ingénieur, qui ne comprend plus l'administration municipale, et pour qui la centralisation absolue et sans réplique est le dernier mot du bien, ce peuple-là, non seulement n'aura jamais d'institutions libres, mais ne comprendra même jamais ce que c'est. Au fond, il aura toujours le même gouvernement sous différens noms, et puisqu'il faut qu'il en soit ainsi, mieux vaut que ce gouvernement, toujours le même en principe, soit, dans la pratique, aussi simple que possible. Vous rappelez-vous le temps où j'avais l'honneur d'être auprès de vous dans votre cabinet des Affaires étrangères? Est-ce que le métier que nous faisions était beau? Quand l'Europe entière en combustion réclamait votre travail de jour et de nuit et qu'il fallait tout laisser pour répondre à une interpellation de M. Savoye, qu'est-ce que la liberté publique gagnait à cela? Quand les Autrichiens menaçaient le Piémont de la rupture de l'armistice et d'une marche sur Turin, et que vous écrivîtes cette belle et courageuse dépêche que je ne saurais oublier, ne vous attendiez-vous pas à être parfaitement désavoué par la majorité de l'Assemblée et obligé de vous retirer? Qu'est-ce que la liberté ou l'honneur du pays gagnait à une pareille forme de gouvernement, si ce n'est que les exigences les plus funestes de la tactique parlementaire, c'est-à-dire les questions de personnes les plus étroites, bien autrement étroites que les plus mesquines susceptibilités royales, se cachaient derrière une responsabilité collective, c'est-à-dire l'absence de responsabilité? Il y aurait eu deux Chambres au lieu d'une que c'eût été la même chose, et n'en déplaise à M. d'Haussonville, il y a plus à reprendre qu'il ne dit dans la politique étrangère du règne de Louis-Philippe. Je ne vois nul

motif, enfin, pour donner le titre d'institutions libres à aucune des formes que la nation française, faite comme elle est, a données depuis cinq cents ans ou donnera jamais à ses gouvernemens. De l'anarchie tant qu'on voudra et du despotisme toujours : il s'agit seulement de savoir comment il est habillé, et je l'aime mieux en habit noir qu'en blouse, et beaucoup mieux en habit brodé qu'en habit noir. C'est cet habit noir qui nous a fait la jeunesse que nous avons.

Vous voyez que je suis de ceux qui méprisent, et c'est pour cela que je vous ai soumis mes protestations. Pardonnez-moi en faveur du respect et du dévouement que vous me savez pour vous.

Comte A. DE GOBINEAU.

Tocqueville, le 14 janvier 1857.

Votre lettre du 29 novembre que j'ai reçue, il y a environ un mois, mon cher ami, nous a donné de véritables émotions. Quel horrible voyage! Tous les miens ne sont que des jeux d'enfans à côté de celui-là. Si, en même temps que je recevais votre lettre, je n'en avais pas reçu une d'Avril, qui m'annonçait l'heureuse arrivée de Mme de Gobineau et de votre fille, j'avoue que votre lettre ne m'aurait point encore rassuré sur le sort de celle-ci. Je vous confesse que j'ai toutes les peines du monde à comprendre comment une considération de la nature de celle dont vous me parlez a pu vous décider à précipiter votre femme et votre fille dans les périls d'une pareille route, si connue par ses dangers et à moitié de laquelle il fallait que vous abandonniez les vôtres. J'admire la témérité de Mme de Gobineau, et je suis plein de joie et presque de surprise que cette témérité ait réussi. Maintenant je tiens Mlle Diane pour immortelle. Vos amis pourront vous dire avec quelle inquiétude je la voyais partir. Je vous avoue que, connaissant les effets produits d'ordinaire par l'Orient sur les voyageurs de son âge, j'avais peu d'espérance de revoir cette charmante enfant, et que l'image de la fille de M. de Lamartine assiégeait douloureusement mon imagination en vous faisant mes adieux. La voilà à l'abri de cet horrible danger. Dieu soit loué!

Vous avez pris bien sérieusement je ne sais quelle mauvaise plaisanterie qu'il paraît que je vous ai faite sur votre religion.

Cela prouve qu'il ne faut pas badiner avec des amis dont deux ou trois déserts et autant de mers nous séparent, de façon qu'un mot pris de travers ne peut se redresser qu'au bout d'un an. Non, mon cher ami, calmez-vous, je ne vous ai jamais pris pour un noir hypocrite : je vous connais trop bien, comme vous dites, pour avoir jamais cette opinion de vous. Dieu m'en garde ! Je vous ai cru l'un de ces gens, comme il y en a tant et comme il y en a toujours eu tant, même dans les siècles de foi, qui sont remplis de vénération et d'une sorte de tendresse filiale pour la religion chrétienne, sans être malheureusement pour cela des chrétiens absolument convaincus. Dans cet état de l'âme, on ne croit pas faire acte d'hypocrisie en témoignant toute sorte de respects à une religion si bienfaisante et si sainte (en prenant au moins ce mot dans le sens d'un des grands instrumens de moralité et de civilisation dont Dieu se soit jamais servi). Plusieurs des plus beaux génies dans les temps modernes ont été assurément des hypocrites de cette sorte, ceux surtout qui ont professé des doctrines qui, tout en leur paraissant vraies, avaient, à leurs yeux mêmes, l'inconvénient de paraître contraires au dogme chrétien, et, par conséquent, de pouvoir ébranler la foi dans les âmes où elle se rencontrait encore, si aucun effort n'était fait pour atténuer ce résultat funeste. C'est parmi ces coquins-là que je vous ai mis, pardonnez-moi ça. Je vous avoue qu'il m'était impossible de croire que vous n'aperçussiez pas la difficulté de concilier vos théories savantes avec la lettre et même l'esprit du christianisme. Quant à la lettre, qu'y a-t-il de plus clair dans la Genèse que l'unité du genre humain et la sortie de tous les hommes du même homme? Et quant à l'esprit du christianisme, son trait distinctif n'est-il pas d'avoir voulu abolir toutes les distinctions de race que la religion juive avait encore laissées subsister, et de ne faire qu'une espèce humaine, dont tous les membres fussent également capables de se perfectionner et de se ressembler? Comment cet esprit peut-il, je dis naturellement et pour le gros bon sens de la foule, se concilier avec une doctrine historique qui fait des races distinctes, inégales, plus ou moins faites pour comprendre, juger, agir, et cela par suite d'une certaine disposition originaire qui ne peut changer et qui limite invisiblement le perfectionnement de quelques-unes? Le christianisme a évidemment tendu à faire de tous les hommes des frères et des égaux. Votre doctrine en fait tout au

plus des cousins dont le père commun n'est qu'au ciel; ici-bas, il n'y a que des vainqueurs et des vaincus, des maîtres et des esclaves par droit de naissance, et cela est si vrai que vos doctrines sont approuvées, citées, commentées, par qui? par les propriétaires de nègres et en faveur de la servitude éternelle qui se fonde sur la différence radicale de la race. Je sais que, à l'heure qu'il est, il y a dans les États-Unis du Sud des prêtres chrétiens et peut-être de bons prêtres (propriétaires d'esclaves pourtant) qui prêchent en chaire des doctrines qui, sans doute, sont analogues aux vôtres. Mais soyez sûr que la masse des chrétiens composée de ceux dont l'intérêt ne ploie pas, à leur insu, l'intelligence de votre côté; soyez sûr, dis-je, que dans le monde, le gros des chrétiens ne peut pas éprouver la moindre sympathie pour vos doctrines. Je ne parle pas des opinions matérialistes, — qui ne s'y trouvent pas renfermées, dites-vous, soit, — mais dont il est impossible qu'une foule d'esprits ne les fassent pas sortir. J'avoue donc que la lecture de votre livre m'avait laissé des doutes sur la solidité de votre foi et que je vous avais placé irrespectueusement parmi des hommes que des doutes n'empêchent pas de traiter le christianisme avec un vrai et profond respect, et qui ne croient pas faire acte d'hypocrisie en travaillant à rendre leurs idées aussi compatibles que possible avec lui. Vous me dites qu'en ceci je me suis trompé, et que vous êtes devenu un chrétien absolument convaincu. Que le ciel vous entende! Vous serez le plus heureux des hommes dans ce monde, sans parler de l'autre, j'en suis profondément convaincu; et soyez sûr que personne plus que moi ne se réjouira de vous voir persister dans cette voie. Hélas! elle n'est pas ouverte à tous les esprits, et beaucoup qui la cherchent sincèrement n'ont pas eu jusqu'ici le bonheur de la rencontrer. Si j'ai parlé avec humeur peut-être (je ne me le rappelle plus) des dévots, c'est que le cœur me soulève tous les jours en voyant de petits messieurs, qui passent leur temps dans les clubs et les mauvais lieux, ou de grands drôles, qui sont capables de toutes les bassesses, aussi bien que de toutes les violences, parler dévotement de *leur sainte religion*. Je suis toujours tenté de leur crier : Soyez plutôt païens avec la conduite pure, l'âme fière et les mains nettes, que chrétiens de cette façon-là!

Je descends de ces hauteurs vers un très petit objet qui est l'Institut. Je vous trouve des chances très bonnes pour arriver

bientôt dans ce lieu-là. Jusqu'à ces derniers temps, l'entreprise me paraissait présenter des difficultés presque insurmontables. Dans l'Académie des sciences morales et politiques, on n'entre que par la présentation d'une section. Les deux sections auxquelles vous appartenez le plus naturellement, la philosophie et l'histoire, me semblaient, par une foule de raisons qu'il serait trop long d'expliquer, avoir des abords peu accessibles. Mais voici un nouvel état de choses qui va nous donner de grandes facilités: nous avons eu, il y a un an, un petit coup d'État imperceptible dirigé contre l'Institut, et en particulier contre l'Académie des sciences morales et politiques. On nous a adjoint dix confrères sous le nom de section de politique. Villemain les a nommés *la garnison*, parce qu'en effet ils sont entrés de force dans la place pour la tenir en sujétion. Comme ces académiciens, très peu académiques pour la plupart, n'ont point été *élus*, suivant la loi organique et toujours suivie, mais nommés par le gouvernement contrairement à cette loi, nous ne les considérons pas tout à fait comme des confrères, et nous ne leur témoignons pas beaucoup d'égards. Mais le même sentiment ne s'attache point à ceux des membres de cette section qui, à chaque vacance, seront élus. Or, à ladite section vient d'être créé, comme à toutes les autres, un corps de correspondans, dix, je crois, lesquels le gouvernement s'est abstenu de nommer, et qu'il veut bien laisser à l'élection. Il s'agit pour vous d'être un de ceux-là. Si la section vous présente, vous avez la probabilité d'être élu ; car nous vous aurons une majorité dans le sein de l'Académie. Or, les titres demandés pour faire partie de la section politique sont de nature si différente que je ne vois pas quel genre d'étude pourrait empêcher d'y aspirer. Il s'agirait donc d'être présenté par la section. L'intermédiaire naturel auprès d'elle nous a paru, à Rémusat et à moi, devoir être M. Lefèvre. D'Avril a dû vous mander que, d'après notre conseil, il avait vu M. Lefèvre et avait été content de lui. Rémusat est dans des dispositions excellentes. Je retourne à Paris dans quinze jours, et vous pouvez être assuré que je pousserai vigoureusement votre affaire et ferai de mon mieux pour qu'elle réussisse.

24 janvier 1857.

Je vous demande, mon cher ami, la permission de ne point discuter vos théories politiques. Ne pouvant avoir la liberté

telle qu'elle existait il y a cinq cents ans, vous préférez n'en avoir aucune: soit. De peur de subir le despotisme des partis, sous lesquels du moins on pouvait défendre par la parole et la presse sa dignité et son indépendance, vous trouvez bon d'être opprimé d'une seule manière et par un seul individu à la fois, mais si bien que personne, pas plus vous qu'un autre, ne peut souffler mot : soit encore. On ne peut disputer des goûts. Plutôt que d'assister aux intrigues qui règnent dans les assemblées, vous préférez un régime où le plus grand événement peut être amené dans l'ombre en vue d'un coup de bourse ou du succès d'une affaire industrielle. De mieux en mieux. Il faut avouer que j'ai du malheur avec vous. Je vous ai trouvé, depuis que je vous connais, le tempérament essentiellement frondeur (vous voyez comme je vous tiens incapable d'hypocrisie). Il faut que ce soit précisément dans le moment actuel que je vous voie enfin satisfait des choses et des hommes ! Sérieusement, à quoi pourraient aboutir des discussions politiques entre nous? Nous appartenons à deux ciels diamétralement opposés, nous ne pouvons donc avoir l'espérance de nous convaincre. Or, en fait de questions graves et d'idées neuves il ne faut point discuter avec ses amis quand on n'a pas l'espérance, de les persuader. Nous sommes l'un et l'autre parfaitement logiques dans notre manière de penser. Vous considérez les hommes de nos jours comme de grands enfans très dégénérés et très mal élevés. Et, en conséquence, vous trouvez bon qu'on les mène par des spectacles, du bruit, beaucoup de clinquant, de belles broderies et de superbes uniformes qui, bien souvent, ne sont que des livrées. Je crois comme vous nos contemporains assez mal élevés, ce qui est la première cause de leurs misères et de leur faiblesse ; mais je crois qu'une éducation meilleure pourrait redresser le mal qu'une mauvaise éducation a fait; je crois qu'il n'est pas permis de renoncer à une telle entreprise. Je crois qu'on peut encore tirer parti d'eux comme de tous les hommes par un appel habile à leur honnêteté naturelle et à leur bon sens. Je veux les traiter comme des hommes, en effet. J'ai peut-être tort. Mais je suis les conséquences de mes principes et, de plus, je trouve un plaisir profond et noble à les suivre. Vous méprisez profondément l'espèce humaine, au moins la *nôtre;* vous la croyez non seulement déchue, mais incapable de se relever jamais. Sa constitution même la condamne à servir. Il est très naturel que, pour main-

tenir du moins un peu d'ordre dans cette canaille, le gouvernement du sabre et même du bâton vous semble avoir de très bons côtés. Je ne crois pas néanmoins que, pour ce qui vous regarde, vous soyez tenté de tendre le dos, afin de rendre un hommage personnel à vos principes. Pour moi, qui ne me sais ni le droit, ni le goût d'entretenir de telles opinions sur ma race et sur mon pays, je pense qu'il ne faut pas désespérer d'eux. A mes yeux, les sociétés humaines, comme les individus, ne sont quelque chose que par l'usage de la liberté. Que la liberté soit plus difficile à fonder et à maintenir dans des sociétés démocratiques comme les nôtres que dans certaines sociétés aristocratiques qui nous ont précédés, je l'ai toujours dit. Mais que cela soit impossible, je ne serais jamais assez téméraire pour le penser. Qu'il faille désespérer d'y réussir, je prie Dieu de ne jamais m'en inspirer l'idée. Non, je ne croirai point que cette espèce humaine, qui est à la tête de la création visible, soit devenue ce troupeau abâtardi que vous nous dites, et qu'il n'y ait plus qu'à la livrer sans avenir et sans ressource à un petit nombre de bergers qui, après tout, ne sont pas de meilleurs animaux que nous et souvent en sont de pires. Vous me permettrez d'avoir moins de confiance en eux que dans la bonté et dans la justice de Dieu.

Quoique votre solitude de Téhéran semble vous convenir, je vous avoue que je vous vois avec chagrin et non sans quelques inquiétudes ainsi laissé tout seul dans un pays aussi éloigné et aussi perdu. Ma seule consolation est que vous allez, j'espère, y gagner bientôt le droit d'en sortir. Il semble que la Perse a pris dans ces derniers temps une importance qui doit, naturellement, fort accroître la position de celui qui y conduit les affaires de la France et le mettre en relief aux yeux du maître. Distinguez-vous-y; mais n'y restez pas trop longtemps. En attendant, donnez-moi de vos nouvelles. Je n'oserais jamais vous envoyer un aussi long et un aussi indéchiffrable griffonnage, si je ne vous savais si expert dans l'art de deviner ce que j'ai voulu écrire. Portez-vous bien. Mille et mille amitiés bien sincères. Croyez que je n'oublierai pas vos intérêts académiques.

A. DE TOCQUEVILLE.

Évidemment, Gobineau fut blessé par les sarcasmes qu'avait provoqués ses critiques sur le livre de son maître. Mais trop grande était l'affection

qu'il gardait à celui-ci, trop profond le respect qu'il lui avait voué, pour qu'il eût pu se laisser entraîner à lui répliquer sur le même ton. Il préféra donc cesser le combat.

Téhéran, 20 mai 1857.

Monsieur,

Vous m'avez répondu par six pages d'ironie à mes raisonnemens. J'en conclus que vous ne voulez pas discuter. Ne discutons donc pas et parlons d'autre chose.

Je vous aurais écrit depuis longtemps, attendu que, de ma part du moins, je n'aime pas voir languir la correspondance entre nous, mais j'ai été réellement accablé d'affaires et absorbé par le travail. Nous avons eu toutes les émotions de la guerre, comme on peut les avoir dans l'Asie centrale, embellies de discussions diplomatiques à l'européenne, d'intrigues orientales et d'essais de violence à surveiller, à empêcher, ce qui n'était pas toujours facile, et de quelques menus égorgemens qui, ne me regardant pas, ont dû me laisser inactif, mais non pas sans attention. Nous venons de finir bravement par un impôt volontaire qui a amené quelques petits troubles dans le voisinage de la ville, et tout va le mieux du monde. Pendant que j'avais tout ce tracas, et les affaires persanes ne se traitent pas vite ni simplement, j'étais également sollicité par mes propres travaux qui en étaient à cette période passionnante où on a trouvé beaucoup de choses inconnues, mais où il s'agit de les éprouver, de les classer et de leur donner leur vraie valeur. J'ai eu cette fortune de mettre la main sur plusieurs manuscrits persans peu connus de nom et encore moins étudiés de fait, j'étais déjà, par eux, transporté dans une tout autre sphère que celle où l'on voit d'ordinaire l'histoire de la Perse avant l'Islamisme quand deux autres livres, inconnus aux savans du pays eux-mêmes, sont venus encore agrandir mon horizon et me procurer de vraies jouissances. J'y ai joint la trouvaille d'une classe de médailles, non encore déchiffrée jusqu'à présent, et dont la lecture va changer profondément toute la classification des rois Arsacides; enfin, une assez belle collection de pierres gravées antiques que je me suis faite, et qui embrasse la période intermédiaire entre Cyrus et les premiers Khalifes, me permet de changer aussi tout le fond des idées relativement au rôle de la Médie et de la Perside dans l'empire des Achéménides. Voilà tout à l'heure mon

ouvrage terminé en gros et n'ayant plus qu'à subir les interminables corrections, modifications et *ajoutemens* que les hasards de mes constantes recherches peuvent m'amener. Mais enfin, me voici, sur ma table, le manuscrit de mes trois forts volumes, *Histoire généalogique des nations iraniennes*, qu'avec l'aide de Dieu je rapporterai en Europe et qui me montrent à moi-même que je n'ai pas perdu mon temps.

Château de Trye, 8 mai 1858.

Monsieur,

En arrivant, j'ai commencé par venir ici pour embrasser ma femme, ma fille Diane et faire connaissance avec ma nouvelle née. Je suis resté quelques jours, puis j'ai été à Paris et j'ai couru chez vous à l'hôtel Bedford. Vous étiez parti, depuis deux jours, ce qui m'a été une mortelle déconvenue, car j'avais un désir extrême de vous embrasser. Allez-vous maintenant rester jusqu'à l'hiver à Tocqueville? Ne viendrez-vous pas du tout à Paris? J'en serais on ne peut plus contrarié, car je ne sais ce qui arrivera de moi, et mon séjour ici, à ce que m'a dit le ministre, peut finir d'un moment à l'autre. Je suis ce qu'on appelle à la disposition, c'est-à-dire à solde entière, mais pouvant, dans les vingt-quatre heures, recevoir une destination et un ordre de départ. Je souhaite donc ardemment avoir une espérance plus rapprochée de vous voir que l'hiver, car où serai-je cet hiver?

J'ai eu un voyage assez dur, et je crois qu'il ne me faudrait pas recommencer. Mais la fatigue ne m'a pris qu'ici. En somme, je suis parfaitement bien portant, et il n'y a pas de mal. Je m'occupe, en attendant une destination, de préparer pour la publication une partie de mes travaux.

. . . .

Comte A. DE GOBINEAU.

Tocqueville, le 12 mai 1858.

Je pensais bien que vous étiez revenu, mon cher ami, car j'avais lu dans les journaux anglais et allemands que je reçois qu'un diplomate français, attaché à l'ambassade de Perse, *M. Nobineau*, venait d'arriver à Marseille. Je vous avais reconnu aisément sous ce travestissement exotique. Je me suis informé de

vous à mon arrivée à Paris. On m'a dit que vous étiez allé voir votre femme et vos enfans; ce qui m'a semblé assez simple. Il paraît que j'ai quitté Paris deux jours avant que vous revinssiez dans cette ville. J'en suis bien contrarié, car vous pouvez croire que j'aurais eu grand plaisir à vous embrasser, au retour de ces aventures lointaines. Je regrette d'autant plus de vous avoir manqué que je ne puis prévoir exactement quand nous nous joindrons. Je compte revenir à Paris le mois prochain; mais je me trouve si content d'être revenu chez moi, je suis si heureux au milieu de mes champs, que je recule le plus que je le puis le moment où je dois rentrer dans la grande ville. A la fin de juillet, le chemin de fer de Caen arrive jusqu'à nous. Il se peut que cette circonstance me détermine à remettre à l'automne le voyage que je devais faire dans l'été. Ce qui est certain, c'est que je passerai nécessairement cette année un temps assez long à Paris. Ce séjour est nécessité par le besoin que j'éprouve de faire des recherches nécessaires à la continuation de mon travail que vous appelez, je ne sais pourquoi, *une histoire administrative*, quoiqu'il s'y trouve moins d'administration que de tout autres choses. Il n'est pas exact non plus, pour le dire en passant, que je m'occupe beaucoup d'agriculture. Mon agriculture consiste en une prairie et quelques moutons. La vérité, c'est que j'ai pris un goût passionné pour la vie que je mène à la campagne, mélange d'activité intellectuelle et de mouvement en plein air. Mon corps et mon esprit s'en trouvent bien, et je crois que je vous paraîtrais mieux portant et surtout plus content que quand nous barbouillions du papier ensemble.

Je vois que, de votre côté, vous continuez à ne pas vous donner tout entier au métier, et que votre esprit ne perd pas la bonne habitude de travailler pour lui-même. Vous êtes toujours le plus grand *piocheur* que je connaisse, et c'est merveille de voir un homme qui arrive de faire un si grand et si difficile voyage, lequel à son débotté occupe ses loisirs à faire un mémoire sur l'écriture cunéiforme. Le sujet, du reste, est très intéressant. Mais vous êtes trop homme d'esprit pour ne pas savoir qu'en pareille matière un homme qui n'est pas un savant de profession et qui parle à des savans, est tenu à avoir deux fois raison. Je ne doute pas que, sur ce sujet comme sur plusieurs autres, vous ne rapportiez des travaux très curieux de vos pèlerinages diplomatiques. Il me tarde bien de pouvoir causer avec vous

de ce que vous avez vu, de ce que vous voyez et de mille autres choses encore.

Mme de Gobineau a dû vous dire dans quel état se trouve l'affaire de l'Institut et comment elle a su que mon zèle pour vos intérêts académiques n'était pas sans danger pour vous; ce qui m'a porté non à me refroidir, mais à rester pour le moment à l'état de calorique latent. La vérité des choses est que la majorité de l'Académie des sciences morales et politiques nous a été enlevée par le coup d'État microscopique qui nous a imposé, contre la loi et l'usage, dix intrus, dont quelques-uns avaient assez de mérite pour choisir un autre parti. Cette garnison, comme on les appelle, a, il faut le reconnaître, une attitude fort modeste au milieu de la place. Elle ne parle guère et surtout n'empêche pas de parler : mais quand il s'agit du scrutin, elle se retrouve forte de toutes les passions devenues plus hostiles par la contrainte. Lui imposer nos candidats est impossible. Il ne nous reste que la faculté de choisir entre les siens. Nous ne pouvons faire passer un choix malgré elle. Mais elle ne peut que rarement être assez d'accord avec ses partisans naturels dans le reste de l'Académie pour faire élire son candidat malgré nous. Il résulte de là que l'important pour vous est de faire que cette garnison vous présente ou du moins vous agrée. Après quoi, je me chargerai volontiers de vous amener mes amis. C'est l'ordre naturel des choses, et il n'y aurait point d'efficacité pour vous, tant que vous serez un soldat militant de la diplomatie, à vouloir l'intervertir.

Ne tardez pas trop à me donner de vos nouvelles, et croyez à ma sincère amitié. Nos souvenirs affectueux à Mme de Gobineau.

A. DE TOCQUEVILLE.

Tocqueville, le 5 août 1858.

Votre lettre m'a fort intéressé, mon cher ami. C'est, du reste, le résultat qu'ont, en général, vos lettres. Il me tarde beaucoup de savoir quelle sera la fin de votre aventure de linguiste? Il est bien difficile que vous vous trompiez, si, sincèrement et sans mettre votre imagination trop en action, vous parvenez à trouver toujours un sens aux mêmes caractères. Une hypothèse qui permet de prévoir certains effets qui se reproduisent toujours ressemble absolument à une vérité démontrée. Le système de

Newton ne repose guère sur un autre fondement. Si, en réalité et de l'aveu du monde savant, vous avez découvert un secret si important qu'on cherche inutilement depuis si longtemps, il est incontestable que cela vous donnera immédiatement une place très élevée dans le monde éclairé. Je désire donc bien vivement, et pour la science de l'homme en général et dans l'intérêt d'un certain homme pour lequel je conserve beaucoup d'amitié, que votre découverte aboutisse. Tenez-moi donc au courant de ce qui va se passer.

Je crains comme vous qu'on ne nous joue le mauvais tour de vous envoyer à l'extrémité du monde avant que nous n'ayons pu nous revoir et causer. Cependant, voilà le temps qui s'écoule, et l'époque approche où, suivant les probabilités, je ferai un petit voyage à Paris. Mon intention serait de m'y rendre vers la fin du mois prochain. Si vous êtes encore en France, nous pourrons, j'imagine, nous joindre enfin. J'ai grande envie de vous revoir. Ainsi que vous le dites peut-être avec raison, il m'est arrivé quelquefois de ne pas bien comprendre ce qui se passait dans votre esprit, et c'est ce qu'une correspondance quelconque ne peut pas apprendre dans un heureux pays où l'on écrit avec la persuasion que le secret des lettres n'est jamais respecté. Il n'y a plus en France, à l'heure qu'il est, qu'un seul moyen d'échanger librement et complètement ses pensées, c'est de se renfermer dans une chambre bien close et de causer entre quatre yeux.

Je vous ai un peu grogné, je l'avoue, dans ma dernière lettre à propos de ce que vous me disiez de mes travaux. Je vous en demande pardon. Mais n'était-il pas permis d'être un peu de mauvaise humeur, quand un homme, intelligent comme vous, qui a lu ce que je viens d'écrire et qui a pu si bien juger d'avance de ce qui me reste à faire, transforme une étude générale sur les causes, le mouvement et les effets de cette immense évolution de l'humanité qu'on appelle la révolution française en un ouvrage sur les institutions administratives ? Il ne faudrait pas appartenir au *genus irritabile* que vous connaissez, pour ne pas s'exciter un peu de cette manière de définir une œuvre que l'auteur lui-même envisage sous un si différent aspect.

Je n'en dis pas plus long aujourd'hui, étant dans un trou où l'on n'a rien à dire. Ne tardez pas à me donner de vos nouvelles.

A. DE TOCQUEVILLE.

Tocqueville, le 16 septembre 1858.

Ce n'est pas parce que votre avant-dernière lettre ne m'eût pas satisfait, mon cher ami, que je n'y avais pas répondu. Je croyais tous les jours partir pour Paris, et mon principe est qu'il ne faut écrire qu'aux gens avec lesquels on ne peut causer. J'ai, en effet, été à Paris, il y a quinze jours. Mais je n'ai passé dans cette ville que quarante-huit heures. J'y allais, surtout, pour consulter mon médecin, n'étant pas fort satisfait de ma santé depuis trois mois. Il m'a trouvé assez souffrant pour m'ordonner de repartir sur-le-champ exécuter à la campagne un traitement qu'il eût été difficile et incommode de suivre seul à l'auberge. Je compte revenir, et cette fois pour longtemps, à Paris, vers le 8 du mois prochain, J'espère encore vous y trouver et, si cela arrive, j'en éprouverai une vraie joie; car j'ai une grande amitié pour vous, malgré les querelles que vous m'accusez avec quelque raison de vous faire. Cette mauvaise habitude de ma part ne date pas, malheureusement, d'hier et j'ai peur qu'elle ne soit devenue un mal un peu chronique. Je vous suis très attaché; j'ai de l'estime et de l'affection pour vous. Mais il y a entre les tempéramens de nos deux âmes des différences, et même des contrariétés, qui produisent ce dont vous vous plaignez, non à tort. J'aime les hommes, ce m'est très agréable de pouvoir les estimer, et je ne connais rien de plus doux que le sentiment de l'admiration, quand il est possible. Quand je ne puis ni estimer, ni admirer mes semblables, ce qui m'arrive bien souvent, je le confesse, j'aime du moins à rechercher au milieu de leurs vices les quelques bons sentimens qui peuvent s'y trouver mêlés, et je me plais à attacher ma vue sur ces petits points blancs qui s'aperçoivent sur le fond noir du tableau. Quant à vous, soit naturel, soit conséquence des luttes pénibles auxquelles votre jeunesse s'est courageusement livrée, vous vous êtes habitué à vivre du mépris que vous inspire l'humanité en général et en particulier votre pays. Comment voulez-vous, par exemple, que je ne sois pas un peu impatienté, quand je vous entends dire que notre nation n'a jamais pris les choses que par le côté petit et mesquin et n'a pas produit d'esprits hors ligne, si ce n'est peut-être cet ignoble Rabelais dans les œuvres duquel je ne suis jamais arrivé à trouver un louis d'or qu'après avoir remué, à grand dégoût, des tas d'ordures?

Comme si plusieurs des plus grandes choses de ce monde n'avaient pas été faites par nous ! Comme si ce n'était pas nous, surtout, qui depuis trois cents ans, par une succession non interrompue de grands écrivains, avons le plus agité l'esprit humain, l'avons le plus poussé, animé, précipité dans tout le monde civilisé, en bien ou en mal, cela peut se discuter, mais puissamment, qui en doute ! Je ne connais pas un étranger, si ce n'est peut-être quelque cuistre de professeur allemand, qui porte sur la France le jugement que vous, Français, vous portez d'elle. Je ne vous dis pas cela pour vous faire la guerre, mais comme exemple de ce qui fait que, tout en vous aimant beaucoup, je ne puis m'empêcher de vous quereller. Je trouve également que, dans la même lettre, vous êtes, de la même manière, injuste pour les contemporains. A quelle époque de leur vie MM. Thiers, Villemain, Cousin même, malgré le choix un peu ridicule de ses sujets, ont-ils mieux fait que dans leurs derniers ouvrages ? Et quant à leur valeur intrinsèque, quel historien plus célèbre aujourd'hui en Europe que M. Thiers, quel esprit plus brillant que Villemain, quel meilleur écrivain que Cousin ? Lamartine ne reste-t-il pas le plus grand poète incontestablement de l'époque, bien qu'il n'écrive plus aujourd'hui que des vers détestables et de la prose qui vaut les vers ? Ce qui est malheureusement vrai et très triste, c'est que ces hommes, non pas d'un grand génie, mais assurément d'un grand talent, deviennent des vieillards et ne sont remplacés par personne. Dans les générations placées au-dessous de ceux qui ont aujourd'hui de cinquante à soixante-dix ans, c'est-à-dire de ceux qui, après avoir été des gens d'esprit, deviennent graduellement de vieilles bêtes, quel homme, je ne dirai pas d'un certain talent, mais d'un vrai éclat, d'une grande célébrité, s'annonce ? Les anciens romanciers eux-mêmes, les anciens vaudevillistes, comme Scribe, qui assurément ne sont pas des Molière ni des Le Sage, mais qui étaient lus passionnément dans tout le monde civilisé, ne sont pas remplacés par des hommes qui semblent appelés le moins du monde à faire le bruit que ceux-là ont fait. Voilà ce qui m'attriste et ce qui m'inquiète, parce que le fait est nouveau et que, par conséquent, il est impossible encore de prévoir quelle sera sa durée. Il tient, je crois, en partie à l'extrême fatigue des âmes et aux nuages qui remplissent et alanguissent tous les esprits. Il faut de fortes haines, d'ardens amours, de grandes espérances et de puissantes

convictions pour mettre l'intelligence humaine en mouvement et, pour le quart d'heure, on ne croit rien fortement, on n'aime rien, on ne hait rien et on n'espère rien que de gagner à la Bourse. Mais la France n'a pas eu, jusqu'à présent, un tempérament qui lui permît de rester aussi longtemps affaissée dans le seul goût du bien-être, et j'espère toujours que le même mouvement, s'il doit venir, qui la relèverait, ranimerait sa vie littéraire.

Il me serait bien difficile de dire pourquoi j'ai été conduit et comment à vous conter tout cela. C'est une vraie causerie à bride abattue. Ne répondez point puisque bientôt nous allons nous voir après cette longue absence et parler de tout cela et de mille autres choses. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE.

Cannes (Var), le 28 février 1859.

Mon cher ami, si en effet je vous avais dit qu'il ne fallait pas m'écrire sans que je vous eusse indiqué mon adresse, je suis au plus haut degré dans mon tort. Mais en voici la cause. En arrivant ici, j'ai trouvé que Cannes était une espèce de village où la demeure de chacun était connue du public. Partant de là, je n'ai pas imaginé que mes amis eussent autre chose à faire en m'écrivant que de mettre pour adresse : *à Cannes, Var*. Je suis, du reste, bien content de l'explication que vous me donnez de votre silence; car je m'en plaignais amèrement, *in petto*, et je me disais que vous étiez de tous mes amis le seul qui n'ait montré aucune sollicitude pour moi. J'ai cependant été plusieurs fois dans un état de nature à la faire naître. D'abord très bien durant les deux premiers mois. Puis, survient au jour de l'an, pour étrennes, deux ou trois maladies nouvelles plus douloureuses que tout ce que j'avais ressenti jusque-là. Ceci a duré un mois. Février a heureusement réparé les torts de janvier. J'ai repris mes forces. La maladie des bronches, qui m'a forcé de venir ici, semble marcher vers une guérison assez rapide, et je commence enfin à me sentir renaître.

Je *veux tout* ce que vous avez écrit, et le livre sur le voyage (1) et celui sur les langues cunéiformes (2) (quoique sur ce dernier

(1) *Trois ans en Asie*. Paris, Hachette, 1859.
(2) *Lecture des textes cunéiformes*. Firmin-Didot, 1858.

toutes vos forces. C'est pourquoi, je vous en prie, ménagez-vous encore pour n'avoir pas l'ennui d'un autre hiver en quarantaine. Ceci est aussi bien nécessaire.

Mon voyage paraîtra en juin ou en juillet. Je souhaite qu'il réussisse aussi bien près de vous qu'il paraît réussir près du libraire. D'abord, celui-ci voulait faire une édition in-12. Maintenant, il veut deux éditions, l'une in-12, l'autre in-8°, il a encore l'idée d'y mettre des gravures. Vous voyez que je suis dans les honneurs.

Comte DE G.

Nous avons vu, par la lecture des dernières lettres de Tocqueville, que Gobineau avait, par la suite, évolué de manière à être, pour Tocqueville, moitié enfant chéri, moitié enfant terrible. De graves dissentimens s'étaient élevés à propos de plusieurs questions vitales, tant du domaine de la politique que de celui de l'histoire et de la philosophie, entre le jeune homme et son maître. A l'improviste, ils se voyaient en présence l'un de l'autre comme des antagonistes. Cependant, des esprits comme les leurs ne sauraient devenir étrangers l'un à l'autre. Et si le lecteur de cette correspondance ne peut se défendre d'un respect sincère pour la profondeur de conviction, la hauteur de pensée et même la noblesse d'expression avec laquelle chacun défend son point de vue, il admirera plus encore peut-être la loyauté parfaite qui leur fait conserver, à travers des controverses parfois si aiguës, toute leur estime et même toute leur affection l'un pour l'autre.

Tocqueville l'a dit très bien lui-même : « En fait de sentimens élevés et délicats, nous sommes et serons toujours de la même secte. » Dans cette parole, nous voyons non seulement la devise de leur amitié, mais l'idée mère de toutes leurs relations, la raison d'être de leur rapprochement.

Ce rapprochement a eu lieu à la fin comme au commencement, comme le prouvent symboliquement les dernières paroles de Tocqueville, et plus encore, l'émouvant billet que Gobineau écrivit, sous l'impression douloureuse que lui causa la nouvelle de la mort de son maître chéri, à la veuve de celui-ci.

Sydney (Nouvelle-Écosse), 27 mai 1859.

Chère madame,

J'ai appris ici le malheur qui vous a frappée, et avec vous toutes les personnes qui vous sont attachées. Vous savez si je suis de ce nombre et depuis combien d'années je suis dévoué de cœur à celui qui n'est plus. Peu de ses amis se sont trouvés mêlés à sa vie d'aussi près que je l'ai été et ont eu autant d'occasions de connaître la grandeur de son esprit, l'élévation de son

cœur, les mérites de toute nature qui le mettaient si haut au-dessus de la plupart des hommes; peu de ceux qui l'ont aimé ont eu plus de raison que moi de lui vouer une affection et une reconnaissance sans bornes, et je crois qu'il était bien convaincu que c'étaient là mes sentimens et que je lui appartenais du meilleur de mon cœur.

Vous n'en doutez pas non plus, chère madame, et je vous prie dans ces tristes jours de vous rappeler quelle part je prends à votre affliction. En tout temps, veuillez bien me compter comme votre plus attaché serviteur et croire que je ne serai jamais plus heureux que lorsque vous voudrez bien me montrer que vous vous le rappelez. Vous ne doutez pas du vif désir que j'ai de savoir des nouvelles de votre santé déjà si peu forte et qui doit être, en ce moment, bien cruellement éprouvée. Si vous pouvez trouver un moment pour m'en écrire quelques mots, je vous en remercierai bien vivement.

Adieu, chère madame, et croyez-moi bien tout à vous et aussi profondément que respectueusement attaché et dévoué.

Comte DE GOBINEAU.

MANDRIN

CAPITAINE GÉNÉRAL DES CONTREBANDIERS

Le nom de Mandrin, le contrebandier, est entouré d'une incroyable popularité dans son pays d'origine, le Dauphiné, dans les contrées où il a séjourné, la Suisse et la Savoie, dans les régions de la France qu'il a parcourues en ses rapides expéditions: la Franche-Comté, la Bourgogne, l'Auvergne, le Forez, le Velay, le Vivarais (1).

(1) Les pages qui suivent ont été écrites, en majeure partie, à l'aide de documens inédits conservés dans les Archives du ministère de la Guerre, du ministère des Affaires étrangères, de la Bibliothèque nationale, ainsi que des Archives nationales. Les archives de province, archives départementales et municipales, archives de l'Isère, de la Drôme, du Rhône, de l'Hérault, de la Savoie, de la Haute-Loire et de la Côte-d'Or, ont fourni d'importantes contributions.

M. Octave Chenavaz, député de l'Isère, avec une bienveillance et une générosité dont nous ne pouvons rendre un assez éclatant témoignage, a mis à notre disposition des textes réunis durant de longues années, avec infiniment de soin et avec l'érudition la plus précise. Antoine Vernière, qui vient de nous quitter, MM. Ulysse Rouchon, Victor Colomb, Paul Navoret, M. l'abbé André Chagny et d'autres collaborateurs dévoués et empressés trouveront ici un premier témoignage de notre vive gratitude.

Parmi les histoires de Mandrin, qui ont été publiées au XVIII[e] siècle, il n'y en a qu'une qui soit digne d'attention, c'est l'*Abrégé de la Vie de Louis Mandrin, chef de contrebandiers en France*, s. l., 1755, in-12 (attribué par les uns au président Terrier de Cléron, par les autres à l'abbé Régley). Les meilleures monographies dues à des écrivains modernes sont les suivantes :

Octave Chenavaz, *Notice historique sur la maison patrimoniale de Mandrin*, Grenoble, 1892, in-12; — Antoine Vernière, *Courses de Mandrin dans l'Auvergne, le Velay et le Forez* (1754), Clermont-Ferrand, 1892, in-8°; — J.-J. Vernier, *Mandrin et les Mandrinistes*, Annecy, 1899, in-8°; — Ulysse Rouchon, *les Exploits de Mandrin dans la Haute-Loire*, Privas, 1905, in-8°. — Pour les Fermiers généraux, voyez H. Thirion, *la Vie privée des financiers au XVIII[e] siècle*, Paris, 1895, in-8°.

On n'entreprendra pas de donner ici, ne fût-ce qu'une simple énumération, des livres et brochures, pièces de vers, poèmes héroïques ou burlesques, chants épiques et chansons populaires, pièces de théâtre, dialogues des morts, oraisons funèbres, « mandrinades, » canards et pamphlets, qui lui ont été consacrés. M. Edmond Maignien, bibliothécaire de la ville de Grenoble, a publié en 1890 une Bibliographie des écrits relatifs à Mandrin, qui occupe 32 pages in-8°. Le « capitaine Mandrin » a été peint en pied, en buste et à cheval, par des artistes qui étaient venus solliciter de lui la permission de prendre, de sa personne célèbre, des croquis *ad vivum*. Les gravures représentant les faits les plus saillans de sa vie ont été tirées à des milliers d'exemplaires. « Les Savoyards ont vendu ses portraits en montrant la marmotte. » Des médailles enfin ont été frappées en son honneur.

Cette popularité s'est maintenue jusqu'à nos jours. Les habitans de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, lieu de naissance du fameux bandit, et ceux de la région environnante, sont appelés, du nom de Mandrin, les « Mandrinots. » M. Octave Chenavaz, député de l'Isère, dédie son précieux ouvrage, *Notice historique sur la maison patrimoniale de Mandrin*, « aux Mandrinots, mes concitoyens. » Cette maison même, les habitans de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs la conservent avec un soin jaloux, monument historique illustré par l'homme célèbre qui y a demeuré. Ils la montrent avec fierté aux étrangers de passage. A ce propos, M. Victor Advielle, qui était en 1860 secrétaire de la sous-préfecture de Saint-Marcellin et s'occupait de l'histoire du contrebandier, rapporte le trait suivant, où se marque en trois mots l'intensité du sentiment populaire :

Une bonne vieille, en bonnet tuyauté, appuyée sur un bâton de frêne, lui faisait les honneurs de la maison de Mandrin et lui racontait, avec émotion et abondance, les principaux traits de la vie du contrebandier. Advielle feignait d'ignorer ces détails et la fin de Mandrin qui fut roué vif à Valence. Il laissait suivre son cours à la causerie qui allait trottant menu. Enfin l'interrompant :

— Et Mandrin, après tout cela, qu'est-il devenu?

Et la vieille, avec une indéfinissable expression où se traduisaient son admiration pour le héros, sa douleur et sa colère :

— Ah! monsieur, ils l'ont tué!

Pour comprendre l'œuvre de Mandrin et la faveur dont le peuple l'a soutenu, il est nécessaire de remonter aux conditions sociales et économiques au milieu desquelles il a paru, qui ont fait de lui ce qu'il a été, et qui l'ont si rapidement conduit à une renommée retentissante.

I. — LES FERMES GÉNÉRALES

Depuis Colbert, la perception de la plupart des contributions indirectes était affermée à une compagnie financière, qui comprenait, à l'époque de Mandrin, c'est-à-dire au milieu du XVIIIe siècle, quarante membres. Moyennant une redevance annuelle au Trésor du roi, redevance qui fut d'une centaine de millions de 1749 à 1755, les fermiers généraux levaient les droits de traite (douanes et octrois), l'impôt sur le sel et celui sur le tabac, et les bénéfices de l'opération étaient pour eux.

Ces bénéfices ne tardèrent pas à être considérables. « Un petit nombre d'individus, écrit Sénac de Meilhan, a partagé la cinquantième, puis la soixantième partie de toute la richesse nationale. Chaque province a contribué annuellement, environ d'un million de son numéraire, à cette étonnante profusion. Qu'on juge du luxe qu'elle a dû produire dans la capitale, du dessèchement qu'elle a causé dans les provinces. » Après avoir passé en revue les grandes fortunes acquises par les fermiers généraux, Sénac de Meilhan ajoute : « Les auteurs, qui ont le plus déclamé contre les profits de la Ferme, n'ont peut-être pas imaginé qu'ils puissent s'élever à la somme immense que présente ce tableau. »

Pour accomplir la tâche qui leur incombait, les fermiers généraux en étaient arrivés à se donner une formidable organisation. Leur administration centrale était établie dans le somptueux hôtel de Soissons, rue de Grenelle-Saint-Honoré. C'est là que nos quarante associés siégeaient autour de leur fameux tapis vert; c'est de là que, dans l'imagination populaire, ils rayonnaient d'un éclat surnaturel jusqu'au fond des provinces les plus éloignées. Ils avaient divisé la France en trente départemens, comprenant un millier de bureaux, avec une subdivision de plus de quatre mille bureaux secondaires. Dans son célèbre compte

rendu (1781), Necker dit que la Ferme avait à ses gages 250 000 employés de tout ordre.

Les fortunes des fermiers généraux ne se faisaient pas de rien. Joseph Prudhomme aurait dit qu'elles étaient faites de « la sueur du peuple. » Il importait de tirer des contribuables le plus d'argent possible, car tout ce qui dépassait, en fin de compte, le chiffre fixé par le bail, était bénéfice personnel. Aussi les fermiers généraux estimaient-ils que « le paysan devait être accablé d'impôts pour être soumis et qu'il fallait appauvrir la noblesse pour la rendre docile (marquis d'Argenson). »

Le rôle du contrôleur général des Finances eût été de défendre les intérêts de l'État, c'est-à-dire du public, contre les fermiers généraux; mais ceux-ci, à chaque renouvellement de bail, lui faisaient accepter un pot-de-vin de 300 000 francs. Les autres ministres étaient gratifiés de cadeaux divers, dont le total se montait, bon an, mal an, à 200 000 francs. Enfin, par une multitude de croupes et de pensions, nos financiers s'attachaient toutes les personnes influentes à la Cour, depuis le Roi lui-même, jusqu'aux favorites, jusqu'aux huissiers du palais et aux danseuses aimées des courtisans.

La classe de financiers, dans laquelle se recrutaient les fermiers généraux, forma, au moins jusqu'à la seconde moitié du XVIIe siècle, une singulière catégorie d'individus, types qui ne se retrouvent plus que rarement aujourd'hui. Héritière des idées du moyen âge, la société de l'ancien régime repoussa pendant longtemps et méprisa les financiers. Un « honnête homme » ne se faisait pas « publicain. » Il en résulta que les premiers spéculateurs du XVIIIe siècle furent de vrais aventuriers: des condottières de l'argent. Turcaret est leur copie fidèle.

Le fermier général Bragouze avait été garçon barbier. Il avait épousé une blanchisseuse, de qui le propre laquais disait:

— C'est une blanchisseuse de fin linge qui est tombée sans se blesser d'un quatrième étage dans un carrosse.

Après s'être ruiné, Bragouze se sauva en Suisse:

> Des sabots à ses pieds, en justaucorps de bure,
> Et remis en un mot en la triste figure
> Où jadis il parut quand il était venu.

Perrinet de Jars avait été marchand de vin; Darlus marchand de draps, de même que Lemonnier, qui avait épousé une

fille d'auberge; Haudry avait épousé une couturière. Dodun, Gaillard de la Bouëxière, Dangé, Tessier, Durand de Mézy, étaient d'anciens laquais ou des fils de laquais.

Gens dont plus des deux tiers ont porté les couleurs,
Qui, grâce aux saints d'enfer, l'intérêt et l'usure,
Sont à présent de gros seigneurs.

Les plus somptueuses demeures étaient les leurs. Grimod de la Reynière faisait bâtir le palais actuel de l'Élysée, où ses chevaux avaient des mangeoires d'argent. Dupin faisait l'acquisition du fameux hôtel Lambert et, en Touraine, il s'installait royalement au château de Chenonceaux. Boutin et Beaujon possédaient chacun plus d'une centaine d'arpens dans Paris. Villemur était un marquis de Carabas; mais ce n'étaient pas des champs, c'étaient des palais.

Pour se rendre à Compiègne, Louis XV longeait les remparts. Il admirait ces constructions magnifiques qui sortaient de terre comme en pays enchanté :

— A qui cet hôtel ?

— Sire, à Villemur.

— Et celui-ci?

— A Villemur.

— Et cet autre ?

— Sire, à M. de Villemur.

Le Roi cessa de questionner.

Ces maisons de féerie recevaient du peuple le nom de « folies : » la Folie Baujon, la Folie Boutin, la Folie Saint-James, la Folie La Bouëxière.

La chronique scandaleuse allait redisant l'histoire amoureuse de la ferme. Filles comédiennes et demoiselles du Bel-Air, tout ce qui respirait et palpitait dans le royaume de Cythère était à eux. Ils en expulsaient la grande noblesse :

Fières de vider une caisse
Qu'entretient un fermier général,

dit un poète en s'adressant à ces dames,

N'insultez pas dans votre ivresse
Celles qui n'ont qu'un duc...

Les fermiers généraux transformaient la vie de leurs maîtresses en un conte des *Mille et une Nuits*. « Elles ont des robes

telles que la Reine n'en a point, dit un nouvelliste. Les mines de Golconde sont épuisées pour elles. L'or germe sous leurs pas et les arts à l'envi font de leur habitation un palais enchanté. »

Dans un livre qui eut beaucoup de retentissement, l'avocat Darigrand écrit en 1763 : « Est-il possible que l'on voie tranquillement toutes les plus grandes maisons soutenues par l'or des financiers, les seules maisons riches être les maisons des financiers, alliées aux financiers ou d'origine financière? »

On leur reprochait d'abuser de leur situation dans l'État, de commander au monarque, d'obliger les pouvoirs publics à faire des lois à leur mesure. « Comme celui qui a l'argent, dit Montesquieu, est toujours le maître de l'autre, le traitant se rend despotique sur le prince même ; il n'est pas législateur, mais il le force à donner des lois. »

D'ailleurs, comment les fermiers généraux pouvaient-ils être aussi riches? On allait d'instinct à l'explication la plus simple. « Il y a dans Persépolis, dit encore Montesquieu, quarante rois plébéiens qui tiennent à bail l'Empire des Perses et qui en rendent quelque chose au monarque. »

Duclos raconte : « Pendant le séjour de M. d'Alembert à Ferney, où était M. Huber, on proposa de faire, chacun à son tour, un conte de voleur. M. Huber fit le sien qu'on trouva fort gai ; M. d'Alembert en fit un autre qui ne l'était pas moins. Quand le tour de M. de Voltaire fut venu :

« — Messieurs, leur dit-il, il était une fois un fermier général... ma foi, j'ai oublié le reste! »

***

Plus encore que les sommes mêmes, prises par les fermiers généraux dans la bourse des contribuables, la manière dont ces sommes étaient perçues soulevait d'unanimes protestations. Malesherbes, président de la Cour des aides, en fait la remarque à Louis XVI.

Les chiffres des droits que les fermiers avaient à prélever n'étaient fixés nulle part. Ils variaient à l'infini, selon les lieux et les personnes. Les employés des fermiers, receveurs, commis et préposés des octrois, levaient ces impôts suivant leur bon plaisir. Nulle règle précise, et, en cas d'abus, nul recours pratiquement possible contre eux. Dans les bureaux mêmes des percepteurs, les tarifs n'étaient pas exposés, « ou bien l'on trouve une vieille

pancarte imprimée depuis nombre d'années, toute déchirée, tombant en lambeaux et où souvent des commis ont eu l'impudence d'ajouter à la main et de leur autorité une multitude d'articles. » Le contribuable doit payer ce qui lui est réclamé, sans justification, ni contrôle, ni reçu. « Le code de la ferme générale est immense, observe Malesherbes, et n'est recueilli nulle part. C'est une science occulte. Il faut que le particulier s'en rapporte au commis même, son adversaire et son persécuteur. »

« Adversaire et persécuteur... » Malesherbes a mis le doigt sur la plaie. Au contraire de ce qui se passe de nos jours, où le douanier, qui lève un droit quelconque, se montre naturellement équitable, parce qu'il n'a pas d'intérêt particulier dans la perception, sous le régime des fermes, depuis les quarante financiers qui se trouvaient au sommet, jusqu'aux plus modestes employés, chacun avait un intérêt personnel et direct à faire produire aux impôts le plus possible.

D'aventure quelque contribuable, tondu de trop près, s'avisait-il de s'engager dans les dédales d'un procès : les fermiers généraux avaient un conseil d'avocats qui s'entendaient à l'y faire circuler indéfiniment. « A-t-on fait la liste, écrit Darigrand, de tous ceux que ces procès ont ruinés? »

Aussi les fermiers généraux et leurs suppôts, — c'est l'expression consacrée, — sont-ils devenus pour le peuple des tyrans redoutés.

Par un abominable vice d'organisation, le produit des amendes, encourues par ceux qui avaient enfreint les édits bursaux, et les effets confisqués étaient distribués, pour un tiers aux fermiers généraux, pour un tiers aux chefs des commis et des employés qui avaient constaté le délit, le derniers tiers à ces commis eux-mêmes. Or, devant les tribunaux compétens, un procès-verbal signé de deux commis faisait la preuve, sans contradiction possible. Ces procès-verbaux, qui causaient des ruines, enrichissaient ceux qui les avaient dressés. « A la fin de l'année, écrit un contemporain, les fermiers généraux et leurs stipendiés partagent entre eux les dépouilles de mille familles qu'eux, ou leurs adhérens, ont légalement ou illégalement dépouillées. » Helvétius, fermier général, refusa l'argent provenant de ces confiscations, mais Helvétius était un philosophe, un original.

L'intendant de Flandre écrivait en 1740 : « La quantité des pauvres dépasse celle des gens qui peuvent vivre sans mendier...

et les recouvremens se font avec une rigueur sans exemple; on enlève les habits des pauvres, leurs derniers boisseaux de froment, les loquets des portes... »

Qui ne connaît l'aventure si bien contée par Jean-Jacques Rousseau? Il se trouvait en Dauphiné, le pays de Mandrin. A la recherche des sites pittoresques, il s'était écarté des sentiers battus. Il était las, il avait faim. Il avise une maison de peu d'apparence, la seule des environs. Il entre, demande à manger. Un vieil homme, d'un air défiant, lui offre du lait écrémé et du pain d'orge rempli de paille. Rousseau dévore le tout, lait, pain, paille. Son appétit, son air avenant inspirent confiance au paysan :

— Je vois bien que vous êtes un bon jeune honnête homme et que vous n'êtes pas là pour me vendre.

Rousseau ne comprenait pas. Cependant, le paysan, qui avait disparu par une trappe, ne tarda pas à revenir avec un bon pain bis de pur froment, un jambon appétissant et une bouteille aux hanches rebondies. Des œufs battus dans du beurre frais firent une omelette succulente.

Sur le point de partir, le touriste voulut payer. Nouvel effroi du bonhomme. Mais de quoi avait-il peur? « Il prononça en frémissant les mots terribles de « commis » et de « rats de cave. » Il me fit entendre qu'il cachait son vin à cause des aides, qu'il cachait son pain à cause de la taille et qu'il serait un homme perdu si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim.

« Ce fut là le germe, conclut notre philosophe, de cette haine inextinguible qui se développa depuis dans mon cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs. Cet homme, quoique aisé, n'osait manger le pain qu'il avait gagné à la sueur de son front et ne pouvait éviter sa ruine qu'en montrant la même misère qui régnait autour de lui. Je sortis de sa maison aussi indigné qu'attendri, et déplorant le sort de ces belles contrées à qui la nature n'a prodigué ses dons que pour en faire la proie des barbares publicains. »

Rousseau était le commensal d'un de ces publicains, le fermier général Dupin. Parlant de sa table, il écrit : « On s'y engraisse étonnamment. »

***

De tous les impôts levés par l'industrie des fermiers géné-

raux, le plus impopulaire était celui sur le sel, l'odieuse gabelle. Dans les pays de grande gabelle, les taxes sur le sel en avaient élevé le prix à un taux qui représentait dix fois celui où nous le payons aujourd'hui (de vingt à trente fois si l'on tient compte de la valeur relative de l'argent). Dans d'autres provinces, cet impôt était considérablement réduit, et quelques provinces enfin en étaient entièrement affranchies. De cette diversité était née la contrebande appelée « faux-saunage, » qui consistait à introduire frauduleusement le sel des pays francs dans les pays de gabelle. Une surveillance effective, dans l'enchevêtrement de ces frontières intérieures, était presque impossible. De là l'obligation, où l'on avait été amené, de contraindre chaque habitant d'acheter annuellement au moins sept livres de sel dans les greniers de la Ferme. Une famille devait se fournir d'autant de fois sept livres de sel qu'elle comptait de membres, y compris les enfans. Par ce moyen, les fermiers généraux étaient assurés que le premier et le plus important approvisionnement de sel nécessaire aux ménages serait pris dans leurs greniers, en dépit de toute contrebande.

Les droits de gabelle étaient perçus avec une extrême rigueur. « En Normandie, dit le Parlement de Rouen, chaque jour voit saisir, vendre, exécuter, pour n'avoir pas acheté de sel, des malheureux qui n'ont pas de pain. »

Les sept livres de sel prises aux greniers de la Ferme devaient servir directement et exclusivement à l'usage personnel du « titulaire. » C'était le sel pour « pot et salière. » Que si un villageois en avait épargné quelques onces pour parfaire la salaison de son porc, celui-ci était confisqué, et le bonhomme condamné à l'amende. Car, pour le porc, il fallait s'en aller au grenier à sel, faire une autre déclaration, acheter d'autre sel, rapporter un autre bulletin. « Je puis citer, écrit Letronne, deux sœurs qui demeuraient à une heure d'une ville où le grenier n'ouvre que le samedi. Leur provision de sel était finie. Pour passer trois ou quatre jours jusqu'au samedi, elles firent bouillir un reste de saumure, dont elles tirèrent quelques onces de sel. Visite et procès-verbal des commis. A force d'amis et de protection, il ne leur eu a coûté que quarante-huit livres. »

Au bord de la mer, les commis des Fermes réunissaient les paysans pour leur faire submerger le sel que les flots avaient déposé.

Procès-verbaux, saisies, condamnations, amendes, peines afflictives, pleuvaient dru comme grêle, et les édits défendaient aux juges de modérer les peines que les ordonnances avaient fixées.

A Darigrand, ancien employé des gabelles, nous devons encore ce tableau : « Dans ce village, une famille toute en larmes défend contre des huissiers les haillons qui la couvrent; déjà une voiture est chargée d'une vingtaine de gerbes de blé, glanées par les enfans et dues à la charité; elles étaient destinées à nourrir ces infortunés le mois de décembre. Ces malheureux n'ont pas été assez opulens pour saler leur soupe et l'on a décerné contre eux une contrainte pour la quantité qu'on a jugé qu'ils auraient dû consommer de sel. Il se fait des milliers d'exécutions pareilles dans le royaume, et à peine les meubles vendus suffisent-ils pour payer les frais. »

En 1787, le Comte de Provence, celui qui fut plus tard Louis XVIII, disait au sein de l'Assemblée des notables : « Les effets de cet impôt sont si effrayans qu'il n'est pas de bon citoyen qui ne voulût contribuer, fût-ce d'une partie de son sang, à l'abolition d'un pareil régime. »

***

Les sentimens de haine, qui se semèrent ainsi, développèrent la contrebande.

Sur les frontières, particulièrement en Dauphiné et en Savoie, se forma une population dont la seule industrie consistait à introduire dans le royaume de France, en fraudant les droits exigés par la Ferme, les articles prohibés, profession qui se transmettait héréditairement dans les familles. Les enfans y étaient préparés sous les yeux de leurs parens. On ne leur enseignait pas d'autre métier, métier abominable, aux yeux des fermiers généraux, mais le peuple lui témoignait de l'indulgence.

— Les contrebandiers lèsent les droits du Roi, disait la maltôte.

— Que non, répondaient les bonnes gens, ils ne lèsent que les intérêts des fermiers généraux.

Pour désigner les contrebandiers, on se servait d'appellations diverses. Outre le nom que nous leur donnons, on leur appliquait celui de « margandiers. » On les nommait aussi « camelotiers. » Quand il ne s'agissait que de menue contrebande qui se faisait à dos d'homme, on les appelait « porte-cols. »

Le peuple était bienveillant aux contrebandiers et faisait leur force. « La fortune des fermiers généraux, écrit le chevalier de Goudar, choque généralement tout le monde. Cette haine est d'une conséquence infinie pour l'État. » Les « cabaretiers, fermiers et autres gens de campagne » donnaient retraite aux hardis compagnons, ils abritaient et cachaient leurs marchandises; ils leur fournissaient les vivres nécessaires. Pour leur servir de guides, les fermiers autorisaient leurs valets à s'absenter. Les curés de campagne étaient pour les contrebandiers des amis dévoués. C'est un des traits marquans de ce récit. Le contrôleur général ne cesse d'en porter plainte aux intendans : « Les curés usent de faux tabac (tabac de contrebande). Leurs maisons servent d'asile et d'entrepôt aux fraudeurs (contrebandiers), dont ils cachent les marchandises jusque dans leurs églises. » Les gentilshommes toléraient les dépôts de contrebande dans leurs châteaux. Ils ne détournaient pas leurs vassaux de cette carrière aventureuse. Les magistrats du Parlement de Grenoble, non seulement favorisaient les margandiers, mais ils entraient, en qualité de commanditaires ou bailleurs de fonds, dans des sociétés formées pour le développement de leurs entreprises.

Jusqu'aux troupes mises en ligne contre ces révoltés qui sympathisaient avec eux. « Le soldat, écrit Fontanieu, favoriserait le contrebandier s'il n'était contenu, parce qu'il pense comme le peuple. »

Fontanieu était intendant du Dauphiné, où il fit une étude approfondie de l'organisation de la contrebande.

Les affreux supplices, auxquels les contrebandiers s'exposaient, accroissaient à leur égard la sympathie populaire. Parlant des peines que les fermiers généraux avaient fait décréter contre ceux qui osaient entreprendre de diminuer leurs profits, Montesquieu les qualifie d' « extravagantes. » « Toute proportion est ôtée, ajoute-t-il. Des gens, qu'on ne saurait regarder comme des hommes méchans, sont punis comme des scélérats. » Et la Cour des aides, par la bouche de Malesherbes, en adressant au Roi ses fameuses remontrances de 1775 :

« Il n'est pas possible que Votre Majesté ne soit pas instruite de la rigueur des lois pénales prononcées contre la contrebande. Ceux qui s'en rendent coupables ne sont pas habitués à la regarder comme un crime. Ils y ont été élevés dès l'enfance; ils ne connaissent d'autre profession. Et quand ces malheureux sont

pris, ils subissent les châtimens destinés aux plus grands crimes. Nous ne doutons pas que Votre Majesté ne soit attendrie au récit de ces cruautés et qu'elle n'ait demandé comment, dans l'origine, on a pu prononcer la peine de mort contre des citoyens pour un intérêt de finance. » Necker déclare le code de la Ferme « inepte et barbare. » Adam Smith en avait fait l'observation : « Là où le revenu est en ferme, là sont les lois les plus sanguinaires. »

Déjà pour le peuple, le contrebandier était un ami : voici qu'il devient à ses yeux un héros, — cependant que les « publicains, » sentant leur impopularité grandir, redoublaient de rigueur.

***

Pour combattre les contrebandiers, les fermiers généraux avaient une armée d' « employés. » Le peuple les appelait les « gâpians. »

L'autre jour à la barrière
Les gâpians m'ont arrêtée :
— Dit'nous, jeune demoiselle,
N'avez-vous rien de caché ?

C'est une chanson du Forez.

Le gâpian est un oiseau de mer, goéland ou courlis, qui, planant dans les airs, semble veiller sur les côtes, en scruter les moindres criques, les calangues, le creux des rochers. De là le nom.

Les « employés » ou gâpians devaient prêter main-forte aux « commis » que les fermiers chargeaient du recouvrement de leurs droits. Employés et commis étaient d'ailleurs confondus par le peuple en une commune malédiction. Comme les employés, les commis recevaient, en plus de leurs émolumens fixes, le tiers des confiscations et des amendes qu'ils faisaient prononcer.

Employés et commis étaient recrutés d'une manière déplorable. L'ordonnance de 1680, qui réglait leur condition, portait qu'ils seraient reçus au serment « sans information de vie et mœurs. » On ne demandait aux candidats que d'avoir au moins vingt ans. Si bien que les sujets les moins recommandables se présentaient et étaient admis. « Ces brigades (d'employés), écrit

un intendant, sont composées de gens de toute espèce... Il n'est pas étonnant que de pareilles troupes soient méprisées. »

Les mesures mêmes qui s'imposaient aux commis des fermes, perquisitions, saisies, poursuites, avaient revêtu les formes les plus vexatoires. Les édits relatifs aux toiles peintes interdisaient de porter des vêtemens faits de ces étoffes. Les agens des fermes arrêtaient les femmes à la sortie des églises, dans les rues et les promenades publiques, pour s'emparer de leurs effets qu'ils leur arrachaient du corps. M. de Bernage écrivait le 1er décembre 1714 : « Les gardes des tabacs brisent les pipes entre les dents des fumeurs, ou font, à coups de poing, rejeter le tabac à mâcher que d'autres individus ont dans la bouche, sous prétexte qu'ils reconnaissent que le tabac est de contrebande. »

Les commis étaient autorisés à faire les visites les plus minutieuses dans toutes les maisons ou propriétés, à toute heure. Ils fouillaient sous les couvertures des lits.

Cette inquisition de jour et de nuit ne suffisant pas, il fallut la délation. C'est Malesherbes qui parle : « On a voulu qu'il pût se trouver dans chaque société de marchands, dans chaque maison, dans chaque famille, un délateur qui avertît le financier qu'en tel lieu et en telle occasion il y aura une prise à faire. Ce délateur ne se montre point, mais les commis, avertis par lui, vont surprendre celui qui a été dénoncé et acquièrent la preuve, ou plutôt se la fabriquent à eux-mêmes par leur procès-verbal. Quand un avis a réussi, il est donné une récompense au dénonciateur, c'est-à-dire à un complice, à un associé, à un commensal, à la femme qui a dénoncé son mari, au fils qui a dénoncé son père. »

Et le vaillant magistrat, s'adressant à son souverain, termine d'une voix émue : « Daignez, Sire, réfléchir un instant sur ce tableau de la régie des fermes! par la foi accordée aux procès-verbaux, le prix est continuellement mis au parjure; par la délation, c'est à la trahison domestique qu'on promet récompense. Tels sont les moyens par lesquels 150 millions arrivent tous les ans dans les coffres de Votre Majesté. »

Dans la nuit du 6 au 7 juillet 1753, un « employé, » Antoine Bariod, tua un marinier du nom de Noël Segond, dans sa barque qui descendait le Rhône, et cela dans le moment même où Segond, hélé par Bariod, allait aborder. La famille intenta une action en dommages et intérêts aux fermiers généraux, récla-

mant 4 000 livres d'indemnité. La barque en question ne contenait pas la moindre contrebande. Au nom de la ferme générale, il fut soutenu que Bariod n'avait fait que son devoir, que les marchandises prohibées descendaient le Rhône en grande quantité, que les employés ne pouvaient forcer les gabarres à aborder qu'en tirant sur les mariniers du moment où ceux-ci n' « arrivaient » pas au premier cri, qu'il était d'ailleurs indifférent de savoir s'il y avait eu dans le bateau de Segond des marchandises prohibées ou non, vu que Bariod l'ignorait. Par jugement du 19 juin 1754, l'employé fut acquitté, les plaignans furent déboutés de leur revendication et condamnés aux frais.

Vis-à-vis des travailleurs inoffensifs dans les champs, les gâpians se montraient d'une brutalité révoltante. M. de la Tour-du-Pin, commandant au Pont-de-Beauvoisin, sur la frontière de Savoie, en écrit le 10 avril 1755, au gouverneur du Dauphiné : « C'est leur façon d'agir (aux employés des fermes) vis-à-vis des gens qu'ils ne craignent pas. On dit que, depuis le jour de l'affaire où il resta deux paysans sur le carreau, il en mourut encore un hier, et un autre qui est à l'extrémité. Ces messieurs battent et assomment impunément. »

Les sentimens répandus dans l'âme populaire s'y développèrent. Ils s'y fortifièrent. Béranger les exprimera avec la vigueur que l'on sait. C'est la chanson des contrebandiers :

Château, maison, cabane,
Nous sont ouverts partout :
Si la loi nous condamne,
Le peuple nous absout.

On nous chante dans nos campagnes,
Nous, dont le fusil redouté,
En frappant l'écho des montagnes,
Peut réveiller la liberté !



Ces sentimens de révolte contre la tyrannie financière devaient éclater en Dauphiné avec d'autant plus de force que des traditions d'indépendance locale y demeuraient très vives. « Le Dauphiné, écrit M. Octave Chenavaz, a toujours eu la prétention d'être une province *dans* le royaume, et non pas *du* royaume. »

En Dauphiné, les impôts levés par les fermiers généraux

n'étaient pas seulement vexatoires, ils étaient illégaux, contraires à la Constitution même de la province et à la charte fondamentale qui l'avait rattachée, en 1349, au royaume de France, charte dont chaque Dauphinois, de génération en génération, conservait les termes présens à l'esprit. Encore à la veille de la Révolution, le 12 mai 1788, le corps de ville de Grenoble, s'adressant à Louis XVI, reviendra sur cette oppression du pays par la méconnaissance de son antique statut, et la célèbre assemblée de Vizille, où se réuniront, le 21 juillet 1788, les trois États du Dauphiné, la soulignera avec énergie.

L'esprit d'indépendance et les idées de liberté chers aux Dauphinois sont notés dans les récits de voyage et les descriptions de la France au xviiie siècle. Le comte de l'Hospital, qui servait dans la province en qualité de maréchal de camp, en écrit le 4 mai 1755, au comte de Marcieu, gouverneur : « Pays où tout le monde est contrebandier et fort républicain. »

La misère, dont les campagnes souffrirent si durement vers le milieu du xviiie siècle, rendit plus cruelles encore les contraintes que faisaient peser sur le pays les exigences de la Ferme, dépouillant le pauvre monde et entravant le commerce par des barrières particulièrement gênantes en ce pays frontière.

Le marquis d'Argenson écrit en 1749 : « Je suis à la campagne, j'y vois la misère et je n'entends parler d'autre chose; on en a toujours parlé, mais on n'a jamais eu tant de raison de le dire... et ce qui va toujours son train, ce sont les contraintes, avec quoi les receveurs s'enrichissent. On en use avec les pauvres sujets d'une façon pire que pour la contribution aux ennemis... Les collecteurs, avec des huissiers, suivis de serruriers, ouvrent les portes, enlèvent les meubles et vendent tout pour le quart de ce qu'il vaut et les frais surpassent la taille. »

A la suite d'un voyage d'inspection sur la frontière du Sud-Est, en 1752, le marquis de Paulmy indique la dépopulation des vallées et des montagnes du Dauphiné, par suite de la misère croissante. De jour en jour, elle va s'aggravant. Il est urgent, écrit-il, d'attacher les habitans à leur pays en rendant leur sort moins dur. Que faire? « Modérer la capitation, diminuer la taille, abaisser le prix du sel, restreindre les exigences des fermiers généraux. »

De cette détresse le chevalier de Goudar se fait l'interprète pittoresque : « Je suis d'un village en Dauphiné, à deux lieues

de Guillestre, mais si pauvre et si dépourvu d'argent que, dans toute la communauté, qui est de 2500 habitans, il n'y a actuellement que 600 livres en pièces de deux liards. Le curé a un double louis d'or que tout le voisinage vient voir le dimanche, par curiosité. Le seigneur a douze gros écus de six francs, qu'il conserve avec autant de soin que les curieux en prennent à Paris pour conserver les douze médailles des empereurs romains. Cependant, les terres sont en friche et les champs ne produisent plus rien parce qu'aucun des habitans n'a les moyens d'avoir, ni les outils, ni les bestiaux nécessaires pour le labourage. »

Le ministre de la Guerre mandait au comte de Marcieu, gouverneur du Dauphiné, le 21 août 1753, que, dans les villes de sa province, on apposait des affiches pour exciter le peuple à la sédition.

C'est le moment où Mandrin fourbissait ses armes.

II. — LA JEUNESSE DE MANDRIN

Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs était, au XVIIIe siècle, un bourg du Dauphiné, qui dépendait du bailliage de Saint-Marcellin, dans la généralité de Grenoble. Un ruisselet l'arrose, vif et rapide, un torrent plutôt, affluent du Rhône, le Glier, qu'on nomme au pays « la Rivière vieille. »

Dans le creux de la plaine de Bièvre, que bornent, au levant, les premiers contreforts de la Grande-Chartreuse, et, d'autre part, au Nord et au couchant, des lignes de collines et de coteaux boisés, — où, de place en place, des villages, le Grand-Lemps, la Frette, Saint-Hilaire-de-la-Côte, semblent tombés dans les masses de verdure, — les maisons de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, très vieilles et très basses, mêlent leurs toitures de chaume et de briques, ramassées ensemble comme pour se garantir du froid de la grande montagne. Le gros du bourg paraît écrasé dans son nid, dominé par les Alpes, — les Alpes mauves aux heures du soir, — où la Grande Surre, appelée populairement la Grand'-Vache, se dresse dénudée à côté des montagnes verdoyantes du Graisivaudan et de la Chartreuse. Et il tombe une douceur paisible et grave de ces hauts sommets que domine le Mont-Blanc. Aussi les gens sont lents, réfléchis, et pleins de prudence.

Mais, aux jours de marché, Saint-Étienne est gai, surtout quand, au soleil, les toits de tuile rouge reluisent. Les prairies

sont immenses et d'un vert cru, et partout, dans les prés, dans les bois, entre les vergnes, les chênes et les bouleaux, court le Glier, le ruisseau des écrevisses. A part la Grand'rue, qui va de la porte Varanin à la porte de Bressieux, tout encombrée de cultivateurs, ce sont de petites ruelles, qui montent et descendent, pavées, glissantes, qui conduisent au vieux temple protestant, la « maison du schisme, » au vieux château pointu, au très ancien clocher qui branle. Et le reste du bourg s'éparpille sur le coteau boisé, au long des chemins creusés entre les touffes d'arbres et les pièces de vigne, — les chemins étroits qui serpentent, les vioulets, comme on les nomme au pays, ou bien aussi les « caminots. »

C'est là que naquit Louis Mandrin, le 11 février 1725. Son père, François-Antoine Mandrin, marchand de la ville, avait épousé Marguerite Veyron-Churlet, qui appartenait à l'une des meilleures familles du pays. Louis était leur premier enfant. Il fut baptisé le même jour, son oncle maternel, Louis Veyron-Churlet, et sa tante paternelle, demoiselle Anne Mandrin, lui servant de parrain et de marraine.

La famille de François-Antoine Mandrin était de vieille bourgeoisie, originaire de Mours, mandement de Peyrins, aujourd'hui département de la Drôme, où l'on trouve des Mandrin dès le XIVe siècle. Ils essaimèrent au XVe siècle, à Brézins, puis à Bressieux, d'où Moïse Mandrin, trisaïeul du contrebandier, vint s'établir, en 1617, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Le père de notre héros, François-Antoine Mandrin, second fils de Pierre-Maurice, était né en 1699. Il exerçait le métier de « négociant-marchand. » Il était en même temps maquignon, comme la plupart des propriétaires en Dauphiné à cette époque. Par suite des partages entre les enfans, le patrimoine légué par Pierre-Maurice se trouva réduit entre les mains de chacun d'eux, et, bien que François-Antoine jouît encore d'une honnête aisance, il n'avait plus la fortune de ses devanciers.

La maison où il demeurait, et où naquirent ses enfans, s'élevait au centre du bourg, à l'angle du chemin de la porte Varanin à la porte de Bressieux et du chemin de la porte Neuve à la porte de Saint-Geoirs, voisine du marché dont elle n'était séparée que par la largeur du chemin de la porte Varanin.

Cette demeure, que Mandrin le contrebandier a habitée jusqu'aux trois dernières années de sa vie, est restée intacte jus-

qu'en 1891 : vieille gentilhommière, qui avait été tour à tour auditoire de châtellenie, maison de ville, résidence bourgeoise et maison de commerce. C'est aujourd'hui un monument historique, la « Maison de Mandrin, » comme il a été dit.

Les murs massifs, hauts de trois étages, ont été construits, vers le milieu du XVI[e] siècle, en « cailloux roulés. » C'est ainsi qu'on nomme les grosses pierres arrondies et polies au cours de l'eau, semblables à des galets, qui se trouvent en abondance dans la vallée de l'Isère, où la rivière occupait anciennement un lit beaucoup plus large qu'aujourd'hui. L'appareil de maçonnerie est apparent, disposé en « épis de blé, » avec cordons de briques. Ce qui donnait de l'originalité à la construction, c'est qu'elle était portée tout entière sur des voûtes en arceaux, qui faisaient du rez-de-chaussée une manière de grande halle, où l'on accédait par quatre larges portes en tiers-point, percées au milieu de chacun des quatre côtés, et dont les baies prenaient la moitié de chaque façade.

Ce préau, dénommé « les poêles, » de *pallium*, abri, — dans le patois gallo-romain du pays, on l'appelait *lo Peylo*, — était terrain communal, bien que la maison, qui s'élevait au-dessus, fût propriété privée. Il appartenait à l'ensemble des habitans de la ville et leur servait de place publique, une place publique à l'abri des intempéries; aussi, du matin au soir, y voyait-on arrêtées de bonnes gens qui devisaient.

C'était le lieu où se réunissaient les assemblées de la communauté sous la présidence du châtelain; où les jeudis, quand se tenait le marché, les paysans venaient ranger leurs légumes en tas, empiler leurs sacs de blé ou d'avoine, et déposer leurs grands paniers d'osier remplis de volaille bruyante; où les fermières mettaient en ligne leurs bannettes pleines d'œufs ou de mottes de beurre frais. Et, ces jours, quel hourvari! le bruit sain et charmant que font les chevaux qui piaffent, les moutons qui bêlent, les veaux qui beuglent, les poules et les femmes qui caquettent. A la procession de la Fête-Dieu, on y dressait le reposoir tendu de draps blancs, où les bougies brûlaient en vacillant, petites flammes incertaines et pâles dans la clarté du jour. Là se groupaient les samedis soir, après la semaine, et les dimanches *à relevée*, les bourgeois de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et les paysans du mandement, pour s'entretenir de leurs affaires; là se débattaient les intérêts de la commune et se faisaient les

enquêtes, les criées et les encans; les tabellions enfin y réunissaient les parties pour la rédaction des contrats : « Fait et stipulé à Saint-Étienne, sous le poêle de la maison Mandrin, » lit-on dans les formules des actes.

Au commencement du XVIIe siècle, l'immeuble subit une modification importante. La fontaine publique de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs fluait sous le poêle de la maison Mandrin, à l'entrée de la voûte en arceau qui s'ouvrait sur le chemin de la porte Neuve. On vient de dire que ce poêle, terrain communal, servait de place publique. Or la fontaine vint à tarir, tandis que l'eau était toujours claire et profonde dans le puits qui se trouvait au milieu de la basse-cour des Mandrin. La commune proposa à ces derniers de leur accorder, en échange de leur puits, la jouissance d'une partie du poêle. Les intéressés acceptèrent, cédèrent leur puits et se construisirent, sur le terrain du poêle, c'est-à-dire sous leur maison, un magasin, flanqué d'une chambre d'habitation, à l'angle de la façade nord du préau, qui fut bouché de la sorte sur cette partie.

La boutique des Mandrin s'ouvrait donc par une porte de bois de sapin, aux jambages de chêne « très vieux, » sur le préau, qui servait de place publique aux habitans de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Cette porte était garnie de gonds et de barres, mais elle n'avait pas de serrure. Elle fermait à l'intérieur par « un verrouil. » Au-dessus de la porte, une fenêtre gisante, garnie de trois barres de fer qui étaient attachées à une poutre enchâssée dans la muraille. Le sol de la pièce était de terre battue, de « terre grasse. » Par l'usage il s'y était fait des trous en plusieurs endroits. Le plafond en était soutenu par onze poutrelles saillantes. Là se débitaient toutes sortes de marchandises, mercerie et quincaillerie, outils de labour, houes, crocs et hoyaux; des étoffes, de menus bijoux d'or et d'argent pour les fiancés de village, des affiquets rustiques et des rubans aux vives couleurs pour les coiffes des paysannes. C'était en même temps un comptoir de marchand de vin, comme l'indique un procès-verbal de levée de corps, où se trouve notée la triste fin d'un habitant de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, qui avait tant bu d'eau-de-vie « ès boutique de François Mandrin, » qu'il en était tombé ivre-mort au pas de la porte, pour ne plus se relever.

L'histoire du petit magasin, sous les poêles de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, a son importance au début de ce récit. Le jeune

Louis Mandrin y a « traîné » dès sa première enfance. Il y entendait les conversations des bonnes gens, leurs plaintes contre les rigueurs du fisc, leurs colères contre les excès des gâpians, leurs doléances sur l'état lamentable du commerce gêné par les entraves que les fermiers généraux ne cessaient d'y apporter; là se semèrent, dans la pensée vive et ardente du jeune Mandrin, les germes des révoltes prochaines, quand il entendait les contraintes dont on accablait le paysan qui travaillait si durement, quand on décrivait devant lui les misères et les souffrances dont s'alimentaient le luxe monstrueux et les orgies grossières des publicains de Paris, que des orateurs d'estaminet faisaient passer sous ses yeux en tableaux fantastiques.

Accroupi dans un coin, sur la terre grasse qui servait de parquet à la boutique, Louis Mandrin écoutait, la tête appuyée au creux de ses mains. Dans la boutique ouverte sous les poêles de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs se sont formées les idées du futur contrebandier.



Louis Mandrin avait dix-sept ans quand son père mourut en 1742. Si jeune encore, il se trouva alors le chef d'une nombreuse famille et qui allait lui imposer de lourdes charges. Outre sa mère, il avait encore à soutenir quatre frères : Pierre, Claude, Antoine, âgés respectivement de treize, onze et six ans; — le dernier, Jean, naquit deux mois après le décès de son père; — et quatre sœurs : Marie, Marianne, Anne et Cécile, âgées de seize, neuf, six et deux ans.

Le jeune homme se met à l'œuvre, il cherche à donner plus d'extension au commerce de son père et déploie une grande activité. On le voit fréquenter les foires de la région où il fait des ventes et des achats, il loue des prairies, fait un trafic de bestiaux, entreprend pour le compte de la commune des fournitures de chevaux et de mulets. C'est ainsi qu'il conduit jusqu'à Romans, en janvier 1747, pour le compte des officiers municipaux, quatre mulets destinés à l'armée de Piémont. On verra les conséquences de ce fait, si peu important par lui-même.

Il était, à vingt ans, un beau gars, robuste, large d'épaules, bien planté, la jambe haute, pleine et bien faite. Il était doué d'une agilité et d'une force surprenantes. Il avait le teint clair, les cheveux blonds, mais tirant sur le roux, comme si le soleil,

tout en les brunissant, y eût laissé de ses reflets. A cette époque de sa vie, il les portait courts, non frisés. Il semblait aussi que le soleil eût contribué à la couleur de ses yeux, d'un roux clair et dont les prunelles étaient comme semées de sable d'or. Sa taille dépassait la moyenne : cinq pieds quatre pouces. Il avait les traits accentués, le nez un peu fort, le visage légèrement grêlé de petite vérole, une bouche petite, mais bien fendue et dont les lèvres épaisses découvraient fréquemment, en un rire large et sonore, les deux rangées de dents blanches, de fortes dents et de fortes mâchoires; celles-ci et le regard dominateur marquaient la volonté. Le menton était un peu pointu, fourchu, avancé en dehors.

A cette époque de sa vie, Louis Mandrin était généralement vêtu d'un habit de drap d'Elbeuf gris, sans paremens aux manches, « y ayant seulement une pièce de la même étoffé, avec quatre boutonnières, ce qu'on appelle *à la cuisinière;* » sous son habit, une camisole de molleton, croisée, également de couleur grise; des culottes de peau, boutonnées aux genoux, avec des dessins en broderie au-dessus des boutonnières. Il portait presque toujours des guêtres de ratine, couleur gris d'épine; enfin un grand chapeau de feutre noir, dont l'aile de derrière était d'ordinaire rabattue en visière et qu'il mettait par devant, de façon qu'elle lui ombrageait entièrement le visage. Il avait son argent dans une ceinture de cuir, de la largeur d'un demi-pied.

En somme, il avait « bonne mine. » Ses divers signalemens s'accordent sur ce point, une physionomie franche, ouverte et sympathique, bien qu'elle eût quelque chose de brutal. Il était toujours gai, d'une gaieté communicative, rempli d'entrain, d'activité, de juvénile énergie... Ses camarades le surnommaient « Belle-Humeur. » Il parlait facilement, voire avec éloquence, d'une voix chaude, cordiale, « prenante. » Sa parole était pleine de vie et de couleur. Là se traduisait sa nature ardente, d'une ardeur excessive, violente par momens. Il ne pouvait maîtriser les mouvemens de colère qui s'emparaient de lui. Son père n'était plus là pour le diriger, et, à un caractère comme le sien, impressionnable dans sa rudesse, et excessif en tout, cette direction eût été nécessaire.

A défaut de son père, sa mère, devenue veuve, paraît avoir eu sur lui une grande influence. Elle demeurait avec lui; mais,

loin de lui avoir été un frein, l'action de sa mère ne fit qu'exciter encore son esprit naturellement enclin aux résolutions extrêmes. C'était une femme remplie d'imagination, très vive, sans beaucoup de jugement. Elle était très autoritaire, parlant avec emportement, n'admettant pas la contradiction, ou, plutôt, ne l'entendant pas. Elle était de ces femmes qui, par leur manque de raison même, rapides et absolues dans leurs décisions, font marcher les hommes de leur famille. Elle faisait marcher son fils Louis, d'autant qu'il était très jeune et se laissa toujours facilement influencer.

Et puis, dans ce petit bourg rustique de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, enfermé dans une existence étroite et médiocre, que pouvait bien faire un homme rempli d'énergie, dévoré par un incroyable besoin d'activité physique et morale, débordant de vie et de vigueur, comme Louis Mandrin? Plusieurs lettres écrites par ses concitoyens le montrent fumant beaucoup, buvant ferme, sacrant et tempêtant. Il aimait excessivement la bonne chère. Contrairement à la légende, nulle trace d'aventures féminines. Le père n'est plus là pour contenir son garçon qui traîne beaucoup trop dans les cabarets. Ce sont des rixes d'estaminet, des conflits plus ou moins violens avec des voisins auxquels la veuve Mandrin et son fils disputent un coin de prairie ou quelques poutres abandonnées dans une grange. On arrive ainsi jusqu'en 1748, où Mandrin atteint ses vingt-trois ans et où se place l'événement qui devait changer l'orientation de sa vie entière.

***

La guerre dite de la Succession d'Autriche était engagée depuis 1741. Le maréchal de Belle-Isle commandait l'armée de Provence campée dans la Haute-Italie. Il avait des magasins d'approvisionnement à Villefranche, à Menton, à Cabbé-Roquebrune. Des chevaux, des mules et des mulets lui étaient nécessaires pour le transport des vivres et autres munitions par les cols et par les gorges des Alpes. Nous venons de voir Louis Mandrin chargé de conduire, en janvier 1747, jusqu'à Romans, quatre mulets fournis par la communauté de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, pour satisfaire aux réquisitions des intendans militaires. Cette entreprise le mêla aux marchés qui se passaient dans la région, afin de procurer à l'armée de Provence les ani-

maux de trait et de bât dont elle avait besoin. Par cette voie, Mandrin fut amené à conclure, le 1er mai 1748, un traité à l'effet de fournir une « brigade » de « cent moins trois, » c'est-à-dire quatre-vingt-dix-sept mules et mulets bâtés et harnachés pour le transport des provisions utiles à l'armée d'Italie. Mandrin engage dans l'entreprise tout l'argent dont il dispose, il vend des terres; puis il se met en route, descendant le Rhône jusqu'à Arles, où sa brigade de cent moins trois mules et mulets est passée en revue par les inspecteurs de l'armée d'Italie et déclarée bonne pour le service. Lui-même est promu à la dignité de « capitaine de la brigade des mules, » avec autorité sur une troupe relativement nombreuse de « hauts-le-pied » et de valets d'écurie.

Mandrin est ici à son affaire. Il est jeune, — dans sa vingt-quatrième année, — actif, énergique. Il aime le mouvement, la vie au grand air, et il se trouve employer, dans ce pays de montagne au seuil duquel il est né, ce don du commandement qui est la caractéristique de sa nature.

Il importe de préciser le genre de service que les « directeurs » de l'armée lui demandaient. Son rôle n'était pas celui d'un maquignon chargé de fournir quatre-vingt-dix-sept mulets bâtés et harnachés; mais celui d'un « chef de brigade, » dont on lui avait donné le titre et l'autorité, avec la tâche d'assurer, à ses risques et périls et sous sa responsabilité, le transport des vivres et des fournitures, dont l'armée avait besoin.

C'est ainsi que, le 7 juin 1748, Mandrin prend des chargemens de riz au magasin de M. Hubert à Villefranche pour les rendre aux magasins de M. de Savigny à Menton. En chemin, l'un de ses mulets tombe sous le faix et se tue. Le 10 juin, le jeune « chef de brigade » passe la « montagne de la Turbie » (mont de la Bataille) : deux de ses mulets se jettent dans un précipice. Deux de ses mulets disparaissent encore en gravissant la montagne de Castillon (mont Orso). Le 16 juin, il transporte du pain du camp de Cabbé à celui de Menton. Il y perd encore un mulet qui se laisse choir dans un ravin. Le 28 juin, Mandrin transporte de la farine à Vintimille, au magasin de M. Clerc, et perd deux mulets dans une fondrière. Le 7 juillet, il a ordre d'amener le bois nécessaire à alimenter les fours de Menton et va le chercher aux Cuses. Deux mulets se précipitent du haut des terrasses avec leurs charges. Le 9 juillet, comme Mandrin por-

tait du pain à San Antonio, un de ses mulets dégringole encore au fond d'un précipice.

Nous ne connaissons l'itinéraire et les faits et gestes de Mandrin, à cette époque de sa vie, que par la mort de ses mulets, dont il fut obligé dans la suite de donner le détail.

En somme, le jeune homme faisait là vaillamment son métier. Il se montrait à la hauteur de la tâche qu'il avait entreprise, et, malgré les pertes en mulets qu'il avait faites, on peut supposer qu'il eût finalement obtenu les bénéfices qu'il était en droit d'espérer, lorsque se produisit brusquement un événement fatal pour lui, quelque heureux qu'il fût d'ailleurs : la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle. Le maréchal de Belle-Isle licencia son armée. C'est à peine si Mandrin avait pu faire travailler sa « brigade » pendant quelques semaines. Force lui fut de se remettre en route avec sa troupe de mulets décimée. Il partit, le 19 juillet, pour regagner le Dauphiné, par le col de Tournon et Draguignan. Une épidémie, qui s'était mise sur ses bêtes, venait encore de lui en faire perdre une demi-douzaine. Le 11 juillet, il avait dû les faire jeter à la mer. En chemin, les mulets se trouvèrent harassés ; quelques-uns tombèrent malades. Pour ne pas les perdre, le jeune maquignon fut obligé d'en vendre quarante-six, dans les plus mauvaises conditions. Quand il fut de retour à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, il ne lui restait que seize mulets, sur les cent moins trois qu'il avait emmenés.

Il adressa une réclamation aux fermiers généraux qui avaient soumissionné les approvisionnemens de l'armée. Toute indemnité lui fut refusée. Il ne parvint même pas à se faire payer intégralement les travaux de transport qu'il avait effectués. Aussi bien, les nombreuses contestations qui résultèrent de la fourniture des vivres à l'armée d'Italie, de 1741 à 1748, n'étaient pas encore réglées trente ans après, comme en témoigne un arrêt du Conseil du 29 décembre 1779.

Au lieu que son initiative et son travail eussent rétabli les affaires de sa famille, c'était la débâcle. Dans ce moment, sa tête chaude et portée aux résolutions extrêmes s'exalte outre mesure ; la colère et la haine lèvent en lui ; il ne connaît plus que le désir de tirer vengeance de cette administration qui lui a refusé tout recours et l'a ruiné avec tous les siens.

Que l'affaire des mules ait été la cause déterminante qui fit de Mandrin un révolté, ce n'est pas ici une hypothèse. Le fait

ressort, non seulement de la correspondance qui fut échangée à cette époque entre Fr. Buisson, lieutenant-châtelain de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, et M. de Moidieu, procureur général au Parlement de Grenoble; mais encore des déclarations mêmes de Mandrin, qui furent recueillies dans la suite par les agens de M. de Montpeyroux, résident de France à Genève : « Mandrin a ajouté qu'il aime sa patrie et ne croit pas avoir manqué au Roi en s'en prenant aux fermiers généraux, qui, prétend-il, lui ont fait perdre 40 000 livres, du temps qu'il avait une entreprise de mulets en Italie... »

***

Les dispositions de son esprit éclatèrent dans les circonstances suivantes.

Le 29 mars 1753, le subdélégué de Romans, Maucune de Beauregard, se rendit à Izeaux, afin d'y organiser le tirage au sort pour la levée de la milice. Un marchand de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Claude Brissaud, — qui était précisément en ce moment en procès avec Mandrin, — vint trouver le subdélégué et lui demanda d'exempter son fils Pierre du tirage. Sur le refus qu'il éprouva, il fit évader son fils qui ne se présenta pas à l'appel du subdélégué et fut déclaré réfractaire. Le sort tomba sur Pierre Roux, laboureur à Beaucroissant. La coutume voulait qu'un milicien désigné par le sort s'exemptât du service en livrant aux autorités un « réfractaire. » Assisté de ses deux frères, François et Joseph, et de deux amis, Joseph Tournier et Mathieu Baronnat, Pierre Roux chercha donc à s'emparer de Pierre Brissaud. Celui-ci apprit le danger qui le menaçait et s'adressa à Mandrin, lequel, du moment où il s'agissait d'arracher un concitoyen à une oppression injuste, oublia qu'il était lui-même en procès avec le père, et promit son concours.

Le 30 mars, une rencontre furieuse entre les deux bandes, celle des Roux, d'une part, et celle des Brissaud, de l'autre, eut lieu à 500 mètres de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, au mas des Serves, près du quartier des Ayes, sur l'ancienne route de la Forteresse, route appelée dans sa première partie la Vie nove (*via nova*).

Les Serves étaient des étangs périodiques pratiqués dans des fonds de prairies en forme de cuves. On y ramassait par des barrages l'eau qui descendait des collines, en ruisselets. Dans ces

sortes d'étangs, le poisson venait à merveille. On le récoltait ensuite durant le carême, après avoir laissé s'écouler les eaux.

Le chemin se creuse en une cavée, resserrée entre des terrassemens que surmontent des charmilles dominées par des chênes géans : d'où son joli nom, « la Vie profonde. » Aux heures les plus chaudes des jours d'été, il y fait sombre et frais. Dans le creux des Serves se pressent en bouquets les saules aux branches grisâtres. Les prairies sont closes de haies vives. On y pénètre par des échaliers à claire-voie. L'herbe y est très verte sous les châtaigniers élancés et légers, au feuillage luisant.

Entre les partis, qui allaient en venir aux mains, les forces étaient à peu près égales. Les « miliciens » étaient cinq : les trois frères Roux, Tournier et Baronnat. « Les frères Roux, écrira le lieutenant-châtelain Buisson, sont de fort braves gens, aisés et un peu hors du commun. » Les Brissaud étaient au nombre de quatre : Louis Mandrin, Pierre Fleuret dit Court-toujours, Sauze dit Coquillon et Benoît Brissaud, frère de Pierre, le milicien fugitif...

La lutte qui s'engagea ne tarda pas à devenir un combat mortel. Des passans, qui étaient accourus au nombre de seize, voulurent intervenir, mais ils furent tenus à distance, quelques-uns des combattans ayant mis leurs fusils en joue. Joseph Roux fut tué sur place ; son frère, François, grièvement blessé, put se hisser sur son cheval. Il regagna son domicile à Beaucroissant, où il ne tarda pas à expirer à son tour. On trouva, dans les poches de celui qui était demeuré mort sur le lieu du combat, trois livres : *Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, *Pensées chrétiennes* et *Chemin du ciel.* La force publique parvint à arrêter deux des combattans du 30 mars : Benoît Brissaud et Coquillon. Brissaud fut condamné à être pendu et Coquillon aux galères. Le même jugement condamna par contumace Louis Mandrin à être roué vif comme « auteur principal » de l'assassinat des frères Roux, et Court-toujours aux galères. L'arrêt, prononcé par le Parlement de Grenoble, est du 21 juillet 1753. Ce jour, Benoît Brissaud fut pendu à Grenoble, place du Breuil, et sa tête, séparée du tronc, fut exposée le lendemain, 22 juillet, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, au mas des Serves, à l'endroit même où Joseph était tombé frappé à mort.

La sentence prononcée par contumace contre Louis Mandrin fut exécutée en effigie, et l'arrêt affiché au pilier de justice de sa

ville natale. On retiendra le nom du président qui rendit cet arrêt : Honoré-Henri de Piolenc, seigneur de Beauvoisin, Thoury et autres lieux.

*
* *

Le jour même où Benoît Brissaud avait été pendu, place du Breuil, à Grenoble, c'est-à-dire le 21 juillet 1753, une autre exécution y avait été faite et avait eu sur l'esprit de Mandrin un terrible contre-coup. Son frère Pierre y avait été pendu comme faux monnayeur, après qu'on l'eut mis à la question pour lui faire révéler ses complices.

De ce fait est née la légende d'après laquelle Louis Mandrin, avant de se jeter dans la contrebande, aurait fabriqué de la fausse monnaie. On montre même, en Dauphiné, dans les grottes de la Balme, la retraite sauvage et pittoresque où il aurait établi ses ateliers. Mandrin ne séjourna jamais dans ces grottes et il ne fabriqua jamais de fausse monnaie.

Son frère Pierre avait été saisi sur la dénonciation d'un brigadier des Fermes générales, domicilié à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Jacques-Sigismond Moret; — un nom que Louis Mandrin n'oubliera pas. Déjà les fermes générales avaient ruiné sa famille dans l'affaire des mules. Aussi bien, la condamnation prononcée contre lui, à la suite de la rixe des Serves, faisait de lui un « bandit. »

Depuis quelque temps, Louis Mandrin prêtait l'oreille aux sollicitations d'un chef de contrebandiers, qui jouissait d'une réputation singulière de sagesse et d'intrépidité, Jean Bélissard, du lieu de Brion, voisin de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, que Mandrin dans la suite appellera « le Pays. »

Dans ce moment lui parvenait la nouvelle d'un fait d'armes qui jetait un certain éclat sur la contrebande et l'éclairait d'un jour quasiment héroïque. Tout à coup, Mandrin vit le parti qu'on en pouvait tirer. A la tête d'une poignée de hardis compagnons, Bélissard, — après avoir franchi « au gué de Popet » le Guiers vif, qui dessinait la frontière savoyarde, — envahit tumultueusement le Pont-de-Beauvoisin, en terre de France, les armes hautes, avec des cris furieux. Il s'agissait de délivrer un camarade, Gabriel Legat, dit le Frisé, de qui les gâpians s'étaient emparés et qui était retenu prisonnier au Pont-de-Beauvoisin, dans la maison du directeur des Fermes. Ceci se passait en plein

jour, le 25 juillet 1735. Il y eut un vrai combat. Les gâpians furent battus, laissant sur le terrain deux morts et un blessé ; et Bélissard, à la tête de ses huit ou neuf camarades, revint en Savoie, ramenant triomphalement Legat le Frisé. Le retentissement que cet audacieux coup de main eut en Savoie et en Dauphiné, et plus particulièrement l'influence qu'il exerça sur l'esprit de Mandrin, sont indiqués par les contemporains.

Louis Mandrin se fit donc admettre dans la bande de Jean Bélissard ; mais il n'y était pas depuis quelques mois qu'il en devenait le chef.

Il avait naturellement le don du commandement et naturellement on lui obéissait. Un correspondant de la *Gazette de Hollande*, qui le voit en Savoie, fait alors de lui ce portrait : « Il est assez beau de visage, grand, bien fait, fort robuste et agile. A ces qualités il joint un esprit vif et pénétrant, des manières aisées et polies. Il est prompt à venger une offense. Il est d'une hardiesse et d'une intrépidité à toute épreuve, d'un sang-froid et d'une présence d'esprit admirables dans le danger. Patient et laborieux à l'excès, son courage lui fait tout entreprendre, tout supporter, pour satisfaire son ambition. »

Mandrin entrait dans la contrebande au moment où celle-ci, par les circonstances que l'on a vues, devait prendre le plus d'extension. Et voici qu'elle trouve le chef qui lui était nécessaire.

En Savoie, — qui était alors terre étrangère, — Mandrin organise ses hommes. Il réussit à leur faire comprendre que l'ordre et la discipline sont indispensables dans leur métier. C'est à la tête d'une véritable petite armée qu'il tombe en France, du haut du massif de la Chartreuse, comme un coup de vent, le 5 janvier 1754.

III. — LES PREMIERS EXPLOITS DE MANDRIN

Avant d'entamer le récit des campagnes de Louis Mandrin, disons quelques mots sur les us et coutumes de sa bande.

Les contrebandiers français du XVIIIe siècle étaient organisés de la même façon que leurs illustres cousins, les grands flibustiers du Nouveau Monde, qui, sous Louis XIV, avaient failli donner l'Amérique à la France ; non qu'ils leur eussent fait des emprunts : de part et d'autre, des conditions semblables avaient

produit des institutions analogues, — s'il est permis, quand il s'agit de flibuste et de contrebande, d'employer ce mot si grave « institutions. »

Comme les flibustiers, les contrebandiers se divisaient en « chefs, » en « valets » ou « domestiques » (les flibustiers nommaient ceux-ci des *engagés*), et en « journaliers. » Les chefs étaient ceux qui avaient les ressources nécessaires pour acheter des chevaux, des armes, les marchandises de contrebande et pour gager des domestiques et des journaliers (ces derniers étaient les auxiliaires loués pour un court espace de temps et pour une besogne déterminée).

Chaque chef commandait donc une petite troupe où tout lui appartenait en propre, valets, chevaux, armes et marchandises.

Au début de chaque campagne, les différens chefs se réunissaient et élisaient l'un d'entre eux pour capitaine. Du jour où Mandrin fut entré dans la contrebande, leur choix tomba toujours sur lui, ce qui lui valut le titre que lui donnent les gazettes du temps, de « capitaine général des contrebandiers. » Une fois nommé, le « capitaine » avait une autorité absolue sur tous les hommes de sa troupe, y compris les chefs. Un conseil, sorte de tribunal, ne l'assistait que pour juger l'un ou l'autre des compagnons en cas de délit grave. Seul le capitaine décidait du plan de campagne ainsi que des différens marchés à conclure pour l'écoulement de la contrebande; seul il fixait la marche à suivre et tous les détails de l'exécution. Et il ne communiquait ses projets à qui que ce fût, pas même au plus important des chefs qui l'accompagnaient, — tant les compagnons craignaient une indiscrétion, voire une trahison, qui eût compromis le succès de l'expédition et les eût fait tomber entre les mains du bourreau. Et il en avait été de même au cours des expéditions héroïques, — et fantastiques, — dirigées sur les côtes du Nouveau Monde par les flibustiers de la Tortue, au XVIIe siècle.

*
* *

Les « Mandrins, » pour leur donner le nom qui ne va pas tarder à retentir dans la France entière, firent leur première apparition le 2 janvier 1754. Les brigadiers des Fermes, établis en Chartreuse, furent subitement attaqués par quelques contrebandiers qui tombèrent sur leur poste, les dépouillèrent de

leurs armes, lacérèrent leurs registres et disparurent, comme ils étaient venus, avec la vitesse du vent, après les avoir menacés « de leur faire un mauvais parti, s'ils continuaient de faire leur métier. »

Voilà Mandrin. Il a déclaré la guerre aux fermiers généraux et à leurs agens, qui l'ont ruiné, qui ont tué son frère et qui pillent les pauvres gens. Au reste, il ne laisse pas de se montrer bon prince; que si tous ces commis voulaient abandonner leur vilaine profession, il serait le premier à leur tendre la main.

Le 5 janvier, Mandrin « perce » en France, à la tête de ses hommes : une centaine de bandits, avec armes et bagages, de petits canons à la biscaïenne et une quantité considérable de marchandises portées à dos de mulet. C'était surtout du « faux tabac, » c'est-à-dire du tabac de contrebande récolté en Suisse; pour les dames, des indiennes et des mousselines brodées, étoffes qui n'étaient pas encore fabriquées en France et qui venaient, les unes des manufactures suisses, les autres directement des Indes, par les bateaux anglais.

Chacun des contrebandiers était armé d'un mousquet, de deux pistolets de ceinture, de deux pistolets d'arçon et de deux pistolets de poche, chacun à deux coups. Et nombre d'entre eux avaient encore un pistolet dans l'aile de leur chapeau; en outre, un couteau de chasse. Ils étaient montés sur des chevaux petits, robustes et agiles, nourris dans ces pays de montagnes où les cultivateurs, et plus spécialement les curés, — nonobstant les défenses des évêques d'Annecy et de Grenoble, — en faisaient l'élevage pour eux. Quand les contrebandiers ne les achetaient pas, ils les louaient très cher pour la saison d'hiver. En marche, ces chevaux se distinguaient pas un harnachement particulier nommé « à la contrebandière. »

Sur ces montures vites et nerveuses, nos compagnons franchissaient, en plein hiver, des distances considérables, avec une incroyable rapidité.

Le 7 janvier, Mandrin est au village de Curson, près de Romans, — non loin du pays natal, — et y dépose des marchandises. Apprenant que les employés des Fermes viennent l'attaquer, il va à leur rencontre avec une poignée d'hommes seulement. La route est prise comme dans un étau entre de hautes collines. Brusquement elle tourne pour franchir un pont sur le torrent de l'Herbasse. C'est à ce point que les gâpians ont apparu.

Une décharge des contrebandiers tue ou blesse les uns, et met le reste en fuite. Au cours de ce premier engagement, Mandrin conquiert son fameux chapeau de brigadier, en feutre noir galonné d'or.

Capitaine des contrebandiers, durant cette première campagne, Mandrin portait un habit gris à boutons jaunes, un gilet de panne rouge aux goussets profonds, le chapeau galonné d'or enlevé au brigadier, d'où ses cheveux blond ardent, « annelés » c'est-à-dire bouclés, s'échappaient naturellement, noués sur la nuque en catogan, d'un ruban de linon noir. La ceinture de cuir fut alors remplacée par une ceinture de soie rouge et verte où étaient pris un couteau de chasse et une paire de pistolets. Il quittait rarement son fusil à deux coups.

Jean Bélissard se battit à Curson sous les ordres du jeune capitaine qu'il avait fait lui-même entrer dans sa bande. Mandrin avait à peine vingt-neuf ans.

Ayant appris le lendemain, 8 janvier, qu'un brigadier des Fermes, domicilié au Grand-Lemps, nommé Dutriet, avait exprimé le regret de ne pas s'être trouvé à Curson pour se battre contre lui, il résolut de l'aller trouver au plus vite. Il partit de nuit, suivi de quelques hommes, par un grand clair de lune. Les silhouettes noires des cavaliers couraient sur la neige. Le Grand-Lemps était le siège d'un des plus importans marchés de la province. Mandrin arrive chez Dutriet, enfonce la porte. Le brigadier et sa femme sont tirés de leur lit, ils sont traînés dans la rue. L'homme avait les jambes nues, et la femme était en chemise. Mandrin menaçait Dutriet de lui casser la tête d'un coup de pistolet; mais la femme pleurait et grelottait dans la neige. Les habitans étaient accourus au bruit, à peine vêtus; ils tenaient des lanternes. Mandrin sacrait comme un Templier. Il était résolu, disait-il, à mettre le feu au village et à fusiller tout le monde, au moindre mouvement. Cependant, la femme continuait de pleurer, frileuse dans la neige. Alors Mandrin, brusquement, car il était bon diable, lui dit d'aller se remettre au lit, et avec son mari, auquel il se contenta d'enlever ses armes et son cheval, qui se trouvait tout harnaché dans l'écurie.

Cela se passait dans la nuit du 8 au 9 janvier.

Durant les mois qui suivent, on voit les Mandrins parcourir librement les villages et les bourgs du Dauphiné, de la Bresse et du Bugey. Ils débitent ouvertement leurs marchandises de

contrebande, tabac, flanelles, indiennes, mousselines, horlogerie de Genève, poudre des princes, le tout de très bonne qualité et cédé à un prix sensiblement inférieur à celui que les habitans avaient coutume de payer.

Mandrin établissait son camp dans de fortes positions, sur les hauteurs, où il faisait étaler ses marchandises; puis, les habitans des environs recevaient l'avis que de belles et bonnes occasions les attendaient auprès des brigands. Et le débit s'en faisait le plus régulièrement du monde, sous la protection des baïonnettes contrebandières.

Les bourgeoises cossues, les soubrettes coquettes et les fermières endimanchées, pittoresques en leurs coiffes blanches, nouées de rubans de couleur, les dames même et les demoiselles de château, venaient sans crainte profiter des « occasions. » Aussi bien, Mandrin, beau garçon, bon garçon, bien mis et de « belle humeur, » qui, du jour où il fut devenu chef de bande, affecta systématiquement une extrême politesse, n'avait rien pour les effaroucher. Et les employés des Fermes contemplaient de loin, avec un ébahissement comique, le spectacle qui leur était donné. Mandrin prit pour devise : « S'enrichir en faisant plaisir au public. » Il y réussit.

Avec ses hommes et ses marchandises, Mandrin se transportait d'un point à un autre avec une rapidité déconcertante. La promptitude de ses décisions, l'agilité qu'il apportait dans ses marches et contremarches, en ces premiers temps où l'on n'y était pas encore habitué, jetaient les autorités dans l'ahurissement. Et c'est ainsi que, du moment où Mandrin parut sur la scène publique, on crut le voir partout à la fois.

L'intendant du Dauphiné en écrit le 17 juin 1754 :

« L'audace des contrebandiers se porte aux derniers excès. Non contens d'introduire, à main armée, dans le royaume, des marchandises prohibées, ils attaquent les bureaux des Fermes, ils intimident les employés, ils entreprennent d'enlever aux collecteurs les deniers de leur recette... Que reste-t-il à ces brigands que de faire contribuer les communautés? »

Mandrin déroute toute poursuite : il a la rapidité de la lumière. Le voici en Rouergue, où il entre par la vallée du Tarn. Ses marchandises sont étalées le 22 juin à Millau et débitées sur la place du marché, « plus publiquement que l'on ne vend les aiguillettes et les chapelets, » comme l'écrit M. de Nayrac,

subdélégué de Vabre, à son collègue de Lodève. Les contrebandiers trouvèrent à Millau le meilleur accueil. Pour amuser la population, Mandrin y fit faire l'exercice à ses hommes, qui se mirent en ligne sur la place, et tournèrent, virèrent, pivotèrent, à l'émerveillement des badauds. Sensibles à cette faveur, les habitans de Millau achetèrent aux compagnons pour plus de 2000 écus de tabac et d'indiennes.

Le 23 juin, les Mandrins passèrent par Saint-Rome-du-Tarn. Il arriva que l'un d'eux y fut insulté par un ivrogne et se mit en demeure d'en tirer vengeance. L'ivrogne se réfugia dans la première maison venue. Le contrebandier se jette à sa poursuite, enfonce la porte, rencontre de la résistance, tire un coup de feu: un corps tombe. C'était une jeune femme et qui, pour un plus grand malheur, se trouvait enceinte. Mandrin assembla le Conseil qui réglait les différends au sein de sa troupe, en manière de tribunal. Le contrebandier qui avait tué la femme fut acquitté, car il n'avait pas commis ce meurtre de propos délibéré, mais il lui fallut donner vingt-deux livres pour les frais d'enterrement.

Cet assassinat a été reproché très vivement à Louis Mandrin par ses divers biographes. Non seulement il en était innocent, mais, comme on voit, il en a traduit l'auteur devant un tribunal qui, pour des contrebandiers, était la juridiction compétente.

Mandrin recrutait ses hommes avec soin. Il écartait les malfaiteurs et les voleurs. Ses premiers adhérens furent pour la plupart des « pays, » originaires de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, de Saint-Pierre-de-Bressieux, de la Côte-Saint-André, puis de la Novalaise en Savoie. Dans les archives de M[e] La Bonnardière, notaire au Pont-de-Beauvoisin, on trouve un certain nombre de testamens faits par des « Mandrins. » Citons celui d'Antoine Josseaud, que ses camarades nommaient « l'Associé, » ceux de Dodelin, de Laforest, de Paccard, de Mathieu Pradel de Domessin. Ils sont qualifiés d'« honorables ; » quelques-uns d'entre eux sont décorés du titre de « bourgeois, » et il n'en est pas un qui ne fasse des dons pieux aux églises.

Voyant l'extension que prenait si rapidement le commerce de contrebande, sous l'active impulsion de Louis Mandrin, et la baisse qui en résultait pour leurs recettes buralistes, les fermiers généraux firent remettre en vigueur les édits qui interdisaient aux particuliers, sous les peines les plus sévères, d'acheter quoi que ce fût aux margandiers. Ces édits furent lus à nouveau,

le dimanche, au prône, affichés aux arbres des routes et aux coins des carrefours. Mais la réponse de Mandrin ne se fit pas attendre.

— Ah! dit-il en substance, en s'adressant aux fermiers généraux, vous voulez par un coup de force écarter de moi les cliens et m'empêcher de vendre mes tabacs et mes indiennes; eh bien! c'est vous-mêmes qui allez m'acheter mes marchandises, vous, fermiers généraux, par l'intermédiaire de vos représentans, directeurs des Fermes, percepteurs et receveurs, commis, entreposeurs et buralistes.

Sitôt dit, sitôt fait. Et l'on ne sait de quoi il faut s'étonner davantage, du caractère imprévu et spirituel de l'entreprise, ou de la hardiesse et du succès avec lesquels elle fut exécutée.

Le 29 juin, Mandrin passait à Cransac; le 30, il arrivait à Rodez. C'était jour de foire. La place du marché, au pied de la pittoresque cathédrale sans portail, était grouillante de vie et de mouvement.

La capitale du Rouergue était entourée de fortifications imposantes; des soldats y étaient en garnison et trois brigades de maréchaussée y étaient postées pour le bon ordre. Mandrin entre dans Rodez comme un condottière en pays soumis. Il s'arrête un instant sur la place de la Cité, descend le Terral, rue qui va de la cathédrale à l'évêché, et se rend au faubourg Saint-Cyrice, où, à un point stratégiquement bien choisi, il organise un entrepôt public de contrebande. Quelle surprise sur son passage et quelle jolie rumeur sur la place du marché! Les paysans en sarraux bleus, les femmes en coiffes tuyautées, leurs cols de dentelles sur les épaules, se bousculent parmi les paniers de légumes, les volailles nouées en bouquets par les pattes, les veaux et les moutons, cherchant à se pousser au premier rang. Des cochons qui s'échappaient faisaient tomber des paysannes. Par les fenêtres des vieilles maisons de bois, aux murs tout de guingois et aux charpentes apparentes, en surplomb sur la rue, les Ruthénoises montraient des têtes ahuries, les unes en cheveux, les autres en coiffes blanches.

Voilà les contrebandiers! Une troupe de gamins, l'air bravache, les précédaient d'un pas martial. Le cortège s'ouvrait par des tambours qui roulaient et par des fifres qui sifflaient une marche militaire. Une centaine de cavaliers sur de petits chevaux roux et hirsutes, hirsutes et roux comme eux, coiffés

jusqu'aux yeux de grands chapeaux rabattus en clabaud, couverts de poussière, armés jusqu'aux dents, des pistolets à la ceinture, des carabines en bandoulière, les sabres noués par des cordes, claquant avec un bruit de ferraille aux selles des chevaux; seuls, Mandrin et son lieutenant, François Saint-Pierre, dit le Major, dans des costumes resplendissans; suivis d'une longue file de mulets chargés de ballots couverts de serpillière, que poussaient, avec des cris à hue et à dia, les valets armés de longs bâtons de bois brûlé.

Les Ruthénoises, charmées et remplies d'épouvante, assistaient donc vraiment à une histoire de brigands, à une de ces belles histoires contées aux veillées et dont on rêve la nuit. Et ces bandits étaient bien tels qu'elles se les étaient figurés.

Les ballots de tabac, les rouleaux d'indiennes et de mousseline furent développés. Le capitaine avait mis ses hommes en planton, à quelques pas les uns des autres. Sous la surveillance des contrebandiers, résolument appuyés sur leurs fusils, le marché fut tenu dans un ordre parfait. Ni la compagnie de garde dans la ville, ni l'une ou l'autre des trois brigades de maréchaussée, ne s'avisa d'y venir mettre du trouble. Mandrin avait fait proclamer, au roulement du tambour, qu'il « garantissait tous ceux qui seraient recherchés à l'occasion de la contrebande vendue par lui. » Et son air était si résolu qu'il n'était personne pour n'en pas tirer confiance.

Pendant que cette vente se tenait, Mandrin, pour mettre à exécution le plan qu'il avait conçu, s'était rendu avec quelques hommes à l'entrepôt des tabacs tenu par le représentant des Fermes, dans la maison du sieur Raynal, rue Saint-Just. Il était suivi de plusieurs mulets chargés de tabac. Comme l'entreposeur refusait d'ouvrir, la porte fut enfoncée à coups de crosse. Le représentant des fermiers généraux fut obligé de descendre. En lui montrant les bennes, nouées de grosses cordes, Mandrin lui dit :

— Ne prenez pas ceci pour un songe. Ce que vous voyez est du vrai tabac. Le vôtre n'est pas d'une sève plus admirable, je vous l'abandonne à quarante sous la livre et ne veux pas d'autre acheteur que vous.

De fait, l'entreposeur se demandait s'il rêvait. Une rangée de baïonnettes alignées devant sa maison lui montrait qu'il s'agissait bien d'une réalité. Force fut de conclure marché. L'entre-

poseur continuait de se frotter les yeux. Comment, lui, le représentant des Fermes, achetait du « faux tabac » aux contrebandiers eux-mêmes! Mandrin reçut ainsi la somme de 2494 lb. 5 sols, dont il donna une quittance en bonne et due forme, signée de son nom.

Cette scène va se renouveler en cent endroits divers.

Comme il revenait pour rejoindre ses compagnons qui servaient la clientèle, Mandrin apprit, d'un bourgeois de la ville, que l'on avait saisi quelques jours auparavant à des contrebandiers cinq fusils et une grosse carabine, qui étaient déposés à l'Hôtel de ville.

Il en écrivit tout aussitôt à M. de Séguret, juge-mage et subdélégué, pour réclamer ces armes qui lui revenaient évidemment. Mandrin s'exprimait le plus honnêtement du monde, mais il croyait devoir prévenir M. le juge-mage que si, dans un temps raisonnable, il ne recevait pas la carabine et les fusils, il se verrait dans la nécessité de mettre le feu à sa maison. On rechercha les fusils, à l'Hôtel de ville, et comme il y en eut un qui ne se retrouva pas, M. de Séguret en fit acheter un autre chez un armurier, et, après que les armes eurent été astiquées proprement, elles furent remises au contrebandier.

Mandrin distribua ces fusils à ceux de ses compagnons qui en manquaient; et il se trouva en avoir trois de trop. Qu'en faire? Mandrin n'hésita pas. Il les fit porter au siège de la maréchaussée, c'est-à-dire à la gendarmerie, en demandant un billet de dépôt. Il les reprendrait à son prochain voyage.

Les brigands d'Offenbach ont eu de bien singulières et joyeuses inventions; mais ils n'ont pas trouvé celle-ci : mettre leurs armes en dépôt chez les gendarmes.

Les affaires faites, Mandrin voulut offrir aux Ruthénois, également, le divertissement de manœuvres militaires exécutées par ses hommes. Elles se firent dans un ordre excellent. Dès le premier jour, ce fut chez Mandrin une manie. Il avait un plaisir d'enfant à faire virer ses contrebandiers comme de vrais soldats, devant la foule qui regardait, ahurie. Sur ce point encore les brigands d'Offenbach n'ont fait que le plagier.

Enfin, marchands et chalands, bourgeois et margandiers se répandirent dans les cabarets de la ville, et de concert, à leur santé respective, burent abondamment.

Après avoir fait changer, chez le receveur des tailles, sa

monnaie d'argent et de billon, qui était d'un transport difficile, contre des louis d'or, Mandrin et ses hommes quittèrent Rodez par le chemin de Rignac.

« Tout cela me vient de bon lieu, conclut le subdélégué de Vabre, en s'adressant à son collègue de Lodève. Vous aurez de la peine à le croire. Les gens qui l'ont vu ne peuvent encore se le persuader. »

Rignac devait être le point extrême de cette première campagne. Conformément à l'usage des contrebandiers, Mandrin disloqua alors sa troupe. Étant arrivés au but de l'expédition, toutes leurs marchandises étant vendues, les différens « chefs » remettaient leurs armes à des valets de confiance, avec ordre de les faire rentrer en Savoie où ils devaient les retrouver à des endroits déterminés. Ils congédiaient leurs « journaliers. » Ils répartissaient entre eux les bénéfices de la campagne, partageant « à bon compagnon, bon lot, » comme disaient les flibustiers, réserve faite d'une certaine somme destinée à rétribuer les capitalistes, — c'étaient souvent des personnages d'importance, — qui avaient mis de l'argent dans l'affaire. Puis, après s'être fixé de commun accord un point de rendez-vous en Savoie ou en Suisse, c'est-à-dire en pays étranger, où l'on devait être en sécurité, les contrebandiers regagnaient la frontière par des chemins divers, isolément, comme les plus paisibles des sujets du Roi.

Mandrin, comme les autres, prend un chemin qui le ramènera en Savoie. Mais il ne s'y rendra pas directement. Pour couronner cette première campagne, qui n'a été marquée que par des succès, il veut repasser par Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, pour y accomplir l'acte de vengeance, un devoir à ses yeux, qui lui est imposé par la mémoire de son frère Pierre, s'il est vrai que, d'autre part, il refaisait par son activité et par sa vaillance, et aux dépens des fermiers généraux, la fortune de sa famille que les fermiers généraux avaient ruinée.

Mandrin arriva donc seul, le 9 juillet 1754, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Il avait veillé à ce que personne n'en fût averti, afin d'être certain de rencontrer l'employé des Fermes, Jacques-Sigismond Moret, qui avait livré son frère Pierre au bourreau.

Moret se promenait sur la place de l'église avec l'un de ses enfans âgé de dix-huit mois, quand, tout à coup, il vit se dresser devant lui la silhouette redoutée de Louis Mandrin. Celui-ci était seul. Il tenait en main sa carabine. Le malheureux employé

des Fermes se jeta à genoux. Il criait merci. Il prit son enfant dans ses bras et, le tendant désespérément devant lui :

— Grâce! grâce!

Mandrin le regardait d'un œil fixe, très tranquille.

— N'as-tu pas été employé, lui disait-il, et n'est-ce pas toi qui a mis la corde au cou de mon frère Pierre que tu as fait pendre?

L'homme, qui tremblait, continuait de crier : « Grâce! grâce! » et, de ses bras raidis, il se couvrait de son enfant comme d'un bouclier vivant.

Mandrin ne l'écoutait pas. Dans sa pensée il revoyait, fichée en un pieu sanglant, la tête livide de son frère Pierre :

— Ote l'enfant, car je tire!

— Grâce! grâce!

Du même coup Mandrin tua le père et l'enfant.

Cette scène eut plusieurs spectateurs, des habitans du bourg, qui en suivirent les péripéties sans intervenir.

C'était, dans son extrême rigueur, l'intensité des obligations familiales, telles du moins que les comprenaient, en ce temps, ces natures simples et rudes. La vengeance féroce, implacable, devenait à leurs yeux un devoir. Vendettas brutales dont la tradition s'est conservée en Corse, jusqu'à nos jours. On en verra d'autres exemples dans le cours de ce récit et qui ne sont pas imputables à des brigands.

Ensuite Mandrin regagna la Savoie où il retrouva ses camarades.

Frantz Funck-Brentano.

LA
REPRÉSENTATION DU MOUVEMENT
ET DE LA VIE

Les chats retombent-ils toujours sur leurs pattes? L'instinct populaire avait carrément résolu cette question, depuis des siècles, dans le sens de l'affirmative, mais la grande majorité des savans s'était prononcée en sens contraire, et, certes, l'Académie des sciences de Paris n'eût, sans doute, jamais daigné s'occuper d'un tel problème, si celui-ci n'eût été posé, de nouveau, par un de ses membres les plus vénérés, M. J. Marey, dans une séance de la fin d'octobre 1894. N'existait-il pas, en effet, un théorème de mécanique rationnelle, dit « théorème des aires, » qui permettait d'infirmer victorieusement le dicton populaire? N'était-il pas évident, d'après ce théorème, que, comme l'a spirituellement dit M. E. Gautier, un chat abandonné à lui-même sans vitesse initiale, les pattes en l'air, n'a pas le droit, à moins de commettre un crime de lèse-mathématiques, de se retourner dans l'espace sans prendre appui sur un support solide? Dès lors, aucun doute n'était possible, les chats ne retombent pas toujours sur leurs pattes. Et cependant, comme M. Marey le démontra à ses confrères, en mettant sous leurs yeux une curieuse série de photographies instantanées représentant à des intervalles de quelques centièmes de seconde les phases successives de la culbute d'un chat, cet animal, on est bien obligé de le reconnaître, retombe

toujours sur ses pattes. Mieux encore, le lapin, le chien, d'autres animaux présentent la même particularité.

Le théorème des aires est-il donc faux en lui-même? Les raisonnemens serrés qui ont conduit à la formule dont il n'est que la traduction en langage courant seraient-ils erronés? Tous ceux qui, par expérience, savent combien est parfois délicate l'interprétation de la plus simple formule algébrique, ne s'y tromperent pas un seul instant. Et, en effet, « s'il est manifestement certain qu'un système de forme invariable, soumis uniquement à ses actions mutuelles et à la pesanteur, ne peut s'imprimer à lui-même aucune rotation autour d'un axe horizontal passant par son centre de gravité, il n'en est pas de même, si la forme est variable et qu'on exige seulement que la forme finale soit la même que la forme initiale, avec une orientation différente. » Soyons justes : les mathématiciens qui assistaient à la communication de M. Marey eurent bientôt fait de reconnaître l'erreur commise; étudié à nouveau, le théorème des aires fut rapidement débarrassé de l'énoncé malencontreux qui en faussait le sens. La semaine qui suivit la communication de M. Marey, on put assister, en pleine séance de l'Académie, au spectacle, un peu inattendu, il faut l'avouer, d'un appareil purement mécanique, mais déformable, se comportant à peu près comme un chat. Bien mieux, un de nos plus éminens mathématiciens, reprenant la question *ab ovo,* démontrait qu'un homme placé verticalement et tombant dans le vide, pourrait pivoter autour d'un axe vertical passant par son centre de gravité, tout comme le chat pivote autour d'un axe horizontal.

Comment la science est arrivée à pouvoir étudier à fond des mouvemens aussi rapides et aussi complexes que ceux dont nous venons de parler; comment, en se cantonnant d'abord sur le terrain de l'analyse et de la synthèse des mouvemens, elle a fini par nous doter des procédés qui nous permettent, aujourd'hui, de représenter la vie dans presque toute son intégrité, c'est ce qu'il nous a paru intéressant de mettre en lumière dans ces quelques pages.

I

De tous les phénomènes qui accompagnent la vie, ce mot étant pris dans son acception la plus générale, le mouvement

est, sans conteste, le plus remarquable, celui qui mérite le mieux d'être sérieusement approfondi; aussi, depuis longtemps déjà, la science s'était-elle mise en état de pouvoir mesurer, avec toute la précision possible, la durée, l'étendue et la force des mouvemens les plus divers. Une chose lui échappait, cependant : en général, elle était à peu près impuissante à saisir, dans un mouvement, ce qu'on pourrait appeler sa forme, c'est-à-dire la succession de ses différentes phases. Aujourd'hui cette lacune est comblée, et cela grâce à l'introduction définitive, dans la pratique expérimentale, de la méthode et des instrumens qui avaient fait défaut jusqu'alors : la méthode graphique et les appareils enregistreurs.

Les diagrammes si simples que contiennent actuellement presque tous les journaux dans leur Bulletin météorologique, ceux que l'on trouve à foison dans une multitude de publications courantes, ont tellement vulgarisé l'emploi de la méthode graphique qu'il nous paraît d'une inutilité absolue, surtout ici, d'en exposer les principes. Bornons-nous à observer que ces diagrammes donnent tantôt une succession interrompue de points, tantôt une courbe continue, série de points que l'on a, le plus souvent, reliés entre eux en se laissant guider par le sentiment de la continuité; chacun de ces modes de figuration s'impose de lui-même suivant les circonstances. Ainsi, depuis le XIe siècle, il existe une expression graphique de mouvemens très fugitifs, très délicats, très complexes, qu'aucune langue parlée ne saurait exprimer : la notation musicale. Dans ce cas, c'est évidemment la représentation par points qui s'impose, tandis que la représentation d'un phénomène continu, comme, par exemple, le mouvement vibratoire d'un diapason, est plus naturellement exprimé par une ligne elle-même continue.

Quelquefois, pourtant, les variations successives d'un même phénomène peuvent ne présenter qu'un intérêt secondaire, tandis que les variations simultanées de deux phénomènes, l'un par rapport à l'autre, sont d'une importance de tout premier ordre; ici encore, la méthode graphique se prête avec la plus grande aisance à la comparaison désirable. Jetons, par exemple, un coup d'œil un peu attentif sur les graphiques superposés de la température et de la pression atmosphérique que donne quotidiennement le journal *Le Temps:* comme on a eu soin de rapporter les points de ces deux graphiques aux mêmes heures de

la journée, la loi bien connue qu'en hiver la dépression du baromètre est suivie d'une hausse de la température, le contraire ayant lieu dans la saison chaude, se dégage vite de cet examen. Ce mode perfectionné de figuration se retrouve, d'ailleurs, dans notre notation musicale ; qu'est-elle, en somme, presque toujours, sinon une ingénieuse superposition de graphiques? Rousseau, on s'en souvient, avait eu la pensée d'y substituer des chiffres. Combien Rameau eut raison de lui dire : « Vos chiffres sont bons à certains égards; mais ils sont mauvais en ce qu'ils exigent une opération de l'esprit qui ne peut toujours suivre la rapidité de l'exécution, tandis que la position de nos notes sur la portée musicale se peint à l'œil sans le concours de cette opération. Si, par exemple, deux notes, l'une très haute, l'autre très basse, sont jointes par une tirade de notes intermédiaires, je vois du premier coup le progrès de l'une à l'autre, par degrés conjoints; mais pour m'assurer chez vous de cette tirade, il faut nécessairement que j'épelle tous vos chiffres l'un après l'autre ; le coup d'œil ne peut servir à rien ! » On ne pouvait, pour l'époque (1742), faire un plus judicieux éloge de la méthode graphique. Nul ne pouvait prévoir, alors, qu'un siècle plus tard elle deviendrait une véritable langue, universellement comprise et possédant sur les langues ordinaires l'immense avantage d'être à peu près immuable, parce qu'en somme ses bases n'ont presque rien de conventionnel.

Que si l'on demande maintenant pourquoi la méthode graphique a mis un aussi longtemps, quoique ses principes fussent établis depuis Guy d'Arezzo, à pénétrer dans les sciences expérimentales, il nous semble qu'on peut répondre à cette question comme il suit : d'abord, ce n'est guère que depuis la Révolution que les sciences physiques et naturelles ont pris leur plein essor; ensuite, ce n'est que graduellement, et avec peine, que l'avantage d'y introduire les procédés usités par les mathématiciens a été compris. Une troisième raison peut encore être invoquée : figurons-nous une courbe qui, destinée à faire connaître les fluctuations d'une valeur de Bourse, se bornerait à nous indiquer sa valeur moyenne, jour par jour; une pareille représentation serait, on nous l'accordera, à peu près illusoire, car, en Bourse, les sautes brusques d'une valeur, surtout si elle est spéculative, peuvent prendre une importance des plus considérables. Lorsque, pour figurer un mouvement quelconque,

on interpole, c'est-à-dire on se laisse simplement guider par le sentiment de la continuité, ne risque-t-on pas de commettre une faute de ce genre? *A priori*, rien ne prouve que, si rapprochées que soient les observations qui ont permis de tracer la courbe d'un phénomène, une perturbation insoupçonnée, survenue entre deux observations consécutives, ne rend pas un peu vaine la figuration ainsi obtenue. Enfin, quatrième raison : en admettant que le phénomène étudié ne comporte pas de trop brusque ressauts, que ce soit, par exemple, la pression atmosphérique ou la température, pour lesquelles des lectures d'heure en heure sont, d'ordinaire, largement suffisantes, le nombre des observateurs nécessaires pour remplir cette tâche n'est-il pas, par lui-même, une gêne insupportable?

L'invention des appareils enregistreurs, c'est-à-dire d'appareils automatiques infaillibles, infatigables et, par conséquent, tout désignés pour remplacer une armée d'observateurs consciencieux, a fait triompher définitivement la méthode graphique. En livrant une courbe sur laquelle on peut lire et analyser avec facilité toutes les phases du phénomène étudié, ne l'affranchissaient-ils pas, en effet, des défectuosités dont nous venons de signaler les plus graves? La face des sciences expérimentales en a été renouvelée, la météorologie, entre autres, qui doit à ces instrumens le rapide développement de ces quarante dernières années.

Il est assez intéressant, d'ailleurs, de constater que c'est pour l'étude du vent, météore au moins aussi capricieux que la Bourse, que le premier enregistreur dont l'histoire fasse mention a du imaginé; assez intéressant de constater que cette invention,étée à un obscur physicien, Ons-en-Bray, remonte à 1734, époque à laquelle Rousseau songeait peut-être, déjà, à renverser notre antique et vénérable graphique musical. En 1784, Changeux publiait la description d'un barométrographe ; puis, dix ans plus tard, toujours pour les besoins de la météorologie, Rutherford imaginait un thermométrographe. De son côté, Watt avait l'idée d'enregistrer, sur un cylindre tournant d'un mouvement uniforme, les changemens de pression de la vapeur aux différens instans de la course du piston. Mais l'étendue des graphiques ainsi obtenus était, nécessairement, très limitée : elle ne pouvait, en effet, embrasser qu'une seule révolution du cylindre, au plus. C'est à l'illustre Th. Young que devait revenir l'honneur de faire disparaître cet inconvénient, en imprimant à l'axe du

cylindre un mouvement hélicoïdal : le graphique, dès lors, s'inscrit le long d'une hélice à laquelle rien n'empêche de donner la longueur nécessaire. Inutile d'insister sur la portée d'un perfectionnement aussi ingénieux et cependant aussi simple : le phonographe n'est-il pas contenu, en germe, dans le cylindre d'Young?

Cependant, malgré les progrès apportés depuis à leur construction, malgré la substitution, de plus en plus fréquente, du ruban au cylindre hélicoïdal, substitution qui permet, — le télégraphe Morse en est un exemple, — d'obtenir des graphiques d'une longueur pour ainsi dire sans limite, les enregistreurs ne sont applicables, après tout, qu'à l'étude de cas relativement assez simples, puisque tous les phénomènes qu'ils traduisent doivent, au préalable, être ramenés au cas uniforme du mouvement d'un point sur une droite. Quelle que soit leur perfection au point de vue mécanique, ils ne remédient bien souvent que d'une façon très imparfaite aux difficultés de l'observation directe. Comment inscrire, en effet, dans ces conditions, sur un cylindre tournant ou un ruban qui se déroule, les mouvemens d'un train ou même d'un cheval au galop? Le besoin d'une méthode plus générale, permettant de nous renseigner de la façon la plus exacte sur les mouvemens d'ensemble ou les modifications de forme d'un corps ou d'un système de corps, — entendons-nous, les mouvemens et les modifications visibles d'un même point de vue, — se faisait donc sentir. Il était surtout désirable que cette méthode fût à même de nous renseigner, lorsque les changemens étudiés sont trop rapides pour que l'œil puisse les saisir.

La découverte, en 1878, des propriétés du gélatino-bromure d'argent, dont la sensibilité permet de réduire, dans certains cas, la durée de pose à 1/25000e de seconde, devait faciliter grandement la solution du problème. Dès lors, il devenait possible de prendre, à des intervalles de temps aussi rapprochés qu'on peut le désirer, une série d'épreuves d'un ou de plusieurs objets en mouvement, et il ne restait plus, pour exprimer avec précision le caractère des mouvemens étudiés, qu'à introduire dans l'image la notion du temps, comme on le fait avec les appareils enregistreurs. C'est à quoi l'on est arrivé, en ne faisant agir la lumière qu'à des intervalles de temps bien déterminés, et la méthode ainsi conçue est tout simplement ce qu'on appelle aujourd'hui la *chronophotographie*.

Ne croyons pas, pourtant, que la chronophotographie date à peine de ces trente dernières années. Quiconque, à n'importe quelle époque, a comparé, au moyen d'images authentiques prises à des intervalles déterminés, le présent au passé, a fait, au fond, de la chronophotographie, sans le savoir; en font, évidemment, l'ingénieur qui, à l'aide de photographies, surveille de loin l'avancement des travaux d'un chantier; l'agronome qui, usant du même procédé, suit la culture de ses champs, etc. Mais, si on prend le mot de chronophotographie dans son acception la plus courante, en fait, c'est M. Janssen qui, le premier, en a nettement posé le principe lorsque, à l'aide de son revolver astronomique, il recueillait, en 1874, une série d'images de la planète Vénus passant sur le disque lumineux du Soleil. Le premier, d'ailleurs, l'illustre astronome prédit l'importance de cette méthode pour l'étude de toutes les questions de mécanique et, en particulier, de mécanique physiologique. Quelque temps après, un peu avant l'apparition des plaques au gélatino-bromure, M. Muybridge, à l'aide d'appareils à objectifs multiples, commençait la magnifique collection de photographies instantanées dont il a déjà été parlé dans la *Revue* (n° du 15 février 1893), collection où une foule d'animaux les plus divers étaient représentés aux allures les plus variées. Il employait, à ce moment, des plaques au collodion humide qui, sans atteindre la sensibilité de la gélatine bromurée, n'exigeaient cependant qu'une durée de pose très minime. En 1882, à son tour, M. Marey inventait, pour l'étude du vol des oiseaux, une sorte de fusil photographique, dans lequel il utilisait des plaques de verre gélatino-bromées; malheureusement cet appareil, lourd et incommode, ne permettait pas d'obtenir plus de douze images à la seconde. Il est vrai qu'avec une seule plaque sensible maintenue parfaitement fixe, sur laquelle on fait agir la lumière à des intervalles convenables, on peut arriver, pour l'étude de certains phénomènes, à des résultats déjà très satisfaisans. Mais : 1° la confusion des images par superposition, confusion qui se produit dès que l'objet couvre une surface un peu étendue; 2° la nécessité de placer cet objet, si ses mouvemens sont tant soit peu précipités, devant un fond parfaitement noir, et l'obligation qui résulte, dans ces conditions, de l'éclairer aussi bien que possible, imposent des limites assez étroites à l'emploi de cette méthode. Quelque parti qu'on en ait tiré, la chronophotographie sur plaque fixe ne peut

être qu'un procédé de laboratoire, juste suffisant pour l'analyse des mouvemens dont on ne veut connaître que les caractères purement mécaniques; elle est incapable de nous renseigner sur un phénomène un peu compliqué, les mouvemens d'un organe de machine, par exemple. Quant aux appareils à objectifs multiples, tels que celui de Muybridge, malgré leur supériorité sur la plaque fixe quand il s'agit de mouvemens d'ensemble, eux, aussi, sont insuffisans, et cela pour deux raisons : 1° les divers objectifs voient, pour ainsi dire, l'objet qu'ils ont à photographier sous des incidences différentes; or, si ces changemens de perspective n'ont pas d'inconvénient quand on opère sur des objets très éloignés et de grandes dimensions, en revanche, ils rendraient impossible l'étude de ceux qui, vu leur petite taille, doivent s'observer de très près; 2° par leur principe même, ils sont évidemment incapables d'enregistrer des phénomènes d'une durée un peu longue. Trouver autre chose était donc de toute nécessité : c'est alors (1888) que vint à M. Marey l'idée, suggérée certainement par les télégraphes tels que celui de Morse, d'un appareil constitué par un objectif braqué vers le sujet à étudier, et au foyer duquel un ruban ou, plutôt, une bande sensible passerait avec une vitesse suffisante, un obturateur mobile se chargeant de masquer l'objectif aux instans voulus. Du coup, le *chronophotographe* proprement dit, c'est-à-dire le chronophotographe à bande, un des instrumens les plus précieux que possède la science pour pénétrer les secrets de la nature, était imaginé.

Non seulement, en effet, la bande mobile a sur la plaque fixe l'immense avantage de permettre l'obtention d'un nombre d'images presque illimité, mais encore, comme il devient alors possible d'opérer devant un fond quelconque, les phénomènes les plus variés, mouvemens de la mer, des nuages, d'une foule, etc., peuvent être saisis avec la plus grande netteté et analysés avec la plus rare précision. En revanche, la réalisation de l'appareil est un problème de mécanique appliquée des plus délicats, car, le plus souvent, la bande sensibilisée doit défiler avec une extrême rapidité pour être capable de recevoir, en peu de temps, un grand nombre d'images, et, dans ces conditions, il est indispensable qu'elle s'arrête au moment de chaque pose, le calcul et l'expérience prouvant que, s'il n'en était pas ainsi, les images obtenues, même pour un temps de pose inférieur à

1/1000e de seconde, pourraient ne pas posséder une netteté suffisante.

M. Marey, pour résoudre le problème, s'y prit comme il suit ; un cylindre laminoir entraîne la bande sensible, comme celui du Morse entraîne son ruban de papier; ce cylindre est animé d'un mouvement de rotation parfaitement uniforme, — on fait entrer ainsi le temps dans la représentation du phénomène, comme il entre dans le Morse, — et l'arrêt intermittent de la bande, qu'il est impossible de songer à obtenir en agissant sur les rouages qui provoquent son mouvement, leur vitesse étant, le plus souvent, trop grande, est produit par un appareil particulier, le *fixateur*. A l'origine, en 1890, M. Marey avait employé, pour remplir ce rôle, un compresseur constitué par une mâchoire d'électro-aimant; mais, frappé des inconvéniens de ce système, il le remplaça, trois ans après, par une sorte de mécanisme à cames qui, au moment voulu, c'est-à-dire, lorsque le disque obturateur masque l'objectif, arrête par compression brusque le mouvement de la bande, et cela malgré l'action du cylindre laminoir. Alors, sans perdre un seul instant, l'éminent professeur montra, en tirant jusqu'à soixante épreuves à la seconde de certains objets en mouvement, le parti qu'on pouvait tirer de l'appareil ainsi construit. Si donc M. Marey n'est pas, quoi qu'on en ait dit, l'inventeur de la chronophotographie, s'il a été, dans cette voie, précédé par M. J. Janssen et Muybridge, on ne saurait contester, — et ce titre suffit à sa gloire, — qu'il est le seul et véritable inventeur du chronophotographe actuel, c'est-à-dire de la méthode et de l'instrument qui ont permis de résoudre, dans toute son ampleur, le problème de l'analyse des mouvemens, de tous les mouvemens.

Et, maintenant, que la chronophotographie constitue une méthode plus générale que la méthode graphique, c'est ce qui ressort, il nous semble, de tout ce qui précède ; qu'elle soit plus sûre, c'est encore indéniable, puisque, à l'inverse des procédés d'inscription dont usent les enregistreurs, elle n'emprunte rien aux forces qu'elle étudie et, par conséquent, ne peut altérer en rien leurs manifestations. Mais où son incontestable supériorité éclate c'est, évidemment, lorsqu'on la voit suivre les phases des phénomènes sans nombre qui échappent à nos yeux par leur extrême rapidité. Certes, elle ne nous donne pas, comme un appareil enregistreur, l'expression continue des changemens produits ; mais les images qu'elle saisit sont si rapprochées,

qu'on peut toujours, par une interpolation légitime, se faire une idée précise des phases intermédiaires. Comment douter de sa puissance, lorsque, par suite de la réduction de la durée de pose à 1/25 000e de seconde, elle nous montre, dans une série de photographies, les ailes d'un insecte, dont les battemens sont, pourtant, de plusieurs milliers à la seconde, aussi nettement figurées que si elles étaient immobiles? Parmi les actes les plus rapides, il doit y en avoir bien peu, on l'avouera, qui puissent se soustraire à un pareil moyen d'investigation.

La place dont nous disposons ici ne nous permet pas de nous étendre sur toutes les recherches qu'a provoquées l'invention de la chronophotographie et surtout du chronophotographe. Rappelons cependant les principales.

La locomotion sous toutes ses formes, ce champ d'études presque encore inexploré, quoi qu'eût fait Muybridge, devait attirer et a attiré tout d'abord l'attention de Marey et des savans de son école. En particulier, l'étude du vol des oiseaux et des insectes a donné des résultats souvent aussi merveilleux qu'inattendus, résultats qui ont sérieusement contribué à la solution du problème de l'aviation. La chronophotographie a même apporté une contribution importante à la direction des ballons, en mettant fin à la fameuse querelle des gros-boutiens et des petits-boutiens : c'est par l'analyse des mouvemens des poissons dans l'eau et des corps pisciformes dans l'air, qu'elle a montré que, dans un dirigeable, le gros-bout doit être à l'avant. Elle a permis de saisir le secret de l'habileté inconsciemment acquise par les athlètes dans les genres de sport les plus divers : saut, course, lancement d'un poids, etc. S'immisçant jusque dans les arts manuels, elle a montré en quoi, par exemple, le coup de marteau d'un forgeron habile diffère de celui d'un apprenti. Elle a même été appliquée à l'étude des actes de la parole ainsi qu'aux différentes formes de la cavité buccale qui correspondent à une bonne prononciation : le bourgeois-gentilhomme eût été enchanté de savoir au juste comment il se fait que les Méridionaux prononcent *ein* pour *an* et d'apprendre qu'il en est ainsi parce qu'au lieu de prononcer *an* la bouche ouverte, ils la ramènent en sourire. Et l'on conçoit très bien, à présent, que lorsque M. Marcel Deprez le pria d'aborder le problème du chat, ce fut un jeu pour M. Marey de le résoudre :

En photographiant 18 positions de l'animal depuis le mo-

ment où, tenu par les quatre pattes, le corps en bas, il est lâché dans l'espace, jusqu'à l'instant où, satisfait de lui-même et la queue en l'air, il a repris une position normale, on voit les phénomènes suivans : sans prendre, et pour cause, aucun point d'appui, le chat, d'abord courbé de façon que son dos soit fortement convexe et dirigé en bas, redresse sa colonne vertébrale et la courbe en sens inverse; ensuite, les membres postérieurs fortement allongés et les membres antérieurs raccourcis et serrés près du cou, il se tord de façon à faire tourner de 180° la partie antérieure de son corps; allongeant alors les membres antérieurs et raccourcissant les postérieurs, il fait subir la même rotation à son arrière-train. En somme, il tombe en pirouettant et, une fois retourné, demeure dans cet état jusqu'à la fin de la chute, les pattes raidies et tendues en avant, pour amortir le choc.

Les mouvemens des êtres microscopiques, la croissance des cristaux arborisés dans des solutions saturées, etc., tous ces faits insaisissables à l'œil, deviennent d'une étude facile grâce à la chronophotographie. Elle ne se prête pas avec moins d'aisance à l'étude des questions de mécanique pure : chute libre des corps, trajectoire des projectiles, oscillations d'un pendule articulé (comme celui que forment la cuisse et la jambe dans la marche et la course), roulis d'un navire, vibrations d'un pont métallique, etc. Mais c'est peut-être dans le domaine de l'art qu'elle a exercé l'influence la plus heureuse, quoique, le plus souvent, les mouvemens, tels qu'elle nous les montre, nous apparaissent tout autrement que nous les voyons dans la nature. La question touche de trop près à notre sujet pour ne pas nous arrêter, ne fût-ce qu'un instant.

Et d'abord, cherchons les raisons de cette différence, que tout le monde a pu constater, entre le mouvement vu et le mouvement photographié. A cet effet, considérons, par exemple, une mer houleuse, et prenons de cette mer un instantané dans un temps excessivement court: les ondulations des vagues présenteront alors des contours tellement arrêtés que notre photographie nous montrera une mer figée, une mer en zinc, rien qui rappelle le remuement de l'eau. Considérons encore de grands arbres fouettés par la rafale : notre œil, lui, perçoit distinctement tous les détails de leurs troncs, mais il saisit moins nettement les grosses ramures; quant aux feuilles ou aux brindilles,

il les entrevoit dans un fouillis confus. Au contraire, avec un instantané, feuilles, brindilles, ramures, troncs apparaissent avec la même netteté, et ce que nous verrons sur cette photographie, ce seront des arbres contournés, bizarres de forme, et non des arbres secoués par le vent, tandis que moins d'instantanéité nous donnerait l'effet cherché : la netteté des troncs, la demi-netteté des ramures, le flou, c'est-à-dire le fondu, le vaporeux, le léger des feuilles et des brindilles. Il en est de même pour les transformations de la physionomie qui correspondent à des états d'âme divers : chronophotographiées, leurs images ne représentent le plus souvent qu'une suite de grimaces assez laides, et cela parce que la photographie instantanée a nécessairement fixé des états du visage extrêmement passagers qui, dans la réalité, se fondent, pour notre œil, par des transitions graduelles et dont aucun ne nous apparaît isolément. Conclusion : si l'image du mouvement, telle que la présente la photographie instantanée, ne nous donne le plus souvent qu'une impression d'immobilité, c'est, d'abord, parce que la sensation du mouvement, pour être perçue, exige la présence, devant l'œil, d'un certain nombre de points de repère qu'il sait, à l'avance, être fixes; ensuite, parce que cette sensation prend sa source dans la persistance des impressions lumineuses sur la rétine, propriété sur laquelle nous aurons bientôt l'occasion de revenir et qui fait que l'œil ne peut percevoir, dans un mouvement, qu'une sorte de résultante que la chronophotographie dissocie nettement en une multitude de composantes.

Ce point admis et, par conséquent, cette vérité acquise que si la plaque photographique est la rétine du savant, — le mot est de M. Janssen, — elle ne saurait être celle de l'artiste, il devient de toute évidence que, sauf dans quelques cas exceptionnels abandonnés à son jugement et à son goût, l'artiste, quand il veut représenter un mouvement, doit, avant tout, se préoccuper de ne montrer que ce que l'œil est capable de saisir. Or, de même qu'une machine en marche ne laisse voir certains de ses organes qu'aux points morts, c'est-à-dire, à ces courts instans où le mouvement s'achève dans un sens et recommence dans l'autre, de même les êtres, les objets animés ne permettent de percevoir nettement que la phase préparatoire et la phase finale de leurs mouvemens. Ce sont ces phases que le peintre, le sculpteur doivent s'attacher, de préférence, à représenter, et la chrono-

photographie a surtout pour rôle de leur fournir des attitudes artistiques nouvelles, appartenant à ce genre de phases, mais inaperçues jusqu'alors par suite de la rapidité ou de la complexité des mouvemens dont elles procèdent. Il va de soi que son intervention est plus que légitime lorsqu'il s'agit de rectifier ou de signaler quelqu'une de ces erreurs grossières, comme on en trouve dans les œuvres de certains maîtres, dont la présence ne peut s'expliquer que parce que l'artiste a vu faux ou a négligé d'observer la nature assez à fond. Dans ces conditions, et dans ces conditions seulement, la chronophotographie a droit à une place dans l'art : on sait les beaux résultats qu'a donnés son application ainsi comprise. D'ailleurs, au temps où cette question passionnait le public, il n'est jamais sérieusement venu à l'idée d'aucun artiste digne de ce nom de rejeter de parti pris le concours de cette méthode de rigoureuse analyse; quoi qu'en ait dit M. Marey à cette époque, aucun d'eux n'a jamais prétendu qu'elle ne fût pas susceptible de fournir à l'art de nouveaux modes d'expression ; aucun d'eux n'a jamais rêvé d'ajouter une sorte de canon des attitudes à celui des proportions du corps. Et puis, enfin, comme le fait entendre M. Robert de la Sizeranne (voir le numéro de la *Revue* déjà cité), la chronophotographie n'aurait fait que nous débarrasser de l'allure classique de « lièvre à la broche » que donnaient à leurs chevaux, lancés au galop, Carle Vernet et ses contemporains, que tous les gens de goût devraient lui en être reconnaissans.

II

La chronophotographie, lorsqu'elle traduit les attitudes successives d'un ou de plusieurs objets en mouvement, nous les montre presque toujours, on sait maintenant pourquoi, autres que nos yeux nous les font voir. Il est donc nécessaire, après cette opération d'analyse où les images ont, pour ainsi dire, été saisies au vol, de les présenter à notre œil de façon à lui rendre l'impression du mouvement dans les conditions où il est habitué à la percevoir : en d'autres termes, ici comme ailleurs, la synthèse des phénomènes étudiés, cette contre-épreuve qui s'emploie dans toutes les sciences expérimentales pour vérifier les résultats de l'analyse, s'impose d'une façon absolue. Les principes en sont, du reste, assez faciles à comprendre.

A un certain degré, la rétine, on le sait, jouit des propriétés de la plaque photographique, mais en diffère en ce que les images formées, au lieu d'être permanentes, comme celles des appareils photographiques, ne persistent, pour un éclairement moyen, que pendant un temps très court, 2/45 de seconde environ. De là résulte que, si un objet se trouve devant notre œil, et qu'un écran opaque ne vienne le masquer que pendant un temps suffisamment court, 1/45 de seconde, par exemple, nous perdons la notion fondamentale de la discontinuité et nous ne nous apercevons pas de l'éclipse passagère. Présentons alors à l'œil, à des intervalles de temps de 1/15 de seconde, 15 images, prises à des époques absolument quelconques, correspondant à 15 positions successives d'un même objet, et arrangeons-nous de façon que l'intervalle de temps nécessaire pour masquer une image et y substituer l'image suivante soit réduit à 1/45 de seconde, c'est-à-dire au tiers de 1/15 de seconde. Partons de l'image n° 1 : montrons-la pendant 2/45 de seconde, puis masquons-la pendant 1/45 de seconde. Dans ce dernier intervalle de temps, nous continuerons à l'apercevoir; nous l'apercevrons encore, légèrement affaiblie, il est vrai, pendant le 1/45 de seconde suivant, quoique l'image n° 2 l'ait déjà remplacée et commence à se superposer à elle. Mais si les images sont bien prises, autrement dit, si les parties immobiles de l'objet sont en parfaite coïncidence, l'œil, ne manquant pas alors des points de repère dont il a été question plus haut, percevra la sensation de l'attitude n° 2 de l'objet succédant à l'attitude n° 1; l'attitude n° 3 succédera de même à l'attitude n° 2, et ainsi de suite. En fin de compte, nous aurons, grâce à la persistance des impressions lumineuses sur notre rétine, la sensation d'un mouvement continu, sans intermittences ni saccades.

Ceci établi, si les images sont présentées dans l'ordre même des attitudes successives de l'objet et à des intervalles de temps égaux à ceux qui ont séparé les instans où ces attitudes ont été saisies; si, par exemple, ce sont des photographies prises régulièrement à raison de quinze à la seconde, et que ces quinze photographies se déroulent devant nous comme il vient d'être dit, régulièrement et dans une seconde, le mouvement apparaîtra avec des caractères naturels : nous aurons fait ce qu'on appelle de la *cinématographie*, qui, soit dit en passant, serait plus rationnellement appelée *cinématoscopie*, et, synthèse du

mouvement, est donc le contraire de la chronophotographie.

Cependant, même en opérant comme nous venons de l'indiquer, il peut y avoir des surprises. Ainsi, lorsque, quelques jours après l'entrée d'Alphonse XIII à Berlin, en novembre 1905, on voulut reproduire cinématographiquement cette scène, alors que les carrosses de la Cour se déplaçaient dans la direction générale suivie par le cortège, les roues, par une bizarrerie singulière, semblaient tourner lentement en arrière : les spectateurs avaient l'impression invincible que les voitures allaient se disloquer et causer une catastrophe. Dans une autre reproduction cinématographique, les roues se déplaçaient sans tourner ou bien oscillaient légèrement de part et d'autre d'une position moyenne. Ces erreurs de la cinématographie, malheureusement presque inévitables, tiennent à des causes assez simples. Dans le cas présent, le mouvement de rotation étant, pour une roue, suggéré aux yeux par le déplacement de ses rayons, si, dans une vue prise, un rayon de la roue occupe, sur l'image, une place bien déterminée et que, dans les vues suivantes, les rayons qui succèdent à celui-ci viennent, chacun à leur tour, prendre exactement, par hasard, la place du premier, tous les rayons étant identiques, les images successives de la roue ne différeront en rien les unes des autres, de sorte que le spectateur sera dans l'impossibilité d'effectuer la synthèse d'un mouvement dont on ne lui a pas fourni les élémens : la roue lui paraîtra immobile. Mais il peut arriver que la concordance entre la vitesse réelle de la roue et celle avec laquelle fonctionne l'obturateur employé à la prise des vues, ne soit réalisée qu'à peu près : les rayons successifs de la roue seront alors, légèrement, soit en avance, soit en retard sur la position du premier et feront croire à une rotation lente, soit dans un sens, soit dans l'autre.

Ce point élucidé, reprenons notre exposé.

Supposons qu'on ait chronophotographié, à raison, par exemple, de 60 à la seconde, les images d'un objet en mouvement : un chat qui tombe le ventre en l'air et cherche à se redresser, un cheval lancé au galop, un oiseau qui vole, un organe de machine, etc. Si on fait alors apparaître sous nos yeux, à raison de 15 par seconde, ou même à raison de 10, les 60 images recueillies, la durée du phénomène en paraîtra considérablement ralentie, car elle sera, pour nous, multipliée par 4 dans le premier cas, par 6 dans le second, et, sans perdre l'im-

pression de la continuité, nous aurons toute facilité pour suivre les mouvemens étudiés. Étant donné ces conditions qui, on le voit, rappellent l'artifice employé dans la machine d'Atwood pour ralentir un mouvement sans changer sa nature, la cinématographie est plus qu'une simple contre-épreuve, elle devient une méthode de recherche scientifique.

Il en est de même lorsque des mouvemens, des transformations nous échappent à cause de leur lenteur : la cinématographie, en présentant les images prises à longs intervalles de ces phénomènes avec assez de rapidité pour que les changemens survenus soient nettement perceptibles, en a grandement facilité l'étude. C'est ainsi qu'on l'applique aujourd'hui à l'observation du développement d'un animal, d'une plante, de certains embryons et que M. Pizon, dans ses remarquables travaux sur les Tuniciers, s'en est servi pour l'étude du mécanisme de la circulation chez ces animaux. Un astronome, M. Lowell, a même eu l'idée originale de l'employer à l'étude des groupes de canaux de la planète Mars. Depuis longtemps, d'ailleurs, les représentations cinématographiques ne nous ont-elles pas montré un rosier qui, en quelques secondes, pousse des feuilles, des fleurs et se fane, un paysage qui se couvre de neige, s'en dépouille, se garnit de feuillages et de moissons?

Mais, en fin de compte, une question se pose. Par quel artifice de mécanique reproduire avec fidélité les mouvemens analysés soit à l'aide du chronophotographe, soit même à l'œil nu?

Bien avant l'invention du chronophotographe, vers 1831, Plateau avait trouvé une solution du problème : il plaçait à la circonférence d'un disque de carton une série d'images, simples dessins représentant aussi exactement que possible les phases d'un mouvement; en faisant tourner ce disque, on pouvait s'arranger de façon à reproduire pour l'œil l'apparence de ce mouvement. Seulement cet appareil, ce zootrope, comme on appelle aujourd'hui les machines de ce genre, ne permettait les observations qu'à une seule personne à la fois. Horper d'abord, Reynaud ensuite, lui ont donné des dispositions propres à permettre l'observation des images à plusieurs personnes. En particulier, le zootrope de Reynaud comportait : au centre, un prisme à plusieurs pans garnis de glaces; à la périphérie, un tambour mobile sur la surface intérieure duquel se trouvaient

placées les images, en nombre égal à celui des glaces ; quand le tambour tournait, l'œil, placé un peu au-dessus de l'appareil, voyait, pendant un instant, chaque image, juste au moment précis où la glace qui la réfléchissait se présentait devant l'observateur. En 1878, M. Muybridge, pour la synthèse des mouvemens dont il avait fait l'analyse, employait un zootrope, mais un zootrope à projection. Seulement, dans cet appareil, comme dans les appareils imaginés à la même époque par MM. Uchatius, Daguin, Reynaud, etc., les images avaient le défaut d'être peintes d'après les photographies que donnaient les expériences. Il était impossible, en effet, avec les zootropes dont on se servait alors et qui tous avaient l'inconvénient capital de déformer les images en les raccourcissant dans le sens transversal, d'utiliser directement ces photographies. Cela n'avait pas empêché, cependant, dès 1867, Carlet et Mathias-Duval, puis, un peu plus tard, M, Marey de faire usage du zootrope pour représenter soit les mouvemens d'un homme, soit ceux d'un cheval à diverses allures ; des professeurs, Müller entre autres, l'utilisaient aussi pour montrer les états successifs d'une machine en mouvement, faire comprendre les mouvemens ondulatoires dans les tuyaux sonores, etc. Car la cinématographie n'est pas seulement une méthode de recherche, c'est encore, quand il est possible de l'employer, un merveilleux instrument d'enseignement : aussi commence-t-elle à pénétrer dans toutes les grandes Écoles, les seules, d'ailleurs, où, par la qualité de l'auditoire, elle soit vraiment à sa place. On sait avec quelle tranquille audace un de nos plus éminens praticiens l'a introduite dans l'enseignement de la chirurgie, pour les opérations qui sortent de l'ordinaire. La médecine, elle-même, n'a pas le droit de la dédaigner : n'est-il pas évident, en effet, comme l'a fait observer, un des premiers, W. Chase, que, par exemple, la démarche, les mouvemens désordonnés de certains sujets atteints de maladies nerveuses ne pourront être conservés à titre de documens photographiques que par l'emploi du cinématographe ?

Il était réservé à M. Demeny, le préparateur de M. Marey au Collège de France et son collaborateur au laboratoire du Parc des Princes, de porter le zootrope, par l'invention de son *Photophone*, au plus haut degré de perfection dont cet instrument soit peut-être susceptible. Après avoir reporté sur un disque en cristal une série de 24 photographies d'un orateur prononçant une

courte phrase, il arriva, en projetant ces 24 images, à une si parfaite reproduction des expressions et des mouvemens de la bouche, que des sourds-muets, accoutumés à lire la parole sur les lèvres, comprirent aussitôt la phrase de l'orateur chronophotographié. Aussi, est-ce avec un véritable enthousiasme que ces premiers essais, hors laboratoire, de projection animée, furent accueillis : le zootrope Demeny fut une des grandes curiosités de l'Exposition de photographie de 1892 ; une avalanche de barnums et de forains, rien que pour avoir le droit d'exhiber la seule photographie vivante qui existât à cette époque, en proposèrent la location à des prix considérables. Mais, quel que fût le degré de perfection du zootrope ainsi transformé, si précis que fussent les résultats, puisqu'on opérait non avec des dessins, mais avec des photographies, si étonnante que fût l'illusion de vie que donnait l'image sur l'écran où on la projetait, l'insuffisance de l'éclairement, — on en verra plus loin la cause, — rendait impossible les projections de grandes dimensions. Quant à reproduire des actes de longue durée, il n'y fallait pas songer ; c'est, évidemment, non pas impossible, comme le prétendait M. Marey, mais tout au moins fort difficile, car, en principe, la rotation complète de l'appareil ne peut que répéter l'effet produit par la rotation précédente, et le diamètre des cylindres sur lesquels on peut produire les images a nécessairement une limite.

La solution qui s'imposait ne pouvait donc être que celle récemment adoptée par M. Marey pour la chronophotographie. Une bande chargée des photographies obtenues passe au foyer d'une lentille servant d'objectif ; cette bande qui, par sa nature, doit être aussi translucide et, par conséquent, aussi mince que possible, est fortement éclairée par derrière ; les images peuvent alors être projetées en vraie grandeur : il suffit de placer un écran à la distance même où se trouvait l'objet chronophotographié. Chaque fois qu'un obturateur mobile, de forme convenable, ouvre l'objectif, c'est-à-dire laisse passer la lumière, une image apparaît, et si la succession de ces images s'opère comme il a été indiqué, si, de plus, dans le même temps, leur nombre est égal à celui des images chronophotographiées, le phénomène analysé est reconstitué aussi exactement qu'on peut le souhaiter. Voilà tout le *cinématographe* qui, on le voit, n'est qu'un chronophotographe renversé.

Mais, alors, pourquoi M. Demeny, au lieu de se servir tout simplement de l'appareil de M. Marey, avait-il eu recours, pour son photophone, à la méthode zootropique? C'est que le chronophotographe de l'éminent académicien, bon pour un laboratoire, — nous en avons donné la preuve dans la première partie de cet article, — était, au fond, extrêmement rudimentaire : l'arrêt de la bande n'était pas toujours régulièrement assuré et, de plus, la traction trop brutale. Force était donc de trouver autre chose. M. Marey chercha en vain; c'est M. Demeny qui, en octobre 1898, résolut le problème. Son fixateur, une simple came excentrique animée d'une vitesse d'un tour par image, est d'une grande perfection : cette came, placée sur le passage de la bande à laquelle elle donne, en quelque sorte, un coup de patte chaque fois que celle-ci passe à sa portée, suffit, en effet, pour réaliser l'intermittence désirée, et cela progressivement, sans saccades et sans accroc possible. M. Demeny, immédiatement, songea à tirer le meilleur parti possible de cette invention. Mais les savans de laboratoire ont, presque toujours, une méconnaissance profonde des besoins de l'industrie; ils ne se doutent pas de l'importance des capitaux, de la somme d'efforts, de fatigues, de veilles que nécessite la mise au point de leurs conceptions, si simples qu'elles paraissent au premier abord : c'est dire que notre inventeur perdit un temps précieux à discuter avec les uns et les autres sur les clauses du traité à intervenir. Or, par les publications antérieures et les notes présentées à l'Académie des sciences, les travaux de MM. Marey et Demeny, sauf le fixateur de ce dernier, sur lequel il avait tenu à garder le secret, étaient tombés dans le domaine public. Aussi, ce ne fut pas à M. Demeny, mais aux frères Lumière qu'échut, au commencement de 1895, l'honneur de faire connaître au grand public la nouvelle conquête faite par la science : leur cinématographe, un cinématographe à griffes, en projetant, sur un écran visible à toute une assemblée, des scènes animées très variées et d'une durée de plusieurs minutes, attira tout Paris au Grand Café. On eut vite oublié le *Kinétoscope* d'Edison, sorte de zootrope fort perfectionné, qui avait fonctionné l'année précédente au boulevard Poissonnière, mais ne représentait que des scènes d'une demi-minute de durée au plus, et n'admettait à les voir qu'un seul spectateur à la fois. La construction d'appareils plus ou moins copiés sur celui des Lumière prit alors un essor considérable,

et M. Demeny, qui avait été le premier à travailler la question et à la résoudre, au moins en partie, aurait vu ses peines entièrement perdues, s'il n'avait fini par s'arranger avec la maison L. Gaumont, à laquelle, depuis 1901, il a cédé tous ses droits.

Et encore aurait-il tort de se plaindre ! Lorsque, en 1850, Brewster, qui venait d'inventer le stéréoscope à réfraction, voulut, pour lancer son appareil, le présenter, sous les auspices de l'abbé Moigno, aux membres de notre Académie des sciences, Arago, à qui les deux savans firent leur première visite, n'y vit rien d'extraordinaire, et cela se conçoit aisément : il était atteint de diplopie. Savart avait un œil à moitié perdu, Becquerel était borgne, Pouillet atteint de strabisme. Biot avait bien, paraît-il, les deux yeux sains, mais il déclarait obstinément ne rien voir. C'était désespérant de trouver la section de Physique, à l'Académie des Sciences, dans un tel état, et Moigno ne savait à quel saint se vouer, lorsqu'il eut la chance de découvrir, dans la section de Chimie, un homme qui voyait clair physiologiquement, et encore plus clair moralement : Regnault. Dès lors, patronnée par un tel maître, l'invention put suivre son cours et, en quelques mois, le nom de Brewster devint populaire. Quant au véritable inventeur du stéréoscope, l'illustre Wheatstone, personne, à ce moment, ne s'avisa de songer à lui.

Nos contemporains, eux, ont su rendre, sans retard, à MM. Demeny et Lumière, comme à M. Marey, l'hommage qui leur était dû. Peut-être même, ainsi que le fait observer M. G. M. Coissac, ont-ils eu le tort d'un peu trop oublier que l'idée de la représentation du mouvement avait hanté les anciens comme les modernes, et trouvé même un commencement de réalisation ; seulement, au lieu de représenter l'objet lui-même, on se contentait, et pour cause, de représenter son ombre. C'est, d'ailleurs, par la représentation de l'ombre qu'a débuté la photographie.

Les Chinois ont pratiqué cette représentation au point de lui donner leur nom, et quand, vers le milieu du XVIIIe siècle, les *ombres chinoises* arrivèrent en Europe, en Allemagne tout d'abord, il y avait déjà des centaines d'années que ce genre de spectacle était en honneur dans toute l'Asie. Les peuples jaunes, par suite de leur mentalité spéciale qui les entraîne, — leur écriture en est une preuve, — vers la représentation du monde

extérieur par l'image et non par le son, raffolent des ombres. Les Turcs et les Arabes, eux aussi, sont également très friands de ce spectacle : le fameux Karagueuz, le Guignol musulman, n'est qu'un théâtre de ce genre, assez rudimentaire du reste.

Importée d'Allemagne en France en 1772, l'ombre fit ses débuts à Versailles : le célèbre Séraphin eut l'idée de produire, devant le public de choix qui s'agitait autour de la cour, une série de petites pièces qu'il avait depuis longtemps coutume de représenter avec grand succès dans l'intimité. Elles furent accueillies avec tant de faveur qu'en 1784 il jugea à propos de s'installer à Paris même, au Palais-Royal. Lorsqu'en 1859 sa petite-nièce, qui dirigeait l'établissement, le transporta passage Jouffroy, elle abandonna définitivement l'ombre pour la marionnette proprement dite. L'ombre subit alors une longue éclipse ; cependant, il serait injuste de ne pas rappeler la tentative faite au Châtelet, en 1874, dans les *Pilules du Diable* avec des *ombres naturelles*, obtenues en faisant promener les acteurs derrière un écran qui occupait toute la surface de la scène et que l'on éclairait fortement avec un foyer placé au niveau du sol, les dimensions et les contours des ombres variant suivant que les acteurs se rapprochaient ou s'éloignaient de la toile. Mais, vers 1884, le théâtre d'ombres reparut, d'abord, au cercle des « Camaros, » à Asnières, puis au Chat-Noir. Des artistes de premier ordre, tels que MM. Lemot, Caran d'Ache, Forain, Rivière et Robida, ne dédaignèrent pas de dessiner et de découper eux-mêmes des silhouettes et s'ingénièrent à trouver des combinaisons inédites ; c'est M. Rivière qui, un soir, réussit à faire passer un groupe de personnages, non plus à la queue-leu-leu, mais en perspective : l'ombre moderne était inventée et la représentation de l'*Épopée* devenait possible (1886). La *Tentation de saint Antoine* montra, ensuite, qu'on pouvait faire défiler, toujours en perspective, les personnages les plus variés dans des forêts, sous des portiques, etc., et, en janvier 1890, le Chat-Noir remportait le plus grand et le plus fructueux de ses succès avec la *Marche à l'Étoile*.

Mais revenons à notre sujet.

En quoi consiste, à l'heure actuelle, un cinématographe ?

D'abord, à la partie supérieure de l'appareil, qu'un bâti solide de fonte ou de cuivre doit rendre inébranlable, se trouve une bobine très légère, parfaitement mobile, sur laquelle est enroulée

une bande pelliculaire de celluloïd (film) transparente, souple et robuste, garnie des photographies qu'a données le chronophotographe. Cette pellicule est percée, sur les côtés, d'une série de trous rigoureusement équidistans, ce qui constitue un mode de repérage très précieux, dont la première idée est due à Reynaud. Un peu au-dessous de la bobine se présente un cylindre denté, animé d'un mouvement de rotation uniforme, dont les dents pénètrent dans la perforation de la pellicule et l'entraînent, le mouvement du cylindre étant, d'ailleurs, calculé de façon qu'à chaque instant la longueur de film débitée soit juste ce qui est nécessaire. Le film s'engage alors dans une sorte de fenêtre où il rencontre les rayons de la source lumineuse, — la lumière électrique, en général, — destinée à illuminer les images, rayons canalisés et concentrés à l'intérieur d'une lanterne placée sur le même socle que le cinématographe. Au-dessous de la fenêtre, un second cylindre denté, identique au premier, fonctionnant de la même façon, et tournant avec la même vitesse, assure le déroulement régulier de la pellicule. Enfin, une seconde bobine, à laquelle on a imprimé un mouvement de rotation convenable, force le film à s'enrouler à nouveau. Ainsi le mouvement uniforme de la pellicule est parfaitement réalisé, ainsi que son déroulement et son enroulement.

Il s'agit, maintenant, quand une des images passe devant l'objectif, de l'arrêter un instant. Au fait, pourquoi cet arrêt? Nous en avons donné la raison en ce qui concerne la chronophotographie sur bande. Mais, ici, est-il absolument nécessaire? Oui, parce que dans les conditions où fonctionne d'ordinaire le cinématographe, c'est-à-dire avec un débit de 15 images à la seconde seulement, étant donné la nécessité de projeter ces images en vraie grandeur et, par suite, l'obligation de les éclairer le plus possible, l'absence d'arrêts régulièrement espacés nous ferait paraître mobiles les parties fixes de l'objet, parties qui, par principe, doivent toujours nous apparaître au repos; de plus, on verrait se produire des traînées lumineuses, correspondant aux portions claires des images, et analogues à celles qui accompagnent les étoiles filantes : tout se brouillerait et s'embrouillerait. On objectera, il est vrai, que dans le kinétoscope d'Edison, la pellicule transparente qui défilait devant le spectateur était animée d'un mouvement parfaitement uniforme et parfaitement continu ; que, dans le photophone de M. Demeny, il en était de même du disque

qui portait les images. Mais, aussi, pour obtenir une impression nette, il fallait s'arranger de façon que chaque image ne fût visible que pendant un temps extrêmement court, 1/7000 de seconde environ pour le kinétoscope. Or, dans ces conditions, — qui sont les mêmes que celles où l'on se trouve placé lorsqu'on veut chronophotographier sur une plaque fixe des objets animés d'une vitesse un peu grande, — 1° la brièveté de l'éclairement entraînant une perte de lumière considérable, les scènes représentées doivent, de toute nécessité, être prises devant un fond parfaitement noir, et ne peuvent avoir, par suite, que peu de profondeur ; 2° il est indispensable, pour donner au spectateur une impression continue, d'augmenter considérablement le débit des images. Tout au contraire, avec un arrêt de durée convenable, arrêt qu'il est impossible, d'ailleurs, à cause de leur pièces massives, d'imposer à des appareils zootropiques, le nombre des images peut être considérablement réduit et on peut les éclairer avec la plus grande facilité : les scènes figurées peuvent, alors, être de plus longue durée, la profondeur sous laquelle on peut saisir les objets mobiles n'est plus limitée, et on arrive, sans trop de peine, à projeter, d'une façon parfois absolument saisissante de vérité, le mouvement des rues, des places publiques, la sortie d'un atelier, etc. En résumé donc, un fixateur est nécessaire au cinématographe comme au chronophotographe. On le place, d'ordinaire, un peu au-dessous de la fenêtre : si le débit est, par exemple, de 15 images à la seconde, son rôle, d'après ce qui a été expliqué plus haut, consiste alors à immobiliser chaque image pendant au moins 2/45 de seconde, et cela sans gêner le mouvement de la pellicule dont l'intégrité est, pour plus de sûreté, assurée au point de vue traction par l'emploi d'une *boucle*. Actuellement, d'ailleurs, l'industrie utilise trois systèmes de fixateurs : celui de M. Demeny, dont il a déjà été question, le système à griffes inventé par les frères Lumière, et, enfin, le système dit à *Croix de Malte* qui, se trouvant dans le domaine public, est nécessairement appelé à remplacer les appareils à brevet.

Mais s'il importe que les rayons fournis par la source éclairante, — acétylène, lumière oxyhydrique, oxyéthérique, lumière électrique, etc., — après avoir traversé la pellicule, arrivent sur l'écran pendant les périodes d'immobilité, il importe tout autant, pour éviter des traînées lumineuses du genre de celles dont il a

été parlé tout à l'heure, que, pendant les périodes de mouvement du film, c'est-à-dire pendant le temps que met une image pour succéder à une autre, l'objectif soit masqué : dans le cas, par exemple, de 15 images à la seconde, il devra l'être pendant 1/45e de seconde, au plus. C'est le rôle échu, en général, à un disque obturateur placé, d'ordinaire, entre la bande et l'objectif, et animé d'un mouvement de rotation uniforme. Si le débit de l'appareil est celui que nous avons admis jusqu'ici, ce disque devra avoir, évidemment, une vitesse de 15 tours à la seconde et une ouverture d'environ 120 degrés, c'est-à-dire d'un tiers de circonférence, au maximum.

Quant au mouvement de toutes les pièces, bobines, cylindres, fixateur, etc., dont il vient d'être question, on l'obtient, grâce à un système de transmissions plus ou moins compliquées, à l'aide d'une manivelle tournant d'un mouvement aussi uniforme que possible et qu'actionne soit l'opérateur lui-même, soit tout autre moteur convenablement choisi, moteur dont il est loisible de faire varier la vitesse, suivant les besoins. Enfin, depuis la catastrophe du Bazar de la Charité, l'opérateur, ainsi que son appareil, est le plus souvent enfermé dans une cabine de tôle, munie de grillages métalliques. La facilité avec laquelle s'enflamme le mélange de camphre et de collodion qui forme le celluloïd justifie cette précaution : ne voit-on pas, en effet, à chaque instant, un arrêt accidentel tant soit peu prolongé de la pellicule provoquer, quand elle est illuminée, sa combustion? L'opérateur, lui, doit avoir le soin de la protéger et de se protéger en interposant, sur le passage des rayons, une cuve d'alun ou de glycérine. Pour plus de sûreté, il peut encore munir sa machine de l'écran de M. L. Gaumont qui, en cas d'arrêt fortuit, intercepte automatiquement la lumière, et, par suite, la chaleur.

Et, maintenant, renversons le cinématographe, autrement dit, substituons à la lanterne qui éclaire le film une chambre noire, à ce film une pellicule sensible de même largeur, à l'obturateur employé un autre qui ne laisse pénétrer la lumière extérieure que juste le temps nécessaire pour impressionner le gélatino-bromure, puis, plaçons l'objectif devant le sujet à représenter, à une distance égale à celle de l'écran, et l'on obtiendra, en faisant dérouler la pellicule de façon régulière, tout en assurant les arrêts nécessaires, ce qu'on appelle une bande négative,

c'est-à-dire, une bande sur laquelle les parties claires de l'objet seront obscures, les ombres se peignant en clair. Développons, fixons, lavons et séchons cette épreuve, appliquons-la sur une autre pellicule sensible, de mêmes dimensions, mais que la lumière n'a pas encore attaquée, et faisons dérouler le double ruban ainsi obtenu à l'intérieur de l'appareil en plaçant devant l'objectif, au lieu du sujet, une source lumineuse convenablement choisie. Si, dans le mouvement de déroulement, nous avons soin de ménager les arrêts indispensables à la lumière employée pour impressionner la nouvelle pellicule à travers l'ancienne, — avec les lampes électriques dont on se sert dans les usines cinématographiques, une seconde d'arrêt suffit, — les images positives, dans lesquelles les clairs correspondent aux clairs de l'objet, les ombres aux ombres, se produiront d'elles-mêmes, sur la pellicule vierge. Soumettons cette seconde bande aux mêmes manipulations que la première, et elle deviendra une bande positive, autrement dit un film. Il va de soi que rien n'empêche, en opérant sur un nombre quelconque de pellicules vierges, d'obtenir, avec une seule bande négative, autant d'épreuves positives qu'on peut le désirer.

Notons, en finissant, que la pratique industrielle a montré qu'au lieu de renverser le cinématographe, pour en faire un chronophotographe, il est préférable de séparer les deux instrumens l'un de l'autre, c'est-à-dire de construire, pour les prises de vues, des appareils spéciaux sur lesquels il nous semble, ici, inutile d'insister.

III

Au point de vue purement scientifique, le cinématographe, tel que nous venons de le décrire, doit être regardé, pour la synthèse des mouvemens, comme un appareil presque parfait. Mais qu'on lui demande de donner une sensation réelle et complète de vie, surtout une sensation un peu prolongée, alors tout change et, d'abord, un défaut des plus fâcheux, le papillotement, rappelle vite au spectateur qu'il n'a, en somme, devant les yeux qu'une simple machine, pas autre chose.

Ainsi qu'il est facile de s'en assurer par soi-même en faisant clignoter les paupières, la nuit, à une certaine distance du premier bec de gaz venu, le papillotement, le scintillement, comme

l'appellent les techniciens, a pour cause le rapide mouvement de rotation du disque obturateur qui, à chaque tour, fait succéder instantanément à l'illumination la plus éblouissante l'obscurité la plus profonde. Aussi, lorsque les images projetées ne présentent pas des contrastes d'ombre et de lumière par trop violens, lorsque, par exemple, elles sont coloriées ou que, pour produire un effet voulu, on a interposé un verre de couleur sur le passage des rayons, le papillotement est très atténué. Au fond, il n'est vraiment insupportable qu'avec la lumière électrique, dont on ne peut se passer, cependant, pour les projections de grandes dimensions; encore peut-on le diminuer sensiblement, soit par la réduction du temps que met une image à se substituer à la précédente, soit par d'autres artifices mécaniques sur lesquels nous croyons inutile d'insister, mais qui, presque tous, présentent le grand inconvénient de donner lieu à des pertes de lumière assez notables. Et puis, l'expérience le prouve, il disparaîtra tout à fait le jour où les films seront assez bon marché pour qu'on puisse augmenter de façon convenable le nombre des images qu'à l'heure actuelle ils débitent dans une seconde; il y a donc là une question de prix, pas autre chose. En réalité, ce qui, pour l'instant, nuit le plus au cinématographe, ce qui le rend si fatigant, si monotone, ce qui prive les projections animées de la plus grande partie de leur charme, ce n'est pas le papillotement, c'est l'absence de la couleur et le manque de relief.

On dira qu'on peut colorier les images. Mais, en général, elles sont si réduites, — 19 millimètres de long sur 25 de large, — et l'amplification en est si grande que, sans d'infinies précautions, on n'obtient le plus souvent qu'un assez pauvre peinturlurage. Quant à leur donner une teinte voulue, soit par un procédé chimique approprié, soit par l'emploi de verres colorés, il n'y a rien là, quoique certains effets de nuit soient, parfois, très réussis, de bien artistique : le sujet garde un ton par trop monotone et, malgré soi, on est irrésistiblement entraîné à songer aux braves gens qui, pendant des heures, contemplent la Jungfrau à travers des carreaux rouges, bleus, jaunes, etc. Espérons que les perfectionnemens récens apportés à la méthode Cros et Ducos du Hauron, s'il devient possible de les appliquer au cinématographe, donneront de meilleurs résultats.

Pour le relief, observons qu'en ce qui concerne les objets

éloignés, nous n'avons guère, pour apprécier leur véritable forme, que le secours des ombres : aussi les jugemens sont-ils très incertains; par exemple, en l'absence d'ombres bien marquées, il est impossible de reconnaître de loin si une tour est ronde ou carrée. Quelquefois cependant, les effets de perspective peuvent aider le jugement; encore faut-il que la distance ne soit pas trop grande ou que le corps soit de grandes dimensions, un édifice, par exemple, orienté de manière à montrer différentes lignes dont on puisse observer les angles. Le relief des corps éloignés est donc, d'ordinaire, si imprécis, si atténué, que, pour les projections animées, vues de loin, la question ne se pose pour ainsi dire pas. Il n'en est plus de même si on les regarde de près, comme dans une salle de spectacle. En effet, pour les objets rapprochés, le sentiment du relief vient, en partie : 1° de l'appréciation de la distance des divers points de l'objet à l'œil; 2° de ce que les différentes lignes qui, sur la rétine, forment une image plane de l'objet, sont déformées suivant certaines lois, et que nous nous accoutumons peu à peu à remonter à la forme du corps qui a produit l'image ainsi modifiée. Ces deux causes ne peuvent entrer en ligne de compte à propos des projections cinématographiques, qui sont des figures essentiellement planes. Mais on ne saurait en dire autant de la distribution des ombres et des pénombres sur le corps éclairé, distribution dont les peintres et les photographes savent tirer un si grand parti; ici encore, c'est à une longue éducation de l'œil que nous devons de saisir à peu près convenablement la forme intégrale d'un objet, et c'est par suite de cette éducation que certaines projections cinématographiques, surtout pour les parties où le contraste entre la lumière et l'ombre est très accentué, nous donnent, parfois, une si forte sensation de relief. Toutefois, pour les objets rapprochés, c'est principalement la vision binoculaire qui fait saisir leur forme de la façon la plus précise et la plus intense et, par conséquent, c'est le relief stéréoscopique qu'il faut, avant tout, chercher à obtenir aujourd'hui pour les projections animées.

Physiologiquement, le relief stéréoscopique résulte, on le sait, de la synthèse intime qui s'opère, dans le cerveau, des images légèrement différentes que procurent chacun des deux yeux : par la combinaison des deux images rétiniennes, il se produit, en nous, une troisième image, purement subjective, qui

est la résultante des deux premières. Dès lors, pour la vision stéréoscopique d'un objet dessiné, peint ou photographié, nous sommes obligés de regarder deux images de cet objet, l'une correspondant à ce que peut voir l'œil droit, l'autre à ce que peut voir l'œil gauche, et il faut que ces deux images soient disposées de façon que chacun des deux yeux ne voie que l'image qui lui est destinée; si, dans ces conditions, le spectateur peut fusionner les deux dessins, ce qui ne lui est pas toujours possible, — on l'a vu plus haut à propos de Brewster, — l'illusion du relief est complète.

Jusqu'à nos jours, toutes les tentatives faites pour résoudre cette question, tentatives qui remontent à plus de trente ans, — car le problème s'était déjà posé à propos du zootrope, — ont eu pour point de départ la méthode de Wheatstone. La plus intéressante, à notre avis, celle qui a donné les résultats les plus satisfaisans, est due à MM. Ch. Dupuis et Schmidt : ils projettent sur le même écran deux bandes, l'une correspondant à l'œil droit, l'autre à l'œil gauche, et illuminent alternativement l'une et l'autre, chaque bande subissant, pendant l'illumination de l'autre, le mouvement nécessaire à la substitution; l'observateur est muni d'une lorgnette à palette qui masque à chaque œil la projection qui ne lui est pas destinée, et, grâce à la persistance des impressions lumineuses, l'image résultante paraît continue et présente un relief accusé. Mais, d'abord, si l'on veut utiliser les appareils courans, la nécessité d'opérer avec deux images, au lieu d'une, sur la même bande et, par conséquent, avec des images réduites de moitié, diminue de beaucoup la grandeur des projections obtenues. Ensuite, ce procédé, comme tous les autres du même genre, présente deux graves inconvéniens : 1° l'éclairement est grandement diminué; 2° le spectateur est forcé de se munir d'une lorgnette spéciale, ce qui, à tous les points de vue, est extrêmement gênant. Il n'y a donc guère rien de bien définitif à attendre des méthodes de projection qui reposent sur le principe du stéréoscope, et c'est pour ce motif qu'on cherche, en ce moment même, à résoudre le problème à l'aide d'une autre méthode, celle des *réseaux lignés*.

Un chercheur infatigable, M. E. Estanave, est arrivé, dans cet ordre d'idées, à des résultats on ne peut plus satisfaisans : il projette dans une même région d'un écran spécial, constitué par deux réseaux lignés placés l'un derrière l'autre et séparés

par une glace dépolie, deux images stéréoscopiques quelconques, comme celles qu'on trouve dans le commerce. Ces images, n'étant pas identiques, ne se superposent qu'en partie, de sorte que de leur empiétement réciproque résulte une impression confuse, d'où l'on ne pourra extraire la sensation du relief que si l'on arrive à faire voir à chaque œil l'image qui lui est destinée. Or, c'est justement ce rôle que remplit l'écran spécial en question, et il le remplit si bien que l'image subjective ainsi obtenue est, non seulement très nette, mais encore d'un charme et d'une douceur que ne donnent pas, en général, les vues stéréoscopiques ordinaires, auxquelles on reproche, non sans raison, de se présenter comme des décors de théâtre, tant elles manquent, le plus souvent, de modelé et de contours. Il est vrai qu'avec ce mode opératoire, le champ de la visibilité est très restreint et que, par suite, l'appareil est dans l'impuissance de donner à toute une assemblée l'impression attendue; mais rien ne prouve que la méthode elle-même ne soit pas largement perfectible. En tout cas, si l'on considère que le nouveau procédé de photographie directe des couleurs par dispersion chromatique, que M. Lippmann nous a fait connaître l'an dernier, a besoin, lui aussi, des réseaux lignés, et qu'*a priori*, rien n'empêche, semble-t-il, de le combiner avec le procédé Estanave, il est difficile de ne pas voir dans l'emploi de ces réseaux le point de départ de la solution future des deux problèmes, désormais liés l'un à l'autre, du relief et de la couleur. Souhaitons que cette solution ne se fasse pas trop attendre.

D'ailleurs, même avec la couleur et le relief, le cinématographe ne nous donnerait pas encore tout ce que nous nous croyons le droit, aujourd'hui, de lui demander. Ne semble-t-il pas tout naturel, en effet, que, lorsqu'on nous montre une vague qui se brise, une locomotive qui s'ébranle, un acteur qui se démène, nous désirions entendre le bruit du flot, le ronflement de la machine, la voix de l'artiste? La sensation de vie que, de plus en plus, nous sommes portés à exiger des projections animées est devenue incompatible avec la pantomime qu'on nous sert depuis 1895, pantomime propre seulement à satisfaire les sourds. Edison avait bien pressenti ce besoin impérieux lorsque, en 1894, il avait essayé, sans succès, il est vrai, d'apporter à son kinétoscope le secours du phonographe. Que le lecteur se rassure! D'ores et déjà ce problème est complètement résolu. Il n'était pas

facile, car, pour analyser simultanément les deux phénomènes, visuel et sonore, et en reproduire une synthèse parfaite, il fallait combiner la marche des appareils de telle sorte qu'elle fût non seulement isochrone, c'est-à-dire que, sur chaque appareil, les deux phénomènes se produisissent dans des temps égaux, mais encore qu'elle fût synchrone, autrement dit que les mouvemens isochrones commençassent et finissent dans le même temps. C'est ce résultat, cependant, qu'il y a quatre ans, M. L. Gaumont a su obtenir et cela, tout simplement, à l'aide de deux petites dynamos parcourues par le même courant : l'une actionne le phonographe, l'autre le cinématographe, et un différentiel permet d'accélérer ou de ralentir à volonté l'allure du cinématographe lui-même. Aussi, à l'heure actuelle, quand il nous plaît, le cinématographe parle et chante, hurle et gémit, et c'est, maintenant, au phonographe que nous nous adressons pour le prier de vouloir bien nous donner, enfin, ce qu'on attend de lui depuis si longtemps : moins de « friture, » et plus de vérité. Reconnaissons tout de même, pour être équitable, que si, au point de vue de la qualité, il a encore à se faire pardonner, comme sonorité, grâce à l'emploi des amplificateurs de sons fondés, les uns sur la détente de l'air, les autres sur la combustion des mélanges gazeux, il ne laisse plus rien à désirer. On le trouvait aphone ! Il suffit d'entrer dans une salle où marche un de ces nouveaux phonographes pour être plutôt tenté de lui adresser le reproche contraire : près du pavillon, la voix est couverte, quelle que soit la force avec laquelle on l'émet !

En somme, comme nous l'avons dit au début de cette étude, on ne cherchait que la représentation du mouvement, et, par la force des choses, c'est à la représentation de la vie, de toute la vie, que l'on va bientôt aboutir ! Quelques beaux esprits pourront rester froids en présence d'un résultat si stupéfiant. La foule, elle, prend la chose de façon différente : en fait de projections animées, elle compte d'instinct sur la science pour combler toutes les lacunes et, en attendant, elle admire tout et toujours ; et cette admiration continue, grandissante, que nous nous en voudrions de blâmer, peut seule nous expliquer la naissance et le développement considérable, depuis 1895, de l'industrie cinématographique. Il n'y a, pour s'en assurer, qu'à regarder autour de soi, dans Paris ou dans sa banlieue, à Joinville par exemple, où est installée l'usine

de la plus puissante société cinématographique qu'il y ait peut-être au monde, la Compagnie générale des cinématographes.

Au premier abord, l'immensité des bâtimens, qui couvrent une surface de 10 000 mètres carrés environ, peut paraître exagérée; mais, à la réflexion, on se rend facilement compte que si, par elle-même, la fabrication des appareils cinématographiques est peu de chose, il ne peut en être ainsi pour celle des films, le public exigeant toujours des scènes nouvelles, quelles qu'elles soient. Pour les lui offrir, il faut donc avoir recours à la représentation théâtrale, et, dès lors, avant tout, une usine cinématographique doit renfermer un théâtre avec tous ses accessoires : décors, machines, loges, dessous, foyer, et, bien entendu, ce théâtre devra faire appel à des artistes de talent, les costumes devront être irréprochables et bien appropriés au sujet, etc. Après le théâtre, l'usine devra comprendre : 1° une série d'ateliers pour la perforation des bandes, la fabrication des positifs, le développement des négatifs pris au théâtre ou au dehors (certaines maisons, même, n'hésitent pas à envoyer des praticiens dans tous les points du monde où des scènes intéressantes méritent d'être prises sur le vif). Notons, en passant, qu'aujourd'hui toutes ces manipulations se font presque automatiquement, ce qui explique comment, à Joinville, on peut arriver à fabriquer quotidiennement 30 kilomètres de films, soit un million et demi par jour, environ, de photographies différentes; — 2° une série de bâtimens pour la fabrication des cinématographes et des chronophotographes; — 3° le *stock*, c'est-à-dire une construction spéciale, soigneusement isolée, gardée comme une poudrière, où s'entasse la matière première indispensable, la pellicule de celluloïd, que l'étranger nous fournit toute sensibilisée. Le stock de la Compagnie générale contient, paraît-il, 30 000 kilogrammes, en moyenne, de celluloïd, répondant à 3 600 000 mètres de bande et qui, à raison de 240 francs le kilogramme (on comprend maintenant le prix élevé des films), représentent une valeur de 7 200 000 francs; — 4° un groupe électrogène, destiné à fournir la force et la lumière nécessaires, avec les annexes indispensables pour la fabrication et la réparation des dynamos, la réparation des machines, etc.; — 5° enfin, les bureaux, les laboratoires de recherches, etc., etc. D'ailleurs, l'invention du cinématographe parlant va, plus que jamais, indissolublement lier la fabrication du cinématographe à

celle du phonographe, et, par conséquent, nécessiter la création d'ateliers spéciaux.

Et tout cela, comme M. F. Dussaud le fait judicieusement remarquer, n'est qu'un simple commencement ! Quoique l'industrie cinématographique, rien qu'en France, fasse déjà vivre des milliers d'ouvriers, et représente un capital d'environ 80 millions et un chiffre d'affaires d'au moins 40 millions, quand on songe qu'elle date au plus d'une douzaine d'années, n'est-on pas en droit, en effet, de la considérer comme à peine sortie de l'enfance? Si riche, si florissante qu'elle soit à cette heure, ne doit-on pas prévoir pour elle, étant donné l'accueil que tous les peuples, toutes les races, font au cinématographe, un avenir presque indéfini de prospérité, lorsque l'appareil, corrigé de ses défauts, aura, en outre, acquis la puissance qui lui manque encore? Mais gardons-nous de trop vouloir prophétiser... N'importe! nous doutons fort que MM. Plateau, Muybridge, Marey, Demeny et même A. et L. Lumière aient jamais eu, un seul instant, le pressentiment du champ nouveau et fécond qu'allait ouvrir à l'activité humaine leur patient et admirable labeur.

P. Banet-Rivet.

ŒUVRES SOCIALES DES FEMMES

III (1)

LA FAMILLE

II. — LA JEUNE FILLE OUVRIÈRE

La petite fille est devenue jeune fille. Elle travaille maintenant; c'est une ouvrière : c'est l'ouvrière parisienne.

Il s'est créé autour de l'ouvrière parisienne une manière de légende, charmante et fausse comme toutes les légendes. Habillée d'un rien, et, si modeste que soit son vêtement, toujours séduisante par sa démarche légère, sa frimousse amusée, ses gestes si vifs, son rire si gai, l'ouvrière est la joie de Paris et l'une de ses plus jolies parures. Du moins, on le dit communément, et l'on dit aussi qu'elle est une petite fée qui tisse des merveilles, tout en se nourrissant de l'air du temps. On la compare à un oiseau insouciant, toujours heureux, pourvu qu'il chante; on s'attendrit, parce qu'elle déjeune d'un morceau de pain sous les arbres des Tuileries; on l'envierait presque; on lui trouve des noms nouveaux et pittoresques; on l'appelle midinette; les poètes l'ont de tout temps célébrée, et elle demeure à travers les générations, avec d'insignifians changemens, *la Mimi-Pinson* de Musset, ou la *Jenny* au pot de fleurs.

La réalité est moins belle, et devrait être mieux connue. On a beaucoup écrit cependant sur la jeune ouvrière, sur les conditions pénibles de son existence, et sur les redoutables

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 15 mars.

dangers auxquels elle est exposée et finit souvent par succomber, sans qu'on puisse vraiment le lui reprocher avec justice. Mais le mensonge est plus aimable que la vérité, et l'on aime mieux croire ce que chacun raconte que de s'instruire en lisant les saisissantes études de MM. d'Haussonville, Charles Benoist, Paul Leroy-Beaulieu, Max Turmann. Il n'est pas facile pour une femme de travailler, et il n'est pas facile à la femme qui travaille de vivre de son travail. Le nombre de femmes qui travaillent est très élevé, — 33 pour 100 de la population totale féminine. C'est là ce qui rend si rares les emplois convenables, et fait que beaucoup de femmes sont obligées d'accepter dans les mines, dans les carrières, dans les terrassemens, dans les usines, les besognes les plus dures. De plus, le travail de la femme n'est jamais assimilé à celui de l'homme, et par suite son salaire, toujours considéré comme un salaire d'appoint, parce qu'on pense qu'elle est toujours logée et nourrie par une famille, un mari ou un amant, reste très inférieur à celui de l'homme. Une fleuriste de grande fleur gagne par jour de 3 fr. 25 à 3 fr. 50; une fleuriste de petite fleur, de 112 fr. 50 à 150 francs, pour les cent cinquante jours de la saison. Une plumassière en autruche peut gagner, dans l'année, de 825 à 900 francs; une plumassière en fantaisie, de 745 à 820 francs; une ouvrière en couronne, 440 francs; une ouvrière en métal, la brunisseuse, de 1 à 4 francs par jour, selon qu'elle travaille pour une bonne ou une mauvaise maison, et son gain ne dépassera jamais 1 000 ou 1 200 francs. M. Charles Benoist, qui a étudié l'existence des ouvrières de l'aiguille, les plus nombreuses de Paris, a établi, d'après leurs réponses mêmes, leurs budgets. Une chemisière, qui travaille trois cents jours à 2 francs la journée, gagne 600 francs : son budget de dépenses atteint 599 fr. 50, dont 328 fr. 50 sont absorbés par la nourriture, et 160 francs par le loyer : on voit ce qu'il reste pour les vêtemens, le linge... et le superflu, chose si nécessaire. Une ouvrière, — une petite main, ce qui est dans la hiérarchie de la couture tout de suite au-dessus de l'apprentie, — gagne 1 fr. 25 par jour, soit 375 francs par an. Elle a de seize à dix-huit ans : son budget, si elle était seule, la forcerait à ne dépenser que 0 fr. 65 par jour pour sa nourriture et à n'avoir dans l'année qu'une robe à 5 francs, deux chemises à 1 fr. 75, deux mouchoirs à 0 fr. 40 et deux paires de bas à 0 fr. 65.

Voilà ce que gagnent ces « petites fées, » et elles ne sont

même pas certaines de travailler tout le cours de l'année, car, la orte-saison dure longtemps, moitié de juin, juillet, août, moitié de septembre, et quelques semaines en hiver. Et si le chômage et la maladie sont un moindre mal pour une ouvrière qui vit dans sa famille, et dont la famille entière travaille, comment les supportera une ouvrière isolée qui, durant la bonne saison, gagne en moyenne 4 francs par jour? Elle est renvoyée par son patron, ou employée à moitié prix. Mal logée, mal nourrie, sans ressources, et toujours sollicitée, comment, à moins d'être une sainte, pourra-t-elle résister, si elle est jolie, aux mirages de la galanterie. Elle aura commencé par diminuer sa nourriture, supprimer le petit déjeuner du matin. M. d'Haussonville, dans son livre *Salaires et Misères de femmes*, raconte qu'il en est qui, pour moins sentir la faim, demeurent au lit toute la journée. Comment ne se révolterait-elle pas contre le sort qui lui est dévolu? A vingt ans, il est des plaisirs dont on n'accepte pas d'être privée : on veut vivre. Un soir, elle suivra le mouvement de son cœur et sera séduite; des jours s'écouleront : abandonnée, elle deviendra une de ces demi-mondaines, dont elle a cousu les robes, trop heureuse encore si, dans son malheur, elle ne tombe pas plus bas et ne grossit pas la troupe des victimes que fait la traite des blanches. Encore si ce travail, qui rapporte si peu, était facile. On le croit généralement. L'aiguille, le dé, le fil, mots pimpans qui servent de thème à de poétiques et mensongers développemens ! L'atelier n'est pas un palais. Entrez une fois, chez un grand couturier, dans un de ces ateliers situés en haut de la maison ou sur la cour : assises autour d'une longue table, quinze ou vingt fillettes, jeunes filles et femmes, travaillent, dans une atmosphère étouffante et viciée par tant de respirations, la poussière, les microbes des étoffes et des draps; vous ne vous étonnerez plus des visages pâlis des ouvrières parisiennes, de leurs joues creuses et de leurs yeux cernés. Le soir, à sept heures, bien souvent, au lieu de s'en aller, il faut rester : il y a des robes pressées à terminer... les clientes sont impatientes... il faut veiller... On mange sur le pouce un morceau de charcuterie, et l'on travaille jusqu'à onze heures, minuit, une heure du matin. Sans doute le législateur protège le plus qu'il peut la femme qui travaille : il a établi d'une manière fixe l'âge d'admission] au travail, il a limité la durée du travail effectif, il a interdit le travail de nuit. Mais ces lois protectrices

ne sont pas absolument respectées : tant s'en faut, et, d'après les multiples contraventions que dressent les inspecteurs du travail, on peut juger de toutes les infractions qui sont commises et ne sont pas découvertes. Les patrons gardent toujours leurs ouvrières au delà du temps légal ; le travail de nuit, la *veillée*, existe toujours, et les parens sont les premiers souvent à envoyer travailler leurs enfans avant l'âge imposé.



L'organisation professionnelle donne aux femmes la possibilité de défendre leurs intérêts. Cependant, elles répugnent encore, pour la plupart, à se grouper en syndicats : sur six millions et demi de travailleuses, il n'y a guère que 90 000 syndiquées, soit 3 femmes sur 200. Ce qu'il faut constater par exemple, c'est que ces syndiquées sont presque toutes des catholiques ; nous verrons tout à l'heure comment, à Lyon, Mlle Rochebillard a créé les syndicats d'ouvrières, et comment, à Paris, Mme la comtesse Jean de Castellane, après Mme Henri Lorin, tâche de favoriser le développement des associations professionnelles de femmes. Avant que fussent constitués des syndicats uniquement composés d'ouvrières, les dames patronnesses des cercles catholiques avaient en 1892 réuni dans une même association patronnes et ouvrières de l'aiguille, couturières et modistes. C'est le syndicat fameux qu'on appelle l'*Aiguille*, et que M. Millerand, ministre du Commerce, consulta officiellement sur la réglementation des heures de travail. La marquise de Saint-Chamans, la marquise de la Tour du Pin, la comtesse de Biron furent parmi les fondatrices les plus actives ; un jésuite, dont le nom est célèbre, le Père du Lac, aujourd'hui l'abbé du Lac, fut et demeure la pensée sans cesse agissante de ce syndicat, qu'il a conçu et organisé, mais dont il ne peut faire partie, car il n'est pas de la profession. L'*Aiguille*, à la fin de 1892, comptait 241 membres, dont 70 patronnes ; elle en compte à cette heure 1 200 ; elle est administrée par un conseil syndical mixte, qui comprend 6 patronnes, 6 employées (1), 6 ouvrières, dites fondatrices, qui conservent les traditions, se recrutent elles-mêmes par un renouvellement triennal et sont d'ailleurs rééligibles ; puis 6 patronnes, 6 employées, 6 ouvrières, élues celles-là pour une année en assemblée

(1) L'employée est payée au mois.

générale et à la majorité des voix par leurs groupes respectifs (1). Toutes les délibérations se prennent en commun.

Le syndicat parisien de l'*Aiguille* soutient les ouvrières de toutes façons, soit en procurant du travail, soit par un appui moral. A chacun des maux qui les frappent, il veut apporter un remède. — Les places sont limitées et les postulantes innombrables : l'*Aiguille*, par son bureau de placement gratuit, place chaque année environ 300 ouvrières. — La morte-saison amène les pires souffrances : l'*Aiguille* a une caisse de prêts gratuits, un atelier de chômage et la caisse des loyers. Fondée au capital de 10 000 francs au moyen de parts souscrites par les patronnes, de quelques dons et d'un legs de M. Worth, la caisse rend les plus grands services : elle a sauvé bien des vies de la honte et de la mort, en prêtant par an quelques milliers de francs toujours remboursés. L'atelier de chômage assure du travail à 300 syndiquées en moyenne, de décembre en février et de juillet à octobre, à raison de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 l'heure, soit pour huit heures de 1 fr. 60 à 2 fr. 40. Depuis que l'atelier de chômage existe, les prêts de la caisse ont diminué, les ouvrières aimant mieux travailler qu'emprunter. Enfin, pour que, même en morte-saison, l'ouvrière puisse payer son terme, la caisse des loyers, où les sommes déposées bénéficient d'un intérêt de 2 pour 100, l'aide à épargner l'argent du logement. — L'ouvrière, qui vit seule dans Paris, se trouve exposée, plus que les autres, à de grands périls, si elle habite en garni. L'*Aiguille* a ouvert deux maisons de famille, l'une rue Boissy-d'Anglas, au 35, et l'autre rue d'Angoulême, au 91. Pour la somme modeste de 55 francs par mois, elle assure une nourriture saine, un logement salubre, et un réconfort continuel.

Dans le petit restaurant, dans la gargote, l'ouvrière court les plus graves dangers. « Il y a quelques années, raconte M. d'Haussonville, dans un des restaurans de Paris fréquentés par la société la plus élégante, certain garçon s'était créé une spécialité. A la sortie des ateliers de couture ou de mode, situés presque tous aux environs du boulevard, il remarquait les ouvrières les plus jolies, les suivait à la piste, s'informait de leur situation, et, quand il en rencontrait quelqu'une qui lui semblait d'abord facile, il lui proposait de la mettre en relation avec un riche

(1) Rapport de Mlle Cussonnier au premier congrès Jeanne d'Arc.

client « qui lui ferait une situation. » La pauvre *petite main*, à 2 francs par jour, avait parfois la faiblesse de se laisser éblouir et d'accepter. Le riche client commençait par la retirer de l'atelier et par la mettre dans ses meubles. Assez souvent, il finissait par la mettre dans la rue, à moins qu'il ne s'en débarrassât en la passant à un ami. C'est ainsi que beaucoup prennent le chemin de la prostitution... Elles débutent par la galanterie. Elles finissent par l'hôpital ou la prison (1). » L'*Aiguille* a créé le restaurant d'ouvrières, dont un homme ne franchit jamais le seuil. C'est plutôt ici l'abbé du Lac seul qu'il faudrait dire, mais l'abbé du Lac, c'est toujours un peu l'*Aiguille*, et les syndiquées de l'*Aiguille* ont été les premières à fréquenter ces restaurans. Un jour où je voulus vers midi visiter le restaurant qui est rue de Richelieu au n° 47, comme je m'étais approché jusqu'à l'entrée simplement, sans manifester d'autre intention que de regarder à travers les vitres, on me pria de m'éloigner. Je ne pus revenir que l'après-midi, alors qu'il n'y avait plus une cliente, et les quelques renseignemens qu'on me donna (repas à prix fixe, 0 fr. 90, composé d'un plat de viande, d'un légume, d'un dessert, avec bière, vin ou lait; ou repas à la carte, potage pour 0 fr. 15, viande rôtie pour 0 fr. 40, légumes pour 0 fr. 25) ne m'empêchèrent pas de regretter de n'avoir pas contemplé dans toute son animation pittoresque la salle pleine de jeunes filles. Ces restaurans sont aujourd'hui assez nombreux : en dix ans ils ont servi plus d'un million de repas, et, lors de l'Exposition de 1900, ils ont obtenu une médaille d'or. — On se plaint que l'apprentissage n'existe plus, les écoles professionnelles sont insuffisantes, et l'on affirme qu'elles ne remplacent pas l'enseignement familial de l'atelier. Bonnes raisons qui ne sont pas les meilleures. S'il n'y a plus d'apprenties, c'est que les patronnes emploient uniquement à des courses les fillettes qui viennent *apprendre*. L'apprentie, un carton pesant au bras, part le matin, de bonne heure, pour faire « le réassortiment. » C'est très long, le réassortiment, et c'est très loin aussi. Quand elle revient fatiguée, on lui dit : « Ma petite, tu as oublié cela, » et elle retourne. Comme elle n'a pas le temps de manger, elle prend un verre de vin et un croissant, parfois un verre d'alcool. Au bout de quelque temps, elle a les chevilles enflées et entre à l'hôpital.

(1) *Salaires et misères de femmes*, p. 20.

L'*Aiguille* a, l'une des premières, signalé cette grave lacune, et, pour la combler, institué des concours avec des récompenses pécuniaires et rétabli les livrets d'apprentissage. Les dames du syndicat cherchent des apprenties au sortir des écoles, les amènent à l'*Aiguille* qui les place, les suit dans leur apprentissage et s'intéresse aux concours annuels qui donnent de l'émulation aux patronnes et aux apprenties. Et, finalement, des règles ont été imposées : la première année de l'apprentissage, les patronnes ne peuvent employer les apprenties aux courses que pendant un certain nombre d'heures; la deuxième année, les patronnes ont, pour les courses, droit seulement à la moitié du temps des apprenties; la troisième année, les apprenties ne sont pas dérangées de leur travail et commencent à gagner de l'argent (1). — Les ouvrières ont le plus souvent une instruction incomplète. L'*Aiguille* met à leur portée, chaque soir, au siège social, des cours professionnels d'anglais, de dessin, de comptabilité. — Les maladies sont fréquentes. L'*Aiguille* a décidé qu'on ne pourrait appartenir au syndicat qu'à la condition d'être déjà membre d'une société de secours mutuels. — Enfin, comme les ouvrières peuvent avoir de petits différends avec leurs patrons ou d'autres personnes, de jeunes étudians en droit se sont adjoints à l'*Aiguille* pour examiner les dossiers, plaider et gagner les causes.

L'*Aiguille*, qui comprend à la fois des patronnes, des employées et des ouvrières, est un syndicat mixte, tenant du patronage et de l'association professionnelle. Les syndicats que M[lle] Rochebillard a créés sont des syndicats uniquement ouvriers.

C'est une figure attachante que M[lle] Rochebillard (2). Tout enfant, habitant une ville où l'on tissait à la main la cotonne, elle accompagnait son père dans les ateliers humides où étaient les métiers, et apprenait de lui, en même temps que le respect de l'ouvrier, les misères qui l'accablent. De seize à trente-huit ans, elle fut ouvrière et travailla pour vivre. Deux faits la frappèrent : d'une part, l'isolement de la femme qui travaille; de l'autre, le nombre de plus en plus grand des femmes qui tra-

(1) *Le fil et l'aiguille, Tract de l'Action populaire, passim,* Stanislas du Lac.

(2) *Syndicats d'ouvrières lyonnaises,* par M[lle] Rochebillard. — *Françaises. Mes idées,* par M[lle] Rochebillard, *passim.*

vaillent; elle comprit tout de suite quel puissant moyen d'action offrait le groupement, mais elle hésita beaucoup avant d'adopter comme forme de groupement la forme syndicale et ne s'y décida qu'il y a sept ans environ. Les syndicats de femmes domiciliées dans les Bourses de travail l'effrayaient, à cause de leurs revendications : elle voulait faire autre chose et mieux.

Mlle Rochebillard écrivit donc tout d'abord aux syndicats de femmes qui existaient déjà, leur demandant de lui remettre un exemplaire de leurs statuts et de lui fournir toutes les indications sur leur fonctionnement. Cinq avaient pris les statuts de l'*Aiguille*, six autres donnèrent des renseignemens sur le fonctionnement syndical; les autres ne répondirent pas. Mlle Rochebillard prépara les statuts des syndicats lyonnais et, avec une vingtaine d'adhérentes pour chaque syndicat, fonda le syndicat des dames employées de commerce, le syndicat des ouvrières de l'Aiguille lyonnaise, et le syndicat des ouvrières de la soie, celui-là un peu plus tard. Les statuts des trois syndicats sont identiques. Pour être admise dans l'un d'eux, il faut avoir quinze ans révolus, bonne vie et bonnes mœurs, être présentée par deux membres du Conseil et remplir au reste toutes les conditions exigées par la loi de 1884. La cotisation est fixée à 0 fr. 05 par semaine, payable six mois d'avance, plus les 0 fr. 50 d'entrée et les 0 fr. 25 du livret. Un Conseil syndical administre le syndicat. Ce Conseil est nommé en assemblée générale; cependant le tiers de ses membres a été élu par les fondatrices du syndicat, et ce tiers n'est pas soumis à la réélection, afin que soit assurée la stabilité de la corporation. Le bureau est nommé par le Conseil du syndicat; il se compose d'une présidente, une vice-présidente, une trésorière, une secrétaire et une visiteuse par section d'au moins vingt membres. Les syndiquées se réunissent une fois par mois, en assemblée professionnelle, et une fois par an, au mois de mai, en assemblée générale. Ce qui caractérise ces syndicats, on le voit, c'est le recrutement du Conseil et le taux réduit de la cotisation. Aujourd'hui, le syndicat des dames employées du commerce compte 225 adhérentes; celui de l'Aiguille, 275, et celui de la Soie, 60; soit 560 syndiquées. Les réunions syndicales ont lieu chaque mois, un dimanche, et durent environ deux heures. Sous aucun prétexte les hommes n'y sont admis. Les femmes de toutes les classes appartenant aux trois organisations ouvrières ont le droit d'y

exposer leurs idées, et chacune a la parole durant dix ou quinze minutes, sans distinction de rang. Les sujets étudiés ont toujours quelque rapport avec une question soulevée dans le mois, soit au syndicat, soit au secrétariat général, soit à l'atelier.

Mlle Rochebillard ne se cachait pas les critiques que certains lui adresseraient. Elle constituait des syndicats uniquement ouvriers, d'où elle excluait les patronnes, — à l'exception toutefois des petites patronnes qui occupent quatre ou cinq ouvrières, — pensant que les intérêts des grandes patronnes s'opposent à ceux de leurs ouvrières. En agissant ainsi, n'allait-elle pas creuser encore le fossé qui sépare les patrons des ouvriers? En excluant les patrons, ne se privait-elle pas de l'appui pécuniaire qu'ils auraient pu apporter? Mlle Rochebillard estimait que « lorsqu'on se retrouve sur la défense des intérêts particuliers à chacun, l'employée n'osera pas dire toute sa façon de penser, comme elle le devrait, devant l'employeur... Et si, dans les syndicats, on ne se retrouve pas uniquement entre personnes vivant de la même vie, subissant les mêmes épreuves, si les intérêts ne sont pas liés les uns aux autres, les syndicats n'ont plus autant raison d'être; de plus, le charme, très nécessaire aux réunions, n'est pas le même : la fraternité est moins grande. Ce n'est plus la vie de famille comme celle que nous partageons, entre nous, dans nos syndicats lyonnais. Les nôtres sont pauvres, il est vrai, mais nous portons allégrement cette pauvreté, parce que nous estimons que contentement passe richesse, de sorte qu'au sortir de nos réunions syndicales, nous avons le sentiment très précis que nos organisations ont ce que j'appellerai une âme commune, que, partageant toutes les mêmes labeurs, nos intérêts sont les mêmes (1). »

Voilà donc les syndicats organisés. Qu'ont-ils fait pour les ouvrières?

Les syndicats, pour être forts, doivent se préoccuper de compléter l'instruction de leurs adhérens. Cette idée est chère à Mlle Rochébillard. Mais elle voulait compléter l'instruction des jeunes filles du peuple en les rapprochant des jeunes filles riches, et pour y parvenir, elle demanda aux jeunes filles riches de devenir les professeurs des jeunes filles du peuple. L'appel qu'elle adressa fut entendu. Dès la première année, elle réunissait deux

(1) *Syndicats d'ouvrières lyonnaises*, par Mlle L. Rochebillard, p. 10.

cent cinquante élèves et vingt-cinq professeurs; il y a aujourd'hui neuf cents élèves et quatre-vingts à cent professeurs, même plus, tous jeunes filles ou jeunes femmes des classes aisées ou fortunées qui viennent enseigner l'anglais, l'allemand, le dessin. Les ouvrières, que cinq années de cours ont déjà instruites, donnent elles-mêmes aussi des leçons plus spéciales de comptabilité, de sténographie, de couture, de raccommodage, de broderie. Tous ces cours qui, sauf les cours manuels, ont lieu le dimanche, sont répartis dans différens quartiers de la ville, et dans des locaux prêtés gratuitement ou à peu près. L'inscription est de un franc par cours et par an. Une bibliothèque, ouverte gratuitement à toutes les syndiquées, favorise encore l'instruction des ouvrières. Les cours professionnels, où peuvent se rendre les jeunes filles non syndiquées, sont comme un bureau de recrutement pour les syndicats : ils attirent et retiennent. Une revue, ou plutôt un bulletin : *Le Travail de la femme et de la jeune fille*, se répand dans le peuple et propage les idées syndicales. Tiré, il y a trois ans, à vingt-cinq numéros, que recevaient vingt-cinq abonnés, il tire maintenant à deux mille exemplaires.

S'il est bon de songer à l'élévation intellectuelle et morale de l'ouvrière, il faut aussi diminuer, sinon supprimer les difficultés matérielles dont la vie lui est prodigue. Le bureau de placement absolument gratuit, la Société de secours mutuels et la Société de consommation sont, parmi les institutions des syndicats lyonnais, celles qui leur donnent le plus de force. L'an dernier, le bureau a reçu 700 demandes de places ou de travail contre 425 offres. Pour la Société de secours mutuels, le taux de la cotisation mensuelle n'est que de 1 fr. 25 par mois, grâce au nombre des membres honoraires, et l'on ne prélève qu'un minime droit d'entrée. En échange, la Société offre les soins gratuits du médecin; 1 franc d'indemnité journalière pendant les trois premiers mois de la maladie et 0 fr. 50 pendant les trois autres mois, — sans compter la retraite qu'elle pourra sans doute offrir dans une période plus ou moins éloignée. La Société a été approuvée par arrêté ministériel du 11 mai 1903, et enregistrée sous le numéro 365. Mlle Rochebillard a tâché d'orienter les dévideuses et les ouvrières en soie du côté de la Société de secours mutuels de la Soie; mais en ce moment leurs gains sont si réduits, qu'il leur est impossible de rien prélever sans attaquer

leur strict nécessaire. A cette Société de secours mutuels se rattache l'établissement d'un sanatorium au Mont-Dore. La Société de Consommation, l'*Ouvrière lyonnaise*, se propose de vendre des marchandises toujours fraîches et de première qualité à des prix ne dépassant jamais ceux du commerce et leur étant parfois, pour certaines, très inférieurs. De plus, grâce à des concours tout désintéressés, des consultations juridiques sont données gratuitement à tous les cliens de l'*Ouvrière lyonnaise*. Une petite imprimerie syndicale y est jointe, qui permet de réaliser quelques bénéfices. C'est une société en commandite simple. Pour n'avoir à imposer aucune charge aux nombreux groupemens ou institutions des syndicats, les fondatrices ont assumé elles-mêmes tous les risques du capital de premier établissement. Les bénéfices sont distribués entre les syndiquées de la manière suivante :

1° A raison de 30 pour 100 à tous les consommateurs;

2° 10 pour 100 à la Société de secours mutuels et de retraite;

3° 10 pour 100 à la *Revue du travail de la femme et de la jeune fille*.

Le restant est employé, suivant l'avis du Conseil, au développement des différentes sections de l'organisation syndicale, surtout à l'enseignement professionnel et à la constitution d'un fonds de réserve destiné à assurer la marche de l'entreprise.

Mlle Rochebillard ne veut pas s'arrêter là. Elle a un autre projet, plus vaste.

« Avec les principes qui nous animent, écrit-elle, les syndicats ne seront pas des instrumens de combat, mais d'union, ils offriront aux patrons comme des associées. Seulement, il est du devoir de ceux qui le peuvent de les aider, en leur aplanissant quelques difficultés, qui disparaîtront lentement, progressivement, sans révolution violente. Ces difficultés, en disparaissant, feront accomplir un grand pas à la question des salaires pour les travaux à domicile, par exemple, pour le travail par entreprise, autrement dit sous la direction des entrepreneuses. C'est ici qu'intervient la Coopérative de production, pour laquelle nous ne demandons qu'un peu de bonne volonté, de la part des acheteuses, les organisatrices se réservant les soucis d'administration (1).

Dans ce qui s'appelle le travail à entreprise, l'entrepreneuse

(1) *Syndicats d'ouvrières lyonnaises*, par Mlle L. Rochebillard, p. 25.

reçoit d'un magasin, et en quantité, un certain travail qu'elle doit faire exécuter. Mais l'entrepreneuse réalise sur chaque ouvrière un bénéfice, minime parfois, exagéré trop souvent, et qui ne profite qu'à une seule, tandis qu'une coopérative ou association de production répartirait le produit dudit bénéfice entre tous les membres adhérens.

Si l'on consulte une liste de travaux donnés par les entrepreneurs, soit à Paris, soit à Lyon, les salaires des femmes font frémir. Dans ces conditions, il est impossible qu'une femme ou une jeune fille honnête arrivent seules à équilibrer leur budget. C'est donc question de justice et de moralité que de défendre les salaires des femmes. Il faut aller plus loin, et dire que nul de ceux qui le peuvent n'a le droit de s'abstenir. On s'est déjà demandé comment on parviendra à remédier à cette méthode de travail. Et, après avoir bien réfléchi, voilà que maintenant Mlle Rochebillard envisage nettement, dans ses syndicats, la possibilité de créer, parmi les ouvriers, une ou deux sociétés de production; ces sociétés pourraient renforcer directement le salaire du travail des ouvrières sans demander au patron d'augmentation de prix, mais en empêchant une déperdition du côté de l'entrepreneuse, qui n'est qu'un intermédiaire. Or, il est certain que, si l'idée syndicale était bien comprise des patrons et des ouvriers, on n'aurait pas à enregistrer les salaires dont il est parlé plus haut, et les groupemens professionnels rendraient de véritables services en servant d'intermédiaires entre employeurs et employés. En fin de compte l'intérêt général s'accorde ici avec l'intérêt individuel, grâce à une organisation bien entendue, et c'est dans ce sens que Mlle Rochebillard veut diriger l'action syndicale féminine. D'autre part, dans le peuple, on s'imagine trop aisément que les grandes fortunes des patrons sont le fruit d'une rapine plus ou moins déguisée. A l'encontre de ce préjugé trop exploité par les socialistes, il est bon et utile de penser et de démontrer que l'esprit d'initiative, de persévérance, d'énergie, d'union, peut suffire à l'établissement d'une organisation ouvrière, tout aussi bien que pour la formation de la fortune individuelle. Les travailleuses peuvent, si elles le veulent, améliorer leur situation; l'essentiel est de s'organiser, et, une fois les coopératives de travail bien déterminées, il n'est pas un patron qui refuserait de traiter avec elles. Le chef de service, si puissant dans les grandes maisons de fabrication, aurait,

cette fois, à traiter avec l'agent principal de la coopérative, et, de puissance à puissance, les conditions du travail seraient mieux fixées, à l'avantage de tous.

Revenons à Paris maintenant, retournons dans cette petite rue de l'Abbaye où M[me] de Diesbach installa la première école ménagère, et rentrons dans cette vieille demeure du cardinal de Furstemberg qu'habitent les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Depuis septembre 1902, trois syndicats de femmes y ont leur siège social, le syndicat des ouvrières de l'habillement, le syndicat des dames employées au commerce et à l'industrie, le syndicat des institutrices privées, qui comprennent : le premier 159 membres, le second 193, et le troisième 288, chiffres encore modestes, mais qui sont en progression continuelle. Un quatrième syndicat a été créé récemment : le syndicat des gens de maison, femmes. Un syndicat de cartonnières et un syndicat d'imprimeuses sont en formation.

L'organisation de ces syndicats rappelle celle de l'*Aiguille* et celle des syndicats lyonnais. Les syndicats parisiens, — c'est ainsi qu'on les appelle, — ont suivi l'exemple que leur offraient leurs devanciers. Formés selon les conditions de la loi du 21 mars 1884, ils sont autonomes et ont pour but l'étude et la défense des intérêts professionnels et économiques de leurs membres et la création d'institutions d'assistance mutuelle et de prévoyance. Pour les syndicats d'institutrices, d'ouvrières de l'habillement et d'employées, le droit d'entrée est de 1 franc, et la cotisation annuelle de 6 francs. Pour le syndicat des gens de maison, le droit d'entrée est de 3 francs, et la cotisation, mensuelle, de 50 centimes. Chaque syndicat est administré par un conseil de cinq à vingt et un membres, conseil que dirige un bureau composé d'une présidente, d'une ou plusieurs vice-présidentes, d'une ou plusieurs secrétaires, d'une ou plusieurs trésorières choisies dans son sein et nommées par lui à la majorité des membres présens. Ce conseil se renouvelle par tiers chaque année, et ses membres nommés pour un an sont rééligibles. Il se réunit tous les deux mois au moins, et doit convoquer au moins une fois par an le syndicat en assemblée générale pour lui soumettre ses travaux et s'inspirer de ses vœux. Le syndicat, par simple décision du conseil syndical, peut s'unir à une union de syndicats préexistans. Il y a, pour le syndi-

cat des gens de maison, quelques dispositions un peu différentes.

Là aussi on pense que les syndiquées ne compteront dans le monde qu'en raison de leur valeur. Aussi l'une des premières préoccupations de leurs conseils a-t-elle été d'organiser des cours professionnels. Ces cours sont tous ouverts aux membres des quatre syndicats : ceux qui peuvent servir davantage aux ouvrières et aux employées, cours de dessin, de comptabilité, de sténographie, de dactylographie, de langues étrangères, ont lieu le dimanche; ceux qui intéressent plus particulièrement les institutrices, cours de langues, de dessin, de géographie, d'histoire, de sciences naturelles, de littérature, de mathématiques, de psychologie, de musique, préparation au certificat d'aptitude pédagogique, ont lieu le jeudi. Les gens de maison ont des cours de coupe, de repassage, de modes, de coiffures, de cuisine. Il existe un cours normal d'enseignement ménager. En 1905, sur quatre diplômes accordés dans la première session des examens d'enseignement ménager, deux ont été décernés à des membres du syndicat des institutrices privées.

Un bureau de placement, installé au siège social, a déjà procuré près de deux cents situations. Il fonctionne sérieusement, pour les institutrices surtout, car il s'est mis en rapport avec les différens centres ouverts à Paris et dans les départemens pour la reconstitution des écoles libres. Pour les syndicats des ouvrières et des employées, il n'est régulier que depuis le 1er décembre 1903; cinq sections ont alors été fondées rue de Rocroy, 6; boulevard de Courcelles, 109; rue Raynouard, 60; rue du Fauconnier, 11; rue Réaumur, 85.

L'action économique des syndicats s'est manifestée par la création d'un service de coopération.

Les syndicats se sont entendus avec le syndicat des employés de commerce de la rue des Petits-Carreaux, et ce syndicat fait participer les syndicats féminins à son système d'achats coopératifs. Les syndiquées obtiennent ainsi sur leurs achats, dans les maisons qui ont un traité avec le syndicat, des escomptes qui représentent une sensible diminution sur leurs dépenses.

Une société de secours mutuels, fondée spécialement en faveur des syndiquées, leur assure en cas de maladie les soins gratuits du médecin, les médicamens et une indemnité journalière de 2 francs ou de 1 franc. Il leur suffit de verser 1 franc ou 50 centimes par mois à la société de secours mutuels *La Frater-*

nité commerciale industrielle. En outre, les associées ont droit, pour la vieillesse ou pour le cas d'infirmités, à une pension de retraite. Cependant, pour les membres du syndicat des gens de maison, les retraites de la vieillesse et la société de secours mutuels ne sont encore qu'à l'étude.

Chaque jour les syndiquées reçoivent de nouveaux avantages. Depuis 1904, il est loisible, à toutes celles qui veulent respirer en été l'air de la mer, de partir avec une caravane scolaire pour le Croisic : elles voyagent à quart de place et séjournent à raison de 2 fr. 50 par jour. Depuis 1904 aussi, un dispensaire ouvert, 3, rue de l'Abbaye, offre des consultations et des soins médicaux à toutes les syndiquées. Toute l'année elles peuvent, à l'école ménagère, pour la somme de vingt sous, prendre un déjeuner très confortable. Un bulletin des associations, *la Ruche syndicale*, publie les procès-verbaux des séances, un article sur la vie des syndicats, les nouvelles des cours et enfin des travaux divers, — quelques-uns dus à la plume des syndiquées, — sur des sujets professionnels.

Ces syndicats, dès à présent, sont des organismes pleins de vie. Cependant, pour que leur action devienne vraiment efficace, bien des choses demeurent encore à réaliser. Il faut recruter de nouvelles adhérentes, répandre le *Bulletin*, rendre permanens les bureaux de placement, organiser les sections, multiplier les cours techniques, fonder des bibliothèques, des caisses de chômage, des caisses de retraite. Pour y réussir, d'autres ressources sont nécessaires que les cotisations modiques des syndiquées. Quelques personnes, qui voient dans cet effort vers la reconstitution de la famille professionnelle une voie de salut social, d'aide mutuelle et de relèvement moral pour les femmes qui travaillent, ont conçu l'idée de se réunir afin de leur procurer ces ressources et d'imprimer ainsi un nouvel élan à leurs institutions naissantes. Elles ont constitué l' « Association pour favoriser les développemens des associations professionnelles de femmes. » La cotisation minima est de 12 francs. La première présidente fut Mme Henri Lorin. Mme Jean de Castellane vient de la remplacer. Mme Goyau-Félix-Faure est vice-présidente, et le conseil comprend Mmes Charles Bertinot, Jean Brunhes, Paul de Charnacé, Paul Corbin, Charles Milcent, Eugène Thome, la baronne de Contenson, la comtesse d'Estienne d'Orves; Mme P. Meyssonnier est secrétaire général. Deux hommes s'occupent active-

ment de l'Association, M. Milcent et le baron de Contenson.

Si l'on veut connaître dans ses détails l'organisation des syndicats et de l'association, c'est à M. Milcent et au baron de Contenson qu'il faut s'adresser. Si l'on veut connaître l'esprit de l'œuvre, quelles idées, quelles pensées l'animent, c'est Mme Jean de Castellane qu'il faut entendre. Mme Jean de Castellane, qui abhorre un certain féminisme et voudrait qu'on distinguât mieux le mouvement féminin du mouvement féministe, se forme des syndicats une conception très particulière et très heureuse, que partagent tous les autres membres de l'association. Le travail de la femme, aujourd'hui, est organisé de telle façon qu'elle n'a pas le temps de remplir ses devoirs d'épouse et de mère. Il faudrait que, dans la réglementation des heures de travail, on lui laissât le temps de soigner ses enfans et de préparer le repas de la famille. Il faudrait qu'elle eût, le samedi, tout l'après-midi pour mettre en ordre son intérieur; il faudrait qu'elle eût le repos dominical pour accomplir, si cela lui convient, ses devoirs religieux. Il faudrait enfin qu'elle fût protégée avant et après l'accouchement... Or, beaucoup des syndicats féminins appartiennent aux partis avancés et sont révolutionnaires. Ils poursuivent plutôt la ruine de la famille que sa conservation. Pourquoi laisser les partis extrêmes accaparer le mouvement syndicaliste féminin? Pourquoi ne pas grouper les ouvrières selon des idées morales et familiales qui sont les idées françaises traditionnelles? Ainsi les syndicats féminins ne seraient pas des groupemens politiques, comme tant de syndicats d'hommes, mais des associations à la fois professionnelles et familiales. D'une part, ils accroîtront l'habileté technique des travailleuses, augmenteront les conditions de bien-être et les salaires, développeront les œuvres de prévoyance, et, d'autre part, seront une famille pour celles qui n'en ont pas, et, pour celles qui ont un foyer, le prolongement de ce foyer. On comprend comment le groupe des syndicats et l'Association, loin de se nuire, ne peuvent que s'entr'aider. Les syndicats, consciens de leur initiative et encouragés par les premiers résultats obtenus, continuent à vivre par eux-mêmes; mais, à côté d'eux, sans s'ingérer le moins du monde dans leurs affaires, les femmes qui composent l'Association s'efforcent de favoriser autour d'elles, par tous les moyens possibles, dans les métiers auxquels, par goût ou par situation, elles s'intéressent plus spéciale-

ment, la fondation et le développement de syndicats semblables. Ainsi, les syndicats se multipliant, on pourrait les unir tous en une fédération d'autant plus puissante qu'elle comprendrait plus d'élémens.

***

J'ai longtemps habité la province. A chaque saison, ma famille recevait les catalogues des grands magasins et envoyait par la poste ses commandes. Souvent mes jeunes sœurs, pour s'amuser, écrivaient une ou deux lettres de réclamation, ou retournaient les objets sous prétexte qu'ils déplaisaient. Dans la ville, tout le monde agissait ainsi et sans penser à mal : l'arrivée des catalogues était une des distractions de l'année. Personne ne se doutait qu'une lettre de réclamation entraînait peut-être la mise à pied d'un commis, ni quel tort sérieux occasionnait à d'autres employées le renvoi des marchandises, en supprimant la « guelte » qu'elles croyaient avoir réalisée. Les acheteurs de Paris ne se préoccupent pas davantage des employées ou des employés qui les servent. Que de femmes commodément assises à un rayon examinent des étoffes, des dentelles, des soies, ou essayent chapeaux et manteaux, et s'en vont sans rien acheter, insoucieuses d'avoir fait perdre à la jeune vendeuse et du temps et de l'argent ! Que de femmes s'impatientent si elles doivent attendre, et s'en prennent à la jeune fille qui, interpellée par plusieurs clientes à la fois, et fatiguée, ne sait où donner de la tête ! Que d'hommes aussi se plaignent tout haut, s'ils ne sont pas servis tout de suite, plaintes qu'entend et note un inspecteur, pour sévir plus tard ! Et quel acheteur ou quelle acheteuse songe à plaindre ces jeunes filles et ces jeunes gens enfermés dans des magasins étouffans, toujours debout, — car, malgré la loi récente qui leur permet de s'asseoir, ils n'en ont pas le loisir, — pressés, bousculés, obligés de tout entendre, de tout supporter, de tout se rappeler, et, si las qu'ils soient, d'être toujours aimables, toujours prévenans, de toujours sourire ! Et quel acheteur ou quelle acheteuse, enchanté d'avoir payé un objet un prix dérisoire, d'avoir trouvé « une occasion, » se demande quel salaire de famine a reçu l'ouvrière qui a confectionné cet objet ?

En 1890, raconte Mme Jean Brunhes, quelques femmes de New-York, qui s'inquiétaient de leurs devoirs d'acheteuses,

entreprirent avec le secours de la Working Women's Society une enquête sur la condition des caissières et vendeuses dans les magasins de détail de la ville (1). Les résultats de l'enquête furent navrans, au point de vue tant de l'hygiène que du respect moral de l'individu. Ils furent signalés au public, il y eut un meeting de protestation contre les patrons, et on décida la formation d'un comité qui aiderait la Working Women's Society à dresser la liste des magasins où les employés étaient traités avec justice. Ainsi l'action et l'opinion publique pourraient encourager l'employeur juste qui fait son devoir et donner à l'employeur juste, mais esclave de la concurrence, le moyen d'agir selon sa conscience. Une ligue, sous le nom de *Consumer's League*, fut créée, dont le programme tenait dans ces quatre articles :

1° Il est dans l'intérêt de la communauté que tous les travailleurs reçoivent, non le salaire le plus bas, mais un salaire qui leur permette de vivre bien ;

2° C'est le consommateur qui porte la responsabilité des maux dont souffrent les salariés; c'est lui qui persiste à acheter au meilleur marché, insouciant des conditions de ce bon marché;

3° Le devoir du consommateur est donc de rechercher dans quelles conditions sont fabriqués les articles qu'il achète et d'exiger que ces conditions soient au moins morales et permettent au travailleur de vivre convenablement;

4° Ce devoir revient principalement aux consommateurs qui usent des articles fabriqués par des femmes, étant donné qu'il n'est pas de minimum de salaire au-dessous duquel le salaire des femmes ne puisse être abaissé.

Des déclarations de principe on passa aussitôt à l'action effective. Les femmes américaines reconnaissant que, de fait, la plupart des employeurs sont virtuellement empêchés d'améliorer la condition des ouvriers quant au temps et au salaire, si l'opinion publique, la loi et l'action des consommateurs ne les soutiennent pas, déclarèrent que leur premier objet était d'améliorer la condition des femmes et des enfans employés pour la vente au détail dans les magasins de New-York, et annoncèrent

(1) Voyez *l'Exemple des Américaines*, par Mme Jean Brunhes, publication de la *Ligue sociale d'acheteurs*. Voyez aussi, dans la *Quinzaine* du 1er décembre 1904, un article de M. de Contenson sur *le Devoir social de l'acheteur*.

que, autant que possible, elles ne patronneraient que les magasins se rapprochant du « type d'une bonne maison. »

Mais qu'était-ce qu'une bonne maison, et comment la Ligue en entendait-elle la définition ? Une bonne maison, d'après elle, avait quatre caractères principaux :

Salaire. — Une bonne maison est celle où l'on observe le principe : à travail égal, salaire égal ; où, dans le département des femmes, le minimum de salaire est de 6 dollars pour les adultes expérimentés et ne tombe que rarement au-dessous de 8 dollars ; où le paiement est fait à la semaine ; où les amendes alimentent un fonds de réserve au bénéfice des employés.

Heures de travail. — Une bonne maison est celle où la journée de travail dure de huit heures du matin à six heures du soir (avec trois quarts d'heure pour le déjeuner de midi), où une demi-journée de vacances est donnée un jour de semaine (outre le dimanche) durant au moins deux mois de l'été ; où toutes les heures de travail supplémentaires sont payées.

Conditions d'hygiène. — Une bonne maison est celle où les pièces destinées aux repas, au travail et au repos sont séparées et conformes aux principes de l'hygiène ; où la loi des sièges est observée et où l'usage des sièges est permis.

Autres conditions. — Une bonne maison est celle où des relations vraiment humaines et dignes sont de règle entre patrons et employés ; où un service fidèle de plusieurs années est récompensé à sa juste valeur ; où des enfans au-dessous de quatorze ans ne sont pas employés.

Ainsi définie une bonne maison, la Ligue rechercha les magasins de New-York qui réalisaient ces conditions ou qui étaient prêts à les accepter. Cette liste, une fois dressée, fut publiée dans les journaux sous le nom de *liste blanche*. Il n'y eut d'abord que huit noms sur la liste. Mais les chefs des plus grands magasins, loin de se montrer hostiles à la Ligue, furent pour elle des auxiliaires dévoués : ils comprenaient aussi quelle réclame toute gratuite les acheteurs pouvaient ainsi faire aux magasins. Quelques années plus tard, la ligue de New-York déterminait la création d'autres ligues, à Philadelphie, à Brooklyn, à Chicago. A Philadelphie et à Brooklyn, on protégeait les femmes et les enfans employés à la vente dans les magasins de tissus ; à Chicago, on protégeait seulement les enfans : dans chaque ville on allait au plus pressé. En 1899, une fédération des ligues

locales existant dans quatre États différens fut constituée sous le nom de Ligue nationale, et le premier soin de la Ligue nationale fut de fixer les conditions qu'il fallait imposer aux fabricans, et qui étaient les suivantes :

1° Observation des lois sur la protection des travailleurs;

2° Défense d'employer des enfans au-dessous de quinze ans;

3° Aucune personne occupée dans les manufactures ne doit travailler plus de dix heures par jour et de soixante heures par semaine.

4° Les fabriques doivent se soumettre à toutes les enquêtes que mènent les représentans de la Ligue et effectuer les améliorations que demande la Ligue.

A tous les fabricans qui acceptaient ces conditions, la Ligue délivra une marque spéciale, — le label, — qui distinguait leurs marchandises des marchandises fabriquées dans les manufactures non affiliées. Ce label pouvait être retiré, si une enquête prouvait que le fabricant manquait aux conditions acceptées. Au 1er mars 1904, il y avait soixante-deux manufactures inscrites sur la liste blanche, et cinquante-huit ligues de consommation réparties dans vingt et un États. Et la Ligue nationale continue toujours une ardente campagne par des conférences et des expositions d'objets marqués du label. Les Universités féminines, dont certaines contiennent jusqu'à mille étudiantes, sont pour la Ligue de merveilleux agens de propagande. Après une série de conférences donnés au Smith College, toutes les étudiantes refusèrent d'acheter les corsets d'une manufacture du Connecticut, tant qu'une enquête ne l'eut pas jugée digne d'être sur la liste blanche. Au collège de Wellesley, les élèves décidèrent de ne jamais acheter un vêtement de dessous qui ne serait pas marqué du label et obligèrent ainsi plusieurs magasins de Boston à s'approvisionner dans les manufactures inscrites sur la liste blanche.

Une autre misère sociale, qui était en même temps un redoutable danger, frappa les femmes américaines. Les vêtemens tout faits que vendent les magasins sont fabriqués par des ouvrières en chambre. Du magasin qui vend à l'ouvrière qui coud, il y a toute une série d'intermédiaires, entrepreneurs et sous-entrepreneurs, qui se partagent les bénéfices, si bien que l'ouvrière touche juste quelques sous. Or, en voulant relever les salaires

dérisoires des ouvrières, les femmes américaines constatèrent, entre autres choses, que les vêtemens tout faits transmettaient très souvent les maladies épidémiques, en particulier la scarlatine et la tuberculose. Voici quelques faits révélés par les enquêtes.

Durant l'année 1900, parmi les familles d'ouvriers que soignait le dispensaire pour femmes et enfans de New-York, cent soixante-dix-neuf étaient occupées à faire des vêtemens. La maladie la plus répandue était la tuberculose.

Miss Lilian D. Vald, directrice d'une association de nurses, déposa ainsi :

« Nous appelons la phtisie le mal des tailleurs : les gens de nos quartiers travaillent presque tous à la confection de vêtemens et aucun d'entre eux ne me semble avoir échappé à la tuberculose... L'autre soir, je fus appelée dans un logis où déjà une nurse avait été appelée successivement pour trois malades appartenant à des familles différentes. Une de ces familles, atteinte de la tuberculose, avait déménagé, et, quelques mois après, nous venions soigner un nouveau malade qui succombait du même mal dans la même chambre... Il nous est arrivé bien souvent de trouver des ouvriers occupés à coudre des vêtemens dans une chambre où régnait la fièvre scarlatine ; il y a quelques jours, une de nos nurses alla voir trois enfans atteints de cette maladie : la mère travaillait à des manteaux de dames. Quand elle s'interrompait de coudre pour soigner les enfans, la mère déposait son ouvrage sur leur lit. »

Le docteur Hermann M. Bigg fit recueillir des poussières dans divers logemens d'ouvrières en vêtemens, sur les murs, les moulures ou les plafonds. La plupart de ces poussières contenaient des bacilles qui, injectés à des animaux, déterminèrent la tuberculose. Or, les trois quarts des vêtemens exportés par la ville de New-York, — et elle en a exporté en 1899 pour 160 millions de dollars, — avaient été confectionnés dans les logemens où l'enquête de M. Hermann Bigg était menée.

Comment remédier à un pareil mal? Il semble que la difficulté de la tâche devait décourager à l'avance tous les efforts. Il n'en fut rien. Huit États ont déjà édicté une législation spéciale pour les ateliers en chambre. Ceux-ci doivent être autorisés par les inspecteurs du travail, qui les visitent, et peuvent les fermer en cas d'insalubrité, de surpeuplement et de maladie

contagieuse. A New-York et dans le Massachusetts, les marchands sont obligés d'inscrire sur un registre le nom, l'adresse, et le salaire des ouvriers à domicile qu'ils emploient et d'envoyer le double de ce registre à l'inspecteur du travail. La Ligue nationale possède ainsi à l'heure actuelle les noms de tous les ouvriers en chambre qui sont inscrits au registre de l'inspection du travail et des magasins qui occupent ces ouvriers. Vous habitez la côte du Pacifique ou la Floride, et vous voulez savoir dans quelles conditions sont confectionnés les habits qui vous viennent de New-York... Il vous suffit d'adresser au secrétariat de la Ligue de New-York le nom du tailleur ou du magasin qui vous sert et vous êtes renseigné d'une façon précise sur l'origine de votre vêtement, vous pouvez arriver à connaître tous les êtres, — trop souvent anonymes, — qui travaillent pour vous (1).

Les femmes américaines n'avaient compté que sur elles-mêmes. En France, où les lois se font bien plus lentement et, une fois prorogées, s'oublient, il faut encore plus compter sur soi-même. Déjà les femmes françaises qui avaient créé le syndicat de l'*Aiguille* s'étaient occupées d'obtenir que les grands magasins accordassent à leurs vendeuses le droit de s'asseoir, et le mouvement d'opinion qu'elles avaient déterminé aboutissait, en décembre 1900, au vote de la loi des Sièges. M[me] Jean Brunhes, qui désirait une action continue, n'hésita pas à imiter l'exemple des femmes américaines. Le 12 décembre 1902, elle fondait avec M[mes] Klobb, Georges Brincard, L. de Contenson, à Paris, la Ligue sociale d'acheteurs.

Cette ligue ressemble naturellement beaucoup aux ligues américaines, puisqu'elle les prend comme modèles. Tout d'abord, elle tâche d'inculquer à ses membres le sentiment de leur responsabilité, et de leur devoir en matière d'achat. Un bulletin et des *tracts* répandent ses idées, idées simples, nettes, que la mémoire retient facilement, et dont voici quelques-unes.

— Si vous avez souci de l'hygiène, ne vous commandez pas une robe, n'achetez aucun vêtement sans demander où et par qui ils ont été confectionnés. Demandez à visiter les ateliers de retouche; demandez à voir les ateliers à domicile : ce sont des fabriques de tuberculose et de misère.

(1) *L'Exemple des Américaines*, par M[me] Jean Brunhes.

— Acheter des vêtemens dont on ne connaît ni le prix de façon, ni l'origine, c'est toujours favoriser l'exploitation des ouvriers et des ouvrières à domicile : c'est parfois même acheter la tuberculose, la diphtérie, la scarlatine, et les rapporter chez soi.

— Pour Noël et le jour de l'an, période de presse et de surmenage pour tous les vendeurs et vendeuses, ne faites pas vos achats le samedi après midi; ne faites pas vos achats les autres jours de la semaine après cinq heures du soir; ne faites pas vos emplettes du jour de l'an au dernier moment, c'est-à-dire durant les deux dernières semaines de décembre.

— Ne jamais faire une commande sans demander si elle ne risque pas d'entraîner le travail de la veillée ou le travail du dimanche.

— Toujours éviter de faire ses commandes au dernier moment, surtout aux époques de presse.

— Refuser toute livraison après sept heures du soir ou le dimanche, afin de ne pas être indirectement responsable d'une prolongation des heures de travail pour les livreurs, employés ou employées, apprentis ou apprenties.

— Payer les notes régulièrement et sans retard.

Des enquêtes sont menées par les ligueuses elles-mêmes pour compléter l'instruction des acheteurs. Comment en effet se renseigner sur les conditions des différens métiers, sur la situation des travailleurs, si l'on ne va soi-même aux renseignemens, regardant, interrogeant, questionnant, se documentant enfin? La baronne Georges Brincard a ainsi mené une enquête pleine d'intérêt sur les marmitons-pâtissiers de Paris, et M[mes] Lerolle, Piot et Fagniez en ont mené une autre sur les ouvrières des blanchisseries. La Ligue voulait améliorer le sort des uns et des autres : elle apprit par des enquêteurs ce qu'elle souhaitait et ce que beaucoup ignoraient.

Le petit marmiton débarque de province. On le loge avec cinq ou six autres dans quelque réduit, une soupente près du toit, un recoin humide de l'arrière-boutique. Il y a quelques années, dans une pâtisserie du quartier du Panthéon, des apprentis logés trop près du four furent trouvés asphyxiés le matin. Même catastrophe du côté de Clichy. Souvent le marmiton n'a même pas un lit pour lui tout seul; les enfans couchent deux par deux. Le travail commence en temps ordinaire à 6 heures et

demie ou 7 heures. La matinée est occupée par la préparation du premier déjeuner pour la maison, le nettoyage de la boutique ; puis on se met aux commandes pour les déjeuners en ville et aux petits gâteaux que la clientèle viendra manger sur place dans l'après-midi. Après le second déjeuner, il y a un moment d'accalmie. Mais, à partir de 3 heures, commence le travail pour les dîners et les soirées, travail enfiévré par les commandes tardives que le téléphone permet jusqu'au dernier moment. Les pâtissiers devraient dîner normalement à 7 heures. En réalité, ils mangent aux heures les plus irrégulières, souvent fort tard, quand le fourneau est enfin désencombré. Le dîner termine habituellement la journée de travail. Toutefois, dans les grandes pâtisseries, trois ouvriers et un apprenti prennent à tour de rôle « la garde » qui se prolonge jusqu'à 10 heures ou minuit. Les soirs où l'atelier fournit un dîner en ville, certains ouvriers sont délégués à cet effet ; ils découpent les pièces, et le retour n'a lieu que très avant dans la nuit, surtout si un souper suit le dîner... Les jours de fête, le travail de la pâtisserie commence à cinq heures du matin et ne se termine que vers minuit. Pour Noël, pour la veillée des Rois, pour d'autres fêtes importantes encore, ouvriers et apprentis n'ont que deux à trois heures de sommeil en vingt-quatre heures. Pas de vie de famille, pas de vie morale, pas de vie religieuse. Le petit marmiton souffre beaucoup d'abord, puis s'étourdit comme il peut, en buvant, en fumant, en jouant aux courses. Lorsque les pourboires, — qui doivent subvenir à son habillement, — ne peuvent plus contenter ces nouveaux besoins, la tentation du vol s'offre à lui et il y succombe assez fréquemment (1).

L'enquête sur les ouvrières blanchisseuses révèle aussi des faits très tristes. Les ateliers, où l'on a souci de leur moralité, deviennent de plus en plus rares. Dans certains, où les veillées se prolongent souvent jusqu'à onze heures du soir, les ouvrières qui n'ont pas eu un instant pour dîner, prennent de l'alcool ou de l'absinthe pour se donner des forces... La livraison du linge à domicile par une jeune fille de vingt ans est pleine de dangers, surtout dans les hôtels meublés... Et de même que M[me] Brincard proposait au sujet des marmitons-pâtissiers quelques améliorations qui dépendaient uniquement des consomma-

(1) Baronne Brincard, *les Marmitons pâtissiers* (Compte rendu de la troisième assemblée générale de la Ligue sociale d'acheteurs en 1903.)

teurs, de même Mmes Lerolle, Piot et Fagniez indiquent ce que doivent exiger les clientes pour que, dans les ateliers de blanchisserie, le travail soit plus régulier, et qu'il n'y ait pas le dimanche de travail supplémentaire.

L'utilité de ces enquêtes est bien évidente : on voit tout ce qu'elles apprennent à celles qui les mènent, à la Ligue et aux consommateurs. Mais la Ligue n'a pas seulement pour but de détruire une ignorance presque générale, elle veut encore encourager les patrons qui, dans leurs établissemens, respectent les lois sociales et augmenter leur nombre. Et ces patrons ou patronnes sont moins rares qu'on ne se le figure. Il suffit, disait Mme Jean Brunhes dans son rapport de 1903, de causer avec des patronnes sérieuses pour se rendre compte que le travail de la veillée est redouté par elles et qu'elles ne s'y résignent que contraintes par leur clientèle ; le travail de la veillée est un travail gâché : les doigts et les yeux des ouvrières sont trop fatigués le soir. Et bien souvent la cliente, qui a exigé sa robe pour le lendemain avant midi, est obligée de la renvoyer à la couturière. Ainsi deux ou trois heures de veillée auront été imposées à des jeunes filles, qu'on aura forcées à rentrer chez elles et à dîner vers onze heures du soir ou minuit, tout cela au bénéfice d'une cliente imprévoyante qui, par une revanche involontaire, mais juste, sera servie encore plus tard que si elle avait été moins pressée... — « On nous paye des heures supplémentaires, disait une ouvrière,... cela me fait 0 fr. 60 de plus, et, au bout de la période de presse, je suis si épuisée que les médicamens absorbent tous mes pauvres bénéfices... et davantage. » Mauvais calcul ! Et quant aux patrons qui avouent ne rien pouvoir, ils ajoutent presque tous que la clientèle seule peut les obliger à améliorer les conditions actuelles du travail. La Ligue a donc établi, comme la ligue américaine, une liste blanche où sont inscrits les noms des fournisseurs qui ont pris des engagemens conformes au type d'une bonne maison. Jusqu'ici elle a limité son action aux couturières et aux modistes. Et les couturières et les modistes inscrites sur la liste, dix-sept couturières, quatre tailleurs pour dames, trois corsetières et six modistes, se sont engagées :

A ne pas faire travailler normalement au delà de sept heures du soir, et jamais au delà de neuf heures du soir, même aux époques de presse ;

A ne pas donner aux ouvrières du travail à terminer chez elles le soir;

A ne pas faire travailler le dimanche.

Ce sont là de beaux résultats que les années rendront encore plus nombreux et plus importans. Certains les trouveront modestes sans doute, qui ne songeront pas que la Ligue s'engageait sur un terrain où personne avant elle n'avait jamais pensé qu'on pût tenter une œuvre sociale. Un économiste a dit que le consommateur est roi dans l'ordre économique. Le consommateur ignore sa puissance, et il croit facilement que le fabricant et le marchand sont ses maîtres. La Ligue se charge de lui apprendre et ses droits et ses devoirs. Le jour où il les connaîtra et où il usera des premiers en même temps qu'il remplira les seconds, la question sociale avancera d'un grand pas.

*
* *

La jeune fille n'a pas besoin seulement qu'on l'assiste dans son travail, afin que diminuent les misères matérielles de sa vie; il faut encore la protéger contre des dangers, plus grands peut-être, qui menacent son innocence, son inexpérience et sa faiblesse. Le plus terrible de ces dangers se résume dans toute son horreur par une expression, la « traite des blanches, » aussi épouvantable que l'expression d'après laquelle elle a été formée : la traite des noirs. Il n'est pas de mon sujet de m'étendre longuement sur les moyens qu'ont employés les gouvernemens, après les protestations indignées des particuliers, pour réprimer cet odieux trafic. Pendant longtemps chez nous le code pénal ne pouvait l'atteindre, et les autres législations européennes étaient également insuffisantes. Il fallut tenir des congrès internationaux, — congrès de Londres en 1899, congrès de Paris en 1902, — pour que les différens États représentés prissent des mesures administratives. Une association se constitua à Paris sous la présidence de M. le sénateur Bérenger pour la répression de la traite des blanches et la préservation de la jeune fille. Les femmes, tout naturellement, furent au premier rang de ceux qui voulaient protéger la jeune fille. Les protestans avaient fondé, il y a plus de vingt ans, l'*Œuvre des amies de la jeune fille*, qui compte plus de 7 000 membres de trente pays divers, et dont l'action en France rayonne, par 83 comités, sur 75 départemens. En 1897, les catholiques fondèrent, à Fribourg

en Suisse, l'*Œuvre catholique internationale de protection de la jeune fille*. Le programme de l'Œuvre tient dans ces quelques lignes, extraites d'une étude écrite par M. Macharville et lue au deuxième congrès de 1900, à Paris.

« On offre à la jeune fille des places de toute sorte, réelles ou fictives, par la voie de la presse : nous la renseignerons sur l'existence et l'honorabilité de ces places. On la guette à l'arrivée des trains et des paquebots, on la poursuit en chemin de fer et sur mer, on spécule sur son inexpérience des voyages, sur son ignorance des langues étrangères, pour l'entraîner dans des lieux où doit se consommer sa perdition : nous l'avertirons par des affiches ostensiblement posées dans les gares, en wagon et en bateau, qu'elle ne doit jamais lier conversation avec des inconnus, sous peine de courir les plus graves dangers; nous irons la recevoir à son arrivée à destination; nous mettrons sur les paquebots et dans les trains internationaux des agens de confiance qui veilleront sur elle et la protégeront en cas de difficultés imprévues. Nous lui fournirons le logement et le couvert dans des maisons spéciales fondées à son intention, ou dans des établissemens connus de nous. Nous l'assisterons dans toutes les démarches qui l'exposent à un risque quelconque. Nous faciliterons son rapatriement, s'il y a lieu. Nous lui chercherons une place, si elle en manque. Dans les villes qu'elle traversera, nous éviterons de la laisser livrée à elle-même. Nous lui donnerons l'aide matérielle et morale qui lui est nécessaire. Bref, nous ferons tout ce qui sera humainement possible pour l'empêcher de tomber aux mains des exploiteurs. »

L'office central de l'Œuvre siège à Fribourg, il recherche les œuvres déjà existantes, les met en relation les unes avec les autres, crée ces œuvres là où elles manquaient. Dans chaque pays, un comité national dirige l'œuvre et centralise l'action des comités régionaux. Aujourd'hui plus de douze cents institutions sont ainsi reliées entre elles. En Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Autriche, en Espagne, en Italie, l'Œuvre est déjà florissante. En France, le comité national est présidé par Mme la comtesse de Caraman, et le comité régional parisien par la marquise de Castellane. Les départemens sont répartis entre treize comités régionaux, dont les sièges sont à Nancy, Lyon, Grenoble, Chambéry, Nice, Marseille, Nîmes, Toulouse, Bordeaux, Angers, Rennes, Orléans, Reims, Lille.

Des institutions multiples auxquelles se consacrent les dames de l'*Œuvre catholique internationale*, — bureau de placemens, patronages, maison d'hospitalité, — les deux plus attachantes sont assurément l'*Œuvre des gares* et l'*Œuvre des maisons de famille*.

L'*Œuvre des gares* est chez nous de création récente. Elle existe depuis plus longtemps et régulièrement en Allemagne, à Cologne, à Berlin, à Munich. A l'arrivée de chaque train, des dames reçoivent les jeunes voyageuses, leur indiquent un hôtel, ou, plutôt, une maison d'accueil affiliée à l'Œuvre. On les aide à prendre leur billet, on fait enregistrer leurs bagages, on leur indique la maison où elles pourront descendre dans la ville où elles se rendent. Ainsi on espère empêcher les jeunes filles de tomber entre les mains des agens de la traite des blanches, toujours à l'affût, et qui se dissimulent sous les costumes les plus divers, depuis le costume du flâneur paisible jusqu'au costume du cocher ou du commissionnaire. Une œuvre toute pareille existe à Paris depuis peu. Le service des « arrivantes aux gares » ne fonctionne pas encore dans les gares de Montparnasse et de Paris-Lyon-Méditerranée. Il fonctionne en revanche dans les gares de l'Est, du Nord, de Saint-Lazare et d'Orsay, et dans chacune de ces gares il est dirigé par une femme du monde, Mme de Bully, Mme Oster, Mme Siegfried. J'ai pu m'entretenir avec l'une de ces arrivantes : c'est une femme de condition très modeste qui habite rue de Lille, au n° 101, dans la maison de jeunes filles que patronne la baronne de Bully. Elle est attachée à la gare d'Orsay.

— Je commence le service, me disait-elle, à quatre heures du matin, et je le termine à midi; une autre le prend à midi et le quitte à quatre heures; une troisième vient à quatre heures pour s'en aller à deux heures du matin. Je suis là sur le quai, avec un insigne, un brassard jaune et blanc. Un train s'arrête, les voyageurs descendent. Oh ! l'on reconnaît tout de suite, à leur air gêné, à leurs gestes embarrassés celles qui arrivent à Paris pour la première fois... Je vais à elles... je leur offre d'abord... de porter un de leurs paquets, par exemple.... Il faut beaucoup de tact, beaucoup de prudence... Je ne suis pas toujours très bien accueillie, et souvent même je suis repoussée grossièrement... Ensuite, la conversation s'engage... Alors je leur demande si elles ont un logement, où elles vont... et je les

conduis dans une bonne maison, rue de Sèvres, à la *Protection de la jeune fille*, ou bien rue de Lille. On ne se doute pas du nombre de paysannes, et même de bourgeoises qui débarquent à Paris sans avoir de situation, et sont persuadées que le commissaire de police est chargé de leur en trouver une. Et de même, combien partent en province, enchantées de la position qu'on leur promet et qui se rendent simplement dans un lieu de prostitution ! Et combien d'étrangères abandonnent leur pays, leur famille et leur situation, toujours convaincues qu'à Paris elles auront bien mieux ! Paris, Paris... pour elles c'est la ville où l'on fait fortune, dès qu'on y met le pied... Et les grandes villes exercent le même attrait. Malheureusement, notre œuvre est encore naissante, nous n'avons pas d'*agentes* dans ces grandes villes. »

Et comme je m'étonnais qu'elle pût supporter une vie si fatigante, si dure, elle me répondit simplement :

— Oui, oui, en hiver, il fait un peu froid. Mais c'est une habitude à prendre; voilà tout.

C'était elle qui s'étonnait de mon étonnement.

Dans une communication faite, le 26 mars 1900, à l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Georges Picot affirmait qu'après une enquête minutieuse il était arrivé à cette conclusion qu'il y avait tout juste à Paris 1 000 lits honnêtes pour 100 000 jeunes filles à loger. En 1901, au congrès de la Société d'économie sociale, il exposait pourquoi les logeurs respectables ne veulent jamais recevoir de femme seule : celles qui vivent d'inconduite causent du scandale; celles qui tiendraient à se bien conduire seraient sans cesse sollicitées par des filles et des garçons qui voudraient les entraîner au bal ou ailleurs, et causeraient du bruit, sinon du scandale. Les logeurs n'acceptent donc qu'une femme accompagnée. La charité chrétienne a depuis longtemps cherché à remédier à ce mal. Les congrégations religieuses et les sociétés charitables ont installé un peu partout des *Œuvres de bonne garde*, des *Patronages internes*. Mais ces œuvres où la jeune fille est toujours traitée un peu en petite fille et dont le règlement est étroit, ne plaisent pas à tout le monde. Il fallait des maisons où la discipline fût plus souple, et qui ne se préoccupassent pas de la confession à laquelle appartenaient les jeunes filles. La maison de la rue de Lille, au n° 101, que pré-

side la baronne de Bully avec le concours de quelques autres femmes du monde, entre autres la marquise de Sers, Mme de Vilmorin, la baronne David Leonino, Mme de la Roche, Mme Narischkine, me paraît un type excellent de ces abris familiaux.

Maison de famille, vraiment! Fondée en 1891, elle n'est pas en effet seulement un refuge provisoire pour la jeune fille ou la jeune femme qui travaille : elle remplace la maison paternelle. Quatre-vingt-dix jeunes filles y sont reçues et payent une pension mensuelle de 50, 60 et 65 francs. Ce prix comprend la nourriture qui est la même pour toutes, et le logement qui diffère suivant les prix. Celles qui paient 50 francs logent dans un grand dortoir ou des chambres à trois. Pour 60 francs, on a, dans une grande pièce, une chambrette formée par des cloisons et des rideaux. Les chambres se paient 65 francs. En dehors de ces 90 pensionnaires, la maison a 18 places gratuites, dont le Conseil dispose, suivant les statuts, pour des situations difficiles. L'Œuvre n'est pas absolument gratuite, parce que les jeunes filles reçoivent toutes pour leur travail un salaire qui varie de 90 à 200 francs. En payant leur pension, elles apprendront à compter, à régler leur modeste budget, et seront ainsi à la hauteur de leur tâche quand elles constitueront une famille.

Les pensionnaires prennent leurs repas dans la maison, à l'exception toutefois des employées au Louvre ou au Bon-Marché. Si quelques-unes sont retenues pour le déjeuner dans un quartier trop éloigné, elles peuvent emporter leur déjeuner qu'elles cuiront ou réchaufferont dans la maison où elles travaillent. En outre, moyennant 75 centimes par repas, les personnes n'habitant pas la maison, et que leurs occupations appellent dans le quartier, peuvent prendre le repas du jour.

La nourriture se compose du café au lait le matin, remplacé par du chocolat le dimanche. A midi, on donne un plat de viande, un légume, un dessert; le soir, un potage, un rôti, un légume et un dessert; à chaque repas, un carafon de vin ou de lait au choix et un morceau de pain. L'œuvre invite les dames qui voudraient juger par elles-mêmes de ce qu'est la nourriture, à venir un jour déjeuner ou dîner au milieu des jeunes filles. On leur fait payer, à elles, leur repas 1 franc, et elles peuvent se rendre compte non seulement du menu, mais surtout du bon esprit, de la cordialité, qui règnent dans la maison, et aussi du

bon ordre, car, en moins de trente-cinq minutes, sans agitation, ni précipitation, on sert le déjeuner à 80 personnes.

Le règlement porte que l'on doit rentrer à dix heures du soir à cause des veillées des ateliers pour les unes et des bureaux pour les autres. Quelle que soit l'heure du retour, les jeunes filles trouvent un dîner chaud, même si leur travail les retient au delà de dix heures du soir. Mais elles doivent en prévenir la directrice, Mme de Marcillac, qui leur donne une dispense. Une fois rentrées pour le dîner, aucune des pensionnaires ne peut sortir sans un billet signé de la directrice qui seul fait ouvrir la porte. C'est dire que si on leur accorde toute la liberté nécessaire à une vie de travail, on s'efforce de les garantir contre les dangers qui les guettent. L'Œuvre tâche d'être pour elles la mère absente et de leur rendre les douceurs de la vie de famille. Si vous y veniez un soir de dimanche ou de jeudi, vous ne seriez sans doute pas moins étonnés qu'un des plus illustres chirurgiens de Paris qui venait y soigner une malade. La personne qui le conduisait, ne se voyant pas suivie, retourne sur ses pas et le trouve arrrêté devant les fenêtres ouvertes d'une salle où des jeunes filles dansaient de tout cœur au son du piano. Le docteur Segond s'émerveillait de cette gaîté, et en oubliait sa malade. Et que d'âmes passionnément dévouées on rencontre, dans cette vieille demeure, déjà trop étroite, parmi les femmes qui se sont consacrées à l'œuvre, qui vivent là, au milieu des pensionnaires, et qu'il ne faut pas nommer, pour ne pas froisser leur modestie !

PAUL ACKER.

MADAGASCAR

V [1]

L'ÉDUCATION DES INDIGÈNES

Au matin, alors que sur le Plateau le soleil des premiers mois d'été fait reculer vers les hauteurs la brume ambrée qui se renfle en se soulevant, les enfans, le plus généralement vêtus à l'européenne, mais les épaules serrées dans le lamba blanc ou turquoise, se pressent pour la rentrée des classes. La tiédeur de l'air invite à la flânerie; et les boutiques neuves qui s'ouvrent en grinçant, le filanzane d'un officier à cinq galons qui vole au-dessus des draperies flottantes des bourjanes à la course, un tontakely qui passe les mains liées, des femmes vahazas qui se dépêchent vers le Zoma en entraînant leurs fillettes rosées sous le casque, une machine dont on dispose les pièces sur le trottoir sous les cris du patron, tout ce que les Européens ont agencé de nouveau dans la vie attire la curiosité; mais, par les routes où se tassent les petits métiers et où tant de Malgaches adultes paressent, accroupis sur les terre-pleins sans bouger, ils vont diligemment aux bâtisses scolaires, sans gambader, portant avec vantardise livres et *taratassy* (2) : les plus espiègles taquinent les plus somnolens avec des mots français, traduisant les sobriquets dont ils ont coutume de s'attifer suivant les ressemblances animales : « le fils de la souris,... le père de la taupe... » aux rires de tous.

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 15 mars, du 1er avril et du 15 juin.
(2) Papiers écrits ou imprimés; mot très employé auquel s'attache du prestig

I. — LE RÉGIME SCOLAIRE, LES MISSIONS ET LE PÉRIL PROTESTANT

Missionnaires et instituteurs sont d'accord pour déclarer que si l'enfant hova n'est guère débrouillard, il est plus éveillé et appliqué que l'enfant européen, plus souple et doué d'une incomparable mémoire, avide d'instruction. On a pu dire que s'il fallait souvent fouetter les gamins en France pour les forcer à aller à l'école, à Madagascar il faudrait plutôt les fouetter pour les empêcher d'y aller. Ils montrent parfois une précocité fébrile et on en voit tous les dangers dans le *Boutou-Kely* de M. Robert Dumeray que la *Revue des Deux Mondes* publia en 1895 : à les interroger dans les écoles, on discerne à quel point ces petits Hovas sont bien les rejetons d'une race affinée, vaniteuse, aristocratique parmi les autres, et *exotique;* elle ne s'est ni acclimatée ni naturalisée, elle conserve l'état mental d'une race qui n'est point chez elle à Madagascar et pour qui la nature, l'extérieur reste nouveau et étrange, une perpétuelle curiosité, oisive mais fiévreuse, et cela est surtout sensible chez les enfans, qui grandissent dans un milieu que la conquête a rendu plus hétérogène. Leur esprit, trop divers et mobile, perçoit trop d'apparences en même temps : de là ce côté superficiel qu'on a tant remarqué, cette incapacité de rien approfondir, le défaut d'observation, bien qu'ils aiment à se rendre compte de tout ce qu'ils voient, l'absence de sens moral, voire de facultés morales; cela même ouvre davantage leur curiosité, les rend plus susceptibles d'être frappés par les dehors brillans de la civilisation et de l'instruction, de les aimer, de s'en parer, avec une incomparable souplesse de mimétisme social. Le prestige de l'instituteur français est considérable, les galons d'instituteur indigène très recherchés, et les parens sont extrêmement fiers de la science de leurs enfans, autant que des dignités qu'elle leur assure.

Du temps de la Reine, l'école, qu'on appelait *la corvée des enfans,* était obligatoire, sous un contrôle militaire. Dans la suite, le Gouvernement général a apporté dans l'organisation administrative de l'enseignement à Madagascar un esprit non moins rigoureux en vue d'asseoir par lui la domination de l'État, recruteur d'impôts. Pour qu'elle fût absolue, il a été amené à réduire par une savante graduation les droits des Missions. L'argument principal invoqué contre elles par le Général fut que leur riva-

lité pour attirer chez elle les enfans déchaînait des luttes confessionnelles ; et certes elles furent acharnées dans certains villages. Mais, vu l'incrédulité des Malgaches, ces querelles auraient été sans grand inconvénient politique, et un militaire déterministe eût pu y voir précisément l'exutoire aux impulsions belliqueuses de peuples récemment soumis : il y avait lieu alors de laisser les missions se développer librement suivant leurs forces. Mais la rivalité confessionnelle se compliquait gravement de celle des influences française et étrangère, les pasteurs protestans étant le plus souvent Anglais, et pouvait constamment donner lieu à des incidens diplomatiques. Il ne saurait y avoir à Madagascar de péril religieux, cela y est reconnu de tous : il ne peut y avoir qu'un péril étranger.

La compétition des missions catholiques et des missions protestantes à Madagascar s'est poursuivie jusqu'en Europe où elle a provoqué des discussions au Parlement et des campagnes dans la presse ainsi que des ouvrages de polémique, dont le plus répandu est l'*Enseignement primaire à Madagascar* de M. Raoul Allier, ouvrage clair et méthodique qui fait autorité dans les milieux libéraux et universitaires. Cet humaniste protestant, attaquant les catholiques avec une partialité assez évidente, y demande si « oui ou non, il y a lieu de vivre *perpétuellement dans les transes* à la pensée que des missions anglaises ou norvégiennes sont établies à Madagascar, » et l'exagération même des termes dans lesquels la question est posée, obligerait tout voyageur à y répondre par une négative dont se prévaudrait M. Allier. C'est un des problèmes auxquels nous avons consacré sur les lieux l'étude la plus scrupuleuse. Les protestans ont fait valoir que, depuis la guerre, des pasteurs français avaient remplacé en plusieurs endroits les envoyés de la *London Missionary Sy* et qu'il serait indigne de penser qu'ils peuvent travailler pour l'Angleterre contre leur patrie parce que leur religion est la religion officielle de l'Angleterre, et l'on a cité des fragmens de sermons imprégnés du plus pur républicanisme. Il nous semble indéniable que les pasteurs sont d'excellens républicains et quelques-uns sont même de loyaux Français, mais tous ont de la répulsion pour l'État français et il est un grand nombre de cas, *dans une colonie*, où, en croyant parler seulement contre un gouvernement, on agit contre le pays qui l'a institué. Au reste, ils ont tort de se plaindre d'avoir été systématiquement persécutés,

car plusieurs d'entre eux ont été décorés. En leur ensemble, et bien entendu, *exceptis excipiendis*, les missionnaires protestans font cause commune avec les indigènes contre l'État français, les cajolant et les plaignant d'avoir tant d'impôts à payer, parlant devant eux d' « exploitation » et déclarant qu'ils étaient plus heureux sous leur Reine. Les évangélistes venus de nos riches départemens du Midi, souvent maladifs et voyant vivoter maigrement leurs familles malingres, sont aigris et fielleux, têtus et un peu hallucinés, ils restent comme héréditairement frappés de l'esprit de persécution, ce qui, sous un soleil dur, a affecté plus gravement encore leur mentalité; ce sont des gens qui souffrent, à vous en donner le sentiment douloureux : ils se lamentent notamment de voir leur puissance diminuer, et parfois les pouvoirs publics usent vis-à-vis d'eux d'une arrogance inconvenante; ils ont plus d'animosité que les catholiques contre les instituteurs officiels, et cela vient en grande partie de la persuasion intransigeante qu'ils ont de l'excellence de leur pédagogie.

Eux-mêmes ne sauraient nier qu'il y a contre les catholiques et les sceptiques, — c'est-à-dire contre tout le personnel français à Madagascar, — une solidarité étroite entre pasteurs des différentes confessions. Les plus accrédités sont des gens loyaux, et leur valeur a été reconnue par tous les Français : plusieurs, comme le géologue Baron et le paléontologue Standing, ont été nommés par le général membres de l'Académie de Tananarive; mais ce sont aussi et avant tout des Vieux-Malgaches : ayant joui de la prédilection de la Reine, ils regrettent les temps anciens et, étant hardis et autoritaires, ils le disent, vous parlant avec le visage dur, les yeux nets, les mots brefs et âpres. Les autres, le plus grand nombre, sont sans instruction ni conscience; ils ont un culte aveugle pour l'Angleterre, tous pleurent l'aisance et le repos dont ils jouissaient grassement avant la guerre, selon le rapport même de l'amiral sir Gore Jones sur Madagascar. On peut cependant observer, au voisinage de l'Itasy, que, dans leurs intérieurs riches, les luthériens coulent une existence abondante, se laissant construire ou donner par les indigènes ce dont ils ont besoin; tout autour de Tananarive, les villages les plus modestes élèvent des temples luxueux. Ils se plaignent amèrement, mais on leur a laissé toute liberté de lever les subsides comme avant la guerre, et par là ils ne s'entendent point seulement à assurer

leur subsistance mais à recruter des néophytes, tirant un délicat parti de la vanité des indigènes : ainsi, moyennant les cotisations de leurs écoliers, ils constituent des caisses qui assurent à ceux qui mourront des enterremens somptueux, — pour garder ses élèves, l'État a dû en faire autant; — ils attirent le Hova adulte par le droit de prêcher en chaire, et il n'est rien par quoi il puisse être plus affriandé. Ils le tiennent aussi par la familiarité dont ils usent adroitement vis-à-vis de lui : « Je suis ton frère, disent-ils, je ne suis pas ton maître. » Le maître, l'exploiteur, c'est le Français.

Dans certaines provinces, ils ont formé tous les fonctionnaires indigènes qui leur gardent une grande reconnaissance et avec qui ils entretiennent des liens étroits : ils ont donc du pouvoir sur la masse. Ils lui parlent constamment de leur métropole dont ils exaltent la générosité sans égale et vantent l'hégémonie maritime : avec l'obséquiosité hova, leurs desservans, — les instituteurs protestans indigènes, — renchérissent sur leurs propos. Dans la guerre, ils ont caché « les héros » de l'insurrection, et les ont aidés à s'évader; ils nouent encore des relations avec les Fahavalos. Tenus aujourd'hui d'enseigner le français dont quelques-uns seulement possèdent assez la langue pour la parler, ils consacrent la majeure partie du temps à psalmodier des cantiques dans les écoles : à quelque heure des jours de semaine que ce soit, on ne passe pas devant leurs bâtimens de briques fauves où grimpent gracieusement les guirlandes magenta du bougainvillier sans en entendre retomber les chants clairs et souvent stridens d'enfans et de femmes. Autrefois, ces cantiques étaient entremêlés de paroles de haine contre la France, et on y proclamait que le Christ naquit en Angleterre; plusieurs administrateurs, qui ne sont point catholiques, nous affirment que de pareilles pointes hérissent encore fort souvent leurs homélies, surtout dans les campagnes distantes de Tananarive; beaucoup ont été souvent obligés de faire des kabarys pour démentir les nouvelles de guerre entre l'Angleterre et la France et les bruits de bombardemens de nos ports qui circulaient parmi les indigènes : ils n'avaient pas un instant suspecté les missionnaires quand les indigènes, déçus au bout de quelques semaines, les leur dénoncèrent. Des portraits de Kitchener ornaient certaines écoles de l'Itasy à l'époque où nous y avons passé.

Au moins, les Malgaches ont-ils profité de l'enseignement

moral et « éducateur de la réflexion, » de la précellente « pédagogie protestante, » ont-ils été édifiés par les pasteurs? Nous ne remonterons pas aux témoignages anciens, si convaincans que soient ceux du pasteur Sibree lui-même. Nous ne recourrons pas davantage aux témoignages parisiens, que ce soit ceux de M. Raoul Allier ou de M. William Vogt, qui a fait l'amère satire des missions protestantes dans son *Calvinopolis* (Stock, 1906). Mais il faut bien accorder quelques minutes d'attention aux Confessions de certain catéchumène hova lorsque, passant en revue ses souvenirs religieux, il examine le cas de W. Clayton Pikegill qui, arrivé comme méthodiste à Tananarive, fut nommé vice-consul de S. M. Britannique et « que, depuis, on n'a jamais revu dans aucune église. » Il soupçonne fort les diaconesses évangélistes de ne venir à Madagascar que pour y trouver des maris et des situations. « Tous, tant qu'ils sont, ils ont bien d'autres idées en tête que la parole de Dieu : » ils ont soutenu la New Oriental Bank : « ce sont des marchands d'âmes. »

S'ils n'ont pas été édifiés, au moins les Malgaches ont-ils été instruits. Recourons aux cahiers d'élèves remis par les instituteurs protestans eux-mêmes, bien plus par les pasteurs français qui ont remplacé les Anglais dans certaines écoles. Ils se sont attachés avec la bonne volonté la plus méritoire à suivre les programmes de l'État, et nous constatons qu'ils ne permettent aux petits Malgaches d'omettre aucune des victoires de Napoléon : celles de Marengo et de Montebello sont données avec leurs dates; et les renseignemens sur le Directoire et la Convention sont précis : le malheur est déjà que toutes les leçons se trouvent coupées de telle sorte qu'en une fois l'élève apprend la deuxième partie d'une première campagne et le premier tiers de la seconde campagne. On discutera tout à l'heure ces fantastiques programmes de l'État; en jugeant exclusivement ici du zèle que mettent à les suivre, non sans malignité, les missionnaires protestans, apercevons qu'il leur arrive non seulement de donner des leçons singulièrement partiales sur la Réforme, où ce n'est point Calvin qui joue le rôle le plus homicide, mais de faire porter des devoirs d'histoire exclusivement sur la série des pertes de colonies que l'Angleterre fit subir à la France. Nous relûmes plusieurs fois le texte d'un pareil sujet, tant il était stupéfiant qu'on eût pu en avoir l'idée dans une école de Madagascar, fût-elle protestante.

II. — L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Une autre critique porte sur ce fait que les écoles protestantes n'avaient donné aucun soin sérieux à l'instruction professionnelle : elle est juste. S'il y aura lieu de discuter les idées directrices de l'Enseignement Officiel à Madagascar, il est un éloge sans réserve à lui adresser : avec une volonté, une vigilance et un esprit de suite entraînans, il a donné une impulsion remarquable à l'enseignement technique, qui est méthodique, mesuré aux facultés des élèves, habilement réparti. Cela est d'autant plus méritoire que plusieurs instituteurs avaient quitté la France dénués de toute expérience; c'est dans la Grande Ile inculte même, en apprenant avec leurs élèves, qu'ils sont devenus des contremaîtres; ils y ont mis en même temps un zèle professionnel mûri et la passion juvénile de l'autodidacte pour l'œuvre à réaliser. Attachés aux pupilles dont ils ont à cultiver l'esprit comme leurs ancêtres paysans étaient attachés au sol labourable de la France, ils ressentent une amitié vraiment évangélique pour leurs élèves, disons même d'une façon générale, pour l'indigène, qui a pu les rendre suspects à certains administrateurs, mais en a fait un corps d'élite que les risques mêmes de l'initiative en un pays à conquérir maintenaient dans un constant effort de perfectionnement. A peu d'exceptions près, tous ceux que nous avons vus à Madagascar aiment profondément leur métier, en savent la noblesse et l'intérêt, parlent de leurs occupations avec ardeur et fraîcheur, avec une loquacité où se manifeste encore leur activité communicative. Ce sont des hommes nouveaux, aussi différens que possible des Jean Coste aigris et prématurément séniles de la métropole.

Après avoir traversé la brousse brûlante des plateaux et les landes incultes de la côte, lorsqu'on vient de regarder les vergers morts de caféries abandonnées, des plantations ensablées par une inondation du Mangoro, ou encore l'une de ces anciennes villes délabrées, telles que Mahela, qui donnent si souvent à Madagascar l'aspect d'un pays à la fois neuf et ruiné, il n'y a point de spectacle plus réconfortant, à l'arrivée dans un chef-lieu de province, que d'entrer dans les ateliers de l'École Régionale. Sous un hangar, debout sur la terre battue, les jeunes gens sont groupés auprès des établis, tournant la meule, limant une ser-

rure, sculptant lentement une feuille dans le bois rouge d'une chaise ou faisant voler la varlope, ou encore réunis plusieurs autour d'un contremaître européen qui leur établit des calculs au crayon sur une planchette. Ils sont plus qu'intéressés, attachés à leur besogne. Vraiment, ce ne sont plus seulement des « indigènes, » mais bien des jeunes gens : leur figure sérieuse, leurs yeux attentifs à l'exactitude du travail en cours ou malins à saisir l'interrogation de l'Européen qui les dirige en camarade et travaille à leur côté, leur front tenace, leur pensée lente à la réflexion, mais leurs gestes empressés à l'ordre précis, tout cela est extrêmement sympathique; et, en l'absence des familles d'agriculteurs français, agrippés courageusement à la glèbe et dont les maisonnettes entourées de fleurs sont pour nous dans les colonies le signe et la représentation imagée de la civilisation française, c'est dans ces ateliers qu'à Madagascar on éprouve de la satisfaction et de l'allégement, on assiste à l'élaboration de Frances nouvelles formées de sujets laborieux qui sont initiés à l'intérêt de l'assiduité, civilisés par un travail pratique, éveillés avec attrait à notre civilisation complexe, et soucieux de se composer des familles « respectables » à l'image de celles de leurs maîtres. On ne ressent pas cette impression, simple et pénétrante, dans les salles d'école où d'autres ânonnent avec émulation mais fatigue les leçons d'histoire. De ces adolescens, parfois barbus, attablés à des besognes diverses dans les ateliers, certains ont parfois couru cent kilomètres à travers la brousse, boueux et en guenilles, pour venir demander à apprendre un métier qu'ils ont désigné avec certitude. Il en est qui se présentent, orphelins ou ayant fui leurs parens, sans offrir les conditions requises, ils supplient le directeur de les accepter comme domestiques pour qu'ils regardent les autres travailler.

L'école se distribue en ateliers de menuiserie, de ferblanterie, de fonderie et de céramique. La première année, les élèves touchent un peu à tout; puis ils se spécialisent. On leur fait exécuter beaucoup de travaux d'ajustage, puis des objets usuels : le système qui autorise ces écoles à vendre aux particuliers des ustensiles confectionnés donne une excellente direction à l'enseignement qui ne s'anémie point dans les abstractions de la théorie; burettes, lampes, boîtes à lait, entonnoirs, arrosoirs et plats, se rangent sur les étagères, façonnés avec un soin parfait à des prix inférieurs à ceux de la France. On ne peut suffire

aux demandes ; non seulement les colons et les prospecteurs, mais les indigènes viennent acheter avec fierté, même commander les objets de ménage européens dont ils ne se servaient jamais auparavant et qui, accomplis par des Malgaches, vont porter dans les cases l'invite de notre civilisation. Une table à toilette à tiroirs et à étagère en bois découpé est vendue 6 francs ; une lanterne est livrée pour 95 centimes. L'acheteur l'emporte en la faisant miroiter joyeusement au soleil. Sur toute la côte Est, la civilisation du fer-blanc est appelée à remplacer la civilisation du bambou.

En dehors des sections professionnelles des Écoles régionales, il existe à Tananarive une École Professionnelle Supérieure dont l'examen est fort suggestif, car on y surprend à quoi peuvent aboutir dans nos colonies neuves un système d'instruction automatique et d'organisation expéditive et l'esprit systématique lui-même des fonctionnaires qui ne savent se borner à enseigner d'abord aux indigènes ce qu'ils ignorent complètement et veulent leur apprendre à *perfectionner* à l'européenne les choses qu'ils savent de routine. Jusqu'en mai 1906 où elle a été placée sous la direction de l'Instruction publique, elle se rattachait exceptionnellement à celle des Travaux publics (corps du Génie) qui avait mis tout son amour-propre à obtenir du général d'en être chargée, n'étant point fâchée d'avoir cette occasion de rivaliser avec l'Instruction publique et de lui prouver sa supériorité ; et elle avait acquis, entre autres privilèges, celui de placer ses élèves comme contremaîtres dans le service de l'enseignement, qui ne barguignait point à les lui déclarer médiocres et inférieurs à ses apprentis, — d'où des menus conflits à seule fin d'égayer l'ennui de la société administrative. Les Travaux publics, pour acquérir cette direction, avaient dû l'enlever aux Bâtimens civils, estimant qu'ils n'y avaient nul droit et se faisant fort de pouvoir la mener seule rondement, puisqu'ils avaient la science technique et l'expérience des grandes entreprises de la colonie. Des instructions nombreuses furent rédigées, un règlement sévère proclamé. Le colonel du génie, homme très intelligent mais absorbé dans les soucis de la construction du chemin de fer, se reposait entièrement sur la compétence de son service au point de donner toute sa confiance à un de ses sous-officiers qui venait lui faire chaque matin son rapport, la main à la visière du casque. Le personnel, diligent et affairé, mais n'ayant point reçu l'instruction néces-

saire, et si vivement mené qu'il en gardait une surexcitation fébrile, était astreint à une initiative qui ne pouvait être que déplorable : la plantation et l'entretien inexpérimentés des pêcheraies pour le tannage rendit très coûteuse la section de peausserie, pourtant si importante, et qui ne saurait à aucun prix être supprimée, les peaux étant un des principaux articles d'exportation de Madagascar. La poterie, pour le surplus, confectionnée sur des modèles vétustes et peu vendables, bien inférieurs aux originales formes indigènes, réserva de plus graves désagrémens : on s'aperçut par hasard, la veille du jour où l'on devait faire une grande vente à bas prix destinée à la propagande et à l'émerveillement des indigènes, que les ustensiles de cuisine en terre avaient été teints avec des sels vénéneux.

Les élèves des sections de bijouterie et d'orfèvrerie, stylés sévèrement par des contremaîtres du Jura, apprennent seulement à copier le travail européen le plus rococo. Dans les ateliers de dentelles, les maîtresses venues des vallées de la Loire enseignent à confectionner sur des modèles du Puy, avec de la soie de Chine importée de France, des dentelles qu'on prétendait ensuite vendre comme malgaches sur les marchés métropolitains. L'administration se sent découragée d'avoir dépensé des sommes importantes pour aboutir au plus complet échec et elle vient d'établir que, malgré l'extrême adresse et la modicité de prix de la main-d'œuvre féminine, elle ne pourra faire concurrence aux dentelleries européennes, et nous sommes assurés de voir bientôt supprimer ces sections dans les écoles. Il en est toujours ainsi aux colonies : une liquidation hâtive ne permet de tirer aucune leçon profitable des expériences coûteuses.

L'expérience tentée n'est cependant en rien probante. Il était oiseux de fabriquer à Madagascar une dentelle qui n'avait de malgache que le nom et la main-d'œuvre, et même d'en exécuter sur des dessins composés d'après des feuilles de fanjan ou des fleurs d'orchidées avec un goût officiel par des dessinateurs volontiers médiocres, prétendant ainsi créer de chic un style indigène. Mais on pouvait envisager que, dans un pays comme la France, où le Japon seul vend plusieurs millions d'articles de cadeaux et où un exotisme gracieux dans la surprise prévaut, surtout auprès des femmes, une dentelle originalement malgache, expressive et rare par un caractère d'harmonie rugueuse dans une bizarrerie de fins enchevêtremens, pourrait se faire

recherche, même à un prix assez rémunérateur. Au lieu d'abandonner tout ce qui subsiste de l'art indigène, jugé inférieur et fruste par les commis de l'administration, il faut emprunter aux admirables lambas nationaux les motifs décoratifs particulièrement aptes à servir de modèles pour les entre-deux et pour des plumetis mélodiquement nuancés, où s'associent luxueusement les ressources esthétiques des combinaisons géométriques et des tons gradués en gammes; les pierres et les lits sculptés ou les poteaux mortuaires offrent des dessins d'ornementation dont la ligne sauvage ferait excellemment valoir les tons écrus, ou teintés des couleurs fortes de nate et de manguier, des fils indigènes. Les araignées séricigènes abondent à Madagascar et aux Mascareignes et le gouvernement supputait l'attrait que les mondaines auraient à porter de la dentelle de soie d'araignée, tissée suivant des modèles qui manifesteraient la provenance exotique : or, c'est à un ancien sous-officier qu'il confia le soin d'étudier quel parti on en pourrait tirer, et la première chose à quoi il ait songé, ç'a été qu'il pouvait, après les avoir mises en cage, changer radicalement leur nourriture : ignorant les plus élémentaires travaux de la science contemporaine sur la coloration des insectes, il ne soupçonnait pas un instant qu'il y eût là de quoi peut-être faire perdre à la soie son incomparable coloration d'or mielleux. C'est encore à lui qu'il revenait d'essayer et d'estimer les diverses terres à poterie, les minerais, les couleurs, les essences autochtones, la valeur des textiles inconnus. Voilà une grande colonie qui dépense des sommes considérables pour la création d'industries locales, et qui n'a pas un seul chimiste ni le moindre préparateur d'histoire naturelle pour étudier scientifiquement les ressources du pays, alors que la moindre maison allemande, pour spéculer à nouveau sur des produits minutieusement analysés, s'attache des savans auxquels l'industrie germanique doit son extension.

Quant à l'enseignement agricole, il n'existe guère en réalité. Il est cependant plus pressant de préparer l'exploitation agricole que l'exploitation industrielle de Madagascar. Celle-ci, fatalement, tend à dépeupler les campagnes; celle-là seule empêchera les déclassés de pulluler dans les villes, pour la démoralisation et le vol. Il ne s'agit point évidemment d'initier seulement les Malgaches à la culture rationnelle des céréales comme on y songe, mais de leur apprendre à entretenir les prairies, à soigner

les bœufs, à cultiver les plantes fourragères, à pratiquer l'ensilage, à planter autour de leurs cases de modestes vergers. Plus la grande agriculture semble impossible dans un pays, en raison de sa pauvreté et du caractère des indigènes, plus la petite agriculture y doit être le résultat d'une éducation scolaire. Le maraîchage a été heureusement l'objet de soins assidus : le préjugé social contre le travail agricole qui dominait les Hovas tend à disparaître depuis qu'on a fait du jardinage la matière d'études scolaires, le maître européen prenant la bêche à la main et plantant devant ses élèves haricots, carottes et choux. Un fait matériel montre l'évolution : les légumes, qui manquaient complètement avant la conquête, abondent maintenant sur le marché de Tananarive. Malheureusement, l'instituteur qui arrive de son village du Limousin ou du Languedoc, avec une touchante nostalgie s'ingénie seulement à introduire sur la côte tropicale les plantes potagères de France, et, assis sous sa varangue, il vous parle avec attendrissement du jour où la vigne cévenole aura recouvert le treillage de la tonnelle où jouent ses enfans tachés par le soleil : on ne songe ni à améliorer les plantes indigènes, ni à introduire les arbres fruitiers des Mascareignes, si précieux aux populations indigènes par la richesse et l'abondance de leur comestible et bien plus aisés à acclimater : le bibassier aux grappes couleur d'aurore; le letchy qui, aux mois les plus chauds, charge ses hauts feuillages noirâtres de dix mille fruits roses, les plus sucrés du monde; l'avocat, plus gros que la poire, qui enferme sous sa peau mince un beurre végétal, nutritif et sapide; le jackier; les goyaviers rouges de fruits à l'avril; vingt variétés de bananiers.

Cependant, non plus que ses jujubiers et ses jamalacs, que les frais longanis, les caramboles acides, les jamrosas farineux, que les dattiers et les cocotiers, ces arbres ne sont originaires de Bourbon ou de l'île de France; ce sont nos pères qui les y ont transplantés et fait prospérer, et on ne se représente plus assez aujourd'hui quelle industrie ils ont dépensée pour les apporter et les y acclimater, persévérant après maints infructueux essais et allant quérir au péril de leur vie les muscadiers et les mangoustans dans les jardins défendus des Moluques. Nous payons aujourd'hui des agens techniques d'agriculture, mais ce sont des fonctionnaires, inférieurs à ces hommes du XVIIIe siècle, un peu aventureux et légers, tête brûlée et le nez au

vent, volontiers maraudeurs et nonchalans, mais avisés à l'heure favorable, opiniâtres et piqués d'amour-propre. On ne voit pas un seul pied d'avocat ou de fruit-à-pain dans les jardins d'instituteurs, alors que les vieux créoles en ont ombragé les profondes cours silencieuses de leurs maisons. Dans les vergers mêmes des écoles, les manguiers sauvages jettent avec surabondance des fruits âcres, sans qu'on songe à y opérer des marcottes qui en eussent fait les plus succulens. C'est par ces plantations profitables que nos pères excellaient à rendre savoureuse la vie aux îles, et fraîches et odorantes les premières résidences de leurs familles, de ces ombrages fortunés composant les berceaux d'une colonisation satisfaite et riante dont les éloges répandaient en France la réputation des Indes. La tâche coloniale n'était alors ni si sèchement universitaire, ni si déprimante.

Avec un utilitarisme exclusif, on plante dans les terrains d'écoles des mûriers ou des arbres à caoutchouc, encore qu'on se laisse assez rapidement décourager par la dépréciation en Europe de tel latex ou de telle liane. Dans l'abondance, la célérité, l'incertitude et, disons-le aussi, l'inconstance de ces diverses expérimentations, le but précis de l'administration se dénonce étroitement et fiévreusement pratique : l'effort considérable réalisé dans l'enseignement tend beaucoup moins à élever moralement les indigènes qu'à les adapter à l'évolution économique qu'entraînera le chemin de fer. Si, à l'époque où la voie atteindra Tananarive, les indigènes ne se trouvent pas formés militairement par les instituteurs à produire la soie comme à surproduire le riz, le chemin de fer ne fera pas ses frais et la métropole impatiente n'aura pas assez des voix des trois quarts de ses députés pour se plaindre amèrement d'avoir été dupée et d'avoir mal placé son argent dont elle exige un rapport immédiat. En principe, il n'y a nul mal à ce que l'école soit, pour dire franc, une entreprise financière, une école d'expériences industrielles, le gouvernement préparant les enfans en vue de deux ou trois grandes opérations, dont il ne recueillera pas les bénéfices en tant que patron, mais qui lui permettront seules de continuer à percevoir un certain total d'impôts, et d'autant plus qu'on y enseigne surtout à ne pas épuiser sauvagement les produits du pays. L'agriculture et l'industrie coloniales étant en pleine période de tâtonnemens, on ne peut demander à l'instituteur de remettre à l'élève un outil parfait et définitif, il suffit qu'il lui

assouplisse les mains à un travail quelconque. Au moins faut-il l'orienter, sinon vers un métier, vers une branche d'activité où il puisse employer au mieux la dextérité acquise à l'école. Et, sans oublier d'ailleurs les innombrables difficultés de sa tâche, l'on peut reprocher au gouvernement de les avoir plutôt dirigés vers l'industrie que vers l'agriculture. On a pensé que l'évolution des indigènes dans leur ensemble se ferait avec plus de rapidité et que l'on n'aurait jamais assez de petits patrons pour munir toute la brousse malgache de pots, de marmites, de rôtissoires et d'écumoires, de chaises, fauteuils, tables et lits; mais, une fois élevés à l'École professionnelle de Tananarive, les jeunes Hovas ne veulent plus rentrer dans la campagne, et le marché de la capitale est encombré d'horlogers qui réparent les montres pour cinquante centimes et de menuisiers qui confectionnent à des prix vils. Grâce à la concurrence, le vol devient bientôt leur seul gagne-pain, d'autant que leurs besoins ont augmenté et qu'ils ont pris l'habitude du faux-col de haute envergure. Tant que les sociétés privées réclameront des artisans d'un revient inférieur à celui des ouvriers qu'elles ont d'abord dû appeler de France, les élèves qui sortent de certaines sections trouveront à s'employer. Mais il leur manque le petit capital nécessaire pour acheter les outils. Le gouvernement a dû s'ingénier et il a créé en 1904 une *Association professionnelle malgache*, qui ne parviendra pas d'ici longtemps à s'organiser en une corporation maintenant le travail à un prix rémunérateur, mais qui soutient pendant quelque temps ses membres miséreux, leur procure si possible leur outillage, les invite à fournir du travail d'avance pour le vendre au marché, en tout cas, développe l'esprit de solidarité. L'École professionnelle de Tananarive ayant passé au service de l'Enseignement, cette association se fondra avec celles des écoles régionales.

Les artisans continueront ainsi à faire partie de la grande famille scolaire à laquelle l'instinct familial de l'indigène donne de la consistance, et qui est la seule qui soit véritablement constituée à Madagascar, grâce à l'esprit cordial et digne des instituteurs, à leur sens de la mutualité et au goût qu'ils ont de suivre leurs élèves dans la vie. Bien plus que les administrateurs ou même les médecins, ce sont les instituteurs auxquels les jeunes Malgaches s'attachent le plus, jusqu'à revenir de points fort distans pour dire adieu à celui qui rentre en congé ; ce sont les

élèves des instituteurs qui sont le plus reconnaissans envers la France. Or, il est très important que les artisans, éparpillés par leurs professions dans les provinces, soient maintenus dans un sentiment d'émulation à la civilisation et de quiète docilité à l'État. Le journal officiel *Vao-Vao*, imprimé en langue malgache, intéresse les contribuables aux affaires du gouvernement, dont ils sont d'ailleurs assez curieux, mais il n'y a point de presse destinée à les franciser. Gardant des relations avec l'Enseignement, les artisans trouvent dans ses deux excellens périodiques *L'École franco-malgache*, et le *Ny Mpitari Dalana*, toutes les chroniques et notices documentaires sur la sériciculture, l'arpentage, la fonderie, l'hygiène, nécessaires à renouveler leurs connaissances, avec des variétés amusantes et des lectures d'un sentiment patriotique, aimable et familier.

III. — L'ESPRIT UTILITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT CIVILISATEUR : PERSONNEL ET PROGRAMMES

L'enseignement professionnel tient donc la place capitale ; on y initie déjà les futurs instituteurs pour arriver à en pénétrer plus tard tout l'enseignement jusque dans les écoles primaires. L'idéal, très net dans l'esprit de certains, est que Madagascar devienne tout entier une vaste école professionnelle, modèle d'institution coloniale que ne sauront assez nous envier les Anglais et les Allemands, ce dont on n'est pas sans se préoccuper. Et cette méthode de *colonisation par l'école* doit apparaître éminemment rationnelle aux pédagogues, puisqu'il est entendu que les Malgaches sont paresseux et incapables d'initiative. Il est certain qu'il faut qu'ils travaillent pour payer l'impôt, et qu'ils ne travailleront pas d'eux-mêmes, et que c'est dès l'enfance qu'il faut leur donner l'impulsion : là est la pensée maîtresse du régime. Il reste à savoir si ce procédé de mécanisme et de suggestion officielle ne se révélera pas à l'usage aussi dangereux que le magnétisme sur lequel on avait, un moment, tant compté pour l'éducation des enfans paresseux, et s'il n'épuisera pas assez rapidement les races indigènes en leur faisant rendre trop vite tout ce qu'elles sont susceptibles de donner. Il serait au contraire plus sage de restreindre l'enseignement professionnel à une élite dont l'existence et le développement normal stimuleraient peu à peu le reste des indigènes et leur laisseraient désirer l'instruction au

lieu de la leur imposer; il s'agit à Madagascar de races anémiées au sein desquelles il faut ménager une large réserve d'inactivité et d'ignorance : ainsi les Malgaches sont débilités au point qu'il serait dangereux de les soumettre aux exercices physiques, ce que les Anglais eux-mêmes avaient très bien compris en n'y donnant aucune part dans leurs établissemens; à plus forte raison faut-il prendre garde de les fatiguer tous intellectuellement.

Mais il est peu probable qu'on s'arrête maintenant en aussi beau chemin. Les écoles régionales forment des instituteurs pour qui il faudra bien créer sans cesse de nouvelles écoles. Et s'il est indispensable, quoi qu'en pensent les colons, de répandre l'instruction à Madagascar, avec lenteur et progression méthodique, encore convient-il que ce soit vraiment de l'instruction qu'on répande, et il ne nous semble pas qu'un enseignement sérieux puisse être plus heureusement confié à des instituteurs malgaches que l'administration à des gouverneurs malgaches. Certes les premiers sont de beaucoup supérieurs aux seconds, et il y a moins lieu dans leur service de se laisser aller aux exactions, encore que certains aient l'esprit assez inventif pour vendre les pantalons de leurs élèves ou se faire payer par les parens afin que leurs enfans restent chez eux. D'autre part, l'état des finances de la Grande Ile ne permet point de demander plus d'instituteurs européens qu'il n'y en a, et il vaut mieux qu'un certain nombre de petits Malgaches apprennent à lire avec d'anciens élèves des Écoles régionales plutôt que de vagabonder. Le malheur est qu'ils n'apprennent pas à lire, car on veut trop leur enseigner. Les programmes restent beaucoup trop lourds, non peut-être pour l'intelligence d'un bon nombre d'enfans malgaches pris *à l'âge où ils fréquentent l'école*, mais, si l'on peut dire, pour l'intelligence collective de la race. Nous nous expliquons : un petit noir de la Réunion peut impunément absorber les grammaires et les arithmétiques, parce qu'en sortant de classe il rentre dans un milieu civilisé, régi par les mêmes conditions de concurrence vitale qu'en Europe, où ses capacités trouveront assez aisément à s'adapter aux besoins de la société et aux connaissances de ceux qu'il fréquentera, tour à tour plus ou moins instruits que lui : il utilisera ce qu'il a retenu et, au contact du monde, il comprendra ensuite ce qu'il a seulement d'abord appris par cœur, nous en avons maints exemples : les bribes d'enseignement s'agrègent et s'harmonisent alors dans

l'esprit qui s'en allège; — tout au contraire, un petit Betsiléo ou Betsimisare, doué des mêmes aptitudes, alors même qu'il aura pu s'assimiler les leçons de ses livres, — ce qui est très rare, non parce qu'il n'est pas intelligent, mais parce qu'elles lui sont expliquées par un instituteur malgache, — retombe parmi des gens ignorans, paresseux et sans besoins, parlant une langue qui l'éloigne de la civilisation. A quoi peuvent lui servir, au milieu de familles parlant malgache, non seulement les notions d'histoire du XVII[e] siècle, de géographie physique de la France (1) et les préceptes de la traduction, mais même les règles théoriques de l'arithmétique, qui ne sont utiles au petit noir de la Réunion que parce qu'il est en contact quotidien avec des patrons blancs, qu'il sera employé dans des banques, se placera comme garçon de bureau ou domestique chargé d'achats?

Le *vernacular* (éducation indigène des États inférieurs de l'Inde anglaise) est un peu mieux conçu. D'abord, on ne prend les enfans que le matin seul, pendant trois heures, afin de leur permettre de travailler pour leurs parens l'après-midi : c'est le principe du *demi-temps*. En quatre ou cinq ans, on leur enseigne l'écriture, le calcul, la géographie et l'histoire sous la forme la plus succincte, la comptabilité, — ce qui est plus adapté à l'état de civilisation et de colonisation du pays, — l'agriculture, l'étude de l'impôt et des feuilles de l'impôt, afin qu'ils ne se laissent pas exploiter par le percepteur, ce qui serait très important à Madagascar, et l'éducation physique, à quoi il faudrait une méthode spécialement adaptée à la constitution de l'enfant malgache. Des *comités d'école* consultatifs, formés des notables indigènes, sont adjoints à l'instituteur. Ce qu'il y a à retenir, c'est que l'enseignement de l'agriculture est le plus développé; ils y ont un livre spécial : ceux de l'enseignement à Madagascar portent, sur l'histoire et la géographie, ce qui est moins pratique; il n'y en a point sur les leçons de choses malgaches, les arbres et les produits du pays. Les concours d'admission à une école régionale sont des exercices de vocabulaire, de gymnastique intellectuelle; on vise avant tout dans les écoles primaires à

(1) Type de devoir d'élève : « Le seul affluent français du Rhin est la Moselle grossie de la Meurthe et dont le cours s'achève en Allemagne. La Meuse prend sa source aux Monts Faucilles, elle passe à Sedan, à Mézières, continue son cours en Belgique où elle reçoit la Sambre et se jette dans la mer du Nord. L'Escaut passe aussi de France en Belgique. » École Rabaut Saint-Étienne.

former des élèves parmi lesquels on puisse recruter un ou deux lauréats pour les écoles régionales.

Les écoles de campagne, vu leurs programmes, ne sont guère utiles qu'à ceux qu'on destine aux écoles régionales, particulièrement afin qu'ils y deviennent instituteurs malgaches, ce qui est un cercle vicieux; et il faut bien en convenir, le personnel supérieur se satisfait un peu trop exclusivement de ce *looping-the-loop* où il fait briller toute son habileté. En revanche, on relève dans ces programmes une part très sage de notions sur l'agriculture, les légumes, les vers à soie ou le chemin de fer et autres leçons de choses, et les écoliers gagneraient beaucoup si on y limitait les leçons qu'on leur donne; pour l'hygiène, l'on a rédigé aux divers degrés de l'enseignement des notices simples et utiles, et elle est l'objet d'une attention suivie dans les villages scolaires construits auprès des principaux établissemens.

Réciproquement, les écoles régionales, écoles du second degré qui devraient constituer de préférence une sorte d'enseignement secondaire pour les indigènes appelés à l'avenir le plus divers, sont trop exclusivement destinées à former des instituteurs. De là, par exemple, l'importance qu'on y donne à l'analyse grammaticale et à l'analyse logique : nous avons vu des jeunes gens répondre avec une rare perfection mnémotechnique aux questions de décomposition que leur adressait le maître, mais quelles figures émaciées, quels yeux voilés, quels fronts pâles, déjà ridés et suans, épuisés par l'effort continu d'abstraction auquel la race est si rebelle! ils sortent de l'école stylés à souhait et incapables de scruter avec intelligence les dispositions des enfans qui leur sont confiés. On les charge notamment de leur apprendre les fables de La Fontaine traduites par Basilide Rahidy. On les initie à cette tâche en leur faisant commenter à eux-mêmes la troisième année de *Méthode de lecture et de langage* de Machuel, livre spécialement composé pour les Arabes de Tunisie et que sa réputation universelle a imposé dans toutes les écoles des colonies : il eût mieux valu qu'on leur mît franchement La Fontaine entre les mains, puisqu'on retrouve dans les dialogues pédantesques de bêtes de Machuel ce que les Rousseau et les Lamartine ont reproché au fabuliste, et qu'il y manque son esprit enjoué, son naturel et cette naïveté charmante qui, à défaut des finesses du métier, touchent même les enfans qui ne comprennent pas analytiquement le texte.

La première chose à réaliser à Madagascar, comme dans nos autres colonies, est un livre de lectures, non seulement pour l'écolier, mais pour l'enfant malgache, et M. Deschamps, qui aime les enfans, y excellerait. Celui qu'a composé d'office le commandant Dubois, pour être distribué à 30 000 exemplaires, est plutôt indigeste, émaillé de citations de Moltke et de Pariset, s'il est vrai qu'il a été écrit avec un sens très juste et mesuré de l'esprit général de francisation dont l'enseignement à Madagascar doit être imprégné pour faire œuvre durable et utile aux indigènes.

L'impropriété des livres classiques et la surcharge des programmes sont choses d'autant plus graves, que les enfans sont encore appelés à un âge trop tendre aux écoles. Les instituteurs ont remarqué que l'éclosion de leur esprit ne se produisait guère qu'entre quatorze et seize ans, mais ce dernier âge est celui où le Malgache commence à être astreint à l'impôt, et il reste donc une limite pour les études. Les protestans ont réclamé contre les mesures qui fixaient rigoureusement un terme au-dessus duquel les enfans devaient sortir des écoles de village et pouvaient entrer seulement dans les écoles supérieures. L'État, alors, désigne ceux qui auront le privilège d'y être admis, il fait la sélection de l'élite, de sa propre et seule autorité, ce qui a été assez vivement critiqué. En réalité, quelque danger qu'il y ait à confier exclusivement à des fonctionnaires la détermination d'une élite, on ne peut refuser à l'État de choisir ses futurs instituteurs; le mal est que tout l'enseignement, méthodes et service, soit subordonné à ce choix, à la composition d'un corps d'instituteurs. On a vu que c'était ce qui faisait grever les programmes généraux; les missionnaires protestans signalent un autre inconvénient : l'État, trop utilitaire et visant uniquement à former des maîtres qui auront à ressasser des leçons de choses, d'histoire et de géographie, ou de mathématiques, ne donne à cette élite aucune direction morale.

Mais ceux-là mêmes qui incriminent cette « interdiction d'un enseignement un peu général pour une élite malgache » et voudraient qu'on leur confiât le soin « d'essayer des méthodes d'éducation de la réflexion, » ont fait par ailleurs une psychologie exacte des enfans malgaches, d'où il ressort que, trop sages, ils ne savent même pas écouter, mais seulement entendre. Ils ne sauraient donc, de sitôt, « réfléchir, » et ce serait perdre du temps que vouloir leur *créer* du caractère par une « pédagogie spé-

ciale » qui leur commenterait ses préceptes en malgache. Pour le moment, comme le déclare M. Deschamps, ils comprennent facilement les faits, peu les idées, et « l'enseignement méthodiste qui veut leur inculquer des idées les détraque. » Le caractère s'acquiert par l'expérience de la vie à gagner au contact de l'étranger et s'élabore spontanément : ceux des Malgaches, qui comprennent le français, entrent en rapports avec les *vahazas* (étrangers); lorsque cette langue européenne, réceptrice et inspiratrice d'idées, sera plus répandue, la sélection s'accomplira naturellement : ceux qui seront aptes à comprendre des idées iront à un enseignement plus philosophique, plus dialectique, grâce à leur prédilection instinctive pour les kabarys.

IV. — LE PROBLÈME DE LA LANGUE FRANÇAISE

La prééminence de la langue française dans l'enseignement aux colonies est aujourd'hui presque universellement combattue par les gouverneurs et les pédagogues de nos territoires, gagnant facilement à leurs idées les parlementaires qui veulent s'intéresser aux questions coloniales, tel M. Pierre Baudin (campagne du *Journal* contre le français en Tunisie). En 1906 même, le gouverneur d'une de nos plus importantes possessions, M. Beau, alarmé par les indices de la faillite dont est menacée l'Indo-Chine et par les événemens d'Extrême-Orient, a estimé qu'il fallait faire la part du feu et sacrifier notre langue; et, après avoir consulté un conseil extraordinaire d'Instruction publique, il a remplacé l'enseignement du français par celui de l'annamite: fait très grave, il a poussé la réforme jusqu'à restaurer les caractères chinois là où ils avaient disparu depuis longtemps, comme en Cochinchine, alors que le chinois se prête assez peu à l'enseignement élémentaire indispensable aux Indo-Chinois, — et réclamé par eux, — pour forcer à donner les leçons de choses scientifiques dans une troisième langue, le gnoc-ngu, patois qui se sert de caractères latins (1). L'exemple de cette colonie sera d'un grand poids et a déjà été longuement commenté en Algérie et à Madagascar. En laissant à ceux qui étudient spécialement l'Indo-Chine le soin de discuter pour ce qui concerne cette région le système nouveau, on peut déplorer qu'il soit l'œuvre

(1) Le but de cette réforme est l'économie : il s'agit de former « des auxiliaires qui prennent la place du prolétariat administratif français. » (*J. Off.*)

de fonctionnaires de passage et de réformateurs couvés dans les écoles de Paris, dont pas un n'a la connaissance innée de l'indigène, de la nature exacte de son intelligence, de ses besoins fonciers à long terme. Et il est d'autant plus urgent de considérer avec attention les singularités du régime scolaire à Madagascar et les théories sur lesquelles il s'étaie avec un souci de logique et une conscience qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. C'est là que se doit discuter délibérément l'importance de l'expansion de la langue nationale pour la prospérité et le résultat durable de la colonisation, pour la conservation de nos colonies. Et, par la même occasion, en ce moment où se pose avec plus d'acuité que jamais la question de l'avenir de nos grands établissemens, il n'est peut-être point de psychologie plus passionnante que celle du fonctionnaire colonial, — le pédagogue, — qui est le mieux armé par sa profession pour sonder l'âme indigène, mesurer les ressources de la race, et à qui incombe le plus le soin de prévenir le séparatisme.

Analysant les circulaires du général Galliéni, le dernier chef de service de l'Instruction publique, M. Deschamps, exposa, en les éclairant de comparaisons spécieuses, les considérations philosophiques très modernes qui lui font tenir pour dangereuse l'importance donnée à l'enseignement du français dans les écoles. « La *connaissance* de la langue française était considérée, ainsi qu'autrefois du temps des Romains le *culte* d'Auguste, comme une preuve de soumission... A l'examiner de près, c'est une étrange entreprise de vouloir substituer la langue française à une langue indigène quelconque... Il n'y a pas de peuple dans l'histoire qui ait abandonné l'usage de sa langue maternelle pour n'employer que celle de son vainqueur. L'exemple lointain de la Gaule n'est guère probant, car ce n'est plus le latin qui est parlé en France : en passant par les cerveaux gaulois et germains, le latin est devenu le français ; en passant par les cerveaux malgaches, la langue française se déformerait aussi ; avant que l'étude du français ait modifié *la mentalité malgache, cette mentalité aurait modifié la langue française* [souligné par M. Deschamps]... S'imaginer que le peuple qu'on élève va, subitement, quitter la voie qu'il suit depuis des siècles pour s'engager dans celle que suit le peuple éducateur, c'est se leurrer d'un espoir vain ; la force acquise le maintiendra dans la voie qu'il suivait. » Il semble déjà audacieux de comparer les cer-

veaux malgaches à ceux des Gaulois, et tous les instituteurs ont reconnu que les Malgaches n'étaient point à proprement parler des « cerveaux; » ils n'assimilent pas, ils imitent; si les Gaulois et les Germains ont transformé le latin, c'est qu'ils « assimilaient, » et ils l'ont transformé à des époques où l'Italie était devenue inférieure à la Gaule et à la France pour y exprimer des idées et des croyances nouvelles. Il n'y a pas à craindre que de sitôt « la mentalité malgache, » éminemment servile, modifie la langue française, d'autant qu'elle n'obéit nullement à une longue impulsion personnelle : le fait brutal de la conquête a complètement distrait le Malgache de la voie qu'il suivait depuis plusieurs siècles, voie qui était à peine une piste, siècles peu nombreux dont les Malgaches n'avaient point la conscience.

A la tête de l'enseignement de notre colonie, M. Deschamps représente l'esprit français nouveau, généreux mais indéterminé, instruit richement, mais sans assez de cohésion : c'est un de ces fils de la Révolution qui n'en ont gardé que la sensibilité humanitaire sans la volonté dont étaient fortement soutenus les conventionnels de faire participer l'énergie et la mentalité françaises à l'élaboration de l'avenir, chez qui, en un mot, le rationalisme n'est plus en équilibre avec la sensibilité et le patriotisme instinctif avec l'humanisme intellectuel. Il se laisse dominer par une sentimentalité charmante, le respect de la vie sous toutes ses formes spontanées, l'intelligence précieuse de la poésie malgache : il la goûte en artiste, il écoute chanter à son oreille les terminaisons mélodieuses de la langue indigène, il regrette qu'elle puisse disparaître, que puisse mourir cet « être » si original, comme Mistral pleure la langue provençale; il a peur que, pour le bénéfice des marchands et des députés, nous ne voulions habiller en vestons de coutil français le Betsimisare des forêts sauvages et aromatiques, pacifique exploiteur d'abeilles, qui l'a étonné dans les bois par sa douceur d'Aristée austral et son hospitalité. Bien qu'il se soit gardé d'exprimer dans ses *Rapports* autant que dans ses causeries le fond essentiel de son sentiment, il y trahit parfois son désir : « Sans doute, dit-il, il y aura rapprochement entre les deux peuples (français et malgache), mais ce ne sera pas seulement l'indigène qui se rapprochera du blanc; vivant parmi les indigènes, le blanc subira comme eux l'influence du milieu qui a contribué à le former. Il pourra naître des civilisations métisses, en quelque sorte

filles de la civilisation française comme la langue française est fille du latin, mais qui ne seront pas plus la civilisation française que la langue française n'est le latin. » Il cède là voluptueusement à la grande erreur des linguistes, et notamment de Renan lorsqu'il dissertait sur les Arabes et les Berbères, de confondre langue et civilisation : la langue n'est pas attachée à la civilisation ni à la race ; il y a au Maroc des tribus essentiellement berbères qui parlent l'arabe mieux que des tribus arabes, et la langue, *étrangère*, que les Hovas ont adoptée rapidement en arrivant à Madagascar ne traduit nullement leur mentalité. Encore moins la langue est-elle déterminée par le « milieu, » qui n'a même pas profondément agi sur la constitution des Hovas. Ce n'est point par un dialecte propre que se peut le mieux exprimer le caractère esthétique d'une région ou même l'originalité d'une peuplade : elle se communique par l'ordonnance des mots et la finesse analytique du sentiment qui sont d'autant plus souples que la langue, parlée par un plus grand nombre d'hommes, est plus riche : en particulier, la langue malgache est bien moins apte que la langue française à exprimer le pittoresque bigarré des mœurs malgaches dans leur complexité actuelle et la couleur des paysages dans leur sécheresse chatoyante. Et il est assez illogique au gouvernement qui se refuse à enseigner le breton ou le provençal dans les villages où il est parlé, d'accorder plus de faveur au malgache qu'à la langue illustrée par Mistral?

Depuis 1894, l'enseignement du malgache a été développé dans les écoles conformément à cette pensée qu' « il doit être l'objet de tous les soins, la langue malgache étant le seul instrument de pensée qui soit fait à la mesure des cerveaux malgaches (1). Cette langue se développera, s'enrichira ; son per-

(1) Plus analytiquement et péremptoirement, M. Raoul Allier dogmatise de Paris : « Eh bien ! je pose délibérément en principe que des hommes n'apprennent à réfléchir que dans leur propre langue, avec des mots qui sont bien à eux et dont ils saisissent toutes les nuances, avec une syntaxe qui incarne leur logique particulière. Ils n'y arrivent pas dans un idiome qui leur est étranger et dont toute la vie intime ne répond à rien dans leur vie intellectuelle. » A quoi l'observation répond : les indigènes, l'esprit éveillé par la nécessité de se l'assimiler, saisissent beaucoup plus les nuances et intentions d'une langue étrangère que celles de leur langue maternelle, devenue routinière et fruste pour eux. La syntaxe malgache, enseignée pédantesquement dans les écoles, ne peut incarner leur logique *intime*. Il ne peut être question de la vie intime d'une grande langue comme le français pour des indigènes à qui on en apprend ce qu'il y a d'extérieur. Enfin, comme il ne s'agit pas de leur apprendre à « réfléchir » dans le sens où M. Allier l'entend, sa remarque vaut surtout pour l'enseignement religieux et non pour les leçons de

fectionnement sera la preuve des progrès de l'intelligence malgache, en même temps qu'un des moyens de les déterminer. » Or, on peut voir dès maintenant comment elle s'enrichit : par de nombreux mots et tournures français qui s'y incorporent aussi peu harmonieusement que les phrases métaphysiques des missionnaires anglais, et celles-ci, selon le mot de M. Gautier dans son étude spéciale sur les dialectes malgaches, « y font l'effet de corps enkystés dans un organisme. » De cette façon, se forme donc un sabir. Or, ce que redoutent le plus M. Deschamps et ses émules dans l'expansion du français chez des peuples incapables de le parler dans sa délicatesse, c'est qu'elle aboutisse fatalement à la création d'un petit-nègre. Cela est inévitable. Mais le sabir, constitué par l'introduction de mots et de tournures français dans un malgache conservé avec soin, persistera, se cristallisera et prendra l'importance d'une langue littéraire comme le gnoc-ngũ, patois bâtard, gâché par les Portugais en Annam, y est devenu la langue littéraire officielle, objet du culte de nos pédagogues ; au contraire, le petit-nègre se rapproche de plus en plus du français à mesure que les noirs évoluent, comme on l'a vu dans nos vieilles colonies où il a aidé à la propagation de notre langue et de nos idées sans les corrompre, acheminant les noirs à parler un français pur.

En soi-même, le malgache qu'on veut protéger dans son intégrité comme exprimant avec exactitude l'âme de la race et du pays, contient un nombre considérable de barbarismes dont on goûtera ces exemples plaisans : *le duvin* pour signifier *le vin*, *la lalimoara* pour l'armoire, *la latabatra* pour *la table*. En outre, ce n'est pas une langue naturelle mais artificielle qu'on intronise dans les écoles, car, pour compléter le lexique, on a dû emprunter aux vieux textes administratifs des archives des termes et formes tombés en désuétude, et on l'a enrichi de vocables archaïques glanés dans le folklore. Or, l'idiome populaire a évolué considérablement depuis trente ans. Celui qu'on enseigne est donc en même temps une langue restaurée et une langue qui

choses ; et la langue malgache est reconnue absolument impropre aux plus essentielles explications scientifiques. M. Allier oublie qu'en Europe même les enfans ont des bonnes étrangères. — Il cite victorieusement cet adage de M. Michel Bréal au sujet des écoles de France : « C'est pour avoir méconnu la force des *attaches locales* que notre culture est trop souvent sans racine et sans profondeur. » Veut-on prétendre que M. Bréal demande d'enseigner le breton en Bretagne ? Les attaches locales, ce n'est point la langue, mais l'histoire naturelle du pays.

n'est pas malgache, sabir anglo-franco-hova qu on accrédite et impose administrativement par l'intermédiaire des maîtres d'école. Les caractères, substitués aux anciens caractères par les missionnaires anglais en 1861, ne sont pas malgaches; l'orthographe, difficile et fantaisiste, est encore l'œuvre des pasteurs, comme la syntaxe; et l'esprit même d'une syntaxe correspond le moins du monde à la mentalité indigène, surtout l'esprit de celle qui est codifiée dans les grammaires malgaches, combinaisons tâtonnantes d'esprits européens peu souples et intelligens, raffinées ensuite à l'excès par des administrateurs érudits comme M. Julien, professeur à l'École coloniale, dont la grammaire compliquée tend à transformer le malgache amorphe en langue savante.

Enfin, comme à Madagascar il n'y a point un idiome unique, c'est le dialecte hova, « le moins malgache de tous, au dire des philologues, et certainement assez différent des autres pour créer une grande difficulté aux Sakalaves et aux Betsimisares (1), » qu'on a élu pour dialecte officiel et qu'on impose ainsi aux autres peuplades, quoiqu'elles détestent les Hovas, ce qui est encore le moyen le plus efficace de travailler à la suprématie de ces derniers. Nous avons vu à Mahanoro un professeur de malgache envoyé de Tananarive qui ne pouvait se faire comprendre de ses élèves. On perçoit alors à quel surmenage de polyglottisme les enfans de races déjà affaiblies sont assujettis : parler leur propre dialecte vulgaire, apprendre le hova savant, son orthographe et sa grammaire, puis le français, son orthographe et sa grammaire, sans compter que, l'évolution naturelle et fatale de la colonisation, les mettant surtout en contact avec les créoles noirs, ils s'entretiennent avec eux en petit-nègre. Certains instituteurs sont les premiers à reconnaître qu'ils en sont littéralement ahuris; et d'ailleurs autrefois en Hindoustan, on constatait peu de progrès dans les écoles parce que, dans toute la péninsule, les livres étaient imprimés en hindi pur qu'il n'était pas plus logique d'inculquer à tous les indigènes que de restaurer l'arabe littéral en Algérie.

Certes, on ne pouvait songer à remplacer subitement du Nord au Sud de l'île le malgache par le français, et tout le monde est

(1) Selon M. Deschamps lui-même qui établit que, « pour ceux-ci, le dialecte hova, loin d'être leur langue maternelle, est presque une langue étrangère. » Mais c'est pour demander que des livres soient publiés dans tous les dialectes : on voit quelle dépense et à quoi cela aboutirait : à créer autant de « mentalités » futures que de peuplades.

d'accord à reconnaître qu'il était indispensable de se servir des dialectes indigènes pour se faire comprendre des enfans; mais il suffisait *de leur parler malgache*, et non de créer l'enseignement du *hova écrit*. Juste au moment où, selon les méthodes nouvelles, les langues européennes elles-mêmes s'apprennent par la conversation, il fallait simplifier les programmes coloniaux dans ce sens : d'abord supprimer tout enseignement écrit du hova, mauvais héritage des pasteurs anglais, et se servir dans chaque province de son dialecte pour donner aux enfans les notions indispensables, puis réduire au minimum l'enseignement écrit du français lui-même. C'est en revenant de son voyage aux colonies que Bernardin de Saint-Pierre a écrit : « Apprendre à parler par les règles de la grammaire, c'est apprendre à marcher par les lois de l'équilibre. C'est l'usage qui enseigne la grammaire d'une langue. » Plutôt que la grammaire française, il fallait d'abord répandre à Madagascar l'usage du français, suivant le système des Américains aux Philippines. Et n'y avait-il point à s'inspirer quelque peu de l'évolution libre, au cours du XIXe siècle, de nos paysans qui, pour la plupart, au début, ont appris à lire sans avoir eu le temps de s'appliquer même à l'écriture? A notre sens, il n'y avait pas lieu de former à grands frais un corps d'instituteurs indigènes, le plus souvent désemparés, pour inculquer le hova et le français à tous les petits Malgaches : ils auraient dû se borner à être des sortes de contremaîtres élémentaires expliquant aux enfans par l'idiome le plus simple les leçons de choses nécessaires au développement économique de l'île que préparait le gouvernement : le français eût été répandu par des instituteurs français. On objecte qu'il y aurait fallu un personnel d'Européens trop coûteux : mais nulle obligation ne presse l'État de payer au minimum de 6 000 francs par an des jeunes gens sortis d'écoles métropolitaines spéciales; les colonies voisines eussent fourni des brevetés à moitié prix.

En outre, le système actuel de Malgaches enseignant le français est particulièrement défectueux en ce que les deux ou trois inspecteurs de la colonie ont juste le temps d'*inspecter* et qu'il leur faudrait *assister* pendant des périodes de quelques semaines consécutives les maîtres indigènes, car ceux-ci oublient vite parmi leurs semblables ce qu'ils ont appris de notre langue par un programme chargé. Cette tâche exigerait donc au moins un personnel mobile d'agens français se déplaçant de village en

village. Aux Philippines, ce sont des Américains qui enseignent eux-mêmes leur langue; et pour qu'on en fasse circuler le plus possible dans le pays, on n'exige pas d'eux des diplômes spéciaux: ils répandent l'anglais par la conversation et en s'entretenant avec les parens autant qu'avec leurs enfans. C'est particulièrement à Madagascar qu'il conviendrait d'agir ainsi au cours de ces longues heures de pétrake (repos) où tous les indigènes adorent causer, car, dans l'état présent des choses, les enfans, en rentrant chez eux, n'emploient que le malgache, et c'est là qu'ils oublient ce qu'on leur a montré à l'école. N'ayant qu'à parler, le même effectif de maîtres instruirait un bien plus grand nombre de personnes, la langue se divulguerait rapidement, puisque le Malgache a le plus vif désir de l'apprendre, et c'est seulement lorsqu'elle serait répandue qu'une sélection spontanée se ferait d'une élite apte à notre enseignement tel qu'il existe. D'ailleurs ainsi ont procédé nos soldats, au lendemain de la conquête, lorsque, le drapeau planté dans un village sakalave, ils s'improvisaient instituteurs, et ils ont obtenu dans l'Ouest des résultats supérieurs à ceux de l'enseignement officiel.

L'erreur initiale a été de croire que la protection d'une langue indigène est une mesure libérale. Maint humanitaire a félicité les Hollandais d'avoir respecté les dialectes javanais : ils les ont même maintenus d'office et défendus comme ils défendaient au XVIII[e] siècle en camps retranchés les plants d'épices; mais précisément voulaient-ils ainsi empêcher leurs sujets d'arriver à posséder une langue commune civilisée où ils pussent exprimer et faire connaître à l'Europe leurs revendications. A Madagascar, ce ne furent point les indigènes, mais certaines chambres consultatives de colons indigénophobes qui demandèrent à M. Lepreux, dans sa tournée d'inspection de la fin de l'année 1905, la suppression du français dans les écoles; et si les protestans nous ont déclaré être partisans de l'enseignement du malgache le plus développé, y consacrant d'ailleurs beaucoup plus de temps qu'aux exercices de notre langue, il était sensible qu'ils obéissaient inconsciemment à un esprit d'animosité générale, avec l'instinct de rester en possession plus directe et sans contrôle de l'âme indigène. De l'avis de plusieurs instituteurs et de Hovas lettrés, les autochtones se sont rendu compte que le malgache était aussi difficile à apprendre que le français. La même chose nous fut certifiée par un des plus brillans élèves de l'École

Le Myre de Vilers avec qui nous nous entretenions à Tananarive. Nous le revoyons assis devant nous en complet fantaisie dans un petit salon meublé de fauteuils Louis XV : à chaque phrase, finement conçue, difficilement prononcée, sa bouche s'épaissit et s'avance, son visage se tend dans un effort, les yeux roulent, le front se barre; et, nous rappelant les Malgaches que nous avons vus élevés au lycée de la Réunion et qui s'exprimaient avec une si limpide aisance, conservant d'ailleurs le tour d'esprit indigène, mais ne gardant de l'idiome parlé dans leur enfance qu'une plus chantante souplesse de volubilité, nous avons l'impression qu'il ne serait pas si embarrassé s'il ne lui avait fallu sur les bancs de l'école se perfectionner *analytiquement* en langue et phonétique malgaches. Il parle lentement, hésitant entre les sons différens qu'il a appris concurremment. Sa pensée est d'une dialectique et d'un développement tout français, mais reste engoncée dans le pratique *attentive* de cette syntaxe indigène qu'il a dû acquérir, remonter dans ses moindres replis pour obtenir son diplôme. Il nous révèle que, pour encourager les jeunes Hovas à apprendre le malgache littéraire, on leur a dit que, s'il se perdait, la race perdrait de sa force, et ils finissent par le croire sans le bien comprendre; néanmoins, ils aimeraient autant n'avoir à s'assimiler que le français.

Souple et nerveux, friand de civilisation, avisé non à agir, mais à ne pas se laisser tromper, le Malgache désire vivement s'approprier le français, et M. Raoul Allier, qui se prononce contre l'enseignement de notre langue aux Malgaches des campagnes, cite à ce sujet des pasteurs protestans qui en font l'aveu. Le premier chef du service de l'Instruction publique, M. Gautier, constatant une émulation étonnante à apprendre notre langue, perçut que le Hova a un besoin urgent de s'exprimer en français : il s'évite par là des malentendus et des désagrémens quotidiens, il échappe à la tyrannie et aux exactions des gouverneurs et des interprètes, il peut se mettre en communication directe avec le nouveau maître. Voilà les besoins *réels* de l'indigène, et ce n'est pas à ses besoins que répond la restauration du vieux-hova, mais à la satisfaction artistique des Vieux-Malgaches et autres Français malgachisans pour qui l'on a créé, en 1902, une *Académie Malgache* en vue « d'assurer la conservation de la langue indigène *dans toute sa pureté*. » On grève l'indigène d'impôts afin de mieux lui apprendre sa propre langue. « Le développement

et les préoccupations des élèves, qui désirent avant tout acquérir des connaissances immédiatement monnayables, conclut M. Gautier, ne se prêteraient pas à une tentative de culture générale. Il s'agit, pour nous, de donner une vigoureuse impulsion à l'enseignement de notre langue; pour eux, de se rendre dignes des hauts traitemens réservés de plus en plus aux Malgaches parlant français. » Ayant vécu longtemps au milieu de populations en partie malgaches, nous concluons à notre tour, d'une longue observation particulièrement orientée vers ce problème, que c'est par une langue qu'on civilise les gens, et qu'on les civilise *lentement*, et qu'ils se civilisent par une sélection *spontanée:* possédant par cette langue le moyen de relation, les indigènes s'en servent de leur initiative, conformément à leurs instincts, pour s'élever suivant leurs désirs ou leurs besoins.

Plus encore que le régime administratif, le système actuel d'enseignement ne peut aboutir qu'à créer l'unité de Madagascar par la langue hova et à préparer ainsi la domination hova, car, en raison de la densité et de l'intelligence de sa population, c'est de l'Imerina que le service de l'Instruction s'est occupé tout d'abord, c'est là qu'il a son centre, ses principaux établissemens, avec le siège de l'Académie malgache, c'est le dialecte hova qu'il est obligé, tout en en reconnaissant les dangers, d'imposer dans l'île entière, c'est aux légendes nationales et nationalistes des Hovas qu'il emprunte les textes des versions.

Sans craindre de se laisser fasciner par de grands mots, il fallait encore attirer ici l'attention sur la façon dont on travaille inconsciemment à une hégémonie hova dans la future fédération malgache qu'on se propose de susciter sous notre direction, car le service de l'enseignement est très important. Il ne l'est point seulement par l'émulation des Malgaches à s'instruire et parce qu'il imprègne de son esprit des instituteurs indigènes qui ont une bien plus grande influence sur la population que les administrateurs indigènes, mais parce qu'il préside encore à la formation des administrateurs et des interprètes judiciaires : il dirige même l'*École Administrative*, siégeant à Tananarive, dont les étudians sont Hovas. Et c'est encore lui qui prépare les élèves de l'École de Médecine.

V. — L'ASSISTANCE MÉDICALE

L'Assistance est considérée par les admirateurs et par les adversaires du général Galliéni comme son œuvre capitale à Madagascar, la plus originale, la plus sympathique et la plus heureuse. Objet de l'admiration des Allemands, elle a été copiée en Afrique Occidentale et en Indo-Chine. Le général eut tout à créer. Jusqu'en 1900, la pacification absorbant les énergies, on dut se borner à aménager quelques hôpitaux et à multiplier les consultations gratuites, ce qui se trouva être d'une excellente politique. On constata alors que la population était bien inférieure à ce que l'on croyait : on manda d'urgence à tous les officiers des secteurs d'aviser aux plus pressantes mesures « pour favoriser l'accroissement de la population. » Guerre à la mortalité ! Après la campagne de répression, il fallait donc se donner tout entier à une seconde campagne dirigée avec autant de précision et de vigueur : l'Assistance indigène a été conçue comme une opération militaire. Après la lutte défensive contre la variole, on prit l'offensive, on organisa une sorte d'occupation sanitaire des hauts plateaux qui furent investis d'hôpitaux et de postes (1900-1902), puis des provinces excentriques (1902-1905) : les administrateurs et les officiers font des incursions dans les campagnes, rabattent les lépreux dans les léproseries et les malades dans les hôpitaux ; le chiffre des indigènes soignés passe de 250 000, en 1899, à 750 000 en 1901 pour arriver à 1 700 000 en 1905, statistiques proclamées en bulletins de victoires.

En 1900 a été créé le corps des *Médecins Indigènes* de colonisation, institution principale qui donnera dans l'histoire coloniale son caractère et sa couleur à toute l'œuvre de l'Assistance : ces médecins sont formés à l'École de Médecine de Tananarive par cinq années de cours assidus, militarisés ; diplômés, ils deviennent fonctionnaires, sont envoyés dans les postes de province pour y soigner gratuitement la population, la vacciner, diriger les hôpitaux ; en 1903, on leur a adjoint un corps de sages-femmes indigènes. Ces jeunes Hovas étaient-ils susceptibles de devenir des médecins ? Leur cerveau était-il apte à l'instruction suffisante, aux programmes très chargés qu'appliquent disciplinairement les médecins de l'armée qui les leur enseignent ? Et envoyés

dans des postes isolés, perdus au milieu de leurs compatriotes inférieurs, n'allaient-ils pas bientôt rétrograder vers l'ignorance? La Direction du Service de santé se déclare très satisfaite de ses élèves, et ils y montrent un esprit éveillé, attentif et prompt qui satisfait. Mais, Tananarive quitté, on est frappé de voir combien, à deux ou trois exceptions près, ceux qui ont déjà été appelés à pratiquer se révèlent inférieurs à leur tâche, plus piteux encore de toute leur suffisance. Hâves, jaunâtres, flétris, l'œil éteint et toute la personne falote, n'ayant d'éclat qu'à l'or des galons, ce sont d'impressionnans gardes-malades, plus attristans en vérité que comiques dans leurs uniformes européens où ils ressemblent à de malingres poupées japonaises et, dans l'exercice automatique de leurs fonctions, incapables de s'intéresser à leur tâche, tant ils restent fourbus, — plus encore que les instituteurs, — par leur long surmenage universitaire. Hagards à la moindre question, ils relèvent fiévreusement un front opaque où luisent ensemble l'épuisement et une certaine arrogance entêtée, muets et taciturnes, tremblans et toujours inquiets, et ils sont encore énervés par la dureté de maints administrateurs qui, maladroitement, ne leur ménagent en public ni mépris ni rebuffades, leur refusant la main et les traitant en « indigènes, » alors qu'à Tananarive on leur avait fait miroiter l'égalité comme privilège de l'instruction. Ils n'ont guère retenu que des formules. Certes, un programme limité à des cours fondamentaux d'hygiène et à des notions précises sur les maladies les plus courantes eût été davantage à leur portée; ils auraient rendu autant de services qu'aujourd'hui et, très utiles rabatteurs, ils auraient adressé aux praticiens européens les cas complexes de médecine et la plupart des cas de chirurgie que les indigènes leur présentent.

Il faudra en venir à la revision du programme, comme elle a été effectuée en Indo-Chine: en effet, renchérissant sur Tananarive qu'il s'agissait de surpasser, puisque les Chinois sont une race lettrée bien supérieure à celle des Malgaches, on avait fondé, en 1902, à Hanoï, une École de médecine indigène qui ambitionnait d'être non seulement un établissement d'instruction professionnelle, mais « un centre d'études supérieures affectées aux recherches scientifiques de l'ordre le plus élevé; » un arrêté de 1904 dut réorganiser l'École, supprimant du programme l'histologie, l'anatomie pathologique, la bactériologie et la médecine légale. On ne vise plus qu'à faire des aides indigènes [pour les

médecins, au lieu de diplômer comme à Tananarive des « médecins de colonisation. » Tout en appréciant dans son ensemble l'œuvre d'assistance qui rend de réels services, on peut d'autant plus regretter les prérogatives et la liberté donnée aux impétrans indigènes que le contrôle européen auquel ils ont été astreints n'est pas effectif. Le personnel de Tananarive réunit des gens d'initiative, de caractère et de volonté : le docteur Jourdran, le docteur Fontoynont ou le docteur Maurras, esprits ingénieux et constructeurs, curieux des mœurs autant que des maladies indigènes, intelligences d'explorateurs et hommes d'action, au travail du matin au soir, donnent la plus vigoureuse impulsion à l'enseignement de la médecine à Tananarive et, psychologues autant que bons praticiens, le dirigent avec autorité et sagacité; mais leur œuvre est d'autant plus vite compromise que leurs collègues de province ne mettent pas grand zèle à la continuer et à la compléter, que ce soit par aigreur ou parce qu'ils sont préoccupés de leur clientèle blanche.

Le résultat, c'est qu'en dépit des dépenses et du zèle de beaucoup, Madagascar se dépeuple. La variole, malgré la vaccination, a diminué de 20 p. 100 la population dans certaines provinces; sur le plateau central même, le paludisme a fait son apparition, frappé par milliers de victimes : les médecins se déclarent découragés. On commence à s'en rendre compte : dans un pays qui était déjà infesté de graves maladies contagieuses, que l'insurrection avait dépeuplé et bouleversé, préparant le meilleur lit au cours débordé des épidémies, il était urgent d'attirer le plus de coloniaux possible ayant reçu une certaine instruction thérapeutique; leur aide devait être beaucoup plus précieuse aux docteurs européens que celle des infirmiers indigènes et même des médecins de colonisation, néanmoins si indispensables qu'on n'hésitait pas à dépenser les sommes nécessaires à la création et à l'entretien de l'École supérieure de Tananarive. Cependant, l'Administration française faisait appliquer par trop prématurément, en 1904, la loi de 1892, conçue pour la métropole en vue d'y régir l'exercice de la médecine, loi qui écartait désormais et chassait de Madagascar les officiers de santé et les pharmaciens de 2e classe : ces derniers y étaient assez nombreux et avaient rendu de grands services pendant et après l'expédition; les plus anciens d'entre eux, qui comptaient parmi les premiers pionniers de la colonisation française, durent faire intervenir des influences politiques pour

ne pas être expulsés. On pourrait se demander comment l'idée d'une mesure aussi bizarre et préjudiciable a pu inspirer l'Administration, si on ne se rendait compte qu'il y avait tout intérêt pour certaines sociétés de commerce tard venues, grevées de frais généraux, ayant à leur solde des pharmaciens de première classe, de créer un privilège en faveur de ceux-ci (1), de monopoliser la pharmacie à Madagascar. Après quelques recherches au ministère des Colonies, on voit quels parlementaires intervinrent pour faire prendre le décret du 7 mars 1904, et les journaux de Tamatave ont publié les lettres pressantes qui leur furent adressées par leurs compatriotes, les agens des sociétés à Madagascar, liés avec les électeurs influens de leurs départemens. Au lieu de persécuter « les pharmaciens munis de diplômes étrangers *ou* coloniaux, » — tel est le texte officiel confondant aussi singulièrement les Français nés aux colonies avec les étrangers, — ce qui est d'autant plus inexplicable que ces Français nés aux colonies y ont subi leurs examens devant les commissions militaires composées de métropolitains, il eût été plus logique d'accueillir avec empressement ces diplômés qui ont l'expérience des maladies et de la thérapeutique coloniales, et il est certain que, bénéficiant des travaux de plusieurs générations de praticiens, ils connaissent des traitemens antipaludiques supérieurs à ceux qui sont prescrits par les Européens sans usage des pays tropicaux.

Les médecins civils de nos Facultés eux-mêmes peuvent se plaindre justement (2) que la part ait été mesurée trop belle à leurs confrères du corps de l'État par le décret de 1898, appuyé sur des faits fort contestables qui n'ont pu être fournis que par ces derniers. Ce décret a pour résultat d'éliminer des colonies nouvelles les praticiens indépendans qui y vivraient aisément si, en dehors de leur clientèle privée, fatalement incertaine, ils étaient utilisés par l'Administration au service des hôpitaux indigènes, comme cela a lieu dans les anciennes colonies, moyennant des subventions bien inférieures au prix de revient des chirurgiens de l'État. Au lieu d'attirer l'élément civil instruit, on a pris toutes les mesures qui pouvaient l'écarter : cependant, il est seul propre à créer dans nos nouvelles possessions des familles qui s'y éta-

(1) C'est à eux seuls que les commandes du Gouvernement général sont faites lorsque les magasins de l'État sont vides, sans adjudication : le pharmacien en chef sait qu'ils exigent alors des prix élevés.

(2) Voyez *le Concours médical* du 28 décembre 1901.

blissent définitivement, premiers foyers de peuplement français de valeur supérieure, premiers ménages qui, attachés au pays par une charge professionnelle et par leurs intérêts, en subissent à l'accoutumance la beauté, se naturalisent, fixent autour d'eux des groupes indigènes dans une pacifique domestication, mettent au jour des enfans qui se sentent créoles en grandissant dans l'île, jaloux d'en défendre les intérêts dans une relation étroite avec les progrès de l'expansion française.

VI. — LES INCONVÉNIENS DE L'AUTODIDACTISME

Une considération générale s'impose lorsqu'on a étudié le système administratif, l'instruction publique et l'assistance médicale à Madagascar, en un mot le régime d'éducation des indigènes : le gouvernement de la Grande Ile semble avoir poussé jusqu'à l'héroïsme, voire jusqu'au sacrifice, la fierté de tout tirer de lui-même, de faire acte de création, de mener à bout son entreprise sans avoir recours à aucun exemple ni aux ressources d'aucune autre colonie. Nos plus remarquables historiens de la colonisation, M. Leroy-Beaulieu et M. Marcel Dubois, ont cependant mis en valeur que les progrès de l'expansion française dans une partie du monde dépendaient étroitement de la collaboration et de la solidarité entre établissemens voisins. S'ils ont fait ressortir que la prospérité économique mutuelle de deux colonies proches est en raison directe des bonnes relations qu'elles entretiennent, il est encore plus vrai que lorsque l'une est nouvelle, comme Madagascar, et organisée dans des conditions particulièrement difficiles avec des exigences de célérité, et que l'autre, comme la Réunion, a été peuplée à l'origine de Français qui n'y ont pas trouvé d'autochtones et ont transplanté la plus franche civilisation nationale dans l'île où ils se sont adaptés au climat, aux cultures tropicales et à l'éducation des races noires domestiquées par une œuvre de trois siècles, c'est une œuvre, c'est une expérience qu'on ne saurait négliger de consulter.

En vain l'île de la Réunion a-t-elle reçu ses institutions des Français du plus généreux génie, les Dumas, les La Bourdonnais, les Pierre Poivre; en vain cette île a-t-elle attesté la pureté et la richesse de sa culture française en donnant au cours d'un siècle à la France plus d'écrivains qu'aucun département, Parny, Bertin et Dayot, Leconte de Lisle, Lacaussade et Léon Dierx, Ed. Hervé,

J. Hermann et M. J. Bédier; en vain a-t-elle prouvé sa force et sa souplesse d'expansion et le plus vivace patriotisme par la conquête de l'île Maurice sur l'inertie hollandaise, par sa participation capitale aux guerres de l'Inde et aux courses héroïques dans l'océan Indien comme aux expéditions de Madagascar, par le peuplement de la Cochinchine, de Nossi-bé et de la Nouvelle-Calédonie; en vain est-ce l'initiative de ses habitans et de ses gouverneurs, la constance de leurs efforts dans la Grande Ile et l'insistance de leurs représentans au Parlement qui ont acquis Madagascar à la France, — « c'est la Réunion qui a conquis Madagascar, » déclare M. Gautier, — le Gouvernement général a eu pour préoccupation dominante de ne considérer rien de ce qui y avait été fait, d'écarter tous les créoles qui ne lui étaient point imposés par la protection des députés. On verra ultérieurement quel apport de colons et quelles leçons d'agriculture tropicale les Mascareignes (la Réunion et Maurice) pouvaient fournir à la Grande Terre : il convient de démontrer ici qu'on ne pouvait compter sans elles pour entreprendre l'éducation des races malgaches si on voulait les franciser. Ceux-là mêmes qui ont dénigré âprement ou malicieusement les créoles, volontiers têtus et présomptueux, ont toujours proclamé l'ardeur et l'intensité de leur patriotisme en quelque sorte condensé au cœur des montagnes insulaires pendant les deux siècles derniers de colonisation qui furent aussi deux siècles de lutte avec les Anglais, plus acharnée, étroite et continue qu'en Europe. Si l'on estimait que la meilleure façon de laisser sentir aux Hovas ou aux Betsiléos la valeur de la civilisation, c'était de leur faire apprécier la race française, de leur montrer comment elle use de cette civilisation chez elle, dans ses logis aimables et hospitaliers, si l'on estimait que, pour les assujettir sûrement, doucement et définitivement, par une attraction spontanée, il fallait non point leur inculquer toutes les connaissances des Français, mais les franciser lentement par la sensibilité et le commerce le plus large et le plus enjoué des mœurs nationales, il valait mieux ne pas expédier coûteusement en Europe quelques lauréats, dont les plus distingués sont morts de la poitrine, et en diriger vers la colonie voisine où, retrouvant fixés un certain nombre de leurs compatriotes, ils ne se fussent pas sentis dépaysés. Élevés en camarades au milieu des jeunes blancs, ils y eussent appris à comprendre, non par des leçons, mais par l'accoutumance de la vie quotidienne, nos

idées, notre langue et nos sciences ; ils eussent acquis, au contact et par l'émulation taquine et pressante des enfans, l'amour de la France. Les Réunionnais qui ont été élevés à Saint-Denis, au lycée Leconte de Lisle, y ont souvent eu pour condisciples de petits Betsimisares, que leurs parens y envoyaient faire des études avant la conquête, et ils peuvent témoigner qu'à la sortie des classes la tonalité de la peau permettait seule d'établir une différence entre ces Malgaches et leurs camarades. Outre qu'ils parlent un français plus correct que celui de notre petite bourgeoisie ouvrière, y mettant du soin sans effort et, pour mieux dire, de la civilité, ils n'ont eu aucune peine à s'assimiler, tout aussi bien que les plus blancs, l'esprit des sciences et du progrès, le sens de la composition française, la grâce des manières polies, le goût de la race et le génie des auteurs classiques.

Voyageant plus tard dans la Grande Ile, on y rejoint quelques-uns de ceux qui s'y sont établis et l'on entend dire par les Européens qu'ils sont redevenus sauvages dès qu'ils sont rentrés dans leurs familles : sans doute est-ce qu'ils ne se livrent pas aux métropolitains dont ils sentent les préventions et écoutent débiter péremptoirement les préjugés. L'un d'eux, par exemple, est avocat à Tamatave : aimable, un peu négligé, mais galant, spirituel, disert à avoir une fois tenu sous le charme par une demi-heure d'improvisations élégantes un cercle de professeurs parisiens et bourbonnais, il emploie le plus volontiers sa parole souple et son éloquence sentimentale, même un peu larmoyante devant les juges, à faire acquitter à tort ou à raison ses congénères illettrés : pour lui ne sont-ils pas toujours pitoyables ou amusans? Il ne cache point leurs défauts, mais il se plaît davantage à affirmer leurs qualités, pour sacrifier à la sensibilité humanitaire qui fut cultivée chez lui au lycée et pour en favoriser le développement; et c'est uniquement sur le respect de leurs droits qu'à son avis on peut asseoir solidement le gouvernement de la France, il ne dit point la domination, parce qu'instinctivement il voit dans les Malgaches des sujets-citoyens qui s'élèveront peu à peu à la conscience sans que s'altère en rien pour cela le fond de leur race. D'ailleurs, selon lui, qu'est-ce qui peut s'y modifier profondément ? Les Malgaches ne possèdent-ils pas en germe les mêmes facultés que les autres hommes et qu'il s'agit simplement de sélectionner sous une administration libérale; ne sont-ce pas exactement les qualités et défauts qu'il retrouve

combinés en proportions différentes chez les Européens, et que ses professeurs et le commerce de la société blanche ont développés et polis ? De ses sensations et de ses sentimens la partie superficielle seule, un certain lustre tropical, la coloration originale sont malgaches, parce qu'il a subi l'impression du milieu natal et goûté la poésie de la « Terre des Ancêtres ; » mais il les a subies et goûtées avec une sensibilité que la culture française même a rendue plus vive et pénétrante. Avec un humour très malgache où s'insinuent peut-être des souvenirs de Rabelais et l'assimilation rapide du talent de nos conteurs modernes, il débite en riant de pétulance les légendes paysannes où se narre la crédulité matoise des Betsimisares. Il en a plein la bouche, remuant de verve sa tête crépue à la Dumas ; jovial, il se grise comme les Parisiens aux fins de souper de la facilité de son débit et du pittoresque des mots, il promet d'écrire une histoire savoureuse des Betsimisares, il critique l'administration métropolitaine : c'est un Français, bistré de méridionalisme, voilà tout.

Dans un toast à une réunion des anciens élèves du lycée Leconte de Lisle, il a expliqué comment il se sentait à la fois Malgache par les sens et Français par l'intelligence et le cœur : le lycée a modelé son intelligence malléable et le milieu créole a formé son cœur. Il n'a pas beaucoup de volonté : elle n'est point nécessaire à une race qui a encore à enrichir son esprit. Les Hovas des Écoles de Tananarive en détiennent bien plus que lui : c'est qu'on a développé chez eux le sens pratique, l'intérêt et même l'ambition, en cultivant avec soin l'émulation. Ceux qui étaient élevés à la Réunion en éprouvaient aussi, mais ce n'était point seulement le zèle scolaire et l'ardeur d'arriver qui y étaient incités ; elle venait du commerce quotidien avec leurs camarades de race supérieure mais de mœurs bienveillantes. Peut-être bien n'était-ce point à Tananarive, métropole des Hovas restée le lieu de concentration de leur hostilité sournoise et le réservoir marécageux des forces latentes de désorganisation, qu'il fallait édifier les grandes écoles pour l'éducation des Malgaches, mais plutôt, à trente heures de Tamatave, au chef-lieu de la Réunion, dans un centre français, où tout était prêt pour les recevoir, au milieu d'une population blanche, raffinée et hospitalière, et d'une population noire urbanisée dont les enfans, très fiers de leurs titres de citoyens français, eussent stimulé le dévouement des lauréats malgaches à leur nouvelle

patrie? A Saint-Denis, dans cette ville de jardins et de mœurs gracieuses où vivent toutes nos traditions et se propagent les inventions modernes par le cours naturel et non forcé de l'industrie publique, où se perpétue une société stable et patiente, attachée au pays et constante dans sa morale au lieu de la colonie flottante, composite, spleenétique et fêtarde de Tananarive, tout parle de la France, tout les eût discrètement, insensiblement imprégnés de la fraîcheur de notre civilisation. Mais on ne s'est jamais préoccupé de franciser les Malgaches; ignorant notre histoire coloniale, on a même considéré que c'était une chose impossible; on a fait une colonisation à l'américaine qui ne correspond étroitement ni à l'évolution de notre expansion séculaire dans l'océan Indien, ni à notre génie national.

A défaut de vues patriotiques, les considérations d'économie eussent pu prévaloir : à Saint-Denis, les services depuis longtemps existans de l'Instruction publique et des hôpitaux eussent été améliorés et adaptés à l'œuvre nouvelle avec des sommes moindres. On ne saurait d'ailleurs instituer d'écoles supérieures que dans un pays où le niveau de l'éducation publique est moyen. Une condition plus importante encore indiquait la Réunion comme le meilleur lieu où les jeunes Malgaches pussent accomplir leurs études : cette île est le seul sanatorium naturel de l'océan Indien; en vain toutes les autorités compétentes se sont-elles appliquées à en découvrir d'autres à l'intérieur de la Grande Ile ou dans ses annexes : le climat suave et capiteux des cirques intérieurs de la Réunion est seul susceptible de tonifier les organismes que la chaleur des côtes ou les orages des hauts plateaux ont anémiés et alanguis de spleen. Il attire les Anglais et les Allemands des colonies voisines, et le général Galliéni était enfin décidé en 1904, après un voyage, à y diriger les malades de Madagascar; son projet mérite d'être examiné à nouveau par le docteur Augagneur : c'est à leur chevet et dans les hôpitaux communaux de l'île, véritables musées ethnologiques, que, sous la direction des médecins militaires et dans la compagnie des médecins civils de la Réunion, héritiers des Azéma et des Trolet, rivalisant d'initiative, les plus brillans étudians malgaches et créoles, mêlés en un concours studieux, eussent le mieux observé les maladies, fondant ainsi sur des bases solides et par une collaboration variée la médecine tropicale : livrés à leurs seules ressources, les chirurgiens de l'État de Tananarive, qui, pour la plu-

part, n'y résident guère plus de quatre ou cinq ans, seront insuffisans à la constituer ; et c'est une perte pour la science et pour la France qui ne pouvait trouver un meilleur terrain où favoriser l'essor d'une lignée de médecins coloniaux aussi investigateurs que les docteurs indiens des Facultés anglaises.

Cette vie d'échange, de relations constantes entre Madagascar et la Réunion, eût avivé et développé les forces intellectuelles de celle-ci et l'eût forcée à réformer ce qu'il y a de routinier dans ses services. Cette collaboration fervente des deux colonies eût produit une activité dans l'entraînement de laquelle tous eussent été contraints, encore que par un libre jeu, de progresser. Mais l'on a élevé des barrières entre les deux îles : barrières douanières, frontières académiques. La Réunion, aux produits de laquelle on a fermé, depuis 1898, les portes de Madagascar, tandis que l'Angleterre ouvre toutes grandes celles de l'Inde aux sucres mauriciens, la Réunion a été en partie ruinée par la conquête de Madagascar où ses enfans ont versé leur sang sans compter; Madagascar a son budget indéfiniment obéré pour avoir voulu trop tôt s'émanciper, non de la tutelle, mais d'une assistance de son aînée qui ne pouvait être gênante, puisqu'elle avait pour base nécessaire une mutualité de bons offices, et ce n'est pas seulement ses services d'administration, d'instruction et d'assistance qui sont entravés, mais son développement économique qui est compromis par la frénésie d'autodidactisme de ses directeurs d'agriculture et d'industrie. On a isolé Madagascar ; et, dans cette île isolée, la population emprisonnée, — à qui l'on a ôté le droit d'aller travailler dans les plantations des Mascareignes, d'où elle rapportait jadis de l'argent, quelque usage du français et la connaissance des principales cultures tropicales, — la population enrégimentée dans les écoles semble devoir se laisser de plus en plus atteindre de consomption, et on s'apercevra plus tard que le paludisme n'était peut-être pas le plus grave fléau dont il importait de la protéger : on épuise la race, l'ennui la gagne, et l'ennui est susceptible de désoler les Malgaches surmenés et étiolés comme il a démoralisé et désagrégé les populations canaques de nos établissemens d'Océanie.

MARIUS-ARY LEBLOND.

POÉSIE

MAUVAISES SEMAILLES

A quoi pensez-vous donc, ô lâches Destinées,
De nous jeter en bloc sur un coin d'univers,
Pêle-mêle, chétifs ou forts, bons ou pervers,
Beaux ou laids, tous traînant des âmes étonnées
Qu'il faille vivre ensemble et rester si divers?

Vous serez donc toujours les semeuses brutales
Qui, sans trier le grain ni choisir la saison,
Par l'espace, au hasard, secouez vos mains pâles,
Vos folles mains, d'où tombe, à travers les rafales,
Plus d'un germe caduc avant sa floraison!

Non, tous n'étaient pas faits, cœurs simples ou génies,
Pour naître à la même heure et dans les mêmes lieux;
Tel qui s'éteint, chez nous, sur un lit d'agonies,
Aurait, en d'autres temps, trouvé, sous d'autres cieux,
Pour y grandir à l'aise, un monde harmonieux.

Ce siècle est grand, dit-on, où l'on s'affole à suivre,
En des odeurs d'usine et cliquetis du fer,
La Science qui tue autant qu'elle fait vivre :
Son agitation orgueilleuse l'enivre.
Que de damnés encor râlent dans cet enfer!

Temps heureux, trop heureux pour les hommes de proie,
Pour les prêcheurs de haine aux peuples haletans,
Rhéteurs, pédans, bouffons, fils et filles de joie,
Vendeurs de fausse gloire et vendeurs d'orviétans!
La foire étourdissante a trop de charlatans.

Que faire ici pour l'être humble et doux, droit, sincère,
Naïvement fidèle aux antiques fiertés,
Dans ce bruyant bastringue où loges et parterre,
Pour la délation, la fraude et l'adultère,
Unissent les bravos de leurs complicités?

Notre plus sûr progrès est le progrès des crimes,
Des angoisses de l'âme et des vices du corps;
Jamais on n'a tant vu de piteuses victimes
Implorer le néant par dégoût de leurs sorts
Et s'enfuir, sans regret du soleil, vers les morts.

Siècles anciens, maudits par nos dédains frivoles,
Jours de force et de foi, jours d'espoirs, étiez-vous
Si peuplés d'intrigans, de coquins et de fous?
Le Passé glorieux garde ses auréoles :
Nos pères ont connu plus de bonheurs que nous.

Dans quelque île d'Asie où le frisson des palmes
Mêle au rire des flots ses rythmes caressans
Et berce, pour l'Ida voisin, des dieux naissans,
N'auriez-vous pas chanté, sous l'azur des cieux calmes,
De moins troubles amours, plaintifs adolescens?

Athène où de l'air pur jaillit, chaste et guerrière,
La Pensée invincible, une lance à la main,
Frayant à l'homme libre un radieux chemin,
Du regret de n'avoir pu boire à ta lumière
J'en sais de morts hier ou qui mourront demain!

Silence extasié des hautes solitudes,
Où, près d'un livre ouvert et d'une pauvre croix,
Dans un recueillement de prière et d'études,
Les premiers fils du Christ écoutaient, sous les bois,
L'écho, fidèle encore, et proche, de sa voix;

Majestueuse paix des enceintes sacrées,
Seuls murs qui défendiez contre les flots hurleurs
Du barbare stupide et des rois batailleurs
L'essaim laborieux des foules rassurées
Pour le présent sur terre, et l'avenir, ailleurs;

N'est-il donc plus de saints, éprouvés ou novices,
Déshérités du monde ou lassés de ses vices,
A qui les deuils cuisans, leurs saignantes bontés,
Ont endossé déjà d'invisibles cilices,
Qui reprendraient courage en vos austérités?

Que de héros muets, fils de nos épopées,
Dont le sang coulerait gaîment sous les épées
Pour les vaincus d'hier et le droit endormi,
Rongent, en frémissant, leurs mains inoccupées
Aux échos de Rocroy, de Bouvine et Valmy!

Que de savans, que de penseurs, que de poètes,
Martyrs de l'idéal et de la vérité,
Peintres, sculpteurs, en proie au mal de la beauté,
Succomberaient à leurs misères inquiètes,
S'ils ne trouvaient refuge au vieux monde enchanté!

Leur corps seul reste ici, leur âme est envolée,
Elle s'enivre enfin d'extase ou de raison :
Tandis qu'un s'agenouille à Rome en oraison,
L'autre, dans l'air toscan, suit Dante ou Galilée
Interrogeant l'étoile éclose à l'horizon.

Des lointains souvenirs et des vieilles murailles
Que chaque âge, à son tour, imprégna de clartés,
Sort partout la douceur des longues vérités :
Nos gloires, par Louis, rayonnent à Versailles,
Comme par Mirabeau nos jeunes libertés.

Chacun dans le passé retrouve une patrie,
Des frères oubliés qui, jaillis du tombeau,
Lui tendent leur bras ferme et l'arment d'un flambeau
Pour qu'il s'évade enfin d'une prison flétrie
Et s'élance, avec eux, par le Bien, vers le Beau.

Vains regrets, vains rappels, stériles nostalgies
De vertus dont le calme ou l'élan nous font peur,
Si, lâches spectateurs des modernes orgies,
Nous n'avions, pour renaître aux saines énergies,
Que la plainte égoïste et le rêve trompeur !

Mais cette voix des morts si vivans sous leur cendre,
La seule voix sincère et franche, cette voix
Que tous nos histrions ne voudraient pas entendre,
Elle éclate, elle monte, harmonieuse et tendre,
De tous les temps, de tous les pays à la fois !

Elle nous dit : « Pour l'homme autant que pour les choses,
Le cours est inégal des changeantes saisons,
Et les peuples, soumis à leurs métamorphoses,
Expient toujours le bref enchantement des roses
Par de longs deuils d'hivers neigeant sur les gazons.

Même aux rares instans d'accalmie, où l'Histoire,
Sous d'équitables lois et de sages pasteurs,
Les a vus, mieux unis que nous, en paix et gloire,
Sans trouble à leurs foyers, poursuivre leurs labeurs,
D'inévitables maux leur ont tiré des pleurs.

Il fut, comme il sera, toujours, des créatures
Trop bonnes pour subir sans d'intimes tortures
Les chocs, durs et confus, de l'éternel conflit
Où l'âme humaine, abandonnée aux aventures,
Meurt sans cesse et renaît, s'exalte et s'avilit.

Leurs yeux, trop haut fixés sur un divin mirage,
Font trébucher leurs pieds aux cailloux du chemin ;
Le passant les rudoie, et l'enfant les outrage :
Leur patience est douce et sait qu'après l'orage
L'astre prévu luira pour tous, luira demain.

Nobles esprits, grands cœurs mal tombés dans la vie,
Grains de froment perdus parmi le sable ingrat,
Voyez de quelle ardeur résiste et se débat
La plus chétive plante et la plus mal servie
Pour reprendre au soleil son poste de combat !

Le chêne vénéré des vieux Gaulois, nos pères,
Sort-il pas des granits où le vent le crut mort,
Plus ferme sur ses pieds endurcis par les pierres,
Et déployant plus haut ses frondaisons altières
Sur de longs bras raidis et tordus par l'effort?

Le fin bouleau fleurit aux fentes des ruines,
Le sapin se redresse au bord des trous béans,
Et, sur nos caps bretons, les humbles aubépines
S'obstinent, pour sourire aux masures voisines,
A défier l'assaut rageur des flots géans.

Non, non, rien n'est perdu des semences propices
Qu'à travers le maquis des hontes et des vices
Dont l'épineux fourré nous déchire souvent,
La fleur d'une âme fraîche, entr'ouvrant ses calices,
Lance, vers l'avenir, sur les ailes du vent.

Plus longtemps et plus loin que la clameur robuste
De la gloire brutale et du crime effronté,
Un rêve fugitif de penseur attristé,
Le sanglot d'un martyr, la parole d'un juste,
Retentissent dans la souffrante Humanité.

Quels que soient les oublis et les mépris sauvages
Qui semblent, par instans, obscurcir leurs images,
Toujours du fond obscur des siècles agités,
Les mêmes Dieux, les mêmes Saints, les mêmes Sages,
Nous enverront le cher secours de leurs clartés :

Moïse au Sinaï, Socrate au Prytanée,
Le doux Jésus prêchant dans l'air bleu des hauteurs,
Gardent fidèlement nos phares conducteurs :
C'est par leurs rayons purs que reste illuminée
La route même où croient les fuir leurs insulteurs.

Comme nous, malgré l'heure et les destins hostiles,
Marchez donc à leur flamme et préparez le jour
Où les peuples nouveaux faucheront à leur tour,
En de plus chauds étés, des moissons plus fertiles
De vertus et de paix, de justice et d'amour! »

GEORGES LAFENESTRE.

ESSAIS ET NOTICES

PUBLICATIONS POSTHUMES DE FERDINAND BRUNETIÈRE

Questions actuelles, 1 vol. in-16, Perrin; — *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 8e série, 1 vol. in-16, Hachette; — *Discours de combat*, dernière série, 1 vol. in-16, Perrin.

Ferdinand Brunetière avait entrepris, dans les dernières années de sa vie, trois œuvres considérables qu'il laisse, hélas ! inachevées : une grande *Histoire de la littérature française classique*, qui s'annonçait comme devant égaler, je ne dis pas celle de Nisard, mais la *Littérature anglaise* elle-même de Taine ; une étude sur l'*Encyclopédie*, qui aurait probablement été comme le pendant du *Port-Royal* de Sainte-Beuve ; et enfin une *Apologie du christianisme*, où l'on eût sans doute retrouvé quelque chose du grand dessein et de l'inspiration de Pascal. Tout le reste de son œuvre, discours, conférences ou articles, tout se rapportait, plus ou moins directement, à ce triple objet, en était comme la première ébauche, ou la préparation lointaine.

Les trois volumes dont nous venons de transcrire les titres contiennent un certain nombre de ces travaux d'approche, et à eux trois, ils donnent une idée assez exacte et assez complète de la prodigieuse activité qu'a déployée Ferdinand Brunetière dans cette période de son existence. Les deux premiers ont été préparés presque entièrement par lui, et il avait même commencé à corriger les épreuves du second : la mort les lui a fait tomber des mains. Le troisième a été composé selon son vœu, plusieurs fois exprimé, de « prendre congé du public » par une dernière série de *Discours de combat*. Il semble qu'en prépa-

rant la publication presque simultanée de ces trois recueils, le maître si prématurément disparu ait voulu nous laisser comme une dernière image du philosophe religieux et du moraliste, de l'orateur et de l'apologiste, du critique et de l'historien littéraire qu'il a été, — et voulu être.

***

Le volume des *Questions actuelles* s'ouvre, comme il était naturel, par le fameux article, par l'article historique *Après une visite au Vatican*. Quand, il y a douze ans de cela, l'article parut ici même, on sait tout le bruit qu'il excita, toutes les clameurs qu'il provoqua, tous les flots d'encre, — et de mauvaise encre, — qu'il fit couler. On y vit toute sorte de choses qui n'y étaient pas, et certaines autres choses qui y étaient exprimées en propres termes, on se garda bien de les voir. On s'empressa de « débaptiser » l'article, et de lui donner pour titre la retentissante formule, — « la Banqueroute de la Science, » — que l'auteur n'avait rappelée, — elle n'était pas de lui, — que pour la repousser formellement aussitôt (1). C'était se méprendre entièrement sur la pensée de Ferdinand Brunetière. A relire froidement aujourd'hui ces pages, loin du bruit des polémiques qu'elles ont jadis soulevées, on ne peut s'empêcher de donner pleinement raison à l'écrivain, quand on le voit, dans la *Préface* de ses *Questions actuelles*, définir une dernière fois sa thèse et la développer en ces termes :

La science et la religion ne répondant pas au même objet, — et je laisse ici de côté la question de leur origine, — ni ne tendant au même but, ne sauraient avoir entre elles de « commune mesure ; » il n'y a lieu ni de les « opposer, » ni de les « réconcilier ; » et j'irai plus loin : je dirai qu'il faut craindre que toute intention de les « comparer » ou de les « confronter » ne les dénature.

Cela ne veut pas du tout dire, comme on a feint de le croire, pour les besoins d'une polémique facile, et comme je vois que quelques journalistes le croient encore, que la science « ait fait banqueroute ; » qu'on en méconnaisse la grandeur ni les progrès ; et que le chrétien doive être en défiance d'elle et de ses enseignemens. *La science est souveraine en son domaine, comme la religion dans le sien.* Mais cela veut dire : que l'étendue de ce domaine, si vaste qu'il soit, ou qu'on le suppose dans l'avenir, n'égale pas

(1) Quelques mois après la publication dans la *Revue*, l'article reparut en brochure avec une *Préface*, de nombreuses notes et des appendices à la librairie Firmin-Didot, sous le titre *la Science et la Religion, Réponse à quelques objections*. Cette brochure était depuis longtemps épuisée. La *Préface*, les notes et les appendices n'ont pas été reproduits, — je suis tenté de dire « malheureusement, » — dans le volume des *Questions actuelles*.

n'égalera jamais la totalité de la connaissance humaine. Cela veut dire : qu'il y a des problèmes dont l'examen n'appartient pas à la science, et qu'elle serait impuissante, je ne dis pas à résoudre, mais à poser comme ils doivent être posés. Cela veut dire : qu'interrogé sur la divinité du Christ et sur le mystère de l'Incarnation, le chrétien ne trouvera pas la réponse dans un *Traité d'embryologie*. Cela veut dire : que les opinions du chimiste le plus éminent, ou même du philologue le plus distingué, n'étant pas des argumens en faveur de la vérité de la religion, n'en sont donc pas non plus contre elle. Les découvertes d'un Berthelot ne prouvent pas plus pour la libre pensée que celles d'un Pasteur ne prouvent pour la religion. Et cela veut dire enfin, ou encore : que, depuis tantôt cent cinquante ans, si la libre pensée s'est flattée de cette espérance, que la science deviendrait elle-même une « religion, » et l'unique religion, elle n'y a pas encore tout à fait renoncé, mais il devient de jour en jour plus évident qu'elle y renoncera (1).

En fait, Ferdinand Brunetière n'a jamais dit ou écrit autre chose. L'idée maîtresse de l'article *Après une visite au Vatican*, c'est tout simplement celle de Pascal sur les différens « ordres » de réalités et de connaissances. La science est « d'un autre ordre » que la religion, voilà tout ce qu'il a voulu dire ; et l'on notera que, par des voies différentes, c'est à une conclusion de ce genre qu'aboutissent aujourd'hui nombre de philosophes ou de savans de profession, MM. Poincaré et Duhem, Lachelier et Boutroux, Grasset et Le Roy, Bergson ou Wilbois. « Il est universellement admis de nos jours, — lisons-nous dans une curieuse note inédite qu'a laissée l'auteur des *Discours de combat*, — que la science n'atteint ni ne saurait atteindre le « fond » de quoi que ce soit, ce qui d'ailleurs ne veut pas dire que ce « fond » nous soit jamais inaccessible, mais seulement que les moyens par lesquels on l'atteint ne sont pas de ceux qui contribuent aux progrès de la chimie ou de l'histoire naturelle ; — et c'était tout ce que j'avais dit. Si je n'ai pas la prétention, pour ma part, d'avoir aidé à ce « changement de front, » je puis du moins me flatter de n'y avoir pas nui, et, en tout cas, d'avoir préparé cette atmosphère intellectuelle sans la complicité de laquelle il n'y a pas de modification de la « mentalité. » — Je ne crois pas qu'on puisse sérieusement lui refuser le droit de se rendre ce témoignage à lui-même.

(1) Si l'on veut compléter la pensée de Ferdinand Brunetière sur ce point, on fera bien de se reporter, dans la dernière série des *Discours de combat*, à la conférence de Bruxelles sur *l'Évolution du concept de science*, qui n'a pu être rédigée, mais dont on nous donne les très curieuses notes schématiques. Science, art, littérature, philosophie, religion, c'étaient là, à ses yeux, tout autant de parties dont se compose la civilisation générale ; et aucune n'a le droit d'anéantir, de confisquer ou de se subordonner les autres.

Quoi qu'il en soit, ce retentissant article a marqué une époque décisive dans l'histoire de la pensée de Ferdinand Brunetière. Ce fut, à proprement parler, pour lui « la première étape » « sur les chemins de la croyance. » Il fut dès lors amené par la force même des choses, — et par les objections qu'on lui adressa, — à étudier d'un point de vue nouveau les « questions actuelles » qui se posaient tout autour de lui, et à en proposer de nouvelles solutions. Questions sociales et même politiques, questions morales ou pédagogiques, questions religieuses enfin, à mesure que les livres ou les événemens contemporains lui fournissaient l'occasion de « s'en expliquer, » comme il aimait à dire, il les abordait avec cette rudesse de franchise, avec cette force de pensée, cette rigueur de méthode et cette fougue de dialectique qui lui composaient, parmi les écrivains de ce temps, une physionomie si originale et si vivante. Les principales de ces « études de combat, » — je ne trouve pas d'autre mot pour les désigner, — se trouvent recueillies dans le volume des *Questions actuelles* (1). Elles gravitent toutes en quelque sorte, de l'aveu même de l'auteur, autour de trois idées essentielles. Nous avons indiqué la première : l' « ordre » de la science doit être séparé de l' « ordre » de la religion. La seconde est bien connue de tous les lecteurs de Ferdinand Brunetière : la religion n'est pas une affaire individuelle, mais une affaire collective. Peut-être y a-t-il lieu d'insister sur la troisième : « il y a comme une convenance interne entre le catholicisme et la démocratie, » à cause de l'expression fort intéressante qu'il en a finalement donnée.

L'un des caractères essentiels, — écrivait-il à ce sujet, — l'un des caractères essentiels de la démocratie, c'est de tendre en tout à l'abolition du privilège héréditaire, dont le maintien et l'extension sont la grande affaire d'une aristocratie. Les démocraties ne sont ennemies ni de la fortune, quoi qu'on en ait pu dire, ni des distinctions personnelles ou individuelles, ni par conséquent d'une certaine « inégalité, » d'une hiérarchie et d'une discipline, dont elles reconnaissent la vertu sociale, mais elles ne veulent pas que rien de tout cela s' « hérite, » — et précisément c'est en quoi l'on pourrait dire que le catholicisme est une démocratie. Tout est « traditionnel » dans l'organisation de l'Église catholique ; mais rien n'y est « héréditaire. » Tout pouvoir y descend de « haut en bas, » mais ce ne sont pas toujours les mêmes qui sont en haut, ni les mêmes qui sont en bas...

(1) Voici au surplus les titres des études que renferme ce livre : *Après une visite au Vatican; — Éducation et Instruction; — la Moralité de la doctrine évolutive; — le Catholicisme aux États-Unis; — Voulons-nous une Église nationale? — la Fâcheuse équivoque; — le Mensonge du Pacifisme; — les Bases de la croyance; — Pour les humanités classiques.*

Je ne sais si je me trompe ; mais il me semble que, dans ce passage, Ferdinand Brunetière nous laisse très nettement voir ce qu'il aime dans le catholicisme, et les raisons, à la fois très personnelles et très générales, de son adhésion au dogme. Si on rapproche cette déclaration, — et lui-même nous y invite, — du discours de Lille sur *les Raisons actuelles de croire*, on se rend compte que c'est justement cette « convenance interne » dont il parle qui l'a tout d'abord attiré, puis finalement rangé du côté du catholicisme. Resté très profondément « démocrate, » très attaché même à quelques-uns des « principes de 1789, » il n'aurait pu s'accommoder d'une doctrine qui fût en contradiction avec des aspirations qu'il estimait au total légitimes et fécondes; et tout porte à croire que Léon XIII n'aurait pas exercé sur lui l'espèce de séduction personnelle qu'il a réellement exercée, s'il n'avait pas été le Pape de l'Encyclique *Rerum novarum*. Ceux qui ont voulu faire à tout prix de Ferdinand Brunetière ce qu'ils appelaient un « réactionnaire, » et l'un des derniers « prophètes du passé, » se sont mépris singulièrement sur son compte.

***

Une qualité qu'on ne lui refusait guère, surtout quand on l'avait entendu, c'était le don oratoire. Le titre qu'il avait adopté pour désigner ces campagnes de conférences où, pendant dix ans, il a dépensé tant d'activité militante, — *Discours de combat*, — est plus et mieux qu'un titre : c'est une définition. Ferdinand Brunetière a été avant tout un « orateur de combat; » il l'était jusque dans ses livres ; ce fut là sa « faculté maîtresse, » sa passion dominante. Il n'était jamais plus lui-même, il n'était jamais plus maître de ses moyens, il ne donnait jamais mieux sa mesure, toute sa mesure, que lorsque, ayant en face de lui un nombreux auditoire, il s'efforçait, de la voix, du geste, de toute l'ardeur impérieuse de sa parole et de sa pensée, de conquérir cet auditoire, et de lui faire partager ses convictions. Il aimait ces luttes corps à corps avec le public, dont il recueillait sur-le-champ, dont il touchait pour ainsi dire du doigt les résultats ; il les aimait trop, puisqu'il s'y est usé avant l'heure et qu'elles ont sans doute hâté sa fin.

Ce qu'il a été comme orateur, un maître l'a dit ici même, au lendemain de sa mort, — avec quelle justesse admirative d'expression, les lecteurs de la *Revue* s'en souviennent, — et il y aurait quelque impertinence à le redire beaucoup plus mal. Ceux qui ont connu et aimé le prestigieux ascendant de cette éloquence seront heureux d'en retrouver quelques vestiges dans cette dernière série de *Discours de combat*.

On y a recueilli les dernières conférences que Ferdinand Brunetière ait prononcées, ou du moins rédigées (1). Elles sont toutes remarquables, et, comme toujours, extrêmement suggestives. Deux ou trois sont de tout premier ordre : celle de Besançon sur *l'Action sociale du christianisme;* celle de Paris sur *la Renaissance du Paganisme dans la morale contemporaine;* surtout peut-être celle d'Amsterdam sur *les Difficultés de croire.* Cette dernière, indépendamment de sa valeur propre, — je ne sais si, pour la puissance et la beauté de la construction, le hardi logicien a jamais fait mieux, — présente ce particulier intérêt d'être comme l'esquisse du volume où, sous le même titre, il se proposait d'étudier « la seconde étape » de l'âme religieuse à la recherche de son point fixe. Et pour toutes ces raisons, il ne sera pas superflu de s'arrêter quelques instans sur ce discours d'Amsterdam.

Messieurs, j'aurai le courage de le dire, — déclarait l'orateur en terminant, — ce n'est pas une objection qu'il s'agit aujourd'hui de réfuter, ni même dix, c'est une « mentalité » qu'il s'agit de refaire. A quelles conditions et de quelle manière y réussirons-nous? Évidemment ce ne sera pas en divisant les problèmes, en les isolant les uns des autres, et, sous prétexte de rigueur scientifique, en les traitant dans une indépendance entière des rapports qu'ils soutiennent entre eux; mais, au contraire, et sans doute, en les rassemblant sous un même point de vue. Vous connaissez le mot de Pascal : « Il y a des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui, en ôtant le tronc, s'emportent comme des branches. » C'est ce que je pense, Messieurs, des « difficultés de croire. » Lesquelles sont « les branches, » et laquelle est « le tronc? » C'est ce qu'on ne reconnaîtra qu'en les considérant ensemble et d'ensemble! Je voudrais, Messieurs, que cette conférence pût vous y aider, et m'y aidât aussi moi-même, en nous servant à vous et à moi, comme d'un programme, dont nous ne nous lasserions plus de remplir les lacunes, d'éclaircir les obscurités, de fortifier les points faibles et de développer les indications.

« J'ai plaidé bien des fois, depuis trente ans, ajoutait-il en note, la cause de cette méthode « synthétique, » dont on pourrait dire qu'elle

(1) Il faut mettre à part la conférence sur le *Génie breton*, qui est d'une date plus ancienne (1895). Cette conférence, qui remet au point certaines affirmations un peu aventureuses auxquelles l'historien de la littérature française s'était, çà et là, laissé entraîner, en réagissant trop vigoureusement contre la théorie des races, cette conférence serait très précieuse pour qui voudrait définir la « poésie » de Ferdinand Brunetière : « Lorsque, au printemps, — y disait-il de la terre bretonne, — dans la saison où nous sommes, la lande s'y étoile de la pâle améthyste des bruyères et de l'or des ajoncs épineux, j'en faisais récemment encore l'expérience, il n'y a guère de paysage dont le charme ait quelque chose de plus doux, de plus enveloppant, et, comme on dit, de plus prenant sous son voile de mélancolie légère... »

fut celle de Pascal, et qu'assurément peu de gens manieront comme lui, mais qui n'en demeure pas moins la bonne. » Et, conformément à ce dessein, il distinguait trois sortes de « difficultés de croire. » « Il y en a d'*historiques*, disait-il, il y en a de *critiques*, il y en a de *philosophiques*. » Les premières sont celles qui se tirent de la science des religions comparées ; les secondes, des résultats de l'exégèse ; les troisièmes, de l'opposition de la foi et de la science sur la question du surnaturel. Et après les avoir exposées dans toute leur force et dans toute leur gravité, — car il n'était pas de ceux qui fuient le combat, et il estimait qu' « il est toujours laid et inélégant d'avoir peur, » — il les reprenait une à une, les discutait, montrait avec infiniment d'ingéniosité, d'une part, qu'elles étaient beaucoup moins décisives qu'elles ne le paraissaient, il y a seulement un demi-siècle, et, d'autre part, qu'elles rentraient toutes les unes dans les autres, et que, de proche en proche, elles se ramenaient toutes à l'affirmation ou à la négation du surnaturel.

Parmi ces « difficultés de croire, » on serait sans doute curieux de savoir quelles sont celles qui ont arrêté le plus longtemps l'orateur des *Discours de combat*. Il ne l'a pas dit en termes formels, car il n'aimait pas à faire l'étalage de ses sentimens intimes, mais il semble qu'on puisse assez aisément le deviner. D'abord, comment aurait-il pu, sur des questions qui l'avaient pris tout entier, ne pas, sinon se confesser, du moins se trahir ? Quelque épris d'impersonnalité qu'il fût, c'est ce dont il se rendait très nettement compte. « Vous savez, disait-il un jour à ses auditeurs de Besançon, vous savez avec quelle sincérité, depuis plusieurs années, je vous apporte ici ce que je me permettrai d'appeler *le résultat de mes expériences religieuses*. Je sais avec quelle indulgence vous voulez bien accueillir *ce qui n'en est que l'expression à peine généralisée*. C'est qu'aussi bien nous savons, vous et moi, qu'en matière de religion, il ne saurait jamais y avoir d'expérience personnelle qui ne soit de nature à tourner au profit commun. » Or, à lire de près la conférence sur *les Difficultés de croire*, on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'accent très personnel des pages où il étudie la question des rapports du bouddhisme et du christianisme.

Nous trouverions-nous, — se demande-t-il à ce propos, — nous trouverions-nous en présence d'une loi de développement de la pensée religieuse dont le bouddhisme et le christianisme ne seraient, à des époques et dans des milieux différens, que des « cas particuliers, » comparables et parallèles ?... C'est, Messieurs, la question que je ne crois pas qu'aucun de ceux

qui ont étudié le bouddhisme d'un peu près ait pu s'empêcher de se poser, et *j'en connais qui ne l'ont pas résolue. Oserai-je dire que, pour ma part, à la poser ainsi, je n'en sache guère de plus inquiétante?* Car si le christianisme n'est pas « unique, » il retombe sous la loi naturelle du développement de l'esprit humain, ce qui équivaut à dire qu'il n'est plus le christianisme. Et, dans ces conditions, comme du bouddhisme lui-même, il n'en reste qu'une discipline dont la libre pensée moderne n'aurait plus qu'à dégager, du milieu des dogmes qui l'obscurcissent, la signification morale et civilisatrice.

Nous avons des raisons de penser que ces lignes, — dont on pourrait rapprocher d'autres aveux, — expriment l'état d'esprit qui a été longtemps celui de Ferdinand Brunetière, et que cette façon de concevoir les rapports des deux religions a été, durant de longues années, pour lui, la plus grande « difficulté de croire » à la vérité, à la « transcendance » du christianisme.

Une autre idée reparaît fréquemment dans ce recueil de discours, et lui donne même une allure moins combative, plus pacifique et plus conciliatrice qu'à l'ordinaire : c'est celle de l'union des Églises chrétiennes. Parlant à Rome, en 1900, de *la Modernité de Bossuet*, Ferdinand Brunetière regrettait que personne ne se fût encore placé à ce point de vue central pour étudier l'histoire de la pensée du grand évêque, et, tout en se récusant, il esquissait cette histoire. Et il ajoutait : « Seul ou presque seul en son temps, Bossuet a senti la nécessité de s'unir. Qui niera que cette nécessité soit aujourd'hui universellement sentie ?... On a compris que ce qui fait en tout genre la valeur de l'individu, c'est le coefficient social... Comprendra-t-on aussi, sentira-t-on le prix de l'autorité ?... Mais le jour où nous l'aurons compris, à qui nous adresserons-nous ? Quelle Église trouverons-nous dont l'immutabilité nous garantisse les conditions hors desquelles il n'y a pas de société spirituelle possible, ni peut-être de société matérielle ? Messeigneurs, il n'y en a qu'une, et ce jour-là, qui verra le retour des Églises au centre de l'unité catholique, ce jour, s'il doit luire jamais sur l'humanité, sera le jour aussi du triomphe de Bossuet. » Il revenait encore sur cette idée dans sa conférence de Besançon sur *l'Action sociale du christianisme*. Il y montrait que, pour combattre l'irréligion révolutionnaire, aucun terrain n'était plus favorable que le terrain social, et, pour prouver sa thèse, il s'imposait l'obligation de « ne produire que des témoignages protestans. » « C'est que, déclarait-il, sur le terrain social, qui est aujourd'hui le nôtre, le temps approche, ou du moins je l'espère, où il n'y aura plus ni catholiques, ni protestans, mais seulement des chrétiens. » Et la même idée était

reprise et développée pour elle-même dans une conférence de Porrentruy, que l'orateur n'a pas eu le temps de rédiger, nous dit-on, mais dont on nous donne une rapide analyse, et dont le titre dit assez le sujet: *la Réunion des Églises par le christianisme social.* Évidemment, en fidèle disciple qu'il était de Bossuet, — et de Léon XIII, — cette noble idée de la « réunion » s'imposait de plus en plus à la pensée de Ferdinand Brunetière dans les dernières années de sa vie; et tous ceux qui, au sein des diverses confessions, se passionnent pour cette idée et s'efforcent d'en hâter la réalisation, ont désormais le droit de l'enrôler dans leurs rangs.

***

Toutes ces préoccupations, et d'autres encore, ne le détournaient pas, comme on aurait pu craindre, de la critique littéraire. On en a la preuve, singulièrement éloquente, dans ce dernier volume d'*Études critiques* qu'il corrigeait au moment de mourir... Si l'on met à part un article, daté de 1904, sur *Bourdaloue*, et un autre, daté de 1903, sur les *Transformations de la Langue française au XVIIIe siècle*, tous les autres morceaux qui composent ce recueil sont de la dernière année de sa vie, — et il n'a pas tout recueilli. Cette simple constatation de fait est la meilleure réponse que l'on puisse faire à ceux qui ont prétendu, ou insinué, que la critique avait été pour Ferdinand Brunetière une occupation en quelque sorte provisoire et occasionnelle, et à laquelle il s'est dérobé dès qu'il l'a pu. La vérité est qu'il était né critique, comme il était né orateur; et si parfois il a un peu négligé la critique, pour des besognes qu'il jugeait plus urgentes, il ne l'a d'abord jamais abandonnée complètement; et ensuite, il y revenait toujours, dès qu'il le pouvait, avec un nouveau plaisir et une ardeur renouvelée. Au plus fort de ses campagnes oratoires, en pleine série d'études philosophiques ou religieuses, il s'interrompait pour écrire quelque article de pure littérature sur *la Langue de Molière*, par exemple, ou sur *Corneille et le Théâtre espagnol*. Il suivait toujours avec une attention passionnée le mouvement littéraire contemporain; et, à défaut d'études complètement rédigées, que d'articles projetés, commencés même, ou simplement parlés, dans ce cabinet de la *Revue*, témoin, comme on l'a dit, de tant d'improvisations étincelantes! « Il faut avoir une opinion! » s'écrie-t-il quelque part; et il avait une opinion motivée sur tous les livres importans qui paraissaient, et même sur beaucoup d'autres qu'il aurait fort bien pu se dispenser de lire. Il estimait du reste, — et ici moins que partout

ailleurs, c'est ce qu'on ne saurait oublier, — que cette « critique des livres du jour » était « la raison d'être d'une *Revue;* » et, toujours préoccupé de « faire passer avant les siennes les convenances » de la « vieille maison » qu'il dirigeait, il aimait à prêcher d'exemple, à « faire l'article » qu'il jugeait utile, et pour lequel il se sentait prêt; et nul doute que, s'il avait eu un moindre souci de ses devoirs d'état, il n'eût laissé sinon achevées, tout au moins beaucoup plus avancées, les œuvres de longue haleine qu'il avait entreprises. Son œuvre y eût peut-être gagné ; sa mémoire n'y doit rien perdre.

Dans le recueil même qui nous occupe, nous avons de cette disposition d'esprit un exemple assez significatif, et même assez touchant. Ferdinand Brunetière se proposait d'écrire, l'été dernier, avec quelques articles, le troisième fascicule du premier volume de son *Histoire de la littérature française classique*, dont Montaigne devait, naturellement, occuper le centre. Sur ces entrefaites, parurent le *Montaigne* de M. Strowski et le tome premier de son édition municipale des *Essais*. Il aurait fort bien pu, fatigué comme il l'était et sentant déjà la mort prochaine, — quel est le lecteur de la *Revue* qui le lui aurait reproché? — il aurait fort bien pu se contenter de publier ici même son chapitre sur Montaigne, quitte à utiliser, et à signaler en note, ces publications récentes. Mais il y avait là une entreprise intéressante qu'il tenait à présenter au public avec quelque détail, et qui lui paraissait soulever toute sorte de questions bibliographiques et littéraires; d'autre part, l'auteur de cette édition était un de ses anciens élèves de l'École normale, dont il estimait fort les travaux et le talent, — ses derniers articles ont été presque tous consacrés à des livres de ses anciens élèves, — il n'hésita pas : il fit d'abord un « article, » un véritable article, dont on n'a pas oublié la vigueur de concentration et la haute portée. « Il n'en passera, écrivait-il avec son habituelle allégresse de travailleur, il n'en passera que très peu de pages dans mon *Histoire*, tout au plus une dizaine, et l'édition de Strowski m'aura valu d'avoir deux *Montaigne* à écrire cet été. » Le second n'a pas été commencé.

A relire dans leur suite les sept morceaux dont se compose cette série d'*Études critiques*, — nous voulons espérer que ce ne sera pas la dernière, — il y a une réflexion qui s'impose. Non seulement ces pages, qui datent des derniers mois d'une vie si laborieuse, ne trahissent aucune trace de fatigue intellectuelle; mais encore elles sont égales, sinon même supérieures à ce que, dans cet ordre d'idées, Ferdinand Brunetière a écrit de plus fort et de plus achevé. Il est en pleine possession de sa méthode, et il la manie avec une aisance, une

sûreté, une dextérité qu'on ne saurait trop admirer. A cet égard, les articles sur *les Époques de la comédie de Molière*, sur *l'Éloquence de Bourdaloue*, sur *Une nouvelle édition de Montaigne* sont des chefs-d'œuvre. J'aime moins l'article sur *la Maladie du burlesque*, qui est, à mon gré, un peu trop systématique, et, çà et là même, quelque peu paradoxal. Mais, dans le *Montaigne* et le *Bourdaloue*, quelle connaissance approfondie du sujet et des « alentours, » quelle justesse originale et quelle vivacité d'impressions, quelle précision d'information et quelle richesse de vues générales, quelle rapidité de coup d'œil et quelle promptitude heureuse de *décision* critique, quelle vigueur entrante et quelle subtilité d'analyse, quelle ingéniosité enveloppante et quel art de composition et de construction, quelle abondance verbale enfin et quelle puissance de formulation !... En critique, il n'y a rien au delà. De telles pages sont d'un grand maître. Il disait un jour, en parlant de Vinet, que « nos jugemens nous jugent nous-mêmes, et que bien parler de quelques hommes extraordinaires, c'est, pour ainsi dire, se mettre un peu de leur famille. » Le mot est juste, et il s'applique entièrement à lui.

Et l'on voit combien se trompent ceux qui prétendent qu'en descendant dans la mêlée contemporaine, en prenant fortement parti dans les questions sociales, philosophiques ou religieuses qui nous passionnent et nous divisent, Ferdinand Brunetière a compromis son autorité littéraire, diminué ou dégradé son œuvre et son talent de critique. C'est, je crois, exactement le contraire qu'il faudrait dire. Il y a déjà quelque temps de cela, un homme politique contemporain, M. Joseph Reinach, dans une *Préface* dont il faisait précéder un recueil posthume d'articles d'un de ses amis, le théologien protestant Colani, observait que les études théologiques donnent généralement à l'esprit une vigueur, une pénétration qui le rendent éminemment propre à la critique ; et il citait à ce propos l'exemple de Ferdinand Brunetière qui devait, selon lui, la haute autorité critique qu'on lui reconnaissait à la solide culture théologique qu'il avait acquise dans la pratique des grands écrivains du XVII[e] siècle. L'observation était fine, et elle s'applique particulièrement au critique des dernières années. On ne se nourrit pas en vain de « cette moelle des lions, » — le mot est encore de M. Reinach. Même au point de vue proprement critique et littéraire, l'auteur des *Discours de combat* n'a rien perdu, et il a certainement gagné à « refaire son éducation religieuse, » à chercher et à trouver un fondement solide pour ses croyances morales. Pour n'en citer qu'un seul exemple, emprunté

à ce dernier volume d'*Études critiques*, que l'on veuille bien y comparer les deux morceaux sur *Joseph de Maistre* et sur *Bourdaloue* aux deux articles jadis insérés dans la *Grande Encyclopédie* sur les mêmes sujets : on verra la différence. Dira-t-on qu'il est tout naturel que, sur des sujets qui relèvent à la fois de l'histoire littéraire et de l'histoire religieuse, les nouvelles recherches et les réflexions nouvelles de Ferdinand Brunetière aient donné à sa critique plus de portée et plus d'ampleur ? Il serait facile de répondre que, l'histoire de la littérature, — et surtout de la littérature française, — confinant par toute sorte de biais à la psychologie et à l'histoire religieuses, il n'est pas inutile au critique littéraire d'avoir quelques « clartés » de ces sortes de questions. En fait, il est impossible de bien parler des *Essais* et d'en saisir même la signification générale, si l'on n'a pas une opinion motivée sur le « christianisme » de Montaigne : on n'a qu'à relire pour s'en convaincre l'article sur l'édition de M. Strowski. Mais on peut aller plus loin encore : le problème religieux est si bien au fond de tous les autres, ou du moins il tient à tous les autres par des liens si étroits, qu'à l'approfondir, c'est en réalité toute une conception du monde, de la vie et de l'art que l'on éprouve et que l'on renouvelle, pour le plus grand bénéfice de ses études ultérieures, quels qu'en soient l'ordre et la nature. Après Vinet, après Sainte-Beuve, après Scherer, Ferdinand Brunetière a vérifié cette loi générale. Toutes les qualités dont témoignaient ses premières études critiques, se retrouvent dans ses dernières, mais à un degré supérieur, et avec quelque chose de plus. Sa critique est sortie renouvelée de la crise morale dont l'article *Après une visite au Vatican* a été le plus décisif symptôme. Elle est devenue moins abstraite, moins scolastique, et plus humaine. Elle a gagné en profondeur d'accent, en richesse de vie, en portée philosophique, en puissance suggestive. Sans cesser d'être aussi ferme dans ses principes, aussi rigoureuse dans sa méthode, elle s'est ouverte à de nouveaux horizons, elle a entrevu de nouveaux rapports, perçu de nouvelles « correspondances. » Elle s'est dépouillée d'un peu d'« esprit géométrique ; » elle a donné une plus large part à l'« esprit de finesse. » Et le maître écrivain des *Études critiques* a ainsi ouvert une voie féconde, où plusieurs aujourd'hui le suivent, — avec la douleur de ne plus l'avoir pour conseiller et pour guide.

VICTOR GIRAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La démission du général Hagron, précédée de celle du général Metzinger et accompagnée de celle du général Michal, est un événement dont on ne saurait exagérer l'importance. Le général Hagron avait remplacé le général Brugère dans les fonctions, d'ailleurs assez mal déterminées, dont la langue courante a qualifié le titulaire de généralissime. Il devait commander, en cas de guerre, notre principal groupe d'armées et, en réalité, l'armée tout entière. Habituellement, le général investi d'un tel commandement est nommé aussi vice-président du Conseil supérieur de la Guerre. Nous ne savons pourquoi cette qualité n'avait peut-être pas encore été attribuée au général Hagron ; mais son autorité n'en était pas diminuée, et tout le monde voyait en lui l'homme chargé de la plus haute responsabilité militaire.

Le général Hagron paraissait à même d'en soutenir le poids. Il inspirait confiance ; on savait qu'il travaillait silencieusement, modestement, utilement, et qu'il n'avait aucune autre préoccupation que le bien de l'armée. Sa nomination avait été bien accueillie l'année dernière ; les partis les plus avancés n'y avaient fait aucune objection ; ils s'étaient inclinés devant la compétence reconnue du général, et devant son loyalisme républicain, dont personne n'avait jamais douté. Il semblait qu'on avait mis, comme disent les Anglais, *the right man in the right place*, l'homme qui convenait à la place qui lui convenait. Pour tous ces motifs, sa démission a produit une impression vive et profonde, d'autant plus qu'en l'annonçant les journaux en ont tout de suite indiqué la cause : le général désapprouvait le renvoi anticipé des classes de 1903 et de 1904, et la manière dont il est, en ce moment même, opéré. Cela a suffi pour que les journaux radicaux-socialistes lui jetassent la pierre. — Parlez-nous, ont-ils dit, du général de Lacroix qu'on lui a donné pour successeur : voilà un homme ! voilà

un républicain! L'armée n'a pu que gagner au change. Le premier était un esprit chagrin, timide, morose; le second ne doute de rien. — Nous sommes convaincus que le général de Lacroix est fort loin d'approuver ces basses flagorneries. Il n'a mérité ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Il a, lui aussi, une haute valeur militaire, et nul n'est plus apte à réussir dans l'œuvre qu'il entreprend avec courage : avons-nous besoin d'ajouter que tous nos vœux l'y accompagnent? La démission du général Hagron n'en reste pas moins un fait très grave, et ce serait tant pis pour nous si nous n'en comprenions pas l'enseignement.

On a présenté le général Hagron comme un adversaire de la loi de deux ans, ce qui est, croyons-nous, parfaitement faux : s'il en avait été ainsi, le général n'aurait pas accepté les fonctions de généralissime. Son tort, s'il en a eu un, son illusion que, pour notre compte, nous n'avons pas partagée, a été de croire que les dernières garanties qui ont été mises dans la loi, soit pour ménager la transition du régime ancien au régime nouveau, soit pour atténuer les conséquences de celui-ci, seraient respectées. Elles n'ont été mises dans la loi que pour la faire voter par ceux qu'inquiétait une réforme aussi dangereuse, mais qui n'en repoussaient pas absolument le principe. Dès le lendemain du vote, on a commencé de battre en brèche les dispositions qui devaient servir de sauvegarde à nos intérêts militaires, et on ne s'est plus soucié que de l'intérêt électoral. Il y a, en effet, opposition de nature entre les deux intérêts, et celui de l'armée ne pourrait prévaloir que grâce à l'action continuelle d'un gouvernement énergique, s'appuyant sur une majorité qui mettrait le patriotisme avant tout. Où est ce gouvernement? Où est cette majorité? Ce ne sont certainement pas ceux d'aujourd'hui. On n'a pas oublié la séance du Sénat où le général Langlois a montré, avec des argumens et des chiffres décisifs, le danger qu'il y avait à renvoyer, dès le 12 juillet, la classe de 1903. Sa parole nette et ferme a fait passer un frisson sur l'assemblée. Tout le monde a compris qu'il avait raison, qu'il disait la vérité, qu'il n'exagérait rien, et ce ne sont pas les pauvretés par lesquelles M. le ministre de la Guerre lui a répondu qui ont pu dissiper l'impression qu'il avait produite. Cependant, cette impression a été stérile ; il n'en est rien résulté du tout; le vote ne s'en est nullement ressenti. Le renvoi anticipé de la classe de 1903 a été ordonné, en attendant celui de la classe de 1904 qui aura lieu dans trois mois, et pendant quelques semaines nous n'aurons qu'un squelette d'armée. Qu'arriverait-il si l'ennemi profitait d'un pareil moment pour se jeter sur nous?

Il ne le fera pas, soit; nous voulons le croire; nous le croyons. Mais le général chargé de la direction suprême de nos armées doit prévoir toutes les éventualités et y être prêt. Il s'exposerait à être flétri par l'histoire s'il ne le faisait pas. Et enfin, ce qui n'arrivera pas demain peut arriver après-demain, et arrivera sûrement un jour ou l'autre, celui où on s'y attendra le moins. L'armée est faite pour la guerre. Aussi longtemps que nous n'aurons pas la guerre, il importera peu que nous ayons une armée faible. Plus elle le sera, plus l'électeur sera satisfait, et il admirera comme les choses vont bien, comme elles vont de mieux en mieux, avec le minimum d'effort militaire possible. Le gouvernement sera populaire. On le bénira dans les villes et encore plus dans les champs. Mais si la guerre éclate, quel coup de foudre! C'est ce qu'électeurs et élus s'obstinent à ne pas prévoir, en quoi ils ont tort. Mais ce qui est coupable de leur part serait criminel de la part d'un général en chef dont la quiétude endormirait le pays sur le danger qui le menace. Le général Hagron n'a pas éprouvé cette quiétude. Il s'est demandé avec angoisse ce qui arriverait si nous étions surpris en flagrant délit de désorganisation et d'émiettement, et la conséquence de ses réflexions a été sa demande de mise en disponibilité.

Heureusement le général de Lacroix était là, tout près, et il s'est montré plus optimiste. Mais le général Hagron, lui aussi, était optimiste il y a un an, et il ne l'est plus aujourd'hui : le général de Lacroix le sera-t-il encore dans un an? Dans deux ans, la question ne se posera plus pour lui, car il sera atteint par la limite d'âge. On ne lui demande que deux ans de bonne volonté. Étant né, en effet, en 1844, il a aujourd'hui soixante-trois ans. Le général Hagron avait un an de moins que lui, et, comme il venait de terminer le temps d'apprentissage qui est indispensable aux mieux doués pour s'adapter à tous les détails de fonctions aussi compliquées, on pouvait espérer que l'armée bénéficierait pendant trois ans encore de l'expérience qu'il avait acquise. Quand le général de Lacroix aura terminé son année d'apprentissage, que lui restera-t-il d'activité? Nous ne voulons pas insister sur ce côté de la question; mais ne semble-t-il pas qu'on s'applique de plus en plus à diminuer la durée de service du généralissime, comme si on craignait de le voir encore une fois donner sa démission avant l'heure de la retraite, dans le cas où elle tarderait trop? N'y a-t-il pas là un inconvénient? Nous voudrions jouir du général de Lacroix pendant cinq ou six ans au moins, et certes ce n'est pas trop; il vaudrait mieux que ce fût davantage : nous n'aurons pas une

satisfaction qu'il est pourtant si raisonnable de désirer. On met l'instabilité à la tête de notre armée : c'est le contraire qui conviendrait.

M. Clemenceau, à l'inverse de la plupart de ses amis politiques, comprend théoriquement la nécessité d'avoir une armée ; par malheur il comprend beaucoup moins bien les conditions pratiques indispensables pour en avoir une. En pareille matière, la bonne intention ne sert de rien. Il faudrait d'abord un ministre de la Guerre qui aurait, non seulement l'habit, mais encore et surtout l'âme d'un soldat : on a eu le temps de s'apercevoir que ce n'était pas le cas de notre ministre actuel. Nous reconnaîtrons, si l'on veut, au général Picquart toutes les qualités civiles ; quant aux qualités militaires, il en est dépourvu. Nul ne s'est montré plus faible à l'égard du Parlement, et on affirme qu'il ne l'est pas moins dans tous les détails de son administration. Comment une Chambre à laquelle on n'oppose aucune résistance aurait-elle assez de maîtrise sur elle-même pour résister à des tendances qui, si elles ne sont pas légitimes, sont du moins naturelles de sa part ? Elle ne s'arrêterait que si elle voyait se dresser en face d'elle un ministre dont la haute compétence ne saurait être contestée, qui lui montrerait les conséquences fatales de ses votes, qui l'adjurerait de ne pas les émettre, qui parlerait assez haut pour être entendu par le pays lui-même, et enfin qui déposerait son portefeuille sur la tribune en déclarant qu'il ne le reprendrait qu'au cas où la majorité se rallierait autour de lui, confiante et résolue. Si le général Picquart avait tenu un pareil langage, il est à croire que ni lui, ni le général Hagron, n'aurait été obligé de donner sa démission. La Chambre aurait reculé devant une responsabilité écrasante ; notre armée ne serait pas dans l'état de délabrement provisoire où on la voit aujourd'hui. Oui, un homme aurait suffi pour faire tout cela, et le général Picquart aurait pu être cet homme ; mais il ne l'est pas ; il est même aussi éloigné de l'être que possible. Comment profiterait-il de la leçon que lui donne le général Hagron, puisqu'il n'en comprend pas le caractère et qu'il fait dire par ses journaux que tout est pour le mieux ?

Il n'y a pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir. Les Chambres ne veulent pas voir. Le gouvernement ne veut pas voir. On dissimule la vérité au pays ; on l'endort dans une sécurité trompeuse. Le général Hagron, du moins, a fait son devoir : il nous a donné un avertissement nécessaire, mieux que par un discours, par un acte. Mais toutes les impressions passent si vite, et les choses les plus fortes frappent si légèrement, que cet acte sera bientôt oublié. Le Parlement, le gouvernement, le pays, l'armée resteront les mêmes : il leur fau-

dra des secousses encore plus rudes pour les sortir de leur apathie.

Dans le Midi, la situation semble s'améliorer. Le mouvement de détente n'est pas encore assez accentué pour que nous puissions déjà l'enregistrer : cependant, un certain nombre de municipalités ont retiré leur démission, et d'autres, tout en maintenant la leur, ont perdu la belle confiance des premiers jours dans la valeur des moyens d'intimidation qu'elles avaient cru pouvoir employer. Les Chambres sont en vacances; elles ne rentreront en session qu'au milieu d'octobre. Les trois départemens en révolte pourront-ils soutenir pendant trois mois encore l'attitude qu'ils ont prise ? Il semble bien que non. C'est à eux surtout, et beaucoup plus qu'au gouvernement, qu'ils ont fait du mal. Ne commencent-ils pas à se fatiguer de leur geste tendu, violent, et d'ailleurs inefficace ? Le comité d'Argeliers a donné des instructions nouvelles, qui ne sont plus tout à fait aussi intransigeantes que celles d'autrefois. Il recommande toujours, à la vérité, la grève des électeurs pour le renouvellement partiel des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissement; mais il admet une exception à la règle, pour le cas où des ennemis des revendications viticoles viendraient à poser leur candidature ; il faudrait alors voter en masse, et toute préoccupation politique mise à part, pour les représentans de ces revendications. En fait, des candidats se présentent, et des élections auront lieu dans plus d'un canton. La seconde partie des instructions d'Argeliers se rapporte à l'exercice des fonctions municipales, et établit entre elles une distinction qui n'a rien de pratique. Les fonctions vraiment et purement municipales rentreraient en exercice ; celles que les municipalités remplissent comme représentans du pouvoir central continueraient d'être frappées de paralysie. Malheureusement, le maître Jacques municipal ne saurait se dédoubler. Les démissions données sont pleines et entières ; elles ne peuvent pas être partielles, porter sur un point et non pas sur un autre, laisser subsister l'agent de la commune et supprimer celui de l'État. Il faut donc les retirer, ou se résigner à ce que les intérêts communaux périclitent avec les autres : être ou n'être pas, voilà la question. Les municipalités du Midi se sont mises dans une situation fausse; il n'est que temps d'en sortir, et le plus tôt sera le mieux. Quant à l'ordre public, il est assuré par les troupes ; mais il vaudrait beaucoup mieux qu'il le fût par le retour des populations à des sentimens plus conformes au respect de la loi, et cela surtout vaudrait mieux pour elles. Au fond, tout le monde désire en finir ; il serait très fâcheux qu'on en fût détourné par de simples questions d'amour-

propre. Une démarche qui a été faite par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts, a donné à croire que le gouvernement était tout disposé à s'y prêter. Le Conseil général de l'Hérault ayant décidé d'envoyer trois délégués à M. Clemenceau pour lui indiquer à quelles conditions, suivant lui, la conciliation pourrait se faire; son président, M. Laissac, a écrit à M. Dujardin-Beaumetz pour lui demander si le Conseil général de l'Aude ne voudrait pas s'associer à cette démarche, ou en faire une analogue. M. Dujardin-Beaumetz est président du Conseil général de l'Aude. Loin de décliner la suggestion, il a invité ses collègues à se réunir à Carcassonne, à titre officieux et privé, et leur a soumis la question. Il y a lieu de croire que, membre du gouvernement, il n'a pas agi sans s'être au préalable entendu avec son chef. Les conseillers généraux de l'Aude ont jugé inutile d'envoyer une délégation à M. Clemenceau : ils ont chargé M. Dujardin-Beaumetz d'être l'interprète de leurs vœux, qui tendent tout d'abord à l'élargissement des prisonniers. Le Conseil général de l'Hérault demandait, lui, si, dans le cas où les municipalités reprendraient leurs démissions, les prisonniers seraient libérés et les troupes retirées. Dans ces termes, la question était mal posée : il ne peut s'agir d'un contrat *do ut des* entre le gouvernement et les départemens du Midi; mais si on est d'accord sur le fond, on trouvera la forme à y mettre, et il semble bien qu'on marche à un dénouement de ce genre. Le gouvernement a certainement hâte de l'atteindre. En somme, il a atteint son but, qui était de donner au Midi des preuves tangibles de l'intérêt que les pouvoirs publics prenaient à ses souffrances, sans toutefois capituler devant ses exigences, ce qui aurait été de sa part une abdication. Cette affaire a déjà trop duré. Nous n'espérons pas que le calme rentre dans les esprits du jour au lendemain, mais tout le monde doit travailler à l'y ramener, et, pour peu qu'on montre quelque doigté, les chances d'y réussir sont grandes. Si M. le sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts s'était rendu à Carcassonne au commencement de juillet, des clameurs de colère se seraient élevées contre lui ; on lui aurait jeté des pierres ; on lui aurait fait pis peut-être. Il y est allé à la fin du mois et il a été reçu avec convenance, avec déférence même, ce qui prouve que tout vient à point à qui sait attendre; mais après avoir suffisamment attendu, il faut, quand l'opportunité se présente, savoir la saisir et en profiter. Nous serons heureux si, dans quinze jours, nous pouvons constater un progrès sensible vers l'apaisement.

Depuis assez longtemps déjà, on annonçait un Syllabus qui devait venir de Rome, et prononcer la condamnation d'un certain nombre

d'erreurs contemporaines. Le document est venu en effet, mais est-ce à proprement parler un Syllabus? Non, c'est un décret de la Congrégation de l'Inquisition, ce qui n'est pas la même chose. Aussi, bien qu'il ait été accueilli avec toute l'attention qu'il méritait, il n'a pas produit, tant s'en faut, l'impression très vive que les souvenirs d'un autre et vrai Syllabus, et d'une autre époque, en avaient fait attendre. Nous voulons parler du Syllabus de 1864, où le pape Pie IX avait mis à la fois toutes ses idées religieuses et politiques, et avait condamné avec une sévérité toute doctrinale sans doute, mais tranchante, les principes sur lesquels reposent la plupart des sociétés contemporaines. Aussi la révolte avait-elle été véhémente. Elle l'avait été un peu partout, mais surtout en France, dans une grande partie de l'opinion. Le texte hardi du Syllabus y était pour quelque chose : les circonstances y étaient pour plus encore. On était alors au milieu des polémiques passionnées que déchaînait la question romaine après la guerre d'Italie. Le Syllabus du pape Pie IX jeta de l'huile sur le feu. Nous n'avons pas à nous prononcer sur les questions qu'il soulevait, ni sur les condamnations qu'il portait; mais, au point de vue purement politique, il manquait d'opportunité; il a été habilement, vigoureusement, perfidement exploité contre l'Église; il n'a pas servi sa cause. Aujourd'hui, la situation générale n'est plus la même. Les questions se sont modifiées aussi : elles ont du moins changé de forme. Le pape Pie X, quoi qu'on en dise et bien qu'il ait pris son nom, ne ressemble que d'assez loin à Pie IX. Le pseudo-Syllabus de 1907 ne devait donc pas produire le même effet que celui de 1864. Les uns en espéraient, les autres en craignaient trop. C'est un document très grave, digne d'une étude approfondie que nous ne pouvons pas faire dans une fin de chronique; mais il ne sort pas du domaine religieux; les questions qu'il traite intéressent surtout les théologiens; il ne contient pas un mot dont les gouvernemens, ni même les partis politiques puissent s'inquiéter ou s'offenser. Ce sont là des différences sensibles avec le Syllabus qui a retenti autrefois comme un défi et un cri de guerre lancé au monde moderne. Le nouveau ne suscitera ni les colères, ni les révoltes qu'a provoquées l'ancien. Il contristera un certain nombre d'esprits; il affligera un certain nombre de cœurs; il imposera une sorte d'ultimatum intime à un certain nombre de consciences; mais son effet n'ira pas plus loin; et, en tout cas, nul ne pourra reprocher au Pape d'être sorti de son domaine propre, c'est-à-dire du domaine spirituel, pour envahir celui des peuples et des rois.

Le document a seulement pour objet de mettre les esprits en garde contre les travaux d'une école d'exégèse qui, s'appliquant plus étroitement qu'on ne l'avait encore fait jusqu'ici à l'étude et à l'interprétation des textes, en tire aussi des conclusions nouvelles. Qu'on puisse s'égarer dans cette étude, rien n'est moins douteux; mais la question est de savoir si l'égarement avait été poussé au point où, un danger réel étant né pour elle, l'Église devait intervenir et arrêter dans leurs recherches des esprits qui ont au moins le mérite d'être sérieux, consciencieux, désintéressés. Cette question, ce n'est pas à nous à la trancher : nous constatons seulement que le Pape a cru devoir le faire et qu'il l'a fait dans un sens très restrictif. « Il est déplorable, lit-on dans le préambule du Décret, qu'il se trouve même des écrivains catholiques, en certain nombre, qui, outrepassant les limites marquées par les Pères et par l'Église elle-même, s'appliquent, sous prétexte de haute critique et à titre de raison historique, à chercher un prétendu progrès du dogme, qui n'est, en réalité, que sa déformation. » L'expression est dure : peut être est-elle juste. Mais si les exégètes modernes, entraînés par l'espèce de fièvre qui s'attache à leurs études, ont renversé quelquefois sans les voir les bornes que le Décret cherche à rétablir, n'est-il pas à craindre qu'il ne rende à son tour ces bornes bien étroites, et qu'en y enfermant les investigations permises il ne tienne les esprits catholiques en dehors d'une science qu'il faut bien connaître, puisque, d'ailleurs, on ne peut pas la supprimer. Il y a en Allemagne, en France, en Italie, des savans et des écrivains catholiques qui ont effectivement entrepris de la connaître, de la pousser même vers de nouveaux progrès, pour la faire servir à une religion dont le fond reste immuable, comme il doit le rester, mais dont les traits essentiels peuvent être élargis et certains côtés être mieux éclairés. Qu'au cours de ces reconnaissances sur le terrain ennemi, quelques-uns de ces explorateurs aient été entraînés un peu loin, et que quelques autres se soient plus ou moins laissé conquérir par l'esprit avec lequel ils étaient aux prises, cela est possible. Des imprudences de langage ont été commises. Il faut souhaiter cependant que les études commencées ne soient pas interrompues, et que, pour échapper à un danger, l'Église ne tombe pas dans un autre, c'est-à-dire dans l'ignorance du mouvement scientifique qui emporte les intelligences et auquel, si elle veut vivre, elle ne doit pas rester étrangère. On l'attaque avec des armes nouvelles : n'est-il pas à craindre, si elle riposte seulement avec celles d'autrefois, qu'il n'y ait une disproportion redoutable entre les moyens d'agression et les

moyens de défense et que, dans cette lutte inégale, l'Église ne perde encore de son influence sur les âmes? Avant de lancer le Décret, le Pape s'est certainement demandé quelles en seraient toutes les conséquences, et il a dû prévoir qu'on l'accuserait d'enfermer l'Église dans le passé, alors que le monde marche vers l'avenir. Mais cela ne l'a pas arrêté. A-t-il eu tort? a-t-il eu raison? On ne le saura que plus tard. Toutefois, il est juste de reconnaître que, si le Décret est une œuvre doctrinale sévère, rigoureuse, intransigeante, il est, au point de vue des personnes, une œuvre circonspecte, nous allions dire charitable. Il dénonce des erreurs, il ne vise pas ceux qui les ont commises, bien qu'on puisse quelquefois les deviner. Il y a des noms dont on a beaucoup parlé depuis quelque temps et qui se présentent naturellement à la mémoire : mais mieux vaut imiter la discrétion du Décret et n'en prononcer aucun.

Parmi les propositions condamnées, quelques-unes sont si évidemment erronées aux yeux des catholiques qu'on se demande s'il était bien nécessaire de les mentionner : en revanche, il n'y avait aucun inconvénient à le faire, et si le Décret n'en contenait que de celles-là, sa banalité ne susciterait aucune objection. Voici quelques-unes de ces propositions : « Le magistère de l'Église ne peut déterminer par des définitions dogmatiques le sens propre des Saintes Écritures. — L'Église, quand elle proscrit les erreurs, ne peut exiger des fidèles l'assentiment intérieur aux jugemens portés par elle. — Ceux qui croient que Dieu est vraiment l'auteur de l'Écriture sainte montrent une trop grande simplicité ou ignorance. — Dans plusieurs de leurs récits, les évangélistes ont moins cherché à rapporter la vérité qu'à dire des choses qu'ils croyaient, quoique fausses, plus profitables aux lecteurs. — L'Église se montre incapable de défendre la morale évangélique, parce qu'elle se tient obstinément attachée à des doctrines immuables, incompatibles avec les progrès modernes. » Nous pourrions en citer vingt autres encore auxquelles l'Église catholique ne pourrait acquiescer sans abdiquer et se suicider. Elles se résument d'ailleurs dans cette dernière qui clôt le document et le résume : « Le catholicisme actuel ne peut s'adapter à la vraie science à moins de se transformer en un christianisme non dogmatique, c'est-à-dire en un protestantisme large et libéral. » Il va de soi que le catholicisme ne saurait permettre de dire que, pour vivre, il dût se changer en protestantisme. Sur tous ces points, le Décret a raison de protester; mais sur d'autres, il aura quelque peine à obtenir le même acquiescement de la part de tous les catholiques. On éprouve, par exemple,

quelque étonnement à lire, parmi les propositions condamnées, celle qui suit : « L'inspiration divine ne s'étend pas à toute l'Écriture sainte de manière à en garantir toutes et chacune des parties de toute erreur. » Beaucoup de catholiques ont cru jusqu'ici que l'inspiration divine avait eu pour objet de nous révéler quelques vérités auxquelles nous ne pouvions pas atteindre par le seul effort de notre esprit, mais nullement de nous enseigner l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, ni même la syntaxe. Ils ont cru que, sur tous ces points, les rédacteurs des Écritures avaient parlé avec la science, de même qu'avec la langue de leur temps, et qu'il n'y avait eu là rien d'immuable et d'inaltérable. Ils ont cru qu'à l'exemple du Christ lui-même qui, bien qu'il fût Dieu, était homme en même temps et participait à toutes les infirmités humaines, les Écritures, bien qu'elles continssent un dépôt sacré de vérités, n'en étaient pas moins sujettes, en ce qui concerne leur forme matérielle, aux conditions inhérentes à toutes les œuvres écrites, et qu'on pouvait dès lors y relever des erreurs qui n'intéressaient au surplus ni le dogme, ni la morale. Leur serait-il interdit de le croire encore?

Que faut-il penser de la proposition suivante qui est condamnée : « La critique ne peut attribuer au Christ une science sans limite que par une hypothèse qui ne peut se justifier historiquement et qui répugne au sens moral, à savoir que le Christ, en tant qu'homme, a eu la science de Dieu et que, néanmoins, il n'a pas voulu communiquer à ses disciples et à la postérité cette science qu'il avait de tant de choses? » On a raison de condamner cette proposition, car elle n'a pas le sens commun. Plaçons-nous dans l'hypothèse catholique. Si le Christ a eu une science sans limite, il est évident que ce n'est pas en tant qu'homme, mais en tant que Dieu; mais qu'il l'ait eue à un titre ou à un autre, qu'importe ? On ne voit pas pourquoi il aurait fait part de cette science à ses disciples et à la postérité. Assurément, il n'était pas venu dans ce monde pour cela. Son but, encore une fois, n'avait pas été d'enseigner aux hommes l'astronomie, l'histoire naturelle, la physique, la chimie, enfin toutes les sciences qui relèvent de leur propre raison et qu'ils devaient découvrir peu à peu par un long effort. Cela ne valait pas la peine qu'il se fît homme et qu'il mourût sur la croix : aussi sa mission était-elle tout autre. Et pourquoi demander à l'ensemble des Écritures saintes ce qui n'est pas et ce que nous ne cherchons pas dans l'Évangile ? Pas plus que le Christ, Moïse et les prophètes ne nous ont rien appris sur les sciences humaines. Dès lors, il est difficile d'admettre que « l'inspiration divine s'étende à toute

l'Écriture sainte, de manière à en garantir toutes et chacune des parties de toute erreur. » S'il en est ainsi, l'exégèse est, du commencement à la fin, une science fausse, ce que nous avons peine à croire, tandis que nous admettons parfaitement et que nous serons même, au besoin, les premiers à dire qu'on tire trop souvent de cette science des conclusions qu'elle ne renferme pas, et qui ne sont pas de son domaine.

Mais, nous le répétons, tout cela ne touche très vivement qu'un nombre de personnes assez limité : l'immense majorité des catholiques reste pour le moment en dehors de ces discussions et ne les connaît même pas. Elles n'en sont pas moins importantes, parce que les travaux des esprits les plus élevés, les plus éclairés, les plus distingués, exercent inévitablement de l'influence sur les autres : il y faut quelquefois longtemps, mais le phénomène de suggestion finit toujours par se produire, et c'est bien pour cela que l'autorité pontificale n'a pas cru pouvoir rester impassible et inerte en présence des recherches, parfois périlleuses, de l'exégèse moderne. Que produira son intervention ? Nous le verrons. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les questions traitées par le Décret s'agitent au-dessus du vulgaire, qui n'en perçoit qu'un retentissement lointain, et qui est exposé d'ailleurs à les mal comprendre lorsqu'il veut s'y essayer. De là vient le peu d'effet relatif qu'a produit ce document qui avait fait naître plus d'inquiétudes qu'il ne semble devoir en réaliser. Sa forme même en laisse le caractère impératif un peu indécis : on ne sait pas très bien qui est-ce qui parle. En tout cas, ce n'est pas le Pape directement et *ex cathedra*.

Le Décret de la Sainte et universelle Inquisition n'en porte pas moins la marque très nette du pontificat actuel. On a dit souvent que Pie X n'était pas un pape politique, mais un pape religieux. Le Décret, en effet, n'est inspiré par aucun souci politique : la religion seule y est en cause, et encore sur quelques points seulement, très particuliers, très controversés, qui l'étaient avant le Décret, et le seront peut-être encore après. Le document n'a pas été publié sans de longues réflexions et hésitations : les uns trouveront que son autorité en est augmentée, les autres qu'elle en est atténuée. Le mieux, sans doute, est de le prendre pour un avertissement, à certains égards salutaire, et d'y voir la condamnation, non pas d'une science, mais de ses égaremens possibles. Ne condamne-t-il pas la proposition que « l'Église se montre l'ennemie des progrès des sciences naturelles et théologiques ? » Rapprochement d'ailleurs imprévu entre des sciences toutes différentes ! Nous n'en retiendrons qu'une chose, à savoir que l'Église n'est pas l'ennemie du progrès des sciences théologiques, et l'exégèse en est une.

La place nous manque pour parler de la révolution qui vient de se produire en Corée : elle n'est d'ailleurs intéressante qu'au point de vue anecdotique. La manière dont l'empereur Yi-Hyeung a été amené à donner sa démission est un trait des mœurs politiques de l'Extrême-Orient. Le Japon était déjà, en réalité, le maître en Corée, et il aurait pu, semble-t-il, sans inconvénient, respecter un peu plus longtemps la fiction de souveraineté que l'Empereur représentait; mais il ne l'a pas voulu, ou, du moins, il a voulu qu'un nouvel empereur représentât cette fiction d'une manière plus faible encore et plus avilie. Il lui a imposé un traité de protectorat qui ne lui laisse plus la moindre autorité.

Son grief contre Yi-Hyeung est que le malheureux avait cru adroit d'envoyer sournoisement une délégation à la Conférence de La Haye. On a vu dans cette démarche, et il y avait en effet une tentative d'indépendance: c'est ce que le Japon n'a pas pu supporter. En vain Yi-Hyeung a-t-il protesté qu'il n'était pour rien dans l'affaire: on ne l'a pas cru, et le fait était, avouons-le, peu croyable. Quoi qu'il en soit, les ministres coréens, qui sont tous dans la main du Japon, ont conseillé à l'Empereur d'abdiquer et, après avoir consulté les Anciens, il a dû s'y résoudre, non sans une protestation sourde qui correspond d'ailleurs au sentiment de ses sujets. Le marquis Ito, résident japonais, a feint d'assister impassible à cette comédie dont il tenait secrètement tous les fils. Il y a eu à Séoul des révoltes partielles, soit dans l'armée, soit dans la population. Il a fallu faire venir à la hâte des secours japonais. On en fera venir tant qu'il faudra, et force restera au Japon. Si les Coréens sont sujets à des explosions de colère soudaines et impuissantes, ils sont impropres à toute action politique soutenue : de là leur infortune. La marche de la politique japonaise à leur égard a été, au contraire, froidement calculée, logique, implacable. Le protectorat japonais sur la Corée n'est plus qu'une ombre vaine : la domination pure et simple est le fait réel. Mais ce fait n'existait-il pas déjà ? Il devient seulement plus apparent. L'imprudence de l'Empereur a servi de prétexte et l'événement inévitable s'est accompli.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.



LA

SUPPRESSION DES ACADÉMIES

EN 1793 [1]

Il y a quelques mois, M. Maurice Barrès, au début de son discours de réception à l'Académie française, racontait que, comme il avait voulu que sa première démarche fût une démarche pieuse, il avait demandé d'abord qu'on lui ouvrît les archives de la Compagnie. « J'ai manié, disait-il à ses confrères, les huit volumes in-folio qui contiennent les *Délibérations* et les *Listes de présence*, et qui font connaître votre histoire officielle depuis votre établissement au Louvre jusqu'à votre suppression. Sur des registres en maroquin rouge, aux armes de France, j'ai vu avec vénération les traces et parfois la signature de Corneille et de Colbert, de Racine et de Bossuet, de La Fontaine et de Boileau, jusqu'à Voltaire. » Ce sont les Registres de l'Académie française, qui ont échappé par hasard aux désastres de la Révolution. Pour les empêcher de courir d'autres dangers, l'Académie les a publiés il y a dix ans, et ils forment trois volumes qui vont jusqu'à la séance du 5 août 1793, la dernière qu'elle ait tenue avant d'être supprimée (2).

Le quatrième volume, qui complète le recueil, s'est fait attendre longtemps, et vient seulement de paraître. Il contient

(1) *Les Registres de l'Académie française*, tome IV, Paris, Firmin-Didot, 1906.

(2) Ces trois volumes, quand ils ont paru, ont été l'objet d'une étude dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1897.

surtout une table des matières sans laquelle les trois autres, remplis de noms propres et de petits faits accumulés, seraient d'un usage peu commode. On y a joint en appendice différentes pièces qui n'avaient pas trouvé place dans les volumes précédens, deux notamment qui concernent la suppression des Académies en 1793, le discours de Chamfort qui les attaque et la réponse de l'abbé Morellet qui les défend. Il m'a semblé, en les relisant, qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de reprendre cette ancienne histoire. Elle a été déjà racontée, et bien racontée (1); mais il est possible d'ajouter au récit qu'on en a fait quelques détails ignorés ou moins connus, et quoiqu'elle disparaisse un peu dans les grands événemens de la Révolution, il me semble qu'elle mérite de n'être pas tout à fait oubliée.

I

Il y avait, en 1789, trois grandes académies, qui siégeaient au Louvre, sous la protection du Roi : l'Académie française, celle des Inscriptions et Belles-Lettres, et l'Académie des Sciences. C'est d'elles que je m'occuperai uniquement dans ce travail; quant à l'Académie royale de peinture et de sculpture, et à celle d'architecture, quoique, après une existence longtemps errante, elles eussent fini par obtenir elles aussi d'être logées au Louvre et qu'en 1793 elles aient partagé le sort commun, comme elles avaient des règlemens différens et un caractère particulier, je les laisserai de côté.

Des trois autres, l'Académie des Inscriptions était la moins connue du public. Enfermée dans des études érudites, qui ne sont pas à l'usage de tout le monde, et supposent des connaissances spéciales pour être comprises, elle jouissait de plus de considération que de notoriété. Elle se glorifiait sans doute de savans très distingués, comme Fréret, dont le nom avait surnagé, mais de ceux-là mêmes on ne connaissait guère les ouvrages. C'était pour elle, par rapport aux deux autres, à la fois une infériorité et un avantage. Étant moins célèbre, elle pouvait espérer qu'on la laisserait plus tranquille; il semblait que l'ombre dans laquelle elle se tenait aurait au moins ce résultat de lui susciter moins de jaloux, de faire oublier ses origines

(1) Mesnard, *Histoire de l'Académie française*, et Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*.

royales et les préventions soulevées par ce nom d'académie qu'elle portait. En effet on ne voit pas qu'elle ait été attaquée dans les premiers temps du XVIIIe siècle; mais à mesure que la Révolution approche, elle devient à son tour suspecte. Sa constitution même la fait soupçonner d'aristocratie; elle contient, en tête de ses listes, dix noms de membres honoraires, qui sont des grands personnages, en général étrangers à l'érudition, et qui n'ont d'autre raison d'y être que la protection qu'ils peuvent lui accorder (1). On y trouve notamment les principaux ministres du Roi, le cardinal Dubois, le cardinal de Fleury, Pomponne, Daguesseau, Maurepas, etc. : c'était une mauvaise note à la veille de la Révolution. Vers la même époque, un reproche plus grave lui fut adressé, dont Chamfort, dans son Discours sur les Académies, s'est fait l'écho. On sait qu'elle avait été créée pour perpétuer la gloire de Louis XIV par des médailles, des devises, des inscriptions, et qu'elle se trouva un peu dépourvue à la fin du règne, quand les revers succédèrent aux victoires. Elle eut alors l'idée d'occuper son temps aux antiquités judaïques, grecques et romaines, dont elle fit l'objet de ses recherches. « Eh! que ne s'y bornait-elle, dit Chamfort; nous étions si reconnaissans d'avoir appris par elle ce qu'étaient, dans la Grèce, les dieux Cabires; quels étaient les noms de tous les ustensiles composant la batterie de cuisine de Marc-Antoine! Nous applaudissions à la découverte d'un vieux roi de Jérusalem, perdu, depuis dix-huit cents ans, dans un recoin de la chronologie! » C'étaient au moins des travaux innocens. Malheureusement elle imagina d'y joindre l'étude des antiquités françaises, et ce fut « pour empoisonner les sources de notre histoire et mettre aux ordres du despotisme une érudition faussaire. » Dès lors ses membres les plus connus, Mabillon, Secousse, Foncemagne ne s'occupent qu'à glorifier la vieille royauté. C'est bien le moment! Ne se sont-ils pas avisés de prétendre que c'était au Roi seul qu'appartenait le pouvoir législatif et de condamner d'avance l'Assemblée nationale, qui l'attribue à la nation. On voit bien que l'Académie à laquelle ils appartiennent est la fille de l'Académie française, « et une fille, ajoute Chamfort, digne de sa mère par le même esprit d'abjection. »

(1) Il avait été question d'établir aussi des membres honoraires à l'Académie française. Certains évêques et grands seigneurs le souhaitaient pour y siéger sans être confondus avec les gens de lettres. Louis XIV refusa. Il voulait qu'il y régnât la plus parfaite égalité.

Au contraire, l'Académie des sciences jouissait partout d'une faveur incontestée et qui s'explique aisément. L'esprit scientifique, étant de sa nature ouvert aux nouveautés et tourné vers l'avenir, convenait à une époque qui voulait s'affranchir des traditions et s'était mise en révolte contre le passé. C'est sur cet esprit que s'appuient les novateurs, et l'on peut dire qu'il est l'âme même de l'*Encyclopédie*. L'engouement s'accrut encore, dans la seconde moitié du siècle, par de belles découvertes qui tenaient l'attention publique en haleine : celles de Franklin sur l'électricité, et, à la veille même de la Révolution, l'invention des aérostats. Ces découvertes avaient ce caractère qu'elles en faisaient prévoir d'autres, que les résultats en étant visibles et pratiques, elles ne demandaient aucun effort de réflexion et de raisonnement pour être comprises et admirées, et se trouvaient ainsi à la portée de tous. En même temps, les connaissances scientifiques, qui sont d'ordinaire l'apanage de quelques personnes, se répandirent dans des milieux où elles pénètrent rarement. Il se trouva que d'illustres savans, comme d'Alembert, qui étaient à la fois de grands géomètres et des littérateurs distingués, en donnèrent l'intelligence et le goût aux gens du monde. Les femmes se piquèrent de connaître Newton, et ce fut une mode de faire un peu partout des expériences de physique.

L'Académie des sciences était donc très populaire et, dans ces années de trouble et de confusion, elle ne perdit rien de sa popularité. Jusqu'à la fin, elle eut la fortune de se bien recruter; c'est alors qu'elle s'associa Lagrange, Laplace, Monge, Berthollet, etc. En face de la Révolution son attitude fut toujours honorable et ferme. Elle essaya de rester en dehors de la politique, strictement enfermée dans ses travaux ordinaires. Le 15 juillet 1789, le lendemain de la prise de la Bastille, elle se réunit au Louvre, comme d'habitude, et entendit un mémoire de Darcet sur la chimie. Plus tard, quand Fourcroy — le futur comte Fourcroy — entraîné par son zèle républicain, lui proposa de s'épurer elle-même, comme venait de le faire l'Académie de Médecine, et de rayer de sa liste ceux de ses membres suspects d'incivisme, elle refusa très énergiquement de le suivre, et il eut beau renouveler sa proposition et y insister, on ne l'écouta pas davantage. En ce moment, le gouvernement avait besoin d'elle. Il la consultait sur les innovations qu'on était en train de faire;

on lui demandait son avis sur la réforme monétaire, sur le nouveau système des poids et mesures, sur la façon d'accorder l'ère républicaine avec l'ancien calendrier, et, quand la guerre éclata, sur la fonte des canons, sur la meilleure manière de fabriquer la poudre, sur la conservation de l'eau potable dans les navires, etc. ; et à chaque réponse qu'elle donnait, on la comblait de remerciemens et de félicitations. Il semblait bien que les services qu'elle rendait assuraient son existence.

Elle aussi pourtant n'avait pas été tout à fait épargnée par l'orage. En 1791, il parut un pamphlet intitulé : *Les charlatans modernes, ou Lettres sur le charlatanisme académique.* Il était surtout dirigé contre l'Académie des sciences, et signé du nom terrible de Marat. On sait que Marat était médecin de son état, médecin des gardes du corps du Comte d'Artois, — car il était dit que presque tous ceux qui renversèrent la royauté avaient été nourris et entretenus de ses pensions et de ses places ! — il s'était beaucoup occupé de recherches scientifiques ; il avait fait, ou cru faire, des découvertes, et les avait soumises à l'Académie, qui paraît bien les avoir d'abord approuvées (1). Mais il est probable que dans la suite elle lui fut moins favorable, et que leurs relations se gâtèrent. Il continua pourtant, sans se décourager, ses travaux sur le feu, la lumière, l'électricité, et en 1788, au moment où les États Généraux allaient s'ouvrir, il publiait des *Mémoires académiques ou nouvelles découvertes sur la lumière, relatives aux plus importans points de l'optique ;* mais, comme cet ouvrage et les précédens ne lui paraissaient pas obtenir le succès qu'ils méritaient, et qu'il accusait de l'indifférence du public les injustices de l'Académie, il résolut de se venger, et exhala contre elle toutes ses rancunes dans un pamphlet violent. J'en citerai quelques phrases pour faire connaître de quelle façon il la traite : « Elle a pris, dit-il, pour symbole un soleil radieux et pour devise cette modeste épigraphe : *Invenit et perfecit,* non qu'elle ait jamais fait aucune découverte ou qu'elle ait jamais rien perfectionné, car il n'est sorti de son sein qu'une lourde collection de mémoires avortés, qui servent quelquefois à remplir un vide dans les grandes bibliothèques. En revanche, elle s'est assemblée 11409 fois, elle a publié 380 éloges, elle a donné 3965 approba-

(1) C'est au moins ce que semble prouver le titre d'un ouvrage qu'il a publié en 1779 : *Découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière constatées par une suite d'expériences nouvelles, vérifiées par les commissaires de l'Académie des Sciences.*

tions, tant sur de nouvelles recettes de fard, de pommades pour les cheveux, d'emplâtres pour les cors, d'onguens pour les punaises, que sur la forme la plus avantageuse des faux toupets, des têtes à perruque, des canules de seringues, et sur mille autres objets de pareille importance; travaux glorieux, bien faits pour nous consoler des sommes immenses qu'elle nous coûte annuellement (1). Prise collectivement, elle doit être regardée comme une société d'hommes vains, très fiers de se rassembler deux fois par semaine, pour bavarder à l'aise sur les fleurs de lys, ou, si tu l'aimes mieux, comme une confrérie d'hommes médiocres, sachant fort peu de choses et croyant tout savoir, livrés machinalement aux sciences, jugeant sur parole, hors d'état de rien approfondir, attachés par amour-propre aux anciennes opinions et presque toujours brouillés avec le bon sens. »

Après ces attaques générales viennent les injures personnelles. Il prend à partie successivement Condorcet, Lagrange, Monge, Lavoisier surtout, qui semble être pour lui un ennemi particulier. Il raille leurs travaux, il nie leur science, il jette des doutes sur leur honnêteté. Il raconte que des sots « qui croient que le génie s'est réfugié à l'Académie des sciences, » lui ont confié 12 000 livres pour découvrir quelque moyen de diriger les ballons. « Qu'est devenu cet argent? apprenez que ces savans en ont fait entre eux le partage, et qu'il a été mangé à la Rapée, à l'Opéra, et chez les filles. »

Comment le pamphlet de Marat fut-il reçu du public, et quelle influence a-t-il exercée sur les événemens qui ont suivi? il est difficile de le savoir exactement. Au premier abord, on est tenté de croire que la popularité de l'Académie des sciences, qui était si solidement établie, n'a pas pu être ébranlée par ces sottises ineptes. Cependant, quand on regarde de près, il faut avouer que la conduite hésitante, embarrassée, de la Commission d'Instruction publique, que l'affaire regardait, donne à réfléchir. Assurément elle souhaitait sauver l'Académie des sciences, elle la respectait, elle l'honorait, elle la trouvait utile à la République, et sentait qu'on aurait quelque peine à se passer d'elle. Mais quand il s'agit de la défendre ouvertement, de proposer qu'elle soit exemptée des mesures qu'on prend contre les autres, on n'en a pas le courage, et l'on n'agit qu'en cachette. Nous voyons,

(1) Le budget de l'Académie des Sciences, en 1790, montait à 83 458 livres.

par exemple, qu'en 1792 elle est comprise dans le décret qui leur interdit à toutes de remplacer les membres qu'elles ont perdus; mais en même temps on lui fait savoir que ce décret ne la concerne pas, qu'on lui permet de ne pas l'appliquer, et elle continue en effet à faire ses élections comme autrefois. Si la commission n'agit pas avec plus de franchise, si elle se contredit et se cache, c'est évidemment qu'elle se heurte à un courant d'opinion qui l'inquiète. Elle redoute ceux qu'on appelle les *enragés*, qui demandent qu'on ne laisse rien debout de l'ancienne société, les gens à principes qui n'approuvent pas les demi-mesures, et qui veulent toujours aller plus loin que tout le monde. Il est bien possible que sur ceux-là le pamphlet de Marat ait eu quelque prise. Les brutalités de l'*Ami du peuple* étaient avidement accueillies de la foule, et il n'y a pas de raison qu'elles aient eu cette fois moins de succès qu'à l'ordinaire.

La Commission d'Instruction publique persista jusqu'à la fin dans les mêmes procédés. Au dernier moment, quand les Académies furent définitivement supprimées, son rapporteur, Grégoire, commença par couvrir de fleurs l'Académie des sciences, ce qui ne l'empêcha pas de la comprendre dans le décret qui les atteignait toutes; seulement on eut soin de la prévenir quelques jours après « que les membres de la ci-devant Académie des Sciences pourraient continuer de s'assembler dans le lieu ordinaire de leurs séances, que les scellés seraient ôtés et les traitemens rétablis. » Mais l'Académie refusa les offres qu'on lui faisait. Sur la proposition de Lavoisier, elle ne voulut pas séparer son sort de celui des autres, et cessa de se réunir (1).

II

Il me reste à parler de l'Académie française. J'aurais beaucoup à en dire, car c'est à elle qu'on en voulait surtout, et on ne les a toutes frappées que pour être sûr de l'atteindre. Il nous faut donc avant tout chercher les causes de cette malveillance qu'on avait pour elle.

Elle était la plus ancienne et la plus célèbre de toutes; elle éclipsait les autres, et quand en causant, on disait: « l'Académie, » sans rien ajouter, tout le monde savait bien que c'est d'elle

(1) Seule, la Commission des poids et mesures poursuivit ses travaux, et la Convention continua à la consulter.

qu'on voulait parler. Cette situation qu'elle occupait dans l'opinion publique devait naturellement lui faire beaucoup de jaloux, elle en eut presque avant de naître, lorsqu'elle n'existait qu'en projet, elle n'avait pas encore obtenu l'approbation du Parlement, que les beaux esprits et les poètes de ruelle, dont elle n'avait pas voulu, la criblaient de leurs épigrammes. On écrivait contre elle, sans même savoir exactement son nom, des pamphlets et des comédies (1). Elle avait eu le bon esprit de décider, dès le premier jour, qu'elle ne répondrait pas à ces attaques; et, en parcourant ses Registres, je ne vois qu'une seule occasion où elle ait manqué à la sage résolution qu'elle avait prise (2). En 1728, elle apprit qu'un candidat plusieurs fois malheureux, le poète Roy, connu surtout par des libelles haineux, en avait fait un contre l'Académie, « qui passait les autres par l'atrocité des calomnies, » où il diffamait la compagnie en général et prenait à partie plusieurs de ses membres, et que non seulement il l'avouait et le faisait courir, mais le lisait à tous ceux qui voulaient l'entendre. Elle perdit patience et adressa ses plaintes au cardinal de Fleury qui fit mettre Roy à Saint-Lazare. Il n'était pas corrigé quand il en sortit, car, à quelque temps de là, il s'en prit au comte de Clermont, un prince du sang, qui était aussi de l'Académie. Mais cette fois, l'affaire eut des suites plus graves. Le prince n'était pas endurant; il chargea de sa vengeance un nègre, qui s'en acquitta si consciencieusement que le malheureux, roué de coups, ne survécut pas à la bastonnade; — il est vrai qu'il avait quatre-vingt-un ans.

On pense bien que cette satisfaction que l'Académie se donna de punir l'un de ses ennemis n'a pas désarmé les autres, et, par malheur, c'étaient les railleurs les plus redoutés de l'époque, Piron, Linguet, Fréron, Palissot, Rivarol. Dans ce siècle, où l'on se moque de tout, l'Académie devient un sujet ordinaire de plaisanteries. Elle ne peut rien faire qu'on ne la tourne en ridicule. On blâme les sujets de prix qu'elle propose; quand le prix est donné et qu'on réunit le public, à la Saint-Louis, pour lire l'ouvrage couronné, on ne manque pas de déclarer qu'il est pitoyable. On discute le mérite des candidats qui demandent les places vacantes, et, quand elle a fait son choix entre eux, on trouve toujours qu'elle a pris le plus médiocre. Ce qui cause quelque sur-

(1) Voyez *la Comédie des académistes*, de Saint-Evremond.
(2) Les Registres de l'Académie française, II, 242.

prise, c'est que, malgré les railleries dont on la poursuit, elle ne paraît rien perdre de son importance. Les jeunes gens qui se croient ou se supposent quelque talent se jettent sur les prix qu'elle décerne. On regarde une couronne académique comme le début naturel d'une carrière d'homme de lettres; et quelquefois même il se trouve, parmi les concurrens, des personnes d'âge et de réputation. Necker, un banquier opulent, un économiste renommé, est couronné pour son éloge de Colbert; Bailly, qui appartient depuis six ans à l'Académie des sciences, dispute à Chamfort le prix sur l'éloge de Molière et n'obtient que l'accessit. A propos des réceptions de l'Académie française, il court une série de plaisanteries banales, que l'on répète agréablement dans les salons; ce qui n'empêche pas qu'on s'arrache les places pour y assister, si bien qu'on est obligé de construire de nouvelles tribunes afin de satisfaire les solliciteurs. Il est vrai que, lorsque, un peu plus tard, le libraire de l'Académie a livré les discours au public, on ne se gêne pas pour les trouver mauvais et pour redire irrévérencieusement, après Grimm, que cette éloquence, dont on a beaucoup parlé la veille, ressemble, le lendemain, aux carcasses d'un feu d'artifice éteint.

Ce qui est tout à fait significatif, c'est ce qui se passe aux élections académiques : elles sont plus disputées que jamais et deviennent de véritables batailles. Aussitôt qu'un siège est vacant, on se met en campagne. Les gens de lettres qui malmenaient l'Académie, quand elle n'avait pas de place à leur donner, changent de ton dès qu'ils voient quelque espérance d'y être admis. Les candidats les plus acharnés sont souvent ceux qui semblaient ses plus âpres ennemis. Montesquieu l'avait raillée dans ses *Lettres persanes*, l'appelant « un établissement singulier et bizarre, qui n'a d'autre fonction que de jaser; un corps composé de quarante têtes, toutes remplies de figures, de métaphores, d'antithèses; » il disait « qu'elle s'était érigée en une espèce de tribunal, et qu'il n'y en avait pas de moins respecté dans le monde. » On sait pourtant qu'il alla jusqu'à commettre presque un faux pour y être reçu. On intrigue, on cabale, on sollicite les gens d'importance, on fait agir les ministres; surtout on se met sous la protection des belles dames, — personne n'ignore qu'elles sont toutes-puissantes. Pendant un temps, les académiciens ont presque tous été de la façon de Mme de Lambert, de Mme de Tencin, de Mlle de Lespinasse. Cet exemple est conta-

gieux ; il tente toutes celles qui se piquent de tenir un salon renommé. Elles ont toutes leurs beaux esprits attitrés qu'elles poussent vers l'Académie. Mme de Chaulnes fait les visites pour son ami, quelques-uns disent pour son amant, l'abbé de Boismont; Mme de Luxembourg exige impérieusement qu'on choisisse M. de Boissy « pour décorer sa société. » Et quand par malheur on ne vote pas pour les protégés de ces dames, elles ne se possèdent plus de colère. La duchesse de Gontaut, qui tenait beaucoup à l'élection de Ramsay, l'ami de Fénelon, s'en prenait de son échec à d'Olivet, qui s'était engagé à le soutenir et qui avait manqué à sa parole. D'Olivet lui adressa, pour l'apaiser, des excuses assez piteuses, auxquelles la duchesse répondit par des impertinences. Les deux lettres coururent le monde qui en rit de bon cœur (1).

C'étaient assurément des intrigues fort mesquines, et l'on avait raison de s'en moquer. Elles ont pourtant l'avantage de nous montrer que toutes les railleries par lesquelles on essayait de déconsidérer l'Académie n'empêchaient pas qu'on souhaitât passionnément d'en être. L'empressement qu'on témoignait pour elle scandalisait ceux qui ne l'aimaient pas et ils éprouvaient quelque embarras à s'en rendre compte. Pour lui trouver un prétexte plausible, ils l'attribuaient aux caprices de la mode. La mode, « souveraine absolue chez une nation sans principes, » faisait un devoir aux gens de lettres un peu distingués de se faire admettre à l'Académie. C'était, disait-on (2), une manière d'avoir un *état*, et un homme sans état était presque alors un homme sans aveu, c'est-à-dire exposé à des vexations de toute sorte. On n'y pouvait échapper qu'à la condition de tenir à des corps, à des compagnies ; « car là où la société générale ne nous protège pas, il faut bien être protégé par des sociétés particulières; là où l'on n'a pas de concitoyens, il faut bien avoir des confrères ; là où la force publique n'était souvent qu'une violence légale, il convenait de se mettre en force pour la repousser. Quand les voyageurs redoutent les grands chemins, ils se réunissent en caravanes. » Heureusement tout va changer. On se

(1) Les récits de ces intrigues électorales se retrouvent dans la Correspondance de Grimm et les Mémoires du temps. Je me suis beaucoup servi des *Portefeuilles du président Bouhier*, qui ont été très bien publiés par le prince Emmanuel de Broglie.

(2) Je reproduis l'opinion de Chamfort, dans son *Discours sur les Académies*.

flatte que la Révolution qui s'approche assurera au génie le libre exercice et l'utile emploi de ses facultés. Elle va mettre l'homme de lettres en état de se protéger lui-même, ce qui vaut mieux que d'attendre la protection des autres. Que gagnerait-il désormais à se parquer dans des Académies? « C'est aux moutons à s'attrouper, dit Rivarol; les lions s'isolent. » La phrase est belle, mais c'est une phrase. Rien ne prouve que l'homme de lettres trouve toujours son intérêt à vivre seul. Chamfort a beau répéter d'un ton d'oracle : « Point d'intermédiaire; personne entre le talent et la nation, » et en conclure comme une conséquence inévitable qu'il faut anéantir les académies (1), beaucoup de bons esprits pensent au contraire qu'entre le talen et la nation, un intermédiaire n'est pas toujours inutile. Les découvertes scientifiques s'imposent au public par leurs résultats immédiats; on pourra les dépasser plus tard, mais il est impossible de les contester quand on en a vu les effets. Il n'en est pas de même des œuvres littéraires. Le public ne leur rend pas toujours justice du premier coup; pour en découvrir le mérite et l'apprécier, il a souvent besoin d'être averti. L'écrivain sérieux et profond qui vit en dehors du monde et du bruit risque d'être méconnu; il faut le chercher pour le découvrir. Une société littéraire, en l'adoptant, lui donnera la notoriété, sinon la gloire, il n'en demande pas plus, car, s'il a une valeur véritable, il suffit qu'il soit tiré de l'ombre; il sera mis bientôt à sa place. Même pour les plus grands et qui se font connaître d'eux-mêmes, les honneurs académiques ne sont pas à dédaigner. Ils ont des rivaux dont ils veulent qu'on les distingue, ils connaissent les caprices de l'opinion, ils n'ignorent pas qu'il n'y a rien de plus difficile à constater que l'étendue et la solidité des réputations littéraires, que les succès du théâtre sont parfois une surprise, que la vogue d'un ouvrage, même quand elle se traduit par la vente de milliers d'exemplaires, ne dure souvent qu'une saison; ils savent surtout qu'il est impossible de prévoir les jugemens de la postérité, et s'il en est, parmi les écrivains qui triomphent aujourd'hui,dont elle conservera quelque souvenir. Ces incertitudes, on le comprend bien, font le tourment d'une âme éprise de renommée; elles expliquent le prix qu'elle attache au suffrage de quelques lettrés d'élite, qui lui

(1) « Range-toi de mon soleil, disait Diogène à Alexandre, et Alexandre se rangea. Les compagnies ne se rangent pas : il faut les anéantir. »

paraît confirmer le succès de son œuvre dans le présent et lui permet de concevoir des espérances pour l'avenir. Il n'y a pas besoin de chercher ailleurs les raisons qui poussaient les écrivains vers l'Académie.

Quoi qu'il en soit de celles qu'allèguent Chamfort et ses amis, une chose est indubitable, c'est que les plaisanteries que l'on continuait à débiter sur elle n'en ont dégoûté personne. Jusqu'à la fin, on l'a regardée comme une distinction très désirable qui donnait à un écrivain un rang particulier parmi ses confrères. Il semble même qu'à mesure qu'on avance dans la seconde moitié du siècle, l'estime qu'on fait d'elle augmente. Elle s'était obstinée longtemps à s'opposer aux idées nouvelles, et sa popularité en avait souffert; mais l'élection de Voltaire, en 1746, la raccommoda avec le parti philosophique, qui était en train de faire la conquête de la France. Dès lors, l'Académie semble prendre la tête du mouvement. Il y règne un esprit d'indépendance, presque de révolte, auquel les têtes les plus sages, et qui semblent à l'abri de toutes les témérités, ne résistent pas. Marmontel, un timide, qui manqua mourir de peur à la Révolution, se laisse aller à écrire le quinzième chapitre de *Bélisaire*, qui le met aux prises avec la Sorbonne; Thomas, le plus doux des hommes, élève pieux d'un séminaire, trouve, dans son éloge de Sully, des accens révolutionnaires pour attaquer les gabelles, les corvées, la taille, tout le système financier du passé, et se fait applaudir d'un public enthousiaste. Les choses allèrent si loin qu'à la fin l'autorité se fâcha, et que le chancelier Maupeou, qui ne répugnait pas aux coups de force, fut, dit-on, sur le point de supprimer l'Académie, qu'il trouvait trop républicaine. Elle ne tint pas compte de ces menaces, que le sort des parlemens rendait redoutables, et ne devint pas plus réservée. Elle prit part à l'explosion de joie et d'espérance qu'amena l'avènement de Louis XVI. Son directeur, l'historien Gaillard, s'adressant au jeune roi, dans la cérémonie du sacre, lui traça presque un plan de gouvernement : « Votre cœur, lui disait-il, vous dira qu'une guerre nécessaire est un fléau, qu'une guerre inutile est un crime; que les deux plus funestes ennemis de la religion, après l'impiété qui l'outrage, sont l'intolérance qui la ferait haïr, et la superstition qui la ferait mépriser; qu'un roi doit à ses peuples la justice, et des juges dignes de la rendre, et des ministres nommés par la voix publique; qu'enfin il doit aux Lettres

une protection puissante, non seulement parce qu'elles font la gloire, ou même, selon Charles le Sage, la destinée des empires, mais surtout parce qu'elles fortifient les vertus en étendant les lumières. » C'est ce que souhaitait à ce moment, ce qu'espérait toute la France, et l'Académie se faisait l'organe de l'opinion publique. Aussi n'a-t-elle jamais été plus à la mode ; toute l'Europe a les yeux sur elle. Les souverains qui viennent à Paris ne manquent pas de lui rendre visite. Ils assistent à ses séances à côté du directeur en exercice ; on lit devant eux des vers où leur éloge est finement inséré, et à la fin, quand se fait aux académiciens présens la distribution des jetons, on leur en offre un aussi, « comme marque de confraternité académique. » Cette popularité est à son apogée en 1782, à la réception de Condorcet. La philosophie à ce moment est maîtresse de l'opinion, et le discours de Condorcet n'est qu'une hymne à la gloire. « Nous pouvons nous écrier, dit-il d'un ton d'inspiré : La vérité a vaincu, le genre humain est sauvé ! » Et le public, qui l'applaudit avec transport, n'oublie pas que l'Académie a pris une part importante à cette victoire et semble disposé à lui en témoigner sa reconnaissance.

Il y avait donc chez nous, au début de la Révolution, deux courans contraires au sujet de l'Académie. Des gens d'esprit, qui appartenaient à tous les partis, avaient pris l'habitude de la tourner en ridicule, et non contens de se moquer d'elle, ce qui est toujours aisé, ils lui adressaient des reproches plus sérieux et lui trouvaient de graves défauts. Le grand public au contraire lui restait favorable ; on continuait à lui savoir gré de ce qu'elle avait fait pour le succès des idées nouvelles : mais tout d'un coup, au moment même où ces idées triomphent, un changement semble se faire dans l'opinion. On se détache de l'Académie, on oublie les services qu'elle a rendus, on lui devient si hostile que lorsqu'elle est attaquée, menacée de mort, elle n'a plus personne qui la défende ; finalement il arrive que, tandis que la monarchie avait songé à la détruire, l'accusant d'être trop républicaine, c'est la République qui la supprime, comme une institution monarchique. D'où a pu venir ce revirement inattendu ? Quels prétextes en a-t-on donnés et quelles en sont les causes réelles ? Il faut essayer de s'en rendre compte.

III

Je crois d'abord qu'il n'est guère douteux que l'Académie française n'ait été enveloppée dans la haine qu'on portait alors aux corporations. La démocratie d'aujourd'hui ne rêve que syndicats et associations. En 1789, on les avait en horreur et la Révolution s'est faite en partie pour les détruire. Mais on aurait dû se demander avant tout si l'Académie était une corporation véritable, comme celles que proscrivait l'Assemblée constituante. Pouvait-on l'accuser d'exercer sur quoi que ce fût la moindre tyrannie? Personne n'était forcé d'en être ; elle s'était imposé la loi de ne choisir que ceux qui se présentaient à ses suffrages. Elle n'empêchait aucune autre association d'exister; toutes avaient le droit de faire ce qu'elle faisait elle-même; et de le faire mieux qu'elle, quand elles y pouvaient réussir. Ceux qui se mêlaient d'écrire exerçaient librement leur métier en dehors d'elle. Le théâtre français recevait les pièces de Pradon comme celles de Racine; Barbin, *ce chien de Barbin*, éditait les ouvrages dont il espérait tirer du profit, que l'auteur appartînt ou non à l'Académie. Ce qui caractérisait les corporations et les rendait odieuses, c'étaient les privilèges dont elles faisaient jouir certaines personnes, au détriment des autres; l'Académie n'en avait aucun qui fût de quelque importance, et Pellisson, qui songeait au solide, s'en plaint un peu, dans son Histoire. Le seul que Richelieu ait accordé aux académiciens dans sa charte de fondation, c'est celui qu'on appelait le droit de *committimus;* c'est-à-dire « la faculté pour eux d'évoquer à Paris toutes leurs causes personnelles, possessoires et hypothécaires, tant en demandeurs qu'en défendeurs, » ce qui les dispensait d'aller plaider devant les tribunaux de province. L'avantage était mince pour les pauvres gens de lettres, qui n'ont guère de « causes possessoires et hypothécaires » à défendre, et l'occasion d'en profiter ne doit pas s'être souvent présentée. On remarquera que, dans les mêmes lettres patentes qui instituent l'Académie, il n'est pas question d'un traitement attribué aux membres qui la composent. C'étaient des fonctions entièrement gratuites, et elles le sont restées jusqu'en 1683, où Colbert, pour encourager ses confrères à être assidus et à pousser avec plus de vigueur l'achèvement du Dictionnaire, créa le jeton de présence. Le jeton valait trente-

deux sous et ne fut porté à trois francs que sous le ministère de M. de Calonne. Malgré cette libéralité extraordinaire, le budget de l'Académie, en y comprenant le prix des jetons, le salaire des hommes de peine qui balayent les salles, celui de l'horloger qui règle la pendule, et des commis du libraire qui gardent les portes les jours de séance publique, ne monte qu'à 25217 livres. Chamfort est bien obligé d'avouer que cette dépense n'est pour rien dans le déficit, et il reconnaît que l'Académie « est la moins dispendieuse de toutes les inutilités. » Ce qui n'empêche pas Palissot, Dorat-Cubières et les autres de répéter dans leurs journaux qu'elle est une corporation scandaleusement privilégiée, riche, tyrannique, qui étouffe la littérature sous son ombre, et ne permet pas aux grands et libres esprits de se produire; et à force de le dire, ils finissent par le faire croire.

A ce reproche que lui font surtout les gens de lettres, les politiques en ajoutent un autre : ils l'accusent d'être hostile au régime nouveau, et il faut avouer que, comme elle devait sa naissance et son éclat à la monarchie, elle pouvait être un peu suspecte de regretter le passé. Pour savoir si cette accusation est fondée il faut qu'on me permette d'entrer dans quelques détails. On ne pourra connaître l'esprit véritable de la compagnie que si l'on sait comment elle était composée en 1789, au début de la Révolution.

Malgré les concessions qu'elle avait faites à l'esprit nouveau depuis quelques années, elle n'avait pas renoncé au vieil usage de s'annexer de temps en temps des prélats et des grands seigneurs. On le lui a beaucoup reproché ; mais était-elle tout à fait libre de faire autrement ; et d'ailleurs ces choix faits en dehors de la littérature avaient-ils été sans profit pour elle ? Ne pouvant pas y renoncer tout à fait, elle avait eu grand soin de bien choisir. Par exemple, on ne trouve plus sur ses listes de ces évêques comme le cardinal de Polignac, qui fut si dur pour ce pauvre abbé de Saint-Pierre, ou comme le théatin Boyer, que Voltaire appelait l'âne de Mirepoix, esprit étroit et borné, qui fit fermer les portes de l'Académie à Piron, l'auteur de la *Métromanie*, pour quelques vers licencieux, composés dans sa jeunesse, et qu'il regretta toute sa vie, tandis qu'on les ouvrait avec honneur à l'abbé de Voisenon, un prêtre scandaleux, qui fournissait M[me] de Pompadour d'agréables ordures, dont la Cour faisait ses délices. Les membres du haut clergé qui, en 1789, faisaient partie de l'Aca-

démie, le cardinal de Bernis, qu'on avait surnommé pour ses petits vers galans Babet la bouquetière, le cardinal de Rohan, l'homme du collier, l'archevêque de Sens, Loménie de Brienne, n'avaient aucune raison d'être suspects d'un fanatisme gênant. Les hommes d'État et les grands seigneurs qu'elle avait admis n'étaient pas non plus de ceux dont la littérature eût rien à redouter. Je ne parle pas de Malesherbes, qui protégea l'Encyclopédie; mais l'aimable duc de Nivernais, un descendant des Mancini, était en même temps un fort agréable lettré, qui aurait mérité l'Académie pour ses poésies, s'il ne l'avait obtenue pour sa naissance, et quant au prince de Beauvau, c'était l'un des plus beaux caractères de ce temps, un bon soldat, un citoyen éclairé, un riche généreux, qui inspirait un tel respect qu'on le laissa mourir tranquillement chez lui, en pleine Terreur. Parmi les choix faits en dehors de la littérature, le seul que l'Académie ait pu regretter est celui de l'avocat général Séguier. Il appartenait franchement au parti rétrograde, et ne le cachait pas. Comme il crut que Thomas, en recevant un nouvel académicien, avait fait contre lui une allusion malicieuse, il lui fit défendre par le chancelier de faire aucune lecture dans les séances publiques. Une autre fois, après un discours de Saint-Lambert, qui l'avait choqué, il se leva et le contredit devant toute l'assistance. Il avait raison au fond: Saint-Lambert s'était trompé; mais ce démenti public infligé à un confrère parut une suprême impertinence. Quant aux membres de l'Académie française qui n'avaient d'autre titre d'y être admis que leurs ouvrages, outre ceux qu'elle prit à l'Académie des Inscriptions, l'historien Gaillard, Bréquigny, Chabanon, Barthélemy, l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, et ceux qui appartenaient déjà à l'Académie des Sciences, Condorcet, Bailly, Vicq d'Azir, on en comptait quinze, qui n'étaient que des hommes de lettres : Marmontel, Saint-Lambert, Delille, Suard, La Harpe, Ducis, Lemierre, Chamfort, Target, Morellet, Guibert, Sedaine, Rulhières, Florian et Boufflers (1). Ce sont des noms honorables, rien de plus; la liste ne contient ni un grand poète, ni un grand historien, ni un écrivain hors ligne. Mais où l'Académie les aurait-elle pris? Par une singulière fortune, la fin de ce siècle a été aussi stérile en littérature que les premières années. Le seul

(1) Boufflers, qui était un grand seigneur, a été plutôt élu pour ses petits vers et ses contes libertins que pour sa naissance.

homme qu'elle aurait pu s'adjoindre et qui aujourd'hui lui ferait honneur, c'est Beaumarchais. Mais je ne vois pas qu'alors personne ait songé à lui, ni qu'il ait songé lui-même à l'Académie. Il était très attaqué, fort contesté, et regardé presque par tout le monde comme un aventurier de lettres plus que comme un grand écrivain (1).

Non seulement les membres de l'Académie ne jetaient pas un grand éclat sur elle, mais ils ne se soutenaient pas les uns les autres, et avaient le tort de vivre mal ensemble. C'étaient des gens d'esprit, qui étaient fort aises qu'on le sût. Selon le mot de l'un d'eux, ils vivaient en état constant d'épigramme contre leur prochain, et ce prochain était le plus souvent leur confrère. Morellet jouissait d'une grande renommée pour la vigueur de ses reparties qui emportaient la pièce. On connaît le nom que lui donnait Voltaire. La méchanceté de La Harpe était célèbre; non content de déchirer ses rivaux dans les salons, on savait qu'il les traitait sans pitié dans les lettres qu'il écrivait à de grands personnages de l'étranger dont il était le correspondant. Sa réception en 1776 donna lieu à une scène fort divertissante. Il remplaçait Colardeau, un poète assez médiocre, mais le meilleur des hommes. Marmontel, qui était chargé de le recevoir, et qui n'était pourtant pas son ennemi, affecta d'insister sur les qualités de douceur, de modestie, d'aménité de son prédécesseur, de façon que l'éloge du mort devenait la satire du vivant. Le public comprenait bien les allusions et les soulignait par ses applaudissemens, et quand Marmontel, en finissant, félicita Colardeau du soin qu'il avait pris « de ne pas rendre pénible aux autres l'opinion qu'il avait de lui-même, » ce fut une telle explosion d'hilarité que La Harpe exaspéré fut, dit-on, sur le point de s'adresser au public et de l'insulter. La plaisanterie de Rulhières, avec des formes moins rudes, ne faisait pas des blessures moins profondes. Il prétendait un jour qu'il n'avait fait qu'une seule malice dans sa vie: « Quand finira-t-elle? » répondit Chamfort, qui n'épargnait personne (2). Vers le même temps la querelle des Glückistes et des Piccinistes vint compli-

(1) Chamfort écrivait dans une lettre en 1784 : « On joue, avec un grand succès, malgré de grandes huées sur la scène et de grandes réclamations ou indignations à Paris et à Versailles, le *Mariage de Figaro* de Beaumarchais. C'est un ouvrage plein d'esprit, même de comique et de talent, mais qui n'en est pas moins monstrueux par le mélange des choses du plus mauvais ton et de trivialité. »

(2) Cette repartie est quelquefois attribuée à Rivarol.

quer ces dissensions. L'Académie, qui aurait pu se désintéresser d'un débat qui n'était pas de sa compétence, s'en mêla pourtant avec ardeur. Marmontel, picciniste fervent, avait composé un poème où ses adversaires étaient fort malmenés et le colportait dans le monde. « Qu'il le publie, dit Suard, l'un des chefs du parti contraire, et je lui casserai la figure (1) ! »

Il faut remarquer pourtant que malgré les incompatibilités de tempérament, les jalousies de métier, les rivalités d'amour-propre, qui divisaient les hommes de lettres de l'Académie, pour l'essentiel, c'est-à-dire pour les opinions religieuses et politiques, il n'y avait pas entre eux de grandes diversités. Depuis le milieu du siècle, ils se recrutaient dans le même parti, celui qui demandait des réformes et appelait de ses vœux un gouvernement qui accordât aux citoyens plus de tolérance et de liberté. Aussi les regardait-on, dans un certain milieu, comme de dangereux révolutionnaires. Souvenons-nous que Suard et Delille ont paru un moment des séditieux, et que le roi Louis XV a refusé, pendant plusieurs mois, de confirmer leur élection. La plupart de leurs confrères avaient publié des ouvrages qui scandalisaient les personnes bien pensantes, et quelques-uns s'étaient fait de méchantes affaires avec la magistrature et la Sorbonne. Tous appartenaient à l'intimité de Voltaire ; ils avaient été chercher leur consécration à Ferney. Le patriarche les appelait ses enfans et leur écrivait des lettres flatteuses, où il les traitait sans façon comme des hommes de génie. L'Académie semblait s'être mise tout à fait sous son patronage. On le vit bien à la manière dont elle le reçut, lorsque, après une longue absence, il revint à Paris en 1778. On peut dire que, grâce aux honneurs dont elle entoura ses derniers jours, il y est mort dans une apothéose. Il semble que ce souvenir aurait dû la protéger ; on pouvait croire qu'au moment où les idées de Voltaire triomphent définitivement dans la société française et commencent à se traduire dans des institutions nouvelles, la compagnie qui les avait soutenues et propagées deviendrait plus populaire que jamais. C'est justement le contraire qui est arrivé, et je crois bien qu'en regardant de près

(1) A propos de ce même poème, l'abbé Arnaud, qui était aussi de l'Académie, et l'un des chefs des glückistes, écrivit l'épigramme suivante :

Ce Marmontel, si long, si lent, si lourd,
Qui ne parle pas mais qui beugle,
Juge la peinture en aveugle
Et la musique comme un sourd.

on s'aperçoit avec quelque surprise que c'est peut-être à Voltaire qu'elle doit imputer en partie le discrédit où elle est si brusquement tombée.

La Révolution avait songé tout d'abord à témoigner sa reconnaissance à ses deux grands précurseurs, Voltaire et Rousseau, auxquels elle avait raison d'attribuer sa victoire. Elle commença par Voltaire, ce qui était juste. Des deux, il avait été le plus maltraité à sa mort. Les prêtres lui avaient refusé une sépulture; il avait fallu l'emporter en toute hâte de Paris, et l'ensevelir pendant la nuit comme un criminel, dans une abbaye du voisinage. On lui devait une réparation. L'Assemblée nationale décida qu'on irait chercher ses restes à l'abbaye de Sellières pour les amener au Panthéon. Ce fut une belle fête, comme on les aimait alors. Le 11 juillet 1791 (1), sur un char de forme antique, dessiné par David, qu'ombrageaient des branches de laurier et de chêne, entrelacées de roses, de myrtes et de fleurs des champs, Voltaire fut promené dans Paris, au chant des hymnes, au bruit des acclamations populaires. On pense bien que l'Académie française faisait partie du cortège. C'était, suivant l'expression même de nos Registres, « la famille littéraire de Voltaire; » elle entourait le char, mêlée à sa famille véritable. C'est la dernière cérémonie publique à laquelle elle ait assisté. Le tour de Rousseau vint beaucoup plus tard. Il reposait à Ermenonville, dans l'île des peupliers, un site pittoresque, qui lui convenait à merveille et que les âmes sensibles aimaient à visiter; d'ailleurs M. de Girardin, qui l'avait recueilli quand il était sans asile, tenait à garder son hôte. On résolut pourtant, vers le milieu de 1794, quelque temps avant le 9 thermidor, de le transférer lui aussi au Panthéon. La cérémonie eut lieu le 11 octobre. Dans le cortège figuraient des botanistes, portant des fleurs, des plantes, des fruits, qui symbolisaient l'amour de Jean-Jacques pour la nature, des ouvriers, avec leurs instrumens de travail, en souvenir de l'éducation d'Émile; des mères, qui donnaient le sein à leurs nourrissons. Les deux grands hommes, de leur vivant, ne pouvaient pas se souffrir; on espéra qu'on ferait

(1) La cérémonie devait avoir lieu le 10 juillet. On fut obligé de la renvoyer au lendemain à cause du mauvais temps. Royou raconte que, dans sa lettre à l'Assemblée nationale, pour lui annoncer ce retard, le procureur syndic du département « témoignait de son dépit contre la basse jalousie du ciel aristocrate, qui, pour retarder le triomphe du grand homme, rival et vainqueur de la divinité, versait des torrens de pluie. »

cesser leurs dissentimens en les réunissant sous le même toit, dans des tombes voisines. C'est l'idée qu'exprime en beaux vers Marie-Joseph Chénier, le poète de la Révolution, lorsque, après avoir célébré Jean-Jacques, il ajoute :

O Voltaire ! ce nom n'a plus rien qui te blesse.
Divisés un moment par l'humaine faiblesse,
Vous recevez tous deux l'encens qui vous est dû.
Réunis désormais, vous avez entendu,
Sur les rives du fleuve où la haine s'oublie,
La voix du genre humain qui vous réconcilie.

Chénier se trompait; le rapprochement n'amena pas une réconciliation. Les maîtres se taisant, le débat continue entre les disciples. Dans la lutte qui se poursuit, on s'aperçoit très vite que c'est Rousseau qui l'emporte ; à partir d'un certain moment, la Révolution lui appartient. Les orateurs imitent son style et le gâtent ; ils remplissent leurs discours de déclamations pompeuses et de fades sentimentalités. Les politiques s'inspirent du *Contrat social*, qui leur paraît, comme ils l'appellent, « le phare des législateurs. » Il est naturel que la passion pour Rousseau amène la haine de Voltaire, et quand on n'ose pas s'exprimer en liberté sur un aussi grand personnage dont le nom commande le respect, on s'en revanche en attaquant sans scrupule ceux qui se sont mis à son ombre : ils paient pour eux et pour lui. Et ce n'est pas seulement Robespierre et sa coterie, qui ne peuvent pas souffrir les Encyclopédistes et les philosophes, voici une attaque plus significative, qui vient d'un esprit plus large, moins étroitement systématique, de Danton. Un jour que Brissot, un peu en retard, comme tous les Girondins, sur les idées du moment, venait de louer les académiciens et les géomètres : « Je pourrais faire observer, lui répondit Danton, que la Révolution a rapetissé bien des grands hommes de l'ancien régime ; que, si les académiciens et les géomètres, que M. Brissot nous propose pour modèles, ont combattu et ridiculisé les prêtres, ils n'en ont pas moins courtisé les grands et adoré les rois, dont ils ont tiré un assez bon parti. Et qui ne sait avec quel acharnement ils ont persécuté la vertu et le génie de la liberté dans la personne de ce Jean-Jacques, qui seul, à mon avis, parmi les hommes célèbres de ce temps-là, mérita les honneurs publics prostitués depuis par l'intrigue à des charlatans politiques et à de misé-

rables héros! » On voit que la lutte entre les deux grands rivaux qui se sont disputé le siècle a duré jusqu'à la fin, et il n'est pas interdit de penser que la passion des Jacobins pour Rousseau les ait mal disposés pour l'Académie, qui leur semblait être, comme ils disaient « la séquelle de Voltaire. »

Quoi qu'il en soit des causes de ce revirement de l'opinion qui, après tant de marques d'estime et de reconnaissance prodiguées à l'Académie, se retourna contre elle, ce qui ne peut être contesté, ce qui cause une très grande surprise, c'est la rapidité avec laquelle il s'est accompli. Du reste, il en a été de même pour presque toutes les institutions anciennes; elles ont succombé à la première attaque, sans s'être défendues, et il me semble que la raison n'en est pas difficile à trouver. Quoique le pays fût despotiquement gouverné, il y régnait en réalité une grande liberté d'opinions. Les sévérités dont la loi était armée, et dont elle usait par momens, n'empêchaient pas de dire ce qu'on pensait et même, avec quelques précautions, de l'écrire. L'autorité enfermait quelquefois les écrivains trop audacieux à la Bastille; mais ils n'y restaient guère, et ils en sortaient avec une auréole. Les livres les plus hardis se vendaient ouvertement ou en cachette. Les efforts de la police pour empêcher les brochures de circuler ne servaient qu'à les faire payer plus cher. « Le premier jour, dit Grimm de l'une d'elles, elle fut vendue six sols; le soir elle valait six francs; le lendemain, on en donnait deux et trois louis. » Il est vrai que ces bruyantes discussions n'aboutissaient pas à des résultats pratiques et qu'elles n'amenèrent aucune réforme sérieuse. Mais il semble que l'opposition, loin d'en être découragée, n'en soit devenue que plus téméraire, voyant qu'elles n'avaient pas de conséquences immédiates. Ne peut-on pas dire aussi que, si elle a entraîné à sa suite tant de grands personnages qui jouissaient des privilèges et profitaient des abus dont on se plaignait le plus, c'est qu'ils savaient bien qu'ils pouvaient se donner impunément la réputation de les combattre et qu'ils ne risquaient pas de les voir supprimés? Ce jeu pourtant était dangereux; cette manie de railleries et de critique a déconsidéré tout l'ancien régime. Les assauts d'un siècle entier l'avaient tellement affaibli qu'à la première attaque sérieuse, tout a croulé à la fois. C'est grâce à cette lente préparation que la Révolution a pu si facilement réaliser son programme radical. Ce programme, qui ne laissait rien subsister du passé, qui entendait détruire une

société et, à sa place, en établir une nouvelle, n'était pas une surprise; on le connaissait d'avance. Rabaud Saint-Étienne, qui n'était pas pourtant tout à fait un fougueux révolutionnaire, l'avait proclamé sans ménagement, dès les premiers jours, quand il disait : « Tous les établissemens anciens nuisent au peuple. Il faut donner aux esprits une autre direction, changer les idées, détruire les usages, renouveler les hommes et les choses, enfin tout recomposer. »

L'Académie était comprise parmi ces « établissemens anciens » qui devaient disparaître. Elle ne se fit aucune illusion sur le sort qui l'attendait. Nous pouvons fixer d'une manière précise le moment où elle comprit et parut accepter ses destinées. Pendant les quelques années qui suivirent cette réception de Condorcet, où fut proclamée la victoire des idées philosophiques, sa popularité parut intacte. Malgré les préoccupations politiques, les réceptions de Guibert, de Florian, de Vicq d'Azyr furent très courues. A propos de celle de Boufflers, qui eut lieu en février 1789, Grimm fait cette remarque « que, quelque fréquentes que soient les séances de l'Académie, elles ne lassent pas l'attention publique. » Le 5 mars, au moment où les États généraux vont se réunir, on procède au remplacement du grammairien Beauzée. Les choses se passent comme à l'ordinaire, et l'abbé de Barthélemy est nommé. Mais tout va subitement changer. Le 18 avril, 15 académiciens en séance au Louvre « apprennent avec douleur, » c'est la formule, que leur confrère, l'abbé de Radonvilliers est mort. Selon l'usage de cette époque, un mois et demi ou deux mois après, c'est-à-dire vers le milieu de juin, l'élection de son successeur aurait dû se faire; or nous sommes surpris de voir qu'il n'en est question ni alors, ni plus tard, et qu'à partir de ce jour l'Académie a cessé tout à fait de remplacer les membres qu'elle perdait.

Que s'était-il donc passé? Obéissait-elle, comme on est tenté de le croire, à quelque ordre de l'autorité? L'ordre, en effet, est venu; mais seulement deux ans plus tard. L'Assemblée nationale, au mois de juin 1789, avait bien autre chose à faire que de s'occuper des Académies. Elle sortait à peine de sa lutte avec le clergé et la noblesse et achevait péniblement de se constituer. L'Académie s'est donc décidée d'elle-même, et pour qu'elle l'ait fait sans hésiter et si vite, il faut croire qu'elle ne pouvait avoir aucun doute sur les mauvaises dispositions de

l'opinion envers elle. Ces dispositions se manifestaient tous les jours d'une manière significative. La Harpe raconte que, dans les premiers temps de la Révolution, il entendit un soir crier dans la rue *la Suppression des Académies*, comme on cria plus tard *la Trahison du comte de Mirabeau, la Conspiration de La Fayette* et autres nouvelles à sensation. C'était un faux décret de l'Assemblée constituante, fabriqué de toutes pièces, que les badauds s'empressaient d'acheter pour deux sous, et que tout le monde lisait. Ce genre de manifestation nous montre bien que c'étaient des journalistes qui s'étaient mis à la tête du mouvement. Le journal était alors, comme il est arrivé souvent dans la suite, le refuge des écrivains médiocres, quand ils n'étaient pas arrivés à se faire un nom dans la littérature. Ils pullulaient en ce moment et poursuivaient de leur haine les distinctions académiques qu'ils avaient tous sollicitées et qu'ils n'avaient pas obtenues. Ce qu'il y avait de grave dans ces attaques, c'est qu'elles paraissaient approuvées du public. Je n'ai vu nulle part, dans toutes les polémiques du temps, que personne ait franchement défendu l'Académie : quand on prend la parole pour elle, on commence par en demander pardon. Devant cette preuve manifeste du discrédit où elle était tombée, en présence de ces attaques violentes de quelques-uns, et de l'indifférence des autres, on comprend qu'elle se soit si brusquement déterminée à suspendre ses élections. On l'en a blâmée (1); il a paru à quelques historiens qu'elle avait perdu courage et rendu les armes trop tôt. Elle en jugea sans doute autrement, et il lui sembla plus convenable à sa dignité de prévenir des coups qu'elle jugeait inévitables, que de les attendre (2). Du reste, elle ne les a pas attendus longtemps.

IV

C'est le 16 août 1790 qu'eut lieu, à l'Assemblée nationale, la première escarmouche contre les Académies. Lebrun, le futur

(1) Notamment Jules Simon dans son livre intitulé : *Une Académie sous le Directoire.*

(2) C'est ce que faisait entendre La Harpe, dans une lettre écrite à la mort de Rulhières, en 1791, c'est-à-dire un an avant que l'autorité eût interdit formellement de remplacer les académiciens défunts : « Voilà quatre places vacantes à l'Académie française, la sienne, celle de l'abbé de Radonvilliers, du maréchal de Duras et de M. de Guibert. On ne songe à en remplacer aucun, l'Académie avant de se recruter veut être sûre de son existence qui n'est encore que provisoirement confirmée par l'Assemblée nationale. »

duc de Plaisance, était rapporteur du budget de l'Instruction publique. Quand il en vint à l'Académie française, pour faire comme tout le monde, il crut devoir parler un peu légèrement de sa naissance, et plaisanter sur son fondateur : « En la créant, disait-il, Richelieu n'y cherchait peut-être que des panégyristes et des esclaves ; » mais il s'empressait d'ajouter qu'elle avait expié ses origines : « Elle s'est acquis des droits à la reconnaissance publique. On n'oubliera pas que plusieurs de ses membres ont été les apôtres de la liberté ; » et il proposait d'augmenter son budget ordinaire de 1 200 livres pour récompenser un ouvrage sur un sujet utile.

On se préparait à voter, et ces conclusions allaient être probablement acceptées de tout le monde, lorsqu'un député parfaitement inconnu, Le Deist de Botidoux, s'avisa de dire : « Je demande l'ajournement jusqu'à ce que l'utilité de l'Académie française soit constatée. » Cette proposition était tellement conforme à l'opinion commune qu'elle fut adoptée sans débat. Quatre jours plus tard, le 20 août, Lebrun revient à la charge. Cette fois, il a préparé une défense plus longue des Académies (1), que Lanjuinais conteste avec vigueur, en invoquant l'exemple de l'Angleterre, alors fort à la mode. Mais l'abbé Grégoire répond à Lanjuinais et entraîne l'assemblée. Ce ne fut pas sans peine ; les Académies étaient si peu populaires qu'il fut bien entendu qu'on ne s'engageait à les subventionner que provisoirement pour l'année suivante, et à la condition qu'elles seraient tenues « de présenter dans les trois mois un projet de règlement qui fixât leur constitution. »

Il s'agissait donc d'accommoder aux temps nouveaux l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV. L'Académie française ne perdit pas de temps (2) et se réunit en assemblée générale, le 28 août. Elle nomma une commission de cinq membres, qui choisit La Harpe comme rapporteur, et le 6 septembre suivant, à la rentrée

(1) Lebrun avait soin de dire, dans son discours, que les académies « lui sont et lui seront toujours étrangères. » Est-ce cette sorte d'engagement qui, sous l'Empire, l'empêcha d'être de l'Académie française, où sa place semblait marquée ? Dans tous les cas, il appartenait à l'Académie des Inscriptions, et sa traduction d'Homère l'en rendait tout à fait digne.

(2) Je ne sais comment un des derniers écrivains qui se soient occupés de l'histoire de l'Académie française a dit qu'elle s'était abstenue de répondre à la demande de l'Assemblée nationale. Les Registres nous montrent au contraire qu'elle mit beaucoup d'empressement et de bonne grâce à rédiger ses règlemens et à les envoyer.

des vacances, le rapport fut lu, discuté et finalement adopté par la compagnie. Il n'a malheureusement été conservé ni par les Registres, ni dans nos archives; mais nous en connaissons, sinon les termes mêmes, au moins la substance. La Harpe rédigeait le *Mercure de France*, et n'y épargnait pas sa prose. Son rapport, sous une forme plus appropriée au goût de ses lecteurs ordinaires, lui fournit la matière de deux articles du mois d'octobre 1790. On y devine que l'Académie, loin de se montrer intransigeante et revêche, avait fait des concessions importantes pour désarmer ses ennemis. Elle supprimait ou modifiait ce qu'on attaquait avec le plus d'acharnement chez elle. On avait soutenu, par exemple, qu'un dictionnaire ne peut pas être l'œuvre d'une réunion nombreuse, surtout si cette réunion se compose de gens d'esprit qui retardent et embarrassent le travail par leurs observations subtiles; l'Académie décida qu'il serait rédigé, pour l'essentiel, par un comité de quelques personnes et revu par les autres seulement dans les parties douteuses et controversées : c'est à peu près ce qui se fait depuis cette époque. On lui reprochait de choisir trop volontiers des grands seigneurs, des ministres, des gens du monde; elle se résout à renoncer à ces choix dont elle s'est longtemps glorifiée, et déclare « qu'elle regardera désormais les talens et les ouvrages comme les seuls titres académiques. » Elle ne se croira plus obligée, comme autrefois, à s'abstenir des questions politiques et religieuses; elle traitera librement tous les sujets, « pourvu que sa liberté soit compatible avec le respect de la loi. » Il est probable que sur toutes ces modifications on se mit assez vite d'accord : elles étaient conformes à l'esprit nouveau et imposées par l'opinion. Mais il en y avait une autre qui dut embarrasser davantage l'Académie. On exigeait d'elle qu'elle rompît les liens qui l'attachaient depuis plus d'un siècle à la royauté. Louis XIV s'était déclaré son protecteur; il lui avait accordé le droit, quand elle venait d'élire un de ses membres, de s'adresser directement à lui, sans passer par l'intermédiaire des ministres, pour que l'élection fût confirmée. Elle s'en était longtemps félicitée comme d'un précieux privilège; mais les idées étaient changées; ce qu on tenait pour un honneur ne paraissait plus à la délicatesse des patriotes qu'une honteuse servitude et on lui demandait impérieusement de s'en affranchir. Il faut lui savoir gré d'avoir hésité à le faire. Il paraît bien que, pour éviter le reproche d'ingratitude, elle eu

l'idée de s'adresser directement au Roi et de lui faire part de l'embarras où elle se trouvait (1). On peut supposer qu'elle se servit comme intermédiaire de l'un de ses membres, par exemple, du maréchal de Beauvau, qui venait d'être ministre de Louis XVI dans des circonstances graves et jouissait de toute sa confiance. En même temps qu'ami fidèle de son maître, le maréchal était resté un modèle d'académicien; les Registres nous montrent qu'il ne manquait presque pas une séance. C'est donc probablement par lui que le Roi fit savoir qu'il renonçait de lui-même au droit de confirmer les élections académiques. Ce mauvais pas franchi, quand on eut achevé de se mettre d'accord, le secrétaire perpétuel adressa le projet du règlement nouveau au président de l'Assemblée nationale, qui, le 6 septembre, lui en accusa réception.

Malgré les concessions que l'Académie avait faites, il n'était guère probable que son projet fût accepté: on ne tenait pas à la réformer, on voulait la détruire. La commission chargée de préparer la loi sur l'Instruction publique, à laquelle le projet fut renvoyé, y était tout à fait décidée, et elle chargea Mirabeau, son rapporteur, de communiquer sa résolution à l'assemblée. Depuis quelques années, Mirabeau s'était étroitement lié avec Chamfort, qui lui rendait le service de corriger ses écrits et qui même assez souvent l'aidait à les composer. Les deux amis vivaient dans une grande intimité que Chamfort égayait de son esprit intarissable. C'était un causeur charmant, qui connaissait à fond la société de son temps et la traitait sans pitié. On pense bien que ses confrères de l'Académie n'étaient pas épargnés et que trois fois par semaine, au sortir des séances où il était fort assidu, il ne se gênait pas pour plaisanter de ce qu'il venait de voir et d'entendre. Il est naturel que Mirabeau, en l'écoutant, se soit convaincu que personne ne parlerait avec plus de compétence et ne dirait plus de mal de l'Académie que cet académicien malveillant, et, comme il n'avait aucun scrupule à se servir de la plume des autres, il eut l'idée de le charger d'écrire à sa place le discours qu'on lui demandait. Chamfort ne se fit pas prier, et le discours était prêt à être prononcé, quand Mirabeau mourut, après une courte maladie, le 21 avril 1791. Chamfort était content de son œuvre; il tenait à satisfaire ses haines.

(1) C'est au moins ce qu'on peut conjecturer d'après le récit de La Harpe dans le *Mercure de France*.

Il s'empressa donc de reprendre son manuscrit, et, le mois suivant, sans plus attendre, il le publia sous son nom. L'ouvrage dut être bien accueilli du public, il était écrit avec agrément, spirituel et impertinent à souhait; il répondait au sentiment général et contenait sous une forme piquante les reproches qu'on faisait d'ordinaire à l'Académie. Quel qu'en soit l'intérêt pour la question qui nous occupe, je ne puis songer à l'analyser en ce moment de près et en détail, ainsi que la réponse de Morellet, qui est en son genre un travail fort estimable. Je demande la permission d'y revenir plus tard, quand je pourrai leur donner le temps qu'ils méritent. J'y trouverai l'occasion d'étudier deux personnages curieux qu'il n'est pas inutile de connaître.

La mort de Mirabeau donna aux Académies un répit de plus d'une année; elles ne furent plus inquiétées jusqu'à la fin de l'Assemblée législative. Les attaques recommencèrent avec la Convention. A peine siégeait-elle depuis deux mois qu'elle fut saisie d'une pétition de « quelques citoyens artistes » qui attaquaient l'École de Rome et son directeur, et qui demandaient subsidiairement qu'on abolît les Académies de peinture et d'architecture. David les appuya chaudement et, devançant les décisions de l'Assemblée, il déposa d'avance sur le bureau son brevet d'académicien, « qu'il n'avait jamais regardé, dit-il, comme le brevet du génie. »

Quelques jours plus tard, le 25 novembre 1792, au nom de la Commission d'Instruction publique, la pétition des « citoyens artistes » fut rapportée par Romme, qui n'hésita pas à leur donner pleine satisfaction sur ce qui faisait l'objet principal de leur requête. « Aujourd'hui, disait-il, dans le style du temps, le masque est tombé; les géans de l'orgueil sont renversés; le génie rendu à ses propres conceptions ne fera plus respirer la toile et le marbre que pour la liberté et l'égalité. » Et il accordait aux jeunes gens que la charge de directeur de l'Académie de France à Rome serait supprimée. Quant aux académies de peinture et d'architecture, tout en proclamant solennellement « qu'elles insultent à la Révolution française en restant debout au milieu des décombres de toutes les créations royales, » il n'osait pas encore proposer de les détruire; on se contenta à sa demande « de suspendre désormais chez elles toutes nominations et remplacemens. » C'était les condamner à une mort prochaine.

L'Académie française en avait bien le sentiment; elle continuait néanmoins à se réunir au Louvre le lundi, le jeudi et le samedi, et au début de chaque trimestre, elle tirait au sort, selon l'usage, le directeur et le chancelier. Les assistans étaient peu nombreux. C'étaient en général des gens de lettres d'un caractère inoffensif, et qui ne s'étant pas mêlés à la politique semblaient n'avoir rien à craindre : l'érudit Bréquigny, qui avait toujours vécu dans l'étude des chartes du moyen âge et du vieux français, Ducis, l'abbé Delille, Sedaine, d'une origine fort peu aristocratique, puisqu'il avait commencé par être tailleur de pierres, le bon Florian, que tout le monde aimait, et auquel on ne reprochait que de n'avoir pas mis de loup dans ses bergeries, ce qui ne l'empêcha pas d'être enfermé à la Bourbe, qu'on appelait Port-libre, jusqu'au 9 thermidor, et d'y contracter une maladie qui l'emporta deux mois après qu'il en fut sorti ; c'étaient aussi quelquefois Saint-Lambert, La Harpe, Barthélemy et quelques autres. Que faisait-on dans ces réunions? Les Registres n'en disent rien, mais on peut le supposer. D'abord, de temps en temps, par habitude, un peu de dictionnaire. La nouvelle édition, commencée en 1763, et à laquelle Duclos, d'Alembert, Beauzée avaient travaillé, était finie. On en revoyait les premières lettres et déjà l'impression en était commencée. Il est probable qu'on y revenait, quand on ne savait que faire. Mais on peut croire que d'ordinaire il était question de bien d'autres choses On devait s'occuper beaucoup des terribles événemens qu'on traversait. Je suppose qu'au commencement de l'année 1793 on suivait avec une poignante anxiété les péripéties du procès du Roi. Nous lisons, sur nos Registres, cette sinistre mention : « Nota : le 21 janvier, il ne s'est présenté personne. » De temps en temps on transcrit pieusement la mention de quelque perte que l'Académie a faite : celle de Séguier, qui meurt en émigration, celle de Lemierre, le poète tragique, celle du maréchal de Beauvau, qui n'a pas consenti à quitter la France et qui est le seul des grands seigneurs qui n'ait pas déserté l'Académie ; il y siégeait encore le 25 avril 1793, un mois avant de mourir au Val, près de Saint-Germain. Le 1er juillet, on renouvela le bureau, selon l'usage; Morellet fut nommé directeur, Vicq d'Azyr chancelier. Vicq d'Azyr ne parut pas; il redoutait les suites que pouvait avoir pour lui l'amitié de la Reine, dont il était le médecin, et l'on dit qu'il mourut de peur le mois suivant. Morellet

au contraire donnait à tous l'exemple du courage. Il cumulait ses fonctions de directeur avec celles de secrétaire perpétuel, car Marmontel, qui avait remplacé d'Alembert, lui aussi avait pris peur. Abandonnant sa belle maison de Grignon et son logement du Louvre, il était parti un beau jour, avec sa femme et ses enfans, marchant devant lui, sans trop savoir où il s'arrêterait et avait fini par se cacher dans un petit hameau de Normandie.

Cependant le danger se rapprochait tous les jours. On devait, à l'anniversaire du 10 août, proclamer solennellement la Constitution de 1793, et le bruit courait qu'il fallait détruire définitivement les académies « pour que la république universelle, en faisant son entrée dans le monde, ne fût pas exposée à rencontrer des institutions contraires à ses principes. » Dans le courant de juillet, un décret de la Convention avait ordonné la destruction de tous les insignes de la royauté, couronnes, fleurs de lys, écussons, armoiries, etc. Les ouvriers, au Louvre, s'étaient mis à la besogne, et de la salle où siégeait l'Académie, on les entendait qui, dans les appartemens voisins, mutilaient les boiseries, barbouillaient les tableaux de Rigaud et de Lebrun, effaçaient les inscriptions, arrachaient les tentures. Elle n'avait donc pas un moment à perdre pour mettre ce qui lui appartenait à l'abri de ces profanations. Elle possédait une petite bibliothèque, des archives et une centaine de portraits de ses anciens membres. Elle abandonna la bibliothèque, qui pouvait toujours être remplacée. Quant aux portraits, comme elle ne pouvait pas songer à les enlever ouvertement du Louvre, on se contenta de les entasser dans une des tribunes réservées au public pour les réceptions, et Morellet garda la clé dans sa poche. La cachette était bonne, car ils y sont restés dix ans sans que personne songeât à les aller prendre (1). Les archives avaient plus d'importance et couraient plus de risques. On en mit à part ce qui parut le plus précieux, entre autres les lettres patentes de la fondation, signées par Louis XIII et par Richelieu, les trois volumes des procès-verbaux, les cinq registres qui constataient les présences des membres de 1673 à 1793, et Morellet les emporta. C'était un acte d'audace qui pouvait lui coûter cher, mais il déclara qu'il prenait le danger pour lui. Cela fait, il ne leur restait plus qu'à se séparer. Le 5 août, ils se réunirent encore;

(1) Ils sont aujourd'hui au musée de Versailles.

ils n'étaient plus que quatre : Morellet, Bréquigny, Ducis et La Harpe. Ce fut la dernière séance de l'Académie française; trois jours après, elle était supprimée avec toutes les autres.

La situation politique en ce moment était terrible; une partie de la France venait de se soulever contre la Convention. Pendant que la Vendée victorieuse repousse les armées de la République, les étrangers s'avancent dans le Nord; Mayence est forcée de capituler, Condé se rend aux Autrichiens, Valenciennes au duc d'York. A ces échecs, à ces dangers on répond par des provocations et des violences; on jette en prison les généraux qui n'ont pas été heureux, on confisque les biens des gens qu'on a mis hors la loi, on installe la terreur à Paris. Le 1er août, les barrières sont fermées, pour que personne ne puisse sortir; le soir, on cerne les théâtres, et l'on ne laisse passer que ceux qui peuvent exhiber une carte de civisme. On décide que le 10, les tombes des rois seront détruites à Saint-Denis et ailleurs et leurs cadavres jetés dans la fosse commune. C'est dans ces conditions et au milieu de cet affolement général que le jeudi, 8 août, se tient la séance de la Convention nationale. Elle débute par un désordre inexprimable : c'est une députation de toutes les assemblées primaires de la République qui vient pour acclamer la Constitution. Celui qui la mène, un vieillard de quatre-vingt-trois ans, lit une adresse enflammée, reçoit les félicitations de Robespierre, les embrassades du président de l'Assemblée, après quoi la députation défile aux cris de : Vive la Constitution ! Vive la Montagne ! en hurlant des chants patriotiques. Quand on fut devenu un peu plus calme, la véritable séance commença, et Grégoire prit la parole au nom de la Commission d'Instruction publique. On se souvient qu'en 1790 il avait défendu les Académies; cette fois il venait demander qu'on les supprimât : les temps avaient marché. Il faisait sans doute quelques réserves en faveur de l'Académie des sciences, mais il n'allait pas jusqu'à proposer qu'elle fût conservée; quant à l'Académie française, « qui est l'aînée, elle lui semble présenter tous les symptômes de la décrépitude; » et il reproduit les reproches qu'on lui adresse d'ordinaire, sans y rien ajouter que quelques injures. Grégoire était au fond un modéré, mais, comme tous ses collègues du Marais, il avait peur. Pour échapper à la guillotine, il croyait devoir crier plus fort que les autres et cherchait à dépasser les plus violens par l'intempérance de son langage.

« Le bon Fénelon, leur dit-il pour les égayer un moment, a fait un traité sur la *Direction de la conscience d'un roi*, comme si les rois avaient une conscience ! autant eût valu disserter sur la douceur des bêtes féroces. » On pense bien qu'il ne manque pas d'accuser toutes les sociétés littéraires et autres, qui ont précédé la Révolution, d'être « gangrenées d'une incurable aristocratie, » et, pour prouver qu'on ne perdra rien à les détruire, il ajoute : « Je le dirai crûment, presque toujours le véritable génie est *sans-culotte*. » Quand il eut fini son rapport, David, le *stupide* David comme l'appelle André Chénier, qui ne laissait jamais passer l'occasion de dire une sottise, crut devoir raconter quelques ridicules anecdotes d'atelier, et s'emporter brutalement « contre l'animal qu'on appelle académicien. » Ce fut toute la discussion et, sans que personne eût répondu, on décida « que toutes les académies et sociétés littéraires dotées et patentées par la nation étaient supprimées. »

La loi votée, les scellés furent apposés sur les salles du Louvre où les Académies siégeaient. L'Académie française y était établie depuis 1673. En remontant un peu plus haut, jusqu'à l'acte de sa fondation sous Louis XIII, elle avait vécu cent soixante-huit ans.

GASTON BOISSIER.

L'INVASION

PREMIÈRE PARTIE

L'INFERNO

I

Comme la mer, un peu houleuse, le matin, au départ de Toulon, était devenue très calme, vers une heure de l'après-midi, presque tous les passagers du *Solférino* étaient montés sur l'entrepont, et, massés à tribord, par groupes compacts, ils regardaient fuir le rivage provençal.

Le bateau filait au large de La Ciotat.

Ce soir-là, le temps était si clair qu'on distinguait les moindres accidens des côtes. Nettoyé par le mistral qui venait de s'apaiser, le ciel, d'un gris bleuâtre, baignait dans une vive lumière d'argent; et, bien qu'on fût à la mi-octobre, le soleil paraissait aussi chaud qu'en été.

Encore tout transis d'une nuit glaciale et d'une matinée presque froide, les gens qui étaient là, parqués comme un bétail dans l'entrepont, avaient l'air de se dégeler au contact de la bonne chaleur automnale. Les hommes gesticulaient et vociféraient en des dialectes divers.

C'étaient des émigrans italiens, avec leurs femmes et leurs progénitures. Après avoir fauché les foins et les blés, arraché le maïs, cueilli le raisin, gaulé les châtaignes et les noix dans les

champs du pays natal, ils s'en allaient, selon leur coutume, passer l'hiver à Marseille. La plupart avaient fait maintes fois le voyage. Aussi l'aspect des lieux leur était-il familier. Les riches plaines qui se déployaient là-bas, derrière la ligne violette des montagnes, ils les avaient parcourues en chemin de fer ou à pied, ils y avaient séjourné en qualité de manœuvres agricoles, de terrassiers et d'ouvriers d'usine; ils en connaissaient mieux les villages et les ports que ceux de la côte ligure, d'où ils venaient. On aurait dit qu'ils rentraient chez eux. Brutaux, loquaces et vantards, ils tendaient leurs bras vers la terre vermeille, avec des gestes de possession.

Affectant d'être indifférente au spectacle, une petite personne de façons prétentieuses, et sans cesse agitée, s'efforçait de détourner sur elle l'attention publique. Pimpante sous la mantille de tulle qui encadrait sa figure camuse et plissée de rides imperceptibles, comme une pomme trop mûre, avec sa broche en or et son bracelet de doublé, elle jouait à la dame devant les autres femmes, paysannes ahuries, aux profils de poules, dont les nez pointaient entre la double corne des mouchoirs de soie noire noués fortement sous le menton. Importante et bavarde, elle les chapitrait, leur donnait des conseils pour l'arrivée. Mais on la comprenait difficilement, d'abord, parce qu'elle parlait très bas, comme pour elle seule, sans inflexion ni répit, d'une voix blanche et monotone; et ensuite, parce que son langage bizarre, véritable pot-pourri d'italien, de provençal et de français, déroutait les oreilles les mieux habituées aux jargons méditerranéens.

Elle tentait de lier conversation avec les hommes, lorsqu'un petit garçon de cinq à six ans, qui rôdait autour d'elle, frôla sa main pendante. C'était un de ces blondins, à tête d'angelot ou d'Enfant-Jésus, aux joues purpurines et candides, comme il en pullule du côté de Bielle ou de la Combe de Suse. Elle caressa, du bout des doigts, la fine chevelure frisée, et, d'un ton à la fois protecteur et distingué, à cause du monde qui épiait ses gestes et ses paroles, elle prononça en piémontais :

— Ah! *povre mazna* (1)!... Tu cherches ta maman! Elle dort, ta maman, elle ne pense guère à toi!...

Prestement, elle fouilla dans sa poche, et elle en retira une

(1) *Mazna*, petit.

poignée de caramels entortillés de papiers dorés et multicolores, dont elle chargea les petites mains de l'enfant. Puis, ayant pivoté sur ses talons, elle s'avança, en se dandinant, vers une femme au chignon roux, qui était allongée sur une mauvaise couverture, contre la cabine du capitaine.

Celle qui était couchée entr'ouvrit les yeux. Elle ne dormait pas, mais elle était tout abattue par le mal de mer. Alors l'autre lui toucha doucement l'épaule, et, forçant un peu sa petite voix ouatée et pâlotte, elle articula, d'un ton plus net :

— Madame Marguerite!... Hô! madame Marguerite!... Levez-vous! Il fait si beau maintenant!... Allez! le voyage est fini. Le commandant vient de dire comme ça qu'avant cinq heures, nous sommes à Marseille...

La malade souleva péniblement sa tête, et, sans pouvoir desserrer les dents, elle referma ses paupières, en signe de lassitude. La tête retomba sur une pauvre valise de carton qui lui tenait lieu d'oreiller, et la masse de son chignon à demi défait s'y aplatit en un lourd écheveau d'or. Des mèches folles se collaient sur le bord de ses joues, dont la pâleur exsangue contrastait avec les roux ardens de sa chevelure. Elle montrait un nez busqué, des traits réguliers et fortement accentués qui lui donnaient une physionomie presque virile. Ses hanches saillantes, ses longues jambes repliées annonçaient un corps robuste et de haute stature. Ainsi étendue sur le plancher, l'épaule appuyée contre la valise, où reposait son beau visage, blêmi comme celui d'une morte par l'humidité marine, elle avait l'air d'une caryatide renversée, dont le cou s'est rompu en touchant la terre.

Blotti entre ses genoux, un garçonnet, enveloppé d'un sarrau de cotonnade, sommeillait béatement; et, tout près d'elle, assise sur le couvercle d'un immense panier, une fillette déjà grande, le teint livide et les prunelles atones, laissait pendre ses mains sur ses mollets, dans une pose accablée.

La femme à la mantille contemplait la mère et les enfans, en haussant les épaules. Soudain, elle avisa un jeune homme de mise cossue qui s'était arrêté, lui aussi, devant le groupe languissant; elle lui dit en mauvais italien :

— N'est-ce pas, monsieur, qu'il n'y a pas de bon sens de rester tout le temps couchée?... C'est de rester couchée qu'elle se fatigue!...

Elle reprit aussitôt, en piémontais :

— Hô! madame Marguerite, levez-vous!... Allez! venez jeter un coup d'œil sur le pays! Ça vous remettra l'estomac!...

La femme rousse ne bougea pas. Le jeune homme ébaucha un sourire, et, s'adressant à la bavarde :

— Vous êtes Piémontaise, vous aussi?

— Je crois bien!... Et d'Alexandrie encore!...

Sans attendre une nouvelle question, elle s'empressa d'ajouter :

— J'arrive de Rome, monsieur! Je viens de voir mon garçon qui est élève à l'Institut des chemins de fer!...

Toute rouge de plaisir, elles s'épanouissait à l'idée de causer avec une personne si bien habillée, — et riche sans doute : car le jeune homme était un passager de première classe qui flânait dans l'entrepont.

Souriant toujours, d'un air bienveillant et amusé, il se retourna vers la femme malade :

— Et celle-ci? — demanda-t-il.

La bavarde se composa une figure apitoyée, puis elle soupira :

— *Ai! Povera donna!...* C'est une institutrice, monsieur! C'est elle-même qui me l'a dit, quand nous nous sommes rencontrées à la gare de Gênes!... La pauvre dame! Obligée de quitter son pays, avec ses trois enfans!... Pensez! une *maestra!*

Et, changeant de ton tout à coup, elle dit avec une volubilité extraordinaire :

— Elle est Piémontaise aussi, monsieur!... Oh! je l'ai deviné tout de suite, en l'entendant crier : *Contacci!* après sa petite!... Vous savez, n'est-ce pas? *Contacci*, c'est le juron des Piémontais!...

La dame à la mantille ne s'arrêtait plus. En petites phrases hachées menu, aux intonations identiques, ses mots tombaient, doucement, doucement, de ses lèvres minces qui semblaient duvetées. Cela flottait, glissait, s'affaissait en une chute molle et continue, comme des flocons de laine, ou des plumes lâchées d'une corbeille.

Elle jasait intarissablement, lorsqu'une voix rauque et formidable, pareille à celle d'un portefaix enroué, résonna derrière elle, avec une trépidation de colère :

— *Vittorio! Vittorio!...*

Une femme venait de paraître, sous un mantelet de cheviotte beige qui lui glissait un peu des épaules, — l'épouse du jeune

homme, une Romaine à la gorge opulente, aux lourds bandeaux d'ébène, aux gros yeux à fleur de tête : type de Junon autoritaire et jalouse ! Elle haletait encore d'avoir cherché son mari. Le regard inquiet et soupçonneux, elle lui reprocha assez rudement de l'avoir quittée.

Alors, pour détourner le courroux de la matrone disgracieuse, le mari tenta de lui faire admirer le bambin aux cheveux blonds qui les suivait timidement, en suçant la boule rose d'un caramel. Paternel, il s'approcha de l'enfant, et, tapotant les grosses joues toutes barbouillées d'aniline :

— Tu vois ce *bimbo ?*... C'est un petit maçon en herbe ! Il est de Bielle sans doute !... Tous ceux de Bielle se font maçons ou terrassiers !... N'est-ce pas qu'il est mignon, ce Jésus, qu'il est beau comme un petit amour ?

La Junon maussade détourna la tête, en répondant, d'un ton machinal :

— *Bellissimo !*

Puis elle poussa un gros soupir qui gonfla encore l'étoffe sombre de son corsage, et, sans se soucier de l'enfant ni de la dame à la mantille, elle entraîna son mari vers le bastingage, où elle l'obligea à s'accouder.

On était en vue des monts de la Gardiole. Le paysage devenait de plus en plus grandiose et désolé. La chaîne des montagnes, qui semblaient dénudées de toute végétation, se déployait à perte de vue, comme une muraille de marbre et d'or. Parfois des aiguilles bizarrement découpées se dressaient sur des piédestaux formés d'éclats de roches, et ces aiguilles sculptées par les vents et les pluies prenaient sous le regard une apparence humaine. On aurait dit des tronçons de statues restés debout sur des temples en ruines.

Le jeune homme s'enthousiasmant se répandait en exclamations passionnées :

— *Ah ! che bellezza ! che bellezza !...*

Sa femme demeurant taciturne et renfrognée, il lui secouait le bras violemment pour la forcer à l'admiration. Alors celle-ci, du même ton machinal et dénué de conviction, laissait tomber de ses lèvres dédaigneuses :

— *Bellissimo !...*

Nouvellement mariée, en voyage de noces, elle s'irritait de ce que son mari ne s'occupait point assez d'elle et de ce qu'il la

délaissait, elle une créature vivante et toute amoureuse, pour des choses mortes et d'ailleurs laides à son gré. Avec une brusquerie hargneuse, elle tourna le dos au paysage.

Au même moment, un remous se produisit dans la foule des émigrans. Des garçons munis de mandolines et d'accordéons esquissaient un pas de valse. D'autres venaient d'entonner à pleins poumons la chanson des conscrits piémontais :

T'chau! t'chau! t'chau!
Bell' amorettina, t'chau (1) !

La poussée fut tellement violente qu'il fallut battre en retraite, et laisser la place libre aux ébats populaires. L'ingénieur et sa femme, regagnèrent précipitamment l'escalier qui conduisait sur le pont et ils s'installèrent sur les plians, contre la balustrade, pour regarder les danseurs.

Plus de trois cents individus se pressaient en bas, sur le carré des quatrièmes. L'avant-veille, à Gênes, au moment de l'embarquement, l'affluence des passagers de pont avait été si grande, qu'on avait dû leur ouvrir les cabines de troisième.

Dans cette cohue, les Piémontais se trouvaient en majorité, facilement reconnaissables à leurs complets de gros velours ou de « peau-de-diable, » à leurs feutres hyperboliques et à leurs foulards d'un rouge cru. De tenue plus discrète et plus citadine, les Toscans et les Romagnols formaient aussi un contingent respectable. Il y avait même quelques Napolitains qui étaient venus jusqu'à Gênes sur des bateaux de cabotage...

Les hommes, qui dansaient entre eux, avaient grand'peine à évoluer, car des matelas liés de cordes s'empilaient par terre, avec des lits de sangles, des lits de fer, des paillasses, de grands coffres tout bardés de clous et de cadenas, des malles invraisemblables, rapiécées de cuirs, hérissées de soies de cochon. Ils trébuchaient dans des ustensiles de ménage, bassines et poêlons en argile qui gisaient sur le plancher. Quelques femmes avaient même emporté des berceaux d'osier et des machines à coudre. Les outils des manœuvres envahissaient tous les recoins : pics de terrassiers, auges de maçons, équerres avec le fil à plomb enroulé, marteaux et truelles. Les charretiers tenaient sous leurs bras des paquets de manches de fouet, et l'on voyait des

(1) « Adieu, adieu, adieu ! ma belle amoureuse !... »

bouts de mèches déborder de leurs poches. Et partout s'entassaient des sacs rayés de bleu qui contenaient les vêtemens et les provisions. Les semelles des gros souliers, bourrés pêle-mêle avec les miches de pain, bosselaient la toile rude, distendue à se rompre...

T'chau! t'chau! t'chau!
Bell' amorettina, t'chau!
Un baccio ti voglio dare,
Primo di partire (1)...

Toute l'assistance reprenait en chœur le refrain militaire lancé par les gars en vestes de peau-de-diable, qui, s'agriffant aux épaules, tournoyaient lourdement, les yeux extasiés, tandis que les mandolines et les accordéons faisaient rage.

L'ingénieur, qui les observait curieusement, souriait avec complaisance, et, soudain, se retournant vers sa compagne :

— Comme ils sont insoucians!... Regarde! ils s'en vont, la joie au cœur, pour travailler chez les autres!... Ils partent, avec une marmite, un parapluie et un revolver!...

— Ou un couteau! — jeta malignement le capitaine, qui s'était approché, lui aussi, de la balustrade.

— C'est vrai! Ils n'ont pas peur du couteau!... *Ah! la nostra gente!*

Le jeune homme, désignant de la main les montagnes de Provence dorées par le soleil couchant, prononça, subitement grave :

— *Provincia nostra!*

Il y eut un moment de silence, comme si chacun suivait une pensée qu'il n'osait dire. Et, tout à coup, avec l'intention manifeste de changer de conversation, l'ingénieur reprit :

— Tiens! voilà la maestra qui se réveille!...

Il se pencha sur la rampe, interpella familièrement la jeune femme :

— Eh bien, maestra, vous êtes mieux?...

Celle-ci, agenouillée sur la couverture, refaisait les tours de son chignon. Encore toute blêmie par le mal de mer, elle remercia d'une inclination de tête, puis elle se leva en secouant sa robe.

— Alors c'est vrai, ce qu'on m'a dit? — insista l'ingénieur, — vous êtes institutrice?...

(1) « Adieu, adieu, adieu! — Ma belle amoureuse, adieu! — Je veux te donner un baiser, — avant de partir... »

Elle répondit, avec une nuance de tristesse, mais sans nul embarras :

— Rien n'est plus vrai, monsieur!... J'ai étudié à Turin, puis à l'École normale d'Aoste ! Mais voilà longtemps que j'ai mis de côté mes cahiers et mes livres!... Je suis mariée à un chef-mineur qui travaille à Marseille. Je vais le retrouver!... Que voulez-vous, monsieur, on est si pauvre chez nous!...

La petite dame à mantille de tulle l'interrompit bruyamment. En la voyant sur pied, elle était accourue, la bouche en cœur. Éblouie par le beau titre de maestra, elle s'obstinait à rechercher la compagnie de l'institutrice, comme si un honneur en devait rejaillir sur elle-même. Elle dit, avec un rire mielleux :

— Il paraît que le mal vous a passé, madame Marguerite ! Ça n'est pas trop tôt!... Allons ! remettez-vous ! Nous voici à Marseille!... Déjà, on aperçoit la Bonne-Mère !...

Le paquebot entrait, en effet, dans la baie d'Endoume.

Comme un trait d'or sur l'outremer d'une enluminure, la statue de la Vierge dominant les hauteurs de Notre-Dame-de-la-Garde brillait, à peine visible, sur l'azur plus sombre du firmament.

Tous les passagers de l'entrepont se massèrent immédiatement contre le bastingage, avides de reconnaître l'Image sainte que plusieurs signalaient. Dans l'esprit confus de ces pauvres et de ces étrangers, la Vierge vermeille s'élevait comme le symbole splendide de la riche cité qui allait acheter la force de leurs bras. La montagne elle-même, d'où s'élançait la tour mystique, semblait faite d'une matière précieuse. Amincie et allégée par la distance, la basilique aérienne planait au plus haut de l'espace...

Les roches arides qui lui servent de piédestal se fonçaient d'un rose pâle, et, dans leurs interstices, les broussailles et les herbes disséminées s'étalaient, pareilles à des plaques de bronze vert enchâssées dans du porphyre. A mesure que le navire se rapprochait de la terre, la vision magnifique et sereine grandissait dans l'air limpide, de plus en plus haute sous le ciel de scabieuse, comme un reposoir, où s'allument, à la nuit tombante, les lueurs de mille cierges...

Marguerite, les regards attachés sur la Vierge d'or, distingua le geste bénissant de l'Enfant divin; et, parce qu'elle était pieuse, ce lui fut un réconfort, au milieu de sa tristesse, d'être

accueillie, à son entrée dans la grande ville inconnue, par ce signe familier de douceur et de protection.

En ce moment, la mer était une pourpre ardente que nuançaient, par place, des moires laiteuses. Le ciel verdâtre flamboyait du côté de l'Estaque, en une large zone écarlate, où des vapeurs orangées, qui s'étiraient lentement, imitaient des palmes de feu couchées sur l'horizon. D'un noir sinistre dans l'embrasement des reflets, les rochers des îles se détachaient sur les eaux incandescentes, comme des taches obscures sur le disque éblouissant du soleil.

Durant quelques minutes, le *Solférino* traîna dans ses vergues les rougeurs éparses de cet incendie. Puis, brusquement, il contourna la pointe des Catalans, — et Marseille apparut tout entière.

Un cri, qui sonna comme une acclamation, retentit sous la dunette d'avant :

— *Ecco Marsiglia! Ecco Marsiglia!*

La rumeur annonciatrice se répandit d'un bout à l'autre de l'entrepont. Le bateau pencha subitement à tribord, sous le poids de la foule qui se portait toute du même côté, comme fascinée par l'immensité de la ville et du port...

Ils contemplaient en silence.

La blancheur des môles s'enfonçait dans l'eau bleue, — gigantesque delta aux branches ouvertes, à perte de vue, vers les houles du large. A l'extrémité des assises de maçonnerie, le phare de la Joliette frappé par les feux du couchant étincelait comme le milliaire d'or où aboutissent les voies innombrables de la mer. Derrière les cubes des brise-lames et la ligne éclatante de la jetée, se profilaient les cheminées rouges des transatlantiques, mêlées au froissement des mâts et à l'enchevêtrement des cordages. Caparaçonnées de dorures, les six coupoles de la Major s'arrondissaient, énormes et bulbeuses, par-dessus les bâtisses lourdes des docks, comme des tiares et des mitres posées au faîte d'un fabuleux édifice d'Orient; et, sous la cathédrale, montagne de pierres lumineuses, le fourmillement des maisons grises ondulait de colline en colline, jusque vers les hauteurs confuses de Saint-Charles, où la gare s'allumait par tous les vitraux de sa façade qui réfléchissait l'agonie du soleil.

Des voiles lilas et roses semblaient flotter dans l'air, glisser en draperies diaphanes le long des murs noircis des vieilles constructions maritimes. Soulevés par la pompe du spectacle, les

Romagnols et les Toscans aux visages glabres, les Piémontais en vestes de peau-de-diable ne savaient que répéter leur clameur :

— *Ecco Marsiglia! Ecco Marsiglia!*

— Mais, à l'arrière, un homme de l'équipage attacha au bout d'une corde le pavillon tricolore écussonné aux armes d'Italie. Les yeux suivirent l'ascension de la corde, et, lorsque le drapeau déployé frissonna au-dessus du sillage, une voix profonde et joyeuse cria du milieu de la foule :

— *Viva Savoia!...*

Des mains battirent. Des chants patriotiques s'ébauchèrent, s'enlevèrent, soutenus par toutes les poitrines, accompagnés par les guitares et les accordéons qui ronflaient sous les doigts des jeunes gens. Du haut de la passerelle des premières, l'ingénieur et le capitaine, discrètement, applaudissaient à la liesse du peuple.

On longeait le rocher du Pharo. Le soleil achevait de s'éteindre derrière les falaises de l'Estaque. L'ombre s'amassait vers l'Est, les gazes violettes qui flottaient dans l'air n'étaient plus qu'une trame ténue, dont les nuances insaisissables s'amortissaient encore. Maintenant les contours des maisons encrassées de suie marquaient de longs traits noirs les fonds mauves de l'horizon. Toute la ville, comme peinte sur une toile sans profondeur, semblait s'avancer au-devant du navire; et, dans cette absence de lumière, les nuées fuligineuses éparses, au-dessus des usines et des ports, s'étendaient en amoncellement plus sombres. Les hautes cheminées de brique dégorgeaient des torrens de fumées rousses, jaunes, grises ou crémeuses, dont les colorations chimiques rappelaient celles des soufres, des cristaux et des acides. Une mer de brouillards dorés roulait sur Marseille, emplissait les arrière-plans des lointaines banlieues. Et cet entassement interminable de bâtisses, ce cirque de collines, où peinait un demi-million d'hommes, dans le fracas des machines, le roulement des chariots et les sifflemens des sirènes, — tout cela fumait comme une immense solfatare, sous le grand miroir verdâtre et mélancolique du couchant.

— Oh! l'*Inferno!...* Quelle chose étrange, toute ces fumées dans de la lumière...

L'ingénieur, du haut de la passerelle, venait de pousser ce cri. Marguerite, qui l'entendit, ne retint de la phrase que le mot lugubre : l'*Inferno!* Et, sous son fichu de laine, elle frissonna, prise d'une vague épouvante. Le souvenir de la Vierge d'or

s'était effacé dans son esprit. Elle ne voyait plus devant elle que le gouffre béant de la cité infernale, sous ses poussières de charbon et ses exhalaisons sulfureuses...

Cependant la rumeur de la ville devenait plus distincte. Des constructions monumentales s'apercevaient au fond de la perspective. Entre la Tour Saint-Jean et le bastion du Fort Saint-Nicolas, le *Solférino* franchissait la passe. Une longue surface miroitante se déploya, réfléchissant les carènes bariolées des navires à voiles, sous l'emmêlement des cordages et des vergues.

Le branle-bas du débarquement commençait. L'ingénieur environné de bagages se tenait près de l'ouverture de la coupée. Une barrière volante le séparait de la foule des immigrans. Il reconnut la maestra et ses enfans qui, bousculés par la cohue, s'écrasaient contre le frêle appui :

— Bonne chance, maestra ! — dit l'ingénieur, en serrant la main de la jeune femme.

Elle se redressa d'un air brave, et, avec un beau sourire résigné, elle répondit :

— Au moins, j'aurai bon courage, monsieur !... Je n'ai pas peur de souffrir !...

II

Debout, au bord du trottoir, tenant sur son bras le petit Simon, son dernier-né, sa pauvre valise de carton déposée à ses pieds, Marguerite interrogeait d'un regard anxieux les visages des passans. Son mari n'était pas là !...

Les derniers curieux qui stationnaient sur le quai de débarquement venaient de se disperser. Il n'y avait plus, aux environs du bateau, que des portefaix et des douaniers qui, la mine arrogante et soupçonneuse, circulaient parmi les colis. Elle se désespérait : Qu'allait-elle devenir, seule avec ses trois enfans, dans cette ville étrangère, dont l'énorme rumeur l'épouvantait déjà?...

Mais la commère à la mantille, qui la guettait, s'approcha d'elle, en trottinant, leste et désinvolte, n'ayant pour tout bagage qu'un unique paquet, enveloppé d'un carré de lustrine noire. Marguerite lui conta sa peine :

— Oh ! ça ne m'étonne pas ! — s'écria la petite femme, d'un ton triomphant, — les hommes, c'est si traînard ! ils ne sont jamais pressés !... Croyez-moi ! Je connais les habitudes du pays ;

c'est certain que votre mari est dans quelque café du port. Il se sera mis à faire une manille avec des camarades, et il aura oublié l'heure du bateau!

Rieuse et empressée, elle conseillait à la maestra de passer en revue les estaminets d'alentour, s'offrant elle-même pour la guider. Marguerite, ne sachant que résoudre et redoutant les pires choses, se laissa persuader. Elle ramassa la valise, rassujettit l'enfant sur son bras, et, ayant appelé les deux autres bambins qui polissonnaient parmi les sacs de châtaignes, elle enjoignit à l'aînée, Marie-Louise, de se charger du panier aux provisions, maintenant allégé de son contenu.

Le cortège se mit en marche: c'était le moment de l'apéritif. Tous les bars échelonnés depuis le Fort Saint-Jean jusqu'à la rue de la République formaient une longue bande lumineuse qui se réfléchissait en une traînée bleuâtre sur le pavé. Les becs Auer et les ampoules électriques multipliaient leurs bouquets incandescens dans les hautes glaces de fond, où se continuait le mouvement des quais avec les éclairages de la Darse.

Ces clartés trop vives, aux fulgurations théâtrales, causaient à Marguerite une sorte de gêne physique; et, chaque fois qu'elle franchissait le seuil d'un cabaret, toute sa pudeur se révoltait, comme si elle entrait dans un lieu de débauche et comme si la lumière violente la livrait aux regards des hommes qui étaient là. Au contraire, pour sa compagne, cette promenade, à travers les bars, avait l'air d'une partie de plaisir. Elle semblait y être chez elle, distribuant des poignées de main aux habitués, échangeant des plaisanteries avec les garçons limonadiers, les patrons ventrus qui trônaient derrière les zincs miroitans, parmi les verreries multicolores des bouteilles à liqueurs. Elle tapait sur les épaules des charretiers qui, la lanière du fouet ballante au milieu du dos, jouaient leur consommation, en faisant tourner la petite roue de nickel installée au bord du comptoir.

Ces familiarités consternaient Marguerite, mais elle n'osait rien dire, tant elle avait conscience de sa faiblesse et de son abandon. Elle allait au hasard, comme une épave, suivie des deux bambins, Laurent et Marie-Louise, qui se chamaillaient, en tirant sur les anses du grand panier à couvercle.

Les deux femmes remontèrent ainsi jusqu'à l'extrémité des quais. Elles avaient visité tous les endroits où l'on boit, sans découvrir le mineur. Marguerite, découragée, le bras rompu

d'avoir tant porté son enfant, s'arrêta au milieu de la rue, et de sa main endolorie, elle laissa choir par terre la valise minable.

Elles étaient en face de l'église des Augustins, à l'intersection du quai de la Fraternité et de la rue de la République, un des carrefours de Marseille, où la circulation est le plus intense. Les tramways se croisaient sans cesse en projetant sur le sol des lueurs brusques. Et continuellement, les lourds chariots, qui traînent les marchandises venues de tous les pays du monde, descendaient en files retentissantes des hauteurs de la Joliette. Balançant les hautes cornes de cuir des colliers incrustés de métal, les mulets du Poitou et les gros chevaux bretons martelaient pesamment le pavé. Les commandemens gutturaux des charretiers montaient en une longue clameur brutale, entrecoupée seulement par les salves des claquemens de fouets, par les grincemens des essieux et par les grondemens sourds des charrettes vides dont les coffres rebondissaient...

Effrayée de tout ce tumulte, éblouie par les feux des tramways qui glissaient silencieusement autour d'elle, Marguerite, immobile au milieu des rails, n'apercevait pas le fanal rouge d'un car, en marche dans la pénombre. Le véhicule surchargé de grappes humaines se rapprochait d'elle. Elle ne bougeait toujours pas.

— Attention! — cria sa compagne, — vous allez vous faire attraper par les roues!...

Et, d'une bourrade violente, elle la poussa vers le refuge que dominait un lampadaire électrique.

Alors, dans le vacarme ininterrompu des chariots et des claquemens de fouets, le papillotement des lumières, le va-et-vient affolant des visages qui défilaient, elle sentit davantage sa détresse. Il lui semblait que tout ce fracas de charroi, ces énormes masses en mouvement, qui surgissaient, sans trêve, des profondeurs sinistres de la nuit, que tout cela allait rouler sur elle, l'écraser comme une pauvre chose chétive, et que la grande ville indifférente la piétinait par tous les sabots de ses chevaux. Elle éclata brusquement en sanglots. Le petit Simon, en entendant pleurer sa mère, se mit à pousser des cris.

— Voyons, voyons! — fit assez rudement la dame à la mantille, — vous êtes bien sûre que votre mari devait venir vous chercher?

— Tout ce qu'il y a de plus sûr! — gémit la maestra, — je lui avais même télégraphié, avant de quitter Gênes!...

— Avez-vous son adresse, au moins ?

Marguerite, ayant tiré de son corsage une enveloppe chiffonnée, lut à haute voix :

— Cosmo Girardi, chef mineur aux Carrières, maison Raimondo, à Vaufrèges, par le Cabot!

— Vaufrèges? — dit l'autre, — c'est au diable! Vous ne pouvez pas y aller seule, maintenant surtout que la nuit est tombée!... Non, non! Ça n'est pas possible!

En femme débrouillarde et de décision rapide, elle engagea Marguerite à retourner sur ses pas. On s'assiérait à l'entrée d'un petit café, contigu au bureau des passages, et l'on y attendrait agréablement Cosmo, qui, selon elle, ne tarderait pas, puisqu'il devait être là, pour la descente du bateau : sans doute, il avait eu quelque empêchement dans son travail!...

— Vous comprenez! — dit-elle, — le travail d'ici, ça n'est pas comme chez nous! On sait quand ça commence, on ne sait jamais quand ça finit!...

Et, pour tranquilliser tout à fait la maestra, elle ajouta vivement :

— Ne craignez rien! Je reste avec vous!... Entre Piémontais, il faut bien se donner la main, n'est-ce pas?... D'ailleurs, moi, je n'ai rien à faire, de ce moment-ci, mon mari n'est jamais à la maison avant sept heures!... Et encore!...

Marguerite avait essuyé ses larmes, tout en se reprochant cette minute de défaillance. Un peu réconfortée par l'assurance de sa compatriote, elle consentit à redescendre les quais.

On jeta un coup d'œil dans la salle d'attente du bureau d'embarquement, et l'on s'installa sur la terrasse exiguë d'un cabaret borgne, à peine plus large qu'un corridor :

— Enfin! — s'exclama la petite femme, en se laissant cho sur une chaise, — on va pouvoir prendre un verre de quelque chose!

La mine affable, le patron accourut, et, lui tendant la main :

— *Té!...* C'est vous, madame Cougourde! Il y a du temps qu'on ne vous a vue!...

— Et alorss!... J'arrive de Rome!

Épanouie, rayonnante d'orgueil, la Piémontaise se lançait déjà dans le récit de son voyage; mais, comme tourmentée par une idée fixe, elle s'interrompit presque aussitôt :

— C'est pas tout ça!... monsieur Césari, vous allez me servir

un Berger! Moi, j'ai la langue plus sèche qu'une râpe!... Et vous savez? un Berger de la bouteille cachetée, pas du tonneau!... Un sirop d'alfa un peu à la hauteur!...

L'homme, ricaneur, consultait du regard la maestra.

— Oh! pour madame, quelque chose de doux! — prononça l'autre, avec décision, — vous comprenez, elle n'est pas d'ici! Elle n'a pas l'habitude!...

Et, quittant le marseillais, elle reprit dans son patois natal:

— Voyons, madame Marguerite, qu'est-ce que vous voulez?... Une groseille, une framboise, une grenadine à la menthe?...

La maestra, après bien des refus, dut accepter une grenadine.

Quand le patron eut déposé les deux verres sur la table, Mme Cougourde, humant l'odeur âpre de l'absinthe, saisit la main de sa voisine, et, avec un accent de jubilation inquiétante :

— Savez-vous, madame Marguerite? C'est mon mari qui m'a donné le goût du Berger!... Que voulez-vous? C'est sa passion, le pauvre! Je lui tiens compagnie! Au moins, comme ça, quand l'un est un peu gai, l'autre est content aussi!...

Rouge de honte, Marguerite écoutait ces cyniques propos. Elle avait dégagé sa main de l'étreinte insistante, et, les yeux baissés, sans rien oser répondre, elle faisait avaler un peu de grenadine au petit Simon. Les deux autres bambins, très sages sur leurs chaises, coulaient des regards timides vers trois individus, d'allures suspectes, qui, assis devant l'autre table, se tordaient bruyamment, en gonflant tour à tour la baudruche obscène enchâssée dans une carte postale... Au loin, un roulement sourd se rapprochait, annonçant un chariot qui venait du quai de la Tourette...

La buveuse d'absinthe dressa l'oreille, et bientôt un grand cheval bai émergea de l'ombre.

— Celui-là, c'est Cougourde! — dit-elle, en se levant à demi, — je reconnais son *davant* (1)!...

Sous les colliers constellés de cuivre, qui oscillaient avec une lenteur pesante, l'attelage apparut tout entier, dans le carré de lumière blanche épandue sur le pavé comme une eau limpide. Un homme au dos rond, dont on distinguait seulement la

(1) *Davant*, premier cheval d'un attelage.

silhouette, marchait à côté, la main sur le cordeau flottant.

Alors Mme Cougourde cria, de la terrasse de l'estaminet :

— Hé, bonsoir, Jules! me voilà revenue!...

Lui, sans lâcher le cordeau, ni se déranger de son chemin, tourna un peu la tête vers elle :

— Ah! c'est toi!...

Sa voix enrouée ne trahissait ni émotion, ni surprise. Elle sonna, machinale, comme pour un commandement lancé aux bêtes de l'équipage. Le charretier, entraîné à la suite de ses chevaux, avait déjà dépassé le bureau d'embarquement, il allait disparaître avec son chariot.

— Tu rentres tout de suite? — cria encore Mme Cougourde qui força tant qu'elle put sa petite voix ouatée.

— Si, si! en sortant de l'écurie!...

Et l'homme ajouta en marseillais :

— *Tout'oro à l'oustau* (1)!

Les syllabes grossières, à peine articulées, s'évanouirent dans des claquemens de fouet. D'autres chariots arrivaient en sens inverse, l'homme et son attelage se fondirent dans le noir...

— Vous voyez ce que c'est, le travail! — dit la dame à la mantille, — ça n'est jamais fini!... Pour sûr que votre mari aura été retenu par le sien!

Elle s'ingurgita le restant de son absinthe, puis elle reposa le verre, en déclarant :

— C'est bon tout de même, un bon Berger! Depuis plus de quinze jours que je n'en avais bu!... Ah! ils ne connaissent pas ça en Italie! Quels sauvages!...

Ses gestes devenaient fébriles. Ses petits yeux ternes pétillaient. Expansive et confidentielle, elle se rapprocha de Marguerite, dont elle saisit de nouveau les doigts entre les siens :

— Vous avez vu Cougourde? — fit-elle, — c'est mon mari!... Quel bon valseur, si vous saviez!... C'est pour ça que je me suis mise avec lui, un simple charretier, moi qui étais mariée d'abord à un employé des chemins de fer!... Oui! madame Marguerite, mon premier mari, — le père de mon garçon, — était mécanicien sur les chemins de fer d'Italie!... Mais j'aime la valse, moi! Je suis aussi bonne danseuse que Cougourde!...

Elle faisait claquer ses doigts, comme des castagnettes, elle

(1) « Tout à l'heure, à la maison. »

riait à gorge déployée, d'une façon nerveuse et désagréable. Au même moment, sept heures sonnèrent à l'église des Accouls. Marguerite tressaillit :

— Mon Dieu ! — dit-elle, — déjà sept heures ! Et Cosmo qui n'est pas là !... Sûrement, il ne viendra plus aujourd'hui !...

Ses craintes la reprirent. Éperdue, songeant au caractère emporté du mineur, elle imaginait tout un drame : quelqu'une de ces soûleries épiques, lourde ivresse de Piémontais, qui tient son homme deux jours durant, formidable cuvée qui fait naître les chansons rauques, les défis stupides, les prodigalités insensées et finalement les querelles et les coups de couteau !...

Brusquement, elle repoussa sa chaise, bouscula les enfans. Elle voulait partir, à l'instant même, pour Vaufrèges !...

M[me] Cougourde, l'obligeant à se rasseoir, lui démontra l'absurdité de l'entreprise : « Il ferait jour demain, peut-être !... Ce Vaufrèges était un endroit perdu ! Il y avait au moins une heure de tramway, plus de deux kilomètres en rase campagne, et les chemins n'étaient pas sûrs !... »

Baissant la voix, elle murmura à l'oreille de Marguerite, avec toute une mimique d'épouvante :

— Le pays est plein de nervis !... Oui ! des assassins ! des cliens comme ceux que vous voyez là !

Du coin de l'œil, elle désigna les trois individus, les hypothétiques vendeurs de cartes postales qui étaient en train de jouer aux dominos sur la table voisine.

Marguerite les regarda à la dérobée. C'étaient des adolescens imberbes, de seize à dix-huit ans tout au plus. Avec leurs pantalons de toile bleue, coupés à la hussarde, leurs chemises de flanelle sans col, où s'étalait le nœud d'un foulard de soie, leurs petits vestons de fantaisie, le melon noir qu'ils portaient incliné sur l'oreille, les bagues de leurs mains trop blanches, ces gamins aux visages roses, qui suaient la paresse et le vice, avaient une expression à la fois candide et terrifiante.

Clignant de l'œil dans la direction des nervis, M[me] Cougourde chuchota encore :

— Il y en a dans tous les hôtels du quartier !... N'y allez pas !

Puis, ayant réfléchi un instant, débonnaire et joviale, les prunelles de plus en plus allumées par l'alcool, elle proposa sans façon à Marguerite de souper et de coucher chez elle, pour cette nuit. Elle avait une chambre libre, réservée à son fils, quand il

venait en vacances. On dédoublerait le lit, et les enfans coucheraient par terre, sur le matelas :

— Naturellement, — dit-elle, — je ne vous demande rien pour cela!... Je vous l'offre, parce que vous êtes une « payse, » et que je vous vois dans l'embarras avec vos trois *pitchouns!...* Que voulez-vous? Il faut bien se soutenir entre Piémontais!... Dans ce quartier-ci, il n'y a que des Napolitains, des gens qui nous détestent!... Ah!... on ne nous aime guère, je vous garantis!...

Marguerite fut d'abord très perplexe. Son devoir, pensait-elle, était de rejoindre son mari, coûte que coûte. Mais elle se représentait les dangers d'une course nocturne sur une route déserte, et, après les avertissemens de sa compagne, elle se défiait des gargotes mal hantées du voisinage... D'ailleurs elle était si lasse! Le petit Simon tombait de sommeil. Laurent et Marie-Louise tiraillaient sa robe, en geignant :

— Maman, j'ai faim! Allons-nous-en!...

Vaincue, elle finit par dire oui.

Mme Cougourde, qui paraissait enchantée, la félicita de sa décision. Tout de suite, elle tapa contre le vitrage, et, tendant au patron, une bouteille vide, qu'elle avait sortie de son paquet :

— Monsieur Césari, — dit-elle, — mettez-moi là dedans un quart de Berger!... toujours du même, vous savez!

Et, d'une voix attendrie, elle s'empressa d'expliquer à Marguerite :

— C'est pour Cougourde!... Il sera si content de boire un verre en arrivant!...

Munie de son absinthe, la petite femme donna joyeusement le signal du départ. On rassembla les bagages, et l'on s'engagea dans les rues noires et populeuses qui se resserrent derrière l'Hôtel de Ville.

Tout en cheminant, Marguerite songeait : « Que risquait-elle, en somme?... Cette Mme Cougourde qui, depuis deux jours, la comblait de ses politesses, n'était assurément pas une méchante personne! Tout le monde avait l'air de la connaître, son mari était un travailleur! A mettre les choses au pis, ce ne serait qu'une mauvaise nuit à passer!... » Néanmoins, une tristesse insurmontable l'envahissait.

L'aspect sordide de ces ruelles, où ses pieds se collaient dans une boue gluante, ces masures vulgaires et décrépites, ces murs

encrassés de suie et luisans d'une humidité grasse, — cet étalage de misère et de saleté lui mettait l'âme en deuil. Comme une haleine fétide soufflée par les bouches sombres des corridors, une puanteur continuelle alourdissait l'air : relens d'oignons et de fritures à l'huile mêlés à l'odeur invétérée des eaux de vaisselle et des déjections humaines!... La maestra, qui avait encore dans la poitrine tous les aromes salubres des Alpes maternelles, sentait son cœur se soulever de dégoût : « Était-ce donc là cette ville opulente, où ceux de sa race venaient chercher la richesse et la joie de vivre?... »

Cependant, elle devait subir le bavardage de Mme Cougourde qui la traînait de porte en porte chez tous ses fournisseurs, — des Italiens pour la plupart. Ils saluaient la petite femme d'une exclamation identique :

— *Té!* vous revoilà, madame Cougourde!

Celle ci répétait invariablement une formule qu'elle avait l'air d'avoir apprise par cœur :

— Certainement!... J'arrive de Rome!... même que je ramène une de nos « payses! » une maestra!... Son mari, qui est chef mineur, travaille à Vaufrèges!...

Et, tout en se rengorgeant, l'épouse du charretier présentait Marguerite, qui, gênée par la gaîté alcoolique de sa compagne, s'efforçait pourtant de sourire.

La belle apparence du logis qu'habitait Mme Cougourde la rasséréna un peu. C'était dans la rue de la Guirlande, une de ces venelles très étroites qui grimpent vers l'Hôpital. La maison, — un ancien hôtel construit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle par quelque riche négociant, — conservait toujours grand air avec son haut portail, ses appuis de fenêtres et ses balcons en fer forgé. Mais, dès le seuil, Marguerite perçut cette odeur de pauvreté fangeuse qui l'avait offusquée, en traversant le quartier de l'Hôtel de Ville. Des pensées funèbres l'opprimèrent de nouveau.

Épuisée de fatigue, après ce long voyage, elle aurait voulu pouvoir se reposer tout de suite, oublier ses angoisses dans le sommeil. Mme Cougourde, qui ne s'apercevait de rien, parlait toujours, et, bien qu'il fût plus de huit heures, le charretier ne rentrait pas. Les enfans dormaient sur leurs chaises. On les déshabilla, après leur avoir fait prendre un peu de nourriture.

Enfin, à neuf heures passées, Cougourde parut, les yeux hébétés de boisson, les moustaches humides. De la tête aux pieds,

il était si couvert de poussière qu'on ne distinguait plus la couleur de ses vêtemens, ni les traits de sa figure. Il ne manifesta aucun étonnement à la vue de Marguerite, et, lorsque sa femme lui eut conté la mésaventure de la maestra et la défection du mineur, il se borna à balbutier, la langue pâteuse :

— Qu'est-ce que vous voulez? C'est le travail!...

Après cela, il ne proféra plus une seule parole, soit qu'il fût intimidé par la présence de Marguerite, ou que, totalement abruti, il n'eût rien à dire.

Il trinqua avec sa femme qui lui avait préparé son verre d'absinthe. Marguerite, conviée à trinquer aussi, déclina l'offre. Toute la cuisine était imprégnée par les effluves anisés de la terrible liqueur.

En se mettant à table, Mme Cougourde s'excusa de son maigre souper qui se composait d'une assiette de charcuterie et d'une omelette aux pommes de terre :

— N'ayez crainte, — dit-elle à l'institutrice, — quelque jour, je vous ferai faire, à vous et à votre mari, un dîner un peu plus fin!... Cougourde et moi nous aimons les morceaux friands!... Mais, si nous mangeons mal aujourd'hui, ça ne nous empêchera pas de bien boire!...

Et, poussant du coude le charretier :

— Dis, Cougourde? Va nous chercher quelqu'une de tes bonnes bouteilles!... Tu sais, ce vin du Roussillon, que tu as rapporté, le mois dernier?...

De plus en plus excitée par ses libations, la petite femme bavardait sans répit. Le charretier, impassible et poudreux, le visage comme pétrifié, se taisait toujours.

— Vous comprenez, — disait Mme Cougourde à Marguerite, — nous nous soignons! Nous n'avons pas d'enfans!... Et puis, il faut vous dire, je suis plumeuse de volailles à la criée du marché des Capucins!... Alors, n'est-ce pas, quand il vous passe tant de gourmandises entre les mains, on serait bien bête de s'en priver!... Ah! ah! madame Marguerite, quelque jour, je vous ferai manger du faisan! Et nous l'arroserons avec du vin d'Espagne!...

Elle commençait à divaguer. La maestra, scandalisée et mal à l'aise, prétexta les suites du mal de mer, pour se retirer dans sa chambre. Réellement accablée, hantée par les plus désolantes appréhensions, elle se jeta sur le lit, mais elle ne put dormir...

Un vacarme continuel montait de la rue toute pleine de cabarets et de restaurans populaires : jurons napolitains, bordées de mots orduriers, hoquets avinés, hurlemens d'hommes qui se battent, fracas de meubles brisés ou de vitres qui dégringolent... A la longue, une torpeur lui vint. Puis, tout à coup, après un temps inappréciable, elle entendit, derrière la cloison, un éclat de rire étrange accompagné d'une sorte de grognement caverneux ; — et, comme sur le bateau, voici que la chanson des conscrits piémontais retentit dans les ténèbres :

T'chau! t'chau! t'chau!
Bell' amorettina, t'chau!

Rêvait-elle? Était-ce une hallucination?... Elle se dressa sur son séant... Mais elle distingua la petite voix pâlotte de Mme Cougourde qui se détachait dans le ronflement d'une grosse voix de basse :

T'chau! Bell' amorettina!

L'ivrognesse avait fini par soûler son homme, et, parmi les bouteilles qui jonchaient la table, les époux enlacés célébraient leur réunion, en braillant les airs du pays.

III

— Ce n'est pas ici que travaille Cosmo Girardi?

Pour la dixième fois, Marguerite répétait sa question. Les deux hommes interrogés levèrent des yeux hostiles et méfians, ayant l'air de ne pas comprendre. C'étaient des tailleurs de pierre, des Toscans aux visages rasés, à la peau luisante et brune comme la couenne du jambon fumé. Assis au bord de la route, ils continuèrent leur besogne, avec la même application machinale et indifférente.

La maestra, qui d'abord s'était exprimée en français, demanda en italien, espérant se faire mieux entendre :

— Pourtant, c'est bien ici les Carrières de Vaufrèges?...

— Si ! — articula sèchement l'un des individus.

La bouche mince semblait cousue. On voyait qu'il ne voulait pas en dire davantage. Alors Mme Cougourde, qui était là, rabroua les deux hommes :

— Ne faites pas de manières! Nous sommes des « pays!... » Vous devez connaître au moins la maison Raimondo?...

Obstinés dans leur silence dédaigneux, les Toscans baissèrent de nouveau la tête sur leur ouvrage. Mais un vieux, qui cassait des cailloux à côté d'eux, dit en marseillais :

— La maison Raimondo?... C'est par là, dans la montagne!...

— Où cela, dans la montagne? — insista Mme Cougourde.

— Eh! par là, *té!*... Allez toujours, droit devant vous!

Les deux femmes se remirent en marche. Derrière elles, les enfans couraient, s'amusant à soulever la poussière sous les semelles de leurs souliers. On était à la recherche de Cosmo depuis près de deux heures. Mme Cougourde, qui s'était accordé un jour de congé pour se reposer de son voyage, avait tenu à accompagner Marguerite. D'ailleurs, la cervelle encore lourde de sa débauche de la veille, elle déclarait, en riant, qu'elle avait besoin de prendre l'air de la campagne. La maestra, toute à ses pensées, l'écoutait distraitement, et sa tristesse s'augmentait encore à sentir peser sur elle la confuse horreur des lieux qu'elle traversait.

Elles suivaient la route de Cassis, au fond d'un vallon dénudé et farouche qui s'étrangle entre les monts de la Gardiole et la haute chaîne de Saint-Cyr. Les parois des roches avaient la blancheur mate de la chaux, et les arbustes maigres, éparpillés vers les hauteurs, semblaient durs et cassans comme des bouquets de verre filé. On aurait dit que la flamme d'un vaste incendie était passée par là, ne laissant après elle qu'un squelette de pierre. Par ce brumeux matin de la mi-octobre, sous ce ciel humide et bas, le vallon s'enfonçait, entre les escarpemens de la montagne pâle, comme un long corridor funéraire.

Enfin, après avoir interrogé encore les rares passans, Marguerite découvrit sur la gauche une maisonnette basse dont le toit s'élevait à peine au-dessus d'un monticule sablonneux. Elles s'approchèrent. Sur le seuil, une femme les regardait monter, tenant dans sa robe retroussée un paquet d'herbes qu'elle venait de cueillir. Très grande, la crinière épaisse, les joues hâlées et comme fumantes d'un sang trop chaud, ses yeux noirs largement ouverts entre la double rangée des cils touffus, elle offrait l'apparence sculpturale et sauvage d'une sibylle rustique. De loin, Mme Cougourde s'étant enquise de la maison Raimondo, la sybille cria, d'une grosse voix de virago :

— C'est ici!

Et, s'avançant vers la cabane des lapins, pour s'y débarrasser de son paquet d'herbes, elle dit, sans se retourner :

— Entrez intérieurement !... Mon mari va vous renseigner ! Moi, je ne parle pas trop bien le français !

Les femmes pénétrèrent dans une cuisine proprette, aux ustensiles admirablement astiqués et dont toutes les planches étaient garnies de festons roses découpés à jour. Un homme de taille exiguë, en tricot de cycliste, la face rouge et colérique, le nez cassé entre deux petits yeux en vrille, était en train de manger une salade de pimens, sur le coin de la table.

Dès les premiers mots de Marguerite, l'individu, qui n'avait pas quitté sa chaise, bondit tout à coup en s'exclamant :

— Alors, c'est vous Mme Girardi ?... Vous demandez Cosmo ? Voilà trois jours qu'il n'est pas rentré ! Il est parti dimanche matin, et nous sommes aujourd'hui mardi !...

La maestra, dans l'excès de sa stupeur, paraissant incrédule, il ajouta vivement, sur un ton fâché :

— Ça n'est pas bien, vous savez, ce qu'il a fait là ! On avertit au moins, quand on veut quitter le monde !...

— Sans compter qu'il nous doit plus d'un mois de pension ! jeta, en piémontais, la femme sauvage dont la silhouette masculine s'encadra dans l'embrasure de la porte.

— Comment !... Il n'est pas ici !... Il n'est pas ici ! — balbutiait Marguerite, si complètement bouleversée que les mots lui manquaient pour dire sa peine.

— Tenez, voici sa chambre ! — fit rudement la virago, — si vous voulez jeter un coup d'œil, vous verrez que son lit n'est pas défait !...

Elle poussa les visiteuses vers une espèce de réduit qui occupait le fond de la maisonnette. Une lucarne étroite percée dans le fond éclairait un lit de fer, des nippes accrochées à des fiches de bois, une malle d'ouvrier qui gisait sur le sol en terre battue, et, à côté, des outils de terrassier-mineur : des sondes, un « pistolet, » une massette...

Avec un battement de cœur, Marguerite aperçut des chemises qu'elle-même avait cousues autrefois. Sa propre photographie pendait au mur, dans un cadre de peluche, entre celle des enfans et celle de son beau-père. Au-dessus, un autre cadre contenait la photographie de Cosmo en complet citadin et coiffé d'un vaste feutre dont s'auréolait sa tête carrée de Piémontais.

— Celui-là, c'est papa! — dit Marie-Louise, en montrant fièrement le portrait.

Le bambin Simon, qui n'avait jamais vu son père, s'était hissé sur la malle, et, de sa petite main tâtonnante, il caressait l'image paternelle, il riait, il répétait sans cesse, à l'imitation de sa sœur :

— C'est papa! c'est papa!

Devant cette joie puérile et cruelle, dans cette pauvre chambre, où tout lui rappelait le souvenir encore vivant de l'époux, Marguerite souffrit une seconde de mortelle torture. Pourtant elle se domina tout de suite. Le plus pressant était de savoir ce qu'était devenu Cosmo : « D'abord, — affirma-t-elle, — s'il était parti, ce n'était point, comme le supposait Raimondo, avec des intentions malhonnêtes, mais pour aller à la rencontre de sa femme et de ses enfans... »

— Alors, je n'y comprends plus rien! — répliqua le nabot.

— Il ne nous avait pas prévenus de votre arrivée! — ajouta la virago d'un ton de reproche, vous le connaissez! Sournois comme il est!...

L'homme et la femme s'entre-regardèrent. Ils hochèrent la tête avec inquiétude, comme s'ils n'osaient formuler la pensée qui leur était venue en même temps. Après un silence pénible, Raimondo finit par dire :

— Entrez toujours dans le salon, madame Girardi!... On causera!

Le « salon » se trouvait dans une autre maisonnette, bâtie en face, et qui ne comprenait que cette unique pièce. Il était meublé avec une certaine prétention, car on y voyait un grand lit de noyer surmonté d'un baldaquin, un vieux canapé de reps devant une table ronde que drapait un tapis à franges. Au milieu de la cheminée encombrée de toute une pacotille de bibelots, se dressait une statuette de plâtre, représentant une bouquetière napolitaine. Enfin, au-dessus du divan, à la place d'honneur, resplendissait l'effigie des souverains italiens, en chromolithographie.

On s'assit autour de la table où des verres et un carafon de rhum furent disposés par la virago.

Elle s'était déjà prise d'amitié pour Mme Cougourde : on avait des connaissances communes, de plus la femme sauvage était originaire de Cuneo. Sur quoi, Mme Cougourde de s'écrier :

— *Madonna!*... Cuneo, c'est le pays de ma pauvre mère!...

Mais Raimondo, à qui ses réticences brûlaient les lèvres, finit par lâcher :

— Écoutez, madame Girardi, j'aime mieux vous le dire : vous devriez aller voir le commissaire!

— Le commissaire? — fit Marguerite, toute tremblante.

— Eh! oui... Vous savez, Cosmo, c'est un gaillard qui n'est pas trop commode!... Il était à couteau tiré avec les Toscans des Carrières, des gens qui ont la bile méchante!... Alors, n'est-ce pas, vous comprenez?... Dans une bataille, un malheur est si vite arrivé!...

— Allons, allons! — interjeta Mme Cougourde, avec l'assurance d'une personne expérimentée, — le mari de madame aura pris la tasse!... Les agens l'auront conduit à l'asile de nuit, voilà tout!

Le nabot, éclatant de rire, concéda :

— C'est vrai que Cosmo prenait la tasse plus souvent qu'à son tour!... Mais ça ne peut pas être ça!... Il serait sorti de la Permanence depuis ce matin!

Et, comme s'ingéniant à tourmenter la maestra, il confessa encore :

— Il y a autre chose qu'il faut vous dire aussi!,.. Ce n'est pas seulement les Toscans qui lui en voulaient, à Cosmo!... Un dimanche qu'il était un peu gai, il a aux trois quarts démoli un nervi du Rouet!... Naturellement, la bande l'a condamné à mort! Il a reçu une lettre de menaces qu'il nous a montrée...

Abasourdie, Marguerite répéta :

— Condamné à mort!... Cosmo?...

L'idée que son mari pouvait être assassiné entrait dans son esprit d'une façon si subite et si imprévue que le saisissement supprimait en elle toute conscience, et que, sous le coup de la surprise, elle demeurait interdite et muette.

Mais Mme Cougourde, ennuyée de la tournure funèbre que prenait la conversation, poussait à fond sa plaisanterie :

— Quand je vous dis que votre mari doit être en bombe!... Comme si je ne connaissais pas les habitudes des hommes!...

Raimondo haussa les épaules :

— Tout ça n'empêche pas que, quand les nervis ont condamné quelqu'un, ils finissent toujours par avoir sa peau!

Il tapa sur la table, ses yeux en vrille étincelèrent, et, d'une voix frémissante de colère mal contenue :

— Vous ne savez pas que ces brigands-là sont les maîtres sur le pavé de Marseille, comme dans la banlieue! Ils pillent, ils tuent à leur fantaisie!... Hier encore, sur la ligne du Prado, ils ont attaqué un tramway à coups de revolver!...

Mme Cougourde, qui se refusait à entendre, continuait ses épanchemens avec la virago :

— Comme ça, madame Raimondo, vous avez travaillé dans les grands hôtels?

— Je crois bien que j'y ai travaillé!... A Nice, à Cannes, à Menton!...

— La semaine dernière, racontait le nabot, on a trouvé ici, dans un fossé de la route, le corps d'un vieux chiffonnier que les nervis avaient étranglé avec un fil de fer!... Pensez! ils ont le courage de tuer les pauvres!...

— A Saint-Raphaël, — disait la virago, — j'ai été lingère à l'Hôtel de Paris!...

— Pas possible!... mais moi aussi!... Vous connaissez M. Roustan, le chef cuisinier?...

— Et alorss!

Les deux femmes se serrèrent les mains; puis, comme Mme Cougourde léchait le fond de son verre qui était vide, la virago lui reversa du rhum jusqu'au bord.

— Enfin, qu'il soit tué ou pas tué, — affirmait Raimondo à Marguerite, — vous feriez mieux de vous informer auprès de la police!

Impassible, le regard durement fixé à terre, elle paraissait absente. Cependant la virago interrogeait :

— Vous êtes mariée avec un Français, madame Cougourde?

— Moi? non! mon mari est Italien! Il s'appelle Ansaldi... Jules Ansaldi!... Cougourde, c'est un surnom que ses camarades lui ont mis, rapport à ce qu'il aime bien caresser la *cougourde* (1)!

— Tant pis pour vous! — prononça la virago d'un air sombre.

Et, soudain, le ton monté et agressif :

— Moi, je suis de l'avis de ma sœur, qui est femme de

(1) Courge desséchée, dont on se sert en guise de gourde.

chambre, à Arles, chez monsieur le marquis de Rouqueyrol!... Savez-vous ce qu'elle dit?... Elle dit qu'elle ne se mariera jamais qu'avec un Français, parce que les Français, au moins, ne battent pas leurs dames!...

Une indignation gronda dans sa dernière phrase. Ses noires prunelles luisaient entre les poils des cils touffus. Tournées vers le nabot Raimondo, elles dénonçaient clairement la brutalité de l'époux.

Avec son torse trapu, ses poings taillés en marteaux, la lentille jaune et trouble des yeux méchans, le petit homme semblait justifier l'accusation de la colossale sibylle. Honteux et gêné, il fit la sourde oreille, il avait l'air de ne s'intéresser qu'aux ennuis de Marguerite :

— Pour plus de sûreté, — conseillait-il, — je vous engage à passer au commissariat central!... De cette façon-là, si un malheur est arrivé!...

La maestra s'était levée, très calme en apparence, mais, les traits rigides, les joues si pâles qu'on distinguait les minuscules taches de rousseur, imperceptibles d'ordinaire dans l'incarnat de son teint :

— Je vous remercie, dit-elle, monsieur Raimondo!... Voici mon adresse, si, par hasard, Cosmo revient, avertissez-moi!...

Mme Cougourde se récria. Elle désirait achever tranquillement son verre de rhum : « Certainement, cela ne servait à rien de tant se presser, ni de se mettre la tête à l'envers!... »

Mais Marguerite, empoignant la main de Simon, avait déjà franchi le seuil de la maisonnette. Suivie des deux autres bambins, elle descendait vers la route, à grandes enjambées. Mme Cougourde, haletante, courut derrière elle, et, toute réjouie par le rhum qu'elle venait de boire, elle gouailla, de sa voix éraillée :

— Ah! ah! madame Marguerite, vous avez perdu votre mari!... ne vous faites pas de mauvais sang!... Un de perdu, deux de retrouvés!...

La maestra, révoltée de ces facéties grossières, ne répondit pas. Alors sa compagne, subitement sérieuse, marmotta, comme se parlant à elle-même :

— Tout de même, si c'est comme ça, voilà que ça change de direction!...

Marguerite ne prit pas garde à cette réflexion intéressée. S'efforçant de maîtriser son trouble, elle échafaudait tout un

plan de conduite, précisait ses résolutions. Elle parvint ainsi jusqu'à la station des tramways sans qu'un seul mot, un geste d'émotion eût rien trahi de son angoisse intime.

A peine dans la voiture qui l'emportait vers Marseille, c'est-à-dire vers l'inconnu de la nouvelle vie qui commençait pour elle, une détente brusque relâcha ses nerfs. Elle se vit une veuve misérable, et, ce qu'elle n'avait pu croire jusqu'à ce moment, la mort possible de Cosmo lui apparut comme une déchirante réalité. Enfin, elle touchait le cadavre étalé à ses pieds, avec la netteté d'une hallucination !... Devant cette chose irréparable, tout son amour se réveilla, dissipant ses désillusions et ses rancœurs passées. Maintenant, elle chérissait Cosmo d'autant plus qu'elle le sentait plus loin d'elle !... Des larmes brûlantes débordaient de ses paupières.

Écroulée en face d'elle, sous un amas de châles et de fichus de laine, une grosse femme hydropique la regardait de ses yeux éteints et noyés d'eau. Elle grelottait, comme s'il faisait grand froid, et, à chaque cahot du véhicule, elle ramenait sur son ventre ses deux mains exsangues et mollasses, en gémissant d'une voix faible :

— Ah ! mon Dieu, mon Dieu !...

Marguerite aussi, dans le secret de sa douleur, gémissait : « Mon Dieu, mon Dieu !... » et il lui semblait que c'était sa propre plainte qui s'exhalait de ces pauvres lèvres décolorées. Ses larmes coulèrent si abondamment qu'elle dut les étancher avec son mouchoir.

Cependant M[me] Cougourde, qui avait gardé une attitude méditative, lui dit tout à coup, d'un ton bourru :

— A présent, il va falloir vous débrouiller !

Marguerite paraissant ne pas entendre, elle revint à la charge, quelques instans après :

— Je vous dis ça, parce que, vous savez, il y a des gens qui ne sont pas trop dégourdis ! Ça ne leur suffit pas de se trouver dans l'embarras, il faut encore qu'ils y mettent les autres !... Ainsi, l'année dernière, une de nos « payses » qui était abandonnée par son mari, est venue me demander de la prendre chez moi !... Elle était sur le point d'accoucher !... Pensez si Cougourde et moi nous avions besoin d'une pareille ordure à la maison !... Alors je me suis adressée à la mairie, je l'ai fait entrer à l'Hôpital !... Et croiriez-vous ? Elle ne m'a pas seulement dit merci !...

Froissée par l'insinuation trop évidente, Marguerite interrompit la bavarde :

— Ne craignez rien, madame ! Je ne vous embarrasserai pas !

Le son de ses propres paroles l'épouvanta. Quelle audace présomptueuse lui avait dicté cette réponse, à elle, la triste délaissée qui, malgré tous ses calculs et toute sa volonté désespérément tendue, ne savait encore ce qu'elle allait devenir !... Elle s'humilia davantage de sa faiblesse, à la vue des trois enfans, qui, agenouillés sur la banquette, collaient leur figure contre les glaces des portières et poussaient des cris, en se montrant les attelages.

Le tramway s'engageait dans la rue de Rome. Il était onze heures du matin, l'heure la plus fiévreuse de l'activité marseillaise. Les charrois assourdissans et interminables obstruaient la chaussée. A tout instant, le car était obligé de stopper, au milieu des fardiers immobiles. Les commandemens des charretiers, les claquemens des fouets montaient par-dessus le tumulte. Puis, tout s'ébranlait de nouveau... Et, comme la veille, au soir, Marguerite frissonnait d'une obscure épouvante, en entendant rouler sur le pavé les chariots écrasés d'énormes cylindres de fer, dans le piétinement des lourds chevaux tout bardés de cuivres étincelans.

IV

Après une semaine de courses et de démarches infructueuses, Marguerite n'osait plus espérer le retour de Cosmo.

Le commissaire, interrogé par elle, l'avait éconduite assez rudement. Il se refusait à une enquête, alléguant qu'on avait déjà bien assez des affaires en cours, sans se préoccuper encore d'une agression problématique. « Où en serait-on, s'il fallait donner la chasse à tous les maris en train de courir le guilledou ?... »

Alors, sur le conseil de Mme Cougourde, elle avait commencé d'interminables investigations dans les colonies italiennes de la ville, c'est-à-dire dans tous les faubourgs et tous les quartiers ouvriers de Marseille. Elle avait battu les ruelles puantes du Vieux-Port, les ghettos disséminés autour de la place d'Aix, et, par Saint-Lazare, elle était descendue jusqu'à la Capucelle et jusqu'à Saint-Louis, où des populations entières de Toscans sont employées dans les sucreries et les hauts fourneaux. De là, elle

s'était rejetée sur la Belle-de-Mai, dont les raffineries, les tanneries, les fabriques de stéarine occupent des milliers de Piémontais ; puis elle avait visité les huileries et les moulins des Chartreux, les savonneries de la Capelette, les maisons de camionnage du Rouet et de Menpenti. On l'avait même vue dans la banlieue, à Septèmes, où il y a des usines de produits chimiques, puis, de l'autre côté, à l'extrême pointe du golfe, en face de l'île de Maïre, à Montredon, aux Escalettes, aux Calanques : nids d'émigrans italiens, géhennes industrielles creusées aux replis des rocs sauvages, incendiées de lumière blanche, et qui brûlent et qui halètent sans trêve sous l'éternel brouillard des fumées asphyxiantes vomies à gros bouillons par les verreries, les fonderies de plomb et les raffineries de soufre.

Partout, elle avait pu se croire dans son pays : elle en avait entendu sonner les langages divers, retrouvé les habitudes et les costumes ; elle était passée devant des théâtres, des cafés-concerts, des cercles pavoisés aux couleurs de Savoie. Mais, nulle part, on n'avait pu lui indiquer la piste de Cosmo, dont plusieurs cependant connaissaient le nom. Enfin, à Vaufrèges, le couple Raimondo était toujours sans nouvelle du mineur.

Marguerite, en dépit de l'incertitude atroce qui alternait avec ses accès de désespoir, ne s'était point laissé abattre. L'insouciance rieuse des enfans stimulait sans cesse son énergie. Dès le lendemain de son arrivée, elle avait quitté le logis de Mme Cougourde, qui d'ailleurs n'insista nullement pour la retenir. Séduite par la modicité invraisemblable des prix, elle s'était hâtée de louer deux chambres à une veuve napolitaine, rue de la Prison, dans un vieux palais délabré, abandonné depuis des siècles par le riche négoce et devenu un repaire de misérables, ruine pompeuse et sordide que le peuple, avec une inconsciente ironie, continue à appeler la « Maison de diamant. »

Lorsqu'elle eut versé le montant de son loyer, il lui restait une cinquantaine de francs. Que faire avec cette somme chétive, en attendant un travail incertain ?... Malgré ses scrupules et ses hésitations, elle se décida à retirer cent francs de la caisse d'épargne.

Effectivement, Cosmo, à l'époque de leur mariage, avait placé au nom de sa femme une réserve de deux mille lires péniblement amassées en dix ans de labeur. Lui étant presque toujours absent, Marguerite aurait ainsi une suprême ressource,

en cas de détresse absolue. Mais, dans sa pensée, cet argent avait une destination plus haute. Il devait servir à racheter un morceau de l'héritage familial, vendu, la mort dans l'âme, par son père, après une série de mauvaises récoltes. Aux yeux des deux époux, ce dépôt était quelque chose de sacré. On n'en parlait jamais que lorsqu'il s'agissait de l'augmenter par un nouvel apport, et, devant le père lui-même, on le désignait par des périphrases mystérieuses, car on en avait caché jalousement l'existence à tout le monde.

Il fallait que la maestra jugeât la circonstance bien critique pour qu'elle se résolût à y toucher. Encore ne céda-t-elle qu'à la seule considération des enfans, à qui elle voulait épargner des privations. Elle écrivit donc à la caisse d'épargne de Turin, où les deux mille lires étaient consignées. Huit jours s'écoulèrent avant qu'elle obtînt une réponse.

Entre temps, elle s'occupa de trouver une école pour ses deux aînés, une salle d'asile pour le petit Simon : de cette façon, elle serait moins gênée dans ses recherches ! Mais les écoles communales étaient bondées. Faute de place et de personnel enseignant, on était obligé de refuser un grand nombre de bambins, réduits à vagabonder, du matin au soir, sur les quais du Port. De guerre lasse, elle finit par s'adresser à des religieuses et à des Frères qui tenaient une école libre, tout en haut de la vieille colline Massilienne, dans les cambuses rustiques de la place des Moulins. A sa grande joie, les enfans furent admis sans rétribution.

L'argent qu'elle reçut alors de Turin remonta un peu son courage. Elle acheta le linge indispensable, des ustensiles de cuisine, et chez un bric-à-brac, une table et des chaises usagées, pour compléter le mobilier sommaire de la Napolitaine. Quand elle eut mis un peu d'ordre et de propreté dans ses deux chambres, elle goûta un instant de satisfaction qui fit trêve à son chagrin et qui lui embellit presque son triste gîte.

Pourtant, cette « Maison de diamant » inspirait à Marguerite un invincible effroi, chaque fois qu'elle s'engageait dans l'ombre glaciale de son escalier. Cet habitacle sinistre résumait pour elle la laideur et l'abjection des choses environnantes.

En face, il y avait une prison, la geôle municipale, dont la lanterne rouge s'allumait à la tombée de la nuit, phare honteux et louche du vice nocturne, vers lequel refluait, chaque soir,

avec des hurlemens, le troupeau des homicides, des ivrognes et des prostituées. En haut de la rue, c'était l'Hôtel-Dieu, enclos lugubre de la maladie, de la pourriture et de la mort; en bas, à travers les vergues, croupissait l'eau trouble et nauséabonde de la mer tueuse d'hommes ; à droite et à gauche, occupant des rues entières, s'échelonnaient les cabarets et les tripots. Et ainsi toutes les fatalités qui pèsent sur ce pauvre monde de marins, d'artisans, de filles et de souteneurs, s'exprimaient avec une évidence plus poignante par le simple aspect des lieux et par le voisinage de ces bâtisses symboliques réunies sur un si petit espace.

Entre la geôle et l'hôpital, la Maison de diamant, dans son effroyable décrépitude, se dressait comme le palais dérisoire de la misère.

Cette étable humaine fut construite sans doute, au commencement de la Renaissance, par des architectes italiens. La disposition intérieure, la décoration de la façade, le détail des sculptures l'apparentent aux vieilles maisons patriciennes de Gênes et de Livourne. Les pierres saillantes des encognures et des refends, taillées en biseau à la façon des gemmes, lui font comme un collier de brillans, d'où le nom populaire de la Maison de diamant. Mais toutes ces magnificences surannées s'effritent sous une couche de suie noirâtre ; les lignes des moulures, les torsades ornementales, à demi rongées par le temps, grimacent comme des rides ou des verrues au milieu d'un visage sénile. Les toiles d'araignées qui pendent aux murs sont tellement épaisses, tellement anciennes, tellement alourdies de poussières accumulées, elles se superposent avec une telle luxuriance qu'on dirait des guenilles accrochées là depuis des siècles. Elles feutrent les parois humides des corridors, où les pieds s'enfoncent dans une boue perpétuelle, où les mains qui tâtonnent éprouvent la même sensation visqueuse et molle qu'au contact d'une aile de chauve-souris. Elles recouvrent comme d'un crêpe de deuil les hauts-reliefs du portail, où les vestiges d'une sculpture à demi effacée composent vaguement l'apparence d'une Mort équestre qui, lancée au grand galop de son cheval, brandit une faux, dans le vent de la course. Ce funèbre fantôme domine le porche de la Maison de diamant.

Chose étrange ! la masure lamentable se transfigure, chaque matin, dans les rayons de l'aube. Le soleil, surgissant derrière

les hauteurs de Notre-Dame-de-la-Garde, illumine d'une gaîté soudaine la façade décrépite. Par les jours clairs de cette fin d'octobre, dès les premières lueurs du crépuscule, une coulée d'or se glissait entre les pignons gris des maisons, s'étalait en une nappe splendide sur le pavé boueux et sur les tas d'immondices, gagnait les jambages du portail, touchait, dans les embrasures des hautes fenêtres, les pots de basilic et de romarin, les hardes multicolores qui séchaient à l'air sur des ficelles, et dont les teintes crues encore avivées par la lumière éclataient comme une bigarrure d'oriflammes. Çà et là, pendaient des cabans et des culottes de pêcheurs, en toile bleue goudronnée, qui avaient des luisans d'émail.

Mais, en tout temps, sous la pluie comme sous le soleil, la Maison de diamant est joyeuse, bruyante d'une exubérance de vie, qui déborde au dehors, qui envahit jusqu'au seuil des maisons voisines. Les enfans pullulent à tous les étages, robustes ou malingres, plantes étiolées ou gonflées de sève, qui poussent avec acharnement sur ce fumier d'indigence et qui toutes, par leur foisonnement indomptable, publient, de générations en générations, la pensée antique et voluptueuse de la race : qu'il est doux de voir la lumière !...

De grosses femmes brunes, ayant des anneaux de métal aux oreilles, des fichus semés de fleurs pourpres autour du cou, se penchent sur le rebord des croisées, en piaillant d'une voix aigre contre les bambins en liesse ; et la pesanteur de leurs seins crève l'étoffe voyante des camisoles. Le soir, quand les garçons et les hommes sont rentrés, tout le vieux logis retentit de chansons, de ritournelles de guitares et de mandolines. Dans la désolation et la saleté de cette ruine, l'arrogant bonheur des êtres vigoureux et jeunes s'épanouit quand même, comme un défi tranquille à toutes les méchancetés du sort.

Marguerite, en Piémontaise raisonnable et taciturne, n'aimait guère le tapage et le débraillé de ces mœurs napolitaines. Mais les habitudes régulières de ses voisins la rassuraient un peu et la retenaient, malgré tout, dans la Maison de diamant. C'étaient de braves gens pour la plupart, des marins ou des revendeurs de légumes. Sa logeuse, la vieille Anna Pizzaro et la fille de celle-ci, Immacolata, étaient veuves l'une et l'autre de deux pêcheurs qui avaient disparu récemment dans une bourrasque, du côté des madragues de l'Estaque.

Les femmes lui témoignaient une grande déférence, à cause de son titre de maestra. Dévotes, de façons circonspectes, de mines sévères, et toujours vêtues de noir, elles connaissaient des prêtres, étaient affiliées à des confréries pieuses qui distribuent des secours. Depuis la mort de leurs maris, grâce à des protections ecclésiastiques, on les avait embauchées dans une manufacture de boîtes métalliques, où, moyennant quinze sous, elles demeuraient, dix heures par jour, à insinuer des feuilles de fer-blanc dans un laminoir. Les Napolitaines avaient promis à Marguerite de l'aider à trouver du travail et même, dès qu'il se présenterait une occasion, de la faire entrer dans leur usine.

Quotidiennement, elles assistaient à la première messe, avant d'aller à la fabrique, et, deux fois par semaine, le soir, elles emmenaient la maestra à l'église des Augustins, où des sermons en italien étaient prêchés par des orateurs au verbe passionné et grandiloquent et à la gesticulation dramatique.

Marguerite en revenait chaque fois plus abattue, plus épouvantée de l'énormité de sa tâche. La tête lourde d'encens, l'âme brisée délicieusement par la mélopée des cantiques, l'imagination encore tout exaltée par le son magnifique des promesses divines, elle se trouvait replongée subitement et comme engloutie dans la houle brutale et formidable de la grande cité maritime.

Au sortir de la pénombre calme du sanctuaire, la violence des éclairages, le vacarme des véhicules, les rumeurs de la foule lui causaient toujours le même malaise, les mêmes appréhensions indéfinissables. A cette heure, les derniers chariots longeaient les quais de la Darse, ou redescendaient la rue de la République, en ébranlant les rails et les pavés. Dans les bas quartiers de la Vieille-Ville, la prostitution nocturne s'éveillait. Aux yeux effarés de Marguerite, cela devenait un horrible sabbat, un cauchemar obscène qui la poursuivait de porte en porte. Certains soirs, les samedis surtout, on croisait continuellement des bandes avinées, des ouvriers aux vêtemens salis par le travail, des matelots en uniformes étrangers. A l'entrée des bouges, des figures bestiales, des rictus injurieux et grimaçans s'ébauchaient dans le halo rougeâtre des lampes à pétrole posées au chevet des grabats.

L'air était suturé par les émanations des restaurans, des

cabarets, des épiceries populaires : odeurs d'ail et de piment, de salaisons et de fromages, relens de marée, fétidité chaude des sueurs et des haleines. Une vapeur de lubricité semblait suinter des murs, se répandre à travers les rues et submerger toutes choses avec l'irrésistible puissance d'un élément. Marguerite, dont les semelles s'attachaient aux boues gluantes du trottoir, dont les narines aspiraient tous ces fumets d'animalité, se sentait comme enveloppée par une atmosphère de luxure qui eût flotté sur la ville. Elle hâtait le pas. Les Napolitaines, le front baissé sous leur fichu de soie noire, multipliaient les signes de croix en pinçant les grains de leurs rosaires. Enfin, entre les bordures des toits, on apercevait les arcades de l'Hôpital, toutes pâles dans la nuit, et comme drapées d'un fantastique suaire. Le charnier séculaire pesait d'un poids triomphal sur la colline grouillante de vies sans nombre. A cette apparition, Marguerite détournait la tête, en frissonnant, et c'est avec un soupir de soulagement, que, précédée par les deux femmes en deuil, elle s'enfonçait dans le corridor de la Maison de diamant, sous le fantôme sculpté du portail, la Mort équestre qui, du haut de son cheval, brandissait sa faux dans l'ombre.

Une fois enfermée à double tour, elle étouffait le bruit de ses pas, dans la crainte de réveiller les enfans qui dormaient à côté. Elle allumait une bougie, essayait de lire pour se forcer au sommeil, car l'agitation fébrile où elle vivait, l'obsession des mille soucis qui la traquaient, l'empêchaient de reposer avant une heure tardive de la nuit. Elle prenait un petit livre relié en toile grise qui ne la quittait jamais, les *Poésies* de Léopardi, cadeau déjà ancien de son inspecteur, — un grand jeune homme blond et mélancolique, qui, du temps qu'elle était encore institutrice, avait nourri pour elle une amitié sentimentale. Mais les caractères menus dansaient sous son regard, avec la flamme jaune de la bougie ; le sens désolé des strophes romantiques lui remplissait le cœur d'une tristesse plus amère. Elle repoussait le minuscule volume, ses yeux hagards se perdaient dans l'ombre opaque de la pièce séculaire, dont les murs étaient si hauts qu'elle n'apercevait pas le plafond. Alors, avec une obstination douloureuse, sa pensée revenait inévitablement vers Cosmo.

Hantée par les spectacles abominables de la rue, elle s'attachait désespérément à l'image du mineur, telle qu'elle la retrou-

vait au fond de son souvenir: rude silhouette virile, idéalisée par l'absence et déjà, hélas! par les regrets qui accompagnent les morts. Jamais elle ne l'avait aimé si passionnément que depuis le jour où Raimondo avait semé dans son esprit la quasi-certitude de quelque lâche guet-apens où Cosmo aurait succombé.

Elle s'enivrait de son chagrin, puis les idées de devoir, qu'on lui avait apprises et qu'elle-même avait enseignées autrefois, finissaient par s'imposer à sa volonté défaillante. Les obligations de la mère tenaient en échec la tendresse inquiète de la femme. Elle s'évertuait à combiner un nouveau plan pour ses recherches du lendemain. Rien ne la rebutait, elle était prête à accepter toutes les besognes, mais son air de « dame, » la distinction naturelle de ses manières l'avaient desservie jusque-là. On la croyait incapable même des plus bas emplois, qu'elle sollicitait pourtant avec les plus instantes supplications.

Que pouvait-elle imaginer encore?... Ses tempes brûlaient, sa pensée devenait confuse et pénible, à force d'être constamment tendue. Elle se levait en chancelant, s'approchait de la fenêtre, afin d'apaiser sa fièvre à la fraîcheur de la nuit, et peut-être aussi par instinct d'amoureuse qui cherche dans le vide des ténèbres le lieu le plus propice à l'éclosion de tous les songes.

La fenêtre s'ouvrait sur une cour profonde comme un puits. Il en montait une chaleur âpre, avec une puanteur de graillons et d'épices. Les cuisines d'un restaurant italien étaient installées en bas, sous une espèce de véranda vitrée. Marguerite entendait tout un vacarme de chaudrons de cuivre qu'on rangeait, parmi des vociférations furibondes, des explosions d'injures et de paroles grossières, des fureurs de bataille qui s'exaspéraient soudain, dans un rebondissement d'ustensiles brisés... Et, à travers les vitres embuées de la véranda, où s'amoncelaient les détritus jetés de tous les étages, où miaulaient des familles de chats efflanqués, elle distinguait les casaques des marmitons qui, dans la lueur brouillée des becs de gaz, passaient et repassaient, comme de gros poissons blancs sous les parois de verre d'un aquarium!...

Écœurée par les odeurs, chassée par l'haleine embrasée des fourneaux, elle se réfugiait dans la chambre des enfans. Elle se couchait à demi vêtue, pour avoir moins froid. Mais la surexcitation de ses nerfs perpétuait son insomnie. A tout instant des

bruits de pas, qui se traînaient le long des couloirs, la faisaient se dresser en sursaut. C'était un va-et-vient continuel. Quand les pêcheurs étaient rentrés, les marchands de légumes s'en allaient aux Halles. Et ainsi la Maison de diamant ne connaissait jamais le sommeil.

Marguerite, terrassée par la fatigue, s'assoupissait enfin. Bientôt une trépidation sourde, insupportable, l'arrachait à sa torpeur. Il était cinq heures et demie : les cuisiniers du restaurant se mettaient à hacher leurs viandes. Ils chantaient à tue-tête des airs d'opérettes italiennes, et le mouvement rythmique des hachoirs sur les billots scandait la mesure des mélodies. Le parfum âcre des oignons brûlés, des ragoûts qui commençaient à mijoter dans les casseroles, s'élevait des profondeurs de la cour; et, parmi les effluves des grasses nourritures qui cuisaient pour d'autres, Marguerite, ressaisie par tous ses tourmens, se demandait, avec un serrement de cœur, pendant combien de jours encore on aurait du pain !...

Cependant, l'aube se levait derrière les hauteurs de Notre-Dame-de-la-Garde. Le rayon d'or coutumier touchait les pots de basilic et de romarin, devant les fenêtres des misérables, et la noire façade de la Maison de diamant, avec ses linges agités par la brise de mer, souriait, comme toujours, dans la clarté matinale.

V

Depuis trois jours, Marguerite travaillait à la manufacture de boîtes métalliques. Immacolata, la fille de sa logeuse, s'étant coupé un doigt au tranchant d'une feuille de fer-blanc, elle avait prié la maestra de la remplacer, jusqu'à ce qu'elle fût guérie. Celle-ci s'était empressée d'accepter malgré le salaire chétif. Les quinze sous de la paie diminueraient un peu sa dépense quotidienne, en attendant qu'il lui vînt un emploi meilleur.

Le matin du dimanche suivant, Marguerite rentrée de la messe, s'occupait à débarbouiller les trois bambins, lorsqu'on frappa à la porte, d'une façon brusque et autoritaire.

Un prêtre parut, — et, jovial, le timbre sonore, avec un grasseyement de prédicateur soucieux d'arrondir ses périodes, il prononça :

— Serviteur, madame !... Vous êtes bien Mme Girardi ?...

Marguerite ayant incliné la tête affirmativement, il poursuivit avec la même emphase involontaire :

— Je viens de la part de vos voisines, Mmes Pizzaro, qui m'ont parlé de vous!... Je suis l'abbé Carlavan, le directeur de l'Orphelinat de Saint-Joseph.

La maestra lui tendit vivement une chaise, elle-même restant debout, très troublée d'ailleurs à l'apparition de ce personnage inattendu qui pouvait être un bienfaiteur providentiel. Le prêtre, solidement installé sur sa chaise, l'observait du coin de l'œil. Assez étonné, à part soi, qu'elle l'accueillît avec tant de réserve, il répéta, en pesant sur les syllabes :

— Je suis l'abbé Carlavan!

Comme ce nom, décidément, ne disait rien à Marguerite, l'ecclésiastique en prit son parti, et il continua plus froidement :

— Tout le monde me connaît dans le quartier, et dans toute la ville!... Je recueille les enfans abandonnés, — ceux dont l'Assistance publique ne veut pas!... Seulement, je vous préviens, je ne m'en charge qu'à une double condition : c'est que j'en ferai des chrétiens et des Français!... Ah! mon règlement est inflexible! Du jour où ils entrent chez moi, tous mes pensionnaires étrangers quittent leur nationalité!...

A cette déclaration articulée d'un ton péremptoire, Marguerite s'effraya, comme si un pouvoir mystérieux allait lui ravir ses enfans. Cherchant à deviner les intentions du prêtre, elle le dévisageait timidement.

C'était un homme d'une certaine corpulence, avec une figure carrée aux lourdes bajoues, de grosses lèvres luisantes, de gros yeux noyés et très doux, — et toute sa personne avait cette apparence trapue, cet air de force tranquille qui plaît aux gens du peuple. Soudain, il se leva, en distinguant les trois bambins qui, épouvantés par la vue de la soutane et par le son de la grosse voix oratoire, s'étaient réfugiés dans un angle obscur de la pièce.

Il les attira de force devant la fenêtre et, les saisissant par le menton, il maintenait les petits visages en pleine lumière. Avec l'attention aiguë d'un médecin, il les examina minutieusement l'un après l'autre, tout en grognant d'un ton désappointé :

— Mais ils sont superbes!... Quelle santé! Quelles couleurs fraîches, surtout!

Il lâcha le menton de Laurent qui commençait à pleurnicher, et, se retournant vers la mère :

— Vous n'en avez pas d'autres?... des estropiés, des impotens, des incurables?...

— Mon Dieu, non! — fit drôlement Marguerite qui ne comprenait pas où il voulait en venir.

— Alors, c'est très fâcheux, très fâcheux!...

Et le bonhomme, l'air absent, regardait droit devant lui, les yeux perdus dans la pénombre de la cour.

Il plongea le pouce et l'index dans son gousset que gonflait ostensiblement une tabatière, — et, dissimulant sa tête derrière son chapeau, il huma lestement une prise.

Marguerite, tout interloquée, considérait la mimique du prêtre. A voir l'ébahissement de la jeune femme, il s'aperçut tout à coup de sa distraction et il se mit à rire bruyamment :

— Excusez-moi, ma chère dame!... Certes, je ne vous reproche pas d'avoir de beaux enfans. Mais c'est très fâcheux tout de même, parce que je ne puis pas les admettre à l'orphelinat! Je vous l'ai dit : moi je ne prends que le rebut, la guenille humaine, ce dont personne ne veut!...

— Mais je ne demande rien pour mes enfans, monsieur! — protesta Marguerite avec énergie.

— En ce cas, il y a méprise, ma chère dame! Ce sont vos voisines qui m'ont inexactement renseigné!

Et l'abbé Carlavan s'avança vers la porte.

La malheureuse comprit qu'une chance inespérée allait lui glisser des mains. Elle fit un effort sur sa timidité, elle implora :

— Je vous en prie, monsieur! Je voudrais vous dire quelque chose! Puisque vous êtes venu pour les enfans, peut-être consentiriez-vous à vous occuper de moi!...

A ces mots, le prêtre l'interrompit, en fronçant le sourcil. Par principe, il s'interdisait toute démarche en dehors de ses œuvres qui étaient déjà tellement absorbantes qu'il n'y pouvait suffire. Outre son orphelinat, il avait, tout en haut de la rue Paradis, un refuge pour les filles repenties, et, en plein centre de Marseille, dans la rue d'Aubagne, une maison d'accueil pour les jeunes filles étrangères. Comme Marguerite ne rentrait dans aucune de ces catégories, cela dérangeait toutes ses habitudes de s'occuper d'elle. Mais elle le suppliait avec un accent si volontaire, il aperçut dans son regard une si complète candeur qu'il se laissa toucher.

L'abbé se rassit, non sans avoir consulté sa montre :

— Voyons! — fit-il d'une voix bourrue, — j'ai vingt minutes à vous donner! Ma voiture attendra!... Seulement, vous me promettez de me répondre en toute franchise, comme vous feriez à votre confesseur!... Vous devinez, n'est-ce pas? Il est nécessaire que je sache...

Et, désignant les enfans qui étaient toujours là :

— Il serait plus convenable de les faire sortir!

Marguerite les enferma dans la pièce voisine, et, debout contre la table, elle signifia par son attitude, qu'elle était prête à l'interrogatoire.

— D'abord, — dit le prêtre en contemplant pudiquement la boucle de son soulier, — êtes-vous mariée selon l'Église?...

Une rougeur enflamma les joues de la jeune femme. Elle déclara avec fierté :

— Chez nous, monsieur, on ne se marie pas autrement!

— Bien! — dit le prêtre, — le père de vos enfans est donc réellement votre mari! Pardonnez-moi de vous l'avoir demandé. Ici, c'est plutôt l'exception!... Et votre mari exerçait, d'après vous, la profession de mineur!... Mineur? voilà qui est bien étrange! Il n'y a pas de mines à Marseille!...

Marguerite, souriant, dut expliquer que le métier de Cosmo consistait à surveiller le forage des trous de mines dans les carrières, les tranchées ou les tunnels en construction. Il avait débuté d'abord comme simple terrassier, puis il était monté en grade, et, à l'époque de son mariage, il gagnait de grosses sommes... entre deux cent cinquante et trois cents francs par mois!...

Le prêtre arrêta la maestra, d'un hochement de tête :

— Je saisis, je saisis ma chère dame!... Et voilà! cet homme qui gagne trois cents francs par mois vous aurait abandonnée, prétendez-vous!...

— Lui? m'abandonner?... Jamais, monsieur!... C'est bien pis, si vous saviez!...

Avec des sanglots qui entrecoupaient son récit, elle instruisit l'abbé Carlavan de la disparition mystérieuse de Cosmo. Elle lui dit les appréhensions de Raimondo et les siennes propres.

L'abbé sursauta :

— Et vous n'avez pas fait de recherches?...

— Pas fait de recherches?... Hélas! j'ai battu tout Marseille et les environs pendant plus de huit jours!... Mais que voulez-

vous ? Je suis seule, je ne suis qu'une femme ! Le commissaire central ne m'a même pas écoutée !...

Le directeur de l'Orphelinat Saint-Joseph connaissait trop bien le fatalisme des pauvres pour s'étonner outre mesure de l'inaction de Marguerite : les misérables se sentent écrasés par tant de forces conjurées contre eux qu'ils n'osent pas tenter ouvertement la lutte et qu'ils s'en remettent presque toujours au hasard.

Il se fit un moment de silence. Puis, tout à coup, le prêtre, entraîné par ses réflexions, prononça à brûle-pourpoint :

— Ce qui me surprend dans tout cela, ma chère dame, c'est que vous, une institutrice,... car vous êtes institutrice, n'est-ce pas ? vous ayez épousé un simple terrassier ! Nos maîtresses françaises se croiraient déshonorées d'être des femmes d'ouvriers !

La Piémontaise se redressa, et ses prunelles glauques flambèrent d'orgueil :

— Oh ! monsieur, — dit-elle, — nous n'avons pas de ces dédains dans mon pays ! Chez nous, il existe... comment vous exprimer cela ?... plus de fraternité entre les gens d'une même terre ! Nous nous sentons davantage du même sang !... Et nous sommes aussi plus simples que vous !... Pourtant, je dois le reconnaître, je n'ai pas toujours pensé ainsi !...

Elle parut hésiter, puis elle reprit avec plus d'assurance :

— Vous m'avez prié, monsieur, de vous parler comme à mon confesseur : vous m'inspirez tant de confiance et vous me semblez si bon que je vais tout vous dire !... Non ! je n'ai pas toujours pensé ainsi ! Lorsque je suis sortie de l'École normale, j'étais tout infatuée de mes livres ! Je le comprends maintenant : j'étais trop fière ! On ne m'appelait que la *Regina*, et les militaires de passage qui me faisaient la cour, par galanterie, me disaient aussi que je ressemblais à la reine Marguerite... à cause de mon nom, sans doute ! Malgré tout cela, j'étais pauvre, je n'avais plus ni père ni mère ! Le municipe ne me donnait que cinquante lires par mois pour apprendre l'alphabet aux enfans, juste de quoi payer ma nourriture ! Ah ! si je n'avais pas épousé Cosmo, je ne me serais jamais mariée ! Les jeunes gens qui m'auraient plu ne me trouvaient pas assez riche, — et les autres, les paysans, ils avaient peur de moi !... D'ailleurs, moi, je n'aurais pas voulu d'eux !... Mais j'ai bien changé depuis !...

— Et vous n'avez fait que votre devoir, ma chère dame! affirma le prêtre, dogmatiquement.

Marguerite acquiesça de la main, puis elle dit :

— Vous concevez, monsieur, ce qui arriva pour moi! Les années se passaient, j'avais vingt-six ans, et je ne me mariais toujours pas!... Alors, un jour, je fus invitée à une noce, à Sant'Ambrogio, un village d'usines, près de chez nous. J'avais Cosmo pour voisin. Il arrivait de France, il avait de l'or plein ses poches, il était habillé comme un seigneur. Nous avons valsé ensemble... Oh! comme je dansais en ce temps-là!... Je dansais follement, à en perdre la tête, avec n'importe qui, comme pour dissiper l'ivresse de mon chagrin dans le mouvement de la danse et les bruits de la musique!... Cette fois-là, j'avais dansé avec plusieurs garçons. Je ne sais vraiment pas comment je me suis décidé pour Cosmo. Mais, quand il m'a demandée en mariage, j'ai dit oui tout de suite...

Elle hésita encore, puis, les yeux comme éblouis par une vision qui la ravissait, elle ajouta avec l'accent d'une passion plus forte que tout :

— J'ai dit oui, parce qu'il était plus beau que tous les autres, et parce que je l'aimais! Ce n'est pas défendu, n'est-ce pas, monsieur, d'aimer son mari?...

L'abbé Carlavan était un peu gêné par cette naïveté d'amoureuse :

— Si vous l'aimiez, — fit-il assez rudement, — vous n'auriez pas dû le quitter, le laisser venir seul à Marseille!... C'est une mauvaise chose que l'époux soit séparé de l'épouse!...

— Il a bien fallu, monsieur!... D'abord, nous avons vécu ensemble à Lyon, où il travaillait. Ensuite, comme les salaires baissaient, qu'il ne trouvait plus d'emploi, il m'a renvoyée au pays. Vous comprenez, je dépensais moins, là-bas, chez son père!... Tant que j'ai reçu des mandats de mon mari, tout a été pour le mieux. Il venait me voir, de temps en temps, aux grandes fêtes!... Puis il a quitté Lyon pour Marseille. Alors, les mandats sont devenus plus rares. En dernier lieu, j'étais presque sans ressources... Là-dessus, mon beau-père et mes beaux-frères ont commencé à me persécuter. Ils me traitaient de fainéante, me reprochaient jusqu'aux châtaignes que nous mangions, mes enfans et moi! C'était un enfer! Je ne pouvais plus supporter une telle vie!... J'ai écrit à mon mari que j'allais venir le re-

joindre, j'ai pris une petite somme que j'avais en réserve, et, un soir, quand tout le monde était aux champs, dans la montagne, je me suis sauvée de la maison paternelle, avec mes trois petits !... Voyez-vous, monsieur, c'était impossible de rester plus longtemps ! Si misérable que je sois ici, je le suis encore moins que chez nos parens !...

Au souvenir des humiliations subies, la maestra se mit à fondre en larmes.

— Cela ne sert à rien de pleurer ! — dit le prêtre qui se raidissait lui-même contre l'émotion contagieuse, — il vaut mieux aviser à vous sortir d'embarras !... Alors vous êtes sans travail ?...

Marguerite ne cacha point qu'elle venait d'entrer à la manufacture de boîtes métalliques. Mais les quinze sous par jour, qu'elle en rapportait, étaient un salaire dérisoire. Il était absolument nécessaire qu'elle gagnât davantage !...

— Ce sera bien difficile ! — soupira l'abbé Carlavan, — ma chère dame, ne vous faites point d'illusions, — surtout sur votre titre d'institutrice ! Les leçons sont rares et si mal payées !... D'ailleurs on exige des diplômes que vous n'avez pas !...

— Oh ! voilà longtemps, monsieur, que j'ai renoncé à rien tirer de mon métier, qui est bien le plus ingrat de tous, je ne le sais que trop !... Mais je suis résolue à accepter le premier emploi qui se présentera, pourvu qu'il nous donne du pain ! Les plus pénibles, les plus rebutans ne me font pas peur !... Voyez-vous, monsieur, rien n'abattra mon courage !...

Ses prunelles glauques étincelaient, et tout son corps semblait se projeter en avant, dans un mouvement de défi. L'abbé Carlavan la complimenta de sa vaillance :

— En tout cas, — dit-il, — j'augure bien de vos dispositions !... Le courage, le caractère, la force d'âme, voilà des qualités qui ne se rencontrent guère chez la plupart des malheureux. Hélas ! j'en fais l'expérience tous les jours ! On accuse la dureté et l'égoïsme des riches, on a souvent raison ! Mais on ne parle jamais de la lâcheté, de la paresse des pauvres ! Cela, c'est leur tare inexpiable ! Vous aurez beau les secourir, essayer de les relever, vos efforts ne servent de rien : ils retombent dans l'abjection de tout le poids de leur inertie !...

L'abbé se tut subitement, ayant l'air de réfléchir. Puis, après une pause assez longue, il demanda :

— Vous entendez-vous au moins aux travaux de couture?...

— Je crois bien!...

Et Marguerite conta que, dans son pays, à San-Dalmazzo, c'était elle qui taillait et qui cousait toutes les robes pour les filles du village! Elle possédait même une machine à coudre achetée autrefois par Cosmo, et qu'elle avait dû laisser là-bas!... Elle la regrettait bien, aujourd'hui!...

— Si c'est ainsi, — poursuivit l'abbé Carlavan, — je pourrai peut-être vous recommander comme lingère chez la sœur d'un de mes amis, Mme Espirat de la Tour!... Justement, j'ai rendez-vous ce soir avec son frère, l'avocat, M. Charles Artaud!...

Il feuilleta rapidement les pages d'un carnet, où toutes ses visites étaient consignées :

— Oui! c'est bien ce soir, à cinq heures!... Ma chère dame, j'espère pouvoir vous donner une réponse avant peu!

En achevant sa phrase, l'ecclésiastique s'était levé. Précipitamment il tira sa montre, poussa un cri de stupéfaction :

— Miséricorde! vous m'avez mis en retard!... Allons, au revoir, ma chère dame! A bientôt!... Que Dieu vous garde la santé, à vous et à vos enfans!...

Et, sans entendre les remerciemens de Marguerite, l'abbé Carlavan s'engouffra dans les corridors de la Maison de diamant. En bas, sur la place, où stationnait sa voiture, — un modeste cabriolet attelé d'une vieille jument couleur pie, — il s'était formé tout un cercle de curieux pour contempler un petit monstre mangé d'ulcères, un enfant de gitanes, que le prêtre avait trouvé, ce matin-là, dans une cabane de Saint-Moron.

VI

Le jour de la Toussaint, au saut du lit, Mme Cougourde sitôt débarbouillée et attiffée, descendit avec un panier, pour aller aux provisions.

Mais, tout d'abord, elle se rendit chez Mme Tron, une Piémontaise qui tenait un salon de coiffure sur la place Du Mazeau. Il était près de dix heures. Aussi se voyait-elle très en retard. Ayant passé la plus grande partie de la nuit à plumer des volailles et du gibier dans les sous-sols du marché des Capucins, elle venait seulement de se réveiller. Elle dormait si fort, qu'elle n'avait pas entendu sortir son mari qui, vers cinq heures, était parti au

travail. Le charretier, ne faisant qu'une demi-journée à cause de la fête, devait rentrer exactement pour midi, car on avait formé le projet d'assister ensemble à une matinée de l'Alcazar. Auparavant le couple devait s'offrir, — en tête-à-tête et à huis clos, — un déjeuner fin, dont, la veille au soir, ils avaient arrêté le menu.

Et M[me] Cougourde, ravalant la surabondance de sa salive, se détaillait intérieurement les choses succulentes qu'on allait manger : d'abord des violets et des clovisses de Toulon, puis une perdrix aux choux, ensuite des grives, dont son patron lui avait fait cadeau, parce qu'elles étaient un peu avancées, enfin un gâteau de marrons, baignant dans un plat de crème à la vanille, le tout arrosé de deux ou trois bouteilles de bon vin, sans préjudice des apéritifs, des cafés et des glorias obligatoires...

Tout en remontant la rue de la Guirlande, elle se disait qu'elle aurait bien juste le temps pour préparer un tel festin. Sans doute, le gâteau de marrons était cuit et mis en forme, et la perdrix aux choux mijotait tout doucement sur un feu couvert. Mais il fallait courir jusqu'au quai de Rive-Neuve, pour acheter les coquillages et, de là, au Cours Belsunce, chez un crémier qui détenait le record des camemberts. Néanmoins, si pressée qu'elle fût, M[me] Cougourde, pour rien au monde, n'eût renoncé à la satisfaction de se faire coiffer avant midi, — ainsi qu'elle en avait coutume tous les dimanches et jours de fête. Cette station hebdomadaire chez la coiffeuse, c'était, à ses yeux, comme une prérogative qui établissait son rang, attendu que la clientèle de M[me] Tron comprenait les boutiquières les plus cossues du quartier.

D'un pied léger, le port assuré et hautain, M[me] Cougourde fendit la presse de la marmaille en train de polissonner sur la place Du Mazeau, mais elle détourna la tête, à la vue des pauvresses qui, à l'autre bout, battaient leur linge autour du lavoir. Elle traversa d'abord la boutique de M. Tron, située au rez-de-chaussée et tout encombrée de peaux de bêtes et d'un tas d'animaux empaillés. Naturaliste de son état, le mari de la coiffeuse s'était fait une spécialité des oiseaux exotiques, et principalement des perroquets, dont il était abondamment pourvu par les navigateurs au long cours. C'était une joie pour M[me] Cougourde que de pénétrer familièrement dans cette boutique. Les aras et les kakatoès, immobiles sur leurs perchoirs dorés, la ravissaient

d'admiration : et il lui semblait que quelque chose de l'éclat des plumages et de l'opulence des fourrures rejaillissait sur elle.

Lestement, elle grimpa l'escalier à vis qui conduisait au premier étage.

Vu la solennité, il y avait foule dans le salon de coiffure. Mme Cougourde, très ennuyée, dut s'asseoir dans un coin, à côté d'une fille vêtue d'un peignoir rose extraordinaire, qui, aussitôt, l'interpella sans façon. L'épouse du charretier, peu d'humeur à supporter ces privautés, répliqua d'une bouche tellement superbe que la fille n'osa plus rien dire. Cependant Mme Tron, occupée à frictionner une cliente, lui cria un bonjour amical accompagné d'une inclinaison de tête et d'un mouvement de paupières qui signifiaient à la fois sa déférence pour une habituée de la maison et sa tolérance méprisante pour l'intruse installée auprès d'elle.

Radoucie par cette politesse, Mme Cougourde s'épanouit. Elle était là véritablement comme chez elle. Elle saluait des connaissances, — des commères du quartier qui attendaient leur tour; elle plaisantait les aides de Mme Tron qui, penchées sur des tignasses rebelles, jouaient du peigne et de la brosse. Elle caressait d'un œil complaisant la pièce enfumée et basse, les flacons aux capsules de nickel, les boîtes à poudre, les bâtons de cosmétique; elle mirait dans les glaces son petit museau ridé, et elle contemplait amoureusement les poupées de cire qui, enfermées derrière les vitrines, alanguissaient leurs sourires rosâtres, sous des frisures postiches. Les effluves véhémens des parfumeries marseillaises se mêlaient aux fortes émanations de toutes les femmes qui étaient là. Et Mme Cougourde, un peu étourdie par cette capiteuse atmosphère, égayée par les dorures des cadres et des becs de gaz, se laissait aller à des idées de grandeurs.

Le contact de la fille en peignoir rose lui gâtait seul ces jouissances, comme si elle eût empiété sur un droit qui n'appartenait qu'à quelques privilégiées. Entre commères, on échangeait des clins d'yeux dégoûtés. Pourtant, la mimique de Mme Tron faisait comprendre qu'un jour comme celui-là, on ne devait pas se montrer difficile : « On ne pouvait pas chasser le monde!... D'ailleurs, que voulez-vous, chacun fêtait la Toussaint à sa manière!... »

La coiffeuse eut bientôt expédié sa cliente. Elle adressa un signe discret à Mme Cougourde qui, déposant son panier sur la chaise, vola vers le fauteuil enfin libre. Un marchepied le suré-

levait, de sorte que la petite femme s'étant hissée dessus se trouvait singulièrement grandie. Enveloppée d'un peignoir par les mains de Mme Tron, elle s'y drapa avec la majesté d'une impératrice; puis, du haut du siège, où elle s'était calée, elle abaissa enfin son regard vers la place Du Mazeau qu'elle découvrait tout entière. D'en bas, les passans la voyaient de la tête aux pieds, grâce au fauteuil sur lequel elle était juchée : c'était d'ailleurs, pour les pratiques de Mme Tron, un des principaux attraits de ce salon de coiffure que de pouvoir y être reconnues du dehors par tous ceux qui passaient.

D'abord Mme Cougourde constata que trois gamines arrêtées au milieu du terre-plein la considéraient d'un air passionné, en suivant les moindres gestes de la coiffeuse, — et la plumeuse de volailles en conçut plus d'orgueil. Puis, les pauvresses qui venaient de laver leur linge défilèrent sur le trottoir d'en face. Elles traînaient des seaux remplis de hardes ruisselantes, et les queues de leurs jupes, qui claquaient contre leurs mollets, s'égouttaient lamentables, comme des parapluies sous l'averse. De nouveau Mme Cougourde, rengorgée dans son peignoir, détourna la vue de ces personnes sans splendeur!

Les cils mi-clos, la tête inclinée sous les mains grasses de Mme Tron qui lui tripotait le crâne, elle se délectait à ces soins mercenaires, — sa vanité et sa récompense de chaque semaine. Elle répondait distraitement aux amabilités de la perruquière, et même elle ne prêtait qu'une médiocre attention aux propos qui s'échangeaient dans la salle. Absorbée dans sa jouissance égoïste, Mme Cougourde songeait vaguement au bon déjeuner qu'elle allait faire!

Tout à coup, sa voisine, écartant les paquets de cheveux qui lui voilaient la figure, poussa une exclamation de surprise :

— *Té!* c'est vous, madame Cougourde!... Excusez-moi! Je ne vous remettais pas!...

Mme Cougourde salua, s'excusa de même; — et, en phrases hachées par les manipulations des coiffeuses, on se mit à potiner de concert.

La voisine, énorme femme, ballonnée et ronde comme une boule, aux paupières massives, aux lèvres charnues, qu'ombrait une moustache apparente, était une Napolitaine, une Mme Mangiavacchi, revendeuse de légumes, qui habitait la Maison de diamant.

A travers ses lourds cheveux bleuâtres, dont le débordement l'aveuglait, elle interrogea subitement, d'une grosse voix enrouée :

— Vous connaissez la maestra, n'est-ce pas?... Celle qui loge chez Mme Pizzaro? C'est une de vos *payses?...*

Mme Cougourde sursauta; bien qu'elle pensât toujours à Marguerite, elle s'était prudemment écartée d'elle, évitant, par principe, de fréquenter les gens dans le besoin. Cependant, elle répondit, avec un air de supériorité :

— Et alors, si je la connais! C'est moi qui lui ai donné la main, pour se débrouiller en arrivant!... Même qu'elle a couché une nuit chez nous, elle et ses trois *pitchouns!...*

— A présent, poursuivit la revendeuse, — la voilà contente!... Elle vient d'entrer comme lingère chez une comtesse du grand monde!...

— Une comtesse du grand monde! C'est pas possible! — jeta Mme Cougourde, en haussant les épaules, — elle qui est si peu dégourdie!...

— Oh! mais, c'est l'abbé Carlavan qui lui a procuré la place!... Et vous savez, madame Cougourde, on se demande ce qu'elle peut bien faire avec l'abbé Carlavan!... Maintenant, il est tout le temps chez elle! Et « Mme Girardi par-ci!... » et « Mme Girardi par là!... » *Dio cane!* il n'y en a plus que pour cette maestra dans la maison!...

A l'accent de colère qui tremblait dans le juron de la Napolitaine, on devinait une sourde rancune contre Marguerite, écho d'une de ces haines collectives, si fréquentes dans le peuple. Elle ne put s'empêcher d'ajouter :

— Tout de même, pour une femme d'ouvrier, elle est un peu trop fière!... Parce qu'elle a été maestra et son mari chef-mineur, ce n'est pas la peine de faire tant d'embarras!

— Sûr, qu'elle est trop fière! Je lui ai déjà dit! — affirma Mme Cougourde, qui rougit un peu de son mensonge, — mais qu'est-ce que vous voulez, il y en a aussi qui se croient pluss' que les autres!...

Elle se tut brusquement, car, sans bien s'expliquer pourquoi, elle se sentait pleine de mauvaise humeur contre Marguerite. Avec sa manie protégeante, cela lui était désagréable que la maestra eût trouvé une place et qu'elle, Mme Cougourde, n'y fût pour rien. Elle se rappelait en outre les façons réservées et polies de l'institutrice, tous ces dehors d'éducation qui l'humiliaient,

et voilà que maintenant les récriminations jalouses de la grosse femme lui révélaient, chez elle-même, une animosité latente contre sa compatriote!... Toute saisie de la nouvelle, elle en oubliait le déjeuner comploté avec son époux. Elle éprouvait même une démangeaison de courir tout de suite à la Maison de diamant : elle ne démêlait pas au juste ce qu'elle dirait à la maestra, mais certainement elle saurait bien lui rabattre sa fierté et lui couler quelque allusion désobligeante. Et puis Mme Cougourde songeait que, dans un instant, sa toilette serait terminée. Ainsi atournée, ce lui serait un plaisir de se montrer à la maestra, — et, déjà, elle s'entendait prononçant dès le seuil de la porte: « Bonjour, madame Marguerite, je sors de chez ma coiffeuse!... »

Toutes ces idées la tracassaient tellement qu'elle n'écoutait plus la Napolitaine. Cependant Mme Tron la harcelait pour qu'elle se décidât à faire l'emplette d'une nouvelle natte.

— Regardez un peu! — disait la perruquière, — la vôtre a l'air d'une queue de rat, et elle est toute roussie par le bout!... Vrai, madame Cougourde, pour une personne comme vous, ça n'est pas trop convenable!...

— En racheter une autre? Jamais de la vie!... Une natte qui me vient de ma pauvre mère!...

Et la plumeuse de volailles prenait à témoin Mme Mangiavacchi et les autres voisines.

En réalité, sa chevelure, un peu courte et clairsemée, aurait eu besoin de sérieux embellissemens. Il fallait la science capillaire de Mme Tron et un attirail de coussinets en lustrine noire, bourrés de crins, pour prêter à sa coiffure toute l'ampleur requise.

Quand la perruquière eut terminé l'échafaudage des coussinets, Mme Cougourde, reflétée par la glace, contempla sa figure avec satisfaction.

Par amour du faste, elle était restée fidèle aux modes de son jeune temps, dont les élégances surchargées éclipsaient à ses yeux tout ce qu'on avait pu inventer depuis. Quoiqu'un peu farce, ce style suranné ne laissait pas que d'être encore très imposant. Des boucles symétriques, plaquées contre sa peau et roulées en accroche-cœurs, encadraient son petit front plissé de rides très fines, et, parmi des ondulations compliquées, un chignon aplati en forme de gâteau de Savoie s'étalait au sommet. La natte

de sa « pauvre mère » enroulée tout autour complétait la magnificence, en assurant la solidité de l'édifice. Mais ce qui lui plaisait plus que tout le reste, c'était la violence foudroyante des parfums qui se dégageaient de sa tête...

Lentement, elle essuyait sur ses joues un reste de poudre de riz, lorsque le cadran-réclame de l'établissement sonna onze heures :

— *Madonna!...* Et le déjeuner de Cougourde qui n'est pas prêt!...

Comme réveillée d'un rêve, la petite femme se dépêtra vivement du peignoir, et, ayant ramassé son panier, criant au revoir à Mme Tron et à la Napolitaine, elle disparut dans l'escalier à vis...

De la rue, tout en longeant la place Villeneuve, elle entrevit la façade de la Maison de diamant, avec ses pots de romarin et de basilic. Malgré la hâte qui la talonnait, elle balança un instant, si elle n'irait pas relancer Marguerite. C'eût été un soulagement pour elle que de décocher une bonne méchanceté à cette renchérie de maestra ; — et, en ce jour de Toussaint, au sortir du salon de coiffure, elle se jugeait environnée d'un tel lustre, qu'elle brûlait de s'exhiber à quelqu'un d'aussi comme il faut que l'institutrice. Mais elle se rappela les clovisses du quai de Rive-Neuve, les camemberts mollets du Cours Belsunce, — et ses grives faisandées à point!... La gourmandise l'emporta enfin sur son amour-propre et son ressentiment : « Ça sera pour une autre fois, — se dit Mme Cougourde, — mais elle ne perdra rien pour attendre!... »

La plumeuse de volailles rassujettit son panier, et, accélérant soudain son allure, elle dévala vers le quai de l'Hôtel-de-Ville. Calamistrée et luisante comme les poupées de cire de Mme Tron, elle portait haut sa coiffure monumentale et elle traînait après soi une senteur si vertigineuse de pommade au jasmin que les ruffians de la place Gélu se retournaient sur son passage.

LOUIS BERTRAND.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

MADAME, MÈRE DU RÉGENT

II

LE MARIAGE
LES PREMIÈRES ANNÉES EN FRANCE (1)

A l'époque où la princesse Liselotte (2) devint Duchesse d'Orléans et belle-sœur du roi de France, le règne de Louis XIV était dans tout son éclat. Les premiers en Europe par la puissance, nous l'étions aussi par une civilisation dont notre temps remarque surtout les défauts, tandis que les contemporains éblouis n'en voyaient que la splendeur et l'originalité. Les forces du pays s'étaient concentrées sous l'impulsion de la monarchie absolue, et la France donnait tout l'effort dont elle était capable, en attendant que le même régime, tarissant chez elle les sources de la vie, la mît à deux doigts de sa perte.

Aucun signe de l'inévitable décadence n'était encore discernable en 1671, année du second mariage de Monsieur. La nouvelle Madame allait être accueillie dans sa patrie d'adoption par une société somptueuse et polie, en avance de plusieurs siècles sur le monde où elle avait grandi, dans ce malheureux Palatinat que des maux sans nom avaient rejeté à la queue de la civilisation. Il se pouvait que le contraste lui plût, qu'elle fût charmée et conquise par les magnificences de la cour de France, et par

(2) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1906.

les régals qu'une littérature restée sans rivale, jointe à un art de la conversation délicieux, tenaient en réserve pour un esprit neuf et alerte. Il se pouvait aussi qu'une petite personne aussi indépendante, accoutumée à une extrême simplicité et naturellement rebelle à tous les raffinemens, se sentit aussi gênée et aussi froissée que le Huron de Voltaire par les contraintes et les conventions sans lesquelles il n'y a pas de société polie. On verra tout à l'heure que l'impression de Madame tint à la fois de l'un et de l'autre, sans compter beaucoup d'imprévu, et que, tout compensé, la princesse Liselotte se tira infiniment mieux de sa nouvelle existence que ses compatriotes ne se le sont figuré.

I

Monsieur, Duc d'Orléans (1) et frère puîné de Louis XIV, perdit sa première femme, Henriette d'Angleterre, le 30 juin 1670, à trois heures de la nuit. Le Roi l'apprit à six heures et donna la matinée aux larmes et aux regrets, car il aimait tendrement sa jeune belle-sœur. L'après-midi du même jour, il offrit à sa cousine la Grande Mademoiselle de prendre la place de la morte, et personne ne s'étonna, car cette précipitation n'avait rien d'insolite pour un veuf de sang royal. Mademoiselle répondit évasivement ; elle avait Lauzun en tête. Le Roi ne se tint pas pour battu et parla dès le lendemain à son frère, qui le reçut « fort agréablement (2), » mais témoigna quelque répugnance à avoir l'air si pressé. A dire le vrai, les favoris qui régentaient Monsieur hésitaient à lui permettre ce mariage, à cause du caractère résolu de la Grande Mademoiselle. Celle-ci n'était pas femme à se laisser mener, et il n'y avait aucun espoir de lui soutirer jamais le moindre petit morceau de ses millions. A quoi bon, alors ? — Entre toutes ces mauvaises volontés, l'affaire traîna.

Au nombre des personnes qui avaient l'oreille de Monsieur dans les cas embarrassans se trouvait l'une des nombreuses tantes de la princesse Liselotte, celle qu'on appelait « la Palatine (3) »

(1) Philippe de France, Duc d'Anjou, et plus tard Duc d'Orléans, né le 21 septembre 1640, marié le 1er avril 1661 à Henriette-Anne d'Angleterre, fille de Charles Ier et petite-fille par sa mère de notre Henri IV.

(2) *Mémoires de Mlle de Montpensier*, IV, 153. Voyez la bibliographie dans la *Revue* du 15 octobre 1906, p. 767-768.

(3) Anne de Gonzague de Clèves (1616-1684), mariée en 1645 à Édouard, prince Palatin et frère de Charles-Louis ; veuve en 1663.

et qui habitait Paris, où elle s'était rendue considérable par son rôle pendant la Fronde. C'était une femme qui passait en France, auprès des fins connaisseurs tels que Retz, pour une manière de génie politique. En Allemagne, dans la famille de son mari, elle était jugée diversement; son beau-frère Charles-Louis, le père de Liselotte, faisait le plus grand cas de ses conseils et l'employait dans les affaires qu'il avait à Paris; sa belle-sœur Sophie, duchesse de Hanovre, lui reprochait de manquer de franchise et d'être « fertile en chimères (1). » En dépit de ces divergences, l'un et l'autre entretenaient avec elle d'excellentes relations, qui se continuèrent après le veuvage d'Anne de Gonzague en 1663, si bien que cette dernière apprit la mort d'Henriette d'Angleterre au cours d'une série de visites à ses parens d'Allemagne. Elle venait de quitter Heidelberg et elle traversait Francfort, quand la nouvelle éclata, jetant partout l'émoi à cause des bruits d'empoisonnement qui volaient avec elle.

La correspondance d'Anne de Gonzague avec Charles-Louis (2) établit qu'il lui vint immédiatement à l'esprit de remarier Monsieur à « la princesse Électorale, » autrement dit à Liselotte. Dès la première lettre qui suit la mort de Madame, elle tâte discrètement le terrain: « (A Francfort, ce 12 juillet 1670). Je suis arrivée en cette ville avec la nouvelle surprenante de la mort de Mme la Duchesse d'Orléans, arrivée en trois heures par une colique. Ce malheureux accident va faire bien du changement en plusieurs manières... J'avoue que cette mort m'afflige fort, et qu'étant tout ce que je suis pour Monsieur, je souhaiterais d'être en France dans un si bizarre malheur... » Suivent des protestations de dévouement, et l'offre de repasser par Heidelberg en revenant de Hanovre, afin de prendre « les ordres » de l'Électeur « sur toutes choses. »

Nous n'avons pas la réponse; mais on devine par la lettre suivante que Charles-Louis n'avait pas été décourageant : « (A Salmunster, ce 14 juillet 1670)... Je vous rends très humble grâce, monsieur, des bontés que vous avez de prendre part à mon déplaisir. J'ai reçu deux lettres de Monsieur, qui est tout à fait

(1) Lettre à Charles-Louis, septembre 1667.

(2) *Publicationen aus den K. Preussischen Staats Archiven*, t. XXVI (Leipzig, 1 vol. in-8°; Hirzel). La correspondance de Charles-Louis avec sa belle-sœur Anne est placée à la fin du volume, à la suite de sa correspondance avec la duchesse Sophie de Hanovre. Ce ne sont que des fragmens, se rapportant au mariage de Liselotte. Les lettres sont écrites en français.

touché de sa perte. Il faut qu'il y ait des gens bien abominables pour oser dire qu'il y ait contribué; ils connaissent bien mal le cœur de ce prince, incapable d'une si horrible action... L'on commence à penser que Monsieur est un bon parti, et l'on m'en écrit déjà quelque chose, c'est un peu bien tôt. Je ne laisse pas de me souhaiter à Paris... Je ferai tout ce que je pourrai pour avoir l'honneur de vous voir en passant; deux jours ne me retarderont guère, et nous trouverons peut-être assez de choses à dire sur les conjonctures présentes, pour les bien employer... »

Ici, une lacune de plus de deux mois dans la correspondance; les lettres ont sans doute été perdues. Quand elles reprennent, vers le commencement d'octobre, la Palatine est de retour à Paris. Elle a vu Monsieur, lui a soufflé de bonnes idées, et elle résume la situation en ces termes : « Je vous dirai seulement que le Roi désire le mariage avec M[lle] d'Orléans, mais que Monsieur ne le veut pas. » Charles-Louis crut l'affaire manquée et répliqua : « (21 octobre)... Pour le mariage de Monsieur avec la princesse Électorale, il n'y faudra plus songer, puisque le Roi le désire autrement. » La Palatine s'entêta. Son amour-propre de femme politique était engagé, car il ne s'agissait pas seulement, dans la situation où se trouvait l'Allemagne vis-à-vis de la France, de procurer un bel établissement à une nièce pauvre. Liselotte belle-sœur de Louis XIV, c'était le Palatinat assuré d'un protecteur tout-puissant, c'était le pot de terre germanique sauvé des heurts de son voisin, le pot de fer français. La Palatine n'était pas seule à le croire, et les circonstances pressaient.

Si jamais l'Allemagne a été à deux doigts de subir la domination française, ce n'est pas au lendemain d'Iéna, c'est au beau temps du règne de Louis XIV, alors qu'une habile diplomatie nous avait donné pour pensionnaires force princes allemands restés gueux depuis la guerre de Trente Ans, et abandonnés dans leurs difficultés, ou à peu près, par leur recours naturel, l'empereur Léopold : « L'empereur (est) une faible assistance, écrivait la duchesse Sophie, dont le mari et les beaux-frères étaient acquis à la France. Il me semble que ses commandemens... ne sont nullement considérés dans l'Empire (1). » Léopold était en effet un pauvre homme qui ne comptait point : « Je crains, disait encore la duchesse, que l'argent (du roi très

(1) La duchesse Sophie à Charles-Louis, lettres des 17 juin 1665 et 30 mai 1667.

chrétien) lui rende un jour toute l'Allemagne soumise; pour moi, je suis fort pour la liberté germanique. » Elle voyait juste; l'indépendance même de l'Allemagne était en jeu. En même temps que les princes, la France achetait leurs ministres et leurs conseillers, les influences féminines de leur cour, le maître d'armes de leurs fils et le maître à danser de leurs filles, d'où un concert de complaisances qui faisait rendre le maximum aux traités officiels (1) : « Louis, déclare Ranke (2), possédait dans l'Empire allemand une influence qui, tout au moins dans les cercles occidentaux, était égale sinon supérieure à l'autorité de l'Empereur. » A la page suivante, Ranke reconnaît que, même au cœur de l'Allemagne, c'était à Louis qu'on obéissait. En 1664, la ville d'Erfurt ayant refusé d'accepter une décision impériale, le roi de France l'y contraignit, sans doute pour le principe. Un petit corps français passa la frontière, traversa paisiblement la moitié de l'Allemagne, et exécuta sa mission avec l'aide de l'Électeur de Saxe, auquel il incombait de défendre Erfurt, mais qui avait été subjugué par ce témoignage de notre prestige.

Tandis que chacun, en Allemagne, visait à tirer son épingle du jeu, Charles-Louis s'arrangeait de façon à être mal avec tout le monde. En paroles, il était contre les envahissemens de la France. — Je suis prince allemand et électeur, disait-il fièrement, et j'entends ne dépendre que de Dieu et de l'Empereur. — En fait, il avait accepté nos subsides (3) en 1658, lors de la ligue du Rhin, parce qu'il était au-dessus de ses forces de refuser de l'argent; de sorte qu'il empochait et enrageait tout à la fois. Haüsser affirme qu'il ne toucha pas longtemps « le salaire de Judas. » Il était néanmoins à prévoir que cela finirait mal; qu'entre l'acheteur de consciences qui voudrait en avoir pour son argent, et le vendu qui essaierait de tricher, les relations se tendraient à la première menace d'une guerre européenne; et que Charles-Louis, mal avec l'Empereur, qui savait à quoi s'en tenir, mal avec ses voisins, qu'il harcelait pour des questions de gros sous, se trouverait dans une situation critique. Lui-même s'en

(1) La France avait conclu en 1658 une alliance défensive avec les Electeurs ecclésiastiques, l'Électeur Palatin, la Bavière, les maisons de Brunswick et de Hesse, etc. Ce fut la Ligue du Rhin.

(2) *Französische Geschichte*, etc., vol. IV, p. 322 et 323 de la traduction française de J.-J. Porchat.

(3) 3 000 thalers par mois. Cf. Haüsser, *Geschichte der Reinischen Pfalz*, II, 616.

rendait compte et désirait que le projet de sa belle-sœur réussît; ce mariage pouvait servir de paratonnerre au cas d'une brouille avec la France.

Il fallut près d'un an pour y amener l'un après l'autre Monsieur, ses favoris, qui ne voulaient pas d'une princesse « sans le sol, » et le roi Louis XIV. Le 7 août 1671, la Palatine écrivit enfin : « C'est à ce coup, monsieur, que le mariage de Liselotte avec le Duc d'Orléans est absolument fait, si vous le voulez. Monsieur le veut, et le roi de France y a donné un plein assentiment... Le seul obstacle est la religion... » Une Duchesse d'Orléans ne pouvait être que catholique, et Charles-Louis n'osait pas donner son approbation à la conversion de sa fille; il redoutait la colère de son peuple, pour qui la haine de Rome était le commencement de la piété. La Palatine lui suggéra un expédient. Il fut convenu entre eux que Liselotte abjurerait secrètement, et que son père jouerait la surprise et le mécontentement lorsque la chose se découvrirait. La jeune princesse se prêta à la comédie.

Ses sentimens, au cours de ces longues négociations, sont ce que nous connaissons le moins. On s'en occupait peu. Elle ne cachait pas qu'elle se mariait à contre-cœur : « Il est bien vrai, écrivait-elle longtemps après, que je suis venue en France par pure obéissance à Sa Grâce monsieur mon père et à mon oncle et ma tante de Hanovre; car ce n'était rien moins que mon inclination (1). » Elle avouait aussi que le regret amer de quitter sa chère Allemagne entrait pour beaucoup dans sa répugnance. Se mêlait-il quelque inquiétude à son regret? Fut-elle mise au courant de ce qui se disait de Monsieur et qu'en pensa-t-elle? On l'ignore. En revanche, il est certain que l'abjuration la laissa assez indifférente. Son père avait toujours veillé à ce qu'on lui donnât une religion « vague et tiède » qui ne pût jamais lui devenir une gêne, et elle était habituée à l'idée qu'une conversion est une affaire. On possède une lettre où elle s'étonne que certain duc de Brunswick se soit fait catholique, car, dit-elle naïvement, « cela ne lui rapportera pas un sol (2). » Quand son père lui parla de se convertir, elle craignit les jugemens du monde si elle « changeait de religion seulement pour avoir un mari (3), »

(1) Lettre du 9 novembre 1719 à la raugrave Louise.
(2) Lettre du 3 avril 1710, à la raugrave.
(3) Charles-Louis à la Palatine, le 31 juillet 1671.

et sans s'être informée de ce qu'il lui faudrait croire en devenant catholique. On lui fournit les moyens de satisfaire le monde; elle n'en demanda pas davantage.

Charles-Louis avait sous la main l'un de ces Français, commis voyageurs en bel esprit, que les princes allemands attachaient à leur cour pour avoir quelqu'un qui sût causer. Il se nommait Urbain Chevreau (1) et venait de Hanovre, où il était resté cinq ans. La duchesse Sophie l'avait recommandé à son frère comme ayant beaucoup d'esprit et ne coûtant pas cher: 500 écus, la table et le logement, et l'entretien d'un valet. Très laid, par-dessus le marché : « Quant à votre sérail, il n'y réussirait pas par ses charmes, car il est plus laid qu'Ésope. » De « l'étude » et de « la solidité : » — « Il prétend se connaître en médailles et en peintures; il a fait un abrégé de la vie des douze empereurs, dans lequel il dit tout ce que tous les auteurs ensemble en ont dit; je ne l'ai point vu, mais lui-même l'admire fort (2). » Pour couronner le tout, pas dévot; un esprit très libre. Sur ces renseignemens, Charles-Louis avait pris Chevreau, et ce fut à lui qu'il confia le soin de convertir dans le plus grand mystère la future Duchesse d'Orléans : « J'y employai, rapporte Chevreau (3), dix-huit ou vingt jours, quatre heures par jour, sans qu'aucun en pût former le moindre soupçon. Et quand Mme la princesse Électorale n'eut plus de scrupule ni de doute à m'opposer, j'écrivis en France à Mme la princesse Palatine et lui envoyai une copie de l'abjuration. » Liselotte s'était laissé escamoter son protestantisme en esprit libre, auquel peu importe l'étiquette, puisqu'il n'y a rien dessous.

II

Débarrassée de la seule pierre d'achoppement sérieuse, Anne de Gonzague pressa son beau-frère d'en finir avec le contrat. On l'avait dressé à Paris d'après celui de la première Madame, mais il y manquait le chiffre de la dot de la future, et Charles-Louis s'obstinait à ne pas le donner, comme s'il espérait y gagner. La Palatine eut beau lui affirmer que Monsieur l'acceptait d'avance,

(1) Urbain Chevreau, né à Loudun en 1613, mort en 1701, passa une partie de sa vie à aller de cour en cour. Il a beaucoup écrit; tous ses ouvrages sont oubliés.

(2) Lettres à Charles-Louis, du 18 février 1671 et du 5 novembre 1670.

(3) *Chevræana.*

quel qu'il fût, elle n'en put jamais tirer que les lignes suivantes, qui auraient certainement fait manquer le mariage s'il s'était agi de deux bons bourgeois discutant le contrat de leurs enfans : « (19 octobre 1671)... *Comme on n'a point demandé le quantum de la dot*, qui est peu de chose et que la somme doit être connue, je n'ai pas cru le devoir marquer... » Monsieur était au courant de la réputation d'avarice de son beau-père, et s'attendait à ne jamais toucher un sol de la dot de sa femme. Il passa outre, et on lit dans son contrat : « En faveur dudit mariage, Mondit Seigneur, prince Électeur Palatin, a constitué en dot et fait don à Mad. Dame princesse sa fille de la même somme que les princesses de la maison Palatine ont accoutumé de recevoir et... qui sera délivrée partie en argent, partie en bagues, etc., dont inventaire et estimation sera fait... (1) » On possède « l'inventaire et estimation (2). » Liselotte apportait en France pour 10 400 livres de bijoux, colifichets, ustensiles de table ou de toilette en or ou en argent. Même pour une princesse allemande, c'était modeste.

Suivait la renonciation de la « Dame princesse » « à tous droits successifs sur tous les biens souverains et féodaux, paternels et maternels, situés en Allemagne, se réservant seulement ses droits sur les biens de même qualité situés hors l'Allemagne, et les allodiaux de sa maison. » La France devait un jour s'appuyer sur ces derniers mots pour réclamer des morceaux du Palatinat.

Le reste du contrat suivait « la coutume » de Paris, avec une grosse exception toutefois : « Seront lesdits Seigneur et Dame futurs époux communs en tous biens, meubles et conquêts, immeubles, qui seront par eux faits durant et constant ledit mariage,... étant néanmoins convenu que tous les biens » appartenant « de présent » au Duc d'Orléans lui « demeureront propres. » C'est qu'il ne s'agissait pas d'une fortune ordinaire. D'après M. de Boislisle (3), les « biens » de Monsieur à l'époque de son second mariage se composaient d'un apanage rapportant 100 000 livres, d'une pension du Roi de 560 000 l. et d'un « supplément » de 100 000 l. ; soit, en tout, 760 000 l. de rentes, qui allaient s'augmenter d'un nouvel apanage de 100 000 l.

(1) *Archives nationales*, K. 542, n° 9.
(2) *Ibid.*, n° 10.
(3) Cf. les *Mémoires* de Saint-Simon, éd. in-8°, VIII, 357, notes 1 et 2. Monsieur possédait d'autre part le Palais-Royal, Saint-Cloud et plusieurs autres « maisons. »

(Lettres patentes du 24 avril 1672). Pour une princesse Liselotte, qui apportait en dot quelques milliers de florins (1), Monsieur était ce que le monde appelle un beau parti.

Venaient ensuite la corbeille et le douaire. Monsieur donnait « des pierreries, bagues et joyaux pour la somme de 150 000 l. » Le douaire de Madame était de 40 000 l. par an, « et outre... le château de Montargis, garni de meubles, comme il convient à sa qualité, pour son habitation et demeure sa vie durant. » Cette dernière clause devait lui être dans la suite une source d'angoisses. Enfin, si Monsieur mourait le premier, sa femme avait trois mois pour renoncer à la communauté.

Quand Madame, beaucoup plus tard, connut nos usages, elle se plaignit amèrement de son contrat, parce qu'il ne marquait pas la différence entre une princesse Électorale et une marchande de la rue Saint-Denis : « Mon contrat de mariage, écrivait-elle à sa sœur Louise (2), a été dressé aussi misérablement que si j'étais la fille d'un bourgeois; je ne puis comprendre que l'Électeur me l'ait fait signer. » La même législation servant pour Madame et les fournisseurs de Madame, c'était presque insultant. Ainsi nous avions déjà, à de certains yeux, des airs de pays démocratique et révolutionnaire.

Pour le moment, Liselotte ignorait tout des affaires, et elle avait autre chose à penser. On désirait du côté français aboutir « au plus tôt, » et la Palatine avait écrit (3) qu'elle serait le 28 octobre à Strasbourg, pour y recevoir la future Madame des mains de son père. Sa lettre traitait ensuite la question du trousseau : « L'on a fait vitement faire quelques habits et quelque linge, parce qu'il en fallait même un tout blanc pour le jour des épousailles. » Un peu plus loin venait l'article de la chambre de voyage. On sait qu'au XVIIe siècle, les grands emportaient avec eux un mobilier qu'on déballait chaque soir en arrivant à l'étape, et qu'on remballait chaque matin; précaution qui était pour beaucoup dans la lenteur de leurs voyages. La Palatine écrivait au sujet de la chambre : « Je prends la liberté de vous dire qu'il faudra un petit lit et une tapisserie pour la Princesse seulement pour jusqu'à Metz, car là nous trouverons deux chambres

(1) 32 000 florins d'Allemagne, valant 64 000 livres. La quittance est aux *Archives nationales*, K. 542, n° 14.

(2) Lettre du 10 décembre 1701.

(3) Lettre à Charles-Louis, du 10 octobre 1671.

complètes pour le reste du voyage. » Elle ajoutait : « L'on prépare au Palais-Royal un appartement magnifique pour Madame, et toute sa maison est déjà réglée... Enfin elle trouvera tout prêt et magnifique, et sera très heureuse, s'il plaît à Dieu. »

Au reçu de cette lettre, Charles-Louis se mit en devoir de conduire sa fille à Strasbourg. Parmi les membres de la famille qui firent cortège à la fiancée figurait un jeune garçon de treize ans, le raugrave Carl-Lutz (1), fils aîné de Louise de Degenfeld. Cette fois encore, l'Électeur n'avait point perdu de vue l'intérêt de ses bâtards. Puisque Liselotte allait être riche, et influente à la cour d'un grand roi, il comptait sur elle pour aider tous ces pauvrets, à qui leur pays faisait grise mine à cause de la bigamie de leur père, et il se préoccupait de les faire connaître en France. Seul des parens d'Allemagne, dont aucun autre n'allait plus loin que Strasbourg, Carl-Lutz fut désigné pour accompagner sa sœur jusqu'à Metz, où le maréchal du Plessis-Praslin devait épouser Liselotte au nom de Monsieur.

On trouva la Palatine au rendez-vous. Elle n'y était point venue seule : « Elle avait amené avec elle, rapporte Chevreau qui était du voyage, le Père Jourdan, jésuite, pour voir si rien ne manquait à la nouvelle conversion. Mais les choses étaient en si bon état, qu'il ne trouva rien à faire pour lui de ce côté (2). » Chevreau avait le droit d'être fier ; ce n'était pas son métier d'enseigner la religion.

Les adieux commencèrent. Charles-Louis fit promettre à Liselotte d'aimer fidèlement les enfans de Louise de Degenfeld (3), et la mit en voiture avec sa tante. Elle partit inondée de larmes, qui tournèrent bientôt en hurlemens. On lit dans sa première lettre à sa tante Sophie : « Mme de Wartenberg a dit vrai..., j'ai tant crié, que j'en avais le côté enflé ; depuis Strasbourg jusqu'à Châlons, je n'ai fait que crier toute la nuit. » Jamais elle n'oublia l'horreur de ce voyage vers l'inconnu et vers le mariage. Vingt-cinq ans après, elle en parlait encore : « Depuis que je suis en France, je mange trois fois moins qu'auparavant. Je crois que cela vient du chagrin effroyable que j'ai eu à Strasbourg en quittant Votre Dilection, papa et feu mon frère ; car

(1) Il s'appelait en réalité Carl-Ludwig, Charles-Louis. On en avait fait Carl Lutz pour le distinguer de son père.
(2) *Chevrœana.*
(3) Lettre du 14 avril 1718 à la raugrave Louise.

j'ai été huit jours pleins, et même davantage, sans pouvoir boire ni manger qu'en me forçant (1). »

Tandis qu'elle se tuait de crier, son père avait repris le chemin de ses États dans les dispositions les plus riantes. Il était content d'être débarrassé de sa fille, et content du beau mariage qu'elle faisait : « J'espère, écrivait-il de la route à la Palatine, qu'elle aura essuyé ses larmes entre ci et là, et observera les préceptes du psaume : *Obliviscere populum tuum et domum patris tui.* » Il avouait sa terreur des « accidens » qui font tout manquer à la dernière minute, et ajoutait : « Tant plus je songe à cette affaire que vous avez faite, tant plus je la trouve glorieuse à vous et importante à toute notre maison, et qu'elle vous en est éternellement obligée, comme je le suis en mon particulier (2). »

Pour une fois, cet homme soupçonneux péchait par excès d'optimisme. Le mariage de la princesse Liselotte ne devait attirer que des malheurs au Palatinat, et la faute en fut à Charles-Louis. A l'époque où sa fille devint la belle-sœur de Louis XIV, un prince allemand ne pouvait pas avoir à la fois, pour patron et protecteur, l'empereur et le roi de France. Il fallait choisir, et c'est ce que Charles-Louis ne sut pas faire.

III

La maison de la future Duchesse d'Orléans l'attendait à Metz. Avec les personnes de qualité venues à sa rencontre, cela fit un public parisien pour la petite comédie politico-religieuse arrangée entre son père et sa tante. On s'était préparé en France à instruire la princesse Électorale dans la religion catholique. Quand on apprit, le 13 novembre, à son entrée à Metz, que la Palatine amenait une néophyte toute convertie et toute abjurée, bien qu'à l'insu de son père, il n'y eut plus qu'à prendre acte du fait accompli. L'abjuration officielle eut lieu le 14 (3). « On m'a seulement lu quelque chose, racontait Madame, et je devais répondre *oui* ou *non*, ce que j'ai fait absolument à mon idée. J'ai dit *non*

(1) Lettres du 5 février 1672 et du 24 février 1695.

(2) Du 4 novembre 1671.

(3) D'après le nonce (*Archives du Vatican, Nunziatura di Francia*, tome 145, non folié, dépêche du 20 novembre 1671). L'acte d'abjuration porte la date du 15 (*Archives nationales*, K, 542, n° 15).

deux fois quand on voulait que je dise *oui;* mais on a laissé passer cela, et j'en ai ri en dedans. J'ai protesté si haut contre la damnation des parens, qu'on n'en a pas soufflé mot devant moi. J'écoutais avec attention, et je répondais à mon idée... Ces sortes de spectacles ne vont pas sans des battemens de cœur (1). »

Chevreau avait écrit à Charles-Louis après la cérémonie : « Toutes les choses se sont passées agréablement et sans contrainte. » Le compte rendu officiel fut moins exact et plus édifiant; le nonce du Pape à Paris put écrire à Rome : « Madame a l'air d'une très bonne princesse; on raconte qu'en abjurant, elle donna les signes de la satisfaction la plus vive (2). » Le Palatinat apprit la nouvelle par une lettre de Liselotte à son père, dont les termes avaient été convenus d'avance : « Monseigneur, je ne doute pas que la profession que je viens de faire de la religion catholique et romaine ne surprenne Votre Altesse Électorale; que si je n'ai osé lui déclarer ce dessein avant de partir d'auprès Elle, je la supplie très humblement de croire que la seule appréhension de lui déplaire m'en a ôté la liberté, et que tous les avantages du monde n'auraient pu me faire prendre cette résolution, si je n'avais cru le devoir faire pour mon salut (3)... » L'Allemagne protestante connut aussi la réponse de Charles-Louis : « Par la manière dont vous avez vécu avec moi et par la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, je m'étais persuadé, Madame ma très chère fille, que vous ne feriez jamais rien qui fût contraire à mes sentimens, ni contre la vérité, dont j'ai eu le soin de vous faire instruire... Après cela, vous pouvez juger avec quel étonnement j'ai dû recevoir la nouvelle que vous me mandez de la profession que vous avez faite à Metz de la religion romaine, et vous ne pouvez nullement douter que ce changement n'ait dû me surprendre. Mais comme c'est Dieu seul qui sonde les cœurs, c'est aussi lui seul qui est le juge des consciences, etc. » Charles-Louis en fut pour ses mensonges compliqués. Le monde protestant refusa d'y croire et qualifia durement sa conduite; la presse hollandaise, en particulier, ne le ménagea point.

(1) Lettre du 22 mai 1707, à l'Électrice Sophie.

(2) Dépêche du 4 décembre.

(3) D'après une copie conservée au *British Museum.* Voyez la préface de la Correspondance de l'Électrice Sophie avec son frère, p. XVII. La lettre suivante est tirée du même volume, p. 470. Les deux lettres sont écrites en français.

Le mariage par procuration se fit le 16 novembre. De la Palatine à Charles-Louis, à sept heures du matin : «... N'ayant que des momens à moi, je crois que vous me permettrez bien, Monsieur, de remettre à M. Chevreau la relation de tout ce qui s'est passé, et de vous dire seulement que notre Princesse sera dans trois heures Madame Royale de France, que tout le monde l'estime infiniment, et qu'il y a toutes les apparences du monde qu'elle sera très heureuse et en état de n'être pas inutile à sa maison... » Chevreau, dans sa relation, appuya davantage sur les succès de Liselotte, et n'oublia point, en courtisan expert, les succès de Carl-Lutz, le petit bâtard de Louise de Degenfeld : « ... Mme la Princesse Électorale... a plu généralement à toute la cour qui est ici, et l'on est charmé de la douceur de son esprit et de sa gaieté... M. le Raugrave a été admiré de toutes les personnes qui l'ont vu, et il ne mange qu'avec M. le maréchal du Plessis-Praslin. Il me semble que la manière de France lui plaît assez, et, quoiqu'il soit naturellement un peu timide, on n'a pas laissé de remarquer en lui une grande et honnête liberté à se produire (1). »

Le soir du même jour, la Palatine informe Charles-Louis que le « mariage de Madame... a été fait avec toutes les cérémonies et les solennités possibles... L'on lui a rendu depuis les mêmes honneurs que l'on aurait fait à la personne du Roi même... et sur le soir on lui a donné le divertissement d'un feu d'artifice. Elle se conduit si bien en toutes les manières, que je ne doute pas qu'elle ne gagne bientôt le cœur de Monsieur son mari et toute l'estime du Roi ; à quoi je contribuerai de tous mes soins, puisque c'est ce qui doit rendre ce grand mariage utile pour votre service et pour la maison... » Dès le lendemain, la nouvelle Madame partait pour Châlons, où son époux devait l'attendre. Ils ne s'étaient jamais vus, et ne savaient pas grand'chose l'un de l'autre.

Philippe, Duc d'Orléans, avait alors trente et un ans. Tel Saint-Simon l'a connu vingt ans plus tard, tel il allait se découvrir aux yeux de Liselotte, un peu moins rondelet seulement : « C'était un petit homme ventru monté sur des échasses tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque tout étalée en devant, noire et poudrée, et des rubans

(1) Correspondance de la duchesse Sophie et de Charles-Louis, p. 467.

partout où il en pouvait mettre, plein de toutes sortes de parfums, et, en toutes choses, la propreté même. On l'accusait de mettre imperceptiblement du rouge. Le nez fort long, la bouche et les yeux beaux, le visage plein mais fort long (1). »

Il n'était pas méchant; il aurait été incapable, ainsi que l'avait écrit la Palatine à Charles-Louis, de tremper dans un empoisonnement (2); mais une éducation trop politique en avait fait l'un de ces êtres dont le seul nom éveille des sourires. Sa mère et Mazarin l'avaient élevé en fille, de peur qu'il ne fût un jour pour Louis XIV un cadet brouillon et dangereux, et fille il était devenu, à ne plus pouvoir reprendre son sexe. La toilette fut son occupation sérieuse. Le frère du Roi éprouva les plus grandes émotions de sa jeunesse devant un miroir, à essayer une coiffure nouvelle, à se pomponner, se farder, se parer de bijoux de femme, trop heureux quand il avait un prétexte d'y joindre des jupes et de montrer son cou blanc. Ne pas être mis à son avantage était pour lui un vrai chagrin, être surpris en bonnet de nuit un vrai malheur. Il évitait de monter à cheval de peur de se gâter le teint. Son bonheur était de causer chiffons en croquant des bonbons, ou de jouer aux petits jeux avec d'autres jeunes filles. Louis XIV et Napoléon ont aussi joué à colin-maillard ou à cache-cache avec les dames; seulement, ils ne faisaient pas que cela. Monsieur ne fit pas autre chose jusqu'à son mariage avec Henriette d'Angleterre, en 1661, ni dans les années qui suivirent. Par surcroît, il avait roulé dans le vice, ce qui lui valait d'être exploité et tyrannisé par une bande d'individus immondes, et il finissait, sous la coupe de ces drôles, par devenir malfaisant à force de faiblesse. Les ravages d'une éducation honteuse paraissaient sans remède quand son aumônier, Daniel de Cosnac, évêque de Valence, entreprit de le tirer de cette fange et faillit y réussir.

Cosnac eut l'idée hardie, et dangereuse pour lui-même, de le tenter avec le fruit défendu (3). Il fit miroiter à ses yeux de grands rôles, de hautes situations, et n'aboutit d'abord qu'à le remplir d'effroi à l'idée de peiner et de travailler. Il réussit pourtant à chatouiller son ambition en lui offrant la couronne

(1) *Mémoires*, éd., in-8°, VIII, 348.
(2) On sait que les médecins concluent aujourd'hui, d'après le procès-verbal d'autopsie et les récits de la maladie, à la mort naturelle de la première Madame.
(3) Cf. les *Mémoires* de Daniel de Cosnac (Paris, 1852, 2 vol. in-8°).

de Naples, — Cosnac s'avançait peut-être beaucoup, — mais Monsieur découvrit que le Vésuve est près de Naples et recula sans vergogne, saisi d'une peur d'enfant. Cosnac commençait à perdre courage; ce fut Louis XIV qui vint à la rescousse, sans le savoir ni le vouloir.

Au printemps de 1667, le Roi s'avisa soudain, pour la première fois, d'emmener son frère à la guerre (1). On n'aurait jamais deviné que c'était la vocation de Monsieur. Les troupes qui assiégeaient Tournay se rendirent à l'évidence avec une surprise joyeuse, en apercevant le prince dans tous les endroits dangereux, son aumônier trottant sur ses talons. Les officiers lui faisaient cortège. On ne parlait au camp que de ce jeune héros, qui se révélait soudain digne petit-fils du grand Henri IV. On en parla tant, qu'on oublia de parler du Roi, qui le remarqua et se répandit en mots amers. La campagne finie, Cosnac ne tarda guère à apprendre que Monsieur lui ordonnait de vendre sa charge d'aumônier et de se retirer dans son diocèse. Il s'y était un peu attendu.

Après cette bouffée d'héroïsme, Monsieur retomba dans les puérilités qui formaient le tissu ordinaire d'une vie inutile entre toutes. Il était l'arbitre des élégances et l'organisateur des plaisirs. Le royaume n'avait pas de plus grande commère. On le méprisait, mais on le recherchait, parce qu'il était l'âme de la cour : « Quand il la quittait, dit Saint-Simon, tout y semblait sans vie et sans action (2). » Il était même assez aimé; il avait de l'esprit naturel, il savait être aimable, il était bonhomme quand sa camarilla ne s'en mêlait pas, et, s'il était trop somptueux pour notre goût de citoyens d'une démocratie, il en fallait comme cela dans les monarchies du vieux temps. Sa campagne de 1667 l'avait d'ailleurs relevé dans l'opinion publique. Le pays savait maintenant qu'on avait gâté à plaisir, par raison d'État, un naturel où il y avait du bon. La princesse Liselotte répétait volontiers, sur ses vieux jours, qu'elle avait été « l'agneau politique » offert en holocauste sur l'autel de la patrie. Combien plus Monsieur aurait-il eu le droit d'en dire autant de lui-même! S'ils avaient compris qu'ils étaient deux sacrifiés, la

(1) La guerre dite de la Dévolution. Le beau-père de Louis XIV, Philippe IV d'Espagne, venait de mourir, et le Roi en profitait pour réclamer au nom de sa femme certaines parties des Pays-Bas.

(2) *Mémoires*, grande édition, in-8°, VIII, 333.

compassion les aurait aidés à se supporter mutuellement; mais il ne fallait pas leur demander des façons de sentir aussi réfléchies.

Liselotte continuait à hurler sur la route de Metz à Châlons. Monsieur, sur la route de Paris, souriait au bel effet de ses livrées neuves. C'était pour lui la grande affaire : « Vous comprenez bien, écrivait M[me] de Sévigné, la joie qu'aura Monsieur de se marier en cérémonie (1). » Tout le monde le comprenait, jusqu'au nonce du Pape, qui ne crut pas pouvoir se dispenser de revenir à plusieurs reprises (2), dans ses dépêches à Rome, sur la magnificence de l'équipage de Monsieur.

Ce prince fit son entrée solennelle à Châlons le 19 novembre. Le 21, ce fut le tour de Madame (3). Les autorités les haranguèrent copieusement, l'évêque les remaria entre deux discours, et la ville célébra cet auguste événement par des réjouissances que Madame reconnaîtrait si son ombre repassait à Châlons, de nos jours, un 14 juillet. Rien ne change moins que les fêtes officielles. Liselotte reverrait les mêmes illuminations et entendrait les mêmes braillards avinés; ils acclameraient autre chose, mais cela ne fait pas grande différence, dans le fond.

De Châlons, les mariés furent passer quelques jours à leur château de Villers-Cotterets (4), et leur petite cour se hâta de faire part de ses impressions à Paris et à Saint-Germain. M[me] de Sévigné en reçut les échos au fond de sa Bretagne : « (Aux Rochers, 2 décembre)... On dit que la nouvelle Madame n'est point du tout embarrassée de la grandeur de son rang. On dit qu'elle ne fait pas cas des médecins et encore moins des médecines. On vous mandera comme elle est faite. Quand on lui présenta son médecin, elle dit qu'elle n'en avait que faire, qu'elle n'avait jamais été ni saignée ni purgée : que quand elle se trouvait mal, elle faisait deux lieues à pied, et qu'elle était guérie. *Lasciamo la andar, che fara buon viaggio.* »

Le 27 novembre, Madame eut l'honneur de recevoir le Roi à Villers-Cotterets. Elle ne hurlait plus. Elle n'était pas intimidée. Le Roi fut conquis d'emblée par sa franchise savoureuse et son bon rire : « Il en revint si charmé, écrit la Grande Mademoi-

(1) Du 16 août 1671.

(2) Dépêches du 23 octobre au 20 novembre 1671 (*Archives du Vatican*).

(3) *Recueil des Gazettes, nouvelles ordinaires et extraordinaires*, etc., n° 143, p. 1145 (Paris, 1672).

(4) Le château de Villers-Cotterets appartenait à Monsieur. Il est situé au milieu d'une forêt, à huit lieues de Soissons.

selle, que c'était la femme qui avait le plus d'esprit, d'agrément, qui dansait bien, enfin que feu Madame n'était rien auprès (1). » C'était un jugement sans appel; la cour de Saint-Germain ne le ratifia pourtant pas sans résistance : « Elle vint deux jours après, continue la Grande Mademoiselle; elle arriva avec un habit de brocart d'argent, parée plus que lorsqu'elle vit Monsieur; car il dit qu'il ne l'avait pas trouvée telle la première fois. Il faisait froid; elle n'avait pas mis de masque; elle avait mangé des grenades, qui lui avaient fait devenir les lèvres violettes. Quand l'on vient d'Allemagne, on n'a pas l'air français. Elle nous parut fort bien, et Monsieur ne la trouva pas telle et fut un peu étonné. » Dans la langue du XVII[e] siècle, *étonné* avait ici le sens de *déconcerté, saisi*. Monsieur avait été *saisi*, et désagréablement, du contraste que formait son petit sauvageon tudesque avec la cour de France. « Le visage et le rustre d'un Suisse (2), » déclarait Saint-Simon, en dépit de son respect pour Madame. C'était bien l'impression générale, et qui allait en s'accentuant. « Le lendemain, dit encore Mademoiselle, on fut voir Madame, qui ne parut pas si bien au jour qu'aux flambeaux. » Le Roi et la Reine la tirèrent de ce mauvais pas en la comblant d'amitiés et de prévenances. Quand on vit que Madame devenait importante, on ne prit plus garde à son air.

Cependant son père, l'Électeur Charles-Louis, était sans nouvelles depuis Metz, et se dévorait; personne ne s'était donné la peine de lui écrire. Le 18 décembre, ayant enfin reçu des lettres (3), il informa la Palatine des sentimens officiels des nouveaux mariés : « Les avis du dernier ordinaire ont bien récompensé l'inquiétude où j'étais pour n'avoir point eu des nouvelles, par les trois précédens, d'aucune personne de toute la caravane. Les lettres de Monsieur et de Madame me donnent beaucoup de joie en m'assurant qu'ils sont si contens... J'envoie ce porteur... à ma fille pour la voir en l'état de gloire où elle se trouve... » Charles-Louis s'engageait en terminant à « faire payer le reste du linge, » promesse qui formait l'épilogue d'un grand démêlé avec sa correspondante. Il manquait à « l'état de gloire » de Madame d'avoir de quoi changer de chemise. Les commandes

(1) *Mémoires de M[lle] de Montpensier*, édition Chéruel, IV, 310.
(2) Saint-Simon veut dire d'un garde-suisse.
(3) Malheureusement perdues, à ce qu'il semble.

de sa tante attendaient encore chez les marchands parisiens l'argent de Charles-Louis, d'où une situation tragi-comique, selon l'humeur des personnes. La Palatine l'avait prise au tragique. Elle prédisait que cette lésinerie coûterait cher au Palatinat et écrivait à Rammingen, « résident » de son beau-frère à Paris : « Vous savez bien qu'elle n'a que six chemises de nuit et autant de jour, et sera pour faire partout la plaisanterie qu'elle n'avait pas de chemise à mettre, et ces choses-là nuisent à tout... L'affection de Monsieur et l'estime du Roi, c'est là le solide... Cependant songez au linge;.. il sera honteux d'envoyer une fille de l'Électeur à un frère du roi de France avec six chemises. Il y a une douzaine de ce qui peut rendre ce mariage utile aux intérêts de Monsieur l'Électeur, pourvu qu'on n'y gâte rien. Je prendrai le même soin de la conservation que j'ai fait pour mettre les choses en l'état où elles sont, mais il faut que chacun y contribue de son côté. Madame se conduit admirablement bien et est admirée et aimée de toute la cour (1). » Transmise à Heidelberg, cette lettre produisit l'effet désiré. Madame eut des chemises, et ne rencontra partout que des sourires de bienvenue.

IV

Il est convenu en Allemagne que Madame a été extrêmement malheureuse pendant tout le demi-siècle qu'elle vécut en France. Ce n'est pas exact; mais la légende a pour elle, de l'autre côté du Rhin, presque tous les hommes en droit d'avoir une opinion. Fustel de Coulanges disait que l'érudition germanique est « patriote. » Le mot est toujours vrai. C'est par patriotisme que les écrivains allemands ont adopté Madame pour être un exemple éclatant de l'incompatibilité qui existait déjà, au XVIIe siècle, entre son peuple et le nôtre; entre une « nature foncièrement allemande (2), » remplie des vertus sérieuses de sa race, et le milieu « frivole et corrompu » où la princesse Liselotte avait été

(1) *Briefwechsel der Herzogin Sophie von Hannover*, etc., p. 471.

(2) *Préface* des lettres de Madame à l'Electrice Sophie, par M. Édouard Bodemann, p. II. M. Ed. Bodemann a emprunté presque textuellement ce passage à Haüsser, l'historien du Palatinat, vol. II, p. 716. En opposition à ces partis pris, il est juste de signaler, pour son impartialité et la justesse de ses jugemens, une conférence sur Madame faite à l'Université de Heidelberg, le 19 mars 1895, par M. J. Wille, et publiée depuis en brochure (Heidelberg, Gustav Kœster).

reléguée par son mariage avec un prince français. Plus on appuyait sur ses souffrances, plus le contraste s'accusait, et plus l'incompatibilité devenait évidente. Mon dessein n'est pas d'entrer dans une discussion sur les droits comparés de la patrie et de la vérité ; il suffit d'avoir indiqué que c'est ici un cas où ceux de la vérité ont pâti. Madame a eu en France — on en verra les témoignages en leur lieu — une existence mêlée de bon et de mauvais, comme la plupart des êtres humains. Il nous semble aujourd'hui, à cause du déclin de l'idée monarchique, que le mauvais fut plus mauvais que le bon ne fut bon ; les contemporains de Madame en jugeaient différemment, d'après des élémens qui commencent à nous échapper. L'Électrice Sophie, si maternelle pour sa nièce, écrivait au plus fort des chagrins de celle-ci : « Madame a aussi des tribulations... mais dans le poste où elle est, il me semble qu'il y a de quoi se consoler (1). »

Les premières années furent heureuses. Le plus difficile aurait dû être de prendre son parti d'être la femme de Monsieur. Ce fut au contraire le plus facile ; les mœurs de ce prince laissèrent Madame indifférente. Les compagnons de débauche de Monsieur l'offusquaient parce qu'ils étaient souvent méchans et dangereux, et qu'ils dévoraient l'argent de la maison. Leur dépravation la touchait si peu, qu'elle n'aurait demandé qu'à bien vivre avec ce vilain monde, et à convaincre son époux, toujours inquiet, qu'elle ne solliciterait jamais du Roi le mot qui l'en délivrerait : « J'ai beau faire de mon mieux, écrivait-elle à l'Électrice Sophie, pour lui montrer que je ne veux aucun mal à ces garçons, que je cause amicalement et poliment avec eux, je ne parviens pas à le rassurer (2). » Il avait tort. Ce qu'elle en faisait était si sincère, si peu par politique, que nous la verrons, lorsqu'elle aura une fille à marier, désirer passionnément pour gendre un prince aussi pourri de vice que Monsieur, et insister sur son « estime » pour lui.

En revanche, on ne peut que louer sans réserve sa perspicacité et son bon sens dans une question où il ne s'agit plus de vice, mais de crime. Monsieur avait-il empoisonné sa première femme ? Saint-Simon rapporte que Louis XIV avait pris soin de

(1) Lettre du 4 juin 1688, au raugrave Carl-Lutz (*Publicationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven.; Briefe der Kurfürstin Sophie von Hannover an die Raugräfinnen und Raugrafen zu Pfalz*, éd. par E. Bodemann (Hirzel, 1888, Leipzig).

(2) Du 17 janvier 1697.

tranquilliser sa nouvelle belle-sœur en lui fournissant la preuve que son mari avait ignoré ce qui se tramait : « Peu de jours, dit-il, après le second mariage de Monsieur, le Roi prit Madame en particulier, lui conta ce fait (1), et ajouta qu'il la voulait rassurer sur Monsieur et sur lui-même, trop honnête homme pour lui faire épouser son frère, s'il était capable d'un tel crime. » Pour une première conversation de famille, ce n'était point banal ; mais il n'est pas bien sûr qu'elle ait eu lieu ; Saint-Simon n'était pas né en 1671, et il en parle d'après des bruits déjà lointains. Quoi qu'il en soit, d'une manière ou d'une autre Madame s'était renseignée, et son opinion ne varia jamais : « Il est très vrai, disait-elle, que Madame a été empoisonnée, mais sans que Monsieur le sût (2). » Ce petit homme puéril et bavard, incapable de garder un secret et qui aurait fait « pendre » ses complices si on l'avait mis d'un complot, n'avait à aucun degré l'âme d'un criminel : « Monsieur est le meilleur homme du monde, confiait Liselotte à sa tante Sophie au bout d'une année de mariage ; aussi nous entendons-nous très bien (3). »

Ces deux points réglés, il restait un ménage mal assorti, où le plus efféminé des hommes, le plus coquet et le plus mignard, se trouvait lié à une turbulente petite personne brouillée avec la contrainte, qui courait les bois à pied « pour sa santé, » contait des saletés parce que « ça fait rire » et que le rire est salutaire, jurait à l'allemande et était éternellement coiffée de travers. Ses femmes travaillaient inutilement à la rendre présentable ; il n'y paraissait plus au bout de quelques instans, et cela à cinquante ans comme à vingt. On lit dans une lettre de 1706 à sa sœur Amelise : « Quand par hasard je suis coiffée droit, on vient me faire des complimens, mais c'est rare. » Monsieur devait souffrir en la regardant, lui qu'une boucle dérangée rendait malheureux, et l'Électrice Sophie craignait que le contraste entre ce coup de vent et cette poupée ne fût trop criant pour le bonheur des deux. Elle écrivait à Charles-Louis au lendemain d'une conversation avec l'un de ces nombreux maîtres de danse français que le gouvernement de Louis XIV, pour des raisons à lui connues, encourageait à aller exercer leur industrie dans les cours allemandes :

(1) Allusion à un interrogatoire, par le Roi en personne, de l'un des complices présumés. *Mémoires*, grande édition in-8°, VIII, 378.
(2) Du 13 juillet 1716, à la raugrave Louise.
(3) Du 3 décembre 1672.

« (19 septembre 1673)... Cependant un homme de conséquence arriva ici hier avec un flux d'éloquence ; c'est le sieur Jeme, qui m'entretient de Madame et m'a apporté son portrait avec celui de Monsieur, dont j'ai eu bien de la joie... J'en ai une bien grande que Jeme m'assure qu'il y a une très parfaite amour et amitié entre Monsieur et Madame, car j'ai toujours appréhendé que les afféteries ne lui plairaient pas, mais on s'accoutume à tout... » Jeme exagérait peut-être un brin ; mais le fond était vrai : pour le moment, Liselotte était contente.

Les débuts lui avaient été facilités par l'éloignement du chevalier de Lorraine (1), grand favori de Monsieur depuis 1667 et le plus redoutable de la bande, tant par sa méchanceté que par son pouvoir absolu sur un maître qu'il menait à la baguette. Chose curieuse, cet ascendant illimité lui avait valu, pour des raisons politiques, la considération du Roi, très dur à l'ordinaire pour les débauchés de son espèce. On sait que le souvenir de la Fronde pesa jusqu'à la fin du règne sur la politique intérieure de Louis XIV. L'insignifiance de Monsieur n'avait pu rassurer son aîné sur les dangers que font courir à l'ordre public les cadets de familles royales ; le Roi avait gardé trop présent à la mémoire le rôle funeste de son oncle Gaston dans les troubles de la Fronde, alors que lui-même traînait avec sa mère le long des routes et couchait le soir dans des draps percés. Lorsqu'il y pensait, et il y pensait toujours, il ne trouvait pas que ce fût assez d'avoir écarté son frère des affaires ; il le voulait « ployé à toutes ses volontés » et « bas devant lui (2), » et c'était à quoi pouvait lui servir le favori. Le Roi — que l'on me passe l'expression — ne fit pas le dégoûté. Il tenait le chevalier de Lorraine par l'argent et les distinctions. Le chevalier de Lorraine tint Monsieur et le « ploya » aussi bas qu'on le lui demanda ; de là son crédit en cour, qui ne laissait pas de scandaliser.

Il vint cependant un jour où la première Madame, moins indifférente que la seconde à de certaines malpropretés, excédée d'ailleurs de ne plus être maîtresse dans sa maison, obtint du Roi l'exil du chevalier de Lorraine. Monsieur s'évanouit, pleura, devint furieux et fit une scène au Roi ; puis il bouda, et finalement se résigna. Cinq mois plus tard Madame Henriette était emportée subitement, et la voix publique accusait l'ancien favori

(1) Philippe de Lorraine, né en 1643, fils d'Henri de Lorraine, comte d'Harcourt.
(2) Addition de Saint-Simon aux *Mémoires* de Dangeau, IX, 60.

d'avoir envoyé le poison dont presque personne ne doutait. Ce n'était pas fait pour hâter la fin de son exil. Un jour que la Grande Mademoiselle s'entretenait avec le Roi, ce prince lui dit : « Le chevalier de Lorraine ne reviendra jamais, de mon consentement, auprès de mon frère. Quoique j'eusse beaucoup de considération pour feu Madame, il y a eu encore d'autres raisons qui me l'ont fait éloigner de mon frère, et par ces raisons il ne reviendra pas (1). » Si le Roi s'en était tenu à cette décision, il aurait épargné bien des chagrins à sa nouvelle belle-sœur.

En attendant les mauvais jours, la princesse Liselotte faisait connaissance avec la vie qui allait être la sienne. Le 4 décembre, jour de son arrivée au château de Saint-Germain, le Roi la « régala » d'un ballet dont la *Gazette* (2) célébra « la pompe et la magnificence. » Selon une habitude qui sentait le mot d'ordre, l'article rappelait aux Français que leur souverain avait bien gagné ce noble délassement par « ses soins continuels pour la Gloire de son État et le Bien de ses Sujets. » Louis XIV tenait à ce qu'on sût qu'il était grand travailleur ; cela fait toujours bon effet.

Le 5, Madame reçut les cadeaux de noces de Leurs Majestés. De la Reine, une rose en diamans, valant 40 000 écus d'après le nonce du Pape (3). Du Roi, trois cassettes renfermant 30 000 pistoles (4) pour les menus plaisirs de la jeune princesse. Madame s'étant plainte amèrement, et à de nombreuses reprises, qu'on la laissât manquer d'argent en France, il n'est pas hors de propos de noter ici que le présent du Roi représentait à peu près la moitié du revenu total du Palatinat pendant une année. En 1671, par exemple, le budget de Charles-Louis se monta, pour les recettes, à la somme de 234 834 florins (5). Ces chiffres rendaient l'économie de rigueur à Heidelberg, et Liselotte avait été dressée par son père à se passer d'argent de poche.

Le 7, le Roi rendit une ordonnance où il était dit que Sa Majesté, « voulant favorablement traiter Mgr le duc d'Orléans, son frère unique, et lui donner moyen de soutenir les dépenses de sa maison, » lui avait « libéralement accordé la somme de

(1) *Mémoires de Mlle de Montpensier*, IV, 168.
(2) *Recueil des Gazettes*, etc., n° 143, p. 1166-1168 (Paris, 1672).
(3) *Archives du Vatican :* Dépêche du 11 décembre 1671.
(4) D'après Michielli, ambassadeur de Venise. *Relations des ambassadeurs vénitiens.* — Italien; 1872, p. 115. — Mss. B. N.
(5) Haüsser, II, 660.

252 000 livres pour chacun an, pour l'entretien de la maison de madame Dame duchesse d'Orléans, à prendre en son trésor royal (1)... » Dix ans auparavant, une pièce toute pareille — sauf la date — avait accordé exactement la même pension à Henriette d'Angleterre.

Le 7 également, le nouveau couple vint s'établir au Palais-Royal pour présenter Madame aux Parisiens. Toute la ville accourut la saluer, avec des nuances savantes, selon le titre, le rang, la charge, ou les prétentions de chacun. Des gens n'étaient venus qu'après avoir négocié avec Monsieur; d'autres le fâchaient en usurpant un geste auquel ils n'avaient pas droit. Les corps constitués et les personnages officiels débitaient des harangues compassées. L'ambassadeur de la république de Venise fut si content de la sienne, qu'il en écrivit longuement à son gouvernement. Il avait dépeint la « sincère » impatience avec laquelle Leurs Excellences de Venise attendaient de Monsieur une abondante « progéniture » de « héros, » et Monsieur en avait accepté l'augure avec un « contentement extrême (2)... »

De temps à autre, on faussait compagnie à la foule pour montrer à Madame Paris et ses environs : la place Royale et sa célèbre « promenade ; » les appartemens du palais des Tuileries; l'abbaye du Val-de-Grâce, riche en souvenirs d'Anne d'Autriche; Saint-Cloud, « le plus bel endroit qui soit au monde, » répétait Madame; Versailles, où Louis XIV plantait et bâtissait sans relâche, et sans dire pourquoi. On revint ensuite à Saint-Germain, où commença une féerie qui se prolongea jusqu'au carême. Mme de Sévigné écrivait le 13 janvier 1672 : « Il y a tous les jours des bals, des comédies et des mascarades à Saint-Germain. Le Roi a une application à divertir Madame, qu'il n'a jamais eue pour l'autre. » L'amitié grandissait des deux côtés. Louis XIV saisissait d'ailleurs tous les prétextes de multiplier les fêtes. Les plaisirs forcés faisaient partie de son système de gouvernement; tandis que les courtisans dansaient ou s'ingéniaient à inventer des déguisemens, ils ne s'occupaient pas de politique, et c'était autant de gagné. Le Roi venait s'assurer de ses propres yeux qu'il était obéi et que sa Cour travaillait à s'amuser; puis, s'il avait mieux à faire, il s'en allait.

(1) *Archives nationales*. K 542.
(2) *Relations des ambassadeurs vénitiens*. — Italien; 1872, p. 119. Mss. B. N.

Ces divertissemens se déroulaient dans le château que chacun connaît. Il avait pour déversoir un second château, dit le *Château neuf,* dont il ne reste que le Pavillon Henri IV. Louis XIV se trouvait néanmoins à l'étroit à Saint-Germain; les « trois reines » prenaient de la place, bien que M[lle] de la Vallière et M[me] de Montespan fussent un peu l'une sur l'autre dans le vieux château. D'autre part, le Roi avait déjà le projet, né de sa rancune contre la Fronde et qu'il considérait certainement comme l'une des grandes idées du règne, de rendre sa noblesse impuissante et inoffensive en la domestiquant, tout entière, sous son toit, à portée constante des yeux et de la voix. Saint-Germain ne s'y prêtait pas. Versailles, construit tout exprès, s'y prêtera.

Au début de février 1672, une indisposition de Madame fit mesurer aux moins perspicaces ses progrès dans l'affection du Roi. Il avait été le premier à s'apercevoir qu'elle était incommodée : « Que vous avez donc mauvaise mine (1), » disait-il, et il s'empressait, lui tâtant le pouls et la tête, et se joignant à Monsieur pour l'envoyer coucher. Ce n'était qu'une indigestion, juste châtiment d'avoir mangé deux soirs de suite « à ne plus pouvoir remuer, » et on aurait pu laisser agir la nature, qui ne s'en faisait pas faute, rapporte Madame avec détails à l'appui; mais les médecins voulurent s'en mêler, et nous sommes au temps de Molière. Ils trouvèrent une malade déterminée à ne pas se laisser faire, d'où une première scène qui rappelle la course des apothicaires dans *Monsieur de Pourceaugnac*, et à laquelle le Roi mit fin en arrachant à Madame, à force de prières, la promesse de se soumettre à son sort. Ils voulurent ensuite la saigner : « Madame a refusé, dit une dépêche du nonce au Saint-Siège (2), déclarant que son père l'avait prévenue que les médecins de Paris tuaient leurs malades par l'abus de la saignée. » Elle refusa avec la même énergie de prendre une médecine : « Ne sachant plus que faire de moi, le Roi et Monsieur décidèrent de me tenir chacun par un bras... et de me faire saigner de force.. » Une crise inattendue leur fit abandonner leur projet; mais la cour de France avait vu le grand Roi faire fonction de garde-malade — comme au temps où il soignait sa mère — autour du lit du petit laideron allemand.

(1) Lettre du 4 février 1672 à M[me] de Harling, l'ancienne M[lle] Uffeln, gouvernante de la princesse Liselotte.

(2) Dépêche du 5 février 1672. — *Archives du Vatican.*

Aussi la surprise fut-elle vive quand, moins d'une semaine plus tard, on entendit ce même-prince demander soudain à Monsieur, qui avait nommé en passant le chevalier de Lorraine : « Mais, y songez-vous encore, à ce chevalier de Lorraine ? Vous en souciez-vous ? Aimeriez-vous bien quelqu'un qui vous le rendrait ? — En vérité, Monsieur, répondit Monsieur, ce serait le plus sensible plaisir que je pusse recevoir en ma vie. — Eh bien ! dit le Roi, je veux vous faire ce présent. Il... reviendra ; je vous le redonne, et veux que vous m'ayez toute votre vie cette obligation, et que vous l'aimiez pour l'amour de moi. Je fais plus, car je le fais maréchal de camp de mes armées. » Là-dessus, Monsieur se jeta aux pieds du Roi, lui embrassa longtemps les genoux et lui baisa une main avec une joie sans égale. Le Roi le releva et lui dit : « Mon frère, ce n'est pas ainsi que des frères se doivent embrasser, et l'embrassa fraternellement (1). »

C'est la seule fois que Louis XIV ne se soit pas conduit en galant homme envers Liselotte. Sans doute Monsieur avait donné quelque ombrage, ne s'était pas « ployé » assez bas devant son redoutable frère, et celui-ci, roi avant tout, avait jugé prudent de le replacer sous la férule de son favori. Les familles régnantes sont coutumières de ces misères. Un hasard sauva Madame, du moins pour le moment, des conséquences de cette sorte de trahison. Monsieur n'eut pas autant de plaisir à retrouver le chevalier de Lorraine qu'il s'en était promis de loin ; Monsieur avait pris d'autres habitudes. Le chevalier essaya des reproches, et s'aperçut que cela ne réussissait plus. Ils passèrent des années à se disputer et à se bouder, et ce fut autant de gagné pour Madame : Monsieur était occupé, Louis XIV tranquille, et Liselotte comblée de faveurs, car son illustre beau-frère ne lui voulait que du bien, pourvu qu'il n'en coutât nul ennui, si léger fût-il, au roi de France. Tandis que son étoile est au zénith et qu'elle n'a pas de rancune à nous faire expier, voyons quelles furent ses impressions sur la France.

V

On s'était attendu à la cour à éblouir la nouvelle Madame. Il fallut en rabattre. Sauf de rares exceptions, elle trouva tout mal

(1) Mme de Sévigné. Lettre du 12 février 1672.

en France. La cuisine, d'abord, dont elle se plaignit toute sa vie. On peut citer au hasard des dates; à trente ans de distance, à quarante ans, ce sont les mêmes lamentations : « Je ne peux pas m'y habituer. C'est de la cuisine au lard, il n'y a pas une miette de beurre. » Du bouillon dans tout, et le bouillon la faisait « enfler. » Des soupes qu'il lui était impossible d'avaler, du poisson qu'elle ne pouvait pas digérer, des ragoûts trop gras qui l'écœuraient, et enfin, pour friandises, trois abominables « drogues, » trois inventions nouvelles, le thé, le café et le chocolat, qu'elle dépeignait aux amies d'Allemagne dans le langage ultra réaliste dont il faut prendre son parti avec Madame, ou bien alors fermer le livre. Le chocolat était douçâtre et lui faisait mal à l'estomac. Ce n'était rien, cependant, auprès du café : « Pour moi, l'odeur du café ressemble à celle d'une haleine puante ; feu l'archevêque de Paris avait cette odeur-là, qui me donne mal au cœur. » Le café n'était encore rien auprès du thé : « Le thé me fait l'effet de foin et de fiente... Il m'empêche, sauf votre respect, d'aller sur la chaise percée. »

Elle s'étonnait que les estomacs français pussent résister à ces boissons infectes et à ces ratatouilles. Le sien n'y résistait pas, et elle se piquait pourtant de l'avoir solide; mais c'était « un brave estomac allemand, » qui avait la digestion patriotique, de sorte qu'il suffisait pour le remonter d'une bonne lampée de bière chaude à la muscade, ou de quelque plat national : « une bonne soupe à la bière, » par exemple, ou « un bon plat de choucroute avec des saucissons fumés. » La difficulté était de se procurer ces panacées. A l'arrivée de Madame, il n'existait pas dans tout le royaume « un seul cuisinier capable d'apprêter une choucroute. » Quand les siens se furent familiarisés avec les recettes d'outre-Rhin, elle initia le Roi aux délices de la cuisine allemande et le vit avec joie y prendre goût; la princesse Liselotte caressait l'espoir de trouver désormais quelque chose de mangeable lorsqu'elle souperait chez Louis XIV. Elle énumère à plusieurs reprises dans ses correspondances, avec une pointe d'orgueil très marquée, les plats de son pays dont elle avait enrichi la table royale. La lettre dont voici un fragment est de 1719 : « Personne, ici, ne s'étonne que j'aime le boudin (1). J'ai aussi mis à la mode le jambon cru et beaucoup de nos plats

(1) Lettre du 28 juillet 1718 à M. de Harling.

allemands, comme la choucroute et le chou blanc, la salade au lard, le chou frisé, la venaison, dont on ne mangeait presque pas, et les crêpes au hareng saur. C'est moi qui ai mis tout cela à la mode. J'avais appris au feu roi à en manger, et il en mangeait très volontiers. J'ai tellement affriandé ma gueule allemande à la nourriture allemande, qu'il n'y a pas un seul ragoût français que je puisse souffrir. Je ne mange que du bœuf, du veau et du gigot rôtis, du poulet rôti, rarement des perdrix et jamais de faisan. »

L'introduction de la cuisine allemande à la cour de France n'avait été, par malheur, qu'une satisfaction d'amour-propre. Madame n'avait pu faire que notre choucroute, ou nos saucisses, fussent comparables aux produits de son pays. Aussi continua-t-elle jusqu'à son dernier soupir à geindre sur la détestable chère à laquelle l'avait vouée son mariage. Je crains qu'elle ne fût un peu sur sa bouche. A soixante-cinq ans, elle écrivait à sa sœur Louise : «(Paris, 10 décembre 1715.)... Hier, une dame de Strasbourg... m'a donné une terrine de choucroute au lard, avec un canard dedans. Ce n'était pas mauvais, mais les choux étaient des choux français, qui ne valent pas les choux allemands, tant s'en faut; ils ont moins de goût, et ils sont aussi hachés plus gros; on n'a pas ici les couteaux qu'il faudrait pour les hacher convenablement. Ce n'était donc pas mauvais, mais j'en ai mangé de meilleure; je crois que la vôtre valait mieux... » Ces derniers mots font allusion au parti qu'avaient pris les parens ou amis du Palatinat et du Hanovre d'envoyer à la pauvre Liselotte de quoi faire de temps à autre un bon repas.

On se partageait les expéditions; l'un envoyait ceci, l'autre cela. M. et Mme de Harling (1) s'étaient fait une spécialité de certains saucissons fumés dont Madame raffolait. Ils y joignaient des provisions de *pumpernickel*, ou « pain noir de Westphalie. » Leurs envois étaient toujours attendus avec impatience. La raugrave Louise était une Providence universelle. Madame en recevait de la choucroute allemande et quantité d'autres gourmandises, telles que de la soupe aux écrevisses, prête à être mangée. En outre, Louise avait toujours les bonnes recettes et savait les bons endroits; ce fut par elle que les jardiniers du palais de Saint-Cloud eurent enfin des graines de la variété de chou qui

(1) Nous rappelons que Mme de Harling avait été la gouvernante de Liselotte.

guérit les toux opiniâtres. L'Électrice Sophie envoyait des caisses de boudin, de simples fonctionnaires offraient des oies ou du saumon. Il était si connu qu'on ne pouvait mieux faire sa cour à la duchesse d'Orléans, belle-sœur du roi de France, que le duc de Wurtemberg, se trouvant à Paris en voyage d'agrément, lui fit porter une platée de choucroute : « Je n'en avais pas mangé d'aussi bonne, écrivit Madame à sa sœur Louise, depuis que j'ai quitté le Palatinat ; mais elle avait été accommodée par un cuisinier allemand (1). »

Presque autant que nos sauces, et à plus juste titre, l'habitude que nous avions de vivre au milieu des ordures révoltait Madame, qui n'avait pourtant pas été gâtée en Allemagne sur le chapitre de la propreté ; mais tout est relatif : « Il est certain, disait-elle, que celui qui a vu la Hollande (*elle l'avait vue avant son mariage*) trouve l'Allemagne sale ; mais il n'y a qu'à venir en France pour trouver l'Allemagne propre et agréable ; car rien n'est plus puant, ni plus cochon que Paris. » Elle entrait dans des détails à la Zola sur les odeurs de Paris le matin, alors que toutes les fenêtres s'ouvraient pour livrer passage aux détritus humains de la nuit, et se déclarait hors d'état de supporter cet air empesté : « Dès que j'y suis seulement deux heures, j'ai mal à la tête, ça me pique la gorge et je ne cesse plus de tousser (2). »

A Paris et hors de Paris, les palais des princes, avec leurs foules sans cesse renouvelées, étaient les grands foyers d'infection. Le sans-gêne incroyable des hommes transformait les escaliers et les recoins du Louvre, ou les galeries de Versailles, en dépotoirs immondes où les femmes ne passaient qu'en relevant leurs jupes, et dont l'odeur vous poursuivait : « Tout le Palais-Royal, disait Madame dans son langage naturaliste, pue le pissat à ne pouvoir y tenir (3). » Nos pères avaient réussi à dégoûter la princesse Liselotte, ce qui n'était pourtant point facile, et l'on ne trouve rien à dire pour leur défense : ils étaient positivement sales, et le Roi laissait faire, n'imaginant pas que les choses pussent être autrement.

A aucun point de vue, les Français ne consolaient Madame de la France, et ce ne sont pas ses lettres qui nous feront une

(1) Lettre du 27 décembre 1715.

(2) Lettres du 24 juillet 1721, à la raugrave Louise, du 16 janvier 1695 à l'Électrice Sophie.

(3) Du 16 avril 1721, à M. de Harling.

belle réputation à l'étranger. On y rencontre à l'état de refrain que nous sommes intrigans, faux, égoïstes, envieux, intéressés, corrompus et débauchés ; en quoi Madame avait tort et raison tout à la fois. Elle avait en partie raison si l'on considère le milieu artificiel où elle vivait, la petite cour perverse de Monsieur, la grande cour quémandeuse de Louis XIV. Elle avait tort si l'on porte ses regards plus loin, vers la France qui travaillait et qui pensait ; mais Madame ignorait cette France-là. Elle ne connaissait rien en dehors du monde admis à fréquenter chez elle ou chez le Roi. Paris, où elle aurait appris que Saint-Germain, ou Versailles, n'étaient pas toute la France, lui était à ce point « insupportable », qu'elle le fuyait. Aussi en ignore-t-elle absolument tout. En voici un exemple. Madame croisait tous les jours chez le Roi les Colbert, les Le Tellier, les membres du Conseil, les parlementaires. Néanmoins, dans les rares occasions où elle fait allusion à notre bourgeoisie, c'est toujours à de petites gens qu'elle pense, des gens qui ont le parler vulgaire et des façons de vivre inélégantes. On finit par se demander si elle avait jamais daigné remarquer l'existence d'une haute bourgeoisie qui ne le cédait à la noblesse ni en urbanité, ni en luxe, et qui, au surplus, détenait le pouvoir et la richesse. En tout cas, on sent qu'il n'y a pas de contact entre elle et cette classe grandissante dont l'importance lui échappe entièrement.

Dès qu'elle sort des personnalités et des faits divers, on a toujours l'impression que l'étroitesse de son horizon, sa monotonie, réagissent sur ses jugemens. Cela est d'autant plus frappant que la princesse Liselotte, à défaut d'une grande intelligence, possédait un esprit vif et net ; et cela est très intéressant à observer, car ce qui s'est passé pour elle s'est passé pour toute la noblesse française quand nos rois l'eurent parquée à Versailles en dehors du courant des idées. Le provincialisme de cour — si j'ose ainsi parler — que l'on constate chez Madame explique que la cour de France ait perdu si vite la direction de l'opinion. Paris, toujours à l'avant-garde du mouvement intellectuel, eut vite fait de la lui enlever, et la garda ; au temps de Molière, c'était la cour qui décidait du succès des pièces ; au temps de Marivaux, c'était Paris. On en vint très rapidement à parler deux langues différentes, si différentes qu'on ne se comprit plus. La royauté s'en aperçut à la Révolution ; mais il était trop tard.

Il faudrait encore des pages pour épuiser les griefs de Lise-

lotte contre sa patrie d'adoption. Nous n'en citerons plus qu'un, celui, peut-être, qui revient le plus souvent sous sa plume, et qui n'existait pourtant que dans son imagination, ainsi que le prouveront les événemens.

Madame faisait profession de haïr la cérémonie; elle se figurait aimer les mœurs simples et sans façon, et maudissait l'esclavage qu'entraînait l'étiquette des grandes cours. Si Madame avait pu voir jouer *Ruy Blas*, elle se serait certainement reconnue dans ces vers de la Reine :

... Que ne suis-je encor, moi qui crains tous ces grands,
Dans ma bonne Allemagne, avec mes bons parens!
Comme, ma sœur et moi, nous courions dans les herbes!
Et puis, des paysans passaient, traînant des gerbes:
Nous leur parlions. C'était charmant...

En réalité, Madame attachait plus d'importance à la cérémonie que pas une princesse française : « Noble et grande en toutes ses manières, » dit Saint-Simon, elle était « petite au dernier point sur tout ce qui regardait ce qui lui était dû (1). » Elle avait toujours peur qu'on ne lui « manquât, » fût-ce involontairement et à deux cents lieues de distance. Sa correspondance en fait foi. Elle y donne des leçons de « protocole » à la raugrave Louise pour empêcher qu'à Hanovre, ou à Heidelberg, quelque obscure inconnue ne l'appelle en conversation *Madame la Duchesse d'Orléans* au lieu de *Madame* tout court. Ailleurs, elle prie sa sœur de faire en sorte qu'un Allemand de condition modeste, qui avait été tout heureux de lui adresser la parole dans le parc de Saint-Cloud, apprenne pour une autre fois à s'exprimer congrûment : « Si ce brave homme revenait, qu'il ne m'appelle plus *Altesse*. Ce titre-là n'est que pour les princes du sang. Nous et nos enfans, on nous appelle *Altesses royales*, titre qui n'appartient qu'aux *petits enfans de France*. »

Il faut dire, à la décharge de Madame, que les questions d'étiquette et de préséance présentaient alors une acuité qui a disparu avec le prestige des grands de la terre. Saint-Simon n'a jamais pu parler de sang-froid de l'affaire « du bonnet. » Le premier président du Parlement de Paris ôterait-il son bonnet en prenant l'avis des ducs et pairs? Il semblait que le sort de la

(1) *Mémoires*, éd. Chéruel, in-18, vol. XIX, p. 85.

France en dépendît. Madame n'apporta pas moins de passion dans la querelle des ducs et pairs avec les princes allemands. On se disputait le pas depuis des générations. En bonne et fidèle Allemande, Madame ne vit qu'insolence dans les prétentions françaises, fut outrée et ne le cacha point : « Quoique nous autres princesses Palatines, nous ayons, pour ainsi parler, fait les princes les plus puissans du monde, on hésite à admettre ici que nous soyons de bonne maison, et s'il arrive un comte Palatin, le premier gueux de duc venu lui disputera le rang. Souvent cela m'a mise hors de moi. J'en crève dans ma peau (1)... »

Les Allemands invoquaient en leur faveur une façon de droit divin, bien caractéristique de l'époque : « J'ai eu une fois un plaisant dialogue avec le pauvre archevêque de Reims (2). Il était, comme le sait Votre Dilection, le premier duc et pair. Un jour que nous nous promenions ensemble au Val, près de Saint-Germain, il me dit : — Il me semble, Madame, que vous ne faites pas grand cas de nous autres ducs en France, et que vous nous préférez bien vos princes d'Allemagne. — Je répondis sèchement : — Cela est vrai. » L'archevêque voulut savoir le pourquoi de ce dédain. Madame lui repartit : « C'est le Roi qui vous fait ce que vous êtes... mais pour nos princes d'Allemagne, il n'y a que Dieu, leurs père et mère qui les font, ainsi ne peuvent vous être comparés. — Je crus, ajoute Madame, que le pauvre homme allait crever de dépit; mais il ne trouva rien à répondre. »

Malgré tant de sujets de plainte, Madame écrivait à son ancienne gouvernante le 10 octobre 1676, quatre semaines après la naissance de sa fille (3) : « Voilà une Liselotte de plus au monde. Dieu veuille qu'elle ne soit pas plus malheureuse que moi, et elle n'aura guère à se plaindre. »

VI

On se rend assez bien compte de l'existence de Liselotte pendant ces années souriantes. Son rang la condamnait à vivre

(1) Lettre du 12 octobre 1702, à la raugrave Amélise. Traduction E. Jaeglé.

(2) Charles-Maurice Le Tellier, fils de Michel Le Tellier et frère de Louvois. Il venait de mourir. — Lettre à l'Electrice Sophie, du 5 mars 1710. Le passage cité est presque tout entier en français dans l'original.

(3) Élisabeth-Charlotte d'Orléans, née le 13 septembre 1676, morte le 23 décembre 1744

dans le sillage du Roi, qui avait définitivement tourné le dos à sa capitale l'année même du mariage de Madame. Le dernier séjour de Louis XIV à Paris date en effet de 1671. Il en partit le mercredi des Cendres pour n'y plus revenir qu'à de longs intervalles, et sans y coucher; il évitait même de le traverser; on remarquait qu'il aimait mieux faire un grand détour, avouant par là qu'il n'avait point pardonné aux Parisiens les barricades de 1648 et sa propre fuite (1), la nuit, sans bagages, par un froid glacial. Après l'éloignement définitif, on le voit, onze ans de suite, faire la navette entre Saint-Germain et Versailles, où il passait des mois entiers à surveiller ses ouvriers; chasser dans la plaine Saint-Denis et dans le bois de Boulogne, venir jusqu'à Montmartre, et se comporter comme si Paris n'existait pas. C'est un état d'esprit qui méritait d'être signalé. Il confirme ce que l'on savait du caractère rancuneux de Louis XIV. D'autre part, il le montre plus chimérique qu'on ne s'y serait attendu.

Monsieur et Madame habitaient chez le Roi, qu'ils suivaient dans ses déplacemens. Tant pis s'ils n'en avaient pas envie; le Roi ne les consultait pas. Louis XIV voulait autour de lui des figurans nombreux et de bon air, afin de rehausser la pompe monarchique, et ceux-là étaient irremplaçables, avec leur rang princier et leur grand train. Aussi les tenait-il à la chaîne d'un bout de l'année à l'autre, sauf deux mois de vacances (2) à leur cher Saint-Cloud, — août et septembre, d'ordinaire, — et quelques fugues, çà et là, au Palais-Royal ou à Villers-Cotterets.

En quelque lieu que fût la Cour, une grande princesse commençait sa journée par se donner en spectacle, avant même d'être devenue présentable selon les idées actuelles. Madame suivait l'étiquette. Hommes et femmes affluaient dans sa chambre pour assister à « sa toilette, » sans que l'on puisse préciser à quel moment de la toilette la porte s'ouvrait aux hommes. Elle s'en est expliquée, mais pas de façon claire. Voici les textes. A la tante Sophie : « Le lundi et le jeudi, je me lève à huit heures, les autres jours à neuf; je fais ma prière et je me lave les mains; ensuite, je m'habille. Il vient à ma toilette des hommes de la cour, avec lesquels je cause. » A la raugrave Louise : « Je me lève ordinairement à neuf heures et vais où vous devinez. Ensuite, je fais ma prière. Après la prière, je lis

(1) La cour s'enfuit de Paris dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649.
(2) Davantage quand Monsieur croyait avoir à se plaindre de son frère.

trois chapitres de la Bible : un de l'Ancien Testament, un psaume et un chapitre du Nouveau Testament. Ensuite je m'habille. Pendant qu'on me coiffe, il vient beaucoup d'hommes de la cour.... (1) » Ces passages prêtent à discussion ; d'autant que les mœurs du temps admettaient parfaitement qu'une femme s'habillât devant des hommes. Un autre texte en fournit la preuve. Il n'est plus de Liselotte ; il est de Mme de Maintenon, dans un écrit sans date trouvé parmi ses papiers et intitulé : *Projet de la conduite que je voudrais tenir si j'étais hors de la Cour* (2). Voici le début de cette feuille volante : « Je voudrais me lever à sept heures en été, à huit heures en hiver ; rester une heure en prières avant que d'appeler mes femmes, *ensuite m'habiller et voir pendant ce temps-là les marchands, ouvriers, ou les gens à qui on peut avoir affaire...* »

Les rites du lever demeurèrent immuables jusqu'à la mort de Madame. La suite de sa journée dépendit des époques et des lieux. Les fragmens qu'on va lire se rapportent tous aux huit premières années de son mariage.

Le tableau suivant, d'un séjour de plusieurs semaines à Versailles, n'a rien d'exceptionnel. Il était de règle, en ce lieu-là, de s'amuser le jour et la nuit, sans une heure de répit : — « Je vous supplie, écrit Liselotte à sa tante Sophie, de vouloir bien me pardonner si je suis restée une éternité sans vous écrire... D'abord je suis allée à Versailles, où nous étions occupés toute la journée. Depuis le matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, l'on chassait. En revenant de la chasse, on changeait de costume et l'on montait au jeu, où l'on restait jusqu'à sept heures du soir ; puis on allait à la comédie, qui ne finissait qu'à dix heures et demie du soir ; après la comédie, on soupait ; après le souper venait le bal qui durait jusqu'à trois heures du matin, et alors seulement on allait se coucher. Je vous laisse à penser si j'avais le temps d'écrire (3). »

Une autre lettre (4) nous montre Liselotte chez elle, au Palais-Royal : « Ici, on ne se lève qu'à dix heures et demie. On va à la messe vers midi. Après la messe, on bavarde avec ce

(1) Lettres du 23 décembre 1710 et du 20 septembre 1714.
(2) M. Geffroy le croit de 1675. Cf. *Mme de Maintenon d'après sa Correspondance authentique*, t. I, p. 61-62 (Paris, 2 vol. in-18, 1887 ; Hachette).
(3) Lettre du 14 décembre 1676 ; traduction de M. A. A. Rolland (*Lettres de la princesse Palatine*, 1 vol. in-18, Paris.)
(4) Du 22 mai 1675, à la duchesse Sophie.

qui s'est trouvé là. Vers deux heures, on se met à table. Après le repas, il vient des dames, et cela dure jusqu'à cinq heures et demie. Ensuite arrivent tous les hommes de qualité qui se trouvent à Paris. Monsieur joue alors à la bassette, et je suis obligée de me mettre à une autre table et de jouer aussi... Ou bien j'emmène ce qui ne joue pas à l'Opéra, qui dure jusqu'à neuf heures. En revenant de l'Opéra, il faut encore que je joue jusqu'à dix ou onze heures, et puis on se couche. » Le lendemain, on recommençait, et Liselotte s'ennuyait à périr de cette existence calfeutrée. Elle n'aimait pas le jeu, parce qu'elle perdait toujours, et qu'elle n'aimait pas à perdre son argent.

De peur qu'on ne la plaigne plus que de raison, il est bon de compléter les tableaux qui précèdent. Liselotte avait toujours, pour peu qu'elle le désirât, des heures de liberté, qu'elle employait volontiers à gaminer, et dont elle ne se vante pas à sa tante Sophie, qui voulait que les princesses eussent de la tenue. Elle racontait plus tard à sa sœur Louise les bonnes parties de jeu et les réjouissantes sottises qu'elle avait faites avec son frère Carl-Lutz, âgé alors de quinze ans, quand leur père le lui avait envoyé (1673) pour le pousser dans le monde : « (6 décembre 1721.) J'étais encore très enfant, lorsque je suis venue en France... Avec Carl-Lutz et le petit prince de Eissenach, nous avons fait souvent un tel vacarme, que personne ne pouvait y tenir. Il y avait alors ici une vieille dame, appelée Mme de Fiennes, que nous tourmentions effroyablement. Elle avait peur des coups de feu, et nous lancions continuellement des pétards dans ses jupes. Ça la mettait au désespoir. Elle courait après nous pour nous taper ; c'était le grand plaisir. » Ici encore, Liselotte ne dit pas tout. Mme de Fiennes (1) était une intrigante aux doigts crochus, qui avait pris beaucoup plus d'empire sur Monsieur qu'il ne pouvait convenir à Madame. Celle-ci se vengeait à coups de pétards, et la duchesse Sophie, personne prudente et politique, aurait certainement trouvé le procédé un peu vif.

Fontainebleau était le séjour de prédilection de la jeune princesse : « Je passe très bien mon temps ici, car nous ne faisons que chasser et aller à la comédie et à l'opéra (2). » Le

(1) Mme de Fiennes avait épousé par amour le comte des Chapelles, fils de la nourrice de la reine d'Angleterre, mais elle ne voulut pas porter son nom. Sa fille, Mlle de Fiennes, fut enlevée par le chevalier de Lorraine, et en eut un fils.

(2) Du 23 septembre 1677, à Mme de Harling.

théâtre était l'une de ses grandes passions, et elle rendait justice à l'éclat de notre scène, dont elle demeura, un demi-siècle durant, la fidèle habituée. Non contente de voir toutes les nouveautés, elle revoyait indéfiniment le répertoire, ne se lassant jamais d'une belle pièce, et la mémoire farcie de tirades en vers ou en prose, qu'elle citait volontiers, quitte à faire des vers faux. Si quelque chose avait pu la réconcilier avec la France, c'était assurément le théâtre; mais son « cœur allemand » ne permettait pas ce miracle.

Elle avait une autre grande passion : la chasse à courre. La princesse Liselotte nous était arrivée ne sachant pas monter à cheval. Elle devint en France une brillante amazone, hardie, infatigable, riant des chutes, bravant les coups de soleil, et apportant au jeu une telle ardeur, que les grands chasseurs de la famille royale, Louis XIV et, plus tard, son fils le grand Dauphin, se faisaient un plaisir de l'emmener avec eux. Louis XIV avait présidé à ses débuts après trois mois de leçons : « (Saint-Cloud, 10 octobre 1673.) La semaine prochaine, j'espère aller chasser avec le Roi, car il m'a fait écrire par Monsieur qu'il prétendait m'emmener deux fois la semaine. Ce sera tout à fait dans mes goûts, car ma tante sait que sa Liselotte est toujours un petit démon (1)... » Le monarque et sa belle-sœur furent promptement inséparables pour la chasse : « (Versailles, 4 nov. 1677.) Je chasse avec le Roi tous les deux jours, et très souvent deux ou trois jours d'affilée... J'aime à chasser tout autant que le Roi, et c'est un plaisir qui est fait pour un diable de mon espèce, car on n'a pas besoin de se parer, ni de mettre du rouge, comme pour le bal (2). »

Les estampes de l'époque nous apprennent sous quel aspect, avec quelle physionomie et dans quelle attitude, la France se représentait les personnages importans de la cour. Dès le premier coup d'œil, on sait à quoi s'en tenir sur la seconde femme de Monsieur; elle fut pour les contemporains la princesse qui chasse toujours. Une série de gravures (3) nous montrent et

(1) Leopold Ranke. *Franzosische Geschichte*, vol. VI, p. 4. L'édition de Stuttgart coupe presque tout le paragraphe.

(2) Lettre à la duchesse Sophie.

(3) Bibliothèque nationale, *Cabinet des Estampes*. Il est à noter qu'aucun de ces « portraits, » qui portent son nom, n'essaie de lui ressembler, si peu que ce soit. Tous ont des figures de fantaisie.

remontrent Madame en costume de chasse; Madame un fusil dans une main et un éventail dans l'autre; Madame en Diane chasseresse; Madame et ses chiens; Madame à cheval; Madame avant la chasse, pendant la chasse, retour de la chasse et prête à se remettre en selle, car, sauf le soir où elle consentait à reprendre une robe, elle ne quittait plus son costume semi-masculin d'amazone; elle l'avait trouvé plus commode que « le grand habit, » de rigueur à la cour pour les simples mortelles, et elle l'avait adopté pour l'usage ordinaire, tous les jours et toute la journée, d'où une figure à part, et point banale. Le soleil aidant, Liselotte fut désormais seule de son espèce à la cour de France, et pour la physionomie, et pour la tournure.

On a beau être une grande princesse, on n'attrape pas impunément des coups de soleil. Madame en fit l'expérience. Longtemps après que le mal était fait, elle écrivait : « Je sais ce que c'est que d'être brûlé à la chasse par le soleil. Il m'est arrivé souvent d'être au soleil depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir et de rentrer rouge comme une écrevisse, le visage tout brûlé; c'est pour cela que j'ai maintenant la peau si hâlée et si rude. » « Ma peau, dit une autre lettre, est d'un rouge tacheté de jaune (1). » Ce visage de brique était encadré dans une perruque d'homme, un chapeau rond, — ou un tricorne, — et une grosse cravate d'homme. Le reste du costume se composait d'un vêtement à longues basques, ouvert sur une manière de gilet, et d'une jupe traînante, le tout chargé des copieux affiquets : aiguillettes, franges, broderies, passemens, dentelles, flots de rubans, etc., qui caractérisaient alors les modes masculines. Madame raconte quelque part qu'un moine, l'ayant rencontrée dans son couvent, l'avait prise pour un homme, et il est certain qu'on pouvait s'y tromper.

Il est certain aussi qu'elle étonnait lorsqu'en cet attirail, et toujours en train d'écrire une lettre, elle distribuait à la ronde de sa voix « rude » (2), dans son salon de Saint-Germain ou de Versailles, les vérités salutaires et les propos salés. Les premières fois qu'on la voyait, on était séduit par son intarissable gaieté et ce que M[me] de Sévigné appelait « sa charmante sincérité » et son esprit « non pas agréable, mais... de bon sens (3).

(1) Lettres du 3 juin 1706 et du 22 avril 1698, à la raugrave Louise
(2) Lettre du 30 mars 1720, à la raugrave Louise
(3) Lettres du 6 janvier et du 30 décembre 1672.

A l'user, ses amis l'aimaient pour son brave cœur, fidèle et loyal; les autres apprenaient à leurs dépens à en avoir plutôt peur. Un de ses compatriotes l'a peinte « disant son fait à tout le monde et sur toutes choses, ne pardonnant jamais quand on l'offensait, rarement disposée à arranger les choses au mieux, très peu traitable (1), » et complètement fermée à l'esprit français. Le portrait est poussé au noir; l'auteur a oublié le fond de tendresse passionnée et la belle humeur, souvent héroïque dans sa situation, qui rendent sa princesse si attachante, malgré ses défauts et ses ridicules.

Louis XIV ne voyait que les côtés attachans de sa belle-sœur : « (14 décembre 1676.) Le Roi me témoigne chaque jour plus de faveur, car partout où il me rencontre, il m'adresse la parole, et il m'envoie maintenant chercher tous les samedis, pour faire medianoche avec lui et Mme de Montespan. Cela fait que je suis à présent très à la mode. Tout ce que je dis ou fais, que ce soit bien ou mal, les courtisans l'admirent... Il en est ainsi à cette cour. » Et à toutes les cours. Dans la même lettre, Madame conte longuement sa première chute de cheval et poursuit : « Votre Dilection, qui admire tant notre Roi de m'avoir si bien assistée dans mes couches, l'aimera aussi dans cette rencontre. Il est arrivé le premier auprès de moi, pâle comme la mort, et j'eus beau lui assurer que je ne m'étais fait aucun mal et que je n'étais pas tombée sur la tête, il n'eut pas de cesse qu'il ne m'eût examiné la tête dans tous les sens. Quand il se fut convaincu que j'avais dit vrai, il me reconduisit jusque dans ma chambre, où il resta quelque temps auprès de moi, pour s'assurer que je n'aurais pas d'étourdissemens. Il ne s'en alla... que sur mes protestations réitérées que je n'avais pas le moindre mal (2). » Dans leurs relations, le monarque disparaissait pour laisser la place à l'homme, et celui-ci se montrait invariablement attentif et complaisant : « La cour s'en va à Fontainebleau, écrivait madame de Sévigné; c'est Madame qui le veut (3). » Ce « Madame le veut » n'étonnait personne, et c'est pourquoi les courtisans admiraient jusqu'à sa grande perruque, généralement de travers.

Monsieur continuait à se montrer agréable compagnon, mal

(1) Léopold Ranke, *Histoire de France*, trad. de J.-Jacques Porchat, VI, 144.
(2) Lettre à la duchesse Sophie.
(3) Lettre du 26 juillet 1675.

gré les efforts de son entourage pour l'aigrir contre sa femme, et Madame à se plaire avec Monsieur, malgré les taquineries de « la cabale : » « (1er juillet 1678.) Pour ce qui est de l'idée de Votre Dilection, que, lorsque j'ai Monsieur, je ne demande rien au ciel ni à la terre, il est vrai que j'aime beaucoup à être avec lui (1). » Ce n'était pas un ménage d'amoureux, chose, au surplus, qui n'était pas de mise au XVIIe siècle, et que Madame était la première à condamner sévèrement; dans le mariage, disait-elle, l'amour conduit à la haine. C'était un ménage d'amis. Madame s'inquiétait de tout son cœur quand Monsieur était à la guerre : « Je suis si tourmentée; il s'expose d'une manière inouïe ; on me l'écrit de tous les côtés (2). » Elle s'ennuyait sans lui : « Le Roi et Monsieur sont absens; ce n'est pas gai, ici (3). » Elle souhaitait son retour. A Carl-Lutz, le 7 avril 1676 : « Le Roi et Monsieur arrivent demain ou après-demain. Je serai aussi joyeuse que nous l'étions au Palais-Royal il y a trois ans, l'année où vous êtes venu. » L'année des pétards. Le retour des princes ayant été retardé, elle récrit à son frère : « Le temps me paraît si long. » Autant de sentimens d'un bourgeois achevé, mais qui n'indiquent pas une femme malheureuse. Monsieur, de son côté, commandait les robes de Madame et lui mettait son rouge. Il la soignait quand elle était malade. Nous l'avons déjà vu à l'œuvre, avec le Roi, pendant une simple indisposition de Madame. Il se surpassa en 1675, au cours d'une maladie qui faillit être mortelle.

La duchesse Sophie à l'Électeur Charles-Louis, le 10 avril 1675 : « Je vous envoie ce qu'on me mande de Liselotte, pour laquelle j'ai déjà bien pleuré. Cette bonne princesse a parlé de vous, d'Ernest-Auguste et de moi, comme elle croyait mourir. Le médecin de l'évêque de Strasbourg a été obligé de se cacher, car le peuple l'aurait déchiré. Je ne vous envoie point la lettre de Hinderson (4) et celle que la femme de Jeme écrit à son mari, car vous ne les pourriez lire sans verser des larmes. Le Roi a pleuré aussi, Monsieur ne bouge d'auprès d'elle, la met lui-même sur la chaise percée, la sert mieux qu'une femme de chambre ne saurait faire, avec une passion et une tendresse qui ne se peut

(1) A la duchesse Sophie.
(2) Du 30 mai 1676, à Mme de Harling.
(3) Sans date, à Mme de Harling.
(4) Dame d'honneur de Madame. Jeme était le maître à danser français.

exprimer. Il a jeté dans le feu la troisième dose de poudre que le médecin allemand lui a voulu donner, qui l'aurait achevée à ce qu'on croit, si elle l'eût prise. »

À la lettre de la duchesse Sophie en était jointe une de Monsieur qui l'avait beaucoup touchée : « J'ai lu avec bien du plaisir la lettre de Monsieur; il faut qu'il soit un des meilleurs princes du monde (1). » Nous la donnerons tout entière; elle est importante pour la connaissance de ce prince et pour la biographie de Madame : « Paris, ce 30 de mars 1675. Je commencerai ma lettre par vous dire la joie où je suis de ce que Madame est entièrement hors de danger et quasi de fièvre, car elle a été vingt heures comme morte, qui ont été depuis mercredi à neuf heures du soir jusques au jeudi à trois heures après-midi qu'elle fut saignée du pied, qui est ce qui l'a sauvée, car sans cela elle était morte d'une colique qui lui prit le mercredi à trois heures, après avoir été depuis les neuf heures du matin toujours en faiblesse ou évanouissemens. Cet accident lui prit entre le dix et l'onzième accès, lequel lui prit plus violemment que de coutume. Elle a témoigné en cette occasion une dévotion, une fermeté et une tendresse pour vous, pour moi et pour le Roi (qui fut trois heures auprès d'elle toujours pleurant) qui la font admirer et aimer de tout le monde, car depuis le Roi jusqu'au moindre bourgeois de Paris, tout le monde était dans une affliction que je n'aurais pas crue, si je ne l'avais vue. Enfin, grâces à Dieu, elle est guérie, son accès d'aujourd'hui a été beaucoup plus petit. Cela n'empêchera pourtant pas qu'on ne lui fasse dans deux heures une petite saignée au bras, à cause qu'elle a encore une petite toux, qui empêche qu'on ne la puisse purger, qui est un remède dont elle a grand besoin, car elle jette mille ordures par de petits remèdes qui ne se prennent pas par la bouche. J'oubliais de vous dire qu'elle fut saignée au bras le mercredi à dix heures du soir, et que depuis cette saignée-là jusques à celle du pied, elle prit dix de ses petits remèdes avec mille fomentations, qui ne la soulageaient; enfin elle fut si mal, que Saint-Sacrement était céans avec l'Extrême-Onction. Sachant comme vous l'aimez, je vous ai mandé toutes ces particularités, croyant que vous seriez bien aise de les savoir. Elle recommanda fort au Roi de se ressouvenir de ce qu'il lui avait dit pour vous, et que vous rentras-

(1) A Charles-Louis, du 24 avril 1675.

siez dans son amitié. Pour ce qui est de moi, j'étais plus mort qu'elle, car je ne crois pas que depuis que le monde est monde, il y ait eu un meilleur mariage que le nôtre; je souhaite qu'il dure longtemps et que j'aie des occasions de vous pouvoir rendre quelque service et vous faire connaître combien je vous honore.

« PHILIPPE.

« Madame vient de me faire appeler pour me prier de vous faire ses complimens et de vous dire qu'elle aurait encore l'honneur de vous écrire et de vous assurer de ses respects. »

Quelques semaines plus tard, Liselotte remerciait sa tante de ses témoignages d'affection. C'est, lui disait-elle, « Monsieur, papa, Votre Dilection et l'oncle » qui m'avez guérie, bien plus que les médecins. « La joie d'être plainte par vous tous a mieux purgé ma rate que les soixante-douze lavemens que ces messieurs m'ont fait donner (1). »

Tout cela était trop beau. Monsieur et Madame en petits saints, faisant assaut de sentimens édifians et attendrissans : cela ne pouvait pas durer. Avec leurs caractères à tous les deux, des tempêtes étaient inévitables un jour ou l'autre. On conviendra qu'en attendant, Liselotte ressemblait aussi peu que possible à la triste princesse, persécutée et malheureuse, des historiens allemands. Aimée du Roi et de la Reine, estimée et respectée des grands, populaire dans le peuple et redoutée des intrigans, elle s'était fait sa place chez nous, au besoin à coups de boutoir, s'était arrangé, aux dépens de l'étiquette, une existence à son goût, et ne cachait pas combien elle était satisfaite de son sort. Sans doute, la France était un vilain pays, et « la cabale » une amertume quotidienne. Mais, quand on est « une personne très opiniâtre et très résolue, » ainsi qu'en avait très bien jugé M[me] de Sévigné (2), on lutte, on triomphe, on pose un pied victorieux sur le dragon, comme les saintes en pierre des cathédrales gothiques. C'est dans cette attitude que nous laisserons provisoirement la princesse Liselotte.

ARVÈDE BARINE.

(1) Du 22 mai 1675.
(2) Lettre du 30 décembre 1672.

LE
DROIT COMMUN D'ASSOCIATION

On a, et avec raison, beaucoup parlé de droit commun, en France, il y a quelque temps, à propos de la question des associations cultuelles; il est à regretter que l'on en parle aussi peu, actuellement, à propos de la question des groupemens professionnels.

A vrai dire, nous n'avons pas trouvé, dans les discours parlementaires, ni dans les écrits politiques, la définition précise, encore moins la théorie complète du droit commun d'association, qui seraient cependant nécessaires pour que de ces discussions jaillît toute la lumière. La loi de M. Waldeck-Rousseau, qualifiée législation de droit commun d'association, à laquelle on se réfère, ne fut, en somme, qu'un acheminement vers l'organisation complète de ce droit. A-t-on, en effet, vraiment créé une législation de droit commun, lorsqu'on a laissé subsister une loi particulière pour les syndicats professionnels, lorsqu'on a légiféré spécialement sur les associations cultuelles et contre les associations religieuses et lorsque enfin, à ce moment même, on recourt à une loi d'association particulière à l'usage des fonctionnaires? Ne serait-il pas plus conforme à la réalité de penser que ce droit commun reste, en France, à l'état d'expression et d'aspiration vagues et confuses, par suite, sans doute, de la difficulté d'en dégager la formule essentielle de la diversité des mobiles et des principes qui ont inspiré ces différentes lois? On

chercherait inutilement à leurs bases le fondement, homogène et solide, d'un véritable droit commun.

En Belgique, un sérieux effort a été accompli dans le sens du droit commun d'association, lors de la discussion de la loi sur les unions professionnelles. Après plusieurs années de polémiques de presse et de réunions publiques, après quatre mois de débats parlementaires ininterrompus, un projet, — aujourd'hui passé à l'état de loi, — avait été transmis de la Chambre des représentans au Sénat. L'idée de justice qui l'avait inspiré était excellente; mais les principes en étaient très défectueux : c'est chose actuellement démontrée et généralement admise. On n'avait élaboré, en somme, et en dépit des longues discussions préparatoires, qu'une loi de circonstance. Dès le début de la discussoin au Sénat, MM. Paul Janson, Bara et Émile Dupont s'élevèrent contre le projet adopté par la Chambre et, nous faisant l'honneur d'adopter et de défendre les conclusions théoriques et la formule pratique d'organisation des associations dégagées d'études que nous avons publiées sur cette question (1), opposèrent à la proposition gouvernementale la solution dont l'exposé fait l'objet du présent écrit.

Nous avions fait remarquer et démontré que l'organisation des syndicats professionnels, telle qu'on se la proposait en Belgique, par imitation de ce qui avait été fait en France et ailleurs, allait à l'encontre de l'évolution historique de l'association, et qu'en établissant ces groupemens sous la forme corporative, on reculerait au lieu d'avancer, on ferait œuvre de régression sociale et non de progrès, comme beaucoup se l'imaginaient. Nous demandions, en conséquence, qu'on élaborât, selon des principes s'inspirant des conditions et des nécessités modernes, principes que nous indiquions, une loi générale organisant l'association uniformément dans ses différens domaines, loi véritablement de droit commun, qui engloberait l'organisation de l'association professionnelle.

Après avoir montré les avantages dont jouit le capital et mis en lumière l'évolution et la transformation des lois qui le régissent, lorsqu'il se présente sous la forme de capitaux associés en anonymat, M. Paul Janson demanda, conformément à

(1) *Les Syndicats professionnels et l'Évolution corporative* (Lebègue, Bruxelles, 1895) et *les Syndicats professionnels et le Régime général des Associations modernes* (*Ibid.*, 1897).

notre thèse, qu'on fît simplement pour le travail ce qu'on avait fait pour le capital. « Je veux, dit-il, l'égalité du travail et du capital et je demande pour le travail le droit commun, c'est-à-dire le droit pour tous ceux qui travaillent de se grouper et de jouir de l'existence civile, pour s'en servir aux fins qu'ils voudront, sous la réserve que celles-ci ne seront contraires ni à l'ordre public, ni aux bonnes mœurs. Et ici, je rencontre un vieux préjugé juridique qui, je dois le dire, m'a obsédé moi-même : c'est que toute société, pour avoir l'existence légale, doit poursuivre un but de bénéfice, de lucre. Quoique curieux des choses nouvelles, j'ai eu quelque peine à accepter cette théorie nouvelle, simple et pratique, émise par deux ingénieurs et industriels, et non par des jurisconsultes, que quand un groupement poursuit un but licite, il faut lui conférer une existence légale. De sorte que, dans ce système, toute association poursuivant ce but moral ou intellectuel serait reconnue par la loi comme un être juridique soumis au régime uniforme d'un droit commun nouveau. A cet être nouveau, il y aurait lieu de laisser la liberté d'action la plus complète. Mais, messieurs, ce qui caractérise le projet de loi, ce sont les restrictions et prohibitions de tous genres ; il est inspiré tout entier par la pensée d'empêcher les syndicats de vivre librement et, de ces unions professionnelles qui doivent constituer, comme les sociétés de capitaux, des organismes vivans, le projet fait des organismes mort-nés. Faisons donc une loi de droit commun, une loi juste, qui servira de type à toutes les associations qui naîtront sous son empire. Je voudrais que le Sénat pût édifier un projet de loi très simple sur les principes dégagés par ces publicistes. » M. Émile Dupont, vice-président de l'assemblée, exprima ensuite la même opinion : « En prenant, dit-il, l'initiative du projet de loi dont le Sénat est saisi, l'honorable M. Le Jeune obéissait à une pensée juste ; ce qu'il poursuivait, c'était, avant tout, une idée de justice et de conciliation entre les classes. Dans nos centres industriels, on manifeste toutefois des craintes sur les résultats de la loi ; certains ont prédit que, bien loin d'être des instrumens d'apaisement et de concorde, les unions professionnelles auront des résultats semblables à ceux qui ont été constatés en France. Pouvons-nous espérer, d'ailleurs, qu'une loi identique produira en Belgique des résultats plus avantageux ? La question se présentant toutefois avec les caractères d'une œuvre de justice et

d'égalité sociales, la nécessité d'un essai s'impose; c'est l'avis de tout le monde et les unions professionnelles ont actuellement cette heureuse fortune que leur organisation légale figure au programme de tous les partis politiques. Les industriels eux-mêmes qui, dans les pétitions qu'ils ont adressées au Sénat, redoutent les conséquences de la loi pour la prospérité commerciale du pays, ne demandent pas que le principe en soit rejeté. Parmi eux, beaucoup ont adhéré à la solution dont l'honorable M. Janson s'est fait l'heureux et éloquent interprète. Développée et défendue par deux ingénieurs et industriels, elle a été approuvée par nombre de journaux des pays de Hainaut et de Liége. Ces messieurs se sont demandé s'il fallait donner aux organismes nouveaux le caractère de personnes civiles, de personnes d'ordre public et leur étude aboutit à cette conclusion : c'est qu'il faut le moins possible pour l'organisation des syndicats professionnels s'écarter du droit commun; et ils en proposaient une formule qu'ils voudraient voir appliquée à toutes les associations sans but commercial. J'attire l'attention la plus sérieuse de l'assemblée sur ce point que leur projet a été accepté avec faveur par des hommes compétens, qui l'ont signalé comme de nature à résoudre heureusement le problème. Il est fâcheux que le gouvernement ne se soit pas inspiré d'idées qui étaient de nature à fixer son attention, pour constituer sur les bases d'un nouveau droit commun, beaucoup plus simples que celles du projet spécial, les Unions professionnelles. Je suis, pour ma part, absolument sympathique à la pensée maîtresse qui a dirigé l'honorable M. Le Jeune lorsqu'il a déposé son projet de loi; mais je ne puis m'y associer, tel que ce projet est sorti, après de longs tâtonnemens, des délibérations de la Chambre. »

En conclusion des débats qui eurent lieu à la suite de ces déclarations, MM. Paul Janson et Émile Dupont auxquels s'était joint M. Bara (1) proposèrent l'ajournement de la discussion du projet adopté par la Chambre, le renvoi à la commission de la Justice et la mise à l'étude d'un nouveau projet de loi établi sur les idées nouvelles. Au vote, cette proposition recueillit 39 voix contre 42 accordées au principe du projet gouvernemental. Les membres les plus importans de la droite sénatoriale, — parmi eux M. Le Jeune, ancien ministre de la Justice et auteur du

(1) Séances du Sénat de Belgique des 16, 17 et 18 mars 1898.

projet de loi, ainsi que l'éminent président du Sénat, M. le duc d'Ursel, dont la compétence en ces matières est reconnue de tous, — s'étaient unis, pour la soutenir, à la gauche libérale et à la gauche socialiste.

Nous avons tenu à relater ici cet incident parlementaire, non seulement parce qu'il sert à notre étude d'introduction auprès du lecteur, mais aussi parce qu'il montre combien est solide, en matière d'association, le terrain du droit commun.

L'organisation rationnelle et vraiment libérale du droit commun d'association serait l'œuvre législative la plus féconde. En rédigeant la loi qui modifiait celle de 1884 sur les syndicats professionnels et la loi de 1901, M. Waldeck-Rousseau n'avait pas perdu de vue les idées émises à l'étranger quelques années auparavant, sur lesquelles son attention avait été spécialement appelée par des savans et des publicistes français (1); mais il s'en était inspiré et les avait mises en application dans une mesure trop restreinte, et avait laissé à accomplir un progrès important. On peut se demander si les malaises moraux et sociaux dont on se plaint aujourd'hui ne sont pas, tout au moins en partie, attribuables à ces lois spéciales et de circonstance ou d'occasion, — constituant autant de déviations du droit commun, — qui, sous prétexte d'organiser l'association dans ses différens domaines, n'ont en réalité organisé que des solidarités énervées, et cependant parfois tyranniques, et n'ont eu d'autre résultat que de paralyser ou de fausser les diverses manifestations du fécond et nécessaire effort d'association.

L'entière liberté individuelle conservée dans la solidarité, l'entière solidarité organisée dans la liberté générale, tel est l'encourageant idéal que doit offrir le libéralisme à l'effort d'association capable de devenir ainsi la seule, vraie et efficace sauvegarde des droits et des devoirs attachés à la personne humaine. C'est dans ces idées que nous avons puisé le désir de contribuer à donner la théorie et la formule du vrai droit commun d'association, droit unique, uniforme, applicable à tous et à tout.

(1) Voyez à ce propos, dans la *Revue Politique et Parlementaire* (10 décembre 1898), l'article de M. Yves Guyot, intitulé : « le Droit d'association : l'association corporative et l'association contractuelle » et, dans le *Journal des Économistes*, le compte rendu de la discussion qui eut lieu à la Société d'Économie Politique de Paris sur la question : « De la forme corporative ou de la forme contractuelle des Associations. » (5 mars 1899).

Si, dans l'exposition qui va suivre, se rencontraient certaines considérations d'ordre théorique ou philosophique qui, formulées par des gens pratiques, auraient peut-être le défaut de paraître prétendre à la science, nous demanderions au lecteur de vouloir bien cependant continuer à nous suivre, en se disant qu'après tout, il n'y a que deux façons d'envisager les questions : scientifiquement et empiriquement.

I

L'étude du régime général à appliquer aux associations modernes nous met tout d'abord en présence d'un problème dont la solution doit être demandée à la sociologie et à l'histoire. Il s'agit, en effet, de rechercher ce que furent les formes revêtues par les associations dans le passé, d'expliquer les transformations successives qu'elles ont dû subir afin de répondre aux nécessités changeantes des milieux et des temps, et enfin de déduire de ces investigations ce que devront être les groupemens de l'avenir, appropriés aux conditions d'un état social nouveau, et susceptibles de marquer un pas dans la voie du progrès.

De tout temps, les hommes, en s'associant, ont eu en vue soit la défense, la résistance, soit la coopération, soit la poursuite simultanée de ces deux buts.

Il n'y a aucune raison pour les hommes de demander au travail un supplément d'avantages, alors que la possession des fruits du travail n'est pas assurée. L'obligation de prendre chaque jour des précautions en vue de sa défense est, au surplus, défavorable aux satisfactions dont le travail est la source. La sécurité étant ainsi la condition de tout travail, il est permis de conclure que, comme mobile déterminant de l'acte d'association, la résistance a passé avant la coopération.

Ces déductions rationnelles se trouvent vérifiées par les faits. Aux premiers temps de l'histoire de l'association, le seul but poursuivi par les associés est l'organisation de la sécurité. Les hommes forment alors la famille, la tribu. L'histoire rencontre ensuite des associations dont le but est simultanément la résistance et la coopération et portant le nom générique de corporations. Ce n'est qu'en dernier lieu, la sécurité étant assurée, tout

au moins pour des périodes de temps prolongées, que l'humanité a connu des associations dont le seul but a été la coopération : ce sont les sociétés industrielles, commerciales, coopératives, mutualistes, ainsi que tous les groupemens tolérés, sans existence légale.

L'observation des faits historiques montre parallèlement qu'à l'origine, alors que les groupes se trouvaient en antagonisme entre eux, l'association, ayant avant tout un but défensif, exerçait sur l'homme la puissance d'action la plus étendue. Elle l'embrassait tout entier; l'individu disparaissait devant elle. Il en est ainsi dans la famille, dans la tribu. Cette absorption de l'individu persiste dans la corporation primitive, la guilde. De même, la corporation médiévale se caractérisait par son action sur l'individu qu'elle anéantissait, qu'elle englobait entièrement, mais se justifiait par l'aide qu'elle apportait à chacun des associés dans la poursuite de la fin, qui était le travail, en lui assurant la sécurité, condition essentielle de son activité économique. Les associations médiévales étaient non seulement des associations professionnelles, mais des organismes constitués pour la lutte (1). A mesure que la sécurité se trouve mieux assurée, l'association corporative perd de plus en plus ce caractère d'absorption absolue, la sujétion de l'individu répondant plutôt à une nécessité de circonstance qu'à une condition du but principal que poursuivent les associés. En fin de compte, quand l'ordre civil se trouve parfaitement établi, c'est-à-dire au moment où survient la centralisation du pouvoir, les chaînes qui pèsent sur les associés tombent, la personnalité individuelle se dégage de la personne collective, la liberté économique de l'in-

(1) Aucun historien de l'association n'a fait, à notre connaissance, ressortir ce fait important que les corporations furent des organismes créés beaucoup plus pour la lutte en vue de la sécurité que pour le travail en coopération, et que les sociétés ne purent s'établir et fonctionner que quand la sécurité fut à peu près assurée. Nous croyons avoir dégagé cette notion philosophique sur l'association à la lecture de l'*Histoire des origines et du développement du Tiers-État*, d'Augustin Thierry et de l'*Histoire de l'Association industrielle et commerciale*, d'Ernest Frignet, en nous éclairant du passage suivant de la *Morale Évolutionniste* d'Herbert Spencer : «... Ainsi le point de vue sociologique de la morale complète le point de vue physique, biologique et psychologique, en permettant de découvrir les seules conditions dans lesquelles les activités associées peuvent s'exercer de telle sorte que la vie complète de chacun s'accorde avec la vie complète de tous et la favorise. A l'origine, le bien-être des groupes sociaux, ordinairement en antagonisme avec d'autres groupes semblables, prend le pas sur le bien-être individuel, et les règles de conduite auxquelles on doit alors se conformer empêchent le complet

dividu s'épanouit. Ainsi l'individualisme, — qui n'est pas l'isolement, mais implique au contraire association et coopération libres, — apparaît comme le produit naturel d'une sécurité parfaite et comme le fruit d'une civilisation supérieure.

L'histoire, en outre, nous montre que les associations conservent une durée indéfinie aussi longtemps qu'elles répondent à un but de sécurité.

L'aboutissement final est la liberté individuelle pratiquée sous l'égide des lois et ne laissant à l'association que la forme volontaire et temporaire.

Le passé n'a donc connu que la *corporation*, qui existait en vertu d'un *statut* imposé d'autorité, dont résultaient des obligations *personnelles* illimitées dans l'espace et dans le temps. Cette forme primitive de la sociabilité était le produit d'une adaptation naturelle de l'association aux exigences du but principal à poursuivre, qui était alors la *sécurité*, condition essentielle des activités de l'individu.

Le présent ne conçoit plus d'associations organisées pour la lutte en vue de la réalisation d'une sécurité ou d'une justice dont l'État s'est constitué le garant : s'il y avait manque de sécurité ou de justice, ce serait à l'autorité publique à leur apporter le complément qui serait reconnu nécessaire. Le présent ne peut, ne doit plus connaître que la *société* établie sur un *contrat* librement consenti et formulant des obligations *réelles* nettement déterminées et limitées. L'association contractuelle, forme définitive de la sociabilité, implique pour l'associé faculté d'aller et de venir, d'entrer et de sortir, n'est capable d'aucun but qui ne soit pacifique et ne peut avoir d'autre objet que la *coopération* dans l'une ou l'autre de ses manifestations : économique, politique, scientifique, religieuse, philanthropique ou autre (1).

développement de la vie individuelle, pour que la vie générale puisse être conservée. En même temps, les règles doivent satisfaire autant que possible aux droits de la vie individuelle, puisque le bien-être de l'agrégat dépend dans une grande proportion du bien-être des unités. A mesure que les sociétés deviennent moins dangereuses les unes pour les autres, le besoin de subordonner les existences individuelles à la vie générale décroît et, quand on approche de l'état pacifique, la vie générale, dont le but éloigné a été dès le commencement de favoriser les existences individuelles, fait de ce but son but prochain. » Nous avons décrit l'évolution historique de l'association, telle que nous la comprenions et l'interprétions, dans notre étude sur les *Syndicats professionnels et l'Evolution corporative.*

(1) Les Syndicats professionnels et *Trade-Unions* actuels sont des organismes

L'organisation du droit commun d'association ne peut donc, pour faire œuvre de progrès, consister qu'en cette réforme : *rendre la société par contrat accessible à tous ceux qui veulent s'unir en vue de la poursuite d'un fait licite quelconque*. Telle est la conclusion qui se dégage de la philosophie de l'histoire.

Il nous reste à donner à cette proposition le fondement juridique et à fournir les développemens nécessaires pour que les importantes conséquences générales qui résulteraient de son adoption deviennent manifestes.

II

Que faut-il entendre par droit d'association ? L'association est un phénomène naturel et le droit d'association est par conséquent un droit naturel : c'est celui d'établir un concours de volontés vers une même chose, et de faire des conventions par lesquelles les hommes déclarent unir leurs efforts pour un but déterminé et licite.

Si le droit de s'associer est bien celui de coopérer, c'est-à-dire de mettre en commun des efforts qui se traduisent par des services, il est aussi celui d'accumuler en commun la valeur de ces services, c'est-à-dire de constituer un *capital* commun. Ce droit emporte ainsi celui de posséder.

Qui dit droit de posséder des valeurs dit, par le fait, droit d'échanger ces valeurs, de contracter et, par conséquent, d'ester en justice pour défendre les biens possédés, en faire exécuter les contrats, enfin assurer le respect des obligations générales inhérentes à l'acte d'association. Le droit d'association, complètement et régulièrement exercé, implique donc l'existence civile complète de l'association.

En l'absence de ces droits, il y a peut-être droit de réunion, mais non pas « droit d'association. »

La capacité de posséder étant reconnue aux associations, elle ne peut être légitimement l'objet d'aucune limitation quant

anachroniques, ayant, dans une mesure, atténuée sans doute, mais parfaitement opérante, tous les caractères des corporations. Issus de l'esprit de révolte et organisés pour la lutte, ils ne sont aptes à vivre que dans une atmosphère de lutte. Ce sont des sortes de modernes et laïques congrégations de combat, des « Chevaleries » du Travail, bien plus que des associations économiques.

à l'étendue, ni d'aucune restriction quant à la forme de la possession. Toute mesure légale limitative de l'étendue de la possession serait arbitraire : car il est juste que les valeurs possédées puissent se proportionner aux efforts déployés par les associés en vue de la constitution de l'avoir commun destiné à concourir au but visé par eux. La nature même de ce but pourra seule limiter ces efforts et, par conséquent, cet avoir commun de façon légitime et naturelle. Les associations doivent avoir la faculté de posséder sous les formes qui leur fournissent le plus d'avantages et de garanties, soit en propriétés immobilières, soit en propriétés mobilières.

Que l'on ne perde pas de vue, au surplus, qu'il s'agit des *buts licites* et que, dès lors, il est désirable que les moyens les plus larges soient assurés à leur poursuite (1). Les limitations et restrictions du droit de posséder des associations ne peuvent se justifier ici par aucun principe véritable et n'apparaissent que comme des expédiens auxquels on a dû avoir recours pour se soustraire aux dangers de l'accumulation, par des associations corporatives, de biens échappant à la circulation et à toute éventualité de partage.

III

Pour désigner nettement une chose spéciale, une forme nouvelle, il est indispensable de disposer d'un mot spécial, et nouveau.

En termes de droit, l'État, les communes, les anciennes corporations, les fabriques d'église sont dénommés personnes civiles : les sociétés commerciales et industrielles sont désignées sous la même dénomination. Et cependant il y a entre elles une différence essentielle : les unes, en effet, sont éternelles, les autres ont une durée limitée.

Nous attachons au mot « personne civile » sa signification historique. Toutes les associations anciennes étaient constituées

(1) Envisageant la chose au point de vue spécial des syndicats professionnels, il est incontestable que les tiers appelés à traiter avec ces organismes, — les chefs d'industrie, par exemple, — auraient tout intérêt à se trouver en présence d'associations dont la responsabilité effective s'étaierait d'un important avoir social. Il y aurait lieu d'exiger un minimum d'avoir social plutôt que de limiter celui-ci.

en personnes civiles; elles existaient, abstraction faite de l'existence de leurs membres et se perpétuaient par le renouvellement même de ceux-ci. Le terme *personne civile*, — créé nécessairement bien avant la constitution de nos *sociétés*, — désigne donc une personne morale jouissant de la pérennité.

L'absence du mot nouveau nécessaire, et le seul emploi du terme « personne civile » alors qu'il s'est agi de dénommer les associations industrielles et commerciales et de définir leurs attributions, a été, pensons-nous, la cause d'une équivoque qu'il convient de dissiper. Nous adopterons pour cela le mot de *délégation civile*.

L'association ne peut se constituer en droit que par une fiction. La fiction était dans les associations anciennes, dans les corporations, une personne morale; dans ces groupemens, l'homme était englobé, absorbé; il abandonnait sa liberté et ses droits; il n'existait et ne possédait que pour et par la personne morale; il disparaissait dans la fiction qui se substituait à lui. Mais aujourd'hui, la fiction n'est plus qu'une simple délégation. Les hommes groupent seulement leurs divers intérêts spéciaux; ils peuvent placer chacun de ces intérêts dans une association différente; ils restent en dehors et indépendans de l'association. En associant leurs intérêts, ils contractent des obligations à l'égard de leurs coassociés et des tiers; mais tout est temporaire, tout est limité dans ces obligations. Les associés conservent toute leur liberté et n'abandonnent aucune parcelle de leurs droits. Ils *délèguent* simplement leurs pouvoirs à des êtres moraux investis par eux d'un mandat précis, « nul ne pouvant déléguer plus de pouvoir qu'il n'en a. »

Les associations modernes, quel qu'en soit le caractère, les sociétés commerciales, industrielles, professionnelles, scientifiques, religieuses ou autres, sont ainsi ou doivent être de plus en plus constituées, non pas en personnes civiles, mais en *délégations civiles*, c'est-à-dire en entités capables de posséder et de défendre les droits collectifs des associés, dont elles ne sont que les représentans, mandataires ou délégués *temporaires* (1).

(1) Il ne faut pas confondre les intérêts et les institutions qu'ils font éclore. Les intérêts peuvent être permanens ou perpétuels, ce qui ne signifie pas que les entreprises qui répondent à ces intérêts aient le caractère de la permanence. Ainsi les marchands de parapluies sauvegardent un intérêt incontestablement permanent, puisqu'il a toujours plu et qu'il pleuvra toujours; en résulte-t-il une justification

IV

Nous avons montré que l'évolution progressive de l'association a eu pour tendance constante la liberté, se traduisant par la substitution du contrat au statut. Nous avons ensuite constaté que l'association se manifeste actuellement et doit de plus en plus se manifester sous un état de droit que nous avons dénommé la délégation civile (1), pour le différencier de celui de la personnification civile. Il nous reste à exposer les conséquences importantes qui résultent de la présence d'un *contrat* comme loi des parties dans toute association.

Faisons remarquer tout d'abord que l'obligation de passer contrat suffit à assurer la limitation de durée de l'association, toute convention sans détermination de durée étant nulle par le fait, puisqu'elle peut prendre fin à n'importe quel moment, et avant même qu'elle ait commencé à produire ses effets.

Sous ce régime, toutes les associations devront se conformer aux conditions de validité de tout contrat, à savoir : consentement et capacité des contractans; objet nettement déterminé; cause licite dans l'obligation.

On aperçoit les avantages d'ordres divers qui résultent, spé-

de la personnification civile pour les entreprises du commerce des parapluies?
Seuls l'État et les communes doivent être investis de la personnification civile parce que, seuls, ils sont censés constitués pour un temps indéfini en vue de l'accomplissement d'une fonction non limitée dans le temps. Mais l'État, lui-même, ne doit plus avoir parmi ses attributs l'octroi de la per onnification civile, même pour des objets d'utilité publique.

Il n'est pas inutile de faire remarquer ici qu'une fédération nationale de groupemens investis de la personnification civile constitue un État dans l'État.

(1) Au cours de l'exposé qu'ils firent au Sénat de Belgique de notre théorie et formule d'organisation des groupemens professionnels. MM. Paul Janson et Dupont préférèrent se servir du terme : *existence civile*, dont ils proposaient l'introduction dans la loi en discussion. Quelle que soit notre déférence envers les avis de ces jurisconsultes, nous avons cru devoir maintenir le terme : *délegation civile*, qui, à la fois, dénomme de façon précise l'être moral et définit de façon complète son état de droits.

Les deux fictions — « corporation », et « société », — par lesquelles se manifeste l'association, jouissent, d'ailleurs, de ce que l'on peut appeler l'existence civile; or, il importe, selon nous, de marquer la différence essentielle qui caractérise, d'une part, la fiction « corporation, » dont l'existence et le fonctionnement résultent de la personnification civile, c'est-à-dire de pouvoirs que cette fiction possède en elle-même et dont l'un est de se perpétuer, et d'autre part, la fiction « société, » dont l'existence et le fonctionnement résultent d'une simple délégation temporaire.

cialement au point de vue des groupemens professionnels, de la nécessité du *consentement et de la capacité des contractans:* signalons seulement que, tenues de faire connaître les noms de tous leurs membres, les associations quelconques ne pourraient, en aucun cas, avoir le caractère de sociétés secrètes.

La *détermination nette de l'objet* du contrat fournit le moyen de se rendre compte du but poursuivi par l'association.

La *cause licite dans l'obligation* est la condition de validité qui rendrait nul tout contrat d'association formé en vue de la poursuite d'un but anti-social, blessant l'ordre public ou l'intérêt général. En proscrivant les obligations indéterminées et illimitées, cette condition garantit, en outre, la constitution des groupemens dans des conditions qui sauvegardent la liberté et les droits individuels des associés.

La limitation de durée des associations, la conservation de la liberté et des droits individuels de leurs membres, la proscription de tout but antisocial sont, au surplus, des conditions en quelque sorte réciproques et inséparables. En effet, la limitation de durée entraîne la fixation d'une procédure de liquidation, nécessitant comptabilité, tenue de livres, inventaires ainsi que parts ou actions : en conséquence, chacun des associés sera mis à même de connaître la valeur de sa part, chose essentielle, puisque la liberté et les droits individuels des associés ne seront vraiment sauvegardés que s'ils peuvent se retirer en emportant leur quote-part de l'avoir commun (1).

La limitation de durée de l'association est, en outre, pour chacun de ses membres, la garantie par excellence qu'il pourra recouvrer sa liberté à un moment nettement fixé, sans même se voir obligé de procéder par l'une ou l'autre formalité de démission qui souvent rendrait cette liberté illusoire.

Enfin, en raison de la proscription de tout but antisocial, aucun contrat d'association ne serait valable lorsque les parties contractantes auraient pris des engagemens attentatoires à la personnalité, ou abdiqué leur droit inaliénable et prescriptible à

(1) On aperçoit aisément que le jeu des responsabilités individuelles ne peut se produire, ni surtout exercer efficacement ses effets, utiles, indispensables, dans un groupement, sans la possession individualisée de l'avoir commun. Quant au sentiment et aux effets de la responsabilité collective, ils ne peuvent résulter que de ceux des responsabilités individuelles.

la liberté. Ils ne pourraient, par exemple, contracter des engagemens à vie (1).

V

La pérennité, c'est-à-dire la perpétuité, qui s'attache à toute personne civile, est l'unique cause des dangers et des maux que l'on redoute quand il s'agit d'accorder aux associations l'existence civile complète, c'est-à-dire les droits de posséder, de contracter et d'ester en justice.

On craint, et avec raison, le rétablissement de la *mainmorte*, c'est-à-dire l'accumulation de biens appartenant à des associations perpétuelles, constituées en vraies personnes civiles. Il est grave de conférer les droits civils à un être moral, entièrement distinct des individus qu'il représente, survivant à tous, immortel, recueillant des dons et des legs et dont la fortune, placée hors de la circulation, soustraite à tout partage, est destinée à s'augmenter sans cesse. La conséquence serait de permettre à des êtres purement fictifs d'accumuler une part importante des richesses publiques et d'acquérir une puissance par laquelle les lois économiques et politiques peuvent, dans certains cas, être tenues en échec (2).

L'exercice du droit de créer des fictions doit donc être consi-

(1) Les associations de religieux ne pourront se constituer en prenant pour objet ou pour but de leur contrat l'accomplissement des vœux perpétuels ou non, de pauvreté, de célibat et d'obéissance, ces vœux ne pouvant être sanctionnés par les tribunaux. Mais ces associations, avec toute leur réglementation morale d'ordre intérieur ou privé, pourront parfaitement fonctionner en vue de la poursuite de tout but licite : scientifique, philanthropique, économique, religieux ou autre, du moment où le contrat d'association aura satisfait aux conditions de validité de tout contrat d'association, à savoir : temporarité et respect de la personnalité *légale* des associés.

Dans ces conditions, il ne se concevrait guère, en effet, que des règles de conduite privée différentes, ou encore des vêtemens spéciaux par lesquels certaines personnes se distinguent, pussent être pour elles une cause de déchéance de leur droit de constituer des associations.

(2) Si l'on rattache l'idée de mainmorte à celle de personnification civile, c'est bien parce que celle-ci implique perennité et abdication des droits de l'homme. On ne craint plus, en effet, cette mainmorte quand il s'agit d'associations à durée limitée et existant en vertu d'un contrat, — investies de ce que nous appelons la délégation civile, — puisque l'on accorde le droit illimité de posséder aux associations industrielles et commerciales. Et cependant, n'est-il pas évident que ce sont précisément ces associations de production, qui, le plus facilement, pourraient réaliser cette redoutable accumulation de biens?

déré comme exorbitant quand ces fictions sont investies non pas des pouvoirs de l'homme naturel, mais de la puissance que ne manquerait pas d'acquérir un homme immortel.

Aussi les associations ne doivent-elles jouir désormais d'autres avantages que de ceux qui résultent de la coopération, et y a-t-il lieu de leur accorder simplement les pouvoirs et les droits, comme de leur imposer les devoirs et obligations réservés aux hommes isolés. Les associations se comportant dès lors dans la société civile comme des personnes naturelles, il n'y aura plus aucune raison d'opposer des restrictions et limitations à leur capacité de posséder.

Toutes celles qui voudront posséder publiquement et légalement devront se constituer pour une durée limitée et prévoir, par conséquent, dès leur contrat de formation, non seulement une procédure de dissolution volontaire, mais aussi la procédure de leur liquidation finale, impliquant, comme nous l'avons dit déjà, comptabilité, inventaires, bilans (1), ainsi que parts ou actions. En outre, les associés étant logiquement, dans les délégations civiles, des copropriétaires indivis, pendant la durée de l'association, des choses qui ont été apportées à celle-ci, doivent avoir le droit d'aliéner les biens qui en dépendent, au moins pour leur part individuelle. Ils pourront par le fait de l'existence d'un contrat d'association qui aura dû réserver tous leurs droits à leur quote part de l'avoir commun, aller, venir, entrer, sortir, en achetant ou en cédant des parts, conformément bien entendu aux stipulations prévues par ce contrat (2).

Au terme de l'association, la liquidation sera de droit : tout associé aura le droit d'exiger le partage des biens. On aura ainsi toutes les garanties légitimement désirables de voir disparaître les institutions ne répondant plus à une véritable utilité, le partage devenant même d'autant plus certain que les biens des institutions devenues inutiles seront plus importans. Les œuvres qui périront seront, en tous cas, celles qui ne trouveront plus,

(1) La limitation de durée, qui implique l'existence d'une comptabilité et la liquidation finale, rendra possible de percevoir, auprès de toutes associations, les droits et impôts, sous les diverses formes appliquées aux individus isolés.

(2) En société coopérative, par exemple, les nouveaux sociétaires doivent être agréés par les anciens, mais on a toujours le droit, quand on veut sortir et vendre sa part, d'en exiger le remboursement par la société, en prévenant celle-ci un certain temps d'avance.

au terme de l'association, chez leurs membres le dévouement et le concours nécessaires.

Au contraire, les associations qui correspondront à un véritable intérêt social pourront se reconstituer et se reconstitueront immédiatement et indéfiniment, de terme en terme, avec l'ancien patrimoine social, repris par les soins de la majorité des anciens associés, s'adjoignant, si cela est nécessaire, l'aide et le concours du public, appelé par ce système et admis facilement en grand nombre aux œuvres coopératives. On aura ainsi les garanties les plus naturelles et, par conséquent, les meilleures de voir durer les œuvres dignes de durer.

Le régime de la propriété sociale, non limitée, mais individualisée, qui caractérise la délégation civile aura permis de réaliser ce double et suprême desideratum : stabilité et prospérité croissantes des institutions utiles, disparition facile et rapide des institutions nuisibles ou simplement inutiles.

VI

C'est la liberté encore qui résout, simplement et naturellement, par notre formule la question des dons, des legs et des fondations.

Il n'y a, en effet, aucun inconvénient à reconnaître, et il n'y aurait aucune bonne raison de refuser le droit de recevoir des dons et des legs à des associations temporaires, dont les biens, possédés par les individus qui les ont constituées, sont soumis à la liquidation périodique. Si les dons et les legs au profit d'individus sont licites, pourquoi n'en serait-il pas de même au profit d'associations groupant simplement des droits individuels?

Quant à la question des fondations à perpétuité, elle disparaît sous le régime de nos associations, puisqu'il supprime les êtres moraux perpétuels, seuls bénéficiaires possibles de tels dons.

On nous objectera, sans doute, que sous ce régime, les donations en faveur de tant d'œuvres utiles se feront beaucoup plus rares. C'est, en effet, possible ; mais momentanément seulement, jusqu'à ce que se trouvent redressées les idées et les mœurs actuellement faussées par le régime des anciennes lois. Car, vouloir qu'un bien reste indéfiniment consacré à une destination, uniquement parce qu'il y a été affecté par don, legs ou fondation,

alors même que cette destination ne correspondrait plus à aucune utilité, est une conception ainsi qu'une prétention singulières : il en résulterait que des morts conserveraient sur des biens existans des droits supérieurs à ceux des vivans. On devrait alors admettre aussi comme légitime qu'une génération pût réduire à la misère celles qui doivent lui succéder, en affectant, par exemple, l'usage indéfini des biens qu'elle lui transmettra à des emplois incompatibles avec une exploitation fructueuse. Le droit de donner, quand il prend la forme d'un legs ou d'une fondation, ne peut s'étendre à la spécification à perpétuité des emplois qu'il en sera fait (1).

Dans notre système, les coopérateurs d'une œuvre sont les seuls juges, — les seuls bons et légitimes juges, d'ailleurs, — de sa gestion, de l'utilité de sa continuation ou de sa suppression. Il est juste que les biens, quelle qu'en soit l'origine, affectés à des œuvres devenues inutiles soient rendus à la circulation et au commerce par leur partage et leur distribution, au moment de la liquidation finale entre leurs derniers « actionnaires. »

VII

Le droit commun ne pouvant se manifester que par une législation unique et applicable à tous, le droit commun d'association ne sera une réalité que le jour où l'exercice complet et régulier du droit d'association résultera, dans tous les domaines de la coopération, de la simple application d'une loi générale assez large pour embrasser l'organisation, sous forme de sociétés contractuelles avec délégation civile, de toutes les associations licites imaginables. Il devra suffire que celles-ci se conforment aux conditions générales de validité de tout contrat, à savoir : temporarité, respect de la liberté et de la personnalité des membres associés.

La loi générale d'association aura pour mission de déterminer non pas sous quelles formes les divers genres de groupemens devront se constituer, mais quelles seront, selon les formes revêtues, les obligations des associés vis-à-vis de l'État, vis-à-vis des tiers, vis-à-vis de leurs coassociés, — la description des

(1) Herbert Spencer, *les Principes de la Morale évolutionniste*. — *La Justice*.

divers types d'association étant de la compétence des lois organiques.

Or, les intérêts économiques étant les plus importans à bien gérer, et les lois économiques relatives à l'organisation des sociétés industrielles et commerciales, types de sociétés contractuelles avec délégation civile, ayant été élaborées par ceux qui auront l'intérêt le plus direct à ce qu'elles soient bonnes, il est vraisemblable que ces lois seront faites de manière à ce que l'association puisse produire tous ses fruits dans l'industrie et le commerce. Pour qu'il en soit de même dans tout le domaine des coopérations, — professionnelles, scientifiques, religieuses, philanthropiques ou autres, — il suffit de supprimer l'obligation d'un but de lucre pour l'emploi de la forme commerciale (1),

(1) On conçoit facilement que l'on s'associe en anonyme, en coopérative, ou autrement, pour réaliser un but quelconque, — la première exploitation des inventions, par exemple — où, au lieu de retirer de l'argent, il faudra, on le sait d'avance, en remettre. Et en supprimant l'obligation du but de lucre, pourquoi ne pourrait-on appliquer les diverses formes actuelles des sociétés commerciales à tous autres buts dont la réalisation nécessite des sacrifices constans? C'est la puissance de l'habitude qui, seule, nous empêche de le concevoir aisément.

Envisageons ici quelques exemples, afin de montrer que notre opinion n'a rien que de logique.

Qu'est-ce qu'une usine? C'est un établissement dans lequel des spécialistes produisent une certaine catégorie d'objets pour les vendre à des consommateurs, soit avec bénéfice, soit avec perte.

Qu'est-ce qu'un journal? Un établissement dans lequel des spécialistes produisent de l'information pour la vendre à des consommateurs, soit avec bénéfice, soit avec perte.

Qu'est-ce qu'une école, un hôpital, un cercle d'agrément, une association cultuelle, une mutualité, un syndicat professionnel? Des établissements dans lesquels des spécialistes produisent de la science, de la santé, du plaisir, des services cultuels, un certain genre de sécurité, un autre genre de sécurité économique, afin de les vendre à des consommateurs soit avec bénéfice, soit avec perte ou encore sans l'un ni l'autre.

Et ainsi de suite...

Entre ces diverses *industries*, le philosophe, le juriste, l'économiste ne doivent distinguer aucune différence de principe. (Voyez à ce sujet Charles Dunoyer, *De la Liberté du Travail*, livre V, § 3, 4, 5.)

Notons ici que la « commercialisation » de tous genres d'entreprises par association aurait pour conséquence directe et certaine la « commercialisation du travail, » c'est-à-dire le transport des groupemens syndicaux du terrain des intérêts politiques sur celui des intérêts économiques. Cette mise en œuvre de la conception des *Sociétés commerciales ou anonymes de Travail*, — conception qui se trouvait en germe dans l'idée énoncée, dès 1842, par M. Gustave de Molinari que « le travail devrait se vendre en gros, » et dont la formule, dégagée par M. Yves Guyot de la solution générale que nous exposons, a été théoriquement et pratiquement établie par lui dans son livre sur *les Conflits du travail et leur solution*, — serait, par le fait même la solution simple, pratique, rationnelle et vraiment libérale de l'importante question du contrat collectif de Travail, et aussi, sans doute, de celle

ainsi que de prescrire l'action nominative dans le cas d'emploi de la société anonyme.

Indépendamment des avantages généraux qui résulteraient directement des formes d'association avec délégation civile, on se rend compte que ce qui permettrait spécialement aux formes de la société commerciale d'exercer dans tous les domaines un rôle efficace et bienfaisant, c'est aussi leur mobilité, leur facilité de naître, de modifier leurs règles et leurs cadres, de s'unir ou de se diversifier, de se reconstituer, ou de disparaître, toutes qualités incompatibles avec la forme surannée de l'association avec personnification civile.

Le droit commun d'association, sans limites ni restrictions, et quels qu'en soient les caractères et les buts licites, sous forme de sociétés contractuelles investies d'un état de droit que nous avons appelé la *délégation civile*, est une conception incontestablement libérale. Au contraire, les lois spéciales et de circonstance en vigueur, particulièrement sur les groupemens professionnels, tant en France que dans les autres pays, ne sont, avec leurs restrictions aux droits collectifs et leur méconnaissance des droits individuels, que la négation de la liberté d'association.

Ce nouveau droit commun, organisé par la loi générale, nous apparaît comme le régime de l'avenir et comme l'expression suprême et parfaite du droit d'association. Il fournirait à la fois le couronnement et les structures propres à consolider les bases de l'édifice social fondé sur l'individualisme.

EUGÈNE BAUDOUX ET HENRY LAMBERT.

du syndicalisme envisagée dans sa généralité. Elle permettrait la réalisation par les salariés, dans les meilleures conditions souhaitables, de toutes les expériences dont il est fréquemment question, telles que participation aux entreprises, participation aux bénéfices, etc. — Ceci, bien entendu, à titre de remarque, et sans préjuger de la valeur qu'il convient d'attribuer à ces dernières combinaisons.

Nous avons proposé l'organisation légale de groupemens professionnels sous la forme commerciale dans notre rapport au *Congrès international de Législation douanière et de Réglementation du travail*, tenu à Anvers en 1897, pour répondre à la question : *Quelle est la meilleure organisation des Unions professionnelles?*

LES PROGRÈS RÉCENS

DU

CONGO FRANÇAIS

Le nom unique de Congo est porté par une vaste colonie française, qui a sa façade sur le golfe de Guinée, embrasse une partie du bassin du fleuve Congo et de ses grands affluens de droite (Oubangui, Sanga) et, par le domaine du Chari, tributaire du Tchad, atteint aux limites méridionales du climat saharien. La superficie de cette possession est d'environ 1 800 000 kilomètres carrés, soit trois fois et demie la France; sa population, d'après les évaluations les plus modérées, monterait à 10 millions d'habitans, et il y a des probabilités que cette estimation est sensiblement trop faible. Le Congo n'est donc pas une colonie déserte et sans importance; tout au contraire, il mérite d'être compté au rang des parties les plus riches et les plus intéressantes de l'empire colonial français. Mais il ne s'est encore imposé à l'actualité que dans des circonstances qui lui furent peu favorables, vague pays d'exploration au temps de l'épopée de Brazza, carrière suspecte de « fortunes capitalistes, » à l'époque où furent octroyées les grandes concessions territoriales, théâtre de « scandales coloniaux, » lors de récens incidens passionné-

ment discutés avant d'être exactement connus. Finissons-en avec ce Congo de la légende et des polémiques : celui de la réalité vaut mieux.

I

Les Français sont établis depuis 1839 sur l'estuaire du Gabon, au fond du golfe de Guinée ; mais ils n'eurent là, pendant quarante ans, que de pauvres comptoirs côtiers, d'où Savorgnan de Brazza partit, en 1875, pour découvrir une des régions restées les plus mystérieuses de l'Afrique. Nous ne raconterons pas ici les voyages de Brazza, son arrivée en 1880 sur le Congo navigable, que venait de descendre Stanley venant de Zanzibar, sa rivalité fiévreuse avec l'illustre explorateur anglais, et finalement le partage qui intervint de l'Afrique équatoriale congolaise entre la France et l'Association internationale africaine, devenue depuis l'État indépendant du Congo (1880-1885). Alors Brazza poursuit avec vigueur ses expéditions sur le domaine, sommairement circonscrit, qui nous était laissé ; ses lieutenans sillonnent le pays intermédiaire entre le fleuve Congo et la côte gabonaise, ils s'avancent vers le Nord par la Sanga et l'Oubangui moyen, vers le Nord-Est par le cours supérieur de ce dernier fleuve : ainsi se dessinent, dès l'origine, les avant-postes du Congo français, vers le lac Tchad et vers le Nil. A sa naissance, l'État indépendant, dont le souverain est Léopold II, roi des Belges, a été grevé d'un droit de préemption au profit de la France, mais nous avons admis, par traité du 5 février 1895, que ce droit ne serait pas opposable à la Belgique.

La croissance de notre colonie, réduite encore à quelques gîtes d'étapes dispersés sur d'immenses étendues, nous conduisit de bonne heure à fixer nos limites, d'accord avec nos divers voisins : la frontière avec l'État du Congo fut arrêtée en 1887 sur l'Oubangui moyen, en 1894-1895 seulement dans le haut pays du Nord-Est. En 1894, une convention intervint avec l'Allemagne, qui est là-bas notre voisine par le Cameroun. Un peu plus tard, quelques hommes d'État imaginèrent qu'il était possible par le Congo, l'Oubangui et le Bahr-el-Ghazal, de poser à revers la question d'Égypte devant l'Angleterre : préparée par les expéditions de M. Liotard, la mission Marchand parvint jus-

qu'à Fachoda (juillet 1898) et l'on sait comment elle n'y demeura pas. Un traité qui fut alors signé avec l'Angleterre (mars 1899) arrêta en deçà du bassin congolais l'expansion de la colonie française et nous ferma, politiquement au moins, l'accès du Haut-Nil. Notre Congo grandit alors directement au Nord, vers le lac Tchad, atteint par un premier raid de M. Gentil dès 1897; pendant quatre années, nous luttons sur le Chari et le Tchad, pour abattre la puissance sanguinaire de Rabah, tyran du Bornou. Ce chef négrier est vaincu et tué le 21 avril 1900; son fils Fadel Allah succombe l'année suivante: le territoire français du Congo touche depuis au Sahara dont les steppes, — les accords franco-anglais de 1890 et 1899 le stipulent expressément, — forment une zone continue d'influence française entre nos possessions de l'Afrique Mineure, de l'Afrique occidentale et de l'Afrique équatoriale.

Cependant notre Congo n'était encore ni occupé, ni même entièrement reconnu : jusqu'à la ruine des chefs du Bornou, il ne fut qu'un couloir de passage le long duquel tous les fonctionnaires étaient employés à diriger des convois; on conquérait d'abord, on étudierait ensuite. Mais les succès économiques du Congo belge attirèrent sur la colonie française voisine l'attention étonnée d'abord, puis de plus en plus confiante, voire enthousiaste, de nombreux capitalistes. Par un effort prodigieux de clairvoyance et de ténacité, le colonel Thys, alors officier d'ordonnance du roi des Belges, avait creusé le « canal » d'un chemin de fer entre l'estuaire navigable du Congo et le Stanley-Pool, où convergent en un seul lac 12 000 kilomètres de voies navigables : ivoire et caoutchouc, accumulés dans l'intérieur, coulaient abondamment par le goulot de bouteille ainsi débouché, et c'était, pour les ouvriers intelligens de la première heure, une fortune assurée. Pourquoi, pensa-t-on chez nous, le Congo français rendrait-il moins que le Congo belge? Sur cette idée l'on fonda le « système des concessions. » Une quarantaine de sociétés, dont le capital dépassait 50 millions, divisèrent entre elles la plus grande partie du Congo français, investies par l'État d'un privilège trentenaire sur les produits du sol, et tenues en échange à des contributions diverses, telles que le service postal sur les fleuves, le réensemencement des plantes à caoutchouc, le partage des bénéfices avec l'État au delà d'un certain chiffre, etc...

C'est depuis lors, et pas avant, que nous commençâmes à connaître le Congo : il est curieux, et pourtant rigoureusement exact, que nous avons institué sur un pays encore à découvrir une expérience de colonisation engageant plus de 30 millions. A mesure que les représentans des concessionnaires se sont établis et que les fonctionnaires ont pu s'occuper du Congo lui-même, ce nom a cessé peu à peu d'être une simple locution administrative. Gouvernement et particuliers se sont avisés que l'unité de cette appellation cachait des diversités naturelles, et progressivement appliqués à modeler leur action sur ces réalités enfin observées. Il a été établi, alors, que le Congo se compose de régions assez différentes : entre la côte du Gabon, qui reçoit des pluies copieuses, et le vaste bassin intérieur où coulent parmi des forêts denses le Congo et ses affluens, la bande montagneuse des Monts de Cristal interpose une sorte de tonsure allongée, couverte seulement d'une brousse, de plus en plus rase du Nord au Sud. Le littoral est marécageux, bordé d'une mer peu active, où les toits blanchis à la chaux des factoreries se reflètent sans clignotement; au-dessus d'une mince lisière de sable, la forêt équatoriale se dresse; elle baigne de part et d'autre le pied des Monts de Cristal et s'enfonce au Nord-Est jusqu'aux plateaux volcaniques d'où tombent les sources du Nil. De part et d'autre de l'équateur, cette nature forestière s'atténue; elle passe à la savane, sur le cours inférieur du Congo d'un côté, dès le grand coude de l'Oubangui et la haute Sanga de l'autre; le domaine du Chari n'est plus qu'un parc soudanien, aux limites septentrionales duquel, dès avant le lac Tchad, s'annoncent les eaux temporaires et les immensités sans arbres des déserts sahariens.

Notre Congo présente donc toute la gamme des transitions entre l'exubérance moite de la végétation équatoriale et l'aridité des déserts subtropicaux : ses populations sont variées non moins que ses ressources et son climat, nègres chasseurs, fétichistes et anthropophages dans la forêt, pasteurs transhumans suivant les pluies, touchés plus ou moins profondément par l'islam au Nord. Aussi la nécessité s'est-elle affirmée, plus impérieuse à proportion que la connaissance du pays se faisait plus scientifique, d'une administration souple, en progrès de différenciation continue sur l'uniformité des débuts. A l'origine, vestibule du Haut-Nil ou du Chari, le Congo ne comptait que comme auxi-

liaire de cette pénétration ; le gouvernement, soucieux d'échapper aux difficultés parlementaires, demandait, sous le nom équivoque du Congo, des crédits destinés à des objets extrêmement peu congolais, et notre pauvre colonie de l'Afrique équatoriale, bornée à quelques factoreries côtières, à quelques postes dans l'intérieur, restait condamnée à ne pas vivre d'une vie propre. A force de la traverser, et sur les avis retentissans venus du Congo belge, on s'était aperçu pourtant qu'elle n'est pas dénuée de ressources en elle-même.

Le gouvernement, en 1898, n'était pas en position de tenter lui-même un effort de « mise en valeur : » il fut donc heureux d'en remettre la tâche aux Compagnies concessionnaires, et nous ne saurions le blâmer d'avoir fait confiance à des initiatives particulières, quoique l'expérience, insuffisamment préparée, n'ait pas immédiatement réussi : même un peu inconsidéré et précipité, ce mouvement valait mieux que la stagnation. Les Compagnies avaient reçu leurs concessions dans la zone équatoriale du Congo, celle du caoutchouc; il fut reconnu bien vite qu'une dissociation s'imposait entre ces régions proprement congolaises et les « pays et protectorats du Tchad. » Ceux-ci donc, par un décret du 5 septembre 1900, furent érigés en un territoire militaire, doté d'un budget spécial : les dépenses de la conquête cessèrent de figurer sous la rubrique Congo, mais le siège de la colonie fut maintenu à Libreville, sur la côte. Pour gagner de là le moyen Congo, le commissaire général était contraint, faute de communications intérieures, à un long détour au Sud, par l'estuaire du fleuve, le chemin de fer belge et le Stanley Pool. Une organisation plus rationnelle est celle du décret du 29 décembre 1903, complété par celui du 11 février 1906. Le commissaire général réside à Brazzaville, sur le Pool; il a sous ses ordres des lieutenans, seuls chargés de l'administration locale, pour le Gabon, région côtière; pour le moyen Congo qui embrasse tous nos territoires intérieurs jusqu'au coude de l'Oubangui; pour l'Oubangui-Chari, zone intermédiaire entre la forêt équatoriale et la steppe subsaharienne; pour les « pays du Tchad, » qui constituent des « confins militaires. » Voilà enfin une division logique, calquée sur les diversités mêmes de la nature : l'administration congolaise est entrée, — c'est d'hier, — dans l'ère des réformes pratiques.

II

Nous voyons le Congo français, dans ces dernières années, se définir, se dégager opportunément des liens parasites qui entravaient son développement. Les fonctions particulières des colonies groupées sous la direction du commissaire général sont chaque jour plus nettement spécialisées, et leur utilité apparaît mieux dans l'harmonie d'un organisme d'ensemble. Les pays du Chari et du Tchad, ainsi considérés, sont un indispensable boulevard de protection et pourront plus tard contribuer à l'alimentation du corps congolais. Ils sont assurément pauvres, et l'on aurait tort de conserver des illusions à leur égard, après la savante et consciencieuse mission de MM. Auguste Chevalier, Decorsse et Courtet (1903) ; cependant nous ne pouvons nous dispenser d'y entretenir une occupation de souveraineté. Nous nous trouvons là, en effet, à la jonction des pays découverts, où la circulation de bandes armées est facile, des forêts où vivent, sous une végétation écrasante, les populations primitives chez lesquelles les « Arabes » faisaient chasser l'esclave, jusqu'à l'arrivée des Européens. Les sultans indigènes du haut Oubangui, Gaourang, notre allié résigné du Baguirmi, Rabah auquel nous nous sommes heurtés près du Tchad, n'étaient naguère que des négriers, pareils à ces Tippo-Tib, à ces Raschid que l'État indépendant du Congo a vaincus, auprès du lac Tanganika, pendant la dure série de ses « campagnes arabes. » Plus instruits que les noirs fétichistes, entourés d'un appareil politique dont l'Islam était le ciment, ces civilisés relatifs cernaient de toutes parts la forêt équatoriale, asile de leur gibier humain ; ils marquaient leur passage d'une traînée de ruines et de sang, et les premières tribus noires rencontrées n'échappaient à leur sauvagerie qu'en acceptant d'eux des armes, un islam superficiel et la charge de chasser pour leur compte, plus avant dans la forêt. L'occupation par les Européens a mis fin à ces hontes, et l'on ne saurait dire trop haut à quel point la guerre faite à ces brigands a été une œuvre supérieure de paix.

Installés auprès du Tchad et sur le Chari, nos postes forment, autour des populations noires du Congo proprement dit, un indispensable cordon sanitaire. Certes, ces indigènes sont terriblement

arriérés, la plupart encore cannibales ; mais c'est par eux seulement qu'il sera possible d'exploiter les richesses équatoriales. Ce sont des races que l'intérêt, aussi bien que l'humanité, nous commandent d'apprivoiser peu à peu, et de préserver avec soin de toutes causes de dégénérescence : il n'en a pas été, historiquement, de plus redoutable que le contact des chefs arabes, incorrigibles négriers. Nous avons donc une raison politique des plus graves de maintenir notre maîtrise sur les confins soudaniens du Congo. Il s'y ajoutera dans l'avenir une raison économique : le Congo des forêts manque d'animaux de boucherie et ne peut porter des moissons de céréales, c'est-à-dire des alimens que la santé des Européens réclame sous ces climats. En pays soudanien, au contraire, l'élevage est possible et déjà pratiqué. Les indigènes cultivent le mil et pourraient aussi bien produire du maïs, peut-être du froment : même pour les noirs congolais, il n'est pas indifférent de multiplier à leur portée des subsistances variées dont la rareté est sans aucun doute la cause principale de leur anthropophagie. L'occupation du Chari et des rives du Tchad n'est donc pas une opération de mégalomanie somptuaire.

A l'heure présente, cette annexe septentrionale, Oubangui-Chari et son territoire militaire, communique mal avec le Congo. La voie fluviale du Chari, bien que médiocre, peut être utilisée une grande partie de l'année à l'aide de bateaux à fond plat, de type aujourd'hui connu ; mais le grand défaut de ce bassin est son isolement. A l'Ouest, nous ne pouvons compter sur la route d'eau exceptionnellement ouverte aux grandes crues entre les tributaires du Tchad et ceux de la Bénoué-Niger, c'est un chemin hérissé d'obstacles et qui d'ailleurs traverse des territoires étrangers, Cameroun allemand et Nigeria anglaise. Au Sud, des plateaux mamelonnés forment le faîte de partage entre le Chari et l'Oubangui : trois cent cinquante kilomètres environ séparent les ports fluviaux de ces deux rivières. C'est cette dernière ligne d'étape qui est actuellement suivie par tous les convois et qu'il est urgent de doubler d'un chemin de fer. Pour le moment, les régions du Tchad et même de l'Oubangui-Chari ne tiennent au Congo que par une fiction administrative. Elles en reçoivent leurs ravitaillemens en munitions et leurs relèves en hommes, elles sont par là mises en état de le protéger, mais elles ne lui envoient rien, exception faite des sultanats

du haut Oubangui, pays mixte qui participe au commerce congolais du caoutchouc et de l'ivoire. Le chemin de fer de jonction permettra seul l'essor économique de ces confins militaires, en assurant des débouchés locaux à leurs produits. Il sera utile aussi pour consolider notre occupation même, pour l'étendre par rayonnement jusqu'aux limites fixées à l'Est par nos conventions avec l'Angleterre, qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, déterminer sur le terrain. Mais c'est là, en somme, un domaine excentrique au Congo proprement dit.

III

Dans ce dernier, les années qui viennent de s'écouler ont été marquées par l'achèvement de la délimitation des frontières et par l'assainissement de litiges dont il subsiste peu de chose aujourd'hui. Rappelons brièvement comment le terrain congolais a été ainsi déblayé de tout obstacle d'ordre international. Le 27 juin 1900, la France signait avec le cabinet de Madrid une convention aux termes de laquelle une enclave était reconnue à l'Espagne, sous le nom de Rio Muni, au Nord-Ouest du Congo français, dans l'angle attenant au Cameroun allemand. C'était un règlement où dominait de notre part le désir de nous montrer sympathiques à l'Espagne; contre ses revendications, nous ne voulûmes pas nous réfugier dans des chicanes : nous stipulâmes seulement, en faveur de la France, un droit de préemption sur le Rio Muni. Depuis lors, ce territoire a été étudié par des missions de délimitations, espagnole et française. Une série de relations furent publiées tant en Espagne qu'en France, et une carte du Muni fut dressée par les soins d'un des commissaires espagnols, l'ingénieur Enrique d'Almonte (1903); pour la frontière orientale du Muni, insuffisamment précisée sur le terrain, il subsiste encore des incertitudes.

De ce côté, par conséquent, un complément de délimitation s'impose, qui fixera sur toute sa longueur la frontière du Congo français. Aussi bien devons-nous signaler que les premières études scientifiques, dans l'intérieur du Muni, avaient été faites avant le traité de 1900 par une mission française, aux droits d'une société dite d'Exploration Coloniale. Celle-ci s'étant trouvée amputée d'une partie de ses territoires lors de la cession

consentie au gouvernement espagnol, il semble qu'en droit le territoire cédé demeure frappé d'une servitude en sa faveur. Les bonnes relations, si heureusement établies entre l'Espagne et la France, permettent d'affirmer que ce litige sera aisément aplani. On pouvait hésiter, au moment où le Muni, à peine connu, n'était guère qu'une expression géographique; il est aujourd'hui facile de poser les bases d'une transaction équitable et, si les gouvernemens ne voulaient prendre sur eux de trancher ce différend sans lui laisser le temps de s'envenimer, la compétence du tribunal de La Haye ne serait certainement contestée par aucun des intéressés. Ici donc, plus d'incident à prévoir.

Il en est de même, et cette question était plus grave ou du moins plus étendue, quant à la frontière du Cameroun allemand. A plusieurs reprises, sur les hauts affluens de la Sanga, l'imprécision des limites avait été cause de querelles autour de factoreries françaises et allemandes. Les deux gouvernemens conclurent, en septembre 1905, à la nécessité de faire reviser les travaux trop sommaires accomplis en 1900-1901 sur la section méridionale de la frontière allemande, et de les compléter sur la section orientale, de la Sanga au lac Tchad. Le capitaine Cottes, chargé de la première opération, vient de rentrer en France (janvier 1907) et, peu après lui (mars), le commandant Moll, qui était chargé de la seconde. Nous savons déjà que plusieurs points douteux ont été mathématiquement précisés : ainsi il a été reconnu que Missoum-Missoum, où avait éclaté une rixe en 1905, relevait du territoire allemand, mais d'autre part des traitans allemands qui s'étaient avancés fort loin de la frontière, sur le domaine d'une société concessionnaire française, ont dû rappeler leurs agens indûment installés. Les constatations des commissaires devraient décider les deux gouvernemens à *nover* les traités qui firent jadis au Congo français et au Cameroun une frontière bizarre et incohérente, nullement conforme à la géographie. Nous voulons espérer, en tous cas, que les empiètemens allemands ne se renouvelleront pas dans les districts sûrement français.

L'octroi des concessions dans la région gabonaise avait jadis provoqué les protestations de deux sociétés anglaises possédant des factoreries sur des territoires concédés. Le droit du gouvernement français était incontestable, d'attribuer la jouissance de sa propriété coloniale dans telles conditions qu'il lui plaisait. Le

Parlement et l'opinion auraient fort mal jugé une politique qui aurait repoussé les propositions de groupes français pour mettre en valeur le Congo, parce que, en l'absence de tout règlement, des étrangers s'étaient établis sur divers points de cette colonie; un propriétaire qui veut clôturer ses champs ne doit aucune indemnité aux chasseurs désormais empêchés de les parcourir en toute liberté. Cependant, les négocians anglais plaidèrent contre le « régime concessionnaire : » ils soutenaient que les concessions sont contraires à l'acte de Berlin de 1885, qui a proclamé la liberté du commerce dans le bassin conventionnel du Congo. Ces prétentions furent condamnées par les tribunaux, les Anglais eux-mêmes, en Afrique Orientale notamment, ayant toujours professé que la liberté du commerce n'est pas incompatible avec des privilèges fonciers constitués sur le domaine public. Dans une consultation qu'il rédigea pour les compagnies françaises, M[e] Henri Barboux avait rigoureusement démontré l'inanité de la thèse adverse.

Les Anglais déboutés portèrent leur action sur un autre terrain ; ils attaquèrent la gestion des compagnies concessionnaires comme attentatoire aux droits des indigènes ; ils voulurent faire tomber sur le Congo français des critiques, extrêmement vives et parfois fondées, qui étaient dirigées surtout contre le Congo belge ou, plus exactement, contre le système des compagnies associées à l'État indépendant. C'était noyer dans une cause très vaste un litige minime et tout local. Que la création des sociétés françaises eût infligé un préjudice aux négocians antérieurement établis, c'était un fait ; mais le gouvernement français ayant agi dans la plénitude de ses droits ne devait aucune indemnité. On pouvait seulement admettre une sorte de compensation gracieuse, et c'est cette résolution de sagesse et d'entente cordiale qui a fini par prévaloir (1906). Les compagnies anglaises évacueront leurs factoreries, en échange du paiement d'une somme dont partie est déjà versée; le reste sera réglé par annuités.

Aujourd'hui l'accord intervenu apure rigoureusement, quant aux réclamations anglaises, la situation de nos compagnies concessionnaires, et rend toute confusion désormais impossible entre ces sociétés et celles de l'État indépendant.

IV

Au commencement de 1907, le Congo français apparaît donc affranchi de toutes complications de politique étrangère, en même temps qu'il est couvert contre les retours offensifs des négriers soudaniens par l'occupation militaire du Chari et du Tchad. Ni les particuliers ni l'administration locale n'avaient d'ailleurs attendu dans l'inaction la fin de ces travaux de protection intérieure et extérieure. L'histoire des compagnies concessionnaires est extrêmement intéressante et instructive pour quiconque veut s'assurer, sans parti-pris, si les Français ont ou non l'esprit colonisateur.

En 1900, lorsqu'ils commencèrent à s'organiser au Congo, les concessionnaires ne pouvaient attendre de l'administration qu'une neutralité bienveillante. On en était encore au temps du Congo-passage, non plus vers le haut Nil, mais vers le Tchad. Il y avait quelques mois à peine que des officiers topographes, partis avec le commandant Gendron pour préparer la carte des concessions, avaient dû monter en hâte au Chari pour coopérer à la lutte contre Rabah. Il n'existait aucun document géographique précis sur l'intérieur du bassin congolais. Les concessions avaient été découpées au jugé, dénommées de fleuves plutôt encore soupçonnés que reconnus; les Compagnies manquaient de personnel compétent pour exploiter, et l'État n'avait pas de fonctionnaires disponibles pour recevoir et guider les concessionnaires. C'est merveille, après un pareil départ, que les Compagnies se soient quand même installées, mises au travail et, comme on dit familièrement, débrouillées.

Il suffit, en effet, de rapprocher quelques chiffres (1) pour prouver que cette expérience, hardie jusqu'à la témérité, n'a pas cependant tourné à l'échec. En 1897, avant l'octroi des concessions, le mouvement commercial du Congo français était inférieur à 9 millions, dont trois quarts aux étrangers. En 1904, le commerce général du Gabon seul, c'est-à-dire de la partie côtière du Congo, atteint 7 555 000 francs et monte en 1905 à 8567000;

(1) Voyez la *Feuille de renseignemens* de l'Office colonial, janvier 1907; — et le *Rapport d'ensemble* sur la situation générale du Congo en 1905, Paris, Larose, 1906, 132 pages, avec planches.

celui du Moyen-Congo, qui était de 13260000 francs en 1904, passe l'année suivante à 15745000, soit une plus-value de près de deux millions et demi, environ 20 pour 100. La France a pris le premier rang dans les importations, elle compte pour 37 pour 100 dans les exportations. Si nous examinons maintenant les recettes des douanes, nous les voyons grossir de 1200000 francs en 1898 à 2000000 en 1904, et près de 2400000 francs en 1905; les chiffres tout récemment connus de 1906 accusent un nouveau progrès de 512000 francs. C'est le caoutchouc, taxé 10 p. 100 *ad valorem*, à la sortie, qui rapporte aux douanes le meilleur de leurs revenus; si cette exportation est encore en majeure partie dirigée sur la Belgique, en raison de l'avance prise par le marché d'Anvers, il faut du moins remarquer que la production du domaine français s'accroît rapidement, et nous ajouterons que ce caoutchouc commence à prendre le chemin de Bordeaux, où l'on en recensait en 1906, 80360 kilos, contre 63600 en 1905 et 45650 en 1904.

Sur la côte gabonaise, les Compagnies ne se bornent déjà plus à la cueillette du caoutchouc. Bien que les services officiels du Jardin d'Essais de Libreville, moins pourvus de ressources que de bonne volonté, n'aient pas été aussi actifs qu'on l'eût souhaité, diverses plantes, après des expériences laborieuses, ont été acclimatées ou domestiquées, le faux cotonnier ou arbre à kapok, dont la ouate est de plus en plus demandée par le commerce, le quinquina, dont le succès sera particulièrement appréciable en ces pays fiévreux. On a déjà mieux que des espérances pour le cacaoyer; cet arbre, dont les premiers sujets ont été importés de la côte brésilienne du Para, donne au Gabon de beaux fruits, très fins et riches en beurre; notre colonie peut en attendre les mêmes bénéfices que ses voisines, le Cameroun allemand, l'île espagnole de Fernando-Poo, et la portugaise Sao Tomé; le cacaoyer vient aussi bien près de la mer, dans la région de Loango, que dans l'intérieur, sur les rives de l'Ogooué et de la Ngounié. Les Pères du Saint-Esprit en ont planté en plusieurs de leurs missions et les envois gabonais à l'Exposition américaine de Saint-Louis, en 1904, avaient été remarqués. On n'est pas arrivé encore à assurer la stabilité des récoltes, dont les oscillations, et par conséquent les risques, restent considérables; mais l'effort accompli et que l'on continue est digne d'attention.

On en doit dire autant des bois, et ici le progrès est très

marqué, surtout pour l'acajou. L'Amérique demande des quantités sans cesse croissante de bois d'ébénisterie, et paraît tout spécialement intéressée par les forêts du Gabon. Il a été question d'une ligne de paquebots de fret, qui relierait directement et régulièrement les ports du Congo français à New-York; on a même parlé d'un trust de l'acajou qui s'étendrait au Gabon. Quant au caoutchouc, les Compagnies veillent à n'accepter plus des indigènes des boules gonflées à l'eau, ou par tout autre procédé frauduleux; elles s'attachent à répandre de meilleures méthodes de saignée des lianes et de coagulation du latex; elles étudient la plantation des arbres à caoutchouc, spécialement de divers *Ficus*, très communs en pays pahouin, et la valeur relative de coupages où sont systématiquement amalgamés plusieurs latex; des experts très informés ne doutent pas qu'il n'y ait beaucoup à apprendre dans cette voie nouvelle. Bien que Libreville soit le chef-lieu officiel du Gabon, la presque totalité des exportations de caoutchouc se fait par la rade de Cap Lopez, qui est par l'Ogooué plus à portée des districts aujourd'hui exploités.

Le Moyen-Congo n'a pas encore d'autres produits de grande exportation que le caoutchouc et l'ivoire, celui-ci appelé à diminuer rapidement. Les statistiques de cette région, notons-le en passant, englobent celles de l'Oubangui-Chari et du territoire militaire. Tout le commerce de l'intérieur descend par les voies fluviales sur Brazzaville et là notre Congo devient un affluent du chemin de fer belge, qui conduit du Stanley Pool à Matadi, port maritime de l'estuaire. Brazzaville a vu passer ainsi, en 1905, 1125 tonnes de caoutchouc français, qui ont été drainées en majorité sur Anvers. Or, il est possible que l'ancienne route française, de Loango à Brazzaville, abandonnée aujourd'hui, renaisse à une nouvelle activité : l'arrière pays de Loango recèlerait des mines de cuivre d'une grande richesse. Dans l'état actuel des prospections, il serait imprudent de conclure trop vite à l'avenir de cette exploitation, d'autant que l'indigence et l'inexpérience de la main d'œuvre seraient un élément de hausse très sensible du prix de revient. Exprimons seulement le vœu, si ces mines décidaient l'intervention des capitalistes puissans qui déjà les étudient, que l'administration coloniale associe la concession à l'établissement de voies de pénétration d'intérêt général. Il y aurait là une formule analogue à celle dont le pro-

tectorat tunisien a si heureusement tiré parti, d'accord avec la Compagnie du chemin de fer et des phosphates de Gafsa.

V

Les sociétés congolaises, après des débuts très pénibles, ont peu à peu trouvé leur équilibre et plusieurs sont entrées dans la période des rendemens. Il en est, assurément, qui ont sombré, mais toutes n'ont pas été dirigées avec la même sûreté ni la même persévérance. Certaines, qui ont réussi, sont en voie de devenir des affaires solides, peut-être brillantes. Elles n'ont pas connu le *rush* des valeurs belges dont la fortune avait peut-être ébloui leurs créateurs; mais elles se sont développées d'un mouvement prudent et continu. Symptôme intéressant, les parts de fondateur de quelques-unes ont pris une valeur appréciable, sont honorablement cotées en bourse, et pénètrent dans les portefeuilles des petits rentiers. Les recettes même du budget congolais portent le témoignage de cette hausse: en 1905, la colonie a touché près de 200 000 francs au titre de la participation aux bénéfices inscrite dans le cahier des charges, et la redevance fixe, acquittée par les concessionnaires, a été de 398000 francs. Si l'on pense que diverses sociétés ont donné 10 à 12 pour 100 de dividende et d'autres, très privilégiées, plus encore; si l'on ajoute qu'elles n'ont eu à leur disposition, sur place, aucune banque et que, jusqu'à une date récente, elles n'ont obtenu de l'administration qu'une platonique bienveillance, on conclura volontiers qu'il n'est pas permis de proclamer la faillite du régime concessionnaire.

L'octroi des concessions a lancé brusquement, dans la circulation de l'économie congolaise, une cinquantaine de millions; à ce moment, l'État osait à peine faire appel au crédit pour cette colonie. Sur des protestations parlementaires, il réduisait au chiffre de deux millions un petit emprunt destiné à des travaux publics sur la côte et le Stanley Pool, goutte d'eau bien vite asséchée (1900). Pressées par le besoin de défendre leurs capitaux, les Compagnies se sont aperçues, à l'œuvre, qu'elles les avaient engagés un peu vite, mais elles ne pouvaient plus reculer et, très vaillamment, se sont jetées en pleine bataille. Elles se sont serrées en un faisceau compact, et leur association,

exemple trop rare dans les colonies françaises, a renforcé l'autorité de leurs doléances auprès des pouvoirs publics; elles ont mis en commun certaines des obligations de leurs cahiers des charges, telles que la navigation fluviale; elles ont assidûment procédé, — ce n'était pas une mince besogne, — à l'épuration et à l'éducation du personnel recruté au petit bonheur, dans la hâte des premiers jours. Celles qui ont survécu à leur crise infantile sont maintenant acclimatées; elles ont judicieusement réparti leurs factoreries, et l'on aurait tort de croire, faisant état de cas isolés, qu'elles n'ont pas unanimement pris souci de nouer des rapports confians avec les indigènes; elles n'en sont plus à l'idée de la razzia meurtrière, qui épuise un pays riche en quelques années; elles ont mis leur domaine en coupe réglée, et l'on en citerait qui ont sagement décidé de limiter leur production annuelle de caoutchouc. Si les plus habiles touchent présentement des bénéfices très appréciables, elles les ont bien mérités.

Les difficultés de l'exploitation étaient, en effet, exceptionnelles, car l'État n'était pas encore prêt, lorsque les concessionnaires entrèrent en possession, à tenir les engagemens qu'il avait pris à leur égard. Il avait, dans les cahiers des charges, conservé par devers lui tous les droits régaliens, c'est-à-dire que les Compagnies ne pouvaient, par elles-mêmes, ni faire la police de leurs territoires, ni lever les impôts. L'indispensable main-d'œuvre des indigènes manquait à tous les chefs de comptoir qui n'avaient pas l'art de la découvrir et de l'attirer par leurs seules ressources; l'administration n'était à peu près pas représentée dans l'intérieur et la contrainte armée était interdite aux concessionnaires; il n'est donc pas téméraire d'affirmer que la pénétration pratique du Congo équatorial fut l'œuvre des initiatives particulières, toutes pacifiques, et qu'en cela le système des concessions a fort opportunément laissé libre aux audaces privées une carrière dans laquelle l'État eût été alors fort embarrassé de s'avancer tout seul.

Depuis la mort de Rabah, l'administration congolaise, autorisée enfin à s'occuper du Congo, a dû, elle aussi, se constituer de toutes pièces, et bâtir un édifice durable sous le réseau ténu des itinéraires de la conquête. Dotée d'un budget propre, elle a commencé à voir clair dans ses dépenses, et son premier souci a été de fonder solidement son équilibre financier.

VI

L'histoire des origines du Congo explique pourquoi nos derniers commissaires généraux durent s'attacher opiniâtrement à d'ingrates besognes de comptables. Ils y ont d'ailleurs fort bien réussi ; les diverses colonies qui composent le Congo possèdent des caisses de réserve confortablement garnies, et la subvention métropolitaine, sur laquelle la colonie a longtemps vécu, n'est plus une libéralité indispensable. En 1906, les douanes ont donné près de trois millions de francs, et cette somme, qui rassemble des taxes à l'exportation et à l'importation, constate l'essor des Sociétés concessionnaires.

Elle pourra croître encore, mais c'est surtout à l'impôt indigène que le Congo devra demander des complémens de revenus. Ici se pose une des questions les plus délicates de notre politique en Afrique : les premiers explorateurs, en effet, avaient inauguré le système des cadeaux pour se concilier la bonne volonté des indigènes; il n'était guère possible alors, avec les moyens très réduits dont ils disposaient, de réclamer de ces populations autre chose que la liberté du passage, fût-ce en acquittant aux mains des chefs une sorte de pension. Mais l'occupation définitive ne peut vivre de ces procédés provisoires; il faut en effet amener progressivement les indigènes à contribuer aux frais d'une administration qui leur assure la paix, aux dépenses de travaux publics qui ouvriront leur pays à des initiatives nouvelles. Le Congo français ne saurait se passer d'un budget robuste, et ce budget n'a de ressources extensibles que dans la diffusion de l'impôt indigène.

Voilà comment M. Gentil, commissaire général, fut conduit à faire une politique surtout fiscale, qui non seulement contrariait les instincts paresseux des indigènes, mais marquait une réaction, très sensible à ces noirs, sur les anciennes largesses des explorateurs. L'impôt indigène n'a donc été établi qu'avec beaucoup de prudence : il ne dépasse pas actuellement le taux très modéré de 3 francs par tête, dans les régions entièrement administrées. Les arrêtés administratifs prévoient le cas où des groupes d'indigènes refuseront le paiement de l'impôt, qui est admis cependant en marchandises ou en travail partout où il

n'est pas encore possible de le percevoir en numéraire; ils spécifient que ce refus n'est pas une raison suffisante pour excuser une répression, et qu'il faut réprimer seulement lorsque les noirs se seront délibérément portés à des actes d'hostilité. Ce sont là des principes très humains, mais dont l'application au Congo réclame des fonctionnaires de premier choix : l'administration, en pénétrant peu à peu dans la forêt où s'étaient établis déjà les concessionnaires, se présentait aux indigènes comme apportant des exigences tout à fait nouvelles pour eux. Lorsque les noirs arrivaient auparavant dans les factoreries, avec leur caoutchouc, ils savaient qu'ils recevraient en échange des objets divers, qui excitaient leur convoitise ou leur curiosité; aux agens de l'État, il fallait donner du caoutchouc sans rien recevoir. On déconcertait ces primitifs en leur demandant un impôt, c'est-à-dire un effort en échange de services généraux qu'ils ne comprennent pas.

Aussi fallut-il, avant d'obtenir du contribuable noir une docilité définitive, de longues préparations, d'interminables palabres, où s'usèrent parfois les patiences les plus résolues. Au moment où il s'efforçait d'étendre l'impôt indigène qui a rapporté net environ un demi-million de francs en 1906, le commissaire général n'avait sous la main qu'un très petit nombre d'agens européens. On n'aurait pas admis, en France, qu'il chargeât les sociétés concessionnaires de percevoir l'impôt indigène : il envoya donc auprès des tribus, sous le nom d'agens politiques, des miliciens noirs, ordinairement d'anciens tirailleurs sénégalais. Ces indigènes, aux ordres de chefs blancs qu'ils respectent et qui les connaissent bien, sont des soldats merveilleux, courageux au feu, durs à la fatigue, prompts à l'action et pourtant disciplinés. Laissés à eux-mêmes, et surtout investis d'une autorité administrative sans contrôle, ce sont de terribles pirates, très redoutés des noirs de la forêt. On a vu des miliciens isolés, forts du seul prestige de leur fusil et de leur semblant d'uniforme, imposer des corvées pénibles à vingt ou trente hommes tremblans devant eux. Ce ne sont pas des auxiliaires de ce genre qui rehaussent beaucoup au Congo la gloire du nom français, et facilitent le rapprochement entre nos commerçans et les indigènes : leurs exactions, au contraire, détournent ceux-ci de nous, en leur laissant croire qu'elles sont approuvées, sinon commandées par les blancs.

Les noirs de la forêt n'hésiteront donc pas à se venger, dès qu'ils le pourront sans courir trop de risques. Ils y sont excités par les traitans islamisés qui pénètrent au milieu d'eux et craignent notre concurrence. De là des assassinats, tels que ceux de 1902 sur la Sanga, de 1906 sur l'Oubangui; de là des scènes de massacre et de cannibalisme, que le souci le plus élémentaire d'humanité nous oblige à châtier, et qui entretiennent un malaise toujours renouvelé. Il ne paraît pas douteux que l'occupation administrative par « agens politiques, » telle que l'a d'abord pratiquée notre gouvernement, constitue une erreur : elle dédouble l'autorité, aux yeux des indigènes, entre les concessionnaires qui voudraient faire paisiblement du commerce, et les miliciens détachés que ces soins préoccupent peu. A notre sens, l'État devrait s'abstenir de toute police sur les domaines des Sociétés, tant qu'il ne sera pas capable d'assurer ce service par les agens nécessaires, c'est-à-dire par des blancs. La présence d'agens noirs seuls, le fait est aujourd'hui patent, est une prime à l'émeute plutôt qu'une garantie de sécurité; nous estimons donc que l'État, s'il ne permet aux Compagnies de se protéger elles-mêmes, et veut cependant étendre l'impôt indigène, est moralement tenu d'organiser immédiatement une police conforme aux besoins du pays.

Cette police, répétons-le avec insistance, sera toujours un leurre, si les cadres européens n'en sont suffisans pour que tout détachement soit commandé par un blanc, officier ou sous-officier : or, sous des climats évidemment très durs, comme celui du Congo équatorial, le blanc sent sa vigueur s'amortir et ses forces morales s'atrophier, pour peu qu'il demeure au delà des limites de la prudence, deux ans au plus. Le personnel des administrateurs, civils ou militaires (et nous en dirons autant de celui des concessions), sera donc assez nombreux pour que s'établisse un roulement tutélaire; c'est ainsi qu'avaient procédé, pour tous les postes de direction, les très compétens fondateurs du chemin de fer du Congo belge. Nous ne rayonnerons pacifiquement parmi les indigènes que si nous sommes partout représentés par des agens d'élite, non fourbus par un séjour démesuré. Sur un sol où sa physiologie lui interdit d'enraciner sa vie, l'Européen est naturellement porté à une action rapide, il pense à gagner promptement, à résoudre vite les questions posées autour de lui, et s'inquiète au minimum de ce qui se passera

quand il n'y sera plus. C'est donc aux personnes morales, États et Sociétés, qu'il appartient de réagir contre ces tendances inéluctables, de se faire les protecteurs de l'avenir, là où toutes les conditions du milieu invitent les individus à ne se soucier que du présent : autant dire qu'il est utopique de prétendre administrer le Congo avec une poignée de fonctionnaires.

Songe-t-on à ces caractéristiques essentielles de l'espèce, lorsque l'on s'abandonne, à propos d'incidens mal connus ou grossis malignement, à des tirades déclamatoires sur de prétendus scandales coloniaux? N'y a-t-il pas une contradiction cruelle à réclamer pour nos malfaiteurs métropolitains toutes les excuses des tares physiologiques et de l'hérédité, alors qu'on refuse toute indulgence à des accès de violence, d'ailleurs exceptionnels, qui relèveraient plutôt d'un médecin que d'un tribunal? Est-il possible, en toute conscience, alors que l'on juge parmi tout le confort de notre civilisation peuplée de gendarmes, de condamner des malheureux en faveur desquels l'oppression seule du milieu constitue une circonstance atténuante, et presque un cas de légitime défense? Que l'on nous comprenne bien, nous ne prétendons pas innocenter des faits unanimement et justement qualifiés crimes, mais bien mettre en garde certains critiques trop systématiques de notre administration congolaise, et les chefs mêmes de cette administration, qui mesurent volontiers sur d'extraordinaires résistances l'effort trop long qu'ils demandent à leurs collaborateurs. Sans doute, si ces vérités objectives eussent été mieux connues en France, aurait-on pu épargner au budget les grandes dépenses et à l'opinion publique l'inutile agitation de la dernière mission Brazza au Congo.

Cette mission n'aura pourtant pas été inutile, car elle a, pour quelques mois, mis le Congo au premier plan de l'actualité. Une observation s'est alors imposée à tous, qu'il eût été facile de dégager sans tant de fracas : le Congo est un pays naturellement riche, mais il manque d'argent. Et devant cette constatation qui, sur place, les avait depuis longtemps frappés, on n'est pas étonné que les chefs de l'administration locale aient cru devoir se préoccuper, immédiatement et avant tout, de trouver des ressources pour le budget congolais ; jamais ils n'ont montré tant d'active ingéniosité qu'au cours des deux derniers exercices fiscaux. Empressés à obtenir des plus-values de l'impôt indi-

gène, ils se sont efforcés de répandre la coutume des paiemens aux noirs en numéraire, et tendent à fixer progressivement un taux pour la main-d'œuvre. Le but, en effet, est d'amener nos sujets à produire pour contribuer aux charges publiques, et à se rendre compte du prix de leur travail. L'État acceptant provisoirement le paiement de l'impôt en nature, le caoutchouc ainsi reçu était rétrocédé aux concessionnaires, à des prix fixés par les mercuriales semestrielles de la colonie et variables suivant les régions. Mais comment donner aux noirs l'idée du paiement de l'impôt en espèces, alors qu'ils ne possèdent pas de monnaie métallique et que dans les factoreries mêmes, sauf à la côte, le régime ordinaire des échanges est encore celui du troc?

On a imaginé de leur verser en espèces une certaine rémunération lorsqu'ils s'acquittent en caoutchouc. Cette rémunération ne peut évidemment représenter que la main d'œuvre, puisque, aux termes des décrets de concession, les produits du sol appartiennent aux concessionnaires, à l'exception de 6 pour 100, estimés issus des réserves indigènes. Elle est payée au moyen d'un supplément au prix de mercuriale dont le taux de rétrocession du caoutchouc est majoré partout où le prix du kilogramme est inférieur à 3 francs. On espère arriver ainsi à répandre quelque monnaie parmi les indigènes, à leur démontrer qu'en récoltant leur caoutchouc, ils peuvent amasser de quoi solder la minime capitation que le fisc leur réclame, et de plus se procurer dans les magasins européens toutes sortes de marchandises, mais il faut dire que la plupart des agens de factoreries renoncent difficilement au troc, doublement avantageux. Assurément, le système est un peu compliqué, il a pour objet dernier de décider les noirs à porter aux comptoirs commerciaux tout leur caoutchouc, et à demander de l'argent en échange, tandis qu'ils verseront aux agens de l'administration seulement du numéraire, selon la taxe à eux imposée. L'Etat en viendra alors peu à peu à n'être plus, — ce qui paraît lui peser lourdement, — un intermédiaire obligé pour l'achat d'une partie du caoutchouc des indigènes : il aura dans ses caisses de l'argent liquide, sans avoir été réduit à faire, en apparence tout au moins, acte de commerçant.

Une autre tentative curieuse et qui mérite d'être citée est celle de plantations indigènes de cacao sur la côte du Gabon. En

1904, l'administration locale avait distribué aux indigènes des graines et des plants de cacao, mais n'avait pu obtenir un travail régulier de culture. En 1906, un crédit très modeste, quelques centaines de francs, a été ouvert pour permettre d'acheter aux noirs des cabosses de cacao, même par petites quantités, de manière à leur persuader de cultiver avec persévérance leurs cacaoyers. On continuera les distributions de graines, en même temps que l'on instituera des pépinières dans des centres choisis, mais l'indigène ne touchera rien que pour le fruit produit, non pour le fruit à venir. On voudrait l'habituer ainsi à un effort plus soutenu, ce qui n'est pas impossible, à la condition que l'administration ne se décourage pas la première. A la côte, l'exemple de plusieurs plantations européennes est une leçon de choses facilement comprise d'indigènes déjà dégrossis, mais ici encore il est improbable que le succès décisif soit obtenu par des moyens trop minimes : nous en revenons donc toujours au même point, il faut au Congo de l'argent, une mise de fonds de premier établissement, et ces fonds ne peuvent lui venir que sous forme d'emprunt.

VII

L'emprunt, telle est la question pressante, vitale, qui se pose aujourd'hui pour le Congo français. Notre colonie est-elle assez robuste pour emprunter? Nous n'hésitons pas à répondre par l'affirmative, et nous ajouterons que toutes les promesses que le Congo nous offre ne seraient pas tenues, si l'on persistait dans une politique d'économies administratives qui le laissent exposé à tous les risques de la rigueur de son climat et de la sauvagerie de ses habitans. Les ressources du Congo sont immenses, mais elles ne se développeront qu'au prix de dépenses opportunes. Rien n'est possible dans une colonie où, l'an dernier encore, quelques troupes impatiemment attendues dans une zone frontière étaient expédiées en hâte sur un autre point, parce que le danger apparaissait plus urgent ici que là. Résignons-nous donc, pour les débuts, à connaître au Congo un fort coefficient d'exploitation; ce ne sera là que la crise initiale, et mieux nous aurons su faire le nécessaire dès le principe, plus vite nous passerons à la période des rémunérations. Après un premier projet portant sur

75 millions, le commissaire général s'est arrêté à n'en demander que 55, et tout d'abord, à en émettre une vingtaine seulement, soit une charge annuelle d'environ 800 000 francs; ce programme sera incessamment présenté aux Chambres.

A quoi sera employée cette somme? Un premier effort est nécessaire, avant tout autre, pour compléter l'occupation du Congo. Que les troupes soient composées de réguliers ou de miliciens, c'est surtout affaire d'étiquette, si toutefois l'on ne recrute pas les miliciens parmi les déchets des régimens de tirailleurs; l'essentiel est que l'effectif des cadres français soit assez nombreux pour que le commandement des blancs s'exerce réellement sur tous les soldats noirs. Ce complément d'occupation n'entraînera d'ailleurs que des frais peu élevés, puisque les concessionnaires sont tenus d'entretenir les troupes qui seraient, sur leur demande, placées dans leurs établissemens; mais il y aurait lieu de constituer quelques centres de dépôt et de ravitaillement, qui seraient des établissemens publics, entièrement fondés aux frais de l'État, et pour lesquels, par conséquent, une dépense d'outillage serait nécessaire. Ces postes pourraient être des foyers d'instruction professionnelle pour les indigènes, étant bien entendu qu'il ne doit pas être question de longtemps d'envoyer des instituteurs au Congo, et que nous aurons déjà beaucoup fait pour les noirs de la forêt en leur apprenant à ne plus mener une vie presque animale. L'extension du réseau télégraphique est très désirable, pour relier les chefs-lieux principaux et, bien que les frais de construction soient élevés dans le sous-bois équatorial, ce sera encore une économie sur les dépenses qu'impose en l'état présent l'imprévu de la pacification.

Nous voudrions qu'une somme notable fût réservée à des explorations et des recherches scientifiques, particulièrement sur les plantes à caoutchouc et l'acclimatation de bêtes de somme. Le caoutchouc peut être exploité en coupes réglées, et déjà certains pays cultivent des arbres à caoutchouc : les indigènes du Congo, trop souvent excités par la concurrence des traitans, coupent ou incisent à mort, coagulent les latex sans soin, les mêlent au hasard et les fraudent; ils dévastent des peuplemens, magnifiques certes, mais non inépuisables. Les Sociétés sont bien tenues, en principe, de réensemencer en caoutchouc, au fur et à mesure des exploitations; mais, dans la pratique, cette clause n'est pas appliquée sérieusement et ne peut pas l'être, parce que l'on

n'est pas encore fixé sur les procédés de cette reconstitution et que, d'autre part, les Sociétés seraient pour la plupart fort empêchées de se procurer la main-d'œuvre stable, nécessaire à un pareil travail. Un jardin d'Essais convenablement doté, trois ou quatre stations d'expériences dans les diverses régions de la colonie, en un mot un service de colonisation qui n'existe pas et pourra instituer des études de longue haleine, telle est une des innovations les plus désirées des colons qui n'ont ni le temps ni les capitaux indispensables pour s'y livrer eux-mêmes.

Mais c'est surtout de travaux publics qu'il faut parler et, plus précisément, de moyens de communication et de transport. Le but de ces travaux est double : faciliter la circulation des marchandises, faire disparaître l'emploi des indigènes comme porteurs, et même pagayeurs. Il serait superflu d'insister sur les inconvéniens du portage, mal dénoncé unanimement, mais contre lequel il est impossible de décréter une interdiction immédiate. Le portage n'est pas funeste seulement en ce qu'il asservit des êtres humains au rôle de bêtes de somme, trouble la vie de famille et par là même appauvrit la race ; il est encore dangereux parce qu'il met à portée des noirs une industrie qui les détourne du travail de l'agriculture. Le métier de porteur ou de pagayeur, s'il est justement rétribué, humainement dirigé par les employeurs, et tel est le cas de plus en plus général au Congo, est recherché par les indigènes, qui craignent la corvée brutale et non payée, mais acceptent volontiers, trop volontiers, de circuler avec une charge raisonnable sur des itinéraires connus et pour un salaire déterminé. Rien n'est plus urgent que d'abolir le portage, et le commissaire général a pris déjà, dans cette intention, plusieurs arrêtés qui sont strictement respectés; la pratique de la réquisition a disparu, et l'on s'attaque maintenant au portage volontaire : c'est dire qu'il faut trouver au Congo d'autres véhicules que des hommes, et aménager en conséquence les voies de communication.

La forêt congolaise ne possède malheureusement aucune race d'animaux de bât : on ne rencontre de chevaux qu'au nord du coude de l'Oubangui, et la mouche tsétsé rend à peu près impossible, en l'état actuel de la science, la descente de cette espèce plus bas que Bania ou Bangui, postes autour desquels on travaille à créer des troupeaux avec des couples importés du Chari. Les éléphans sont nombreux encore dans le nord-ouest

de notre Congo, sur la haute Sanga par exemple; la plupart des concessionnaires ne comptent l'ivoire que comme un appoint de leurs transactions, fondées surtout sur le caoutchouc; on peut donc espérer que l'éléphant ne disparaîtra pas devant une chasse meurtrière, et souhaiter que des études pratiques soient entreprises pour le domestiquer; mais il semble que cet animal, même dressé, sera plus utile comme auxiliaire intelligent d'exploitations forestières ou agricoles (tel est son rôle en Birmanie et au Siam), que comme porteur de lourdes charges à grandes distances. Il y aurait plutôt à compter sur des ânes ou des mulets, peut-être sur des bœufs; l'administration congolaise pourrait rechercher le vaccin de la tsétsé, et les moyens de faire disparaître cet insecte venimeux; ces études ne seront pas moins utiles à l'Afrique équatoriale que celles consacrées à la maladie du sommeil, et ce sont aussi, indirectement, les indigènes qui en profiteront le plus.

Mais les bêtes de somme ne peuvent circuler à travers la forêt, même supposée assainie; les sentiers des porteurs noirs sont à peine tracés, escaladent les troncs d'arbres tombés, sautent les rivières sur des ponts de lianes; jamais le plus vaillant des « bourricots » ne passera là... Ne serait-il donc pas prudent de débrousser dès maintenant, sur les directions principales du commerce, et d'entretenir ensuite des routes ou plutôt des pistes de trois ou quatre mètres de large, avec de modestes ponts en bois sur les cours d'eau? Ceux-ci comportent aussi des améliorations de détail, qui permettront de lancer sur des biefs intérieurs de petits vapeurs de rivière, et de réserver ainsi les pagayeurs pour des emplois de meilleur rendement. Des sociétés ont donné déjà en ce sens de bons exemples sur l'Oubangui supérieur et la haute Sanga. Les indigènes sont amenés à constituer et renouveler, sur des points choisis, les dépôts de bois à brûler nécessaires aux machines, et l'on arrive même, avec beaucoup de paroles, à leur faire apprécier la valeur relative des diverses espèces d'arbres pour tel ou tel usage. Ces travaux de routes et de correction des cours d'eau seront très divisés; ils sont assez simples pour se passer d'ingénieurs, et les agens ordinaires de l'administration ou des Sociétés sauront presque toujours les mener à bien sans grand frais; mais une première dotation est nécessaire, qui serait prélevée sur les fonds de l'emprunt, et répartie entre les circonscriptions territoriales,

d'après les lignes générales d'un programme d'ensemble. Les Sociétés concessionnaires sont officiellement consultées sur les travaux utiles à leur territoire: des rapports qu'elles ont déjà déposés ou devront déposer d'urgence, il sera aisé de dégager ce programme, dont aussi bien diverses sections sont dès maintenant arrêtées.

Routes terrestres et fluviales suffiront-elles? Dans l'intérieur du bassin congolais, sans doute; mais pour lier ce bassin à la côte d'un côté, au bassin du Chari de l'autre, c'est au chemin de fer qu'il en faudra venir tôt ou tard. Sans attendre davantage, une ligne ferrée s'impose entre les biefs navigables de l'Oubangui et du Chari. Sur cette route principale des ravitaillemens, qui doit devenir celle des approvisionnemens du Congo par le Soudan, moins de 400 kilomètres séparent les deux réseaux accessibles à la grande batellerie. A l'heure présente, le moyen Oubangui est coupé par la révolte des Bondjos, cannibales féroces, qui ont massacré et mangé quatre blancs en juillet 1904 et, jamais châtiés depuis, ont étendu un régime de terreur sanguinaire sur les tribus indigènes du fleuve. Une compagnie de tirailleurs, arrivant de la haute Sanga, exercera la répression indispensable ces jours prochains... à moins qu'on n'ait un besoin plus pressant d'elle ailleurs. Dans le Congo organisé que nous souhaitons, le chemin de fer Oubangui-Chari aurait permis la descente rapide d'une petite colonne, au besoin spécialement recrutée à cet effet sur les confins soudaniens du Congo. Cette voie ferrée servira donc autant à la santé politique de notre colonie qu'à sa prospérité économique et à la protection de nos indigènes; elle se déroulera sur un plateau ondulé, à une altitude de 5 à 600 mètres et n'offrira pas de grandes difficultés de construction.

Plus délicate a paru longtemps la décision à prendre quant au chemin de fer de pénétration. En ce moment, la ligne du Congo belge, inaugurée en 1898, draine du Stanley Pool vers l'estuaire toute l'exportation du bassin intérieur, Congo indépendant, moyen Congo français, voire haut Cameroun allemand; les initiateurs de cette belle œuvre touchent ainsi des frets considérables de ceux dont ils ont eu l'art de faire leurs tributaires. Empressons-nous de reconnaître que les relations de l'administration française et des colons avec la Compagnie du chemin de fer sont des plus cordiales; mais les circonstances et les

hommes peuvent changer, de sorte que l'on souhaite malgré tout, pour notre Congo, un chemin de fer indépendant, tout entier en territoire français.

Le projet primitif, avant que le colonel Thys eût construit sa ligne, consistait à joindre par le rail le port de Loango avec Brazzaville, capitale alors bien humble des établissemens français sur le Stanley Pool. Tous les convois de la mission Marchand ont été acheminés par étapes sur ce tracé; les plus favorisés passaient en trois semaines! Il est maintenant trop tard pour doubler la voie belge, à aussi courte distance au Nord, par un chemin de fer français, à moins qu'une possibilité nouvelle ne promette à ce dernier un fort contingent de « trafic né sur la voie. »

Or ce serait le cas, si les mines de cuivre du Gabon sont riches, comme les premières prospections tendent à le faire croire. L'État peut donc, dès à présent, renoncer absolument à construire lui-même un chemin de fer dans le sud du Gabon. Si les mines sont belles et pratiquement exploitables, la Compagnie qui en demandera la concession devra les relier à la côte par un chemin de fer; le gouvernement est libre alors de n'accorder la concession qu'au prix d'un chemin de fer construit dans la colonie française et d'éviter que cette nouvelle richesse soit évacuée sur l'estuaire du Congo, — qui ne nous appartient pas, — par un tronçon soudé à la ligne belge qui s'enfonce au nord de Boma; il aura ainsi doté le Congo d'une voie de pénétration, gratuite pour le budget colonial. Si, au contraire, les mines étaient reconnues médiocres, il serait téméraire de risquer des avances considérables avant de pouvoir partager, sur le Pool, le transit du commerce du bassin intérieur. L'ordre logique est donc que les capitalistes intéressés se prononcent d'abord sur la valeur des mines; de leur décision dépendra la construction ou la condamnation du chemin de fer du sud, dont l'État peut, de toutes manières, se désintéresser comme entrepreneur.

On est ainsi conduit à penser que la ligne de pénétration traversera le nord de notre Gabon, et l'on se trouve en présence de deux projets principaux, l'un de Libreville à l'Alima par l'Ogooué, l'autre plus septentrional de Libreville à Ouasso sur la moyenne Sanga. Ce dernier projet a été étudié sur place, en 1905-1906, par une mission du génie aux ordres du capitaine Cambier, il a été réduit dans la section orientale, puisqu'il a

maintenant son terminus sur la rivière Mossaka, qui se jette dans le Congo en aval du confluent de la Sanga; il compte environ 850 kilomètres.

On comprendra que nous n'entrions pas ici dans des détails techniques; retenons toutefois un principe qui a été formulé par le commissaire général, lors de l'envoi de la mission Cambier. Il ne s'agit pas ici d'un chemin de fer « portage, » pareil à celui du Congo belge ou encore à celui qui réunira l'Oubangui au Chari : cette voie de pénétration doit être établie sans frais disproportionnés pour la colonie, car elle peut desservir sur son parcours des régions habitées et susceptibles de lui fournir des marchandises. Rien n'est plus judicieux que cette résolution, aussi croyons-nous que la ligne devra viser au cœur du pays pahouin, où vivent, parmi des richesses forestières puissantes, des indigènes très nombreux, beaucoup plus intelligens que ceux du versant intérieur, mais encore très réfractaires à la pénétration européenne : l'apprivoisement des Pahouins est la préface nécessaire de toute construction de voie ferrée, et de ce chef il faut compter sur quelques dépenses d'occupation.

Or, pour atteindre au seuil de la région pahouine, on peut se contenter provisoirement de la route navigable de l'Ogooué, jusqu'à Njolé. Ce point serait donc le terminus occidental du chemin de fer, et la voie prévue sur l'emprunt de 55 millions serait poussée jusqu'au confluent de l'Ogooué avec l'Ivindo. Une ligne ainsi limitée aura, pour peu qu'elle soit protégée, le double avantage de transporter du fret immédiatement, et de ne rien préjuger à la légère quant au raccordement avec le littoral d'une part, avec le bassin intérieur de l'autre. Notre côte gabonaise n'a pas encore un port digne de ce nom; Cap Lopez n'est qu'une rade foraine; à Libreville, le mouillage est mauvais, piqueté d'épaves qui ne le recommandent guère; nous voudrions que des travaux hydrographiques fussent ordonnés sans plus tarder, afin de permettre un choix définitif. A l'Est, le confluent Ogooué-Ivindo est un carrefour bien situé, où convergent des routes naturelles venant du Sud-Cameroun, de la Mossaka et de la Sanga, de l'Ogooué supérieur; un tronçon arrêté là ne constituerait donc, en aucun cas, une fausse dépense et marquerait indubitablement un progrès de la pénétration; il serait temps ensuite, suivant les nouveautés acquises, d'étendre le rail à partir des deux bouts.

Quoi qu'il en puisse être par la suite de ces travaux de complément, on n'a pas à s'en inquiéter encore. L'essentiel est maintenant, pour notre Congo, que le Parlement vote rapidement le projet d'un emprunt qui n'aura rien d'une aventure. La colonie est d'ores et déjà capable d'assurer ses services, sans toucher à la subvention de 700000 francs que lui verse l'État ; il suffirait que le budget métropo itain consolidât cette subvention pendant la période d'amortissement de la première émission, pour garantir presque entièrement l'intérêt des 17 millions appelés ; la colonie n'aurait pas de peine à trouver les 100 à 150000 francs complémentaires. Cette combinaison, qui n'ajouterait pas un centime aux charges présentes du contribuable français, réduirait certainement au minimum le taux des intérêts à servir par le Congo ; elle nous paraît donc particulièrement recommandable. Qu'elle soit d'ailleurs acceptée, ou que toute autre analogue le soit à sa place, le moment est venu d'agir. Par la prudence de ses administrateurs, le Congo est devenu une colonie qui offre des garanties solides ; l'audace persévérante des particuliers a mis au jour ses richesses naturelles ; son présent est assez honorable, son avenir s'annonce assez brillant pour qu'il ose, en toute probité et toute confiance, s'adresser au crédit public.

HENRI LORIN.

LA QUESTION RELIGIEUSE A GENÈVE

I

Par 7 656 voix contre 6 822 les électeurs du canton de Genève ont voté, le 30 juin dernier, la séparation des Églises et de l'État, selon la formule législative qui portera dans l'histoire le nom de loi Fazy, au même titre que nous appelons en France la loi de 1905, du nom de son auteur, la loi Briand. D'après une évaluation qui semble très plausible, les catholiques romains auraient fourni à la majorité un contingent de plus de 4 000 voix; et la minorité protestante de cette majorité comprendrait environ 2 500 voix radicales et socialistes. Le grand Conseil de Genève, qui correspond à notre Chambre des députés, avait adopté la loi Fazy par 66 voix contre 23 et 2 abstentions. Comme toutes les lois « constitutionnelles, » la loi Fazy devait être, après son adoption par le grand Conseil, soumise au referendum populaire. La majorité qui s'était affirmée en sa faveur au Parlement comprenait la presque unanimité des radicaux — 25 contre 4, l'unanimité des indépendans (catholiques romains) — 13, et des socialistes — 12, presque le tiers des démocrates ou protestans conservateurs — 7 contre 18. Les séparatistes n'osaient guère espérer que cette majorité se retrouvât, même très diminuée, dans le corps électoral. Quant aux adversaires de la réforme, ils

ne doutaient point que le peuple n'affirmât une fois de plus, en votant *non*, sa fidélité aux vieilles traditions genevoises, car depuis trois siècles l'Église, j'entends l'Église nationale protestante, et l'État, vivent à Genève de la même vie, ayant d'ailleurs même origine, à ce point qu'il semble impossible d'écrire l'histoire politique de cette petite République, sans écrire en même temps son histoire religieuse. Le résultat du referendum fut donc pour tout le monde, à l'exception de M. Henri Fazy et de quelques amis auxquels il avait su faire partager sa confiance, une surprise.

Surprise douloureuse pour beaucoup de protestans que la rupture du lien séculaire a blessés dans leurs sentimens patriotiques autant et peut-être plus que dans leurs sentimens religieux. On m'assure que de vieux Genevois ont pleuré à l'annonce du scrutin. Surprise douloureuse aussi, mais où la douleur a des causes plus terre à terre, encore que légitimes, pour ce qui reste du clergé vieux-catholique. Il y a, en effet, à Genève, deux églises dites nationales, — l'Église nationale protestante et l'Église nationale catholique, — que la séparation touche directement, mais non pas, à beaucoup près, avec une égale gravité, dans leurs intérêts matériels. Avec ces églises coexistent deux grandes églises libres : l'Église évangélique, constituée en 1849, par diverses associations dont les membres s'étaient volontairement séparés de la vieille Église protestante nationale, et l'Église catholique romaine, violemment libérée par la persécution, en 1873, de ses attaches avec l'État.

Quelle est la situation actuelle de ces églises en face de la nouvelle loi, et quelle répercussion cette loi pourra-t-elle avoir sur leurs destinées respectives, c'est ce que nous dirons ou ce que nous essaierons de prévoir, après avoir rappelé les rapports anciens ou actuels des diverses églises de Genève avec l'État Tout dépend maintenant pour elles, en somme, du plus au moins de sève religieuse qu'elles sont capables d'opposer aux puissances de destruction. Et avant tout il importe de se rendre compte des causes qui ont amené la séparation et des conditions dans lesquelles elle va s'accomplir. Tout cela mériterait d'être étudié à fond ; car nous avons des raisons excellentes de nous intéresser à l'évolution religieuse de la petite République genevoise. Au cours des débats qui ont précédé le vote de la séparation par le grand Conseil, on a dit que Genève était un « laboratoire d'idées. »

Il semble que cette expression trahisse quelque chauvinisme. Mgr Mermillod disait naguère de la même ville : « champ clos livré à toutes les utopies sociales. » Ce qui est sûr, c'est que Genève est fort accueillante aux intellectuels, et que les idées, chez elle, se rencontrent et se heurtent, d'où qu'elles viennent, sans que de tels spectacles lassent jamais la galerie. Et d'ailleurs, nous ne sommes vraisemblablement pas étrangers tout à fait à la séparation genevoise. *Exempla trahunt*, dit le proverbe. Et l'histoire établit assez que les exemples que la France donne au monde jouissent à ce point de vue d'une merveilleuse efficacité.

Il y a, bien entendu, à la séparation genevoise, d'autres causes, et de plus déterminantes, que la tentation de nous imiter. Et c'est d'abord, comme ce fut chez nous, ce mouvement qui entraîne toutes les sociétés à séparer de plus en plus les organes administratifs du pouvoir civil de ceux du pouvoir religieux. Il ne date pas d'hier, ni même d'un siècle. Ce n'est pas la Révolution qui l'a créé. Elle lui a seulement donné le moyen de s'affirmer au grand jour de la vie publique, en renversant les barrières légales ou morales qui le comprimaient. Il a fallu la main puissante et brutale d'un César pour le réduire. Mais à peine Napoléon avait-il disparu de la scène du monde que l'idée séparatiste s'affirmait de nouveau. Elle eut bientôt ses apôtres. Lamennais, Montalembert et Lacordaire lui donnèrent un splendide vêtement d'éloquence et de passion. C'est cette idée, c'est cette force, servie, il est vrai, par les contingences politiques, qui a fait éclater, il y a deux ans, les ais vermoulus de notre Concordat. Et c'est elle aussi qui vient de briser à Genève des cadres constitutionnels que l'on croyait plus solides.

A Genève, bien entendu, comme chez nous, les contingences politiques furent, pour cette idée-force, de précieux auxiliaires. Depuis 1873, le clergé catholique romain n'émarge plus au budget. Or la population catholique romaine n'a cessé depuis la même date de s'accroître, dans le canton, au point de dépasser même la population protestante. Voici les chiffres officiels, d'après la dernière statistique, celle de 1905: population protestante, 64 237 habitans; population catholique, 75 491. Ce dernier chiffre comprend les membres de l'Église catholique nationale ou vieux-catholiques, mais ceux-là ne sont plus qu'une infime minorité. Or, les catholiques romains paient l'impôt cultuel dont ils

ne profitent pas, ce qui ne les dispense pas de pourvoir à l'autretien de leur propre culte, lequel ne peut être entretenu que par leurs libres offrandes. Il y a là une choquante inégalité. Et il importe peu que l'accroissement de la population catholique du canton soit dû à peu près exclusivement à l'immigration, et qu'en conséquence il n'y ait encore que 9000 catholiques environ qui soient électeurs sur plus de 26000 inscrits. Parmi les immigrans catholiques qui arrivent incessamment de la Savoie, du pays de Gex et des cantons du Valais et de Fribourg, il est inévitable que beaucoup fassent souche et s'établissent définitivement dans le canton de Genève. Ceux-là, ou tout au moins leurs descendans, finiront bien par y acquérir droit de cité. On peut donc prévoir que dans un délai plus ou moins rapproché les catholiques y seront les maîtres. La prudence, par conséquent, aussi bien que le souci de l'équité commandait aux protestans qui dirigent l'État de faire la séparation quand ils la pouvaient faire encore dans des conditions acceptables pour leurs coreligionnaires. En outre, il devenait de plus en plus difficile de maintenir sur les rôles du budget les prêtres vieux-catholiques, qui n'ont presque plus de fidèles, et il semblait plus difficile encore de séparer de l'État l'une des deux Églises dites nationales sans toucher à l'autre. Il n'y avait donc, ou du moins M. Fazy ne voyait à un état de choses si anormal qu'une issue : la séparation.

Il y pensait depuis longtemps. Dès 1880, il la proposait au grand Conseil, et le grand Conseil la votait par 54 voix contre 46, après quinze mois de discussions passionnées. Il recevait même à cette occasion un télégramme enthousiaste de Victor Hugo. Son projet, assez semblable dans ses grandes lignes à celui qui vient d'être adopté, n'en échoua pas moins, au referendum, à une majorité énorme. Bien avant M. Fazy, la question de la séparation avait été posée, mais non résolue, en 1855 par M. Duchosal, en 1871 par M. Thomel. En 1898, elle fut reprise par les socialistes, mais dans des conditions moins libérales que celles du projet Fazy, par conséquent moins acceptables. La proposition socialiste, votée par le grand Conseil, fut rejetée par le corps électoral, toutefois à une moindre majorité. L'idée faisait son chemin, tout doucement, dans le peuple. Elle ne devait triompher tout à fait qu'après avoir pris corps dans un projet non pas dû à l'initiative individuelle, comme ceux de 1855, de 1871,

de 1880 et de 1898, mais présenté au grand Conseil par le conseil d'État, c'est-à-dire par le gouvernement, dont M. Henri Fazy, auteur de ce projet, est le chef.

La loi Fazy, il faut l'avouer, est beaucoup plus libérale que la loi Briand. Comme celle-ci, celle-là, après avoir proclamé la liberté des cultes, stipule que l'État et les communes n'en subventionnent aucun. Mais la loi Fazy ménage mieux, avec un plus large souci d'équité, les transitions. Elle dispose en effet qu'à partir du 1er janvier 1909, date de son entrée en vigueur, « les ecclésiastiques des deux cultes salariés par l'État qui à ce moment seront en fonction, recevront pendant dix années une pension de retraite calculée à raison des deux tiers de leur traitement; à l'expiration de ces dix années la pension sera réduite à la moitié de leur traitement pour les ecclésiastiques qui auront alors cinquante ans accomplis et au tiers du traitement pour ceux qui n'ont pas atteint cet âge ». Est-il nécessaire de rappeler que la loi Briand n'attribue de pensions viagères qu'aux ecclésiastiques âgés de plus de quarante-cinq ans et comptant au moins vingt années de services rémunérés par l'État, et qu'elle fixe à 1 500 francs le chiffre maximum de ces pensions, les autres ministres du culte qui émargeaient au budget n'ayant droit qu'à des allocations temporaires de quatre ou de huit ans?

La loi Fazy veut que « les cultes s'exercent et que les Églises s'organisent en vertu de la liberté de réunion et du droit d'association. » La loi Briand le veut aussi, mais avec beaucoup de restrictions, que l'on ne trouve pas dans la loi Fazy, laquelle se réfère à peu près exclusivement au droit commun.

En ce qui concerne les édifices consacrés au culte, la loi Fazy leur assure sans condition leur destination religieuse, tandis que la loi Briand les attribue aux associations cultuelles, et qu'à défaut d'associations cultuelles, si elles gardent quand même leur destination religieuse, le clergé n'y est plus qu'un occupant sans titre juridique.

La loi Briand limite — article 22 — le droit de propriété des associations cultuelles. Il n'existe aucune limitation correspondante dans la loi Fazy, qui déclare simplement que « les Églises peuvent, en se conformant au code fédéral des obligations, acquérir la personnalité civile avec toutes les conséquences juridiques qui en découlent. »

Enfin, de par la loi Briand, « la République ne reconnaît aucun culte » et il y a bien là quelque chose qui ressemble à une apostasie officielle. Au contraire, la loi Fazy dit que l'État continuera à disposer du temple de Saint-Pierre pour les cérémonies nationales. Cette disposition manque peut-être de logique, car elle ne semble guère conforme au principe de la séparation. Mais je crois qu'elle était nécessaire pour rassurer les consciences protestantes. D'ailleurs la séparation intégrale, absolue, est-elle possible, quand les édifices consacrés au culte sont, comme en France et comme dans le canton de Genève, propriétés de l'État ou des communes? Le temple de Saint-Pierre appartient à l'État.

II

La séparation du pouvoir spirituel d'avec le pouvoir temporel a une portée d'autant plus grande, et le déchirement ou la libération qui en résultent sont d'autant plus profonds, que les liens qui unissaient ces deux pouvoirs étaient plus étroits et plus intimes. Il faut donc, pour bien juger de l'importance de la transformation que la loi Fazy va opérer dans la vieille cité de Calvin, connaître au moins quelques-unes — les principales — des dispositions législatives qui réglaient, sous le régime auquel elle met fin, les rapports réciproques de l'État et de l'Église protestante nationale.

D'après la loi constitutionnelle du 25 mars 1874, modifiant le chapitre 1er du titre 10 de la Constitution : cette Église comprend, comme membres, tous les Suisses protestans qui en acceptent les formes organiques. Elle est administrée par un consistoire, composé de 25 laïques et de 6 pasteurs, tous électeurs. Ce consistoire est élu par tous les Suisses protestans qui jouissent de leurs droits politiques dans le canton. La convocation de ce corps électoral, ses lieux de réunion, le choix des présidens et vice-présidens de l'élection sont déterminés par arrêté du conseil d'État. L'élection du consistoire se fait au scrutin de liste, à la majorité relative, et toutefois cette majorité doit être au moins égale au tiers des bulletins valables. Si un second tour est nécessaire, le vote a lieu à la pluralité des voix. Les membres du consistoire sont élus pour quatre ans et rééligibles. Ce consistoire nomme une Commission exécutive composée du

président, qui doit toujours être un laïque, et de quatre membres. Il règle « tout ce qui a rapport au culte, à l'organisation de l'enseignement religieux et à l'administration de l'Église... Il détermine le nombre et la circonscription des paroisses sous réserve de l'approbation du conseil d'État. » Les fonctions consistoriales sont gratuites. Le canton est divisé en paroisses. Chaque paroisse est administrée par un conseil, élu pour quatre ans. Les conseils et les pasteurs sont élus par les électeurs protestans de la paroisse. Pour être éligible au conseil paroissial, il faut être électeur, protestant, domicilié dans la paroisse depuis trois mois. L'élection des conseils de paroisse a lieu au scrutin de liste, comme celle du consistoire. Pour être éligible aux fonctions de pasteur, il faut avoir vingt-cinq ans au moins, un diplôme de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Genève ou des titres académiques reconnus par cette Université comme équivalens. L'élection des pasteurs a lieu au scrutin de liste, à la majorité absolue des votans. La Compagnie des Pasteurs comprend les pasteurs en exercice. Elle soumet au consistoire sous forme de préavis les mesures conformes à l'intérêt de l'Église. Enfin l'article 123 dispose, et c'est là ce qui différencie profondément l'Église nationale de l'Église évangélique, que « chaque pasteur (de l'Église nationale bien entendu) enseigne et prêche librement sous sa propre responsabilité, cette liberté ne peut être restreinte ni par des confessions de foi ni par des formulaires liturgiques. »

La loi constitutionnelle du 25 mars 1874 est complétée et adaptée par la loi organique du 3 octobre de la même année, dont voici les dispositions les plus importantes : Article 3. — « Avant chaque votation, une commission de onze membres, dont cinq sont nommés par le conseil d'État et six par le consistoire, est constituée afin de procéder à la revision du tableau électoral protestant et de statuer sur toutes les réclamations y relatives. Le conseil d'État prononce en dernier ressort sur ces réclamations. » Les pasteurs sont nommés par les citoyens protestans de la paroisse « suivant les formes fixées pour les élections municipales. » Toutefois le consistoire nomme le président et le vice-président de l'élection, et c'est à lui qu'il incombe de faire dresser les tableaux pour l'élection des pasteurs, de procéder à la revision de ces tableaux et de statuer sur les réclamations. Mais en cas de contestation le dernier mot appartient au conseil

d'État. Article 8. — « Avant leur installation, les pasteurs prêtent devant le conseil d'État le serment suivant : « Je jure devant Dieu de me conformer strictement aux dispositions constitutionnelles et législatives sur l'organisation de l'Église nationale protestante de la République, et d'observer toutes les prescriptions des constitutions et des lois cantonales et fédérales. Je jure encore de ne rien faire contre la sûreté et la tranquillité de l'État, de prêcher à mes paroissiens la soumission aux lois, le respect envers les magistrats et l'union avec tous leurs concitoyens. » La violation de ce serment peut entraîner la révocation du coupable par le conseil d'État ; mais les motifs de cette mesure de rigueur doivent d'abord être communiqués à l'intéressé, lequel a le droit d'être entendu par une délégation du conseil d'État. Le consistoire peut suspendre un pasteur, à raison de faits disciplinaires, pour une durée de six mois. Encore faut-il que le conseil d'État approuve cette décision. Sont qualifiés par la loi faits disciplinaires : la négligence grave ou habituelle, l'infraction grave aux décisions du consistoire, une conduite qui ne serait pas en harmonie avec les fonctions pastorales. Un pasteur révoqué peut se représenter après deux ans. Les électeurs d'une paroisse peuvent, par une pétition motivée, adressée au conseil d'État, demander que leur pasteur soit soumis à une nouvelle élection. Il faut toutefois que cette pétition réunisse le quart, à Genève, et dans le reste du canton le tiers des électeurs inscrits. Si elle réunissait la majorité, le conseil d'État serait tenu d'y donner suite.

Il nous reste à mentionner les lois de 1876 et de 1903 dont la première fixe le nombre des pasteurs et le chiffre de leur traitement, la seconde le nombre et les attributions des conseillers paroissiaux. 14 pasteurs pour l'ensemble des paroisses de Genève, aux appointemens de 4 000 francs chacun, et dans le reste du canton 3, 2 ou 1 pasteurs par paroisse, selon les cas, les appointemens variant de 3 000 à 3 500 francs. Ces traitemens paraissent élevés si on les compare à ceux pour lesquels le clergé émargeait en France au budget avant la séparation, mais il ne faut pas perdre de vue que les pasteurs ne touchent aucun casuel et qu'ils sont chargés de famille. Les conseils paroissiaux ont dans leurs attributions tout ce qui concerne les intérêts religieux et moraux de la paroisse, dont ils administrent, sous la direction du consistoire, les biens. Le nombre des conseillers de paroisse est cal-

culé sur celui des électeurs : 5 dans les paroisses qui ne comptent pas plus de 300 électeurs ; 7, dans les paroisses de 301 à 600 électeurs ; 9 dans les paroisses qui comptent plus de 600 électeurs.

Les cadres de l'Église nationale protestante, tels que les a faits la loi civile, en s'inspirant d'ailleurs sagement des principes ou des aspirations de cette Église elle-même, sont très larges, très ouverts, et ils reposent tout entiers sur le libre choix des fidèles. On sait de reste que le protestantisme n'est pas une religion d'autorité, et que ce qui le distingue essentiellement du catholicisme, c'est qu'il est fondé sur le libre examen. L'harmonie était donc complète, dans l'Église nationale protestante de Genève, entre le postulat religieux, qui est la condition même de sa vie, s'il reste vrai que toute société doive se développer conformément à son principe, et la constitution administrative que le pouvoir civil lui avait donnée. Mais comme le libre examen aboutit fatalement à d'infinies variations dans la doctrine, il était inévitable que le jeu normal de la liberté d'élection correspondante fît entrer peu à peu, dans les cadres du protestantisme genevois, officiel, des représentans de croyances très divergentes.

Tout protestant est pape une bible à la main,

disait Boileau. Le miracle serait que tant de papes, qui n'ont pas le « crâne fait de même, » s'entendissent pour créer de l'unité avec la diversité de leurs expériences religieuses individuelles, quand ils ont par ailleurs toute liberté d'enseigner et de prêcher sous leur propre responsabilité, aux termes de leur statut constitutionnel, lequel précise que « cette liberté ne peut être restreinte ni par des confessions de foi, ni par des formulaires liturgiques (loi du 25 mars 1874). » Leur règlement général sur le culte admet deux *sacremens :* le baptême et la Sainte-Cène, mais aucune obligation d'adhérer à quelque doctrine précise n'y correspond. A la vérité, le consistoire publie un recueil de formulaires liturgiques, mais ce recueil n'est nullement obligatoire, pas plus pour les sacremens que pour les simples cérémonies (réception des catéchumènes, bénédiction nuptiale, installation des pasteurs et des conseillers de paroisse, consécration *facultative* des pasteurs, etc.) et pour les services religieux. Le règlement général s'efforce, il est vrai, de sauvegarder au moins « la teneur

des déclarations, engagemens ou promesses que, dans le baptême ou dans certaines cérémonies, le pasteur officiant demande et reçoit au nom de l'Église. » Et toutefois il prévoit que cette teneur pourra être modifiée après communication au consistoire, « qui statuera s'il y a lieu. » Au pasteur qui consent à recevoir la consécration, alors qu'il lui est parfaitement loisible de se contenter de la simple installation, on ne demande que l'engagement d'être fidèle à sa vocation, ce qui est un peu vague. Libre à lui d'y ajouter « les déclarations que lui dicte sa conscience » (art. 22 du règlement général), ce qui ne peut pas le gêner beaucoup. Comment un individualisme aussi absolu n'aurait-il pas eu pour effet, à plus ou moins longue échéance, l'émiettement, la pulvérisation de toute la vieille dogmatique de Calvin? L'auteur de l'*Institution chrétienne* aurait bien de la peine à reconnaître son Église dans cette sorte de spectre solaire où sont représentées toutes les nuances du protestantisme, de l'extrême gauche du libéralisme à l'extrême droite de l'orthodoxie calviniste.

Au point de vue dogmatique, m'écrivait, il y a quelques jours, un des pasteurs les plus intelligens, les plus avertis de l'Église nationale, les pasteurs calvinistes purs n'existent presque plus chez nous. Si l'on en rencontrait encore quelques exemplaires, ils trouveraient plutôt leur place au musée historique de la Réformation. Trinitaires et prédestinatiens sont, à coup sûr, infiniment rares. Si Calvin revenait, il pourrait les chercher avec une lanterne, comme faisait Diogène cherchant « son homme. » En définitive, au point de vue des idées, il existe surtout à Genève un centre droit et une gauche. Les représentans de la Droite ou Extrême Droite sont très peu nombreux. Le fleuve d'hérésie coule à pleins bords, et tel pasteur libéral pourrait signer la plupart des discours de ses collègues orthodoxes. Le peuple genevois veut une Église une et ne désire plus revenir au temps des luttes. Il n'aime pas les petites chapelles, les sectes dissidentes, et il appelle *mômiers* les gens qui hantent les conventicules piétistes et affectent un langage spécial.

Orthodoxes et libéraux vivaient en paix sous l'égide de l'État, ceux-ci rejetant en général le surnaturel, tandis que ceux-là lui font une place, plus ou moins large, mais enfin une place, dans leurs conceptions religieuses. Doctrines manifestement contradictoires, et non pas sur un point particulier du christianisme, mais sur le christianisme tout entier, car il n'y a pas un seul des enseignemens du Christ, et quelle que soit par ailleurs la

divergence des interprétations personnelles, qui se présente à la conscience chrétienne avec la même valeur d'autorité, avec le même caractère d'obligation, soit que l'on accepte ou que l'on repousse le surnaturel. Orthodoxes et libéraux n'étaient unis entre eux, semble-t-il, que par le lien commun qui les unissait à l'État. Si donc, ce lien étant rompu, une séparation, intérieure à l'Église, venait à se produire, si du moins la division qui existe entre les deux grandes fractions de l'Église, fractionnées elles-mêmes Dieu sait en combien de morceaux, s'accentuait au point de mettre en péril, dans le sein de cette Église, la paix, il ne faudrait pas s'en étonner outre mesure. Il y a moins d'un an M. Montet, l'éminent et très aimable doyen de la Faculté de théologie protestante de Genève, m'exprimait des craintes sérieuses à cet égard, et il en tirait, je m'en souviens, son principal argument contre le projet Fazy. Ce qui s'est passé, après la séparation, en France, où l'Église protestante s'est divisée en trois tronçons : gauche, centre droit, droite conservatrice, est de fâcheux augure à ce point de vue.

M. Montet était convaincu, d'autre part, et je crois que cette conviction est partagée par un grand nombre de ses coreligionnaires, que le régime de la séparation d'avec l'État sera moins favorable à l'indépendance des pasteurs que celui de l'union avec l'État. Ce n'est point un paradoxe. L'union avec l'État, à Genève, ne gênait guère les pasteurs ; leur dépendance vis-à-vis du pouvoir civil n'avait assurément rien de comparable au joug, devenu si dur dans les dernières années de notre régime concordataire, qui asservissait l'Église de France à un pouvoir ennemi. Ce joug était devenu insupportable, et par exemple le droit de nomination des évêques, le droit de *veto* sur les nominations de curés faites par les évêques, ne pouvaient pas rester beaucoup plus longtemps à la discrétion de ministres des Cultes notoirement hostiles à la religion, sans que la dignité et la vitalité de l'Église de France ne courussent les plus graves dangers. Aussi les évêques les plus clairvoyans envisageaient-ils sans trop de peine l'éventualité de la séparation, malgré ses aléas. L'un d'eux, Mgr Le Camus, évêque de la Rochelle, s'affirmait nettement séparatiste et n'arrivait pas à comprendre ceux de ses collègues qui voulaient « concorder quand même. » « Quelle illusion peuvent-ils se faire? m'écrivait à la fin de 1903 le docte et courageux prélat, celle d'Aristobule se laissant étouffer sous l'eau

par Hérode qui prétendait lui apprendre à nager ? Oui, celle-là, et pas d'autre. »

Évidemment la situation était bien différente à Genève, où l'État intervenait sans doute dans la nomination des pasteurs, mais seulement pour régler, de concert avec l'Église elle-même et conformément à son principe, les conditions et la forme des élections, tandis qu'en France, c'était le vieux droit ecclésiastique que le Concordat avait partiellement aboli au profit du pouvoir civil, c'était la volonté de l'État que le Concordat avait mise à la place de la volonté de l'Église, notamment pour le choix des évêques et des titulaires de toutes les cures importantes, tandis qu'il supprimait pratiquement pour la masse des petits curés toutes les garanties canoniques. En somme, la petite République de Genève protégeait l'Église nationale, sans que sa protection pût dégénérer en tyrannie, et il la commanditait sans exiger d'elle, en retour de cette commandite, aucune abdication, aucun sacrifice. Or l'Église nationale sera, désormais, commanditée non plus par l'État, mais par les fidèles. Ceux-ci ne se montreront-ils pas de quelque façon plus exigeans que l'État? Et puisqu'ils paieront, ne vont-ils pas s'aviser de prétendre que leurs pasteurs soient, un peu plus que naguère et plus étroitement, et d'une manière dont la dignité pastorale pourrait avoir à souffrir, à leur service? Je ne sais si cette crainte est chimérique. Je dois dire que M. Montet ne me l'a exprimée qu'avec une très grande discrétion. Elle est partagée, je le répète, par la plupart des pasteurs antiséparatistes. Des inquiétudes analogues s'étaient manifestées, au lendemain de la loi de 1905, dans le clergé français. Il y a fort peu de paroisses, si même il y en a, où l'événement les ait justifiées. Mais il est vrai que, dans l'Église catholique, les laïques, façonnés à l'obéissance et, par principe, dispensés de toute initiative, soumis à une hiérarchie fortement organisée dont il leur arrive bien de discuter les directions, mais non pas l'autorité, sont plutôt, par la force des choses, tentés de se désintéresser de l'administration soit spirituelle, soit temporelle, des diocèses et des paroisses, que d'essayer d'y faire prévaloir leurs vues propres, si par hasard ils en ont. Et c'est pourquoi l'expérience française n'est pas de nature à rassurer pleinement les pasteurs genevois.

Ceux-ci peuvent redouter enfin, et ils redoutent en effet, que la séparation n'ait une répercussion fâcheuse sur l'enseignement

religieux dans les écoles où, sous le régime de l'union, cet enseignement est donné, en vertu de la loi sur l'instruction publique du 5 juin 1886, par des pasteurs nommés par le consistoire, agréés et payés par l'État. La loi Fazy ne supprime pas l'enseignement religieux dans ces écoles ; elle n'en parle pas, et les pasteurs qui en sont chargés continueront donc à le donner, mais désormais sans nul concours positif de l'État. Ce n'est donc pas la laïcisation de l'école, mais ce pourrait être un acheminement vers cette prétendue neutralité dont nous savons maintenant en France assez ce qu'elle vaut, pour n'être pas surpris que les pasteurs genevois appréhendent d'avoir à faire, après nous, une expérience si concluante et si désastreuse.

Quelque graves que soient les craintes que peut faire naître la séparation de l'Église et de l'État, du point de vue de l'Église nationale protestante, ce ne sont que des craintes en effet. Aussi s'est-il rencontré, au sein de cette Église, dix-sept pasteurs en office, une minorité en somme imposante, et d'autant plus que, si l'on en croit M. l'abbé Eugène Carry, dont l'impartialité égale la compétence dans toutes les questions intéressant les diverses Églises de Genève, cette minorité serait « l'élite du corps ecclésiastique protestant; » il s'est trouvé, dis-je, dix-sept pasteurs en office pour se déclarer séparatistes, et pour recommander publiquement au suffrage populaire, par un appel collectif en date du 21 juin, la loi Fazy. Pour ceux-là, la séparation était surtout affaire de principe, mais en outre ils rendaient hommage aux intentions droites du législateur, et ils ne voyaient rien dans son œuvre qui les obligeât à la repousser. Le consistoire, toutefois, en jugeait autrement, et bien que plusieurs de ses membres fussent séparatistes de principe, il demandait solennellement, aux protestans de Genève, par voie d'affiches, dont lecture fut donnée le 30 juin dans les temples, de rejeter la loi « dans l'intérêt de la patrie aussi bien que dans l'intérêt de l'Église, » parce que « la séparation relâcherait les liens qui pendant près de quatre siècles ont uni, dans l'âme genevoise, le sentiment national et le sentiment religieux. »

Il faut rendre à la Compagnie des Pasteurs cette justice qu'elle a su reléguer dans cette affaire de la séparation, autant du moins qu'on en peut juger du dehors, ses préoccupations matérielles au dernier plan. Mais il faut dire aussi que l'Église nationale protestante possède une petite fortune que l'État ne songe pas à

lui enlever et qui provient de biens dont la propriété lui fut officiellement reconnue, lors de l'annexion de Genève à la République française en 1798. Les biens dont il s'agit, réunis autrefois au fonds capital de la caisse hypothécaire, furent, par une disposition législative de 1886, « sortis dudit fonds et remis au consistoire sous forme de cédules inaliénables de cette caisse au montant de 800 000 francs. » La loi Fazy stipule qu'« une commission de onze membres, dont six nommés par le consistoire et cinq par le conseil d'État, statuera sur le mode d'administration et sur l'attribution de ces cédules, ainsi que de tous autres biens gérés ou possédés par le consistoire et les conseils de paroisse. » Il n'y aurait pas là, évidemment, de quoi assurer à tout jamais l'entretien des pasteurs et le bon fonctionnement de l'Église, qui était inscrite au budget pour 133700 francs. Mais c'est un fond de bourse, qui, avec les pensions viagères prévues par la loi Fazy, permet, comme on dit, de voir venir. Au surplus, la plus grande partie de la fortune publique dans le canton de Genève est entre les mains des protestans. La perspective, de ce côté, semble tout à fait rassurante.

Une autre justice à rendre à l'Église nationale, c'est qu'elle a reçu le coup avec dignité et qu'elle ne s'est point attardée à de vaines récriminations. Je ne sais pas si, victorieuse, elle aurait manifesté une égale sérénité. On prétend que beaucoup de nationaux avaient escompté l'échec de la loi Fazy au point de préparer pour le soir du referendum des réjouissances, des illuminations, voire des cortèges triomphaux où les cardinaux romains auraient figuré, vêtus de pourpre, pour être en fin de compte brûlés en effigie devant Saint-Pierre. J'admets volontiers que la basse plèbe seule se fût livrée à de tels excès, et il n'en faut retenir qu'une indication, à la vérité précieuse, sur la manière dont la masse protestante appréciait d'avance le résultat et la moralité du scrutin. Le vote de la loi, c'était, pour elle, le triomphe du papisme, c'est-à-dire quelque chose de monstrueusement invraisemblable. Il a fallu déchanter, et je suppose que même le bas peuple n'a pas tardé à apprécier plus justement les faits. Certes, les catholiques romains ont le droit de se féliciter d'un événement auquel ils ont largement contribué et qui peut leur apparaître, — je m'expliquerai plus loin à ce sujet, — comme une revanche ; mais, somme toute, Genève est toujours Genève, et dans Saint-Pierre la chaire de Calvin demeurera

longtemps encore exposée à la vénération de ses fils spirituels.

Je disais tout à l'heure que l'Église nationale protestante ne s'était pas attardée à de vaines récriminations. Et en effet, dès le 2 juillet, soit deux jours après la votation populaire, le consistoire décidait de réunir une assemblée consultative pour nommer une commission avec mandat de rédiger un avant-projet de constitution. Cette assemblée, à laquelle avaient été convoqués les membres, — 25 laïques, 6 ecclésiastiques, — du consistoire, les 36 membres de la Compagnie des Pasteurs et 42 délégués des conseils de paroisse, s'est réunie dans le temple de l'Auditoire, sous la présidence de M. Édouard Bordier, président du consistoire. Après lecture de divers rapports, l'un des dix-sept pasteurs séparatistes, M. Gambert, a pris la parole pour justifier son attitude et celle des co-signataires de l'appel du 21 juin.

La loi Fazy, a-t-il dit notamment, « nous apparaissait comme respectueuse des droits de la conscience religieuse et offrant à l'Église l'occasion favorable d'accepter un changement constitutionnel que réclamaient pour des raisons diverses la majorité de nos concitoyens. » Et encore : « Pas plus que l'union avec l'État, la séparation d'avec l'État ne constitue l'Église. » Il est vrai. La constituante élue par l'assemblée de l'Auditoire comprend 19 membres, soit 6 laïques représentant le consistoire, 6 ecclésiastiques désignés par la Compagnie des Pasteurs, 7 délégués des conseils de paroisse. Son président est M. Cramer-Micheli, ancien président du consistoire, antiséparatiste. Mais elle sera vice-présidée par un séparatiste très ardent, précisément par ce pasteur Gambert, dont je viens de citer le discours courageux.

C'est ainsi que séparatistes et antiséparatistes sont appelés à travailler ensemble à la réorganisation de l'Église séparée de l'État. Tous semblent vouloir à tout prix maintenir l'unité du protestantisme genevois, et la crise que traverse le protestantisme français suffirait au besoin à les convaincre de la nécessité d'un sérieux effort pour sauvegarder cette unité. Il est probable, il est même certain, si l'on en juge par l'opinion unanime qui s'est affirmée à l'Auditoire, que la constituante voudra conserver le caractère national de l'Église où toutes les tendances continueront donc d'avoir droit de cité. Il y aura à sa base, non pas une confession de foi proprement dite et obliga-

toire, mais une simple déclaration religieuse sans caractère dogmatique. Ses paroissiens seront tous les protestans de naissance qui ne refuseront pas absolument d'en faire partie. Les nationaux les plus attachés personnellement à l'orthodoxie, et entre tous, ce qui est bien caractéristique, le leader orthodoxe M. Chaponnière, qui mène une campagne dans ce sens dans son journal *la Vie nouvelle,* organe des protestans français, veulent que leur Église reste « multitudiniste. » L'Église nationale protestante de Genève sera donc demain, comme elle l'était hier, la seule Église du monde protestant tout entier qui représente le vrai « latitudinarisme, » car ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni en France, ni en Suède et Norvège, on ne trouverait une Église ainsi constituée.

Il n'en est pas moins vrai que l'Église nationale protestante de Genève est ébranlée aujourd'hui dans ses assises officielles. L'est-elle dans sa vie intime et profonde? Elle subit, en tout cas, une épreuve, et la manière dont elle la supportera nous pourra seule exactement renseigner sur les ressources de vitalité proprement religieuse dont elle dispose. Il convient de rappeler ici ce que Vinet a écrit dans son *Essai sur les manifestations des convictions religieuses et sur la séparation de l'Église et de l'État envisagée comme conséquence nécessaire et comme garantie du principe :* « Si l'on nous demande : Que voulez-vous que la religion devienne sans l'appui de l'État? nous répondrons simplement : Qu'elle devienne ce qu'elle pourra; qu'elle devienne ce qu'elle doit devenir; qu'elle vive si elle a de quoi vivre; qu'elle meure si elle doit mourir. Elle est venue dans le monde pour prouver que l'esprit est plus fort que la matière, fort contre la matière; je ne dois pas l'empêcher de prouver cela. Si elle ne peut pas subsister par elle-même, elle n'est pas la vérité; si elle ne peut vivre que d'artifice, elle n'est elle-même qu'un artifice; si elle est de Dieu, il lui a été donné, comme à Jésus-Christ, d'avoir la vie en elle-même; il faut qu'elle le montre; c'est son premier mandat; c'est le sceau indispensable de sa divinité... Nous déclarons hautement que, pour ce qui nous concerne, nous cesserions de croire au christianisme, du moment que nous ne le croirions pas fort au-dessus de cette épreuve. »

III

La séparation de l'Église nationale d'avec l'État est incontestablement pour l'Église évangélique libre, sans parler d'autres groupemens protestans qui se sont constitués sur le même principe séparatiste, un triomphe moral. Cependant, l'on exagérerait singulièrement la portée de ce triomphe si l'on ne prenait pas garde que les fondateurs de l'Église évangélique ne cédèrent point, quand ils abandonnèrent l'Église nationale, à un irrésistible besoin de se libérer vis-à-vis de l'État, et que leur grande raison d'abandonner cette Église fut son relâchement doctrinal. C'étaient, nous dit le pasteur Brocher, dans l'intéressant opuscule qu'il a consacré à l'Église évangélique à l'occasion de son jubilé, en 1899, « de petits groupes de chrétiens qui, ayant faim et soif de la vie de Dieu et ne la trouvant pas dans les cultes officiels, se réunirent pour méditer et prier ensemble. » La Compagnie des Pasteurs avait supprimé en 1725 la profession de foi, et dès lors on ne prêchait plus guère, dans l'Église nationale, que la religion naturelle. Ce n'était pas assez pour des âmes qui trouvaient, et avec raison, fort inconsistante une morale chrétienne dépourvue de toute assise dogmatique. D'autre part il arriva que l'Église nationale se montra intolérante à l'égard de pasteurs qui prétendaient réagir contre le relâchement doctrinal. César Malan se vit interdire l'accès des chaires de Genève pour avoir prêché en 1817, au temple de la Madeleine, la doctrine du salut gratuit. Il se résigna donc à faire le culte dans sa propre maison, en attendant de pouvoir ouvrir, en 1820, une chapelle du Témoignage. Un peu plus tard Louis Gaussen, pasteur à Satigny, pour avoir témoigné comme César Malan en faveur de la doctrine du salut gratuit, et rejeté le catéchisme imposé par la Compagnie des Pasteurs, se trouva en butte à des attaques violentes. Il fonda en 1831 une société évangélique qui ouvrit l'année suivante une école de théologie dont les premiers professeurs furent Gaussen lui-même, Merle d'Aubigné, Galland. La destitution de Gaussen suivit de près. Bientôt s'ouvrirent de nouveaux lieux de culte, sans attache avec l'Église nationale, notamment : l'Oratoire en 1834, la chapelle de la Pélisserie en 1839. C'est en ce temps-là que Vinet publiait son *Essai sur la manifestation des convictions religieuses et sur la*

séparation de l'Église et l'État envisagée comme conséquence nécessaire et comme garantie du principe. Cet « Essai, » qui formulait avec une grande hauteur de vues les desiderata essentiels des dissidens, eut beaucoup d'influence sur les décisions qu'ils allaient prendre.

Ceux-ci se constituèrent en 1848 en Église évangélique dans la maison du pasteur Louis Brocher. La première assemblée générale de la nouvelle Église eut lieu à la Pélisserie, en 1849, qui est donc la date officielle de sa naissance. Six années plus tard, l'Église évangélique inaugurait sa grande salle de la rive droite. Toutefois, de graves divergences de vues commençaient de s'accuser chez les réformateurs. Le groupe de la Pélisserie montrait plus d'intransigeance et plus d'audace. Le groupe de l'Oratoire, plus accommodant et plus timide, s'écartait moins des formes de l'Église nationale. En 1882, deux membres laïques du presbytère ayant déclaré qu'ils ne pouvaient plus en conscience signer la confession de foi, cet incident suffit à provoquer la séparation des deux groupes dont l'un, le plus petit, devint l'Église indépendante de la Pélisserie, qui existe encore, mais n'a jamais eu beaucoup d'adhérens et ne tiendra qu'une place des plus médiocres dans l'histoire religieuse genevoise, et l'autre, ayant pris le nom d'Église évangélique libre de Genève, se donna dès 1883 une nouvelle constitution, que l'on revisa en 1891. La constitution de 1883 comportait une confession de foi plus large que celle que l'Église indépendante de la Pélisserie a voulu maintenir. La revision de 1891 n'y a rien changé. L'Église évangélique libre reconnaît les Saintes Écritures comme « règle unique et infaillible de foi. » Elle professe les doctrines fondamentales « de la chute de l'homme et du salut gratuit par la rédemption de Jésus-Christ. » Elle adopte comme résumé de sa foi le Symbole des apôtres. Elle tient que le Christ est le seul chef de l'Église. Elle accepte comme membres « quiconque adhère à cette profession de foi et ne la dément point par sa conduite. » Elle croit au sacerdoce universel des croyans, mais elle admet la nécessité de ministères spéciaux, et c'est pourquoi elle a des anciens, des pasteurs et des diacres : des anciens, auxquels sont réservées les fonctions administratives et qui veillent en outre à ce que l'enseignement des pasteurs soit conforme à la profession de foi ; des pasteurs, chargés de la prédication, de la « cure d'âmes » et de l'instruction religieuse ; des diacres, qui

s'occupent spécialement des pauvres et rendent certains services dans le culte public. L'Église évangélique libre a, comme l'Église nationale, deux sacremens : le baptême et la cène, la cène où elle accueille « sous leur propre responsabilité tous ceux qui s'en approchent, » ce qui atteste une réelle largeur d'idées. Elle se divise en paroisses et stations d'évangélisation. Ses corps constitués sont : les conseils de paroisse, le presbytère.

Les conseils de paroisse convoquent au moins deux fois par an des assemblées paroissiales dont tous les membres participent à l'élection des pasteurs, des anciens et des diacres. Les deux tiers des suffrages sont requis pour l'élection des pasteurs. Les anciens et les diacres sont élus à la majorité. Chaque conseil de paroisse se compose du ou des pasteurs, des anciens et des diacres de la paroisse. Il est chargé de l'organisation des cultes. Il fixe l'ordre du jour des assemblées paroissiales.

Le presbytère est composé des pasteurs de toutes les paroisses et des anciens délégués par elles. Il veille aux intérêts généraux de l'Église, à la doctrine, à l'enseignement, au choix des livres dont on se sert pour les cultes, à la discipline, à l'administration des finances. Il fixe le traitement des pasteurs. Il préside à l'installation de ces derniers, des anciens et des diacres. Il juge des plaintes portées contre eux. Il a seul le droit d'agir au nom de l'Église.

Il semble bien que la vie religieuse soit plus intense dans l'Église évangélique libre de Genève que dans l'Église nationale, et c'est pour cela, sans doute, que le peuple appelle communément ses adeptes les « mômiers. » Leur exemple, ainsi que le fait remarquer le pasteur Brocher dans l'opuscule que j'ai déjà cité, n'en a pas moins été plus d'une fois un « stimulant, » un « aiguillon » pour l'Église nationale, qui, notamment, n'a fait que suivre l'Église évangélique libre en organisant les écoles du dimanche et le culte du soir. On dit que la concurrence est l'âme du commerce. Elle peut être aussi bien l'âme de l'apostolat.

L'Église évangélique libre ne comprend pas tout à fait un millier de membres. Mais elle constitue une élite et, comme dit encore le pasteur Brocher, elle marque, au point de vue protestant, « l'idéal à poursuivre. » Verra-t-elle s'accroître, du fait de la séparation, son influence et le nombre de ses adhérens ? Peut-être, mais non pas, je crois, tout de suite. L'Église natio-

nale n'est pas persécutée, mais elle subit une épreuve qui attire forcément de son côté la sympathie. Ses cadres ne seront pas amoindris par des exodes sans dignité. Toutefois, il n'est pas défendu de penser que l'attrait d'une situation matérielle, d'une situation officielle, garantie par l'État, a pu contribuer un peu dans le passé à déterminer la vocation de quelques-uns de ses pasteurs. Et, dès lors, il est permis de conjecturer qu'il se trouvera dans l'avenir des jeunes gens, qui n'ayant pas les mêmes raisons d'opter pour l'Église nationale, céderont plus facilement aux raisons, que leur conscience leur pourra suggérer, de s'attacher de préférence à l'Église évangélique libre. Il nous est loisible d'appliquer aux simples fidèles le même raisonnement, car on ne peut nier qu'ils n'eussent plus d'intérêt à rester dans l'Église nationale, subventionnée par l'État, qu'à entrer dans une Église dont l'entretien est tout entier à la charge de ses membres. Et d'ailleurs, question d'intérêt à part, l'Église nationale avait un prestige officiel qui en pouvait imposer. Ce prestige, il est vrai, sera encore sensible aux yeux après la séparation, comme il est vrai que nous voyons encore la lumière du soleil quand il vient de disparaître à l'horizon. Mais il ira en s'atténuant jusqu'à ce qu'il s'efface tout à fait.

IV

Nous avons dit quelle est la situation du protestantisme à Genève en face de la séparation et comment l'Église nationale protestante n'aura peut-être à souffrir que dans ses intérêts matériels d'un bouleversement qui, d'autre part, ne peut que servir les intérêts spirituels de l'Église évangélique.

En revanche la séparation d'avec l'État, c'est infailliblement, pour l'autre Église nationale, pour l'Église nationale catholique, l'agonie lente et la mort.

Cette Église catholique nationale fut l'œuvre du célèbre Père Hyacinthe, une œuvre que les collaborateurs de l'ancien prédicateur de Notre-Dame eurent vite fait de défigurer. Elle est née du Kulturkampf de 1873, mais dans des conditions fort peu connues en France. Je dois à l'obligeance de M. Henri Fazy, qui était à cette époque le plus jeune des collègues de M. Carteret au conseil d'État et qui en est aujourd'hui le dernier survivant, communication de toute une série de documens officiels relatifs

au grave conflit dont fut précédé ce Kulturkampf. Et j'ose dire, encore que ces documens, s'ils ne justifient certainement pas les violences dont le clergé et les catholiques demeurés fidèles au Saint-Siège furent alors victimes dans la république de Genève, contribuent à les expliquer. Loin de moi, ai-je besoin de m'en défendre, la pensée d'amnistier les persécuteurs! Mais comment les jugerait-on avec impartialité, si l'on ne voulait pas connaître les difficultés avec lesquelles ils se sont trouvés aux prises avant de décréter les lois odieuses qui viennent d'être abrogées?

L'abbé Mermillod avait été nommé curé de Genève, par Mgr Marilley, évêque de Lausanne et Genève, résidant à Fribourg, en 1864. En même temps, Pie IX l'avait nommé auxiliaire de Mgr Marilley avec le titre d'évêque d'Hébron, et dès le 5 juillet 1865, le Pape faisait savoir à Mgr Marilley qu'il eût à ne plus s'occuper du canton de Genève dont l'administration incomberait seule désormais à Mgr Mermillod. Il s'agissait bien, dans la pensée de Pie IX, de rétablir, du moins en fait, un évêché à Genève, et il n'est d'ailleurs pas douteux que le Souverain Pontife, en agissant ainsi, était uniquement préoccupé des intérêts religieux de ce canton. Il n'en est pas moins vrai que le rétablissement d'un évêché à Genève était contraire aux arrangemens librement souscrits par Pie VII en 1819, puisqu'il résultait de ces arrangemens que l'évêque ayant juridiction sur le canton de Genève ne devait résider ni à Genève ni même dans le canton. C'est le P. Tarquini qui, dans son *Traité du Droit public de l'Église*, a donné cette singulière définition des concordats : « Des lois ecclésiastiques particulières faites par l'autorité du Souverain Pontife, pour un État ou un royaume, sur les instances du chef de cet État et entraînant pour le prince l'obligation, qu'il a contractée, de les observer régulièrement. » D'après cela, les concordats, et à plus forte raison des arrangemens moins solennels comme ceux de 1819, n'entraîneraient pour l'État contractant que des devoirs, et laisseraient intacts tous les droits inhérens à la charge apostolique. Je ne crois pas que cette doctrine ait beaucoup d'adeptes dans l'Église elle-même. Mais il est évident qu'aucun État ne s'en voudrait accommoder.

J'en viens maintenant aux faits. Un débat, d'ailleurs par lui-même insignifiant, s'ouvre à la fin de l'année 1871, au sujet d'une circonscription paroissiale à modifier. Le conseil d'État s'adresse à Mgr Marilley, lequel renvoie naturellement l'affaire à

Mgr Mermillod. Mais le conseil d'État ne l'entend pas ainsi, et il s'empresse d'écrire de nouveau à Mgr Marilley, — lettre du 9 décembre 1871, — pour préciser « la manière dont il conçoit la position légale de l'autorité diocésaine dans le canton de Genève : »

... Les paroisses catholiques de notre canton ont été réunies à perpétuité en 1819 au diocèse de Lausanne à la suite de pourparlers et de négociations entre le Saint-Siège d'une part, le gouvernement suisse et le gouvernement de Genève, de l'autre. Par bref daté de Rome le 20 septembre 1819, Sa Sainteté le Pape Pie VII a reconnu le nouvel état de choses, et ce bref lui-même est devenu exécutoire dans notre canton, en vertu d'un arrêté du conseil d'État du 1er novembre 1819. Le bref et l'arrêté conforme faisant dès lors partie de notre droit public, le conseil d'État ne peut reconnaître d'autre autorité diocésaine que celle de Sa Grandeur l'évêque de Lausanne, et il estime de son devoir de faire dès aujourd'hui toute réserve à l'endroit de toute décision ou direction qui pourrait infirmer ou altérer le bref de Sa Sainteté Pie VII ; en effet, la position diocésaine des paroisses catholiques du canton résulte, comme nous venons de le dire, d'un accord préalable entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, accord auquel le Saint-Siège ne saurait en aucun cas porter atteinte sans le concours formel du pouvoir civil.

Le 21 mars 1872, le conseil d'État demande à Mgr Marilley de vouloir bien donner un successeur à l'abbé Marin, chapelain des collèges, qui vient de mourir. Mgr Marilley répond qu'il ignorait même que l'abbé Marin « eût été choisi et nommé pour remplir les fonctions de chapelain des collèges, cet acte d'administration ecclésiastique, comme tous ceux qui se sont produits depuis le 5 juillet 1865, ayant été accompli par Mgr Mermillod. Il ne peut donc que transmettre à ce prélat la demande du conseil d'État.

Le 2 août 1872, nouvelle démarche du conseil d'État auprès de Mgr Marilley. Il s'agit, cette fois, de pourvoir à la vacance des cures d'Hermance et de Présinges. L'évêque se récuse encore. Le conseil d'État revient à la charge, le 9, pour demander à Mgr Marilley une copie authentique de l'acte par lequel le Saint-Siège « aurait chargé exclusivement M. Mermillod, curé de Genève, de l'administration ecclésiastique du canton, acte qui, ajoute-t-il, ne nous a jamais été communiqué. »

Mais Mgr Marilley n'a reçu, au sujet d'une communication de ce genre, « aucune mission ni direction de la part du Saint-Siège. » Il se bornera, en conséquence, à faire connaître au re-

présentant du Saint-Siège, Mgr Agnozzi, le désir du gouvernement.

Le 30 août, le conseil d'État adresse une lettre comminatoire « à Monsieur le curé de Genève » : « ... L'administration ecclésiastique dans le canton de Genève étant du ressort de Sa Grandeur l'évêque de Lausanne et de Genève, le conseil d'État vous invite à vous abstenir de tout acte ayant le caractère de ceux qui, dans les évêchés, sont généralement réservés à l'évêque diocésain. » Ce n'est pas tout. Le conseil a notifié à Mgr Marilley qu'il cesserait de reconnaître l'intervention de son vicaire général aussi longtemps que l'évêque ne lui aurait pas déclaré d'une manière expresse qu'elle s'exerce dans tous ses actes en son nom et sous sa responsabilité, comme seul chef du diocèse de Lausanne et de Genève. Mgr Marilley n'a pas fait et l'on comprend bien qu'il ne pouvait pas faire cette déclaration. «... En conséquence, ordonne le conseil d'État, vous voudrez bien, monsieur le curé, vous abstenir également jusqu'à nouvel ordre de tout acte que vous feriez en qualité de vicaire général ou de fondé de pouvoirs de l'évêque diocésain, n'ayant plus aucune fonction officielle dans le canton que celle de curé de Genève. »

Mgr Mermillod répond le 23 septembre qu'il en référera à ses supérieurs : « C'est à eux qu'il appartient d'apprécier une question qui touche aux droits garantis de l'Église catholique, à la liberté et à la dignité de son ministère spirituel. »

L'évêque d'Hébron est mandé à la chancellerie, où MM. Carteret, président du conseil d'État, et Cambessèdes, chef du département de l'Intérieur et des Cultes, le somment de répondre par écrit à cette question écrite : « M. Mermillod, curé de Genève, entend-il se conformer dès à présent aux prescriptions du conseil d'État contenues dans sa lettre du 30 août? » Et voici les passages essentiels de la réponse écrite du prélat : « Mgr Mermillod ne reconnaît pas la compétence du conseil d'État dans une question d'administration exclusivement ecclésiastique... Jamais depuis 1815 les vicaires généraux n'ont été agréés ni suspendus par aucun conseil d'État... En conséquence de la lettre du conseil d'État du 30 août, Mgr Mermillod en a référé à ses supérieurs ecclésiastiques. En conséquence, en son honneur et en sa conscience, il ne peut obtempérer aux ordres et aux menaces du conseil d'État d'avoir à cesser ses fonctions

d'évêque auxiliaire et de vicaire général; c'est pour lui un devoir d'inviolable fidélité aux droits de l'Église, qui sont compatibles avec le dévouement à son pays. »

Cette réponse a une fière allure. Mais Mgr Mermillod était à côté de la question quand il rappelait que jamais depuis 1815 les vicaires généraux n'avaient été agréés ni suspendus par aucun conseil d'État. Il ne s'agissait pas en effet de l'agréer ni de le suspendre comme vicaire général, mais de savoir s'il l'était vraiment, et, dans la négative, de l'empêcher d'en exercer les fonctions. Or il avait cessé de l'être, du jour où il avait cessé d'administrer le diocèse de Genève au nom et par l'autorité de Mgr Marilley.

Les événemens se précipitent. Le 20 septembre, le conseil d'État prend deux arrêtés. Par le premier, Mgr Mermillod « cesse d'être reconnu comme curé de la paroisse de Genève. » Par le second, il lui est interdit « de faire soit directement, soit par procuration, aucun acte du ressort de l'ordinaire ; il lui est interdit également de faire aucun acte en qualité de vicaire général, de fondé de pouvoirs de Mgr l'évêque du diocèse ou comme chargé à un titre quelconque de l'administration des paroisses catholiques du canton. »

Le 28 septembre, Mgr Mermillod proteste énergiquement contre ces deux arrêtés : « Ils violent écrit-il, les droits fondamentaux de l'Église catholique; ils portent atteinte à son organisation; méconnaissent les sources, le caractère et le libre exercice de la juridiction ecclésiastique, lui dénient l'indépendance de son ministère sacré et détruisent son autorité spirituelle. Ces arrêtés violent encore le droit public de notre pays, en blessant les droits reconnus, la liberté de conscience et du culte de la moitié de la population. » Et Mgr Mermillod expose que le bref de Pie VII sur lequel le conseil d'État prétend s'appuyer n'est ni un concordat, ni même une convention, et qu'en réalité « les seules tractations diplomatiques qui aient touché aux rapports si délicats de l'Église avec la société civile se sont bornées à affirmer: 1° « que la religion serait maintenue et protégée » comme elle l'était avant la réunion des paroisses catholiques à la République; 2° qu'au Saint-Siège seul il appartient « d'en régler autrement. » (Tr. de Turin, art. 12. Protocole du Congrès de Vienne, art. 3, par. 7.) Ces droits garantis par des traités et d'ailleurs rappelés dans le bref de 1819, le conseil

d'État les a-t-il respectés? Non, car il conteste aux catholiques « la propriété de leurs églises, la liberté du culte extérieur, la liberté de leurs cimetières chrétiens, le caractère religieux de leurs écoles, la liberté de l'enseignement, la liberté de leurs associations religieuses. Donc, conclut Mgr Mermillod, je ne puis accepter vos arrêtés, inexacts dans les considérans, illégaux dans leurs conclusions, et remplaçant l'équité, le droit, la loi, par des mesures oppressives... Catholique, prêtre, évêque, j'en appelle au Saint-Siège, gardien de nos droits et protecteur des opprimés. Citoyen genevois, j'en appelle au bon sens et à l'impartialité de mes compatriotes. »

A la protestation de Mgr Mermillod, les curés du canton s'empressent de joindre la leur. Ils dénoncent dans les arrêtés « un complet oubli des droits de la conscience ainsi qu'une violation de la liberté des cultes et de la liberté de l'Église catholique, l'une et l'autre solennellement garanties par les constitutions fédérale et cantonale. » C'est pourquoi « nous protestons : 1° que nous reconnaissons pour notre évêque celui qui nous est donné par le Pape et que nous n'en reconnaissons pas d'autre, 2° que nous ne pouvons admettre aucune entrave à nos communications avec notre chef ecclésiastique. »

La guerre était déclarée. L'ère des pires violences allait s'ouvrir. Le 11 octobre, le conseil d'État invitait, pour la forme, Mgr Marilley à pourvoir à la cure de Genève. Bien entendu ce prélat déclinait l'invitation, et le conseil d'État se décidait alors à annoncer « au peuple genevois » son intention de proposer, dans la prochaine législature « des modifications importantes dans les formes organiques de l'Église genevoise. »

Les élections de 1872 se firent sur la question religieuse. On sait qu'elles furent favorables au gouvernement. Le 16 janvier 1873, Pie IX érigeait par bref le canton de Genève en vicariat apostolique, avec, bien entendu, pour vicaire apostolique Mgr Mermillod. Lecture fut faite de ce bref, dans toutes les églises. Le gouvernement supprima pour trois mois le traitement des curés. Entre temps, le nonce Agnozzi portait le bref du 16 janvier à la connaissance du président de la Confédération. Le conseil fédéral répondit que le Saint-Siège n'avait le droit d'apporter aucune modification aux circonscriptions diocésaines de la Suisse sans le consentement des pouvoirs publics du pays. En conséquence, la Confédération refuse de reconnaître le nouveau

vicariat, et « elle s'opposera absolument à ce que M. Mermillod exerce les fonctions que le Saint-Siège n'avait pas le droit de lui attribuer. »

Le gouvernement de Genève fait publier, le 12 février 1873, cette décision du conseil fédéral. Mgr Mermillod refuse de se soumettre. Le 17 février, le conseil fédéral prononce contre lui l'interdiction de séjour sur le territoire de la Confédération, et l'évêque, qui n'entend céder qu'à la force, est expulsé par un commissaire de police.

Le 19 février, le grand conseil votait par 76 voix contre 8 les « modifications importantes dans les formes organiques de l'Église catholique genevoise » que le conseil d'État avait annoncées au peuple ; et le peuple les ratifiait le 23 mars. Or à peu près toutes ces modifications, et, en tout cas, les plus essentielles, étaient, à des degrés divers, en opposition absolue avec la constitution de l'Église catholique. Voici d'ailleurs les dispositions capitales de la loi constitutionnelle du 19 février :

Article I. — Les curés et les vicaires sont nommés par les citoyens catholiques inscrits sur les rôles des électeurs cantonaux. Ils sont révocables.

Art. II. — L'évêque diocésain reconnu par l'État peut seul, dans les limites de la loi, faire acte de juridiction et d'administration épiscopales... Le siège de l'évêché ne pourra être établi dans le canton de Genève.

Art. III. — La loi détermine le nombre et la circonscription des paroisses, les formes et les conditions de l'élection des curés et des vicaires, le serment qu'ils prêtent en entrant en fonction, les cas et le mode de leur révocation, l'organisation des conseils chargés de l'administration temporelle du culte ainsi que les sanctions des dispositions législatives qui le concernent...

La loi constitutionnelle du 12 février fut complétée et adaptée par la loi organique du 27 août de la même année. Cette loi organique fixait à 23 le nombre des paroisses catholiques du canton et donnait à celle de Genève 3 curés. Son article 5 stipulait que « les curés et les vicaires ne pourraient sans l'autorisation de l'État exercer des fonctions ni accepter des dignités ecclésiastiques supérieures à celles qui leur auraient été conférées par l'élection. » Encore cette autorisation serait-elle « toujours révocable. » Par là, ce n'était plus le Pape, mais M. Carteret qui devenait le véritable chef de l'Église de Genève. L'article 6 astreignait curés et vicaires à prêter devant le conseil d'État, avant

leur installation, le serment suivant : « Je jure devant Dieu de me conformer strictement aux dispositions constitutionnelles et législatives sur l'organisation du culte catholique de la République et d'observer toutes les prescriptions des constitutions et des lois cantonales et fédérales. Je jure encore de ne rien faire contre la sûreté et la tranquillité de l'État; de prêcher à mes paroissiens la soumission aux lois, le respect envers les magistrats et l'union avec tous leurs concitoyens. » L'article 8 accordait aux électeurs de toute paroisse le droit de demander, par une pétition motivée, que leur curé ou leurs vicaires fussent soumis à une nouvelle élection. C'était la négation et la destruction de la hiérarchie catholique. L'article 9 voulait que chaque paroisse fût administrée par un conseil pris parmi les électeurs laïques. Enfin l'article 11 soumettait l'administration des conseils de paroisse au contrôle d'un conseil supérieur, nommé tous les quatre ans par un collège unique, composé de tous les électeurs catholiques du canton. C'était la négation et la destruction du principe d'autorité sur lequel repose l'Église catholique.

Il est permis de se demander si le Saint-Siège n'aurait pas pu, avec un peu plus de souplesse diplomatique, prévenir de pareils excès. Mais Pie IX était le Pape de l'absolu. Peut-être aussi pensait-il que la persécution, cette trempe des âmes, serait bonne, en fin de compte, pour l'Église de Genève. Et qui oserait affirmer qu'en cela, il se soit trompé!

Dans l'intervalle du vote de la loi constitutionnelle du 19 février par le grand Conseil et de celui de la loi organique du 27 août, les catholiques libéraux de Genève avaient appelé à eux le Père Hyacinthe. Ils s'étaient déjà mis en rapport avec les associations de langue allemande qui avaient refusé de reconnaître l'infaillibilité pontificale; réunis en assemblée générale dès le 24 février 1873, ils s'étaient empressés d'adhérer aux principes et statuts votés à Soleure et à Olten dont l'élection du clergé par le peuple est l'article fondamental.

Le Père Hyacinthe arriva à Genève le 12 mars 1873. Je n'ai pas à raconter ici comment l'ancien carme était sorti de son couvent d'abord, de l'Église romaine ensuite, malgré les affectueuses objurgations de son ami Montalembert, qui lui écrivait le 9 février 1869 : « Vous ne servirez bien la cause qui nous est si chère qu'en restant au dedans, au lieu de vous laisser entraîner ou rejeter au dehors. C'est par là seulement que vous pouvez

déconcerter nos implacables adversaires; ils seraient trop heureux s'ils pouvaient, à force de provocations et de dénonciations, vous faire sortir du giron de l'Église. » En rompant, comme il l'a fait, avec l'Église romaine, le Père Hyacinthe s'est trompé non moins gravement sur ses droits que sur son devoir. De ceux qui l'appelaient à Genève il avait exigé l'assurance, sans rien demander pour lui-même, « que la réforme qu'il s'agissait d'entreprendre en commun serait chrétienne, catholique et libérale, chrétienne dans le sens du christianisme positif et révélé, catholique dans le sens du catholicisme traditionnel et historique, moins l'absolutisme romain, libérale enfin par l'abstention de toute mesure oppressive à l'égard des catholiques ultramontains. » On lui avait répondu textuellement : « Nous ne vous appelons pas parmi nous pour vous imposer la plus petite chose; nous vous demandons au contraire de venir nous éclairer et nous guider. La nouvelle Église sera donc ce que vous la ferez. »

Fort de ce billet de La Châtre, le Père Hyacinthe répondit donc à cet appel. Il donna tout de suite à Genève une série de conférences qui le firent acclamer comme un Messie. On l'applaudissait, mais on ne l'écoutait pas. Je veux dire que le mouvement qu'il était convenu qu'il dirigerait échappa presque immédiatement à sa direction. Les lois Carteret lui inspiraient une profonde aversion, et cependant il était loin de prévoir toutes les injustices et toutes les violences que le gouvernement allait bientôt couvrir du manteau de la légalité. C'est pourquoi il se laissa élire curé de Genève le 12 octobre. Mais quand il vit quels étranges collaborateurs, — non pas tous sans doute, — et quels étranges paroissiens le schisme lui amenait, quand il se rendit compte de ce que pouvait produire la subordination du clergé à des conseils composés de laïques dont plusieurs n'avaient de catholique que le nom, quand il comprit qu'il ne lui serait pas possible d'empêcher que les catholiques romains ne fussent indignement spoliés de l'église Notre-Dame à Genève, bâtie avec leur argent, et de celles des églises de la banlieue où la réforme ne pouvait s'appuyer que sur une minorité, quelquefois même sur une minorité insignifiante, alors il écrivit au gouvernement de Genève ce qui suit : « Attaché par le fond de mes entrailles à l'Église catholique dans laquelle j'ai été baptisé, dont je désire la réforme, non le bouleversement; convaincu d'ailleurs par une

expérience désormais suffisamment prolongée que l'esprit qui prévaut dans l'œuvre catholique-libérale de Genève n'est ni catholique en religion, ni libéral en politique, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission des fonctions de curé de la paroisse catholique de cette ville. »

L'illusion, somme toute, avait été de courte durée : à peine quelques mois. Le Père Hyacinthe a confessé d'ailleurs publiquement la faute qu'il avait commise, en acceptant les lois au nom desquelles s'accomplissait une besogne si peu chrétienne : « Malgré des répugnances profondes et persévérantes, après un refus public de la candidature qui m'était offerte pour la cure de Genève, s'écriera-t-il, je finis par me rendre. J'acceptai cette cure et je prêtai serment à la loi organique ! Voilà ma faute. Elle fut réelle, elle fut grande : j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. »

Le gouvernement s'empara donc de l'église Notre-Dame pour la livrer aux catholiques-libéraux, et la plupart des autres églises du canton eurent le même sort. « Il est des hommes, a dit encore le Père Hyacinthe, qui se font de tels actes un mérite et un honneur, je les laisse à leur conscience; moi, je m'en ferais une honte et un remords. »

Les vieux-catholiques du canton de Genève, ou si l'on veut les catholiques libéraux ou nationaux, se sont rattachés à l'Église helvétique qui reconnaît pour évêque et qui a d'ailleurs élu en cette qualité, le 7 juin 1876, M. Herzog. Ils professent donc avec cette Église, qui compte environ 75 000 adhérens, la doctrine des sept conciles acceptés comme œcuméniques par l'Orient et l'Occident. Ils professent également la liberté de la confession, la liberté du mariage des prêtres, et ils célèbrent les offices liturgiques en langue vulgaire. Mais leur nombre n'a cessé de décroître. Ils ne comptent guère aujourd'hui que 3 000 adeptes nominaux, dont à peine 600 électeurs. Le Kulturkampf leur avait donné 23 paroisses. Ils n'en ont plus que cinq : Genève, Carouge, Lancy, Chêne et Versoix. Encore ces deux dernières leur sont-elles enlevées par une disposition spéciale de la loi Fazy. Onze prêtres, dont sept dans la ville, et quatre dans la banlieue, forment tout leur clergé. Cette décadence progressive du catholicisme libéral, sous le régime des lois Carteret, prouve que le Père Hyacinthe ne se trompait pas quand il disait, dès 1875, que la séparation de l'Église et de l'État s'imposait « comme

l'unique solution des difficultés communes aux catholiques et aux protestans. »

Maintenant, la séparation se fait contre les catholiques libéraux au point que l'on ne voit pas comment leur Église pourra vivre sous le nouveau régime. Elle manque d'enfans, cette réserve de l'avenir; elle manque d'argent, et comment donc entretiendra-t-elle ses prêtres et assurera-t-elle l'exercice de son culte? elle manque aussi, et cela est encore plus grave, de foi; elle ne croit plus ni en elle-même, ni en sa doctrine. Le clergé catholique libéral essaie néanmoins de faire bonne contenance. Il a communiqué à la presse genevoise une note où l'on voit que « loin de se laisser décourager, et confians dans la force des principes chrétiens et démocratiques qui sont à la base de l'Église catholique nationale, » ses membres « prennent l'engagement de continuer avec plus d'ardeur que par le passé l'œuvre commencée. » Mais cela, c'est du *bluff*, et nul n'a pu s'y tromper.

* * *

La revanche des catholiques romains contre les bénéficiaires des lois de 1873 est donc complète et, ce qui vaut mieux, elle n'a été achetée par aucune compromission. Les débats au grand Conseil ont toutefois mis en relief le sens politique du groupe indépendant. « Il y a lieu de reconnaître, m'écrivait récemment M. Henri Fazy, que dans tous les débats qui ont précédé la votation, les députés catholiques ont fait preuve de beaucoup de tact et d'intelligence, leur attitude a fait bonne impression. » Ce n'est pas trop dire. Le président du conseil d'État a dû être d'autant plus favorablement impressionné par l'attitude générale et surtout par le vote des députés catholiques, qu'il ne s'était à aucun moment dissimulé que le sort de son projet de loi dépendait, au moins pour la votation populaire, de la façon dont se comporteraient les catholiques, et qu'il avait bien lieu de supposer que ceux-ci ne démentiraient pas, au referendum, l'attitude et le vote de leurs représentans au grand Conseil. Il me disait, à Genève, il y a près d'un an : « Je reconnais que le sort de mon projet de loi est entre les mains de vos coreligionnaires. Comprendront-ils que leur intérêt est de le voter? »

Ils l'ont parfaitement compris. Ce n'est pas qu'ils n'eussent sans doute préféré que la tardive réparation des injustices commises trente quatre ans plus tôt à leur préjudice affectât une

autre forme, par où l'égalité aurait pu être rétablie d'une manière plus positive et plus avantageuse pour eux. L'un de leurs députés, M. Fontana, avait proposé au grand Conseil, pour remédier à la situation, un projet de loi rétablissant l'égalité des citoyens devant le budget. C'est parce que cette proposition fut repoussée que les catholiques se décidèrent à voter la loi Fazy qui rétablissait aussi l'égalité des citoyens, mais, comme l'a dit M. Adolphe Gros, dans la déclaration par laquelle le groupe indépendant l'avait chargé de motiver son vote unanime, « devant l'absence de budget. » Les nationaux auraient été mieux inspirés, et ils auraient témoigné de plus de sens politique, s'ils avaient pris en sérieuse considération la proposition Fontana. Ils ne l'ont pas fait, parce qu'ils prévoyaient avec certitude le rejet de la loi Fazy par le peuple. « Gouverner c'est prévoir; » mais encore faut-il prévoir de préférence ce qui doit arriver.

La conduite des catholiques se justifie donc d'elle-même dans cette affaire de la séparation, puisque aussi bien on refusait de rétablir pour leur clergé les traitemens garantis tour à tour par les traités de Vienne et de Turin et par la loi constitutionnelle de 1868. Sans parler de l'occasion de revanche qui s'offrait à eux contre les intrus de 1873, la loi Fazy abolissait une législation dont ils avaient encore à souffrir, elle garantissait leurs églises et leurs biens cultuels, elle consacrait enfin la liberté des cultes. Et que l'on ne vienne pas dire que les catholiques de Genève n'auraient pas dû voter la séparation, puisque le principe de la séparation est condamné par l'Église romaine. Outre que cette condamnation est de pure thèse, et que l'Église se peut fort bien accommoder, dans la pratique, d'être séparée de l'État, pourvu que l'État lui laisse une suffisante liberté, la thèse elle-même n'est applicable, dans la pensée de l'Église romaine, qu'à la situation de cette Église, et non des autres, vis-à-vis des divers États. Or l'Église romaine était déjà séparée en fait, à Genève, de l'État. En votant la séparation, ce n'était donc pas réellement leur propre séparation d'avec l'État qu'ils accomplissaient, mais celle des deux Églises nationales, l'Église protestante et l'Église schismatique. Et ce qu'ils votaient qui les concernât, c'était la liberté chèrement achetée et leurs droits reconquis, c'était non pas la séparation, mais la réparation.

Il ne me reste plus qu'à ajouter quelques mots sur la question dite de Notre-Dame. Notre-Dame, dont les catholiques ro-

mains furent dépossédés en 1874 et qui va leur être rendue, est cette belle église toute blanche, que l'on aperçoit à droite quand on sort de la gare de Cornavin. Elle a été bâtie sur un terrain cédé par l'État aux catholiques en vertu de la loi de 1850. « Aux catholiques » sans épithète, mais en fait elle fut jusqu'en 1874 en la possession incontestée des catholiques romains. A cette date, les catholiques nationaux réclamèrent l'élection d'une commission administrative pour cette église, par application de l'article 6 de la loi de 1850, ainsi conçu : « A l'avenir, dans tous les cas où les citoyens catholiques de la ville de Genève auront à faire valoir leurs droits de propriété, possession ou jouissance tant dudit terrain que de la nouvelle église et de ses dépendances, à traiter avec l'autorité administrative ou tous autres pouvoirs légalement constitués, au sujet du terrain concédé et de la nouvelle église, en un mot pour tous actes relatifs à la propriété ou à la jouissance de cette église, ils nommeront à ces fins une commission de cinq membres, citoyens du canton et faisant partie de la commune de Genève, pour leur organe légal, en assemblée générale de tous les électeurs catholiques de la ville de Genève. »

On fit droit à la requête des catholiques nationaux. La commission élue leur fut favorable. Ils s'emparèrent donc de l'église. Ils en offrirent, il est vrai, la co-jouissance aux catholiques romains, sachant d'ailleurs fort bien que ceux-ci ne l'accepteraient pas, qu'ils ne pouvaient pas l'accepter. Cette prise de Notre-Dame par les catholiques nationaux fut l'une des causes, je l'ai dit, qui déterminèrent le Père Hyacinthe à résigner ses fonctions de curé de Genève. Or le nombre des catholiques nationaux a tellement diminué à Genève que la restitution de Notre-Dame aux catholiques romains, qui l'ont payée de leur argent, il ne faut pas l'oublier, s'impose aujourd'hui à tous les esprits. Il ne s'agit que de s'entendre sur les conditions de cet acte de justice. M. Rutty avait proposé d'élire une nouvelle commission de Notre-Dame, les membres de celle de 1874 étant morts, et d'appliquer donc cette fois l'article 6 de la loi de 1850 en faveur des catholiques romains. M. Rutty voulait en outre que l'on ne convoquât que les catholiques romains pour cette élection. Précaution fort inutile, semble-t-il, puisque les catholiques libéraux ne sont plus à Genève qu'une infime minorité.

Le grand Conseil a adopté une autre solution. Il a voté, le

9 juin dernier, la disposition suivante : « Dans l'intérêt de la paix confessionnelle, le conseil d'État est chargé de réaliser dans le délai d'une année une solution équitable de la question de l'église Notre-Dame. A cet effet, l'État interviendra par une allocation pécuniaire définitive pour faciliter le rachat des droits des catholiques nationaux par les catholiques romains. Lors du transfert de l'église Notre-Dame aux catholiques romains, cette cession sera exempte des droits de mutation. »

La solution de juste milieu adoptée par le grand Conseil a donné, somme toute, satisfaction aux catholiques romains, et l'on ne voit pas que les catholiques libéraux soient fondés à s'en plaindre ; elle a satisfait peut-être plus encore la conscience publique. Elle a certainement contribué à rallier les catholiques romains à la cause de la séparation. Dieu veuille qu'elle contribue aussi, comme la séparation elle-même, selon l'espoir exprimé par M. Adolphe Gros, à la tribune du grand Conseil, « à resserrer les liens de confiance et d'amitié qui, dans un canton mixte, doivent unir tous les citoyens sans distinction de confession religieuse. »

Si ce vœu se réalise, il en résultera pour d'autres Églises et pour d'autres États une belle leçon de tolérance dont tous pourront faire leur profit.

JULIEN DE NARFON.

REVUE LITTÉRAIRE

GUI PATIN

Aux années d'Anne d'Autriche et de Mazarin, quand régnait dans les rues de Paris et dans l'esprit de ses habitans le désordre le plus pittoresque, un bourgeois de profession austère et d'humeur joviale entretenait avec trois ou quatre amis de choix une correspondance, où il avait soin de noter les événemens politiques, faits de guerre, nouvelles religieuses et curiosités littéraires, sans oublier les scandales, accidens, assassinats et exécutions capitales. Il avait de grandes relations, était en situation d'être bien renseigné ; il était d'ailleurs homme d'esprit, réputé pour sa verve, sa causticité, et certaine disposition d'habitude à dire crument les choses, en se bornant à appeler le latin à son secours dans les endroits scabreux et quand le picard n'y suffisait plus. Ses *Lettres*, Gui Patin ne les écrivait probablement pas pour la postérité : à nous être destinées, elles eussent perdu leur plus grand attrait, qui est leur naturel. Mais une heureuse fortune nous les a conservées ; elles sont une des richesses du magnifique trésor épistolaire du XVIIe siècle ; et on comprend sans peine qu'elles aient été souvent réimprimées. Seulement il en est d'elles comme de beaucoup des meilleurs textes de notre littérature : nous n'en possédons que des éditions déplorables. La dernière en date arrachait à Sainte-Beuve des cris de colère. Lui dont la critique est ordinairement courtoise et dont les sévérités sont enveloppées, il se plaignait que les notes en eussent été rédigées par quelque M. Prudhomme, docteur en médecine. Le fait est que l'auteur responsable et coupable de cette édition, Réveillé-Parise, n'était intervenu que pour

nous faire part, ici et là, de son opinion personnelle sur le train du monde et les grands mouvemens de l'histoire : le moindre renseignement de biographie ou de bibliographie eût beaucoup mieux fait notre affaire. En outre, il est établi que les *Lettres* ont été tronquées, des passages supprimés, d'autres indûment rapprochés; des phrases ont été altérées, des mots intercalés, qui changent le sens. On réclamait une édition préparée d'après les méthodes modernes; et, pour en exécuter le travail, il ne suffisait pas d'un érudit, il fallait encore qu'il fût de la Faculté. M. le docteur Paul Triaire, déjà connu par de belles publications relatives à l'histoire de la médecine, a entrepris de nous la donner. Le premier volume vient de paraître (1). Les lettres y ont été soigneusement collationnées sur les manuscrits; elles sont disposées dans le seul ordre acceptable, qui est celui de la chronologie; les notes ne laissent passer aucun nom propre, sans nous apporter tous les éclaircissemens dont nous avons besoin. Voici donc que Gui Patin aura un monument digne de lui. Nous en attendrons l'achèvement avec sécurité, non sans impatience : ce premier volume s'arrête à l'année 1649, et, pour la plus grande partie de la correspondance, nous sommes donc obligés de recourir encore à l'édition usuelle. Nous serons surtout curieux de lire l'étude où le nouvel éditeur de Gui Patin, situant celui-ci dans son milieu, comme il est juste, le suivra dans son rôle de praticien, doyen de la Faculté de médecine et professeur au Collège de France : placé du côté de l'opérateur, il réclamera sans doute pour lui une indulgence que nous autres, placés du côté des patiens, nous ne sommes pas très disposés à lui accorder. Pour l'instant, efforçons-nous de dégager quelques-uns des traits de cette physionomie d'autant plus intéressante qu'elle est tout à la fois très originale et très représentative.

Si l'on veut prendre tout de suite bonne opinion de Gui Patin et en recevoir une impression favorable, c'est dans sa vie de famille qu'il faut l'apercevoir. On est séduit par la bonhomie, la simplicité de mœurs, l'air de grande honnêteté. On se réjouit de cette perspective ouverte sur notre vieille bourgeoisie. Gui Patin a lui-même retracé dans une page charmante l'histoire de ses origines. Né en Picardie, dans un village à trois lieues de Beauvais, nommé Hodenc, il y retrouve trace d'un Noël Patin qui vivait dans la même paroisse, il y a plus de trois cents ans. Il compte dans ses ascendans, des notaires,

(1) *Lettres de Gui Patin* (1630-1672). Nouvelle édition collationnée sur les manuscrits autographes par le docteur Paul Triaire, correspondant de l'Académie de médecine. Tome Ier, 1 vol. in-8° (H. Champion).

des marchands, des avocats. Il était l'aîné de sept enfans ; on voulut lui donner un bénéfice ; au risque de se brouiller avec ses parens, il refusa tout à plat, protestant qu'il ne serait jamais prêtre. Ce n'est pas que le métier lui parût moins avantageux qu'un autre ; mais il manquait totalement de vocation. Il vint à Paris, fit sa médecine, fut reçu docteur et bientôt fort estimé dans sa profession. C'est surtout aux années de sa maturité qu'il est bon à regarder, alors que lui sont venues la réputation et l'aisance. Il a acheté pour neuf mille écus, dans la place du Chevalier du Guet, une maison en belle vue et hors du bruit ; il y possède notamment une étude grande et vaste où tiennent, en se serrant, ses dix mille volumes. « Nos messieurs disent que je suis le mieux logé de Paris. Ma femme dit que voilà bien du bonheur en une fin d'année : son mari doyen, son fils aîné docteur, et une belle maison qu'elle souhaitait fort. » En outre, Gui Patin a maison des champs : c'est à Cormeille-en-Parisis, une petite lieue par delà Argenteuil. Autant que de ses dix mille volumes, il est fier de ses deux cents cerisiers, de ses cinq cents poiriers, de ses fraises dont on peut cueillir à volonté et de ses vendanges auxquelles sa femme préside. Autour de lui, dans ses belles allées, il se plaît à voir grouiller de la jeunesse. « J'aime bien les enfans, j'en ai six, et il me semble que je n'en ai point encore assez. » Aussi prendra-t-il chez lui en pension le fils de son ami Falconet ; rien de plus édifiant que la sollicitude dont il entoure ce garçon et que la prudence avec laquelle il avertit le père des dangers qu'offrirait une ville comme Montpellier, réputée pour la débauche de ses étudians. Gui Patin est sur ce point d'une sévérité à laquelle l'autorisait l'exemple de sa vie, une vie toute de labeur, remplie par les devoirs du praticien, et où nulle part n'est faite à la frivolité. Le peu de loisirs que lui laissent ses occupations, il les passe dans sa bibliothèque, où les romans ne tiennent pas plus de place que les livres de dévotion. Son délassement consiste à s'entretenir, les après-soupers, avec ses deux illustres voisins, M. Miron, président aux enquêtes, et M. Charpentier, conseiller aux requêtes. On les appelle les trois docteurs du quartier. Une fois la semaine, il va dîner chez le premier président Lamoignon ; c'est sa principale distraction, et celle, en tout cas, dont il se montre le plus fier ; car, on a pu déjà s'en apercevoir, ce bourgeois cossu n'est pas dépourvu de toute espèce de vanité. Lamoignon l'envoie chercher dans son carrosse ; il le fait asseoir à table entre lui et Mme la première présidente ; ou encore, il donne ordre qu'ils seront tous deux seuls : « M. Patin vaut bien une audience particulière. » Le moyen de ne pas se sentir honoré par des

attentions aussi flatteuses et partant d'un magistrat aussi haut en place ? Quelquefois encore Patin se passe la débauche de s'aller promener en famille, comme ce jour où, accompagné de sa femme et de ses nouveaux mariés, il poussa jusqu'à la foire de Saint-Denis, et en profita pour visiter l'église et le trésor. Ce fut un événement.

Non certes qu'il faille s'attendre à trouver chez Gui Patin une sensibilité toujours très fine. Cet homme de famille est gendre à s'expliquer sur le compte d'une belle-mère en termes qui, même au pays gaulois, semblent un peu roides. La pauvre vient-elle à mourir? « Gardez-vous bien d'en pleurer la mort : elle ne l'a pas mérité. C'était une bonne femme fort riche et fort avaricieuse qui ne craignait rien tant que la mort. » Le beau-père s'obstine à une longévité dont on ne prévoit pas le terme. Gui-Patin proteste qu'il ne hâtera pas la mort du vieillard, quoiqu'étant son médecin, ou, tout au moins, qu'il ne le fera pas exprès. « Ces gens-là ressemblent à des cochons qui laissent tout en mourant et qui ne sont bons qu'après leur mort, car ils ne font aucun bien pendant leur vie. Il faut avoir patience : je ne laisserai pas d'avoir grand soin de lui. » Ce grand soin consista à le saigner huit fois, comme il venait d'avoir quatre-vingts ans; mais c'était pour son bien ; et il est exact que le vieil homme en fut tout ragaillardi. Passe encore pour les beaux-parens! Cela nous choque davantage de voir un mari se plaindre — ou se louer — si librement de sa femme auprès de ses amis. « Ah! que vous êtes heureux d'en avoir une si bonne, si parfaite, et de si belle humeur! La mienne a bien plusieurs qualités fort bonnes; mais elle est quelquefois chagrine et cruelle aux valets et servantes, qui sont des qualités desquelles je ne tiens rien. » Une autre fois, il s'égaiera aux dépens de la simplicité de la bonne dame. C'est lors de la fameuse visite aux tombeaux de Saint-Denis. Le bedeau, qui guidait la caravane, débitait un de ces bonimens dont ils ont le secret. « Ma femme était ravie de ces bagatelles et prenait pour autant de vérités les petits contes qu'un moine lui débitait en les autorisant de sa baguette. J'étais déjà informé de ces sottises... » Son orgueil d'homme y trouve son compte. Car il n'attribue pas beaucoup de portée à l'entendement des femmes. Il est à ce point de vue, comme aussi bien à tous les autres, de l'ancienne école, et ne donne pas du tout dans les travers des galans du jour et des précieuses. Mademoiselle Patin, sa femme, n'avait guère plus d'accès dans l'étude aux dix mille volumes, que mademoiselle Montaigne, dans la « librairie » de son mari. Il y a bien de la rudesse dans cette honnêteté de Gui Patin.

Si d'aventure vous voulez savoir le sentiment auquel son cœur est le plus accessible, ne cherchez pas : c'est l'amitié. Envers ceux qui, dans sa carrière, l'ont aidé de leur expérience et de leurs conseils, il a une reconnaissance, un dévouement sans limites. Quelques-unes des très rares larmes qu'il lui arrive de verser, c'est au chevet d'un ami que son coup d'œil de praticien lui révèle soudain comme condamné à une mort sans rémission. — Faut-il un dernier trait pour achever de peindre ce bourgeois qu'est Gui Patin? C'est qu'il est badaud. Il s'en défend, et en plus d'un endroit; il dit de belles choses sur la vanité des spectacles populaires; il ne voit pas pour sa part où est le plaisir de contempler les grands de la terre. « Si le roi Salomon avec la reine de Saba faisaient ici leur entrée avec toute leur gloire, je ne sais si j'en quitterais mes livres; mon étude me plaît tout autrement... » C'est entendu. Et Gui Patin ne se dérangerait donc pas pour aller voir passer princes ni ambassadeurs; mais le hasard ferait qu'il se trouverait sur leur passage. Les nécessités mêmes de sa profession ne l'obligent-elles pas à beaucoup circuler dans les rues? Il en aime les spectacles. Il se fait raconter, pour les redire à son tour, ceux dont il n'a pas été le témoin. Comme celui qui aimait Paris jusque dans ses verrues, il est curieux de l'anecdote grasse des Halles et des exhibitions sinistres de la Croix du Trahoir. Il sait les nouvelles : que la reine de Suède a fait assassiner Monaldeschi et qu'elle a rendu visite à l'Académie des beaux-esprits, comme on appelait alors l'Académie française; que le Roi est amoureux d'une Mancini; que les quatre médecins de Mazarin ne s'accordent pas sur la nature du mal dont il est mort; qu'un libraire a fait banqueroute; qu'un fils de famille désole par ses débordemens monsieur son père, etc. Il recueille tous les commérages; il leur fait un sort; il en prolonge l'écho jusqu'à nous. Ce grand ennemi du gazetier Renaudot est, lui-même, une gazette vivante. Cet homme d'étude est badaud dans l'âme.

Bourgeois de condition, Gui Patin est médecin de profession : c'est une profession qui met son empreinte sur l'individu, et qui doit l'y mettre. Jusqu'au jour où, comme il n'est pas impossible qu'il y réussisse, M. le docteur Triaire nous aura démontré le contraire, force nous est bien de tenir Gui Patin pour un médecin de Molière. Il n'y a presque pas un trait de l'immortelle satire qui n'eût pu être pris directement de Gui Patin. *Seignare, ensuita purgare!* c'est à quoi se réduit pour lui toute la thérapeutique. On frémit devant les exemples qu'il cite avec éloge. « Environ l'an 1633, M. Cousinot, qui est aujourd'hui premier médecin du Roi, fut attaqué d'un rude et violent rhumatisme

pour lequel il fut saigné soixante-quatre fois en huit mois par ordre de Monsieur son père et de M. Bouvard son beau-père. Après avoir été tant de fois saigné, on commença à le purger... » Et il dit leur fait aux « idiots » qui n'apprécieraient pas la beauté de cette médication. Un M. Mantel, malade d'une fièvre continue, en fut quitte pour être saigné trente-deux fois. Patin traite un jeune gentilhomme âgé de sept ans, qui était tombé dans une grande pleurésie. Son tuteur haïssait fort la saignée. « Je ne pus opposer à cette haine qu'un bon conseil qui fut d'appeler encore deux de nos anciens MM. Seguin et Cousinot. Il fut saigné treize fois. » Patin saigne pour un rhumatisme, pour une fièvre, pour un rhume; il saigne les octogénaires et les enfans au berceau; il opère sur les siens et il opère sur lui-même. Car sa conviction est inébranlable : il a dans l'opinion de ses anciens une foi aveugle; et il ne fait aucune difficulté de déclarer que si le malade meurt dans les règles, c'est donc sa faute et non celle de la Faculté. Thomas Diafoirus vous invitait à venir voir, pour vous divertir, la dissection d'une femme sur quoi il devait raisonner. Gui Patin écrit, tout gonflé de satisfaction paternelle : « Mon fils Charles explique l'anatomie dans nos écoles sur un cadavre de femme. Il y a une si grande quantité d'auditeurs, que, outre le théâtre, la cour en est encore toute pleine. Il commence bien, à vingt-six ans! » Gui Patin ne tarit pas contre l'émétique, le quinquina, l'antimoine — et le thé! S'il ne prend pas absolument parti contre la circulation, il la tient pour négligeable. Ne lui parlez pas des médecins de Cour! Molière les a ridiculisés; c'est pourquoi Gui Patin considérera Molière moins comme un adversaire que comme un allié : « On joue présentement à l'Hôtel de Bourgogne *l'Amour malade;* tout Paris y va en foule pour voir représenter les médecins de la Cour, et principalement Esprit et Guénaud, avec des masques faits tout exprès. On y a ajouté des Fougerais, etc. Ainsi on se moque de ceux qui tuent le monde impunément. » Et il est bien exact que Molière a été moins féroce que Gui Patin lui-même contre beaucoup des confrères de Gui Patin. Le satirique n'en a pas tant dit que le médecin contre les chirurgiens, les chimistes et les apothicaires.

On n'imagine pas la puissance d'invectives dont Gui Patin est capable, quand il s'agit de dénoncer les fauteurs « d'impertinentes nouveautés, » c'est-à-dire tous ceux qui ont fait faire un progrès à la science médicale. Savourez ce portrait : « C'était un méchant pendard flamand qui est mort enragé depuis quelques mois. Il n'a jamais rien fait qui vaille. J'ai vu tout ce qu'il a fait. Cet homme ne méditait qu'une médecine toute de secrets chimiques et empiriques, et pour

la renverser plus vite, il s'inscrivait fort contre la saignée, faute de laquelle pourtant il est mort frénétique. » C'est van Helmont !... Et goûtez cette oraison funèbre : « Il se fit préparer un émétique qu'il prit le vendredi au soir, dans l'opération duquel il mourut le lendemain matin : *Sic impuram vomuit animam impurus ille nebulo, in necandis hominibus exercitatissimus.* Comme on lui parla, ce même vendredi, d'être saigné, il répondit qu'il aimait mieux mourir que d'être saigné. Aussi a-t-il fait. Le diable le saignera dans l'autre monde, comme mérite un fourbe, un athée, un imposteur, un homicide, un bourreau public tel qu'il était ; qui, même en mourant, n'a eu non plus de sentiment de Dieu qu'un pourceau duquel il imitait la vie et s'en donnait le nom. Comme un jour il montrait sa maison à des dames, quand il vint à la chapelle du logis, il leur dit : Voilà le saloir où l'on mettra le pourceau quand il sera mort, en se montrant. » C'est Guy de la Brosse !... Même opiniâtreté contre ceux qui mettent en péril les privilèges de la Faculté. Renaudot était de ceux-là, avec son bureau d'adresses agrémenté d'un cabinet de consultations. Le procès que soutint et que gagna Gui Patin contre Renaudot est une des pages de son histoire dont il aime à se souvenir. Il plaida lui-même, et prononça sans préparation une harangue qui ne dura pas moins de sept quarts d'heure. Mais c'est qu'il était tout plein de son sujet. Dans ces luttes contre l'ennemi commun, il ne s'arrête pas même à la limite où l'injustice commence à devenir cruauté. Il trouve tout simple de poursuivre le vaincu jusque dans ses enfans. Les fils de Renaudot attendent depuis quatre ans le bonnet de docteur : ils attendront encore ! Et ici on se demande si l'on doit davantage le haïr ou l'admirer pour l'approbation dont il couvre cet affreux ostracisme. Car il ajoute : « Tous les hommes particuliers meurent, mais les Compagnies ne meurent point. Le plus puissant homme qui ait été depuis cent ans en Europe, sans avoir la tête couronnée, a été le cardinal de Richelieu. Il a fait trembler toute la terre ; il a fait peur à Rome ; il a rudement traité et secoué le roi d'Espagne ; et néanmoins il n'a pu faire recevoir dans notre Compagnie les deux fils du gazetier qui étaient licenciés et qui ne seront de longtemps docteurs... » Dans ce dévouement aveugle aux intérêts de la Compagnie où il s'absorbe, dans ce respect mystique pour un être de raison plus fort que les puissances de chair, le superbe se mêle à l'atroce. Il y a dans cet entêtement une sorte de grandeur.

A cette vigueur de haine, à cette brutalité de style, vous reconnaissez un homme d'un autre âge, et qui, à l'heure même où il écrit,

retarde sur son temps. On en aurait une preuve aussi concluante dans la qualité des plaisanteries qui foisonnent sous la plume de l'écrivain. Il en est de macabres. Qu'il s'agisse de Richelieu ou de Mazarin : « Il est en plomb, le cardinal ! » est le refrain dont Patin ne saurait assez se délecter. — Il en est de vulgaires. Telles les plaisanteries sur la forme et la dimension des nez. Renaudot était camus, signe indiscutable qu'il devait être puant et punais. C'est de cette drôlerie que Patin le salua, ce fameux 14 d'août 1642, en sortant du Palais : « Vous étiez camus lorsque vous êtes entré ici, et vous en sortez avec un pied de nez. » — Il en est enfin qu'on ne peut citer. Il était temps que l'Hôtel de Rambouillet, l'Académie, la Cour vinssent à bout d'épurer la langue et de former le goût des honnêtes gens. La patrie intellectuelle de Gui Patin est parmi les érudits du XVI[e] siècle, qui, sans doute, à leur époque et dans leur milieu, furent grands, mais qui, dans la société nouvelle ne sont pas moins sûrement démodés, surannés et fossiles. C'est des ouvrages de ces savans en *us* et de leurs continuateurs qu'est surtout friand Gui Patin. Lui qui n'aime guère à bouger de chez lui, il consentirait à faire un voyage : ce serait pour aller voir à Bâle le tombeau d'Erasme, et à Leyde celui de Joseph Scaliger. Il goûte fort Heinsius et Vossius, Grotius et Gronovius, comme aussi Marc-Antoine Muret, Saumaise et Casaubon. Il se reconnaît à leur pédantisme. Et Molière ne s'y est pas trompé ; car ce qu'il reproche aux médecins, c'est bien d'être des pédans d'école, embarrassés d'un savoir inutile et incapables de se ranger à une opinion qui ne soit garantie par l'autorité d'un ancien.

La condition, la profession, les habitudes d'esprit nous rendent assez bien compte des opinions politiques, littéraires, religieuses de Gui Patin. C'est plutôt son bourgeoisisme qui apparaît, quand il parle de politique. D'abord il s'intéresse passionnément à la politique, ne doute pas de sa compétence à traiter des affaires publiques, et morigène sans scrupule ceux qui saignent et purgent l'État, comme il fait ses malades. Frondeur mais docile, c'est un jeu pour lui de résoudre ce problème délicat : être contre les puissans tout en étant pour le pouvoir et contre les ministres tout en étant pour le gouvernement. Richelieu est premier ministre et il est prêtre : Gui Patin, qui le hait, ne doute pas qu'il n'ait fait à la France beaucoup de mal, répandu le sang innocent, et ruiné le pays. Mazarin est en outre un étranger. Le « nationalisme » de Patin se révolte contre cet intrus, et il ne trouve pas dans son répertoire, pourtant si riche, assez d'injures pour en accabler ce diable et ce démon, ce faquin, ce pantalon à

rouge bonnet, ce bateleur à longue robe. Les libelles qu'on fabrique contre lui, tant en vers qu'en prose, et en français qu'en latin, ne sont pas tous spirituels ni piquans; peu importe : Patin comprend et approuve qu'on y coure comme au feu. Il n'est guère mieux disposé pour les princes, pour les généraux et autres grands de la terre; ce sont gens qui ne rêvent pour nous que plaies et bosses; et Gui Patin n'aspire qu'à la paix. Autant que les princes, il honnit les financiers et partisans qui rançonnent peuple, paysans et bourgeois. Tout irait si bien, à condition que le Roi ne s'en rapportât qu'à lui seul! Il semble donc que le gouvernement personnel de Louis XIV eût dû contenter pleinement Gui Patin. Mais il est, par habitude prise, un mécontent. C'est un lieu commun de sa rhétorique de déplorer le malheur des temps et l'universelle décadence. On ne reverra plus des hommes qui vaillent ceux d'autrefois. La France est trop bas; elle est trop malade; aucun remède, aucun médecin n'y saurait rien faire. Et pour un politique qui est mort après le traité d'Aix-la-Chapelle, qui a vu Turenne, Colbert et de Lyonne, c'est tout de même un peu trop manquer de clairvoyance.

Quant à ses opinions religieuses, elles dénotent plutôt l'érudit à la hollandaise et le lecteur d'Érasme, l'humaniste mâtiné de gaulois. Voyez la haine folle dont il est animé contre les moines! Il les déteste, les méprise et les vilipende tous, de quelque ordre qu'ils soient, et en corps ou en détail. S'il apprend sur leur compte quelque anecdote grivoise ou quelque fait criminel, il s'empresse d'en régaler son correspondant. C'est un cordelier de Mantes surpris en conversation amoureuse avec la femme du lieutenant-général, un prêtre breton pendu pour avoir enlevé une religieuse, un chartreux de Paris qui a volé chez un orfèvre, des augustins qui se battent pour le partage des deniers à la sacristie, etc. Il se plaint de n'entendre plus parler que de moines, de leurs débauches, de leurs prisons et de leurs querelles. Mais c'est qu'il ne pense qu'à cela! Cette chronique scandaleuse des ordres religieux tient, dans ses *Lettres*, une place énorme. A son avis, il n'y aurait qu'un moyen de remédier au mal et de guérir la France de cette espèce de lèpre: on devrait exiler tous ces gens-là. « Que ce serait un beau déblai, si l'on mettait tous ces moineaux dans des bateaux, avec autant de moinesses et qu'on les envoyât cultiver le purgatoire dans les îles de l'Amérique ou à la Mozambique, où les habitans de ces lieux n'ont point encore vu d'oiseaux de tel plumage! » N'oublions pas que Gui Patin se pique d'être un libéral! Toutefois dans cette guerre générale, on devine qu'il a ses ennemis

particuliers, et que ce sont les jésuites. Français et gallican, il en veut tout spécialement à l'ordre né en Espagne pour être une milice du pape de Rome. Aussi n'y a-t-il si basse injure qu'il ne ramasse contre l'ordre « loyolitique, » ni si odieuse calomnie qu'il ne soit prêt d'accueillir à cœur ouvert. Un jésuite « révolté et retourné » vient de publier un libelle, *Les Jésuites sur l'échafaud*, où il accuse ses anciens confrères de faire de la fausse monnaie, de débaucher des femmes à la confession... et autres crimes pendables. Gui Patin s'empresse de le recommander, sans le connaître encore que par ouï-dire; l'ayant lu, il prononce hardiment : « Je pense que tout cela est vrai, car il n'y a mal imaginable que ces fourbes ne commettent. » *Je pense...* N'oublions pas que Gui Patin est pour la justice et la vérité : ce sont de ses façons de parler. Il n'admet pas les procès de tendances. Mais chez lui, déjà, la hantise du péril jésuitique est à l'état de « manie. »

Aussi le parti où il va se ranger dans la lutte qui divise toute la société au XVII[e] siècle, ne fait-il point doute. On peut suivre dans les *Lettres* de Gui Patin toute l'histoire de la querelle janséniste : assemblées de Sorbonne, publication de l'*Augustinus*, du *Traité de la fréquente communion*, affaire des cinq propositions, et enfin apparition des *Provinciales*. Patin fait en cent endroits le panégyrique des Jansénius, des Lemaistre, des Arnauld, des Pascal. Il s'en fallait qu'il pensât comme eux sur les points essentiels et qu'il partageât aucunement l'état d'esprit de ces grands chrétiens ; mais il lui suffit qu'ils soient ennemis des jésuites. Un incident fameux allait mettre notre docteur dans une assez singulière posture : ce fut le miracle de la Sainte-Épine. D'une part, Gui Patin ne croit guère aux miracles; en outre, parmi les témoins qui ont signé celui-ci, il y a cinq chirurgiens-barbiers ! D'autre part ce miracle qui contriste les jésuites n'est pas tout à fait un miracle pareil aux autres. On lui en demanda son avis. « J'ai répondu que c'était peut-être un miracle que Dieu avait permis d'être fait au Port-Royal, pour consoler ces pauvres bonnes gens qu'on appelle des jansénistes, qui ont été depuis trois ans persécutés par le Pape, les jésuites, la Sorbonne... et aussi pour abaisser l'orgueil des jésuites qui sont fort insolens et impudens. » C'était parler en diplomate — ou en casuiste !

Il reste une question délicate et d'ailleurs essentielle : c'est non plus de compter les haines de Gui Patin contre les personnes, mais de définir avec quelque précision la nuance de sa religion, ou, si l'on préfère, le degré de son irréligion. C'est par là que ses *Lettres*

prennent une portée, et ont un rôle dans l'histoire des idées. On a coutume de le placer au nombre de ceux qu'on appelle au XVIIe siècle les libertins. Il ne fut pas libertin de mœurs, nous le savons de reste. Fut-il libertin de pensée ? Notez qu'il n'est ni athée, ni même déiste. Il a chez lui un tableau du Christ, où il a fait peindre sa femme et lui-même, aux deux côtés de la croix; il va régulièrement aux offices; il fait un crime à tel de ses ennemis d'être mort sans confession. Il déclare formellement : « Je crois tout ce qui est dans le Nouveau Testament, comme article de foi. » Il n'en est pas moins vrai que les maîtres de sa pensée sont précisément les mêmes chez qui fréquentent les libertins, Érasme, Scaliger, Rabelais, Montaigne, Charron, Lipse, Vanini. Il ne manque dans sa bibliothèque aucun des livres qui sont pour lors les « bibles » du libertinage (1). Et il est aisé de voir que, s'il s'y est plu, il n'y a pas moins profité. Sur la fourberie des prêtres, sur la ruse et sur l'avidité avec laquelle ils ont de tout temps exploité la crédulité populaire, il a des phrases décisives : « Je pense que de tout temps on a trompé le monde, sous prétexte de religion. C'est un grand manteau qui affuble bien des pauvres et sots animaux. » « La châsse de Sainte-Geneviève ne fait point plus de miracles qu'autrefois... et de tout temps le peuple qui est un sot a été trompé par de telles inventions. » Ailleurs il parlera de la vanité des oracles sibyllins et du parti qu'en tirent les moines pour nous abuser. Et il cite fréquemment le vers de Lucrèce : *Tantum relligio potuit suadere malorum !* Direz-vous qu'apparemment il distingue entre la religion et l'usage, ou l'abus qu'en font les hommes ? Voici qui touche au gouvernement de l'Église. C'est le célibat des prêtres qu'il traite d'invention maudite. C'est l'excommunication romaine dont il plaisante agréablement : « On dit que lorsqu'un homme est excommunié, il devient noir comme poivre. Cela me viendrait donc bien à propos, car je commence à blanchir, et si je devenais noir, je croirais rajeunir. » Ce sont les foudres ecclésiastiques dont il se gausse comme d'une pièce d'artifice qui rate : « Le monde n'est plus grue et ne se mouche plus sur la manche; cela était bon, du temps que Berthe filait et que l'on avait peur du loup garou. » Voici le tour des dogmes. Celui des peines éternelles. « Luther et Calvin ont ôté le Purgatoire; ils pouvaient aussi bien nous ôter l'enfer; nous serions comme rats en paille. » Celui de la rémission des péchés : « Les bonnes gens disent qu'il est mort

(1) Consultez sur ce sujet la remarquable étude de M. F. Strowski, *Pascal et son temps*, 1 vol. in-12 (Plon).

repentant de ses fautes : cela lui a fait grand bien ! » Objectera-t-on, pour la défense de Gui Patin, que de telles phrases — et elles sont nombreuses sous sa plume, — ont dépassé sa pensée, et qu'il serait injuste de le condamner sur de prétendues impiétés qui ne sont peut-être que des boutades ou des saillies de son esprit? Au contraire, il nous avertit qu'il n'a pas mis toute sa pensée dans ses *Lettres* et que quelques intimes seulement en ont eu la secrète confidence. Il aurait fallu l'entendre causer avec Gassendi chez son ami Gabriel Naudé. « Ce sera une débauche, mais philosophique, et peut-être quelque chose davantage : peut-être tous trois, guéris du loup-garou et délivrés du mal des scrupules qui est le tyran des consciences, *nous irons peut-être fort près du sanctuaire*. Je fis, l'an passé, ce voyage de Gentilly avec M. Naudé, moi seul avec lui, tête à tête : il n'y avait point de témoins, aussi n'y en fallait-il point : nous y parlâmes fort librement de tout sans que personne en ait été scandalisé. » Mais nous n'y étions pas... Ce qu'on peut dire, c'est que les libertins ou leurs amis, à cette date, ne formulaient pas encore d'affirmations très précises. Ils n'en étaient qu'aux négations. Bayle a dit de Gui Patin qu'il n'avait pas beaucoup d'articles à son *Credo*. Il n'en avait pas rayé Dieu, dans un siècle encore tout imprégné de foi. Vienne l'instant où la foi vacillera — et cet instant est proche, — ce minimum de credo ne résistera pas au souffle grandissant de l'incrédulité. Inversement le genre de sarcasmes où excelle Gui Patin fera fortune. La première édition des *Lettres* paraît en 1683, un an après les *Pensées sur la Comète* de Bayle, quatre ans avant *les Oracles* de Fontenelle. On peut juger par là de la place qui appartient à Gui Patin. Cet homme d'esprit ne fut à aucun degré un grand esprit ni surtout un esprit hardi. En théologie comme en médecine, il n'a d'idées que dans la mesure où les préjugés sont des opinions. C'est un attardé du XVI[e] siècle, comme on l'a dit, mais c'est sa raison d'être ; en prolongeant l'esprit du XVI[e] siècle jusqu'au temps de Pascal, de Bossuet et de Bourdaloue, il lui permet de rejoindre le moment où se prépare et se dessine l'œuvre du XVIII[e] siècle.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

JUGEMENS NOUVEAUX SUR L'ŒUVRE DE SHAKSPEARE

Shakspeare, par Walter Raleigh, 1 vol. in-18 de la collection des *English Mun of Letters*, Londres, 1907. — *Shakspeare*, par le comte Léon Tolstoï, traduit du russe par J. W. Bienstock, 1 vol. in-18, Paris, Calmann-Lévy, 1907.

Que l'on se représente un jeune sourd-muet entrant, par hasard, dans une salle où un orchestre s'occupe à jouer la *Symphonie avec Chœurs !* Avec sa curiosité et sa pénétration habituelles, il observe les mouvemens des musiciens, leurs jeux de physionomie, les gestes affairés de leur chef; puis ce sont d'autres personnes, jusqu'alors tranquillement assises sur l'estrade, qui se lèvent, ouvrent la bouche, contournent leurs visages en d'étranges grimaces; et le jeune homme aperçoit aussi, dans la salle, mille signes divers du plaisir inspiré à ses voisins par ce spectacle, nouveau pour lui, et dont personne ne lui a révélé la signification. Mais ce plaisir l'étonne, autant et plus que le spectacle même. « Quelle sottise, se dit-il, et quel manque de goût ! Qu'il s'agisse là d'une séance de gymnastique ou d'une pantomime, combien ce qu'admirent ces insensés est contraire aux lois universelles de l'harmonie et de la beauté ! Certes, la vue d'une suite de mouvemens exécutés, d'ensemble, par un groupe d'hommes, peut être, pour les yeux, une source de très pure et très haute jouissance : mais les mouvemens du groupe qui s'agite et gesticule sur cette estrade, comment ne pas être choqué de leur incohérence et de leur laideur ? Et voici que, au lieu d'en être choqués, comme d'une profa-

nation monstrueuse et grotesque, des centaines de badauds s'en montrent ravis : entraînés sans doute par le courant d'une mode, à moins encore que, peut-être, ils ne subissent l'effet de l'une de ces *auto-suggestions collectives* que nous décrivait, l'autre jour, notre professeur de philosophie ? »

C'est de cette façon, me semble-t-il, que notre jeune sourd-muet apprécierait la dernière symphonie de Beethoven ; et c'est d'une façon tout pareille que le comte Tolstoï, dans une brochure récente, a apprécié l'œuvre dramatique de William Shakspeare. On a beaucoup parlé de cette brochure, lors de sa publication, chez nous comme dans toute l'Europe, — sauf cependant en Angleterre, où je ne sache pas que personne y ait fait attention : — mais je crains que ceux même qui en ont parlé ne se soient pas donné la peine de la lire. On s'en est tenu à savoir que l'auteur de *Résurrection* contestait le génie de l'auteur d'*Othello :* sur quoi certains lettrés, épris de paradoxe, ou simplement de sincérité, nous ont exposé leurs motifs personnels d'estimer excessive la gloire de Shakspeare ; tandis que l'énorme majorité de leurs confrères nous a fait entendre que, pour énoncer une opinion aussi déraisonnable, il fallait que le vieil écrivain russe fût décidément bien vieux. Or, c'est chose incontestable que l'écrit du comte Tolstoï, au contraire, ne porte pas la moindre trace de sénilité : l'observation y est aussi précise et fine, le raisonnement aussi vigoureux, que dans les meilleurs ouvrages de la maturité de l'auteur. On y trouvera même, sur la destination religieuse qu'aurait dû avoir l'art dramatique, quelques pages qui, étrangères à la question du génie de Shakspeare, ont toute la valeur d'une très éloquente profession de foi. Et quant aux objections du vénérable critique contre l'ensemble ou le détail de l'œuvre de Shakspeare, il n'y en a pas une qui ne repose sur des argumens de fait absolument justes ; il n'y en a pas une qui, en soi, ne puisse être considérée comme absolument juste, — à la condition d'admettre qu'elles n'atteignent pas plus l'essence véritable du génie de Shakspeare que les objections, très justes aussi, de notre hypothétique sourd-muet ne touchent à la véritable beauté de la *Symphonie avec Chœurs*.

Le comte Tolstoï prend pour point de départ, dans son étude de l'œuvre du dramaturge anglais, une définition de ce que doit être tout ouvrage dramatique. Celui-ci, d'après lui, doit représenter une action réelle, ou, du moins, aussi conforme que possible à la réalité. Les personnages y doivent, nous dit-il, « vivre, penser, parler, et

agir en accord avec le temps et le lieu où l'auteur les a placés. » Leurs actes doivent nous être présentés de telle manière que, par degrés, sous l'influence des événemens extérieurs, ils nous fassent assister à la formation ou au développement de leur « caractère. » Mais surtout leurs discours doivent être appropriés à leur situation, et toujours simples et naturels, jusque dans les momens les plus pathétiques, afin de nous donner ainsi, directement, l'illusion d'une réalité semblable à celle de notre vie propre. Voilà quelles sont, de l'avis du comte Tolstoï, les conditions indispensables de la beauté artistique, dans une comédie ou un drame ; et le critique emploie tout son écrit à nous démontrer que ces conditions de la beauté artistique manquent entièrement dans l'œuvre de Shakspeare. Aussi bien dans les drames que dans les comédies de cet écrivain, jamais l'action n'est conforme à notre réalité habituelle ; jamais les personnages ne nous font assister au développement de leur caractère, ni ne s'expriment ainsi qu'il conviendrait à leur situation ; jamais ils « ne vivent, ne pensent, n'agissent, ni ne parlent, en accord avec le temps et le lieu où ils sont placés. » Pour nous rendre plus claire cette démonstration, Tolstoï oppose, à l'intrigue du *Roi Lear* que nous connaissons, celle d'un autre vieux drame anglais sur le même sujet, — d'un drame très sage, très proche vraiment de notre humanité habituelle, et parfois très touchant dans sa simplicité. Là, toutes les actions des personnages s'expliquent le plus naturellement du monde, et tous leurs discours sont tels, exactement, qu'on pouvait les attendre de leur situation, tels que nous les tiendrions nous-mêmes, à leur place, dans les circonstances particulières où l'auteur les a mis. Quelle différence avec le drame incohérent, excessif, impossible, de William Shakspeare !

Pour étrange que cette opinion puisse paraître aux admirateurs de Shakspeare, le vieux drame est infiniment meilleur, sous tous les rapports, que l'adaptation qu'en a faite Shakspeare. Il est meilleur : 1° parce qu'on n'y trouve point de personnages inutiles, qui ne font que distraire l'attention du spectateur ; 2° parce qu'on n'y trouve point, comme dans l'adaptation shakespearienne, des scènes absolument fausses, contraires à toutes les lois de la vraisemblance, des scènes comme la course du vieux roi sur la lande, comme ses dialogues avec le bouffon, etc. ; et, surtout, 3°, parce que, dans ce vieux drame, le roi Lear et sa fille Cordélia ont un caractère profondément simple et naturel, qui ne se retrouve point dans le drame de Shakspeare.

Tout cela pourra, en effet, paraître singulier à ceux qui ne connaissent point de près l'œuvre de Shakspeare : mais tout cela re-

pose sur des faits bien exacts, et le comte Tolstoï a beau jeu à nous le prouver. Prêtons à notre sourd-muet les plus hautes qualités d'observation et de raisonnement : l'analyse qu'il pourra faire, à son point de vue spécial, de l'exécution de la *Symphonie avec Chœurs* ne surpassera pas, en justesse ni en netteté, l'analyse que nous offre Tolstoï du *Roi Lear* de Shakspeare. D'un bout à l'autre de cette analyse, qui est très longue et très détaillée, j'ai en vain cherché un seul point où le critique, — à son point de vue spécial, — n'eût pas raison pleinement, irréfutablement. Il a raison lorsqu'il affirme, tout d'abord, l'invraisemblance de la scène fameuse où le vieux roi maudit et renie sa plus jeune fille, simplement parce qu'elle n'a pas répondu à l'une de ses questions avec autant de tendresse hypocrite que ses sœurs aînées. Ayant toujours vécu avec ses trois filles, Lear ne peut manquer de s'être rendu compte de leurs caractères ; et l'on voudrait nous faire croire que, sans autre motif qu'une réponse qui lui a semblé un peu froide, il accable de sa haine un ange d'affection et de dévouement, et se laisse tromper stupidement par des créatures aussi basses et méchantes que le sont, durant toute la pièce, ses deux autres filles ! Plus tard, lorsque Lear se voit repoussé par Goneril, le comte Tolstoï a raison d'affirmer que les paroles qu'il prononce sont « hors de propos, » et que « l'on ne sait pas pourquoi il appelle les tempêtes et les brouillards pour écraser sa fille, ou bien encore, apostrophant ses yeux, déclare qu'il va les arracher, s'ils pleurent, et, avec ses larmes, humectera la terre. » Pareillement, pour peu que l'on accepte l'idée que se fait Tolstoï de la beauté dramatique, on ne peut s'empêcher de lui donner raison lorsqu'il dit que, dans la scène fameuse entre Lear et ses deux filles aînées, « les hésitations du vieux roi entre l'orgueil, la colère, et l'espoir d'obtenir des concessions de ses filles, seraient très touchantes si elles n'étaient gâtées par les paroles extravagantes que prononce le vieillard, affirmant, par exemple, qu'il divorcera avec la tombe de la mère de Régane, puisque celle-ci ne se réjouit pas de son arrivée, ou bien appelant sur la tête de Goneril les vapeurs empestées de l'enfer, ou bien encore prétendant que, par cela même qu'elles sont vieilles, les puissances du ciel sont tenues de protéger les vieillards. » Pareillement Tolstoï a raison de soutenir que Lear, prisonnier avec sa chère Cordélia, gâte le bel effet réaliste de sa situation en émettant des paroles étranges et inutiles, telles que celles-ci : « Viens, allons en prison ! Nous chanterons tous deux comme des oiseaux dans leur cage ; et quand tu me demanderas ma bénédiction, c'est moi qui me mettrai à genoux, et, une fois de plus, te demanderai de me pardonner ! » Au

dernier acte, le vieux Lear entre en scène « avec Cordélia, morte, dans ses bras : » et le comte Tolstoï a raison de nous rappeler qu'un tel effort est bien invraisemblable, chez « un homme malade, épuisé, et âgé de plus de quatre-vingts ans ; » tout de même qu'il a raison de juger invraisemblable le discours désordonné du vieillard, hurlant, devant le cadavre de sa fille, et sommant son entourage de hurler avec lui, et « tantôt pensant que Cordélia est morte, tantôt qu'elle vit. » D'une façon générale, d'ailleurs, le comte Tolstoï a raison de reprocher à Shakspeare son dédain pour les vraisemblances « de temps et de lieu. » « L'action du *roi Lear*, nous dit-il, se passe huit siècles avant Jésus-Christ : et cependant les personnages nous y sont montrés dans des conditions qui n'étaient possibles qu'au moyen âge. » Oui, cela cst vrai ; et il est vrai aussi que, dans ce drame de Shakspeare et dans tout le reste de son œuvre, « les actes, et les conséquences de ces actes, et les discours des personnages, ont un caractère *exagéré*, — c'est-à-dire dépassant les limites ordinaires de la réalité, — qui, à chaque pas, détruit pour nous la possibilité de l'illusion artistique, » — c'est-à-dire nous empêche de tenir les figures de l'écrivain anglais pour des êtres semblables à nous, et vivant d'une vie semblable à notre vie.

Aussi comprend-on que le comte Tolstoï, n'ayant trouvé dans l'œuvre de Shakspeare aucun des élémens qu'il jugeait indispensables à la beauté d'un ouvrage dramatique, en ait conclu que cette œuvre fameuse manquait de beauté ; que, donc, notre admiration pour elle était l'effet d'une mode, ou peut être d'une *auto-suggestion collective ;* et que, sur la foi de certains critiques, en majorité allemands, le monde s'était accoutumé à y découvrir des qualités qui n'y existaient point. Et, là encore, il est possible que l'éminent critique russe ait un peu raison. Il est possible que, sentant la merveilleuse beauté de l'œuvre de Shakspeare, et ne parvenant point à nous rendre compte de la source véritable d'où elle jaillissait, nous ayons pris l'habitude d'attribuer à cette œuvre des vertus qu'elle n'avait pas, ne pouvait pas avoir. Non seulement nous nous sommes trompés, à coup sûr, en prêtant à l'auteur du *Roi Lear* les attributs divers d'un historien, d'un moraliste, d'un théologien, ou peut-être même d'un psychologue : il n'est pas impossible que nous nous soyons trompés en admirant, chez lui, l'art de faire mouvoir une action, celui de développer un « caractère, » et jusqu'à celui d'observer et de reproduire la vie réelle, habituelle, de notre humanité. Les critiques de tous pays qui ont célébré

en Shakspeare un grand « observateur, » je ne serais pas éloigné de penser qu'ils ont été dupes d'une « auto-suggestion, » presque autant que ceux qui nous ont présenté l'auteur d'*Hamlet* comme un grand politique ou un grand botaniste. En vérité Shakspeare n'a été, du commencement à la fin de son œuvre, rien autre chose qu'un grand « poète : » et c'est de quoi le comte Tolstoï ne s'est pas aperçu, empêché qu'il en était par sa définition toute réaliste de la beauté dramatique, de même qu'un sourd-muet, empêché par le manque du sens de l'ouïe, ne s'aperçoit point de la vraie portée de mouvemens et de gestes qu'il ne juge que d'après son idéal, tout visuel, de la beauté plastique.

Ce caractère « exagéré » que Tolstoï découvre dans l'œuvre de Shakspeare, c'est lui précisément qui constitue, dans cette œuvre, la part du « poète ; » et c'est lui, et lui seul, qui y touche profondément tous les cœurs qu'une idée préconçue ou une infirmité native n'ont point rendus sourds à la voix divine de la poésie. Reprenons toute la série des objections que vient de faire le comte Tolstoï à l'intrigue et aux discours du *Roi Lear :* autant chacune d'elles est juste, si nous admettons l'idéal réaliste du critique russe, autant elle nous paraît fausse et monstrueuse si nous avons le sentiment de la valeur purement « poétique » de l'œuvre et du génie de Shakspeare. Entre la vieille pièce du *Roi Lear* et l' « adaptation » qu'en a faite le poète anglais, la différence est, exactement, celle qui sépare une œuvre de prosateur d'une œuvre de poète. D'un côté la vraisemblance et la simplicité; des actes parfaitement naturels, et qui s'expliquent à nous le plus clairement du monde; des paroles bien en situation, nous révélant des caractères tout voisins des nôtres; et puis, de l'autre côté, le drame shakspearien, avec son désordre, son invraisemblance, son opposition incessante aux règles de l'idéal réaliste en matière d'art dramatique, mais avec ce souffle prodigieux de passion, et cette extraordinaire floraison d'images, et cette musique infiniment mystérieuse, infiniment puissante, qui, de siècle en siècle, malgré l'insuccès des représentations, et malgré toutes les fautes signalées par Tolstoï et mille autres encore, élèvent le *Roi Lear* au-dessus de tout le reste des chefs-d'œuvre du théâtre, et sans cesse vont l'animant de plus de vie et de plus de beauté. Lorsque le vieux Lear, dans les diverses situations que j'ai mentionnées tout à l'heure, manque à la vraisemblance par des discours « exagérés et hors de propos, » le comte Tolstoï, au point de vue où il se place, a bien raison de le lui reprocher : mais nous, qui sentons plus ou moins vaguement la nature

véritable du génie de Shakspeare, est-ce que nous ne sacrifierions point toutes les situations et tous les discours les plus naturels, toute l'œuvre des plus adroits entre les dramaturges, pour ne point perdre ces « divagations » du vieillard de Shakspeare, ces phrases où « il appelle sur la tête de ses filles les vapeurs de l'enfer, » où il dit à Cordélia que, dans leur prison, « ils chanteront tous deux comme des oiseaux dans leur cage, » où, devant le cadavre de son enfant aimée, « tantôt il pense que Cordélia est morte, et tantôt qu'elle vit? » Certes, rien de tout cela n'est conforme à l'apparence ordinaire de ce que nous appelons notre réalité: mais la beauté surnaturelle du drame de Shakspeare ne lui vient que de là; et c'est une beauté qui ne se laisse point analyser, ni prouver, et que toutefois personne ne peut se défendre de sentir délicieusement, à moins de n'avoir pas reçu en naissant le sens particulier de la poésie, ou de l'avoir étouffé, dans son cœur, sous le poids des définitions et des déductions.

Dans tous les arts, le poète est un homme qui, d'instinct, irrésistiblement, perçoit et conçoit les choses d'une autre façon que l'ordinaire des hommes, — d'une façon plus délicate ou plus passionnée, plus lumineuse ou plus sombre, mais toujours plus belle. Et il se trouve en outre, par un prodige défiant toute explication, que l'univers qu'évoquent devant nous les poètes nous apparaît avec plus de vie, nous ravit et nous émeut plus profondément, que celui que nous sommes accoutumés à connaître. Des magiciens, voilà ce que sont, véritablement, les poètes. Sans que nous sachions par quels moyens ils agissent sur nous, leur génie s'empare de nous, nous élève avec lui au delà du monde. Chacun d'eux est pareil à Corrège, dont je parlais ici l'autre jour, à ce peintre de qui l'on ne peut pas dire qu'il ait excellé dans l'invention ni dans le sentiment, dans le dessin ni dans la couleur, et qui, cependant, nous remplit le cœur d'un flot merveilleux de tendresse et de volupté. Ainsi font tous les poètes, qu'ils soient peintres, musiciens, ou hommes de lettres, depuis Fra Angelico jusqu'à Rembrandt et Watteau, depuis Pétrarque et Ronsard jusqu'à M. Francis Jammes. Nous les tenons quittes de l'appareil de science et de pensée que nous exigeons chez les « prosateurs, » — j'entends par là ceux qui tâchent à reproduire notre réalité coutumière; — et, pourvu qu'ils nous ouvrent le palais enchanté de leur fantaisie, nous ne nous soucions point d'examiner la clef qu'ils ont à la main. Mais jamais, peut-être, dans aucun art, personne n'a été plus entièrement, plus exclusi-

vement « poète » que l'auteur d'*Hamlet* et du *Conte d'Hiver*. Son œuvre est à tel point imprégnée de poésie que la « prose » n'y occupe, en quelque manière, point de place. Sous la double influence de son tempérament personnel et du milieu littéraire où il s'est formé, Shakspeare s'est enivré de poésie, comme le japonais Hokou-saï se glorifiait d'être « ivre de dessin. » Et de cette ivresse bienheureuse le poète anglais ne s'est pas réveillé un seul instant, depuis le *Songe d'une nuit d'été* jusqu'à *la Tempête*. Malgré lui, et parfois au détriment de l'effet dramatique de ses pièces, constamment il a éprouvé le besoin de changer en poésie tout ce qu'il touchait. Jeunes gens et vieillards, maîtres et serviteurs, princes amoureux et féroces bourreaux, il n'y a pas un de ses personnages qui ne chante, au lieu de parler, traduisant l'idée la plus banale en de vives images, avec ce caractère d'« exagération », ou, plus exactement, de fièvre poétique, qui nous charme autant que nous avons vu qu'il scandalisait le comte Tolstoï.

Aussi le théâtre de Shakspeare, tout entier, nous fait-il penser à l'une de ces forêts ensorcelées où se perdent et se retrouvent les adorables héros de ses comédies. C'est un théâtre où la poésie remplace tout le reste, et suffit, à elle seule, pour nous donner l'illusion de cent autres qualités qui ne s'y trouvent point. La faiblesse et le décousu des intrigues, l'impossibilité des sujets, l'immobilité des caractères et l'invraisemblance des discours, nous oublions tout cela dans un enchantement continu de fleurs, de parfums, et de mélodies. Une foule de figures vivantes surgissent autour de nous, et, certes, aucun écrivain, si ce n'est peut-être Balzac, n'a été un plus puissant créateur de vie. Mais la vie des héros de Shakspeare ne résulte point, comme celle des héros de Balzac, d'une accumulation de petits traits observés avec justesse : elle résulte d'un mélange singulier de profonde intuition humaine et de passion poétique. Pour comprendre cette vie des personnages du poète anglais, ce n'est point à celle des héros de Racine ou de Molière qu'il convient de la comparer, mais à celle des héros de Mozart ou de Richard Wagner, à celle d'un Don Juan ou d'un jeune Siegfried. Bien plus que la situation où nous voyons ces héros, ou que le sens général des discours qu'ils tiennent, la musique de leurs paroles nous révèle leurs âmes. Et quant au décor qui les environne, le génie du poète le produit de rien, par un mouvement mystérieux de sa baguette magique. Nulle part, peut-être, ne se montre plus clairement à nous l'infini pouvoir évocateur de la poésie.

L'un des derniers biographes de Shakspeare, M. Brandes, nous a vanté « son étonnante connaissance de l'histoire naturelle; » à l'appui de quoi M. Brandes nous rappelait que, dans l'œuvre du poète, il était parlé de lévriers saisissant le gibier entre leurs dents, de pigeons nourrissant leurs petits, d'hirondelles volant presque au ras du sol, de coucous déposant leurs œufs dans d'autres nids d'oiseaux. Mais, en fait, tous les naturalistes s'accordent à constater que Shakspeare ne savait rien de l'aspect ni de la vie des bêtes. Tout ce qu'il nous a dit, dans ses vers, des chiens et des chats, des poissons, du rossignol, et même du coucou, dénote une ignorance aussi « étonnante » que la « science » que s'est plu à lui prêter M. Georges Brandes. Il y a dans *Henri V* un passage fameux, et d'ailleurs l'un des plus beaux de l'œuvre entière de Shakspeare, où le poète décrit les mœurs d'une ruche : or un savant spécialiste nous apprend que, « d'un bout à l'autre, cette description merveilleuse n'est que pure folie, avec une erreur de fait à chacun des vers, et, dans l'ensemble, une inintelligence totale des mœurs de l'abeille. » Mais si Shakspeare, certainement, n'a jamais pris la peine d'observer la nature, certainement aussi son œuvre est toute pleine, pour nous, de sensations de nature. Animaux et oiseaux la peuplent avec une richesse incomparable, mêlant l'infinie variété de leur vie à la variété infinie des formes et des modes de la vie humaine. Et comment? Toujours par la très simple et très secrète magie de la création poétique. Un seul mot, la mention d'un chien, d'un lièvre, ou d'un rossignol : et aussitôt, grâce à la musique délicieuse du sentiment exprimé et des images qui l'expriment, nous voyons le chien accourir vers nous, nous apercevons la fuite affolée du lièvre parmi les vieux arbres, et voici que le trille modulé du rossignol s'élève et frémit doucement en nous, sous le clair de lune !

« Entre tous les poètes anciens et modernes, écrivait le poète Dryden, Shakespeare est celui qui a eu l'âme la plus vaste et la plus compréhensive. Toutes les images de la nature étaient constamment présentes, devant ses yeux, et il les reproduisait sans nul effort, mais toujours avec bonheur. Lorsqu'il décrit quelque chose, non seulement nous voyons ce qu'il décrit, nous le *sentons* aussi. Ce poète s'est trouvé être savant de naissance : ayant à dépeindre la nature, il lui a suffi de regarder en lui-même, pour la trouver là. » Semblablement un autre poète, Alexandre Pope : « La poésie de Shakspeare n'a été rien qu'inspiration. Il n'a pas été l'imitateur de la nature, mais bien plutôt son instrument; et, au lieu de dire qu'il nous parle d'elle, on aurait plutôt

le droit de dire que c'est elle qui nous parle par lui. » Écoutons encore ce témoignage, plus voisin de nous :

L'action de la comédie intitulée : *Comme il vous plaira* est placée, en majeure partie, dans la forêt d'Ardenne. Or, un examen de la pièce nous fait aboutir à une découverte singulière. Dans toute la pièce, il n'y a pas un oiseau, ni un insecte, ni une fleur, qui soient mentionnés par leur nom. Les mots « fleur » et « feuille » ne paraissent jamais. Le chêne est le seul arbre cité. En fait d'animaux, le poète nomme un cerf, une lionne, un serpent vert et un autre doré. La saison est impossible à déterminer : elle semble bien être l'été, encore que nous entendions parler, seulement, de la morsure du froid et d'un vent hivernal. « Mais tout cela est mensonge! » comme dirait Rosalinde ; et certes la vérité a été exprimée infiniment mieux, sur cette comédie, par les critiques qui en ont célébré « les solitudes feuillues tout embaumées du chant des oiseaux.» Les bannis de la forêt d'Ardenne, non plus que nous-mêmes, ne s'aperçoivent que leur asile est pauvrement pourvu des accessoires de théâtre qui conviennent pour une forêt; ils écoulent leur temps, négligemment, dans un paradis d'indolence joyeuse; et les « solitudes feuillues, autour d'eux, sont embaumées du chant des oiseaux, » et un été splendide rayonne dans leurs cœurs. Ainsi le poète atteint son objet sans l'artifice d'une allusion au doux gazon vert, qui, sans doute, sur la scène, aura été représenté par des planches peintes. L'appareil dramatique de Shakspeare est de ceux qui ne sauraient être mis aux enchères, et débités, en détail, sous le marteau du commissaire-priseur : car il n'est riche en rien qu'en seule poésie.

J'extrais ce passage d'un petit livre sur *William Shakspeare* que vient de publier le savant professeur de littérature anglaise à l'Université d'Oxford, M. Walter Raleigh, et dont la publication a été, dans son pays, un événement littéraire des plus considérables. Il y avait, en effet, plus d'un quart de siècle que la collection des *English Men of Letters,* fondée avec un très vif succès par M. John Morley, attendait un *Shakspeare;* et l'on savait, par ailleurs, que depuis maintes années le professeur d'Oxford employait tous ses loisirs à la préparation d'un volume qui fût digne, à la fois, de l'importance du sujet et de l'éminente renommée de l'auteur. Aussi le volume, dès son apparition, a-t-il été accueilli avec empressement ; et les quelques comptes rendus que j'ai eu l'occasion d'en lire, dans les journaux anglais, semblent indiquer que l'attente du public littéraire n'a pas été déçue. Tel qu'il est, le petit livre de M. Raleigh abonde en renseignemens précieux, de l'érudition la plus sûre et la plus discrète, en réflexions originales, en jolis tours de phrase, un peu bien subtils, parfois, mais toujours très élégans dans leur subtilité. Son seul défaut est de nous offrir une sorte d'*essai* sur Shakspeare, au lieu de la simple étude biographique

et critique que devrait être tout volume du genre de celui-là : car il en est de ce genre de volumes comme des articles d'encyclopédies ou de dictionnaires, où, quelque notoire que soit le sujet traité, l'auteur est tenu d'imaginer qu'il s'adresse à des lecteurs tout à fait ignorans. M. Raleigh lui, ne s'adresse qu'à des lecteurs qui connaissent déjà l'œuvre de Shakspeare : et ces lecteurs même, souvent, ne peuvent apprécier la justesse de ses comparaisons ou de ses allusions qu'en se rapportant au texte du poète anglais. Mais le petit livre nouveau n'en reste pas moins, dans son ensemble, l'un des meilleurs que nous ayons sur la vie et l'œuvre de l'auteur d'*Othello*. Sa partie proprement biographique, surtout, mériterait d'être traduite presque tout entière : on y trouvera résumé, en une vingtaine de pages, tout ce que l'immense effort des chercheurs, depuis trois cents ans, a mis au jour de certain ou de vraisemblable.

M. Raleigh estime, d'ailleurs, et très justement, que nous n'avons pas le droit de nous plaindre de l'insuffisance des renseignemens qui nous sont parvenus sur la vie du poète. Les documens authentiques sont rares : mais ils nous permettent fort bien de nous représenter la carrière de Shakspeare à tous ceux de ses momens qu'il nous importe de connaître ; et à ces données documentaires s'ajoutent encore, pour achever de nous éclairer, une foule de traditions qu'il serait déraisonnable de vouloir rejeter, comme un bon nombre d'auteurs contemporains ont essayé de le faire, pour y substituer des hypothèses de pure fantaisie. Sans compter que, si tels ou tels points de la vie privée de Shakspeare nous demeurent obscurs, nous nous trouvons, au contraire, parfaitement renseignés sur sa vie de poète et d'auteur dramatique, c'est-à-dire sur les sources de son inspiration et sur le parti qu'il en a tiré. Cette description des sources de l'œuvre shakspearienne est, peut-être, ce que contient de plus décisif l'intéressant volume de M. Raleigh ; et je ne puis m'empêcher d'en citer, tout au moins, les lignes que voici, sur un point qui a de quoi nous toucher tout spécialement :

Si Shakspeare avait étudié Arioste, ainsi qu'on l'a prétendu, sûrement nous découvririons, dans son œuvre, des traces plus nombreuses de cette connaissance que les pauvres indices que l'on nous signale; et le même argument s'applique à Rabelais. Il y a des substances qui ont la propriété de s'enflammer l'une l'autre; et, par cela même qu'elles ne l'ont point fait, nous devinons qu'il ne leur est jamais arrivé d'entrer en contact. Nous lisons bien, dans *Comme il vous plaira*, une allusion à la largeur de la bouche de Gargantua : mais probablement ce n'est là qu'une réminiscence

de quelque livret populaire, du temps d'Élisabeth, qui donnait aux lecteurs anglais l'enveloppe extérieure de la fable de Rabelais, sans rien de l'âme vivifiante qui y est enfermée; et quant à certaines expressions rabelaisiennes que l'on a cru découvrir dans la bouche d'Iago et d'autres personnages, ces formules, si même c'est bien Rabelais qui les a créées, auront été révélées à Shakspeare dans le langage courant des lettrés, ses confrères. D'autre part, le poète a certainement dû connaître, à travers la traduction anglaise de Florio, l'œuvre de Montaigne, cet autre grand pionnier de l'esprit moderne. On a même soutenu qu'il avait emprunté à Montaigne un tour particulier de curiosité et de scepticisme qui, en effet, nous apparaît dans les drames de sa maturité. L'esprit d'Hamlet, par exemple, ne laisse point de nous faire voir une parenté naturelle avec celui de Montaigne, encore que le héros du poète anglais ne prononce pas une seule phrase que l'on puisse rapporter directement au moraliste français... Mais, en réalité, nous ne connaissons qu'un seul passage important que Shakspeare ait, incontestablement, tiré de Montaigne : et l'emprunt ici, ne témoigne nullement d'une affinité de pensée. Dans son chapitre sur les *Cannibales*, Montaigne, le plus gravement du monde conclut à la supériorité de l'état sauvage : Shakspeare, dans sa *Tempête*, reprend la même description d'une république à l'état de nature, mais ne joue avec cette idée que pour la railler. La différence est absolue. Montaigne se sent à l'aise, exulte, dans son doute : en homme dont toute l'affaire est d'épier les faiblesses humaines et de mettre en question notre vie tout entière. Shakspeare, de son côté, ne résiste pas à son penchant naturel d'investigation : mais, chez lui, l'intelligence et le cœur sont en guerre déclarée; et, en fin de compte, ses sympathies vont toujours à la fragilité, à la simplicité, aux misères humaines.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens qui se sont précipités au Maroc diminuent de beaucoup l'intérêt des incidens qui ont pu se produire ailleurs. Bien qu'ils fussent dans la logique et peut-être dans la fatalité des choses, ils étaient certainement imprévus, et il n'y avait, à vrai dire, aucune raison pour qu'ils éclatassent en ce moment plutôt qu'à un autre, ni pour qu'ils prissent précisément la forme qu'ils ont prise. Mais c'est le cas de répéter l'adage antique : *fata viam invenient*. La politique que nous avons inaugurée au Maroc, il y a quelques années, compromise par les déviations que certaines interventions européennes y ont introduites, devait amener les conséquences qu'on voit se dérouler. Nous n'avons d'ailleurs jamais cru, pour notre compte, à ce qu'on a appelé la pénétration pacifique du Maroc. Le Maroc est habité par une population en grande partie barbare, énergique, fanatique et guerrière : il était facile de prévoir qu'elle s'opposerait par la force à toute pénétration de l'étranger, qu'elle qu'en fût la forme. Il n'y a jamais eu d'illusion plus complète que celle qui consiste à croire que cette pénétration trouverait des facilités plus grandes en devenant scientifique ou industrielle. Le docteur Mauchamp a été assassiné à Marakech parce qu'il avait dressé sur sa maison des signaux qui se rapportaient à la télégraphie sans fil, et les pauvres ouvriers massacrés à Casablanca l'ont été parce qu'ils travaillaient, sous les ordres d'ingénieurs, à un meilleur aménagement du port. Ce sont des constatations qu'il est utile de faire pour dissiper certaines chimères ; mais, après les avoir faites, il n'y a pas lieu de s'y attarder aujourd'hui. La situation est assez grave pour qu'il faille l'envisager dans ses manifestations immédiates plutôt que dans ses causes lointaines. Tâchons de pourvoir au plus pressé.

Tous les journaux ayant fait le récit de ce qui s'est passé à Casablanca, il nous suffira de le rappeler très brièvement. Une dizaine d'ouvriers du port, la plupart français, quelques-uns italiens, ont été assaillis un jour de marché par des gens venus des environs de la ville, et lâchement mis à mort. Les assassins se sont acharnés sur leurs cadavres. Aucune provocation n'était venue de leur part, et rien n'avait fait prévoir l'agression meurtrière dont ils ont été victimes, rien, si ce n'est la surexcitation des esprits qui, loin de s'apaiser, allait sans cesse en s'aggravant parmi les tribus voisines. Un pareil fait venant après l'assassinat du docteur Mauchamp, au sujet duquel on nous a promis mais dont on ne nous a pas encore donné satisfaction, ne pouvait pas rester impuni. Le prestige de la France est déjà bien diminué au Maroc : qu'en serait-il resté si, une fois de plus, notre longanimité avait pu être taxée d'impuissance ? On se serait cru tout permis contre nous. La sécurité de nos compatriotes, ou pour mieux dire de tous les Européens, aurait été définitivement compromise. C'était d'ailleurs à nous, Français, qu'on en voulait ; c'était contre nous que la barbarie marocaine avait fait explosion. Cette préférence, quels qu'en soient les motifs, nous imposait des devoirs particuliers, auxquels nous ne pouvions manquer sans mettre en cause tout notre établissement dans le nord de l'Afrique. Nos intérêts spéciaux au Maroc ont été reconnus formellement à Algésiras : ils sont tels que la moindre hésitation de notre part aurait été considérée comme un abandon, et en aurait eu les funestes conséquences. Nous avions, au surplus, une autre raison d'agir : c'est que la Conférence d'Algésiras avait confié à nous et à l'Espagne le soin d'assurer la police à Casablanca. On nous a reproché, dans quelques journaux, de n'avoir pas encore rempli la tâche qui nous incombait de ce chef ; on a dit que, si nous l'avions fait plus rapidement, les massacres n'auraient pas eu lieu. Nous n'examinerons pas si le reproche est juste ; mais il le serait certainement devenu si, dans les circonstances nouvelles où nous nous trouvons, nous n'avions pas fait le nécessaire pour déblayer le présent et pour préparer l'avenir. Le massacre de Casablanca devait amener une répression immédiate, faute de quoi l'organisation de la police serait devenue impossible, et nous aurions dû, l'Espagne et nous, faire l'aveu de notre incapacité. On n'y était pas plus disposé à Madrid qu'à Paris. Bien que l'instrument de notre action n'existât pas encore, l'obligation d'agir existait pour nous tout entière : voilà pourquoi, dès le premier moment, nous n'avons pas hésité à envoyer des vaisseaux de guerre à Casablanca. L'ordre en a

été donné à Toulon : il a été exécuté avec promptitude et n'a pas tardé à produire ses effets.

Ces effets semblent bien avoir dépassé, en intensité et en rapidité, ce qui avait été prévu : mais à qui la faute? Notre but était double : nous avions à protéger la sécurité de tous les étrangers, à quelque nationalité qu'ils appartinssent, et à exiger une réparation éclatante des actes sanglans qui avaient été accomplis. Au moment où nos premiers navires sont arrivés à Casablanca, la sécurité des Européens courait un sérieux danger; on s'est empressé d'en embarquer le plus qu'on a pu; mais les consuls européens sont tous restés courageusement à leur poste, et, pendant quelques heures, leur vie a tenu à un fil. Il fallait, pour les protéger, débarquer des troupes : malheureusement nous n'en avions encore que fort peu. Le gouverneur de la ville et le commandant des forces militaires, Moulaï-el-Amin, oncle du Sultan, voyant que les choses prenaient une tournure très grave, s'entendirent avec les autorités militaires françaises pour faciliter l'opération, et donnèrent l'assurance formelle que les troupes qui débarqueraient n'avaient rien à craindre. Ils étaient sans doute de bonne foi; nous ne supposons pas qu'ils aient assumé de gaîté de cœur une responsabilité écrasante; mais, soit qu'ils eussent mal pris leurs mesures, soit que leur autorité ne fût déjà plus respectée, leur parole est restée lettre morte. Quand les soldats français se sont présentés devant elles, les portes de la douane se sont brusquement fermées et les coups de fusil sont partis : plusieurs de nos hommes et un de nos officiers ont été blessés. L'agression est incontestablement venue du côté marocain, et on a constaté parmi ses auteurs la présence de soldats réguliers du Maghzen. Aucune hésitation n'était permise. Nos navires devaient protéger les mouvemens de nos soldats descendus à terre, et c'est ce qu'ils ont fait en ouvrant le feu sur Casablanca. Au bout d'un certain temps, le gouverneur et le commandant militaire, épouvantés, ont demandé que le bombardement cessât : ils ont promis de donner toutes les satisfactions qui seraient exigées, et ils ont effectivement livré à notre consul, couverts de chaînes, les soldats marocains qui avaient traîtreusement tiré sur les nôtres. On aurait pu croire, à ce moment, que l'affaire était terminée : il n'y a même pas eu un point d'arrêt. Ce qui montre bien que l'événement ne s'était pas produit d'une manière spontanée et qu'il avait, au contraire, été préparé de longue main, c'est que des groupes venus des tribus voisines apparaissaient dans la campagne et marchaient toujours plus nombreux sur Casablanca. Le Pacha, de plus en

plus effrayé et se sentant débordé, a supplié nos officiers d'épargner la ville, mais de continuer le feu sur la campagne environnante afin de disperser les groupes, et c'est dans ces conditions que le bombardement s'est prolongé. Depuis lors, à en croire les dépêches, il a été plusieurs fois interrompu et repris. Le fanatisme marocain n'a pas désarmé : nous avons dû repousser des assauts sans cesse renouvelés. Des scènes de pillage et des massacres ont eut lieu dans la ville ; les détails en sont encore mal connus ; ceux qu'on connait sont atroces et malheureusement trop vraisemblables. Les quartiers juifs semblent avoir particulièrement souffert. Les rues sont encombrées de cadavres et il s'en dégage une odeur pestilentielle. Au milieu de ces tristes scènes, on ne saurait trop admirer l'héroïsme déployé par les soldats français et espagnols, qui ont pénétré dans la ville et ont tout renversé devant eux pour voler au secours de leurs consulats. Les nôtres chantaient *la Marseillaise*, et nous avons cru en entendre l'écho : — *Allons enfans de la patrie, — Le jour de gloire est arrivé!* Les pertes qu'ils ont faites ont d'ailleurs été peu nombreuses : celles des Marocains sont considérables.

Nos pertes auraient été encore moindres, si on avait prévu la brusquerie et la violence que devaient prendre les événemens ; il aurait suffi d'opérer avec de plus grandes forces ; mais, nous l'avons dit, on ne s'attendait pas au déchaînement qui s'est produit. Peu à peu, des renforts sont arrivés et aujourd'hui nos troupes débarquées s'élèvent à 2000 hommes. Nul ne peut dire si elles seront suffisantes : quoi qu'il en soit, une fois engagés dans cette affaire, nous ferons tout ce qu'il faudra pour la conduire à bon terme. Il nous est impossible de faiblir et de reculer. La question qui se pose est de savoir si l'effervescence marocaine se concentrera à Casablanca, ou si le mouvement s'étendra à d'autres villes maritimes : la solution dépendra pour beaucoup de l'attitude résolue que nous saurons prendre. Des symptômes d'agitation se sont manifestés à Mazagan et à Rabat ; quelque émotion même s'est produite à Tanger. Nous espérons que les choses n'iront pas plus loin ; mais qui pourrait le dire ? Depuis plusieurs années, on prêche au Maroc la haine de l'étranger et de la civilisation qu'il apporte avec lui. On a accumulé partout des matières combustibles ; le feu pourrait donc prendre sur plusieurs points à la fois. Au surplus, si nous n'avons une obligation particulière de l'éteindre, les Espagnols et nous, que dans les ports de la côte, nous n'avons pas le moindre désir d'étendre la portée du mandat qui nous a été confié, ni de sortir de ce qu'on appelle « le cadre d'Algé-

siras. » Mais il fallait bien prouver au Maghzen, d'abord que notre patience avait des bornes, ensuite que les moyens d'action ne nous manquaient pas pour nous faire respecter. Le docteur Mauchamp a été assassiné dans l'intérieur des terres : nous avons occupé Oujda. Nos ouvriers ont été massacrés dans un port de mer : le drapeau français flotte en ce moment sur Casablanca. Ces occupations sont provisoires sans doute, puisque nous nous sommes engagés à ne pas porter atteinte à l'intégrité du Maroc et à la souveraineté du Sultan; mais elles dureront le temps nécessaire pour que, le calme ayant été rétabli, la police organisée, la sécurité garantie par les institutions prévues à la Conférence, nous ne soyons pas exposés, après avoir abandonné nos gages, à les reprendre, et à revenir après être partis.

Nos intentions ont été partout comprises et appréciées. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à quelques articles de journaux plus ou moins mal venus; encore ont-ils été fort rares; d'une manière générale notre attitude a été approuvée par l'opinion dans tous les pays du monde; et, ce qui n'est pas moins précieux pour nous, ce qui l'est même davantage, l'approbation des gouvernemens a confirmé celle de l'opinion. Comment, d'ailleurs, aurait-il pu en être autrement, puisque nous n'avons rien fait qui ne fût en parfaite harmonie avec l'Acte d'Algésiras? Mais notre politique africaine a provoqué tant de susceptibilités et a rencontré, dans ces dernières années, tant d'entraves inopinées, que le ciel n'est peut-être pas encore purgé de tout nuage et qu'on pouvait craindre que de nouveaux s'y formassent. Heureusement nous n'avions rien à cacher, et nous avons pu, avant d'agir, dire à toutes les puissances dans quelles limites notre action s'enfermerait. Il importe peu, à ce point de vue, que nous ayons été amenés à tirer le canon à Casablanca : ce n'est là qu'un procédé d'exécution. Le programme politique n'en est point changé; il reste celui que nous avons arrêté avec toutes les puissances. Il appartenait à la France et à l'Espagne seules d'intervenir à Casablanca : les autres n'auraient à le faire que si nous nous montrions inférieurs à notre tâche et si la sécurité de leurs nationaux était compromise. Enfin, rappelons-le une fois encore, nous avons au Maroc des intérêts spéciaux qui nous rendent plus sensibles à ce qui s'y passe, parce que les conséquences en sont pour nous plus importantes et pourraient en devenir plus redoutables que pour qui que ce fût. Et nous avons aussi un titre historique que personne ne nous contestera, qui est d'avoir les premiers, et au prix de grands sacrifices, apporté la civilisation

au nord de l'Afrique : il en résulte pour nous des devoirs ultérieurs et des droits.

Pourquoi ne pas avouer que, de toutes les puissances, l'Allemagne est celle dont l'attitude nous intéressait le plus dans la circonstance actuelle? Nous savions par avance, ou peu s'en faut, quelle serait celle des autres. Nous avons, en ce qui concerne le Maroc, des arrangemens particuliers avec l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie. Nous sommes alliés de la Russie. L'Autriche nous a habitués à sa bonne volonté lorsque ses intérêts ne sont pas en jeu, et ils n'y sont pas au Maroc. Les États-Unis nous ont toujours témoigné une confiance dont nous leur restons très reconnaissans. Toutes ces puissances devaient nous montrer des dispositions favorables; mais rien ne nous assurait qu'il en serait de même de l'Allemagne. Celle-ci, en effet, malgré ses protestations contraires, n'a pas toujours considéré la question du Maroc en elle-même et pour elle-même; elle s'est demandé quelquefois si elle ne pourrait pas en tirer parti en vue de sa politique générale, et s'en servir comme d'une pièce de cette politique. Tout cela appartient à un passé trop récent pour que nous l'ayons oublié : il pouvait en rester quelque incertitude dans notre esprit sur la manière dont notre action à Casablanca serait interprétée à Berlin. La notification que nous avons faite à toutes les puissances avait pour objet de dissiper le malentendu partout où il viendrait à se former. Il ne s'en est formé nulle part, et pas plus à Berlin qu'ailleurs. Notre parfaite loyauté n'y a pas été mise en doute. Notre attitude n'y a soulevé aucune objection. Au surplus, quoi de plus naturel? L'Allemagne, si elle avait été à notre place, n'aurait-elle pas fait comme nous? Une nation quelconque n'aurait-elle pas fait comme nous? Pouvions-nous laisser assassiner nos nationaux dans un pays barbaresque, sans prendre les mesures que prennent en pareil cas toutes les nations civilisées pour réprimer des attentats que leur caractère rend odieux et que leur renouvellement rend intolérables? Le sang français, le sang européen, ne saurait couler impunément en Afrique. Mais, quelque énergique qu'ait été notre action et qu'elle puisse être encore, nous ne manquerons à aucun de nos engagemens. Si nous frappons fort, c'est pour n'avoir pas à y revenir, et nous n'avons d'ailleurs frappé qu'aux endroits même qui nous avaient été en quelque sorte désignés et indiqués, à savoir une première fois sur la frontière algéro-marocaine, et une seconde sur un port de mer dont l'Espagne et nous devions organiser la police. Nous nous sommes simplement préparé les voies à Casablanca. Il était devenu indispen-

sable de donner une leçon au Maroc; nous l'avons fait: nous désirons vivement pouvoir nous en tenir là.

Est-il besoin d'ajouter que nous serions heureux de constater un commencement de détente dans nos rapports politiques avec l'Allemagne? Mais nous ne savons pas encore s'il faut voir dans l'accueil qui a été fait à Berlin à notre note explicative le commencement de quelque chose, ou un simple incident destiné à rester d'ailleurs sans aucune suite? L'avenir seul nous édifiera à ce sujet. L'Allemagne s'est montrée à diverses reprises soupçonneuse à notre égard; elle nous a attribué contre elle des intentions que nous n'avons jamais eues : elle nous a poussé, par cela même, dans la voie qu'elle entendait nous fermer, et elle est certainement responsable de ce qui, dans notre politique, a pu lui causer le plus de déplaisir. La France n'aime pas à être brutalisée : quand elle l'est, elle prend ses garanties où elle les trouve. On l'a accusée, à Berlin, d'avoir collaboré de parti-pris à une œuvre d'isolement et d'encerclement de l'Allemagne : rien n'a jamais été plus loin de sa pensée. L'Allemagne a ses alliés et ses amis; nous avons voulu avoir les nôtres; nous avons accepté les mains qui nous étaient tendues. Si nous avons désiré que les alliés de l'Allemagne devinssent nos amis, nous n'avons jamais détourné nos alliés ou amis de témoigner à l'Allemagne des sentimens amicaux. En ce moment même, l'entrevue que viennent d'avoir à Swinemunde l'empereur Guillaume et l'empereur Nicolas, loin de nous avoir porté le moindre ombrage, nous a paru être une circonstance heureuse, propre à faciliter la détente qui est dans nos souhaits. On imagine difficilement l'empereur Guillaume, le lendemain même de cette rencontre, reprenant au Maroc une politique agressive contre la France. L'entrevue de Swinemunde a eu certainement quelque importance. On a voulu y voir la simple contre-partie de celle de Bjerkoë, c'est-à-dire une visite rendue; mais, à Bjerkoë les deux empereurs étaient seuls, tandis qu'à Swinemunde, ils étaient accompagnés de leurs ministres des Affaires étrangères, changement qui n'est pas sans quelque signification. On annonce que, dans peu de jours, le roi Édouard et l'empereur Guillaume se rencontreront aussi, cette fois avec moins de cérémonie. On aurait tort d'exagérer la valeur politique des entrevues de ce genre. Il y en a eu tant, et on a attendu de quelques-unes tant de choses dont aucune n'est arrivée, qu'on est amené à les traiter avec un demi scepticisme. Elles n'en sont pas moins, au moment où elles se produisent, une indication peut-être fugitive de sentimens qu'il

faut noter au passage. L'empereur de Russie est notre allié, le roi d'Angleterre est notre ami très intime : nous sommes enchantés de les voir avec l'empereur d'Allemagne en bons ou en meilleurs termes. Si ces rencontres influent sur la politique générale, ce ne peut être qu'en bien, c'est-à-dire dans le sens de la paix, ou plutôt de l'apaisement des esprits, car la paix n'est point en danger : et, en vérité, après avoir imprimé à l'Europe tant de secousses pour le moins inutiles, puisqu'elles n'y ont rien changé à rien, il serait bien temps de lui rendre un peu de repos ! La lecture de ses journaux permet de croire que c'est l'opinion d'une partie notable de l'Allemagne : est-ce aussi celle de son gouvernement?

La presse n'est pas toujours et partout le reflet exact des intentions des gouvernemens. En Espagne, par exemple, quelques journaux ont publié des articles qui, étant donnés non seulement les rapports mais les engagemens réciproques du gouvernement espagnol et du gouvernement français, pouvaient au premier aspect causer un peu de surprise. Mais ce sont là choses légères, sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister. L'attitude du gouvernement de Madrid a été, nous n'en doutons pas, ce qu'elle devait être, et, au surplus, la participation espagnole à la répression de Casablanca a été digne d'un pays naturellement héroïque et chevaleresque. L'Espagne a de vieilles traditions au Maroc; elle ne saurait se désintéresser de ce qui s'y passe, et, si elle s'y intéresse, elle ne saurait le faire que dans des conditions dignes d'elle. Quant à l'Angleterre et à l'Italie, elles ont approuvé sans restriction ce que nous avons dû faire à Casablanca, fidèles en cela, comme nous pouvions nous y attendre, aux intérêts généraux de la civilisation dans la Méditerranée, aux échanges de vues que nous avions eues autrefois avec elles et aux engagemens que nous avions pris en commun.

Certains journaux, non seulement à l'étranger mais en France même, disent volontiers que, bon gré mal gré, nous ne pourrons pas nous arrêter dans la voie où nous sommes entrés et que nous serons entraînés beaucoup plus loin que ne portent les canons de Casablanca. Sans doute, un gouvernement aventureux pourrait se laisser engager dans une aventure ; mais ce n'est pas le caractère du nôtre, et nous sommes convaincus que, s'il fait tout le nécessaire, il ne fera rien de plus. Un journal autrichien a déjà déclaré que nous irions à Fez. Nous ne sommes même pas allés jusqu'à Marakech lorsque le docteur Mauchamp y a été assassiné : nous nous sommes contentés d'aller à Oujda, marche infiniment plus facile. Ce serait folie

de notre part, il faut le dire très haut, de vouloir pénétrer militairement au Maroc : nous risquerions d'y rencontrer, indépendamment des difficultés inhérentes à une pareille entreprise, des oppositions avec lesquelles nous devrions compter tôt ou tard. Le mandat que nous avons, avec l'Espagne, reçu à Algésiras consiste à organiser la police dans les ports : nous ne savons ce que sera l'avenir, mais pour le moment nous devons borner à cela notre effort. Dans ces limites, il sera certainement efficace. Nous avons une base d'opérations très sûre, qui est la mer : on ne peut pas nous y surprendre, nous y entourer, nous y couper nos communications avec nos sources de ravitaillement, nous empêcher d'y recevoir des renforts. Nous ne sommes maîtres sur terre qu'aussi loin que peuvent aller nos troupes de débarquement sans perdre le contact immédiat avec la flotte; mais cela suffit pour ce que nous avons à faire, et quand les Marocains nous verront solidement établis dans un de leurs ports, ou dans plusieurs s'ils nous obligent à en occuper plusieurs, ils seront bien obligés de composer avec le fait accompli. L'épreuve durera plus ou moins longtemps : le résultat du moins n'en est pas douteux. Dès lors, notre œuvre demande surtout de la fermeté et de la patience, et il sera facile, pour peu que le gouvernement y tienne la main, de nous abstenir de toute imprudence.

Si nous commettions celle d'entrer au Maroc, nous y userions nos forces : si nous restons sur la côte, appuyés sur la mer, et si les bandes marocaines cherchent à nous en déloger, elles y useront les leurs, et leur résistance viendra peu à peu expirer devant notre parti-pris d'immobilité. D'une manière ou d'une autre, les ports du Maroc resteront acquis à la civilisation. Sa principale frontière de terre lui est commune avec l'Algérie, c'est-à-dire encore avec la civilisation. Dans ces conditions on peut beaucoup attendre du temps, et si toutes les autres puissances le comprennent comme nous, si elles ne nous pressent pas plus que nous, si enfin elles nous laissent faire, l'Espagne et nous, le but qu'elles se sont proposé à Algésiras sera atteint. Nous avons prouvé que nous ne voulions rien faire en dehors d'elles, et que nous entendions jusqu'au bout rester d'accord avec elles. Si nous jouons le rôle principal, c'est que la force des choses nous y oblige, que nous sommes à Toulon, à Alger, à Oran, enfin que nos intérêts particuliers sont, cette fois encore, si étroitement liés à ceux du monde civilisé, qu'il est impossible de les en distinguer.

La situation du Midi est toujours embrouillée : elle l'est même, en

apparence, un peu plus qu'il y a quinze jours. L'homme important, qui était apparu alors comme le *deus ex machina*, était M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts. On n'a pas oublié qu'il s'était mis à la tête, ou peut-être seulement à la disposition du conseil général de son département, et que d'autres conseils généraux avaient décidé eux aussi d'envoyer des délégués à Paris, pour parlementer avec M. Clemenceau. Les politiciens du Midi, qui avaient été si cruellement maltraités pendant la crise, offraient de la dénouer. M. Clemenceau a reçu les émissaires qu'on lui envoyait; il a causé avec eux; on a beaucoup parlé de part et d'autre de « larges gestes de fraternité » qu'il y avait à faire, et qui, si on les faisait, ne manqueraient pas d'amener la pacification. La seule question était de savoir qui ferait le premier de ces gestes, et elle était assez difficile à résoudre parce que l'amour-propre s'y mêlait. M. Clemenceau demandait que les maires retirassent leur démission, et il assurait ensuite le large geste qu'on attendait de lui; mais les délégués insistaient pour que M. Clemenceau fît spontanément le geste attendu, et ils ne mettaient pas en doute qu'en retour les maires rentreraient dans les mairies et reprendraient leurs fonctions. Au fond, on éprouvait de part et d'autre une grande lassitude et un ardent désir d'en finir: seulement on ne savait pas trop comment s'y prendre.

Le geste qu'on attendait de M. Clemenceau consistait à retirer les troupes et à libérer les prisonniers. Les troupes, il en avait déjà retiré plus de la moitié et il ne demandait qu'à retirer le reste dès que le maintien de l'ordre serait assuré. Mais pour la libération des prisonniers, il y avait une difficulté de forme, assez grave à nos yeux, beaucoup moins sans doute à ceux de M. Clemenceau. Lui-même avait dit quelques jours auparavant et il ne manqua pas de répéter aux délégués des conseils généraux que la libération des prisonniers dépendait uniquement de l'autorité judiciaire, que le gouvernement ne pouvait même pas en délibérer, et que, quant à lui, il ne se permettrait jamais d'exercer la plus légère pression sur la conscience infiniment susceptible d'un procureur général. Ceci dit une première fois, il avait fait venir à Paris M. le procureur général de Montpellier et, dès le retour de ce magistrat à son siège, la Cour avait rejeté comme prématurée la demande de libération des prisonniers. Ceci dit une seconde fois, — celle dont nous parlons, — M. Clemenceau a fait revenir le même procureur général à Paris et, dès le retour de ce magistrat à Montpellier, la demande des prisonniers a été admise et leur libération ordonnée. Mais M. le procureur général, n'en doutez pas, a agi dans

sa pleine indépendance, et n'est venu à Paris que pour prendre l'air. Nous n'aimons pas beaucoup à voir mêler d'une manière aussi apparente la magistrature à une besogne politique. Il y a bien eu, cette fois, quelques circonstances atténuantes; ou aurait pu, toutefois, faire les choses plus discrètement.

M. Clemenceau avait fait son large geste. Ne doutant pas un instant, puisque M. Dujardin-Beaumetz le lui avait promis, que le retrait des démissions en serait la conséquence immédiate, il est parti aussitôt pour Carlsbad, laissant la direction du ministère de l'Intérieur à M. Maujan, qu'il venait d'y nommer sous-secrétaire d'État en remplacement de M. Sarraut, démissionnaire. Si M. Clemenceau est parti tranquille, sa tranquillité n'a pas été de longue durée. A peine était-il arrivé à Carlsbad, avant même peut-être, l'incident de Casablanca éclatait : de plus, les prisonniers d'Argeliers sortaient de prison dans des dispositions très différentes de celles qu'on avait escomptées.

Faut-il parler de ces prisonniers au pluriel? En réalité, il n'y en avait qu'un qui comptât, M. Ferroul : tous les autres disparaissaient dans son rayonnement comme des comparses, tous, à l'exception du pauvre M. Marcelin Albert, qui gardait sa personnalité propre, mais, hélas! bien changée, et qui aurait été peut-être fort heureux d'échapper à l'attention publique. Nous avions prévu que le rédempteur finirait mal; c'est le sort habituel des rédempteurs; mais jamais chute n'a été plus rapide, ni plus profonde, que celle de M. Marcelin Albert. Sa visite à M. Clemenceau n'a pas été comprise : quand les détails en ont été connus, le soupçon s'est répandu, l'indignation s'est propagée dans le Midi, et si M. Albert ne s'était pas constitué prisonnier, nul ne peut dire ce qui lui serait arrivé. En revanche, s'il s'était laissé arrêter avec M. Ferroul, avec M. Cathala et les autres camarades, son prestige continuerait aujourd'hui de resplendir d'un flamboyant éclat. M. Albert ne s'est pas rendu compte qu'il y a des momens où on ne se conserve bien qu'en prison : il y est entré huit jours trop tard, il était déjà perdu. Il s'est plaint depuis que, dans la prison où il était enfin allé les rejoindre, ses co-détenus se soient moqué de lui et lui aient même joué quelques tours de mauvais goût. Ce n'était rien en comparaison de ce qui l'attendait à la sortie! Les huées l'ont accueilli de toutes parts; les mots de traître, de renégat, ont retenti à son oreille; on a parlé de le pendre, on a voulu le faire, il a dû chercher un refuge dans sa maison. Il n'avait mérité ni l'excès d'honneur d'autrefois, ni l'indignité d'aujourd'hui. M. Albert a l'âme présomptueuse, mais simple, naïve, sincère. Il a cru jouer un

grand rôle alors qu'il n'était qu'une enseigne, une image. On l'a hissé sur le pavois, on l'a fait monter sur des estrades, et le Midi a vu sa maigre silhouette se dessiner au-dessus des foules en délire. Mais il n'était, lui, qu'un instrument entre des mains habiles qui, après en avoir tiré tout le parti qu'elles pouvaient en tirer, n'ont plus songé qu'à le laisser choir. Le bonhomme se prenait au sérieux et devenait encombrant. Sa maladresse avec M. Clemenceau a merveilleusement servi ceux qui voulaient se débarrasser de lui. Et il ne reste plus aujourd'hui de M. Marcelin Albert qu'une triste épave que le flot a abandonnée et ne soulèvera plus.

En revanche M. Ferroul est sorti gros et frais de prison, reposé alors que les autres étaient fatigués, et résolu à continuer une lutte dont ils avaient assez. M. Ferroul est tout juste le contraire de M. Albert. Il a été député pendant plusieurs législatures et aspire probablement à le redevenir. Il n'est ni simple, ni naïf; il est décidé à jouer son jeu et à profiter des circonstances; prudent d'ailleurs quand il le faut : — on n'a pas oublié qu'au moment de son arrestation, comme ses amis de Narbonne voulaient le défendre avec des barricades, il s'est emporté à jurer contre des gens qui l'exposaient à « attraper dix années de bagne! » — M. Ferroul avait assez d'un mois de prison, après quoi il espérait bien reparaître comme nous le voyons reparaître en effet, et reprendre, après avoir calculé ses coups, son rôle provisoirement interrompu. Sa première parole en le reprenant a été pour répondre par un : Non! énergique à une questionneur qui lui demandait s'il retirait sa démission de maire. Il ne s'est pas contenté de la maintenir, il a fait prendre par le comité d'Argeliers une résolution en vertu de laquelle toutes devaient être maintenues. La grève municipale continue donc, et M. Clemenceau, de Carlsbad où il se soigne, doit se demander s'il n'a pas eu tort de faire trop vite le « large geste de fraternité » qui lui avait été demandé. M. Ferroul y répond par un geste de défi et de combat.

Nous ne croyons pourtant pas que M. Ferroul ait le dernier mot dans cette affaire. Sortant de prison après un mois de captivité, il retarde naturellement d'un mois, et n'ayant pas participé aux luttes, aux espérances, aux désillusions, à la lassitude de ceux qui sont restés en liberté, il croit pouvoir leur imprimer à nouveau le mouvement qu'ils ont épuisé, ou plutôt qui les a épuisés. Y réussira-t-il? Les démissions que les maires commençaient à reprendre, seront-elles maintenues longtemps? Si elles le sont, les conséquences peuvent en être graves pour ceux qui ont fomenté des résolutions collectives incon-

testablement illégales, et graves aussi pour les communes qui en souffriront dans leurs intérêts. Qui sait si M. Ferroul, en adoptant d'autres voies que M. Marcelin Albert, n'atteindra pas, lui aussi, l'impopularité à laquelle n'échappent guère ceux qui, après avoir suscité d'immenses espérances, sont impuissans à les réaliser? Les manifestations grandioses de mai et de juin dernier appartiennent déjà à l'histoire : il serait impossible d'en renouveler l'inquiétant phénomène. La lutte lente, sourde, sans éclat, sur un terrain glissant, par des moyens équivoques, ne saurait passionner longtemps des populations qui ont besoin d'une certaine mise en scène. Certaines choses ne se recommencent pas : il faut qu'elles réussissent du premier coup. L'élan prodigieux qu'il s'était donné n'a pas porté le Midi tout à fait à son but : il a été brisé par le coup sec qu'après l'avoir imprudemment encouragé, M. Clemenceau lui a porté et qui est bien dans sa manière. Mais si le Midi redevient raisonnable, après s'être bercé de grandes illusions, il reconnaîtra que les Chambres ont fait une partie très appréciable de ce qu'il demandait, qu'elles ont voté des lois draconiennes contre la fraude, qu'elles ont armé l'administration de moyens de contrôle dont personne n'aurait voulu entendre parler il y a quelques mois à peine : assurément tout cela est quelque chose. Que le Midi veille à ce que les lois anciennes et nouvelles soient rigoureusement appliquées, mais qu'il rentre dans l'ordre et dans la légalité! La légende qui faisait sa force s'est dissipée avec l'auréole du rédempteur. M. Marcelin Albert, quelles que fussent ses hésitations et ses pensées secrètes, représentait l'enthousiasme populaire; M. Ferroul ne représente que l'habileté du politicien: ce qui est tombé avec le premier ne se relèvera pas pour longtemps avec le second.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT

Livraison du 1er Juillet.

Livraison du 15 Juillet.

Livraison du 1er Août.

Livraison du 15 Août.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 47081.

